



**Dispositifs spatiaux et évolution des villes lao,
persistance des pratiques et permanence des formes : la
place du centre historique et de l'habitat ancien dans la
recomposition de la ville contemporaine**

Chayphet Sayarath

► **To cite this version:**

Chayphet Sayarath. Dispositifs spatiaux et évolution des villes lao, persistance des pratiques et permanence des formes : la place du centre historique et de l'habitat ancien dans la recomposition de la ville contemporaine. Architectures Matérielles [cs.AR]. Université Paris-Est, 2014. Français. NNT : 2014PEST1042 . tel-01067185

HAL Id: tel-01067185

<https://theses.hal.science/tel-01067185>

Submitted on 23 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ **PARIS-EST**

Thèse de doctorat d'Université Paris-Est

Champ disciplinaire :

Architecture

Présentée par

Chayphet SAYARATH

**Dispositifs spatiaux et évolutions des villes lao
Persistance des pratiques et permanence des formes**

**La place du centre historique et de l'habitat ancien dans la recomposition de la
ville d'aujourd'hui**

Jury

Thèse dirigée par

Pierre CLEMENT, Professeur honoraire, ENSA – Paris Belleville
Nathalie LANCRET, Directrice de l'UMR AUSSE, directrice de recherche, CNRS, HDR

Soutenue le 28 Mai 2014

Charles GOLDBLUM, Professeur émérite, Université de Paris 8, HDR
Christine HAWIXBROCK, chercheuse, permanente scientifique à l'EFEO-Vientiane
Vatthana PHOLSENA, chercheuse CNRS, enseignante à l'Université de Singapour

Rapporteurs :

Manuelle FRANCK, professeur des Universités, INALCO, HDR
Hugues TERTRAIS, professeur des Universités, Paris I Panthéon-Sorbonne, HDR

Dispositifs spatiaux et évolutions des villes lao
Persistance des pratiques et permanence des formes

**La place du centre historique et de l'habitat ancien dans la recomposition de la
ville d'aujourd'hui**

R e m e r c i e m e n t s

Mes remerciements s'adressent à mon directeur et à ma directrice de thèse, Pierre Clément et Nathalie Lancret. Il y a plus de dix ans lorsque j'ai commencé à travailler au Laos, dans le cadre de la coopération entre l'Institut laotien de Recherche en Urbanisme et l'Ipraus qu'il dirigeait, Pierre Clément m'a suggéré et vivement recommandé d'entreprendre une thèse, formalisant et structurant les recherches menées. Recommandation fort utile et nécessaire aujourd'hui pour l'exercice de notre profession d'architecte et aussi pour la recherche sur les villes laotiennes qui reste bien lacunaire et inédite : leur forme spatiale, leur histoire, leur place culturelle, politique et économique dans la nouvelle configuration régionale.

Ils s'adressent à Charles Goldblum et à Christian Taillard qui m'ont encouragée et donné de précieux conseils et dont la rigueur du regard scientifique m'a averti de bien des égarements.

Ils s'adressent à mes compatriotes laotiens, autorités, partenaires et confrères, responsables des affaires urbaines. Soucieux et préoccupés par le manque de connaissances sur les villes laotiennes, ils manifestent leurs intérêts et œuvrent aussi pour que la recherche urbaine puisse se constituer au Laos. Les informations de terrain qu'ils ont pu me partager, m'ont encouragée à poursuivre mes recherches malgré les difficultés. Que Kéophilavanh Aphaylath, Viengkéo Souksavatdy, Bounleuam Sissoulat, et tous ceux que je n'ai pu citer, soient ici remerciés.

Je remercie les honorables membres du jury qui ont bien voulu consacrer leur temps à la soutenance de ma thèse, la critiquer, mais aussi la valider. Je remercie aussi l'équipe de l'administration de l'Ipraus en particulier Christine Belmonte qui m'a aidée dans mes démarches administratives depuis de longue date.

J'espère, par ce travail et celui à venir, que ma modeste contribution à la recherche sur l'architecture, les villes laotiennes et la région de l'Asie du Sud-Est continentale, a l'honneur de s'inscrire dans le prolongement des connaissances initiées et constituées par ceux qui m'ont guidée et formée, et par ceux dont les travaux ont nourri ma réflexion.

Enfin, je remercie mes amis, ma famille et infiniment mon fils, pour avoir été patients et indulgents à mon égard pour le temps et l'éloignement que j'ai dû prendre pour me consacrer à cette thèse.

A v a n t p r o p o s

Il est difficile pour celui ou celle qui agit et qui prend part aux actions, de prendre en même temps de la distance, d'observer, d'analyser et de produire une connaissance qui servira peut-être aux autres.

Lorsqu'on considère le métier d'architecte comme un engagement, et les actions des architectes comme des partis pris, quoi qu'il en soit, nos décisions et nos actions –que ce soit dans le fait de bâtir ou dans le fait de donner un avis, marquent aux yeux des autres notre prise de position. Celle-ci se veut la plus claire possible, mais qui n'est pas sans équivoque, en particulier lorsque nous sommes dans un contexte culturel bien particulier. Ce fut mon cas lorsque je suis amenée à travailler au Laos, mon premier terrain.

Prendre position et agir, n'est-il pas déjà contradictoire à l'observation et à la recherche ? La recherche, comme production de la connaissance, ne devient-elle pas, en ce cas pour l'architecte qui entreprend de la faire, le reflet de ses propres actions narcissiques ou critiques ? De ce point de vue, il ne serait pas recommandé aux architectes de faire de la recherche sous peine d'être mauvais chercheur, ou au contraire, mauvais architecte parce que autocritique et indécis.

Mais, il est des lieux et des contextes où les conditions de base pour agir en tant qu'architecte sont à constituer et formuler. Dans la rupture ou dans la continuité, pour exister et donner un sens à ses actions, l'architecte a besoin de comprendre et de connaître l'espace et les hommes dans et pour lesquels il intervient. Le Laos, le lieu de mes racines, pour lequel je fais des efforts et des sacrifices, pour aller à sa rencontre, m'est apparu comme un lieu plein de données et de matières, qui prête aux actions les plus audacieuses... Mais avant cela, il a fallu tout décoder.

La recherche, répond à ce besoin de décoder et de comprendre, probablement pour mieux agir, lorsque l'action ne suffit plus à s'auto-justifier. C'est probablement en cela que sert la recherche pour un architecte.

Sommaire

Remerciements	
Avant propos	
Sommaire	
Introduction	Page 1
1^e PARTIE. La mutation des centres historiques et des établissements anciens : décomposition, recomposition, recyclage ? Etapes et processus.	Page 29
<i>Chapitre I. Le rôle de la réforme de 1986 dans la mutation spatiale. Rappel du context.</i>	<i>Page 32</i>
<i>Chapitre II. Les occupations anciennes et les centres historiques d'aujourd'hui. Altération et recyclage.</i>	<i>Page 77</i>
<i>Chapitre III. La constitution et la recomposition de la ville et du territoire d'aujourd'hui.</i>	<i>Page 100</i>
<i>Conclusion.</i>	<i>Page 166</i>
2^e PARTIE. La permanence et l'adaptabilité des fondations lao dans la durée. Approches théoriques.	Page 171
<i>Chapitre I. Les éléments historiques et mythiques de formation et de structuration de l'espace lao tai.</i>	<i>Page 173</i>
<i>Chapitre II. La réception de modèles spatiaux et leur acculturation.</i>	<i>Page 219</i>
<i>Chapitre III. Les dispositifs et le destin des villes et des territoires. Approche globale et état des lieux.</i>	<i>Page 388</i>
<i>Conclusion.</i>	<i>Page 408</i>
3^e PARTIE. 1975-1995 : La période de transition, racine de la fragilisation du rôle spatial des centres historiques et des établissements anciens. Vue retrospective.	Page 416
<i>Chapitre I. Temps Un : les enjeux spatiaux et humains, un défi pour le nouveau régime.</i>	<i>Page 416</i>
<i>Chapitre II. Temps Deux : les perspectives et la représentation d'un monde nouveau.</i>	<i>Page 440</i>
<i>Chapitre III. Temps Trois : les bilans et leurs implications, la nécessité de la réforme de 1986.</i>	<i>Page 462</i>
<i>Conclusion.</i>	<i>Page 199</i>
Conclusion.	Page 493
Annexe	
1. Bibliographie.	Page 503
2. Enquêtes de terrains et sources orales.	Page 517
3. Adoption des termes et des noms propres.	Page 518
4. Lexique des termes vernaculaires.	Page 519
5. Acronymes et sigles.	Page 522
6. Liste des illustrations.	Page 524
7. Eléments chronologiques de l'histoire politique du Laos	Page 526
8. Données ethnographiques du Laos	Page 534
9. Evolution administrative et politique, programme de coopération international de la RDPL	Page 535
10. Table des matières.	Page 540
Résumé, abstract.	Page 546

I N T R O D U C T I O N

Questionnement

Si les villes, l'habitat ancien et les territoires laotiens ont connu des évolutions depuis leur fondation, les facteurs de permanence et d'adaptabilité spatiales leur ont permis de conserver leurs principes fondateurs et leurs identités, notamment lorsqu'il s'agit de centres historiques. Mis à l'épreuve par la dynamique des réseaux de villes et de territoires, les facteurs de permanence et d'adaptabilité qui avaient permis aux villes et aux territoires – y compris ceux qui sont en marge de ce réseau – d'absorber jusqu'à dans les années 1970 les changements les plus radicaux sans que leur structure spatiale et sociale ne connaissent de profondes ruptures, ne sont plus aujourd'hui en mesure d'assumer ce rôle. Cela oblige alors une recomposition de l'espace et des villes. La nécessité de redéfinition spatiale des fondations et des habitats anciens se serait imposée aux villes pour s'adapter à un cadre urbain et territorial nouveau, notamment par des recompositions et des recyclages (habilitation ou mise en valeur patrimoniale), par un changement d'échelle (du village-ville à la ville-territoire). Nos questionnements sont portés par trois idées principales issues des observations et des analyses faites sur l'évolution actuelle de certaines villes et établissements laotiens.

La première idée porte sur le constat d'une rupture spatiale profonde dans les habitats anciens, intervenue particulièrement dans les dernières décennies, ce qui entraîne une nécessité de recomposition spatiale pour les villes et les territoires.

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, les villes du pays connaissent un développement accéléré, entraîné par les effets de la dynamique économique et politique de la région de l'Asie du Sud-est continentale. Les villes laotiennes et leur territoire participent de plus en plus à ce réseau régional. Tout en étant en position périphérique, certaines villes laotiennes connaissent une mutation spatiale et des bouleversements, liés notamment à la diversification de leurs acteurs. Dans nombre de cas, cette évolution compromet en premier lieu le devenir des centres historiques ainsi que la qualité de l'espace urbain, de même que sa cohésion sociale et économique. Tout en mettant à jour des traces matérielles et immatérielles du passé, tels les vestiges archéologiques, les pratiques et les fonctions spatiales anciennes (maintenues vivantes et ancrées dans les pratiques habitantes), en tant qu'éléments révélateurs et d'identification des centres historiques, le développement des villes suscite aussi l'altération, voire, la destruction des traces du passé. Nous assistons alors à un mouvement de recomposition de l'espace, traduisant de nouvelles définitions et de nouvelles fonctions spatiales. Les rôles, les fonctions et la place des centres historiques sont redéfinis par de nouveaux enjeux politiques, culturels et socio-économiques, par les nouveaux acteurs qui se déploient, plus nombreux et plus diversifiés. Associées aux nouvelles stratégies urbaines, aux pratiques habitantes (les parcours, les choix résidentiels et commerciaux, les

pratiques sociales et religieuses, les mouvements d'implantation et de migration) et à la question de la centralité (centre / péricentre / périurbain / polycentre), des menaces pèsent sur la qualité urbaine des centres historiques et sur leur rôle de matrice structurante et identitaire.

La deuxième idée concerne le constat d'une évolution endogène, jusqu'à ces dernières décennies, des centres anciens comme révélateur d'une permanence spatiale.

Durant de longues périodes, du moins jusqu'aux années 1980, l'évolution des villes, qu'elle soit endogène ou exogène, ne semblait pas remettre en cause ni leurs principes fondateurs, ni les pratiques habitantes. L'espace des villes, y compris les plus isolées, évoluait tout en conservant son mode fonctionnel et sa structure symbolique, que ce soit à l'échelle des centres historiques ou de simples unités d'habitat. L'acte de fondation historique et symbolique des villes et les principes d'organisation spatiale qui lui étaient associés, ainsi que les pratiques habitantes, semblaient constituer même l'un des éléments de permanence, l'un des fondements de l'identité des villes. Ils constituaient une base structurante qui déterminait l'évolution de l'espace et permettait de conjuguer permanence et adaptabilité. En s'adaptant aux évolutions, tout en imposant aux acteurs des modes d'organisation, les principes fondateurs ainsi que les pratiques spatiales assuraient aux villes et aux territoires une mutation endogène dans le temps long, malgré les ruptures intervenues – d'ordre événementiel, conjoncturel ou historique – facteur de transformation, de déstructuration, voire de destruction. Cette idée conduit en fait à interroger les bases historiques et l'univers des pratiques des espaces étudiés.

La troisième idée est la notion de “ ville absente ” comme fait spatial transitoire, entre période de permanence et période de rupture.

La fragilisation des centres historiques et l'altération des pratiques spatiales trouveraient essentiellement leurs causes dans le redéploiement (définition, changement, réutilisation) des fonctions symboliques et idéologiques de l'espace dans les années 1975 et 1980, lequel jouerait un rôle important dans la recomposition spatiale. Les notions de centre historique et d'habitat ancien et le mode d'habiter la ville ont été altérés corollairement à l'altération de la notion même de ville. La ville, son espace, ses composants sociaux, économiques, politiques et symboliques, en tant que matrice structurante et identitaire, ont été reniés durant cette période. Négligeant les centres historiques et leurs principes fondateurs, leurs valeurs pédagogiques et leur vécu spatial, les pouvoirs publics et les habitants occupaient respectivement l'espace selon une projection idéologique pour les uns et suivant une pratique d'occupation sans acte d'appropriation pour les autres.

Entre la période où les villes évoluaient selon leurs matrices de fondation et les moments où elles s'engagent dans de profondes recompositions, caractérisant la période actuelle, les années 1980 et le début des années 1990 semblent constituer une période transitoire illustrée par la notion de “ ville absente ” et par le phénomène de “ squattérisation publique ”. A partir des années 1995 et 2000, les centres historiques se réorganisent peu à peu parallèlement à l'apparition de nouveaux quartiers, aboutissant à une recomposition spatiale difficile à maîtriser, d'où la difficulté à identifier les limites des centres historiques et à délimiter le territoire urbain lui-même.

Ces idées suscitent trois questions majeures :

1- Si, depuis les années 1990 et 2000, la ville se redéploie et se recompose, nécessitant de nouvelles définitions et délimitations de l'espace urbain qui remettent en question la place qu'occupaient les centres historiques et les habitats anciens, c'est que cette capacité d'adaptation s'est altérée. Les questions de la recomposition et des limites de la ville, aujourd'hui, sont d'autant plus appropriées qu'elles sont posées à l'heure où les espaces vierges et inexplorés n'existent plus en tant que tel, mais sont approchés en tant qu'espaces et territoires à recycler (dans le sens du détournement et du changement de fonctions et d'usage des espaces existants). Les transformations actuelles (depuis quatre décennies) résulteraient moins des logiques internes relatives à l'habitat lao, que de l'interactivité avec l'extérieur : les réseaux et la mise en relation des territoires.

2- Si les villes et les territoires laotiens ont pendant une longue période –jusqu’aux années 1970 et malgré la période coloniale qui constituait un tournant spatial important– connu une évolution endogène et une “ idiosyncrasie ” spatiale, c’est qu’il aurait existé dans leurs principes fondateurs et dans leur mode d’usage des éléments leur permettant de conjuguer des facteurs de permanence et d’adaptabilité qui leur auraient été propres.

3- La période comprise entre les années 1970 et 1990 aurait introduit une rupture, laquelle correspond au moment où les centres historiques marquent encore la ville de leur présence et le moment où ils perdent leur rôle structurant et productif de l’espace urbain. Dans quelle mesure, la période de transition des années 1975-1990 expliquerait-elle le processus d’altération des principes fondateurs des villes qui ont perdu aujourd’hui leur rôle et leur fonction, leur force et leur capacité de renouvellement et de production de l’espace urbain.

Hypothèses de réflexion

Notre réflexion s’appuie sur trois hypothèses.

La première hypothèse conçoit que l’altération des centres anciens à partir des années 1990, est renforcée par l’interactivité entre le local et le global, entre le réseau et le territoire, entre les pratiques habitantes et la planification, entre les disparités économiques et la dislocation territoriale. Cette interactivité produit des effets fédérateurs d’intégration spatiale ou au contraire des effets de résistance. La première hypothèse correspond à une nouvelle période de conception (perception) et de production des villes, commencée à partir de la fin des années 1990. Les villes connaissent une nouvelle phase de développement ; elles se redéploient et se recomposent dans un contexte d’interactions fortes entre le local et le global. En résultent des effets d’intégration et de résistance des villes qui modifient la structure et les pratiques de leurs espaces. Les disparités économiques provoquent, dans les recompositions spatiales, la mise en marge des territoires, et ceci met en cause les principes d’intégration, lesquels sont pourtant le *leitmotiv* des projets d’encadrements territoriaux. Les centres historiques et les habitats anciens n’assument plus la fonction de matrice structurante et identitaire. Ils deviennent des espaces dévitalisés et parfois abandonnés ou, dans certains cas, des espaces “ recyclés ” et “ patrimonialisés ”, refondés sur de nouvelles bases. Après la négation un peu brutale de la ville durant les années 1975, la ville a été prise en compte en tant qu’entité spatiale, historique et politique par les acteurs et les décideurs urbains et territoriaux dans les années qui ont suivi l’accélération de l’ouverture du Laos après 1986. Malgré le passage de la négation à la “ reconnaissance ” de la ville –fait émanant des stratégies urbaine et territoriale de l’autorité publique et mises à profit par les pratiques habitantes, il ne s’est pourtant pas constitué un savoir sur la ville, son histoire, sa production territoriale de la part de ses acteurs et des décideurs. Ce savoir, qui aurait pu soutenir la continuité spatiale et empêcher sa rupture, a été absent du processus de développement : production urbaine et fabrications architecturales. La ville semble être reconnue et considérée seulement comme entité politique et administrative. C’est visible dans la stratégie urbaine des décideurs et des acteurs spatiaux, de privilégier plutôt une réflexion sur les limites du périmètre urbain, sa gestion et son identité administrative, sans intégrer sa dimension d’espace hérité et de centralité. Seules certaines perceptions de la ville et certaines pratiques habitantes ont permis l’existence des espaces hérités, notamment par la place accordée à l’espace vécu, aux notions de “ localité ” et de “ centralité ”, voire, en les réinterprétant.

La seconde hypothèse considère que les facteurs de permanence et d’adaptabilité des centres historiques et des habitats anciens qui ont été altérés (fait soulevé dans la première hypothèse) sont porteurs d’une évolution endogène. L’hypothèse que les villes et les territoires laotiens auraient développé une évolution endogène et “ idiosyncratique ” sur une longue période suppose l’existence de facteurs de permanence et d’adaptabilité spatiale liés à la matrice structurante et identitaire des villes laotiennes, à l’œuvre dans leur évolution. Cette deuxième hypothèse nous conduit à analyser les principes fondateurs de ces centres historiques et de ces habitats anciens, leurs références, leurs évolutions.

La troisième hypothèse porte sur la rupture et le déracinement des centres anciens. Ce fait

trouve son origine dans la période de transition des années 1975 à 1980. A la différence de l'évolution endogène propre aux périodes antérieures à 1975, nous faisons l'hypothèse d'une rupture dans la capacité d'adaptation et d'un "décrochage" par rapport aux principes fondateurs de la ville historique, lors de la période de transition des années 1975 et des années 1980. En considérant les deux périodes –de continuité et de rupture– nous examinons le processus d'altération des capacités d'adaptation des centres anciens. Nous étudions, tant les forces internes qui entrent en jeu dans les transformations que le poids des interventions externes provoquant la rupture.

Le terrain étudié et la terminologie

L'étude historique –l'objet principal de la deuxième partie de notre recherche– et l'étude monographique de plusieurs villes, demandent un investissement long qui n'a pas été possible dans le cadre de cette thèse. Aussi avons-nous opté pour une approche transversale, c'est-à-dire que les villes sont appréhendées de manière thématique. Cependant, lorsque certaines problématiques sont apparues pertinentes pour mieux comprendre leur organisation, leur trame et leur évolution, nous les avons approfondies, comme par exemple concernant les questions de modèles symboliques et de maillages du territoire. Un certain nombre de villes ont connu au départ des contextes culturels semblables avant de suivre des trajectoires différentes de développement urbain. C'est le cas des villes laotiennes qui ont connu une période d'expansion au cours des années 1960 puis une "période de négation urbaine" entre les années 1975 et les années 1980. Les villes du Nord et du Nord-Est de la Thaïlande ont suivi une trajectoire différente, profitant d'abord des retombées économiques de la guerre froide, éprouvées ensuite par la crise du pétrole et l'exode rural, puis renouant avec une période de prospérité et de boom touristique interrompue par des crises économiques. Les trajectoires urbaines des villes de cette région qui ont connu des périodes contrastées (précoloniale, coloniale, de la guerre froide et enfin d'effacement partiel des idéologies) pourraient faire l'objet d'une recherche spécifique, ce qui n'est pas le propos de notre étude qui est plus axée sur le rôle des espaces hérités dans la fabrication de la ville d'aujourd'hui. Un choix pertinent des villes à prendre comme cas d'étude, selon les thèmes traités, s'est imposé ainsi à notre travail de terrain.

Ces trajectoires urbaines s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte régional nouveau : l'édification d'un ensemble régional plurinational¹ intégré par les flux économiques régionaux qui organisent le processus de régionalisation de la mondialisation.² Cette dynamique régionale est activement appuyée par la construction de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (*ASEAN*), de la Région Grand Mékong (RGM)³ et de la Commission du Mékong ou *Mékong River Commission (MRC)*.⁴ Avec la construction de ces ensembles régionaux et la volonté des Etats de

¹ Nous préférons au terme transnational le terme plurinational pour signifier le rassemblement, hétérogène et cacophonique, à l'œuvre, de plusieurs nations.

² Théories des mondialistes et ceux des Alter mondialistes et aussi les travaux de Christian Taillard portant sur la régionalisation de la mondialisation. In : *L'Espace Géographique*.

³ *Great Mékong Sub-Region (GMS)*, pour la conception anglo-saxonne.

⁴ L'*ASEAN*, née le 8 Août 1967 lors de la déclaration de Bangkok, regroupe cinq membres –Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines– sous l'impulsion de *Association of Southeast Asia (ASA)*, son ancêtre, fondée en 1961 par trois pays : Thaïlande, Philippines et Malaisie. L'organisation avait pour objectif de « promouvoir la stabilité et la paix dans la région, la croissance, le développement et la coopération dans les domaines économique, social, culturel, scientifique et administratif ». Conscients que leurs pays respectifs et la région pouvaient être entraînés dans la guerre froide, les fondateurs –Thanat Khoman (Thaïlande), Adam Malik (Indonésie), Narciso R. Ramos (Philippines), Tun Abdul Razak (Malaisie), S. Rajatnam (Singapour)– ont souhaité « lutter contre la subversion du communisme par le développement économique et l'amélioration sociale des populations, ensuite éviter que la région soit utilisée comme terrain de combat idéologique pendant la guerre froide, situation causée par l'extension éventuelle de la guerre du Vietnam ». Quant à la RGM, créée par la Banque Asiatique de Développement (BAD) lors de la conférence de Manille en 1992, elle a pour objectif de « promouvoir le sens de la solidarité et de la communauté entre les pays du Mékong, à travers la coopération et l'harmonisation des échanges économiques entre les pays ». Ses activités privilégient la reconstruction des infrastructures de communication, financièrement soutenues par la BAD. Quant à la Commission du Mékong (*MRC*), créée en 1958 avec le soutien de l'ONU sous le nom de « Comité du Mékong » regroupant des pays riverains du cours inférieur du grand fleuve : Laos, Thaïlande, Cambodge et Sud-Vietnam, elle avait œuvré également pour la coopération entre les pays du Mékong. Mise en œuvre en pleine période de guerre froide, le Comité du Mékong

constituer un ensemble régional harmonieux, ces nations tentent aujourd'hui de dépasser les difficultés de leur propre construction nationale. Or les disparités socio-économiques et culturelles existantes, l'histoire respective de ces pays et les tensions anciennes et nouvelles posent la question de l'identité culturelle, territoriale et politique de certains d'entre eux. Elles demeurent un facteur important de l'organisation territoriale, alors que celle-ci est souvent confondue avec l'identité nationale et politique, qui est potentiellement sources de conflits.⁵ Du fait que les revendications d'identité politique est liée à une identité localisée dans un territoire donné, il est important de prendre en compte la dimension politico culturelle territorialisée : ses particularités, ses critères de délimitation et les conditions de son évolution et de son intégration dans l'ensemble régional en cours de constitution. Notre travail ne portant pas sur la question d'identité politique, nous l'abordons dans le sens où la question est corollaire à des pratiques culturelles qui génèrent des pratiques spatiales qui peuvent à leur tour induire certaines formes culturelles et sociales.

Fig. 1-a. Carte du Laos avec la localisation des principales villes du Vietnam et de la Thaïlande.

Fig. 1-b. Carte de la région de l'ancien Souvannaphoum, au début du 2^e millénaire

Le territoire politique laotien est défini par l'État-nation que constitue la République Démocratique Populaire Lao (RDPL). Son territoire culturel –dans le sens du mode d'identification, d'usage et de modélisation de l'espace urbain et des représentations partagées par ses acteurs– peut déborder ses frontières nationales. Les espaces des deux États qui ont partagé une culture spatiale commune jusqu'au milieu du XX^e siècle, mais qui se sont développés dans des contextes d'idéologie et de gouvernance distincts, évoluent de manière différente. Leurs politiques et leurs projets de développement urbains et territoriaux ne peuvent que différencier les trajectoires de leurs villes respectives. En revanche, lorsque les initiatives des acteurs privés ainsi que les pratiques des habitants occupent une place plus importante dans la fabrication et le développement des villes –dans la mesure où le développement urbain est peu réglementé– les écarts entre les deux ensembles apparaissent moins importants, du fait des références culturelles communes. En fait, les écarts renvoient au phénomène de clivage des modèles de références des deux pays : entre un modèle politique économique différencié et un modèle culturel apparenté. C'est dans ce contexte particulier que se situe l'analyse spatiale développée dans le cadre de notre recherche. Elle tente de comprendre la place et le rôle de la fondation des villes et des habitats anciens, ainsi que la pratique spatiale, dans la constitution et la recomposition du territoire d'aujourd'hui.

Sans ignorer pour autant ses composantes politiques et économiques, la prise en compte de la dimension culturelle et identitaire du territoire lao nous a permis de définir l'aire géographique de notre recherche de la manière suivante :

- Dans le territoire national laotien contemporain, nous avons retenu d'abord les villes du Nord les plus importantes (Luang Prabang, Xieng Khouang, Muang Sing et Xieng Saèn) pour leurs données historiques et leur mode d'organisation spatiale. Car ces villes, plus ou moins importantes, aujourd'hui, possèdent leur histoire respective, les distinguant des unes aux autres. C'étaient parfois des implantations qui possédaient leur propre histoire de fondation. Nous analyserons ensuite Vientiane et certains villages et villes qui lui sont historiquement satellites caractérisés par leur continuité historique. Nous nous intéresserons enfin à d'autres villes capitales provinciales de la vallée du Mékong –Savannakhet, Thakkek, Paksé– pour comprendre leurs processus de

avait de grands handicaps. Actuellement ses principaux composants idéologiques ont évolué et la Birmanie est associée. Cf., les travaux du groupe NORAO (Nouvelles Organisations Régionales en Asie Orientale, éditions scientifiques) : Sous la direction de Christian Taillard, *Intégrations régionales en Asie orientale*, éd. Les Indes savantes, 2004 ; P. Pelletier, *Identités territoriales en Asie orientale*, éd. Les Indes Savantes, 2004.

⁵ Les conflits entre Thaïs et Khmers sur le temple de Phrea Vihear, cf. <http://fr.globalvoicesonline.org/2011/02/11/56577>, consulté à 12H12 le 24/06/2011 ; <http://vo.org/06fev2011/religion/hinduism.Preakhviheartempleandhinducivilization.html> ; <http://www.temple-angkor.fr/preakhvihear.html> ; conflits lao-thaï à Leuey et Sayaboury il y a une vingtaine d'années. Les conflits ont provoqué plusieurs incidents frontaliers, dont une entre 1987 et 1988 causant plus d'un millier de morts des deux côtés. Cf. ethnolyceum.wordpress.com/2009/12/31/Thaïlande-4000Hmong-expulsés-vers-le-Laos/les-efflorescences ; www.icrainternational.org/actualités/714 ; conflit à propos d'un film thaï retraçant la vie d'un personnage –fictif ou réel– a blessé le sentiment national des Lao du Laos et de certains Lao du Nord-est de la Thaïlande, au risque de déstabiliser les relations diplomatiques et politiques entre les deux pays (Cf. les débats sur la production du long métrage *Thao Souranaly* produit par Pisan Akharaséni ; « The truth about Laos and Thailand, Laos and Thailand : the conflict » : <http://www.youtube>, 22 novembre 2007.)

développement depuis la période coloniale. Car ce sont effectivement des villes construites dans le processus colonial. D'autres villes de l'intérieur du Laos seront parfois évoquées pour illustrer certaines hypothèses de recherche.

- Dans les territoires de la rive droite du Mékong qui faisaient partie du Lane Xang historique –entre le XIV^e et la fin du XVIII^e siècle– ou qui lui étaient liés, nous nous intéressons aux villes du Nord-est de la Thaïlande, telles que Nakhon Phranom, Nakhon Rajasima (Khorat),⁶ Loeuy et Nan pour leurs trajectoires historiques et la place qu'elles auraient occupé dans les empreintes culturelles.

- Dans le territoire du royaume du Lan Na qui a partagé avec le royaume du Lane Xang des caractéristiques culturelles communes aux moments de leur fondation et à plusieurs périodes de leurs histoires, nous évoquerons les villes de Chiangmai, Chiangrai et Chiang Saen. L'objectif est de saisir la différenciation des formes d'organisation de certaines villes ayant appartenu aux systèmes politiques tai.⁷

L'étude de chacune des villes n'est pas monographique mais transversale selon l'axe thématique dont nous avons évoqué brièvement, dans différents points ci-dessous, la pertinence à l'égard de la question de forme d'organisation spatiale. Par exemple, pour Oudon Thani, nous nous sommes intéressés à la période de son extension durant la période de la guerre froide et après, durant les années 1980, parce que cette période est liée indirectement à la situation du Laos. Pour Oubon Rajathani, ce qui a retenu notre attention, c'est l'histoire de sa fondation en tant que centre du pouvoir du Nord-est de la Thaïlande au XIX^e siècle, lequel aurait donné naissance aux autres villes Issanes. A ce titre (intérêts différenciés et informations variables), les sites n'ont pas fait l'objet des mêmes travaux de terrain. Dans certains cas où ils ont été visités rapidement ou évoqués à travers un corpus informatif déjà existant, les informations recueillies sont globales ; dans d'autres cas, leurs analyses ont été plus approfondies.

Le choix de la notion de territoire culturel pour élaborer notre réflexion est significatif, car il nous permet de ne pas entrer dans les débats existant qui opposent trois idées : celle d'abord de la « *perte du Laos Occidental en faveur de la Thaïlande* » entretenue dans l'historiographie laotienne.⁸ Elle est d'ailleurs contestée, et c'est un second débat, depuis le début du XX^e siècle par les nationalistes thaïs qui affirment que « *c'est le Siam qui a perdu le Laos Oriental en faveur de la France, événement sans lequel le Laos n'existerait pas aujourd'hui* ». ⁹ Enfin venant contrebalancer les deux précédents, un troisième débat porte sur l'existence même d'une grande unité politique lao à l'initiative du Lane Xang. Celle-ci aurait été particulièrement significative à deux moments :

⁶ Nakhone Rajasima semble avoir été intégré dans le Lane Xang de manière périodique. Les caractères ethnolinguistiques et culturels de ses populations sont fortement proches des Lao du Lane Xang.

⁷ Tambaya ; Condominas ; P. et S. Clément ; Ch. Taillard, *Habitations et habitat d'Asie du Sud-Est continentale : pratiques et représentations de l'espace*, laboratoire Asie du Sud-est et monde austronésien, Equipe Asie du Sud-est continentale, édité par J. Matras-Guin, Christian Taillard, L'harmattan, 1992, pp 305-342.

⁸ Il n'y a pas d'ouvrage nationaliste proprement dit, née de l'auto exaltation et du sentiment de fierté nationale. Le sentiment nationaliste lao semble être un « état d'esprit, une attitude » né non pas d'une idéologie mais d'un traumatisme historique collectif, lié à l'événement du roi Anouvong et de la chute de Vientiane, transmis de génération en génération. La période coloniale semble en plus stigmatiser le complexe du colonisé. Tout laotien est capable de tenir un discours anti colonial et anti pan-thaï, mais aucun de ces discours n'est idéologique, ils se nourrissent du vécu des générations passées. Sur la question du territoire nord-est thaïlandais, les travaux nationalistes n'existent pas en tant que tels. Mais retenons quelques noms dont le langage et la méthode sont en dehors de l'orthodoxie scientifique. Ceci qualifie d'emblée la plupart des travaux d'historiens laotiens. A commencer par S. Viravong, S. Phothisane, P. Douangsisavath. Le cas de A. Padjon, auteur de *Chronologie de l'histoire du peuple Lao 3000 av. J-C. > 2000 après J-C*, (300 p, France, 2001, édité par l'auteur) sans bibliographie, est particulier. Ce dernier est un inconnu et bien que son nom soit romanisé, il est probable que ce soit un laotien utilisant un nom d'emprunt.

⁹ Deux ouvrages en Thaï : Vichithavong Na Pomphet, membre de l'académie royale, *La guerre de réclamation territoriale. L'armée thaïe dans le conflit avec l'Indochine française, 1940-1941*, éd. Sengdao, Bkk, 2009 ; Soumet Southiranonh (dir.), *Le nationalisme dans les manuels scolaires. Les préjugés et les mépris à l'encontre des pays voisins transmis dans les manuels scolaires*, éd. Silapavathanatham, Bkk, 2009. Le premier ouvrage représente le point de vue officiel et nationaliste de l'élite intellectuelle thaïe vis-à-vis du Laos et vue à travers les exploits militaires lors des conflits avec l'Indochine. Le deuxième ouvrage est une critique de ce nationalisme, inculqué à plusieurs générations à travers le système éducatif, entraînant le mépris généralisé des Thaïs vis-à-vis des autres nations voisines : Birmanie, Laos, Cambodge et Malaisie

d'abord au moment de l'émergence d'un puissant sentiment identitaire lao constitué autour de la « guerre de libération » avortée du roi Anouvong de Vientiane en 1827-1828, ensuite, à l'époque coloniale lorsque les autorités françaises ont fait appel au sentiment national laotien pour contrer l'occupation siamoise et japonaise au cours des années 1940-1941.¹⁰ Ces débats entre “nationalistes” lao et thaïs, d'une part, et historiens de formation occidentale, d'autre part, interrogent la question de l'identité politique des territoires. Mais le débat semble dépassé dans la mesure où l'identité politique des territoires du Laos, du Nord et du Nord-est de la Thaïlande est relativement plus instable que l'identité culturelle et ethnolinguistique des populations qui y habitent. Tout au long de l'histoire, les *muang* structurant ces territoires sont alternativement et politiquement dominés par les deux principaux centres de pouvoir tai : Ayuthya (pour les Siamois) et Vientiane-Luang Prabang (pour les Lao), sans compter les incursions périodiques de la Birmanie, du Daï-Viet et de la Chine, avant que ce schéma ancien ne soit rompu par le système colonial occidental.

Bien que l'objectif de notre recherche ne soit pas de répondre aux questions des identités politiques, celles-ci jalonnent de manière sous-jacente notre réflexion sur la fondation des centres historiques et des habitats anciens, leurs modèles spatiaux et leurs acteurs. Elles interrogent le choix des limites de notre investigation et nécessitent une explication préalable. Sans prendre part à ces trois débats, nous pouvons noter qu'ils peuvent être réconciliables dans la mesure où les territoires étudiés sont liés à la mobilité des hommes qui véhiculent des pratiques culturelles et spatiales, marquant de leurs empreintes l'organisation sociale et les systèmes de représentation. Ils ont constitué des éléments d'identification dans l'espace et le temps à différentes échelles, et ont participé à la construction des organisations territoriales urbaines contemporaines que nous étudions, quelles que soient l'identité et l'appropriation politique revendiquées ou attribuées aujourd'hui.

Une difficulté de cette approche porte sur la définition des termes utilisés pour désigner les lieux qui font l'objet de notre recherche. Ces définitions renvoient à des échelles de temps et d'espace comme à des aires géographiques et culturelles différentes pour chacun des sites analysés. Nous ne nous situons pas dans une approche chronologique qui identifierait la production des strates spatiales successives ni dans une perspective hiérarchique qui distinguerait les monuments, les habitats villageois et les constructions urbaines de taille plus ou moins importante. Nous prenons le parti de faire émerger des types et des processus qui ont suscité la production des structures et des formes spatiales étudiées, quelle que soit leur appartenance à des aires culturelles ou géographiques et les périodes de ces productions. Quel que soit le moment de la production des structures et des formes spatiales étudiées, avant ou dès le XIV^e siècle. Ceci, en ce qui concerne les monuments ou

¹⁰ Sur le nationalisme lao lié à la politique coloniale, plusieurs historiens donnent leurs points de vue en ce sens. Chansamone Voravong (ancien *Lao Issara*, assistant du Prince Phetsarath lorsque celui-ci s'était réfugié en Thaïlande) nous apprend qu'il a été témoin du soutien des Français pour officialiser le mouvement *Lao-Issara*. En 1940-1941 la France sous Vichy connaît un affaiblissement en Indochine. Les hostilités entre Thaïs et Français, qui s'intensifient sur le sol laotien à partir de la déclaration de guerre de la Thaïlande contre l'Indochine le 7 janvier 1941, ne prend fin que lors du traité de Tokyo le 9 mai 1941, où la France a cédé Champassak et Sayaboury y compris quelques îles du Mékong au Siam. Ce dernier est soutenu par le Japon qui occupe une position forte dans le Pacifique et en Indochine. Profitant de cette faiblesse, le Siam, qui revendique d'autres territoires lao et khmers placés sous le protectorat français qu'il n'a pu récupérer lors du traité de Tokyo, incite les Lao et les Khmers à se soulever contre “l'occupant occidental” par des slogans et des propagandes nationalistes, en incluant les Khmer et Lao dans “l'unité pan-thaï”. Le brassage idéologique siamois est momentanément coupé de la réalité historique précoloniale où, aux yeux des deux peuples concernés, le Siam occupait lui-même avant l'arrivée des Français un rôle d'occupant. La France, en position de faiblesse à cause de la montée du nazisme en Europe et dans le Pacifique –avec les Japonais– qui n'a pas beaucoup de choix d'action et craignant de perdre le Laos oriental face aux revendications siamoises, réplique alors avec la même stratégie en soutenant le sentiment national lao et le mouvement qui l'incarne, le *Lao-Issara* et aide à la création de son journal *Lao Gnai*, contre-attaquant les propagandes siamoises. Cf. pp 164-165, exemplaire de *Lao Gnai*, in: *Creating Laos. The Making of a Lao Space between Indochina and Siam, 1860-1945*, Soren Ivarson, NIAS Press, 2008. Cf. Grant Evans, *Histoire résumé du Laos*, éd. Silkwood Books, BKK, 2006 (version Lao). Cependant, de l'intérieur de la société lao et contrairement à toute allégation qui place le *Lao-Issara* comme une pure création française, le sentiment national existait préalablement et rassemblait un groupe d'élites locales autour du Prince Phetsarat. Il est vrai, le groupe hostile à l'autorité coloniale et prônant l'indépendance sera formalisé pour devenir le mouvement *Lao Issara* (Lao libre) au moment des hostilités franco-siamoises.

les sites importants (les monuments That Phranom ou That Luang), les centres historiques (le quartier des cinq pagodes de Vientiane ou du mont Phu Si à Luang Prabang), les sites archéologiques (le site de Muang Tonh Pheung), les quartiers (les quartiers d'artisans de Nong Chanh et de Nam Passak à Vientiane), les villages (*ban* Phaylom et *ban* Lingsan dans la plaine de Vientiane) et les villes (Muang Khoun, Nakhon Rajasima, Vientiane, Luang Prabang, etc.) Quel que soit leur degré d'ancienneté, nous les désignons dans notre recherche, de façon générique, par les expressions "occupation ancienne", "habitat ancien". Les termes "centre ancien" et "centre historique", souvent utilisés, désignent plutôt les sites existant dans une aire urbaine ou une aire dotée d'une certaine centralité. Cette terminologie est issue d'une approche comparative des sites appartenant à une même aire urbaine ou géographique, qui distingue les sites anciens ayant eu un rôle central à un moment donné de l'histoire et les sites qui se sont développés, simultanément ou postérieurement, mais qui n'ont pas occupé une position centrale dans cette aire. Ainsi, le quartier des cinq pagodes au centre de Vientiane est qualifié d'ancien et central par rapport au quartier de Dong Palane de création très récente.

Quant au terme "fondation", il recouvre pour nous aussi bien l'acte rituel que l'acte matériel d'édification. Autrement dit, il prend en compte aussi bien les composantes physiques et morphologiques que les éléments immatériels tels que les modèles symboliques, les représentations et les pratiques spatiales, qui constituent l'armature invisible de ces habitats. La fondation renvoie, d'une part, aux actes d'édification dans leur matérialité qui sont datés, et, d'autre part, aux rituels et aux pratiques symboliques inscrits dans les croyances et les pratiques religieuses très anciennes, animistes comme bouddhiques. Nous illustrons notre propos par l'étude de quelques lieux et villes présentant et formulant les pratiques de fondation.

Méthodologies

Particularités du contexte des travaux de terrain

Lorsqu'elles ne sont pas commanditées ou approuvées par l'autorité locale, les enquêtes de terrain au Laos sont officiellement interdites. En l'occurrence, les sujets délicats peuvent faire l'objet de rejet non seulement par l'autorité locale, mais aussi par la population ; par exemple, les questions relatives aux processus d'acquisition et de baux fonciers par les entreprises étrangères nouvellement installées au Laos, ou alors la question concernant le statut de certains logements confisqués qui ont été réattribués.

Certaines informations recueillies sont issues d'interviews et de discussions effectuées depuis les années 1994,¹¹ avant-même que soit entreprise la réalisation de la présente thèse. En ce qui concerne certains témoignages, notamment les questions relatives à la vie quotidienne et aux travaux collectifs durant les premières années du régime ou encore les questions relatives aux conditions de vie des anciens pensionnaires des camps de rééducation, cela ne semble pas poser de problèmes en termes d'actualisation des données. En revanche, d'autres données ont nécessité vérification et réactualisation. Certaines enquêtes ont parfois été reçues avec peu d'enthousiasme par les personnes interrogées et d'autres doivent être interprétées avec précaution. Le fonctionnement de l'administration laotienne étant très hiérarchique et le système d'archivage des organismes publics étant quasiment absent, la recherche de la documentation rencontre souvent des difficultés. Par contre, les interviews des trois ou quatre dernières années portant sur l'organisation administrative et la mise en place des municipalités ont été plus aisément conduites auprès des agents du gouvernement.

Sources historiques : *corpus* et critiques

¹¹ Au moment où j'ai commencé à rassembler les données pour mon mémoire de TPFE présenté en 1997.

Les annales anciennes qui constituent les sources de référence relatives à l'histoire de la fondation des habitats anciens sont de seconde main et font intervenir plusieurs auteurs. Elles ont été analysées, annotées et réinterprétées par des historiens et des anthropologues de générations différentes et dont les points de vue sont divergents. L'historiographie lao présente par ailleurs une grande disparité selon les périodes.

Période contemporaine depuis les années 1970

L'histoire contemporaine du Laos ne fait pas l'objet de controverses particulières. Ceci du fait d'une carence de spécialistes de l'histoire contemporaine du Laos et aussi du fait de la permanence d'une conception officielle de l'histoire qui ne permet pas de réels débats dans le pays. L'historiographie de cette période présente encore beaucoup de non-dits et de tabous ; elle reste à écrire. Aussi, notre approche prenant en compte l'histoire des sociétés et de leurs empreintes spatiales reste exploratoire et semée d'embûches. Elle combine faits et témoignages, d'acteurs ou de témoins, ainsi que de « notre propre vécu », notamment pour la période du changement de régime en 1975, de la ruralisation de la ville, de l'émigration de 15 à 20 % de la population vers l'étranger, de la mobilité interne de la population vers les provinces ou depuis les provinces. Ces données ont été croisées avec les documents officiels du gouvernement laotien ou produits par des pays étrangers et des organismes internationaux (ONG, Amnesty International, les Nations Unies - le Haut Commissariat pour les réfugiés, etc.)

Revenons brièvement sur ce que j'appelle « notre propre vécu ». En 1975, âgée de six ans, j'ai été témoin du changement de régime, sans en comprendre le sens. J'ai assisté notamment à l'arrestation de parents proches et de mon père envoyé en camp de rééducation pour huit ans. Restée presque deux ans avec ma famille sous le nouveau régime, j'ai vécu l'embrigadement à l'école (notamment les activités culturelles, le jardinage et l'élevage pour l'autosuffisance), vu les adultes – et notamment ma mère mobilisée pour les réunions politiques, les travaux collectifs obligatoires de curetage des canaux à Vientiane, acheter au marché noir certains produits comme de l'essence et de la viande, et vendre –toujours au marché noir– des bijoux, des vêtements, des draps pour survivre. J'ai ensuite vécu avec ma famille la traversée périlleuse du Mékong en pirogue, les patrouilles des gardes frontières qui tiraient sur ceux qui tentaient de traverser le fleuve, et l'arrivée dans le camp de réfugiés en Thaïlande où je suis restée plus d'une année. De retour au Laos dans le cadre de missions de coopération et de recherche à partir de la fin de l'année 1998, mes rencontres avec les personnes qui ont vécu dans les anciennes zones libérées¹² m'ont permis de connaître la vie dans « l'autre territoire » qui était « parallèle » à celui de la société lao de Vientiane durant la guerre froide. Mes séjours quasi-permanents au Laos m'ont permis d'acquérir une perception de l'intérieur différente de celle que j'imaginais depuis l'extérieur durant les années 1980 et 1990. Consciente que je n'échapperais pas aux critiques relatives à ma situation de « spectateur engagé » (pour reprendre les propos de Raymond Aron) ou de vision « partielle et biaisée », c'est avec précaution alors que j'utilise ces données, en prenant soin de les recouper, quand c'est possible, avec des publications portant sur le sujet.¹³

Les rapports d'Amnesty International et du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) citent des chiffres et des noms de manière non exhaustive. Les associations qui venaient en aide aux réfugiés, quant à elles, recueillaient des témoignages, mais ne situaient pas ces données dans leur contexte. Quant à la recherche historique contemporaine, elle est lacunaire à bien des égards. Les travaux de Grant Evans et de Stuart-Fox, les plus à jour pour les sources se rapportant au sujet, restent encore partiels. Ceux de Jean Deuve pour la période post-coloniale se rangent dans la lignée

¹² Les zones libérées de Luang Namtha ont été constituées suite à la défaite de l'armée royale. Ce qui a permis le 23 juin 1962 la formation du gouvernement de coalition tripartite.

¹³ Souvannavong, *La jeune captive du Pathet-Lao* ; Sivily M., *La route Numéro 9* ; Bouphanouvong N., *Sixteen Years in the Land of Death. Revolution and Reeducation in Laos* ; Sicard D et M-N., *Au nom de Marx et de bouddha. Cf. Bibliographie.*

des ouvrages de sciences politiques.¹⁴ Les deux ouvrages de témoignage du Prince Mangkhra Souvannaphouma¹⁵ proposent des éléments de réflexion historique et politique. Les historiens lao accrédités par le pouvoir ne traitent pas vraiment cette période. Lorsqu'ils l'abordent indirectement, leurs propos manquent d'objectivité du fait de leur position d'acteurs, engagés dans la politique gouvernementale, et de données fondées que les interdits politiques empêchaient de rassembler. C'est sans doute une des raisons qui expliquent qu'il y a peu de travaux détaillés sur cette période. Il est moins compromettant pour les historiens nationaux de travailler sur la période siamoise et française que de travailler sur les années 1970 et 1980.

Le Laos compte peu d'historiens contemporains d'origine lao ; on note cependant Mayoury et Pheuiphanh Ngaosyvathana, et Souneth Phothisane.¹⁶ Aussi, les travaux de Grant Evans, de Stuart Fox et de Soren Ivarson¹⁷ constituent-ils des références incontournables du fait de la diversité de leurs sources. Parmi les écrits produits par la diaspora, non dépourvus d'intérêt, on trouve des textes "partisans" ou "engagés", et aussi des ouvrages bien documentés, tels que ceux de C. Norinh¹⁸ et l'ouvrage collectif de S. Phinith, P-N Souk-Aloun et V. Thongchanh.¹⁹

En dehors des travaux historiques, il faut mentionner les recherches fondamentales sur l'espace culturel et ethnographique menées par les anthropologues comme Archaimbault et Condominas. Quant aux études plus récentes, bien que leurs approches soient fragmentaires, leurs champs de recherches fournissent cependant des données qui peuvent palier les pages manquantes de l'histoire contemporaine de ce pays. Citons les travaux de A. Doré, de C. Charon-Baix²⁰ en sociologie portant notamment sur les Lao depuis le camp de réfugiés jusqu'à leur arrivée en France, de D. Bertrand et de V. Thongchanh en ethnopsychologie,²¹ de O. Evrard qui analyse finement le rapport entre le sol et l'inter ethnicité.²²

Enfin, un grand intérêt doit être porté aux travaux de recherche présentant une certaine particularité par rapport aux travaux d'histoire ou par rapport aux travaux en ethnologie et en sociologie déjà mentionnés. Par leur affiliation au CNRS ou aux autres structures de recherche, le caractère actif de leurs analyses des faits souvent en cours de constitution (traitant de processus en train de se dérouler) inscrit l'ensemble de leurs travaux en cours dans une sorte d'observatoire. Une analyse distanciée de ces données, menée *a posteriori*, apporterait un complément de compréhension à l'histoire contemporaine. Il y a les travaux de V. Pholsena sur l'identité politique et culturelle, ceux de Christian Taillard sur l'analyse territoriale inter-régionale, ceux de K. Voraphet sur l'aspect économique, puis ceux des chercheurs de l'IRD qui sont plus axés sur les problématiques de développement

Enfin, notre travail est particulièrement attentif aux travaux des architectes urbanistes, professionnels indépendants et chercheurs. Les plus significatifs sont ceux des chercheurs de

¹⁴ Grant Evans ; Stuart-Fox ; Jean Deuve, *Le Royaume du Laos*, EFEO, 1984 et *Guérilla au Laos*, L'Harmattan, 1997. Cf., la bibliographie.

¹⁵ Souvannaphouma M., *L'agonie du Laos ; Laos. Autopsie d'une monarchie assassinée*. Cf., la bibliographie. *L'Agonie du Laos* est un témoignage de la période qui s'étend de la guerre froide à la fin du régime monarchique. *L'Autopsie d'une monarchie assassinée* porte un regard rétrospectif sur la période d'avant 1975 et témoigne de la recomposition de la vie sociale et politique des Laotiens de la diaspora, tout en portant un regard critique tant sur son organisation sociale que sur la politique du gouvernement de la RDPL.

¹⁶ Mayoury et Pheuiphanh Ngaosyvathana, Souneth Phothisane, cf., la bibliographie.

¹⁷ Les sources des trois chercheurs anglo-saxons combinent les enquêtes conduites tant à l'intérieur du pays qu'auprès de la diaspora lao qui ne partage généralement pas la vision officielle de l'histoire contemporaine. Cf. la bibliographie.

¹⁸ Chou Norinh cf., la Bibliographie.

¹⁹ Savang Phinith, Phou Ngeun Souk-Aloun et Vanida Thongchanh, *Histoire du pays lao. De la préhistoire à la république*, L'Harmattan, coll., Recherches Asiatiques, Paris, 2001.

²⁰ Amphay Doré, Catherine Charon-Baix. Cf., la bibliographie.

²¹ Didier Bertrand et Vanida Thongchanh, cf., la bibliographie.

²² Olivier Evrard, *Chroniques des cendres. Anthropologie des sociétés khmu et dynamiques interethniques du Nord-Laos*, éd. IRD, coll. A travers champs, Paris 2006.

l'Ipraus, auxquels la présente recherche se rattache.²³ Ceux-ci traitent de l'anthropologie de l'habitat lao, de l'organisation et du devenir spatial, architectural et urbain de la région, en rapport avec le mode de gestion et de gouvernance en cours, mais aussi en rapport avec la vision patrimoniale. Nous nous appuyons sur les travaux d'ethno-architecture entrepris par Sophie et Pierre Clément au début des années 1970 sur l'architecture vernaculaire qui fonde une connaissance de base de l'anthropologie de l'espace lao. Nous nous référons également aux recherches de C. Goldblum sur les villes du Sud-Est asiatiques et, plus récemment, sur les études menées au Laos sur le développement et la gouvernance urbaine, en liaison avec les travaux de B. Sisoulath sur le développement urbain des vingt dernières années.²⁴

Période ancienne

Ne situant pas notre travail dans le champ de l'histoire, j'utilise les sources pour recueillir des informations et non pas en vérifier la crédibilité historique, ou en discuter les interprétations qui nécessiteraient un important travail en dehors de notre champ de compétences. Toutefois, il est nécessaire de pouvoir identifier celles qui manquent de sources et de références. Ainsi nous avons dû, lorsqu'il est nécessaire, proposer une interprétation différente à partir des sources que les historiens ont traitées.

Pour les sources anciennes, ont été consultées pour notre recherche historique, les travaux et ouvrages des auteurs que nous citons dans les notes au fur à mesure et dans la bibliographie. Ceci, parce que nous ne pouvons pas consulter directement les documents anciens d'origine, sauf un manuscrit qui date de 1927, intitulé *Annales du Laos, Luang Prabang, Vientiane, Traninh et Bassac*.²⁵ Néanmoins, apportons ici quelques indications sur ces écrits sur lesquels les historiens fondent leurs travaux. Il s'agit du *Nithan Khun Bourom*, du *Phongsāvadān Lao*, du *Thao Hung Thao Tch'ueg*, du *Kotmai bouran lao*, du *Tamnan Oulanghrathat*, des *Chroniques du Lan Na* et du Nord-ouest du Laos (*Singhanavathi*, *Jinakalamalini* et *Chronique de Souvannakhomkham*), des *Chroniques de Vientiane* et des *Chroniques Muang Phouan*. Nous citerons également certaines inscriptions lao et siamoises qui sont les plus utilisées en historiographie. Pour cela nous sommes principalement redevables aux travaux de G. Coedès et de L. Finot, dont certains sont revisités par M. Lorrillard. Nous avons pris également connaissance d'autres travaux critiques des sources effectués par les chercheurs de l'EFEO, anciens et récents.

1. *Nithan Khun Bourom*, annales historiques, écrites sur feuille de latanier en lao ancien, utilisant l'écriture *Tham*. D'après le texte de présentation du *Phongsavadan lao* de Sila Viravong, il y aurait cinq livres qui correspondent à cinq versions du *Nithan Khun Bourom*, lesquels ont constitué la base pour la rédaction de son *Histoire du Laos depuis les origines jusqu'à 1946*.

- La première version du *Khun Bourom* serait une œuvre collégiale rédigée par Phra Maha Thep Luang et les hauts dignitaires de Luang Prabang vers 1503-1504. C'est la version la plus utilisée par les auteurs. Elle commence avec l'histoire des Lao depuis leur "origine mythique des courges" et s'arrête à l'époque historique de Vixun dont le début de règne date de 1500. Cette version semble originale, car elle évoque l'origine "préhistorique" des Lao Tai à travers le mythe des courges. L'ethnie lao serait sortie des courges percées avec un fer brûlé, précédée par les aînés qu'étaient les aborigènes à la peau sombre parce qu'ils seraient les premiers sortis des trous carbonisés.

²³ Vattana Pholséna, Christian Taillard, les chercheurs de l'IRU et de l'Ipraus, cf. la bibliographie.

²⁴ Bounleuam Sisoulath, 2010 Vientiane, *Stratégie de développement urbain : processus et acteurs de l'urbanisation dans la capitale de la RDPL*, thèse de l'université Paris X-nanterre. Cf. Bibliographie.

²⁵ *Annales du Laos, Luang Prabang, Vientiane, Traninh et Bassac*, publié la 22^e année de règne de Sa Majesté Sisavang Vong, roi de Luang Prabang, 1927. Les auteurs et l'éditeur ne sont pas mentionnés. Le manuscrit est en Lao datant d'avant la réforme grammaticale des années 1930, il est sans doute basé sur deux annales anciennes : le *Nithan Khun Bourom* et le *Phongsāvadān Lao*.

- La deuxième, écrite à Vientiane, reprend l'essentiel de la première version, mais elle s'arrête au règne de Saèn Soulinh et date de ce règne, l'année 1567. S. Viravong suggère que Phra Arya Vangso en soit l'auteur.
- La troisième reprend les deux précédentes et date de 1627 sous le règne de Nôkéo kumman. Le nom de l'auteur ne serait pas mentionné.
- La quatrième, reprise des précédentes versions, aurait été écrite sous le règne de Say Ông Hué vers 1705-1708. Le nom de l'auteur ne serait pas non plus mentionné.
- La cinquième aurait été écrite sous le règne de Manthathourath vers 1856 par un certain Houaphanh Muang Boun. D'après S. Viravong, cette version comporterait une annexe donnant une chronologie résumée des règnes des rois du Laos depuis la fin du règne de Suryavongsa jusqu'à l'année 1847.

Dans son ensemble, le *Nithan Khun Bourom* rapporte l'histoire du peuple tai lao, mais aussi ses origines légendaires et mythiques. Il a été étudié et annoté par ceux qui ont étudié l'histoire des origines des Lao et du Laos. Parmi les anciens, il y a les annotations de F. Garnier, de A. Pavie, de E. Aymonier, de L. Finot, de G. Coédès, de C. Archambault, de L. Pontalis, de T. Hoshino, de S. Viravong, de K. Vongkottrattana, et enfin de O. Phomvongsa²⁶. Le compte-rendu de P-B Lafont en 1963 de l'ouvrage : *Laos, Its People, Its Society, Its Culture*, de Frank M. Le Bar et A. Suddard²⁷ participe à cette critique, et apporte en plus des critiques aux travaux d'interprétations de ces sources par les chercheurs anglo-saxons. Plus récemment M. Lorrillard, en effectuant une analyse de l'historiographie lao dans l'article « quelques données relatives à l'historiographie lao »,²⁸ a apporté une critique sur cette source ainsi que sur le *Phongsavadan lao*. Les historiens considèrent le *Nithan Khun Bourom* comme une source historique unique qu'ils exploitent toutefois avec précaution, parce que pour eux le ton et la méthode de son écriture se rapprocheraient de l'écriture des légendes.

2. *Thao Hung Thao Tch'ueng* a principalement été annoté par Sila Viravong, repris et enrichi par D. Bounnavong, O. Khaminsou, S. Vilaysack, dans une réédition récente publiée en deux volumes.²⁹ Les travaux de Sila Viravong ont également été repris et traduits par Chamberlain lors d'un colloque en 1979.³⁰ Notons que si les auteurs lao s'y réfèrent comme à un ouvrage historique, le texte du *Thao Hung Thao Tch'ueng* n'est pas considéré comme une source historique véritable par les auteurs occidentaux. Il est surtout étudié comme l'une des plus grandes œuvres littéraires de langue tai, qui aurait été composée entre le XIII^e et le XVI^e siècle. D'après le texte de présentation de la nouvelle édition, une autre source originaire du Lan Na, le *Cāmadevīvamsa*, dont le drame principal est quasi identique, pourrait être rapprochée de cette œuvre épique. Elle a été en partie étudiée par Jean Ripaud dans *Les gestes de Pragna Xu'en*.

²⁶ Cf. Garnier F., *Voyage d'exploration en Indo-Chine, effectué pendant les années 1866-67-68* ; Pavie A., *Annales du Lan Xang* (1898), *Etudes diverses*, t. I. *Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam* ; Aymonier E., *La société du Laos siamois au XIX^e siècle* ; Finot L., « *Annales du Lanxang : origines légendaires - Fondation du Royaume de Lanxang Hom Khao* » ; Coédès G., « *Document sur l'histoire politique et religieuse du Laos occidental* » ; Archambault Ch., « La naissance du monde selon les traditions lao. Le mythe de Khun Bulom », in : *La naissance du monde* ; « *Annales de l'ancien Royaume de S'ien Khwang* » ; Lefevre-Pontalis P., *Voyage dans le Haut Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie* ; Hoshino T., *Pour une histoire médiévale du moyen Mékong* ; S. Viravong, ປະຫວັດສາດລາວ ແຕ່ບູລານເຈີ້ງ 1946 ou *Histoire du Laos, de la période ancienne jusqu'à 1946*, éd. Bibliothèque Nationale, Vientiane 2001. C'est l'édition la plus récente de l'historien. Il y a trois autres éditions : 1-celle de 1957-1958 intitulée *Phongsavadan lao*, ພັງສາວະດານລາວ, utilisée comme manuel scolaire, 2-celle de 1973 toujours intitulée *Phongsavadan lao*, ພັງສາວະດານລາວ, 3-celle de 1997 intitulée *Histoire du Laos* ; Vongkottrattana K., *Phongsadavan sat lao, Vientiane* ; Phomvongsa O., *Khouam Penh ma kong lao*

²⁷ Dans le *BEFEO*, année 1963, vol 51, N°1, P. 208-215. Lafont P-B. a effectué un compte rendu critique de l'ouvrage de Frank M. Le Bar et Adrienne Suddard (editors) et alia. *Laos, Its People, Its Society, Its Culture*, cf. Bibliographie.

²⁸ Lorrillard M., « *Quelques données relatives à l'historiographie lao* », *BEFEO*, Année 86 (1999), p 219-232.

²⁹ S. Viravong, *Thao Hung Thao Tch'ueng*. Volume 1, publié en 2000, volume 2 en 2003, dans le cadre des études de la Bibliothèque Nationale et du Comité de Recherche en Littérature de l'Université Nationale du Laos.

³⁰ James R. Chamberlain, « A Lao epic poem: Thao Hung or Cheuang », cf. bibliographie

3. *Kotmai bouran lao, le droit coutumier lao* [ກົດໝາຍບູຮານລາວ]. C'est un ensemble d'ouvrage juridique composé de traités, de codes et de décrets royaux totalisant huit livres (*Khamphi*, ຄຳພີ) de 1500 pages :

- Le livre I, *Khamphi Moulatantai* [ຄຳພີ ມູນລະຕັນໄຕ], traitant des enquêtes et des instructions juridiques.
- Le livre II, *Khamphi Soysaykham* [ຄຳພີ ສອ້ຍສາຍຄຳ] traitant des règles et des bases juridiques comportant 227 articles ;
- Le livre III, *Khamphi Dhammasat Luang* [ຄຳພີ ພະທັມມະສາດຫລວງ]. Ce livre constitue le fondement principal du droit coutumier. Il renferme des codes généraux avec 431 articles et est divisé en cinq chapitres correspondant aux cinq préceptes bouddhiques desquels il s'est inspiré. Le premier chapitre régit la protection des personnes, le deuxième la protection des biens et du commerce, le troisième, la famille, les relations conjugales et les mœurs, le quatrième, les conflits, le cinquième les délits liés aux drogues et à l'alcool ;
- Le livre IV, *Khamphi Souvannamoukha* [ຄຳພີ ສຸວັນນະມຸກຂາ], traite du code civil avec des cas de jurisprudence ;
- Le livre V, *Khamphi Rajasat* [ຄຳພີຣາສາດ], traite des droits et obligations des monarques vis-à-vis des sujets et de l'État ;
- Le livre VI, *Khamphi Phosarat et Sangha Hapakhon* [ຄຳພີ ໃພສາຣາດສັງຫາປະກອບ] ;
- Le livre VII, *Khamphi Anachark et Thammachark du Thammasat* [ຄຳພີ ອານາຈັກທັມມະຈັກ «ທ່ງ ທັມມະສາດ»], est composé de huit chapitres. Le nom du huitième livre n'a pas été mentionné par Samlith Bouasisavath l'auteur des annotations de l'ensemble du manuscrit qui a effectué récemment une translittération et publication en lao moderne. Il a sans doute été rassemblé au livre VI par l'auteur.

Cet ancien manuscrit peut être exploité suivant les thèmes traités, notamment les parties qui traitent du droit du sol figurant dans le livre VI. Nous utilisons uniquement les annotations issues des travaux de Samlith Bouasisavath,³¹ car nous ne trouvons pas d'autres sources aussi complètes. Dans « *La propriété foncière selon les traditions coutumières au Laos* » Georges Condominas, Inpèng Suryadhaï et Christian Taillard³² ont basé leurs travaux sur les anciens codes de Vientiane annotés par Phouvong Phimmasone.³³ Concernant les codes de Vientiane, un manuscrit juridique ancien, nous pensons qu'il s'agissait d'un des livrets appartenant au *Phra Dhammasat Luang*, et ce livret serait probablement des cas de jurisprudence et non pas des codes généraux. D'après Samlith Bouasisavath, le *droit coutumier* a été écrit en Lao ancien et aurait été daté du XVI^e-XVII^e siècle, rédigé en partie sous le règne de Souryavongsa. Le *droit coutumier* semble régir entièrement la société lao ancienne et certains codes constituent une grande partie du fond juridique d'aujourd'hui. Bien que les annotations de Samlith Bouasisavath nous livrent d'importantes informations sur les sociétés lao anciennes, il est regrettable que les historiens et juristes contemporains ne se penchent pas de manière plus complète sur cet ensemble de textes.

4. *Tamnan Oulanghrathat* [ຕຳນານ ອຸລັງຂະຫາດ], ouvrage complexe qui relate uniquement les événements se rapportant aux histoires religieuses. Ce sont souvent des histoires fabuleuses qui réduisent considérablement la crédibilité des textes aux regards des historiens. Il semble appartenir à une tradition sudiste : il ne concerne pratiquement que les événements ayant lieu dans le Sud du pays et contient peu de chose sur le Nord (au-delà de Vientiane). Il renferme des informations sur

³¹ Samlith Bouasisavath, *Kotmai bouram lao*, cf. Bibliographie.

³² Condominas G., Suryadhaï I., Taillard Ch., « La propriété foncière selon les traditions coutumières au Laos », cf. Bibliographie.

³³ Phouvong Phimmasone a annoté un certain nombre d'écrits lao anciens, qui ont fait l'objet de contribution aux ouvrages collectifs. Notamment la littérature bouddhique lao, le *Tipitaka*, les traités de grammaire, de l'astrologie, de métrique, de politique, etc. in : *Présence du Bouddhisme*, cf. Bibliographie.

Les différentes sources anciennes ont contribué à l'élaboration de certaines de nos hypothèses, du moins elles ont participé à la pertinence de l'élaboration de certains de nos questionnements qui tentent de trouver des éléments de réponse dans les travaux de terrain. Par exemple en confrontant certaines données du *Nithan Khun Bourom* et du *Thao Hung Thao Tch'ueng* cela a permis d'élaborer des hypothèses sur la personnalité de Thao Hung, notamment de l'historiser et de le mettre en parallèle avec l'origine de certains *muang*. Les travaux de terrain (interview) ont permis de suggérer que le terme *Mèng* qui désigne Thao Tch'ueng (le personnage central du *Thao Hung Thao Tch'ueng*) ne se réfère pas forcément aux Mòns et aux Khmers, mais éventuellement aux Tai, c'est-à-dire aux *Tai mèng* (*Tai muang*, qui veut dire, ceux qui détenaient les *muang*.)

Présentation et lecture

Nous avons constitué une annexe afin d'apporter des informations supplémentaires et de faciliter la lecture de l'ensemble de notre recherche.

L'annexe 1 contient la bibliographie, les références et les sources. Concernant les références historiques, mes recherches s'appuient sur les travaux des chercheurs contemporains qui avaient pu accéder aux manuscrits historiques anciens. Du moins, si les documents qu'ils consultaient n'étaient pas des originaux, ils ont été recopiés par des scribes et traduits. Pour ma part, les ouvrages originaux anciens rédigés tant en langues étrangères (en Chinois et en Vietnamien) qu'en *Tham lao* n'ont pas été consultés, pour des problèmes de langue et d'accessibilité. Par contre, j'ai pu consulter les extraits des ouvrages en Lao ancien, en Lao moderne et en Thaï. Etant des anciennes publications leur consultation complète est aujourd'hui parfois difficile, voire inaccessible, certaines d'entre elles –auxquelles les auteurs faisaient référence, ont été perdues.

Concernant les auteurs qui ont eu accès aux manuscrits originaux et aux inscriptions, ce sont d'abord les auteurs lao qui ont édité des ouvrages en langue lao. Il y a notamment Sila Viravong, Tiao Khamman Vongkotrattana, Oukham Phomvongsa ; ensuite, ce sont les auteurs étrangers (laophone ou non) qui n'ont pas édité des ouvrages en Lao mais en langues étrangères. Il y a notamment Francis Garnier, Auguste Pavie, Etienne Aymonier, Louis Finot, George Coedès, Charles Archaimbault, Tatsuo Hoshino, Lefèvre Pontalis, et le plus récent, Michel Lorrillard. Ces auteurs ont généralement recours aux traducteurs locaux. Etant donné l'anonymat des traducteurs des anciennes traductions dont nous ne connaissons pas les compétences pour certains textes, nous nous réservons le droit de suggérer quelques critiques, si pour certaines réflexions les auteurs peuvent se contredire suite aux traductions. Par ailleurs, il est à signaler que les mêmes sources manuscrites peuvent posséder plusieurs versions. Les contradictions ou les *erratas* éventuels peuvent exister dans différentes versions dues à ceux qui étaient en charge de recopier les manuscrits. Ces derniers ont parfois modifié le contenu des manuscrits, ce qui peut brouiller les données et les interprétations ultérieures des historiens. Il faut noter que les auteurs français consultent davantage les inscriptions et procèdent à leur traduction en français, après les avoir fait traduire en lao, notamment en ce qui concerne Auguste Pavie, Louis Finot et M. Lorrillard. Ce qui n'est pas le cas des auteurs Lao. Ces derniers donnent plus la priorité aux manuscrits.

Les références bibliographiques sont organisées en trois groupes. Le premier concerne les études des manuscrits anciens tels que le *Nithan Khun Bourom*, ainsi que diverses inscriptions, des ouvrages translittérés, traduits ou annotés à partir des anciens manuscrits originaux. Le deuxième ce sont des ouvrages portant sur le Laos et les pays d'Asie et la région du Mékong (Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Birmanie, Chine), le troisième, des ouvrages généraux. Toutes les références sont classées par nom d'auteur, pour les références d'auteurs anonymes, elles sont classées par leur titre.

L'annexe 2 comporte des enquêtes de terrain de trois types. Les enquêtes de terrain sans interview ni questionnaires consistent à mener un travail d'observation sur un lieu donné afin de réaliser un relevé ou afin d'évaluer par exemple la fréquentation d'un lieu. Les recueils oraux basés sur des interviews à partir des sujets lancés au départ d'une discussion et enfin les enquêtes basées

sur des questionnaires. Pour la citation des références, lorsque nous avons l'autorisation des personnes interviewées, leur nom figure dans la liste, dans le cas contraire, seul le sujet d'interview sera indiqué, et seront mentionnés soit le statut social, le métier et les occupations, soit une simple mention montrant le lien de pertinence entre le sujet et la personne interrogée.

L'annexe 3 comporte l'adoption de certains mots et des noms propres, et le lexique des termes vernaculaires. Compte tenu de leur vulgarisation dans deux territoires de langues communes ou proches, mais dont la prononciation, l'écriture et le sens diffèrent, il est nécessaire d'adopter une écriture pour les termes vernaculaires utilisés dans cette recherche afin d'éviter les contresens. Pour les termes ne trouvant pas de correspondance appropriée en français, nous les gardons en lao dans le texte. En ce cas, ils sont traduits dans le lexique qui fait l'objet de l'annexe 4. Pour les termes d'origine pali et sanskrite, se déclinant différemment en Thaïlande et au Laos, nous adoptons le plus souvent l'étymologie pali à cause de la dominance de cette langue dans le lao contemporain. Par exemple nous adoptons plutôt *Dhamma (Pl)* que *Dharma (Sk)* et utilisons principalement le *Lexique étymologique Lao pali-sanskrit* de Bounthanh Sinavong.⁴⁰

L'annexe 5 comporte les acronymes et les sigles qui sont uniquement en français et en anglais, ou phonétiquement en lao. L'annexe 6 comporte la liste des illustrations : tables et organigrammes (Tab.), photographies, photographies aériennes, plans, cartes et autres documents graphiques (Fig.) Les illustrations sont classées par ordre numérique, placées en fin de chaque partie.

L'annexe 7 est une chronologie de l'histoire politique du Laos avec des dates repères de l'Asie du Sud-Est. Elle commence au moment de la scission du Lane Xang en 1707 et se termine en 2008, le moment où nous arrêtons d'effectuer nos travaux de terrain. Nous pensons que les événements autour de 1707 ont joué un rôle important dans l'aire géographique que nous étudions et ont eu des conséquences sur la configuration de l'espace contemporain.⁴¹

L'annexe 8 comporte des données ethnographiques du Laos, l'annexe 9, l'évolution administrative et politique ainsi que les programmes de la coopération internationale de la RDPL et enfin, l'annexe 10, la table des matières détaillée permettant un meilleur repérage du contenu du texte.

Articulation des thèmes et concepts mobilisés dans le contexte particulier du Laos

Rappelons que nous faisons trois hypothèses principales. Premièrement, les recompositions contemporaines des villes, leurs dynamiques d'intégration ou de résistance, ont été influencées par l'effet négatif de l'altération des fonctions spatiales et symboliques. Deuxièmement, l'altération des potentialités de permanence et d'adaptabilité des éléments fondateurs ainsi que celle des fonctions spatiales et symboliques des villes a ses racines plongées dans les années 1975-1980. Celles-ci constituent alors une période charnière. Troisièmement, les bases fondatrices des habitats anciens étaient porteuses des facteurs de permanence et d'adaptabilité spatiale qui permettaient un développement endogène et une idiosyncrasie spatiale des villes avant 1975.

Ces trois hypothèses mettent en évidence le mécanisme de la transition entre deux périodes : période de permanence où les trames historiques héritées de la fondation étaient intrinsèques au processus de constitution et d'évolution des villes, et période de rupture où celles-ci ont été fragilisées et altérées telles que nous les connaissons aujourd'hui. Comment s'est opéré ce moment de transition ; comment cette transition a-t-elle mis à l'épreuve les facteurs de permanence et d'adaptabilité que possédaient encore indéniablement jusqu'au début des années 1970 les habitats

⁴⁰ Bounthanh Sinavong, *Lexique étymologique lao pali-sanskrit*, éd. SADDA, 2007.

⁴¹ Les chronologies proposées dans : le *Phongsavadan lao* de Sila Viravong ; *l'Histoire des peuples lao* de Sithoui Souvannasi ; *Le Lane Xang avant la colonisation française* de Thongsavat Phraseuth ; *Historical dictionary of Laos* de Martin Stuart-Fox. En ce qui concerne la vérification des dates d'événements des dix dernières années, *Vientiane mai* et *Le Rénovateur* ont été utiles.

anciens au Laos ? Par quel processus ont-ils été fragilisés ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Le concept de fondation des villes que nous utilisons se rapproche des travaux d'analyse des villes européennes de Pierre Lavedan. L'historien de la ville distingue d'un côté « *les villes artificielles, créées en un jour par la volonté d'un homme* » ou ville planifiée et, de l'autre, « *les villes spontanées, nées du hasard et qui grandissent peu à peu* ». ⁴² Pour notre approche des habitats lao, nous combinerons ces deux catégories. Car ces deux catégories entrent en jeu dans la constitution et dans le développement des villes laotiennes, et ne peuvent pas être dissociées comme deux processus indépendants. Dans les deux cas, ce sont les pratiques de l'espace qui sont les facteurs dominants, qui encadrent leur devenir et qui les font, ou non, perdurer.

Il faut aussi expliquer la particularité du concept de ville planifiée dans le contexte des habitats lao anciens. En Europe, les « villes planifiées » sont concrètement représentées par des plans (documents graphiques, maquettes.) et inscrites dans des politiques, accompagnant la grande époque des théories de l'architecture et de la ville, remontant à l'Antiquité mais développées surtout à la Renaissance. ⁴³ A contrario, pour les rares villes laotiennes anciennes, aucun plan témoignant d'une planification ni aucun texte théorique n'a été retrouvé. La forme actuelle de la ville lü de Muang Sing, par exemple, suggère pourtant qu'une logique de planification a présidé à son édification, comme en témoignent la morphologie et l'organisation de la ville elle-même avec son enceinte en terre, ses trames quadrillées, ses îlots et ses parcelles bien délimités mais pas entièrement occupées. Cependant, notre enquête sur place porte à croire que le plan de Muang Sing n'aurait pas été « dessiné » comme on l'aurait volontiers pensé. Nous n'avons trouvé aucun plan sur place, alors que les Siamois auraient retrouvé un plan ancien à la fin du XIX^e siècle, et celui-ci leur aurait servi pour dresser le plan de 1889-1890. Dans d'autres cas, alors que la planification paraît physiquement absente et que la ville semble se développer de manière spontanée, les données historiques suggèrent au contraire qu'il y avait eu une intention de planification du pouvoir royal, mais celle-ci fut dépourvue de représentation graphique. A Vientiane par exemple, il a été implicitement indiqué que « *des populations ont été installées et des constructions ont été commanditées* » ⁴⁴ au moment où Sethathirat édifia la capitale. Dans les deux cas de figure, l'absence de plan conduit à penser que si ces villes ne possédaient pas de représentation et de plans, elles furent probablement le fruit d'un travail de planification. C'est ce que nous essayons de comprendre. Il convient alors de définir ce que pouvait couvrir un travail de planification à l'époque de l'édification de Vientiane. Il fallait entendre par « planification », une succession de projets à bâtir et des ensembles de populations à installer, sur un espace donné ou décrivant un espace, selon les règles de l'art et selon les bonnes augures (croyances) et conduites par une ou des idées communes émanant de la volonté du souverain et des grands du royaume.

Pour saisir le processus de constitution des habitats lao anciens, nous développons une approche autre que celle conçue par la culture urbaine européenne qui, comme nous l'avons souligné, a développé depuis l'Antiquité un savoir relatif à la représentation de la ville, sa conceptualisation et sa théorisation. Ce savoir est devenu un outil de connaissance et un instrument de planification dans le sens où « *la ville rentre dans le champ d'un savoir plus fractionné, celui des techniques et des professions* ». ⁴⁵ En l'absence d'un tel savoir dans la culture laotienne, nous nous sommes orientés vers l'histoire en conduisant une lecture analytique de l'organisation politique et de la structure symbolique des espaces. Nous nous sommes intéressés aux rites et rituels de fondation et aux pratiques de l'espace qui ont laissé des empreintes dans la pratique habitante.

Les périodes de permanence et de rupture sont abordées ici en terme spatial et non temporel. Si le temps intervient dans la mesure où les caractéristiques spatiales se sont constituées dans la durée, ce sont les caractéristiques spatiales qui constituent notre objet de recherche. La « période de

⁴² Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme, Antiquité, Moyen Age*, publié en 1926, H. Laurens.

⁴³ *Théorie de l'architecture de la Renaissance à nos jours*, éd. Taschen, Italie.

⁴⁴ *Phongsavadan Lao. Op. cit.*

⁴⁵ Marcel Roncayolo, *Lecture de la ville*, éd. Parenthèses, Marseille 2002.

permanence” valorise les éléments de fondation et les trames historiques urbaines, lesquels fonctionnant comme modèle, sont des éléments structurants de son édification et de son avenir, notamment lorsque la ville les intègre dans sa dynamique de renouvellement. Les héritages des fondations anciennes marquent de manière durable la construction spatiale. *A contrario*, nous parlons de “période de rupture” lorsque l’espace de la ville et du territoire n’intègre plus les centres anciens comme élément porteur du renouvellement.

Les facteurs d’évolution, de permanence et d’adaptabilité sont multiples ; leur importance varie selon la méthode d’analyse utilisée. Les facteurs d’évolution des villes peuvent être notamment démographiques, économiques ou historiques. Les facteurs de permanence et d’adaptabilité des centres anciens sont régénérés, même au-delà des ruptures, lorsque interviennent des dynamiques de renouvellement urbain. Notamment la réappropriation spatiale par des pratiques habitantes est une des dynamiques urbaines. La réappropriation spatiale montre la capacité de renouvellement et d’adaptabilité des centres anciens aux nouvelles pratiques spatiales. Et lorsque les projets de renouvellement sont réalisés dans la rupture et qu’il n’y a plus de phénomènes d’appropriation dans la pratique spatiale, on est dans une situation de décalage et de rupture avec les éléments fondateurs, la dynamique du renouvellement spatial est alors tarie.

Ces notions de rupture et de permanence spatiale sont repérables à plusieurs moments de l’histoire urbaine tant dans les pays européens (notamment au temps de la révolution industrielle et des transports, au temps de la reconstruction) que dans les pays en développement. Dans ces derniers, c’est notamment au cours des trois dernières décennies – des années 1970 au début des années 1990 – que la plupart des villes du Sud-Est asiatique ont connu une période de croissance importante et se sont développées selon une logique à plus grande échelle. Ces villes ont alors dominé les campagnes tout en maintenant, à l’intérieur même des aires urbaines, les structures héritées des quartiers et villages, exacerbées par la différenciation sociale et les disparités économiques. A Bangkok par exemple, les villages et quartiers anciens, dépassés et “rejetés” par l’extraterritorialité des réseaux et des grands complexes bâtis (centres commerciaux, *malls*, *condominiums*.) se sont décomposés pour se reformer ailleurs, constituant les *kampung* et les nouveaux villages ; et souvent dans des quartiers insalubres ils ont formé des *slums* qui ont perduré et finirent par caractériser un type d’habitat urbain à part entière, comme dans de nombreuses villes asiatiques.

Organisation de la recherche

La recherche est articulée en trois parties. La première donne un aperçu sur la recomposition de l’espace contemporain tout en analysant la place qu’occupent les centres urbains anciens. La deuxième analyse la fondation des habitats lao anciens et les domaines qui participent à leur compréhension. La troisième tente de comprendre rétrospectivement la période de transition des années 1975-1990 qui a été porteuse de rupture.

La première partie

A partir des années 1990, les villes entrent dans une phase de changement radical à laquelle est consacrée la première partie de la recherche. Les liens avec les principes ayant présidé à leur fondation se fragilisent, certains sont même rompus : les structures du bâti et les trames urbaines historiques, les références spatiales et symboliques, révélées au cours de l’histoire des villes et au cours de leur évolution, commencent à s’estomper. Si les travaux de reconfiguration de la voirie de Vientiane entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000 ont mis au jour de nombreux vestiges archéologiques de la ville ancienne, si le récent inventaire du patrimoine architectural et l’étude typologique du bâti⁴⁶ a permis de mieux comprendre l’évolution des trames urbaines, de sa

⁴⁶ Les études typologiques et d’inventaire architectural ont été principalement réalisés à Luang Prabang dans le cadre du classement de Luang Prabang au patrimoine mondial de l’Unesco vers 1994, et à Vientiane, lors de la mise en place de

composition tissulaire et architecturale, ils n'ont cependant pas permis leur protection et leur intégration dans la dynamique de développement urbain d'aujourd'hui. Aussitôt apparus et aussitôt disparus, les vestiges découverts laissent à peine le temps d'entreprendre des fouilles rapides, d'esquisser une compréhension succincte de la structure historique de la ville. Les éléments bâtis, mais aussi l'usage des espaces naturels anciens (défini comme une écologie urbaine) considérés comme mémoires spatiales des villes et de ses pratiques sont démolis chaque jour. La compréhension de la structure historique et humaine de la ville, de son composant écologique, aurait pu devenir un élément décisif dans le devenir de la ville en rétablissant un rapport de complémentarité entre la ville et ses racines historiques. *A contrario*, nous observons un phénomène de rupture forte avec ses principes fondateurs et avec ses modèles d'évolution accompagnés des potentialités qui leur sont liées. Aussi assistons-nous à un véritable mouvement de déstructuration et recomposition de l'espace urbain, de ses fonctions et de ses acteurs.

Vingt années après la période de guerre froide, période durant laquelle certaines villes et certains territoires de la région du Mékong ont connu des retombées économiques de la guerre tout en connaissant une stagnation du développement urbain, et vingt années après la crise pétrolière mondiale de la fin des années 1970, le Laos s'est engagé dans une politique d'ouverture après une décennie de « *dictature populaire et de collectivisme* ». Les villes, progressivement, se remettent en réseau à l'échelle nationale comme régionale. Même en position périphérique, situation de la majorité des villes laotiennes, nombre d'entre elles connaissent une mutation majeure de leur organisation spatiale qui compromet le rôle structurant des centres historiques et des habitats anciens et de leurs pratiques. Cette mutation remet en question la cohérence et la qualité des tissus urbains, des tissus sociaux et de leurs territoires, souvent plus vulnérables lorsque ces derniers étaient auparavant mis à l'écart de l'urbanisation.

Le développement actuel met en présence deux faits contradictoires : d'un côté, le développement, qui induit les démolitions, enlève aux centres anciens leur rôle de structuration interne du tissu urbain, leur espace social et culturel, au nom de la nécessité d'un renouvellement, souvent justifié par le désir de modernité, de fonctionnalité et surtout par l'intérêt pour le foncier. De l'autre, le développement met au jour, suite aux démolitions, des traces matérielles et immatérielles du passé, révélatrices d'usages de l'espace, de fonctions, de modes d'organisation sociale, partie prenante indéniablement de l'identité structurante de ces villes.

Pour faire face aux nouvelles dynamiques spatiales qui s'imposent aujourd'hui – d'un côté, l'intégration régionale et la mise en réseau des métropoles, de l'autre la révélation de structures internes récemment mises au jour – l'organisation spatiale des villes est appelée non plus seulement à évoluer mais à se métamorphoser en absence de modèle. Les villes, leurs territoires et leurs sociétés sont en recomposition, et leur devenir traduit l'ambiguïté des politiques de développement. D'un côté, s'affirme une volonté de donner la priorité à un développement conçu de manière irréconciliable avec la conservation des héritages du passé, considérés comme un frein, et de l'autre le désir d'en conserver les traces. Ces volontés contradictoires sont visibles à travers les décisions prises pour mettre en place certains projets urbains qui mettent en péril les héritages du passé. Elles sont aussi exprimées par la mise en place de nombreux dispositifs, tels les décrets, les institutions affairant et les projets se voulant exemplaires relatifs à la conservation du patrimoine.

Ces contradictions traduisent sans doute, dans la politique de développement de l'État laotien, une timide tentative d'établir un équilibre, entre « *conservations des héritages du passé* » et « *modernisation, fonctionnalisation* », choix de développement très souvent conçus de manière irréconciliable avec la conservation des héritages du passé. Cette tentative d'équilibre aurait pu être une dynamique nouvelle pour la politique de la ville et du territoire ; mais elle manque de

volontarisme pour être porteuse d'un véritable recadrage. Elle n'a pas pu apporter un regard critique sur la qualité de l'aménagement du territoire conduit par les pays de la région, ce qui jette un doute sur leur devenir immédiat et ultérieur. Aujourd'hui, les projets d'aménagement du territoire et les projets de ville, quel que soit le jugement qualitatif et esthétique que nous pouvons porter, fournissent les premiers éléments d'un constat, les premiers indices sur le rôle et les fonctions des centres et des habitats anciens qui demeurent plus que jamais fragilisés.

Depuis la fin des années 1990 et 2000, la ville se déploie, repoussant toujours plus loin ses limites. La première partie de cette recherche tente de comprendre les processus : le rôle des centres anciens dans les recompositions spatiales contemporaines, les ruptures par rapport aux principes fondateurs et l'altération de leurs éléments structurants. Notre objectif est de saisir la place qu'occupe l'espace ancien (fondateur de la ville) dans la ville d'aujourd'hui, aux regards des nouveaux modes de la production et de la gestion urbaine, des politiques d'aménagement du territoire conduites par les pouvoirs publics. Ceci, avec ou sans l'aide des acteurs privés ou des investisseurs étrangers, avec ou sans la mise en réseau des villes à l'échelle régionale.

Nous abordons dans cette première partie le devenir contemporain des villes du Laos, le rôle de leurs centres anciens, les nouveaux enjeux spatiaux dans le devenir des sociétés. C'est pour éclaircir ces questions que nous étudions la pratique habitante parallèlement à la planification urbaine. A plus grande échelle nous proposons d'étudier les interactions et leurs résultantes entre le local et le global, entre le réseau et le territoire, entre la disparité de croissance économique des territoires et leur dislocation, entre effets fédérateurs et effets de résistance. Il s'agit de comprendre l'effet de l'intégration régionale sur l'équilibre des écosystèmes urbains des villes, que cet équilibre soit hérité du passé ou nouvellement produit.

Deuxième partie

Pendant de longues périodes et jusqu'à une époque récente, c'est-à-dire depuis la fondation historique du Lane Xang vers le milieu du XIV^e siècle jusqu'aux années 1970, les habitats et les territoires anciens ont connu des évolutions lentes et constantes malgré des événements historiques forts ayant rythmé la région (guerre avec le Daï Viet, occupation birmane, occupations et guerres siamoises, constructions coloniales, etc.). Ces aires culturelles lao, identifiées autour de la composante ethnolinguistique des populations tai, situées entre la partie occidentale du plateau de Khorat et la chaîne annamitique, entre Chiangmai et Dien Bien Phu, entre Jinghong (Xieng Hung) au nord et Strung Treng au sud, ont été repérées dès le début du second millénaire. Elles se sont différenciées du point de vue politique vers le XIII^e-XIV^e siècle autour d'importants centres de peuplement au Sipsong Phan Na, au Lan Na et au Lane Xang. Le Sipsong Phan Na et le Lan Na, fondés bien avant l'unification du Lane Xang, se sont ensuite, au XIV^e et XVII^e siècles, culturellement rapprochés du Lane Xang, partageant avec lui nombre de traits culturels et politiques. Nous entendons ici par aire culturelle, un ou des territoires partageant des traits de culture commune. Ce concept, défini par la sociologie des années 1960 et 1970, est fondé sur le principe de relativité culturelle, « *moins axée sur l'universel que centrée sur le singulier, tantôt assimilée à la totalité sociale, tantôt associée à une communauté nationale ou à une collectivité régionale, la culture a été soumise [...] à des descriptions ethnologiques* ». De même, l'espace que nous abordons est soumis à des « *descriptions ethnologiques* ».⁴⁷

La composition de cette aire culturelle lao peut être étudiée à partir de thèmes qui ne touchent pas directement la question spatiale et territoriale. Citons sans exhaustivité quelques travaux significatifs. En ethnomusicologie par exemple, on note les travaux de C. Charon-Baix bien qu'ils n'aient pas délimité de manière précise l'aire de diffusion du *Lam lao* (chant incantatoire) et

⁴⁷ *Dictionnaire de la pensée sociologique, culture et civilisation*, sous la direction de Massimo Borlandi, Raymond Boudon, Mohamed Cherkaoui, Bernard Valade, éd. Puf, Paris 2005.

les pratiques du *Molam-Mokhrèn* (incantateur et souffleur de l'orgue à bouche) qui recouvre tout de même un vaste ensemble allant de la vallée Moyenne et du Haut Mékong, au Nord et au Nord-est de la Thaïlande.⁴⁸ Les travaux en sciences politiques, notamment ceux de Daralat Méthanikanonh,⁴⁹ quant à eux, définissent cette aire culturelle à partir des mouvements socio-politiques en pays Issan les rapprochant du mouvement politique au Laos, en réaction vis-à-vis du pouvoir de Bangkok durant la première moitié du XX^e siècle.

Florissants et ouverts ou retranchés et sans dynamique selon les périodes, certaines villes et territoires laotiens conservent aujourd'hui la trace matérielle et immatérielle de leurs structures anciennes. Giovanoni et Lavedan parleraient en Europe de la persistance structurelle et tissulaire.⁵⁰ Certaines autres villes et autres territoires laotiens, au contraire, connaissent des dynamiques de changement pouvant conduire à des ruptures fortes. En effet, trois processus de développement de ville d'aujourd'hui nous intéressent. Mais notons que les différents processus que nous allons citer sont souvent à l'œuvre dans un même lieu, c'est alors leur tendance globale que nous abordons. La première concerne des territoires qui tendent à acquérir une certaine dynamique notamment du point de vue économique, démographique et de production urbaine. Ces territoires sont en voie d'intégration à l'échelle régionale plus rapide que les autres, en suivant ou non le processus d'harmonisation économique transnationale. La deuxième concerne des territoires en marge, des villes mortes, tels, les sites archéologiques ou les villes qui se développent avec difficulté. La troisième concerne les villes qui se cristallisent dans une vision patrimoniale. Elles connaissent un processus de recyclage,⁵¹ engendré par le développement de la fonction touristique monofonctionnelle.

Les dynamiques de rupture intervenant dans l'évolution de ces villes ont provoqué une déstructuration des espaces urbains, voire leur destruction, différenciant fortement leurs destins. Mais malgré tout et jusqu'au début des années 1990, ces villes laotiennes ont conservé leurs identités fondées sur les principes de leur fondation. Les facteurs d'évolution, qu'ils soient endogènes ou exogènes, n'ont pas causé de grands bouleversements ni entravé la matrice qui les a fondées, même si la période 1975-1990 a altéré la dynamique urbaine par le ralentissement des constructions et par un changement de fonction de certains espaces urbains. Les villes, possédant les caractéristiques les plus anciennes, ont continué à évoluer en préservant les bases de leur fondation ancienne (centres historiques ou simples occupations anciennes, trames urbaines, structures géographiques et paysagères, espaces anthropiques) et leurs pratiques et représentations (rituels, croyances et symboles liés à l'espace).

Les pratiques habitantes et la culture liée à la pratique de l'espace (les rituels et les types d'occupations spatiales qui leur sont liés) ont créé une sorte de symbiose entre le mode d'organisation sociale et la structure de l'espace habité elle-même (tissu urbain, espace bâti). Ce fait peut être constaté aussi bien dans les sites monumentaux que dans les lieux de la quotidienneté. Les conceptions et les pratiques de l'espace liées aux principes fondateurs et structurants ont donné aux formes urbaines des villes et des territoires une propension à se transformer selon certaines

⁴⁸ Catherine Charon-Baix. Cf. Bibliographie. *Molam*, ມອລາມ (Mo : guérisseur ; lam : chant) guérisseur par le chant. *Mokhrèn* (Khrèn : orgue à bouche) souffleur d'orgue à bouche, ou guérisseur par le khrèn.

⁴⁹ Dalalat Methanikhanonh, *La politique des deux berges du Mékong*, cf. Bibliographie.

⁵⁰ Lavedan conçoit qu'il existe « la loi de la permanence du plan (dans la forme et dans l'évolution urbaine) », in. *Histoire de l'urbanisme*, Paris 1926. Fortement influencé par Lavedan, Giovanoni prône l'idée que « [...] Dans les villes anciennes, la loi de la persistance du plan se voit en effet très fréquemment, si non toujours confirmé. [...] Ce fait [...] nous permet de nous faire une idée du type des parties de la ville pour lesquelles l'histoire demeure une réalité urbaine. [...] », in. *L'urbanisme face aux villes anciennes*, éd. du Seuil, 1998.

⁵¹ Le recyclage urbain est ici emprunté au concept tiré de l'écologie des systèmes urbains. Le territoire étant totalement intégré dans un système spatial (que ce territoire soit occupé ou vide, bâti ou non) attribué de fonctions, pour préserver l'écosystème et protéger les "territoires intégrés et pourvus de fonctions", qu'ils soient en état de nature ou pas, tous territoires intégrés s'ils doivent acquérir de nouveaux statuts et fonctions passeront nécessairement par un recyclage. Le recyclage permet de renouveler les fonctions dans le contexte de mutations urbaines en cours de réalisation. La protection et la restauration du patrimoine peut en ce sens faire partie du recyclage spatial.

modalités. Cette transformation et cette mutation, combinant persistance spatiale et adaptabilité spatiale, sont de type endogène assurant aux villes et territoires un certain équilibre dans un temps long.

La deuxième partie de cette thèse est fondée sur l'hypothèse d'une évolution endogène et idiosyncratique des villes et des territoires laotiens dans le temps, combinant capacité de permanence et potentiel d'adaptabilité spatiale. Elle s'attachera à analyser les caractéristiques principales (persistance et adaptabilité spatiale) qui font l'équilibre des implantations laotiennes, que l'on peut retrouver dans leur rapport à l'environnement et à l'eau, leur mode d'inscription dans un site, leur ressort symbolique et leurs valeurs esthétiques. Seront étudiées les différentes empreintes (traces) matérielles et immatérielles, tels les rites religieux, les fonctions spatiales, les pratiques sociales et politiques, les pratiques culturelles. Ainsi, l'analyse des modes de gestion du foncier, des actes et des rituels de fondation permettra de caractériser les dimensions historiques et théoriques du modèle fondateur et des évolutions des habitats lao anciens.

Troisième partie

La fragilisation des centres anciens n'est pas due uniquement au développement accéléré, ni seulement aux interactions avec les métropoles par la mise en réseau régional, ils traduisent aussi des évolutions endogènes des sociétés locales.

Dès les années 1975-1980, le redéploiement politique en même temps que le redéploiement des fonctions idéologiques de l'espace et les tentatives de création de villes nouvelles ont joué un rôle majeur dans la reconsidération des habitats anciens. Pourtant, ce fut une période dépourvue de développement urbain important, contrairement aux villes thaïlandaises de la rive occidentale du Mékong. Durant cette période, même si les vestiges historiques n'ont pas été menacés dans leur matérialité, le concept de centres anciens –voire le concept de la ville elle-même– a perdu sa pertinence. Non seulement l'identité historique des villes elle-même a été méconnue, mais la ville en tant qu'entité a aussi été ignorée, voire reniée, leur rôle de matrice structurante et identitaire oublié. Sans centre historique ni référence à des principes fondateurs, les acteurs – collectifs et individuels – ont occupé l'espace en se référant à un projet idéologique éloigné des expériences acquises et du vécu social et esthétique liés aux espaces portés par l'histoire des centres historiques.

La période entre 1975 et 1990 correspond à une transition entre la période où les villes évoluent en s'appuyant sur leurs matrices de fondation et celle où elles connaissent de profondes recompositions. Ce temps de transition est analysé rétrospectivement dans la troisième partie de la recherche. Ces quinze années sont celles de la “société nouvelle sans la ville”, “la ville décomposée”, “la ville absente”. Cette situation est notamment marquée par la ruralisation de la ville et de ses habitants. Cela aboutit à partir des années 2000 à des recompositions non maîtrisées du fait du redéploiement de la fonction idéologique de l'espace. Les centres historiques et les habitats anciens sont recomposés, sous l'effet des bouleversements fonciers et de l'éclatement des structures spatiales. On assiste en effet à l'émergence de nouvelles politiques urbaines et foncières, de nouvelles pratiques résidentielles, commerciales, sociales et religieuses. Cela induit aujourd'hui de nouveaux et nombreux questionnements sur la transformation de la ville. La centralité urbaine (centre, péricentre, périurbanisation), les flux migratoires, les investissements étrangers, le rapport à l'environnement, par exemple, sont les champs d'application de ces questionnements. Nous décelons une fragilité accentuée des occupations anciennes, une plus grande difficulté à soulever la question de protection des centres historiques, ainsi qu'une difficulté à redéfinir l'identité spatiale et sociale de la ville, vue de l'angle d'un développement urbain harmonieux et durable.

Cette troisième partie tente d'analyser de manière rétrospective les années 1970 et 1980, comme période porteuse d'éléments d'altération non seulement des espaces anciens, mais aussi du concept même de ville qui se répercute sur la gestion et la production de l'espace d'aujourd'hui, dont nous venons de soulever les difficultés.

Le plan de la recherche qui ne suit pas un ordre chronologique mais qui place la période intermédiaire de transition en troisième partie, correspond à un raisonnement non linéaire. Nous considérons la première partie qui analyse l'espace contemporain et qui met en évidence des faits entrant en collision ou étant en décalage par rapport à la connaissance spatiale exposée dans la seconde partie de la recherche. Les fondements spatiaux, les modes d'usage et de production, la pérennité et le renouvellement des savoirs et des pratiques inscrits dans l'espace et dans les usages hérités – qui persistent encore de manière fragile et fragmentée dans les espaces et les habitats anciens, semblent aujourd'hui se désolidariser de la réalité. Pour cela, nous interrogeons l'espace hérité en question, en nous plongeant dans l'histoire comme une introduction à la connaissance de l'espace et à la culture spatiale lao et ses fondements, sans laquelle la lecture de l'espace urbain et culturel de la période actuelle menée dans la première partie de notre recherche ne peut être pertinente. En interrogeant les facteurs extérieurs intervenus avec le déploiement spatial et économique dû à la régionalisation, les éléments de réponses ne peuvent justifier le décalage constaté entre les leçons du passé et la réalité spatiale d'aujourd'hui. Ce constat conduit à rechercher en-deçà des facteurs extérieurs. Un regard introspectif porté sur la culture spatiale locale et une critique rétrospective des bouleversements politiques et socioéconomiques internes ont permis de déceler les éléments porteurs de rupture avec les données du passé. Ceci est exprimé dans la troisième partie de la recherche. L'organisation de la recherche poursuit ainsi ce raisonnement et cette argumentation. Elle n'est pas linéaire ni chronologique.

Entrées thématiques privilégiées pour l'étude des trois périodes distinctes

Les éléments relatifs à l'évolution de la ville, son histoire, ses cultures et ses modèles, sont empruntés à plusieurs champs de recherche. Nous indiquons ici les thèmes qui explicitent le fait que cette recherche peut être abordée de manière thématique.

Analyse morphologique et typologique

L'approche typologique adaptée aux villes laotiennes s'appuie sur les travaux d'analyse morphologique. Celle-ci a été développée au croisement de plusieurs disciplines. Explorée par Camillo Sitte vers la fin du XIX^e siècle, l'étude typologique et morphologique s'est développée ensuite avec Lavedan et Giovannoni dans les 1930 et 1940. Nous empruntons surtout leurs théories sur la persistance du plan structurel et tissulaire pour reconstituer notre compréhension des formes des établissements anciens dont l'histoire et les traces formelles archéologiques font défaut. A partir des années 1960 (avec les géographes de l'école allemande et anglaise) la géographie –composition du site et répartition des hommes– a participé à l'analyse morphologique et à la description des formes de villes que nous étudions. Les noms d'architectes, d'historiens et d'urbanistes de l'architecture comme Huet, Bergeron, Pinon, Benevolo, Giedion, et Choay apparaissent majeurs. Ils ont surtout développé la corrélation forte, existant entre bâti et parcellaire, entre sol et architecture. Leurs travaux composent notre référence lorsque nous analysons et évaluons l'importance de la culture des sols et de la politique de gestion foncière dans la restructuration du bâti et dans la transition urbaine et économique. Enfin, les analyses typologiques ont surtout été le fait des architectes et des urbanistes comme notamment Benevolo, Muratori et Aymonino, J. Castex, J. Ch. Depaule et Ph. Panerai et aussi, J. Bastié, et G. Chabot.⁵²

Notre travail d'analyse des villes s'est beaucoup appuyé sur ces travaux théoriques et méthodologiques. Cependant, étant donné que ces travaux ont été davantage développés pour des villes européennes denses et constituées, les méthodologies montrent leurs limites pour les villes sud-est asiatiques dont la morphologie et les modes de composition et de développement sont différents. Nous avons dû également nous référer à l'analyse de la pratique habitante vernaculaire, à l'analyse des symboles –que ce soit à partir de l'anthropologie sociale ou de l'histoire des religions–

⁵² Benevolo, *Histoire de la ville*. Cf. bibliographie.

et aux approches des géographes pour comprendre le rapport de l'habitat et de ses pratiques par rapport au territoire et aux données géographiques. Certaines formes urbaines peuvent renvoyer à des systèmes de valeurs qui échappent aux paramètres habituels de l'analyse morphologique. Nous avons pris ainsi connaissance des études orientalistes, des travaux d'anthropologie et des savoirs vernaculaires des ethnosciences. Par exemple, pour la lecture du plan en damier d'une ville ancienne –Muang Sing, fait inhabituel et exceptionnel au Laos dont l'ensemble morphologique est presque totalement organique, nous nous remettons à la pensée indienne et tantriste, et également aux analyses des villes chinoises.⁵³

Ainsi, pour approfondir nos analyses et adapter les outils à nos lieux d'étude, nous avons dû élaborer notre propre méthodologie. Les études typologiques et morphologiques ont dû être reformulées autrement, voire, réinventées. Les vocabulaires et les composants architecturaux, les gabarits et les matériaux, la hiérarchisation des fonctions et des espaces, le sens et le symbolisme des formes et des lieux, leur considération et leur représentation, qui sont propres aux espaces que nous étudions, nous obligent à déterminer et à élaborer de nouvelles typologies des formes architecturales, paysagères et urbaines.⁵⁴ Notamment en architecture : dans une spécificité d'usage et de production de l'habitat, dans une particularité du symbolique de l'espace habité, de nouvelles typologies ont dû être définies, par exemple lorsque nous dénommons la maison lao *pagnuk* pour désigner un type d'habitation dérivée de la maison lao ancienne. Ou, en ce qui concerne les typologies des implantations urbaines, la spécificité morphologique et politique des établissements lao nous oblige à formuler des définitions de la ville ou de l'établissement lao à partir des définitions historiques vernaculaires du *muang* (système de gouvernance), du *xieng* (ville, cité), du *ban* (village) et du *khoun* (quartier).

La persistance du plan

Evoquée par Giovanoni et théorisée par Lavedan, « la persistance du plan » et des tissus est issue de la réflexion portée aux villes anciennes qui conçoit que « *l'histoire demeure une réalité urbaine* » pour l'une ou les parties de la ville. Giovannoni compare les édifices et les espaces urbains des quartiers anciens aux arbres d'un bois : « *Qu'ils (les arbres) meurent de vieillesse ou sous les coups de la hache, les nouvelles pousses naîtront des mêmes souches, selon la même configuration que leurs ancêtres. Il en va de même des maisons : on les rénove, on les transforme, on les reconstruit, mais leur disposition s'écarte rarement du plan urbain primitif, dont la trame se maintient au cours des développements successifs et nous révèle son style originel, qu'il soit né spontanément ou suivant un plan délibéré* ». Dans notre travail, la « persistance du plan » a été utilisée pour analyser la permanence des bases anciennes des villes lao en particulier celle des armatures anciennes qui ont accompagné l'organisation symbolique des villes. Nous pouvons également renvoyer aux travaux entrepris par les historiens tels que Roncayolo et Lepetit, notamment.

Le Monumental générateur

Notre approche de la production des monuments religieux (tels les stupas) comme bâtis générateurs d'unités urbaines durables (villages, petites villes, unités de peuplement) et de domaines (terres, exploitations, personnes corvéables) provient d'une interprétation que l'on pourrait faire à partir des inscriptions affectées à certains monuments. Ces inscriptions semblent suggérer qu'il pouvait avoir un processus de constitution des corps de métier lors de la construction des

⁵³ Clément P., en collaboration avec Péchenat E., Clément-Charpentier S., *Les capitales chinoises. Leur nodèle et leur site*, Département d'Architecture comparée - IFA – SRA, 1983, cf. Bibliographie.

⁵⁴ Dans le cadre des travaux d'inventaire de l'Atelier du Patrimoine entre 1999 et 2004, j'avais formulé de nouvelles typologies ainsi qu'une méthodologie adaptée au contexte, notamment en effectuant une conception architecturale à l'envers : décomposer les composants architecturaux afin d'identifier et classer leur forme, leur processus de formation, leur évolution. Cf. Les rapports de présentation, les fiches d'inventaire, les analyses de l'architecture, du paysage et des tissus urbains de Vientiane ; Chayphet Sayarath, *Vientiane portrait d'une ville en mutation*, cf. Bibliographie.

monuments, et un processus de circulation et d'échanges de savoir-faire entre les différents monuments commandités par le pouvoir souverain. Des unités urbaines et villageoises auraient également été issues de la production de ces monuments générateurs. Tel est notre hypothèse en étant redevables aux travaux épigraphiques de M. Lorrillard sur le monument du That Luang.⁵⁵ L'analyse du vocabulaire architectural des monuments relevant de notre formation d'architecte nous amène aussi à formuler l'hypothèse de l'existence des ordres architecturaux véhiculés pour la construction des stupas dans une région imprégnée par le bouddhisme du petit véhicule. Comme pour la construction des cathédrales en Europe, l'existence des vocabulaires architecturaux des stupas, communs à toute l'Asie du Sud-Est continentale bouddhiste, aurait donné lieu à la circulation et à la transmission des savoir-faire techniques, des connaissances et des références à des canons esthétiques formalisant des ordres architecturaux communs.

La ruralisation de la ville, le collectivisme de la production

Pour analyser l'évolution et le développement des villes du Laos contemporain, la recherche a aussi pris en compte l'analyse marxiste-léniniste de l'histoire sociale et économique, prégnante dans le discours politique, et des nouvelles théories de la gouvernance politique, c'est-à-dire du fonctionnement des systèmes de pouvoir.

La politique urbaine et le fonctionnement du système de pouvoir

Les décisions prises aujourd'hui dans les questions de la politique urbaine expriment une contradiction entre la stratégie urbaine menée par les instances politiques décisionnelles fondée sur des prérogatives d'intérêts dits nationaux, plus ou moins variables, et les programmes de développement et de gestion urbaine menés par les instances techniques (responsable des opérations) suivant une planification donnée. Ces contradictions renvoient souvent au système de pouvoir qui distingue le pouvoir central et le pouvoir local. Deux sources historiques semblent aujourd'hui expliquer l'ambiguïté du partage de ces compétences. D'un côté, le passé colonial de l'administration française semble jouer encore un rôle significatif dans la manière très nette et bipolaire des compétences, entre le pouvoir local (le pouvoir décentralisé) et le pouvoir central (le pouvoir concentré), sans qu'il y ait une passation graduelle des responsabilités, du central au local. Et de l'autre au contraire, le droit coutumier montre que le passage entre les deux pouvoirs était graduel. Le pouvoir local exprimait les intérêts locaux, lesquels rencontrent aux échelles supérieures les prérogatives et les intérêts nationaux, de telles sortes que ces intérêts, locaux et nationaux, se retrouvaient graduellement réalisés de manière commune et harmonieuse. La distinction entre pouvoir local et pouvoir central qui semble caractériser l'administration laotienne aujourd'hui semble reprendre davantage le modèle de l'organisation de l'administration française que celui du système traditionnel. L'administration coutumière prône plutôt une hiérarchisation de l'échelle du pouvoir, du bas vers le haut et du haut vers le bas, tout en privilégiant une structure locale forte (au sens de la base sociale forte), caractérisant la forme même de la société nationale.

L'équilibre spatial produit de relations entre homme/ culture/ nature

Les utopistes d'avant-garde, notamment Ebennazir Howard, ont développé le concept des cités-jardins, où les villes ont intégré la nature comme garant d'une qualité de vie. Analogiquement la loi coutumière et les traditions vernaculaires, fondées sur la culture du végétal et sur le rythme des saisons, ont ouvert des pistes de lecture de l'équilibre spatial que l'homme a su créer entre lui et la nature. Ces références conduisent à mobiliser aussi la pensée postmoderne de l'écologie urbaine d'aujourd'hui comme un élément nouveau, mais qui apparaît cependant endogène à la culture locale existant et caractérisant les habitats lao.

⁵⁵ Michel Lorrillard, « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO*, 2003-2004. 90-01.

L'idée de villes et d'occupations anciennes ayant perdu leur fonction, leur capacité de renouvellement, en d'autre terme leur continuité

S'il y a une particularité des villes lao par rapport aux processus généraux d'évolution des villes, elle tient au fait qu'elles n'ont pas connu une période d'industrialisation comme la majorité des villes. La théorie de ville industrielle et bourgeoise –selon la conception marxiste– qu'il a fallu “rendre au peuple” n'a pas de pertinence au Laos, autant la ruralisation de ses villes, en particulier celle de la capitale, était tout à fait hétérotopique. Car c'est en Europe que l'utopie des cités-jardins et des cités ouvrières avait un sens. Et c'est à Cuba que la ceinture verte, afin d'instaurer la ville productive et rurale contre la ville bourgeoise oisive et capitaliste, avait une raison historique d'exister.

L'idée du recyclage spatial

L'idée de recyclage spatial peut se présenter sous deux phénomènes. Le premier concerne le territoire patrimonialisé et le second, la fin des territoires à explorer.

De certains points de vue, les villes laotiennes témoignent aujourd'hui d'un double processus. D'abord, on constate que la cristallisation patrimoniale de Luang Prabang induit une muséification de la partie la plus centrale de la ville. S'en suit la relégation en périphérie ou à l'extérieur, des habitants du centre et l'afflux des touristes et des activités de services pour les accueillir. Ensuite, dans le cas contraire, les centres anciens sont souvent considérés comme obsolètes du point de vue des infrastructures : réseaux viaires et assainissement périmés. Ils ne sont plus conçus comme des espaces structurants et deviennent des handicaps pour la modernisation de la ville. En ce cas, le choix du développement urbain sacrifie souvent le centre ancien et son cadre paysager et patrimonial : démolition des bâtiments anciens, changements de gabarit et d'échelle des constructions et des quartiers en montant en hauteur et en démembrant ou remembrant les parcelles, en minéralisant les espaces naturels, établissant alors de nouveaux rapports à l'environnement et aux paysages urbains. Ces deux types d'interventions, communs à d'autres pays, représentent le recyclage spatial intérieur. Ils sont tous deux bien connus au Laos et remettent en cause plus fortement qu'ailleurs, le rôle, voire l'existence, des centres anciens.

La fin des territoires à explorer, induisant comme second phénomène le recyclage spatial, peut être illustrée par quelques faits révélateurs. Le territoire laotien doit être considéré comme entièrement occupé et exploré, dans le sens où chaque territoire a fait l'objet d'attribution de fonction. Même lorsque ces territoires sont inhabités et inexploités, ils font quand même partie intégrante du territoire, politiquement et humainement constitué et approprié. Lorsque les territoires urbains ou ruraux s'étendent et entament les parties “vides”, ils ne font qu'être affectés par des fonctions nouvelles. Ainsi lorsque la ville entame par son développement les étendues de rizières et de forêts qui gravitent autour, elle recycle en fait ces milieux ruraux en réserves urbaines. De même lorsque les territoires ruraux reculent et “défrichent” la forêt, ils ne font que transformer les espaces déjà connus comme lieu d'approvisionnement. En ce sens les espaces à explorer n'existent plus en tant que tels, toute transformation en milieu constitué est un recyclage, quel que soit le degré d'occupation et de transformation humaine préexistant de ce milieu.

Villes successives et ville rompue

La ville rompue serait caractérisée par l'absence de la reconnaissance d'identités locales spatialisées à l'échelle de quartier, l'absence de prise en compte des aménagements hérités marqueurs de l'histoire urbaine, soulignant la continuité comme la rupture. La standardisation des réseaux viaires, en particulier dans les villes secondaires, qui produit le processus d'étalement urbain efface peu à peu l'identification du local. Au contraire, la prise en compte des composants hérités serait le propre des villes successives. Elle permet de préserver une différenciation entre quartiers anciens et quartiers nouveaux.

La réinvention de la ville

La réinvention de la ville serait portée par l'apport de nouvelles fonctions spatiales et des nouveaux cadres administratifs. A Vientiane, il y a un débat sur l'organisation administrative et la gestion urbaine entre une municipalité en projet et l'existence des quatre districts, produits historiques du processus de reproduction urbaine et d'une ancienne échelle de l'administration territoriale, le *muang*. Aujourd'hui, cet échelon est remis en question pour la modernisation de la gouvernance urbaine, ne trouvant plus sa place entre le pouvoir local du *ban* et le pouvoir déconcentré de la préfecture qui est en passe de devenir peut-être un pouvoir décentralisé espéré dans la forme de la municipalité.

La persistance des pratiques spatiales des habitants

Cette notion s'est appuyée sur les travaux en anthropologie de l'espace et sur la pensée symbolique, notamment les travaux de Mircea Eliade sur le symbolisme du Centre. Nous empruntons cette vision symbolique pour explorer le fait que la pratique culturelle du Centre qui est liée à la consécration d'une fondation et d'un établissement perdure dans l'espace et dans la pratique habitante, même si la forme peut parfois évoluer. Ceci permet d'imaginer ce qui peut rester des formes spatiales selon la capacité des pratiques habitantes à décrire des espaces.

La rivalité entre deux processus urbains en cours : sinisation et vietnamisation

L'idée de dualité sino-vietnamienne au sein de la politique laotienne est utilisée ici, non pas en tant qu'outil d'analyse de la géopolitique, mais dans l'optique d'en comprendre le processus spatial. Des faits historiques sont inévitables à comparer avec la politique coloniale, entreprise pour la « *colonisation annamite du Laos* » et également avec l'intégration régionale mise à l'œuvre au travers de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et de la Région du Grand Mékong (RGM). Si les processus ne sont pas les mêmes, dans les deux cas, les faits ne semblent ni nouveaux ni inédits.

La particularité de la ville nouvelle au Laos

Evoquons à titre illustratif la généralité avant d'aborder le contexte particulier de ville nouvelle laotienne. Rappelons que historiquement la conception de ville nouvelle en Europe est dérivée de deux types de concept. Le premier est né de la pensée utopiste de la fin du XIX^e siècle, et le second plus récent de la société de consommation et de la période post moderne. Au Laos, la catégorie de villes nouvelles que le gouvernement voulait créer dans les années 1980 appartient au courant de la pensée utopiste. Mais elle est issue d'une utopie politique et non pas de l'utopie spatiale et sociale avant-gardiste. L'une des principales caractéristiques de ces villes nouvelles est la volonté du pouvoir politique laotien d'affirmer le « *brassage culturel et ethnique du peuple laotien* ». Cette utopie produit un déracinement de l'histoire et de la culture urbaine, les villes nouvelles étant considérées comme dépourvues de racines sociales et d'histoire. Si du point de vue politique cette conception semble entrer en osmose avec l'idéologie mise en place dans les premières années du régime, dans la réalité, elle apparaît totalement infondée. Et paradoxalement, aucune mention formelle et conceptuelle de l'espace n'est faite de ces villes nouvelles, qui sont de fait la reconstruction des villes après leur destruction par la guerre, sur le même site ou sur un nouveau site, comme Muang Xai, Phonsavan ou Saravane. Elles traduisent bien les conceptions idéologiques dépourvues de concept spatial et de connaissances historiques et des réalités urbaines du pouvoir laotien.

Lorsque la population considère un aménagement comme villes nouvelles, elle désigne en réalité l'aménagement des nouveaux quartiers. La référence idéologique renvoie aux besoins bien réels de produire de l'espace supplémentaire pour la ville, bien que ces nouveaux quartiers ne s'articulent que difficilement avec l'existant. Il n'y a pas ou plus de reproductions de la ville proprement dite, car les nouveaux quartiers n'ont ni centre ni identité. C'est souvent dans un second temps, après les cinq premières années ou beaucoup plus qu'apparaissent les lieux dotés de

centralités, à travers les pratiques de l'espace autour d'un monastère ou d'un marché. Les marchés, situés souvent au bord d'axes structurants, semblent être le seul lien qui relie ces nouveaux quartiers à la ville. C'est le cas des nouveaux quartiers de la banlieue de Vientiane (zones Nong Teng et Thongpong) et sur les routes périphériques (Ban Nong Bouathong, Nong Ping, sur la grande route entre Nong Bunk et Dong Dok.)

L'idée d'une nouvelle capitale a effleuré à plusieurs reprises les responsables politiques, mais n'a pas pu prendre forme. Il y a eu le projet de ville nouvelle à Viengkham, à une cinquantaine de kilomètres de Vientiane, mais il a finalement accueilli seulement le complexe administratif du chef-lieu de la province. Il était également question de construire une capitale administrative à Thang-Ngone (à 25 km au bord de la Nam Ngum au nord de Vientiane) qui serait la ville jumelle de la capitale. Mais à l'heure actuelle, les équipements lourds sont programmés ailleurs, plutôt à l'est le long de la route de Paksane. Le rêve des autorités laotiennes s'est révélé irréalisable, à la différence du pouvoir birman qui a réalisé sa nouvelle capitale. Même si sur le plan politique, ils relèvent d'un même mode de pensée, la différence provenant du rapport très contrasté du pouvoir politique, ces projets de capitale nouvelle ont peu de points communs avec leurs homologues de Cambera pour l'Australie, ou de Berlin pour l'Allemagne unifiée.

Le patrimoine comme instrument ou comme objet autonome

La conception du patrimoine et les champs de connaissances qui en sont issus sont redevables à la période après la Révolution française. Il s'agissait à la fois des travaux scientifiques et de la manipulation idéologique. Scientifique, parce qu'il fallait connaître, identifier, classer, inventorier le patrimoine national face aux dégâts matériels de la Révolution. En cela, en tant que discipline et structures précurseurs méthodologiques et en tant qu'idéologie, les Inventaires des Monuments Historiques en France constituent un savoir de référence qui seront « exportés » dans le monde, aussi bien occidental qu'asiatique.

Le patrimoine comme objet instrumental traduit un ethnocentrisme culturel bien plus mobilisé en Asie, dans les pays qui ont connu la colonisation, qu'en Europe. Le patrimoine est alors une arme des peuples colonisés contre la conception qui se veut « civilisatrice » de la colonisation, d'où leur argumentation : « *je possède déjà ma civilisation, mon histoire, ma religion, attestée et matérialisée par la richesse de mon patrimoine... La mission civilisatrice pour justifier la colonisation cache en réalité la domination et le contrôle des richesses et des territoires colonisés* ». ⁵⁶ La culture et le patrimoine sont pour le colonisé une arme pour attaquer à la racine l'idéologie coloniale. Cependant, ce nouveau champ disciplinaire mobilisant l'archéologie et l'anthropologie est né en Europe, a été peu développé chez ceux qui le revendiquent aujourd'hui dans le contexte de la décolonisation. D'où ce paradoxe, lié à la transmission du patrimoine d'être traité le plus souvent comme un objet autonome et non comme instrument idéologique anticolonial. Non totalement dénuée d'arrière-pensée idéologique, l'autonomie du patrimoine comme objet à étudier, se retrouve dans la conception lao où ce dualisme existe, et souvent, le patrimoine instrumental tend à monopoliser les actions de la politique patrimoniale laotienne.

⁵⁶ Phrase qui revient comme un *leit motiv* des nationalistes des pays colonisés. Son objectif est d'attaquer le concept "civilisateur" de la colonisation.

Première Partie

La mutation des centres historiques et des établissements anciens. Décomposition, recomposition, recyclage

E t a p e s e t p r o c e s s u s

A partir des années 1995 et plus intensément après l'année 2000 les territoires des villes dans leur ensemble entament une période de mutation avec des nouvelles données spatiales éclatées, sans modèle, ni référence. Les villes semblent dès lors s'engager dans un processus de recomposition spatiale difficile à maîtriser, dépassant tant les compétences des institutions responsables que les questions posées jusqu'alors dans le cadre de la politique de la ville. Les centres qu'ils soient anciens ou non sont difficiles à identifier. Les territoires urbains sont sans cesse à redélimiter et à redéfinir.

Cela suscite des questions. Effectivement si depuis 1995 et 2000 la ville se déploie et se recompose, recherchant une limite et une définition plus appropriée –et sans doute nouvelle– remettant en question les facteurs de permanence et d'adaptabilité spatiaux que possédaient les centres historiques et les occupations anciennes, n'assistons-nous pas au phénomène d'altération spatiale, fonctionnelle et symbolique de ces centres, voire, de la ville elle-même ? L'altération de ces centres aurait-elle un rapport avec la recomposition des limites ou avec la redéfinition de la ville elle-même ? Et ceci, conjugué au fait que les espaces vierges et inexplorés ne sont plus approchés en tant que tel, mais en tant qu'espace et territoires à recycler, dont la dynamique serait née de l'interactivité avec l'extérieur à travers le système de réseau et de territoire ?

Il apparaît aujourd'hui que la visibilité des territoires se pose surtout en termes d'aires spatiales, et non plus seulement en termes de limites, fondées sur les facteurs économiques et urbains avec un pôle plus ou moins important dans chaque aire. Cette visibilité devient plus marquante alors que la question de limites devient plus floue. En d'autre terme, c'est à travers le système de pôles et de réseaux que les territoires d'aujourd'hui existent ou du moins sont appréhendés, quelle que soit la nature de ces pôles : dominant, émergent, déclinant ou marginalisant. Bien que les facteurs culturels d'une aire héritée de l'histoire et survivant de leurs propres évolutions ne soient pas inexistantes, en combinant avec les facteurs politiques et économiques complexes et globalisants d'aujourd'hui, la mutation spatiale d'une aire s'opère selon la force des pôles dominants ou des réseaux de fonctions économiques sous leurs différents processus, et aboutissant à des formes variées. Cette mutation résume, comme nous allons le voir, le passage de la ville traditionnelle à la ville moderne à l'oeuvre : c'est-à-dire, du passage des limites aux réseaux, aux aires et aux pôles d'attraction. Il est alors essentiel de comprendre comment ces pôles se manifestent-ils, sous quelles formes agissent-ils sur les centres ou sur les implantations anciennes.

Avec le déploiement des aires urbaines régionales, les centres et les implantations anciennes du territoire de l'ancien Laos connaissent des destins parfois très divergents. En comparaison aux autres villes et territoires de la région, certaines d'entre elles vont rester des villes traditionnelles, d'autres des villes en marge, et d'autres encore des territoires émergents en passe de rejoindre les

réseaux des métropoles de l'Asie du Sud-est continentale. Les unes en se soustrayant et les autres en s'accrochant aux réseaux de développement ou aux aires urbaines fédératrices. Dès lors, il est à constater que dans la manière de s'intégrer ou non dans un réseau, la manière d'émerger, ou au contraire, de s'exclure et de se marginaliser, les questions d'internationalisation des fonctionnalités, des échelles et des modèles spatiaux se posent alors à toutes les villes. Bien que ces questionnements, proprement contemporains, se posent aussi ailleurs qu'au Laos, le cas laotien est révélateur d'une histoire urbaine singulière.

L'évolution du territoire lao a connu des formes particulières par rapport aux autres territoires de la région qui se sont développés à travers les réseaux de métropoles ou d'aires urbanisées. Beaucoup de villes industrialisées et urbanisées en Occident et en Asie même ont connu un processus de développement semblable, dont la description peut être schématisée par des étapes successives. D'abord, les villes étaient marquées par le rapport dichotomique entre le rural et l'urbain. Puis elles étaient passées sous l'emprise de l'hégémonie urbaine, réduisant les identités locales des territoires au profit d'une seule identité dominante, celle de l'urbain, et entraînant à cette occasion la disparition du rapport dichotomique urbain/rural de départ pour passer à l'étape suivante de la domination complète de l'urbain. L'opposition ou la dichotomie entre le rural et l'urbain peut être considérée ici comme "l'étape Un" de l'évolution du territoire urbain, l'hégémonie urbaine comme "l'étape Deux", et la domination urbaine comme "l'étape Trois". Ou bien alors, ce rapport dichotomique peut évoluer autrement : du rapport dichotomique l'urbain et le rural peuvent ainsi devenir complémentaires.⁵⁷

Différente du schéma simplifié que nous venons d'esquisser, la constitution du territoire au Laos est peu marquée par ces formes d'évolution qui sont quasi communes à la grande majorité des grands territoires urbains existant dans le monde. Effectivement, alors que l'idée de la dichotomie urbain/rural développée par Karl Marx et d'autres penseurs marxissants,⁵⁸ ainsi que l'idée de la domination urbaine développée par Fernand Braudel⁵⁹ furent un passage difficile pendant un temps pour la culture spatiale européenne héritée du XIX^e siècle industriel, ainsi que de celle des grands territoires urbains en Asie du Sud-est et du Sud-est continental (faits encore d'actualité), la complémentarité –et non le continuum– entre la ville et la campagne devient une expression spatiale inédite des territoires laotiens. Dans le sens où ceux-ci n'ont connu ni le phénomène dichotomique, ni l'hégémonie et ni la domination urbaine. Les territoires laotiens passent en fait à "l'étape Quatre" sans jamais avoir connu "l'étape Un", "l'étape Deux" et "l'étape Trois". Ceci, malgré le fait que l'intégration de certains d'entre eux dans l'hégémonie des aires urbaines et économiques de la région de l'Asie du Sud-est soit à l'œuvre. La forme d'évolution spatiale à l'œuvre au Laos semble ainsi constituer une spécificité. Ceci, parce qu'elle est différente de l'idée du "continuum" entre monde urbain et monde rural qui caractérise beaucoup de villes européennes, analysée par Henri Lefebvre dans les années 1960.⁶⁰ D'après lui, celle-ci donne la perception d'une

⁵⁷ La complémentarité entre l'urbain et le rural peut être ici considérée comme "l'étape Quatre". La complémentarité entre la cité et la campagne n'est pas propre au territoire post moderne : chez les Antiques (les Grecs) il n'y a pas de dichotomie, les deux lieux sont perçus comme complémentaires. Cf. Platon, *La République*.

⁵⁸ Marx considère que la dichotomie urbain/rural est corollaire à l'opposition de classes. Elle trouve une explication dans son analyse de la ville en rapport avec le capital. La ville industrielle est le produit de la bourgeoisie et du capital. Il est le lieu de pathologie sociale, engendrée par le rapport de production du système capitaliste, induisant la naissance de la classe prolétarienne. Bien que cette classe soit un groupe historique nouvel elle n'en est pas moins l'avatar de la classe paysanne venue de la campagne pour nourrir la ville et enrichir la capitale par sa force de travail, en s'aliénant. L'espace de l'urbain et de la campagne ne peut être alors que dichotomique. In., *L'idéologie allemande*, cf. Bibliographie.

⁵⁹ La domination urbaine selon Braudel se traduit non seulement du point de vue politique, administratif et juridique (concentration des décisions et des services) mais surtout par une surconsommation financière et économique, une exploitation démographique des campagnes. « *Avant tout une ville, c'est une domination. Et ce qui compte pour la définir, pour la jauger, c'est sa capacité de commandement, l'espace où elle exerce* ». In. *L'identité de la France. Espace et Histoire*. Cf. Bibliographie.

⁶⁰ Comme la complémentarité urbain-rural, le continuum peut être aussi considéré ici comme "l'étape Quatre". En d'autre terme, ce sont deux étapes qui peuvent être contemporaines, voire, partager le même territoire, même si le continuum et la complémentarité ne produisent pas le même rapport à l'espace. Pour Henri Lefebvre la mutation historique de la société ne peut aller que vers la société urbaine généralisée ; la ville s'impose comme "objet à penser", il défend "le droit de penser la ville" comme "le droit à vivre la ville". In. *Le Droit à la ville*. Cf. Bibliographie.

urbanisation et d'une modernisation générale et complète de la société, touchant à la fois monde urbain et monde rural que connaissent habituellement les villes européennes et certaines grandes villes asiatiques ; alors que la forme d'évolution spatiale au Laos, qui illustre la complémentarité entre ville et campagne, semble faire plutôt transparaître une autre réalité où le " continuum " entre l'urbain et le rural –s'il existe ou s'il peut être ainsi défini– est à aborder en terme d'écosystème spatial.

Si nous pouvons parler de modèle de forme spatiale, le modèle lao marqué par " l'étape Quatre ", à défaut de continuer à structurer l'espace dans le contexte moderne d'aujourd'hui en tant que modèle, en devient un élément de résistance. La complémentarité ville-campagne prise comme un ensemble d'écosystèmes spatial constituerait aujourd'hui à la fois l'outil de développement de la ville durable et l'outil de son analyse. C'est un révélateur qui interroge l'avenir des villes et de leurs empreintes écologiques, et qui pose aussi diverses conditions pour un maintien cohérent de la société humaine de demain. Et c'est précisément dans le champ de cette résistance que s'est souvent révélée la place des établissements anciens.

Pour comprendre comment un modèle de forme spatiale peut-il demeurer un élément structurant ou comment peut-il devenir un élément de résistance, avant de disparaître, au cours des transformations récentes de la ville, nous cherchons à examiner l'évolution et la mutation de la ville et les facteurs qui y ont contribué. Nous analysons comment les phénomènes d'émergence et de recomposition, de recyclage et de disparition des établissements et des espaces anciens ainsi que leur composants majeurs –qui sont les espaces naturels et le milieu rural– constituent-ils l'un des résultants des résistances spatiales ? Comment la recomposition de l'espace d'aujourd'hui est-elle formulée et maîtrisée ?

Dans le premier chapitre, il s'agit de comprendre le contexte et les conditions dans lesquels les changements spatiaux ont pu s'opérer. Il faut rappeler que c'est avec la réforme économique de 1986 –induisant diverses retombées d'ordre politique, économique et institutionnel– que les formes et les espaces urbains ont pu connaître une importante transformation.

Nous abordons, dans le second chapitre, l'évolution et la mutation à l'œuvre de la ville elle-même et les facteurs qui y ont contribué. Nous examinons en fait la question d'émergence, de constitution et de recomposition de la ville et du territoire, faits qui se produisent souvent par recyclage ou altération pure et simple des lieux et des fonctions des établissements et des espaces existants, et très peu par leur requalification durable. Ce qui constitue l'une des formes de résistance de certains espaces avant leur disparition.

Enfin, nous décrivons et analysons dans le troisième chapitre comment la constitution et la recomposition de l'espace à l'œuvre, aujourd'hui, sont-elles formulées et maîtrisées, en particulier eu égard à la question des centres et des établissements anciens ? Autrement dit, quelle intégration, quel sens donne-t-on à la ville aujourd'hui ?

CHAPITRE I.

Le rôle de la réforme de 1986 dans la mutation spatiale

Rappel du contexte

La bifurcation idéologique de la RDP Lao, corollaire à la chute des régimes du bloc socialiste d'Europe, s'est concrétisée par la réforme entamée lors du IV^e Congrès du Parti Populaire Révolutionnaire Lao (PPRL). Le rôle de la réforme économique mise en place en 1986 et ses retombées ont permis l'ouverture d'une ère spatiale nouvelle. La réforme a joué un rôle majeur dans l'accélération de la mutation de l'espace, après près de vingt années d'inertie, entre la prise de pouvoir par le PPRL en 1975 et le moment où la réforme commençait à porter ses fruits à partir du milieu des années 1990. Les changements ont été bien visibles sur le plan économique, alors que sur le plan politique le système demeure caractérisé par un conservatisme, avec un relâchement de contrôle mesuré dans certains domaines, et au contraire, un contrôle encore sévère dans d'autres. Malgré cela, c'est grâce aux retombées de cette réforme qu'un grand changement a pu s'opérer dans son ensemble.

Nous allons privilégier deux domaines d'observation –qui vont faire l'objet de ce chapitre– pour comprendre les retombées et le rôle majeur de la réforme dans la mutation spatiale. D'abord, il s'agit d'examiner les points les plus significatifs de la réforme, comme les enjeux politiques et économiques, porteurs des changements. Il s'agit de voir ensuite ce que les points les plus significatifs de la réforme ont révélé dans le contexte spatial existant et ce qu'ils ont induit comme nouvelles formes ou dispositifs spatiaux, notamment à travers le phénomène de marginalisation et d'émergence des territoires.

I. I. La réforme, un enjeu majeur pour le régime

L'un des composants des enjeux politiques et économiques, ici, a été le choix de la réforme portée par le gouvernement de la RDP Lao, ce facteur dominant ayant présidé à l'évolution spatiale. Le grand chapitre de la réforme économique interne qu'il faut retenir comme majeur dans la mutation spatiale, c'est la régulation foncière. Mais les retombées n'étaient pas seulement dues aux ressorts de la réforme économique interne du pays, mais aussi aux contextes économiques locaux et régionaux.

Les points les plus caractéristiques de la réforme ont été le passage de la production collectiviste – installée peu après, la prise de pouvoir par le PPRL en 1975 (*Cf. 3^e partie.*) – à la production privée, et de l'étatisation foncière à la reconnaissance de la propriété privée. Donc sur le plan interne, le grand pas en avant de la politique de l'État laotien a été d'avoir rendu la terre à la population et d'avoir reconnu la propriété privée et sa jouissance, d'une part, et d'autre part d'accorder à la population la liberté de tenir commerce. Sur le plan externe, le grand mérite a été d'avoir entrouvert le pays au marché extérieur : permettre officiellement l'importation de produits ainsi que les opérations bancaires et monétaires, autoriser certaines activités commerciales jusque-là interdites, accorder plus de libertés aux sociétés mixtes, etc. Un autre mérite, contraint par l'effondrement du bloc socialiste, a été d'avoir tisser de nouveaux liens avec l'Occident et les organisations internationales, ce qui a permis l'émanation des aides internationales. Ainsi, le grand enjeu politique a été “ d'aller jusqu'au bout d'une logique ” : commencer à faire du Laos un Etat de droit, notamment en effaçant peu à peu au pays l'image d'un Etat de fait et de dictature prolétarienne au regard de la communauté internationale. Dans cette logique, après la promulgation de la Constitution en 1991, s'en est suivie progressivement la rédaction de lois et décrets. Les différents dispositifs pris par l'État laotien devaient créer les conditions permettant l'ouverture du

pays. Ainsi, le Laos a pu s'introduire peu à peu dans la dynamique politique et économique locale et régionale et bénéficier peu à peu des retombées de cette ouverture.

I. I. a. Les retombées de la réforme liées à la dynamique économique locale et régionale

Les retombées de la réforme et de la dynamique économique régionale ont commencé à être visibles vers 1994. Bien que dans le contexte interne cette visibilité s'apparentait à un rattrapage des retards et des carences éprouvées durant les années de collectivisme, la réforme interne conjuguée avec le dynamisme régional a déclenché un véritable changement à l'intérieur du pays. Cette période de rattrapage a duré plus d'une décennie avant que les carences et les retards dans certains secteurs et domaines ne soient comblés. Nous dressons ici, de manière non-exhaustive, les principales retombées de l'ouverture avant 1994, exprimées dans la colonne centrale. Les retombées étaient possibles grâce à deux effets conjoints : 1-la réforme (exposés dans la colonne de gauche), 2-les dynamiques régionales (exposées dans la colonne de droite.)

La Réforme : points, secteurs et domaines, du début des années 1980 au début de 1990	Les retombées de la Réforme interne et de la dynamique régionale	Les points explicitant la dynamique régionale
- 1979 : Constat des difficultés économiques et reconnaissance des problèmes liés au système. Le parti admet la nécessité de réajustement et de l'ouverture du régime. - Plan de 3 ans, 6 points de réforme (1) - 2^e Réforme agraire en 1979-1980 (2) - Autorisation du secteur privé et suppression du système de distribution par l'État (3). - 1^{er} Plan quinquennal (1981-1985). On peut citer les 10 points les plus importants. (4) - Autorisation de la circulation des biens, des hommes ainsi que des échanges (5) - Vers 1983, à l'approche de la grande réforme de 1986, premières purges des membres dissidents du gouvernement. - Les cadres formés en Occident sont nommés aux postes de responsabilités (6) - 3^e réforme agraire vers 1985 (7) - Dès 1985, la surveillance des cultes bouddhiques est relâchée - Reconnaissance complète de la propriété privée. - 2^e Plan quinquennal, 1986-1990. - Adoption de la Nouvelle Mécanique Économique. - Autorisation plus importante à la libre entreprise. - 1988 : Mise en place du droit des	- Les mouvements de fuite de la population, commencés dès 1975, s'accroissent entre 1977 et 1979, en particulier en ce qui concerne les ruraux. - De nouveau, les Laotiens commencent à pouvoir cultiver individuellement leur terre, la production collective est peu à peu abandonnée. - La population continue à fuir en masse au courant des années 1980-1981. - Les projets d'aide et de coopération internationale deviennent plus nombreux. - Les petits commerces se montent localement ; meilleure circulation interne des produits de consommation. - La fuite de la population vers la Thaïlande se ralentit, après avoir été intense en 1980-81. - Les produits thaïs, déjà très présents dans le pays, malgré le conflit et l'embargo, s'imposent de plus en plus. - Les jeunes cadres nommés envoient leurs enfants à l'étranger, aidés par leur famille de réfugiés installés en Occident. - Amélioration des ressources humaines dans l'administration publique. - La fuite des paysans vers l'étranger s'arrête presque totalement : la RDPL URSS et en l'Europe de l'Est. - Initiative individuelle plus grande dans l'exploitation agricole. - Retour des rites religieux jusque-là interdits - L'organisation religieuse devient plus autonome, mais doit être en conformité avec l'UBL et la directive de l'État et du parti. - Les Laotiens sont redevenus propriétaires de leurs biens fonciers. - Les efforts pour réaliser les 10 principaux points annoncés. - Les familles et clans politiques entrent dans le monde des affaires avec l'étranger. - Intégration du Laos dans l'économie régionale. - Installation des entreprises de fonds	- L'importation active par le marché noir des produits de consommation, très, contredit l'idée d'autosuffisance, pointant l'absurdité de la collectivisation du secteur agricole. - Intensification des aides internationales aux réfugiés en Thaïlande. - Intensification des relations entre le Laos, le Cambodge et le Vietnam - Rupture idéologique avec la Chine, considérée comme traître par rapport à la révolution marxiste-léniniste. - Les organisations internationales venant en aide aux camps de réfugiés, s'intéressent de plus près au Laos. - La présence des organisations internationales, ONU, OMS, BAD, implique l'assistance au Laos : Japon, Suède, Pays-Bas, Australie. - 1984 : Conflit thaï-lao à Ban Hom Kao (province de Sayaboury). - 1985, début de la perestroïka en URSS - Les aides internationales affluent dans le pays.

contrats, des successions, de la création d'entreprise, des taxes.	d'investissement étrangers ; la présence des étrangers occidentaux devient plus visible.	
- Ouverture du marché laotien aux investisseurs étrangers.	- On évoque le manque d'indépendance du Laos vis-à-vis du Viêtnam.	- 1988, le Viêtnam annonce le retrait de ses troupes de la RDPL.
- Loi sur les investissements étrangers.	- La diaspora commence à revenir au pays en nombre limité.	
- Opération d'assainissement du système monétaire.		
-1988 : fin du conflit de Ban Hom Kao, avec la Thaïlande. (8)	- Détente cordiale entre la Thaïlande et la RDPL. - Échanges économiques et diplomatiques fructueux entre la Thaïlande et la RDPL.	-1 ^{er} visite de la Princesse Sirindhorn de Thaïlande ; visite du ministre thaï des Affaires étrangères au Laos. Visite du Président de la RDPL en Thaïlande. - Des investisseurs thaïs s'installent au Laos.
-1991 : 1 ^{er} Constitution de la RDPL.	- La revitalisation des centres urbains devient visible.	- Les données statistiques sont fournies par les organismes internationaux à partir de 1991.
- Annonce du plan de privatisation de certaines entreprises d'État. (9)		
- L'Assemblée populaire devient, en 1991, l'Assemblée nationale. La RDPL réalise sa 1 ^{re} élection des représentants de l'Assemblée en 1992	- Mise en place de la loi sur les réformes économiques	- 1992 : reprise des relations diplomatiques entre les États-Unis et la RDPL. - La BAD crée la Région du Grand Mékong (RGM ou GMS.)
- Mouvement de contestation des étudiants laotiens de l'Europe de l'Est contre le gouvernement de la RDPL. Ils demandent des aides à la diaspora laotienne et l'asile politique en Occident.	- Le libéralisme et la démocratie touchent les étudiants laotiens des pays de l'Est et l'intelligentsia à l'intérieur du pays. Début des mouvements de contestation interne : - Emprisonnement des dissidents favorables à la démocratie. - Beaucoup d'étudiants laotiens contestataires en Europe de l'Est ne retournent plus au pays	- La perestroïka triomphe en Europe. La chute du mur de Berlin.
- Vers 1992 : 1 ^{er} appel discret du gouvernement de la RDPL à la diaspora, brève tentative de lui rendre les biens fonciers qui lui ont été confisqués. (10)	- De nombreux Laotiens de la diaspora retournent au Laos pour de courtes visites.	

(1). Lors du VII^e Congrès du CCP, quelques points ont été retenus comme les problèmes qui entravent la marche vers le socialisme. En 1979, le 7^e congrès avait effectué une mini réforme, 7 ans avant la grande réforme.

Parmi les directives du parti, il y a le plan de trois ans (1978-1980) avec six principaux points : 1- restructurer le domaine et le système de production de base. 2- favoriser le secteur commercial intérieur et la circulation des produits. 3- développer les secteurs éducatif, culturel, santé, information. 4- améliorer l'économie en liaison avec le système de production et de gestion socialiste. 5- en liaison avec les points précédents, améliorer le niveau de vie de la population tout en développant les travaux collectifs et la propriété collective. 6 - effectuer des recherches afin d'identifier les ressources du pays. Préparer le plan quinquennal 1981-1986.

(2) En ce qui concerne le domaine agricole, signalons que la première réforme fut réalisée en 1978 lors des plans de trois ans, avec le programme de coopérative agricole. Notons que le collectivisme de production, notamment l'élevage à l'échelle familiale, a déjà été mis en place dès 1976 : chaque foyer était obligé de déclarer ce qu'il possédait comme animaux d'élevage, leur consommation privée était soumise à l'autorisation du comité populaire du village.⁶¹

(3) Cf., la résolution N°7. Tickets de rationnement et bons d'achat des magasins d'État commencèrent à être supprimés.

(4) Référence aux 10 points du plan quinquennal.⁶²

(5) Il s'agit, par exemple, de la suppression des documents de laissez-passer affectés aux laotiens pour leur circulation dans le pays. Le laissez-passer avait été instauré dès 1976, il était obligatoire dès le déplacement d'un district à un autre.

(6) Suite à une « ouverture interne » et à la petite réforme du début des années 1980, où quelques membres du gouvernement ont été arrêtés pour corruption et trafic d'influence, des postes ministériels ont été attribués aux jeunes cadres non-révolutionnaires et formés en Occident, notamment en France. Cf., l'annexe : *Liste de la libération des postes et du pouvoir administratif du début des années 1980*. Cette liste n'est pas exhaustive, mais donne un aperçu de l'amélioration éventuelle que le gouvernement a pu réaliser par la suite avec l'attribution de ces postes. Parmi les personnes occupant ces nouveaux postes, rares étaient celles qui étaient issues du parti.

(7) La 1^{re} réforme (agricole et foncière) étant celle effectuée dans les deux premières années du régime. Celle-ci a connu un échec. La 2^e consiste principalement à rendre des terres aux paysans. La 3^e marque l'arrêt complet du collectivisme rural.

(8) Avant la normalisation, les conflits frontaliers avaient repris en novembre 1987. En janvier 1988, les deux pays s'accordent pour régler les problèmes de frontière. Mais le processus va durer plus de 20 ans.

(9) Les militaires n'avaient plus le monopole, en dehors de quelques activités lourdes, notamment l'exploitation des mines et du bois, avec deux grandes sociétés militaires, DAFI et BPKP.

(10) Ce dispositif a dû être remis en question l'année suivante.

⁶¹ Cf. *Page d'histoire de la lutte héroïque du peuple lao*, Comité de propagande et de formation politique du CCP, Imprimerie de la RDPL, 46 pp., Vientiane, 1980.

⁶² *Ibid.*

I. I. b. Le rôle de la régulation foncière dans la mutation et la structuration spatiale

Situé au cœur des préoccupations de la société laotienne, les réformes, qui touchaient et libéraient la question foncière des contraintes politiques, permettaient d'assouplir les rapports très tendus que le pouvoir avait entretenus avec la population depuis 1975. Bien que quelques actions eussent déjà été entamées en ce sens dès 1979-1980, la réforme de 1986 a donné un élan plus grand à la régulation foncière.

La reconnaissance du droit privé des terres a induit la nécessité de régulariser le foncier, lui donnant la possibilité de transaction, et donc de se doter de valeur et de permettre à l'État d'entamer un mécanisme de perception des fonds. La libération foncière a apporté par la même occasion une restructuration du bâti et de l'espace urbain et territorial.

Nous allons voir dans la 2^e partie de notre recherche que la question de la terre et du droit de la propriété privée était dans les traditions anciennes un symbole de liberté et d'autonomie pour les Lao, symbole qui perdure de nos jours. Nous évoquons ci-dessous les quelques principes concernant les types parcellaires et leur pratique traditionnelle, ainsi que leur implication sur le domaine bâti, afin d'identifier quels changements ont eu lieu dans le foncier entre la pratique traditionnelle et aujourd'hui, après la libération foncière.

Mis à part la complexité des acteurs et le développement de la nouvelle programmation (*cf. 2^e partie*) qui ont toujours pris part aux enjeux spatiaux, nous tentons de comprendre à travers la gestion des sols –permise par la reconnaissance du droit privé dans le cadre de la Réforme– comment la régulation foncière et la structuration du bâti qui en sont issues ont-elles achevé un ancien cycle de transformation pour en entamer un nouveau, orientant vers une certaine modernité ? L'espace traditionnel a peu à peu fait place à l'avatar de la ville moderne, plus qu'à la modernité elle-même, ceci, parce que la ville a gardé encore quelques persistances de traces structurelles et tissulaires, aussi bien du point de vue social que spatial, en particulier du côté des pratiques habitantes.

Mais rappelons d'abord brièvement, en remontant jusqu'à la période coloniale, ce qui peut caractériser l'ancien cycle concernant le domaine foncier. L'élaboration du cadastre en tant qu'instrument de gestion foncière et base du développement des tissus urbains était née –rappelons-le– avec l'administration coloniale qui dressa en 1912 le premier plan cadastral de Vientiane.⁶³ Par la suite, deux autres cadastres ont été réalisés, vers 1960 et vers 2000. Ces dates ne sont pas fortuites : la période autour de 1912 correspondait à la première décennie de l'établissement de l'administration coloniale⁶⁴ ; les années 1960 ont été la première décennie de l'indépendance du pays ; et enfin à partir des années 2000, après la crise asiatique de 1997 et près de quinze ans après la réforme, on assiste à une reprise économique qui favorise fortement l'émergence de la spéculation foncière, entraînant un développement urbain intense et généralisé. Un système de contrôle du sol plus adéquat devenait alors une nécessité pour accompagner l'ouverture du pays à l'économie de marché : doter le territoire d'un plan cadastral pour prendre en compte le bouleversement du patrimoine foncier, lié au rétablissement de la propriété privée et à l'émergence du droit de cession, voire, de la spéculation foncière. Il s'agit dans cette réforme foncière de réveiller les pratiques anciennes qui ont été étouffées pendant près d'une vingtaine d'années durant lesquelles le foncier était sous contrôle de l'État et la spéculation seulement officieusement pratiquée. Le cadastre devait de plus dégager des revenus non négligeables pour le ministère des Finances, même si le mécanisme administratif de perception des taxes était et reste difficile à mettre en place et à faire fonctionner, malgré les aides internationales massives à la bonne gouvernance

⁶³ Il semble qu'un autre plan cadastre de Vientiane a été élaboré avant celui de 1912, mais il n'était sans doute pas abouti. Le plan qui a été utilisé pour le prélèvement des taxes et des impôts a été celui achevé en 1912. L'administration coloniale a réalisé durant la même période le cadastre d'un certain nombre de villes, notamment celui de Luang Prabang.

⁶⁴ La Résidence Supérieure a été installée à Vientiane en 1900, des services administratifs seront peu à peu constitués.

dans ce secteur. Ces trois périodes décennales (les années 1912, 1960, 2000) réparties sur un siècle correspondaient à des moments de transformations profondes de la ville et de l'économie, accompagnant les bouleversements spatiaux, sociaux et culturels.

La compréhension de la structuration du bâti peut se faire au travers de l'étude du parcellaire à partir des trois cadastres (1912, 1964 et 2002), croisée avec l'étude des typologies d'architecture, des tissus urbains, et avec les conceptions traditionnelles du droit foncier. Elle permet de voir comment le bâti et le tissu urbain se sont-ils constitués et comment la transformation de ceux-ci s'est-elle opérée à travers le parcellaire. Ce faisant, l'étude a surtout éclairé le bouleversement profond de l'habitat lao et de la ville traditionnelle, de révéler comment la "communauté de villages" qui composait les villes laotiennes (et l'usage de l'espace qui en découlait), leur pratique et leur culture, et qui constituait la base de leur conception, cohabite-t-elle encore aujourd'hui avec la gestion contemporaine du foncier qui devient un acquis quasiment incontestable. En introduisant le cadastre, l'administration coloniale montrait clairement que l'approche du tissu urbain par les trames viaires, à l'échelle de l'îlot et ensuite à l'échelle parcellaire, permettait une nette distinction entre la structure coloniale et la structure locale existante sur laquelle l'administration coloniale superposait son plan. Ainsi, l'intervention à la taille de la parcelle avait des implications sur l'identification de l'îlot, du quartier et de la ville toute entière.

I. I. b. 1. Un rappel historique : types parcellaires, constitution et transformation du bâti et du tissu urbain

Des types parcellaires

Nous avons vu que c'est avec l'administration coloniale que le parcellaire, en tant qu'unité de propriété administrable, prenait forme. Quatre catégories de parcelles font écho à des formes bâties, contribuant à définir une rue, un quartier, parfois même une ville.

Les parcelles agricoles

Il existait trois principaux types de parcelles agricoles dans le milieu urbain, en particulier pour les villes de plaine comme Vientiane, Savannakhet ou Thakhek. Les parcelles occupées par des rizières étaient généralement vastes et en zone basse. Elles enveloppaient la ville, ou parfois formaient des poches enclavées à l'intérieur du périmètre urbain, constituant ainsi une sorte de friches rurales. Dans le cas de Vientiane, la ville enfermait à plusieurs endroits des rizières immergées, à l'intérieur même du petit rempart. Leur disparition date d'à peine dix ans. À Luang Prabang, aujourd'hui la petite péninsule ne possède plus de rizières, mais plutôt des mares. Et dès que nous sortons de la pointe de la péninsule, nous en trouvons tout de suite quelques-unes. Juste avant la transformation récente des rizières urbaines, les activités agricoles étaient souvent déjà abandonnées, elles étaient alors dans une situation intermédiaire : les sols devenaient déjà potentiellement constructibles. De manière générale, qu'elles forment des poches à l'intérieur ou des étendues autour des villes, elles tendent à disparaître au profit d'un étalement urbain. À Vientiane, les parcelles agricoles en bordure du Mékong et dans l'île Done Chanh avaient une forme habituellement allongée, en lanières. L'une des extrémités était en contact direct avec le fleuve afin de satisfaire les activités maraîchères, et l'autre, plus exondée, réservée pour l'aménagement des vergers et parfois pour l'implantation des habitations. Les parcelles agricoles qui longeaient le canal extérieur –voie historiquement navigable et jumelée à l'ancien rempart extérieur de la ville– avaient une forme plus irrégulière, au gré des opportunités offertes par les affaissements de l'ancien rempart, mettant en relation le canal et les terrains adjacents de l'intérieur.

Fig. 2. Planche montrant les principaux types de parcelles

Les parcelles bâties

En ce qui concerne les parcelles bâties, trois grands types ont été repérés : les grandes parcelles et les parcelles moyennes de formes variées et les parcelles étroites et profondes. Les grandes parcelles contiennent des équipements publics ou des espaces communautaires tels les monastères. Elles ont souvent été formées à partir des remembrements de petites parcelles dont la délimitation était

imprécise au moment de l'installation de l'administration coloniale. Certaines d'entre elles ont été constituées sur des occupations anciennes qu'étaient les vastes parcelles d'anciens monastères ou d'anciennes résidences de nobles, voire des palais princiers, tombés en déshérence après la mise à sac de la ville en 1828. Ces parcelles constituent aujourd'hui des éléments de repérage et d'identification des quartiers. Aussi reconnaît-on que les équipements tels que l'ambassade de France, l'hôpital Mahosot, le Marché du matin, les ministères de l'Intérieur, de l'Artisanat et de l'Industrie, le Vat That Foun, etc., qui jalonnent la route de Nong Bone depuis la berge remontant vers That Luang, ont été construits sur des anciens monastères qui longeaient le parcours conduisant vers le site le plus sacré de la ville. Ces vastes parcelles offrent à la cité de grands espaces verts, grâce au faible taux d'emprise au sol du bâti qui dépasse rarement 50% de la surface.

Les parcelles moyennes sont sans doute les plus stables puisqu'elles persistent dans les quartiers les plus ruraux de la petite enceinte de la ville, dont l'identité est la mieux préservée, moins touchée par des démembrements ou des remembrements. Ce sont des parcelles qui sont profondément marquées par le mode d'habitat plus que par la trace des éléments construits eux-mêmes. Dans ce type de parcelle, nous y trouvons le plus souvent des bâtisses isolées : des maisons lao, des maisons *lao pagnuk* [ເຮືອນລາວປະທຸກ] et des villas construites ultérieurement. Le taux d'emprise au sol est relativement faible, entre 45% et 55%, laissant souvent le bâti entouré de jardins plus ou moins vastes. Cependant, récemment le taux d'emprise au sol de ces parcelles augmente sans cesse. Une forte densification à l'intérieur des parcelles tend, de fait, à réduire la superficie des espaces verts, sans qu'il y ait véritablement un resserrement urbain organisé.

Si les deux types de parcelles précédemment évoquées sont antérieurs à l'installation de l'administration coloniale dans leur forme et dans leurs limites réinvesties, les parcelles étroites et profondes qui apparaissaient au début du XX^e siècle sont purement de fabrication coloniale. Elles sont directement issues des besoins de la ville coloniale aussi bien dans leur forme que dans leur usage et leur fonction. Ces parcelles perpendiculaires à la rue sont occupées par une construction qui associe l'habitation aux activités commerciales. Ce sont des compartiments étroits avec des murs de refend mitoyens. Ce type de bâti dénotait un mode de vie nouveau, inconnu jusqu'alors dans les villes lao. Leur fonction prédominante étant le commerce, les occupants vivaient à l'étage et dans la partie de l'arrière-cour se tenait un petit bâtiment de service attenant. Le taux d'emprise au sol était fort élevé, de 85% à 95%, ne ménageant quasiment pas d'espace vert. Les compartiments créaient des fronts de rue continus et apportaient un changement radical au tissu urbain. Ils introduisaient un nouveau mode de vie et d'habitation, bouleversaient le rapport spatial et culturel entre l'habitat et la ville. Plus tard, les compartiments des années 1960 et 1970 seront plus hauts, à R+2, voire à R+3 avec parfois une cour formant une sorte de puits de lumière entre la partie commerciale et la partie de service située en arrière, remplaçant la cour des compartiments coloniaux. Aujourd'hui, les nouveaux compartiments occupent la quasi-totalité des parcelles. La petite cour pavée de la période coloniale ou le puits de lumière des années 1960 disparaissent complètement : on cherche d'abord à gagner et à rentabiliser l'espace sur un minimum de surface.

La transformation et la restructuration des parcelles ou la nouvelle parcellisation elle-même ont une influence indéniable sur le système de la voirie. Rappelons que les voies de circulation dans l'espace lao ancien sont physiquement peu formalisées. Si la délimitation est parfois visible, matérialisée par des clôtures et des palissades, c'est seulement pour empêcher les bêtes de s'attaquer aux cultures potagères, et non pas pour empêcher les hommes de circuler, n'ayant pas pour but le cloisonnement entre propriétés.⁶⁵ En ville autrefois, il y avait effectivement parfois des palanques, des haies, des palissades en bois ou en bambou tressé entre les jardins des habitations et les voies publiques principales. Pour les voies secondaires et les passages en cœur d'îlot, il était aisé de

⁶⁵ Dans le *Rajasat*, un article (de jurisprudence) évoque des litiges entre le propriétaire d'un terrain et le propriétaire d'une bête de somme. Il est stipulé que si une bête s'échappe et s'attaque à la culture d'un autre tiers, il y a préjudice. Et son maître doit payer une somme pour réparer le préjudice.

passer d'un jardin à l'autre : une sorte de consensus et de servitude communautaire était naturellement établie. Lorsque l'administration française a procédé à l'établissement du cadastre, une hiérarchisation des voies a alors été établie. Ainsi, la nouvelle délimitation des parcelles imposait-elle de véritables servitudes et donnait naissance à des voies publiques. Les passages informels et consensuels anciens qui desservaient les parcelles privées et qui reliaient les parcelles intérieures entre elles s'étaient alors transformés en servitude avant de devenir des voies publiques à part entière avec un statut foncier précis, même si des voies n'y ont pas été aménagées sur le coup.

Le processus de transformation, étude des cas

Les études des cas actuelles permettent de comprendre le processus de transformation des parcelles et leurs résultants : comment ont-elles évolué et comment ont-elles participé à la structuration du tissu urbain ? Les changements ou les bouleversements survenus aux parcellaires sont liés aux démembrements, aux remembrements, à la création et à la restructuration des voies, à certaines défaillances des règles d'urbanisme et au changement de fonction du bâti.

Pour les démembrements, il y a trois cas de figure. Lorsqu'il s'agit d'un démembrement classique, une parcelle est scindée en plusieurs sans se soucier si toutes les parcelles étaient, ou pas, accolées à la voie publique.⁶⁶ Dans le cas où certaines étaient enclavées, des petits passages étaient créés pour permettre l'accès à l'intérieur des îlots. Prenons par exemple le cas du quartier Anou à Vientiane. Construites dans les années 1920, les rues sont en damier et coupées à angle droit, il y a ainsi un certain nombre de passages créés postérieurement à la suite des démembrements des parcelles. Dans un exemple plus récent, un bout de parcelle en bordure de la voie peut être scindé et cédé, comme c'est le cas à Dong Palane. Nous voyons alors apparaître des constructions de type compartiment haut de plusieurs étages, mais sans la profondeur habituelle des compartiments, un immeuble de 5 mètres sur 5 mètres. Dans le même dessein, nous observons une ou plusieurs échoppes se construire sur front de rue rejetant la plus grande partie de la parcelle et son jardin en arrière, coupés de la rue. Même si les échoppes ne sont pas cédées au départ, elles sont souvent louées et plus tard peuvent être cédées ou transmises en héritage. Un autre cas de figure est le partage en plusieurs propriétés d'une rangée de compartiments existants : un propriétaire qui possède une rangée de plusieurs compartiments décide d'en vendre quelques-uns ; ou alors l'État⁶⁷ qui en est le propriétaire et qui les avait alloués (souvent à titre gracieux) aux agents de l'État, il y a quelques années, finit par les céder définitivement à la demande des occupants, à titre gracieux ou en contre partie d'une somme symbolique, car souvent le prix de cession ne correspond pas à la réalité du marché.⁶⁸ Dans les deux cas de figure, s'il y a des opportunités financières, les nouveaux acquéreurs finissent par détruire les anciens compartiments pour en construire de nouveau. À Ban Mixay, sur le front de rue du quai Fa-Ngum, les rangées de compartiments qui avaient été "départagées" et données aux fonctionnaires commencent à prendre des allures différentes les uns par rapport aux autres dans les aménagements de leur façade, sans que la notion de copropriété ne soit prise en compte. Dans le pire des cas –ce qui arrive généralement–, les anciens compartiments disparaissent pour faire place aux nouveaux qui recherchent davantage à gagner en surface, comme nous l'avons remarqué précédemment.

Si les démembrements transforment par petites touches, le tissu urbain, les remembrements entraînent des bouleversements plus importants encore. Souvent, ils visent la constitution d'un parc foncier pour construire des bâtiments, des complexes de grande ampleur. Le *Lao Plaza Hotel* fait partie de ces opérations de remembrement, grands complexes qui génèrent des changements

⁶⁶ Ceci, avant la dernière immatriculation foncière. Car une parcelle ne peut être démembrée en cession et immatriculée si elle n'a pas de voie d'accès.

⁶⁷ Ici, l'État n'est pas lui-même promoteur. Ses biens ont été obtenus au moment où il a étatisé les biens fonciers des personnes qui ont quitté le pays entre 1975 et 1982.

⁶⁸ Les allocations par l'attribution de logement aux foyers les plus démunis ou demandeurs (majoritairement agents de l'État) correspondent à l'aide de l'État, récompensant le bas salaire et les années de services rendus.

d'échelle et de gabarit des bâtiments ainsi que l'ambiance et les perspectives des rues. Souvent, ces complexes entraînent et initient d'autres constructions de même ampleur, changeant l'échelle des quartiers.

Les nouvelles constructions et la structuration des infrastructures viaires mettent en relief deux cas de figure significatifs : le nouveau tracé et l'élargissement des voiries. Dans les années 1920, la préemption des sols pour des servitudes a permis de tracer l'emprise du boulevard Khun Bourom à Vientiane. La tranche du boulevard Khun Bourom qui longe le Vat Inpeng, ampute une partie du terrain du *vat* pour le rejeter de l'autre côté. Une fois le boulevard créé, une bande de servitudes est restée disponible de l'autre côté de la voie, ce qui permet à l'administration de vendre cette partie. Les terrains riverains autrefois accolés au rempart du *vat* se retrouvent alors coupés du *vat* par la voie nouvellement tracée, ceci, bien qu'un passage leur ait été octroyé. Ainsi, est-il fréquent de voir que derrière des compartiments ou des immeubles en centre-ville, se cachent des vieilles maisons avec jardin, des parcelles datant de la période avant la restructuration des voies publiques. Le deuxième cas de figure concerne l'élargissement actuel des voies qui réduit la taille des parcelles riveraines. Dans certains cas, leur emprise en bordure de la voie devient plus importante que leur profondeur, cela entraîne bien souvent la construction de compartiments ou immeubles larges mais très peu profonds. Les compartiments sur la rue de l'Hôpital 103 et ceux sur la rue de l'ASEAN (route T2) sont très représentatifs de ces caractéristiques.

Enfin, il y a deux processus très marginaux qui méritent quelques intérêts. L'un concerne le changement de fonction de l'habitat lao, l'autre concerne la mise en évidence de la défaillance des règlements d'urbanisme. Dans le premier cas de figure : lorsqu'une maison lao en bois sur pilotis se retrouve accolée à la rue suite aux conséquences de l'élargissement de la voie, privée de sa hauteur d'origine sous pilotis suite aux conséquences des remblais (afin de rattraper le niveau de la rue qui est plus haut que le sol des maisons riveraines), elle a bien du mal à fonctionner et est difficilement vivable. Alors, quand elle n'est pas détruite par son propriétaire, elle peut faire l'objet de transformation en devenant une échoppe : l'intérieur de l'échoppe garde quelques traces d'une belle maison lao en bois, tandis que son extérieur peut être qualifié de baraquement de fortune. Dans le deuxième cas de figure, lorsque deux séries de compartiments ont été construites côte à côte, par deux opérations différentes et appartenant à deux propriétaires différents, si ces compartiments respectent à peu près les alignements, ils ne possèdent pas de règles de mitoyenneté bien précises. L'un et l'autre vont laisser par exemple 70 centimètres de terrain libre à l'extrémité des compartiments. Des clôtures sont parfois construites. Dans le petit passage qui lie Vat Haï Sok à la rue Hèng Boun, un compartiment de 1,40 mètre de large a été construit dans l'espace interstitiel entre deux compartiments. Bien que ces deux cas restent marginaux, il n'est pas improbable qu'ils deviennent un jour une pratique courante, vu le nombre des maisons lao se trouvant dans la situation décrite, ou, vues les séries de compartiments qui se retrouvent avec des espaces interstitiels non réglementés. Du moins, les règles concernant la mitoyenneté ont été définies bien postérieurement par le POS, en 2000.⁶⁹

I. I. b. 2. La pratique habitante traditionnelle et contemporaine de l'espace, quelle incidence sur le parcellaire ?

L'évolution des parcelles et les pratiques qui leur sont liées sont corollaires au développement urbain et exercent une influence sur le renouvellement du tissu. Mais dans cette évolution irréversible qui obéit à la logique et au principe général du développement urbain, il existe des résistances d'ordre culturel et psychologique qui échappent aux paramètres et aux formes modernes de gestion et d'aménagement. Ces résistances apportent un éclairage sur les usages

Fig. 3. Types de Transformation du parcellaire et du bâti

⁶⁹ Le POS révisé en 2000 permet de construire les compartiments jusqu'à la limite de la parcelle, imposant ainsi la mitoyenneté. Mais cette règle n'a pas toujours été respectée. En l'occurrence, des ouvertures sur les murs de refend continuent à être des litiges de voisinage et de principe de raccordement de la mitoyenneté.

anciens et la pratique spatiale traditionnelle, qui demeurent encore courants par certains aspects, une survivance que l'aménagement moderne de la ville tend à ignorer.

La morphologie, l'emplacement des parcelles et leur aspect symbolique

Aujourd'hui la morphologie des parcelles continue à avoir de l'importance dans l'acquisition d'un terrain à bâtir, du moins pour les Lao de souche.⁷⁰ Certains vont jusqu'à abandonner l'idée et d'acquisition, si le terrain ne présente pas des caractéristiques conformes aux règles édictées par des croyances ancestrales. Ainsi, y a-t-il des formes proscrites, telles les formes triangulaires. D'une manière ou d'une autre, la partie accolée à la voie, c'est-à-dire la façade du terrain, doit être plus étroite que la partie arrière. Le terrain doit ressembler à une poche, une jarre bombée en arrière, de sorte que ce qui rentre puisse demeurer. Il s'agit, bien entendu, de la chance, la prospérité, le bon esprit du foyer qui assurera le bonheur et la richesse à ses occupants. Par ailleurs, la disposition et l'emplacement des parcelles par rapport à la voie sont aussi des critères importants. Un Lao de souche, s'il a le choix, ne va a priori jamais choisir d'habiter dans un terrain se trouvant dans l'axe d'une voie. Il croit qu'une telle position réceptionnera toutes les mauvaises influences y compris les mauvais esprits. Le mode d'habiter, de fonctionner et de positionner des choses, la cohabitation dans l'espace entre les esprits et l'homme est le fruit d'une culture, certes, mais il n'en est pas moins lié à l'état psychologique chez les Lao : un test a été réalisé sur ce sujet moins aux faits des croyances et des coutumes. Il est étonnant de voir que la majorité des personnes interrogées a choisi le terrain qui n'est pas dans l'axe.

Fig. 4. Des parcelles appropriées et non appropriées

Les parcelles et le fleuve

A l'échelle urbaine, le Mékong était un élément fédérateur. Il orientait l'axe de développement de la ville, fédérait et accompagnait un ensemble d'équipements religieux et assurait l'ouverture de la ville, à une époque où la voie de circulation était la plus aisée par le fleuve. À l'échelle du parcellaire, la présence du fleuve était encore plus vitale. L'une des caractéristiques des villages riverains du Mékong était que les parcelles puissent avoir un accès facile au fleuve, même celles qui n'étaient pas directement sur berge. Du fait que les parcelles des habitations n'avaient pas toutes des clôtures, par les petits chemins de passage, on pouvait ainsi d'un jardin à l'autre accéder au bourrelet de la berge, là où étaient aménagés les potagers, là où les habitants allaient chercher l'eau et se baigner ou prendre leur pirogue. Lorsque les parcelles ont été identifiées comme telle et inscrites au cadastre, les clôtures⁷¹ apparaissaient et fermaient bien souvent les anciens passages, remplacés par de vraies voies de dessertes perpendiculaires au fleuve. Aujourd'hui, ces voies ne semblent plus entretenir les liens entre les habitations et le fleuve. Ce sont des voies de dessertes aux habitations. Les liens avec le fleuve sont alors taris. Dans certains cas, la pression de ceux qui pouvaient accéder autrefois au Mékong est assez forte pour que des petits passages informels se recréent de nouveau. Nous comprenons alors que l'accès au fleuve n'est pas uniquement une question fonctionnelle. Il répond à d'autres besoins, et les arguments sont nombreux mais souvent très abstraits : il faut « sentir » la présence du fleuve pour s'orienter et se situer, et il faut surtout aménager des passages pour les bons esprits, sinon, nous risquons d'attirer leur colère.

Les propriétés privées, les compartiments et les rues

⁷⁰ Nous entendons « Lao de souche », ceux qui observent le bouddhisme thévada comme religion parallèlement aux cultes des *phi* ou de l'esprit des ancêtres. Dans beaucoup de cas, ce caractère se retrouve aussi chez les Laotiens qui ne sont pas forcément des Lao-Tai (Lao loum). En ce cas, leurs croyances peuvent être influencées par les autres cultures asiatiques, notamment le Feng Shui, dont certains principes et règles peuvent être confondus à leurs cultes animistes.

⁷¹ Les quartiers de berge dans la partie décentrée à *Ban Khounta-tha* et à *Ban Oumong*. Le document cadastral définitif commence à être délivré à partir de 2004. Auparavant, il y avait des registres de l'ancien régime certifiés par le chef du village et des témoins composés par les voisins. Ces derniers peuvent attester que tels et tels terrains appartiennent bien à telle ou telle personne, que celle-ci a reçu en héritage des parents ou des grands-parents, etc. Et si les témoins sont aussi jeunes que le propriétaire du terrain, ils peuvent toujours dire que leurs parents et arrière-grands-parents leur ont ainsi raconté qu'ils sont voisins depuis des générations. Ces témoignages ne sont pas anodins, ils ont quasiment une valeur juridique, puisque pour établir le dernier cadastre et immatriculer les titres de propriété, l'État s'est appuyé en partie sur ces anciens documents et les ont fait confirmer par ces témoignages.

Aujourd'hui, on peut observer le fait que le statut d'espace public de la rue est parfois remis en question par certaines pratiques des riverains, en particulier de ceux qui habitent dans les compartiments commerciaux. Ils ont tendance à considérer que les places de stationnement et le trottoir se trouvant adjacents à leur boutique leur appartiennent, du moins, ils réagissent en ce sens. Ainsi, dans certaines rues du centre de Vientiane où le sigle "interdit de stationner" ou "sortie marchandises" n'est pas affiché, lorsqu'un automobiliste tente de stationner le propriétaire d'une boutique sort aussitôt de son magasin et demande à l'automobiliste de partir, car il interdit quiconque de stationner devant son magasin. Lorsqu'on lui demande à qui appartiennent le trottoir et la chaussée adjacente qui ne sont pas interdits de stationner, il répond que le trottoir et la chaussée en question, appartiennent au domaine public. Il reconnaît donc que l'emplacement relève bien de l'autorité publique, cependant la vue de son magasin lui appartient, et donc, personne ne peut obstruer la vue de sa boutique. L'argument, peu juridique, n'apparaît pas tout à fait absurde.

L'aliénation de la propriété privée

Les cas de litiges concernant le foncier sont nombreux, absurdes et rarement résolus. Prenons par exemple le cas d'aliénation de la propriété privée. La mise en œuvre de l'aménagement de Nong Douang, à Vientiane, illustre un certain nombre de ces litiges. Avant la construction au début des années 2000 d'un grand réseau d'infrastructures viaires (la route T2 entre autres) la traversant et la coupant en deux, Nong Douang était une vaste mare entourée de zones humides et marécageuses ayant une grande capacité d'autoépuration. Mais le plan cadastre des années 1960 ainsi que les titres de propriété ont montré que cette zone était un ensemble de rizières, et il y avait effectivement deux mares, pas aussi vastes qu'elles ne l'étaient dans les années 1980-1990. La minéralisation de l'ensemble de la ville dans les années 1960 et 1970 avait réduit la qualité et la capacité d'absorption de l'eau de ruissellement de la ville. Celle-ci se déversait donc naturellement dans la zone de rizières et marécageuse de Nong Douang. En une vingtaine d'années, la mare s'était donc étendue et les propriétés avaient été immergées, aliénées de manière naturelle, devenant ainsi l'une des plus belles zones humides de la ville jusqu'à la fin des années 1990. En cultivant les plantes aquatiques ou en faisant de la pêche, les propriétaires pouvaient toujours dire que tel ou tel endroit leur appartenait, mais il n'y avait aucune précision, ni les moyens physiques de vérifier les faits. Cette zone devenait de fait une propriété publique (du moins communautaire) ou tout le monde pouvait venir pêcher et ramasser les plantes aquatiques. Pendant des années, tant que la zone n'avait pas pris de valeur foncière, personne ne s'en souciait. À qui pouvait-on réclamer « *une rizière inondée par le ciel* », disaient les propriétaires.

Lorsque la route T2 a été tracée vers la fin des années 1990, et des remblais déversés le long de la voie, des bâtiments se sont construits, réduisant considérablement la surface de la zone humide. Les propriétaires qui possédaient des terrains bordant la mare de part et d'autre ont vu leur prix grimper. Puisque les terrains le long des deux côtés de la T2 ont été remblayés et vendus à des prix alléchants,⁷² ils ont estimé être en droit de remblayer à leur tour les zones restant qui bordaient la mare. Or, il était théoriquement interdit de remblayer les parties restant de Nong Douang, instaurées alors comme « zone humide protégée ». A partir de là, commençait le litige : d'un côté, les autorités permettaient le remblai et la vente des terres le long de la T2, et de l'autre, les autres abords étaient interdits de tout remblai. Devant l'administration, les propriétaires ont essayé de faire valoir leurs anciens titres fonciers avec photographies aériennes à l'appui, montrant qu'il y avait des rizières avec deux mares de taille modeste. Ce fut efforts inutiles : beaucoup de documents produits par l'administration de l'Ancien Régime ont été détruits, ou n'ont pas été reconnus. Vouloir faire reconnaître un document de l'Ancien Régime, et par-dessus tout, faire reconnaître qu'avant la constitution naturelle de la mare, il y avait des rizières parcellisées, cela dépassait l'entendement de

⁷² Des terrains dans les zones humides qui, autrefois, n'avaient pas de grande valeur foncière et les terrains qui sont au bord de la route T2 coûtaient en 2007 entre 120 et 250 USD le M2.

l'administration.

Nous pouvons dire que les trois cadastres qui ont été élaborés ont donné lieu à une restructuration de la ville et du domaine bâti, ils permettent de comprendre leur évolution. À chaque cadastre correspond une période de développement, voire, une période de renouvellement urbain. À travers la question de la pratique du sol, nous constatons que la gestion et le développement moderne de l'urbain, rencontre des résistances. Ces résistances se sont manifestées dans certaines pratiques de l'espace et dans certains modes d'habiter, qui perdurent en parallèle aux systèmes urbains plus rationnels établis depuis le début du XX^e siècle. Les croyances liées à l'utilisation des terres ancrées dans la culture locale exercent une influence sur les pratiques spatiales et constituent une véritable archéologie des usages de l'espace que l'examen des parcelles, ici, a permis en partie de révéler.

I. II. La marginalisation et l'émergence des territoires d'aujourd'hui

Après avoir examiné la réforme comme étant l'enjeu politique et économique du régime, avec deux points majeurs : les différentes retombées (politiques, économiques et structurelles) et la régulation foncière, il s'agit d'aborder dans ce paragraphe sur le plan spatial ce que les points les plus significatifs de la réforme ont révélé dans le contexte spatial existant et ce qu'ils ont induit comme nouvelles formes ou statuts spatiaux, autrement dit, voir ce qui a accompagné la réforme du point de vue spatial. Deux principaux phénomènes opposés caractérisent le rapport territorial : l'aspect marginal et l'aspect émergent.

Dans l'évolution générale des villes et dans leur mutation, nous pouvons voir à travers plusieurs situations et contextes qu'il y a une mise en évidence de phénomènes à la fois de marginalisation et d'émergence des territoires à l'œuvre, ou des caractères marginaux et émergents aboutis. C'est à la fois sous l'influence des facteurs historiques et territoriaux, politiques et économiques que certaines villes ou certains établissements se marginalisent ou au contraire émergent. Nous tentons de voir quels sont les territoires émergents et quels sont ceux qui sont marginalisés.

Pour comprendre ces deux phénomènes ou ces deux caractères, nous procédons à l'étude de cas au Laos sur l'ensemble du pays. Nous abordons en premier lieu les pôles de développement à l'échelle locale et régionale. Nous analysons en second lieu la création des nouvelles zones régionales d'échanges économiques ou la renaissance des réseaux historiquement anciens. En troisième lieu, nous nous intéressons particulièrement à l'organisation des territoires de concession ou de bail en cours de réalisation. Enfin, nous mettons en relief des cas historiques qui montrent que la marginalisation des territoires peut être due aussi aux facteurs endogènes. C'est-à-dire qu'il y a des territoires qui peuvent se marginaliser non pas à cause des facteurs externes, mais à cause de leurs propres facteurs internes. Ce sont par exemple des territoires historiquement déjà mis à l'écart des aires de développement territorial habituel. Il s'agit par exemple des villes de l'ancienne zone libérée contrôlée par les forces révolutionnaires avant 1975 et de la zone spéciale instituée en 1994 ou encore du cas de Muang Tonh Pheung qui appartenait au Triangle d'or, une ancienne zone de trafics. À travers ces trois cas marginaux, nous verrons qu'il y a déjà une divergence dans leur potentialité à s'inscrire et à s'intégrer ou non dans le réseau de développement régional.

La question de marginalisation ou d'émergence des territoires se pose ici en termes d'intégration, et donc en termes d'existence. C'est donc à travers cette existence un peu conditionnelle, entre "émergent" et "marginalisant", que nous interrogeons les conditions de l'intégration régionale : une intégration régionale pour quelle intégration locale et nationale ? Autrement dit comment l'échelle régionale agit-elle sur l'échelle locale ?

I. II. a. Les pôles d'attraction pour le développement

Dans le développement des territoires, quels que soient leur forme et leur type, le constat du caractère ou du phénomène de marginalisation et d'émergence ne peut se faire sans se référer aux pôles de développement qui fonctionnent comme des points d'attraction autour desquels tournent ou ne tournent pas les établissements. Essayons d'abord de comprendre de quoi sont composés ces pôles de développement, qu'ils soient locaux ou régionaux. Nous aurons pu étudier les typologies des pôles, mais cela n'a pas directement d'implications sur les établissements et centres anciens. C'est plutôt en terme d'échelle entre le local et le régional que les pôles ont des implications sensibles sur l'espace des établissements anciens qui nous intéressent. Les types de pôles ont leur importance dans le sens où certains peuvent exercer, du point de vue programmatique, une forte pression sur les centres anciens, notamment les pôles touristiques, les pôles industriels, ou de manière plus générale, les pôles à forte croissance économique. Pour cette dernière question, nous l'aborderons à travers autre problématique, traitant du « processus de constitution et de recomposition du patrimoine » et « du regain des centres historiques ».

Rappelons que les pôles d'attraction du développement ne peuvent être définis par des limites territoriales précises. Ils sont plutôt déterminés soit par des espaces qui rayonnent soit par des espaces en tête de réseaux fédérateurs. Les territoires concernés dans notre recherche ne possèdent pas directement de pôles ou de réseaux internationaux, de par leur situation « enclavée » au cœur de la péninsule Indochinoise, de terre intérieure sans accès à la mer. Mais leur existence, dans une logique interne, locale et historique, est une réalité qui les structure et qui les fait participer à une logique territoriale régionale importante, que ce soit en tant que pôles eux-mêmes ou en tant que territoires satellites.

I. II. a. 1. Les pôles et les réseaux locaux : infrastructure, déplacement et nouvelles constructions des équipements

Évoquons brièvement ici que les villes laotiennes d'avant 1975 ont connu des partitions territoriales suivant la pression et la logique des partitions politiques de la Guerre froide. Les pôles, à ce moment-là, étaient calés sur ce schéma de partition et demeuraient pendant quelques années des pôles artificiels. Pour ainsi dire, il existait donc deux grands pôles idéologiques qui tendaient à séparer le Laos en deux parties : est et ouest, même si ce schéma n'était pas tout à fait exact dans la mesure où les premières zones contrôlées par le *Néo Lao Hak Sat (NLHS)*, qui étaient Phongsaly et Houaphanh, n'étaient pas situées uniquement dans l'Est du pays, mais surtout dans le Nord, et que certaines parties du Sud étaient également ses acquisitions stratégiques. Nous devons alors notre partition Est-Ouest à l'axe fort que constituait la piste Ho Chi Minh traçant une ligne Nord-Sud de démarcation le long de la frontière Est du Laos. L'axe du Mékong qui lui était parallèle était dans sa majorité le réseau qui structurait les zones d'influence du gouvernement de Vientiane et logeait donc la majorité des pôles de développement. Ceci, même si le *NLHS* tentait de faire dans les années 1960 et 1970 de la zone libérée de véritables pôles de développement, avec la création de sa capitale à Viengxay. La piste Ho Chi Minh aidant, les pôles de la zone libérée étaient idéologiquement, symboliquement et stratégiquement forts durant la période de la guerre du Viêtnam. Mais malgré cela, tous points de vue confondus, ces pôles n'équivalaient jamais ceux de la vallée du Mékong. Après la révolution, les pôles idéologiques dans l'ancienne zone libérée ne devenaient pas davantage des grandes villes. Au contraire, les villes de l'ancien gouvernement de Vientiane continuaient à être des pôles d'attraction du point de vue politique, économique, urbain, culturel et démographique, réduisant ainsi l'importance des zones révolutionnaires.

Fig. 6. Carte de l'avancement de « la zone libérée ».

Nous allons voir un peu plus en détail dans la troisième partie de notre recherche ce qui avait été nécessaire pour la mise en œuvre de la consolidation du nouveau pouvoir à partir de la seconde moitié des années 1970, afin de rééquilibrer et réorganiser l'ensemble du territoire : comprendre et orienter justement la structure, les pôles ou les têtes de réseaux locaux. Ici, notons quelques initiatives que le régime a menées dans les années 1990 pour corriger le déséquilibre qui faisait apparaître l'affaiblissement du rôle de la zone libérée et, au contraire, le regain de la zone de l'Ancien Régime qui persistait même après la révolution, car ce déséquilibre allait à l'encontre des

objectifs du PPRL. Ceux-ci essayaient de consolider les villes de l'ancienne zone libérée, de leur donner une importance historique et idéologique à l'échelle nationale, d'y maintenir sa population, voire, de la repeupler. Mais ces villes ne devenaient que des lieux de mémoires idéologiques qui ne participaient que très peu aux dynamiques générales du développement.⁷³ Au contraire, tout penchait en faveur des anciennes zones du gouvernement de Vientiane qui étaient et demeurent des lieux importants, des villes plus urbanisées et les plus peuplées, des zones les plus développées, attirant toujours davantage les populations de la zone libérée. Leur rôle de pôle demeurerait incontestablement le même depuis l'Ancien Régime, échappant à toute logique idéologique.

Dans la seconde moitié des années 1980, la politique territoriale a préconisé la hiérarchisation des territoires ; non seulement pour rechercher une structure administrative et un système de gouvernance local plus efficace, ou pour mettre en évidence les priorités, mais aussi pour rechercher de nouveaux pôles et de nouveaux équilibres qui restaient jusque-là toujours difficiles à trouver. Plus tard, les réalités politiques, économiques et spatiales, associées à la pression extérieure, ont poussé les autorités à rechercher encore plus le renforcement de l'idée de capitales provinciales et de chefs-lieux de district, l'idée de polarités plus dynamiques et plus génératrices. Peu à peu, les problématiques de classification des villes et de leur priorité faisaient leur chemin. Les villes secondaires et ensuite les villes moyennes ont été officiellement établies dans les années 1990, non seulement en tant qu'outil administratif, mais surtout en tant que démarche de développement territorial donnant des bases et des unités concrètes aux programmes de développement, et permettant la mise en place des projets opérationnels sectoriels les plus urgents (notamment les secteurs de base : communication, santé, éducation, etc.). Derrière la mise en évidence de ces problématiques de classification des priorités à des fins utiles pour le développement, il y avait également la volonté de faire émerger les divers potentiels qui auraient permis la constitution des pôles de développement nouveaux plus que des pôles administratifs eux-mêmes.

La volonté du gouvernement était effectivement de créer aussi des pôles administratifs et de contrôle, surtout des pôles capables de générer le développement du territoire localement ou du moins capables de maintenir le territoire dans une cohésion territoriale administrée. Tels étaient aussi les critères des bailleurs de fonds internationaux lorsqu'ils commençaient à soutenir la mise en place de "l'État de droit" au Laos (à partir 1991), puis lorsqu'ils commençaient à financer le programme d'assistance à la gouvernance, corollairement au programme de développement du pays. Concrètement, cela se matérialisait par l'amélioration des organes administratifs et de la structure de la gouvernance, au niveau central et au niveau déconcentré, et aussi par la création de nouveaux programmes d'équipements publics et d'installation de certains services publics sectoriels dans les provinces. Nous allons voir de plus près ces dernières mesures et tenter de comprendre comment ont-elles été efficaces dans leur manière d'initier l'émergence des pôles de développement locaux, ou au contraire, comment dans certains cas ont-elles été inutiles, voire, gaspillées.

La création de nouveaux programmes d'équipements publics concernait essentiellement les programmes d'amélioration des infrastructures viaires qui étaient prioritaires dès l'investiture du nouveau régime, mais qui n'avaient pas pu atteindre les objectifs escomptés avant la réforme et avant l'assistance internationale massive à partir des années 1990, ceci afin de relier les villes entre elles, de favoriser l'accès aux services divers pour les populations vivant dans les zones les plus reculées. Ensuite, la création de Plans Urbains [ໄຊ້ງົວປະມວນຜົນ] ⁷⁴ faisait également partie de ce programme

⁷³ A Muang Viengxay, les grottes habitées par les chefs révolutionnaires sont préservées aujourd'hui comme patrimoine historique du pays.

⁷⁴ A ne pas confondre avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) français, car les critères et les méthodologies manquent pour pouvoir en faire le rapprochement. En Lao il est simplement désigné [ໄຊ້ງົວປະມວນຜົນ] "plan de développement de la ville".

d'équipement. Pour le peu qu'il s'agissait, les programmes contenaient des facteurs de changement importants.

L'amélioration des réseaux d'infrastructures (vers la fin des années 1990)

Cette amélioration des infrastructures permettait une plus grande possibilité de mise en réseau des villes, petites villes, voire villages, entre eux et par rapport aux villes plus importantes. Par contre, les réfections et les nouvelles constructions des réseaux viaires qui desservaient relativement bien les villes, soulevaient des problèmes d'un autre ordre qui touchaient l'intégrité des structures anciennes des occupations. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions dans un autre paragraphe de notre recherche.

Le déplacement des marchés vers l'extérieur des villes (commencé vers la fin des années 1990).

Le déplacement des marchés qui a été entrepris de manière systématique dans les villes secondaires et moyennes a provoqué la dévitalisation des centres anciens et affaiblit le commerce de proximité ainsi que les ambiances et la vitalité existant des centres, même si cela a donné une meilleure visibilité et attractivité aux pôles, ceci concernant surtout les districts rattachés aux chefs-lieux de province. La population dans les villages extérieurs ou reculés y a accès alors plus facilement pour se procurer des produits dont ils ont besoin via la gare routière, elle aussi, déplacée en périphérie et se trouvant en général pas loin du nouveau marché. Il en est de même pour le centre administratif des provinces, également déplacé en périphérie, et devenu un point d'accès visible et facile pour les villages se trouvant loin des chefs-lieux. Le déplacement des équipements en périphérie a renforcé ainsi l'image des pôles locaux, par contre il a complètement changé le rapport existant entre les villages et le statut du cœur des villes. En fait, il a soulevé une question importante pour les habitants du centre des chefs-lieux de province. Le fait que le centre et le cœur des villes, ou simplement le périmètre intérieur de celles-ci, ne possèdent plus les biens et les services ainsi que les équipements de proximité –situation qu'ils concevaient habituellement comme l'un des composants d'une certaine centralité physique et d'une certaine cidadinité–, a eu pour conséquence que les quartiers anciens des villes ont perdu, d'une certaine manière, leur statut de centre.

La création des universités dans les provinces à partir des années 2000

C'est également l'un des programmes les plus visibles pour donner aux provinces la vision de pôles importants et attrayants, ce qui n'a pas été le cas pour les programmes hospitaliers. L'attractivité des hôpitaux a été et reste la qualité des soins médicaux et les conditions d'hygiène. Ces deux éléments semblent inégaux entre les provinces et la capitale. Dans la capitale, la qualité médicale et d'hygiène des soins reste dominante et non concurrençable par les hôpitaux provinciaux. Par contre, les programmes universitaires sont plus homogènes. Il y a peu de différences par exemple entre l'université du grand pôle (Vientiane) et celle des provinces. Seuls les contextes de vie estudiantine dans la capitale, avec les loisirs, les biens et les services, les activités nocturnes plus actives, changent la donne par rapport aux provinces.

La question du statut des villes

Le statut de “ villes secondaires ” a été préconisé et créé directement à travers le programme de financement de la BAD. Quatre villes ont été et sont toujours concernées : Luang Prabang, Thakhek, Savannakhet et Paksé. Au moment de l'installation de leur statut, le standard des villes secondaires a été défini selon les réalités démographiques et économiques préexistantes. En fait, le statut de capitale provinciale a été ici repris comme critère. Cependant, les autres capitales provinciales qui n'ont pas rempli les critères démographiques, économiques et de pôle préexistant n'ont pas été prises en compte et n'ont pas été inscrites sur la liste, telle que la ville de Viengxay qui a été pourtant la capitale de la zone libérée. Donc, aucune ville issue de données idéologiques n'a intégré cette liste de villes secondaires. Le décret N40/FAMC, du 4 avril 1995, qui a donné un cadre à la création du *Vientiane Urban Development and Management Committee (VUDMC)* –concernant les 100 villages de Vientiane–, et de la structure du *Urban Development and Management*

Fig. 7. Les quatre villes secondaires

Committee for secondary town (UDMCs) –concernant les quatre villes secondaires–, a déterminé en même temps la création du statut de ces quatre villes. Il a été confirmé par l’administration laotienne à travers la création du Comité responsable du Projet de Développement Urbain des Villes Secondaires, décret N0802/ MCTPC en date du 27 mars 1997. Puis le statut des villes moyennes a été préconisé afin de constituer un moyen institutionnel, financier et technique de développement et de gestion des villes d’importance moindre que les capitales provinciales que nous venons de citer.

Ces deux statuts ont fait l’objet de programmes d’aménagement prioritaire utilisant les fonds des prêts de la BAD, mais également les autres fonds d’aides internationales, des Nations Unies entre autres. Pour rentrer dans ces programmes de financement, les conditions ont été fixées par les bailleurs de fonds. Les villes devaient posséder des critères répondant aux conditions fixées, notamment un certain nombre d’habitants, un taux d’équipement, tels les équipements hospitaliers de base, les places disponibles en écoles primaires et secondaires, etc. Afin de répondre aux critères imposés et rentrer dans le programme de bénéficiaires des fonds, les données et les statistiques des villes ont parfois été artificiellement constituées, et donc faussées. Associé à ce fait, au début de la création des villes secondaires et moyennes, au courant des années 1990, les données ont à peine commencé à être collectées. Par conséquent, les données constituées par les institutions nationales étaient difficilement vérifiables. Ainsi, les réponses aux besoins les plus urgents et pour les villes les plus critiques ont souvent été biaisées et mal ciblées, expliquant en partie l’inutilité et l’inadéquation de certaines mesures et de certains projets mis en œuvre, impliquant la difficulté pour certains pôles d’émerger réellement, ou de poursuivre la planification prévue. À Sayaboury, à Luang Namtha, à Phongsaly (Muang Say, Botèn, Muang Sing), il n’est pas inutile de noter que les villes n’ont pas suivi un développement selon les planifications prévues. À Muang Sing par exemple, la construction de la grande route pénétrante n’a pas été d’une grande utilité et aurait pu être différée. Elle a été inutile par rapport au besoin de la ville qui s’est développée lentement. De même, beaucoup d’efforts ont été mis sur le chef-lieu de Phongsaly (construction d’équipements, de routes, etc.), espérant qu’elle devienne la capitale de la province, l’une des plus enclavées du Laos. Mais maintenant, il est question de la déplacer à Boun Neua et d’y construire un aéroport, alors que l’on n’a pas encore fini de réaliser les différentes planifications prévues. À Botèn, le plan de développement prévu a complètement été oublié par le projet de *Botèn golden city*, dont nous allons évoquer le problème dans le prochain paragraphe (*1^e partie. I.II.c.*)

Aujourd’hui, la mise en réseau de certaines données dans le Système d’Information Géographique n’est qu’à son balbutiement.⁷⁵ Un plan stratégique 2010-2020 concernant la technique de recherche de données du Département de la Statistique, au niveau pays, province, district et village, accompagné d’un projet de loi, a été planifié à partir de 2009. Il devrait améliorer progressivement la statistique du pays et constituer un outil pour le développement, en particulier dans le secteur urbain.

I. II. a. 2. Les pôles et les réseaux régionaux : une place régionale, question de monopole et de concurrence

Évoquer les pôles régionaux et la place des villes laotiennes dans ces pôles, c’est évoquer une problématique inhérente à la place et au rôle du Laos dans la région. Nous pouvons d’emblée dire qu’aucune ville laotienne n’est à la tête de réseaux et de pôles, tout au plus, constater que ces plus grandes villes sont en phase de s’intégrer dans les réseaux régionaux à travers des mesures politiques et des stratégies d’échanges et de coopérations économiques et culturelles.

Avoir une place régionale

⁷⁵ En 2009 on se penche sur la nécessité d’un système de statistique plus juste et plus fiable. Un débat sur la question a été organisé afin d’améliorer le système. « *Les demandes de statistiques nationales fiables [...] elles émanaient des pays de la région et du monde [...]. L’amélioration et le développement des systèmes statistiques font partie des priorités du gouvernement, pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement [...].* ». In : « *Débat sur les statistiques* », *Le Rénovateur*, 21 septembre 2009.

Vientiane, par son statut de capitale de l'un des pays membres de l'*ASEAN* et de l'un des pays de la Région du Grand Mékong (*GSM*), est de ce fait incontournable. C'est l'un des pôles que les pays de la région ne peuvent négliger, au moins du point de vue politique. Par ailleurs, le pays est le plus continental et le plus central. La tenue de rencontres internationales (notamment Sommet des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'*ASEAN* en 2004, Sommet de la Francophonie en 2007, etc.) et l'organisation des 25^e Jeux de l'Asie du Sud-Est (en 2009) démontrent la volonté politique de placer la capitale laotienne au rang des autres capitales régionales.

Luang Prabang, l'ancienne ville royale, et aujourd'hui ville culturelle, fait partie du réseau des sites du Patrimoine mondial, devenant ainsi l'une des escales touristiques et culturelles⁷⁶ parmi Hanoi, Siem Reap, Chiang Mai et Pagan, que certaines soient ou non classées par l'Unesco.⁷⁷ Nous verrons un peu plus loin les implications de ces pôles patrimoniaux, lorsque nous évoquerons " le regain des centres historiques " (*1^e Partie. III. II*). Ici, signalons seulement que ce type de pôle renferme l'une des caractéristiques émergentes, mais ne recouvre pas pleinement ce qui caractérise les pôles d'attractions économiques ayant des implications fédératrices sur les villes et petites villes de la région.

La question de monopole et de concurrence

La question de pôles régionaux fait apparaître un autre fait spécifique aux villes du Laos. Bien qu'il ne soit pas nouveau, ce fait met l'accent sur le phénomène de concurrence et de monopole entre les villes, mettant à mal le concept idéaliste de réseaux fédérateurs d'intégrations. Il s'agit notamment du rapport entre les villes laotiennes et les villes thaïes proches des limites frontalières. Cette problématique est illustrée par le déséquilibre entre les villes appartenant respectivement à deux communautés nationales différentes, mais ayant respectivement chacune des rayonnements d'influence, qui se rapprochent, qui se touchent ou qui se chevauchent. Ce fait n'a pas été assez pris en compte dans la politique d'intégration régionale. Or, il constitue un élément qui peut freiner la réalisation de cette intégration. La question d'intégration est effectivement contrariée par un grand déséquilibre lorsque deux villes de deux pays se côtoient. Prenons comme cas de figure les villes d'Udon Thani et de Vientiane, de Mukdahane et de Savannakhet, de Nakhone Phanom et Thakhek, Chiang Saen et Tonh Pheung. L'intégration pose la question du comment les villes laotiennes raisonnées en tant que pôles peuvent-elles exister faces aux villes thaïes. Pourtant historiquement ces villes étaient la plupart du temps des villes jumelles ou alors constituaient autrefois un même pôle identitaire.

Le déséquilibre est d'abord exprimé dans le champ économique, dans le secteur des biens et des services, des biens de consommation et dans les activités culturelles. À l'exception de Vientiane qui jouit de son statut de capitale, elle domine et éclipse Udon Thani pour sa vie culturelle et politique –son rayonnement international, pour la masse budgétaire qu'elle gère, ainsi que pour l'immensité des territoires qui lui sont dépendants. Cependant, en ce qui concerne les biens de consommation et des services, il est à constater qu'Udon Thani dont la vie culturelle et citadine est incomparable à Vientiane est pourtant un pôle qui attire des consommateurs laotiens quotidiennement. Les retombées économiques issues de ces consommations directes sont loin d'être négligées et négligeables par les offres thaïlandaises. Nous ne parlons pas ici de l'importation des produits de Thaïlande, qui est un autre sujet, mais nous parlons des passages quotidiens des

Fig. 8. Quelques images des villes frontalières

⁷⁶ De simple lieu d'escale, Luang Prabang est devenu en deux-trois ans une destination touristique prisée de la région. Avec la crise économique au courant de l'année 2008-2009, nous constatons une baisse significative du nombre des touristes : les commerçants et artisans se plaignent de la baisse de leur chiffre d'affaire. La création de la biennale de la photographie en 2008 à Luang Prabang fait partie du programme de mise en valeur de l'image de la capitale culturelle et artistique.

⁷⁷ Pagan n'est pas classé au patrimoine mondial, mais son statut et ses biens culturels et archéologiques dépassent par bien des aspects ceux qui sont classés. Sa capacité d'attirer les touristes est importante malgré l'appel international pour boycotter le régime de la junte militaire.

Laotiens de la province de Vientiane vers Udon Thani pour accéder aux diverses consommations directes. Udon Thani est devenue quasiment une zone de distribution et de services annexes de Vientiane : les supermarchés, les hôpitaux, les importations de produits spécifiques pour les commandes privées passent principalement aussi par cette ville. Il y a une heure de trajet en voiture entre les deux villes par le pont de l'Amitié.

Cette forme de consommation met en évidence d'un côté un phénomène comportemental et de l'autre un "vice" économique très significatif. Elle semble exprimer une certaine liberté récompensant les deux décennies de restriction par le système collectif qu'avait connu la RDP Lao. Elle est aussi liée à l'émergence d'une nouvelle classe sociale qui, non seulement, possède maintenant un pouvoir d'achat plus grand, mais recherche aussi de nouvelles formes de consommation que les offres de Vientiane ne peuvent pour le moment satisfaire. Le commerce et les taxes de consommation de Vientiane sont ainsi "usurpés" librement et légalement par le marché d'Udon Thani.⁷⁸ Vientiane perd ainsi une grande partie de ses revenus potentiels.

Depuis 2006, et plus intensément depuis 2009, les investissements locaux et étrangers deviennent plus importants dans les grandes villes laotiennes et en particulier à Vientiane. Ils permettent d'agrandir le marché, d'augmenter les offres qui deviennent plus nombreuses, plus diversifiées et de meilleure qualité. Ce sont des signes prometteurs. Malgré cela, il faut constater dans leur ensemble que les villes laotiennes ne réussissent pas pour le moment à garder les consommateurs sur leur territoire.

Le monopole du marché thaïlandais et le phénomène comportemental des consommateurs laotiens ne sont pas choses sans antécédent et ne sont pas liés uniquement aux effets marketing et aux aspects alléchants des produits qu'offre le marché thaïlandais. Ils résultent en fait d'un choix de système politique et économique historique récent que les deux pays ont traversé chacun de leur côté. La Thaïlande est un pays de consommation et d'économie libre, d'un capitalisme outrancier dont le système n'a jamais été remis en question ou interrompu par d'autre système depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, malgré l'intervention des différentes périodes de crises politiques internes. Et, depuis la fin des années 1960 et le début des années 1970, la peur du "péril rouge" a poussé le gouvernement thaï à intégrer autrement la zone du pays Issan dans la communauté nationale, en particulier du point de vue économique. Autrefois exploité mais mis à l'écart des retombées positives de la croissance,⁷⁹ le pays Issan a bénéficié petit à petit des mêmes droits que les autres régions de la Thaïlande, ce qui explique une amélioration du niveau de vie de sa population et l'installation des investisseurs, non seulement locaux mais aussi étrangers. Les grandes entreprises étrangères et internationales ouvraient leurs usines ou fabriques succursales dans les grandes villes d'Issan, favorisées par des facilités administratives et la circulation des capitaux et des investissements, par une main d'œuvre bon marché, nombreuse et active, etc. Ainsi les villes comme Ubon Rajathani, Udon Thani et Nakhone Phanom connaissaient-elles un développement croissant, alors que le Laos traversait une période difficile où les activités économiques étaient contrôlées, planifiées, la production collectivisée et étatisée.

En seconde étape lorsque le Laos commençait à s'ouvrir à l'économie de marché, il devenait forcément un marché à conquérir. Non seulement en terme d'échange import-export

⁷⁸ En Thaïlande la détaxe de 7%, est seulement appliquée dans les aéroports internationaux. Les produits importés au Laos transitant par le pont de l'Amitié ne peuvent être détaxés.

⁷⁹ Jusqu'à la fin des années 1960, la Thaïlande exploitait le pays Issan mais ne le développait que superficiellement. Le niveau de vie de la population était resté bas, ses forêts dévastées par les entreprises de Bangkok et ses sols appauvris. Sa main d'œuvre, bon marché, constituait la quasi-totalité des besoins de la capitale. Dans les années 1930, les députés d'Issan soulignaient le délaissement de leurs provinces : « *En général, mes collègues d'autres provinces ne connaissent pas Changvat Leuy. Parce que cette province est située dans la montagne, infestée de paludisme [...] dangereuse et difficile d'accès. C'est la Sibérie du Siam. Les fonctionnaires étrangers qui sont envoyés là-bas pensent qu'ils ont été exilés. C'est aussi pour cette raison que Leuy n'a pas été développé. Privé de lumière, personne ne connaît vraiment l'intérieur de cette région. La population ne connaît pas de médecin [...] Le seul qui existe la province n'ausculte que pour les fonctionnaires du chef-lieu de la province [...]* », discours d'un député de Leuy. In. *La politique des deux rives du Mékong*. Op. cit.

(surtout import) entre les deux pays, mais surtout en terme de marché direct de par la proximité physique des territoires, des similitudes culturelles des populations. Il est donc clair pour les gouvernements thaïs qui se succèdent que l'extension des villes thaïlandaises et de leurs activités, en devenant des pôles de consommation importants, n'a pas seulement pour objectif de fédérer les autres petites villes thaïlandaises, mais, également et surtout, de devenir des pôles pour les villes laotiennes qui se trouvent de l'autre côté de la frontière. Cette démarche ne rencontre apparemment pas de grandes résistances. La croissance des villes laotiennes est lente même après la réforme de 1986. Il fallait pour le Laos rattraper vingt années de retard dans son engagement dans le marché libre et dans la réforme administrative générale, et il fallait qu'il consente à lâcher prise sur le contrôle de certains secteurs d'activités économiques : de les léguer aux secteurs privés et de susciter des investissements privés plus importants. Chose qui n'a pas été faite dans les premières années de l'ouverture et qui a été mise en œuvre par la suite de manière timide dans un nombre important de secteurs.

Mise à part le cas de Vientiane dont nous venons d'évoquer la spécificité, les autres villes de province qui sont confrontées aux mêmes problèmes semblent devoir surmonter plus d'obstacles pour exister.

Vientiane, par rapport à Udon Thani

Par rapport à Udon Thani, Vientiane a donc un défi de taille du point de vue des offres du marché de consommation des biens et des services. Cependant, la croissance actuelle de la ville est plus que jamais prometteuse. La venue en force des produits de Chine, du Viêtnam, de Taïwan et de Hongkong, ainsi que celle des investisseurs dans le secteur des services (restauration, grands magasins de distribution, produits industriels et produits semi-industriels, etc.) commencent seulement depuis le milieu des années 2000 à rencontrer des succès auprès des consommateurs locaux. Mais cela a des revers sur le plan économique : certaines catégories de produits importés mettent à mal la production et la distribution des produits locaux. Les produits laotiens, bien que certains soient de meilleure de qualité –notamment les tissus en soie et en coton – restent chers par leur coût de production. Quoi qu'il en soit, en ce domaine, Vientiane devrait dans peu de temps concurrencer Udon Thani, voire la dépasser.

Du point de vue culturel Vientiane produit déjà l'effet inverse : la population de la rive droite du Mékong est de plus en plus nombreuse chaque jour à visiter la capitale laotienne. Ces visites sont plus touristiques que consommatrices, la découverte de produits artisanaux de grande qualité (le tissage en particulier), la vision de la vie citadine et sociale, celle de certains sites religieux, vivants au quotidien, fait petit à petit leur chemin dans les mentalités des visiteurs thaïs. Associé à la mémoire de ce que nous savons de la vieille capitale en tant que pôle historique qui était aussi celui de la plupart des populations d'Issan, Vientiane retrouve déjà avec aisance sa notoriété. Pour beaucoup des habitants de la région d'Issan, Vientiane n'est plus un mythe inaccessible de leurs grands-parents, mais un lieu qu'ils peuvent visiter en une journée et à moindre coût, etc.

Savannakhet et Mukdahane

Nous ne pouvons évoquer le cas de Savannakhet et Mukdahane comme nous évoquons le cas de Vientiane. Savannakhet est une capitale provinciale importante, elle est la seule province à posséder un revenu autonome, dans le sens où elle reçoit très peu de rétributions du gouvernement central.⁸⁰ Cependant, si nous examinons son rapport avec Mukdahane avec les mêmes critères que ceux utilisés pour examiner le rapport entre Vientiane et Udon Thani, nous pouvons voir que le même phénomène peut être observé : l'ouverture du deuxième pont de l'Amitié en 2007,⁸¹ entre

⁸⁰ Réf. La Statistique nationale.

⁸¹ Le pont, inauguré le 20 décembre 2006, est mis en service en 2007. La BAD finance l'ensemble de l'étude, le gouvernement, l'étude de l'ouvrage lui-même, et la banque japonaise JBIC accorde des prêts pour sa construction : 70 millions de dollars, coûts partagés entre le Laos et la Thaïlande. In. *Le Rénovateur*, 20 novembre 2007.

Mukdahane et Savannakhet, facilite les aller-venues des Laotiens vers les centres d'achat et supermarchés thaïs, et aussi vers le site de pèlerinage de That Phanom. Savannakhet dépend donc incontestablement de Mukdahane de ce point de vue, ce lien est renforcé par l'attachement historique des habitants de la rive gauche à la rive droite où il y a le That Phanom, un monument hautement sacré que les rois lao avaient autrefois le devoir d'entretenir au même titre que le That Luang de Vientiane ou le That Inheng de Savannakhet. Et ce, au moins depuis le XVI^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle.

Nakhone Phanom et Thakhek

En ce qui concerne Nakhone Phanom et Thakhek, la situation est proche du cas précédent. En 2008, la construction d'un troisième pont de l'Amitié a débuté afin de pouvoir relier Thakhek et Nakhone Phanom et ouvrir ainsi une autre partie du *Corridor économique*. Du côté laotien, la ville de Savannakhet est bien plus importante que Thakhek, et le développement semble beaucoup plus dynamique. Cependant, du côté thaïlandais Nakhone Phanom semble plus dynamique que Mukdahane. La présence du grand *that* dans la ville renforce sa notoriété non seulement par rapport aux petites villes thaïes mais également par rapport aux villes laotiennes de la rive gauche du Mékong : les Laotiens y viennent faire un pèlerinage annuel en passant par le pont Savannakhet-Mukdahane, ils remontent ensuite vers That Phanom à 45 minutes de voiture. Et lorsque la construction du pont Thakhek-Nakhon Phanom sera achevée, les Laotiens pourront passer directement à Nakhon Phanom sans descendre à Savannakhet.

Si le projet de Zone économique Savan-Seno (*SaSEZ*), en cours de construction dans le périmètre proche de la ville ancienne, s'achève avec succès comme le programme sa planification, Savannakhet pourrait inverser la situation : la ville attirera davantage les habitants des autres petites villes thaïes de la région d'Issan et aussi des villes vietnamiennes. D'après les objectifs fixés par les investisseurs et les responsables de la gestion de la zone économique, la population des deux régions voisines, thaïe et vietnamienne, est effectivement des consommatrices cibles.⁸²

Chiang Saen et Muang Tonh Pheung

Depuis toujours la ville de Houayxay, la capitale de la province la plus occidentale du Laos occupe une place particulière, par la situation historique du Haut-Mékong proprement dite et par la place qu'occupait la ville de Houayxay elle-même durant la période de la Guerre froide. Et, nous verrons dans le prochain chapitre en quoi cette petite région est-elle particulière, voire marginale. Nous nous sommes intéressés seulement ici au rapport entre les deux villes. Comme dans toute situation de ville laotienne au bord du Mékong, une importante ville thaïe s'implante aussitôt en face. Chiang Kong (ville du Mékong), ville historique, est pendant longtemps jumelle de la ville de Houayxay et partage avec elle une longue histoire. Aujourd'hui, c'est entre les deux que la frontière internationale est implantée permettant aux touristes étrangers de passer de la Thaïlande au Laos et vice-versa. Houayxay est une sorte de porte fluviale touristique à l'ouest de Luang Prabang.

Fig. 9. Les Corridors Économiques. Anciens et nouveaux.

La marginalité de cette région explique en partie le fait qu'il n'y a pas eu de grands déséquilibres entre les deux villes même durant la période d'une grande inertie du Laos dans les années 1975 et les années 1980. Mais le déséquilibre qui nous semble plus flagrant concerne Chiang Saen rive droite et Muang Tonh Pheung (l'ancienne Xiang Saen, rive gauche) dans le territoire du Triangle d'or qui se trouve à 40 minutes de route en amont de Houayxay. À l'heure où cette petite région devient le Quadrilatère d'or incluant le partenariat du Yunnan chinois visant un développement économique sur le long terme, Muang Tonh Pheung reste un village sans infrastructure significative avec son site archéologique mal entretenu. Tandis qu'à Chiang Saen (rive droite) nous trouvons une petite ville équipée, avec un patrimoine bien entretenu et un musée archéologique fort intéressant. La zone du Triangle d'or se trouve à cinq kilomètres en amont de

⁸² Interviews réalisées au bureau *SEZA* en 2009, auprès d'un responsable d'une entreprise thaïe qui investit dans la *SaZez*.

Chiang Saen et légèrement en amont de Tonh Pheung par le fleuve. Là encore, le côté thaï du Triangle est fortement développé du point de vue touristique (complexes hôteliers, commerces, etc.) contrairement au côté laotien. Le grand casino qui a été construit au niveau de Ban Mom en amont de Tonh Pheung, et qui devrait ouvrir ses portes sous peu⁸³ est un projet “ovni” où aucune structure et infrastructure ne l’accompagne pour l’accueil des touristes et du développement futur (constat de 2008).

Idéalement, nous verrons que le Corridor économique devrait, selon ses défenseurs, être l’alternative par rapport aux phénomènes de déséquilibre entre les villes que nous évoquons. Le Corridor économique serait donc un élément d’équilibre, un instrument de développement qui donnerait aux territoires laotiens leur vraie place de plaque tournante que l’histoire a plus ou moins configuré, mais que le contexte politico-économique des périodes postérieures a rendu impossible. Cependant, si de ce point de vue, nous pouvons déceler quelques “indices de succès” dans le Corridor économique, le projet du Quadrilatère d’or qui remplace le Triangle d’or semble encore obscur.

I. II. b. Les implications spatiales dans les zones d’échanges et dans les Corridors Economiques

Les corridors et les zones d’échange économique sont l’une des résultantes de la création de la Région du Grand Mékong (*GMS, Great Mekong Subregion.*) Cet organisme, qui est à la fois un outil et un programme de développement et d’échange économique, politique et diplomatique, définit surtout un territoire incluant la Thaïlande, la Birmanie, le Laos, la province chinoise du Yunnan, puis le Vietnam et le Cambodge qui s’y sont ajoutés. Mais rappelons que cette aire géographique fait aussi partie de l’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est (ANASE)⁸⁴ et est aussi historiquement issue du Comité du Mékong.⁸⁵ Le *GMS* donne à voir et rappelle une certaine configuration de la tradition des échanges régionaux qui remontent à l’histoire lointaine et proche, par exemple pour l’histoire proche, il s’agit de l’idée du désenclavement du Laos durant la période coloniale, que ce soit dans le Bas ou dans le Haut Mékong ou dans sa transversalité.⁸⁶ Le programme concret du *GMS* a été initié par la BAD en 1992 lors de la Conférence de Manille. Il a pour objectif principal l’intégration économique des pays membres riverains. L’un des objectifs pour le Laos, au sein du *GMS*, serait la possibilité d’avoir l’accès à des ports et aux marchés extérieurs.

Pour réaliser le programme du *GMS* à différentes phases, la BAD estime un budget nécessaire de 40 milliards de dollars sur 25 ans. Ce chiffre comprend les investissements publics et privés, orientés essentiellement vers les secteurs de l’énergie, des télécommunications, des transports et des infrastructures. Pour ce faire, la BAD serait le principal partenaire financier, en particulier pour les pays à revenus faibles tels que le Laos et le Cambodge. Ce réseau serait à terme le grand support pour tous les échanges et les activités économiques du *GMS*, tous secteurs confondus.

⁸³ En février 2008, lors de notre visite, le casino n’était pas encore ouvert.

⁸⁴ Ne faisant pas partie de l’ANASE, la Chine intègre l’*APT* (ASEAN+3) créé à l’initiative de Singapour en 1995 lors de la première réunion de l’*ASEM*. *APT* met en partenariat les pays membres de l’*ASEAN*, la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

⁸⁵ *Op. cit.* note 4.

⁸⁶ Le désenclavement du Laos dans les programmes du *GMS* n’est pas une idée nouvelle. L’histoire donne déjà la perception d’un réseau d’échange très ancien, sous une autre forme : 1- Le désenclavement du Laos figurait déjà dans le programme de développement du territoire colonial français comme une nécessité (réf. Rapports techniques des agents coloniaux). 2- L’âge du commerce maritime (XVI^e siècle) fait transparaître des scénarios suggérant une possibilité pour le Laos d’être présent sur le marché côtier par ses produits. 3- Le scénario d’un Daï-Viet qui cherchait à s’avancer vers le cœur de la péninsule, afin d’avoir un rôle à jouer dans le centre du Moyen Mékong, dont le Laos était la plaque tournante, s’est avéré réaliste dans l’histoire actuelle du pays.

L'une des premières conventions mise en avant est l'accord pour le trafic transfrontalier *Cross-Border Transport Agreement (CBTA)*, s'appliquant aux pays du *GMS*. L'accord vise surtout à faciliter le transfert de marchandises et de favoriser la mobilité des personnes d'un pays vers un autre. Par exemple, pouvoir réduire les deux postes de contrôle à la frontière entre deux pays pour qu'il n'y ait qu'un seul poste commun ; supprimer le contrôle des marchandises qui transitent vers le troisième, le quatrième ou le cinquième pays ; établir le droit de libre circulation et d'opérations commerciales et financières des ressortissants d'un pays dans un autre. Ceci vise à moyen terme à réduire les coûts administratifs et le temps de stockage des marchandises, à favoriser le commerce et les investissements transfrontaliers, à augmenter le nombre des touristes locaux et internationaux et à mieux les répartir.

Le programme *GMS* permet déjà la mise en place de quelques projets qui sont en cours de réalisation. Il met en perspective des centaines de projets économiques et de développement qui sont inscrits dans son cadre, et tracent plusieurs routes, zones et corridors d'échange. Certains de ces projets et zones acquièrent un aspect plus ou moins utopiste, freiné par des réalités diplomatiques et des disparités politiques et économiques propres à chaque pays. Cependant beaucoup de programmes et de projets en cours de réalisation apportent et apporteront de grands changements du point de vue spatial et préfigurent de nouvelles aires urbanisées à caractères industriels et commerciaux.

Par sa situation géographique, mais aussi historique, le Laos est appelé à jouer un rôle et une fonction de communication et d'interconnexion régionale. Il suffit aujourd'hui de constater que son territoire est "ouvert" aux grands projets d'infrastructure en cours de construction : routes et corridors, réseaux ferroviaires, productions d'énergie hydraulique, exploitations minières, etc. Cette fonction devient un lourd défi pour le Laos du XXI^e siècle. Cela nécessite des nomenclatures dirigeantes et techniciennes averties et avisées, capables d'avoir des visions à long terme, capables de dialoguer, de maîtriser et de mettre à profit la gestion des projets pour le développement du pays, de mesurer leur impact sur la qualité de vie et de l'environnement qui constituent la richesse du pays, connu et reconnu par l'extérieur. À ces nécessités, le Laos a du retard à rattraper, s'y ajoute ensuite un manque de ressources humaines et intellectuelles qui auraient pu lui apporter des réflexions sur les modèles économiques et les modèles de développement à déployer pour le pays.

Nous étudions deux exemples de zones et programmes qui jouent un rôle important dans le bouleversement spatial des aires et des territoires existants et historiquement déjà occupés, et possédant antérieurement des schémas et des fonctions spatiales propres : le Corridor économique Est-Ouest (CEEEO ou *EWEC*) et le Quadrilatère d'or du Haut-Mékong. Bien que nous ne puissions pas encore apporter une évaluation sur les répercussions de la mise en place de ces réseaux sur l'espace et les populations existantes –ce qui n'est pas l'objectif direct de notre recherche, et parce que les projets préliminaires ne sont pas achevés ou qu'ils ne sont pas encore commencés, et dont certains ne sont pas à ce jour, inscrits– nous pouvons cependant porter notre attention sur la question de l'harmonisation entre les échelles locales et régionales du point de vue spatial et humain induit par une nouvelle organisation spatiale qui serait issue de cette nouvelle intégration régionale.

I. II. b. 1. Les implications spatiales du Corridor Économique Est-Ouest, CEEEO

Le Corridor économique Est-Ouest est un projet d'échange économique qui se base d'abord sur la mise en liaison du territoire Est-Ouest de l'Asie du Sud-Est continentale au niveau de la région du Moyen-Mékong, dont le Laos et la région de l'ancien Laos Occidental en sont le centre. Ceci, par la réhabilitation des réseaux d'infrastructures anciennes et par la construction de nouvelles, afin d'améliorer les échanges existants et d'en établir de nouveaux, basés sur des cadres et des rapports nouveaux et autrement plus favorables. Le Corridor est long de 1500 kilomètres. Il relie Danang (Viêtnam) à Mawlamyine (Myanmar) en traversant les postes frontières Danesavanh-Laobao (entre le Laos et le Viêtnam), Savannakhet-Mukdahane (entre le Laos et la Thaïlande), Mae Sot-Myawaddy (entre la Thaïlande et le Myanmar) et en passant par les villes vietnamiennes Danang-Thua Thien Huê-Quang Tri, la ville laotienne Savannakhet, les villes thaïes Mukdahane-

Kalasin-Khonkhaèn-Phitsanulok-Sukhothai-Tak-Maesot et les villes birmanes Mawlamyine - Myawaddy.

Remarquons que dans la partie laotienne il y a une seule ville importante traversée par le Corridor. Ceci met en évidence deux choses : d'abord, la densité du territoire des pays voisins et au contraire, l'aspect parsemé du territoire laotien en termes d'unité urbaine ; ensuite, la difficulté en termes de stratégie de développement du territoire pour le Laos à pouvoir bénéficier de ce Corridor. Le Laos risque effectivement de devenir simplement un couloir de passage qui ne bénéficierait que très superficiellement des intérêts issus du Corridor, si la stratégie politique et économique du gouvernement lao n'est pas à la hauteur du contexte.

La ligne Phitsanulok-Khonkhaèn sépare le Corridor en deux sections : section orientale et section occidentale.⁸⁷ Chaque pays devrait donc *a priori* procéder à la réhabilitation et à la construction des infrastructures internes pour rejoindre les points de connexion du réseau. Mais les contextes politiques et surtout les dispositifs économiques de chaque pays ne connaissent pas le même degré de disponibilité, et cela explique la disparité opérationnelle du Corridor en question. Par exemple, si la Thaïlande possède un fonds d'investissement public plus conséquent pour construire ses infrastructures, le Laos ne peut en faire autant. Il faudrait dans ce cas qu'il compte sur les fonds de la BAD et les grands investisseurs privés internationaux.

Les gouvernements dans le cadre de l'accord *CBTA* procèdent aux premiers essais d'application dans les trois postes frontaliers : Danesavanh-Laobao, Savannakhet-Mukdahane et Maesot-Myawaddy. À Danesavanh-Laobao, le premier essai a été réalisé en 2005 avec une satisfaction particulière concernant la formation en commun des agents des frontières et concernant les échanges d'informations et la coopération d'ordre administratif.⁸⁸

Sur le tronçon laotien, le *Corridor économique Est-Ouest* a mis en place l'échelon de l'un des premiers ensembles de projets de développement, sans doute parmi les centaines qui devraient suivre dans tout le *Corridor*. Il s'agit du programme « Zone économique Savan-Seno »⁸⁹ (*SaSEZ*). Pour le tronçon laotien, l'*EWEC* est pratiquement mis en œuvre à travers la réfection de la route n°9 et l'achèvement en 2007 de la construction du deuxième pont international traversant le Mékong entre Savannakhet et Mukdahane. La construction du troisième pont entre Thakhek et Nakhone Phanom a commencé et est achevée en 2011. Ce pont fait également partie du *Corridor* qui devrait permettre aux villes laotiennes de s'intégrer et de profiter davantage de ce réseau.

Les objectifs du gouvernement lao

Selon le gouvernement lao le projet de la Zone économique Savan-Seno (*SaSEZ*) est l'une des interfaces du plan national de développement économique et social qui a pour objectif, à l'horizon 2012-2020, l'éradication complète de la pauvreté et sortir le Laos de la liste des pays les moins avancés (PMA).⁹⁰ Pour atteindre cet objectif, le gouvernement se fixe un taux de croissance

⁸⁷ La ligne de partage n'est pas une simple question de longueur de parcours, elle correspond aussi à une bifurcation possible du *Corridor* vers Bangkok, son port et le golfe du Siam. Notre interview avec un responsable thaï de la *SEZA* confirme l'intérêt thaïlandais, et donc l'intention qui l'accompagne, de faire « bifurquer » la partie ouest du *Corridor* vers le golfe du Siam et non vers la mer Andaman passant par Mawlamyine, la ville birmane. Cette idée serait justifiée par les Thaïlandais sur le fait que les infrastructures birmanes mettraient beaucoup plus de temps à être construites et mises aux normes internationales exigées par la BAD. Le parcours par Mawlamyine serait également trop long par rapport au port de Bangkok. Quels que soient les justificatifs, ces faits pourraient un jour devenir une source de conflits d'intérêt entre la Birmanie et la Thaïlande. Ils confirment surtout la position historique de la Thaïlande dans cette région qui persiste dans la configuration de ce *Corridor* moderne, l'un des enjeux pour l'avenir économique et politique régional.

⁸⁸ « Pour que le transfert des marchandises et le transport transfrontalier de la sous-région soit plus rapide et plus facile qu'avant », in. Journal *Lao Phathana*, article en lao, du 17 mars 2008.

⁸⁹ Le sigle SENO, « Sud-Est/Nord-Ouest », est hérité de l'administration militaire française. Il désigne des coordonnées stratégiques au croisement entre deux routes coloniales Sud-Est et Nord-Ouest. Ce point est situé à une trentaine de kilomètres environ du vieux Savannakhet. Il devient depuis le nom du district et sera prochainement une zone de développement importante en marge de la ville ancienne.

⁹⁰ Le Laos est classé au 135^e rang mondial des pays les moins avancés (PMA) dans le rapport de 2004 du PNUD sur le développement humain. 31% de la population vivent en de-ça du seuil de pauvreté.

économique à 7% par an. Ses priorités sont également de favoriser les investissements dans le secteur privé et le secteur public, dans le domaine des infrastructures et le domaine des services publics, d'inciter la production et la capacité locale à répondre aux "plans d'affaires" divers qui seraient proposés par les investisseurs. La *SaSEZ* qui fait partie du programme « Corridor économique Est-Ouest » (*EVEC* ou *CEEEO*) devrait donc aménager théoriquement des opportunités nouvelles non seulement pour les grands investisseurs mais aussi pour les investisseurs privés de petite taille. Et l'*EVEC* qui est une composante même du programme de développement de la *GMS* devrait être un instrument de la circulation transversale entre pays pour les capitaux, les biens et les services, mais aussi celle des compétences.

Le projet SaSEZ, une grande joint-venture internationale

Une autorité de gestion de la zone *SaSEZ* a été mise en place, appelé *SEZA* (*Spetial Economic Zone Autority*). Cette Autorité pour la gestion de la Zone spéciale économique est directement rattachée au bureau du Premier Ministre de la RDP Lao et possède son siège à Savannakhet même. Par bien des aspects, cette structure préfigure déjà une administration quasi-autonome par rapport aux autorités administratives provinciales. Elle semble être une administration centrale déconcentrée.

70% des investissements sont étrangers et 30% est la part des investissements du gouvernement lao. Cette part est l'ensemble des terrains (capitalisés) que le gouvernement met à disposition du projet. Il y a globalement trois échelles de partenariat : l'échelle 1 concerne les gros investisseurs qui investissent dans toutes les infrastructures préparant l'accueil des industries. L'échelle 2 concerne les investisseurs clients, plus petits, qui viennent installer leurs fabriques, ateliers, centres d'achat, etc. L'échelle 3 concerne les usagers et les consommateurs surtout dans la zone A, de la ville nouvelle. Bien que l'État laotien possède 30% des investissements sous forme foncière, au terme de 50 ans l'ensemble des projets lui sera rétrocédé de droit. Telles sont les clauses du contrat.

Le programme *SaSEZ* contient cinq zones couvrant environ 954 hectares. La zone A est consacrée aux services et aux logements de grand standing, et couvre 305 hectares. La zone B est destinée à la logistique et couvre 20 hectares. La zone C qui couvre 211 hectares est attribuée à l'implantation des industries. La réalisation des infrastructures dans cette zone pour pouvoir accueillir les industries internationales devrait s'achever dans deux ans. La zone D qui devrait être une zone résidentielle et de relogement de la population couvre 118 hectares. Enfin la zone B1 qui couvre 300 hectares est une zone de développement potentiel que la *SEZA* pourrait développer éventuellement.

À titre d'exemple apportons quelques précisions à la zone C qui est un centre industriel, de commerces et de services situé au kilomètre 10 du district Kayson Phomvihane. C'est un projet d'investissement mixte évalué à 14 millions de dollars. 70% des parts d'investissement sont privés et d'origine malaise.⁹¹ L'État lao, à travers l'Autorité administrative *SEZA*, détient 30% des parts sous forme de biens fonciers (les 211 hectares de terrain). Les investissements en question sont orientés vers la construction des infrastructures, telles que les routes, les réseaux d'eaux et d'électricité, les télécommunications, les transports, le traitement des eaux usées et des déchets. Ceci pourrait constituer des supports préparant l'installation des projets tels que les usines légères destinées à l'exportation, les centres de distribution des biens et des services. La zone d'industrie légère absorbera selon les investisseurs pas moins de 30 000 emplois.

La mise en place institutionnelle du programme SaSEZ

⁹¹ La société malaise *Pacifica Streams development* a signé un accord avec le bureau de gestion de la *SEZA* le 24 février 2008 qui fait suite à l'accord de principe signé le 18 mai 2007.

Pour confirmer davantage ses objectifs, le gouvernement a institutionnalisé le programme *SaSEZ* dès 2002, à travers le décret N°02/PM en date du 21 juillet 2002, portant la légalité du programme. Plus tard, ce décret se voit complété par le décret N°148/PM en date du 29 septembre 2003 et le décret N°177/PM en date du 13 novembre 2003, portant la réglementation administrative et les politiques de sensibilisation de la *SaSEZ*.

L'agrément officiel pour les investissements du site A, signé le 13 juin 2007, a été accordé à un investisseur privé thaïlandais. L'agrément pour l'étude et le développement d'un parc commercial et industriel signé le 24 février 2008 a été accordé à une compagnie malaysienne. Nominativement, les investisseurs qui sont déjà sur le site et qui ont obtenu l'approbation d'investissements du gouvernement lao sont : *Savan City Compagny Ltd*, (en 2008) pour le site A ; *Hua Jin International Ltd* (en 2007), *Logitem Lao GLKP Co., Ltd* (en 2007), *Double A Inter Transportation Co., Ltd* (en 2007), *Recycle Tired Group* (en 2008), *Nanon Logistic Laos Co., Ltd* (en 2008) pour le site B ; *DKLS Properties Development Co., Ltd* (en 2008), *Lao Tin Smeltin Co., Ltd* (en 2008), *OM (Laos) Co., Ltd* (en 2008), *Savan Pacifica Development Co., Ltd* (en 2008), *Mékong Argo Industry Limited* (en 2008) pour le site C. Selon ses responsables d'autres compagnies ne vont pas tarder à se joindre au programme.⁹²

Le planning de la SEZA

Fig. 10.
Master
plan SaSez

D'après l'un des responsables de la *SEZA*, au début de l'année 2009, les activités et les réalisations en cours sont surtout consacrées, pour le site A et D, aux collectes des données, aux travaux de libération du site A et au relogement de la population déplacée du site D, ceci devrait sous peu être achevé à 90%. L'installation des bureaux de gestion devrait être achevée à 100%, et l'électrification du site D est en cours. Pour le site B, il s'agit de déloger et de reloger aussitôt la population déplacée et d'achever le terrassement de la route. Pour le site C, il faut reloger quelques familles, installer le bureau de l'administration, mais le dégagement du site n'est qu'à 10% de son achèvement. L'électrification est achevée sur 500 mètres, le terrassement de la chaussée d'une route d'accès a commencé en janvier 2009 et dans cinq ans les réseaux entiers de route doivent être complètement construits. Le bureau *SEZA* commence également à construire 30 maisons pour reloger la population déplacée, sur 200 au total à réaliser.

En ce qui concerne les usagers (pour les résidences, les loisirs etc., aménagés dans la zone A) et les petits investisseurs (qui occuperont les ateliers et les boutiques dans la zone d'industries légères) ainsi que les grands investisseurs (qui mettront leurs capitaux dans la construction des infrastructures et des réseaux) nous pouvons nous poser la question : qui viendrait investir dans la zone *SaSEZ* ? Le bureau de la promotion de la *SEZA* estime que cette zone attirera les Vietnamiens et la population de la région d'Issan en tant qu'usagers majoritaires. Et il espère attirer les investisseurs de Taïwan et de Chine qui exportent vers l'Europe et les États-Unis, profitant du faible coût fiscal et de la main d'œuvre, de l'électricité, de l'eau et du foncier. Et ils profiteraient également du fait que le Laos possède toujours le *GNP (General Nation Preference, droits et différents avantages pour ses exportations dans les 42 pays)* et le *NPR (Nation Preference Restriction, pour exporter aux Etats-Unis)*. L'exportation profiterait pleinement des facilités offertes par le Corridor, soit vers l'Est (Danang, Mer de Chine) soit vers l'Ouest (Mawlamyine, Mer d'Andaman).⁹³

I. II. b. 2. Les implications spatiales du *Quadrilatère d'or* dans le haut Mékong

⁹² Cependant, selon notre interview auprès de la *SEZA* et selon les observations faites sur le site en février 2009, l'enthousiasme n'est pas débordant. La crise monétaire mondiale qui touche les grandes entreprises semble retarder les engagements en question et instaure une mauvaise ambiance chez les investisseurs. Nous avons également pu interviewer une petite société locale sous-traitante pour une grande société en charge du terrassement dans le site C. Cette dernière nous confie la difficulté qu'elle éprouve à être payée pour les travaux effectués.

⁹³ « *Savan-Seno deviendra le nouveau facteur de développement de la zone économique de l'Asean vers le marché mondial* », in. *Lao Phathana*, journal du 27 février 2008.

Le Quadrilatère est une histoire ancienne. Il évoque le Triangle d'or historique qui impliquait traditionnellement le Laos, le Myanmar et la Thaïlande. Ce trigone était célèbre pour son réseau de trafics de drogue, pour les guérillas "des causes perdues" où étaient impliqués les Shan, les Karen et les Lü, pour l'intérêt et la curiosité que suscitaient autant les seigneurs de guerre que les ethnies qui se soumettaient difficilement aux autorités lao, thaïes et birmanes. C'est une région dominée par des sous-groupes tai : principalement, les Lü, les Gnouan et les Shan. Du point de vue culturel et historique, la région était partagée entre le Lan Na, le Lan Xang, le Sip Song Phan Na et l'État Shan, avec la Chine toujours omniprésente.

D'un lieu de "non-droit" ou "de tous les droits", le Triangle d'or doit théoriquement aujourd'hui se reconvertir après un démantèlement officiel du réseau de productions de drogue et la soumission des seigneurs de guerre⁹⁴ vers la fin des années 1990. Cette région doit changer radicalement de fonction. Dans tous les cas, elle devient maintenant accessible aux touristes, une zone d'échange de « marchandises légales ». Sa reconversion en cours est renforcée avec la forte présence de la Chine qui aménage trois voies d'accès depuis ses frontières : la plus importante étant la route n°3 dont la construction a été achevée vers 2007. Elle vient du sud de la Chine passant par la ville chinoise de Mohan, par la ville laotienne de Botèn et par Luang Namtha avant d'arriver à Houayxay puis remontant vers Tonh Pheung - Ban Mom, face au *Triangle d'or*. La route de Muang Sing provenant d'une autre partie du sud de la Chine, passant par Xieng Kok, et depuis Xieng Kok le fleuve la conduit vers le Triangle d'or à trois heures de *speed-boat*. Une route fluviale est également possible : des bateaux touristiques (ferries de petite taille) venant du sud de la Chine s'arrêtent souvent à Xieng Kok, une partie étranglée du fleuve, avant de continuer leur route vers le *Triangle d'or*, où du côté laotien, un casino flambant neuf les accueille, et du côté thaï des complexes d'hôtellerie. La suite de la route peut se faire vers Chiang Saen et Chiang Rai ou en descendant un peu plus encore vers Chiang Kong avant de reprendre la route jusqu'à Bangkok.

Si nous pouvons imaginer que les produits venant de Chine empruntent ces routes comme des chemins de transit, du point de vue touristique, les routes semblent mener les voyageurs vers le Triangle d'or comme une destination. Aujourd'hui, bien que cette zone reste une affaire entre quatre pays, le nombre important de touristes et la vivacité des commerces (grâce surtout aux activités du côté thaï) semblent promettre un bel essor pour les prochaines années. *A priori*, l'idée du *Quadrilatère d'or*, mettant en partenariat les quatre pays, pourrait être effectivement un outil de développement. Mais dans la pratique, de nombreux problèmes subsistent. Nous tenterons de comprendre les freins et les contraintes dans le chapitre suivant traitant de la question « d'intégration nationale et régionale », ici, détaillons seulement les trois principaux accès évoqués.

1- Route Mohan-Botèn/ Luang Namtha-Houayxay/Tonh Pheung-Ban Mom

Sur ce parcours, la frontière internationale ne débouche pas directement sur le Triangle d'or même, mais plus en aval entre Chiang Kong et Houayxay, à une quarantaine de kilomètres en aval de Ban Mom. Les habitants et les autorités de Muang Tonh Pheung souhaitent par ailleurs que la frontière internationale puisse s'ouvrir entre Chiang Saen et Tonh Pheung, qui est aujourd'hui seulement ouverte pour les frontaliers et les nationaux Lao et Thaïs. Les autres nationalités doivent traverser la frontière au niveau de Houayxay-Chiang Khong pour pouvoir passer en Thaïlande ou venir au Laos.

2- La route de Muang Sing. Ce parcours passe par plusieurs petites agglomérations anciennes où les traces historiques existent peu. L'état délabré de la route actuelle et les conditions de voyage entre Muang Sing et Xieng Kok nous font constater qu'elle ne peut être un réseau régional. Ce parcours

⁹⁴ Khun Sa était le dernier et le plus célèbre seigneur de guerre de cette région. Sous ses bannières, la drogue finançait la guérilla d'un État Tai Shan rêvé. Mais il semble que les forces armées de cette guérilla servaient surtout à construire et à protéger le réseau de production de drogue et que le projet politique d'un État Shan autonome n'avait pas vraiment été bien structuré. Du moins pour ce que nous savons des informations provenant du milieu intellectuel Shan qui défendait l'existence d'un éventuel État Shan. Ce milieu vivait à Bangkok et non dans la jungle et n'avait pas vraiment d'étroites connexions avec Khun Sa. Cf. Discussion avec Robert Ajoux, à Bangkok, en 1996.

n'est pas privilégié par rapport à la première route Luang Namtha-Houayxay. Et c'est à l'Ouest de cette route qu'existent de très nombreuses minorités ethniques vivant dans une enclave, une partie du Haut-Mékong coincée entre la Chine et la Birmanie. Apparemment de Xieng Kok, nous pouvons traverser le Mékong et pénétrer dans le Nord de la Birmanie. Mais cette route birmane semble très ancienne, fréquentée à l'époque où il existait encore le Royaume de Xieng Kheng, à cheval entre les deux pays. Mais aujourd'hui, elle est peu empruntée.

3- La troisième route, fluviale, qui vient de Chine et dont la ville la plus proche (avec Muang La) est Jinghong,⁹⁵ fait escale à Xieng Kok, rejoignant ainsi la deuxième route avant de redescendre le fleuve en direction du Triangle d'or.

Les trois parcours mettent en évidence des situations assez contradictoires. D'une part, la région du Haut-Mékong semble être une vraie passoire par le fait que trois parcours, au moins, venant de pays étrangers la traversent. Et d'autre part, nous pouvons remarquer une certaine désarticulation territoriale car les trois passages qui viennent de Chine à différents points ne débouchent pas sur le même lieu de convergence des quatre pays, c'est-à-dire au niveau de Muang Tonh Pheung (Laos), Chiang Saen (Thaïlande) et Tha Khilek (Myanmar). Le fait que la frontière internationale se trouve non pas sur la zone de l'ancien Triangle d'or mais entre Houayxay et Chiang Khong exclue clairement la rive birmane du Quadrilatère. Pour être dans la logique énoncée il fallait que la frontière internationale soit à Tonh Pheung-Chiang Saen (et non pas à Houayxay)⁹⁶ ; par ailleurs, il fallait que Muang Tong Pheung puisse bénéficier d'un véritable plan et programme de développement avec une vision d'intégration régionale plus claire ; et il fallait que la route n°3 qui se poursuit vers Tonh Pheung soit capable de recevoir un trafic plus dense (qu'elle soit, par exemple, entièrement goudronnée). À ce jour, les quarante kilomètres qu'elle parcourt pour arriver à Tonh Pheung sont encore difficiles et ne sont que partiellement goudronnés.

Comme nous l'avons fait remarquer dans le chapitre précédent sur la question de « déséquilibre entre les villes frontalières de deux communautés nationales différentes », la rive droite thaïe est largement plus développée, avec des infrastructures et des services de base équipés (complexes hôteliers, commerces, routes, etc.), un développement urbain plus important, et un patrimoine archéologique entretenu (musée archéologique à Chiang Saen). *A contrario*, la rive laotienne, Muang Tonh Pheung (qui est l'ancien Xieng Saen, rive gauche) sur le territoire du *Quadrilatère d'or*, à 40 minutes de route en amont de Houayxay, reste à l'heure actuelle un village sans infrastructure. Son site archéologique est mal entretenu et peu protégé, son intégration dans le *Quadrilatère* reste bancal, bien que le tronçon laotien occupe à l'évidence une position centrale. Qu'il soit réalisable ou non, il n'y a pas de programme clair comme c'est le cas pour la zone économique *SaSEZ* munie de son autorité administrative. Le grand casino qui a été construit au niveau de Ban Mom en amont de Tonh Pheung, avec des investissements étrangers privés, qui devrait accueillir les touristes est un projet "ovni", du fait qu'il ne fait partie aucun plan de développement, et donc ne possédant aucune structure et infrastructure d'accueil touristique, semble être plus une opération financière extraterritoriale qu'un projet de développement et d'intégration régionale.

I. II. b. 3. Les implications spatiales de l'axe du Mékong

En suivant l'axe du Mékong au-delà de Xieng Kok, le fleuve remonte en bief vers le Nord-Est puis bifurque vers le Nord-Ouest. Nous rencontrons la première plus grande ville chinoise, Jinghong. Ce tronçon du fleuve traverse l'ancien Royaume de Xieng Kheng. Cet axe fluvial semble être un grand axe transversal historique : le trafic se faisait plus d'une rive à l'autre. Les cartes

Fig. 11. La région du Haut Mékong et son réseau.

⁹⁵ Jinghong en chinois ou *Xieng Hung* en lü. La ville est autrefois la capitale d'un royaume Tai Lu. Aujourd'hui c'est une ville-district, chef-lieu de la préfecture autonome *dai* du Xishuangbanna.

⁹⁶ D'après le chef du district (rencontré en 2008) l'autorité locale aimerait que la frontière internationale soit déplacée à Muang Tonh Pheung, dans la zone du Triangle d'or. La question a été plusieurs fois soulevée au sein de l'administration provinciale, mais la position de la ville de Houayxay monopolise déjà cette fonction administrative.

dressées par P-B Lafont⁹⁷ montrent de nombreux établissements de part et d'autre des deux rives. La carte des pistes, des rivières et des montagnes, superposée sur la carte de localisation des établissements, met en relief un territoire bien occupé, couvrant le Haut-Mékong comme une toile d'araignée. Cependant, ces plans semblent appartenir à un temps révolu. La descente du Mékong à ce niveau n'est pas aujourd'hui perturbée par les établissements en bordure du fleuve qui auraient pu nous inciter à nous y arrêter : ces derniers ne constituent plus des arrêts, comme cela aurait pu l'être par le passé, car ce sont aujourd'hui des petits villages insignifiants, quasi-imperceptibles depuis les rives, jusqu'à ce que nous arrivions au Triangle d'or.⁹⁸ Après Tonh Pheung-Houayxay, le fleuve décroche vers l'Est et pénètre à l'intérieur du Laos, Pak Ou-Luang Prabang, avant de redescendre vers Paklay-Sanakham pour ensuite refaire encore une autre bifurcation vers l'Est pour rejoindre Vientiane, Paksan-Pak Kading, et descendre franchement vers le Sud, où de nombreux obstacles empêchent que le fleuve devienne "l'autoroute fluviale" permettant une "pénétration vers la Chine" comme les autorités coloniales l'avaient tant souhaité. Du point de vue fluidité, chaque jour un bateau de transport touristique vient de Chine, de Xieng Hung. Il s'arrête parfois à Xieng Kok mais il est surtout à destination du Triangle d'or et de Chiang Khong, car c'est par ce parcours qu'un nombre important de touristes chinois (des touristes riches et de la classe moyenne) arrivent au *Quadrilatère d'or* et pénètrent ensuite en Thaïlande.

Nous pouvons donc dire que l'axe du Mékong dans sa totalité ne fonctionne pas comme un axe vertical de pénétration sud-nord et nord-sud, comme l'avait un temps pensé et souhaité la politique coloniale. Il est effectivement une voie fluviale de pénétration du Haut Laos et du Nord de la Thaïlande, par la Chine, mais seulement jusqu'au Quadrilatère d'or et jusqu'à Houayxay-Chiang Khong. En-deçà, il devient un parcours intérieur dont le sens est transversal, d'une rive à l'autre. À l'inverse donc de la stratégie coloniale, c'est la Chine, aujourd'hui, qui pénètre dans l'ancien territoire Indochinois. Effectivement, il y a une volonté des Chinois de faire poursuivre le parcours touristique spécifiquement par bateaux, depuis la Chine jusqu'à Luang Prabang :⁹⁹ entre Xieng Hung et Luang Prabang, le Mékong est franchissable, même si à certains endroits, il devient plus étroit, plus étranglé et parfois difficile à la saison sèche : les rochers apparaissent et les tourbillons deviennent plus violents. L'arrivée éventuelle de ces bateaux touristiques inquiète les autorités de la maison du patrimoine. Car le flux touristique chinois suivi par la construction éventuelle des équipements pour les réceptionner menacerait la minuscule Péninsule.¹⁰⁰

I. II. c. Les enjeux spatiaux dans les territoires de concession

Ce qui peut être inscrit comme territoire de concession, ce sont des territoires d'exploitation minière et des territoires qui font l'objet de baux de longue durée. Deux cas d'étude nous ont interpellés et nous ont permis de comprendre comment un territoire peut-il aujourd'hui devenir marginal ou au contraire entrer en phase d'émergence : les sites de concession de Botén et d'exploitation minière de Sèpone.

I. II. c. 1. Les enjeux spatiaux dans la zone de concession de Botén

⁹⁷ Pierre-Bernard Lafont, *Le royaume de Jyn Khen, Chronique d'un royaume tay Loe2 du haut Mékong (XV^e-XX^e siècles)*, Ed. L'Harmattan, Paris 1998.

⁹⁸ Pour observer cet axe nous avons effectué la descente du fleuve seulement entre Xieng Kok et Tonh Pheung.

⁹⁹ En 2006, nous avons pu visiter un tour-opérateur d'origine du Yunnan installé à Luang Prabang. On pouvait voir exposer sur les murs du *show-room* les cartes touristiques du Sud de la Chine et les informations les concernant ainsi que les informations sur Luang Prabang, tout écrit en mandarin.

¹⁰⁰ Selon l'interview de l'un des anciens experts qui a travaillé à la Maison du Patrimoine et qui vit toujours à Luang Prabang. En juillet 2009, nous avons l'occasion de réinterroger le bureau fluvial de Luang Prabang, celui-ci nous confirme qu'il n'y a pas de bateaux chinois qui débarquent directement à Luang Prabang. Les touristes chinois ou autres qui viennent du Triangle d'or ou de Chine seraient obligés de changer de bateau à Pak Beng pour pouvoir arriver jusqu'à Luang Prabang. Par contre, il serait tout à fait possible un jour prochain que les bateaux chinois arrivent directement à Luang Prabang si des tour-opérateurs organisent spécifiquement ce parcours.

La zone de concession de Botén s'implante dans une zone proche de la frontière chinoise. La ville chinoise de Mohan est située à 2 kilomètres. Regroupant les petites plaines rizicoles enclavées entre collines et forêts claires, la zone appartenait ou du moins était cultivée par les villageois de trois villages anciens. Botén, l'un des trois, est le plus important. Il est fondé depuis près de 247 ans¹⁰¹ par Phraya Khun Muang [ພະຍາຊຸນເມືອງ] un seigneur lü qui venait du Xishuangbanna accompagné d'une trentaine de familles. Le vieux village, situé à un kilomètre de la zone aménagée et appelée *Golden Boten City*, est habité par environ 200 familles Tai Lü. Et l'emprise actuelle de la *Golden Boten City* était des rizières immergées appartenant au domaine du vieux village. En raison de l'ampleur et de l'ambition de la concession qui doit s'étendre sur l'ensemble de la zone, la concession obtient de l'autorité provinciale 1640 hectares de terrain. Le territoire du village Botén fait alors partie du périmètre d'extension immédiate de la concession.

Les caractéristiques de la *Golden Boten City*

D'après les villageois, la concession s'implante dans les rizières du vieux village. Et non pas dans "une zone non occupée et en friche" (*sic*)¹⁰² comme l'auraient déclaré les autorités locales auprès du gouvernement central. Le site est à cheval sur une Route nationale en direction de la frontière chinoise, Mohan se trouvant à 2 kilomètres plus loin. La plus grande partie du site occupe le côté ouest de la route. D'après les villageois, la durée de la concession serait de 30 ans, selon les informations qui leur ont été données au départ. Mais elle serait en réalité de 90 ans. « *Pour les Chinois, c'est un achat définitif. Nous souhaitons que les autorités nous donnent des explications claires, qu'elles nous disent la vérité* », nous confient les villageois. Le fait que ces derniers évoquent avec insistance les termes "concession de 30 ans" et "achat définitif" tout en les distinguant, nous montre d'un côté leur espoir de retrouver trente ans après leur terre, et de l'autre, leur angoisse de perdre à jamais leur terre ancestrale.

La partie construite actuelle de la concession, qui est l'une des parties de *Golden Boten City I* (il y a aussi *Golden Boten City II*), est composée de cinq zones : la zone du grand casino-hôtel, la zone d'habitation commerciale (celle-ci est formée de compartiments peu profonds mais intercalés de maisons chinoises à cour), les immeubles de logement de plusieurs étages, les terrains viabilisés en cours de construction, les grands magasins et stocks, où chacun peut occuper un îlot entier.

Les accès et le fonctionnement de *Golden Botén City*

Le site est accessible de deux manières : par l'entrée principale et par l'entrée « chinoise ». Lorsque l'on vient de la frontière chinoise et lorsque l'on veut passer par l'entrée principale, on doit passer par le point de contrôle de police laotienne des frontières, avec les papiers en règle. Quant à l'entrée chinoise, elle est spécifiquement aménagée depuis la frontière. Elle permet un accès direct sur le site contournant le poste de contrôle de la police laotienne. Cela veut dire que le bureau de l'immigration laotien ne peut pas contrôler cette entrée et donc ne peut connaître le nombre des entrées d'immigrés qui empruntent cet accès pour pénétrer dans le sol de la RDPL et aller ainsi dans les autres villes sans être contrôlés, à moins de l'être plus tard au niveau des postes de contrôle sur les routes, de manière aléatoire.

Le mode d'occupation

Dans *Golden Botén City*, les entreprises chinoises construisent les compartiments combinant habitation et commerce et font appel aux commerçants chinois majoritairement d'origine du Yunnan pour venir s'y installer. Les baux sont annuels et coûteraient environ 25 000 bath l'année. Pour les *mall*, la location coûterait plus chère, ainsi que les habitations à cour. Les

¹⁰¹ Enquête menée à Botén en 2008.

¹⁰² D'après les villageois, ces propos auraient été tenus par un administrateur de la province.

immeubles d'appartements sont davantage réservés pour le personnel du casino et de l'hôtel qui négocie un prix de loyer en rapport avec leur emploi.

La *Golden Botén city* ne possède pas vraiment de centre : seule la rue qui longe la façade du grand hôtel-casino semble faire office de centre et la rue qui lui est perpendiculaire semble vouloir en constituer l'annexe. Le bâtiment du casino est adossé au flanc d'une colline. La vue est donc orientée vers une aire dégagée, mais un peu plus loin cette aire est fermée par la forêt et des collines. Dans l'ensemble, la façade du casino n'a pas d'ouverture panoramique sur le paysage. Le *Feng Shui* (*Ngo Hèng* pour les Lao) concernant l'espace de jeux et de commerce dicte sans doute cette disposition : une vue ouverte serait mauvaise pour la fluctuation de l'argent du casino. Tout comme l'orientation du casino de Danesavanh,¹⁰³ au lieu de profiter d'une vue panoramique sur le lac de la Nam Ngum, le casino lui tourne le dos pour faire face à une vue fermée. Dans ce cas, les points cardinaux semblent peu importants.

Les habitants et les fréquentations

Les habitants sont uniquement chinois. Il y a quelques Laotiens parmi le personnel du casino, croupiers et femmes de ménage. Les clients sont majoritairement chinois, les Thaïs et Lao ne sont pas très nombreux. Les clients thaïs passent par Chiang Kong et empruntent la route n°3 pour remonter vers le site. Les clients laotiens, au nombre très limité, viennent généralement de Vientiane. Ici, on ne parle que chinois, apparemment cantonais et quelques langues du Yunnan. Seul le directeur de l'hôtel parle un peu l'anglais. Les panneaux, les devantures et autres signalisations sont en Chinois, les plaques d'immatriculation également, enfin lorsque les voitures sont immatriculées : souvent elles ne le sont pas. Parfois on remarque des caractères en Lü en bas du Chinois sur les plaques. Dans ce cas, ce sont des voitures immatriculées dans le Yunnan, utilisant le lü comme deuxième langue.

Le contrôle de l'immigration et la sécurité

La police ou l'unité de surveillance de la cité est uniquement chinoise. Les autorités laotiennes et la police n'interviennent pas dans les affaires qui auraient eu lieu sur le site. Il n'y a pas de contrôle de l'immigration, les dispositifs administratifs généraux appliqués aux villages laotiens ne sont pas appliqués ici. Les affaires criminelles qui se produisent dans la cité sont directement traitées et réglées par la police chinoise sans que les autorités laotiennes interviennent. C'est un monde complètement clos à la loi laotienne et à la société locale, une enclave à l'intérieur du sol de la RPD Lao. Par exemple, lorsque parfois il y a des règlements de comptes entre joueurs ou entre trafiquants, les affaires se règlent à la va-vite souvent sans l'intervention de la justice. Ce côté " sans foi, ni loi " est clairement souligné par les villageois de Botén interviewés. Ils expriment clairement leur crainte mélangée de dégoût par rapport à la cité où ils hésitent à venir.¹⁰⁴

La vie sociale et les activités

Les familles chinoises ouvrent des petits commerces de toutes sortes. Mis à part les adultes actifs, nous remarquons des enfants en bas âge et les grands-parents toujours en âge de travailler (entre 50 et 60 ans), cependant nous n'avons pas noté la présence d'école. Les célibataires semblent occuper les commerces de vêtements (souvent, des imitations de grandes marques), gestionnaires de *guest-house* et de restaurants, etc. Ils occupent le plus souvent des habitations à cour, où il y a plusieurs chambres utilisant la cour comme espace commun : étendre le linge, se garer, faire la

¹⁰³ Le casino de Danesavanh, qui donne sur le lac Nam Ngum, est construit dans la zone de réserve naturelle de la montagne Phu Khao Khouay, près de Ban Kheun, province de Vientiane.

¹⁰⁴ « *Quand ils se tuent entre eux, sans doute à cause des jeux, ils enterrent les morts comme ça, comme des chiens sans cérémonie religieuse, ils nous font peur ces gens-là. D'ailleurs les jeunes (Lao) qui travaillent au casino, parfois quittent leur emploi sans prendre leur salaire, tellement ils ont peur de travailler là-bas. On ne sait jamais : parfois les perdants pensent que les croupiers sont de mèches avec les gagnants, alors ils peuvent être butés comme ça dans leur chambre !* ». Propos recueillis dans un village tai lu, Botén en 2008.

cuisine, ou même faire salon. Nous ne remarquons pas non plus d'espace religieux dans la cité, seulement des petites maisons des ancêtres, posées à même le sol. Nous remarquons la présence de réseaux de trafiquants et de joueurs, sans doute les patrons des différentes affaires et boutiques ouvertes dans la cité, et aussi de « *la pègre qui vient s'y planquer* », comme le soulignent les villageois. À part le casino, il y a toutes sortes de commerces :¹⁰⁵ magasins de vêtements, salons de coiffure, salons de jeux, restaurants, hôtels, marchands de meubles, *mini-mart*, négociants import-export, grossistes, etc. Nous remarquons également des hangars de stockage et un nombre important de camions de transport. Les produits sont incontestablement en transit dans la cité avant d'être écoulés vers les autres villes du Laos et probablement aussi vers les villes thaïes. Nous retrouvons ces mêmes produits dans les supermarchés chinois de Vientiane, par exemple. C'est également un lieu de transit des personnes : les Chinois passent en fait par la cité avant de continuer leur route vers les autres villes du pays, accompagnant le parcours des produits à écouler.

Le vieux village de Botén et les conditions de la concession

Du fait que le vieux village fait partie des 1640 hectares de la concession, un ordre officiel a été donné à la population d'évacuer le lieu en février 2008. Les conditions du déplacement étaient :

- Pour cette concession et selon le contrat, les entreprises chinoises paient à la province 100 000 000 kips par hectare, mais la population n'a été indemnisée que de 50 000 000 kips par hectare.¹⁰⁶
- Le nouveau site d'accueil du village de Botén déplacé se trouve à 6 kilomètres du vieux village actuel que les Chinois ont en partie déjà débroussaillé.¹⁰⁷
- Le site d'accueil est un terrain vide, avec une topographie irrégulière, sans infrastructure de base comme l'eau potable, l'électricité, école et monastère ; le réseau électrique passant uniquement sur la grande route.
- Le site d'accueil n'a pas de domaine forestier, ni de domaine agricole. Si les villageois le veulent, il faut qu'ils achètent eux-mêmes les terrains, sachant que les terres plates entre les collines pour aménager de nouvelles rizières immergées sont rares. Celles qui existent sont déjà occupées soit par d'autres villages existant soit déjà exploitées en rizière. Cela signifie que chaque famille aura seulement un terrain à bâtir et n'aura pas de terre pour aménager des rizières, des vergers et des jardins potagers autour de leur habitation.
- Les terrains à bâtir sont parcellisés. Au début il était question de parcelle de 20x20 m pour chaque maison, aujourd'hui elle est réduite à 13x17 m. Après négociation, la taille de la parcelle est apparemment passée à 14x19 m.

Depuis que l'ordonnance sur le déplacement du village a été décrétée, les villageois n'ont plus le droit de cultiver leurs rizières, ni couper le bois de la forêt au pied du village, restant de la première étape de la concession. Ils ne cultivent donc plus de riz depuis deux saisons ni de potager, n'ayant plus le droit d'utiliser le sol sur lequel ils vivent depuis près de trois siècles. Depuis deux ans, la population a dû donc en partie acheter du riz, les réserves des greniers des saisons passées étant épuisées, conséquence de la réduction des zones de rizières et à l'interdiction d'y cultiver dans les terres jouxtant et entourant le village. En février 2008, un groupe de villageois se fait séquestrer quelques heures suite aux conflits avec les gardiens de la concession : en coupant quelques troncs d'arbre de la forêt communale pour réparer le *samosone* [ສາມສອນ], sorte de maison communale du village, ils ont été arrêtés pour violation de propriété de la concession.

¹⁰⁵ Le service de *call girls*, officiellement prohibé au Laos, destiné au grand hôtel et aux *guest-houses* est courant, puisque sur toutes les tables de chevet des chambres, il y a des documents plastifiés indiquant en chinois les numéros de téléphone avec photos de jeunes femmes, hôtesse et accompagnatrices.

¹⁰⁶ Environ 11 000 USD l'hectare. Mais la population aurait été indemnisée à environ 5 500 USD l'hectare.

¹⁰⁷ Les deux autres villages ont déjà été déplacés au bord de la route. Nous n'avons donc pas pu avoir des informations *in situ* sur les deux autres anciens villages.

Mis à part le problème des terres, il y a d'autres aspects qui expliquent la mauvaise perception de la cité chinoise par les villageois. D'abord, la main d'œuvre locale n'a pas été engagée pour la construction du complexe du casino et de la cité. Apparemment, aucun programme de formation préalable n'a été organisé. Le personnel laotien de l'hôtel et du casino a été licencié en grand nombre pour incompétence et remplacé par du personnel chinois. Ceux qui ont pu rester, se voient réduire leur salaire. L'insécurité du milieu du jeu et la menace des joueurs, souvent « *des mafieux venant de Chine* » (d'après les villageois), fait régner la peur dans le milieu des travailleurs laotiens. Avec les règlements de comptes dans le milieu chinois, les croupiers laotiens quittent parfois en cachette le site sans réclamer leur salaire. Par ailleurs, les villageois n'ont pas le droit de venir vendre leurs produits (fruits et légumes) dans cette zone. Au début, les produits de consommation du casino et du complexe venaient directement de Chine, puis peu à peu, les habitants chinois de la cité ont commencé à les cultiver eux-mêmes. Il y a donc très peu d'échanges entre les habitants de la cité et les villageois.

Au-delà des conflits, “ le drame ”

Habituellement la parcelle de l'habitation lü, comme ceux des autres Lao, est assez vaste, en particulier en ce qui concerne les habitations se trouvant dans les villages ruraux. La maison lü, proprement dite, est également assez grande, moins découpée par les espaces extérieurs, tels les *Sya* et les *San* (terrasse couverte et découverte) que des maisons lao tai de la basse plaine. Dans la maison lü, toute la famille habite ensemble : les filles mariées continuent à vivre avec leur mari un certain temps dans la maison familiale. La parcelle d'habitation possède de nombreux espaces utilitaires, tels un jardin où l'on plante des légumes et des herbes aromatiques quotidiennement utilisées, un espace réservé pour l'élevage (vaches, cochons, oies, canards, poulets, etc.), un puits, parfois un bassin d'eau pour les plantes aquatiques et les poissons, et enfin un espace de travail (réserve de bois de construction, machines agricoles, etc.). L'habitation rurale lü (cas de Botén) occupe donc une parcelle beaucoup plus grande que celle se trouvant dans la cité. La parcelle citadine (au sein des remparts d'après le cas de Muang Sing) est un peu plus réduite. Elle mesure 25 x 25 m (625m²). Or les parcelles redonnées à chaque maison dans le nouveau site, sont de 13 x 17m ou 14 x 19m, ce qui correspond dans les deux cas à la parcellisation de compartiment, une typologie méconnue traditionnellement dans le mode de vie lü. Ils estiment donc que les parcelles données dans le nouveau site d'accueil sont trop étroites et trop petites. Leurs uniques activités de subsistance à Botén étant l'agriculture (le riz en saison des pluies et le jardin en saison sèche), l'élevage et l'exploitation de la mine de sel, le fait de se retrouver –à l'issue du projet de concession– avec un terrain d'habitation réduit et privé de terrain agricole (et de mine de sel) représente pour les Lü un drame. Pour eux, le site n'est pas propice pour implanter le nouveau village : trop proche –avec pentes abruptes– du bord de la grande route de passage, avec risque d'éboulement de terrain et de coulées de boue en saison des pluies.

Malgré ces mauvaises conditions, les villageois se résignent à évacuer le village vers mars-avril 2008. Le 15 février de la même année ils ont dû procéder au déplacement de l'esprit du village par un rituel (*gnai phi ban*. ຄົ້ນຄົ້ນ). À cause du déplacement, les villageois n'ont ni le temps, ni les moyens d'entretenir leur monastère : les moines ont déjà abandonné le monastère. Certains d'entre eux rentrent chez eux, d'autres retournent à Muang Sing. À notre passage le monastère était déjà abandonné. La construction d'une nouvelle pagode dans le nouveau site pose aussi problème : il va falloir de nouveau le construire avec leur propre moyen, n'ayant pas ces moyens, cela va prendre du temps : « *notre village sans pagode à quoi va-t-il ressembler* ». Le mode de contribution communautaire traditionnel ne pourra pas être appliqué ici : les villageois n'ont plus de surplus pour des œuvres communautaires, n'ayant plus de rizières et devant acheter le riz pour vivre. La

réception de la zone de concession de Botén par les villageois se fait donc avec amertume. Ils se sentent “ abandonnés ” par le parti-Etat.¹⁰⁸

I. II. c. 2. Les enjeux spatiaux dans les sites miniers

Lan Xang Mineral ou la mine de Sépone est située dans la province de Savannakhet, dans le district de Vilaboury. Deux villages sont directement concernés par la concession : Ban Phu Kham et Ban Boun. Le camp de la compagnie a été construit en rassemblant plus ou moins les deux villages. L'ensemble forme ainsi Muang Vilaboury, ce qui explique toute la difficulté de la gestion du site et de son rapport avec le district de Vilaboury. Celui-ci est par ailleurs devenu peu à peu une ville grâce à la création du camp de la mine. Les agents de la compagnie minière, majoritairement anglophones et australiens l'appellent *Vilaboury Town*, alors que son nom d'origine est Bounkham. Si l'ensemble du site semble fédéré par un lieu commun qu'est la ville nouvellement installée, les trois ensembles spatiaux et sociaux –qui sont la ville, le camp formé par deux villages, et les implantations disparates constituées par les migrants – sont en réalité assez désarticulés entre eux. Le camp n'a pas été réfléchi et construit pour une intégration urbaine présente et future. Selon une autre logique, les migrants s'installent progressivement dans les environs, attirés par les emplois de la mine. Les populations qui sont ethniquement distinctes tendent à vivre séparément et à créer des espaces désarticulés. D'une manière générale, même si nous ne citons que les villages les plus proches du camp, les mines attirent en réalité une migration de tout le pays. Les personnes viennent de loin pour espérer un travail lorsqu'elles ont certaines qualifications. Par contre, il y a aussi de nombreux petits groupes de minorités ethniques qui vivent dans les environs proches et lointains, eux aussi essaient de vivre de certaines retombées des mines.

Contrairement à *Lan Xang Mineral*, le camp de la compagnie *Phu Bia Mining* est construit de manière distincte des deux villages existants qui sont dans le périmètre limitrophe du site. Le choix de cette distinction est probablement lié aux mauvaises expériences de *Lan Xang Mineral*, qui a créé son camp dans la ville de Vilaboury même. À *Phu Bia*, il y a donc trois unités séparées : les deux villages et le camp de la mine. La migration attirée par la mine est majoritairement d'origine Hmong, car le site est situé dans l'ancienne zone spéciale de Xaysomboun. Dans l'immédiat, la volonté de la compagnie est d'isoler le camp minier du reste de la population des villages voisins afin de faciliter la gestion du site par la compagnie. La compagnie se débarrasse ainsi des responsabilités concernant les migrants qui se massent de manière anarchique en dehors de son camp. Mais à terme, une question d'intégration et de durabilité doit se poser aux gestionnaires du site d'une manière ou d'une autre –et elle se pose déjà, du moins elle doit les mettre dans un certain embarras. Lorsque les problèmes sociaux de l'extérieur du camp mais liés aux activités de la mine deviendront visibles, lorsque le provisoire du campement aurait duré trop longtemps, cela obligera à réfléchir sur le statut d'un véritable établissement, d'une organisation sociale et politique durable. La manière de gérer le site pose dans tous les cas un certain nombre de questions aux autorités locales et gouvernementales qui doivent rechercher une perspective pour ce type de site, dès à présent et dans un avenir proche.

¹⁰⁸ « Exploités et trompés par les Chinois avec la complicité des autorités locales qui, non seulement, n'ont pas su défendre les intérêts du peuple, en plus de cela, elles participent à réduire la population du village dans la pauvreté et le dénuement sur le long terme. Nous avons été trahis par nos compatriotes, ils laissent ces gens nous dépouiller des biens de nos ancêtres à nos dépens et sans scrupule. » Ils ont mentionné à tort ou à raison à plusieurs reprises durant notre interview l'autorité du district et de la province qu'ils ont désigné comme responsables de leur malheur.

L'antenne villageoise du Front pour l'Édification nationale –auprès de qui nous avons recueilli les informations– a déjà adressé trois requêtes au gouvernement central via le chef du district et le gouverneur de la province, mais d'après lui ces requêtes sont restées lettre morte. Lorsque nous avons visité le village, le Comité du Front pour l'Édification nationale nous a fait part de son intention d'apporter en main propre les requêtes et protestations au gouvernement central en passant par le siège du Front d'Édification nationale à Vientiane et par le bureau des requêtes de l'Assemblée nationale, comme dernier espoir pour se faire entendre.

I. II. d. Une intégration régionale pour quelle intégration nationale et locale ?

La marginalisation ou, au contraire, l'émergence des territoires soulèvent en fait la question d'intégration locale et nationale pour une intégration régionale encore incertaine. Cela met en évidence la capacité ou l'incapacité des établissements et des politiques territoriales à s'intégrer dans les nouveaux enjeux du développement à travers la mise en place des pôles d'attraction économique, des corridors économiques et des territoires de concession censés favoriser le développement économique mais aussi social. Leur mise en place est devenue le principal élément révélateur à l'égard de la question de souveraineté politique et territoriale et à l'égard de la problématique d'échelle, d'intégration ou de disparité sociale et territoriale des territoires concernés dont nous tentons ici de comprendre le principe.

I. II. d. 1. La question de souveraineté

La question de souveraineté politique et administrative des territoires est clairement remise en question par la construction des projets : que ce soit des projets de renforcement des pôles, des projets de corridors et de zones économiques ou des projets de concessions précédemment évoqués. Les programmes et les projets de ce type ne constituent pas en soit une menace pour la souveraineté politique des territoires, mais les cas que nous venons d'explicitier mettent clairement en porte-à-faux la souveraineté politique de l'État lao, car en examinant les projets, après qu'ils soient mis en service, le gouvernement laotien constate que dans la zone de concession de Botén les autorités laotiennes ne peuvent intervenir et l'immigration chinoise est incontrôlable. L'insécurité civile, la criminalité qui ne cesse d'inquiéter la population locale peut se propager dans les localités limitrophes. De fait, ce territoire semble complètement autonome dans le sens où, tout en étant sur le territoire national, il est hors du contrôle des autorités laotiennes. C'est un lieu marginalisé, un territoire non intégré dans la logique nationale tant du point de vue humain et social, que politique et économique.

Le cas de Botén explicite une dislocation certaine du territoire et des frontières et aussi une défaillance de l'appareil administratif déconcentré de la province. Il met en évidence également l'un des aspects de la régionalisation. D'un côté, la province de Luang Nam Tha serait plus proche et plus attirée par la "richesse" de la province du Yunnan, ses productions et ses investisseurs, et de l'autre, les capitaux chinois trouvent moins de contraintes et plus de facilités à investir dans le Nord du Laos que dans les provinces intérieures de la Chine elle-même. Cette forme d'intégration régionale localisée dans le cas du Nord-Laos serait-elle un processus consensuel, même s'il entraîne une forme de désintégration territoriale. Ce serait, alors, le prix à payer pour une intégration régionale à plus grande échelle. S'agit-il d'un cas particulier où des vices de forme et de dysfonctionnement peuvent exister, induits par une certaine incompétence de l'autorité administrative et politique dans sa manière de se rendre souveraine, de gérer ses territoires et gouverner ses citoyens ?

Pour répondre à cette question, il faut probablement examiner plusieurs projets à la fois et la réponse se trouverait sans doute un peu dans toutes les interrogations posées. En tout cas le gouvernement central est interpellé par les questions de souveraineté soulevées par les projets. Le projet de Botén a été discuté dans le haut appareil décisionnel. Mais nous n'avons pas pu avoir d'informations sur les conclusions de cette consultation. Nous pensons que la décision officielle, qui oblige les gouverneurs de province à transférer au gouvernement central toutes décisions concernant les projets d'investissements étrangers dont les capitaux sont égaux et/ou supérieurs à un million de dollars, serait issue de cette consultation. Mais il semble que cette décision ne règle pas vraiment le problème, car il suffirait de sectionner les capitaux en petites parts et en petits projets, de telles sortes qu'ils soient toujours inférieurs à un million de dollars pour que les contrats puissent être

décidés au niveau provincial et donc librement traités.¹⁰⁹ Jusqu'à ce jour, aucune autorité administrative provinciale au Laos ne possède les compétences et les capacités techniques pour valider et évaluer un projet ou un programme de développement, encore moins à procéder aux études d'impact, du moins à réaliser un cahier des charges préliminaire déléguant aux organismes compétents l'évaluation ou l'étude des projets en question.

I. II. d. 2. La question d'échelle : liaison ou conflit d'échelle entre le local et le régional

La question d'échelle entre le local et le régional est ici au cœur du problème de développement dans la mesure où les États espèrent que le réseau régional devienne un instrument de développement à grande échelle. Là encore nous constatons à travers les cas observés qu'entre la théorie et la pratique il y a de grands écarts. Dans la pratique, il n'y a pas de problème de principe ni d'idéologie, mais le problème se situe dans le manque de réflexion d'ordre méthodologique qui aurait permis de passer du local au régional ou à l'international sans endommager ou sacrifier le local. Pourtant, les solutions ou du moins, les compromis entre les deux échelles doivent exister, mais nécessitent une volonté et une fermeté dans la mise en œuvre des projets, fine et réaliste, tous champs de connaissance confondus.

En attendant, les populations concernées sont plus confrontées qu'intégrées dans cette forme de régionalisation et d'internationalisation. Dans certains cas, elle constitue même une menace pour leur existence. Les populations les plus fragiles sont issues des sociétés rurales et souvent des minorités ethniques, dont la cohésion sociale est profondément liée à la structure agraire et à la forme d'exploitation de la forêt ou des friches forestières. La déstructuration de leur rapport aux sols et à la forêt bouleverserait profondément leur structure sociale et économique. À cette question, le cas des populations de Botén dépossédées de leurs terres ne semble pas le plus dramatique, car il y aurait pire dans d'autres sites. Les Lü sont des Tai vivant de la culture de rizière immergée et pratiquant secondairement l'essart (*hai*)¹¹⁰ pour cultiver d'autres plantes que le riz. Ce groupe possède traditionnellement une culture urbaine, ou du moins, une culture du *muang*. Ils savent domestiquer et s'approprier des éléments extérieurs de leurs milieux assez aisément. Ils s'adaptent, comme tous les Tai, plus rapidement que les autres groupes ethniques du Laos à des contextes de changement les plus difficiles. Les "affaires de Boten" ne démontreraient pas le contraire, mais nous pouvons constater que leur capacité d'adaptation rencontre ici des limites, parce qu'il s'agit des questions de terres –des questions auxquelles la structure sociale tai est profondément attachée. Rappelons, par exemple, qu'une des raisons qui ont fait fuir plus de 15% de la population du pays était bien la réforme agraire et foncière mise en place par le nouveau régime en 1976.

Les travaux d'anthropologie d'Olivier Évrard¹¹¹ ont démontré les cas d'extrême fragilité des Khmu menacés dans la déstructuration de leur système agraire, en partie par la politique de réduction de la culture sur brûlis et de la déforestation, mise en œuvre par le gouvernement. Le parallélisme rapide entre les deux communautés a pour objectif de montrer que le rapport à la terre de ces communautés est fort profond, et même si le degré de déstructuration n'est pas le même, les sociétés peuvent être menacées au même titre. La seule différence, c'est que les Khmu ou autres groupes proches peuvent diminuer en nombre ou connaître une mobilité plus grande sur le court et le long terme. Ils peuvent quitter leur village pour venir en ville dans l'état d'errance et d'extrême dénuement. On peut les voir parfois en ville faisant la mendicité, ou dans les chantiers de

¹⁰⁹ En 2009, les petits projets de concession de plantation (d'hévéas notamment) qui n'atteignent pas le million de dollars continuent à être traités ainsi dans les provinces nord du Laos sans qu'ils soient soumis au gouvernement central.

¹¹⁰ Type de terre et type de technique agricole en terre exondée et dans la forêt claire. La pratique du *hai* chez les Lao n'est pas tout à fait la culture sur brûlis pratiquée par les Hmong par exemple. Le *hai* des Lao n'est pas loin du village, il se situe en fait entre les rizières et la forêt, il n'est pas itinérant mais fixe. Le *hai* est surtout pratiqué en saison de repos par rapport aux travaux de rizière.

¹¹¹ Olivier Évrard, *Chroniques des cendres*, Éd. IRD, Coll. À travers Champs, Paris 2006.

construction demandant du travail. Alors que les Tai Lü de Botén ne courent pas les mêmes risques. N'ayant plus de terre à cultiver, ni même de parcelles pour habiter (pour les hommes, les esprits du village, les esprits de la maison), les réserves ayant été épuisées et devant acheter du riz, les Lü de Botén s'appauvrissent rapidement, situation qui entre en contradiction avec la politique de sécurité alimentaire, parmi les priorités de l'État. Dans ce cas, deux scénarios seraient possibles pour les Lü. Pour le scénario 1 : les conflits entre les communautés autour du territoire de concession et les gens de la concession risquent de s'aggraver au fur et à mesure que la pauvreté s'installe dans les villages. Ce sont des conflits dont nous prévoyons difficilement les issues. Pour le scénario 2 : les Lü risquent d'abandonner les zones rétribuées par la concession pour rejoindre les capitales provinciales limitrophes, telles que Luang Namtha et Muang Sing, ou encore il n'est pas improbable qu'ils puissent rejoindre les autres villes lü en Birmanie ou en Chine, avec lesquelles ils évoquaient souvent leur attachement par le fait qu'ils ont encore des liens familiaux.

Si l'un des deux scénarios peut s'avérer possible sur le long terme, il semble clair que la répartition ancienne des populations tai lü dans le Nord-Laos, qui fondait l'identité culturelle et l'équilibre de cette région du pays, serait bouleversée. Dans ce contexte, la sinisation millénaire démontre encore sa réalité : le territoire du Xishuangbanna déjà complètement sinisé, mais qui assumait de fait une fonction d'espace tampon de démarcation culturelle entre un espace tai préservé et un espace multiethnique sinisé, n'assumerait plus son rôle.

I. II. d. 3. L'intégration ou la disparité régionale : déplacement de la population et projet social

Si la question d'intégration, ou au contraire de disparité, n'est pas idéologique mais plutôt méthodologique, il est primordial de comprendre à travers quel champ d'intervention ces processus ont-ils été suscités, s'agissant des interventions publiques ou privées.

Les questions concernant le déplacement de la population et le projet social

Le déplacement de la population hors d'un site qui fait l'objet de développement, quelle que soit la nature des projets, suscite déjà à première vue des questions de méthode. À l'heure actuelle et dans le principe général du développement, qu'il soit labellisé "durable" ou pas, nous pouvons nous poser la question s'il est nécessaire de déplacer la population du territoire qui fait l'objet de développement. Ici, l'action semble déjà contrarier l'idée. Pourquoi cette population ne ferait-elle pas, elle-même, partie de l'objet de développement ? Le relogement comme le propose l'Autorité de la zone économique spéciale (*SEZA. Special Economic Zone Authority*) pour la population déplacée, semble être une bonne compensation, mais apporte un changement dans le cadre de vie de la population. Des projets de telle ampleur, nécessitant de grands territoires, doivent susciter indirectement l'idée de projet de société. Mais la création d'emplois, accompagnée de l'apparition de nouvelles formes d'emplois, induit plutôt de nouveaux modes de vie, de nouvelles formes de société. Il s'agit souvent de reconverter les ruraux aux emplois d'ouvrier dans les chantiers de construction, dans les usines et les fabriques, etc. Cela résume-t-il le projet de société dont nous parlons ?

Les territoires annexés ou proches des zones de concession sont, de fait, dépendants des retombées des activités de ces zones, en particulier avec la création d'emplois lors de la construction des projets. Seul Botén fait exception puisque les villageois nous expliquent que la main d'œuvre villageoise n'a pas été engagée pour la construction du complexe. Et parmi les croupiers du casino et le personnel de service du grand hôtel, il n'y a que quelques jeunes du village et ceux qui viennent des autres provinces. Dans la zone économique spéciale Savanh-SENO, nous pouvons espérer la création d'emplois, du moins leur maintien une fois les chantiers achevés, tels les emplois de services que la zone va générer. En ce qui concerne les zones et villages touchés par la construction des barrages hydroélectriques (à court et à moyen terme) et par la zone de concession des mines (à long terme), après l'achèvement des travaux et des exploitations, il y aurait *a priori* moins d'emplois, ou alors dans certains cas, il n'y en aurait plus du tout. Comment vont se développer les zones et les villages en question, autour de quoi ces unités peuvent-elles exister ? À

ces questions, quelques rares organisations non-gouvernementales travaillent sur “ l’après-projet ”. Les sociétés d’exploitations minières elles-mêmes montent quelques projets dans le secteur du développement rural afin de réduire certains impacts. Évoquons encore comme exemple les deux projets miniers : *Lan Xang Mineral* et *Phu Bia Mining*. Comment ont-ils répondu aux questions qui s’avèrent être déjà des problèmes d’actualité ?

Dans le cadre des projets miniers : *Lan Xang Mineral* et *Phu Bia Mining*¹¹²

À Sépone, les mesures de contrôle de l’immigration dans la zone de concession ont pour objectif d’éviter que les quartiers ou villages se construisent anarchiquement dans les alentours, au quel cas la compagnie sera tenue responsable. Les migrants (internes) qui espèrent trouver du travail en s’installant provisoirement finissent par ouvrir de petits commerces. Leur nombre devient croissant et les gestionnaires de la compagnie de la mine ne peuvent pas les contrôler ni les gérer. Les mesures mises en place par la compagnie consistent pour les demandeurs d’emploi à prouver qu’ils vivaient auparavant dans les villages alentours. Ceux qui ne peuvent pas l’attester ne peuvent espérer une embauche. Et lorsqu’ils décident de s’installer malgré tout dans les alentours, la compagnie se dit qu’elle n’est pas responsable de ces personnes, au cas où il y aurait des problèmes. Cette mesure paraît peu efficace puisque le nombre des migrants a quand même doublé. Par ailleurs, le nombre des fonctionnaires qui viennent travailler à Vilaboury a également doublé entre l’avant et l’après installation de la mine, parce que les besoins de l’administration de la ville de Vilaboury semblent augmenter proportionnellement au nombre des habitants.

La désarticulation spatiale et sociale est explicite entre autres dans les conflits entre l’administration de la mine (à majorité australienne) et l’autorité locale du district concernant l’utilisation des fonds financiers que la mine octroie chaque année pour être affectés aux travaux de développement rural, à la construction des infrastructures et des équipements, destinés aux populations touchées directement par l’exploitation de la mine, tels notamment les villageois déplacés. Or l’administration locale semble raisonner, dans ce cas précis, en termes de développement global d’une région. Les autorités souhaitent en fait consolider les villages des alentours dans l’idée de ville nouvelle que le contexte de l’exploitation de la mine aurait favorisée. Et les fonds doivent être affectés à l’ensemble des besoins du district. Elles ne raisonnent pas en termes de petites zones localisées, avec des responsabilités limitées au rayon d’impact direct des activités de la mine ou aux populations touchées par la mine, comme le souhaite la compagnie minière. Il paraît clair que raisonner de manière limitée et focalisée seulement aux éléments touchés par la mine, c’est différer un certain nombre de problèmes aux responsabilités du pouvoir local. Du point de vue administratif et en terme de développement, il est difficilement approprié de raisonner ainsi dans la mesure où le camp minier fait partie du district de Vilaboury. Ce constat a sans doute apporté quelques enseignements à *Phu Bia Mining* qui décide de construire son camp distinctement des villages existants. Ensuite, mise à part la main d’œuvre demandée et gérée directement par les compagnies minières, la migration, qui n’est pas administrée par leur administration, mais attirée par l’emploi de la mine, doit se constituer à part. Parmi ce groupement, le camp fait donc monde à part et rien ne relie les différents groupes.

Les deux contextes (projets de développement des *Zones économiques*, et projets d’exploitations minières) se différencient fondamentalement par le fait que l’un inscrit le projet de ville et d’activités humaines dans son contenu comme objet, alors que l’autre n’inscrit pas la dimension humaine et ni le cadre de vie dans sa programmation, parce que c’est une exploitation de ressources naturelles qui se veut être hors de la portée directe des sites habités. Ce justificatif est à toute évidence obsolète : les projets d’exploitations minières et d’énergie hydroélectrique ont des

¹¹² Certaines données ont été recueillies lors des interviews de Julien Rossard, agronome ayant travaillé au sein de Phu Bia Mining entre 2007 et 2009.

impacts plus grands et plus durables sur l'environnement et le cadre de vie humain par rapport aux autres projets.

Les mines d'or et les barrages actuellement en plein essor déplacent et drainent autant de monde durant leur mise en œuvre, période qui peut s'étendre sur plusieurs années. Et durant ces années le mode d'habitat reste sous forme de campement aussi bien pour les personnels expatriés et ouvriers que pour les habitants des nouveaux villages qui se forment dans les alentours. Il est flagrant de constater que l'aménagement de ces zones d'habitation n'a jamais fait l'objet de réflexion en terme spatial en cohérence avec les unités sociales en constitution et en évolution, au-delà de la conception du camp provisoire. Vu le nombre des individus et la variété des unités sociales et ethniques installées sur les sites, ainsi que les relations sociales qui devraient se tisser entre ces communautés, l'aménagement de tels territoires ne devrait-il pas dépasser le cadre du campement et ne devrait-il pas être vu comme de véritables établissements, de véritables villes, et donc de véritables projets de société ? Or cela n'a pas été ainsi conçu. Même si elle est probablement en train de devenir une nouvelle ville, *Vilaboury town* n'est pas issue de la volonté de la société minière, mais de celle des autorités laotiennes. La compagnie minière est même hostile à l'idée que le district veuille utiliser les fonds de compensation, ou les fonds de développement que la société a obligation de mettre à leur disposition, pour consolider la ville de Vilaboury.

Les observations de la vie quotidienne dans l'un des campements en rapport avec les villages ou lieux-dits dans les alentours des mines d'or mettent en évidence le fait que l'absence de cohésion entre les groupes vivant autour d'un objet commun et l'absence de vision prospective d'éventuelles unités urbaines ou villageoises entraînent une altération sociale et psychologique chez certaines populations présentes dans le site.¹¹³ La ségrégation administrative est normalisée : le personnel européen vit dans un complexe et le personnel local vit dans un autre séparément, les villageois et les minorités ethniques encore dans un autre cadre. Les gens continuent à affluer pour y trouver du travail. Ils viennent parfois avec leur famille, beaucoup viennent seuls, même si les sociétés minières mènent une politique de contrôle de l'immigration de manière sévère. L'agrandissement en nombre des communautés autour du site d'exploitation se fait sans unité et sans centralité et donc sans cohérence. Le besoin traditionnel de s'organiser chez les Lao, dès que quelques familles ou quelques individus se regroupent en nombre important, s'est exprimé à travers la nécessité de former un village, une unité sociale cohérente permettant à chacun de se repérer, et ce besoin est d'autant nécessaire dans un nouveau cadre physique. Bien que dans la majorité des cas il y a souvent une mise en cohésion facile entre les groupes, dans le cadre des campements autour des mines, les origines des individus sont trop disparates pour permettre cette cohésion.

Sans prétendre donner une solution à ce problème (ce qui n'est pas l'objet de notre étude), nous voulons démontrer que la cohésion entre les unités est importante et qu'elle est à rechercher dès lors qu'il y a groupement ou rassemblement des populations sur le long terme. Il aurait fallu sans doute dans ce cadre apporter une réflexion plus technique et plus méthodologique d'aménageur, afin que toutes les données soient prises en compte, notamment les données psychologiques, sociales, culturelles et spatiales. C'est-à-dire poser la question de l'aménagement des camps en termes de fondation d'unité urbaine ou villageoise (selon la taille) avec ses équipements de base, des lieux qui créent des possibilités de rencontre et d'échange, qui proposent en terme d'aménagement des possibilités de loisirs communautaires, etc. Nous ne tentons pas ici de rapprocher cette réflexion de celles des cités ouvrières en Europe du XIX^e siècle qui ont clairement procédé à la mise en place des projets de société, liés au monde de la production et liés à toute une logique culturelle de la grande période d'industrialisation. Dans les cas que nous évoquons, il s'agit des sociétés rurales parfois des micro-sociétés, ethniquement isolées. Ces dernières se retrouvent

¹¹³ Au cours d'un entretien, il nous a été rapporté six cas de suicide chez les jeunes dans l'année. Ce qui est proportionnellement important par rapport au nombre des populations vivant dans et autour du site (nous n'avons pas pu avoir des chiffres.)

très vite désœuvrées et sans repère dans le nouveau cadre de travail et de vie, en particulier les minorités ethniques, plus vulnérables que les populations tai qui s'adaptent plus vite aux nouveaux contextes et aux nouveaux cadres de vie. Pour illustrer notre propos, nous pouvons remarquer par exemple que parmi les minorités concernées par l'exploitation des mines, beaucoup de familles de Phu Tai "*se débrouillent bien*",¹¹⁴ certaines se sont même enrichies en faisant du commerce ; alors que les autres minorités "*se débrouillent moins bien*",¹¹⁵ chôment ou vendent simplement leur force de travail pour des tâches pénibles.

Les questions économiques et de développement régional, vues à petite échelle : l'individu

"L'emploi" est quasiment un nouveau vocabulaire pour les populations rurales vivant dans les lieux reculés des provinces du Laos. Ces emplois, ce sont des nouvelles formes de travail et ce sont surtout des revenus concrets et réguliers. La perception et la réception de cette situation n'est pas aussi simple que chez ceux qui recherchent un emploi ou qui vivent proches des agglomérations qui leur donnent de l'emploi. Ce constat est lié à plusieurs questions : y a-t-il une amélioration de la qualité de vie avec les emplois et les nouvelles formes de travail ou le nouveau mode de vie qui se mettent en place ? Y a-t-il une possibilité d'auto-crédation d'emplois si les nouvelles formes de travail ne conviennent pas à certaines populations. En d'autres termes, la population qui vivait de la richesse des terres et de la forêt dans les alentours ont-ils la possibilité de continuer d'y vivre, d'y exploiter leur terre ? L'une des conditions préalables pour répondre à cette question serait d'abord la possession de la terre, un acquis qui doit être préservé. Autrement dit, leur terre ne doit pas être totalement englobée dans la zone économique ou dans les territoires de concession. Dans le cas contraire, un rapport contractuel entre les communautés locales et les exploitants ne doit-il pas être réalisé avec équité ? Cette précaution concernant les terres existe-t-elle ? Nous ne pouvons fournir des réponses adéquates à ces questions importantes et complexes. Mais nous pouvons constater que sous le terme magique de "compensation" se cachent des réponses équitables, mais aussi des pièges. À travers les études détaillées de cas des territoires de concessions, des réseaux et des corridors économiques, quelques éléments de réponse pourraient être dégagés.

Dans les faits, à la question de l'intégration et du développement équitable, l'autorité administrative *SEZA* préfère définir ses projets par les termes *Business friendly environment* pour la promotion de ses projets. Bien que nous ne puissions pas les évaluer de manière très objective, quelques questions semblent clairement mettre en évidence les conditions d'équité du programme affecté. En premier lieu, il s'agit de la question de relogement des villageois qui font l'objet de déplacement, car c'est l'une des questions se situant au cœur de plusieurs projets en cours de réalisation sur l'ensemble du Laos, non seulement dans le cadre des corridors économiques, mais également dans divers programmes de développement urbain.¹¹⁶ Ces programmes mettent souvent en évidence les mauvaises conditions de relogement, l'altération des conditions de vie et des relations sociales de la population déplacée dans les nouveaux sites.¹¹⁷ Cela devient un sujet à caution renvoyant des différents programmes une image positive ou négative.

¹¹⁴ Les Phu Tai sont des sous-groupes des Tai. Leur lieu de peuplement est majoritairement à Savannakhet.

¹¹⁵ D'après les observations de l'un des responsables (Julien Rossar) du développement rural affecté au projet de *Lan Xang Mineral*. Vientiane 2009.

¹¹⁶ Nous pouvons entre autres évoquer à juste titre le programme d'évacuation de Nong Chanh à Vientiane qui n'a pas été "équitable", car ce déplacement n'a pas répondu à l'argument de la création d'un parc public comme l'avait promis les autorités. C'est en fait un projet de revalorisation foncière. La construction d'un hôtel de luxe et d'équipements de loisir non publics explicite l'objectif réel du programme.

¹¹⁷ Même s'il n'y a pas de rapport d'évaluation de ces programmes, nous avons pu interviewer un ancien responsable de l'un de ces programmes : « *si c'était à refaire, je ne le referais pas. Je conseillerais les autorités à revoir les programmes de déplacement de population. Le problème ce n'est pas tant les compensations. Le problème est ailleurs* ». Effectivement, c'était difficile pour la population de replanter ses racines dans un lieu qu'elle ne connaît pas, loin de la ville ou du milieu où elle était habituée, pour des raisons diverses, notamment l'emploi. En ville, il y a par exemple des emplois journaliers, la proximité avec le lieu de travail, les commerces de proximité et de quartiers, etc. Ces avantages sont beaucoup plus faciles à trouver en ville qu'à l'extérieur. Par ailleurs, un haut responsable religieux de la Préfecture de Vientiane évoque l'absence du sacré qui est vital pour lui et doit accompagner toute fondation d'habitat de la société humaine, sans ce cadre il y aurait une altération de la vie communautaire. Il signifie ici l'absence de l'acte de fondation

Le cas de Boten en est un. Nous avons vu que la population a été dépossédée de ses terres. D'après la proposition de compensation de la société chinoise et des autorités provinciales, les villageois doivent quitter leur ancien village, vieux de trois siècles, pour se retrouver à quelques kilomètres plus loin de part et d'autre d'une route reliant Luang Namtha et Mohan, dans un site qu'ils trouvaient inadéquat pour y vivre selon les règles et le choix des esprits du *ban*. Ils doivent quitter un lieu où ils possédaient des terres communales (prés, vergers, forêts) et des rizières individuelles existantes autour du village depuis des générations. Ils ont dû quitter cela pour se retrouver dans des parcelles étroites, sans jardin potager, sans rizière, sans terres et forêts communales,¹¹⁸ comme nous l'avons déjà souligné dans le paragraphe précédent (*I.II.c.1*).

À ce propos, le programme de la Zone économique Savanh-SENO (*SaSEZ*) se veut être exemplaire. Le bureau *SEZA* fait associer la Société *Savan City* et un organisme d'État –le service du cadastre de la province– pour former une commission *ad hoc* afin de procéder à l'évaluation de la superficie des sites concernés ainsi que leur valeur foncière, ceci en donnant un prix à des propriétés existantes sur les sites qui devraient être libérés pour accueillir les projets de constructions. La commission fait donc appliquer les critères d'évaluation de l'État pour évaluer la valeur foncière de la Zone A (site de départ) et de la zone D (site d'arrivée). La parcelle d'habitation du site d'arrivée est fixée à 20 x 40 m, ce qui est *a priori* une superficie idéale pour une habitation Lao, car elle représente la moitié d'un *hai* [*ls*]. Un *hai* est une mesure traditionnelle qui représente environ 1 600 m². Le site concerné par le déplacement de la population représente une surface de 305 hectares. Désigné de site de départ, situé au bord du Mékong à côté du pont Savannakhet-Mukdahane et à côté du casino *Savan Vegas*, seront construits ici les projets phares de la *SaSEZ*, une sorte de ville nouvelle. Le site de relogement avec une surface de 118 hectares est prévu un peu plus loin par rapport au vieux Savannakhet.

En regardant le programme et en détaillant certains points, le principe de déplacement et de relogement de la population semble ici intéressant à travers deux remarques : d'abord, la zone de départ manque d'infrastructures de base et les habitations sont dispersées, parsemées et pauvres. Si l'autorité provinciale est conduite à développer et construire des infrastructures pour la population riveraine de cette zone sans le programme *SaSEZ*, cela lui demanderait beaucoup de fonds dont elle ne dispose pas. Munie d'infrastructures de base, la proposition de relogement sur le nouveau site (que nous appelons pour simplifier, site d'arrivée) semble alors plus avantageuse que le site de départ. Cependant ceci reste à voir, si au départ les familles déplacées possédaient ou pas des terres agricoles (potagers, vergers, rizières, bouts de forêt ?) qui auraient été expropriées pour la réalisation de la *SaSEZ* –chose que l'administration ne dit pas. Si tel est le cas, la compensation serait insuffisante : sans sol cultivable, la nouvelle vie sur le nouveau site risquerait de connaître un problème de taille. Sachant que les familles déplacées sont majoritairement rurales, le rapport qu'elles entretiennent avec la terre est le même que celui des villageois de Botén. Le remplacement des travaux de la terre par des emplois ouvriers proposés dans la *SaSEZ* n'est pas en soit une mauvaise chose, au contraire cela crée des revenus pour les familles, mais sans transition cela déformerait totalement le mode de vie et réduirait la qualité de vie de cette population. En l'occurrence, nous remarquons également que l'échéance pour le déplacement de la population est souvent trop tôt par rapport au retard de l'aménagement des sites d'arrivée. Dans la *SaSEZ*, ce déplacement devait être effectué dès les mois de mars et d'avril 2009. Or nous constatons sur place

qui induit préalablement des études sur les orientations, la nature des sols, la présence de l'eau, les esprits protecteurs des lieux, etc. Si ces cadres ne sont pas requis, ce ne serait alors " pas bien " de déplacer la population dans ce lieu.

¹¹⁸ « *De quoi allons-nous vivre sans nos rizières et nos forêts ?* », disent les membres de la communauté des sages du village que nous avons rencontré. Effectivement, dans la cité lü (selon le modèle de Muang Sing) la taille d'une parcelle d'habitation a été traditionnellement définie. Elle mesure 25x25m. Dans cette parcelle modèle, nous pouvons énumérer un potager aromatique, un grenier à riz, un petit atelier où sont stockés les outils agricoles (cet atelier est parfois aménagé sous les pilotis des greniers à riz). Nous y trouvons très souvent un petit plan d'eau pour plantes aquatiques, pour l'élevage de poissons et de canards. Il est alors inimaginable pour les Tai Lü d'aménager un lieu de vie dans une parcelle qui est plus « *destinée à construire trois compartiments chinois. Les esprits de la maison et du ban y voit-là la fin de la prospérité* ».

en février de la même année, que le site D n'est toujours pas prêt pour accueillir la population déplacée.

Quelle vision et quelle conception culturelle du nouveau territoire, comme interface spatiale entre le local et le régional

Bien qu'il y ait un point qui semble pencher vers les avantages du projet de "ville nouvelle" dans la zone A, du fait qu'il n'y aurait pas *a priori* d'éléments historiques dans cette zone qui poseraient la question de la préservation patrimoniale (d'après le responsable de la SEZA), cependant la conception de cette ville nouvelle par rapport aux problématiques environnementales et paysagères semble poser quelques questions embarrassantes. La création d'un très grand plan d'eau en détournant une partie du cours du Mékong, la construction des immeubles tours, etc., offrent une image très futuriste, sans doute un peu à l'image du Corridor économique qui pose idéalement l'échelon d'un développement et d'une mise en réseau régional du futur. Mais cette image et ce concept ne semblent pas s'intégrer dans la réalité culturelle, économique et environnementale locale. Ainsi, une étude d'intégration et d'impact nécessite d'être approfondie pour des projets de telle ampleur afin d'atteindre pleinement les ambitions d'exemplarité dont se veulent être les projets au sein du Corridor économique.

Quel type de liaison et d'intégration entre les outils, les plans de planification territoriale et la stratégie, mis en place par l'État

En examinant le plan d'aménagement de la SaSEZ, nous pouvons nous poser la question : comment l'aménagement de ce territoire est-il élaboré, géré et mis en cohérence par rapport au plan urbain et au schéma directeur élaborés par l'Autorité administrative pour le développement urbain (UDAA) de Savannakhet ou par d'autres administrations techniques nationales telle que l'Institut des recherches urbaines (IRU) ? Les responsables de SEZA ignorent le Plan urbain (ou Schéma directeur) de la ville de Savannakhet et ne l'avaient donc pas pris en compte dans la réalisation de leur *Master plan* : « *Nous ne savons pas s'il y a intégration ou cohésion, puisque nous ne possédons pas ce plan* ». Autrement dit, le *Master plan* n'a pas été réalisé dans la continuité ou en liaison avec le plan des villes secondaires établi par l'IRU et mis en application par l'UDAA. Dans la mesure où le *Plan urbain* de chaque ville secondaire avait pour objectif de guider le développement en cours et futur,¹¹⁹ quelles que soient l'échelle et l'échéance de la réalisation de ce plan, nous pouvons craindre que son omission n'altère dès le départ le principe d'intégration. D'abord cela interroge du point de vue administratif et politique (comme nous allons le voir) les compétences réelles des individus et des organes responsables. Il remet en question ensuite la mise en application et le respect des décisions et des décrets administratifs. Puis, il met en évidence la superposition et les prérogatives des décisions centrales sur les décisions locales, ou au contraire, la liberté et l'autonomie du pouvoir local dans la prise de décisions sur les projets de développement et d'investissement dans leur territoire, indépendamment de l'aval des décisions centrales.

De ce point de vue, le cas de Botén présente toutes les ambiguïtés possibles. L'ambiguïté réside dans le fait que le gouvernement a promulgué un décret spécifique pour donner un cadre institutionnel justifiant le projet de Botén (n°162/PM en date du 8 octobre 2002). D'après ce décret, le pouvoir local de la province de Luang Namtha a été désigné pour mettre en place cette zone commerciale frontalière. Ses missions sont énumérées en neuf points dont trois importants : 1- organiser et construire la zone commerciale frontalière de Botén, 2- créer le comité de gestion de cette zone, et le point 3- il donne des directives au Comité de gestion pour approuver les patentes

¹¹⁹ Le rôle et les compétences institutionnelles des Plans urbains des villes secondaires et de l'Autorité administrative pour le développement urbain (UDAA) sont clairement inscrits dans le décret n°209/ ministre MCTPC en date du 05/02/1996, portant « le Rôle et les Compétences des Plans urbains » ; dans le décret n°09/PM, en date du 01/02/1991, portant « la Gestion et l'aménagement des villes et des espaces publics en RDP Lao » ; dans le décret n°177/PM, en date du 22/12/1997, portant l'« Organisation de l'Autorité administrative pour le Développement urbain (UDAA) » ; dans le « Droit de l'Urbanisme » n°03/99/ AN et date du 03/04/1999.

d'investissement. C'est donc lui qui approuve les différents projets d'investissement dans la zone ; ce qui signifie négociation directe avec les investisseurs. Le décret met l'accent sur le fait que c'est le Comité de gestion avec l'assistance institutionnelle de l'autorité provinciale qui doit construire et gérer la zone commerciale. Mais la réalité en est autrement : le site a été donné en bloc en concession à un groupe d'investisseurs chinois. Le monopole et l'exclusivité du groupe d'investisseurs gérant l'ensemble du site et des projets sont des réalités qui soulignent le manque de pertinence des projets, la faiblesse de la maîtrise des modèles et des outils économiques par la haute autorité politique locale et centrale. Soulignons aussi qu'aucune analyse et étude d'impact n'a été réalisée à cette fin.

Cette situation met le gouvernement central devant le fait accompli d'un pouvoir local incompetent en action. Nous sommes pourtant en pleine période de recentralisation administrative qui ne devrait pas permettre aux autorités locales de décider de tels projets. Le plan d'aménagement de Botén déjà élaboré par l'IRU est complètement inconnu des investisseurs concessionnaires chinois, et surtout, l'autorité provinciale de Luang Namtha ne se pressait pas pour leur faire entendre et respecter les cahiers des charges qu'elle devrait mettre en place, définies par le décret n°162/PM. Le projet de constructions du complexe *Golden Botén City*, achevé dans sa première phase vers 2006, ne fait partie d'aucun plan de planification. C'est le fruit d'un accord entre l'autorité locale de la province et une grande société de capitaux du Yunnan. Les mauvaises conditions de l'expropriation des terres à Botén vont à l'encontre de l'une des priorités de l'État dans sa politique d'éradication de la pauvreté où il est clairement déclaré que : « *La pauvreté doit être réduite de moitié en 2015. La priorité est donnée au secteur rural, qui est au cœur de tous les efforts pour réduire la pauvreté, avec un accent particulier pour obtenir de manière permanente la sécurité alimentaire* ». ¹²⁰

À l'égard de la politique énoncée, le projet de Botén ne peut que heurter les intérêts du peuple et interpeller l'autorité gouvernementale. Nous avons vu que le projet pose aussi la question de souveraineté de la frontière, embarrassant l'État quant à la méthode de gestion employée pour contrôler l'immigration chinoise.

Quelle administration pour les zones de concession et quelle intégration dans la structure administrative locale et nationale ?

La *SEZA* est une structure administrative autonome par rapport à l'administration locale. Elle administre un territoire à part et est attachée directement au cabinet du Premier Ministre de la RDP Lao. Elle n'a pas d'obligation officielle de rendre des comptes au gouverneur de la province de Savannakhet. Sous le label "projet national" qu'elle gère, *SEZA* possède une prérogative dans ses actions. Cette prérogative est elle-même placée sous l'enseigne du Corridor économique dans lequel le Laos occupe une position centrale et à l'égard duquel la décision politique du Laos est primordiale. Bien que dans la pratique, il est tout à fait impensable de créer un territoire dans un autre territoire institutionnellement existant, sans une mise en liaison avec le local de manière étroite, mais nous constatons que dans le projet *SaSEZ*, il ne semble avoir ni ambiguïté, ni conflit d'intérêts et ni conflit institutionnel entre les décisions centrales et les responsabilités locales du gouverneur de province, car les prérogatives gouvernementales sont prioritaires et s'imposent dans tous les territoires du pays. Ceci est clairement inscrit dans le statut et les compétences administratives et politiques du gouvernement de la RDP Lao et préalablement signalé dans l'organigramme de *SEZA*.

¹²⁰ *NGPES : National Growth and Poverty Eradication Strategy*. La stratégie nationale pour la croissance et l'éradication de la pauvreté a défini quatre secteurs principaux : agriculture, éducation, santé, transport, et 47 districts sont affectés par des programmes de développements spécifiques. In : « Rapport, Projet de Document cadre de partenariat avec la RDP Lao ».

Dans le cas contraire, le projet de Boten est le résultat des problèmes de dysfonctionnement institutionnel important. L'organisation administrative et de gestion de la cité de Boten est autonome. Le contrat qui met les intérêts de la population et du pays en porte-à-faux a été contracté entre la société concessionnaire et le gouverneur de la province. C'est un projet d'ordre national qui relève de la responsabilité d'une autorité locale incompétente, mais recevant malgré tout l'aval du gouvernement central pour sa construction et sa réalisation. Or, on le voit bien, les problèmes qui sont issus de cette décision ont des portées dépassant la responsabilité du gouverneur et interpelle après coup l'État et l'administration centrale ; tels, les problèmes liés aux déplacements de la population et à l'expropriation, le manque d'intégrité de la frontière nationale que provoque un tel projet une fois réalisé.

Cet exemple montre un des faits majeurs liés à la question de centralisation et de décentralisation du pouvoir déconcentré. D'abord, il y a une grande liberté accordée aux gouverneurs ou à l'administration provinciale dans la prise de décision qui dépasse leurs cadres de compétences à la fois institutionnelles et techniques ; ensuite, le passage de l'échelle régionale, qui passe par de nombreux projets frontaliers, à l'échelle locale est difficilement maîtrisable et reste un problème non seulement politique et administratif, comme le cas que nous venons de voir à Botén, mais surtout un problème méthodologique. Le cas de Botén aurait dû inciter le gouvernement à fixer de manière plus explicite la limite des compétences des gouverneurs de province en matière de contrats et de coopération avec les pays étrangers. Par exemple, tous projets de concession dont l'enjeu financier est égal ou supérieur à un million de dollars doivent être transférés au gouvernement central, c'est-à-dire vers le cabinet du Premier Ministre pour décision. Bien que cette décision exprime la volonté et l'inquiétude réelle du gouvernement, elle est tout à fait inefficace. Les projets de concession des terres pour le long terme destiné à l'exploitation de l'hévéa, "fractionnés" en petites unités de contrats différents, montrent de manière très simple le détournement de la règle. D'autant plus que la population locale est directement concernée, à l'origine les terres étant souvent déjà exploitées par elle. Et lorsque ses exploitations traditionnelles ont été transformées, de gré ou de force, pour la monoculture, dans la majorité des cas la population s'appauvrit parce qu'elle n'est plus propriétaire et parce que sa capacité d'autosuffisance s'est considérablement réduite.

I. II. e. Les enjeux spatiaux pour le cas des territoires historiquement en marge

Le gouvernement de la RDP Lao a hérité de l'histoire contemporaine des territoires marginaux qu'il a fallu s'approprier, intégrer et /ou donner un nouveau statut, malgré son refus de l'histoire et malgré ses efforts pour faire sa propre histoire. Ces territoires marginaux ont un rôle important à jouer dans la reconstitution spatiale du nouveau pouvoir laotien. Ils mettent en évidence la confrontation idéologique du pouvoir actuel face à son propre passé, au passé de l'ennemi vaincu et aussi face à ses propres actions pour construire l'avenir. Nous proposons d'évoquer rapidement trois cas, trois territoires qui nous semblent explicites : les anciennes zones libérées, la zone spéciale Saysomboun, Muang Tonh Pheung.

I. II. e. 1. Les implications historiques des anciennes zones libérées : Sam Neua et Xieng Khouang

La question des zones libérées dans la partition territoriale étant évoquée de manière plus détaillée dans la seconde partie de la recherche, nous soulignons ici le fait que certains territoires qui fonctionnent aujourd'hui comme une enclave et qui ont du mal à se développer économiquement et démographiquement est un fait ancien. Il est profondément lié aux contextes géographiques historiquement intégrés comme faits objectifs de l'organisation et l'usage de l'espace. De même, la disparité territoriale provoquée par les idéologies et la guerre a été intégrée aussi comme un fait intrinsèque. La confrontation de ces territoires à la nécessité d'intégration régionale actuelle met en évidence une certaine marginalité des territoires, malgré les efforts de

débloccage que le gouvernement a tenté de réaliser. Rappelons les trois points importants qui ont été les faits historiques anciens :

1- L'éloignement ou l'enclave territoriale de Sam Neua et de Xiang Khuang par rapport aux autres territoires du pays, en particulier par rapport aux villes du Mékong, sont des héritages historiques qu'il aurait fallu probablement corriger ou ajuster au moment où Setthathirat avait réalisé la restructuration territoriale au XVI^e siècle (ce fait sera développé dans la deuxième partie de notre recherche). Mais on peut penser que ces deux hautes régions n'avaient pas bénéficié de l'ajustement et de la restructuration spatiale et politique en question.¹²¹

2- Ces deux régions, situées loin du pouvoir central, sont plus proches géographiquement du Vietnam que de leur centre politique. Ce fait a été démontré à maintes reprises dans l'histoire du pays. Elles ont connu des annexions répétitives par le Dai Viet et des tributs ont également été versés à ce dernier. À plusieurs reprises le pouvoir central (période de Luang Prabang et période de Vientiane) avait tenté de mettre fin à ces annexions. En particulier pour Xieng Khouang où la double vassalité était devenue quasiment une coutume locale.

3- La schématisation de la partition du territoire dans les années 1960, due aux idéologies, à la guerre et au schéma politico-militaire avait accentué et marqué les deux zones par des éléments de marginalisation plus forts. Ceux-ci ont du mal aujourd'hui à être dépassés et à évoluer autrement.

I. II. e. 2. Les implications historiques de la zone spéciale Xaysomboun

La Zone spéciale, *Khét Phiset*, de Xaysomboun aurait été le dernier bastion des forces anti-gouvernementales « à la solde de l'impérialisme local et américain » (*sic*), le fief des narcotrafiquants. Le lieu a été désigné comme "l'habitable" des ennemis du régime. Que cet ennemi a été réel ou fictif, la zone justifiait, jusqu'à récemment, le déploiement en permanence du contrôle de l'armée. Pour le gouvernement l'instabilité du régime (révoltes éventuelles de la population, guérillas) aurait été provoquée ici-même, avec le soutien des opposants de l'extérieur. « C'est un peu une maladie qui ronge le pays de l'intérieur » (*sic*). Cauchemar, paranoïa, maladie imaginaire ou réalité (?), en tout cas, jusqu'au milieu des années 2000, d'après les versions officielles, la zone était restée incontrôlée et certains groupes d'habitants d'origine hmong qui vivaient de manière parsemée sur ce territoire auraient pour mission de déstabiliser le pouvoir en place. On les désignait curieusement par le terme *chao f'a*. La zone spéciale instituée en 1994 était devenue de fait une zone interdite, accessible par autorisation spéciale.¹²²

Marquée et marginalisée par la réalité de la Guerre froide où effectivement la zone était le dernier bastion anticommuniste du général Vang Pao, elle a dû être marginalisée aussi par sa spécificité d'être une vaste enclave difficile d'accès, d'avoir un vide démographique et d'être désertée par les Lao Tai, avec une occupation mono-ethnique constituée de Hmongs. Pourtant, l'histoire longue et récente semble démontrer que c'est sa spécificité géographique qui aurait été le facteur dominant responsable de son caractère marginal. Sa position d'ancien bastion anticommuniste qu'elle avait tenu, n'occupait en réalité qu'un laps de temps, devenait l'essentiel des arguments pour le gouvernement de la RDP Lao. Elle justifiait le besoin d'installer une force

¹²¹ Néanmoins, ces régions du pays n'avaient pas été négligées par Setthathirat au XVI^e siècle : on retrouve dans l'histoire des grandes familles de Sam Neua, que la nomination des gouverneurs et leur affectation à Sam Neua, émanant du mandat de Setthathirat aurait bien été réalisée, symbolisée par une lettre royale sur feuille de latanier, accompagnée d'un sabre et d'une coupe laquée (*Kan Nam Kiang*). La lettre aurait indiqué les titres et les grades du nommé. Devenant seigneur local, il aurait le droit de transmettre ses titres à ses héritiers mâles. En ce sens, il y aurait naissance d'une véritable aristocratie provinciale, dont l'origine serait plus administrative et militaire que princière : il n'y avait pas de titre de prince de Sam Neua, alors qu'à Xieng Khouang les gouvernants sont des princes locaux, dont la famille aurait été aussi ancienne que celle des princes de Luang Prabang. Les Sô Phabmixay auraient été nommés et installés à Sam Neua durant le règne de Setthathirat. Exerçant un pouvoir local, cette famille aurait été reconnue comme telle par l'institution monarchique jusqu'à 1975. Cf. Discussion avec l'un des membres de la famille Sô Phabmixay, Vientiane 2002.

¹²² Pourtant, en 2004, un groupe de photographes-reporters français avait pénétré dans la zone. Des images d'hommes et d'enfants malades, dans un état de dénuement, sont exposées au monde. D'après les reporters, ces derniers sollicitent les aides extérieures afin de les sortir de l'isolement, voire, de l'encerclement dont ils auraient été victimes.

armée pour réprimer et maintenir l'ordre et la sécurité dans la zone, puisque tout le territoire du pays, quel qu'il soit, doit être maîtrisé et contrôlé. L'existence d'une poche enclavée et incontrôlée pouvait discréditer la légitimité du régime et aussi sa sécurité. À travers son statut de Zone spéciale, le gouvernement met en place plusieurs dispositifs afin de la "pacifier", au niveau politique et administratif, au niveau des plans de développement et de gestion, voire, de sa juridiction. Mais la mise en application des projets de développement reste de purs vœux. Par son insécurité, le grand objectif se résume dans l'amélioration des infrastructures routières afin de créer des passages et des accès à la zone, l'intégrant dans le réseau national. La zone est restée, pendant longtemps, enclavée et fortement militarisée. Son statut de Zone spéciale ne sera supprimé que dans la première moitié des années 2000. Il a duré plus de 10 ans. Entre une volonté d'affirmer aux yeux de la population que le danger et l'ennemi guettent (et c'est pourquoi l'armée doit veiller) et la volonté de montrer au monde extérieur que le régime maîtrise la situation et dirige le pays dans la paix, la création de la zone spéciale était un paradoxe, le nom porté l'est également : *Khet Saysomboun* signifie "zone de la victoire définitive et complète".

I. II. e. 3. Les implications historiques de Muang Tonh Pheung longtemps marginalisé par son intégration dans le réseau de trafics du triangle d'or

Le Triangle d'or est un territoire bien connu dans les années 1960-1970, voire après, pour avoir été une zone militarisée et liée au narcotrafic de l'Ancien Régime. Étant interdépendant de manière tripartite (Thaïlande, Birmanie et Laos) comme son nom l'indique, le Triangle d'or était et reste toujours un lieu d'échange fructueux entre les trois pays, c'était aussi une vraie "passoire" pour toutes sortes de produits illégaux. Devenant aujourd'hui "Quatre" avec l'intégration de la province du Yunnan, les échanges doivent faire une place officielle à la Chine du Sud : de fait, et de manière officieuse, les Chinois ont déjà un pouvoir important et ancien dans cette partie de la région. La nouvelle étape de partenariat à quatre, intégré dans le programme *GMS*, doit jeter de nouvelles bases à la coopération et aux échanges commerciaux légaux. Mais le passé de narcotrafic des années 1960 (opium, héroïne) et des années 1980-2000 (amphétamine, métamphétamine) a marqué le territoire. Aujourd'hui, cette zone qui porte toujours les traces de ses activités passées, a du mal à effectuer une reconversion. Certains investisseurs, et pour certains types d'investissement, hésitent à s'y installer, en particulier dans la partie laotienne et birmane. Seul le côté thaïlandais semble actif, attirant un nombre significatif d'investisseurs du secteur touristique. Le côté laotien semble vouloir donner de l'importance aux établissements consacrés aux jeux. La loi laotienne n'interdit pas les casinos contrairement à la loi thaïlandaise qui les prohibe, ainsi les Lao prennent le relais pour installer un complexe de casino sur leur territoire, espérant récupérer les joueurs thaïs et chinois. Même avec les jeux, considérés comme "maux asiatiques", le quadrilatère économique est désormais sensé démarginaliser le Triangle d'or. Le défi est lancé, quel type d'avenir les quatre pays veulent-ils construire ?

Pour répondre à cette question, un observatoire socioculturel et économique pourrait y être installé. À ce jour, sans une enquête approfondie, les observateurs de passage peuvent déjà observer que le passé des années 1960 pèse sur l'actualité et l'avenir de ce territoire : le côté illégal de la circulation des produits et des hommes, ainsi que la difficulté d'instaurer des règles et des lois semblent persister.

Conclusion

Alors que les pays du bloc socialiste dans le monde s'écroulèrent, les pays du bloc communiste asiatique "se serraient les coudes" dans la marche vers la réforme. Le Laos avec le *chitanakhane mai* suivait le modèle vietnamien. Dans tous les domaines, politique, économique et social, la réforme a été un apport pour le pays, un pas en avant pour la région. Elle a surtout été un élément de sauvetage du régime mis en place depuis 1975. En préconisant un relâchement mesuré et contrôlé dans la politique intérieure, le PPRL a su préserver le pays de l'écroulement, comme cela a eu lieu dans l'Europe de l'Est.

Après avoir détaillé les enjeux politiques et économiques de la réforme qui avait des implications majeures dans la transformation spatiale, nous avons abordé dans le chapitre I la transformation de l'espace à l'échelle du territoire. La transformation de l'espace territorial étudié a été observée sur deux plans majeurs liés à deux grands domaines de la réforme :

1. Sur le plan politique de la scène régionale et internationale, le pays et le régime se sont ouverts peu à peu à l'extérieur. Le Laos reprenait progressivement sa place au sein de la communauté des nations, tant asiatiques que dans un cadre plus large. Les liens diplomatiques, politiques et commerciaux se sont remis en place avec les traités de coopération et les aides internationales. Les conflits (avec la Thaïlande) se sont aussi apaisés. Les bénéfices de cette ouverture n'étaient pas dûs uniquement à la réforme structurelle et économique du pays, mais aussi conjointement aux retombées économiques locales et régionales, voire, à la politique internationale. L'amélioration de la situation du Laos –tous points de vue confondus– qui a accompagné son ouverture a été aidée par les dispositions de la politique régionale des pays pour retisser des liens sur de nouvelles bases.

2. Sur le plan spatial lié principalement à la politique intérieure, c'est la régulation foncière préconisée par le régime qui a été cruciale. La régulation foncière, commencée avec la réforme entre 1986 et 1988, a permis une reprise des pratiques foncières anciennes (dont nous avons rappelé longuement les caractéristiques) sans lesquelles le développement urbain n'aurait pu être possible et sans lesquelles les transformations des formes et des tissus urbains n'auraient pu avoir lieu une décennie plus tard. La régulation foncière laotienne a révélé, au-delà du cas de notre recherche, le rôle profond et intrinsèque qu'ont exercé la composition et la pratique foncière sur la forme et sur les tissus urbains. Le cas laotien a de *facto* révélé que le changement des pratiques foncières (mise en arrêt et contrôle ou, au contraire, mise en fonction et libération), induit par un régime foncier sévèrement imposé, a exercé son impact sur la restructuration de l'ensemble de l'espace et sur son devenir à l'œuvre aujourd'hui.

Liée aux dispositifs politiques et spatiaux, nous avons mis ensuite en évidence que la transformation de l'espace à l'œuvre est caractérisée par plusieurs processus de mise en marge et d'émergence des territoires. Ces processus observés de manière privilégiée à travers l'analyse des pôles d'attraction économique, des zones d'échanges, des territoires de concessions, des questions de l'intégration régionale et des espaces marqués par les données historiques ont caractérisé une des formes de transformation des territoires en cours.

Une fois observée, la transformation spatiale à l'échelle du territoire dans le chapitre I, nous développons dans le chapitre II qui va suivre, les différentes transformations de l'espace à l'échelle des villes.

CHAPITRE II

L'émergence des occupations anciennes et des centres historiques, entre altération et recyclage

La transformation spatiale à l'échelle des villes –c'est-à-dire sa recomposition, passe aussi par l'émergence des occupations anciennes et des centres historiques eux-mêmes. Cette émergence spatiale met en perspective à la fois un phénomène de recyclage et un phénomène d'altération des espaces anciens ou de leurs données. Nous proposons d'appréhender le phénomène de recyclage et d'altération des espaces à travers le domaine patrimonial et à travers les espaces religieux, parce que ces deux types d'espaces sont historiquement liés aux centres anciens des établissements et recouvrent souvent pour la pratique habitante la notion de centralité. Dans de nombreux cas, le domaine patrimonial est physiquement situé dans les centres anciens, il en constitue même leurs contenus. Si le domaine patrimonial peut composer aussi physiquement les centres anciens, pour comprendre ces centres, nous proposons d'examiner rétrospectivement le processus de constitution et de composition de ce patrimoine : comment il est conçu, comment en est-on conscient et comment au cours de l'histoire le patrimoine a-t-il été traité ? Autant de questions qui permettraient d'identifier le patrimoine au cœur de la ville. Quant aux espaces religieux, ils organisent durablement les centres ou quartiers anciens, ils constituent l'une de leurs persistances spatiales. Et lorsque les centres et les villes eux-mêmes sont altérés, ils peuvent continuer à en constituer une forme de centralité. Nous pouvons illustrer cette forme de centralité à travers la présence et la densité des monastères dans l'espace urbain, à travers le phénomène de convergence sociale des espaces religieux et à travers le fait que les monastères peuvent d'un certain point de vue constituer un modèle d'architecture, du moins une inspiration pour la production spatiale de la ville, ses équipements publics.

II. I. Le processus de constitution et de composition du patrimoine

L'énumération du composant patrimonial est ici la partie émergente d'un domaine complexe, ambigu et difficile à cerner. Il faudrait probablement emprunter une grille de lecture anthropologique plus approfondie pour traiter de manière plus complète et avec exhaustivité ce que peuvent couvrir réellement le sens et la notion du patrimoine dans le cas laotien.

La société lao conserve encore une part importante de ses traditions. Même si elle est actuellement en mutation, c'est une société où il est encore à constater combien il est difficile de distancer le sujet de l'objet de connaissance. Effectivement, sujet et objet sont plutôt associés dans une sorte d'interdépendance qui fait de l'objet patrimonial un domaine vivant, mais peu autonome par rapport au sujet. Dans cette société traditionnelle, cela est caractérisé par le fait que ce qui a été légué par le passé, devrait se prolonger vivant dans le présent à travers le savoir et le savoir-faire. Le processus de transmission lui-même serait alors le processus par lequel le patrimoine se construit. Ce qui veut dire dans cette logique que nous devrions aussi être dans une logique de transmission des savoirs si nous entrons dans la logique de production des biens patrimoniaux. *A contrario*, dans la réalité née des confrontations avec les contextes des périodes historiques, la transmission des savoirs a tendance à se fragiliser, voire à connaître des ruptures et donc cela veut dire que la production des biens patrimoniaux peut aussi se retrouver réduite. Ce fait est profondément lié aux aléas et aux contextes socioculturels et politiques, dans le sens où le politique

donne souvent une directive au mode culturel et social. Le processus de la transmission des savoirs et la production des espaces patrimoniaux, ou des espaces porteurs, sont donc liés tant à la stabilité qu'à l'instabilité sociopolitique, à leur continuité comme à leur rupture. Comme nous allons le voir, l'histoire récente du Laos (développée dans la troisième partie de la recherche) nous donne des indices d'une société qui connaît en profondeur une certaine rupture de transmission des savoirs, induisant la réduction de la capacité de produire des espaces porteurs.

Prenant en compte l'interdépendance entre sujet et objet patrimonial, prenant en compte la spécificité de la conception lao du patrimoine qui tend à refuser l'autonomie de l'objet patrimonial par rapport au sujet, et conscient de l'immatérialité du patrimoine (dont nous allons évoquer les points les plus importants), nous allons tenter d'établir une approche du patrimoine matériel et bâti, en tant qu'objet autonome, en nous appuyant sur des points de vues, des situations, des pratiques et des résultants matériels concrets et ponctuels mais qui jalonnent de manière plus ou moins claire les périodes repérables de l'histoire du pays.

Au Laos, l'essentiel de la composition patrimoniale ou le premier de ses composants qui a été le plus évident et le plus visible, ou du moins, le plus considéré, est le patrimoine culturel. Ce patrimoine est avant tout, pour les Lao, « *tout ce qui concerne les coutumes et les traditions, transmises par les ancêtres* », tels les croyances et les rituels religieux et païens, les fêtes et les cérémonies. Viennent ensuite le patrimoine musical et littéraire, les textes anciens sur feuilles de latanier et les inscriptions (ces derniers sont souvent considérés comme sacrés), puis enfin le patrimoine artistique, tels l'architecture et les arts en général. Apportons quelques précisions sur deux domaines particuliers que sont les coutumes et les traditions, la littérature et le fonds musical.

Les coutumes et les traditions

À travers la manière de les réceptionner, de les préserver, de les vivre et de les transmettre, les coutumes et les traditions montrent non seulement qu'ils appartiennent au champ patrimonial, mais aussi qu'ils sont placés au cœur de la question patrimoniale. Ils offrent un cadrage clair de ce qu'est le fondement patrimonial. Celui-ci est avant tout conçu comme immatériel. Alors que le patrimoine matériel, comme définition secondaire, offre une pratique éloignée de ce fondement et de cette conception première : la réception, la préservation (appropriation et usage), la transmission et la production (connaissance et savoir-faire) du patrimoine n'ont pas toujours été effectuées comme telles mais différemment de ce qui se pratique aujourd'hui. De là, on peut en déduire que le fondement originel du patrimoine est avant tout immatériel.

La particularité du patrimoine littéraire et musical

La liaison entre la littérature et le fonds musical est profonde dans la culture lao ancienne, et cette liaison reste valable aujourd'hui. Alors que la culture musicale moderne du pays voisin (Thaïlande) se démarque de la littérature avec l'influence de la musique et des rythmes occidentaux, la littérature et les mots restent indissociables pour le Laos et constituent le fonds de sa culture musicale. La culture lao est essentiellement orale, même lorsqu'une littérature est écrite, elle se fait vite approprier, transformée et diffusée par l'oralité. Prenons le cas des textes sacrés bouddhiques. À leur réception, ils n'auraient pas connu de tels succès et n'auraient circulé que dans un cercle fermé s'ils ne relevaient que des moines lettrés. L'oralité était un terrain de prédilection pour leur diffusion et pour leurs formes de transmission. La diffusion par l'oralité se réalisait grâce au lien profond entre la musique et les mots. La particularité de ce phénomène est moins la musicalité de la langue lao, mais plus le fait que l'oralité de la langue lao elle-même constitue les fonds musicaux. Elle se décline en types de chants variés, qui peuvent s'adapter à chaque type de littérature. Ces chants correspondent aux chants régionaux, mais aussi aux différentes formes de chants, indépendamment des traditions régionales : les *lé*, les *lam*, les *khap*, les *seung*, etc. L'oralité musicale s'est appropriée de manière telle de la littérature qu'il peut arriver, par exemple, que le simple illettré ne sache pas que le *Pravet* est basé sur des textes du *Chataka* de l'époque du *Mahabarata*, alors qu'il connaît tous les épisodes de ce grand *Chataka*. Il est aussi courant que les analphabètes et illettrés –le cas de beaucoup de *molam* (maître de chants)– puissent maîtriser une

littérature complexe. Un grand *molam* peut, par exemple, devenir une source orale inestimable pour l'étude des différents épisodes de l'épopée *Sinxay*, une œuvre du XVI^e siècle aux verbes complexes.

II. I. a. Les différentes notions du patrimoine

La notion du patrimoine en tant qu'immatérialité et matérialité d'un savoir, transmis ou à transmettre, est complexe et multiple. Elle est corollaire à la culture et au temps des peuples, à leur auto-représentation et à leur auto-considération, à leur identification. La vision du patrimoine laotien peut se présenter sous différents angles. Pour saisir la question patrimoniale, cinq questions nous semblent importantes à développer : comment la notion de patrimoine est-elle liée à la pratique de l'espace sacré ; comment la notion de matérialité et d'immatérialité du patrimoine est-elle traitée par l'idée de conservation ; comment le patrimoine est-il transmis ; comment la valeur marchande et la valeur symbolique du patrimoine sont-elles matérialisées ; et comment la notion de patrimoine effective se situe-t-elle entre les mythes et les théories ?

II. I. a. 1. La pratique de l'espace sacré et la notion du patrimoine

D'une manière générale, la conception du patrimoine est liée à l'espace sacré. Le patrimoine bâti ainsi que sa pratique sont profondément conditionnés par la pratique sociale des espaces culturels et de l'habitat. Qu'il s'agisse d'un espace religieux proprement dit, d'un espace marquant la fondation de la ville ou d'un espace sacré dans les habitations, les espaces possèdent leur logique de fabrication et leur force symbolique qui vont conditionner le caractère sacré de leur fonctionnement et de leur existence. Des règles strictes dictent leur implantation, leur construction et leur fonction. Pour la fondation de "l'âme de la ville de Vientiane"¹²³ à Simuang, par exemple, lorsque les chroniques racontent qu'une femme enceinte et un jeune bonze furent sacrifiés pour devenir l'esprit du *Lak muang* en se jetant dans la fosse,¹²⁴ cela n'a-t-il pas pour objectif la sacralisation d'un lieu, le rendant exceptionnel. De même pour l'édification d'une pagode, la première règle n'est-elle pas de consulter l'astrologie *leunk-gnam* [ທະວີກຍະນາມ]¹²⁵ afin de trouver le jour faste. Une fois le jour faste choisi, une cérémonie religieuse et un rituel ne doivent-ils pas accompagner les premières briques, les premiers poteaux posés. On doit bien respecter le choix de l'implantation et de l'orientation du *sim* (sanctuaire central) face au soleil levant ; bien disposer l'enclos du *vat* de telle sorte que celui-ci ne soit pas situé sur un terrain plus bas que les parcelles des habitations laïques. Ensuite, il faut veiller à ce que les autres bâtiments du *vat* soient respectivement construits à leurs emplacements respectifs, selon les "règles et l'art de bâtir" des monastères. Par ailleurs, au fur et à mesure de l'acculturation du bouddhisme dans la culture locale, les monastères lao finissent par se constituer une programmation bien spécifique, suivant le fait que chaque région, à l'égard de sa propre pratique et tradition religieuse, possède son propre programme. Même en ce qui concerne l'espace laïc, le sacré n'y est pas absent. La construction de la maison obéit à des règles strictes : l'emplacement du *sân* et du *sya* [ຊານ, ສຳຍາ], l'orientation des pignons, la disposition des portes, l'emplacement de l'autel du bouddha, la position du dormeur, etc., tous ces éléments touchent le domaine sacré de la maison ou renvoient à des règles de fonctionnement liées au sacré, qu'il s'agit de respecter pour le bonheur des habitants et pour le repos des esprits du foyer.¹²⁶

Quant à la question de l'usage et de la fonction des espaces, nous constatons d'abord que l'espace religieux relève d'un certain nombre d'interdits, nécessitant pour les usagers et les riverains l'adoption des règles comportementales, tels, l'utilisation des objets, le touché, le regard et les

¹²³ Selon les chroniques de la fondation de Simuang. Entretien avec les moines de Vat Simuang, Vientiane, 2000.

¹²⁴ Les Notes de voyage de Henri Mouhot sur le Siam rapporte une légende semblable sur la fondation des portes des villes siamoises. « *Le roi désigne au hasard, un passant* » pour être sacrifié, afin d'incarner l'âme protectrice de la ville.

¹²⁵ Le "moment propice" –traduction approximative– se calcule dans le calendrier lao ancien, spécifique pour la construction des pagodes. La même consultation cérémoniale se fait pour la construction des maisons.

¹²⁶ *L'habitation lao de la plaine de Vientiane et de Luang Prabang.*

paroles en ces lieux.¹²⁷ Ensuite, il y a l'usage des espaces communautaires qui se trouvent dans l'enceinte même du monastère. Celui-ci semble être le plus important des espaces communautaires dans la société lao, construit et entretenu par elle. Il anime la vie politique et culturelle de la société villageoise et citadine. Il devient le lieu de festivités, d'événements et de rassemblements. Les réunions de villages en plein centre ville aujourd'hui continuent à se tenir dans les *sala* des *vat*. L'usage de l'espace du monastère est en ce cas moins strict, puisque l'autorité du village peut fixer des règles après concertations avec les habitants, selon les disponibilités et à condition que cela ne soit pas en contradiction avec les règles monastiques.

Enfin, il y a la fonction des espaces habités. Cette question a été clairement analysée par Sophie et Pierre Clément dans *L'habitation lao dans la plaine de Vientiane et de Luang Prabang*.¹²⁸ Nous pouvons retenir quelques traits importants tels que la position du dormeur et du mort dans la maison, l'emplacement des escaliers et leur fonction sociale, la disposition des chambres à coucher et leur fonctionnement, etc. Ces traits montrent notamment qu'il y a une hiérarchisation sociale et des interdits imposés aux occupants et marqués dans l'espace construit. Par exemple, les religieux et les esprits sacrés ne peuvent pas monter dans la maison s'il faut passer sous les pilotis pour emprunter l'escalier d'accès. C'est pourquoi les escaliers des maisons lao doivent toujours être en appentis, ou du moins indépendant et attenant à la maison.¹²⁹

Nous pouvons dire que le monde sacré s'est emparé de tous les espaces possibles : les règles, les obligations, les interdits inscrits dans l'espace trouvent en quelques sortes des justificatifs dans le domaine sacré. Une analyse *a posteriori* montre également que les règles et les interdits renvoient par ailleurs à des expériences empiriques des espaces. Les règles de fabrication et de fonctionnement de l'habitat, par exemple, renvoient souvent aux règles et aux comportements sociaux, à l'hygiène et à l'environnement. Le non-respect de ces règles provoquerait déséquilibre, relâchement de liens sociaux et altération des liens avec les esprits. Prenons comme exemple le fonctionnement de la maison : pourquoi la cuisine, littéralement “ maison où on cuisine ” [ເຮືອນຄົວ], qui se construit comme attenante à la maison principale dans un autre corps bâti avec sa propre toiture et posée sur une sorte de terrasse commune, doit-elle être construite ainsi ? Ce dispositif semble lié à la question d'hygiène et de sécurité par rapport à la fumée, au feu et aux odeurs, etc. Un autre exemple nous interpelle du point de vue comportemental : pourquoi il est interdit au gendre d'une famille de dépasser la limite de la cabine de couchage [*souam*, ສວ້າງ] de sa femme ? Ces interdits renvoient bien entendu à toute éventualité d'inceste, car le beau-frère devient socialement le frère.¹³⁰

Les traits que nous venons d'évoquer explicitent le fait que le mode d'usage et la pratique sociale de l'espace constituent par eux-mêmes une culture spatiale et induisent donc une certaine forme d'espace. C'est un patrimoine immatériel dont l'existence est liée à un patrimoine matériel bâti. L'intégrité de l'usage de ces espaces devient un domaine patrimonial et exige une grande maîtrise comportementale et une pratique aiguisée des usages sociaux, un art de vivre particulièrement difficile pour des personnes non averties. On apprend à un enfant dès son jeune âge à savoir faire la différence entre un lieu sacré et un lieu non sacré, à avoir en conséquence des comportements appropriés. Cela signifie que, si la mutation spatiale issue du développement urbain

¹²⁷ Pour les femmes ou les enfants de sexe féminin, il est interdit de toucher les objets sacrés, notamment les effigies du Bouddha, les robes monastiques portées par les moines, les bols à aumône et autres objets sacralisés. Il est également interdit aux femmes de fixer un moine dans les yeux, d'entrer dans certains lieux du monastère, notamment dans les chambres du *kouti* [ກູຕີ]. Pour les religieux eux-mêmes et pour tous laïcs, il est interdit de fouler le sol où ont été enterrés les objets sacrés, de rentrer chaussés et chapeautés dans les édifices construits dans l'enclos du monastère. Enfin, il est interdit de porter des armes, réclamer son dû, blesser en acte et en parole autrui.

¹²⁸ *L'habitation lao dans la plaine de Vientiane et de Luang Prabang*, Pierre et Sophie Clément, *op. cit.*

¹²⁹ Les maisons lü du Nord rassemblent l'escalier d'accès sous la même toiture que l'ensemble de la maison. Cependant, il est aménagé de telles sortes que les moines ne passent pas sous les pilotis mais sous les pans de toiture qui “ tombent ” en escalier dans le prolongement de la grande toiture.

¹³⁰ Dans des cas exceptionnels si la fille mariée venait à mourir la tradition accepte que les parents marient le beau-fils à une autre de leur fille si les deux parties en sont d'accord.

et économique s'opère sans harmonisation avec la mutation sociale à l'œuvre et donc aussi avec la mutation comportementale, il y aurait une sorte de rupture et de déséquilibre entre le mode d'usage et le mode de fonctionnement par rapport à l'appropriation des espaces en cours de mutation.

II. I. a. 2. La matérialité du patrimoine, question de conservation, de l'ancien et du neuf

La première matérialité du patrimoine s'exprime avant tout à travers les objets sacrés et les édifices religieux. Au Laos, ils sont les premiers à constituer le patrimoine matériel. Ceci est sans doute lié au fait que les édifices religieux ainsi que les objets cultuels sont les seuls objets qui ont survécu au temps et qui peuvent être représentatifs de l'histoire périodisée. La deuxième matérialité du patrimoine, c'est le savoir-faire technique et la valeur artistique et esthétique des objets et des édifices. Cette deuxième matérialité est reconnue tardivement en tant que telle. La reconnaissance de la première matérialité est probablement liée à la prise de conscience de l'histoire dans l'enjeu politique et idéologique ; la reconnaissance de la seconde matérialité est sans doute liée à l'autonomisation de la valeur des objets patrimoniaux.

Contrairement à sa matérialité, l'immatérialité du patrimoine fait transparaître le fait que nous pouvons reproduire les objets en utilisant le savoir-faire ou donner un sens à un objet en le rendant sacré en l'affectant à un culte. Et puisque les objets sont reproductibles et peuvent prendre le sens que l'on donne, ils n'ont donc pas d'existence et d'identité propre au-delà de leur fonction. Leur existence en tant qu'objet et en tant qu'identité propre se serait réduite. Ils n'ont d'existence que lorsqu'ils sont en cours d'usage ou lorsqu'ils représentent ou symbolisent quelque chose. En ce sens, le patrimoine peut être aussi physiquement un objet neuf et pas forcément un objet ancien. En ce cas, la question de sa conservation et de son intégrité n'a pas particulièrement de sens en tant qu'objet. Ici, c'est donc le contenu de l'objet, en tant que signifié qui importe et qui est perpétué dans la conception du patrimoine. Aujourd'hui, cette notion d'immatérialité constitue essentiellement un obstacle à la conservation du patrimoine, au moment même où la notion de conservation ne peut exister que si le patrimoine est entièrement devenu un objet autonome.

II. I. a. 3. La notion de pérennité et de transmission du patrimoine

La notion de pérennité et d'intégrité de l'objet d'origine en tant que contenant, est une notion récente et moderne au Laos. La notion lao du patrimoine, évoquée ci-dessus, considère que l'essence du patrimoine est avant tout immatérielle. Seuls, la démarche de fabrication et le savoir-faire seraient nécessaires pour la pérennité du patrimoine. Parce que l'objet est soumis à " l'injure du temps ", rien ne lui résiste, " seule l'immatérialité des choses échappe aux méfaits du temps ". À la place de la transmission et de la pérennité du patrimoine, en tant qu'objet, nous parlons plutôt de la transmission et de la pérennité du savoir et de la connaissance, permettant sa reproductivité ; transmission opérée entre père et fils ou de maître à élève. De même, dans cette logique, on ne transmettrait pas une maison à ses enfants, mais on leur transmettrait la manière de la construire et de l'habiter. On leur transmet en fait l'âme du foyer, le rituel pour garder chez soi l'esprit protecteur, le *phi heuan* [ຜີເຮືອນ]. Dans cette démarche, la pérennité du " contenu " dans la transmission du savoir n'a de sens et ne peut s'opérer, que si la qualité du nouveau " contenant ", la manière de le construire et de le reproduire en soit également pérenne. Si ce n'est pas le cas, nous assisterions à la création d'un nouvel objet indépendant qui n'est pas issu de la transmission des savoirs. Dans ce cas, nous sommes alors dans une situation de rupture : il n'y a pas de transmission. La conservation du patrimoine au Laos correspond précisément à ce cas de figure. Autrement dit, la disparition du patrimoine relève plus du manque de transmission de la connaissance et du savoir que de la disparition des objets patrimoniaux. Pour comprendre notre propos, il faut rechercher dans l'approche utilisée pour expliquer à la communauté religieuse qu'elle a perdu aujourd'hui son savoir et son art de bâtir ; qu'elle ne possède plus de connaissance pour reproduire les stucs, percer le secret du langage architectural et de la proportion architectonique des sanctuaires. C'est cette méconnaissance qui détruit vraiment le patrimoine religieux et moins les intempéries et la destruction proprement dite des édifices. Pour illustrer encore notre propos, il suffit de regarder les

monastères nouvellement construits où aucun art de bâtir n'est respecté. Les composants et le langage architecturaux étant incomplets, les symboliques spatiales se retrouvent altérées.

II. I. a. 4. La valeur symbolique, la valeur marchande

A priori, le patrimoine tel qu'il a été évoqué précédemment ne peut avoir une valeur marchande. La valeur marchande du patrimoine est née en Occident corollairement à la naissance du goût pour les Antiquités qui découle, lui, en partie de la mise en valeur de l'histoire. La valeur marchande du patrimoine est donc indissociable de la mise en valeur de la discipline de l'histoire. Ensuite, elle sera soutenue par des jugements de valeur ; des valeurs choisies de manière dépendante des périodes historiques. Ainsi, il existerait une période historique plus riche qu'une autre, etc. Une ambiguïté et un certain paradoxe de situation se sont alors installés dans les mentalités concernant la conception du patrimoine. L'amour des antiquités entraîne la volonté de protéger le patrimoine en tant qu'objet et contenant patrimonial autonome. Mais l'amour des antiquités fige aussi ses fonctions immatérielles. Il vide son sens symbolique. Du patrimoine vivant relevant des sens et des symboles, nous passons alors au patrimoine mort chargé de valeur autonome, mais marchande.

II. I. a. 5. Le patrimoine, entre mythe et théorie

La notion du secret était un des composants de la conception du patrimoine laotien, en particulier à travers les croyances populaires. Il s'agit du patrimoine caché, invisible et inaccessible. C'est là que réside aussi sa valeur. Un lien semble relier cette idée du patrimoine caché et invisible à deux faits importants : aux faits historiques et aux mythes populaires.

Concernant les faits historiques, nous pouvons constater que les trésors religieux de grandes valeurs ont souvent été cachés, du moins, ce sont ceux qu'on a tentés de cacher. C'était *a priori* le roi lui-même qui ordonnait aux responsables de tel ou tel monastère d'effectuer les tâches, afin de soustraire les trésors à la convoitise des ennemis qui auraient la volonté de les tenir en leur possession, chaque fois qu'ils prenaient d'assaut un *muang*. Ainsi aujourd'hui, on conçoit que les plus grandes caches que le Laos aurait connues auraient été réalisées sous le règne du roi Anouvong. Une campagne spécifique, sous le prétexte d'une tournée religieuse pour restaurer les lieux et les monuments, aurait été effectuée par ce roi. Lors de ces tournées, Anouvong aurait surtout demandé au clergé et aux *chao muang* d'être disposés à cacher, au moment venu, ce qui leur semblait être les trésors du pays. Et le moment venu aurait été la guerre de libération qu'il préparait contre le Siam. Bien qu'aucune preuve écrite n'ait été retrouvée portant sur la question, les nombreuses découvertes de "caches" qui seraient datées de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle tendent aujourd'hui à pencher en faveur de cette allégation. Chaque "cache" aurait contenu des objets et des bouddhas de grande valeur et en nombre important : notamment celle de la grotte de Mahasay, et la plus récente, celle de Vat That Khao. À l'heure où la statue de Chao Anouvong est érigée dans le nouveau parc derrière le Hô Kham à Vientiane, les habitants de la ville pensent que, en suivant le parcours de ses périples religieux indiqués dans les annales locales, on pourrait espérer mettre au jour d'autres trésors du même type.

Du point de vue des mythes et des croyances populaires, la conception patrimoniale nous fait rentrer dans un autre univers, dans la conception de la cité elle-même. Il s'agit des mythes et de la conception des "cités invisibles", [*muang lap-lé ມົງລະເລີ*]. Dans cette croyance, il y a l'idée qu'un patrimoine caché est, de fait, protégé. *Muang lap-lé* désigne la cité invisible, vivante et radieuse, « seuls les gens bons et honnêtes observant le dharma pouvaient la percevoir. Et lorsque les gens y pénètrent, rien, *a priori*, ne distingue cette cité des autres. Il ne faut alors rien désirer, rien prendre, rien emporter, rien ramener vers l'extérieur, si non, ils perdent leur chemin de retour. » L'idée de la cité invisible n'existe pas uniquement qu'au Laos. Il semble que ce mythe existe un peu partout dans le monde, en Afrique et dans de nombreux pays en Asie. En seconde lecture, il s'agirait pour cette croyance populaire, à la fois d'un mythe et d'une théorie. Du point de vue mythique, l'idée de la cité invisible, confondue aux préceptes religieux, aurait symbolisé l'origine et la finalité des cités. C'est en quelque sorte un concept idéaliste de la société, une valeur

civilisatrice et morale, une finalité que la cité doit atteindre. Celle-ci doit être « *sans cupidité, n'y vivraient que des individus bons observant le dharma* ». C'est finalement une sorte de paradis terrestre, « d'ici et maintenant ». Ce n'est pas le « paradis perdu » de la conception du monde judéo-chrétien de l'Ancien Testament. Ce mythe a donc une connotation religieuse liée au *pancasila* bouddhique.¹³¹

Du point de vue théorique, les éléments décrivant *muang lap lé* portent à penser qu'il s'agit d'une théorie politique récente qui aurait traduit l'instinct de préservation des peuples vis-à-vis de l'invasion étrangère, notamment la colonisation. L'annexion et la colonisation symbolisent avant tout, pour les peuples qui ont été colonisés, la recherche de richesses, la domination et l'exploitation des peuples par les nations dominatrices occidentales, et ensuite, la propagation de leurs valeurs culturelles qui se veulent civilisatrices. Parallèlement, étant donné que la notion de patrimoine et de richesse des biens des peuples symbolise leur souveraineté et leur liberté, l'idée de rendre ce patrimoine invisible et inaccessible symbolisé par la cité invisible aurait signifié en fait la volonté de se soustraire à la domination étrangère. La cité invisible aurait donc été le symbole de la liberté dégagée de toutes compromissions et emprises extérieures.

II. I. b. La prise de conscience et la conception du patrimoine

La prise de conscience et la conception du patrimoine ne peuvent être considérées comme telle qu'à partir du moment où le patrimoine est conçu comme objet autonome, comme nous l'avons déjà souligné. Ce sont deux faits qui sont liés au contexte de la colonisation. La prise de conscience et la conception du patrimoine donnent les mêmes faits, mais sont suscitées par deux causes différentes. La prise de conscience du patrimoine pour les Lao, est suscitée par la pensée anti-coloniale dans le contexte de constitution d'une nouvelle identité politique, alors que la conception du patrimoine n'est pas soumise directement aux idéologies politiques, elle est suscitée ni directement par les revendications politiques locales, ni par les intérêts particuliers de la politique coloniale : son intérêt est plus autonome.

II. I. b. 1. Prendre conscience autrement du patrimoine

La prise de conscience du patrimoine chez les Lao remonte au réveil nationaliste durant la période coloniale et de la décolonisation. La conception occidentale du patrimoine comme objet autonome, ayant une valeur pour et par lui-même, prend pleinement son sens au cours de cette période. Elle s'est peu à peu étendue dans la culture des élites locales, aristocratiques et lettrées, ou issues de la fonction publique coloniale. Pour le reste de la population, le patrimoine correspondait toujours à des éléments éternels, vénérés, composés de légendes et d'histoires fabuleuses auxquelles elle s'identifie.

Les élites locales formées dans les monastères, mais aussi dans les écoles françaises apprenaient à visualiser et à formuler autrement, à l'aide de concepts occidentaux, leur identité culturelle en des termes nouveaux. Ainsi, certaines d'entre elles redécouvraient des racines –leur être culturel et historique. Elles formaient, dans les années 1930, le premier noyau de personnes s'intéressant à la culture et au patrimoine de leur pays. En appréciant la valeur du patrimoine, en tant qu'objet autonome, elles s'y étaient progressivement identifiées et en avaient fait un outil de patriotisme, les sentiments d'exaltation de la patrie animaient leurs actions. Cela a abouti, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, à la formation de *Lao Issara*, mouvement « nationaliste » pour l'indépendance, dont les membres ont été très proches de l'administration française, puisque

¹³¹ *Pancasila* (*Sk*), *panca* (cinq), *sila* (pierre) : borne des cinq préceptes bouddhiques. Ici, la cité idéale serait liée à la conception des sages lao du XVI^e et XVII^e siècle. Ces derniers nous auraient livré leur conception de la cité en la transposant dans le regard de Syaosavat, héros du roman philosophe éponyme, qui a défini les dix qualités des *muang*. (Cf. paragraphes traitant de la littérature géographique et de la définition du *muang*, du *vieng* et du *xieng*.)

beaucoup en étaient issus.¹³² Après l'indépendance, le mouvement *Lao Issara* a fondé l'association *Chanthaboury* qui siégeait à Vat Chan,¹³³ dont l'objectif était de préserver le savoir-faire ancien, de raviver l'art et la tradition artistique. Ainsi trouve-t-on dans cette association des maîtres artisans et artistes, une variété de professions allant du simple tisserand à l'érudit en littérature en passant par le charpentier et le sculpteur. Ces derniers ont participé à la première restauration des édifices patrimoniaux à Vientiane.¹³⁴

II. I. b. 2. La conception du patrimoine

La conception du patrimoine, comme objet autonome, a été élaborée au début du XX^e siècle dans le contexte colonial, lorsque l'administration française a commencé à inventorier et restaurer quelques monuments de la ville de Vientiane.¹³⁵ Notre étude se focalise sur Vientiane, car c'est dans cette ville principalement qu'est né le début de la conception du patrimoine. L'administration coloniale n'a effectué des restaurations quasiment que dans cette ville, les autres centres urbains de province ont suscité peu d'intérêt pour elle, sauf Luang Prabang où l'institution royale apportait déjà des attentions au patrimoine de la ville. Les études et les travaux de restauration relatifs au That Luang ou ceux portant sur Ho Phra Kéo ont témoigné de l'autonomie de l'objet patrimonial. Les travaux de Parmentier ont constitué les bases de connaissance les plus solides pour l'époque,¹³⁶ bien que Louis Delaporte ait élaboré bien avant les premières esquisses et relevés.¹³⁷ Les archives du Gouverneur Général d'Indochine montrent les premières listes d'inventaire des bâtiments anciens de Vientiane, même si peu d'édifices ont fait à l'époque l'objet de restauration. Elles mettent surtout en relief les débats entre les conservateurs, partisans des restaurations et les autres –ingénieurs et administrateurs, plus soucieux de combler le manque de main d'œuvre, de construire des routes et de raser certaines ruines et bâtiments anciens afin de bâtir pour les besoins des équipements administratifs. Ainsi, Vat Kang et Vat Gnot Kéo n'existent plus aujourd'hui alors qu'ils ont été mentionnés à cette époque, et le rempart intérieur a été remplacé par les boulevards Khounbourom et Khouvieng.

Tout en mettant en avant la valeur patrimoniale et artistique des ouvrages qu'il fallait préserver à travers leur restauration, l'administration a surtout privilégié les édifices à fonction stratégique ou politique. En effet, restaurer quelques monuments chers aux Lao pouvait leur redonner une confiance et une certaine dignité afin qu'ils reviennent de nouveau en masse vivre dans une ville, longtemps quittée et abandonnée après sa destruction. Sans population et sans main d'œuvre, il était difficile de développer un centre urbain digne qui venait d'être créé. Même si des

¹³² Interrogé, un ancien *Lao Issara* explique que le mouvement avait une pensée politique assez claire : nationaliste, anticoloniale, libérale et royaliste, mais absolument pas communiste. Il préexistait depuis les années 1930. Lors de la reddition, les armes de reddition japonais devaient être remises au pays occupé. Or, les autorités françaises ne représentant pas le peuple Lao à leur yeux, les Japonais refusaient de leur remettre les armes. Ayant repéré en la personne du vice-roi Phetsarath, le leader du groupe, l'autorité française « conseilla » ce dernier de formaliser le *Lao Issara*. Mais une fois les armes remises à Phetsarath, celui-ci « s'engagea dans la résistance » avec ses hommes, souvent issus de la fonction publique coloniale (traducteurs, instituteurs, employés administratifs) et déclara l'indépendance du Laos et Vientiane comme capitale du pays. (Réf. Entretien avec deux anciens membres de *Lao Issara* : Thongsing S. Phabmixay ; Chansamone Voravong). Ainsi, le légendaire *Lao Issara*, en tant que parti politique, ne serait qu'un organisme de circonstance. Avec du recul, *Lao Issara* apparaît comme un courant de pensée, un nouveau souffle littéraire et culturel, constitué par les élites nées durant la colonisation. C'est sans doute le seul mouvement du XX^e siècle qui exerce une influence profonde sur la culture, « le milieu nationaliste » et intellectuel lao contemporain.

¹³³ Le bâtiment qui avait abrité « l'école des artisans » a été détruit en 2004 par le vénérable de Vat Chan, bien qu'il figurait, sur la liste des inventaires proposée par l'Atelier du Patrimoine, parmi les bâtiments remarquables à protéger.

¹³⁴ Le prince Souvanna Phouma, ingénieur TP, a suivi la reconstruction de Vat Ho Phra Kéo. Les travaux furent achevés en 1942. Pour l'un des piliers du sanctuaire, a été réutilisé les mortiers et les enduits à l'ancienne (probablement le *Pathai Khouay* –le mortier de banane.)

¹³⁵ CAOM, cote D2, Monographie de Vientiane 1896, document adressé au Commandant supérieur du Haut-Laos à Luang Prabang, par P. Morin, le 21 octobre 1896. Dans ce rapport, l'auteur a présenté quelques remarques sur les ruines de Vientiane qui font apparaître les monuments les plus importants de la ville.

¹³⁶ Cf. *L'Art du Laos*, Henri Parmentier, édition révisée par Madeleine Giteau, publication de l'EFEO, Paris, 1988.

¹³⁷ *Album pittoresque*, réalisé par Louis Delaporte, annexé à *Atlas du voyage d'exploration en Indochine, 1866, 1867, 1868*. Commission française présidée par le capitaine la frégate Doudart de Lagrée et publiée sous l'ordre du ministère de la Marine, sous la direction du lieutenant de vaisseau Francis Garnier, édition Hachette, Paris 1873.

milliers de familles revinrent effectivement sur le sol de leurs ancêtres,¹³⁸ échappant aux autorités siamoises qui les empêchaient par des moyens divers de gagner la rive gauche du Mékong,¹³⁹ leur nombre restait insuffisant. Malgré cela, dès 1910, l'administration française avait imaginé un musée des antiquités lao à Vientiane.¹⁴⁰

La matérialité du patrimoine, en tant qu'objet de connaissance créé et transmis, témoignage du passé, périssable et vulnérable qu'il faut étudier, protéger, conserver, entretenir dans sa matérialité contre les intempéries, le temps et la destruction, n'était pas reconnue alors comme telle. Encore aujourd'hui cette matérialité n'est pas encore tout à fait comprise par la majorité de la population.

Le patrimoine à sa source

Il semble clair que l'administration française avait perçu l'importance des monuments dans la vie des Lao, porteurs d'identité et de fierté retrouvées, au point de les pousser à quitter à tout prix le Siam où ils avaient été déportés et retenus depuis trois générations.¹⁴¹ Remontant dans le temps, ce fil conducteur aide à comprendre la perception actuelle du patrimoine laotien en mettant en évidence le lien entre la conception laotienne du patrimoine aujourd'hui et un concept plus ancien qui en constituerait les racines.

Dans la culture lao, un ouvrage d'art – qui fait partie de ce que l'on appelle aujourd'hui patrimoine – que ce soit un objet ou un élément bâti, n'est pas conçu comme un objet autonome. Il représente et symbolise, il garantit et rend souverain le pouvoir de celui qui le possède. Les objets patrimoniaux composent l'un des principes fondamentaux qui construisent et renforcent la légitimité et la souveraineté d'un pouvoir. Dans le roman philosophique, *Nithanh Syaossavat*,¹⁴² le héros a clairement identifié les dix principes. Il s'agit de *Khreuane Muang* désignant les trois joyaux (*Bouddha, Dharma et Sangha*), *Ming Muang* (les esprits protecteurs, tels que les *Dhevata*), *Khèn Muang* (les médiums, les conseillers et les sages), *Tchay Muang* (l'épouse du monarque), *Khenne Muang* (le monarque), *Ta Muang* (les quatre portes et la sécurité), *Hou Muang* (la vigilance et les moyens de communication), *Fa Muang* (la force armée), *Khoune Muang* (la richesse et les ressources naturelles du territoire) et enfin, *Khrouane Muang* qui désigne les trésors, le patrimoine et les biens de grande valeur transmis. Les arts, la littérature, les objets et les édifices vénérés en font sans doute partie.¹⁴³ Ce terme signifie textuellement “*âme du pays*”. Le patrimoine fait donc partie des dix préceptes vitaux d'un pouvoir ou d'un État. Sans eux, les pouvoirs seraient fragilisés et voués à l'échec.

Trois anecdotes sont à évoquer à titre d'exemple. Lorsque le Siam domina le Lan Xang, partitionné en trois royaumes, on comprend mieux pourquoi il commença par emporter à Thonburi

¹³⁸ Les rapports montrent que le retour a été insuffisant, d'où la nécessité de faire venir de la main d'œuvre du Vietnam. In : *Essai de colonisation annamite au Laos, 1903*, Mission Le Hoan, CAOM, GGI, Mo 430.

¹³⁹ Un accord a été conclu entre l'autorité française et l'autorité siamoise pour que les Lao qui le désirent puissent revenir au pays. Ne pouvant pas officiellement empêcher leur retour, l'autorité siamoise cherchait par des moyens détournés à les retenir au Siam. Dans les archives du GGI, on retrouve de nombreux dossiers exposant des cas de procès de droit commun que les Thaïs intentaient aux Lao du Siam, tel que vols de buffles, dettes non remboursées, etc. On trouve aussi des plaintes de Lao qui veulent revenir au pays. In : « Rapatriement des Lao à Vientiane », F146 25 332 ; « Contestation habitants rive droite et rive gauche » 1898, F130 20 841 ; « Retour de 2000 Lao à Vientiane » F742 20 903 ; « Plainte des Lao pour rentrer au Laos », E147 21 822. CAOM, fonds GGI.

¹⁴⁰ Création du musée des Antiquités, CAOM, fonds GGI, cote R61.20217. Il semblerait que le musée se trouvait dans le cloître du Vat Sisaket.

¹⁴¹ Les Lao du Siam qui revinrent à Vientiane au début du XX^e siècle sont de la deuxième et troisième génération, puisque les grands-parents avaient été déportés vers 1828 et 1829.

¹⁴² Les historiens pensent que *Syaossavat*, roman philosophique anonyme, fut composé au XVII^e siècle sous le règne de Souryavongsa. On peut retrouver les illustrations de ce roman sur les fresques en céramique des murs de la chapelle rouge (Ho Tai) du Vat Xieng Thong à Luang Prabang. Cf., aussi Hounphanh Rattanavong, in : *Séna Mark Khika*, ministère de la Culture et de l'Information, Institut de Recherche sur la Culture Lao, Vientiane, 1999.

¹⁴³ *Khreuane Muang* (ເຄຼອນມຸງ) ; *Ming Muang* (ມິງມຸງ) ; *Khèn Muang* (ແກນມຸງ) ; *Tchay Muang* (ເຈ້ຍມຸງ) ; *Khenne Muang* (ແກນມຸງ) ; *Ta Muang* (ຕາມຸງ) ; *Hou Muang* (ຫຼອມມຸງ) ; *Fa Muang* (ຝາມຸງ) ; *Khoune Muang* (ຄູນມຸງ) ; *Khouane Muang* (ຄຸນມຸງ). In : *Nithanh Syaossavat*.

les objets de la collection royale tels que les livres (littéraires et sacrés) et les bouddhas (Phra Kéo, Phra Souk, Phra Say, Phra Seum).¹⁴⁴ Le roi de Vientiane et ses sujets furent dépossédés des “ âmes du pays”, et donc de leur force et de leur dignité. De même, au début du XX^e siècle, lorsque l’administration française demande à Sri Savang Vong¹⁴⁵ le “ prêt ” de quelques objets de la collection royale pour une exposition à Paris,¹⁴⁶ le roi se serait senti tellement coupable de l’avoir accordé que le soir en allant prier et faire des offrandes, il demanda aux esprits protecteurs du royaume de faire en sorte que ces objets ne puissent jamais quitter le sol laotien. La collection royale transportée par La Grandière vers Vientiane était composée d’objets précieux, entre autres des bouddhas en or. À l’approche de Pak Laï, la canonnière sombra dans le Mékong et les trésors furent engloutis dans l’épave au fond du fleuve.¹⁴⁷ Par ailleurs, en 2005, dans une grotte nichée au-dessus d’une rivière, ont été découvertes plus de 250 statues de Bouddha, en bois, en bronze, en argent et en or.¹⁴⁸ Leur style et leur facture artistique montrent que les auteurs sont des artisans de la Cour, il pourrait s’agir d’une collection royale datée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Un prince de haut rang ou un important vénérable l’aurait cachée pour la soustraire aux ennemis.

Les anecdotes montrent combien la possession d’objets patrimoniaux était importante. Lors des guerres et des sièges d’une ville, il était habituel que le roi ordonne aux responsables de cacher les trésors, pour éviter que les ennemis en prennent possession afin de légitimer leur pouvoir. Cette capacité de légitimation des objets d’art, n’a-t-elle pas été utilisée, dans un tout autre contexte, par le général Tchiang Kai-Chek qui a emporté avec lui une grande partie des collections impériales quand il quitta la Chine pour gagner Taïwan.¹⁴⁹

La conception actuelle du patrimoine et son identification.

De l’objet dépendant à l’objet autonome, aujourd’hui la conception du patrimoine au Laos n’a pas changé fondamentalement, mais s’est enrichie et élargie. L’importance de la possession d’ouvrages patrimoniaux est une pratique ancestrale qui perdure, comme garants du pouvoir et protecteurs de la société humaine. Elle se trouve enrichie par la conception occidentale qui considère le patrimoine comme un objet autonome – témoignage de la connaissance et du savoir-faire, et également élargie par l’évolution du domaine patrimonial lui-même. Le patrimoine ne se limite ni aux objets faits de matériaux précieux, ni aux objets mystérieux ou symboliques, ni aux ouvrages d’art et aux créations artistiques, ni aux édifices et sites de grande qualité. Les critères d’identification du patrimoine contemporain se sont largement diversifiés. En adhérant en 1987 à la Convention de l’Unesco sur le Patrimoine mondial, le Laos adhère aussi à ses principes généraux. Le patrimoine mondial standardise, en quelque sorte, ce qui constitue aujourd’hui le patrimoine de l’humanité. Ainsi, toute l’unité urbaine de Luang Prabang et l’ensemble du site archéologique de Champassak ont été classés et le site de la Plaine des Jarres à Xieng Khuang a été proposé au

¹⁴⁴ Le bouddha de Jade (appelé émeraude par les Thaïs, les Lao et les Khmers) séjournait alors à Chiangmai lorsque Sethathirat, roi du Lan Na entre 1547 et 1560, succédant à son grand père, ramena la statue avec lui jusqu’à Luang Prabang, puis à Vientiane lorsqu’il y transféra sa capitale. Les statuette Phra Souk, Phra Say, Phra Seum qui datent du règne de Sethathirat seront emmenées au Siam vers 1779 en même temps que le Bouddha de jade, ainsi qu’une multitude d’objets de valeur, suite à la prise de Vientiane par le général Kasat Suk qui deviendra par la suite Rama I^{er}.

¹⁴⁵ Souverain du royaume de Luang Prabang entre 1905 et 1946, historiquement Sri Savang Vong n’a jamais été roi du Laos avant 1946 : Boun Oun de Champassak, descendant direct de Souryavongsa, n’a renoncé à son droit dynastique qu’en 1946. Son statut institutionnel a été défini dans le *modus vivendi*, annexe de la convention franco-laotienne.

¹⁴⁶ Un spécialiste du musée du Louvre aurait été mandaté pour choisir les objets dans la collection royale. In : « Des documents secrets britanniques déclassifiés, révélation sur les trésors engloutis du Laos », Martin Bailey, *Le journal des arts*, n°12, mars 1995 ; Rapport de présentation de projet de l’association CERENA par Michel Guillaume, « La Grandière, canonnière du Mékong ».

¹⁴⁷ La canonnière a sombré le 15 juillet 1910. La liste des objets “ prêtés ” par le roi n’a été retrouvée, ni dans les archives françaises, ni dans les archives royales lao. *Ibid.*

¹⁴⁸ Dans la province de Khammouane, à une douzaine de kilomètres de Thakhek. Cf. Rapport interne du Département des Musées et de l’Archéologie, ministère de la Culture et de l’Information.

¹⁴⁹ *Résonnance intérieure, dialogue sur l’expérience artistique et sur l’expérience spirituelle en Chine et en Occident*, Philippe Sers et Yolaine Escande, Ed. Klincksieck, Paris 2003.

classement.¹⁵⁰

Le développement urbain des villes du Laos, en particulier celui de Vientiane, révèle le désir du nouveau et du “ moderne ”. Cependant, l’absence de l’expérience de la ville et de sa portée pédagogique, le manque de qualité esthétique et spatiale des réalisations, sont corollaires à la perte d’identité et portent un coup fatal au patrimoine : bâtiments, sites et ambiances urbaines de qualité. Pour une ville dont la plupart des constructions sont récentes et où les vestiges historiques sont peu nombreux et fragiles, les édifices modestes et les sites qui donnent cohérence et harmonie à la ville deviennent le domaine patrimonial par excellence, portant témoignage de tout ce qui a trait à la qualité, à l’identité et à la valeur pédagogique, ils relèvent dès lors du domaine patrimonial qu’il convient non seulement de préserver, de protéger, mais également de développer. Dans cette perspective, le patrimoine de Vientiane a été identifié et les critères de définition ont été élargis et réadaptés *in situ*, compte tenu de plusieurs faits évidents. D’abord le patrimoine laotien est matériellement peu monumental et peu durable (dans le sens où il y a peu de grands sites utilisant des matériaux durables.) Ensuite, la ville ne renaît qu’au début du xx^e siècle, après avoir sombré pendant trois quarts de siècle suite aux incendies de 1828 – 1829. Et enfin, le patrimoine n’est pas seulement historique et symbolique, il peut avoir une valeur intrinsèque et autonome par rapport aux sens qu’il recouvre. Le processus de développement urbain actuel entre en contradiction avec le caractère modeste et fragile du patrimoine laotien, et risque donc de le faire disparaître. Au Laos aujourd’hui, on peut dire que le patrimoine devient un objet autonome que l’on peut saisir à travers des critères concrets, étudier, analyser et théoriser pour en entreprendre l’inventaire, la protection et la restauration, à l’aide de la typologie et de la classification. Les inventaires antérieurs à 1975 réalisés sous l’impulsion de l’académie Chanthaboury et du ministère des Cultes listent surtout des édifices religieux, des monuments, des objets de valeur et de culte, mais pas d’édifices civils, ni de sites paysagers. En fait, ces inventaires ne contenaient que des éléments historiques et symboliques, issus de la culture lao considérée comme dominante. Les inventaires réalisés en 1994 par le Département des Musées et de l’Archéologie ont élargi la liste à l’habitat civil, maisons lao sur pilotis et édifices coloniaux. Les inventaires réalisés en 2002 par l’Atelier du patrimoine élargissent et diversifient davantage encore les contenus méthodologiques et patrimoniaux.¹⁵¹

Tab. 1. Listes
des inventaires

II. I. c. Le discours du patrimoine, entre instrumentalisation et valeur autonome

La considération du patrimoine au Laos aujourd’hui est située entre deux écoles de pensée : entre son instrumentalisation pure et simple et son appréciation en tant que valeur autonome. Le discours sur le patrimoine peut être classé dans le processus de mise en valeur de la culture de la nation, et plus spécifiquement pour le régime actuel dont le discours sur le patrimoine a son appui idéologique sur la culture de masse inscrite dès le début de l’instauration de la RDP Lao. Avant de rentrer dans les détails de ce discours, mentionnons d’abord qu’il est particulier par son ambiguïté. D’un côté, il y a l’empreinte de la culture communiste marxiste de la garde révolutionnaire qui prône la culture de masse, et de l’autre, il y a un mélange entre la culture nationaliste du peuple et la culture des élites actuelles qui se sont beaucoup référencées au mouvement *Lao Issara*.

II. I. c. 1. Le discours du patrimoine dans la culture révolutionnaire.

La pensée révolutionnaire tenait beaucoup aux discours patrimoniaux pour se faire comprendre par la population et justifier les actions du régime consacrées à la culture, que l’on peut

¹⁵⁰ Le Comité du Patrimoine mondial de l’Unesco a inscrit sur la liste du Patrimoine mondial le site de Luang Prabang en décembre 1995 et le site de Vat Phu en décembre 2001. En 2008 le classement de la Plaine des Jarres est toujours à l’étude.

¹⁵¹ En tant que responsable de cet Atelier, dont la mission était de former le personnel à la méthodologie d’inventaire et de classification, et de soumettre des listes d’inventaires ainsi que le périmètre de protection, j’ai dû établir une méthodologie spécifique et formuler des typologies plus appropriées aux formes des espaces locaux. Cf. Les documents de l’Atelier du Patrimoine, et cf. aussi *Vientiane, portrait d’une ville en mutation*. Chayphet Sayarath. *Op. cit.*

appeler communément “ manipulation idéologique ”. Cependant, ces discours donnent à voir des ambiguïtés et des contradictions. L'idéologie marxiste-léniniste, avec laquelle le PPRL tente de tenir et construire le pays, entre souvent en contradiction avec le fonds culturel local. Le discours est donc sans cesse en porte-à-faux entre la volonté d'imposer une idéologie progressiste et hétérotopique que personne ne comprend, et un désir réel pour que les idées nouvelles soient assimilées par la population et pour qu'elles puissent apporter un changement fixé dans les objectifs de la révolution.

Pour le nouveau régime, l'idée de patrimoine telle qu'elle a été conçue avant la révolution est un fait des *sakdina*. Le patrimoine lui-même est le produit des *sakdina thongthin* (impérialisme local), mais aussi d'une société coutumière et arriérée. Pour le PPRL, le patrimoine – s'il doit exister – ne peut être issu que de la “ vertu de la lutte (des classes) ” (*moune seua to sou*) transmise par les dirigeants révolutionnaires depuis le début du XX^e siècle. C'est fort de cette fougue et de cette lutte que la jeune génération doit s'imprégner pour s'affranchir du monde coutumier et construire un monde progressiste, débarrassé des lourdeurs historiques du passé. En réalité, personne ne semble comprendre ce discours, à part les purs idéologues eux-mêmes, et encore ces derniers sont rares.

Dans les premières années, si le patrimoine ne peut exister en tant que tel dans la pensée révolutionnaire, la culture en rapport avec le patrimoine, elle, existe. Et en se plaçant dans le champ de la culture, le patrimoine a pu se définir un rôle dans le nouveau régime. Très rapidement, la confrontation avec la réalité culturelle et avec une population “ récalcitrante ”, avec ses cultes religieux, ses habitudes, ses coutumes oblige le régime à réviser la forme mais aussi le fond de son discours patrimonial et culturel. Cette révision correspond à la période de la Nouvelle Pensée. Mais c'est en 1993 qu'elle est plus affirmative à travers le discours de Khamtaï Siphanhdone, Premier Ministre et président du comité central du PPRL, lors du congrès national portant sur la réforme du domaine de l'information et de la culture. L'idée du patrimoine se retrouve réajustée dans la nouvelle politique culturelle de l'État. Celle-ci prône « *son harmonisation avec le temps et le progrès* », affirme la nécessité de « *protéger, transmettre, développer le patrimoine et le beau caractère de la culture nationale [...]* ». Ou encore de « *protéger, construire et développer le patrimoine national, tout en empêchant les mauvaises influences extérieures [...]* ». Ces actions doivent se faire à la fois « *en harmonie avec le plan préconisé par le parti, et avec l'ouverture et les échanges avec les autres pays, tout en sachant distinguer les choses subversives [...]* ».¹⁵²

II. I. c. 2. L'instrumentalisation du patrimoine

À l'heure où il y a une volonté de se fondre dans la continuité de l'histoire, notamment la préparation des 450 ans de la fondation de la capitale, l'idée de patrimoine devient importante pour l'État lao. Les discours politiques donnent donc le ton aux discours patrimoniaux. L'architecture fait partie du support des discours. Les vocabulaires architecturaux sont censés exprimer aujourd'hui les options officielles portant sur l'architecture, et de manière générale, sur la culture.

L'architecture officielle des bâtiments publics

Les discours donnent d'abord une vision claire de ce que le pouvoir conçoit comme architecture officielle à travers de nombreux bâtiments publics nouvellement construits ou en cours de construction. Nous consacrons une partie de notre réflexion à ce sujet (dans « la question architecturale »), évoquons ici que l'essentiel du vocabulaire utilisé dans l'architecture publique est emprunté à l'architecture lao. Il s'agit des composants architecturaux de la couverture des bâtiments : la forme en pente douce et retroussée des pans de toiture, le traitement ouvragé des

¹⁵² Recueil des *Résolutions du Parti portant sur la politique culturelle*, édition du Département de diffusion, des bibliothèques et des enseignes de publicité, ministère de l'Information et de la Culture, Vientiane 1996.

pignons et des rives. Cet ensemble coiffe le corps quelconque de la plupart des bâtiments publics. L'architecture publique telle que nous l'évoquons exprime ainsi le premier discours spatial officiel.

L'architecture domestique, du village au micro ville

Aujourd'hui, il est ainsi tout à fait entendu que le pouvoir aurait aimé créer un " quartier lao " dans le centre de la ville de Vientiane et dans les quartiers limitrophes du That Luang. Ces quartiers dits " lao " ne seraient composés que d'édifices en bois sur pilotis : « *on veut voir une ville lao lorsqu'on entre dans le quartier central ou historique. Il faut que l'on sache qu'on est, là, en présence de la ville lao, avec ses constructions et ses maisons en bois sur pilotis* » (sic). La vision des maisons lao en bois sur pilotis construites un peu partout, remplaçant celles qui ne le seraient pas, semblerait ici suffire, aux yeux du pouvoir, pour définir ce qu'est la ville lao. Cette vision simple et réductrice, méconnaissant totalement la matérialité et l'immatérialité des espaces successifs hérités, représente ainsi la compréhension générale du modèle des villes lao par la population. Elle représente également la vision d'un certain nombre de responsables techniques et administratifs du territoire et de la ville, se conformant à l'idéologie politique du moment. Cette vision " reconstituante " à travers l'architecture domestique, ne prenant pas en compte les réalités de l'histoire, du temps et de l'espace que la cité a pu traverser et sédimenter, exprime ici le deuxième discours spatial et la méconnaissance même de l'histoire urbaine liée au pouvoir.

La reconstitution du patrimoine disparu

Fig. 12.
Monument
consacrant le
pilier de
Simuang,
comme
fondation de la
ville de Vientiane

Un autre exemple illustre le troisième discours officiel, c'est l'idée de reconstituer un patrimoine disparu : tels, le rempart et les piliers de fondation de la ville. Une construction qui se veut être un petit musée de site a ainsi été érigée couvrant un tronçon du rempart extérieur de Vientiane au niveau de Ban Nong Haï. Un projet de reconstruction du rempart dans la partie sud de la ville est fortement sollicité. Un des responsables du département de l'Information et de la Culture de la Préfecture de Vientiane évoque dès l'année 2002 cette reconstitution avec spectacle son et lumière montrant les heures fastes de la construction de la ville. Si cette sollicitation n'a pu être satisfaite par manque de moyens adéquats, la reconstitution de ces moments fastes, par des scènes qui se veulent fidèles et évocatrices de la construction historique de la ville, était prévue pour la cérémonie d'ouverture de la 25^e édition des *SEA Games* en novembre 2009, et pour les 450 ans de la fondation de la capitale, en novembre 2010. En ce qui concerne les piliers de fondation, la construction d'un édifice a été réalisée à l'endroit où a été mis au jour un ensemble de bornes et de stèles (à côté de Vat Simuang). D'après le maître de l'ouvrage (Département des Musées et de l'Archéologie, ministère de l'Information et de la Culture), cet édifice est censé marquer le lieu du *lak muang* (pilier fondateur) de la ville.

Reprenons ces trois discours et émettons quelques remarques. D'abord à propos de la reconstitution du patrimoine bâti, les vieilles maisons lao en bois et les bâtisses coloniales, sont quotidiennement démolies et sont maintenant en nombre très limitées. La question de leur protection n'a pas été intégrée dans le processus de développement urbain, bien que certaines d'entre elles aient déjà été proposées à l'inscription.¹⁵³ En d'autres termes, d'un côté, les institutions étatiques n'arrivent pas à mettre en application les quelques directives de l'État concernant la question de la protection du patrimoine existant, et de l'autre, au contraire, elles ont tendance à rechercher dans les constructions nouvelles la réplique et le mimétisme de ce qui n'existe plus, voire, de ce qui n'existe pas, tout en affichant ce fait comme une forme de conservation ; d'où la propension à laisser démolir les édifices patrimoniaux les plus significatifs. On considère ainsi, que reconstruire un édifice à l'identique, en totalité ou partiellement, c'est le restaurer. Au final et dans les faits, la reconstitution artificielle des édifices démolis constitue un décor urbain plaqué dans un

¹⁵³ Dans les réglementations et les prescriptions du Plan de Protection du Patrimoine, effectuées par l'Atelier du patrimoine.

tissu hétéroclite en cours de décomposition. En s'appuyant sur ces discours officiels et en considérant la réalité à travers la question de reconstitution cela nous oblige à réfléchir : comment serait composé aujourd'hui un quartier urbain ou une ville dite " lao ", si celle-ci existait toujours, ou dans quelle condition celle-ci peut-elle exister ? Nous cherchons à identifier l'identité des espaces lao à travers quelques formes urbaines et quelques modes d'habitat et de fonctionnements spatiaux (comme nous allons le faire tout au long de la deuxième partie de notre recherche). Il s'agit de comprendre ce qui fait l'équilibre entre les éléments bâtis et les ambiances urbaines, l'harmonie entre le paysage urbain et la pratique culturelle des lieux, de comprendre ce qui fait la particularité de l'écologie urbaine, de la gestion des sols, etc. Tout cela formerait l'identité des ambiances et des paysages urbains qui se construisent au fil du temps, accumulant les souches de sédiments spatiaux. La ville lao, en fait, c'est simplement la ville, avec son histoire spécifique. Si les tissus et les ambiances urbaines et paysagères, si la manière de pratiquer les lieux – avec ses particularités – sont des éléments qui forment l'espace lao et son identification, leur reconstitution artificielle – une fois disparus – serait un leurre et ferait preuve d'une méconnaissance totale de la réalité de l'espace et du temps. De même pour l'architecture officielle qui se veut inspirée du vocabulaire de l'architecture lao, ce n'est rien de moins qu'un emprunt, un mimétisme de sa représentation. C'est une architecture mixte et composite qui imite une image et une forme sans entrer dans le fondement de l'équilibre et de l'harmonie spatiale et architectonique de cette architecture.

En fin de compte, du point de vue de la recherche de logique d'idée, en cherchant à rétablir un contact avec un " passé glorieux " à travers la reconstitution du patrimoine, voire celle de son avatar, et non pas à travers sa conservation, le discours officiel dialogue avec lui-même et répond à sa propre idéologie. Sensé susciter les émotions et symboliser les partis pris idéologiques du pouvoir dans sa réconciliation avec l'histoire à travers un patrimoine et une identité " ressuscitée ", en reconstituant et en inventant même le patrimoine, le troisième discours du pouvoir est un paradoxe. Il construit des espaces dépourvus de sens et coupés de la réalité du temps, satisfaisant seulement les discours autovalorisés, dans une phase de mutation importante de la société laotienne à la recherche d'identité et de modèle. La reconstitution du patrimoine réalisée, ne répondant pas à la volonté de se réconcilier avec l'histoire pour mieux se relier à l'avenir, se place ainsi dans sa fonction instrumentale la plus éclatante. L'instrumentalisation du patrimoine prend ici tout son sens.

II. I. c. 3. La valeur autonome du patrimoine

Contrairement aux objectifs de l'instrumentalisation, l'espace habité et l'architecture lao ancienne sont complexes et fragiles – qu'ils soient considérés ou non comme patrimoniaux. Ils ne peuvent être représentés par une image pittoresque ou résumés en quelques vocabulaires architecturaux. La connaissance des composants spatiaux et architecturaux, culturels et fonctionnels, la prise de conscience des sensibilités et des sens qui les ont produites, la compréhension de la complexité des champs d'intervention pour comprendre et préserver l'équilibre, pour développer l'espace des villes lao, nous paraissent cruciales et doivent être prises en compte dans les démarches qui considèrent le patrimoine dans sa valeur autonome, dépourvue de manipulation. Dans le cas où il y a prise en compte de tout cela, que ce soit de manière entière ou partielle, nous entrons dans un autre processus de pensée. Le patrimoine acquiert dès lors une autonomie et n'est plus complètement assujéti comme instrument et support idéologique. La distanciation entre le sujet et l'objet serait alors établie : le patrimoine devient un objet indépendant. Il n'est ni la représentation, ni le reflet du sujet qui voit dans l'univers du patrimoine l'incarnation matérielle de sa propre existence autovalorisée. L'autonomie des biens patrimoniaux, au contraire, met à nu le savoir et la valeur civilisatrice de ceux qui l'ont produit. Le patrimoine devient un objet à étudier, un témoignage. Il peut être représentatif d'un savoir et savoir-faire technique et artistique digne d'être protégé, conservé et prolongé. Il devient un objet de connaissance, un objet pédagogique. Les champs de connaissance disciplinaires et les actions apparaissent dès lors : les analyses typologiques, la classification, les inventaires, mais aussi la spéculation économique, etc.

L'exemple de Luang Prabang

Le cas de Luang Prabang illustre la coexistence difficile entre instrumentalisation et valeur autonome du patrimoine. Lorsque la ville a été classée au patrimoine mondial, il a été établi que sa valeur patrimoniale était digne d'être protégée au rang du Patrimoine de l'humanité. Ce qui signifie que la connaissance de ce patrimoine en tant qu'objet a été constituée, passant par son analyse, ses inventaires, son classement, sa mise en valeur, etc. De ce point de vue, le patrimoine est clairement dissocié des manipulations idéologiques auxquelles il pouvait être soumis. La ville, son paysage, ses édifices patrimoniaux les plus remarquables font l'objet de restauration, soumettant les acteurs privés et publics aux contraintes techniques, fonctionnelles et économiques, mais aussi idéologiques. Ainsi, l'autonomie du patrimoine échappe à la pensée instrumentale qui ne peut le saisir, ni l'utiliser. Au contraire, les biens patrimoniaux acquièrent leur propre définition et évoluent dans leurs propres champs, bien entendu non dépourvus d'autres perversités qui n'ont pas de rapport direct avec le fait de l'instrumentaliser. Le patrimoine de Luang Prabang parle par et pour lui-même. Si idéologiquement il peut évoquer par sa nature une période historique qui occupe une position mineure dans l'idéologie officielle, il ne saurait être au service d'aucune idéologie politique ; à part celle de l'Unesco, dont les règles ont été acceptées comme " universelles " et auxquelles le Laos a adhéré. Le patrimoine de Luang Prabang semble donc échapper à l'emprise du pouvoir ; la valeur qu'il représente et qu'il véhicule a peu de points communs avec celle que le pouvoir défend et ne peut donc être réutilisée par celui-ci. D'où une appropriation assez difficile par les acteurs publics de cette politique de conservation qui semble venir de l'extérieur et née davantage d'un consensus politique du gouvernement qui désire montrer au monde l'ouverture et la reconversion du pays aux valeurs universelles partagées par tant de nations, plus que d'une adhésion volontariste.

II. I. d. Nécessité de développement et nécessité de mémoire, un dialogue de sourds

Les contraintes imposées par les conditions de la protection patrimoniale (locale, nationale ou universelle) passant par les classements, et à termes, par les réglementations et les prescriptions créent souvent des ambiguïtés dans les actions à mener et génèrent des conflits multilatéraux ; d'abord entre les acteurs publics eux-mêmes et ensuite entre les acteurs publics et privés. Les ambiguïtés dans les actions à mener semblent issues du manque de volontarisme de la politique patrimoniale, de l'incohérence entre les discours politiques et leur application. L'ambiguïté semble également venir de la méconnaissance du patrimoine et de son contenu, et de l'incompréhension du fondement de la protection du patrimoine et de ce qu'elle implique.

Les conflits entre les acteurs publics s'expriment surtout dans les champs d'application, par le fait que les priorités de chacun n'ont pu être conciliées. Trois principaux domaines d'intervention spatiale – développement urbain, développement territorial et préservation du patrimoine – s'interposent et entrent en contradiction. Comme si l'un devant apporter des améliorations à l'espace socio-économique et à l'espace tout court, et l'autre devant figer l'espace dans un passéisme improductif et inutile. L'idée de la préservation du patrimoine considérée comme frein au développement bat son plein au Laos et pose problème, alors que partout ailleurs cette dualité est devenue un discours passéiste. Revaloriser, le patrimoine participe au développement en mobilisant les filières (métiers et emplois) patrimoniales et touristiques. À court et à long terme, le patrimoine recadre l'espace et le territoire dans ses actions écologiques : le cycle de vie du territoire de l'urbain semble en quelques sortes faire son tour par un recyclage spatial avec la protection du patrimoine et ses implications. Effectivement, le patrimoine conservé et restauré retrouvant une fonction et une utilité nouvelle est équivalent aux processus de recyclage, pouvant donner aux démarches de développement une économie spatiale et territoriale, si les démarches de développement en question l'incluent dans ses composantes. Mais cette écologie n'est pas bien comprise au Laos par les décideurs et les acteurs. Les concepts de développement et ceux de la mémoire restent alors à ce jour contradictoires et difficilement réconciliables.

La ville de Luang Prabang fait l'objet de débats entre ces deux approches. La première affirme que le patrimoine gèle le territoire, obligeant les acteurs publics en charge du

développement urbain à considérer deux options : intervenir dans le territoire constitué de manière uniquement fonctionnelle – une idée qui rentre en collision avec la conservation et l’existence même de Luang Prabang –, ou explorer l’extérieur du territoire constitué pour permettre son extension. La deuxième idée affirme que le patrimoine est le témoignage de la mémoire et de la connaissance, nécessaire pour une société équilibrée.

Ce débat cache en fait une autre question : celle de l’identité spatiale de la ville de Luang Prabang. Si l’aménagement de cette ville, que ce soit dans les démarches de développement urbain ou dans les démarches de préservation du patrimoine, avait intégré l’analyse spatiale de la cité dans ses démarches et s’était fondé sur sa connaissance profonde, il aurait été évident de constater que Luang Prabang était une ville aboutie aussi bien en terme de densité qu’en terme de modélisation. Quel type d’interventions, quel développement peut-on lui apporter, si l’on conçoit qu’elle ne peut se figer dans sa suffisance spatiale et dans son modèle d’espace abouti ? Comme beaucoup de villes qui doivent se développer, elle est appelée malgré elle à accueillir plus de monde et plus de fonctions nouvelles. C’est sans doute de cette question qu’émane l’étude du schéma de cohérence territoriale (SCOT).¹⁵⁴ Mais apparemment ce schéma n’est pas une réponse satisfaisante à toutes les questions posées. Le Luang Prabang péninsulaire continue à être densifié par ses activités, son occupation spatiale et démographique : son équilibre en tant qu’espace abouti se fragilise alors.

Le site archéologique de Vat Phu quant à lui illustre le débat qui oppose l’idée que le patrimoine bloque le développement à l’idée que la méconnaissance de l’histoire implique des maladresses sur la mise en œuvre de l’avenir. Face à cela une devise laotienne résume la nécessité d’avancer et de penser autrement l’avenir et le développement : *bung na, hai bung lang*, “ pour aller de l’avant il faut regarder en arrière. ”

II. II. Le monastère dans la centralité urbaine et sociale et en tant que modèle d’architecture

Dans la deuxième période du régime, l’organisation bouddhique devient un véritable partenaire du PPRL, parce qu’elle peut aussi servir la diffusion de sa politique. L’Union Bouddhiste Lao (UBL) qui dirige et gère la religion nationale devient l’une des quatre directions au sein de l’Union du Front Lao pour l’Édification Nationale (FLEN) qui est une composante du parti. Du fait qu’elle soit intégrée dans l’organe politique, l’UBL est un organisme administratif particulier et parallèle qui possède un pouvoir et une influence considérable, bien au-delà de ce qu’on pouvait imaginer dans un système communiste. Peu à peu le *Sangha* – organe principal de UBL – retrouve l’importance qu’il avait avant 1975, si ce n’est davantage. À la place du pouvoir monarchique constitutionnel traditionnel, qui le soutenait autrefois, il gagne aujourd’hui auprès des personnalités influentes du régime une faveur considérable.

En 1991, au même titre que les autres confessions autorisées au Laos, le bouddhisme à travers le *Sangha* et l’UBL possède un statut défini dans les articles 9 et 30 de la constitution de la RDP Lao, : « *l’État respecte et protège les activités légales des pratiquants de la religion bouddhique et des autres religions ; il mobilise et encourage les bonzes ainsi que les clergés des autres religions à participer aux activités servant les intérêts de la patrie et du peuple. Est interdit tout acte de nature à diviser les religions et à diviser le peuple.* »

En 1992, ont été adoptés à travers un texte les différents points et décisions portant sur « les problèmes relatifs à la religion » par le Comité central du parti. Ce texte est suivi par un décret du Premier Ministre, n°92/PM du 5 juillet 2002, définissant « la gestion, la protection et la régulation des activités religieuses en RDPL. »

¹⁵⁴ L’étude du schéma de cohérence territoriale a été mise en œuvre par l’agence d’urbanisme du Chinonais (ADUC) en 2005, avec le financement de l’AFD.

Les circulaires d'application et de recommandation (n°207/FLEN du 30 juillet 2002 et n°001/FLEN du 24 mars 2004) du FLEN ont ensuite été mises en application afin d'aider tous les échelons administratifs de l'État, au niveau central et local, à faire appliquer les deux décrets du Premier Ministre. En 2003, un projet de sensibilisation a également été mis en place pour accompagner la mise en application de ces décrets.

Les textes de législation : décrets, recommandations, projets, etc., réglementent toutes les religions autorisées en RDPL en les mettant au même niveau d'importance devant la loi, ignorant volontairement l'histoire particulière du bouddhisme laotien. Cependant, dans la réalité, il est incontestable de voir que la religion bouddhique est majoritaire et historiquement liée au pouvoir ancien. Et le nouveau pouvoir actuel a très bien pris conscience de ce fait. Il lui a donné une place grandissante dans sa centralité idéologique ; car cette religion est capable de placer le régime politique actuel dans la continuité de l'histoire : comme autrefois, la " complicité " entre le pouvoir et le *Sangha* se reproduit alors et chacun semble y trouver sa place.

Mise à part cette forme de consensus qui donne à l'espace religieux et au pouvoir religieux leur place et leur pérennité dans la société, sur quoi repose réellement, aujourd'hui comme autrefois, la centralité des espaces monastiques dans la vie sociale et dans la ville ? La densité de la présence physique des monastères dans l'espace urbain, leur aptitude à produire la convergence sociale, la référence architecturale qu'ils fondent, font-elles partie des critères de cette centralité. Ce sont-là des questions auxquelles nous essayons d'apporter des éclaircissements.

II. II. a. La présence des monastères dans l'espace urbain

La centralité des espaces religieux dans l'organisation urbaine est d'abord spatiale, sa fonction de centralité est incontestable. Les espaces religieux sont confirmés dans l'espace urbain par leur position centrale et par leur nombre, par leur fréquentation et leur capacité d'accueil, par leur emprise foncière et par la présence de la végétation dans leur enceinte. Ces spécificités présentent des variantes selon les caractéristiques des villes. Par la densité déjà ancienne de son espace, Luang Prabang, par exemple, reste une exception par rapport à d'autres villes, plus vastes et moins denses qui seraient plus similaires à Vientiane. Le cas de Muang Sing est encore une autre exception, plus proche de Vientiane que de Luang Prabang dans son manque de densité. Ainsi, Luang Prabang est unique pour le nombre des monastères construits, celui-ci est limité et réglementé : un *xieng* (ville) doit posséder un seul monastère qui en porte son nom, alors qu'ailleurs, un village, et surtout le plus central, peut posséder plusieurs pagodes. En cela, Luang Prabang bat tout le record de densité

Fig. 13. Les monastères à Luang Prabang

Fig. 14. Les monastères à Vientiane

Le quartier des cinq pagodes de Vientiane montre bien la centralité urbaine des espaces religieux. L'exemple est également remarquable pour Luang Prabang où la petite péninsule renferme de très nombreux monastères. Si aujourd'hui le nombre des monastères dans les plus grandes villes ou dans les villes les plus anciennes s'est considérablement réduit par rapport à leur nombre historique, il reste malgré tout important. Gerrit Van Wuystoff faisait remarquer dans ses notes « *qu'il y a un temple pour dix maisons* ». ¹⁵⁵ Bien que cette remarque ait pu être exagérée, nous retenons que ce programme de construction, et leur densité, étaient historiquement un marqueur de l'espace de la cité. Cette remarque ne peut être appliquée à l'ensemble de la ville, seule est concernée la partie la plus centrale où le nombre des monastères est important. Cependant, ce type de programme et sa densité peuvent constituer l'un des critères de la centralité urbaine et de la définition de l'urbanité elle-même. Les critères de densité, et donc de centralité, peuvent également être expliqués par le fait que les monastères les plus citadins possédaient d'autres fonctions que culturelle. Par exemple, une des raisons qui peuvent expliquer l'existence des cinq pagodes dans un

¹⁵⁵ Gerrit Van Wuystoff : *Le Journal de Voyage de Gerrit Van Wuystoff et de ses assistants au Laos, 1641-1642*, traduction de Jean-Claude Lejosne, CDIL (Metz), 1993, 234 p.

périmètre restreint à Vientiane, c'est leur fonction : Vat Ongteu abrite l'université bouddhique, Vat Chan est le temple d'ordination des officiels, pouvant gêner les rites quotidiens des paroissiens de par ces fonctions. On peut alors imaginer que les rites quotidiens se faisaient plus aisément dans d'autres monastères, d'où l'importance de leur nombre et de leurs fonctions imparties.

II. II. a. 1. Le processus de cloisonnement des espaces religieux, fait isolé ou signe de changement

Alors que les monastères sont plus que jamais socialement présents dans la société laotienne et spatialement fréquentés tant dans le milieu rural que dans le centre des villes, les nouvelles réhabilitations tendent pourtant à les enfermer dans un espace de plus en plus clos : construction de clôtures et de portes d'accès plus hautes et plus monumentales. La hiérarchisation des portes d'accès qui faisait partie de ses règles de construction tend à disparaître. Aujourd'hui, on fait aucune différence entre la porte nord et la porte sud, entre celle de l'Est et celle de l'Ouest. Les monastères n'assument plus complètement leur rôle de modèle spatial et de conservatoire des savoirs. Nous remarquons à travers les nouvelles constructions que les programmes des équipements monastiques ont été fragmentés et certains d'entre eux supprimés. Ceci entraîne la disparition de certaines fonctions, des codes et des canons esthétiques de l'architecture, de la technique de mise en œuvre et de l'usage de certains matériaux dans la construction.

II. II. a. 2. L'exemple de Ban Na Kheuane, une nouvelle forme de centralité possible

Après la construction et la mise en fonction du barrage de Nam Ngum, vers la fin des années 1960, une grande zone naturelle et de nombreux villages ont été inondés, leurs habitants ont été déplacés et relogés. Ce projet de barrage ayant un enjeu politique fort durant la période de la Guerre froide devenait l'un des projets qui déstabilisait la vie politique de Vientiane.¹⁵⁶ Lorsque le barrage est mis en service, la population fut déplacée en catastrophe, les coupes de bois et les inventaires de la biodiversité ne purent être réalisés. L'ensemble du périmètre fut inondé, devenant le plus grand lac artificiel du Laos, de nombreuses espèces – animales et végétales – furent sacrifiées.

Le paysage exceptionnel du lac naissant est formé de centaines d'îles verdoyantes flottant sur une eau bleu-turquoise et bleu-gris noyant les bois précieux qui seront naturellement préservés et étuvés, laissant voir leurs troncs et leurs cimes noires sans feuille. Pendant une dizaine d'années, il était infréquentable : les experts diagnostiquèrent un dégagement trop fort d'émanations organiques d'origine végétale et animale. Durant cette période, les poissons n'étaient, *a priori*, pas consommables. Les villages aux caractères provisoires, inachevés et sans identité, se sont petit à petit formés au bord du lac, avec quelques rares habitations dans les îles, dont deux camps de redressement, construits dès l'année 1975, destinés à "punir" la petite délinquance et à rééduquer la jeunesse de l'Ancien Régime jugée trop dépravée pour la nouvelle société.

Le village le plus intéressant est Ban Na Kheuane qui s'installe à proximité du barrage. Les habitations sont construites sur une bande de terres étroites qui formait l'unique route d'accès, sur le flanc d'une petite montagne et longeant le lac sur environ 500 mètres. Côté route où sont orientées les façades, les constructions s'accrochent directement sur la route à même le sol, tandis que leurs arrières sont surmontés par des pilotis qui s'ancrent sur le talus abrupt de la berge. Le bois utilisé pour leur construction provient de la forêt des alentours. Les parois seront souvent en bambou tressé, parfois en matériaux de récupération. La tôle ondulée et la paille couvriront les toitures.

¹⁵⁶ D'un côté le *Pathet Lao*, qui constituait l'opposition communiste et qui menait une politique propagandiste, entreprit une lutte pour déstabiliser le gouvernement royal et désinformer la population pour que celle-ci s'oppose à la construction du barrage ; ceci, en soulevant les dangers réels et virtuels qui menaçaient sa vie future si le barrage venait à fonctionner. De l'autre, dans une ambiance de corruption et de lutte d'influences, certains fonctionnaires du gouvernement de Vientiane se disputaient le partage financier qui proviendrait de l'exploitation du bois de l'immense zone couvrant plus de 1000 km²

La périlleuse exploitation subaquatique du bois sera pratiquée plus tardivement lorsque la population aura bien maîtrisé le lac et son territoire, dans le courant des années 1980 et 1990. Pas à pas, le petit village abrite un modeste port et un petit chantier naval. On y construit des bateaux en acier et en bois, des maisons radeaux *heuane nam* ou *heuane phè*. Si les constructions qui s'accrochent à la route abritent déjà trois générations qui ont su s'attacher au site, les bateaux servent aujourd'hui clairement les activités touristiques. Mis à part les grands bateaux en acier qui abritent aujourd'hui les restaurants, les autres bateaux, entièrement en bois ou en bois et acier, sont habitables avec un confort rudimentaire mais suffisant pour loger une famille de quatre à six personnes.¹⁵⁷

En ce qui concerne les maisons-radeaux, il n'en existe plus beaucoup aujourd'hui. Celles qui sont ancrées au port sont intéressantes et ont en général une double fonction : habitation et commerce. Elles approvisionnent et dépannent en essence et en batterie (vente de batteries neuves et rechargement de batteries) les bateaux et pirogues du lac. Elles vendent aussi des boissons et des cigarettes. Elles servent surtout de "salon" pour les habitants et pêcheurs des îles qui viennent s'approvisionner, donner et prendre des nouvelles des uns des autres.¹⁵⁸

De ce village partent et arrivent des bateaux pour des promenades d'une journée, puis ceux qui transportent des rotins, des bambous et du bois, mais aussi des poissons et les pêcheurs. Les habitants qui vivaient dans les villages, noyés lors de la mise en service du barrage, viennent s'y installer pour pêcher, vendre du poisson ou couper le bois immergé. Bien qu'il y ait un laisser-aller au niveau de l'hygiène, le site fait vivre ses habitants et porte leur espoir d'une vie meilleure. Malgré son air "au milieu de nulle part" et grâce à ses habitants, Ban Na Kheuane devient attractif et humain, un lieu de sortie de fin de semaine pour les habitants de Vientiane.

Pourtant le site a un aspect un peu provisoire, vétuste et inachevé, conséquence de l'absence d'unité sociale et de centralité qu'aurait constitué la présence d'une pagode, ajoutés à cet aspect, le manque de gestion et de service, de salubrité et d'aménagement, puis le manque de projet et d'organisation sociale qui existe dans tous les villages classiques de la plaine de la Nam Ngum. Force est de constater que Ban Na Kheuane est le produit d'un déracinement. Ceci contraste si fortement avec la qualité paysagère et climatique du site qui s'apprêterait sans difficulté et avec peu de moyens à devenir un beau village balnéaire et de pêcheurs. Ce site offre en effet l'un des plus beaux paysages du Laos. Avec le temps, un nouvel ensemble de biodiversité s'est reconstitué : les oiseaux chasseurs, les plantes aquatiques et la qualité de l'eau –prolifiques pour la pisciculture. Cependant, la beauté et la qualité du milieu n'ont pas suffi à la prise de conscience d'un territoire paysager et environnemental exceptionnel. Le site n'a pas été identifié pour sa véritable valeur, ni par l'Ancien Régime, ni par le nouveau.

D'une modeste station de pêche et de petits chantiers navals sous l'Ancien Régime à l'exploitation des bois subaquatiques et à l'expérimentation de la pisciculture dans les années 1980

Fig. 15. Ban Naheuane en 2006.

¹⁵⁷ La cuisine est aménagée sur le pont du bateau à ciel ouvert ou dans la "salle des machines". La cabine de pilotage et d'habitation est située en arrière car la partie centrale, qui est la plus grande, abrite les voyageurs ou bien sert pour les marchandises transportées. Dans la petite cabine, on dort sur des matelas de coton ou de kapok ou sur le plancher tapissé de nattes. Au grand désespoir pour l'hygiène et l'environnement, les toilettes sont installées sur l'arrière du bateau en porte-à-faux et les eaux grises sont jetées directement dans le lac. La couverture est en tôle plate supportée par une charpente et des planches en bois légèrement courbées. On trouve rarement des couvertures en paille et en bambou tressé. Les bateaux anciens dont les toitures en osier sont enduites de résine d'arbre, ont disparu depuis bien longtemps. De manière systématique, la forme des bateaux est allongée, effilée et celle de la coque reste traditionnelle, utilisant le principe des trois planches des pirogues. Leur taille est variable, entre quinze à trente mètres de long, et pouvant atteindre 4 mètres de largeur.

¹⁵⁸ Le nombre des occupants dépasse rarement six personnes. Il ne s'agit pas d'habitation principale mais de boutique – habitable, où seulement le jeune couple passe les nuits en se relayant avec les parents. N'étant pas destinée à la navigation, toute au plus au déplacement d'un bout à l'autre du petit port, la maison-radeau est une plate-forme carrée, organisée en quatre unités fonctionnelles : dormir, accueillir, travailler, servir. La communication entre ces espaces est fluide et complètement ouverte sur l'extérieur. L'accès à la maison-radeau se fait par une passerelle flottante flanquée sur son côté qui sert également de point d'appontage aux pirogues faisant la liaison entre les îles. L'ensemble est supporté par des flotteurs en tube métallique. La production est totalement locale et auto-construite qui coûte environ 1500 dollars.

et 1990, puis à la tentation d'activités touristiques actuelles, le site risque aujourd'hui de disparaître dans sa configuration actuelle. En effet, un projet de complexe touristique avec hôtels, villas de luxe et casino propose de déloger tous les habitants et la destruction du village, et par conséquent des maisons lacustres. À la grande surprise, même s'ils ne peuvent pas s'opposer au projet, les habitants expriment leur mécontentement. Au-delà du choix et de l'intérêt individuel, on remarque manifestement un sentiment communautaire d'attachement des habitants au site, ceci, semble-t-il, expliquerait l'existence d'un nouveau type d'enracinement bien différent du schéma classique de la cohésion sociale et de la centralité constituées et consolidées autour de l'espace religieux du monastère, comme dans un schéma prototype des villages laotiens. Cet enracinement se serait alors fondé sur un espace, un lieu que les habitants se seraient appropriés parce qu'ils ont participé à la fois comme acteurs et spectateurs au cours de sa constitution et de son évolution. Ils auraient été témoins du mode de vie qui s'était instauré autour du lac, des contraintes et des facilités qu'il avait engendrées.

II. II. b. La convergence et la centralité sociale

La centralité spatiale entraîne ensuite une centralité sociale. La construction d'un monastère met en perspective non seulement l'appropriation d'un lieu, mais aussi la volonté de cohésion sociale. Nous pouvons comprendre ce fait en observant ce qui se passe dans les nouveaux quartiers qui se constituent autour de Vientiane, avec ou sans planification officielle. L'exemple de Ban Nong Tèng nous donne quelques aperçus. Vers la fin des années 1990, les habitants qui ont été déplacés du quartier Nong Chanh, ajoutés à ceux qui viennent d'autres quartiers insalubres et ceux qui décident de venir vivre dans leurs anciennes rizières ou leurs anciens jardins, forment les nouveaux habitants de Ban Nong Tèng d'aujourd'hui. Dans les premières années, le village ressemblait à un campement provisoire, bien que les maisons se construisaient petit à petit. Les relations sociales entre les gens venant de différents lieux semblaient fragiles, se référant sur rien. Les souches anciennes que l'on appelle *konh peuil thann* y manquaient alors pour faire le lien entre les nouveaux arrivés, et le lieu faisait défaut pour la construction de l'espace. C'est un quartier dortoir et pauvre où les habitants doutaient de la pérennité de leur installation. Lorsque l'on évoquait le village avec les habitants, ils avaient tendance à dire que : « *il y a trop de vols dans le village, il n'y a pas de travail, les jeunes n'ont rien à faire. Nous sommes obligés de venir chercher du travail en ville, mais il n'y a pas beaucoup de bus qui desservent la zone...* ». Un membre du clergé a fait remarquer à juste titre lors d'un colloque en 2002¹⁵⁹ qu'il faut faire attention lorsque l'on déplace la population d'un lieu vers un autre, ou vers un nouvel établissement « dépourvu d'âme », car chaque lieu doit avoir un esprit pour être habitable. Le bien-être de l'homme et de sa société en dépend, précisait-il. Sa remarque faisait allusion à la nouvelle implantation de Ban Nong Tèng, où il avait vu chez les habitants une certaine détresse, dans un lieu qu'il qualifiait "sans âme".

Peu après, l'installation du marché sur la grande route à l'extérieur du village, les habitants se plaignaient toujours, mais beaucoup moins, car ils pouvaient venir vendre des produits, en acheter, ou y chercher du travail. Mais c'est avec la construction d'une pagode cinq années plus tard que le village commence vraiment à "se vivre" et à avoir une certaine identité. Une des raisons visibles était que la population commençait à se connaître en faisant des démarches et des réunions pour préparer la construction et l'installation de la pagode : mobilisant contributions, dons et bonnes volontés organisant des *boun* auprès des autres villages pour collecter des fonds. Cette démarche dure plusieurs années, car la pagode ne peut être construite en une seule fois. Et c'est précisément durant cette période où l'on construit petit à petit selon les fonds disponibles que les habitants se

¹⁵⁹ Colloque : « Vientiane, patrimoine et développement », organisé par l'Atelier du Patrimoine - IRU au MCTPC en 2002. Le vénérable était l'un des quatorze bonzes invités au colloque. Il représentait le responsable de l'UBL de la préfecture de Vientiane.

sociabilisent et consolident des liens. Ils se créent en quelque sorte des racines : le premier *boun* organisé pour ramasser des fonds, puis le deuxième, la pose des *baï sema* (stèle délimitant un sanctuaire) et des premiers poteaux, la construction du premier *kuti* pour les moines, etc.

II. II. c. Du modèle d'architecture au pastiche architectural

L'influence de l'architecture religieuse sur les édifices domestiques et sur les équipements publics est grandissante. C'est la forme des pignons, de la toiture à double pente tombante et couvrante, parfois superposée, qui est la plus reprise par les édifices publics, puis les décors architecturaux des monastères et leurs dorures. Quant aux monuments, en particulier les monuments commémoratifs, on retrouve de manière redondante le langage architectural et architectonique des stupas. L'influence de cette architecture est de l'ordre de l'image et de la représentation. L'architecture publique ancienne de la capitale ayant disparu (celle qui aurait incarné avec élégance et harmonie les symboles et la représentation du pouvoir, celle qui aurait constitué les résidences princières, les palais et les chapelles royales) seule l'architecture religieuse subsiste. Sachant que la nature du pouvoir politique par le passé a été liée au pouvoir religieux, l'architecture religieuse serait alors le rapprochement probablement de l'architecture publique du passé. Elle aurait donc été en conséquence la seule référence en tant que représentation et savoir. Cependant, l'architecture religieuse et son vocabulaire utilisé dans les équipements publics contemporains perdent tout leur sens, car constitués et produits dans une composition architecturale servant des fonctions différenciées, dans une société et dans un contexte social et économique différent. En empruntant à l'architecture religieuse, son langage, les équipements publics actuels sont vides de sens. Aux questions : “ quelle architecture pour les équipements de l'État ? Quelle architecture pour l'État ? ” que le pouvoir public se pose, la réponse semble avoir été toute donnée à travers la construction du palais du gouvernement ou le siège du gouverneur de la Préfecture de Vientiane, où un mimétisme du vocabulaire architectural monastique est flagrant, combiné avec l'avatar de l'architecture gréco-romaine.

Fig. 16. Le Bureau du Premier Ministre.

Pour certains équipements publics, tels que les monuments aux morts, le sens est préservé, bien que celui-ci ait pu être remis en doute dans certains détails. Prenons le cas du parc commémoratif *Virasonh* au Kilomètre 18. Progressivement 20 000 petits stupas devraient être construits dans le parc. On peut se poser la question, pourquoi les monuments n'avaient-ils pas une autre forme. En adoptant les stupas, le pouvoir semble faire le choix délibéré du bouddhisme comme alternative, auquel tous les révolutionnaires, morts pour la patrie, auraient adhéré. Pourtant la constitution de la RDPL (de 1991) n'affirme pas l'exclusivité de cette religion et mentionne que « l'État respecte et protège les activités légales des pratiquants de la religion bouddhique et des autres religions [...] » (art. 9). Les années de transition n'ont pas apporté de nouveautés de ce point de vue. Plus qu'un compromis, le cas du cimetière *Virason* montre que le parti-État laotien prescrit le bouddhisme comme une dévotion collective, sans prendre en compte la diversité des croyances des minorités ethniques. Le monument du Patouxay (l'arc de triomphe, à l'origine nommé Anousavary) est plus dégagé de l'idéologie bouddhiste par rapport aux édicules du cimetière *Virason* : les décors architecturaux que nous retrouvons habituellement dans les monastères sont ici représentés, mais ils sont nourris davantage de mythologies.

II. II. c. 1. Qu'en est-il du modèle d'architecture et de transmission des savoirs de l'espace religieux ?

L'influence de l'architecture religieuse sur la production architecturale contemporaine que nous venons d'évoquer acquière une forme particulière. C'est un mimétisme, un pastiche de plusieurs composants formels qui dérivent de cette architecture, sans en être sa reproduction. Bien que la raison pût être liée aux choix idéologiques, elle pouvait surtout être liée à la somme des rejets esthétiques et culturels jugés comme appartenant à une classe sociale dirigeante du passé, et donc, à

la perte de transmission de son appréciation esthétique et culturelle. Induisant ainsi la somme de la méconnaissance, la perte du savoir et du savoir-faire pour l'approcher et la produire.

En dehors de la production de l'habitation, si on est en mesure de concevoir que l'art et l'architecture relevaient autrefois de l'éclectisme de l'élite, tant aristocratique qu'ecclésiastique et intellectuelle, on pouvait alors penser que l'affaiblissement de la capacité de ces derniers à agir en ce domaine peut aussi réduire, voire, entraîner la perte de la culture esthétique, de la connaissance et du savoir-faire.

Effectivement, la discontinuité du pouvoir dominant au Laos était historiquement répétitive. Ce fait a pu entraîner l'affaiblissement de l'élite qui perd son rôle directif, sa capacité économique de commanditer, son pouvoir de commander et d'exiger de la qualité, sa disponibilité et son savoir à guider et instruire les commandes et les arts, etc. Plus accentuée encore, la disparition de l'élite par le changement de modèle, de schéma et de valeur sociale et politique du pays, peut induire une nouvelle élite avec une capacité altérée par rapport à son rôle d'origine et historique. Durant la colonisation et surtout après la décolonisation, le Laos ne cesse de tenter de produire une élite capable de mener le pays. Mais cette élite nouvelle, non sans qualité, avait des compétences fragmentées : des ingénieurs illettrés, des politiques ignorant l'histoire, des enseignants ne pratiquant pas la recherche, des dirigeants traditionnels que sont les rois et les princes pouvaient aussi connaître le déracinement. N'étant plus capables de mener les hommes, les dirigeants politiques et spirituels auraient connu une transition sociale, leur appréciation esthétique aurait connu une altération en même temps que l'altération de la connaissance et du savoir-faire. De ce fait, cela entraînerait alors l'altération des ouvrages architecturaux des monastères, l'altération de l'éclectisme et du canon de l'architecture religieuse et donc de la qualité architecturale de ce programme.

L'étude typologique et analytique de la pensée de l'architecture religieuse, ainsi que sa fabrication n'a pas été effectuée de manière distanciée. Phetsarat et les lettrés des années 1930-1940 avaient tenté de corriger ce que nous venons de constater : connaître et transmettre les savoirs et les savoir-faire de ce qui reste, à travers les actions de l'association Chanthaboury qu'ils avaient fondé. Mais la tâche était ardue, des ruptures étaient nombreuses et irréversibles, malgré la connaissance et le savoir-faire que l'association avait pu rassembler et transmettre, notamment à l'école des Beaux-Arts. Ce savoir n'a pas été largement répandu dans le milieu des arts appliqués et des professions du bâtiment des générations qui ont suivi, et ce, jusqu'à aujourd'hui.

II. II. c. 2. La place des monastères : de la centralité cultuelle et culturelle à la centralité du discours

Alors que l'architecture des monastères est mimée dans la construction des équipements publics et des monuments, sans la connaissance et le savoir-faire nécessaires et vide de sens, le monastère perdure malgré tout dans sa capacité à rassembler. Le prestige et l'excellence ont quitté le domaine de la centralité spatiale pour être relégués dans un domaine social plus chargé. La répartition fonctionnelle accrue des espaces urbains, induite par les nouveaux plans urbains et leur mise en œuvre, place l'institution monastique parmi les autres équipements. Les liens autrefois plus institutionnalisés entre la communauté laïque et l'ordre monastique avec un devoir spirituel fort, sont devenus plus individualisés. Le contact entre l'individu et le religieux est, aujourd'hui, plus direct et plus libre. Le phénomène de réciprocité d'influence entre les deux parties est alors flagrant. L'emprise matérielle, et dans l'autre sens, l'emprise spirituelle est devenue plus importante. Un individu peut exercer un pouvoir sur le monastère par les dons prodigués. À l'inverse, un religieux (grand vénérable du *vat*) peut aussi avoir une emprise très grande sur l'individu par son discours, sa capacité à le contrôler psychologiquement, le rendant dépendant de lui. C'est souvent ce rapport qui construit la respectabilité et l'idolâtrie d'un religieux. La recrudescence de la liberté des cultes rend visible le vide spirituel que la population a pu éprouver durant les années autoritaires du régime. La centralité cultuelle et culturelle, le rôle de l'espace, des arts et des connaissances des monastères d'autrefois sont aujourd'hui remplacés par la centralité du discours, glanant la psychologie de la

société en quête de consolation et de foi. On dit par exemple que le moine de telle ou telle pagode est fort (sous-entendant qu'il parle bien, voire, qu'il possède des pouvoirs quasi-surnaturels) et c'est pour cette raison qu'il draine tant de monde et de soutien dans sa paroisse. De ce fait, la centralité des monastères est liée aux prestiges et à l'excellence des religieux. Elle n'est donc plus géographique ou spatiale : on peut aller à la recherche de monastères très loin de la ville. C'est probablement ainsi aussi que des immenses pagodes se construisent en dehors de la ville, dans la montagne et dans des sites reculés, avec des moines prestigieux et une "clientèle" également prestigieuse. On ne s'étonnera pas lorsqu'on visite le nouveau monastère de Ban Na Hinh à Phu Khao Khouay et des parrainages qui s'y bousculent. Ce prestige traverse les frontières (des cars entiers de Thaïlandais viennent pour effectuer des fêtes religieuses et des dons) et décomplexifie les préjugés politiques : les plus récalcitrants opposants du régime, qui vivent à l'étranger, viennent faire des dons et des retraites dans ces monastères.

Conclusion

Les centres anciens ou historiques –qu'ils soient "vraiment anciens" ou simplement ayant des composants antérieurs aux composants spatiaux en cours de formation, qu'ils occupent physiquement ou socialement, une position centrale–, sont des lieux de sédimentation. Le processus de formation et de transformation de ces sédimentations peut être confondu à la formation des principaux composants spatiaux de la ville, de l'urbain et du cœur de la ville elle-même ainsi qu'à leur sédimentation, tant sociale que spatiale. La sédimentation étant un phénomène d'enregistrement et de mémoire, la société et les hommes qui s'y réfèrent, la considèrent comme la sédimentation de leur propre mémoire et la bâtissent comme le symbole de leur passé et de leur avenir –leur identité : c'est la construction du patrimoine et c'est son sens véritable.

En examinant ce que représente le patrimoine pour les Laotiens, les différentes notions (pratique, matérialité, valeur et symbole, mythe et théorie, etc.), le cheminement de la prise de conscience et le discours du patrimoine, on constate qu'il y a une interactivité et une dualité importante entre la nécessité de mémoire et la nécessité de développement –fait, non isolé de l'histoire particulière autour de la question identitaire et politique du pays. Cette dualité se traduit par un dialogue et un choix difficile de la gouvernance dans la mise en œuvre de sa politique de préservation et dans sa stratégie de développement : les "éléments de sédimentation" basculent entre altération et recyclage. Dans ces deux cas, cela met en évidence le manque de volontarisme et de modèle de développement de la gouvernance devant l'enjeu spatial, socioculturel et économique en cours.

Corollairement à la question de centre, les monastères se révèlent comme une centralité persistante dans les villes laotiennes. Ayant une centralité urbaine et sociale forte dans la majorité des cas, les monastères émergent aussi comme un modèle d'architecture pris dans son vocabulaire architectural fragmenté et décomposé. Ceci préfigure-t-il une centralité altérée ou une nouvelle forme de centralité ? Pour tenter d'y répondre, nous avons pris en exemple un cas de figure. Il illustre le fait que des nouvelles centralités ou d'autres formes de centralité réapparaissent dans les villes laotiennes, autour de la question des activités et de l'appropriation des lieux : centre commercial, lieux de loisirs, appropriation particulière du lieu, etc. La question de centralité particulière des villes laotiennes qui tourne souvent autour de l'espace religieux quitte probablement désormais le champ religieux pour rejoindre peu à peu la centralité urbaine plus générale.

CHAPITRE III

La constitution et la recomposition de la ville et du territoire

Après la réforme de 1986, les retombées économiques et spatiales sont considérables. Elles constituent les enjeux dans la crédibilité politique de l'ouverture du pays vis-à-vis de l'international, mais aussi vis-à-vis de la recomposition spatiale et sociopolitique interne. Autrement dit, son émergence sur la scène internationale lui impose peu à peu une reconstitution et une recomposition de son territoire interne.

La recomposition urbaine et territoriale d'aujourd'hui est lisible à travers plusieurs faits et domaines : spatiaux, symboliques, économiques, politiques. Nous exposons dans ce chapitre les différents points qui ont mis en évidence la recomposition spatiale.

D'abord, nous exposons le processus du retour des symboles qui exprime la volonté du régime d'inscrire les changements dans la logique de la réforme, en même temps que sa légitimation dans la continuité historique du pays. La volonté de continuité historique, qu'elle soit ou pas effective, entraîne un regain des espaces représentatifs – qui constituent une part de l'histoire sociale et spatiale – que sont les centres historiques des villes.

Nous aborderons également la question de la production architecturale et urbaine qui explicite la vision politique, spatiale et économique de la société laotienne et de ses gouvernants.

Nous examinons ensuite le rôle de la population dans la recomposition spatiale. Comment construit-elle ses approches vis-à-vis de la question des espaces habités dans la ville et son centre recomposé. À cette question s'y ajoute le phénomène du foncier, qui apparaît dès lors que la question d'appropriation et de choix résidentiel se pose. Cette appropriation et ce choix résidentiel mettent alors en perspective un autre phénomène spatial qui montre d'une part la saturation des centres et d'autre part, la classification qualitative et d'intérêt du choix résidentiel, de travail et de fréquentation. Il s'agit de la constitution des espaces urbains dans les quartiers autour des centres villes (péricentre), en périphérie des villes (péri-urbain) et éparpillés dans ou autour des villes (polycentre).

Nous tentons de comprendre comment ces recompositions ont été contrôlées par le pouvoir politique. Quels outils de développement, de gestion et de maîtrise spatiale la gouvernance urbaine et territoriale a-t-elle mobilisé ? Enfin, nous tentons de repérer les acteurs sociaux et économiques directs, autrement dit, le rôle composite des investissements, de la migration et de la citoyenneté dans la recomposition de la ville et du territoire.

III. I. Le retour des symboles à partir de l'année 2000

La concomitance entre modèle politique et modèle spatial, qui faisait la cohérence du pouvoir et de l'espace ancien, s'est résolument désintégrée aujourd'hui. Les idéologies politiques actuelles se retrouvent sans modèle spatial. Cela est lié à l'expérience antérieure dans les années 1975 et 1980 du nouveau régime. Celui-ci a tenté de spatialiser son idéologie parallèlement à la recherche de ses symboles. Mais cela a été un échec. La tentative de créer son propre espace s'est soldée par des mimétismes formels et des emprunts linguistiques qui ne peuvent incarner avec

satisfaction l'identité du nouveau pouvoir. Nous allons voir en détail ce fait dans la troisième partie de notre recherche.

Pourtant, il était clair pour le nouveau régime que la construction de l'espace en cohésion avec l'idéologie du pouvoir mis en place est un moyen de consolidation du système politique qu'il ne fallait pas rater. Force est de constater que la victoire politique du nouveau régime ne pouvait être légitime, avant que ne soit acquis le renversement de l'ancien. La victoire n'était pas accompagnée par une adhésion volontariste de la population, mais par un dictat autoritaire, ceci, au regard de l'inscription du nouveau régime dans l'histoire nationale. Après avoir effectué des compromis avec certaines réalités du pays (relâchement des cultes religieux, abandon du collectivisme, instauration de la liberté de mobilité interne pour la population, accorder la libre-circulation interne des biens et des échanges, reconnaître le droit de propriété, etc.) qui s'exprimait par la réforme, le *Chitanakane mai*, le gouvernement révisé peu à peu ses idéologies. Sans en changer le fond, le PPRL met en place un programme de réconciliation avec les symboles du passé qu'il combattait au départ. À partir des années 2000, la réalisation de ce programme va se traduire de manière visible dans l'espace urbain.

Deux points essentiels ont qualifié le retour des symboles anciens. Il s'agit d'abord de la réalisation des grands projets qui marquent le retour du prince ou de son avatar. Il s'agit ensuite de la ramification spatiale aux valeurs identitaires et de rassemblement qui suscite en même temps une valeur citadine.

III. I. a. Le désir de légitimation du régime : le retour du Prince ou de son avatar

III. I. a. 1. Les symboles pour réaffirmer la légitimité

Avec l'édification du buste de Kaysone Phomvihan dans tous les districts du Laos, dans la première moitié des années 1990, le culte de la personnalité est l'étape préliminaire de la construction identitaire et symbolique du régime dans l'histoire nationale et dans l'espace. La spatialisation idéologique en question s'impose à la mémoire du peuple sans avoir acquis la légitimité historique et identitaire nécessaire : la preuve en est que l'installation du buste n'a pas été accueillie avec grand enthousiasme, c'était même avec une discrète indifférence. L'opinion officielle dialogue ainsi seule avec elle-même. A partir de l'année 2000 l'utilisation des symboles ou les actions entreprises pour se rapprocher de l'histoire, se fondre en elle, acceptées comme elle dans la continuité nationale, se clarifient davantage dans la politique du régime.

Vers 2005, c'est la statue du roi F'a-Ngoum qui est créée et installée dans le jardin de l'entrée nord de la ville. Cette fois-ci, la statue fait de l'effet sur la foule. Peu importe les traits physiologiques de la statue, peu importe l'intention politique du pouvoir, ce qui semble important, c'est ce que cette statue représente. La mise en œuvre de ce symbole historique fort, qu'est la statue du fondateur du Lan Xang, a été mûrement réfléchi par le pouvoir. Elle réchauffe le cœur du peuple avide de retrouver le sentiment de fierté nationale, au sortir d'une période difficile, où le pays est qualifié d'un des plus pauvres du monde, sollicitant les aides internationales. L'image de F'a-Ngoum parle au peuple. Pour lui, elle raconte son histoire parmi les plus brillantes des nations. Elle explique aussi au peuple que le régime, qui a plus que cautionné l'installation de la statue, est réconcilié avec son histoire et s'inscrit dans la continuité de l'histoire.

En 2010, c'est un autre roi qui sera mis sur un piédestal, avec la construction du Parc Anouvong et l'érection de son immense statue. Le pouvoir entame un autre dialogue avec le peuple, celui du nationalisme, corrigeant le fait qu'il n'avait pas pu le faire en usant l'idéologie marxiste-léniniste. Le langage nationaliste et les combats engagés par le passé durant les trente années de lutte révolutionnaire n'avaient pas pu exprimer le sentiment national aussi fort et n'avaient pas su susciter les passions individuelles, malgré les efforts déployés. Ainsi pour susciter les passions, il fallait aller chercher la figure de ce roi martyr. Si ces rois ont été érigés ainsi, c'est parce que leurs images ultérieures réinterprétées peuvent incarner l'esprit révolutionnaire, tel que le pouvoir le

conçoit. Mais personne ne semble oublier qu'il y a là un paradoxe : d'abord ces rois appartiennent à l'histoire mais aussi au système *sakdina*, et pour exister aujourd'hui sur la place publique, ils doivent être dépouillés de leur appartenance sociale et arrachés à leur temps historique. Ensuite tout en appartenant à l'histoire, ils sont légitimés par leur appartenance sociale avant même d'exister dans l'histoire événementielle. Ils existent ainsi par eux-mêmes. C'est probablement cela au fond qui fait que leur image dépasse la manipulation idéologique du moment et participent à la construction de l'espace public de la cité avec aisance. Pour l'heure, si la continuité des dirigeants actuels avec les anciens monarques du Lan Xang est possible, la construction de ces symboles est pourtant réalisable, ceci, parce qu'il y a un compromis du temps, celui d'une époque et d'un peuple avide de symboles et de sens.

III. I. a. 2. L'aristocratisation de la classe dirigeante

À ces initiatives, ni la religion, ni le protocole ancien n'ont été mis de côté. Il y a un retour fort des rites religieux dans les cérémonies officielles de l'État, et les apparitions publiques des personnalités de l'État se sont aristocratisées. Les dirigeants révolutionnaires participent désormais officiellement aux cérémonies religieuses lors de la fête du That Luang. À n'importe quelle inauguration où la fête religieuse est de rigueur, on montre maintenant à la télévision les hauts dirigeants en position de prière devant les moines bouddhistes avec des objets rituels et des atours adéquats : tenues et écharpes en blanc lors de l'inauguration du chantier de *Lak muang* et lors de la quête des bonzes pour la fête du That Luang. Par bien des aspects, les gestes, les postures, le langage, tenus par les hauts membres du pouvoir, se rapprochent des gestes aristocratiques usités par les hauts dignitaires de l'Ancien Régime. Ce fait contraste encore beaucoup avec les réunions politiques au siège du PPRL et à l'Assemblée nationale, où les uniformes et les étiquettes de la hiérarchie du parti sont encore de rigueur.

Il est probablement trop tôt pour saisir la transformation sociale et politique en cours. On peut seulement se poser la question d'un phénomène de "dédoubllement de la personnalité sociale" chez les dirigeants politiques qui se prennent au jeu avec l'intégration des rois dans les valeurs révolutionnaires ; ou, s'il y a une vraie transition sociale par l'embourgeoisement et l'aristocratisation de la classe dirigeante qui emprunte à l'aristocratie ses gestes, son vocabulaire et sa manière d'apparaître en public.

III. I. a. 3. L'effet du prince ou de son avatar dans la réalisation des projets

Il apparaît inapproprié d'évoquer "l'effet du prince" lorsqu'aucun organisme ni aucun projet mécénat –privé ou étatique– n'a vu le jour. Il n'est pas apparu au Laos aujourd'hui de groupement d'élites soutenant les arts et la création. Le pays n'a connu ni la tradition de mécénat d'État à la française, ni la tradition de mécénat privé à l'américaine. La tradition locale du "bon goût du prince" a depuis longtemps disparu avec la disparition du Laos ancien, bien avant la colonisation française.

Avant de pouvoir qualifier ou pas "d'effet du prince" les projets publics, réalisés ces dernières années, définissons brièvement ce qui peut se rapprocher de "l'œuvre du prince" dans la perception historique laotienne de la production architecturale et urbaine.

Comme nous l'avons noté dans un autre paragraphe, le plus marquant projet du prince était l'ensemble monumental du That Luang et le dernier projet était le Vat Sisaket. Dans le premier projet "l'effet du prince" est incarné par le lien du *that* avec le courant de production artistique de son temps et avec la région entière où un échange incontestable avait dû avoir lieu entre les pouvoirs. Il est incarné aussi par son caractère incontournable, la nécessité de son existence : on ne peut imaginer ce site proéminent dans l'ancien parc royal avec une autre construction que ce grand *that*. La construction du monument rassemblait les efforts du peuple, ses aspirations dans la longue durée. Elle rappelle la générosité du prince et sa foi : l'homme aspirait atteindre l'état supérieur et extérieur, le nirvana.

Il est de même pour le projet de construction du Vat Sisaket du roi de Vientiane. Fondu dans le contexte et la nécessité de son temps, le projet semble avoir été construit dans l'esprit de sacrifice et de modestie, de liberté et de sincérité. Vers 1815, le pays était pauvre tiraillé par un Dai Viet agressif et un Siam dominateur auxquels le royaume de Vientiane de Chao Anouvong devait payer lourdement des tributs.¹⁶⁰ Sous le *Padésaraj* du Siam, toute construction au Laos devait avoir l'aval du suzerain de Bangkok, y compris les projets royaux. On peut imaginer alors que la construction du Vat Sisaket a dû être réalisée dans des conditions politiques et économiques difficiles.

Répondant à ces aspirations les œuvres construites en portent les marques et touchent ceux qui avaient fait des dons et participé à leur construction. Les conditions et la nécessité, que nous venons d'évoquer, contribuent-elles à « *la beauté inoubliable des ouvrages* » ? En tout cas, « l'effet du prince » n'est pas seulement visible dans la composition de l'esthétique des édifices. Au-delà de la description architecturale, formelle et esthétique de l'art et de l'architecture patronnée par l'aristocratie, la beauté semble ici demeurer attachée à l'impalpable condition et nécessité de leur construction.

Les grands projets d'aujourd'hui marquent indéniablement « effet du prince », dans leur grandiosité. Cependant, les impalpables nécessités manquaient pour en faire des projets chargés de sens et de symboles. La surcharge d'images, de langages, des espaces inutiles, n'allant pas à l'essentiel, condamne ces projets à rester dans la mégalomanie. Ils ne peuvent traverser le temps qu'ils sont censés servir et représenter. Comme le prince, les commanditaires des grands projets possèdent le pouvoir politique et économique de commanditer, mais à la différence du prince, ils ne possèdent pas l'essentiel : la capacité de les rendre nécessaires et incontournables, inoubliables. On se souviendra encore dans des centaines d'années à venir de l'architecture monumentale du XVI^e siècle incarnée par le That Luang. On se souviendra de l'architecture religieuse du XIX^e siècle à travers Vat Sisaket et son constructeur. Mais qui se souviendra des « œuvres » du début du XXI^e siècle, du palais du gouverneur de Vientiane ou du complexe des bureaux du Premier Ministre construit en 2009, pourtant grandioses, coûtant cher à l'État ? Il n'y a donc pas le retour du prince, mais seulement la naissance de son avatar.

III. I. b. La ramification spatiale aux valeurs de rassemblement et aux valeurs citadines et identitaires

Mise à part l'édification des statues d'anciens monarques, leurs illustres noms ainsi que les événements historiques majeurs sont associés aux lieux et aux équipements publics : l'hôpital Setthathirat, les 450 ans de la fondation de Vientiane donnant le nom à la nouvelle route qui relie la N13 Nord et la route de berge de Dong Phosi et au nouveau marché qui longe le boulevard Khun Bourom. En ce qui concerne l'événementiel, il y a eu les 25^e *SEA-Games* en 2009 et en 2010 de la grande fête inaugurant les 450 ans de la fondation de la capitale. Mise à part le désir de modernité et de son intégration dans l'*ASEAN*, ces événements ont pour but de susciter le rassemblement de la population autour d'une valeur nationale et de montrer au monde que le peuple laotien est uni autour de son Parti-État qui possède des valeurs nationales légitimées, et ces valeurs de rassemblement sont là pour consolider le peuple au parti-État de façon durable. C'est surtout en s'appropriant des espaces publics et des lieux sensibles et symboliques que la valeur de rassemblement prend toute son ampleur. De fait, les places publiques, les lieux sensibles et symboliques ainsi que les événements, non seulement rassemblent, mais suscitent aussi une certaine

¹⁶⁰ Les princes de Luang Prabang gardaient rancœur contre Vientiane pour les affronts commis quelques années auparavant par le père de Anouvong ; affronts que celui-ci tentait de réparer en leur envoyant des *bannakhanes* (Acte accompagné d'objets symboliques qu'un potentat envoie à un autre potentat, soit en signe d'allégeance, soit en signe d'amitié. Pratique ancienne effectuée par les pouvoirs des royaumes tai.) Les princes de Champassak ne cherchaient qu'à détrôner son fils qu'il avait placé à la tête de Champassak au prix de lourds tributs militaires payés aux Siamois durant les guerres birmano-thaïes.

valeur citadine qui apporte un changement significatif aux paysages urbains et aux rapports entre l'habitant et sa ville. Une certaine identité locale émerge.

III. I. b. 1. L'appropriation des espaces sensibles et des espaces symboliques

L'appropriation des espaces sensibles par des projets publics atteint directement le quotidien des habitants, leur pratique et leur vision des lieux, leur projection et leur mémoire individuelle et collective. Le pouvoir entame un double dialogue : d'un côté, il y a le dialogue entre le pouvoir et le peuple, et de l'autre, entre l'habitant et le gouvernant gestionnaire de la ville. Le premier dialogue agit sur l'univers politique et idéologique recadrant la mémoire et orientant la manière de penser du peuple dans l'axe voulu par le pouvoir. Le deuxième est une intervention dans l'univers du quotidien, répondant réellement aux besoins de l'habitant : lieux de consommation, de loisirs, d'agrément, de représentation, etc. Et seuls les lieux les plus sensibles et symboliques peuvent vraiment se prêter à ce double dialogue. À ce fait seule la capitale est concernée, parce qu'elle est le centre du pouvoir et détient le monopole des actions de l'État. Il convient d'identifier quels sont les espaces sensibles dont les contenus symboliques et spatiaux sont emparés par le pouvoir public actuel.¹⁶¹ Les espaces sensibles existent dans leur immatérialité et dans leur matérialité. L'immatérialité des espaces sensibles est liée à l'imaginaire historique et à la mémoire des lieux et des habitants, elle constitue l'univers des pratiques spatiales citadines et forge l'identité locale. En général, l'urbanisme moderne néglige de les interroger, parce qu'il ne possède pas de paramètres d'analyse et de compréhension de ce champ, parce qu'insaisissable de l'extérieur. L'univers local est formé de récits, d'anecdotes, de mythes et de légendes, mais aussi de vécus, tout ceci coïncide parfois avec ce qui peut être confirmé par les annales historiques. Quant à la matérialité des espaces sensibles, leur valeur est à la fois intrinsèque et construite. Ce sont des espaces qui portent en eux la puissance symbolique de la mémoire et la qualité esthétique et environnementale, les liens sociaux et parfois la fonction économique.

La puissance symbolique des espaces sensibles

Le site du That Luang et la berge du Mékong

Vientiane possède deux espaces symboliques : le That Luang et son esplanade, la berge du Mékong et Don Chan. Le site du grand *that* a traversé les siècles et a été investi par un pouvoir en quête de légitimation et d'intégration dans l'histoire nationale, alors que la berge et l'île en tant qu'espace naturel et de paysages maraîchers, l'un des plus beaux de la vallée du Mékong, aux potentiels symboliques forts, subissent un sort moins heureux. Un complexe d'hôtellerie et un grand projet d'aménagement et de consolidation de la berge, accompagnés de la construction d'un parc public urbain dédié à Chao Anouvong, défigurent et bouleversent déjà ce lieu.

Fig. 17.
L'espace public
de That Luang

Le paysage fluvial mouvant, qui guidait les premiers moments de la fondation de la ville et qui accompagnait les trames urbaines ultérieures, disparaît avec la fin des activités maraîchères en milieu urbain pour faire place aux nouveaux enjeux. Les intérêts politiques et économiques se sont emparés du rapprochement opéré entre la ville et le fleuve. Le pouvoir est hanté par deux options : consolider la berge, créer une avancée dans le Mékong et accentuer la figure de Vientiane comme avant-poste face à la Thaïlande. La première option est un argument d'ordre historique : Vientiane aurait déjà perdu sa rive droite aux Siamois, il ne faudrait pas perdre davantage la rive gauche par les affaissements des berges. La seconde restitue et affirme le rôle de Vientiane dans sa fonction de capitale face aux grandes villes thaïes au poids économique important que sont Udon Thani et Khonkaen. Les arguments sont pertinents et justifient les prérogatives des projets, même lorsque ceux-ci entrent en contradiction avec le schéma directeur et les règlements d'urbanisme. Dans le

¹⁶¹ Cf., « Les espaces sensibles et les lieux patrimoniaux du développement urbain », Chayphet Sayarath, pp 441-451, in : *Vientiane, architecture d'une capitale. Traces, formes, structures, projets*, sous la direction de Sophie Clément-Charpentier, Pierre Clément, Charles Goldblum, Bouleuam Sissoulat, Christian Taillard, Ed. Recherches/Ipraus, Paris, 2010.

domaine économique, le prix du foncier du front de berge a augmenté très rapidement et cela tend à tirer le front de berge vers les activités uniques de services, de consommation et de commerce, ce qui réduira dans l'avenir sa fonction de résidence.

Le jardin de Houa Muang

Fig. 18. Le
jardin de Houa
Muang

Le pouvoir a récupéré l'entrée de ville où il y avait seulement la tête d'éléphant tricéphale, figure des armoiries du roi Fa-Ngoum qui était devenu le symbole de la monarchie lao et le drapeau national de l'Ancien Régime. Il était déjà aberrant que ce monument ait pu traverser les années 1975 sans être détruit. En érigeant la statue de Fa-Ngoum, le pouvoir actuel se relie à un passé glorieux et lointain. Par la même occasion, l'Ancien Régime et la monarchie de la période récente ont complètement été occultés du lieu, la tête d'éléphant tricéphale gardée devant la statue de Fa-Ngoum nouvellement érigée symbolise le Lan Xang lointain et ne renvoie aucunement à l'Ancien Régime. Le pouvoir met ainsi un mot sur un symbole qui était resté jusque-là ambigu, du fait qu'il n'avait pas été détruit en 1975.

L'axe urbain Lan Xang et Patouxay.

Fig. 19.
Avenue
Lane Xang-
Patouxay.

La grande avenue Lan Xang a été structurée dans les années 1960. Bordée d'équipements de grande envergure, elle symbolise la nouvelle figure d'un jeune État indépendant qui croyait au progrès et au développement du pays. Le monument Anousavary a été construit également dans le cadre de cette structuration. L'ensemble monumental n'a pas changé de fonction avec l'arrivée du nouveau régime. Tout en demeurant le lieu de représentation du pouvoir, le nouveau régime a cependant changé le contenu symbolique du monument. Dédié aux patriotes morts pour la patrie, le nouveau pouvoir préfère en faire le symbole de la victoire. Ainsi, *Anousavary*, "monument de commémoration", devient-il *Patouxay*, "porte de la victoire" et représente ainsi la victoire du PPRL sur l'Ancien Régime.

Le lieu de l'indifférence

Fig. 20.
Jardin Sri
Savang Vong
à Simuang.

Le Jardin Sri Savang Vong installé dans la pointe de jonction entre la rue Samsentaï et la rue Setthathirath a été construit dans les années 1970. La grande statue de Savang Vong n'avait pas été délogée de sa place. Le lieu a été préservé et embelli vers 1995 comme n'importe quel autre jardin public. Bien entretenu, il est pourtant traité avec indifférence et quasiment considéré comme annexe du Vat Simuang qui lui est adjacent. On remarque souvent des bougies, des cierges et des fleurs déposés au pied de la statue, et au Nouvel An des habitants viennent l'asperger comme ils arrosent les statuette du Bouddha. Commémoration discrète des nostalgiques ou sacralisation coutumière ? Difficile à dire. En tout cas, les Laotiens ont l'habitude de vénérer les morts surtout les personnalités importantes – un roi, un prince, un grand moine. Ces morts peuvent devenir des esprits sacrés, et donc vénérés.

La qualité esthétique et environnementale des espaces sensibles

La qualité esthétique et environnementale peut se retrouver dans différents éléments bâtis du tissu urbain et de ses lieux : leurs compositions, leurs formes, etc. À l'échelle du bâti, les bâtiments qui présentent des typologies d'architecture intéressantes et qui apportent de la qualité au tissu urbain sont des espaces sensibles. La dynamique des parcours urbains née de la dualité idéologique, symbolique et spatiale entre la trame ancienne (Berge-route Nong Bone-esplanade de That Luang) et la trame moderne (esplanade de That Luang-Patouxay-avenue Lan Xang-Ho Kham), la composition des quartiers de berge qui donne de la dimension fluviale à la ville avec le rythme des crues et des décrues composent aussi l'espace sensible. La mixité fonctionnelle du bâti, la modestie de leur échelle et de leur gabarit, la mixité et la proximité entre végétal et minéral, forment un tissu et un paysage urbain exceptionnel. L'ambiance urbaine suscitée par les activités et le mode de vie, par la pratique habitante inscrite dans le territoire, par le visuel, l'olfactif et l'auditif, celle qui réveille les émotions et les sens, sensible et fragile, ne peut être construite et reproduite, échappant aux outils urbanistiques. La couverture végétale dans les lieux publics, privés ou

communautaires, les bois, les rizières, les grandes zones humides qui rafraîchissent l'air de la ville et qui empêchent souvent les inondations, etc., ce sont autant d'éléments sensibles de la ville. De même, les sous-sols de Vientiane – qui regorgent de vestiges archéologiques –, renferment son passé.

Les fonctions économique et sociale des espaces sensibles

Les éléments que nous venons d'évoquer possèdent aussi des fonctions économiques et sociales dans le sens où ils contribuent à l'organisation et au fonctionnement de la ville. Les canaux sont habituellement utilisés comme rivière par la population. Dans Nam Passak, autrefois, on s'y baignait et on y pêchait. Aujourd'hui, cette utilisation est menaçante pour la santé.

Les zones humides, tout en fonctionnant comme des bassins de rétention d'eau fournissent à la population un lieu de vie : elle y récolte des plantes aquatiques, y pêche des poissons et des grenouilles, même si aujourd'hui les eaux usées de la ville s'y déversent. Mais avant l'agression de ces zones par une urbanisation sauvage et incontrôlée, les zones humides avaient leur capacité d'auto-épuration. Les mares de That Luang et de Nong Douang étaient de beaux exemples du genre.

La ville qui s'étend, réduit les territoires ruraux et agricoles qui l'entourent. La zone maraîchère de Done Chan qui fournissait de bons revenus pour ses exploitants et ses habitants n'est plus qu'un souvenir. Chaque habitant de l'île gagnait en moyenne 280 USD par an, le quart retirait entre 440 USD et 760 USD des ventes des produits,¹⁶² sachant que les activités maraîchères n'étaient pas leurs seules activités. Le revenu moyen de 280 USD n'est donc pas négligeable comparé au revenu moyen par habitant qui était, en 2003, évalué en moyenne à 320 USD. L'île Done Xiengsou en amont du centre-ville qui reste le dernier bastion de l'activité maraîchère n'est plus dans une situation sûre. Contrairement à Done Chan qui avait une liaison aisée avec la berge, l'isolement de Done Xiengsou par rapport à la berge la protège pour le moment de l'engouement foncier, car il faut s'y rendre en pirogue même à la saison sèche. Mais l'île est déjà visée par les grands groupes d'investisseurs étrangers qui approchent l'autorité de la ville de Vientiane pour d'éventuelles concessions de toute l'île. C'est probablement une question de temps et de moyens proposés pour que l'île soit cédée en concession.

Du point de vue social, les espaces sensibles, dans leur variabilité, participent au maintien et à la préservation de certaines valeurs, au travers des pratiques sociales attachées aux lieux. Il y a des liens entre les communautés qui font des activités de pêche ou qui cultivent sur la berge et ceux qui en consomment les produits. Les jardins des monastères étant à fréquentation publique, sont aussi des terrains de jeux pour les enfants. Les activités religieuses quotidiennes et le bon entretien des monastères reflètent l'harmonie entre le village et son monastère, la solidarité des villageois entre eux.

Enfin, parmi les espaces sensibles, les marchés de proximité doivent être mentionnés. Ils traduisent bien les habitudes de vie des habitants, leurs pratiques spatiales, leur santé économique, leur culture alimentaire. Ils participent à la différenciation des quartiers et leur donnent une identité.

La question de pérennité des espaces sensibles dans la démarche de leur appropriation.

Le processus de développement, qui s'approprie ces espaces, conditionne la pérennité, la survie et le devenir des espaces sensibles de trois façons majeures : les implications des projets urbains et architecturaux, la démarche patrimoniale, la pertinence dans le choix du développement en général. Sachant que le développement urbain se résume dans les premiers temps (à partir de 1995) à la construction et à la réfection des infrastructures routières, réseaux de drainage, consolidation des berges, équipements et complexes, les projets ne sont pas précédés préalablement

¹⁶² Enquêtes réalisées dans le cadre des travaux de terrain de l'Atelier du Patrimoine en 2003. In : « Rapport d'étude de l'Atelier du Patrimoine » ; in : *Vientiane, portrait d'une ville en mutation*, Chayphet Sayarath, Col. Les Cahiers de l'Ipraus, Éditions Recherches, 2005.

d'études et d'analyses de site, du point de vue social, paysager, esthétique et environnemental, analyses qui auraient permis de prendre en considération les impératifs locaux. Les projets urbains sont souvent des projets parachutes indépendant de l'environnement. Cela modifie de manière irréversible les ambiances urbaines les plus qualifiantes.

L'extension et l'étalement urbain menacent les zones sensibles, que ce soit par le développement progressif des habitations privées ou par la construction des équipements de grande envergure. L'exemple de la construction du centre Lao ITEC, par exemple, agresse la mare de That Luang et fédère d'autres projets du même type. La densification de la ville afin d'économiser les coûts des infrastructures et des équipements est nécessaire. Elle doit se faire par resserrement du bâti, par l'amélioration de la gestion parcellaire, le contrôle des permis de construire, une réutilisation optimale des terres en friche ou en déshérence et des bâtiments vétustes. Malgré ce constat fait dans les études urbaines (schémas directeurs, POS), les dispositifs n'ont pas pu être mis en œuvre pour contrôler et accompagner efficacement le développement de la ville. On construit parfois dans une parcelle déjà densément bâtie. On construit de nouveaux bâtiments remplaçant d'anciens démolis, tout en surchargeant l'emprise au sol des surfaces bâties. Les surfaces plantées diminuent alors considérablement.

La fragmentation et la répartition fonctionnelle par zonage proposées dans les plans urbains sont à l'œuvre dans la plupart des villes laotiennes. Fonctionnel et rationnel équivalent à la modernité, on cherche donc à séparer les fonctions : déplacer les équipements et les administrations à l'extérieur de la ville, fermer les marchés de proximité, etc. On ouvre des supérettes pour distribuer les produits importés, contre quoi les produits locaux – notamment les produits maraîchers de Done Chan – ont disparu du quai F'a-Ngoum.

La minéralisation complète des canaux et la négation de leur usage comme rivière entraînent leur dégradation environnementale. Leur monofonctionnalité en tant que canaux n'exploite pas pleinement leur capacité et ne s'adapte pas à leur usage par certaines populations qui vont encore y pêcher. On voit que le mauvais usage des ressources peut être une menace pour la santé de la population.

Dans leur ensemble, l'appropriation des espaces sensibles par les projets de développement urbain et économique n'a pas été faite dans un esprit d'intégration pour le maintien de la qualité de l'espace de la ville, pour la conservation d'une meilleure cohésion sociale, pour assurer une amélioration économique à l'échelle de l'habitant et des foyers locaux. Il semble que les autorités publiques n'ont pas su relier les intérêts locaux aux processus d'internationalisation et de macrosystème à l'œuvre.

III. I. b. 2. Le nouveau *lak muang* de Samneua et les *that* de Oudomxay et de Luang Namtha, une identité retrouvée

À partir des années 1995, des projets de réalisation de plans de ville ont commencé à être mis en œuvre dans tout le Laos. À terme, les plans de développement urbain¹⁶³ des petites villes et des villes moyennes doivent être réalisés. La capitale et les villes secondaires sont soumises à des programmes spécifiques et prioritaires. Les villes petites et moyennes ne possédaient pas jusqu'alors de plan détaillé, ni de programme de développement. Lorsque certaines d'entre elles étaient munies des plans en question, elles avaient fait l'objet de restructuration importante en particulier avec le programme d'équipements publics : construction de nouvelles routes de liaison et

¹⁶³ L'Institut des Transports et des Travaux Publics (depuis 2008), anciennement Institut de Recherche en Urbanisme (entre 1999 et 2007) et Institut des Études Techniques et Urbaines (entre 1987 et 1999) est chargé de réaliser des relevés et des plans de développement urbain. Actuellement les plans des petites villes ne sont pas prioritaires mais restent des objectifs futurs, sauf lorsqu'il y a une demande du pouvoir local. En ce cas, celui-ci doit émettre sa demande au gouvernement central qui confiera la charge à l'Institut tout en lui attribuant un budget spécifique. Pour certaines villes moyennes, les études et les réalisations de travaux sont en partie achevées, pour d'autres elles sont en cours. Pour les villes secondaires, les études sont achevées et certains volets du programme des travaux le sont également.

réfection de celles qui existaient, construction des bureaux administratifs des provinces et des districts, marchés, écoles, dispensaires ou hôpitaux. Mais la majorité des plans urbains obéissaient à une forte répartition fonctionnelle par zonage et à un souci exagéré de “ fonctionnalité ”, isolant la plupart des projets de toute réalité et surtout de leur ancrage historique. Effectivement, aucune étude historique ou relevée analytique de l'existant, aucun sondage de terrain n'ont été réalisés. Les plans étaient dans la plupart des cas d'une rigidité exemplaire, mais étaient petit à petit mis en application, d'abord avec la réfection ou la construction des routes, ensuite avec la construction des équipements, et plus tard avec la mise en application très théorique des règles d'urbanisme. Cela a déstructuré inévitablement les centres qui sont dans la majorité des cas de petites structures. À partir de la fin des années 1990, des cas de villes restructurées, sur la base des plans urbains en question, peuvent déjà être observés. Nous constatons que les marchés qui étaient à l'origine le lieu de fréquentation et de vie des villes et des petits centres de province disparaissent de leur lieu habituel. Les marchés qui se tenaient dans le périmètre de la ville, si ce n'est en son centre, se retrouvent désormais à l'extérieur. Il est de même pour les gares routières et les bureaux de l'administration locale. Les villes s'étalent, s'égrainent partout là où il y a des possibilités, permis par les nouvelles routes et les nouveaux équipements décentrés. Si la “ délocalisation ” des équipements (les plus imposants en terme d'emprise) est justifiée pour certaines villes (notamment pour les plus grandes où un aménagement et une restructuration raisonnée en terme spatial est nécessaire) elle ne l'est pas pour les autres villes plus petites. En se restructurant selon le plan standardisé, issu du programme et de la stratégie du pouvoir central, les petites villes, dans leur ensemble, se retrouvent sans noyau et sans vie, sans point fort autour duquel elles vivent, où avec l'image de laquelle elles sont représentées et rendues visibles et compréhensibles depuis l'extérieur.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'études officielles d'évaluation et de suivi après réalisation des projets,¹⁶⁴ le constat des centres dévitalisés par le décentrage des équipements a été reconnu de manière globale par les planificateurs. Cela peut être traduit, du point de vue politique, au niveau local et central, par la tendance générale à rechercher un certain équilibre. Un “ reste historique ”, dont l'existence a d'abord été ignorée, a donc été recherché. On cherche en fait à mettre en valeur ou à reconstruire un monument qui serait représentatif de la ville et de son histoire. Mais l'essentiel a souvent été oublié : “ ce reste historique ” n'est pas un lieu précis, mais un ensemble de lieux, un maillage d'espaces, une mémoire diffuse individuelle et collective, ancrée dans les structures anciennes et dans les pratiques de certains espaces qui n'ont pas été comprises et qui ont tendance à être détruites trop vite au départ, ceci, parce qu'elles semblent gêner la fonctionnalité de la ville. Que ce soit un acte conscient ou un acte inconscient, aussi pour redonner vie et sens à ces villes nouvellement “ restructurées ” ou “ déstructurées ”, opportunément les vestiges de monuments anciens qui ont été négligés deviennent-ils intéressants après coup. Dans la majorité des cas, ce sont de vieux *that* dont l'emprise occupe une situation privilégiée. Ces monuments, dont il ne reste souvent que des débris, seraient alors bien en vue sur une colline, une fois mis en valeur. Des actions en faveur de leur réhabilitation, voire, de leur reconstitution et parfois de leur reconstruction (de toutes pièces) sont alors mises en œuvre afin de donner une certaine image et une histoire à la ville. Ainsi, dans les deux villes, les *that* reconstruits étaient à l'origine sur l'emprise des *that* d'époque ancienne, vraisemblablement du XVI^e siècle. À Oudomxay, nous pouvons admirer un grand stupa dès l'atterrissage, car il est sur une colline près de l'aéroport. De même pour Luang Namtha, il est situé sur la colline visible depuis la gare routière.

Fig. 21. Les stupa de Oudomxay et de Luang Namtha

Cependant, leur intégration dans la ville qui serait induite par une certaine pratique spatiale des habitants, dans ce nouveau contexte urbain, est encore à rechercher et à redécouvrir. À l'heure actuelle, nous ne savons pas s'il s'agit d'une pratique spatiale et religieuse retrouvée ou réinventée,

¹⁶⁴ D'après les agents de l'Institut des Travaux Publics et des Transports qui ont réalisé la majorité des plans de développement urbain des villes de province, des missions d'évaluation et de suivi n'ont jamais été réalisées. Et pourtant la question a été soulevée à plusieurs reprises.

dans la mesure où il y avait entre les années 1970 et les années 1980 un renouvellement important de la population dans ces deux villes, induisant une perte ou un relâchement de la pratique religieuse et spatiale qui leur était anciennement liée.

Fig. 29. Le Monument de la ville de Sam Neua

À travers ces deux exemples, nous comprenons le rôle des *that* et leur caractère monumental, même s'ils sont dans la majorité des cas de taille modeste, et quel que soit le contexte dans lequel ils se trouvent. Qu'ils représentent une centralité idéologique et religieuse ou qu'ils génèrent des espaces de type villageois ou urbain, qu'ils incarnaient ou qu'ils participaient au XVI^e siècle à " la régionalisation culturelle " en faisant lier les villes laotiennes à une culture religieuse et artistique régionale, ou qu'il y ait postérieurement (aujourd'hui) une tentative de leur donner un rôle structurant et symbolique pour les villes qui ont perdu le sens et la cohérence spatiale, l'importance de la fonction spatiale des *that* et de leur permanence ne fait que se confirmer.

III. I. b. 3. L'identité religieuse et l'identité locale de Muang Phouan

La reconstruction de l'ancien *that* à Ban Naxay qui existait dans les abords de l'esplanade de Muang Khoun sur son ancien emplacement est un cas différent des deux exemples précédemment évoqués. Ce *that* serait à l'origine construit autour du XVI^e - XVII^e siècle. Il aurait été la réplique du That Luang de Vientiane. Sa représentation aurait permis aux habitants de Muang Khoun de fêter chaque année le grand *that* sans se déplacer jusqu'à la capitale. Ce *that* dont parle Charles Archaimbault, qui aurait déjà été détruit au moment où il mena son enquête, n'aurait pas complètement disparu en fait. Il serait resté son soubassement, mais sans doute recouvert de terre comme il l'avait noté.

L'objectif de cette reconstruction, qui a eu lieu vers 2005-2006, n'est résolument pas de redonner de la cohérence spatiale à la ville, mais bien son identité religieuse et historique, et en de ça, sa structure symbolique. Nous allons voir dans la deuxième partie de notre recherche, combien cette esplanade était importante dans l'histoire de Muang Phouan. La destruction de la plupart des monuments de la ville au moment de sa mise à sac par les Pavillons Noirs à la fin du XIX^e et ensuite par les bombardements américains dans les années 1960 et 1970, ont privé ses habitants de la représentation symbolique du That Luang de Vientiane dans leur ville (ici miniaturisée). Sa reconstruction tardive redonnerait, en quelques sortes, vie et sens spirituel à la ville longtemps meurtrie par la guerre. Il est à remarquer que cette reconstruction émane non pas d'une commande publique, comme ce fut le cas des *that* de Oudomxay et de Luang Namtha, mais de commandes privées et communautaires. Les fonds proviennent non seulement des habitants de Muang Khoun, mais surtout des Phouans éparpillés dans d'autres régions du pays et du monde, notamment de France, des États-Unis et d'Australie.

III. II. Le regain des occupations anciennes et des centres historiques

Le regain des centres historiques et des établissements anciens joue aussi un rôle important dans la recomposition de la ville. Mise en corrélation avec le centre ancien, la recomposition de la ville est une forme de recyclage spatial. Les fonctions ainsi que l'état de conservation des éléments bâtis sont réorganisés, réaffectés, réhabilités ou renouvelés. La recomposition urbaine met en mouvement de nouveaux mécanismes spatiaux que nous proposons d'examiner. En fait, le regain des centres anciens contribue à l'apparition des instruments de développement urbain et de mise en valeur du foncier. Ensuite, il met en perspective l'émergence du réseau des sites patrimoniaux sous leurs différentes formes. Et enfin, lorsqu'il est poussé à son paroxysme et gagné par la fonction touristique mal harmonisée avec les autres fonctions, ce regain des centres anciens dans la vision patrimoniale peut se cristalliser dans une monofonctionnalité stérile.

III. II. a. La patrimonialisation et le développement urbain

Les occupations anciennes (comme les villages anciens ou bien, les sites archéologiques) et les centres anciens (centres historiques des villes, qu'ils soient des centres plus anciens ou plus récents, ou bien coloniaux) connaissent un regain nouveau, dans le sens où le développement urbain et du territoire s'est opéré à l'intérieur des aires anciennes, ou du moins, il s'est appuyé sur ces éléments et les données qui sont en rapport avec les espaces anciens.

Le regain des occupations anciennes est suscité par les intérêts que l'on porte à leurs vestiges archéologiques mis au jour : les sites sont dégagés, parfois des fouilles sont effectuées et des visites organisées, de nature scientifique ou touristique. Et souvent, la nature touristique s'est emparée des sites avant que les chercheurs aient pu rassembler un corpus suffisant de connaissances du lieu. Les intérêts portés aux anciens établissements peuvent effectivement susciter la mise en œuvre de la recherche archéologique ou du moins, la nécessité d'indiquer son importance de ce point de vue. La recherche est ensuite mise aux profits de la conservation, de la mise en valeur et de la gestion du patrimoine.

Quant au regain des centres anciens, il est suscité à la fois par les intérêts portés à leurs patrimoines et par les intérêts portés à leurs activités mises en sommeil qu'il s'agit de revivifier. Des actions opérationnelles liées plus directement au développement urbain et à la vivification des activités peuvent être commerciales ou axées sur les actions publiques et civiques, ou les deux à la fois. À la différence de certaines situations des occupations anciennes où les interventions ont lieu dans un "espace mort", les actions dans les centres anciens sont intervenues dans un milieu encore en activité. Les actions doivent respecter l'intégration patrimoniale tout en préconisant la notion de rénovation et de mise en valeur foncière et de développement économique. Les deux doivent aller de paire.

III. II. a. 1. Les faits archéologiques et la patrimonialisation

Au Laos, il y a des anciens établissements qui sont mis au jour régulièrement mais de manière partielle, voire, qui ont seulement fait l'objet de notes d'intérêt et de signalement, les programmes de recherche et de fouilles préventives étant très aléatoires ou inexistant. Les mises au jour vont de simples artefacts à des objets jusqu'aux traces d'habitat plus conséquentes qui auraient pu permettre des découvertes d'établissements plus importants. Dans la majorité des cas, les populations locales enregistrent déjà ces éléments et ces sites dans leur mémoire, sous forme de légendes ou d'histoires locales. La "découverte" est donc un fait scientifique dont l'intérêt est de confirmer ou de nier la littérature orale locale existante. Pour certains sites, déjà connus, dont les données ont parfois déjà été collectées auparavant, les intérêts se confirment.¹⁶⁵

La nature des sites et leur histoire respective étant différenciée, les sites acquièrent une importance inégale. Ainsi, les sites des mégalithes de Houaphanh et des jarres de Xieng Khuang, déjà connus et fouillés, se confirment par leur importance dans l'histoire archéologique du pays. Ils font l'objet de fouilles soutenues par les programmes nationaux, internationaux ou multinationaux (Unesco et CNRS, entre autres). Même si leur conservation du point de vue scientifique et leur mise en valeur du point de vue culturel et touristique ont été effectuées, ce qui fait que leur patrimonialisation n'est pas menacée en soi, leur connaissance, leur mise en valeur et leur gestion ne constituent pas à ce jour un acquis. Quant au site de Vat Phu, de facture pré angkorienne et vieille connaissance du monde archéologique mondial, il connaît une vivification importante par son classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Les soutiens qui lui sont apportés sont plus importants.

¹⁶⁵ Les travaux d'enquête de l'équipe de l'EFEO, menée par M. Lorillard, ont été surtout effectués dans le Nord du Laos et ils touchent plus généralement le domaine des inscriptions. Dans le Sud, le site de Nong Hua Thong sur la Xébangfay (province de Savannakhet) inspecté par Christine Hawixbrock promet peut-être l'existence du légendaire royaume de Sikhothabong. Réf. Sa conférence à l'Institut français du Laos, le 30 janvier 2012.

Vat Phu est le seul cas de site archéologique du Laos où ont été mis en œuvre des programmes de conservation et de recherches scientifiques accompagnés de programmes de gestion et de mise en valeur et de développement touristique plus importants. Il démontre aussi comment un site archéologique – un ancien établissement – assume-t-il sa patrimonialisation avec le développement touristique, urbain et territorial qui l'intègre ou qu'il intègre : comment protéger et développer en même temps la petite ville de Champassak qui figure dans son périmètre de protection ? Comment intégrer l'ensemble du site patrimonial qui couvre un grand territoire dans le développement territorial de la région sud qui entame sa régionalisation, notamment avec la construction des infrastructures routières pour la relier plus aisément à Paksé, à la Thaïlande et au Cambodge ? Le statut des établissements anciens de ce type dans le développement et dans la régionalisation constitue à ce jour un enjeu majeur et pose un problème du choix et de modèle de développement (on aura l'occasion de traiter de la question du modèle de développement dans un autre chapitre).

D'autres sites, par contre, ne bénéficient pas de soutien particulier. Il s'agit par exemple des sites dans la région du Haut-Laos, à Luang Namtha, Bokéo et Phongsaly, où la mémoire locale n'est pas moins intéressante et peut susciter des nouvelles découvertes, notamment lorsque celle-ci évoque les *Kheü* et les *Khou* (fortification en forme de montée et de déblai de terre) qui auraient entouré plusieurs établissements antérieurs disparus et qui auraient été repérés à plusieurs endroits dans la région de Luang Namtha. À la question de mémoire locale seule la fortification de Vieng Phu Kha a fait l'objet d'inspections archéologiques par les responsables du ministère de la Culture et de l'Information en concertation avec les responsables locaux. Mais les fouilles proprement dites n'ont pas été effectuées. Dans ce même questionnement et de manière plus poussée, le site de Xieng Saèn (Tonh Pheung) a été en partie dégagé. Ceci, parce que le site lui-même a été agressé par les défrichages de la population qui y a aménagé ses habitations et ses terres agricoles, faisant émerger directement du sol sur les champs de maïs des vestiges archéologiques tel des têtes de bouddha, des soubassements de constructions, de la poterie et autres objets qui ont été pillés. Le cas de Tonh Pheung montre que lorsqu'un site suscite partiellement des intérêts archéologiques, dans le sens où le champ de la connaissance archéologique et historique a pris du retard dans son identification, la patrimonialisation fait lentement son chemin et les phénomènes touristiques s'en sont accaparés sans que la question de protection ne trouve encore sa référence et son appui opérationnel ; d'où l'abandon, l'agression et le pillage qui s'en suivent pour ce site.

Une particularité est à noter également sur le site de Tonh Pheung. Le patrimoine thaïlandais de la cité de Chiang Saen (rive droite du Mékong) a connu une mise en valeur bien avant Tonh Pheung. Lorsqu'il est permis aux Thaïlandais de visiter la rive gauche, les interprétations historiques concernant l'ancienne cité de Xieng Saèn a été rapide : le côté laotien a été interprété comme la suite ou faisant partie de la même histoire que la cité de la rive droite. Une société thaïe a pu ainsi demander "l'exploitation touristique" de la cité à Tonh Pheung, sans que les recherches archéologiques sur ce site soient approfondies. Or, on ne peut se permettre de placer les deux sites sur le même degré de connaissance. Alors que le site thaï de Chiang Saèn est bien "rodé", le site laotien Xieng Saen venait à peine d'être exhumé, qu'il s'expose déjà aux visites occasionnelles avec des mesures de protection et de gestion assez sommaires, ne pouvant pas stopper les vols, les pillages et les dégradations du site.¹⁶⁶

III. II. a. 2. L'intégration patrimoniale dans le développement urbain et économique

¹⁶⁶ Un projet a été mis en place le 9 mars 2005, approuvé par le circulaire N°001/05/Gouverneur de Bokéo. Il concerne la protection de la zone archéologique et paysagère de Tonh Pheung, planifiée pour une période de 15 ans, 2005-2020. La zone conservée couvre 350 hectares et les vestiges (en ruine) protégés sont au nombre de 42. Sur 100 hectares 14 petits sites ont été dégagés (nettoyés ?). Les opérateurs sont : le Service Culturel de Bokéo, le Service touristique de Bokéo et la société Houamphathana. Le projet a commencé le 1^{er} juin 2005.

Les centres anciens que sont les villes anciennes elles-mêmes, ou une portion restant des centres anciens des villes maintenus actifs, suscitent des actions opérationnelles liées au développement urbain et des activités culturelles et économiques. Celles-ci peuvent être commerciales ou orientées vers des actions publiques et civiques avec des programmes d'équipements, ou les deux à la fois.

L'espace – dans lequel subsistent des composants anciens – étant en activité et en permanence en recomposition, pose alors la question de l'intégration patrimoniale des éléments anciens. L'intégration en question, à la différence des sites archéologiques, doit s'opérer à travers la notion de rénovation et de mise en valeur foncière et de développement économique, afin d'éviter " la ghettoïsation patrimoniale " et ensuite la " ghettoïsation touristique " de l'espace, qui aurait cristallisé le patrimoine dans une certaine stérilité. C'est ce qui menace la ville de Luang Prabang, classée au Patrimoine mondial, à la fois bénéficiaire et victime de la mise en valeur de son patrimoine (nous allons le voir dans le paragraphe qui suit.)

Contrairement à Luang Prabang, Vientiane ne connaît pas le processus de patrimonialisation de son centre ancien, mis à part certains édifices qui ont bénéficié de l'attention patrimoniale particulière : classés comme monuments nationaux par décret du ministère de la Culture et de l'Information ou comme *World monument* (notamment Vat Sisakhet).¹⁶⁷ Les études d'inventaire, effectuées par la Direction des Musées et de l'Archéologie en 1994 et celles de l'Atelier du Patrimoine réalisées en 2002, ont proposé une liste de protections des bâtiments ordinaires (non-monumental). Celle-ci n'a pas été approuvée à ce jour. Pourtant, les propositions de prescriptions de protection de son centre ainsi que de ses sites paysagers remarquables ont été réalisées à travers des règlements d'urbanisme, peu sévères par rapport aux outils réglementaires des sites patrimoniaux proprement dits. Le règlement qui a été proposé par l'Atelier du Patrimoine est proche des ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) français. Il développe la zone ZPP (Zone de Protection du Patrimoine) instaurée habituellement dans les règlements du POS (Plan d'Occupation des Sols), mais de manière plus fine, plus harmonieuse au contexte local. Le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, appliqué à Luang Prabang) est jugé trop sévères pour le centre de Vientiane, hétérogène et en changement rapide. Par ailleurs, la mise en œuvre des opérations proposées aurait été plus efficace si elle est orientée vers la création des PRI (Périmètre de Rénovation Immobilière), afin d'accompagner à la fois, la mise en valeur foncière et la rénovation, restauration, réhabilitation des éléments bâtis et des espaces publics du centre de la ville qui se mettait à l'œuvre dès le début des années 2000.

Mais malgré les efforts préconisés par l'IRU qui dirige l'Atelier du Patrimoine (mandaté pour les études en question) et malgré la souplesse des outils proposés, l'intégration du patrimoine dans le développement urbain et économique est déficiente pour Vientiane, et rencontre de multiples problèmes. C'était probablement une question de choix. Le choix du type de développement à l'égard de la conception de la conservation du patrimoine pour les acteurs publics et privés a été autre. Le périmètre du centre ancien est devenu « abstrait » dans la revivification actuelle du centre : parmi les compartiments de la période coloniale, des années 1950 et des années 1970, beaucoup ont été démolis, les arbres dans les alignements des façades abattus, les ambiances et les paysages urbains dévalorisés. La limite des hauteurs d'immeuble à respecter ne l'est plus dans la pratique. On construit dans le centre, censé être réglementé, comme on construit sur l'avenue Lan Xang ou sur la route N13 nord, ou dans n'importe quels quartiers périphériques. Seule demeure la notion de centre en tant que créateur de proximité et d'activités citadines, en tant que valeur foncière et immobilière. Devenant plus rare et plus cher, le centre se resserre sur lui-même. Comme un serpent qui se mord la queue, pour construire sa valeur de centre actif attrayant, il finit probablement par détruire ce qui fait la valeur et l'essence de son attractivité et de sa centralité.

¹⁶⁷ Décret portant le classement des monuments nationaux.

III. II. b. La cristallisation des établissements anciens dans la vision patrimoniale et touristique

Nous avons évoqué le cas de Luang Prabang en tant que centre ancien dans son contexte local, où il fait figure d'exception en différents domaines, notamment du fait qu'il soit à la fois bénéficiaire et victime de la mise en valeur de son patrimoine. Luang Prabang est un cas typique d'une conservation relativement réussie, dans la mesure où le centre de la ville a été effectivement revalorisé. Le sévère PSMV constitue l'outil de contrôle et de gestion du développement de la ville qui impose à la population des contraintes : les édifices les plus remarquables, le tissu urbain et les paysages ont été restaurés, mais des effractions, comme des constructions illicites, ont également été commises. Le centre s'est doté d'activités culturelles et économiques fructueuses. La ville revit de son rayonnement culturel et de son art de vivre. Elle occupe de nouveau une importance régionale de ce point de vue. Parallèlement au programme de mise en valeur des sites remarquables de Luang Prabang soutenu par l'AFD et mené par la Maison du Patrimoine et le service culturel de la province, sous le haut patronage de l'Unesco et du Comité National du Patrimoine, les diverses activités culturelles et artistiques reprennent vie grâce aux différents acteurs, publics et privés : reconstitution de l'ancien ballet royal, reprise d'activité pour les fabricants de masques et d'instruments de musique. Les petits ateliers se montent à domicile, les orfèvres et les anciennes brodeuses de fils d'or retravaillent à nouveau, etc.¹⁶⁸

À côté de la revivification des arts qui servent d'abord les Lao (diaspora ou locaux) qui occupent une petite part, les touristes sont ses principaux visiteurs et consommateurs. Les activités sont orientées exclusivement vers ce secteur d'activité, d'autant plus qu'elles occupent la partie la plus centrale de la ville et négligent de se répartir dans l'ensemble du territoire environnant. La péninsule est ainsi surchargée d'activités de services touristiques. Cela commence par la rue principale avant d'investir les ruelles et les routes de berge du Mékong et de la Nam Khane.

Le tourisme et ses activités appellent une nouvelle pratique commerçante, une amélioration de la production de l'artisanat et des produits de services touristiques. La demande impose aux offres ses exigences. Les objectifs des standards internationaux se mettent peu à peu en place, mais avec un mûrissement assez lent dans la mentalité des locaux. On reprochait par exemple à Luang Prabang dans les années 1995 son manque de logements pour accueillir les touristes, la qualité médiocre de ses productions artisanales, etc. On lui reprochait aussi le manque d'activité et de sites pour divertir les touristes. Peu à peu la ville rattrape le nombre des chambres de *guest-houses* qui manquait et les productions artisanales se diversifient, mais uniquement à destination touristique (papier *po sa*, tissage de coton et soierie, broderie hmong, lampions en papier, algues du Mékong, etc.) Les sites naturels aux alentours de Luang Prabang sont également aménagés : chutes d'eau de Tad Khuang Si, Pak Ou, Ban Sang Hai, etc. Vers les années 2005, les spécialistes des sites patrimoniaux constatent qu'il manque toujours des chambres pour accueillir les touristes, alors que les chambres dans les *guest-houses* sont vides la moitié de l'année. En fait, cette fois-ci, il s'agit des établissements de luxe qui semblent faire défaut. D'après les études et les estimations, il manquerait 5 000 chambres de haut standing chaque année. C'est-à-dire des chambres qui coûtent plus de 100 USD la nuit, alors qu'il y avait trop de chambres en dessous de 60 USD. Les offres du standing inférieures à 50-60 USD ont pourtant été celles des locaux. Pour passer le cap et atteindre le standing dicté par les tour-opérateurs, peu de locaux ont pu y participer. Quelques-uns parmi eux, avec les connaissances acquises à l'extérieur du pays, ont pu passer le cap. Pour le reste, les hôtels de luxe qui ont été construits après 2005 sont le fait des investisseurs étrangers ou expatriés

¹⁶⁸ La broderie aux fils d'or est une des spécialités de la ville. Les fils d'or viennent d'une manufacture de Lyon, en France. Elle retrouve son succès d'autrefois auprès de la diaspora lao. Actuellement, les femmes de la bourgeoisie politique apprécient ces broderies, utilisées dans la confection des cols de chemisier croisé portée lors des cérémonies officielles.

occidentaux installés à Luang Prabang, occupant ainsi une grande partie du marché de luxe qui manquait.

On peut quasiment parler de l'occidentalisation et de la mono-fonctionnalité du centre de Luang Prabang qui accompagne le tourisme et les activités qui le sert. Cela entraîne la surenchère des produits et du coût de vie, mais surtout du foncier. Ce phénomène, joint au manque de savoir-faire des locaux pour accueillir le tourisme de luxe, fait que ces derniers se sentent hors course. Beaucoup préfèrent ainsi vendre leurs biens en ville à des prix très élevés pour s'installer à l'extérieur. La décentrifugation de la population originaire de Luang Prabang a de multiples conséquences sur la vie sociale et culturelle citadine, dont l'une est constatée dans l'altération de l'entretien des monastères et dans l'ambiance urbaine. La tradition du *kham vat* (pilier du *vat*, ou soutien du *vat*), qui consiste pour chaque foyer d'entretenir sa paroisse en apportant des soins et de la nourriture aux moines, ou de parrainer un jeune bonze depuis son noviciat jusqu'à sa grande ordination, tend à disparaître. À un moment donné les moines ne peuvent plus compter que sur la quête du matin pour vivre et nourrir toute la communauté. Le *tiang han sao* et le *tiang han phèn* (repas du matin et repas de 11 heures apportés à la pagode) se réduisent au peu de nombres de personnes âgées qui continuent encore à pratiquer. Or, la valeur qui fonde le classement de Luang Prabang au patrimoine mondial, c'est sa culture et son art de vivre en communion avec ses traditions et ses rituels. L'altération de cette valeur contredit ainsi le principe même de l'existence de Luang Prabang en tant que patrimoine de l'humanité.

L'accapement du secteur touristique de la péninsule qui apporte des déséquilibres sociaux et culturels tend aussi vers la mono-fonctionnalité des lieux. En 2005, lorsqu'on regarde les activités (la nature des commerces notamment) de la rue centrale de la péninsule, on peut très vite constater une trop forte concentration des mêmes activités servant le tourisme : restaurants, boutiques de souvenirs et d'artisanat, internet café, spa, etc., qui sont par ailleurs européanisés, consommés et utilisés par les touristes mais aussi souvent tenus par des Occidentaux. Ce fait altère les caractères qui fondent la valeur de Luang Prabang. La diversification des activités, l'arrêt de la décentrifugation des habitants originaires auraient été bienvenues pour redonner au centre son caractère résidentiel et local : les touristes peuvent très bien vivre avec les habitudes locales. Et les locaux n'ont pas besoin de se transformer et transformer leur manière de vivre pour s'adapter aux habitudes et exigences des touristes. Ces vœux restent anecdotiques. L'offre et la demande font leur loi, Luang Prabang tend à devenir à l'image de son tourisme. 15 ans après son classement, on est déjà à se demander aujourd'hui qu'est-ce que Luang Prabang offre au monde qui le visite et quelle mémoire culturelle, quel patrimoine garde-t-elle encore pour le pays. Il est encore probablement tôt pour dresser des bilans définitifs.

III. II. c. L'émergence du réseau des sites patrimoniaux, approche comparative

Pourtant les sites patrimoniaux sont nombreux, malgré les contraintes et les difficultés à les faire vivre et à les vivre pour les populations concernées. Force est de constater qu'il est difficile pour le pays de respecter le standard de la convention de l'Unesco, mais aussi de profiter des retombées financières du tourisme. La question est en général la suivante : en se soumettant aux principes extérieurs du patrimoine comment laisser les synergies locales naître de leur propre source. Comment préserver sans figer ? Comment développer sans modifier ? Comment restaurer les objets "autonomes" dans la valeur ancienne sans tentative de séduction idéologique ou séduction mercantile ? Comment offrir et communiquer au monde les valeurs dignes de durer sans se transformer, perdant son identité initiale et son état de conservation ?

Ayant du mal à respecter les règles et étant les plus difficiles à se plier aux contraintes de l'Unesco (rappelons que Luang Prabang a été menacée d'être retirée de la liste du classement) les pays du Sud-Est asiatique continental aiment pourtant que leur patrimoine soit classé par l'Unesco, sauf très probablement le Myanmar. Le contexte patrimonial birman et son traitement interpellent les questions posées dans les autres pays limitrophes.

Le pays n'étant pas signataire de la convention de l'Unesco, aucun de ses sites n'est classé, et les Birmans eux-mêmes ne semblent pas s'en offusquer outre mesure. Et pourtant, la Birmanie regorge de bien des sites qui peuvent offrir des exemplarités, aussi bien du point de vue de leur constitution historique, que du point de vue des savoir-faire dans la conservation et restauration de leur patrimoine national. Par rapport aux pays limitrophes avec lesquels il partage bien des traits culturels et historiques et sur lesquels il a exercé des influences considérables, en particulier les Thaïs et les Lao. La première question serait de demander comment font les Birmans pour restaurer et gérer tant de sites, alors qu'aucun n'est classé. Ensuite, le côté vivant des sites religieux et patrimoniaux ne semble pas nécessiter d'affectation de programme de gestion qui aurait été dicté après la restauration de tel ou tel monument. Les Birmans démontrent que leur patrimoine est une affaire intérieure, les meilleurs conservateurs sont les acteurs locaux, les premiers utilisateurs de ce patrimoine. Au-delà du caractère nationaliste avéré de ces affirmations, on doit constater qu'il y a une réelle maîtrise des biens patrimoniaux chez les Birmans. Il est difficile d'apporter des réponses à cette question, des études très approfondies du domaine et de la pensée patrimoniale doivent être entreprises pour poursuivre ce questionnement.¹⁶⁹

III. III. Le mouvement de stratégies résidentielles : un centre mort ou un centre vivant ?

Comme nous l'avons évoqué pour Luang Prabang, une des caractéristiques résidentielles est la décentralisation du choix résidentiel. Cependant, ce n'est pas la dévitalisation du centre qui fait qu'on le quitte, mais ce sont les activités de service de proximité et la surenchère foncière qui créent cette situation. Les arguments peuvent être les suivants : quitter le centre parce qu'il est permis de vendre des biens très chers pour acheter des biens à l'extérieur, moins chers et plus grands, mieux adaptés aux activités agricoles, par exemple. Après avoir consacré une partie des fonds provenant de la vente des biens en ville, il reste encore des fonds pour investir dans des petites affaires familiales créant des revenus. D'après les discussions que l'on a pu avoir avec les habitants (sans enquête structurée) ce choix ne concerne que des habitants qui vivent à Luang Prabang depuis peu ou qui ne sont pas de souche ou qui possèdent préalablement des terres à l'extérieur de la ville ou encore qui n'ont pas d'activité en liaison directe avec les services et le tourisme. Vivre à l'extérieur de la ville alors que celle-ci connaît une dynamique et offre des opportunités diverses, cela semble ne concerner que Luang Prabang. Dans les autres villes du Laos, la situation est différente. Nous pouvons cependant prendre les critères d'évaluation du choix résidentiel utilisés à Luang Prabang comme paramètre pour comprendre les autres villes. Dans ce paragraphe, nous allons évoquer les critères qui touchent le domaine des activités en liaison avec les offres d'emploi et le foncier, entre le centre et la périphérie, ce qui a contribué au fait de quitter ou de revenir dans le centre. Nous allons voir également que la particularité de la situation géographique de certains sites urbains (par exemple, le rôle du Mékong à Vientiane) peut être le point de rapprochement avec la question de centralité ou peut donner une certaine qualité à la centralité, et ensuite avoir une influence sur le choix résidentiel de certaines catégories de population.

III. III. a. Quitter ou rester dans le centre : les emplois et le foncier dans le centre et dans la périphérie

Quitter ou rester dans le centre est une question qui ne peut être posée qu'aux citoyens qui vivent déjà dans le centre ou qui y avaient vécu, car il est aujourd'hui difficile, voire impossible, pour les autres de venir résider dans le centre, si ce n'est en sa périphérie et profiter à distance de la revivification de ce dernier. La rareté et la cherté foncière ne le permettent pas. Par contre, les

¹⁶⁹ Mes observations en 2004 ont été trop brèves sur place pour pouvoir construire un raisonnement plus solide portant sur ce sujet.

possibilités d'emploi sont devenues plus nombreuses dans le centre, ce qui attire momentanément les gens de la campagne ou des villages périphériques ruraux ou semi-ruraux. Dans ce cas, ces derniers viennent travailler dans le centre et louent leur habitation en périphérie dans laquelle se constituent peu à peu des petits centres, devenant le second choix résidentiel. Des petits centres d'abord auxiliaires du centre ancien, les quartiers périphériques acquièrent peu à peu une certaine autonomie, conjoint aux mesures de déconcentration des équipements en périphérie des villes, tels les marchés, les hôpitaux, certains équipements administratifs, etc. Les offres foncières y sont également les plus intéressantes. Il s'agit notamment pour Vientiane des quartiers comme Sikhai, Thongpong, Nong Buk (au nord), Nongtha, Houay Hong, Phonetong (au nord-est), Nong Gnyang, Dong Dok, Done Noun (plus à l'est). Beaucoup de ces petits nouveaux centres se dotent d'équipements commerciaux (comme à Nong Gnyang). On y trouve des magasins de produits de finition et d'équipements pour la construction. Dans une moindre mesure, ces équipements commerciaux aident à fixer la population dans les quartiers périphériques par les emplois créés. Ils équilibrent un peu le mouvement quotidien entre le centre ancien et les centres périphériques : entre ceux qui travaillent sur place en exploitant les lambeaux de rizières et de vergers restant de l'étalement urbain, ceux qui partent travailler dans le centre ancien ou dans les autres centres périphériques semblables, et enfin ceux qui trouvent un emploi de vendeur, de manœuvre ou d'ouvrier dans les magasins qui s'installent à proximité de leur lieu de résidence.

Mis à part ces centres périphériques, il y a ceux qui tournent autour du centre ancien : ce sont des quartiers de Dong Palane, Phone Sinouane, Thong Khankham, route Phonethane, etc., qui deviennent des nouveaux centres. Peu importants, il y a encore quelques années, ils se densifient beaucoup aujourd'hui avec leurs activités et l'augmentation spectaculaire de leurs habitants. Ces péricentres sont même devenus le premier choix de résidence qui combine l'habitation et le commerce de service par rapport au centre ancien qui est jugé soit trop saturé, soit plus spécifiquement destiné aux touristes. Effectivement si le centre avec ses activités est plus tourné vers la consommation touristique, les péricentres semblent aux yeux des habitants avoir une stabilité plus grande et plus durable pour le commerce local : ces quartiers étant fréquentés quasiment que par les locaux.

La mobilité des activités commerciales est notoire comme la mobilité résidentielle. Par exemple, après avoir ouvert deux ou trois années une boutique à Thong Khankham et constatant que celle-ci ne fonctionne pas très bien le commerçant change de lieu. Il va s'installer à Dong Palane et ouvrir une autre activité. Cette mobilité est probablement liée à la facilité des baux contractés avec les propriétaires des bâtiments, compartiments et immeubles, mais aussi à la facilité administrative des patentes qui s'est beaucoup assouplie au cours des 4-5 dernières années. Les personnes concernées sont souvent des jeunes, habitant des quartiers péricentres ou parfois venant des quartiers du centre ancien qu'ils jugent aléatoires, car trop lié au tourisme. Ils préfèrent viser le marché intérieur, porté par les quartiers péricentres comme Dong Palane. En ce sens, les jeunes entrepreneurs constituent un baromètre pour mesurer l'offre et la demande intérieures des consommateurs locaux et leurs tendances. Ils affirment souvent que le marché intérieur –nouveau et jeune– est beaucoup plus important que le marché extérieur et touristique.

La question "quitter ou rester dans le centre" que nous posons pour comprendre une des caractéristiques du centre ancien d'aujourd'hui, trouve ici sa réponse : seuls les quartiers péricentres peuvent vraiment être la balance pour quitter le centre ancien. Ce fait est confirmé par l'accaparement des quartiers péricentres par une population jeune et entreprenante.

III. III. b. Le Mékong occupe-t-il ou pas une centralité ?

L'engouement pour le Mékong est une réalité urbaine pour la ville de Vientiane, plus que pour les autres villes du pays. La raison semble liée au fait qu'elle est née à partir du Mékong, depuis ses premiers moments de fondation et plus tard durant son évolution, alors que d'autres villes du pays, nées aussi du Mékong, ne suscitent pas ce même engouement. Au-delà du mythe de

fondation lié au Mékong et en-deça des effets de mode, le développement actuel de Vientiane semble témoigner d'un double intérêt pour le milieu fluvial. D'abord, il y a l'intérêt pour le fleuve comme un retour aux valeurs primitives, voire, écologiques des premiers établissements humains, qui traduit la quête des voyageurs et des habitants avertis et sensibilisés à l'environnement et à la quête des sens. En suite, l'intérêt semble être purement foncier : la référence aux valeurs ne se concrétise ni dans les actes et les conceptions des aménageurs et décideurs de la ville, ni dans la majorité des projets des habitants et des autres acteurs de la ville. Ceux-ci tendent à considérer la présence du fleuve comme un acquis inaltérable et inépuisable : le souci pour préserver le paysage du fleuve et son environnement est absent de la majorité des projets et des usages du fleuve (manque d'entretien et abandon des jardins potagers, minéralisation et urbanisation abusive des berges par des projets de route, de digues, de construction des nouveaux quartiers, comme à Donechan par exemple.

Le développement urbain et territorial du Laos d'aujourd'hui a comme priorité la mise en liaison, le déblocage des régions, le développement des infrastructures routières (intérieures et extérieures) qui manquaient au pays et qui constituait son handicap. La politique de développement urbain et territorial axée sur les infrastructures atteint aujourd'hui plus que jamais ses objectifs. L'émergence et l'amélioration des routes partout dans le pays réduisent considérablement l'importance du fleuve, son utilité ancienne et récente comme moyen de liaison interne et externe, même si elle ne l'a été que de manière mesurée. L'amélioration des infrastructures routières rentre en contradiction avec l'idée du rapprochement des villes au milieu fluvial, du moins le fleuve ne joue plus son rôle d'élément de liaison. Perdant son utilité, il devient quasi abstrait. Seul son rôle de lieu contemplatif et paysager semble alimenter l'idée du retour au milieu fluvial des villes.

Prenons l'exemple de Vientiane. La route nord qui longe le Mékong, autrefois impraticable, vient d'être améliorée. Elle relie maintenant la province de Vientiane à Paklay (il faut toujours prendre une barge pour rejoindre le tronçon supérieur de la route, bien qu'elle se prolonge – encore difficilement – jusqu'à Luang Prabang.) Cette amélioration entraîne déjà la fermeture du port de Kaolyo d'où partent les bateaux pour Paklay et Luang Prabang. Il n'y a plus qu'un seul *speed boat* pour le nord une fois par semaine et encore celui-là vient de Paklay. Et il n'y a plus qu'un seul grand bateau qui accepte encore occasionnellement de faire Vientiane-Paklay-Luang Prabang, lorsque les clients le demandent au prix forfaitaire par voyage.¹⁷⁰ « *Les gens ne veulent plus prendre le bateau, il préfère maintenant les mini-vans de 12 places qui peuvent les emmener jusqu'à Paklay et Luang Prabang plus rapidement* », nous dit un ancien batelier converti en chauffeur de mini-van. Les routes causent ainsi la mort des bateaux mais aussi du rôle ancien du fleuve.

Le rapprochement entre la ville et le fleuve suscite bien des questionnements de la part des riverains et des flâneurs de passage. Le grand parc qui accompagne les grands travaux de consolidation de la berge du Mékong aménage des vues panoramiques et dégagées sur le fleuve, mais doublées d'une route-digue de berge. Le Mékong est là, mais on ne le touche pas, on n'y accède pas, on le contemple depuis le parc ou depuis la voiture lorsqu'on roule sur la digue. L'ensemble du projet fonctionne comme s'il constitue l'élément qui vient protéger la ville contre le fleuve. La centralité de la ville combinée avec le fleuve perd ici toute sa pertinence.

À la question, le Mékong occupe-t-il une centralité, il serait plus pertinent d'apporter des réponses à partir de deux raisonnements. D'abord dans une certaine approche, le Mékong occupe une centralité symbolique dans la mesure où il est indissociable du centre primitif de la ville : on vient dans le centre ancien comme on vient sur la berge du Mékong pour le contempler. Par ailleurs, la création du parc Chao Anouvong offre une possibilité d'approche différente. D'un usage individuel et communautaire du fleuve (pêche, jardins potagers à la saison sèche, etc.) on passe à

Fig. 23.
Les travaux
sur les
Berges du
mékong.

¹⁷⁰ Le prix forfaitaire d'un trajet à l'aller pour Luang Prabang serait de 8 à 12 millions de kip. Et le bateau peut prendre entre 30 à 50 voyageurs.

l'usage public : l'État aménage aujourd'hui un usage contrôlé du fleuve. Son approche appartient désormais au domaine public. La manière dont il est aménagé (il est prévu de commercialiser une partie du quai en louant des espaces commerciaux qui seront plus tard construits), empêche un accès facile au fleuve. Il ne semble plus possible d'aller sur sa plage, d'aménager une culture maraîchère en contre-bas de la berge à la saison sèche, de pêcher et d'accoster une pirogue. À l'heure actuelle, les aménagements ne sont pas encore terminés. Une fois mise en service, il n'est pas improbable que les habitants vont s'approprier et pratiquer autrement ce lieu. À moins que les autorités urbaines ne verbalisent les accès, n'imposent des règles et des restrictions. Dans ce cas, il faudrait pour la population apprendre à pratiquer autrement le Mékong, si jamais cette autre pratique existe. La centralité ancienne et la pratique habitante certainement millénaire vont-elles survivre à ce grand tournant urbanistique qui impose une autre approche du fleuve ?

Le Mékong ne semble plus occuper une centralité dans la pratique spatiale : le fleuve s'éloigne du mode de vie des habitants en même temps qu'il est approprié par une fonction urbaine forte en devenant un des espaces publics de la ville. Cet éloignement est constaté à travers la rigidité avec laquelle les projets sont faits pour consolider la berge contre les inondations et aménager le front du fleuve : construction de la route de berge, aménagement de la mégastructure des ouvrages de protection. L'aménagement des accès est difficile ou rebute les piétons. Un déplacement et une descente plus douce et plus informelle comme autrefois ne sont quasiment plus possibles.

Il est de même pour la ville de Paksé. Placée à la confluence entre la Sédone et le Mékong, on a pourtant l'impression qu'on n'est pas dans une ville ripuaire. Les aménagements des bords du fleuve donnent peu de place à la pratique individuelle et communautaire. Mais à la différence de Vientiane, les bateaux et pirogues à moteur continuent à exister car certains villages en amont et en aval de Paksé sont encore inaccessibles par la route, et ne pouvant être desservis que par le fleuve. Dans les prochaines années à venir la construction de la nouvelle route (qui vient d'être achevée) reliant Paksé à Champassak en 20 minutes va réduire incontestablement l'importance de la vie du fleuve.

Pour Luang Prabang, il en est encore autrement : de nombreux villages dans les alentours et dans la région nord sont largement dépendants du fleuve pour accéder à la ville (que ce soit le Mékong ou la Nam Khan). L'aménagement des berges de l'ensemble de la péninsule, respectueux des pratiques locales et des paysages assure une durabilité à la pratique habitante du fluvial. Ces faits conjoints permettent au fleuve d'occuper une forme de centralité urbaine et d'évoluer avec la ville sans rupture d'usage.

III. IV. Le mouvement du foncier

Le mouvement foncier est l'un des indices majeurs qui, à la fois décrit le développement urbain et « pronostique » la croissance économique, que celle-ci soit artificielle ou durable. Si nous le comparons aux pays voisins qui connaissent la même période de croissance (sans en avoir le même niveau), tel que le Vietnam et le Cambodge, le mouvement de transaction et la flambée foncière dans ces pays semblent plus disproportionnés par rapport à la croissance réelle de leur économie. Alors que le domaine foncier du Laos connaît un mouvement relativement plus souple, le prix du foncier est moins élevé. Cependant, par rapport à sa situation interne et en particulier comparé à la période d'étatisation et de collectivisme précédente, ce mouvement foncier connaît une dynamique exemplaire et une augmentation de sa valeur relativement forte. Si ces indices sont à première vue naturels, car ils obéissent à la loi du marché foncier qui s'est peu à peu constitué, on constate que le mouvement et la valeur foncière sont aussi profondément liés à la problématique de centralité. Ici nous voulons souligner que la dynamique du domaine foncier ne peut être liée uniquement aux dispositifs et aux mesures menées par l'État.

Les mesures ont été essentiellement le rétablissement du cadastre et la création des organes administratifs et techniques compétents. La libéralisation des biens fonciers et des formes de

transaction a permis l'instauration des taxes foncières constituant un revenu important pour l'État. Ce faisant, ces mesures touchent directement les questions qui ne sont pas forcément les premières priorités de l'État mais qui nécessitent à travers le foncier d'être réexaminées.

Il s'agit d'abord des questions concernant les biens qui ont été gelés durant plus de trente années, ensuite il s'agit des principes de nationalité et de citoyenneté par rapport à la question de propriété et d'héritage. Ces différents principes et questions qui sont le résultat direct et indirect du fondement politique du nouveau régime durant les premières années (étatisation, collectivisation) s'étaient accumulés. Et depuis la réforme, au lieu de régler ces questions au plus vite, le gouvernement les a toujours différées à des échéances ultérieures. Sans doute parce qu'il n'y a pas d'urgence, et la pression foncière n'était pas encore à l'ordre du jour jusqu'au milieu des années 2000. Aujourd'hui, les enjeux économiques de ces biens sont devenus importants, et la reconnaissance de la propriété privée l'est également dans la crédibilité de l'ouverture du pays aux yeux de l'international. Il faut donc apporter des solutions afin de mettre pleinement en application la politique de libéralisation économique et de libération foncière, dont la reconnaissance du principe de la propriété privée est fondamentale.

III. IV. a. Le rétablissement du cadastre

Le rétablissement des plans cadastre a été préconisé d'abord à Vientiane puis dans les quatre villes secondaires et petit à petit dans toutes les autres agglomérations, bien que la réalisation de ces plans ne soit pas complètement achevée à ce jour.

Le dernier cadastre délivré avant 1975 ainsi les documents graphiques utilisés pour immatriculer les titres de propriété dans les villages et agglomérations qui ne possédaient pas de cadastre officiel, ont été a priori remis en question ou simplement pas pris en considération après 1975, du moins, pas avant 1991. Cela peut être expliqué par plusieurs faits qui ont eu lieu dès les premiers mois de l'investiture du Nouveau Régime. À partir de 1976, la collectivisation, la réforme foncière, et un peu plus tard la réforme agraire, ont marqué la chute de l'ancien système de transaction foncière, ou du « droit d'action », ¹⁷¹ et mis fin pour un temps au développement de la ville. À titre d'exemple, en 1976 une villa qui aurait dû coûter près de 50 à 80 *bat* or avant 1975 (environ 20.000 USD à 35 000 USD taux de change de l'année 2005), ne se vendait plus qu'à 2 à 3 *bat* or en 1976 (soit 1200 USD, taux de change de l'année 2010) ¹⁷² par des propriétaires pressés de quitter le pays. Les titres de propriété et donc les titres cadastraux ont été par principe abolis par le système collectiviste, et ensuite par les faits réels d'étatisation et de confiscation des biens, aussi bien de ceux qui quittent le pays que de ceux qui restent, mais « qui possèdent trop de biens ». Enfin, il y a aussi les biens que les habitants confiaient à leurs proches (familles, amis ou voisins) et les biens qu'ils ont abandonnés en quittant le pays en catastrophe. Les biens dans leur ensemble ont été soit squattés par les nouveaux venus, soit réutilisés par l'État. Les événements sociopolitiques qui avaient eu lieu durant les premières années du régime, ainsi que les différentes formes d'occupation de ces biens fonciers et immobiliers qui s'en suivaient brouillent le statut et l'immatriculation foncière des propriétés.

Lorsque l'État préconise juridiquement la reconnaissance de la propriété privée à l'approche de la Réforme, les anciens titres cadastraux ont été parfois reconnus, avec l'appui des témoignages des voisins, de ceux qui habitent le même village et le même quartier. Et en attendant que les titres définitifs soient effectués à partir de 1998, l'immatriculation foncière se base sur les « certificats - titres provisoires » délivrés par l'administration. Mais le rétablissement du nouveau cadastre et du nouveau système d'immatriculation foncière devient vraiment nécessaire pour les administrations

¹⁷¹ *karma sit*. ກັມມະສິດ, ກັມມະ (ສ. ກາມກະທຳ) + ສິດທິ (ສ. ສິດ) : ສິດໃບກາມກະທຳ ; *Karma* (Sk, action), *Sithi* (Sk. droit) : droit d'action.

¹⁷² Le *bat* est l'unité traditionnelle de poids de métaux précieux (l'or et l'argent) utilisé au Laos et en Thaïlande. Un *bat* équivaut 15 grammes.

désireuses de remettre de l'ordre, de la clarté et de la régulation, il est donc engagé de nouveau vers 2002, seize années après la mise en marche de « l'économie communiste de marché »¹⁷³ préconisée en 1986.¹⁷⁴

Le redressement des cartes a commencé vers 1998 et s'est terminé vers 2002 pour Vientiane. La réalisation du plan cadastre proprement dite a donc commencé dès que les photographies aériennes ont été utilisables (redressées). Elle est accompagnée par des enquêtes de terrains qui se déroulent avec beaucoup de difficultés à cause des faits que nous avons signalés plus haut. Ainsi, la couverture du plan cadastral du pays est loin d'être achevée.

Parallèlement, les décrets et les circulaires, portant l'enregistrement des titres fonciers et des taxes, accompagnent la réalisation du plan cadastre. L'un sert mutuellement à vérifier l'autre. Dans la première décennie de la mise en place de la première Constitution de la RDPL, nous voyons apparaître plusieurs décrets, circulaires et lois, visant la régularisation foncière.¹⁷⁵ Ensuite, les autres décrets ou circulaires à partir de l'année 2000 vont apporter des ajustements sans en changer le fond, par exemple ceux qui vont définir le rôle des organismes de gestion des sols, etc., notamment l'organisme mixte de gestion et de développement foncier -*Ongkane borihan lé phathana thidinh*. Son rôle est de gérer et mettre en valeur les biens de l'État.

L'importance du cadastre et le développement urbain

Les cadastres sont des documents fondamentaux non seulement par rapport à la question foncière, telles la jouissance de la propriété privée et la liberté de la spéculation, mais ils le sont surtout pour le développement urbain, la planification et la gestion du territoire de la ville. Dès 1991 lorsque la loi de l'urbanisme ainsi que les règlements portant le permis de construire (N1512/MCTPC, 28/09/1991) ont été mis en place, le MCTPC signifie par une circulaire administrative, 1650/MCTPC en date du 28 octobre 1991, au ministère des Finances, le besoin du titre foncier légal pour le dossier des permis de construire qu'il a à instruire. Après quoi le ministère des Finances répond (lettre administrative N1574/MPF, du 22 novembre 1991) en expliquant que :

« le décret du Premier ministre portant le droit foncier est encore en cours d'examen. Dans ce décret, il est indiqué que toutes les parcelles doivent être enregistrées dans le registre du village et après quoi, le titre foncier et cadastral sera attribué à chaque parcelle au nom du propriétaire qui en aura le droit en bonne et due forme. En attendant la mise en application de ce décret et donc du nouveau titre foncier, il est à considérer que les anciens titres sont encore valables, car ils témoignent du droit d'usage et de jouissance sur lequel le Service des cadastres de la préfecture de Vientiane se réfère actuellement pour mener des enquêtes afin de délivrer un certificat confirmant la conformité de ces titres. Donc provisoirement, pour s'assurer de la conformité des titres fonciers, nécessaire à l'instruction des permis de construire, les demandeurs doivent se munir de certificat de conformité de leur titre foncier (ancien) accompagné du plan parcellaire délivré par le service des cadastres de la préfecture de Vientiane, avec approbation de l'autorité du village et du service foncier du district. »

Nous devons entendre par “ anciens titres ” les titres fonciers délivrés par l'administration de l'Ancien Régime. Cela confirme d'une part que les documents de l'Ancien Régime, conservés précieusement chez les propriétaires et non reconnus dans les premières années par le nouveau régime, sont devenus importants à ce titre ; et d'autre part, que les témoignages ainsi que les liens

¹⁷³ Expression antinomique utilisée par Samuel P. Huntington, in. *Le Choc des civilisations* (ou *The clash of civilisations and the Remaking of World Order*. 1996.), éd. Odile Jacob, 2000.

¹⁷⁴ Le *Chitanakan mai* a été adopté lors du IV^e Congrès du parti en 1986. In. *Cinq leçons du parti révolutionnaire pour mener la Réforme*, Comité pour la propagande et la Formation du Comité Central du Parti, Vientiane, 2000.

¹⁷⁵ Décret N50/PM du 13 mars 1993 portant la taxe foncière, amendement du décret N47/CCM du 26 juin 1989, loi foncière N04/95/AN du 14 octobre 1995 et son décret d'application N72/PM du 22 mars 1996, décret N52/PM du 13 mars 1995 portant le transfert et l'enregistrement des titres fonciers, loi foncière N01/97/AN du 12 avril 1997 et circulaire N997/MF de 1998, portent sur l'enregistrement du droit d'usage des sols.

sociaux et familiaux au niveau du village sont un enjeu important et signifient qu'une certaine cohérence et consolidation sociale est maintenue d'une manière ou d'une autre autour de cette question foncière, malgré les turpitudes des ruptures politiques et sociales intervenues en 1975.

Du point de vue technique et méthodologique, la révision du plan cadastre a commencé par un redressement et un relevé des parcelles, en partant des quartiers du centre vers les quartiers extérieurs, et parallèlement en partant du périmètre extérieur progressant vers le centre des agglomérations. L'échelle de travail du plan pour les parties extérieures est au 1/2000^e, alors que l'échelle de la partie intérieure est de 1/250^e à 1/1000^e. La réalisation du plan se fait à partir des photographies aériennes prises et redressées par *Film MAP*, la société qui obtient le projet de réalisation de la carte de Vientiane et des autres agglomérations. Le service du cadastre, l'un des départements du Ministère des Finances en est le superviseur principal. Ce département a ensuite un pendant opérationnel, attaché aux autorités administratives déconcentrées de la Préfecture (pour Vientiane) et provinciales pour les autres provinces du Laos. À Vientiane par exemple, l'opération couvre la quasi-totalité de l'agglomération. Dans certains quartiers décentrés et éloignés ou présentant des difficultés particulières, les titres officiels n'ont toujours pas été à ce jour remis aux habitants.

L'importance du cadastre sur le plan économique et politique

Le plan cadastre utilisé actuellement est le troisième plan réalisé depuis l'existence du cadastre établi au Laos en 1912 par l'administration coloniale, le deuxième étant celui réalisé au début des années 1960. Il devrait non seulement devenir l'un des instruments de gestion urbaine et de régulation foncière, l'un des facteurs de développement de la ville, mais également l'un des outils financiers permettant de générer des revenus pour l'État. L'enjeu du cadastre n'est plus uniquement instrumental servant à contrôler, réguler et développer le territoire de la ville, il est aussi économique et politique, puisqu'il doit contribuer à l'autonomie financière de l'État à travers les taxes et les impôts, selon les conseils avisés de la Banque Mondiale (BM) et de la Banque Asiatique pour le Développement (BAD).

Les projets d'établissement des titres fonciers et du plan cadastre, *Land Titling Pilot project* (Lao/ARE/0082), réalisés entre 1995 et 2002 au ministère des Finances, ont été financés par la Banque Mondiale et le gouvernement australien (fonds d'allocation et dons de 6,9 millions de dollars US). Conjointement, le projet *Land Titling* (Lao/ECO/0049) financé par un prêt de la Banque Mondiale est réalisé entre 1997 et 2004 avec 20,7 millions de US dollars. Aujourd'hui, nous pouvons considérer que l'enregistrement des titres fonciers se poursuit aussi dans les autres provinces, et le service du cadastre fonctionne maintenant de manière courante. La formation du personnel et l'amélioration des services sont nécessaires et sont à mettre à jour régulièrement. Car le contexte de dynamique foncière et urbaine liée au développement économique amène le gouvernement (ministère des Finances et les départements des Finances de la Préfecture de Vientiane et des provinces) à entreprendre des projets et des dispositifs juridiques et administratifs dans le domaine du foncier, notamment les projets de mise en valeur foncière et immobilière que nous allons voir dans les paragraphes qui vont suivre.

III. IV. b. La libéralisation foncière

Durant les premières années de mise en application du système communiste, de fait, le droit de jouissance des propriétés privées avait pu continuer à exister malgré tout, parce qu'il y avait une persistance et une survivance des traditions fortement ancrées dans la vie et dans les mentalités de la population concernant la question de la terre. Mais du point de vue théorique, nous pouvons considérer que la propriété foncière n'avait pas été reconnue en tant que telle. La période 1976-1979 montre qu'il y a une coexistence difficile entre, d'un côté, la théorie d'une société égalitaire où la jouissance de la propriété privée n'existerait pas, car les biens et la jouissance de ces biens ne devraient être que collective ; et de l'autre, le sentiment de liberté et d'indépendance lié à la

possession des biens et de la terre qui donne aussi une certaine identité et un statut dans la structure sociale chez les Laotiens. Le sentiment de liberté et d'individualité liée à la possession de la terre est un sentiment fort chez les Lao et il résiste farouchement au collectivisme. En revanche, leur manière de vivre la jouissance de la propriété privée était souple, caractérisée par une sorte de communauté solidaire. Autrement dit, le système de communauté reconnaissant la légitimité de l'individu, donc de la possession individuelle des terres, résiste à la rigueur du système collectif. Le nouveau régime devrait peu d'années après se rendre à l'évidence et donc composer avec cette résistance. C'est pourquoi la jouissance de la propriété foncière n'a-t-elle pas été dans les faits complètement supprimée ?

Entre 1979 et 1986, l'année de la mise en marche de la Nouvelle Mécanique Economique (NME), nous constatons que le régime devient relativement plus souple vis-à-vis de la question foncière. Le secteur commercial à petite échelle est autorisé aux initiatives privées. Le système de production collectiviste est remis en question, les terres sont partiellement et pratiquement rendues à la population en même temps que la reconnaissance de la propriété, etc. Puis à partir de 1986 la réforme va clairement mettre fin petit à petit au système de collectivisation et de contrôle de la production, du commerce et de la circulation des biens. Les entreprises d'État vont au fur et à mesure faire place aux entreprises mixtes État/privé et aux entreprises complètement privées.

Le secteur foncier qui connaît un *statu quo*, si nous ne considérons pas les petites transactions foncières "clandestines" sur lesquelles l'État "ferme les yeux", revit après sa libéralisation. À partir du moment où les titres fonciers sont reconnus sur la base des documents anciens que les autorités vérifient et prennent en compte pour effectuer des certificats et titres provisoires vers 1991, et à partir du moment où l'État prélève des taxes foncières (Décrets N50/PM du 13 mars 1993),¹⁷⁶ aussi peu importantes soient les perceptions qu'il a pu prélever, le mouvement foncier devient possible et effectif. Les impôts fonciers distinguent les terrains constructibles des terrains agricoles et des terrains à vocation commerciale et de service ou industriels.

Avant l'établissement du nouveau cadastre de 2002, ces impôts étaient faibles et s'apparentaient davantage aux frais administratifs. Aujourd'hui bien qu'ils soient plus importants qu'auparavant, les recettes venant des impôts fonciers restent relativement faibles. C'est un vrai "casse-tête" pour le ministère des Finances et les bailleurs de fonds qui constatent que « *l'État laotien n'arrive pas à prélever les taxes foncières de manière conséquente* ».

Mise à part la difficulté de mise en application et le manque de clarté du statut de beaucoup de biens fonciers en milieu urbain, il est fort probable que ce problème soit lié au statut traditionnel des terres et au particularisme culturel du rapport à la terre de la population locale. Il faut constater d'abord que le nombre des propriétaires est relativement important. La grande majorité des Laotiens sont agriculteurs de souche, ils cultivent les terres et donc possèdent des terres d'une manière ou d'une autre. Même des pauvres paysans sont généralement propriétaires de leurs terres, en défrichant auparavant les terres vierges de la forêt claire. Ceci renvoie au droit coutumier qui stipule que les droits d'usage sont accordés aux personnes qui défrichent et mettent en valeur la terre. La grande majorité possède aussi leur propre habitation. Car, si le fait de louer le sol pour augmenter la surface d'une exploitation était une pratique ancienne, être locataire d'une habitation est un fait relativement récent. Il faut remarquer ensuite que dans les deux cas des terres exploitées et des terres habitées, les terres n'étaient pas destinées à la "sur-rentabilité" : l'opulence traditionnelle des terres agricoles faisait que l'on ne cherchait pas à les surexploiter, ni rechercher des rendements au-delà de leur possibilité naturelle. Le rapport à la terre est, pour ainsi dire, traditionnellement non spéculatif.

¹⁷⁶ Le décret N50/PM est un amendement du décret N47/CCM du 26 juin 1989. Celui-ci porte essentiellement sur le système de taxes en général. Dans ce cadre la taxe foncière a été inscrite de manière très lâche et permet difficilement sa mise en application.

En ce qui concerne le domaine des contributions, aujourd'hui même s'il est tout à fait rentré dans les mentalités que la terre est spéculative et peut générer des richesses pour ceux qui la possèdent, et même si ces derniers pratiquent couramment cette spéculation, il est difficile dans les faits de leur faire comprendre et accepter la nécessité des contributions : « *si la terre fait générer des revenus à leur propriétaire, il est normal qu'elle génère aussi des revenus aux instances publiques qui ont la charge de gérer le domaine national dans tout le pays* ». Telles sont les explications simples que l'on peut donner à la population, mais ceci reste difficilement applicable.

Il faut également noter que la faiblesse des revenus de l'État provenant du domaine foncier peut aussi s'expliquer par le fait que l'État est également le plus grand propriétaire des biens fonciers en milieu urbain, propices à la spéculation. Et ce qui appartient à l'État ou confisqué par l'État après 1975 ne connaît pas de mouvement et ne génèrent aucune rente : ni taxe, ni impôt. Aujourd'hui, la transaction foncière bat son plein, à grande et à petite échelle, privée et publique. Il se réalise principalement sous trois formes : la transaction, le bail et la concession.

III. IV. b. 1. Les transactions foncières

La dynamique de la transaction foncière est aujourd'hui incontestable dans l'ensemble du pays. La spéculation est particulièrement vivace dans la capitale et dans les villes secondaires. Les *titres d'usage foncier*¹⁷⁷ se vendent et s'achètent librement. La liberté de transaction permet à l'État de créer des recettes à travers les taxes de la transaction. C'est une politique fortement soutenue, voire, initiée par les bailleurs de fonds internationaux, telle la Banque Mondiale.

A titre d'exemple, en 2004 la taxe de la transaction foncière était de 4% du prix des biens. C'est une perception qui s'additionne en fait aux impôts fonciers existant. Avec les 4% de taxe, l'État commence à avoir une perception plus conséquente d'autant plus qu'un véritable marché foncier et immobilier s'est constitué de manière sérieuse à ce moment-là : le pouvoir d'achat local s'est renforcé. Il y a ceux qui achètent, ceux qui vendent et ceux qui spéculent. Un petit marché financier s'est alors constitué autour des biens fonciers : posséder la terre, c'est posséder un pouvoir financier, car la terre devient solvable et hypothécable. Effectivement avec la dynamique de cette transaction, les terrains commencent dès le milieu des années 1990 à avoir de la valeur. Mais les effets pervers sont également apparus dans la méthode ou dans le manque de méthode d'évaluation des biens. Des vices de procédure existent dans de nombreux cas de figure, empêchant l'État de percevoir pleinement des recettes. Prenons en exemple un cas courant dans les années 1995 : par exemple, un bien est évalué au-dessus de sa valeur réelle, ensuite, il est placé en hypothèque à la banque nationale. Celui qui détient le titre foncier et à qui la banque prête de l'argent vient à faire faillite. Lorsque la banque saisit le bien, elle se rend compte que celui-ci n'a pas la valeur hypothéquée. Les premiers déboires du domaine foncier ont donc été essuyés par l'État dès les premières années de libéralisation de la transaction foncière.¹⁷⁸ Aujourd'hui, la banque est plus prudente. Le marché foncier continue à bien se porter dans la plupart des agglomérations laotiennes : le prix des terrains augmente sans cesse et les biens ont toujours tendance à être surévalués.

Un autre cas de figure concerne le contrôle des 4% des transactions et le prix réel des transactions. Les études de terrain montrent que l'État ne perçoit pas les recettes issues de la transaction de manière proportionnelle à la dynamique du marché foncier. Notons deux faits : le manque d'outils juridiques et des paramètres économiques.

Premièrement, il n'y a pas de notaire pour la transaction foncière. L'acte de vente se fait devant l'autorité du village. Ensuite cet acte sera joint aux formulaires de demande de transfert du titre d'usage foncier –du nom de l'ancien propriétaire au nom du nouveau propriétaire– qui seront

¹⁷⁷ Ce terme est par les faits l'équivalent du " titre foncier de propriété " : le terme en Lao n'existant pas.

¹⁷⁸ Le phénomène n'a pas été volumineux, mais a causé le renvoi des postes de direction au sein de la banque nationale.

faits et notifiés par le service des cadastres de la préfecture ou de la province, en passant par les sceaux de l'autorité du district. Les 4% de taxes peuvent être payés soit au village, soit au district, qui ferait remonter vers le service affairant des instances supérieures, c'est-à-dire le département des finances de la Préfecture. Il est courant que le prix réel de la transaction ait été volontairement réduit au tiers, voire au quart, en commun accord entre le vendeur et l'acheteur. Ceci, afin de réduire le montant issu des 4%. Par exemple pour un terrain vendu à 33 000 USD, déclaré à 10 000 USD, le vendeur paiera 400 USD de taxe au lieu de 1 320 USD. Comment cela est-il possible ? Le prix des terrains a pourtant été attribué par zone dans toutes les villes par le Ministère des Finances. La réponse serait multiple, mais celle qui peut être notée ici, c'est le manque de ressources humaines compétentes, de méthodes et d'outils efficaces pour effectuer des vérifications et dresser des contraventions. Le constat de ces pratiques notoires de détournement met en doute la part réelle de perception du Ministère des Finances.

En 2008, la faille a commencé à être comblée. L'affectation des prix au M2 qui a été réalisée par zone ou par village a été renouvelée et mise en application, le taux de 4% a été révisé et réduit à 1%. Mais cette fois-ci, le document sert de référence au moment de la demande de transaction. Les agents du bureau du foncier se réfèrent au document officiel des prix au M2 qui ont été déterminés. Par exemple à Ban Khounta-Tha, le M2 est fixé à 1 800 000 kips.¹⁷⁹ L'État prélève donc 1% au lieu de 4%, du prix officiel au M2. Lorsque le transfert des titres se réalise entre deux personnes ayant un lien de parenté, le taux appliqué sera de 0,1% au lieu de 1%. Dans tous les cas, désormais le prix déclaré et affiché par les acheteurs et les vendeurs qui déclarent en dessous du prix de vente réel afin de payer moins de taxes, ne sera plus pris en compte, seul le prix au M2 par zonage constitue la base de calcul.

Deuxièmement, un bien est parfois réellement mal évalué malgré tout, dans le sens où il est difficile de connaître la valeur des biens. Le manque d'outils et de paramètres économiques réels d'évaluation attire notre attention et explique en partie pourquoi le marché foncier au Laos est particulièrement aléatoire. En fait, personne ne regarde, ni n'utilise vraiment le prix officiel affiché dans le plan de zonage foncier, à part les agents qui s'occupent du transfert des titres pour le calcul des taxes. Ce marché fonctionne en fait comme un jeu d'enchère entre l'acheteur et le vendeur. Celui qui n'a pas besoin d'argent met le prix de ses biens très haut et au contraire celui qui en a besoin les brade souvent au prix inférieur parce qu'il a besoin de liquidité et donc pressé de vendre.

Partant de ce principe, si les terrains à Vientiane restent chers proportionnellement à son développement économique, c'est qu'il y a plus d'acheteurs que de vendeurs, dans le sens où il y a plus de besoins d'acheter que de besoins de vendre. À cette idée, il faut se référer au fait que la proportion des populations qui sont propriétaires est plus importante que la proportion des populations qui sont locataires ou autres.¹⁸⁰ Et que parmi ces propriétaires, il y a un nombre important de ceux qui possèdent d'autres biens fonciers et immobiliers en plus de leur propre logement. Ce qui devrait sous-entendre notamment que les opérations immobilières, telles que constructions de logement et de lotissement, ou autres, à vocation locative à l'origine ne sont pas très courants. Et s'ils peuvent devenir un fait courant, c'est dans un contexte particulier et nouveau et à destination d'une population majoritairement extérieure, comme nous allons le voir à travers la question des baux et des locations. Nous verrons également dans une autre partie de notre réflexion que cela peut donner une empreinte particulière à l'ambiance des villes laotiennes et un indice à son mode de vie citadine.

¹⁷⁹ Taux de change en juin 2009 est de 1USD/8450 kips. 1.800.000 kips pour 213 USD.

¹⁸⁰ Connaître le statut de la propriété des biens est particulièrement délicat. Les enquêtes de terrain sur la question ont montré que cela touche la susceptibilité, la sensibilité et la dignité des habitants. Les habitations peuvent effectivement avoir des statuts très variés : habitation privée, habitation louée, habitation squattée, habitation confisquée par l'État et allouée provisoirement à l'habitant, habitation dont l'habitant a seulement la garde, etc. Si les propriétaires peuvent répondre sans réserve, les autres types d'habitant n'aiment pas répondre aux questions touchant le statut foncier de leur habitation.

Une étude sur les bâtiments susceptibles d'avoir de la valeur patrimoniale et donc d'être protégés a été menée dans le centre de Vientiane entre 1999 et 2002. Ainsi sur environ 300 bâtiments intéressants au titre patrimonial inventoriés, nous avons pu recueillir les informations portant également sur le statut d'occupation des bâtiments. Signalons qu'à ce titre les quartiers centres de Vientiane, ne sont sans doute pas exemplaires. Puisqu'ils étaient habités majoritairement par les commerçants, par les gens qui occupaient une position importante dans la société et dans le gouvernement de l'Ancien Régime, et par les "habitants de souche" qui ont en majorité quitté le pays en 1975. Notre enquête nous confirme que beaucoup de ces maisons ont été confisquées par l'État, cas que nous pouvons repérer sans trop de difficultés. Par contre, les maisons confiées à la famille ou squattées peuvent parfois être identifiables mais difficilement confirmées ou vérifiables. Car les gens sont réticents aux questions posées. Sur la question de la confiscation des biens, le décret N129/PM du 18/11/1979 a été mis en application pour légaliser les actions de l'État. Il porte sur les maisons et les terres des *patikanes* (réactionnaires) que le tribunal populaire a condamné, les individus qui s'étaient enfuis et/ou envoyés aux séminaires. L'arbitrage s'était basé d'abord sur le principe politique et idéologique, que l'autorité politique avait ensuite intégré comme une légalité. On peut le voir subsister à travers la loi foncière N01/97AN du 12/04/1997, l'article 62, alinéa 4 : *« celui qui peut perdre le droit d'usage des terres est celui qui a été condamné par la cour populaire à perdre ce droit »* ; l'article 63, alinéa 1 et 2 : *« celui qui renonce de son propre gré au droit d'usage des terres », « l'État (étant le propriétaire de toutes les terres se donne le droit) récupère les terres aux privés pour en faire un usage public »*.

III. IV. b. 2. Les baux et les concessions

Tab. 2.
Durée des
baux et des
concessions

Les baux de longue durée et les baux de courte durée font l'objet de taxation différente. La location de courte durée est plus onéreuse, elle concerne surtout les habitations. Elle peut aller de quelques mois à une ou plusieurs années renouvelables. Les baux à moyens termes concernent les biens à destination commerciale et aux activités tertiaires, à plus longs termes, ce sont des biens à fonction industrielle ou des équipements à fréquentations publiques. Dans le cadre des baux à courts termes, les locataires interviennent de manière très limitée dans les éléments bâtis. Les propriétaires s'occupent encore des biens qui font l'objet de baux. Ce type de bail est le plus souvent une affaire entre privés. Alors que les concessions sont en majorité les affaires entre l'autorité publique (le gouvernement laotien) et les sociétés privées, très souvent étrangères. Les biens qui font l'objet de concession appartiennent pour la majeure partie à l'État, en partie ou en totalité, qui concède aux sociétés privées. Dans l'ensemble, la durée des différents baux varie de 20 à 95 ans, renouvelables.

Il s'agit des biens fonciers de grande ampleur en milieu urbain, et des vastes terrains de plusieurs dizaines ou centaines d'hectares. Il peut s'agir d'un grand territoire comme ce fut le cas des concessions de Botèn et de la zone économique de Savanh-Seno (*I^e partie. I. II. b-c.*) En ce cas l'État peut être lui-même partenaire. Le foncier, qui représente souvent 30% des investissements (pourcentage fixé entre les deux parties) en devient alors la part d'investissement de l'État laotien dans la plupart des projets.

Lorsque l'État donne en concession, ces biens, l'État n'intervient pas dans l'aménagement et la gestion de ces biens. Les sociétés sont assez libres dans leur manœuvre. Dans la quasi-totalité des concessions, aucun cahier des charges n'a été annexé au contrat. Pour les concessions moins importantes, elles sont soumises à une "obligation de principe" : les sociétés doivent réaliser les projets pour lesquels elles ont obtenu la concession dans les cinq années après la signature, en défaut de quoi les contrats peuvent être annulés par l'État. C'est le cas de l'ancienne trésorerie coloniale à Vientiane. Le vaste terrain avec une vieille bâtisse coloniale est situé dans un lieu prestigieux puisqu'il jouxte le palais présidentiel et donne sur deux rues principales, la rue Sethathirat et le quai F'a-Ngoum. Étant un bâtiment figurant sur la liste de l'inventaire de 1994 du Département des Musées et de l'Archéologie du ministère de la Culture et de l'Information, et sur celle de 2002 réalisée par l'Atelier du Patrimoine et proposé par l'institut de Recherche en Urbanisme, l'édifice doit être normalement conservé. Mais lorsque la concession a été accordée à

ST groupe, il n'y a pas de cahier des charges annexé au contrat pour la conservation et l'obligation de restaurer le bâtiment, celui-ci a été ainsi démoli dès l'obtention du contrat. Et au bout de cinq années *ST groupe*, n'ayant toujours pas réalisé les projets comme il était prévu, l'État menace de lui retirer la concession. Aujourd'hui, nous constatons que *ST groupe* possède toujours cette concession, puisque un kiosque de banque *ST groupe* y a été installé. L'installation de kiosque bancaire de 10 m² semble suffisante pour que la société échappe aux "obligations de principe" et continue à jouir de son droit.¹⁸¹

Depuis le milieu des années 2005, l'État préconise de mettre en valeur ses biens fonciers qui ne lui génèrent aucun revenu, jusqu'alors : il prévoit donc de donner en concession de nombreux ensembles fonciers en sa possession en lançant des appels à proposition et des appels d'offres. Si ces appels sont discrets et ne sont pas toujours connus des habitants qui habitent dans les lieux concernés, et qui seraient touchés par le relogement éventuel lorsque les projets l'exigent, ils sont bien connus des investisseurs et spéculateurs locaux et internationaux.

Taxe sur les revenus fonciers

Afin d'avoir un aperçu sur l'importance que peuvent avoir les baux et les concessions dans les revenus de l'État, intéressons-nous à titre d'exemple aux taxes sur les revenus générées dans ce cadre. Le principe établi est de distinguer d'abord le locataire laotien et le locataire étranger, vient ensuite la nature des biens loués. Le gouvernement taxe entre 25 et 30% les revenus générés par la location des maisons.¹⁸² 30% si la maison est une villa en dur et 25% si la maison est à moitié en dur à moitié en bois ou entièrement en bois (type maison *lao pagnuk*). Et ceci, lorsque le locataire est de nationalité laotienne. Lorsque le locataire est étranger la taxe est calculée selon les m² des surfaces habitables : l'emprise de la maison comprenant la cuisine, le garage et autres constructions annexes, à l'exception des clôtures.

Tab. 3. Taxe des Baux fonciers

III. IV. c. Questions sur les biens gelés durant trente ans et questions de propriété, d'héritage et de nationalité des Laotiens de la diaspora

A partir de plusieurs faits convergents en ce qui concerne le plan de développement urbain et socioéconomique, l'État ne peut que constater l'importance que peuvent générer les biens fonciers et immobiliers qu'il possède, et se rendre compte que ces biens sommeillent durant de longues années. Nous avons déjà évoqué le fait que même au niveau des taxes ces biens ne génèrent aucune recette pour l'État, pire, ils tombent en ruine et nécessitent des coûts importants pour leur entretien. Nécessité que l'État laisse de côté par manque de moyens. Même en possédant tous ces biens l'État "reste pauvre" parce que ces biens ne sont pas taxables, n'ont pas été mis en valeur et n'ont pas été solvables. L'ouverture économique bien entamée, il est constaté qu'il est temps que les biens qui ont été gelés puissent produire des rentes et des bénéfices à l'État. Pour ce faire, plusieurs questions restent à éclaircir. Des problèmes d'ordre du droit et des libertés, mis en sommeil depuis 1975, émergent et appellent à être réglés. Et ce sont des questions que l'État laotien ne peut pas toujours évacuer de manière expéditive. Son adhésion à "l'état de droit" et son intégration dans la communauté des nations, la reconnaissance de la propriété privée qui est chère à la population et qui devrait garantir une des libertés fondamentales et une paix civile durable, obligent à la prudence. Ainsi, on ne peut évoquer le mouvement du foncier sans évoquer les trois questions corollaires que sont les faits concernant les biens qui ont été gelés depuis plus de 30 ans et les questions de propriété, d'héritage et de nationalité laotienne de la diaspora.

¹⁸¹ En 2011 le site a été octroyé à la Banque Mondiale pour la construction de son siège.

¹⁸² Décret présidentiel N01/RDP du 28/09/1998, article 4, portant les modifications des taxes sur les revenus générés par la location des biens fonciers et immobiliers. Décret du premier ministre N241/PM en date du 25/12/1998, article 5. Lois des contributions N0495/AN, en date du 14/10/1995.

La légalisation des terres confisquées

Lié à la difficulté de l'immatriculation foncière, il y a un autre fait à éclaircir : il existe un nombre très important de parcelles, isolées ou groupées en quartier, dans le milieu urbain de Vientiane qui n'ont pas de titres cadastraux, n'ayant pas pu être immatriculées et attendent une attribution statutaire. Ce sont des parcelles qui ont été confisquées, aux personnes qui ont quitté le pays entre 1975 et 1982¹⁸³ et aux personnes qui en “ possèdent trop ” et qui ne sont pas parties, et données par l'État aux tiers. Ce sont aussi des parcelles abandonnées par leurs propriétaires, squattées sans autorisation. Par la suite, ces biens font l'objet de procès entre les anciens propriétaires qui n'ont pas quitté le pays ou la famille de ceux qui sont partis et les nouveaux occupants. Ces derniers n'ayant ni témoins, ni anciens titres fonciers au moment des enquêtes pour l'immatriculation des titres, ne peuvent faire valoir leur droit d'occupant et ne peuvent faire immatriculer les biens qu'ils occupent. Devant de tels conflits entre les occupants effectifs et les propriétaires juridiquement légaux, les litiges sont à traiter cas par cas. En tous les cas, les problèmes laissent ouverts à tous les abus possibles : faux papiers, vice de forme et de procédure, corruption et abus de pouvoir, etc. Chacun cherche par tous les moyens à faire valoir ses droits.

A partir de 2007-2008 l'État finit par trancher par un arbitrage, non pas pour mettre fin aux problèmes mais pour pouvoir enfin immatriculer ces “ terres à problèmes ” *[ດິນມີບັນຫາ, ດິນຄົບໄຕບ]*, puisque les anciens problèmes subsistent et des nouveaux apparaissent, comme nous venons de le souligner. Lorsque quelqu'un occupe depuis près de 30 ans un bien foncier et immobilier, il aurait désormais le droit de le conserver, du moins de procéder à son immatriculation. Ceci à condition que ce dernier paie un droit à l'État, au prix fixé par lui, au cas par cas. Ce qui équivaut à l'achat pur et simple des biens à l'État, avec une petite différence près par rapport à la fluctuation du marché foncier qui se pratique généralement. Effectivement alors que le prix du marché est complètement aléatoire, le prix fixé par l'État pour ces biens spécifiques semble plus stable. Pour acquérir définitivement les biens, l'occupant acquéreur doit payer 100% du prix fixé par l'État. Mais lorsque l'occupant acquéreur est fonctionnaire, il ne paiera que 10 à 30%, selon les cas.

L'avantage accordé aux agents de l'État est une forme de compensation pour les services rendus et pour les bas salaires de ces derniers. Mais il crée aussi des effets pervers. Par exemple, lorsque l'État réussit “ à vendre ” un bien foncier qu'il avait autrefois attribué à des familles ; pour libérer ces biens, l'État ou le nouvel acquéreur doit payer une somme conséquente aux familles pour les déloger. Beaucoup de familles qui habitaient dans des habitations attribuées par l'État continuent alors à y “ habiter administrativement ” en installant un membre de la famille, même s'ils ont déjà une autre habitation ailleurs. Ceci, afin de bénéficier du droit d'indemnisation. N'ayant pas de fond pour cette indemnité, l'État n'a pas pu vendre ou donner en concession, certains biens ; ou, ne voulant pas payer cette indemnité qui ne relève pas de sa responsabilité, l'acheteur abandonne et décline souvent les offres. Au résultat, beaucoup de bâtiments restent délabrés et continuent à tomber en ruine par manque d'entretien. Les biens les plus prestigieux continuent à “ dormir ” ainsi et ne rapportent rien à l'État. Le développement urbain et la mise en valeur des centres sont liés aussi à ces problèmes. Il semble clair, tant que les problèmes fonciers et de rénovation immobilière ne sont pas approchés et intégrés en tant que tel, le développement urbain et la protection patrimoniale ne peuvent être réalisés de manière harmonieuse et durable.

De la reconnaissance de la propriété à la reconnaissance du droit d'héritage, par rapport à la question de nationalité laotienne de la diaspora

La reconnaissance de la propriété et des droits qui en est issue a été un grand pas que le gouvernement laotien a su franchir. La culture et la jouissance des terres des Lao, leur rapport historique à la possession des terres étant un symbole de “ liberté ”, le retour vers cet acquis

¹⁸³ Décret N192/PM en date du 18/11/1979 portant les terres et les maisons des réactionnaires (*patikhane*) que le tribunal populaire a condamnés ; les biens de ceux qui ont fui le pays et de ceux qui ont été envoyés aux séminaires.

fondamental était suffisant pour arrêter peu à peu la fuite de la population vers l'étranger. Elle a permis à la population de se rapprocher un peu plus du régime, voire, de se conformer de fait à son système, le désir de la population étant peu exigeant et peu revendicatif.

A cette question, exposons des problèmes inextricables pour les autorités du gouvernement laotien : deux lois entrent en collision et soulèvent un malaise politique et social profond touchant le droit et des libertés fondamentales des personnes.

Constat 1 : la loi concernant le droit de succession et d'héritage

Après la reconnaissance de la propriété, l'État formalise sa reconnaissance du droit de succession. Confirmé par la Constitution de 1991 (article 14 et 15, chapitre 2, portant le régime économique et social), l'État a institué les droits et les libertés d'hériter en stipulant que : *« l'État protège les droits de propriété et le droit de succession des biens des organismes et des individus. Quant à la terre, propriété de la communauté nationale, l'État en garantit les droits d'usage, de cession et de succession conformément à la loi »*. Dans les faits, la jouissance de la propriété et de l'héritage qui n'a jamais vraiment disparu des pratiques, même durant les premières années du régime où idéologiquement l'héritage était considéré comme la survivance des privilèges, une pratique considérée comme appartenue à la classe *sakdina* que le régime combattait. À contrario, de fait et de droit, l'État reconnaît que toute personne a le droit d'hériter de ses biens familiaux. La reconnaissance juridique de l'héritage sera visible aussi à travers les impôts sur l'héritage inscrit brièvement dans l'article 60, alinéa 5, de la loi foncière de 1997.

Constat 2 : la loi concernant la propriété des terres et le droit des étrangers.

Il est stipulé dans l'article 72, 73, 75 (Partie III, chapitre 4) de la loi foncière de 1997 que : *« l'État ne reconnaît pas les droits et les réclamations pour les terres dont l'État a confié la garde et la jouissance au peuple durant la révolution »* (art. 72) ; *« l'État ne reconnaît pas les droits et les réclamations des terres par les anciens propriétaires qui ont quitté leur terre durant la révolution »* (art. 73) ; *« l'État ne reconnaît pas les droits et les réclamations des terres de ceux qui ont quitté le pays pour aller à l'étranger »* (art 75).

L'article 72 met l'accent sur l'aspect inviolable des décisions de l'autorité publique. L'article 73 semble concerner ceux qui ont quitté la zone libérée avant 1975 et ceux qui ont migré durant les événements de 1975. Quant à l'article 75, il ne concerne pas les étrangers proprement dits, mais les étrangers d'origine laotienne qui ont quitté le pays entre 1975 et 1982, condamnés ou pas par la cour populaire. Ces trois catégories de population ne peuvent réclamer leurs anciens biens, ils ont perdu définitivement leur droit de propriété et d'usage. Devant la loi foncière, les étrangers d'origine laotienne se rangent dans la catégorie des étrangers. Et la loi stipule que, ces derniers n'ont pas le droit de posséder ou de tenir le titre *kamma sit* des terres, c'est-à-dire le droit de propriété qui comporte le droit de garde, d'utilisation, d'usufruit, de cession, de transfert et de succession (art. 5). *« Le sol appartient à la communauté nationale (...) l'État le gère de manière centralisée (...). Il confie aux individus, aux familles et aux organismes le droit de l'utiliser (le titre de kamma sit) et aux étrangers le droit de le louer »* (art. 3).

Point de collision

Le problème qui se pose est que l'histoire sociale issue des événements de 1975 a créé un phénomène spécifique : les Laotiens qui ont quitté le pays et qui étaient des réfugiés politiques acquièrent par la suite la nationalité des pays qui les ont accueillis. Ils forment une très importante diaspora à l'étranger et sont des "étrangers" (de nationalité étrangère) devant la loi laotienne. N'ayant pas complètement coupé des liens avec le pays, ces étrangers, tout en étant ou pas des *patikane* – "réactionnaires", sont potentiellement des personnes qui ont le droit naturel et fondamental d'hériter des biens appartenant aux citoyens laotiens – leur famille du Laos. Ils se relient par cet héritage "fictif" à leur identité et à leur histoire individuelle, familiale et nationale. Par la légitimité et le droit naturel, les personnes quelles qu'elles soient peuvent hériter et la constitution stipule que *« l'État protège (...) les droits de succession des biens (...) des individus »*.

Cependant étant de nationalité étrangère ils ne peuvent jouir du droit de propriété (*kamma sit*), accordé seulement au citoyen laotien par la loi. En un mot, ils ne peuvent posséder ce qu'ils ont hérité.

III. IV. d. Le marché foncier de Vientiane et des centres provinciaux

Bien que la flambée foncière proprement dite soit un phénomène complexe qui ne peut être traité dans le cadre de notre étude, nous pouvons cependant dans la limite de notre questionnement l'attribuer à la croissance économique générale, que celle-ci soit forte ou relativement faible, comme c'est le cas du Laos. Effectivement, cette flambée n'est pas spectaculaire si nous la comparons à une progression naturelle que le pays devrait normalement connaître sans les trente années de statu quo, voire, de récession en ce domaine. La flambée foncière que connaît actuellement Vientiane est en fait un simple phénomène de rattrapage de son statut de capitale, car celle-ci a été atrophée par la ruralisation durant la période de transition que nous avons située entre 1975 et 1995. Dans les débuts de cette période, il n'y a aucun mouvement de transaction officielle des biens. Par contre, si nous considérons cette flambée dans la continuité et par rapport aux trente années de récession, elle est relativement spectaculaire.

De manière générale, la valeur foncière commence à prendre de l'ampleur avec la constitution de la capacité locale à investir. Dans les capitales provinciales, le phénomène semble plus lié aux projets de développement qu'au phénomène de rattrapage comme c'est le cas de Vientiane. Effectivement en province il existe une "ambiance" de "prospections et d'anticipation", par ailleurs pas toujours justifiée, mais qui justifie les intentions d'investir. Par exemple à Savannakhet, autour du futur campus universitaire –projet de constructions qui a été planifié et dont l'opération a été lancée en partie– les habitants qui ont les possibilités d'investir disent que : *« le centre va être là, parce qu'il va y avoir une grande université pour toute la province. Il serait opportun d'investir dans le foncier et dans l'immobilier dans cette zone : construire des compartiments à louer, des commerces et du logement pour les étudiants. Car les chambres du campus ne suffiraient pas. Cette zone va être plus animée que le vieux centre de Savannakhet... »*. Peu à peu, la motivation tout à fait intéressée et anticipée fonde la constitution d'un éventuel futur centre autour d'un futur équipement. C'est par cet optimisme, cette vision prospective plus ou moins justifiée que le marché foncier se construit. Mais souvent, par manque de budget ou autres, un certain nombre d'équipements n'a pas été construit, les personnes trop enthousiastes et mal informées ont alors "perdu" de l'argent en achetant des terrains qui vont rester des années inutiles. C'est le cas par exemple des hectares de terre autour du futur aéroport au kilomètre 18-21 de la route numéro 13 (à Vientiane) qui restaient depuis plus de 15 ans inutiles tant que la construction du nouvel aéroport ne devienne effective.

A Vientiane la planification d'un nouvel axe qui relierait la future gare –se trouvant derrière la mare de That Luang dans la zone où devrait se construire la "ville nouvelle chinoise" (parmi autres projets prévus)– à la route numéro 13, active bon nombre de projets d'investissements privés. L'administration urbaine exproprierait une bande de 150 mètres pour l'emprise de cet axe aux propriétés se trouvant sur son tracé : 50 mètres pour l'emprise proprement dite de la route et 50 mètres de chaque côté pour être parcellisés et vendus dans le cadre du développement de la ville nouvelle. Inquiets, de peur d'être expropriés sans indemnité ou alors très symboliquement indemnisés, certains propriétaires vendent rapidement leurs terres. Les sociétés ou les privés "bien informés" qui veulent investir dans l'immobilier achètent ces terrains en connaissance de cause. Pis, ces mêmes investisseurs "font circuler le bruit" d'une mauvaise indemnisation du gouvernement pour que les riverains vendent au plus vite et aux prix qu'ils fixent. Après quoi, nous supposons que ces sociétés négocieront les "indemnisations" avec le gouvernement sur les 50 mètres d'emprise de chaque côté de la route, ensuite ces 50 mètres seraient parcellisés et vendus par

leur soin et à des prix bien supérieurs une fois la route construite.¹⁸⁴ Les acheteurs seraient éventuellement les investisseurs étrangers qui installeraient des industries dans le cadre du corridor économique. Car cette route de 21 kilomètres (entre le croisement Dong dok et la route du Mékong à Dong Pho Si) ferait partie des réseaux économiques transversaux régionaux. Quelques mois après l'annonce de ce projet de ville nouvelle, le projet a été abandonné au début de l'année 2009 :¹⁸⁵ la ville future serait déplacée ailleurs, vers les kilomètres 16 à 21 sur la route numéro 13 Nord-est. Cependant la question d'en faire un projet de promotion foncière dont l'État serait lui-même l'opérateur (plus que de projet de développement proprement dit) dans la bande d'emprises des 150 mètres demeure, puisque la *route des 450 ans* de Vientiane y est construite actuellement, reliant le grand périphérique de Dong Dok au nouveau complexe sportif construit pour le *SEA (Sud East Asia) Game* en 2009.

Dans le cas où les propriétaires n'ont pas vendu leurs terres qui font l'objet d'expropriation avant la construction de la *Route des 450 ans*, nous constatons que les opérations ont été réalisées dans des conditions pas très compréhensibles pour la population : le manque d'information et de dialogue fausse probablement le principe réel du projet. Car, si les informations que nous avons reçues sont exactes, nous voyons que les propositions du pouvoir public ne sont pas complètement inintéressantes pour les propriétaires. Examinons le cas :

Le prix courant des terres dans la zone avant la construction de la route était entre 6 à 15 usd le M2. Le prix au mètre carré des bandes de 50 mètres des deux côtés de la route *des 450 ans* après construction serait fixé à plus de 50 dollars. La route apporte donc de la valeur ajoutée aux terrains de près de 334%. Cela veut dire que l'État aurait empoché 50 dollars nets le M2 s'il n'indemnise pas les propriétaires. C'est ce qu'avaient compris " les expropriés ". Or ce schéma ne serait pas tout à fait exact, la situation aurait été la suivante :

1- Sur le principe que la route construite par l'État met en valeur les terres, du point de vue foncier, en leur faisant gagner 334% de leur valeur d'origine, c'est-à-dire de 6 à 15 dollars ils seraient passés à plus de 50 dollars le M2.

2- L'État veut, de fait, jouer le rôle de promoteur mais ne possède pas de fonds pour le faire.

3- L'État commence alors par exproprier sans indemniser les propriétaires.

4- L'État demande ensuite aux expropriés de lui racheter les terres une fois la route construite à 15 dollars le M2 (c'est-à-dire à peu près le même prix qu'au départ).

5- L'État fixe après le prix minimum des terres à 50 dollars, le M2, que les expropriés sont libres de revendre mais à ce prix minimum. Cela veut dire que l'État gagne 15 dollars, le M2, et les propriétaires 35 dollars, le M2 au lieu de 6 ou 15 dollars. Dans ce schéma, d'un côté, l'État récupère certains fonds pour financer la construction de la route, et de l'autre les propriétaires gagnent trois fois plus que le prix initial de leur terrain grâce au projet public d'infrastructure viaire. Bien que les 15 dollars ne puissent pas financer la construction d'un M2 de chaussée de route et en conséquent bien que nous ne puissions pas dire ici qu'il s'agit d'investissement privé dans le réseau public d'infrastructure, nous pouvons cependant considérer que les riverains participent à un certain degré

¹⁸⁴ Une enquête menée auprès d'une famille de propriétaire qui a vendu 10 hectares à Ban Sok à une société vietnamienne pour un peu plus d'un million de dollars US. a démontré clairement qu'une spéculation foncière à grande échelle est à l'œuvre, et dont le mécanisme et les modalités échappent aux riverains, comme le contrôle de l'espace urbain échappant aux autorités de la ville.

¹⁸⁵ Nous n'avons pas accès aux informations officielles concernant l'annulation du projet de " ville chinoise ". Mais nous avons deux explications de façon non officielle : 1- Le projet de ville nouvelle et de concession chinoise a suscité de violentes polémiques et devient au fil du temps franchement impopulaire. Au delà du mécontentement populaire -qui, habituellement, n'aurait rien changé- il y aurait des conflits dans le milieu décisionnel et politique, entre les partisans du projet et les anti-projet qui sont en outre anti chinois. Le lobbying anti-chinois aurait été plus fort permettant l'annulation du projet. 2- L'investissement serait trop colossal par rapport aux profits espérés par les investisseurs : les indemnités foncières seraient importantes et demandant un temps de retour d'investissement long.

à leur construction, et que par l'élaboration du projet, l'État aide à la mise en valeur foncière de la zone.

Cette situation locale induit potentiellement une extension urbaine par d'éventuelles constructions de nouvelles zones. Un large étalement urbain serait alors à prévoir lorsque la nouvelle zone sera reliée à la ville. De ces éventualités, le domaine foncier serait le facteur principal du développement urbain à grande échelle, reliant la ville de Vientiane aux grandes métropoles asiatiques continentales, voire insulaires si nous considérons les cartes des corridors économiques.¹⁸⁶

Ce schéma de “partenariat” paraît idéalement équitable, mais dans la pratique sa mise en œuvre est complexe et demande une compréhension et un rapport de confiance entre les deux parties. Or malgré le côté qui semblerait “équitable” (si les informations que nous avons reçues sont justes), les procédés de mise en œuvre du projet ont été mal compris par la population et donc durement critiqués. Sans doute parce qu'ils ont été mal appliqués et la population mal informée. Celle-ci considère qu'il y a un abus de la part du pouvoir public. Or ceci semblerait être dû plus à l'incompréhension qu'à un véritable abus. Nous comprenons ici que l'insuccès de certains projets touchant le foncier, lorsqu'il s'agit de bons projets, provient plus de la forme que du fond et nécessite un dialogue approfondi et soutenu entre le pouvoir public et la population.

D'une manière globale, l'exemple de Savannakhet montre que les “centres extérieurs”, s'ils se développent, se rapprocheraient de l'exemple de Vientiane, là où nous voyons qu'il y a idée de constitution de centres périphériques autour des équipements, constituant ainsi des polarités fonctionnelles locales. Mais à Savannakhet les investissements autour de ce nouveau campus universitaire ne seraient que de petite taille et ne concerneraient que les privés. À moins que ne vienne s'y superposer le *Corridor Economique*, notamment le site de l'école d'agriculture de Savannakhet qui a été intégré dans le projet *SaSez*. Et effectivement, selon le *Master plan* de la *SaSez* la zone du futur campus universitaire est aussi à proximité immédiate de l'une des zones de développement.

Par contre, l'exemple de Vientiane explicite le fait que les projets génèrent une spéculation foncière à grande échelle, dont le mécanisme et les modalités échappent souvent aux riverains, comme le contrôle du développement urbain échappe sous certaines formes aux autorités de la ville. Et personne, ni l'autorité publique et ni les privés, ne peuvent être complètement responsables. À l'évidence, cela met l'accent sur la défaillance de la mise en application des outils de contrôle et de régulation foncière, sur le manque de transparence des projets publics et d'action participative des citoyens dans le développement de la ville.

Dans les deux cas, la spéculation –à petite échelle ou à grande échelle– si elle n'est pas orientée par un cadre général et détaillé de projets urbains programmés, accompagnés de campagne d'information transparente, capable de répondre au devenir de la ville : quel environnement de vie, quel quartier, quel type de ville, etc., le mouvement foncier ne ferait qu'être un indice économique et ne peut constituer l'un des composants forts et constructifs du développement durable. Cela sous-entend que nous interrogeons la fonctionnalité et l'efficacité des organismes publics et administratifs et des outils de gestion et de développement urbain qui sont ici mis à l'épreuve.

A ces questions, il semble qu'il y a matière à réflexion sur deux faits. D'abord, sur le fait que les outils techniques et administratifs de contrôle et de gestion foncière sont encore en cours d'expérimentation et font encore preuve de faiblesse certaine, telle la création en cours de la municipalité et de son appareil technique, administratif et politique responsable. Il est alors unimaginable d'affronter l'extra-territorialité que semble préparer les grands projets dans le cadre des réseaux et du Corridor économique ou du développement de la capitale. Ensuite, le fait que les

¹⁸⁶ Carte des réseaux et corridors économiques, Christian Taillard.

analyses urbaines préalables (analyses sociologiques, économiques, historiques etc., et surtout paysagères) pour les projets urbains (grands ou petits) n'ont pas été réalisées avant chaque projet, explicite forcément des réponses biaisées et donne lieu à des projets urbains pauvres et dépourvus d'idées porteuses et prospectives, et qui ne répondent donc pas aux contextes économiques locaux du moment, et ne s'intègrent pas dans l'environnement urbain et paysager des villes.

Qu'ils restent mesurables ou contrôlables, locaux ou extra-territoriaux, les points d'intérêt se sont, en tous les cas, déplacés globalement vers les nouveaux centres qui se trouvent en périphérie de la ville ou à l'extérieur de celle-ci : "vers l'université", "autour des marchés", "à côté des hôpitaux", vers le ou les futurs sites où seront implantées "les zones d'activité ou des villes nouvelles", etc. De même, le prix des terres autour de ces nouveaux centres connaît une augmentation sans précédent. Ce mouvement signifie qu'il y a un engouement réel pour les quartiers périphériques. Même pour Vientiane l'intérêt pour son centre ancien reste mitigé jusqu'à l'année 2005-2006. Le mouvement des acquisitions foncières s'opère principalement en périphérie ou autour des nouvelles routes, telles que les routes T2 et T4, la route Phone Sinouane-Kosko, et les anciennes routes revivifiées telles que la Nationale 13, l'axe Dong Palane, etc. En 2004, les terrains constitués autour de la route T2 (construite sur la mare de Nong Douang vers 1999), coûtaient 3 fois plus chers qu'un terrain à Ban Khounta-Tha, un village de berge, côtoyant immédiatement le centre de la ville. Pourtant, la qualité environnementale ainsi que les ambiances à Khounta-Tha sont beaucoup plus intéressantes. Sur la route T2 où l'environnement est plutôt déplorable de par la destruction de la zone humide de Nong Douang qu'elle traverse, les activités commerciales et industrielles légères sont ses principaux intérêts. Et ce sont précisément ces activités qui donnent de la valeur au foncier et qui créent, d'une certaine manière, la nouvelle centralité.

Fig. 24. Plan de Vientiane

De ce fait nous pouvons dire que Vientiane prime ses activités commerciales et industrielles (légères) puisque les terrains les plus chers se basent sur ces critères. Dans le cas contraire, au même moment, Luang Prabang qui donne le privilège à ses activités touristiques, le prix foncier va suivre les critères des activités touristiques : les terrains les plus centraux, les plus chargés d'histoire et de qualité patrimoniale seront dix fois plus chers que les parties périphériques. Pour son statut exceptionnel en tant que patrimoine mondial, le minuscule centre péninsulaire est fortement prisé au détriment des quartiers plus décentrés. À partir de 2005-2006, c'est toute la ville qui sera fortement demandée au détriment de la province qui reste l'une des plus pauvres du Laos malgré le fait que la ville de Luang Prabang attire plus de touristes qu'ailleurs. En fait, les revenus liés au tourisme ne sont pas répartis dans la province. Aujourd'hui, les critères de centralité forte et persistante associée au quartier ancien du point de vue foncier, semblent ne concerner que Luang Prabang. Ce n'était pas le cas de Vientiane avant le début des années 2000. À partir de 2006-2007, Vientiane tend à rejoindre Luang Prabang, mais toujours de manière plus relative, accompagnant la renaissance progressive des activités commerciales dans les quartiers centraux de la petite enceinte, en particulier entre le palais présidentiel et le quartier Anou et entre la rue Sam-Saèn-Tai et le quai F'a-Ngoum. Mais l'expansion récente des quartiers excentrés lui est relativement concurrentielle.

Effectivement à partir de 2007 il y a un retour très sensible vers le centre ancien. D'abord, les compartiments qui étaient restés vides depuis les années 1975 sont peu à peu réoccupés par des activités commerciales. Ensuite, certains bâtiments datant des années 1930 et des années 1960, sont démolis pour faire place à de nouvelles constructions de compartiments contemporaines ou d'immeubles à R+3 ou à R+4, plus hauts et plus rentables. En 2007, le prix dans le centre a triplé pour rattraper et dépasser certaines zones décentrées chères que nous venons de citer. En milieu de l'année 2008, les nouveaux compartiments à R+2 se vendent à 100 000 USD l'unité. Au début de 2009, ils auraient déjà coûté 120 000 à 140 000 USD. Chaque unité occupe environ une parcelle de 80 M², c'est-à-dire environ 4 mètres de large et 20 mètres de profondeur. Aujourd'hui, nous remarquons régulièrement dans le centre de Vientiane, en front de rue les dents creuses dont les anciens compartiments ont été fraîchement démolis pour faire place aux immeubles en compartiments contemporains plus hauts.

En ce qui concerne les initiatives de l'État en 2008 (dont nous avons développé le contenu dans le point précédent), afin de mettre en valeur et rentabiliser ses biens fonciers et immobiliers, elles ne font que confirmer la reprise de la valeur du foncier en général, et en particulier pour les biens dans le centre ancien. Selon les enquêtes de l'organisme en charge de la gestion et du développement foncier de la Préfecture de Vientiane [ອົງການບໍລິຫານ ແລະ ພັດທະນາທີ່ດິນ],¹⁸⁷ les terrains au bord du Mékong dans le périmètre le plus urbain par exemple coûterait 800 USD/M2, contre 500 USD/M2 dans le quartier Anou. Et cela promet le maintien des prix et sans doute aussi une augmentation importante dans les cinq années à venir. Tout en maintenant le cap sur ces niveaux de transaction, le prix des biens peut être également très aléatoire et instable. Les quartiers de berge du Mékong semblent être les plus aléatoires, car ils sont les plus convoités : le prix au mètre carré peut varier de 100 à 500 dollars, voire 1000 dollars et plus, cela dépend de la situation du quartier et de ce que veut le propriétaire et du statut de l'acheteur. La bonne situation de certains terrains peut faire monter l'enchère. Pourtant, dans les circulaires très récentes portant sur la taxe de transaction foncière, le prix officiel du M2 de terrain fixé pour le calcul des taxes est légèrement en dessous de celui pratiqué par le marché. Par exemple pour le terrain au bord du Mékong à Ban Khounta-Tha le prix au M2 est fixé à 1 800 000 kips/M2, alors que le prix réel peut atteindre le double, voire, le triple. Et si certains terrains peuvent être moins chers que le prix officiel, c'est que ces terrains ont des contraintes particulières, tel le manque de voie de desserte pour les quatre roues et comportant seulement une venelle de desserte pour deux roues et piétons, etc.

Pour Savannakhet où le rôle du Corridor Economique intervient pour renforcer le mouvement logique donc nous venons de constater les faits, les investisseurs étrangers puis locaux considèrent que les zones du kilomètre 7 au kilomètre 11 et la zone de SENO seraient “ les centres de demain ”, le centre historique reste donc moins intéressant pour ces derniers. Dans ce schéma la ville existant ne deviendra intéressante et importante sans doute qu'en deuxième temps lorsque la zone du Corridor étendra son périmètre jusqu'à la ville et la touchera ou l'annexera. Mais était-il dans l'objectif des autorités de prévoir ce dessein pour le vieux Savannakhet. En éloignant le pont (et donc le Corridor) à 7-11 kilomètres de la vieille ville, n'ont-elles pas prévu de créer volontairement cette distinction, entre celle-ci et le Corridor économique, dont l'évolution et le développement ne devraient pas poursuivre le même parcours. À cette question, nous constatons que la réponse est latente, elle concerne non seulement la capitale régionale comme Savannakhet, mais aussi Vientiane. Mais elle n'est pas concrètement explicitée dans les schémas directeurs d'urbanisme. Il est mentionné à plusieurs reprises, dans les rapports d'étude pour les extensions urbaines, que Vientiane devrait créer une ville administrative nouvelle et celle-ci se situerait du côté de la route numéro 13 Nord-est, entre Donoune et Thang-Ngone.

III. V. Mouvement péricentre et périurbain, renforcement d'une polycentralité

Comme nous venons de le voir, notamment à travers le mouvement de stratégies résidentielles et à travers le marché foncier, la recomposition de la ville est corollaire aux intérêts portés aux centres anciens et aux quartiers péricentres de la ville. Si ces intérêts paraissent être des faits non planifiés et libres de toutes directives et planifications de l'État, ils n'en sont pas moins l'une des résultantes des dispositifs que l'État a mis en place. Effectivement à travers, par exemple, le déplacement et la construction des équipements en périphérie, on peut dire que les efforts de la planification se sont surtout concentrés sur les espaces périphériques, et moins, sur les quartiers centraux. Bien que les objectifs ne fussent pas d'abandonner les centres, mais plutôt de les désengorger. Au résultat, les intérêts se sont déplacés et plusieurs petits centres se sont formés en

¹⁸⁷ Interview de Monsieur Sounthonne en 2008.

périphérie autour des équipements. Une sorte de nouvelle centralité apparaît, et interroge la définition de la centralité elle-même.

III. V. a. Question de centralité : ancienne centralité, nouvelle centralité

La question de centralité demeure le composant majeur de la ville. Du moins, certains éléments de constances qui composent la centralité demeurent dans la composition des nouveaux centres périphériques, d'autres disparaissent et de nouveaux éléments apparaissent. Ne pouvant pas s'apparenter au centre ancien, ni le reproduire, les centres périphériques acquièrent de nouvelles identités, mais la recherche de la centralité demeure. La définition de la centralité est, en quelque sorte, double : la centralité ancienne et la centralité nouvelle.

Nous avons évoqué précédemment le fait que les monuments, tels que les stupas, occupent une centralité dans le sens où ils peuvent être générateurs d'espace. Aujourd'hui, ce sont les équipements qui sont, en quelques sortes, générateurs et créateurs d'une certaine centralité. Donc, il y a une ancienne centralité qui serait caractérisée par un centre unique (monocentre) et une nouvelle centralité qui serait caractérisée par plusieurs centres (polycentre).

La recherche d'une certaine centralité peut être autrement qu'historique, puisque le centre historique des villes qui donnait traditionnellement de l'identité à ces centres a été bouleversé de manière profonde (comme nous l'avons développé tout le long de cette première partie de notre recherche). Cette centralité est donc forcément nouvelle, forcément "ailleurs" et forcément "plurielle". Mais cette recherche de centralité est surtout nécessaire et vitale, elle persiste. Car le sentiment de l'habitant et son besoin de se retrouver dans "un lieu animé, habituel et familier, commun et accessible", concentrant un maximum de services, qui seraient parmi les critères de centralité, n'ont pas disparu pour autant, avec l'altération fonctionnelle des centres anciens ou historiques, même si le contenant spatial de cette centralité recherchée, changerait de nature ou se retrouverait ailleurs. La naissance de nouveaux quartiers et la croissance de ceux qui existent fonctionnent autour d'un ou des équipements comme un centre nouveau. Même si le cœur n'est pas de la même nature que les centres anciens, ces nouveaux centres donnent de nouveaux sens et inventent de nouvelles approches et considérations à l'idée de centre et de centralité en question. Effectivement, les équipements génèrent de nouveaux centres, car les quartiers se créent autour d'eux : hôpitaux (exemple des hôpitaux 150 lits et de 103 lits), centres universitaires (Sok Paluang et Dong Dok), etc. Une fois construite et avec le temps ces équipements amènent peu à peu des habitants et des activités autour d'eux. Et dans la mesure où les habitants trouvent l'essentiel de leurs besoins quotidiens autour de ces équipements, la vie des habitants se consolide au fur et à mesure et se déroule plus activement dans le même site pour ainsi former un quartier. C'est pourquoi nous voyons qu'à travers la question foncière les intérêts se sont déplacés, voire, se sont "entichés" des zones périphériques autour des équipements ou des zones de développement, déjà entamées ou encore au stade de planification. Parce qu'ici aussi la centralité n'est pas de l'ordre de l'impossible. Il est intéressant de voir, sur plus d'un exemple, comment ces zones périphériques et ces équipements peuvent-ils créer de nouvelles centralités autrement.

Ces nouveaux centres reproduisent par bien des aspects le centre traditionnel, car les mêmes besoins de proximité avec les biens et les services s'expriment de la même manière, les liens sociaux tendent à se caler sur le même schéma, même si ces liens semblent moins solides que dans les centres anciens, du fait de la provenance sociale des nouveaux arrivés et aussi de leur mobilité. Les nouveaux arrivés dont la provenance sociale est repérable aussitôt sont ceux qui arrivent généralement pour les emplois, ou aussi parce que le prix foncier est parfois avantageux. La mobilité est plus importante chez les personnes à la recherche d'un emploi que chez les autres, car ils dépendent des offres et des opportunités. Ils vivent essentiellement dans des logements tels les compartiments locatifs plus ou moins à faibles loyers, etc. De ce fait, nous pouvons remarquer que les compartiments à rez-de-chaussée et les compartiments à R+1 et à R+2 se construisent beaucoup un peu partout dans les quartiers et villages périphériques de Vientiane. Les petites maisons en bois

et bambou sur pilotis ou à même le sol que nous rencontrons parfois parmi les habitations à faibles coûts des années 1970 et 1980, deviennent rares et disparaissent. Les compartiments couverts de tôle, avec des cloisons en bambou et en contre-plaqué à Rez-de-chaussée à très faibles coûts existent également et logent une population pauvre avec revenus faibles et vivant quasiment à la limite du seuil de pauvreté et dont les conditions d'hygiène et d'espace de vie sont déplorable.

La question de centralité est aussi corollaire à la composition sociale des habitants. Autrement dit, le contenu social de la centralité possède sa spécificité. Il y a aujourd'hui une distinction, bien que cela soit dépourvu de toute discrimination sociale, entre les habitants qui arrivent dans le quartier en provenant des zones révolutionnaires après la révolution (on les appelle "les gens venant de la zone libérée"), les nouveaux arrivés de la campagne, et les nouveaux habitants récemment arrivés dans le quartier. Puis il y a les anciens occupants qui sont appelés par un terme spécifique "*Kon Peun Thane*" [ຄົນພື້ນຖານ] qui signifie "gens de fondation, gens de base" qui s'auto définissent comme ceux qui amènent une certaine cohésion sociale au quartier. Ces "*gens de fondation*" se retrouvent souvent parmi les membres du comité des sages, *Néo-Hom* [ນິໂອໂຮມ] ¹⁸⁸ qui existe dans tous les villages du Laos, même les plus reculés, qu'ils fassent partie ou non du Comité du Parti au niveau du village. C'est ainsi autour de ce fait que nous retrouvons l'idée de centralité sociale des quartiers.

III. V. b. De la ramification des quartiers périphériques à la délocalisation des équipements vers l'extérieur

Comme nous allons le voir, dans la troisième partie de notre recherche, les décisions et actions initiatrices dans le domaine du développement urbain et territorial entreprises autour des années 1994-1995 sont dues à la réforme de 1986 qui a de nombreuses implications dans plusieurs domaines.

Le besoin de ramifier certains quartiers qui se sont constitués dans la périphérie lors de la période de "l'auto gestion" de la ville est fortement explicite au début des années 1990. Ceci concerne surtout la ville de Vientiane. Les autres villes ayant rarement de quartiers périphériques, mais plutôt de petits villages à proximité immédiate des chefs-lieux. C'est pourquoi, même si la délocalisation des équipements vers la périphérie devient une pratique appliquée aussi dans les villes secondaires cela ne répond pas au même besoin. Pour les villes secondaires, d'abord, il est tout simplement jugé adéquat d'y faire appliquer le standard des outils administratifs de la capitale, ensuite la construction des équipements n'a pas pour objectif de ramifier les quartiers périphériques, mais de fonctionnaliser, moderniser et donner une meilleure visibilité aux villes en tant que centre vis-à-vis des restes de la province qui lui sont attachés.

Nous évoquons ici particulièrement le cas de Vientiane parce qu'il sert de modèle et que les résultats sont quasiment les mêmes par rapport aux centres provinciaux, avec quelques variants près. La ramification passe entre autres par la création des infrastructures viaires afin de mieux relier les quartiers disparates de la périphérie au centre. Cependant, cela entraîne un autre phénomène : celui de voir apparaître de nouveaux fronts urbains auxquels il faut donner un minimum de services et donc construire des équipements, etc. Et par la même occasion, le centre sera "désengorgé". La délocalisation des équipements est dans la majorité des cas inscrite dans les plans urbains standardisés suite à la mise en place des outils de planification urbaine dans tout le Laos, ou alors indépendamment de cette initiative. Ces plans vont être peu à peu rendus opérationnels au gré des rétributions accordées par le budget central ou les crédits accordés par les bailleurs de fonds internationaux. Les plans standard sont caractérisés par l'importance qu'ils accordent aux réseaux des infrastructures viaires, aux zonages et aux compartimentages

¹⁸⁸ *Néo-Hom* du village est une annexe locale du front d'Edification Nationale. Celui-ci est l'une des émanations du Parti du Peuple Révolutionnaire Lao.

fonctionnels du territoire urbain. La délocalisation des équipements est donc très liée aux infrastructures viaires.

Tous les faits induits par les choix résidentiels, commerciaux, l'emploi, puis ceux issus de décisions politiques et administratives successives depuis la période de l'établissement de petits quartiers dans la périphérie de la ville à partir de la fin des années 1980, jouent un rôle important d'abord dans l'étalement urbain, ensuite en second temps dans la création de nouveaux petits centres. Ceux-ci fonctionnent plus ou moins bien, plus ou moins de manière homogène. Nous pouvons décrire le processus de la manière suivante : lorsque les petits quartiers se sont constitués, disparates et non réglementés dans la périphérie de la ville, les autorités administratives se retrouvent comme devant "un fait accompli". Le besoin de ramifier ces quartiers était nécessaire dès le début des années 1990. Cette ramification passe entre autres par la construction des trames viaires à partir de la seconde moitié des années 1990. Mais la construction des trames viaires, au lieu de ramifier et solidariser les quartiers à la ville et à ses services, elle entraîne la constitution inévitable de nouveaux fronts urbains encore plus importants qui compliquent davantage les tâches des décideurs. Les nouveaux fronts urbains constitués acquièrent un aspect "suspect" par leur insalubrité : manque d'infrastructures et de services de base, de réseaux d'alimentations et d'évacuation diverses, etc. Cela donne à cet ensemble une image inachevée et sous-développée, ce qui n'est pas bon signe pour le pays dans sa dixième année d'ouverture. Pour y remédier, il a donc fallu munir d'équipements ces nouveaux quartiers et fronts urbains, d'où la délocalisation des équipements qui constitue l'un des dispositifs.

III. V. b. 1. Construction et réfection des trames viaires

La réhabilitation des anciennes trames viaires et surtout la création de nouvelles liaisons, étaient une nécessité ressentie dès l'investiture du nouveau régime.¹⁸⁹ Mais leur construction ou leur réhabilitation ne devient effective que vers le début des années 1990, aidée par les diagnostics et les études du Schéma Directeur d'Urbanisme de 1991 réalisés par l'IETU et le Groupe Huit.¹⁹⁰ La poussée sauvage de la croissance urbaine interne à l'intérieur des quartiers et dans les zones d'extension urbanisées, dans les terrains en friche et dans les rizières enclavées ou se trouvant en périphérie, conduisent les autorités vers la mise en place de nombreux projets d'amélioration des infrastructures : projets d'élargissement de l'emprise des voies dans les quartiers anciens, projets de constructions de nouvelles rues et routes de liaison inter quartiers et de déviation du centre, tel notamment le « projet des 6 routes + 1 », l'un des projets qui va jouer un rôle important dans le changement de la configuration urbaine de Vientiane.¹⁹¹ À Vientiane, où la croissance de la population est plus significative par rapport aux capitales provinciales, ces voies périphériques se transforment très vite en voies de desserte pour de nouveaux fronts urbains qui se constituent coup après coup chaque fois que de nouvelles routes se construisent. Ces voies définissent en quelque sorte les nouvelles limites, puisqu'elles deviennent le support pour la naissance de nouveaux quartiers qui s'accrochent à elles par remblai. Ceci conduit à une logique d'étalement urbain linéaire. Trois exemples décrivent cette logique : la route T2 à Nong Douang, le projet de la périphérique T4 et la route N13 Nord-est devient tendanciellement des axes industriels légers.

¹⁸⁹ Les différents points ont été inscrits dans le texte du plan de trois ans (1978-1980) qui comporte essentiellement six points. Dans le point 1, le transport et la communication ainsi que la construction des routes ont été évoqués comme une nécessité : « (...) construire une partie des infrastructures routière les plus importantes, construire les routes locales et les routes rurales. » In : *Pages historiques de la lutte héroïque du peuple lao*, Comité de Propagande et de Formation du CCP, Vientiane, 1980. 46 pp.

¹⁹⁰ L'étude du SDU de Vientiane a été réalisée par le Groupe Huit en 1998 dans le cadre du programme des Nations-Unies pour le Développement/Centre des Nations-Unies pour les Etablissements Humains-Habitat. Le SDU a été achevé et approuvé en 1991. In : *Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Vientiane, programme de développement urbain de la préfecture de Vientiane* : Lao/85/003, Groupe Huit/IETU/MCTPC, 1989-1991.

¹⁹¹ Chayphet Sayarath, *Vientiane portrait d'une ville en mutation*, p 103. *Op. cit.*

Fig. 25.
Trottoir,
quartier du
centre de
Vientiane

Quant à la réfection des voies d'accès et de liaisons internes, elle modifie avant tout l'ambiance des quartiers : la capacité des rues à recevoir les passages d'automobiles s'accroît et la qualité de la chaussée nouvellement goudronnée ou bétonnée " incite " également les automobilistes à rouler plus vite. Dès lors, la perception de la ville et en particulier du centre commence à changer. Cela modifie aussi petit à petit le comportement des habitants : les riverains s'approprient moins la rue du fait de la promiscuité impossible entre automobilistes et piétons. Par ailleurs, le fait que le pouvoir public s'est réapproprié des rues et des trottoirs afin de remédier à l'envahissement désordonné des fronts de rue par les enseignes publicitaires et le débordement de la terrasse des restaurants, des cafés et des boutiques, cela change aussi les comportements des riverains. Il faut rappeler qu'avant la grande réfection des rues commencée vers 1995, même si ces domaines appartiennent de droit au domaine public et donc devant être gérés par le pouvoir public, les riverains avaient l'habitude de se les approprier quasiment par la tenue de leurs activités commerciales diverses. Ceci, parce qu'ils étaient les seuls à les entretenir, au moment où il y avait défection du service public et en conséquence de la défaillance des services urbains (ramassage des déchets, nettoyage des rues, etc.), longtemps substitués par les travaux collectifs.¹⁹²

Un autre point important à souligner, c'est que l'élargissement des rues et la nouvelle construction des routes accompagnent aussi l'augmentation des moyens de transport individuel : (automobiles et deux roues). Les études menées en 2003 par l'IRU et financé par JICA évaluent une augmentation importante à l'horizon 2010 et 2020 du nombre d'automobiles, afin de calibrer et organiser les voies de circulation et les trafics urbains. Nous signalons ce type d'étude parce qu'il justifie la décision du gouvernement d'investir dans la construction des routes et des voies. Mais beaucoup d'entre elles sont surdimensionnées. L'emprise des voies élargies, libérant des places de stationnement, change complètement le statut de la rue et de son rapport avec le front bâti : désormais (pour Vientiane) les places de stationnement sur la chaussée marquent une extra-localité plus forte entre la rue et le front bâti. Pour les villes de province où le nombre des automobiles est moindre, les voies larges déstructurent l'échelle locale du front bâti et les cœurs d'îlot.

Cette altération de l'espace local n'a pas été ignorée des aménageurs –souvent, des experts internationaux– travaillant au sein du VUDAA ; nous le voyons à Vientiane à travers les efforts faits pour la réfection des voies des quartiers centraux et pour l'aménagement des espaces publics qui l'accompagnent. Il y a une volonté de préserver l'ambiance des rues en donnant plus de places aux piétons : élargissement des trottoirs, utilisation de la brique apparente pour leur pavement, etc., une tentative de retrouver l'esprit local des quartiers. Ces projets ont été financés majoritairement par la BAD. Ajoutons également les projets de signalisation et de désignation des noms de rues, les projets de contrôle des trafics urbains des feux rouges financés par l'AFD.¹⁹³ Ces volets sont

¹⁹² Durant près de 25 années –après 1975– il n'y a pas de service urbain au Laos mais les villes laotiennes restent relativement propres, même si l'état des routes et des équipements publics laisse à désirer. L'État imposait aux villages les travaux collectifs d'entretien des routes, des rues, des caniveaux et des canaux. Des villages entiers sont mobilisés. A partir des années 1995, Vientiane et les villes secondaires se dotent peu à peu des services urbains. Du moins les UDAAAs (Autorité Administrative pour le développement Urbain) sont créées et des bureaux s'occupant de certains services urbains ont été créés au sein des UDAAAs. Ceux-ci mandatent des sociétés mixtes ou privées pour réaliser l'entretien de la ville (jardin et square, ramassage d'ordures) et des bureaux spécifiques pour le contrôle de l'espace public (trottoir, stationnement, enseigne, etc.). Pourtant aujourd'hui encore, les rues internes des quartiers ne font pas l'objet d'entretien par la ville. Quotidiennement les habitants devraient nettoyer le tronçon de rue devant chez eux, et de temps à autre (une ou deux fois par an) ils continuent à se mobiliser pour le nettoyage collectif de leurs voies et rues de desserte intérieure. Mais ce système ne fonctionne pas bien en milieu urbain.

¹⁹³ Ce qui a permis de préserver le nom en français de certaines rues, datant de la période coloniale et de transcrire en français le nom autres rues nouvellement créées. Bien que cet aspect ne soit pas directement lié au fait que le financement est français, il est du moins lié à l'adhésion officielle du Laos à la francophonie et à la nature historique francophone de la culture urbaine du Laos et de son administration locale. L'histoire urbaine récente des villes lao est liée à la méthodologie urbanistique française par bien des aspects. Remarquons deux faits concernant ces questions. D'abord il y a un décalage très grand entre deux générations à l'intérieur de l'administration laotienne. Une génération francophone et une génération anglophone ou simplement non parlant une langue étrangère. Officiellement il faut que les panneaux soient en français et donc transcrire les noms qui sont habituellement en anglais ou prononcés en anglais. Or la nouvelle génération technicienne qui crée les panneaux, dans le meilleur des cas ne parle que l'anglais. La transcription est donc un vrai problème. Par exemple faut-il écrire "Route de l'ANASE" ou ASEAN Road. Le résultat est que le nom de la T2 comporte des fautes dans les deux transcriptions : "Route de l'ASEANE" : le premier mot en français et le dernier en anglais avec

intégrés dans un programme composé de cinq projets clefs que l'AFD finance dans le cadre de la coopération française du secteur urbain, où 20 millions d'euros y ont été affectés pour cinq ans. Les cinq projets sont axés sur « l'amélioration de vie des populations urbaines, permettant un meilleur fonctionnement des réseaux publics urbains, confortant les structures de gestion municipale ».

À Luang Prabang l'amélioration des conditions de vie s'est concrétisée par un programme de réhabilitation du patrimoine bâti et paysager et des édifices remarquables, accompagné de la réhabilitation-construction des réseaux d'assainissement, de drainages, d'électrifications et de voirie. À Vientiane les projets sont plus axés sur la distribution de l'eau potable dans les quartiers de Vientiane en cofinancement avec *JICA*, auxquels s'ajoutent les volets concernant l'assistance à la gestion urbaine et à la gouvernance, *Capacity building*.¹⁹⁴ Il est considéré qu'après les phases d'investissement (en infrastructure et en réhabilitation), aussi bien à Luang Prabang qu'à Vientiane, la question de municipalisation et de gestion municipale est à partir de 2008 devenu le volet principal pour la coopération internationale, dans laquelle la coopération française occupe une place importante.

III. V. b. 2. Déplacement et construction des équipements en périphérie

Comme à Vientiane, le déplacement des équipements publics du centre vers la périphérie qui a été programmé pour la totalité des villes secondaires et des villes moyennes, conduit à la démolition des anciens marchés et des marchés de proximité qui donnaient une cohésion et une certaine centralité aux villes. Il conduit également à la dévitalisation des centres anciens. L'interdiction, pour un temps, des marchands ambulants, ne fait qu'accentuer les faits. Les marchands ambulants qui avaient l'habitude de transporter quotidiennement fruits, légumes, viandes, poissons, dans les charriots à deux roues ou dans des grands paniers qu'ils portent en balancier sur les épaules, rendaient familier l'espace public et donnaient une certaine vitalité à la rue. Ce petit marché mobile existait aussi bien dans les villages ruraux qu'en centres urbains. Les trois villes secondaires¹⁹⁵ Paksé, Savannakhet et Thakek (sauf Luang Prabang) sont représentatives de cette politique de planification.

La dévitalisation des centres par le déplacement des équipements, tels les marchés, modifie la pratique de l'espace des citoyens. Elle inverse souvent les pratiques en usage et induit de nouvelles nécessités et de nouveaux besoins. Le rallongement du temps de parcours quotidien ainsi que le changement de moyens de déplacement entre le lieu de résidence et le marché, entre le lieu de résidence et le lieu de travail se sont accrus considérablement pour ceux qui travaillent dans les administrations qui ont été déplacées. Les besoins en réseaux de transport public se font ressentir. Aussi, pour rejoindre ces marchés ou les lieux de travail à l'extérieur de la ville, les anciens réseaux de bus ne suffisent plus et nécessitent une restructuration. Car rappelons-le vers la fin des années 1980 en début des années 1990, les réseaux qui existaient dès le début de l'investiture du nouveau régime et qui étaient le fruit des efforts focalisés sur les services publics propres aux pays socialistes, sont vieux et mal entretenus. À partir de la seconde moitié des années 1990, avec le soutien des pays donateurs comme le Japon, les réseaux de transport en commun délabrés ont été en partie restructurés. Même si ces réseaux sont relativement bien distribués et bien répartis, ils restent insuffisants en termes de place et ne peuvent répondre aux besoins réels des habitants. Face à ces

Fig. 26. Plan directeur de Vientiane

un « E » de trop. Pour être dans la logique il fallait opter pour « Route de l'ANASE » ou « Route de l'ASEAN ». Ensuite, il y a une autre difficulté pour donner un nom à une voie publique. Cela ne relève pas seulement du vocabulaire mais de la méthodologie et de l'analyse urbaine : comment qualifier une trame viaire comme rue, boulevard, route ou quai ?

¹⁹⁴ Projet *VUIISP-Capacity building-VUDAA organization*, dans le cadre du programme ADB/ AFD N°n°21/ 12946/ 86814.

¹⁹⁵ La hiérarchisation des villes a été formalisée lors de la mise en place du plan de la planification urbaine des villes du Laos. Les « villes secondaires », tout comme les « villes moyennes », possèdent certains critères. Le décret N40/AMC-04/04/95 marque la création du *VUDMC (Vientiane Urban Development and Management Committee)* qui concerne les 100 villages urbains de Vientiane, et la création des *UDMCs* pour les quatre villes secondaires. Ces villes sont prioritaires dans la mise en œuvre du plan de développement.

besoins les investissements privés ont peu à peu pris le relais, mais souvent sans cahier des charges, sans recommandation, ni passation de marché en bonne et due forme. Les habitants ont simplement trouvé par eux même les moyens de transport sans norme et peu soucieux de l'environnement, mais qui deviennent le moyen le plus courant et faisant partie du paysage urbain des villes. Il s'agit des *Touk-touk* et des *Jambo*, autorisée au début des années 1990 à être importés de Thaïlande. C'est un moyen de transport pratique et rapide qui a très vite trouvé le succès auprès des usagers urbains,¹⁹⁶ même si ce n'est pas le moins cher. Les courses des Touk Touk se font surtout dans le périmètre urbain mais peuvent également dépasser les 40 kilomètres autour de Vientiane. Ils restent, jusqu'à l'explosion des mobylettes importées de Chine à partir de la fin des années 1990 ou fabriquées sur place dans les usines coréennes, le moyen de transport le plus utilisé et le plus imposant en termes de places de stationnement et en termes de pollution.

III. VI. Recherche d'outils de développement, de maîtrise et de gestion urbaine

La constitution de la ville au Laos d'aujourd'hui passe par une phase de recomposition importante où la question de centralité a été plus que jamais bouleversée et nécessitant d'être redéfinie. Cette recomposition est visible à travers plusieurs faits et dispositifs, nous l'avons vu : retour des symboles comme une volonté d'intégration historique du pouvoir politique actuel ; regain des centres historiques ou anciens sous leurs différentes formes, interrogeant au passage la place de l'architecture dans l'espace urbain, autrement dit, la production architecturale et urbaine. Nous avons vu également que les mouvements du foncier et les mouvements de stratégie résidentielle sont des éléments qui participent à la recomposition de la ville et posent la question d'un centre mort ou d'un centre vivant, tout en donnant à ces recompositions urbaines la définition de nouvelles centralités exprimées à travers la constitution des polycentres dans les quartiers péri-centres de la ville. De ces recompositions spatiales découle nécessairement une recomposition de la gouvernance urbaine avec ses outils vis-à-vis de la question de maîtrise du territoire qui se pose avec de plus en plus d'acuité. La recomposition de la gouvernance urbaine se réalise ici en deux temps. D'abord, c'est en terme " technique " et d'efficacité de gestion de ce territoire recomposé qu'il y a un processus de création d'une autorité administrative spécifique. Ensuite, en terme de conduite de la politique urbaine, corollaire au pouvoir local, la question de municipalité et de la politique municipale a été pensée. Cette question est au cœur des recompositions spatiales et des politiques de la ville. Elle est porteuse de deux réalités divergentes : la première concerne la réalité du terrain et les difficultés rencontrées, la deuxième est la volonté extérieure des bailleurs de fonds internationaux eu égard à la modernisation structurelle du Laos, nécessaire pour son intégration régionale.

III. VI. a. Processus de création d'une Autorité Administrative pour le développement urbain

Tôt, au milieu des années 1990, il y a la volonté des bailleurs de fonds de conduire des réflexions sur la nécessité de créer une institution locale de type « municipalité » et de ses services urbains, tentant ainsi de décharger la responsabilité gouvernementale dans la conduite de la politique urbaine et d'encourager les secteurs privés à prendre part dans la gestion de la ville. Donc inévitablement la question de la capacité décisionnelle et financière locale surgit au cœur de cette réflexion. Or la capacité décisionnelle locale est liée au système de pouvoir local (qui est, partout dans le monde, généralement élu), à sa capacité financière dans les investissements et dans la

¹⁹⁶ Tardivement, une association corporatiste des *Touk-touk* a été mise en place. Elle est placée sous le contrôle de l'administration de la Préfecture de Vientiane. Des règlements la concernant ont également été mis en place : taxe annuelle pour les chauffeurs de *Touk-touk*, fixation de prix par trajet, cotisation annuelle de membre pour stationner dans les points de réception de clients, etc. Mais aucune règle de sécurité n'a été fixée.

gestion des équipements et des infrastructures publiques de base. La capacité décisionnelle locale dépend aussi de ses compétences juridiques et institutionnelles dans le contrôle et la gestion des ressources locales, autrement dit la capacité du pouvoir local à posséder des ressources et d'être autonome financièrement. Bien que l'idée de la municipalité soit une conception acceptée par l'administration générale de la RDP Lao, ce type de "pouvoir local élu" n'existe pas dans sa Constitution et reste encore un concept inaccessible. Par contre (en signe de compromis ?) on accepte peu à peu l'idée de la perception locale des ressources financières qui a par ailleurs beaucoup de mal à se réaliser.

Malgré l'incompatibilité structurelle, les bailleurs de fonds soutiennent quand même l'idée de la nécessité de créer une municipalité afin de mener à bien la politique de la ville. Cependant, une municipalité proprement dite serait trop tôt, voire inconstitutionnelle. Tout en gardant l'objectif vers lequel le Laos doit progressivement évoluer, un organisme intermédiaire est alors mis en place. D'abord c'est le *Comité pour le Développement et la Gestion Urbaine de Vientiane (VUDMC)* qui a été créé en 1995. Cet organisme avait surtout pour mission la gestion technique urbaine d'une partie du territoire de la préfecture de Vientiane. Et il est de même pour les villes secondaires. Il a conduit plusieurs projets pilotes à Vientiane : construction et réparation des routes, aménagement des parcs et jardins, assainissement des réseaux de drainage des quartiers, etc. Ensuite c'est l'Autorité Administrative pour le Développement Urbain (*UDAAs*) des quatre villes secondaires qui a été mise en place par décret N177/PM, en date du 2 décembre 1997, remplaçant *VUDMC*. En 1999, c'est l'Autorité Administrative pour le Développement Urbain de la ville de Vientiane (*VUDAA*) qui a été créée, par décret N014/PM.

Pourtant, la création de *VUDAA* fait apparaître une certaine divergence idéologique dans sa conception. Pour les bailleurs de fonds internationaux, désireux surtout de créer une institution politique qui donnerait à la politique de la ville une indépendance par rapport aux autorités de l'État, il s'agit de créer une autorité politique locale propre au concept de municipalité, donc plus tard qui évoluerait vers un pouvoir local possiblement élu.¹⁹⁷ À cette fin, le *VUDAA* serait en quelque sorte l'embryon. Que ce soit vu à travers la culture administrative anglo-saxonne ou française des experts internationaux qui y ont travaillé, cela signifie la création d'un organe politico-administratif qui tend à décentraliser le pouvoir et donner de l'autonomie réelle au pouvoir local. Une telle idée peut entrer en contradiction avec la conception du pouvoir politique unique, et du pouvoir administratif centralisé qui s'est renforcé encore à partir de 1991 avec la réforme fiscale. Cela serait même inconstitutionnel. Au Laos, la déconcentration du pouvoir peut être parfois assimilée à une décentralisation, parce que les gouverneurs ont tendance à mener à leur guise la politique de leurs circonscriptions. Ceci est dû à la confiance que ces gouverneurs ont vis-à-vis de leur position au sein du parti. Les divers Comités populaires locaux qui exercent également un certain pouvoir ne font que renforcer ce fait. Signalons que les personnes qui occupent le poste de gouverneur de province ou de Préfet peuvent acquérir une importance encore plus grande selon la position qu'ils occupent au sein du Comité Central du Parti. La structure du Parti est présente dans tous les échelons et dans tous les organes administratifs, exerçant un pouvoir local fort dans chaque district et chaque province. Dans les diverses décisions, que ce soit dans le gouvernement ou dans les administrations provinciales, le dernier recours n'émane pas du poste responsable auquel les décisions sont affectées, ni des postes les plus importants du gouvernement, mais de la hiérarchie la plus importante au sein du parti PPRL. Mise à part la place que tiennent le parti et le Comité Central

¹⁹⁷ Pour simplifier, rappelons ici que nous définissons le pouvoir local sur deux critères principaux. Un pouvoir local est d'abord un pouvoir élu par les citoyens ; ensuite un pouvoir local est un pouvoir capable de décider de ses dépenses et possédant une certaine autonomie financière, du moins en principe, même s'il peut bénéficier aussi des rétributions centrales. C'est pourquoi quand nous utilisons le terme "décentralisation" entre 1986 et 1991, c'est à demi mot : le premier critère manque à cette désignation. Dans une certaine mesure, la structure villageoise est la plus proche du premier critère, et serait à même d'être désignée comme un pouvoir local élu. Même si notre définition est "calée" sur le modèle français concernant le statut des communes, le critère de l'élection municipale comme caractéristique du pouvoir local est un critère qui est également important dans le système général, assurant le statut d'un pouvoir local "légitime".

dans les décisions, le pouvoir déconcentré fort semble par ailleurs provenir des anciennes habitudes de la période de décentralisation administrative entre 1986 et 1991. Période durant laquelle le gouvernement central demandait aux provinces de gérer elles-mêmes leur budget, voire à être autonome. Le gouvernement demandait également aux Comités Populaires locaux de gérer eux-mêmes les affaires administratives y compris les litiges d'ordre juridique, politique et sécuritaire. Ainsi en fin de compte, malgré cette période de décentralisation administrative, nous insistons sur le fait que le pouvoir local proprement dit n'existe pas, ni institutionnellement, ni constitutionnellement, mise à part l'autorité du village –structure traditionnelle– qui ressemble le plus à la représentation du pouvoir local, le seul que nous pouvons imaginer au Laos.

En acceptant de créer les *UDAAs* pour la capitale et pour toutes les villes secondaires – l'objectif étant de pouvoir en créer pour toutes les villes du Laos– le gouvernement accepte assez rapidement l'idée qu'il s'engage aussi dans la création de l'embryon d'un pouvoir municipal éventuel, élu ou non. Cependant, la nécessité d'apporter une réforme (un amendement) à la Constitution fait difficilement son chemin. En vérité, pour les autorités politiques laotiennes, la création des *UDAAs* n'avait pour objectif de départ que la création d'un service technique et administratif d'une éventuelle future municipalité, et non directement la future municipalité. Malgré tout, nous pouvons dire sans trop d'erreur que derrière l'apparence de divergence idéologique, il y a de fait un compromis bien établi entre l'État laotien et les bailleurs de fonds internationaux : l'existence des *UDAAs* permet par son fonctionnement de caler la réflexion concernant la municipalité sur les faits concrets et de voir les difficultés qui en découlent.

III. VI. a. 1. Rôle et missions principales des *UDAAs*

Les compétences institutionnelles

Tout en fonctionnant avec les autres partenaires publics sur différents secteurs depuis leur création, gestion urbaine et réalisation de certains projets urbains *ad hoc*, etc., la compétence institutionnelle des *UDAAs* et du *VUDAA* est pourtant à ce jour, toujours en devenir. Les relations et le partage des responsabilités avec ses partenaires publics restent à clarifier. L'exemple de la structuration, *VUIISP –capacity building– Vudaa Organisation*, a été étudiée et proposée en 2006 par le BDPA en association avec SMED, sur financement de l'AFD. Cette proposition a du mal à être mise en application, du moins certaines propositions, seulement, sont applicables. Le gouvernement a confié son étude et l'examen des propositions à une administration de l'État attachée au Cabinet du Premier ministre. Ceci, afin de le rendre conforme, sinon adéquat, aux organisations politiques et administratives nationales. Nous avons déjà mis en évidence dans le paragraphe précédent, sur quel point existe-t-il des inadéquations. Rappelons ici la proposition faite en 2006 à partir de laquelle le *VUDAA* devrait se caler, si non en partie réadaptée. Il s'agit en particulier du problème des recettes et des fonds qui manquent à son fonctionnement et à son autonomie et qui l'empêchent d'assumer les missions pour lesquelles il a été créé. Il est question effectivement d'aborder une approche juridique autrement que pour des décrets d'application ponctuels, d'affirmer toutes ses prérogatives et ses missions et de les rendre incontestables au niveau des procédures devant les tiers ainsi que devant les autres organismes publics. Mise à part la place institutionnelle du *VUDAA* dans la Constitution de la RDPL et dans le cadre de l'instauration de la municipalité –dont nous allons souligner l'importance dans le prochain paragraphe– et mise à part la nécessité de recadrage pour le long terme, les actions nécessaires proposées par l'étude de 2006 sont les suivantes :

- Une loi-cadre définissant un échelon local et lui attribuant un pouvoir réglementaire concernant la possibilité de création d'un système fiscal et parafiscal local.
- Une loi-cadre définissant la liste des ressources locales pouvant être instituées sur un territoire donné et l'autorité chargée de leur gestion.
- Un décret du gouverneur de Vientiane déléguant cette compétence au Président de *VUDAA* pour les missions liées à son existence.

- Des décisions du Président de *VUDAA* définissant les différents composants du système fiscal et parafiscal, dont *VUDAA* est l'autorité responsable.

Rôles, missions et cahier des charges des *UDAA*s

Le cahier des charges des *UDAA*s était surtout concentré sur les volets techniques (notamment gestion et autorisation des permis de construire, plan des trafics urbains, pilotage des projets de développement urbain), il ne permet pas aux *UDAA*s de prendre des décisions de manière autonome. En d'autre terme, les *UDAA*s n'ont pas de haute compétence décisionnelle, sauf en ce qui concerne quelques volets qui lui ont été préalablement accordés par décret. Toute décision doit d'abord avoir l'aval du Préfet (pour Vientiane) ou du Gouverneur de province (pour les villes secondaires), via le Vice-gouverneur qui est aussi le Président de *UDAA* par fonction. Et la décision de ces derniers, relève de celle du Premier ministre. Le jour où le Préfet deviendrait un élu (donc n'étant plus Préfet) et ne serait plus par conséquent le représentant du gouvernement mais désigné comme le maire et représenterait les intérêts de ceux qui l'auraient élu, la question du pouvoir municipal aurait atteint son objectif. Mais tant qu'il est toujours un personnage nommé, exerçant un pouvoir déconcentré, délégué par le gouvernement, le président des *UDAA*s sera toujours un simple relais technique, décisionnellement dépendant. Ceci laisserait toujours sur leur faim les partisans de la création d'une municipalité laotienne. C'est un bras de fer institutionnel que nous vivons dans ce soutien à la gouvernance. Ceci montre à la fois des compromis et la prudence de la politique laotienne à s'engager dans une véritable réforme, vers une démocratie participative plus grande.

A l'heure actuelle le contexte institutionnel n'a pas beaucoup progressé pour permettre l'émergence d'une véritable municipalité. Faute de mieux, la présidence des *UDAA*s agit comme un amortisseur par rapport aux incertitudes statutaires des *UDAA*s dans le système politique de la RDPL, entre une compétence institutionnelle et politique encore déficiente et une compétence technique pourtant de plus en plus renforcée. La présidence des *UDAA*s semble être là pour débloquer lorsqu'il y a des décisions à prendre pour faire accomplir les missions ponctuelles qui ont été confiées aux *UDAA*s. En fait lorsqu'elle prend certaines décisions techniques et politiques au nom de son statut de présidence de *UDAA*s, elle assume des responsabilités de plus en plus hautes. Elle semble acquérir une compétence plus politique qui dépasse alors ses responsabilités techniques d'origine. Cependant aussi hautes soient les décisions et les compétences de la Présidence de *UDAA*s, celui qui aura le dernier mot reste le Préfet ou le gouverneur et ceux-là sont à leur tour responsables devant le Premier ministre.

Tab.4. Les ressources du VUDAA entre 2000 et 2008.

Le vrai pouvoir décisionnel des *UDAA*s est donc détenu par le Préfet ou le Gouverneur. Mais en aucun cas, le Préfet ne peut être assimilé au maire qui représente normalement le pouvoir local. Ce fameux élu constitutionnellement n'existe pas au Laos, autant qu'il n'existe pas de municipalité. En définitif, dans le contexte politique de la RDP Lao, le Gouverneur et le Préfet représentant du pouvoir de l'État, sous l'autorité desquels les *UDAA*s et le *UDAA* de Vientiane sont placés, ne sont pas élus mais nommés. De fait, ces derniers se substituent au rôle du maire pour mener la politique locale de gestion et de développement de la ville, par leur poste de Présidence.

Tab.5. Les dépenses du VUDAA entre 2000 et 2008

Les ressources des *UDAA*s

Un autre point important qui explique cette substitution, c'est la capacité des *UDAA*s, sous tutelle du gouverneur et du Préfet, de se munir de certaines recettes, même si elles ne peuvent couvrir les dépenses pour leur fonctionnement de base. Par exemple à Vientiane, il est accordé au *VUDAA* –sur décision du Premier ministre– une recette calculée en pourcentage sur l'eau potable (Nam PAPA Lao) et sur l'électricité (Electricité du Laos EDL).¹⁹⁸ Et depuis 2001 d'autres recettes et redevances lui ont été accordées. Malgré cela, ses fonds restent insuffisants pour couvrir les services qu'on lui demande, inscrits dans ses missions et ses cahiers de charges. Par ailleurs, sa

¹⁹⁸ Décret N021/PM en date du 27 avril 2001.

capacité réelle de prélever les recettes sur le terrain, auprès des usagers reste un problème de taille. Ses compétences, institutionnelle et juridique, ne sont pas assez claires et assez solides, cela réduit ses moyens de persuasion auprès des usagers et des contribuables. À titre illustratif, les tableaux ci-contre dressent les différentes sources et dépenses de VUDAA entre 2000 et 2008.

Nous pouvons remarquer que les ressources perçues par *VUDAA* sont nettement inférieures à ce qu'il aurait dû percevoir par rapport aux volumes potentiels des ressources. Lorsque nous avons interrogé le responsable du Bureau des Finances de *VUDAA*, la difficulté pour recevoir pleinement les redevances vient d'abord du fait qu'il n'y a pas encore de méthodes efficaces pour prélever des redevances et qu'il n'y a pas non plus de mécanismes procéduraux établis. Les usagers sont parfois récalcitrants à payer les services, qu'ils considèrent souvent comme un dû. Ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer telles ou telles sommes pour des services publics rendus. Et enfin, *VUDAA* ne possède pas assez de pouvoir juridique et institutionnel pour imposer des règles et contrôler leur application.

Prenons par exemple le cas des ressources provenant des places de stationnement. Lorsque les places de parking sont devenues payantes et lorsque *VUDAA* a le droit de s'attribuer des ressources générées, étant donné que la charge de leur entretien et de leur réparation lui est confiée, *VUDAA* a sous-traité à l'Organisation de la Jeunesse la gestion du parc de stationnement dans les différents sites. *VUDAA* en récupère 60%, l'Organisation de la Jeunesse en récupère 30% et les 10% restant servent pour payer le personnel qui effectue sur les sites le ramassage quotidien des tickets. Ce mode qui a été appliqué la première année est sans succès. La deuxième année, toujours avec l'Organisation de la Jeunesse, *VUDAA* fixe une somme forfaitaire à 80 millions de kips par mois pour tous les parcs de stationnement à Vientiane. La deuxième expérience se montre également inefficace : la somme de 80 millions de kips par mois n'a jamais été atteinte. À présent, *VUDAA* fait appel à d'autres opérateurs, organismes et sociétés privées et fixe une somme forfaitaire pour chaque société qui partage la gestion des sites. Une sorte de mise en compétition des opérateurs, sans appel d'offres ni cahier des charges. Entre 50 millions et 60 millions de kips, sont les recettes forfaitaires mensuelles demandées par *VUDAA* aux concessionnaires pour tous les parcs de stationnement réunis sous sa gestion. D'après le responsable du bureau des finances, ce procédé semble pour le moment fonctionner, mais il espère trouver une autre forme plus efficace pour contrôler toutes les autres places de stationnement existant dans la ville qui ne font pas encore l'objet de redevance, mais dont l'entretien et la réparation sont placés sous la responsabilité de *VUDAA*.

Parallèlement à un lent et difficile processus d'autonomisation de *VUDAA*, la mise en place des outils institutionnels poursuit son cours et soutenue progressivement par la mise en place des projets opérationnels. Parfois, ces projets anticipent et amènent des solutions à la structuration administrative en cours, ou du moins, certaines décisions de substitution. Quoiqu'il en soit les termes "municipalisation" et "pouvoir local" font partie aujourd'hui du vocabulaire administratif et semblent politiquement acceptés par les agents gouvernementaux dans le long terme comme une évolution possible du pouvoir administratif de la RDP Lao, même si la question constitutionnelle reste encore un grand blocage. À partir de 2005, la structure des *UDAA*s s'éclaircit davantage : ses missions deviennent de plus en plus concrètes et plus en phase avec les préoccupations et les besoins locaux. Ce qui permet également de voir que les actions menées au sein de chaque *UDAA*, se distinguent de plus en plus des missions du cadre général des *UDAA*s et de celles définies dans la stratégie nationale. Pour comprendre cette progression, il est important de consulter les projets qui ont été menés dans le cadre des *UDAA*s, avec les bailleurs de fonds internationaux.

III. VI. a. 2. Décrets et projets réalisés dans le cadre des *UDAA*s et de *VUDAA*¹⁹⁹

¹⁹⁹ Cf. Tableau en annexe. Décrets – lois et projets dans les domaines politique et administratif, secteur de la stratégie urbaine, patrimoniale, taxes et foncier.

Les projets et les actions menées dans le cadre du programme *STIUDP* (*Secondary Town Integrated Urban Development Project*.) et de *VIUDP* (*Vientiane Integrated Urban Development Project*) –le programme précurseur des *UDAAs* et de *VUDAA*– sont généralement des projets qui concernent le territoire des localités. Ils devraient relever des responsabilités des autorités locales. Ils devraient être politiquement, financièrement et opérationnellement autonomes, “ dignes ” des actions d’un pouvoir local ou d’une future municipalité. Or ce n’est pas le cas. Le terme “ autorité ” semble ici inapproprié puisqu’il possède un pouvoir très limité. Il ressemble plus à un grand service technique de la ville. Les projets réalisés ne peuvent ainsi se faire que par décrets spécifiques ou par décision attachée à chaque projet.

Les projets et les initiatives institutionnelles prises et réalisés avant le décret N83/PM du 05 décembre 2005, portant la création du Comité Responsable de la Mise en place de la Municipalité de Vientiane et de Luang Prabang peuvent nous donner des éclairages sur le fait que l’Autorité Administrative pour le Développement Urbain (*UDAAs*) acquièrent peu à peu des prérogatives autres que techniques et qu’elle a besoin d’être consolidée politiquement et d’être plus autonome en ce qui concerne ses compétences institutionnelles et financières. Mais les données montrent que cette autonomie est encore à rechercher.

Les décrets et les organismes promulgués et créés par le gouvernement laotien, ainsi que les projets et les programmes du secteur urbain, financés, initiés et mis en place (avant la création des *UDAAs* le 02 décembre 1997 par décret N177/PM) par les bailleurs de fonds et les partenaires extérieurs sont nombreux. Les projets et les programmes, dont les *UDAAs* sont plus tard en charge, répondent directement à la demande des bailleurs de fonds et des partenaires extérieurs. C’est pourquoi ils dépendent aussi d’eux. Mais après la création des *UDAAs* les projets à leur initiative deviennent rares, car d’après les bailleurs et les partenaires extérieurs, le gouvernement laotien doit aussi poursuivre les efforts pour la bonne gouvernance urbaine de manière autonome.

Décrets, projets, programmes réalisés avant la création des *UDAAs*.

Le gouvernement lao.	Les partenaires extérieurs.
1995 : Décret N40/FAMC, 04/04/95. Création du <i>VUDMC</i> (<i>Urban for Development and Management Comity</i>) couvrant les 100 villages de Vientiane. Création du <i>UDMCs</i> pour les 4 villes secondaires.	1993 : la BAD finance l’initiation du <i>projet VIUDP</i> . (16 actions dans 100 villages de Vientiane.) 1993 : mise en place du projet des Infrastructures et des Services Urbains de Vientiane. <i>VUISP</i> . 1996 : la BAD finance l’Implantation et la mise en œuvre du <i>projet VIUDP</i> pour 4 districts de Vientiane : 16 actions 100 villages (1995-2000).
1997 : Décret N0807/MCTPC, 27/03/97. Création du Comité responsable des projets de développement urbain des villes secondaires.	1997 : la BAD finance la mise en place du projet <i>STIUDP</i> 1997 : la BAD finance pour deux ans un projet de formation et de stage destiné à l’établissement du système administratif municipal. <i>BAD-VIUDP-TA2377, 1997-1999</i> . 1997 : la BAD finance la mise en place du programme AUPM de la formation en planning et gestion urbaine, <i>AUPM 1997-2000, MCTPC-IRU-BAD TA Project-AIT BKK</i> . Il met en coopération l’IRU et l’Institut Asiatique de Technologie (<i>AIT</i>). Le programme couvre trois ans de formation destinée aux agents de l’Etat : les fonctionnaires du ministère et de la préfecture, les agents provinciaux responsables des affaires urbaines. Bien que ce programme n’ait pas été mis en place dans le cadre des <i>UDAAs</i> , ses agents ont bénéficié de cette formation.

Décrets, projets et programmes réalisés après la création de UDAA. Les charges sont sous la responsabilité des UDAA et du VUDAA.

Le gouvernement lao

1997 : Décret N177/PM, 02/12/1997.

Etablissement de l'Organisation de l'Autorité Administrative pour le développement Urbain, UDAA.

1999 : Décret N157/PM, 08/1999. Création du comité de pilotage du VUDAA.

1999 : Décret N1366/PVT, 09/1999. Nomination des membres du Comité de pilotage de VUDAA.

1999 : Décret N1836 et 1837/PVT, déc 1999. Transfert du service de l'environnement - déchet et création de service de maintenance de la voirie au sein de VUDAA.etc.

2000 : Ordonnance N/1804/P-VT, 25/12/00. Attribution des Fonds de fonctionnement de VUDAA.

2000 : Décret N141/PM, 31/05/00, confirmant le statut de VUDAA. Décret 171/PM confirmant celui des UDAA comme division de la Préfecture/province.

2001 : Décret N21/PM, 27/04/01. Attribution des revenus à le VUDAA.

2005 : Décret N83/PM, 05/12/05. Création du Comité responsable de la mise en place de la Municipalité de Vientiane et de Luang Prabang.

Les partenaires extérieurs.

1998 : la BAD finance un programme de formation spécifique destiné aux agents des UDAA et de VUDAA. La formation et les stages couvrent deux années, 1998-2000. *BAD-VIUDP-TA 2973*.

III. VI. b. La municipalisation

Nous nous référons d'emblée à la question de municipalité au fait du pouvoir local élu, qui est l'un des principes fondamentaux du pouvoir local dans l'administration publique.²⁰⁰ Cependant, le statut de maire d'une municipalité, d'un élu n'existe pas, il est même en contradiction avec la Constitution de la RDP Lao.

L'arbitrage administratif avant la mise en place de la première Constitution de la RDPL

Rappelons que la constitution de la RDP Lao n'a été promulguée seulement qu'en 1991,²⁰¹ soit seize années après la proclamation de la RDP Lao et cinq années après la proclamation de la Réforme. Ce qui veut dire que la direction du pays a été menée sous forme d'arbitrage du Parti PPRL durant seize années, aussi bien au niveau central que local. Dans cet arbitrage soulignons l'importance des Comités populaires qui avaient géré et encadré à peu près tous les secteurs dans les localités, car la structure administrative décisionnelle n'existant pas vraiment, la gestion et l'administration fonctionnaient sur décision collective.

La distinction historique entre la ville-préfecture et la province

Rappelons également entre 1976 et 1981 que l'administration de la province et celle de la préfecture ont été regroupées devenant une entité unique placée sous la direction du Comité Central du Parti PPRL à l'échelon de la Province, mais ayant son siège dans la capitale.²⁰² Nous pouvons ainsi dire qu'administrativement la ville-Préfecture (l'agglomération urbaine) a disparu en 1976 pour ne réapparaître qu'à partir de 1981 au moment où la province a été séparée d'elle de nouveau. Donc, à partir de 1981 les provinces étaient placées sous la responsabilité de leur gouverneur de province respectif et de leur administration. L'administration de l'agglomération urbaine de

²⁰⁰ Ce principe trouve largement ses racines dans l'administration française. La culture administrative lao est incontestablement liée à celle de la France qui y avait introduit par son administration coloniale l'idée de municipalité et de commune, bien que les communes instaurées au Laos à l'époque coloniale ne soient pas pourvues de maires. En France l'autonomie, entre autres, financière des communes françaises est renforcée par la loi de la décentralisation de 1983.

²⁰¹ Elle est ratifiée en 2003.

²⁰² La Préfecture a été créée pour la première fois au Laos en 1960 pour se démarquer de l'administration provinciale.

Vientiane était placée sous la responsabilité d'un autre gouverneur, désigné plus justement sous l'appellation " Préfet ".

Le Comité responsable de la mise en place de la municipalité de Vientiane et de Luang Prabang comme projet pilote

L'idée d'un pouvoir local élu et donc des élections municipales reste encore une hétérotopie pour le Laos, du fait que les *UDAA*s fonctionnent simplement comme un service technique d'une municipalité virtuelle qui n'existe pas encore et qui n'existera sans doute jamais si une réforme institutionnelle et constitutionnelle ne vient apporter son secours. En attendant, vers 2005 le gouvernement consent à préparer officiellement la création de la municipalité que l'on appelle en lao *Thésabane* [ທະສະບານ].²⁰³ Il crée par décret N83/PM en date du 5 décembre 2005, le Comité Responsable de la Mise en place de la municipalité [ຄະນະຮັບຜິດຊອບການສ້າງຕັ້ງເທດສະບານ]. Le processus de municipalisation ne concerne dans ce décret que deux agglomérations : Luang Prabang et Vientiane, en tant que projets pilotes qui devraient être répliqués dans les autres villes et provinces si les deux expériences se montrent concluantes.

Institutionnellement, le Comité agit sous tutelle du Vice-Premier ministre et fonctionne comme un secrétariat du gouvernement affecté aux Affaires de l'Organisation Administrative Municipale. La mission et les cahiers des charges du Comité comportent huit points. Il s'agit :

- 1- du point de vue juridique et institutionnel d'apporter des réflexions à la question comment juridiquement les deux municipalités peuvent-elles être créées dans le cadre constitutionnel de la RDP Lao,
- 2- de rechercher une orientation et un plan d'action approprié pour mettre en place la structure des deux municipalités,
- 3- de proposer une structure administrative adéquate à cette organisation municipale,
- 4- d'établir toutes démarches et recherches de mise en œuvre en concertation étroite avec la Préfecture de Vientiane et avec l'administration de la province de Luang Prabang afin de mener à bien ces missions,
- 5- de régler tous problèmes et litiges qui peuvent survenir dans le processus de mise en place des deux municipalités,
- 6- en coopération étroite avec la Préfecture de Vientiane et avec l'administration de la province de Luang Prabang, d'élaborer le plan délimitant le périmètre physique des deux municipalités. Pour le périmètre municipal de Vientiane, il faudrait réviser ses limites : quatre districts parmi les neuf de la Préfecture de Vientiane, afin d'améliorer sa cohésion territoriale. Les 189 villages qui composent les quatre districts Chanthaboury, Sissatanark, Sikhottabong et Xaysetha, ainsi que les autres districts qui peuvent être concernés doivent faire l'objet de révision afin de savoir si tels ou tels villages doivent faire partie ou doivent être exclus du périmètre de la future municipalité. Il est de même pour Luang Prabang. Dans le cas où il serait inadéquat que certains villages en fassent partie, les villages en question devraient être transférés aux districts environnants,
- 7- en coopération étroite avec le Ministère des Finances, d'étudier le système financier (sources et perceptions, rétributions, gestion, fonctionnement, etc.) afin d'assurer l'autonomie des deux futures municipalités,
- 8- de rendre des comptes de l'avancement de leurs travaux, recherches et réflexion, au gouvernement de manière constante et conforme.

Le Comité sera assisté par un secrétariat qui sera créé par le Département de l'Administration Générale. Le budget que le Comité aurait à son actif pour ses travaux de recherche ne serait pas inscrit au Plan budgétaire Général de l'État. Les membres du Comité désignés

²⁰³ *Thésabane*, ທະສະບານ, peut être défini par « limite ou territoire qui se suffit à lui-même ».

utiliseront leurs propres fonds de fonctionnement provenant de leur administration ou organisme respectif, duquel leurs postes sont détachés. Les membres sont ainsi composés d'un haut agent du Département de l'Administration Générale de l'État, du Vice-directeur de l'Administration du Comité Central du Parti, du Chef du Département des Affaires Administratives Locales, du Directeur du Département Général de l'Habitat et de l'Urbanisme du ministère MCTPC (MTPT), du Vice-préfet de la Préfecture de Vientiane, du Vice-gouverneur de Luang Prabang, du Vice-directeur du Département des Budgets du Ministère des Finances.²⁰⁴ À ce jour, le Comité poursuit encore ses recherches. Nous ne savons toujours pas quels seraient la configuration exacte ainsi que le statut juridique et institutionnel de ces deux municipalités, leurs compétences, leurs attributions, leurs organisations dans la Constitution de la RDPL.

Si le Comité effectue surtout des recherches sur la question d'intégration institutionnelle, la Direction Générale menée par le Vice-gouverneur de *VUDAA* a réalisé une étude axée sur les volets techniques. Un rapport a été présenté au gouverneur et au Premier ministre. Sachant qu'une autre étude a été proposée en 2006 par les experts français dans le cadre du projet *VUISP-Capacity Building* financé par l'AFD et la BAD. Quoiqu'il en soit nous avons vu que la création de la municipalité, avec un pouvoir local, doit être déterminée par la Constitution. Or, à ce jour, il n'est pas encore question de toucher à la Constitution pour cette fin, bien qu'elle ait bien été modifiée en 2003.

La question de limite territoriale d'une municipalité

En ce qui concerne Vientiane, la limite territoriale de la municipalité devrait d'abord comprendre les 189 villages, composant les quatre districts qui sont définis comme périmètre urbain de la ville. D'après les discussions du Comité, il est à présent question de l'élargir aux 202 villages.

Les débats en cours (commencés depuis 2007) portent sur les limites physiques et sur la forme de l'administration de la future municipalité : faut-il ou pas créer quatre municipalités correspondant aux quatre districts les plus urbains parmi les neuf qui composent la Préfecture de Vientiane ; ou bien, faut-il créer une seule grande municipalité à partir de ces quatre districts. D'après la plus ancienne définition, la préfecture de Vientiane est composée de quatre districts à caractères urbains : Muang Chanthaboury, Muang Sissattanak, Muang Sayséthā et Muang Sikhottabong. Les cinq autres muang restant sont considérés comme des districts plus ruraux. D'après la plus récente définition, la préfecture de Vientiane peut être composée de trois parties : la partie urbaine serait composée de Muang Chanthaboury et de Muang Sissattanak, la partie périurbaine serait composée de Muang Sikhottabong, Muang Xaythany et Muang Hatsayfong et enfin la partie rurale serait composée de Muang Naxaythong, Muang Sangthong et Muang Pak-
Ngum.

La conception générale sollicite une grande municipalité unique comprenant les quatre districts les plus urbains, mais une question demeure : faut-il supprimer les unités administratives des quatre districts ou les garder en tant que petits districts ou arrondissements à l'intérieur de la grande Municipalité de Vientiane. La difficulté se situe aussi bien dans la suppression des quatre districts que dans le fait de les garder. Leur suppression semble difficile pour des raisons fondamentales. À ce sujet, certains agents donnent leurs points de vue en ce sens : *« même si au niveau financier cela réduirait de manière considérable les frais de fonctionnement sur le long terme, d'autant plus qu'au niveau administratif les districts ne servent pas à grand chose, les supprimer ne serait pas une grande perte »*. De ce point de vue, la difficulté ne semble pas être de l'ordre administratif, elle l'est de l'ordre historique et culturel.

La suppression du *muang* et la conception ancienne du *muang*.

²⁰⁴ Article 1, portant membre du comité, décret N°83 du 05/12/2005.

Effectivement la conception du *muang* (district) fait partie de la culture administrative traditionnelle et correspond à une identité territoriale, au-delà de l'administration communale ou municipale introduite par l'administration coloniale. Cette administration traditionnelle ne s'est pas estompée et n'a pas disparu malgré les réformes qu'avaient connues l'administration et les territoires laotiens. Le *muang* est l'unité identitaire de la ville par excellence, tant du point de vue administratif que physique. Au début du XX^e siècle par exemple, Muang Chanthabouri était le *muang* central qui abritait le chef-lieu de Muang Vientiane, la partie la plus centrale et la plus citadine. Au fur et à mesure que l'agglomération urbaine s'étend, les quatre *muang* finissent par se rejoindre et composer le *muang-capitale* de Vientiane. L'histoire du *muang-capitale* (ville-capitale) s'est forgée avec celle des *muang* qui la composent et qui formaient le *muang-État* (cité-État). La disparition de ces *muang* primitifs donnerait l'impression que Vientiane se désintègre de son histoire, de son assiette géographique et de son espace historique. Cette impression n'est pas une observation du pittoresque, mais découle d'une cohésion de l'ordre identitaire et spatiale que l'administration future de la municipalité aurait probablement tort de négliger. La future municipalité dont le sens primitif et historique correspondant est le *muang* perdrait tout son sens si les quatre *muang* primitifs sont supprimés. Par ailleurs "district" correspond bien au terme *muang* seulement du point de vue administratif. Du point de vue conceptuel *muang* correspond plutôt à "municipalité" ou "commune" ou "ville" ou "pays" (2^e partie. II.II.a.)

Dans le cas où on crée une seule municipalité tout en conservant les quatre districts dans leur intégralité administrative –comme arrondissement ou autre– les débats soulèvent les difficultés techniques et financières qui seraient générées par la restructuration d'une nouvelle administration sur quatre sites (dans quatre districts géographiques), sans parler du site central qui serait le siège de la grande Municipalité de Vientiane. Cette idée nécessiterait beaucoup de dépenses. Par ailleurs, la construction de la grande municipalité a déjà été prévue, les travaux ont commencé en 2008-2009 et son inauguration est prévue pour fêter les 450 ans de la capitale de Vientiane en novembre 2010.²⁰⁵

Bien entendu, comme nous l'avons fait remarquer, la disparition des quatre districts en tant qu'échelons administratifs faciliterait les démarches administratives et ferait économiser au pouvoir local futur ses frais de fonctionnement. Mais il est sans doute possible aussi de trouver des compromis pour préserver l'unité territoriale et identitaire des *muang* traditionnels en respectant leur limite et leur histoire respective, tout en transférant l'instance administrative des *muang* vers une instance unique, celle de l'administration municipale unique de la future municipalité de Vientiane.

La municipalité, en tant que représentant du pouvoir local, appelle à la participation et aux choix de la citoyenneté

Notre intention ici n'est pas de prétendre trouver la ou les solutions idéales pour répondre ou participer au débat, mais de signaler que la démarche et le processus de municipalisation en cours sont longs et rencontrent de multiples difficultés, non seulement d'ordre politique et constitutionnel, technique et financier, mais surtout culturel.

Effectivement si cette municipalité est à l'évidence nécessaire à la gestion locale du territoire, elle devrait être compréhensible par les citoyens. Le débat doit accepter que la question de municipalité et du processus de sa création renvoie bien à l'origine de la ville et de l'administration traditionnelle. Si la compréhension par les citoyens de l'idée de municipalité est importante, garantissant le succès de son application et de son fonctionnement et confortant ainsi la nécessité de devoir être créée, il va de soi que la manière et le processus de sa création ne devraient pas être imposés comme une "dictature bureaucratique" ou une "sur-administration" selon la pression financière des bailleurs de fonds internationaux. Car ils deviendraient aux yeux de la population comme un moyen et un prétexte pour créer des charges et des obligations (redevances, taxes,

²⁰⁵ Le siège de la préfecture de Vientiane a été inauguré en 2011.

impôts, etc.) L'implication des citoyens dans la démarche et dans le processus est donc essentielle. Elle passe nécessairement par la responsabilité citoyenne, sous-entendant le choix des représentants et des formes de représentation des pouvoirs auxquels les citoyens solliciteraient de prendre part.

Le processus de municipalisation appelle donc ses auteurs et ses responsables à rester attentifs à la réalité sociale et culturelle locale concernant la question, qu'elle que soit la forme que prendrait cette municipalité. En tous les cas, les difficultés que rencontre la municipalisation ne font que mettre en évidence, d'une part, la résistance de la culture administrative locale traditionnelle, et d'autre part, la résistance du régime politique, encore réticent à l'émergence du pouvoir local et à la démocratie participative.

III. VII. Le rôle des investissements et de la migration dans le concept de citoyenneté et dans la recomposition urbaine

Trois autres questions qui sont liées entre elles jouent également un rôle important dans la recomposition et reconfiguration spatiale, en particulier du point de vue économique et humain. La liberté d'échange et de circulation des biens induite depuis l'ouverture économique de 1986, a favorisé l'émergence des acteurs économiques. Le droit d'entreprendre et la liberté de circulation des hommes et des capitaux se sont affranchis des contraintes idéologiques. Ils ont enrichi les villes des bras et des ressources humaines et financières. Le droit de propriété et d'action sur les terres a fourni aux hommes les moyens légaux d'intervenir plus aisément dans l'espace habité.

Pour les trois questions corollaires, il s'agit d'abord de la question des nouveaux acteurs économiques émanant des investissements internes et externes, qui forment des facteurs de modification du paysage urbain et de la politique de la ville. Il s'agit ensuite de la question de mobilité des hommes ou de la migration. Celle-ci a été l'élément révélateur de la dynamique des villes, que cette migration soit interne ou externe. Enfin, il s'agit de la mise en place de la question citoyenne.

Les investissements en terme de poids économiques et les hommes en terme de ressources humaines sont des facteurs essentiels pour la configuration de la ville, mais aussi de sa politique. Quelle part de responsabilité et quelle part de droit de citoyenneté assument aujourd'hui les investissements et les hommes issus de la migration, en particulier dans la notion nouvelle de l'habitant et du citoyen que le gouvernement de la RDPL définit à travers les dispositifs civiques propagandistes. Cette notion nouvelle est à comparer à la notion ancienne du statut de l'habitant, qu'il est important de rappeler.

III. VII. a. L'apport des investissements dans les modifications du paysage urbain et dans la politique de la ville.

Les investissements qu'ils soient internes ou externes ont été les éléments majeurs dans les modifications du paysage urbain et de la gouvernance urbaine. Les plus importants sont les investissements publics que nous n'allons pas évoquer dans le présent paragraphe. Donc, mis à part les investissements publics, les investissements du secteur privé ont été un facteur majeur dans la construction des infrastructures et des équipements.

II. VII. a. 1. Les investissements intérieurs.

Les investissements de fonds locaux sont peu importants et occupent les petits secteurs divers qui n'intéressent pas directement les investisseurs extérieurs : tels, les petits commerces de proximité, les boutiques, la production de l'artisanat courant, les services de location de maisons, la construction et la spéculation à petite et à moyenne échelle. Les locaux ne peuvent investir que dans les activités qui ne nécessitent pas de grands investissements, sans beaucoup de risque, qui rapportent vite et durablement, même à petites marges.

Les investissements locaux ont fait aussitôt surface après l'ouverture économique. Certains ont même été maintenus ou revivifiés un peu avant l'ouverture du pays, afin de répondre aux besoins de base durant les années difficiles, notamment pour les produits de consommation. En ce cas, les petits investisseurs qui n'étaient pas dans le secteur de la production occupaient aussi le marché noir, au vu et au su de l'autorité publique qui a besoin de ces derniers comme intermédiaires pour traiter officieusement avec le pays voisin (la Thaïlande) qui, officiellement et cycliquement, pratiquait l'embargo vis-à-vis du Laos.

Cependant, ces investissements privés locaux ont été revivifiés de manière très lente et progressive. Ils semblent suivre le rythme de progression du pouvoir d'achat de la population urbaine. Notons à ce propos, seule la population citadine est vraiment concernée, car en milieu rural et reculé (qui constitue la majorité de la population laotienne ne consommant pas ou peu) le pouvoir d'achat est quasiment inexistant.

Dans les fronts de rues du quartier animé et commercial d'avant les années 1975, les rez-de-chaussées des compartiments qui étaient restés fermés sans activité pendant longtemps sont peu à peu réouverts, accueillant des boutiques de taille allant d'un à trois compartiments. Les fronts de rues dans leur horizontalité et leur verticalité sont réhabilités et reprennent vie. Dans le registre des patentes commerciales, les demandes augmentent de manière significative. Les immeubles privés sont aménagés en bureau et loués aux sociétés nouvellement installées.

Dans les quartiers animés, le cas de Vientiane montre l'importance du rôle de l'association chinoise,²⁰⁶ qui possède la plupart des immeubles. L'association est un tremplin pour attirer et favoriser le retour au Laos des Chinois de la diaspora. Dans la mesure où les Sino-Lao reviennent toujours avec des fonds, qu'elle que soit leur importance, et retissent les anciens réseaux locaux et régionaux avec les Chinois de Thaïlande, du Vietnam, de Hongkong et de Taïwan. On considère que ce sont des investissements intérieurs, familiaux, voire, claniques. Bien que le phénomène chinois de la diaspora n'occupe qu'une part dans l'ensemble des investissements internes du pays, il est important de le signaler, car du point de vue urbain, il a joué un rôle important dans la revivification des centres villes, à Vientiane comme dans les capitales provinciales.

Les familles laotiennes aisées quant à elles, possédant des biens fonciers tant des terres agricoles que des biens immobiliers en ville, libèrent souvent une partie de leurs biens afin de concentrer leur investissement sur la construction des maisons et sur la réhabilitation des immeubles à louer. Il s'agit souvent des petits travaux d'embellissement, sans toucher aux vieux réseaux d'assainissement, d'électricité et d'alimentation en eau. L'architecture des années 1970 de l'ensemble des immeubles et l'architecture des édifices coloniaux ne sont pas mises en valeur. Pour cette raison, beaucoup de bâtiments réhabilités ne répondent pas aux demandes extérieures. Il faut attendre la fin des années 2000 pour que les bâtiments anciens et les nouveaux puissent répondre à certains standards internationaux : fonctionnaliser, mais aussi embellir les bâtiments anciens, afin de répondre aux images de marque et de modernité des nouveaux usagers.

III. VII. a. 2. Les investissements extérieurs et la politique de la ville.

Quant aux investissements étrangers, ils sont plus importants et semblent rapporter plus à l'État par les taxes qu'ils génèrent. Par leurs enjeux financiers directs et par leurs retombées diverses, ils exercent une influence sur la politique de la ville et du territoire. L'autorité urbaine doit rattraper le retard dans son développement qui a été fortement accentué dans les vingt premières années du régime. L'autorité urbaine de Vientiane doit accomplir plusieurs projets pour mettre en valeur la ville en tant que capitale, aux yeux de la population et au regard de l'international. Réaliser

²⁰⁶ Un document de l'administration coloniale de 1908 (*D628 15501/ GGI/ CAOM*) montre que l'association existait déjà. Elle était désignée comme "cercle chinois" et rassemblait les chinois de la diaspora. Vers l'année 2000, nous apprenons par un Sino-Lao, membre de l'association, qu'elle fixait des critères d'adhésion, dont l'une qui stipule que pour adhérer à l'Association chinoise de Vientiane, il faut être Chinois du Laos depuis trois générations. Ce qui semble distinguer cette communauté chinoise ancienne de la nouvelle qui arrive nombreuse de la Chine populaire à partir des années 2000.

d'un côté le désir du régime de se réconcilier avec l'histoire du pays (projets emblématiques : le parc du roi Anouvong, le *SEA-Game*, la fête des 450 ans de la capitale, etc.) et de l'autre intégrer le pays dans le réseau régional des capitales asiatiques (construction des zones de développement économique, accueils des événements politiques, les sommets, les rencontres de l'*ASEAN* et de l'*ASEM*, internationaliser les fonctions urbaines.) Les objectifs de telle ampleur offrent beaucoup d'opportunités aux investisseurs. Inversement, l'appel aux investissements induit la montée en puissance des investisseurs. Ces derniers s'imposent aux politiques et exercent une influence forte sur la gouvernance urbaine, d'où des contradictions flagrantes entre la planification mise en vigueur et les décisions prises pour permettre la construction de certains projets (notamment le projet de *Done Chanh Palace* et de la " cité d'affaire ", *glory of Laos*.)

Les investissements externes ont été focalisés d'abord sur les secteurs lourds réalisés à l'extérieur du milieu urbain. Après la libéralisation économique et après la mise en place du plan de privatisation des entreprises d'Etat ou des entreprises mixtes dans les années 1985, les entreprises du secteur lourd ou semi-lourd, mixtes ou appartenantes entièrement à l'Etat, commencent à intéresser les investisseurs étrangers. Par l'intermédiaire des personnalités de la sphère " parapolitique ",²⁰⁷ les investisseurs étrangers ont repris un certain nombre d'entreprises de grandes envergures : pharmaceutique, cimenterie, sidérurgie, confection, bois, minerais, etc. La plupart de ces activités étaient installées à l'extérieur des centres urbains et/ou en sa périphérie, et il n'y avait pas de grandes tendances à l'expansion de ces entreprises dans les premières années de la reprise. La plupart d'entre elles restaient discrètes, même après leur transformation en *joint-venture* étrangère-locale ou mixte privée-Etat.

Les investissements des premières années étaient concentrés pour beaucoup sur la réorganisation, l'amélioration technique de la production (réparer ou changer les matériels et la machinerie délabrée), une sorte de réinvestissement dans un système de production vieilli et inadéquat qui nécessite une réorganisation. Le personnel était à reformer, la technique de distribution à améliorer, un *marketing* et un nouveau marché à conquérir, etc. Par la suite lorsque la première étape a été en partie comblée, beaucoup d'entreprises vont se développer et s'étendre (*Beer Lao*, *Ciment Lao*, *Lao Tabaco*, confections spécialisées tel que le *Lao coton*). Et au contraire, d'autres entreprises périllicitaient ne pouvant rattraper les retards durant les 10-15 premières années difficiles du régime (fabriques de poterie et de brique, usines de tabac de petite taille, etc.)

Vers la fin des années 1990, d'autres investisseurs se sont rapproché des milieux urbains, de leurs centres et de leurs petites périphéries. En même temps, il y a une émergence de nouvelles activités. Les intérêts des investisseurs portés aux domaines fonciers ont été plus visibles que les autres, car ils ont apporté un changement significatif dans le paysage urbain : construction ou réhabilitation de grands hôtels (*Lao Plaza*, *Novotel*, *Sétha Palace*, *Dok mai Dèng*, *Park view*, le Marché du matin et son extension, terrain de l'ancienne trésorerie, terrain des anciennes douanes et régies, etc.) A partir du milieu des années 2000, les intérêts pour les centres urbains se sont fortement confirmés, parallèlement aux intérêts portés aux grands territoires extérieurs, réellement intégrés ou simplement dénommés " zones de développement " ou " zones économiques ".

Les intérêts des investisseurs que nous évoquons à différentes périodes et à différentes échelles ont joué un rôle important dans la politique de la ville. Car les projets qu'ils mettent en place ne peuvent se faire que sous l'approbation de l'autorité politique. Ce ne serait pas une erreur de constater que de nombreux grands projets qui modifient la figure de la ville incarnent la politique de la ville. Il est vrai pour Vientiane et il est vrai aussi pour les autres villes de province qui connaissent un développement semblable, notamment la ville de Paksé. Son nouveau marché ainsi

²⁰⁷ Entendons par " sphère parapolitique ", les individus (souvent les femmes) appartenant aux familles des hommes politiques qui font partie du Parti PPRL. N'exerçant aucun pouvoir officiel, ils prenaient part considérablement dans les décisions politiques touchant les affaires au moment de l'ouverture du pays. Dans certains cas, ils étaient eux-mêmes actionnaires, du moins, missionnés pour faciliter les contrats et pour l'obtention des patentes.

que son nouveau quartier, sont aujourd'hui désignés comme la ville du Groupe *Dao Heuang*, un grand investisseur local d'origine Vietnamiennne. En fait, les investisseurs n'accompagnent pas le développement des villes en respectant le schéma directeur et en suivant la politique urbaine annoncée et qu'est sensée de mener l'autorité urbaine. Mais ils mettent en application certaine logique d'investissement : devancent et transgressent les règles et pervertissent la politique de la ville. Nous le voyons à travers certains projets qui contredisent les plans urbains préconisés par l'autorité publique. La construction du *Done Chanh Palace* dans la zone naturelle conservée (NA) est justifiée par les décisions émanant de la haute instance du gouvernement. Il faut donc pour les organismes publics, notamment ceux en charge de la planification et du développement urbain, de jongler et d'apprendre à anticiper afin de ne pas entrer en conflit avec plusieurs décisions et projets qui émanent de la haute instance décisionnelle du pouvoir. Ainsi, les règles ne sont pas appliquées à tous. Les projets dérogatoires qui priment sur toutes les règles sont étroitement liés aux investissements qui deviennent de plus en plus colossaux et qu'il convient de prendre en compte.

III. VII. b. Le rôle de la migration dans le renouvellement du domaine bâti

Nous repérons trois types de migration : la première est une migration interne (de la campagne vers la ville, de ville à ville inter provinciale, inter urbain, à l'intérieur d'un centre urbain), désignée comme une forme de mobilité. Dans son ensemble, elle est sans effet lourd comparable à l'exode rural des années 1960 et 1970. Elle a permis en tous les cas au renouvellement de la population et à donner à la ville un aspect plus anonyme et plus citadin. La deuxième migration est externe provenant des pays limitrophes, liée aux relations historiques récentes et à l'évolution des relations que le Laos entretient avec ses voisins, que sont la Chine et le Viêt Nam. La troisième migration peut être qualifiée d'artificielle. Elle est liée à l'ouverture économique du pays et à la coopération internationale. Elle a été utile à la rénovation foncière et à sa mise en valeur, mais n'a pas joué un rôle déterminant dans le centre ancien et dans la restauration des vieux bâtiments.

III. VII. b. 1. La migration interne et le renouvellement des habitants dans l'espace citadin

Dans la deuxième partie, nous allons mettre en évidence l'importance du mouvement de migration dans la constitution du territoire laotien et l'importance de la mobilité et de la répartition des hommes dans son évolution. Nous allons montrer que le mouvement migratoire avait contribué à définir une des caractéristiques sociales, spatiales et historiques des territoires urbains. Nous rappelons dans ce présent paragraphe le fait que le mouvement migratoire interne récent contribue au renouvellement des habitants dans l'espace citadin et influence directement la modification des données spatiales. Aujourd'hui, les mouvements migratoires successifs ne fixent pas les caractéristiques des lieux, mais induisent leur caractère évolutif.

La migration de la campagne vers la ville

La migration de la campagne vers la ville connaît une certaine constance, même si elle n'est pas aussi forte aujourd'hui par rapport aux années 1960 et 1970. La plus évidente raison reste les offres d'emploi. La population active de la campagne se consacre majoritairement aux travaux agricoles. Et lorsque les travaux des rizières de l'année s'arrêtent, elle vient chercher du travail en ville avant que la nouvelle saison reprenne. Ceux qui n'ont pas de terre à cultiver ou bien les jeunes qui ne veulent plus travailler dans les rizières viennent chercher du travail en ville pour toute l'année, dans les usines et dans les chantiers de construction notamment. Notons que les travaux de rizière rebutent de plus en plus les populations jeunes. La désertification de la campagne par ces derniers est liée au manque de travail, mais aussi à l'ennui. La jeunesse rêve aussi à l'ailleurs et à un salaire. L'absence des jeunes à la campagne devient flagrante dans certaines régions. Les petits villages qui ne sont pas trop loin de la Thaïlande sont les plus touchés. Au-delà de Vientiane et des grandes villes du Laos comme Savannakhet et Pakxé notamment, les jeunes traversent la frontière pour trouver du travail en Thaïlande, au risque d'être victimes des trafics humains. L'État mène

depuis peu avec le soutien des ONG des campagnes de sensibilisation pour stopper le phénomène. Des organismes de recherche d'emploi et de placement sont agrémentés afin de promouvoir la main d'œuvre laotienne qui désire aller travailler à l'étranger et afin d'éviter que les personnes ne tombent dans le réseau des trafics humains.²⁰⁸

Dans les provinces les usines et les manufactures se sont installées, mais de manière inégale d'une province à l'autre. Il y a un grand vide dans la majorité des coins de campagne, dans le Nord comme dans le Sud, dans l'Est comme dans l'Ouest. Nous sommes parfois frappés dans les villages de ne pas trouver de jeunes gens, mais seulement des enfants et des personnes âgées. Les districts qui accueillent des manufactures et des usines et qui ont pu fixer un peu sur place leur population active font figure d'exception. Parfois, les emplois proposés ne sont pas adaptés, ou nécessitent un minimum de formations dont la population ne peut bénéficier.

Ainsi, la main d'œuvre venant de la campagne en centre urbain et travaillant dans les chantiers de construction et un peu dans les usines, constitue une partie de la migration de la campagne vers la ville. La destination de cette migration est ainsi diversifiée. Mise à part la contribution de sa main d'œuvre à la construction, la migration en milieu urbain en tant que choix résidentiel est quasiment nul. Les gens sont logés directement dans les chantiers provisoirement et changent d'endroit selon l'emplacement des chantiers. Ou bien, lorsqu'ils se fixent en ville, ils ont élu domicile dans la proche couronne de la ville, là où les loyers sont bons marchés. Le type de logement de prédilection est un compartiment à rez-de-chaussée dont le loyer est de 300 000 à 400 000 kips par mois, et ils se logent à plusieurs.

La migration entre provinces

La migration inter provinciale actuelle est difficile à quantifier et ne constitue pas un mouvement significatif. Elle s'est déjà produite à deux moments, rappelons-le. D'abord, c'était pendant la guerre froide et confondue au mouvement de migration des réfugiés qui avaient fui les combats. Elle s'est ensuite produite durant les premières années du régime, et durant la mise en œuvre du repeuplement de certaines villes par le gouvernement, lorsque celui-ci voulait développer les villes qu'il venait d'ériger afin d'illustrer son idéal de peuple multiethnique (*voir 3^e partie*). Héritées des faits historiques, les populations des provinces sont fortement présentes dans les centres, identifiées par leur accent respectif. De manière générale, elles sont bien réparties et ne se regroupent pas en quartier. Étant majoritairement constituées de *Lao Loum*, et plus de 30 années se sont écoulées depuis leur arrivée dans la nouvelle province (cas de Vientiane), elles ont le temps de s'approprier leur quartier et leur village, la mixité est ainsi assurée. Cependant, les villages qui étaient monoethnique à l'époque, peuvent perdurer et garder encore aujourd'hui les marques identifiables de la provenance d'origine de leurs habitants. Il s'agit par exemple des villages à dominance tai dam ou à dominance tai neua et tai dèng à Nong Bouathong.

La migration entre centres urbains et à l'intérieur des centres urbains

La migration entre centres urbains, si elle existe, est difficilement identifiable, il est encore moins facile d'en connaître toutes les motivations. Nous retrouvons par exemple beaucoup de gens originaires de Luang Prabang qui décident de retourner à la ville d'origine, parce que la ville offre des opportunités d'affaires, en particulier si leur famille a encore des biens fonciers. Ils y montent ainsi un commerce, une guest house avec les biens de la famille. Il est de même pour Pakxé où la ville connaît un développement important. Ou bien, dans certains cas, les gens peuvent partir vivre dans une autre province parce qu'un travail ou un poste leur a été proposé. Ce phénomène constitue des cas isolés et ne peuvent former un mouvement de migration inter provinciale important.

²⁰⁸ La lutte contre le trafic humain à l'échelle régionale devient une des préoccupations des gouvernements, tant laotien que cambodgien, vietnamien et thaïlandais. Et si les ONG et les sociétés civiles sont plus nombreuses et peuvent agir plus librement en Thaïlande pour assister les personnes, ce n'est pas le cas au Laos où la question demeure un tabou et les sociétés civiles ne sont pas pleinement autorisées à agir. Cf. Rapports officiels sur le trafic humain de UNDP et le rapport de l'AFESIP. <http://www.afesiplaos.org>

En ce qui concerne la migration à l'intérieur des centres urbains eux-mêmes, nous avons déjà évoqué la question dans le paragraphe traitant du « mouvement de stratégie résidentielle », rappelons simplement que cette migration est liée aux choix et à la stratégie commerciale aux quels le choix résidentiel s'est greffé. Elle est caractérisée par une souplesse et une mobilité et par une catégorie de population jeune et entreprenante.

Dans les deux cas de figure –migration entre centres urbains et à l'intérieur du centre urbain- la migration serait purement liée aux choix et à la stratégie résidentielle et aux opportunités économiques ou salariales. Ce sont des choix et des stratégies, apparus et devenus possibles que dans un contexte citadin, et en particulier, conditionnés par une certaine dynamique du centre ancien et de la ville en générale : un cadre économique favorable, une revivification globale des activités, etc.

III. VII. b. 2. La migration externe liée aux relations historiques entre le Laos et ses voisins que sont les Chinois et les Vietnamiens

Les deux migrations doivent être placées sur deux niveaux de réflexions distinctes. La première doit être placée dans un contexte historique, la seconde, dans un questionnement plus politique. Sans cette distinction, nous ne pouvons pas comprendre la migration sino-vietnamienne au Laos et son influence dans la politique de la gouvernance du pays. Quelle utilité ou quel problème, l'une et l'autre devraient soulever. La migration vietnamienne et chinoise est fort ancienne pour le Laos. Sans la confondre complètement avec les poussées chinoises historiques, la sinisation du Nord du Laos actuel n'est pas sans lien avec ces poussées historiques. C'est un préalable que l'histoire politique et socioéconomique du pays doit sans cesse rappeler. En ce qui concerne la migration vietnamienne proprement dite, l'histoire l'évoque dès le XIV^e siècle. Mais c'est récent, comparée à la longue histoire du glissement du peuple tai et de la poussée chinoise, et c'est un élément majeur dans la situation politique actuelle du pays.

Lorsque l'unité politique lao s'était constituée en tant qu'État, toute la région de la péninsule (le haut, le moyen et le bas Mékong) vivait alors sous l'autorité de l'empire de Chine, de près ou de loin. Cet empire joue un rôle dominateur et arbitrait les conflits entre les États, quelle que soit leur importance. La Chine dominait le Viêt Nam durant plus de mille ans et empêchait périodiquement ce dernier dans ses tentatives de domination des États voisins, que sont le Laos et le Cambodge. Et chaque fois que la Chine relâchait ses surveillances, le Viêt Nam tentait de la remplacer : il annexait périodiquement le Traninh, le Sip Song Chou Tai et Houa Phan comme ses provinces occidentales.²⁰⁹

Dans une période plus récente, les deux composants migratoires ont été une nécessité pour la fondation des villes coloniales, autrement dit, pour la revivification des villes du Laos elles-mêmes. L'autorité coloniale a officialisé la colonisation annamite afin de combler le manque de main d'œuvre et a fait appel à la colonie chinoise pour faire revivre la ville, ses activités et ses commerces.

Plus récent encore le conflit sino-vietnamien en 1979 a mis en évidence deux forces en présence, d'égale à égale, entre le Viêt Nam et la Chine. Il était clair que le Viêt Nam affirmait sa prédominance sur l'ancienne Indochine en affrontant, avec succès, la Chine. Politiquement, l'importance du Viêt Nam et de la Chine pour le Laos affirme encore cet ancien schéma, mais dans un contexte tout nouveau. Le Laos est un pays indépendant qui partageait dans le passé lointain et récent un lien politique lourd avec ses deux voisins, au poids démographiques énormes. Pour continuer à garder cette forme d'indépendance, il doit mener sa politique de telle sorte que la balance entre les deux pays soit équilibrée.

²⁰⁹ Par exemple lorsque le Daï Viet lançait ses troupes pour annexer la partie septentrionale du Laos et atteindre la porte de Chiang Mai, l'empereur de Chine a dépêché une ordonnance impériale, par l'intermédiaire d'un haut mandarin du Sud, pour que le Daï Viet se retire de cette région. Tatsuo Hoshino, *op. cit.*

Le contexte nouveau place la question économique, avant la question idéologique, au cœur des relations inter État. Les liens entre le Laos et la Chine ont été peu à peu normalisés après la fin des conflits sino-vietnamiens et redeviennent, de nouveau, étroits à partir des années 1995. Les traités et les projets de coopération naissent nombreux entre les deux pays. Cependant, force est de constater qu'aucune coopération sino-lao ne peut dépasser les “ relations spéciales ” que le Laos entretient avec le Vietnam, basées sur le fondement idéologique que le PPRL partage avec ce pays depuis la fondation du PCI, appelé par les deux parties “ lien d'héritage historique ”, *moun seuu pavasat*. De fait : le Viêt Nam occupe la place d'honneur sur le terrain de la politique, alors que la Chine exerce une domination économique et financière indiscutable. La concurrence sino-vietnamienne a très bien été prise en compte dans la politique laotienne. C'est même l'élément de son équilibre. Au regard de ces questions, le Laos doit traiter avec prudence la question de migration avec les deux pays.

Aujourd'hui, la coopération régionale –dans le cadre de l'ASEAN ou du GMS– vient se superposer aux schémas historiques. Sans remplacer les relations spéciales Laos-Viêt Nam ou sans réduire la domination de la Chine sur le Laos, la coopération régionale diversifiant les partenariats – surtout sur le plan économique– tend à minimiser l'impression de main mise de ces deux pays sur le Laos. Et la migration accompagnée ou pas de fonds d'investissement se travestit alors dans les coopérations des communautés régionales. Dans ce cadre, rien ne doit choquer qui que ce soit lorsque les projets de concession des terres font déplacer des villages entiers, lorsque les projets de développement économique écartent la participation possible de la communauté locale, etc. La migration et les implantations chinoises sont ainsi identifiées. Elles se réalisent beaucoup sous forme de concession de longue durée pour les grands investissements déjà réalisés ou en cours de constitution. Ceci, lorsque les acquéreurs n'ont pas pu avoir la nationalité laotienne pour acheter les terres. Et lorsqu'ils le peuvent les Chinois font aussi des acquisitions définitives des terres et des biens immobiliers (construction d'immeubles ou achat de compartiments). La naturalisation laotienne étant administrativement laborieuse et devant s'acquérir sur décision de l'Assemblée Nationale, elle devrait de ce fait se réaliser très rarement dans les règles. Les nombreuses acquisitions des biens fonciers par les Chinois se font donc souvent par mariage avec les locaux. Pour le reste, des procédures frauduleuses seraient pratiquées. En dehors des grands investisseurs, la petite migration chinoise, se résume aux commerçants qui essaient d'écouler les sous-produits ramenés régulièrement de Chine. En ce cas, certains d'entre eux louent des compartiments ou les achètent quand ils le peuvent, ou bien alors louent les box construits par les sociétés chinoises elles-mêmes dans les supermarchés (marché Jing Kiang, marché de Nongnyang, marché Bôtên, etc.) Notons que la diaspora chinoise émigrée au Laos depuis plus de quatre générations n'a pas de lien étroit avec les investisseurs chinois de la grande Chine actuelle qui investissent dans de nombreux projets économiques et d'exploitation des terres.

En ce qui concerne les investissements vietnamiens, ils se sont beaucoup appuyés sur les relations politiques spéciales que le Viêt Nam a avec le Laos. A la différence de la diaspora chinoise du Laos, les *Viet-kyo* du Laos se relient beaucoup plus avec les nouveaux investisseurs vietnamiens (petits et moyens capitaux) qui arrivent également nombreux dans les plus grandes villes du pays : Vientiane, Thakhek, Savannakhet, et surtout Paksé.

En ce qui concerne la migration sans fonds d'investissement particulier, elle se résume pour les deux migrations à l'apport de main d'œuvre. Les travailleurs et les techniciens chinois accompagnent les grandes sociétés de construction, la main d'œuvre laotienne étant très peu utilisée par ces grandes sociétés, car elle est mal formée ou pas formée. Pour les Vietnamiens, dont le système serait moins organisé, les travailleurs sont dispatchés en petits groupes et en individuel et contractent plus souvent des petits contrats avec les privés pour des travaux plus modestes. Ils peuvent également occuper plusieurs secteurs : restauration, tailleurs et confection, services divers, marchands ambulants, etc.

III. VII. b. 3. La migration artificielle de la coopération internationale dans le renouvellement du domaine bâti et de l'habitat résidentiel

Nous désignons “migration artificielle” celle constituée par le personnel des ONG étrangers, des organismes internationaux, des ambassades, des entreprises et firmes étrangères et internationales. Leur installation au Laos amène l'expatriation de leurs agents et employés, accompagnés de leur famille pour un temps limité, selon les règles et les termes des contrats respectifs. Leur installation se fait surtout dans la capitale, même si leurs lieux de travail peuvent se trouver dans les provinces. Les expatriés et leur famille ont besoin d'avoir une résidence à Vientiane pour la scolarité de leurs enfants, pour les soins médicaux, les loisirs, les services et la consommation de base. Et quasiment seule la capitale peut les satisfaire. Le côté artificiel de cette migration réside non seulement dans la durée limitée mais aussi dans le fait que le choix résidentiel est souvent fixé dans des lieux stéréotypés et prévisibles, par un certain standard de confort et d'image que les locaux ont su très vite repérer et offrir comme “quartiers ou maisons des étrangers”, *khoun tang pathed*. Cette migration ne contribue qu'artificiellement au changement du paysage urbain ou à son renouvellement, sauf quelques exceptions que nous évoquerons plus en détail dans le paragraphe traitant de la production architecturale. Effectivement les équipements – bureau et siège– qui servent ces organismes peuvent marquer le territoire urbain. L'expatriation des agents internationaux d'aujourd'hui n'est pas comparable à la période coloniale dont les composants bâtis destinés à l'installation des administrations et des agents avaient reconstruit les villes tout en apportant un caractère nouveau.

Les habitations occupées par le personnel expatrié aujourd'hui concernent dans la grande majorité des cas les maisons des années 1960 et 1970 réhabilitées, quelques maisons coloniales plus ou moins restaurées, et de très rares maisons lao anciennes. Souvent, les conditions générales et la forme de contrat des baux ne sont pas appropriées pour favoriser la préservation des bâtiments les plus qualifiants, pour que ce type de bâtiments puisse profiter des demandes des résidents étrangers et pour qu'il puisse s'organiser et se structurer de manière conséquente. Beaucoup de bâtiments coloniaux appartiennent à l'État et les conditions ou la forme contractuelle choisie par lui pour louer ces bâtiments aux expatriés ne sont pas forcément pratiques ou favorables à la démarche de mise en valeur patrimoniale. Beaucoup de villas des années 1960-1970 appartiennent encore aux privés, beaucoup d'autres ont été confisquées en 1975. Si celles qui appartiennent aux privés ont fait l'objet de réhabilitation plus facilement, car l'objectif visé est de les louer, on ne peut dire de même pour celles qui appartiennent à l'État. Pour les immeubles appartenant à l'État, le fait qu'il faut beaucoup de fonds –pour indemniser le départ de ceux qui squattent les immeubles, pour restaurer les édifices en mauvais état, pour les loyers de longs termes– freine les organismes qui voudraient participer à la mise en valeur du patrimoine par ce mode. Quant aux maisons lao anciennes, certaines ont fait l'objet de restauration par leur propriétaire afin d'être louées aux étrangers. Ne bénéficiant d'aucune aide publique, les restaurations de ces maisons se font tant bien que mal et restent rares, souvent elles tombent en ruine et ne peuvent plus être restaurées.

Parallèlement aux rares réhabilitations et restaurations des bâtiments anciens, les nouvelles constructions cherchent aussi à répondre aux demandes du personnel expatrié. Ce sont des initiatives privées. On trouve dans ces nouvelles maisons proposées au courant des années 1990 des villas contemporaines avec un confort occidental dans une architecture bâtarde sans identité particulière, avec colonnes doriques et corinthiennes, etc., des décorations en moulures empruntant aux langages architecturaux gréco-romains les éléments les plus parlants. Depuis le milieu des années 2000, une nouvelle génération de maisons apparaît. Proches des maisons lao pagbuk, les belles villas dont l'étage est en bois et le rez-de-chaussée en dur –avatar des maisons lao anciennes– sont très appréciées par les expatriés. Les promoteurs privés jouent ainsi dans le pittoresque en construisant des pseudos maisons lao. Les maisons sont mises soit en location soit en vente et c'est un marché relativement florissant à Vientiane et à Luang Prabang. Les étrangers trouvent les moyens pour être propriétaires de ces biens en pratiquant le système de prête-nom. Il est probable

que ce type de construction puisse caractériser notre époque, pour sa quantité, son confort et pour ses efforts de s'inspirer de l'architecture lao *pagnuk*. Il serait alors un indicateur social et culturel de cette migration qui s'est rapprochée de la culture locale à sa manière, en participant au renouvellement de l'habitat d'une époque et en participant à un certain conservatisme local.

A côté de ces nouvelles habitations, les demandes en matière d'immeuble de bureaux deviennent également importantes. Les immeubles des années 1970 ou coloniaux réhabilités et abritant les organismes internationaux ne suffisent plus dès le début des années 2000 : la BAD occupe un des bâtiments coloniaux du croisement Lan Xang-Samsaèn tai, l'AFD celui de l'angle du croisement Lan Xang-Khun Bourom, la Banque Mondiale celui donnant sur la place Nérú du Patouxay. Comme nous l'avons déjà souligné les organismes et les étrangers européens ou asiatiques proviennent généralement des pays riches, ou du moins, l'image et la représentation de leur pays sont importantes dans une capitale comme Vientiane dont les fonctions connaissent une internationalisation grandissante. Ainsi sont construits un certain nombre de nouveaux bâtiments destinés aux sièges des organismes internationaux : le bureau de UNDP sur l'avenue Lan Xang à la place de l'immeuble d'appartements des professeurs du Lycée de Vientiane, le centre international de conférence sur la route nationale 13 Nord-Est, les nombreuses banques, notamment les immeubles de la banque Lao-viet, la banque Franco-lao, la banque Indochina, etc.

III. VII. c. La citoyenneté à travers les actions civiques propagandistes

Dans de nombreux pays, la citoyenneté est liée au devoir civique, à une adhésion volontariste dans la participation et dans le partage des droits et des valeurs communes. Ceci est une notion récente et moderne des États Nations qui essaient de créer une communauté nationale au-delà des communautés ethniques, confessionnelles ou corporatistes. Il en est de même pour la citoyenneté au Laos, cependant une particularité est à observer.

Le principe de l'identité en rapport avec le sol, d'après les principes coutumiers

Tout en observant les principes de la communauté nationale, le pouvoir actuel (comme le pouvoir de l'Ancien Régime) se relie à la tradition coutumière qui considère que le principe de l'identité est lui-même le principe de la citoyenneté et ce principe est lié au terroir, à la possession et au droit d'action sur les terres. Ce qui veut dire que la question de propriété des sols est liée au principe ancien de l'identité. Avoir le droit d'agir librement sur le sol, en particulier par le fait d'hériter, c'est le gage de l'identité, gage d'origine et d'appartenance au terroir, etc. La question d'identité, de citoyenneté, de nationalité est donc liée au fait d'appartenir au terroir. Autrement dit, l'appartenance au terroir, la possession légitime et légale du sol signifie la légitimité de la citoyenneté laotienne. Le sol est une condition naturelle et fondamentale de la citoyenneté. La citoyenneté a induit, à son tour, l'exercice des actions civiques sur le territoire et dans l'espace politique. Pour l'autorité, la liberté d'interventions dans l'espace comme la jouissance des terres, accompagnée du droit et du devoir civique, est réservée à la citoyenneté. La population migrante semble dans cette logique être écartée de toute action citoyenne. Or, nous avons vu que l'influence de la migration est importante sur l'espace physique, même si elle n'est pas déterminante. Elle apporte par exemple d'autres pratiques de l'habitat qui peuvent modifier certaines données spatiales.

Tab. 6.
Questionnaires
d'évaluation de
famille modèle

Les programmes de sensibilisation pour les actions civiques et citoyennes : familles et villages culturels et modèles

Par rapport à la tradition coutumière qui conçoit que la notion de l'habitant est liée au droit de jouissance du sol, et ce droit lui-même est lié à son tour à la question d'identité et d'appartenance au terroir, donc à la citoyenneté, s'est ajoutée une nouvelle définition de la citoyenneté. Celle-ci est réalisée à travers les programmes de sensibilisation pour des actions civiques et citoyennes mise en place vers 2004.

Les directives et les consignes, émanant d'un décret, ont été données à tous les *muang*, les *ban*, les *nouay* et les familles pour que ces derniers mettent en œuvre les six objectifs principaux de l'État. Les six actions ou objectifs que le citoyen doit réaliser sont appelés les *Six Sô* (ສິດສະ) : 1- sécurité ; 2- propreté ; 3- verdure ; 4- lumière ; 5- civilisation ; 6- esthétique. Et tous les ans une évaluation est faite pour labelliser les familles ou les villages qui ont réalisé les mieux les six objectifs.

Mais l'évaluation est progressive : chaque année, on insiste sur quelques objectifs et non sur la totalité. Par exemple de 2004 à 2010, ce sont surtout les quatre premiers objectifs qui doivent être atteints. L'une des méthodes (à moins que ce soit la seule) d'évaluation est les questionnaires posés à chaque foyer. Pour recueillir ces questionnaires un agent administratif du district, accompagné du chef du *nouay*, vient faire du porte-à-porte dans les villages. Et à partir des réponses, ils procèdent à l'évaluation. Ainsi, nous voyons au journal régulièrement que tel ou tel village, tel ou tel district réussissent à tel pourcentage à réaliser les six objectifs que l'État a recommandés. Ces évaluations ne peuvent correspondre à la réalité que dans une mesure très limitée, puisqu'il n'y a aucun moyen ni de critère de vérification sur le terrain. L'évaluation se fie uniquement aux réponses données aux questionnaires. Ceux-ci doivent rendre compte si les objectifs sont atteints ou pas pour la fête des 450 ans de la fondation de Vientiane et pour fêter aussi les 35 ans de la fondation de la RDPL. On établit ainsi des familles modèles. Plus il y a des pourcentages de familles modèles et plus le village peut être labellisé comme village modèle.

La conception nouvelle de la citoyenneté que le gouvernement de la RDPL explicite à travers les dispositifs propagandistes dont nous venons de décrire le contenu a donné une nouvelle définition à la notion de "comment être citoyen" aujourd'hui d'un pays comme le Laos. Cette définition est partielle pour le moins que l'on puisse dire. En s'adressant ainsi au citoyen, il s'agit de vouloir inculquer à la population locale la responsabilité citoyenne. Les questions ne sont pas adressées aux habitants étrangers. Notons que la responsabilité citoyenne qu'inculque l'État est différente de la responsabilité habitante qu'aurait pu avoir un étranger. Les citoyens sont laotiens, alors que les habitants, usagers de la ville, ne le sont pas forcément et peuvent être ceux qui habitent simplement dans le pays, ou qui y investissent pour le court ou le long terme. Leurs participations au développement peuvent accompagner ou entraver les actions citoyennes à bien des égards. Cela suscite des questions quant à leurs comportements et participations dans la démarche civique. En d'autres termes, comment les critères de villages modèles peuvent-ils être appliqués aussi aux étrangers, en tant qu'usagers, pour un usage durable de l'espace commun de la ville.

Si nous restons dans la logique du discours officiel, pour pouvoir participer aux actions civiques portant sur l'espace et son usage, les émigrés doivent obtenir la citoyenneté laotienne, telle qu'elle est définie par l'État. Pourtant, la loi portant sur la naturalisation et les critères de citoyenneté restent imprécis et relèvent de la décision de l'Assemblée Nationale (AN) : chaque cas de naturalisation doit être approuvé par l'AN. Ceci laisse la porte ouverte à pas mal de fraude. Ayant ou pas la nationalité ou la jouissance des terres, sans acquérir de toute façon la légitimité et la responsabilité citoyenne, comment une population émigrée peut-elle participer à la modification spatiale de manière responsable. À cette question s'impose une réalité, celle que les émigrés et leurs investissements ont pu introduire dans le pays. Réalité à laquelle le pouvoir n'a pu apporter une explication raisonnée : les immigrés sont des acteurs passifs, ils ne peuvent participer aux actions civiques que nous venons d'évoquer. À la question comment le gouvernement harmonise la réalité imposée par les émigrés et leurs investissements, par rapport au fondement traditionnel du droit de jouissance des terres, confondu à l'identité puis à la citoyenneté, il n'y a pas à ce jour de réponse.

Pourtant la citoyenneté joue un rôle essentiel dans la gestion de l'espace, car les citoyens sont des acteurs actifs, ils participent au dialogue avec la gouvernance, ils adhèrent (ou ils n'adhèrent pas) à la politique de la ville, par le fait que la structure sociale et politique du village dans laquelle ils s'inscrivent constitue leur porte-parole, etc. Seule la citoyenneté permet le droit d'action complète sur les terres et le droit de participation à un certain degré à la vie politique

citoyenne. Mais la citoyenneté –tout en ayant la légitimité– n’a pas de pouvoir financier d’agir, ni le droit de porter un jugement sur la politique et sur la gouvernance –une situation particulière de la citoyenneté laotienne due au système autoritaire et au pouvoir unique du régime. Le développement actuel se base beaucoup sur les fonds financiers et d’investissements extérieurs qui s’accompagnent aussi d’une émigration forte, avec laquelle il faut composer pour gérer la vie économique et sociale du pays. Il faut effectivement comprendre dans le paysage politique et dans la gouvernance locale que les investissements exercent une influence sur les décisions politiques et remettent bien souvent en question la souveraineté du territoire, de la politique et de la gouvernance urbaine, et qu’une migration accompagnée du poids d’investissements lourds a le pouvoir de définir les nouveaux acteurs spatiaux et économiques (sachant que la migration chinoise et vietnamienne est liée aux investissements de masse).

III. VIII. Les productions architecturales et urbaines

Nous venons de traiter les sept questions qui ont été les éléments essentiels de constitution et de recomposition spatiale de la ville et du territoire, qui sont –rappelons-le : 1- le retour des symboles, 2- le regain des centres historiques, 3- le mouvement de la stratégie résidentielle, 4- le mouvement du foncier, 5- le mouvement péricentre et périurbain et le renforcement des polycentralités, 6- la recherche des outils de développement de gestion de maîtrise du territoire urbain et de la gouvernance, 7- le rôle des investissements et de la migration dans la conception de la citoyenneté. Pour compléter notre compréhension, la constitution et la recomposition de la ville et du territoire doivent surtout être éclairées par la question de la production architecturale et urbaine qui doit être approchée à travers quatre champs, à savoir : le champ opérationnel et économique, la nature des commandes et les commanditaires, les entrepreneurs et les architectes. L’identification de ces domaines et de ces acteurs permet de comprendre l’un des aspects de la recomposition en cours, mais aussi la constitution à venir de l’espace urbain et territorial.

Les conditions de l’opérationnel, le contexte économique

Les différents mouvements de recomposition de la ville se sont rendus visibles à travers une forte quantité de nouvelles constructions : routes, bâtiments d’activité, équipements divers, différentes formes de logements individuels, etc. La dynamique du domaine de la construction est favorisée par le contexte économique. À partir de 1995 et en particulier après 2000, on enregistre une constante croissance. Le chiffre officiel avance un taux annuel de croissance économique de 6,5 % entre 1997 et 2006. Mais durant le début de cette période de croissance le pays vit toujours fortement sous les aides internationales (bilatérales ou multilatérales). La majorité des projets sont financés par les bailleurs de fonds (prêts auprès de la BAD, de la BM ou dons) en particulier lorsqu’il s’agit de la construction des infrastructures. Les constructions privées occupaient une part moins importante que les projets publics et d’aide internationale. Plus tard, à partir de 2005 des équipements ambitieux et emblématiques font leur apparition et se multiplient.

Les conditions de l’opérationnalité, dès 2000, sont plus que favorables : les entreprises de cimenterie qui appartenaient à l’État ont été reprises en joint-venture par des investisseurs privés étrangers (chinois) depuis plus de dix ans, améliorant les quantités et la qualité de la production. Il en est de même pour les autres usines du secteur de la construction, notamment celles des armatures de béton qui ont également été privatisées. À certaines périodes de l’année et surtout durant la construction des barrages, notamment le barrage de Nam Theun 2, les cimenteries du pays ne peuvent plus satisfaire les besoins. Les ciments et l’acier pour le béton armé sont alors aussi importés de Thaïlande et du Viêt Nam. Les scieries et le bois (légaux et clandestins) occupent aussi une part importante dans le secteur. L’exportation de bois du Laos vers les pays voisins connaît un rythme effréné. Des inquiétudes ont été exprimées vis-à-vis d’une déforestation trop rapide du pays. De nombreux sites d’exploitation de sable, de gravier, de roche ont fait l’objet de concessions accordées aux privés, dans toutes les provinces du pays, et leur nombre ne cesse d’augmenter chaque année.

Les entreprises de construction

Pour les projets publics, l'État établit le système d'appel d'offres. Cela incite à la création de nombreuses sociétés de construction qui désirent prendre part au marché. Les sociétés ont d'abord été mixtes avant de devenir privées. Le décret pour la création des sociétés de construction a été promulgué en 1991 (décret N1510/MCTPC, 28/09/1991) mais il n'a pas été l'élément très incitatif. Ce sont les appels d'offres publics et l'explosion des projets d'infrastructures publiques qui étaient l'élément moteur. Néanmoins, le décret a donné un cadre général et opérationnel aux nouvelles sociétés lorsqu'elles sont devenues plus nombreuses. Leurs activités et leurs compétences se diversifient tout en étant très inégales. On compte les petites entreprises familiales, jusqu'aux grosses sociétés de travaux publics et des ponts et chaussées. Dans tous les cas, les sociétés sont constituées de personnel restreint, même lorsqu'elles sont grandes et réputées : travaillant en réseau les sociétés possèdent plutôt des réseaux d'artisans, de main d'oeuvre et des petites sociétés, qu'elles sous-traitent dans la majorité des cas. La grande majorité des chefs d'entreprise de construction sont ingénieurs ou architectes qui n'exercent plus leur métier en tant que tel.

Les maîtres d'ouvrage

Pour les entreprises, le plus grand marché et le plus grand client reste le marché public et l'État. Ce fut vrai jusqu'à il y a cinq ou six ans. À partir 2005-2006 dans les grandes villes à forte potentialité touristique où de développement économique, les grands projets privés deviennent plus fréquents : grands hôtels, immeubles, centres commerciaux, quartiers d'habitation, etc. Les maîtres d'ouvrages privés deviennent même plus importants que les maîtres d'ouvrages publics dans certaines villes en matière d'aménagement et de projets urbains, notamment l'exemple du Groupe Dao Heuang à Paksé dont l'un des nombreux projets couvre un quartier entier, et occupe une bonne partie de la ville.

Les expertises internationales et les compétences locales

Au début des années 1990 lorsque les projets d'infrastructure et d'étude urbaine devenaient plus nombreux, l'expertise internationale se fait aussi nombreuse. Elle accompagne la totalité des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux. Les compétences locales sont lacunaires, vis-à-vis de la complexité technique et de la complexité de la gestion des projets qui doivent se ranger dans le standard méthodologique des bailleurs de fonds. Les études globales, les études de faisabilité, les études détaillées de mise en application, le planning de réalisation et d'intervention des experts, le plan de décaissement des fonds, etc., requièrent ainsi de l'expertise. Souvent, les aides internationales consistent à payer les rapports d'étude produits par les experts internationaux contractés par les donateurs eux-mêmes ou par les bailleurs lorsqu'il s'agit des prêts. Ainsi entre les années 1995 et les années 2000 les bureaux des gouverneurs et des ministres "s'écroulent sous les rapports des experts" souvent inappliqués. Dans beaucoup de cas, les rapports d'études rendent compte des situations et donnent des aperçus sur tels ou tels secteurs, mais ne permettent pas leur mise en application qui relève des compétences des agents de l'État. Or il a fallu pour l'autorité laotienne que les rapports soient détaillés jusqu'aux plans d'exécution pour qu'ils puissent être mis en oeuvre. Cela soulève deux problèmes importants. D'un côté, la formation des agents de l'État prend du retard dans le secteur urbain : urbanisme de détail, urbanisme réglementaire, analyse et projet, aménagement, gestion et service urbain, les études de pointe et enfin, la recherche. Ces compétences, si elles pouvaient se constituer, pouvaient permettre une prise en main locale et éviter le gaspillage qu'expérimentent les pays en voie de développement comme le Laos. Les agents locaux ont encore beaucoup de mal à concrétiser les rapports et les recommandations (sur papier) des experts internationaux pour passer au plan d'exécution. De l'autre côté, les experts, dans la grande majorité des cas, ne mesurent pas avec grande finesse la situation et les besoins des locaux, ni leur contexte de réalisation. Contraints par le planning contractuel, et limités par leurs propres compétences, ils abordent les questions locales souvent avec les paramètres globaux. Vis-à-vis de cette question, le gouvernement laotien n'a pas les outils intellectuels, ni les moyens techniques et les atouts financiers pour évaluer et valider le bien-fondé des travaux des experts.

Quasiment seuls les projets accompagnés de projets-pilotes ont apporté leur fruit à l'égard de la formation des agents : mise en exécution des projets, management de projets, formation à l'étude urbaine et à l'analyse de projet, rentrer vraiment dans le vif du sujet. Les projets-pilotes permettent également d'évaluer le bien-fondé des ouvrages ou des projets, car ces derniers sont mis à l'épreuve par les usagers eux-mêmes. Mais peu à peu et dans certaines mesures les experts locaux commencent à se former. Ils ne sont pas nombreux et la plupart d'entre eux, souvent anciens fonctionnaires, finissent par travailler en indépendant via des sociétés de consultants locales, mixtes ou internationales.

Et le plus important à signaler, c'est le domaine de la gouvernance urbaine et de la politique de la ville : depuis peu, les questions ont été abordées à travers la création des UDAA de manière indirecte. Et encore, ces questions ont été vues à travers la politique de l'éradication de la pauvreté à l'échelle nationale et de l'amélioration du cadre de vie à l'échelle des centres urbains.

Les architectes

Ces derniers exercent rarement leur métier d'architecte. Car les maîtres d'ouvrage se passent très souvent d'eux et traitent directement avec les entreprises de construction. Ces derniers pilotent la réalisation des projets à la place des architectes et communiquent directement avec les maîtres d'ouvrage, qui eux, endossent bien souvent le rôle de l'architecte. Ils conçoivent eux-mêmes leur projet, font ensuite exécuter les plans par un architecte-dessinateur si besoin est, lorsqu'il est nécessaire de demander les permis de construire. Ils suivent aussi eux-mêmes leur réalisation jusqu'au bout. Bien entendu, les déboires sont nombreux : dépassement des budgets, dépassement du planning, démolition et reconstruction de parties de l'ouvrage, contrats de construction impayés, chantier non livré, etc.

Sur le plan législatif, le contexte local concernant le travail et le statut des architectes est particulier. En fait, on vient voir un architecte lorsqu'il faut constituer un dossier de permis de construire. Car il faut un sceau d'un bureau d'étude d'architecture sur le dossier graphique de la demande du permis de construire. Ce sceau, c'est la preuve de la patente d'entreprise. Et pour avoir la patente, il faut être architecte diplômé de la faculté d'architecture. Un décret portant la création des bureaux d'étude d'architecture a été mis en application en 1991.²¹⁰ En ce cas, ce sont les droits et les devoirs des bureaux d'étude en tant qu'entreprise qui sont définis, ceux des architectes et le métier de l'architecte, restent encore flous. Il en est de même en ce qui concerne l'obligation de recourir au service de l'architecte. Pour l'heure, l'ordre des architectes n'existe pas au Laos. Une association des architectes a été créée au début des années 2000. Leurs membres sont représentés aussi dans les provinces les plus importantes. L'association est corporatiste et n'implique apparemment pas de dispositifs juridiques particuliers.

Culturellement, l'architecte est vu et compris au Laos comme un dessinateur qui produit, selon la demande des clients, des documents graphiques destinés à la demande des permis de construire. Dans le meilleur des cas il est vu comme un "designer" en lao le terme qui définit ses actions est *ork bèb* qui veut dire "faire du modèle". Pourtant, le terme qui désigne la discipline et le métier est éloquent : *sathapatagnakam* pour architecture, et *sathapanik* ou *sathapatagnakorne* pour architecte. Ces termes désignent l'architecte comme un artiste et un intellectuel. Mais dans la perception contemporaine de l'architecte dans la société lao, aucune démarche intellectuelle et conceptuelle ne semble lui être reconnue. L'architecture reste une connaissance, une discipline, un art et un métier mal connus et mal compris pour la grande majorité de la population, même la plus instruite, y compris pour les Occidentaux vivant au Laos. De fait, l'architecture est réservée à une élite encore marginale et restreinte.

²¹⁰ Décret N1511/MCTPC, 28/09/1991.

La question de la création architecturale et urbaine

Comme nous l'avons noté à l'instant, les maîtres d'ouvrage privés et publics conduisent les activités de construction de manière très active. Des équipements, des logements, des quartiers, voire, des monuments ont été construits nombreux dans les villes. Les investissements de l'État et ceux du privé connaissent une dynamique incomparable jusqu'à ce jour. Notre réflexion devrait s'arrêter sur ce constat si nous ne poursuivons pas notre réflexion autrement. Notre démarche dans ce paragraphe n'est pas de décrire la production du bâti durant une période de développement accéléré, mais d'interroger la notion de création spatiale dans la recomposition de la ville. Nous abordons et soulignons autrement la notion de production spatiale en interrogeant parallèlement la notion de créativité.

On peut dire que les maîtres d'ouvrage publics et les grands investisseurs produisent la ville d'aujourd'hui. Car les grands projets organisent ou désorganisent les espaces urbains et les lieux les plus emblématiques, ils constituent les enjeux pour l'avenir des villes et leurs centres anciens. Les commanditaires avertis, soucieux de l'intégration environnementale et culturelle, sont tout à fait absents de la grande majorité des projets, les motivations et les facteurs qui ont conduit les grands projets étant avant tout axés sur l'apport économique, répondant aux bons vœux des investisseurs. La notion de projet et de création ne peut donc être recherchée dans les projets réalisés par ces acteurs. C'est alors avec le commanditaire averti que nous pouvons aborder la démarche de la création architecturale, un cadre bien limité et restreint par rapport à l'ampleur de la production du bâti. Car les démarches pour commander et les démarches pour y répondre et produire l'espace (qu'elle soit architecturale ou urbaine) doivent aller de paire. Ceci, dans le sens où à travers l'espace, les formes, les matériaux, le rapport à l'environnement culturel, paysager et climatique, la création spatiale peut produire du sens et de l'émotion, avec un caractère visionnaire au delà de sa capacité de représentation et d'apport de confort et de fonctionnalité.

Actuellement peu de projets poursuivent la démarche que nous décrivons. Pour se rendre compte prenons des exemples de projets dans deux champs d'application : d'abord, la rénovation immobilière et foncière qui s'opère particulièrement dans les centres, et ensuite, la production urbaine proprement dite. Dans ce 3^e chapitre, nous avons déjà évoqué le contexte de leur production, ici, nous allons souligner l'aspect et la forme de l'architecture produite.

La création architecturale et urbaine dans la rénovation immobilière et foncière.

La valeur accrue du foncier conjoint au vieillissement des quartiers centraux, en particulier pour la capitale et les capitales provinciales, le renouvellement et la création architecturale éventuelle peuvent être conduits dans le cadre de la mise en valeur du foncier plus que par la volonté de renouvellement spatial qui serait passé par la restauration ou la réhabilitation raisonnée des bâtiments à l'échelle d'une rue, d'un quartier ou d'un centre homogène.

- Les restaurations des anciens bâtiments méritant conservation sont quasiment des exceptions. Ils ne concernent en ce cas que les bâtiments coloniaux qui ont très rarement échappé à la démolition. Dans certains cas, les bâtiments sont démolis pour être reconstruits entièrement plus ou moins à l'identique. Fait tout à fait curieux, le commanditaire, l'entreprise, l'architecte et l'autorité responsable de la liste des bâtiments protégés considèrent que les bâtiments sont protégés et restaurés. Cela renvoie la notion de protection - restauration à une définition bien particulière.

- Les réhabilitations sont moins rares que la restauration, en ce qui concerne les villas, les immeubles, les compartiments des années 1960 de plusieurs étages (à R+3 le plus souvent). Les traitements de façade et de couverture ainsi que les circulations verticales en ce cas ont fait le plus souvent l'objet de retouches. Quelques heureux projets peuvent être remarqués du point de vue architectural, ceux qui respectent l'architecture d'origine des bâtiments. Mais le plus souvent les réhabilitations ne répondent qu'à la nécessité de remise en fonction des bâtiments : assainissement des anciens réseaux de flux vieillissants, gagner les espaces utilitaires, etc. Ce qui est recherché, c'est des travaux rapides, à moindre coût, sans intervention de professionnels de l'architecture : une analyse

Fig. 27.
L'architecture officielle : le campus du cabinet du Premier Ministre.

pour reconstituer l'architecture d'origine n'a jamais été réalisée, par exemple. Les réhabilitations dénaturent bien souvent l'architecture d'origine des bâtiments : utilisation du langage architectural mixte, des matériaux composites. Dans certains cas les réhabilitations sont issues de compromis : tout en ignorant l'architecture d'origine, la réhabilitation recherche certaine qualité, afin de répondre aux fonctions nouvelles affectées aux bâtiments, lorsqu'il s'agit par exemple de les transformer en hôtel de bon *standing*. Par ailleurs, il n'y a jamais eu jusqu'à ce jour des réhabilitations groupées de plusieurs compartiments respectant le fait qu'ils ont été produits à l'origine dans un même projet d'architecture et une même opération immobilière. Les fronts de rue sont déstructurés par des opérations de réhabilitation isolées, faisant l'abstraction de la cohérence d'origine des unités de façade.

La création architecturale et urbaine en tant que nouvelles productions spatiales.

Les nouvelles productions architecturales actuelles sont caractérisées d'abord par les grands projets d'équipements publics de l'État : musées, immeubles administratifs. Ceux-ci utilisent invariablement le même vocabulaire architectural, démonstratif de la formulation du langage officiel. Parmi les bâtiments nouvellement construits, notamment les écoles, même lorsqu'elles sont privées, tendent à se référencer aux bâtiments de l'État dans les vocabulaires architecturaux utilisés. Ceci parce qu'en étant des équipements éducatifs, l'État effectue plus ou moins un contrôle sur le programme et la conformité de leur réalisation.

Fig. 28. Des
sièges de
société :
Nouvellement
installés

Dans ces équipements, nous remarquons invariablement l'utilisation des grandes toitures en pentes avec frontons ouvragés supportant des armoiries ministérielles, des décors architecturaux semblables aux monastères, comme nous l'avons noté dans le paragraphe traitant du « modèle d'architecture et du pastiche architectural ». Parfois, les vocabulaires gréco-romains (colonnades, linteaux, etc.) font leur apparition parmi les décors. Les projets sont caractérisés par leur lourdeur constructive (mégastructure en béton armé) et par leur imposante échelle. Dans leur ensemble, les bâtiments recherchent davantage l'effet de la représentation qu'une affectation fonctionnelle adéquate. Toujours est-il, les plans intérieurs sont assez simplifiés et servent une certaine monofonctionnalité. On compte parmi ces bâtiments le campus du cabinet du Premier ministre, le bureau du gouverneur de Vientiane, le musée de l'armée et de la police, le palais de justice, le palais de la culture.

Il s'agit ensuite des équipements de services : *malls*, grands hôtels, immeubles de bureaux et d'appartements. Issus des commandes des groupes d'investisseurs privés, les projets mettent en évidence l'utilisation du vocabulaire architectural au caractère international, servant principalement la diffusion des produits commerciaux et industriels importés. La quasi-totalité des immeubles de ce type ont la volonté d'être des immeubles signaux : repérables de loin, facilement accessibles, fonctionnant comme vitrines pour les produits et grandes marques. Ce sont des espaces qui s'imposent et restent figés dans leur emprise. Il s'agit notamment des nouveaux bâtiments du marché du matin, de *ITECC*, du bâtiment de la Bourse et de nombreux sièges de banques. Les immeubles de bureaux se rangent aussi dans cette catégorie. L'installation en cours de nombreuses sociétés nationales ou internationales qui s'implantent au Laos augmente les besoins en surfaces de bureau. Pour les sièges et les représentations des firmes et des sociétés, des immeubles de représentation de marques ont fait leur apparition, suscitant des constructions de type immeubles-tours qui sont des nouvelles formes de constructions pour le pays. Ainsi après les nombreuses banques étrangères, il y a notamment les sièges des sociétés mixtes telles que *Nam Papa Lao*, *EDL*, *Beer Lao*, *Lao Télécom*, etc.

Enfin, il s'agit des habitations, dispersées dans l'ensemble de la ville. Les appartements (appartements avec services) qui étaient habituellement rares au Laos, et même à Vientiane, font leur apparition et sont de plus en plus recherchés par une clientèle étrangère, asiatique et européenne en poste. Par le fait que les services (ménage, linge et blanchisserie, gardiennage) sont fournis, ils intéressent les experts ou les employés de sociétés en courts séjours dans la capitale. Cela va d'un standard simple jusqu'au grand luxe (de 500 USD jusqu'à 2500 USD par mois vers

l'année 2010) avec piscine et terrasse. Mais la grande majorité des immeubles d'appartements ne font pas preuve de grande créativité, ils sont assez standards. Les appartements à faible loyer ou à loyer modéré destinés aux locaux n'existent quasiment pas.

En ce qui concerne les maisons individuelles il y a trois standards de prix (observé en 2010) :

- Le standard le plus bas concerne les constructions dont les coûts sont faibles, les loyers ne dépassant pas 1 200 à 1 500 bath par mois (40 à 50 usd). Ce sont des compartiments à rez-de-chaussée, ou des studio de type T1 à murs mitoyens. Habituellement servants de lieu de commerce avec habitation, les nouveaux compartiments de ce type ne servent plus qu'à l'habitation, un peu rudimentaire.

- Pour un logement à loyer modéré d'une construction à coûts de construction moyens, on trouve des petites villas en maçonnerie à rez-de-chaussée et des compartiments à R+1. Le loyer tourne autour de 300 à 500 usd par mois. Souvent il est négocié pour un loyer annuel autour de 100 000 bath (3 300 usd.) ou le double lorsque le compartiment a plusieurs étages ; ou lorsqu'il se trouve en centre ville et bien agencé, il peut être multiplié par quatre.

- Avec un loyer qui dépasse 500 usd par mois, on commence à entrer dans un standard supérieur. Ce sont des villas plus grandes, plus soignées. Dans les années 1990 ce sont des villas à R+1, grandes et confortables utilisant abusivement les vocabulaires de l'architecture gréco-romaine (colonnade avec les ordres architecturaux). Dans les années 2000, on voit apparaître des maisons en bois pseudo-lao, utilisant des matériaux mixtes, bois et maçonnerie. Souvent, le bois est plaqué pour cacher les murs en maçonnerie, puisque l'effet recherché est l'apparence de maison lao ancienne, qui séduit les locataires étrangers, voire, les futurs acquéreurs. Car les étrangers qui décident de s'installer au Laos seraient des acquéreurs potentiels de terrains pour y construire leur propre maison en utilisant le système de prête-nom.

On peut dire que la maison *lao pagnuk* –version améliorée dans le luxe– ou les copies de maisons lao anciennes deviennent à la mode à travers la clientèle étrangère. En cela et généralement, très peu de monde recourt au service des architectes. Les propriétaires esquissent eux-mêmes le plan de leur maison et recourent au service des architectes qu'ils considèrent comme dessinateurs et constructeurs dont le rôle principal est de leur constituer le dossier des permis de construire et le dossier succinct de consultation qui va les aider à négocier avec les entreprises de construction ou avec les artisans. La démarche de la conception architecturale a été complètement passée sous silence. En marge de ces pratiques courantes et de ce marché, il y a un petit marché constitué de projets marginaux. Ils sont pensés conjointement entre l'architecte et le commanditaire –puis en second temps, le constructeur. Ils restent restreints et expérimentaux. Ils privilégient avant tout le mode de vie de leurs futurs occupants, qui mettent en avant la recherche du confort climatique, l'intégration paysagère et la liberté d'appropriation fonctionnelle ultérieure. Ceci, notamment pour permettre à l'espace d'évoluer avec l'évolution des foyers, permettre à l'habitation d'exister malgré l'évolution du contexte paysager et climatique du site qui ne serait pas forcément favorable, induite par le développement rapide de la ville, etc.²¹¹ Du moins, la démarche de la création architecturale prend en compte les contraintes de ce type parmi ses données conceptuelles.

A l'heure où les questions climatique, économique et environnementale s'imposent avec plus d'acuité à la construction de l'habitat et de la ville, il est impressionnant de voir que la construction-restructuration des villes du Laos, en particulier des grandes villes, vont dans le sens inverse. Elle n'intègre pas ces données préoccupantes. Pourtant, ces données intégrées dans la production architecturale et urbaine devraient altérer la vision élitiste de l'architecture. En effet, si les problèmes économique, environnemental et climatique, étaient à même d'être mieux compris

²¹¹ Cette option a été prise par moi-même dans quelques projets d'architecture réalisés : une villa à Ban Savang et une villa dans les rizières à Donetyo (Vientiane).

par les habitants par rapport à l'architecture, parce qu'ils touchent directement la qualité de vie, le confort, la santé et les dépenses des foyers, un espace architectural et urbain intégrant toutes ces questions devrait être accessible à tous, aussi bien aux commanditaires qu'à ceux dont la déontologie du métier est d'y répondre. Les démarches doivent se réaliser à double sens. L'avenir de l'architecture qui est déjà d'actualité serait donc lié à cette condition. La création architecturale ou la recherche de la qualité spatiale des projets doit donc se rapprocher de cette démarche de vulgarisation pour être comprise du grand public. Si les commanditaires, à défaut de posséder de culture architecturale, faisaient preuve de pragmatisme et se préoccupaient de leur cadre de vie, cela " suffirait " pour favoriser l'émergence de la création spatiale de qualité.

A ce jour, un éventuel mouvement de création architecturale serait à rechercher dans les projets privés (habitats individuels et collectifs), même si la demande architecturale et le recours aux prestations des architectes restent encore modestes, mais à même de poser des questions suscitées notamment par le souci climatique, économique et environnemental. En ce qui concerne des projets privés plus grands, avec des investissements plus importants et des programmes nouveaux et complexes (bureaux, centres d'affaires, parc de loisirs, etc.) qui se préparent sur plusieurs sites, l'État tente de mettre en valeur ses biens fonciers et immobiliers. A travers ce marché il adresse des appels à proposition aux fonds d'investissement privés (très souvent étrangers) sous forme de concession de longue durée, voire, sous forme de transaction définitive. Soulignons cependant dans les deux cas, que la création architecturale ne peut être en tant que telle, qu'à condition que les commanditaires soient sensibilisés aux problématiques spatiales, et soient intellectuellement ouverts pour être saisis préalablement par les questions économiques, climatiques et environnementales. Pour l'instant ce n'est pas le cas, mises à part quelques exceptions qui font figure de projets marginaux, les nouveaux projets ne peuvent être représentatifs de la création et du renouvellement architectural à proprement parler. La critique peut s'adresser aux habitations des "nouveaux riches" qui, comme nous l'avons souligné, sont constituées de villas pseudo-palladiennes (dans les années 1990) puis des maisons pseudo-lao (depuis près de dix ans), aux grands projets d'investisseurs. Par ailleurs, du fait que les commanditaires étrangers (occidentaux et asiatiques) sont devenus de plus en plus importants, on pourrait penser que la création architecturale peut être suscitée à travers leurs commandes. Ces derniers sont censés être plus exigeants et sensibilisés à l'architecture par le biais des questions environnementales et climatiques ou par le biais de leur culture respective. Mais force est de constater que la clientèle extérieure n'est pas très différente de la clientèle locale. S'ils arrivent très souvent à porter des critiques aux projets de maisons pseudo-palladiennes des nouveaux riches, leurs commandes restent attachées au pittoresque, au prototype reproduit des maisons lao, une coquille vide de créativité et de sens. Cette clientèle, qui a suscité la naissance de nombreuses maisons pseudo-lao, a principalement constitué les quartiers résidentiels étrangers. Les handicaps constatés ne concernent pas seulement les commanditaires, mais interrogent surtout les architectes et l'encadrement technique et institutionnel du service public, dont le métier ou les devoirs sont de réduire ces handicaps. En ce sens, la question doit être portée à un autre niveau de réflexion, réunissant la recherche et la formation, la politique de la ville et le cadre technique de sa mise en application, la connaissance des savoirs hérités et l'idéologie ou la politique culturelle de l'État.

Conclusion

Depuis la fin des années 1990, la ville qui se déploie, tout en repoussant plus loin ses limites, recherche aussi ses repères. Cette première partie de la recherche a tenté de comprendre le rôle des centres anciens dans les recompositions spatiales contemporaines, les ruptures par rapport aux principes fondateurs et l'altération de leurs éléments structurants. L'objectif est de saisir la place qu'occupe l'espace ancien dans la ville d'aujourd'hui, aux regards des nouveaux modes d'habiter, de production et de gestion urbaine des politiques d'aménagement du territoire, conduites par les pouvoirs publics, à l'échelle locale et régionale ; de comprendre le devenir contemporain des villes du Laos, le rôle de leurs centres anciens dans les nouveaux enjeux spatiaux. C'est pour éclaircir ces questions que la pratique habitante est observée, parallèlement à l'analyse de la planification urbaine. Et à plus grande échelle nous avons étudié les interactions et leurs résultantes entre le local et le global, entre le réseau et le territoire, entre la disparité de croissance économique des territoires et leur dislocation, entre effets fédérateurs et effets de résistance, pour comprendre – *de facto* – l'effet de l'intégration régionale sur l'écosystème social et urbain des villes, que celui-ci soit hérité du passé ou nouvellement produit.

Décomposition, recomposition, recyclage : ce sont des étapes et des processus qui décrivent aujourd'hui la mutation de la plupart des espaces des centres historiques et des établissements anciens, ou simplement de la ville. Cette mutation est analysée ici dans une temporalité donnée, c'est-à-dire, à partir de la mise en place de la Nouvelle Mécanique Économique (NME) jusqu'à aujourd'hui : le NME étant le déclencheur du développement économique qui permet le développement des espaces urbains et territoriaux. Ce développement a non seulement révélé l'émergence des espaces anciens –souvent centraux et historiques–, mais a aussi explicité ce phénomène comme une décomposition, une recomposition et un recyclage spatial.

D'abord, la réforme de 1986 a été un enjeu économique et politique majeur pour le régime, lui permettant de sortir peu à peu de "l'état de fait" et d'entamer une intégration progressive dans la société des nations, évitant au régime un éclatement qu'il aurait pu connaître avec l'écroulement des pays du bloc socialiste. Deux facteurs induits dans le cadre de la réforme ont été les éléments moteurs des mutations spatiales des villes et des territoires laotiens : 1- Les dispositifs économiques locaux et régionaux : le passage de la production collectiviste à la production privée, la reconnaissance de la propriété privée et du droit de commerce, l'ouverture plus grande à l'Occident et à la coopération internationale, renforcés par la création de la constitution en 1991, permettant des échanges plus grands avec l'extérieur et de recevoir aussi des aides internationales, favorisées par une certaine dynamique économique et un dispositif de coopération détendue sur le plan régional. 2- La régulation foncière : le fait de rendre la terre à la population, de reconnaître son droit de propriété, de jouissance et de transaction, améliore la relation très tendue entre le nouveau pouvoir et la population qui retrouve une certaine confiance. Cela montre combien la question de la terre est importante à l'échelle individuelle et dans la constitution du bâti et du tissu urbain, importance que nous avons démontrée dans l'étude de la tradition foncière, en liaison avec la formation et l'évolution du bâti.

Les mutations de l'espace explicitent deux phénomènes contradictoires : à la fois le phénomène d'émergence et le phénomène de marginalisation des territoires. Nous les identifions en cinq points :

1- Les pôles locaux d'attraction pour le développement se sont constitués –avec ou sans succès– à travers la restructuration des réseaux d'infrastructures, la construction et le déplacement des équipements, la clarification du statut et de l'échelle des villes, alors que les pôles régionaux révèlent le phénomène de monopôle et de concurrence qui induit, pour certaines villes laotiennes, plus leur mise en marge que leur intégration par rapport aux réseaux de développement.

2- Le phénomène d'émergence et de marginalisation fait aussi impliquer la question des réseaux régionaux d'échange économique. Dans la réalisation des projets en cours, les constats ne peuvent être faits de manière satisfaisante, mais quelques éléments ont déjà été repérés comme un frein : la capacité des projets à intégrer l'échelle locale et les données humaines dans leur réalisation, à gérer et à répartir les retombées économiques, etc., est fortement lacunaire et limitée.

3- Il en est de même pour les territoires de concession. Les cas étudiés –la concession de Botén et les sites miniers– montrent que les questions du local et de l'humain n'ont pas été assez prises en compte : les établissements humains autour des mines n'ont pas été bâtis comme un établissement social et urbain durable, en conséquence, leur pérennisation intégrée est difficilement envisageable pour l'avenir et pose déjà aujourd'hui des problèmes de gestion.

4- Une intégration régionale pour quelle intégration nationale et locale ? Les trois points interrogent ainsi la question d'intégration et soulèvent des problèmes de différents ordres : manque de souveraineté des territoires nationaux éprouvés par le gouvernement laotien, conflits d'échelle entre le local et le régional qui mettent en porte-à-faux la communauté régionale en cours de construction, sécurité et pérennité des sociétés et des communautés locales menacées, etc.

5- En dehors des interactivités conflictuelles –ci-contre exprimées– trois exemples montrent que la mise en marge de certains territoires peut être aussi liée à leurs caractères endogènes : les contextes historiques de “zone libérée”, “zone spéciale” et “zone de trafic” par exemple, le montrent bien.

Ensuite, les mutations de l'espace des villes et des territoires font aussi apparaître l'émergence des occupations anciennes, celle des centres historiques ou des espaces constitués. Cette émergence est manifeste à la fois à travers le recyclage spatial et à travers leur altération.

Le recyclage et l'altération des espaces se sont opérés notamment à travers le processus de patrimonialisation. Mais comprendre ce processus, enlisé dans le contexte de développement urbain, est particulièrement difficile aujourd'hui. Un regard introspectif (endogène à l'univers de la culture et de ses pratiques) et rétrospectif (dans les faits historiques) s'impose pour comprendre le processus de patrimonialisation : définir les différentes notions du patrimoine –que l'on redécouvre à travers la pratique des espaces sacrés, la matérialité du patrimoine, sa notion de pérennité et de transmission, sa valeur symbolique et sa valeur marchande, les mythes qui le recouvrent–, identifier sa prise de conscience et sa conception et prendre en compte ses discours, et enfin saisir la confrontation forte entre la nécessité de développement et la nécessité de mémoire qui caractérise la réalité urbaine et le manque de modèle clair de la politique de développement laotienne. Le recyclage des espaces anciens et leur altération est aussi visible lorsqu'on questionne la place qu'occupent les monastères aujourd'hui dans la ville en tant que centralité. Ceux-ci sont persistants par leur présence spatiale forte, par leur permanence et leur convergence sociale dans la ville, par la propension qu'ils ont à devenir des modèles architecturaux.

Enfin, les mutations de l'espace des villes et des territoires sont aussi à l'œuvre à travers la reconstitution et la recomposition de la ville et du territoire, leur espace politique et symbolique, leur espace social et économique. Elles sont illustrées par plusieurs faits :

1- On constate que le régime se retrouve toujours sans modèle idéologique spatialisé, alors qu'il entame déjà sa troisième décennie de réforme. Le retour des symboles par un processus de représentation a été pressenti comme une nécessité pour consolider le pouvoir dans le nouveau tournant de la politique locale et régionale. A partir des années 2000 le retour des symboles a été représentatif d'un désir de légitimation du pouvoir politique (s'inscrire dans la continuité de l'histoire nationale en exhumant les monarques historiques, en aristocratisant la classe dirigeante et en s'improvisant l'avatar du prince mécène des grands projets) et d'une volonté de donner à l'espace une valeur identitaire, une valeur de rassemblement et de citoyenneté : réappropriation des

espaces sensibles avec des projets publics d'envergure, revitalisation de l'identité religieuse locale et des anciens monuments, voire, de les réinventer.

2- Le regain des occupations anciennes et des centres historiques devient fortement actif dans différents secteurs du développement urbain, où il est question de considérer le patrimoine et les faits archéologiques comme des éléments de développement urbain, économique et social. Mais il met en exergue le fait que l'émergence des sites patrimoniaux qui cristallisent le patrimoine dans les fonctions touristiques, est une alternative qui peut poser aussi des problèmes pour un équilibre socioéconomique et un développement durable.

3- La stratégie résidentielle des habitants constitue aussi une forme de recomposition spatiale. Quitter ou rester dans le centre, considérer ou pas le Mékong comme une centralité ? Ces questions restent corollaires aux offres d'emploi et d'activité, aux offres foncières, à la qualité du cadre de vie et à la valeur écologique primitive liée au fleuve.

4- Le mouvement foncier proprement dit est un élément de recomposition spatiale majeur. Des dispositifs mis en place pour le cadrer explicitent son importance : rétablissement du cadastre, libéralisation foncière donnant de la liberté à la transaction et aux beaux fonciers, tentative de régler les questions portant sur les biens immobiliers et fonciers qui ont été gelés depuis plus de trente ans. On constate indépendamment de ces dispositifs de l'État, que le foncier se dote d'un principe spéculatif lié aux effets des grands projets de développement annoncés, que ceux-ci soient réels ou fictifs.

5- Les péricentres et les centres périurbains constitués viennent renforcer et consolider la vie des petits centres. Tout en demeurant une caractéristique permanente des villes, la centralité est reformulée : entre une ancienne et une nouvelle centralité, les nouveaux centres se constituent en périphérie en ramifiant les quartiers plus ou moins dispersés et en accompagnant la construction des nouvelles routes et le déplacement des équipements publics.

6- La reconstitution et la recomposition de l'espace à l'œuvre, appellent aux outils de gestion et de développement urbain nouveaux et adéquats. La politique urbaine et territoriale entame ainsi des procédures pour mettre en place une autorité urbaine –le *UDAA*, dont le rôle et le cadre technique et institutionnel est d'être l'embryon d'une future municipalité – un éventuel "pouvoir local élu". Volonté appuyée et initiée par les bailleurs de fonds internationaux, intéressés pour mettre en place un processus de transition structurelle, institutionnelle et politique. Mais sa réalisation est freinée par une structure politique et constitutionnelle fondée sur le pouvoir d'un parti politique unique et centralisé.

7- Les investissements ainsi que la migration ont été des facteurs importants de modification des espaces urbains. Les investissements intérieurs –surtout privés, ont été peu importants, mais contribuent à apporter des modifications aux tissus urbains des centres, alors que les investissements extérieurs modifient la configuration des villes et des territoires à une plus grande échelle, en fabriquant des grands projets urbains, en établissant des zones de concessions et en interrogeant la bonne gouvernance urbaine et le choix du modèle de développement de l'État laotien. Quant à la migration interne, elle participe au renouvellement des habitants dans l'espace citadin et modifie les données spatiales des tissus urbains sans apporter des bouleversements, alors que la migration extérieure renvoie aux relations historiques entre le Laos et ses voisins Chinois et Vietnamiens. Ce renvoi à l'histoire permet de comprendre l'influence de ces deux migrations exercées sur la gouvernance urbaine. Enfin, la migration artificielle qui accompagne la coopération internationale. Celle-ci permet surtout la réhabilitation des anciennes villas et bâtiments des années 1960 et la construction de nouveaux types d'habitation qui reprennent les modèles des maisons lao anciennes et des maisons lao *pagnuk*, sans être initiatrice d'une production architecturale nouvelle ou créative.

La question de la citoyenneté n'a pas été étrangère à la recomposition de l'espace urbain, puisqu'elle touche la question des pratiques habitantes et de la gouvernance. L'Etat définit les

critères des familles et des villages modèles et recommande aux citoyens les actions à entreprendre pour atteindre les modèles définis.

8- La production architecturale. En interrogeant les quatre champs et acteurs impliqués dans la production du bâti –l’opérationnel et l’économie, la nature des commandes et les commanditaires, les entrepreneurs et les architectes– on découvre un autre aspect de la recomposition de l’espace et on mesure la forte dépendance de la création architecturale vis-à-vis de ces champs et de ces acteurs.

On peut dire que les villes laotiennes font face à des nouvelles dynamiques spatiales imposantes –d’un côté l’intégration régionale et la mise en réseau des métropoles, de l’autre les propensions internes des villes à appréhender les mutations et à réceptionner les changements. L’espace des villes est appelé non plus seulement à évoluer, mais à se métamorphoser en absence de modèle, ne comptant que sur ses qualités spatiales idiosyncratiques. Les territoires des villes et leurs sociétés sont en recomposition. Leur devenir traduit l’ambiguïté des politiques de développement aussi bien locales que régionales : entre conservations des héritages du passé, comme conservation de son identité dans un monde globalisant et changeant, et volonté de se projeter dans l’avenir comme pensée légitime de toutes sociétés en cours de construction et en développement.

Deuxième Partie

Permanence et adaptabilité des fondations lao dans la durée

A p p r o c h e s t h é o r i q u e s

Les villes et les occupations anciennes au Laos ont laissé peu de traces de leur ancienne fondation. C'est une expression qui les caractérise. Les raisons sont moins historiques mais plus matérielles et conceptuelles. Dans leur matérialité, les unités d'occupation lao sont peu pérennes ; leur système de production est socialement organisé mais économiquement peu structuré. À l'exception des monuments construits en dur –nécessitant une organisation particulière– qu'elles soient urbaines ou villageoises les implantations résistent mal au temps ; les matériaux utilisés étant généralement du végétal, bois et bambou. Le bâti repose sur un système de production individuel et communautaire, sans corps professionnels qui auraient marqué le système de production et laissé des empreintes sur l'espace de manière plus importante. Les acteurs des fondations auraient accordé une place plus importante et durable au rôle et à l'action des hommes exercés à travers les actes de fondation, transmis et inscrits dans la durée, dans le sens où on aurait donné plus de places à la production spontanée de l'espace et à son usage. En d'autres termes, c'est la manière d'utiliser et de fabriquer les espaces qui est transmise et non les espaces ou les objets eux-mêmes. Alors que la majorité des grandes fondations anciennes, notamment khmères, indiennes, chinoises, demeurent durablement par leur matérialité, aujourd'hui attestées et matérialisées par de nombreux vestiges archéologiques, biens conservées et parfois maintenues vivantes. Dans la conception lao, c'est donc le rôle et l'action des hommes qui seraient non seulement les composants dominants de la constitution du territoire et de la ville, mais aussi les éléments qui devraient s'inscrire dans la durée, à travers les pratiques spatiales et leurs empreintes. Ainsi, malgré leur manque de pérennité matérielle, les fondations lao ne sont pas des espaces éphémères : la notion de pérennité et de permanence est fondée plus sur l'immatérialité et moins sur la matérialité. C'est ce que nous proposons aussi de parcourir dans cette partie.

Du point de vue historique, les villes lao ont connu des traumatismes : conflits et instabilité du pouvoir dont l'existence aurait permis la création, ou au contraire, la destruction des villes ; changements rapides de la classe gouvernante, déplacements de la population, destruction –mais aussi construction– après les guerres de rivalité et d'expansion des chefferies et des États. Profondément liées à leur usage et à leur fonction, donc à la présence de leurs constructeurs et de leurs habitants, les villes pouvaient disparaître de façon irréversible comme elles pouvaient renaître dans un laps de temps parfois court. De par cette rapidité d'anéantissement ou de naissance, les approches uniquement matérielles –vestiges archéologiques et textes– ne sont pas suffisantes et adéquates pour constituer notre connaissance sur les facteurs de permanence et d'adaptabilité des fondations lao. Les traditions et les rituels se rapportant à l'espace, mis en relief dans les annales, dans les mythes et les rites religieux et païens, ou laissant des empreintes sur les sites et dans l'imaginaire collectif et individuel, forment également les outils de connaissance : tels les anciens cultes des génies, des *Phi* et des *devata*, les cérémonies pour déplacer ou pour fonder un monastère, un village, construire une nouvelle maison ; telles aussi les pratiques qui sont proscrites ou

autorisées dans certains lieux. Les cultes et les pratiques en usage, aujourd'hui, explicitent ainsi de multiples liens avec les lieux et leur fondation historique. Ceci, pour la fondation de l'habitat, des monuments, des unités villageoises et urbaines. Ils explicitent dans bien des cas la conception primitive des fondations, du moins ils décrivent leur mode mental et culturel de représentation. Il est donc important aujourd'hui de noter que la constitution d'une connaissance a posteriori de ces fondations devrait d'abord se référer à l'univers des pratiques. Les rituels encore en usage se rapportant à la lecture spatiale des sites, ou ancrés dans l'espace géographique, dans les modes d'occupation, dans les fonctions des lieux, non seulement pour les villages aux caractères ruraux, mais également pour les centres urbains, forment des témoignages matériels et immatériels significatifs. Ils nous permettent de dégager des principes et des modèles fondamentaux de fondation.

Dans cette deuxième partie, nous proposons d'approcher de manière théorique les fondations lao tai primitives, en identifiant les éléments matériels et immatériels qui persistent dans les pratiques et dans les espaces contemporains, et qui caractérisent la capacité d'adaptation de ces fondations dans la durée. Cette approche est traitée en trois chapitres.

Le premier chapitre tente, à travers une synthèse et à travers une lecture des mythes, d'identifier les éléments de formation primitive qui ont préexisté à l'espace lao tai. Ensuite il explore la période de structuration de l'espace lao tai opérée autour de la fondation de la capitale au XVI^e siècle.

Le deuxième chapitre explore la capacité des espaces lao tai à réceptionner les modèles spatiaux exogènes et à se les approprier par acculturation. Il tente ensuite d'identifier les caractéristiques dominantes des villes laotiennes contemporaines autour des années 1975, et d'analyser l'histoire et les conjonctures socioéconomiques internes et externes en rapport avec l'évolution des aires urbaines régionales, et de comprendre comment cette évolution a-t-elle conduit le cycle de formation et de transformation des formes spatiales.

Enfin, le troisième chapitre fait l'état des lieux des villes autour des années 1975 en guise de conclusion, et identifie le cycle de leur transformation comme le passage de l'espace traditionnel à l'espace moderne. Ceci caractérise les traits dominants de la transition urbaine des villes laotiennes.

CHAPITRE 1.

Les éléments de formation et de structuration de l'espace lao tai

Le territoire qui forme le Laos d'aujourd'hui a été occupé très tôt par plusieurs groupements humains et sociopolitiques tant simultanément que successivement. Dans son ensemble, il est marqué par une continuité humaine et culturelle de souches historiques distinctes, continuité exprimée dans la pérennité du choix des sites, dans les données anthropologiques et dans la pérennité des mythes. Les expressions de cette continuité ont permis d'esquisser des modèles théoriques d'occupation. La permanence des éléments géographiques d'ancrage des établissements (prise de site et son appropriation) s'est révélée comme un facteur d'identification et un marqueur des choix et des pratiques spatiales des établissements. Cela constitue l'un des objets de connaissance de nombre d'entre eux. L'objet de ce chapitre est de comprendre comment les différents composants des fondations anciennes –tels, leur support géographique et leur morphologie spatiale, les actes, les rituels et le mode culturel qui les ont fondés– ont persisté durablement dans l'espace contemporain. De quoi seraient composées ces persistances qui auraient joué un rôle structurant pour les fondations tout le long de leur évolution. Nous tentons ici d'identifier le processus de fabrication et de modélisation spatiale des occupations anciennes et leurs modèles d'évolution.

Dans la première partie du chapitre, nous s'essayons de rendre compte de ce que peuvent être les souches spatiales du Laos avant son existence, en les identifiant à travers des données anthropologiques. Il s'agit d'explorer la constitution du territoire à travers ses mythes et depuis son balbutiement jusqu'à la période qui a précédé le règne de Sethathirat. Il s'agit également de s'interroger sur le mode d'occupation des sols : comment celui-ci a-t-il contribué à la formation d'une unité sociale et politique.

Dans les deux dernières parties du chapitre, on propose de traiter les deux périodes révélatrices, où il s'agit : 1-d'identifier avant la période du règne de Sethathirat les établissements lao tai, leur mode et leur modèle d'occupation comme leur élément d'identité spatiale primitive, 2-de comprendre comment la restructuration politique de l'espace a-t-elle pu se réaliser à partir du règne de Sethathirat au XVI^e siècle, en rassemblant les différents actes et dispositifs politiques réalisés. La constitution de l'espace lao tai serait donc lue à travers des faits culturels et idéologiques. L'espace sera analysé dans sa strate de cité-État et à travers la structure du pouvoir. Corollairement à cela, les empreintes et les pratiques spatiales, culturelles et cultuelles, la construction des mythes, la construction des espaces habités et leur rapport à la nature, deviendraient alors des éléments de lecture à travers lesquels la compréhension de l'espace des fondations devrait s'effectuer.

I. I. Les établissements anciens avant les établissements lao tai. Les mythes et les données anthropologiques, les sites d'implantation primitive

Les implantations lao tai ne sont pas nées dans un territoire vierge, les occupations qui leur sont antérieures constituaient une référence potentielle pour leurs édifications. Un aperçu historique sur ce territoire depuis longtemps “humanisé et civilisé”, avant l'installation des Lao et de l'ensemble des populations tai vers la fin du premier millénaire serait donc nécessaire pour mieux

comprendre la part de ce dont ces derniers héritaient. Mais pour se faire les données spatiales structurées manquent : ce territoire reste « pour l'historiographie un curieux vide ».²¹²

Il nous faut rechercher les données dans les sources anthropologiques, dans les mythes et le choix des sites d'implantation, leur aspect géographique, leur inscription territoriale, quel que soit le caractère fragmenté des sources et des données en question. On aborde les établissements anciens en analysant donc deux groupes de données : d'abord les données anthropologiques et géographiques liées aux mythes, ensuite les actes et les rituels de fondations.

L'historiographie du territoire du Laos jusqu'à aujourd'hui est fragmentée et renferme des contradictions, malgré les riches découvertes archéologiques. Nous tentons de rassembler les différentes sources –même contradictoires, afin d'émettre des hypothèses pouvant aider à identifier l'aspect spatial de ce territoire. L'historiographie et l'archéologie identifient trois principaux occupants qui ont bâti le territoire du Laos avant le XIII^e siècle : les vieux habitants proto indochinois, les Mòns et enfin les Khmers, sans mentionner les Tai Lao et ne parler de leur installation qu'à partir de la fin du XIII^e siècle. Sans entrer en contradiction avec les données historiques plus ou moins établies, nous proposons dans les quatre paragraphes qui suivent, de comprendre l'aspect spatial de ce territoire en explorant et en synthétisant les différentes hypothèses historiques, anthropologiques et géographiques. Que serait ce territoire avant les établissements lao tai et quels seraient les principes d'implantation môn, khmère et lao tai primitive ? Ceci, en considérant les mythes de fondation et les caractéristiques des sites (montagnes et forêts, plaines et cours d'eau) comme objet de connaissance de l'histoire matérielle, et en exposant des études de cas.

I. I. a. Les occupations avant les établissements lao tai. Les fondations et les mythes considérés comme objet de connaissances de l'histoire matérielle

Les perceptions historiques

Les études khmères et les études mônes (travaux sur l'art de Lopbury et de Dvaravati), les sources chinoises ainsi que les traces archéologiques, montrent que bien avant les Tai sont nées dans la péninsule de grandes civilisations urbaines. Le processus d'occupation tai aurait été une propagation lente. La disparition de bon nombre de cités antérieures suppose des luttes, du moins, montre que les Tai auraient dû faire preuve de ténacité diplomatique et aussi militaire pour parvenir à s'installer et acquérir une position durable sur le territoire.

Dans l'âge des mégalithes²¹³ du premier millénaire avant l'Ere Chrétienne, deux peuples auraient occupé le territoire de *Souvannaphoum*²¹⁴ : les *Lawa* [ລະວ້າ] seraient dans la région de Lopburi (Thaïlande) et les *Swa* [ສະວາ], dans la région de l'actuel Luang Prabang.²¹⁵ Leur présence au Laos serait attestée par les sites des jarres funéraires de Xieng Khouang²¹⁶ et par les mégalithes de

²¹² Propos de M. Lorrillard. Cf. Bibliographie.

²¹³ Des sites de jarres funéraires, dolmens et menhirs sont découverts nombreux entre le Sud de l'Arabie et l'Inde méridionale, entre le Sud du Vietnam et le Siam. Cf. Rawson P. *L'Art de l'Asie du Sud-Est*, l'Univers de l'Art, Thames & Hudson, Singapour, 1995 ; *The Art of Southeast Asia*, 1967, Thames and Hudson Ltd, Londres.

²¹⁴ *Suvarnavadvipa* (Sk) désigne l'Orient. En Lao c'est « *Laèm Thong* » [ລາເມທອງ], « presque île dorée ». Les termes lao ajoutent l'idée de richesse que les locaux se font de ce territoire. Pierre-Yves Manguin note que *Suvarnavadvipa* dans les textes indiens est le nom donné à l'Asie du Sud-est ancienne la désignant comme « les îles de l'or ». Dans l'Antiquité, elle porte un autre nom : « la Chersonèse d'or de Ptolémée ». In P-Y Manguin, « Les cités d'Asie du Sud-est côtière. De l'ancienneté et de la permanence des formes urbaines », « *City-States and City-State Cultures in pré-15th century Southeast-Asia* », Mogens H. Hansen (éd.), *A comparative study of thirty City-State cultures: An investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 2000, p. 409-416.

²¹⁵ On connaît peu de chose sur l'origine de ces proto-indochinois. Ils seraient issus du même souche. Pour les linguistes, ils auraient parlé une langue austro-asiatique comme une grande partie des populations de l'Inde de l'Est, descendue plus tard dans la péninsule. Cf. E. Guillon, *Parlons Môn. Langue et civilisation*, Ed. L'Harmattan, Paris 2003. Archaimbault les désigne d'"aborigènes".

²¹⁶ Parmi 52 sites découverts, trois sont ouverts aux visiteurs. Pour les autres les bombes non explosées larguées dans les années 1960 et 1970 minent encore les sites.

Houaphanh,²¹⁷ avoisinant dans l'espace et dans le temps, la culture Đông-son de l'Annam et du Tonkin.

D'après les études mônes,²¹⁸ autour du V^e et IV^e siècle avant J-C, un peuple mixte (ancêtre des Môns ?) –austro-asiatiques de l'Ouest de la Chine et de l'Est de l'Inde– serait venu par l'extrême Nord de la Birmanie occuper le territoire des *Lawa* et des *Swa*. Ces derniers, repoussés vers le Sud, auraient disparu ou assimilés par les nouveaux arrivants. Progressivement, les Môns auraient établi une civilisation brillante avec deux principaux établissements : Dvaravati, entre le VI^e et le XI^e siècle de notre ère,²¹⁹ serait étendu depuis le plateau de Khorat jusqu'en Birmanie, descendant jusqu'en Malaisie, avec un centre dans l'actuel Nakhon Prathom ;²²⁰ Sikhottabong (royaume oriental), ayant un centre au bord de la Xé Banfay dans la région de Thakkek, étendu du plateau de Khorat jusqu'à l'extrême Est du Laos et depuis Vientiane jusqu'à Champassak.²²¹

Les études khmères évoquent des établissements hindouisés tel que le Fou Nan repéré entre le milieu du III^e et le VI^e siècle grâce aux inscriptions.²²² A partir du VII^e siècle le Tchen-la (Tchen-la de terre et Tchen-la d'eau), étendu du Moyen Mékong aux extrêmes Sud de la péninsule et du plateau de Khorat aux côtes Est, avec un centre probable à Vat Phũ²²³ aurait remplacé le Fou Nan.

Au nord du Tchen-la et des cités mônes, le Nan Chao émerge dans le Yunnan entre le VIII^e et le IX^e siècle.²²⁴ La dynastie qui le dirige est considérée dans le *Phongsavadan Lao* comme étant tai et d'où seraient issus les ancêtres fondateurs du Lane Xang, Khun Bourom et Khun Lo. Considération réfutée par la majorité des historiens,²²⁵ qui admettent pourtant l'idée que les Tai seraient parmi les nombreuses ethnies vivant dans l'aire et sur les marges de ce puissant royaume.

²¹⁷ Madeleine Colani, « Champs de jarres monolithiques et de pierres funéraires de Tran Ninh (Haut Laos) », *BEFEO* 33, p. 355-366, année 1933 ; « Les Mégalithes du Haut-Laos », *BEFEO*, Paris, 1935.

²¹⁸ Les études mônes ont surtout été celles des linguistes. Ils ont trouvé que les langues « austro-asiatiques constituent le substrat de toutes les langues parlées en Asie du Sud-Est. » In. E. Guillon, *op. cit.*

²¹⁹ La période Dvaravati : fin VI^e - début XI^e siècle, date supposée d'après les inscriptions mônes trouvées à Saraburi en Thaïlande. Cf. E. Guillon, (*op. cit.*) Cf. Ferlus, « Délimitation des groupes linguistiques austroasiatiques dans le centre indochinois », *ASEMI* V-1 ; Cf. Dupont, « L'archéologie mône de Dvaravati », 2 vol. Paris, publication de l'EFEQ., 1959.

²²⁰ Nakhone, Nagara (Pl-Sk) [သီရိစံ], la ville, et Prathom [ပုသိမ်], Pathama (Pl), primaire, premier. Nakhon Prathom [ပုသိမ်စံ], la première ville. In : *Lexique étymologique lao Pali-Sanskrit*, Ed. Sadda, Paris, 2007.

²²¹ Les découvertes en 2008-2009 d'un site proche de la Xé Bangfay, mettent au jour d'importants vestiges : bassins, bijoux en or, divers objets. S'agit-il d'une partie de la ville ancienne de Sikhottabong (?). Les fouilles n'ont pas été faites de manière approfondie et étendue pour formuler de telle conclusion. En occurrence, M. Lorrillard remet en doute l'existence de ce royaume en soulignant que « (...) ce royaume est sans doute de pure légende (...) ».

²²² L'existence du Fou Nan tout comme le Tchen-la en tant que grand Etat avant la formation de l'Empire khmer est remise en question par certains historiens qui suggèrent plutôt l'existence de plusieurs chefferies. Michael Vickery, in, *Society, Economics, and politics in Pre-Angkor Cambodia, the 7th-8th Centuries*, The Centre for East Asian Cultural Studies for Unesco, the Toyo Bunko, 1998. Le Fou Nan aurait été mentionné dans les textes chinois et à partir de ces textes les historiens fondent sa historiographie. Cf. Rawson in : *L'Art de l'Asie du Sud-Est (op, cit)*, « [...] Un brahmane inspiré par ses rêves, débarqua au Fou-nan. Il épousa la fille d'un dieu serpent local et devint le premier souverain founanais. En buvant les eaux qui couvraient le pays, le serpent –ou naga– qui est dans la tradition indienne le symbole de la lignée royale autochtone, permit aux habitants de cultiver la terre [...] ».

²²³ La localisation du centre du Tchen-la : à Vientiane pour Lefèvre-Pontalis, à Pak Hinboun pour Maspéro, in. « La frontière de l'Annam et du Cambodge du VIII^e au XIV^e siècle », *BEFEO* XVIII-3 ; à Champassak pour P. Dupont, in. « La dislocation du Tchen-la », *BEFEO* XLIII, 1943-6. ; à Sambor-Preikuk pour Pelliot, in. « Deux itinéraires », *BEFEO* IV, n°1/2 ; « Le Fou-Nan », *BEFEO* III, 1903 ; pour T. Hoshino à Muang Fa Daet, sur le plateau de Khorat actuel, in. *Pour une histoire médiévale du Moyen Mékong*, Ed. Duang Kamol, Bangkok, 1986. D'après lui, les annales chinoises du Yunnan mentionnent que le Tchen-la « a à l'Ouest comme voisin le Pyao, au Nord-est la province de Huan Zhou et au Nord le Dao Ming ». Les Pyao auraient formé l'ancien royaume Pyu dans le Nord de l'ancienne Birmanie. Le Huan Zhou aurait pu être localisé dans la province vietnamienne actuelle de Nghê-An, à l'époque des Tang. Le Dao Ming reste à identifier. Les données archéologiques récentes localisent le Tchen-la à Champassak.

²²⁴ Nan Chao pour les Chinois signifie « Prince du Sud » ou « Principauté du Sud ». Nan serait un terme chinois, « Sud » et Chao[超], Chu[超], termes sans doute sino-lao qui signifient « vous » ou « aristocrate » ou « groupe ».

²²⁵ Pour Chith Phoumsak, les Tai n'ont pas le monopole dans le Nan Chao. Ils seraient parmi les trois ethnies dominantes, dont les Lolo, qui auraient un rôle primordial. In. *L'origine des termes monosyllabiques thaï, lao, khrom, du point de vue social à propos du nom des peuples*, éd. Samnakphim Siam, Bangkok, 2001 (réédition de 1976). Griswold note : « Désigner le Royaume de Nan Chao du Yunnan comme un royaume tai, ne peut pas continuer à être accepté comme tel. Il est clair aujourd'hui que la classe gouvernante de ce royaume est d'origine tibéto-birmane [...] ». In. Griswold, 1964, « Thoughts on a century », *JSS*, LII pt. Avril 1964. Pour Luce : « Sur l'idée que le Nan Zhao soit tai ou non cela pose encore problème. La Chronique Nan Zhou (863 AD) suggère que le Nan Chao est majoritairement Lolo ou tibéto-birman du point de vue linguistique, les Tai deviendront dominants dans la classe dirigeante à partir du X^e siècle ». In. Luce G-H,

Après le Tchen-la, l'Empire khmer domine le territoire à partir du début du IX^e siècle intégrant deux anciens royaumes et probablement les chefferies tai aussi.²²⁶ Mais la culture et les villes mônes n'auraient pas disparu à l'ouest de la péninsule comme au nord. Entre le VII^e et le XIII^e siècle, elles ont poursuivi leur développement, à Lamphun, Prayao, Xieng Saèn et Wiang Kum Kam, diffusant un art et une architecture appelés Haripunjai²²⁷ avant de céder en définitif aux Tai qui fondent sur leurs traces de nombreuses cités vers le XIII^e et XIV^e siècle. Nous continuons de nos jours à découvrir des vestiges mônes, explicitant leur importance dans la constitution de l'espace de la région du Laos.²²⁸

Ainsi les établissements tai sont nés dans un territoire constitué, au moment où les anciens pouvoirs existants ont commencé à s'affaiblir. Il aurait été probable que les chefs tai venus des chefferies du Nan Chao et du Sud de la Chine, soumises aux Mongols, se soient rallier à eux espérant se libérer de la suzeraineté khmère ou consolider leurs propres unités. Les Tai auraient commencé aussi à s'approprier des acquis Mongols, ce qui provoque des expéditions militaires de ces derniers : en 1280 Chiangrai fondée par Mengrai en 1268 fut attaquée. La fondation du Lane Xang par F'a-Ngoum a lieu près de soixante-dix années après la fondation de Sukhothai et de Chiangmai ; en retard de trois quarts de siècle pour être enrôlé dans la conquête mongole. Par contre, par bien des aspects sa culture militaire et son savoir-faire administratif ainsi que ceux de son fils Sam-Saèn-Tai, seraient une empreinte de l'héritage mongol.²²⁹

Edifiée en cité-État après la fin de la conquête mongole vers 1360, unifiant ses chefferies primitives, la première implantation lao aurait été malgré tout peu structurée. Les autres implantations tai importantes qui ont été édifiées aussi bien avant que pendant la conquête mongole

« *The Early Syam in Birma's story* », *JSS*, XLVII, pt. I, 1959. Pour Coedès : « [...] *Nan-Tchao, royaume de population t'ai, mais dont la classe dirigeante appartenait peut-être à une autre famille ethnique [...]* », in : *Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, 1964. Pour Hall : « [...] *le royaume de Nan Chao qui se formait à l'ouest et au nord-ouest du Yunnan, avait une population tai mais ses dirigeants étaient de race différente [...]* », in : *A history of SouthEast Asia*, Londres, 1964, pp. 158-159. Lafont P-B note dans son compte-rendu sur le *Phongsavadan* (de S. Viravong) et sur *Ethnic groups of Mainland South East Asia* (de Frank M. Le Bar) que la thèse d'un Nan Chao dominé par les Tai peut être totalement réfutée. In. *BEFEO*, T. L, fasc. 2, 1962, C.R. pp. 573-574.

²²⁶ Les historiens affirment que les fondateurs d'Angkor sont les héritiers du Fou Nan et du Tchen-la et que l'art de ces derniers –en particulier l'art founanais– se serait prolongé dans l'art khmer. Le début de l'empire khmer commence en 802 avec le sacre de Jayavarman II. « [...] *Il succéda à son père, le roi Indravarman ; sa mère Indradévi lui transmet les droits dynastiques des deux royaumes qui s'étaient succédés sur le territoire du Cambodge, le Fou Nan et le Tchen-la, ainsi nommés dans les annales chinoises [...]* », in : Madeleine Giteau, *Histoire d'Angkor*, Kailash, Paris 1996. L'apogée de l'empire d'Angkor est placé sous le règne de Jayavarman VII, dont le territoire a atteint sa plus grande extension vers 1177. Il couvrait la quasi-totalité du Laos et de la Thaïlande actuelle. Son influence atteignait l'Isthme de Kra et le royaume de Pagan, mais il est probable que la partie septentrionale du Laos et l'extrême Nord de la Thaïlande, avec plusieurs chefferies tai, aient été administrés par des gouverneurs tributaires de l'Empire. Cf. Hoshino.

²²⁷ Pour Xieng Saèn et Wiang Kum Kam, il semble que le pouvoir a dû changer plusieurs fois : du pouvoir môn au pouvoir tai. Malgré cela, la culture urbaine môn semble imprégner fortement ces établissements. Le principal *Chédi* de Lamphun, ville fondée par les Mônes et qui reste sous leur pouvoir plus longtemps que les autres, serait apparemment le modèle architectural le plus référencé des monuments de Chiang Saèn et de Wiang Kum Kam. In : « Wiang Kum Kam : Vivathanakan payatsat lé bourana sathan », article de présentation du site de Wiang Kum Kam, 42 pages (en Thaï, nom de l'auteur non mentionné) ; Hans Penth, « Remembering the Beginning of the Rivival Of Wiang Kum Kam », Paper presented at the Seminar « *Peut Tamnan sivit Lanna* », Rajabhat University Chiang Mai, 14 february 2005, Hans Penth, 6 pages.

²²⁸ A travers la pratique du bouddhisme dans certaines villes Thaïlandaise survit encore la culture môn, notamment la tradition des pieux qui accompagnent les stupas, *sao chédi* [เจ้าเจ็ด]. Le rôle des Mônes dans la construction des établissements de la région du Laos a été négligé jusqu'à récemment, d'autres découvertes à venir devraient attester leur importance.

²²⁹ Sur la région Nord du Laos et la région Nan Chao et sur la création de l'Empire Khmer. Hoshino donne un point de vue intéressant. Il note aussi : « *une chose frappant est que les gouverneurs adjoints, commissaires et chefs de commanderies désignés ne sont pas des Mongols mais sont tous, semble-t-il, des chefs de principautés locales.* (Tai ?) » *Ibid*. Les Mongols soumettent les provinces du Sichuan et du Yunnan en 1253 et toute la Chine en 1279. Leur domination dure jusqu'en 1368. F'a-Ngoum serait né en 1316, aurait épousé en 1332 Kéo-Kengna, princesse angkorienne fille de Parameçavara, commencé sa campagne militaire au Laos en 1349, proclamé le Lane Xang en 1353, serait destitué et exilé à Nan en 1371 et mort en 1373. Ses cendres seraient déposées à Vat Xieng-Ngam à Nan. Cf. S. Viravong, *Phongsavadan lao, de la période ancienne jusqu'à 1946*, (ປະຫວັດສາດລາວ ຕະຫຼອດຍຸກກ່ອນ 1946), éd. Bibliothèque Nationale, Vientiane 2001. Les administrateurs et militaires yuans seraient bloqués dans la péninsule indochinoise à cause de leurs défaites en Chine. Leur savoir-faire aurait continué à influencer la politique et l'administration des États tai et aussi des États et possessions khmères durant les décades qui avaient suivi. Jayavarman VII semble reconnaître la souveraineté des Mongols à partir de 1285. Tchéou-ta-kouan le visiteur chinois qui a laissé le premier témoignage écrit sur la cour angkorienne aurait été un agent qui se rend à Angkor vers 1296 pour réclamer les tributs de vassalité que celui-ci devait aux Yuans. Cf. traduction de Pelliot. « *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* », *BEFEO*, II, 1902.

ont été Sukhothai en 1292, Chiangmai en 1297 et Ayuthia en 1350. Pour D.G.E. Hall, ces fondations auraient eu lieu dès le début du XIII^e siècle et dans la même considération, Coedès parlait “ d’une effervescence tai”. Globalement l’émergence des États tai se fait dans l’extrême Est de l’Inde, dans le Nord-Est de la Birmanie, dans la vallée de la Ménam, dans la région de Nam Ping - Nam Saï - Nam Kok, dans le Haut Laos de la Nam Tha - Nam Sing - Nam Oû - Nam Khane, dans l’Ouest de la Nam Dèng, dans le plateau de Xiang Khouang et de Houaphanh.

Considérons maintenant autres points qui pourraient justifier la création du pays lao sous forme de chefferie cinq siècles avant sa fondation au XIV^e siècle –qu’il se nomme ou pas Lane Xang. Il s’agit du contexte dans lequel F’a-Ngoum mène sa campagne militaire qui s’auto définit comme une réunification de ses chefferies. Les annales mettent en évidence qu’il se trouve en face des petites unités politiques solidement établies et dont les chefs seraient de la même famille que lui. Quoi qu’il en soit, les chefs tai du haut et du moyen Mékong respectent et partagent un certain nombre de valeurs, notamment leur origine septentrionale, leur histoire commune de migration. Ils symbolisent l’idée par un probable ancêtre commun et par l’usage d’une diplomatie de cousinage. Ainsi, le gouverneur de Xiang Khouang en apprenant l’arrivée de F’a-Ngoum aux portes de sa ville lui envoie un message de soumission : « [...] *Ma personne est petit-fils et arrière-petit-fils, de sang et de chair de Khun Bourom Rajathirat Tiao et de Khun Lo depuis l’ancien temps. Cette fois-ci, je salue la noble volonté du Phraya F’a d’être venu pacifier les ban et les muang. J’accompagne l’action du Phraya F’a en le suppléant de mon armée et de mes hommes [...]* » Après quoi F’a-Ngoum répond : « [...] *C’est de bon augure et de bonne grâce que notre cousin pense encore à nous comme cela. Les ban et les muang qui appartiennent à notre neveu, à notre frère depuis le temps le resteront, les armes, les instruments et le fer nous viendront les solliciter auprès d’eux. Les ban et les muang que nous avons pacifié [...] viendront leur faire allégeance [...]* »²³⁰

Les données historiques sur Vieng Kham, Vientiane, Luang Prabang ou même sur la petite structure villageoise de Lin San (A 40 kilomètres de Vientiane fondée au bord de la Nam Ngum en 1233) nous permettent de penser qu’il a pu y avoir des établissements lao ou tombés entre les mains des Lao au moins un siècle avant l’arrivée de F’a-Ngoum, qu’ils forment déjà ou pas des unités politiques. Et ceci, au sein même de l’Empire khmer, même si en parlant de fondations politiques, le *Phongsavadan* n’évoque pas leur organisation. Les chroniques chinoises du Yunnan évoquent l’apparition d’une unité politique à Luang Prabang parmi les autres royaumes qui entretenaient des relations de longue date avec la Chine.²³¹ Les inscriptions de Sukhothai mentionnent Luang Prabang, Vieng Kham et Vientiane parmi d’autres *muang* “ dominés ” par Rama Kham Hèng.²³² L’existence des unités lao semble ici être mentionnée vers la seconde moitié du XIII^e siècle et auraient Sukhothai comme modèle, du fait que cet État tai a réussi à s’émanciper de son suzerain khmer.

En ce qui concerne les chefferies tai du Sud, les Siamois seraient venus peupler la partie la plus centrale de la Thaïlande actuelle au moins au XI^e siècle et seraient restés sous domination khmère jusqu’à la fin du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle, tout comme les autres chefferies du sud

²³⁰ In. *Phongsavadan Lao*. (Op. cit.) Certaines versions disent que c’est l’oncle de F’a-Ngoum, F’a Kham Hyao, qui aurait régné sur Luang Prabang à l’arrivée de F’a-Ngoum et non pas son grand-père, Souvanna Khampong. Par ailleurs, Luang Prabang que F’a-Ngoum allait prendre peu de temps après, aurait été sa ville natale.

²³¹ « [...] *La Dynastie Tang a donné des titres à plusieurs royaumes : au Yong-chang (une région du Yunnan), au Myan (Myanmar), au Xian Luo (Siam), au Da-qin. Ce sont des royaumes de l’Ouest qui ont entretenu des relations avec la Chine ; au Jiao-zhi (Daï-Viet), au Ba-Bai (Lan Na), au Zhen-la (Cambodge), au Zhan-cheng (Champa), au Zhua-guo (Luang Prabang). Ce sont des royaumes du Sud qui ont tissé des liens avec la Chine* ». O. Masuhara, in, *Histoire économique du Royaume du Lane Xang, du XIV^e au XVII^e siècle, d’un Etat qui bénéficie du commerce continental vers un Etat d’économie portuaire*, ed. Art and Culture, BKK, 2003, (En Thaï.) Masuhara note que *Xian Luo* est le Siam, nous pensons qu’il s’agit de Xieng Lao, c’est-à-dire Xieng Saèn. D’après Hoshino, les annales chinoises, le *Ji-gu-dian-shuo*, datent de 1265.

²³² La stèle de Rama Kham Hèng serait datée de 1292. D’après Coedès, la stèle évoque les établissements lao en ces termes : « [...] *vers l’Est il a conquis le pays [...] jusqu’aux rives du Mékong et jusqu’à Vientiane, Vieng Kham qui marquent la frontière [...] Vers le Nord, il a conquis le pays jusqu’à [...] muang Ch’ava qui marque la frontière [...]* ». Cf. *Les Etats hindouisés d’Indochine et d’Indonésie*, Paris, éd. De Boccard, histoire du monde, vol. 8, 1964.

du Laos (à partir de Vientiane). Les chefferies du Nord, comme Xiang Khouang, Dien Bien Phu, Luang Prabang et même peut-être Vientiane, en tant que vassaux sur la périphérie, auraient été plus autonomes par leur éloignement par rapport au centre de l'Empire, affaibli et préoccupé par la guerre avec le Champa.

Les Etats tai et en particuliers siamois (sauf Ayuthia et Lane Xang) auraient donc bénéficié des concours de circonstances de la conquête mongole. Dans tous les cas, les villes et les implantations tai dans la vallée du Mékong, dans le Haut Mékong et dans le bassin de la Ménam, allaient devenir déterminantes pour la configuration spatiale, politique et économique de toute la région de la péninsule pour les siècles à venir. Les *muang* des Tai septentrionaux ouvraient alors peu à peu une période spatiale nouvelle changeant la face de cette aire géographique, avec leur propre bagage culturel septentrional qu'ils auraient dû composer avec un héritage spatial et culturel laissé par les Mòns, les Khmers ainsi que les aborigènes. Et ceci, sur le territoire qu'ils avaient mis plus de cinq siècles à conquérir et sous l'influence des prédécesseurs dont ils ne pouvaient se soustraire, quelle que soit la nature et l'importance de leur propre acquis culturel du Nord.

Des questionnements spatiaux

Au retour de son exil du Cambodge²³³ F'a-Ngoum a reconquis le pouvoir à Xieng Dong Xieng Thong (Luang Prabang) avec les troupes khmères de Soryotei vers 1354.²³⁴ Cela peut signifier que le modèle d'un État tai qui se forme en s'émancipant de son suzerain khmer peut se confirmer pour les autres chefferies tai, mais certainement pas pour le Lane Xang, qui aurait été plus qu'un allié d'Angkor. La fondation du Lane Xang semble être une unification des unités existantes ; ce ne serait pas une fondation de rébellion ni d'émancipation d'un vassal contre un suzerain. Au cours des conquêtes, les revendications personnelles de F'a-Ngoum auraient été confondues, au fur à mesure des succès de la pacification des *muang*, aux nécessités impersonnelles d'un État en processus de formation. Cela aurait ainsi fait de F'a-Ngoum un "unificateur", un "fondateur" de circonstance des chefferies lao dispersées.

L'avènement de F'a-Ngoum marque une ère nouvelle pour le Laos, mais ne peut marquer le début de son histoire spatiale. C'est précisément en plaçant F'a-Ngoum dans un moment

²³³ D'après le *Phongsavadan*, la fondation du Lane Xang aurait été profondément marquée par Angkor, appelé dans le *Phongsavadan*, *Nakhone Luang*, la capitale, la grande cité. F'a-Ngoum aurait eu un précepteur khmer érudit parmi ses *ba* [ບາ], parents de substitution qui l'ont accompagné depuis Luang Prabang. Si le bannissement a été choisi à la place de la condamnation à mort, la loi coutumière obligeait à entourer le banni de ce qui est conforme à son rang. Ainsi dans son exil F'a-Ngoum aurait été entouré de ses précepteurs et parents de substitution, lui permettant de recevoir une éducation exigée par sa naissance. Une fois au pouvoir, F'a-Ngoum aurait donné les postes les plus importants à ses parents de substitution, dont les noms males avaient la particule *ba* [ບາ]. A notre connaissance les seuls Tai qui portent encore cette particule sont des Tai noirs (Tai dam). Il est probable que les Lao de Luang Prabang aient conservé à cette époque certaines traditions héritées du temps où ils se déplaçaient vers le Sud. Cette tradition aurait donné aux Tai noirs une place particulière dans la structure dynastique des Lao Tai, qui occupent la partie septentrionale. Les chefs tai noirs assumaient probablement une charge particulière au sein de la cour de Luang Prabang : du fait qu'ils ne sont pas bouddhistes mais pratiquant le culte des *phi f'a*, *phi thaèn* (esprit des ancêtres), lié au royaume Thaèn ou Tian, (*Dian* en chinois) d'où seraient venus les Lao, les Tai noirs auraient été gardiens et maîtres des cultes pour la cour ? Effectivement ces cultes n'ont jamais été abolis dans la tradition dynastique lao pourtant bouddhisée. Outre ces fonctions, les Tai noirs auraient aussi été des guerriers, gardes personnelles du roi ou précepteurs des princes. Ces questions restent à approfondir.

François Martin note que « (...) de nombreuses personnes étaient frappées par la fréquence de la syllabe, ou particule, 'ba' dans les noms de monuments de l'antique Cambodge (...) le sens de cette particule est bien oublié et que les Cambodgiens ne la dissocient plus des noms qu'elle accompagne, p. ex. Bakhèng, Baphuon, Bayon, etc. (...) Les dictionnaires attribuent à 'ba', entendu comme particule, des sens biens vagues. Celui de l'abbé Guesdon donne : 'beau, noble' : *ba phnom* 'belle montagne' (...). Dans Tandart, on trouve pour la même particule : 'noble (...)'. Pour L. Delaporte, 'ba' 'beau, remarquable' (...) En tai-blanc et en tai-noir, 'ba' correspond au français 'gars'. En siamois, 'ba' est un terme honorifique : 'maître, docteur'. En laotien, 'ba' précède habituellement le mot 'thao' 'roi, prince' ». In. « De la signification de 'Ba' et 'Mé' affixés aux noms de monuments khmers », *BEFEO*, 1951, Vol 44, N°44-1, pp. 201-209.

²³⁴ D'après Hoshino, un prince khmer aurait participé à la campagne militaire de F'a-Ngoum : Soryotei –gouverneur alors de Khorat– qui aurait dû succéder à son frère défunt, Lampong-Raja, sur le trône d'Angkor. Ramathibodi d'Ayuthia (U-Thong) a siégé et pris Angkor vers 1350 et a placé sur son trône ses fils. F'a-Ngoum et Soryotei auraient quitté Angkor pendant son siège par les Siamois ou juste avant. La campagne militaire de F'a-Ngoum aurait été en même temps l'exil politique provisoire de Soryotei qui a, par la suite, reconquis son pays vers 1357-1358 sous le nom de Suryvamma Rajathiraja. La plupart des historiens disent ne rien trouver sur le Lane Xang de la période de sa fondation dans les sources khmères.

d'exception comme le fondateur du Laos, et, par extrapolation, de toute l'histoire du Laos que l'histoire telle qu'elle est conçue et présentée aujourd'hui concernant ce pays démontre ses limites. Elle crée une rupture dans le territoire en faisant succéder sans transition le Lane Xang à l'Empire khmer. Elle atrophie la continuité spatiale de ce territoire qui n'aurait pas vraiment connu de rupture. Or, a contrario, il s'agit pour l'histoire de comprendre comment la présence des Tai dans le Moyen et le Haut Mékong a-elle été vue, vécue et gérée par les autochtones aborigènes, les Mòns et ensuite les Khmers à partir de la fin du premier millénaire ; comment ces Tai ont-ils apporté des changements dans la manière d'occuper le territoire ou comment ont-ils été influencés par les autochtones dans leur façon d'occuper l'espace tout au long des siècles qui ont suivi jusqu'aux XIII^e et XIV^e siècle.

Il apparaît inconcevable qu'un Etat, quelle que soit sa taille et son importance, puisse naître du jour au lendemain associé seulement à l'histoire d'une personne. Un territoire unifié comme celui-ci ne peut se faire qu'à partir des dispositifs : groupement d'une population ethniquement homogène, fédérable par une certaine unité autour d'un intérêt commun, fixée dans un territoire de manière cohérente avec une élite politique capable d'y exercer un contrôle. De ce point de vue un certain nombre d'établissements (villages, villes, ensembles d'occupations), quelle que soit leur taille et leur histoire –mythique ou légendaire– témoignent de l'existence d'une période pré-Lan Xang. Une période de chefferie “ obscure ”, un *no man's land* historiographique, durant laquelle aucun historien n'a pu réellement mener une recherche consistante. Car on constate généralement que l'histoire des implantations lao commence avec la fondation de Vientiane sous le règne de Sethathirat.

Si du point de vue historique ce constat est justifié, il ne l'est pas du point de vue spatial. Les questions spatiales demeurent : comment les communautés lao s'organisent-elles et comment leurs habitats se construisent-ils entre le VIII^e et le XIV^e siècle, entre le XIV^e et le XVI^e siècle : dans une région déjà pourvue d'organisation politique, puis dans un Empire khmer naissant puis déclinant ? Existe-t-il des établissements lao importants avant l'établissement de Luang Prabang ? Si on suppose que les Lao sont présents assez tôt dans le territoire avec le “ glissement des Tai vers le Sud ”, à quel moment le pouvoir –un certain degré de pouvoir, passe-t-il entre leurs mains ? Quant à la “ réunification ” des chefferies lao, auto-proclamée, est-elle justifiée ? En s'appuyant exclusivement sur les preuves matérielles et sur l'historiographie, ces questions restent lettre morte. L'histoire des chefferies non mônes-khmères existant à l'intérieur du vaste empire, ou qui gravitent autour, entre le début du IX^e et le début du XIV^e siècle, aurait été négligée. Pour cette raison, il faut nous intéresser aux travaux des historiens laotiens qui ont tenté quelques approches, même si les arguments sont fragiles, en faisant remonter l'existence des cités lao avant l'époque de F'a-Ngoum, à travers les textes du *Nithan Khun Bourom*.

Les mythes de fondation qui peuvent être considérés comme objets de connaissances de l'histoire

D'après H. Rattanaovong, les premières occupations lao auraient été formées autour du VII^e - VIII^e siècle par deux groupes tai. L'un serait descendu du Nord-est, le long du fleuve rouge –Muang Thaèn [ᨾᩮ᩠ᨦᩉ᩠ᩅᩁᩣ᩠ᨦ].²³⁵ C'est la branche de Khun Bourom et Khun Lo, formant d'abord une première unité à Vieng Phou kha [ᨾᩮ᩠ᨦᩉ᩠ᩅᩁᩣ᩠ᨦ].²³⁶ L'autre, serait venu de l'Ouest de la région de Xieng Saèn.²³⁷ C'est la branche de Thao Tch'ueng, qui aurait auparavant pris Xieng Khouang et Luang Prabang des aborigènes pour y former une petite unité. Par la suite Thao Tch'ueng aurait été vaincu par Khun Lo

²³⁵ Il y aurait deux Muang Thaèn : l'un situé dans la région de Dien Bien Phu connu sous le nom des Sipsong Tchou Tai, (des 12 groupes tai), appelé aussi *Muang loum* ou *Cité du bas*, l'autre, situé au sud-ouest de Kunming, appelé *Muang theung* ou *Cité du haut*, plus ancienne par rapport à *Muang Loum*. Cf. note 21. Dans le *Nithan Khun Bouram*, *Muang Theung* serait le royaume céleste des *phi thaèn* ou des *thaèn f'a*, et *Muang Loum*, le royaume humain peuplé des enfants que le *phi thaèn* aurait envoyé pour prospérer.

²³⁶ Cf. le texte sur *Muang Vieng Phu Kha* (I^e Partie. I.I.d.5)

²³⁷ La région actuelle de Chiangsaèn Thaï, Chiangrai, et de Tonh Pheung dans la province laotienne de Bokéo.

installé à Muang Thaèn [fin de citation de Rattanavong]. La bataille dans le roman épique *Thao Hung Thao Tch'ueng* semi-historique aurait été la reconstitution de cette lutte entre Lao du Nord-est et du Nord-ouest. La guerre aboutie sur la victoire de la branche de Khun Bourom, la branche de Thao Tch'ueng serait assimilée. Ainsi, le *muang* des Lao aurait été possible pour la première fois à Swa et à Prakan, respectivement Luang Prabang et Xieng Khouang. Les hypothèses de H. Rattanavong, basées sur des mythes, peuvent être discutées,²³⁸ mais appuyées par les deux manuscrits (*Thao Hung Thao Tch'ueng* et *Nithan Khun Bourom*), elles ne sont pas dépourvues d'intérêt du point de vue anthropologique.

D'après Lorrillard le *Nithan Khun Bourom*²³⁹ semble être de tradition nordique. Les textes étant uniquement d'origine du Nord, on peut situer le mouvement de formation du pays lao comme venu du Nord, comme le note Vo Thu Tinh : « [...] il s'est agi plutôt d'une infiltration lente et sans doute fort ancienne, le long des rivières relevant de ce glissement général des populations du nord vers le sud, qui caractérise le peuplement de la péninsule indochinoise ».²⁴⁰

Avant la fondation du Lane Xang-Muang Swa (Luang Prabang), il y aurait ainsi trois sites et deux groupes de peuplement préliminaire : 1- Souvannakhomkham ou le site de Xieng Saèn dans la région de Chiangrai – Bokéo ; 2- le site de Xieng Khouang, de groupement Lao Tchok ; 3- le site de Vieng Phu Kha, de groupement Lao Thaèn, se trouvant sur la route A3 entre Luang Nam Tha et Houayxay. Sur ces sites apportons des précisions. A priori nous ne pouvons pas considérer d'emblée les quatre sites (Xieng Saèn, Xieng Khouang, Vieng Phu Kha, Luang Prabang) comme des fondations lao, puisqu'ils ont d'abord été occupés par les aborigènes, ensuite placés sous domination mène et plus tard khmère. Ces derniers auraient laissé leurs empreintes dans la base de ces établissements, qu'elles soient déterminantes ou non pour les établissements postérieurs. Néanmoins, ces lieux ont aussi été des étapes d'occupation des Lao avant le XIV^e siècle, même si nous ignorons ce que ces derniers pouvaient y laisser ou contribuer au niveau spatial, avant qu'ils aient fondé Luang Prabang. Ces étapes étaient uniquement septentrionales, leur localisation précise actuelle pose problème : les textes les désignent par zones à l'intérieur ou proches desquelles il y aurait des points d'émergence historique marqués.

²³⁸ Du point de vue scientifique les arguments matériels –textes et données archéologiques utilisés habituellement par les historiens– sont, à ce jour, insuffisants pour soutenir de manière aisée les hypothèses de H. Rattanavong. Du point de vue politique, il y aurait matière à lui reprocher le désir de justifier la prédominance de l'ethnicité lao au-delà de Xieng Khouang et de Houaphanh, sur toute la région couvrant le pays des Tai rouges et des Tai noirs de Dien Bien Phu, et au-delà de Bokéo, couvrant le territoire du Lan Na et du Sip Song Phan Na. Mais la critique ne serait pas fondée si nous concevons que les Etats d'origine tai sont fondés par les peuples d'ethnie tai, sans distinction de sous-groupes, avant que l'histoire moderne ne vienne donner une interprétation moderne de l'Etat-Nation, donnant aux peuples de même ethnicité des raisons politiques de se distinguer. A moins qu'il y ait réellement des raisons bien fondées de cette distinction : par exemple à partir des divergences idéologiques qui fondent le début des Etats-Nations.

²³⁹ *Nithan Khun Bourom*, version Vat Vixun de Phra Maha Thep Luang (Luang Prabang) et version de Xiang Khouang.

²⁴⁰ Vo Thu Tinh, *Les origines du Laos. Op. cit.* En ce qui concerne les regroupements des populations tai dans la péninsule, la conception générale s'accorde sur le mouvement de migration venant du Nord. Alors que du point de vue religieux –telle la conversion des Tai au bouddhisme– l'épigraphie ainsi que les vestiges archéologiques, majoritairement religieux et culturels, suggèrent un mouvement inverse venant du Sud et de l'Ouest, notamment cinghalais. Cela donne lieu à des hypothèses qui compliquent les choses et qui peuvent exercer une influence déterminante sur la nature des implantations : des implantations lao primitives sans le bouddhisme ou avec le bouddhisme, auraient été tout à fait différentes. L'histoire des conversions confessionnelles nous interpelle, non pas pour des raisons religieuses, mais pour des raisons spatiales. Car chez les Lao (*1^e Partie. II.II.b*), l'intérêt porté à la religion –dévotion royale– induit traditionnellement la construction des espaces religieux, symboliquement garants d'un pouvoir « éclairé » et spatialement générateurs de certains types d'occupation. Par exemple dans une période tardive, les monuments religieux par leurs modes de gestion et de production –produits par un type de pouvoir– peuvent générer des unités urbaines et villageoises. C'est dire l'importance et le rôle de la pratique religieuse de la classe dominante. Lorrillard note que le bouddhisme cinghalais gagne d'abord la Birmanie avant d'atteindre les royaumes tai du Sud et le Lan Na. Et qu'ensuite à partir de Lan Na il s'est répandu au Lane Xang. « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao ». M. Lorrillard, *BEFEO*, 2003-2004 N°90-91. Il y a donc trois scénarios possibles : 1- Au moment où les Lao sont arrivés dans le Laos actuel, ils seraient dépourvus de toute connaissance du bouddhisme. Une fois sur place ils auraient été influencés par les croyances des autochtones qui auraient connu auparavant des vagues de conversion avec les missions venant du Sud. 2- Ils auraient déjà été au contact avec le bouddhisme dans le Nord, tantriste ou peut-être mahayaniste. Et en se glissant vers le Sud, ils auraient abandonné le bouddhisme du Nord en adoptant le bouddhisme du Sud. Ceci fonctionnerait surtout pour le Sud du Laos. Car dans le Nord, certains groupes lü du Haut Mékong continuent de nos jours à pratiquer un bouddhisme mahayaniste. 3- Quel que soit le scénario, les Lao auraient connu plus tard un bouddhisme réformé, que Lorrillard identifie comme un mouvement d'inspiration cinghalaise passant par Chiangmai et arrivé au Laos autour de la première moitié du XVI^e siècle.

De ces mythes, nous retenons les villes du Nord comme principales pistes d'analyse : Luang Prabang, comme la plus importante étape, sans doute la plus ancienne que nous pouvons trouver au Laos en tant que forme urbaine vivante et ininterrompue ; Vieng Phou Kha, un village devenu district sans importance, mais possédant des vestiges de fortification de forme particulière, qui a été évoquée dans le *Nithan Khun Bourom* et aussi dans la chronique orale de la fondation de Xieng Khaèng (Jyn Khèng), l'une des anciennes chefferies lü²⁴¹ ; Muang Phouan Xieng Khouang lié au roman épique semi-historique *Thao Hung Thao Tch'ueng*²⁴² ; Muang Xieng Saèn, région d'où serait venu Thao Tch'ueng. Nous nous intéressons aussi à Chiangmai et à Vieng Kum Kam, parce que leurs fondateurs auraient eu un lien dynastique avec Xieng Saèn. Ces villes et ces implantations auraient été liées entre elles par des liens de parenté, de suzeraineté ou de vassalité et auraient formé un réseau d'échanges culturels, commerciaux et de savoir-faire, voire, de gouvernance. Ceci aurait dû rapprocher les établissements entre eux au niveau de la forme et de la gouvernance, même si les vestiges archéologiques et les inscriptions ne donnent que des informations fragmentées, et les annales les concernant, empreintes de légendes qu'il faut dépouiller.

Comme nous l'avons noté, les implantations lao en tant que chefferie peuvent remonter au VIII^e siècle. Et la pauvreté avérée des vestiges archéologiques (découverts à ce jour) est un obstacle majeur pour valider l'hypothèse de la présence des Tai dans le Nord-est et Nord-ouest au III^e siècle avant J.C, comme il a été signalé dans le *Tamnan Singhanavati* par la présence éventuelle des Lao Tchok.²⁴³ Mais cette hypothèse permet d'élargir les champs de notre étude sur plusieurs sites, dont la compréhension du type et du mode d'occupation serait profitable pour la compréhension des anciens établissements ; pour ne pas considérer les implantations lao comme des émergences spontanées –situation improbable– mais comme des émergences politiques et matérielles graduelles dans le temps et dans l'espace. Celles-ci passeraient par des luttes, des compromis, des cohabitations et probablement des mélanges durant plusieurs siècles avant une immigration plus significative dans les siècles qui ont suivi, comme le fait remarquer Coedès en parlant d'effervescence tai.

En ce qui concerne les mythes des origines du Nan Chao, les Tai Lao du Lane Xang les revendiquent traditionnellement dans leur *Nithan Khun Bourom*, les Gnouans du Lan Na, dans leurs annales *Singhanavati*.²⁴⁴ Alors que les Siamois de Sukhothai et d'Ayuthia ne semblent pas les revendiquer dans leur chronique. En reprenant les points de vue de Luce, de Phoumsak, de Griswold, de Coedès et de Hall sur la question,²⁴⁵ ces chefferies tai ont dû avoir un lien historique important avec le Nan Chao. La lecture du *Singhanavati* et du *Thao Hung Thao Tch'ueng*, montre que le glissement des Tai vers le Sud est un phénomène complexe. Néanmoins, on peut retenir de ces mythes que : 1- les établissements septentrionaux avant le XIII^e siècle peuvent être aussi d'origine tai et non exclusivement mène et khmère ; 2- les implantations lao primitives auraient été réalisées à partir de deux branches : la branche Thao Tch'ueng de Xieng Saèn et la branche Khun

²⁴¹ D'après Lafont P-B, *Le royaume de Jyn Khen, chronique d'un royaume tay Loe 2 du haut Mékong (XV^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1998 ; et d'après les notes d'enquête de terrain menée en février 2008 pour cette thèse.

²⁴² Le *Nithan Khun Bourom* fait partie des deux ouvrages fondamentaux (le 2^e étant le *Phongsavadan lao*) exploités par les historiens occidentaux pour l'histoire ancienne du Laos, tandis que *Thao Hung Thao Tch'ueng* est consigné comme une littérature. Pour les historiens lao, les deux ont quasiment la même valeur du point de vue historique. Ces derniers ont-ils une autre grille de lecture différente de la méthode scientifique occidentale pour considérer *Thao Hung Thao Tch'ueng* comme un ouvrage d'histoire ? Pour notre recherche nous considérons l'une et l'autre considérations.

²⁴³ L'idée de la présence des Lao Tchok à Xieng Saèn et Chiangrai a été suggérée par Chit Phoumsak d'après son étude du *Singhanavati*. (*Op. cit.*). En admettant que ces Lao Tchok existaient, il serait probable que ces derniers avaient dû faire partie des premiers groupes des proto-Tai, signalés par Wyatt. *Op., cit.*

²⁴⁴ *Singhanavati* parle de la fondation du Yolnok dans la région de Chiangrai par un ancêtre tai venu du Yunnan 800 ans avant la fondation du Nan Chao vers le III^e siècle avant J-C. Bien que les historiens ne réfutent pas l'idée de la présence tai dans la péninsule avant le VIII^e siècle, le III^e siècle avant notre ère, avancé par l'historiographie thaï est contesté.

²⁴⁵ *Op. Cit.* note 224.

Bourom de Muang Thaèn ; 3- un métissage môn-tai aurait été probable, notamment pour la fondation de Chiangrai et de Chiangmai.²⁴⁶

Les rares et lentes découvertes archéologiques et épigraphiques en cours et à venir, additionnées aux interprétations nouvelles des annales et des légendes, devraient progressivement dévoiler les liens entre les mythes et l'histoire. Ceci devrait aussi forger des recherches sur un territoire plus large, en réseau et non limitées par les frontières des États actuels, et en interdisciplinarité, réunissant l'histoire et l'anthropologie à l'analyse spatiale proprement dite. Cela signifie qu'une monographie n'est pas appropriée sans une étude large et comparative des sites de toute la région, et qu'une étude purement historique risque de rencontrer plus d'obstacles. Les études en termes de réseau n'ont pas été possibles jusqu'à ce jour, donc aucune recherche transversale approfondie n'a pu être menée. Par contre, il semble que les études monographiques sont bien avancées dans le territoire thaïlandais, puisqu'un musée est construit à Chiang Saën établissant des faits et des interprétations historiques.²⁴⁷ De ce fait, les études thaïes paraissent plus abouties et donc plus fermées aux perspectives nouvelles, alors que du côté lao les recherches restent lacunaires, sans investigations importantes, elles seraient plus ouvertes aux nouvelles hypothèses.

I. I. b. Les principes des implantations khmères, mônes et lao tai

La compréhension des implantations mônes et khmères au Laos et de leur mode de prise de site ainsi que leurs études comparatives permettent d'identifier les principes des implantations lao et souligner la particularité de leur morphologie. Les implantations lao se distinguent des implantations mônes et en particulier des implantations khmères. Celles-ci, en tant que grande cité, par leur taille et par le pouvoir qu'elles exercent,²⁴⁸ est un modèle spatial incontesté, un marqueur territorial de la quasi-totalité de la péninsule. Les fondations lao se sont souvent implantées dans ou proches de leurs anciens périmètres. Cependant, nous ne trouvons pas d'exemple de réutilisation par les Lao de leurs anciens sites urbains, sans doute pour des questions inhérentes à la forme de l'espace elle-même. Si le culte bouddhiste, voire le culte hindouiste, se transmettaient d'une communauté à l'autre, le sens symbolique de l'espace khmer et lao, leur compréhension, leur culture ainsi que leur pratique ne semblent pas se prolonger les uns dans les autres : on suppose que les villes pré-angkorienues et khmères ne seraient plus que des villes mortes et s'effaceraient *graduellement* si les Lao réoccupaient leur site. C'est le cas par exemple de la ville ancienne à Champassak dont il ne reste que des vestiges. Malgré la durée et la persistance de leurs traces, les vestiges archéologiques khmers ne témoignent que de cette rupture d'usage et d'une continuité quasi-impossible avec les implantations lao. Par contre, des exemples sont nombreux quant à la réutilisation des monuments et des objets culturels : changement de culte avec des modifications picturales et architecturales, réutilisation des matériaux, etc. Un monument peut servir tour à tour, d'abord le culte bouddhiste puis hindouiste et de nouveau, le culte bouddhiste.

Fig. 29. That
Inheng

Alors que le monde môn et le monde khmer ont été associés par les historiens et les anthropologues, pour leur rapprochement ethno-linguistique et leur héritage artistique, notre étude les distingue à bien des égards. Au Laos, les implantations lao possèdent des caractéristiques proches

²⁴⁶ A propos des liens Môns-Tai, l'arbre généalogique des dirigeants de Lan Na proposé par Jean Ripaud indique que la mère de Mengrai est une princesse lü du Sip Song Phan Na. In. Ripaud, *Les geste de P'aya Xüan ou le Lane Na au XII^e siècle*.

²⁴⁷ En 1957, le sala de Vat Chédi Luang sert de salle de dépôts et de collectes des artefacts provenant des exhumations des ruines de Chiang Saën. En 1997 le musée lui-même, inauguré par la Princesse Maha Chakri Sirindhorn, renferme les fragments de l'histoire de Chiang Saën, sa préhistoire et son ethnographie.

²⁴⁸ Même si elle n'a pas duré aussi longtemps que le montrent ses traces archéologiques et ses influences artistiques, l'Empire khmer avait maintenu sous son autorité les autochtones ainsi que les Tai jusqu'à la fondation tardive de leurs cités : les Tai auraient été dans le territoire dès le VII^e et VIII^e siècle et auraient installé des chefferies en " tâches d'huile " avant de fonder des cités. Sukhothai a été fondé par Rama Kham Hèng vers 1292, Chiangmai par Mengrai vers 1297, Ayuthia par U-Thong vers 1350 et Lane Xang par F'a-Ngoum en 1360.

des implantations mônes, autant qu'elles peuvent être fondamentalement distinctes des implantations khmères. Cette distinction ne peut être justifiée ni du point de vue culturel, ni ethnolinguistique mais plutôt du point de vue conceptuel, voire, idéologique.

Les implantations khmères

Nous comprenons essentiellement trois choses dans les sites pré-angoriens, en considérant le complexe archéologique de Vat Phù et de Tomo. Ces deux exemples ne sont sans doute pas les plus explicites du fait qu'ils font plutôt partie du centre du Tchen-la.²⁴⁹ Mais comme nous l'avons noté, à l'instar du Fou Nan, le Tchen-la a transmis des traits de son héritage artistique et politique à Angkor. Ce qui devrait nous permettre de comprendre certains traits de la cité khmère à travers quelques sites au Laos, tout en émettant une réserve sur le fait que le passage du Tchen-la à l'empire angkorien correspond aussi au passage du culte de roi Maharaja au culte de roi Devaraja.²⁵⁰ Ceci devrait avoir une importance pour la structure de la ville angkorienne et expliciter une certaine démarcation. A Vat Phù la dévotion, vue à travers les monuments, est dédiée au culte du dieu Shiva. Les Maharaja (rois des rois) viennent rendre hommage au dieu Shiva. Alors qu'à Angkor le culte des dieux est associé au culte des rois dieux, des Devaraja, qui deviennent eux-mêmes objet de culte symbolisé par la fondation de leur ville idéale avec au centre la représentation du mont Méru, une résidence sacrée où la vie des monarques représente elle-même le séjour divin.

Le rapport à l'eau, le potentiel symbolique et paysager, la volonté de dominer la nature, la grandeur de l'homme élevée à l'image des divinités.

A Vat Phù la présence de l'eau –sacrée ou profane– est essentielle. L'eau sacrée venant du sommet de la montagne et traversant son cœur est recueillie dans les fentes des roches en haut derrière le sanctuaire. Elle symbolise la vie née de la communion entre le masculin, symbolisé par le *shiva linga* (*linga pavata*) au sommet du mont, et le féminin symbolisé par le *yoni* et la source d'eau. C'est l'expression du culte shivaïte et de la disparition de l'antagonisme féminin-masculin. Quant à l'eau utilisée pour l'agriculture ou les réjouissances, les cités khmères ne viennent pas à elle comme le feraient les Lao dans la plupart de leurs cités en bord de fleuve ou dans les bassins-versants de fleuve, mais préfèrent s'en éloigner et prendre de la distance. Dans le site de Tomo –antérieur d'un siècle à Vat Phù– le culte de Shiva est pratiqué sur les dalles de pierre dans le lit même du fleuve alors que les temples sont bâtis en retrait du fleuve avec un accès par la rivière.²⁵¹ A Vat Phù, l'éloignement des temples par rapport au fleuve est plus marqué et mis en évidence par la création des bassins. A Angkor cet éloignement est parfaitement maîtrisé, permis par un ingénieux système de réseau hydraulique. Avec les canaux et les *baray* qui forment les pièces maîtresses, l'eau est présent jusqu'au pied des constructions. On crée ainsi par contraste avec la nature environnant un paysage artificiel, grandiose, à la ligne pure. L'eau était importante, sa parfaite maîtrise garantissait la domination économique et politique, symbolisait la grandeur et la puissance de l'empire. Les chefferies tai dans le bassin de la Ménam et du Mékong auraient payé tribut à Angkor par des jarres d'eau et d'eau-de-vie qu'elles faisaient acheminer jusqu'à la grande cité par charrettes à bœufs.²⁵²

Fig. 30.
Site Pré
angkorien
de Vat Phù

²⁴⁹ Le début de l'Empire khmer a été fixé au moment du sacre de Jayavarman II en 802 sur le Mont Mahendra, aujourd'hui identifié au Phnom Khulen et dont la capitale porte le nom de Haribārālaya. Cf. Giteau M. *Op. cit.*

²⁵⁰ Le Maharaja (*maha*, grand et *raja*, roi) est le système du roi universel, alors que le Devaraja (*deva*, dieu et *raja*, roi) celui du roi-dieu auquel de véritables cultes sont consacrés. D'après l'épigraphie khmère annotée par Hoshino, Jayavarman II « institue le culte Dévarāja au lieu de Maharaja [...] pour que le pays des Kambujas ne fut plus dépendant de Java ». Il insiste sur le fait que l'Empire khmer se forme en se libérant de l'emprise nordique et non sudiste javanaise (!) et suggère que la tradition des *Maharaja* n'est pas exclusivement malayo-indonésienne mais aussi nordique. D'après les documents anciens de Chine et du Yunnan, il constate que le terme *Mo He Luo Cho* qui serait une corruption de *Maha luang chao* [ᨀᩢ᩠ᨦᩣ᩠ᩅᩢᨯᩣ᩠ᩅ], est l'un des trois qualificatifs des souverains du Nan Chao.

²⁵¹ On retrouve sur des dalles de pierre dans le fleuve à la saison sèche des *yoni* et des lingams parfaitement conservés.

²⁵² D'après Robert Ajou, l'une des causes de la fin de l'empire khmer et de l'émergence des royaumes tai pourrait être l'avancée technique de ces derniers qui auraient inventé des récipients légers et étanches pour transporter de l'eau jusqu'à Angkor en signe d'allégeance, les jarres en terre cuite étant lourdes, difficiles à transporter et nécessitant beaucoup de moyens en hommes, en bêtes et en matériels. Encore aujourd'hui, les jarres font partie des objets rituels royaux de la Thaïlande, rappelant sans doute la victoire sur cette ancienne vassalité. Dans le *Phongsavadan lao* il n'est pas mentionné au XIV^e siècle que le Lane Xang paie tribut à Angkor. Il ne paie sans doute plus au moment où F'a-Ngoum accède au

Dans leur ensemble, les cités khmères monumentales et urbaines seraient des “prédatrices” économiques, mobilisant en permanence de la main d’œuvre rurale et paysanne, et sans doute aussi celle des prisonniers de guerre ou des esclaves, puisqu’elles ne cessent d’être en construction. Chaque construction aurait duré plusieurs dizaines d’années et nécessitant toujours davantage de main-d’œuvre d’esclaves et prisonniers de guerre provenant des régions annexées.²⁵³ Elles sont également de grandes consommatrices de territoire : la plupart des rois khmers construisent leur propre cité chaque fois qu’ils accèdent au pouvoir. Ainsi, les cités khmères consacrées aux rois et aux divinités se multiplient-elles sans cesse, à la conquête des sites grandioses, jusqu’à l’épuisement pour couvrir presque en totalité un vaste territoire qu’ils n’arrivent plus à contrôler. La faiblesse de ces cités serait justement leur immensité et leur grandeur, face aux vassaux tai de la Ménam et du Mékong qui attendent le moindre signe de faiblesse pour s’émanciper. Aussi, de ces cités, subsistent de grands monuments à caractères religieux, les réseaux d’ouvrages hydrauliques, les routes qui marquent le territoire. Contrairement à ces édifices et ces temples dédiés aux rois et aux prêtres, élevés au rang des divinités,²⁵⁴ les occupations non-religieuses et non aristocratiques, concentrant des habitations civiles ou paysannes et s’organisant en unité urbaine, sont fragiles et subsistent peu. Les habitations du peuple chez les Khmers seraient finalement assez proches de celles des Tai, dans leur fragilité et leur vulnérabilité.²⁵⁵ Cet écart entre l’habitat du peuple et ceux des rois et des divinités marque déjà une différence fondamentale entre la société khmère et la société lao. Chez ces derniers, il y a moins d’écart entre le temple, l’habitat des rois et celui du peuple. Cette différence induit forcément un mode de production et une organisation sociale et spatiale distincte.

Les implantations mônes

Les sites mônes du Laos ne sont sans doute pas les plus représentatifs parmi les sites mônes qui s’implantent dans un très vaste territoire, depuis la plaine de Vientiane jusqu’au Myanmar, puisqu’on est essentiellement en présence de sites religieux. Cependant, ils ont le mérite de représenter des occupations non-khmères qui mettent en évidence une insertion paysagère et territoriale aussi grandiose, exerçant une influence sur les Lao lorsque ces derniers se déploient sur le territoire.

Les sites mônes de Vang Sang et de Dane Soung dans la région de Vientiane sont à peu près de la même période. L’année 928 est inscrite à Vang Sang.²⁵⁶ L’art môn primitif est explicite ici par l’aspect angulaire du visage des bouddhas sculptés et par l’architecture “minimaliste” du sanctuaire. L’état actuel du site montre un sanctuaire à ciel ouvert où les effigies de Bouddha sont juste gravées sur le flanc des parois rocheuses fendues et déstructurées par les affaissements de

pouvoir. La puissance d’Angkor commence à décliner au fur à mesure que les chefferies tai s’organisent jusqu’à l’avènement de leur fondation. Par ailleurs doit-on interpréter “l’adoption” d’un prince tai (F’a-Ngoum) en exil puis l’alliance matrimoniale entre ce dernier et une princesse angkoriennne (Kéo Kèngna) comme un désir des rois Khmers de se rallier à l’une des deux nouvelles puissances tai de la péninsule afin de maintenir la puissance de l’empire menacée par l’un des deux États tai.

²⁵³ L’un des bas-reliefs d’Angkor aurait montré des soldats siamois de Lopburi ou de Sukhothai ? En réalité qui sont-ils : prisonniers de guerre, troupe armée, troupe d’ouvriers ? L’épigraphie Cham signale qu’il y avait quatre exemples d’esclave tai (siamois ?) du XI^e au XIII^e siècle. Cf. Aymonier, cité par Pelliot. *BEFEO*, IV, p. 236, et par Hoshino. Cf., également Phoumsak, *op. cit.*

²⁵⁴ Les découvertes archéologiques récentes, renforcées par la télédétection et la prospection, ont mis au jour une nappe bâtie non monumentale dans la région d’Angkor : des ruines de constructions plus ou moins modestes, bassins, chaussées de voirie, réservoirs, canaux, casiers et diguettes de rizières, etc., témoignant d’une densité d’établissements urbains et villageois et d’une gestion exemplaire de l’eau par le “service public” angkorien. Malgré cela, l’habitat du simple peuple ne relève pas du même mode de production que celui des classes dominantes.

²⁵⁵ Les travaux de Jacques Gaucher réalisés sur la ville d’Angkor Thom révèlent la densité et l’importance passée de la couche urbaine avec ses constructions non monumentales, celles du simple peuple et du paysan accompagnant à l’origine les monuments. Fragiles, celles-ci disparaissent avec le temps, seules subsistent dans le sol les couches des fondations et les objets usuels divers.

²⁵⁶ D’après Giteau il s’agit de la petite ère 928, c’est-à-dire 1566 en ère chrétienne, et 2115 en ère bouddhiste. S’il s’agit de l’ère bouddhique l’année 928 correspondrait à l’an 385 de l’ère chrétienne. Il serait probable que les Mônes soient déjà présents autour de cette date : les établissements mônes seraient situés entre le premier siècle avant E-C et le VII^e après E-C. Gagneux donne une date approximative entre le XII^e et le XIV^e siècle. Hoshino situe les bouddha de Vang Sang comme appartenant au même art que les sculptures rupestres Phra Chao Tù de Chayaphoum (Thaïlande) dit art de Lopburi, qui pourrait dater du VII^e siècle.

terrain et la prolifération de la végétation, suggérant une occupation sans construction. En réalité, le petit ensemble religieux serait construit dans une cavité aménagée en une salle voûtée, munie d'une entrée ouvragée : une grande baie d'entrée en forme de feuille de Banian avec des vantaux probablement en bois, dont les goujons peuvent être aperçus dans les parois. Il est probable que la voûte se soit écroulée et que la salle elle-même se soit fendue après. Le site se trouve sur la rive Ouest de la rivière Nam Chèng. L'entrée du site (la porte de la salle voûtée) et l'orientation des statuettes sont, par conséquent, à peu près face à l'Est et donnent immédiatement sur la rivière.

Fig. 31. Le Site de Dane Soung..

Dans le site de Dane Phra, les bas-reliefs de Bouddha, taillés dans les parois d'une faille de grès rose d'un vaste plateau de roche bombé et tortueux traversé par une coulée de ruisseau dont le fond est naturellement minéralisé, ont été retouchés ultérieurement par les Lao. Ré-enduits, les statuettes ont été "laocisées" et certaines d'entre elles d'origine lao ont été ajoutées postérieurement, et le site nettement réinvesti. La facture d'origine de ces bas-reliefs est peu identifiable, seules quelques statuettes en pierre de Bouddha parés, tombées au fond du ruisseau attestent l'origine non-lao du site. C'est un ermitage avec très peu de constructions : un abri de l'empreinte du pied de Bouddha et un petit stupa. Le plateau gréseux sur lequel le site religieux est aménagé s'étend sur plusieurs kilomètres et reste intact. Il est important d'émettre cette remarque, si le site était khmer, il serait devenu sans doute une véritable carrière d'exploitation de grès rose pour leur temple. Les plateaux de grès des deux sites se rejoignent et semblent appartenir à la même couche géologique ; le ruisseau au fond minéral se jette dans la rivière Nam Cheng. Celle-ci passe ensuite par le site de Vang Sang.

Dane Soung, un autre ermitage bouddhique, construit comme un temple troglodyte, est aménagé sur un plateau de grès qui domine la vue de la plaine de Vientiane. Le sanctuaire naturel renferme des statues de bouddha au style rupestre : corps grossiers et amassés, visages khmèrisants (les traits sont plus arrondis, les lèvres charnues, contrairement à ceux de Vang Xang qui sont nettement plus fins et plus angulaires.) Les quatre sema trouvés aux quatre points cardinaux autour du sanctuaire ne donnent pas d'informations. Et bien que de nombreuses stèles khmères aient été découvertes dans la plaine cela ne signifie pas que le site de Dane Soung soit d'origine khmère. Car il est tout à fait possible qu'un site môn puisse côtoyer un site khmer à une petite distance, qu'ils soient contemporains ou pas l'un par rapport à l'autre.²⁵⁷ Il semble qu'il y a coexistence entre Khmers –plutôt hindouistes, et Môn –plutôt bouddhistes.

Fig. 32. Le Site de Vang Sang.

Nous serions tentés de qualifier "d'art provincial" les sites môn au Laos et leur art, si nous considérons que le centre de leur rayonnement se situe plutôt vers Nakhon Pathom et plus tard vers Nakhone Phnom et que nous ignorions pendant longtemps qu'ils aient pu occuper une partie importante du Laos, en tous les cas jusqu'à la découverte du bouddha et de la stèle de Ban Thalut à une cinquantaine de kilomètres au nord de Vientiane.²⁵⁸ Cependant, à l'heure actuelle nous ne trouvons pas au Laos de vestiges architecturaux et urbains d'origine môn : la région du Laos serait une zone périphérique ou décentrée de l'Etat môn, où seuls sont diffusés un art un peu secondaire, des modèles d'établissements peu structurés (?), en tous les cas un art moins canonique que celui des centres. Cependant, les sites môn du Laos ne sont pas dépourvus d'intérêt, au contraire : style, conception spatiale et insertion paysagère épurée. C'est sans doute ce côté qui a le plus influencé les Lao. Ces derniers auraient mieux compris et assimilé cette forme d'insertion que celle des Khmers. Différentes du Laos, les villes môn de Lamphun et de Wien Kum Kam présentent une architecture et un art identifiable et des sites urbains brillants.

²⁵⁷ A quelques kilomètres à du site de Dan Soung –à ban Nasonne– des vestiges (stèles et bornes) ont été mis au jour en 2005. L'une des stèles représente un linga et une autre montre l'empreinte en relief d'un stupa, le reste avec et sans inscriptions. Ceci explicite ainsi, à la fois le culte shivaïte et le culte bouddhiste. *Dane Soung*, « plateau de pierre, de grès situé en hauteur », est une appellation lao, le nom d'origine n'est pas connu.

²⁵⁸ La statue du Bouddha et la stèle, ont été découverts en 1968 à Ban Thalut à cinquante kilomètres au Nord de Vientiane, dans le confluent de la Nam Lik et de la Nam Ngum. Plus raffiné que les figures de Dan Phra et de Vang Sang les historiens classent la statue dans l'art de Dvaravati, tout en notant l'éloignement de ces vestiges par rapport au site de Dvaravati. Cf. Gagneux.

Les implantations lao tai

Aucune implantation lao n'a été construite sur un site artificiellement, dans le sens où aucun détournement du milieu naturel n'a été réalisé pour elle. Si le processus d'intégration dans la nature est le principe fondamental des fondations lao. A l'échelle de la citadelle, Luang Prabang a été une sublimation de la rencontre entre la Nam Khane et le Mékong. Elle forme une péninsule qui prend de la hauteur avec le Mont Phou Si. Celui-ci domine la cité qui y fonde son centre sacré. A l'échelle du territoire le même schéma se reproduit : le Mékong et la Nam Ôu, en se rejoignant au nord du territoire de Luang Prabang, forment un havre, un *vang* [ວັງ], de forme évasée. Depuis la falaise où naît un lieu sacré, aménagé dans une cavité taillée naturellement dans la roche (Tham Ting), des multitudes de statuettes de bouddha contemplant l'embouchure de la Nam Ôu. Ces deux échelles illustrent par excellence la rencontre de deux confluent (situation de prédilection des lieux sacrés) et l'insertion d'une cité haute dans un paysage naturel de fleuve et de montagne. Luang Prabang fonde ainsi la sacralisation de son centre sur le plan de gravitation naturel du mont Phou Si. Son existence est liée à l'effet du mouvement giratoire né de la rencontre entre le Mékong et la Nam Khan, bordant chaque côté de la Péninsule, d'où le caractère sacré des embouchures des cours d'eau dans la plupart des implantations lao.

Fig. 33. Le schéma symbolique de Luang Prabang

Autrement dit les implantations lao s'appuient sur la situation topographique et hydrographique des sites, sur leur permanence ou leur impermanence, elles s'insèrent dans l'environnement existant tel quel. Dans certains cas, elles reconstituent et subliment le contexte de leur environnement géographique à l'intérieur de leur espace pour en constituer leur principe spatial. Le cas de Luang Prabang est exemplaire : l'effet du mouvement giratoire, créé par la jonction entre le courant de la Nam Kane et du Mékong et formant la péninsule avec le mont Phou Si au centre, est directement lié à la sacralisation des embouchures des fleuves. D'après le principe théorique du Mandala la forme carrée et la forme ronde sont nées du même principe formel : l'une dérive réciproquement de l'autre à travers le mouvement giratoire et centrifuge. Les moines tibétains les utilisent pour forger la concentration mentale dans la pratique de la méditation. Elles symbolisent aussi la cité céleste avant de devenir la forme du plan de la ville elle-même.²⁵⁹ Ainsi, les villes comme Jérusalem, Péking ou Angkor sont-elles ces cités célestes idéales. Les anthropologues qualifient également le système politico-religieux des cités tai et de leur organisation sociopolitique suivant le modèle du Mandala, avec le rayonnement du pouvoir central.²⁶⁰ Faut-il pour autant conclure que le principe formel et le schéma symbolique de Luang Prabang dérivent du Mandala, influencés par l'idéologie tantrique et le culte védique. Il pourrait sans doute en être ainsi.²⁶¹ Quoi qu'il en soit nous retenons que le mouvement giratoire centrifuge né de la jonction entre deux cours d'eau (situation des embouchures comme à Pak Khane à Luang Prabang) a son importance sur l'aspect symbolique des villes lao tai, qu'il relie ou pas du point de vue conceptuel, la forme organique à la forme géométrique et carrée des villes.

La quasi-totalité des villes lao est ainsi de forme organique. Alors que Luang Nam Tha adopte une forme mixte, Muang Sing dont le plan est un carré parfait est une exception, probablement aussi par sa situation géographique singulière. La ville s'implante dans une plaine d'une planimétrie exemplaire, où la présence de l'eau malgré son importance, n'apporte pas une grande incidence sur le tracé de la ville. A travers ces exemples on peut noter deux choses significatives : 1- lorsque le sol présente une régularité telle qu'à Muang Sing, il semble offrir à la ville une possibilité plus grande dans sa recherche de tracé régulier (hormis l'influence possible du mandala), 2- dans le cas contraire les conditions accidentées du sol –notamment topographiques–

²⁵⁹ *Encyclopédie des symboles*, coll. Encyclopédies d'aujourd'hui, éd. La Pochothèque - livre de poche, sous la direction de Michel Cazenave, 1996. Voir « Mandala » et « ville ».

²⁶⁰ Les auteurs qui ont attribué le principe du mandala au *muang* des Tai sont notamment Wyatt DK. et Stuart-Fox M.

²⁶¹ C. G. Jung. *Psychologie et orientalisme*, éd. Albin Michel, 1985.

n'auraient pas permis la construction de ville en forme régulière. Les villes lao étant majoritairement organiques, liées donc à leur situation géographique montagneuse.

A propos du contexte géographique, s'agissant des situations grandioses ou aléatoires, telles que l'érosion du fleuve et les lignes de côte accidentées, dans lesquelles les villes lao s'inscrivent, il est intéressant de prendre comme exemple l'établissement de Xieng Saèn ou Souvannakhomkham.²⁶² Michel Lorrillard²⁶³ suggère que Souvannakhomkham qui est identifié à Muang Tonh Pheung actuel sur la rive gauche du Mékong est bien l'ancienne ville de Xieng Saèn et une partie de la cité aurait été sur la rive droite à l'embouchure de la Nam Kok. La ville de Chiang Saèn actuelle²⁶⁴ qui se trouve en amont sur la rive droite aurait probablement été postérieure à l'ancienne Xieng Saèn, suite à son “engloutissement” dans le Mékong et son abandon par ses habitants. La renaissance de la nouvelle Chiang Saèn en amont sur la rive opposée de l'ancienne Xieng Saèn engloutie est curieuse alors qu'elle pouvait se reconstruire plus loin et à l'abri de l'inondation et de l'érosion qui ont été la cause de la destruction de la ville ancienne. Force est de constater que ces aléas géographiques menaçants n'ont pas convaincu ses constructeurs qui attribuent l'engloutissement de la ville aux mythes. D'après la légende, ce ne serait pas l'érosion et le contexte géographique du site qui ont causé la disparition de la ville, mais la “punition du Naga” : les habitants de Xieng Saèn auraient abusé et malmené les marchands de Muang Swa, descendants des Nagas (symbole de la dynastie autochtone dans la mythologie indienne). Ceux-ci les auraient alors maudits.²⁶⁵

I. II. Les modes et les modèles d'occupation de l'espace avant la fondation de Vientiane

Les données anthropologiques et les sites d'implantation primitive explicitent l'existence de trois populations qui ont occupé et façonné le territoire avant les Lao Tai : ce sont les Proto Indochinois, les Mòns, les Khmers et les populations tai de souche ancienne. Les actes et les rituels de fondation, ou les éléments ayant un rapport avec leur installation, explicitent l'organisation spatiale et les idées qui les ont conduits. C'est une manière d'approcher les établissements anciens qui ont pré-existé à l'espace lao tai, que nous avons abordé et synthétisé précédemment. Nous tentons d'aborder dans ce sous chapitre la question de mode et de modèle de ces établissements.

Pour appréhender la longue période qui a précédé le règne de Sethathirath, nous distinguons deux périodes : celle d'avant le sacre de F'a-Ngoum et celle qui s'étend entre cet événement et la période de transfert de la capitale de Luang Prabang à Vientiane.²⁶⁶ Cependant, la période avant le sacre de F'a-Ngoum est floue en terme d'organisation de l'espace, alors que celle après serait plus lisible, même si l'essentiel des données nous parvient seulement du *Phongsavadan*, et de certaines

²⁶² H. Rattanavong a identifié Muang Souvannakhomkham de la chronique du même nom au site archéologique de Muang Tonh Pheung. In : Houmphanh Rattanavong, *Souvannakhomkham, boranasathan heng sat lao, Souvannakhomkham - an ancient city of Laos*, ministère de l'Information et de la Culture, Vientiane, 1999.

²⁶³ « Souvanna Khom Kham ou Chiang Saèn rive gauche ? Note sur un site archéologique lao récemment découvert », Michel Lorrillard, *Aséanie* 5, juin 2000, pp. 57-68.

²⁶⁴ Ici nous écrivons Chiang Saèn avec Ch pour désigner la ville de Chiang Saèn se trouvant sur la rive thaïlandaise actuelle (rive droite). Nous écrivons Xieng Saèn [ᨾ᩠ᩉ᩠ᩅ᩠ᨾ᩠ᩅ] avec X pour désigner l'ancienne cité de Xieng Saèn, le site archéologique de Muang Thonh Pheung actuellement se trouvant sur la berge laotienne (rive gauche), il serait également appelé Muang Souvannakhomkham d'après les annales du même nom.

²⁶⁵ H. Rattanavong. *Op. cit.*

²⁶⁶ Nous évoquons “le sacre de F'a-Ngoum” pour signifier l'événement le concernant et revisiter le concept de “fondation du Lane Xang” tant galvaudé : l'événement appartenant au champ historique, posent problème en terme spatiale. Une rupture à la fois spatiale et sociale par rapport à la période qui lui précède semble se dégager du concept de “fondation du Lane Xang”. Or de ce point de vue il ne semble pas y avoir une quelconque rupture : le retour d'exil de F'a-Ngoum aurait dû être vu et compris comme tel. Cela n'aurait pas dû être un événement miraculeux, mais un fait qui s'inscrit globalement dans une logique de “l'effervescence tai”, marquant l'aboutissement de leur “glissement vers le Sud”, de la consolidation de leur organisations sociale et surtout de leur pouvoir, installé dans le haut et le moyen Mékong, commencé probablement depuis le VIII^e siècle, comme nous l'avons suggéré précédemment.

chroniques et récits des émergences sociopolitiques voisines.²⁶⁷ Dans les deux périodes, la perception de l'organisation sociopolitique des Lao Tai, probablement déjà bien organisée avec la structure du *muang* (au moins dans la deuxième période), semble donner à cet espace une certaine configuration. C'est ce que nous essayons de comprendre selon deux perspectives : la première est la manière de constituer et de maîtriser le territoire, d'utiliser les terres. La seconde est la nécessité de regrouper et de contrôler les hommes, parallèlement à la tentative de formation des unités politiques.

I. II. a. La constitution et la maîtrise du territoire

Le processus de constitution et de maîtrise du territoire, d'utilisation des terres a peu à peu été déplacé du discours légendaire et mythique vers une certaine réalité historique. Ceci, à partir de la période où la personnalité de F'a-Ngoum émerge lui aussi de l'univers des mythes. Le retour de l'exil de ce prince du Cambodge au pays lao aurait été un fait historique²⁶⁸ placé dans un contexte politique adéquat. Dans le premier quart du XIV^e siècle, d'après les historiens, le Laos –qu'il se nommait ou pas Lane Xang– devrait être encore vassal d'Angkor, même si la guerre avec les Siamois de Sukkothaï et d'Ayuthia avait affaibli la grande cité. L'accueil des exilés politiques, tel fut le cas de F'a-Ngoum, aurait été normal pour un grand suzerain tel que Angkor. Il est aussi probable que les dirigeants Khmers aient pu penser qu'avoir une alliance avec un prince lao tai ne peut être que bénéfique pour l'avenir, à l'heure où les autres Tai (Mengrai, Ngam-Muang, Rama Khamhèng) montrent sans cesse signe de contestation et d'indépendance. Le retour de F'a-Ngoum est une campagne militaire qui se précise comme un accomplissement d'une unification des chefferies lao tai dispersées. A aucun moment il n'est apparu que F'a-Ngoum réalise ses campagnes pour l'Empire angkorien. Seules les missions artistiques et intellectuelles ont été mentionnées et poursuivies une fois qu'il a quitté le Cambodge.

L'événement produit autour de F'a-Ngoum est une constitution du territoire et une maîtrise des hommes. Les parties les plus septentrionales de l'Empire khmer (le Laos) auraient dû être trop loins du pouvoir central affaibli, pour être contrôlées par celui-ci. Probablement pas assey formalisée comme Sukkothaï et Lane Na, ni complètement contrôlée par le pouvoir central d'Angkor, l'indépendance des chefferies lao tai à l'œuvre aurait dû être comme des taches d'huiles éparpillées. Ceci, avec une certaine désorganisation pour que F'a-Ngoum ait pu considérer leur unification comme une nécessité. Contrairement au ton légendaire des annales qui relèguent – comme il est coutume– les événements de F'a-Ngoum au rang des actes héroïques et miraculeux, les enjeux de cette unification sont en réalité considérables et en phase avec les autres événements sociopolitiques qui se préparent dans la région, sur le moment même et par rapport aux siècles qui ont suivi : les événements de F'a-Ngoum clarifient la nouvelle configuration politique et spatiale du monde tai à l'œuvre. Avant et durant la période de campagne de F'a-Ngoum, trois ensembles de paramètres explicitent comment les Lao Tai occupent-ils et organisent-ils les territoires, comment le facteur humain a été primordial. Il s'agit : 1- de comprendre l'enjeu sociétal du sol et le rapport de l'homme à la terre ; 2- de poser la question sur la complémentarité entre ancrage territorial et

²⁶⁷ Il y aurait une documentation chinoise assez fournie sur la région du Sud de la Chine. L'historiographie lao n'a probablement pas entièrement exploité ces sources. Il y a également les annales vietnamiennes et les inscriptions siamoises mais en nombre limité. Faits curieux : il n'y a pas de documents sur les Lao et le territoire se rapportant au Laos dans les inscriptions khmères, alors que ces derniers sont sensés faire parti de l'empire khmer. A la différence des Chinois qui tiennent des chroniques de leurs dynasties régnantes, les Khmers ne semblent réaliser que des inscriptions parlant d'eux mêmes. Les chroniques dynastiques chinoises ne manquent pas d'évoquer les us et coutumes ou les événements (envoi de tribut, d'ambassadeur, etc., des chefs de ces contrées à la grande cour de Chine) concernant les minorités tributaires des Chinois, même si ce sont très souvent des remarques ethnocentristes, avec des qualificatifs comme : « les barbares du Sud », dont les Lao Tai et leurs chefferies font probablement partie.

²⁶⁸ Même si on ignore la raison exacte de son exil, on ne peut ignorer celle qui explique son retour. Les annales donnent des explications très floues, comme s'il y a une raison ou un quelconque événement grave qu'il a fallu masquer par des histoires fabuleuses, probablement des événements politiquement incorrecte qui aurait tâché l'une des plus "prestigieuses" dynastie tai de la région, si la réalité était transcrite comme telle.

migration, entre paysannerie et politique, dans la constitution du territoire, identifier le lien entre savoir divinatoire et savoir empirique qui constituent la société lao ; 3- enfin, comprendre le processus du passage du *ban* au *muang* comme un renforcement organisationnel et non comme une hiérarchisation territoriale et sociale.

I. II. a. 1. L'enjeu sociétal du sol, ou le rapport de l'homme à la terre

Le mode spatial et économique, qui régit les populations lao, identifiées durant la première période de leur lent glissement dans le Laos septentrional, aurait été celui des peuples d'agriculteurs sédentaires. Leur rapport à la terre aurait été marqué par le facteur temps et sa maturation dans le processus d'appropriation et d'emprise des terres, en tant qu'habitat et outil d'organisation et de production. La pratique des rizières en casier immergé ne nécessite pas seulement quelques saisons de défrichage (même si quelques saisons seraient suffisantes) pour les mettre en valeur et les rendre exploitables. Mais ce serait toute la vie d'un homme, du village et, par de-là, du *muang* qu'il s'agit de mobiliser et à laquelle les modes d'occupation, d'organisation et d'exploitation seraient rattachés. Ceci, parce que la pratique des rizières aurait introduit une dimension culturelle plus large que l'acte d'exploitation lui-même : une dimension sociale englobant la société villageoise et celle du *muang*, une dimension spatiale (territoriale et géographique) en ne se limitant pas seulement à l'emprise des rizières. Essayons de mettre en relief une suite d'éléments (non-chronologique ou causale) qui pourrait décrire le lien entre le rapport de l'homme à la terre et les conditions de la constitution du village et du *muang*, représentant et symbolisant les deux premiers faits politico spatiaux de la maîtrise du territoire chez les Lao :

- 1- Dans la vision traditionnelle courante, on aurait accordé une grandeur morale à celui qui a la capacité de défricher une quantité de rizières, *sap sao* [ສັບສາວ], alors que celui qui défriche les *hai* [ໄສ້]²⁶⁹ n'aurait pas de considération particulière. Cette vision vaut jusqu'à une période récente.
- 2- Le phénomène de valeur sociétale liée aux rizières semble refléter un schéma anthropologique et culturel complexe : celui qui possède beaucoup de rizière serait un "grand homme", capable de mobiliser et de mener les autres hommes à faire de même pour leur propre compte.
- 3- Le défrichage de rizière s'initie alors à travers un travail communautaire mené par un homme ou un groupe d'hommes. Ceci aurait expliqué le fait que les rizières ne sont jamais isolées mais groupées dans une même plaine préalablement choisie pour sa taille, sa richesse, sa disponibilité en eau. Le choix dépendrait probablement des compétences du meneur ou du groupe de meneurs.
- 4- Le meneur, le groupe de meneurs qui dirige le défrichage des rizières, serait aussi celui ou ceux capables de diriger la fondation d'un village ou d'un établissement primitif entouré de rizières.
- 5- La société lao tai (dans toute sa composition hiérarchique) serait résolument terrienne. Sa manière de travailler la terre et de l'habiter serait l'un de ses facteurs d'ancrage territorial. A l'échelle individuelle, posséder des terres c'est exister dans la société, à l'échelle sociale et communautaire, c'est s'inscrire dans le territoire et dans l'histoire, et, à l'échelle anthropologique, c'est se situer dans la nature et le cosmos à travers les pratiques divinatoires liées à la terre.
- 6- A travers ces constats, les rizières et les habitats, leur organisation et leurs pratiques (sociales, techniques, culturelles) ne peuvent être que le produit d'une organisation sociale et politique structurée.

I. II. a. 2. Les complémentarités : ancrage territorial/migration, savoir divinatoire/savoir empirique, paysannerie/politique

Ces éléments suscitent trois remarques :

²⁶⁹ *Sap sao* [ສັບສາວ] : défricher la terre ; *hai* [ໄສ້] : exploitation agricole sur brûlis et en terre exondée.

1. Dans le temps court, le phénomène sociétal d'ancrage territorial, explicité ci-dessus, conforté par la maturation du temps, semble entrer en contradiction avec le caractère migratoire des Lao Tai. Mais considéré dans le temps long sur plusieurs siècles, le phénomène semble compréhensible et justifié. Il explique probablement pourquoi sont aisément repérables les différents itinéraires qu'ont empruntés ces derniers durant leur migration ou plutôt durant leur glissement vers le Sud, alors qu'aucun témoignage historique "bâti en dur" ou écrit ne nous est parvenu. Ces itinéraires, ou repères, apparaîtraient comme une suite de taches d'huile de peuplement. Dans chaque tache subsisterait un échantillonnage de population tai avec son organisation spatiale, permettant "une traçabilité ethnique" et un itinéraire nord-sud, qu'allègue pour le moment la quasi totalité des historiens et anthropologues.

2. La terre serait l'élément qui scelle le lien sacré entre l'homme et la nature : la domestication des terres pour en faire des rizières dans un territoire donné nécessite un temps long et une main d'œuvre constante et communautaire, un savoir à la fois empirique et divinatoire. Le savoir empirique serait né de la confrontation de l'homme avec la réalité géographique et climatique, mettant en évidence sa capacité d'adaptation. Le savoir divinatoire qui relie l'homme à la nature serait, quant à lui, propre à la structure sociétale lao, accompagnant sa migration. Les deux types de savoir auraient donc présidé à la construction et à la maîtrise du territoire d'implantation d'origine, quel que soit le lieu géographique. Par la suite, ce double savoir serait persistant tout au long du "glissement nord-sud" des Lao Tai, pour être des facteurs de permanence jusqu'aux temps présents. Aujourd'hui, ce double savoir a quitté le champ de la maîtrise spatiale, il occupe uniquement le monde rural et agricole. L'aménagement du territoire et de l'urbain est aujourd'hui dépourvu de ces deux savoirs.

3- L'organisation sociétale des populations lao tai renferme deux caractéristiques : d'un côté la nature terrienne et paysanne et de l'autre l'aspect politisé et hiérarchisé qui caractérise l'organisation du *muang*. Il apparaît aujourd'hui que la société lao est composée de deux classes sociales majeures : l'élite dirigeante aristocratique (ou assimilée ou qui l'imité en la remplaçant) et la paysannerie qui proviennent de la même souche ancienne, celle du paysan politique (du *muang*). Ceci peut expliquer peut-être le fait que l'opposition sociale ne se manifeste pas fortement dans la société lao.²⁷⁰

I. II. a. 3. Du *ban* au *muang*, un renforcement organisationnel

Au travers de ces constats, se dégagent les questions d'échelle et de primauté dans la constitution spatiale. Tentons ici d'en exprimer les traits.

1- Les rizières, entendues comme "copropriété" et de groupement de plusieurs propriétés, seraient la première échelle, dans le sens où leur existence est intrinsèque aux effets de groupement et au caractère communautaire. Cette échelle serait aussi l'échelle de "l'entité" : dans la mesure où les rizières existent non seulement par effort de grouper, mais aussi par effort de diriger sous une entité. L'entité de rizières fait donc transparaître une autre réalité corollaire, celle de l'entité villageoise et de l'autorité consentante qui la coiffe. En ce sens, le village ne serait pas seulement un regroupement d'intérêt, mais aussi un regroupement fondamental et "démocratique" dans la mesure où il ne peut exister de village sans groupement de ces rizières. Cette échelle d'unité, qui n'existe que par le fait d'être regroupée et dirigée, donne naissance à une entité, à une organisation politique, du moins à son état embryonnaire, de l'échelle Un –le *ban* (village).

²⁷⁰ Toute proportion gardée, la société lao ne serait pas complètement à l'abris des collisions passives qui ont pu avoir lieu à un certain moment de l'histoire, notamment lorsque la classe dirigeante aristocratique a dû être renforcée, se mesurant par la force –militaire et économique– aux autres unités politiques, dans leur phase évolutive. A titre illustratif nous pouvons notamment évoquer l'apparition du phénomène dès le règne de Sethathirat. Mais la société aurait intériorisé l'opposition des classes et l'attenué dès son origine, alors que partout ailleurs les deux classes sociales rentrent en collision de façon quasiment permanente.

2- On passe à l'échelle deux. Le passage à l'échelle du *muang* tient beaucoup plus au renforcement de l'embryon organisationnel et politique qu'à l'accroissement ou à la multiplication physique des unités villageoises : ce n'est pas tant parce qu'il y a plusieurs villages à proximité des uns des autres que naît le *muang* pour les englober, et encore moins parce que le village grandit. Lorsqu'un village devient plus grand il ne devient pas un *muang* en changeant de statut administratif, il va être scindé et rester toujours *ban* : *ban tay* / *ban neua* (parfois *ban kang*), *ban thong* / *ban tha*, etc. Bien que l'ordre de grandeur physique soit aussi un enjeu dans l'échelle du *muang* il ne constitue pas sa base.

D'un côté, le *muang*, d'un certain point de vue, peut être considéré comme étant en rupture avec le *ban*, dans la mesure où l'organisation politique du *muang* possède de fait une responsabilité territoriale au-delà des principes de regroupement. Cette responsabilité qu'est le pouvoir politique – incarnée par le *chao muang* – émane de la dynamique de l'organisation politique propre, dépassant le cadre et les principes de regroupement spatial. De l'autre, le *muang* garde un lien profond avec le *ban* (ou groupement de rizières)²⁷¹ dans la mesure où il serait le renforcement métamorphique de l'organisation politique du *ban*. En d'autres termes le *muang* est le stade de politisation du corps organisationnel qui a groupé au départ les rizières et qui a formé le village. C'est en ce sens que la maîtrise traditionnelle du territoire lao est parfaitement assurée. La capacité de maîtriser le territoire est d'abord corollaire au facteur humain qui a dicté la constitution du territoire et non le contraire. A ce stade primitif du *ban*, ce n'est pas le politique qui construit l'espace et le territoire, mais l'organisation sociétale construisant son ancrage spatial. Notre compréhension est placée là, au cœur d'un ethnocentrisme.

I. II. b. Les hommes et la terre, fondement de l'État et identité politique

Les hommes et la terre –du point de vue démographique et culturel, la manière de se répartir et d'occuper l'espace, d'utiliser les sols et de produire des richesses– sont deux composants primitifs et fondamentaux qui constituent ce qui devait être plus tard l'État et l'identité politique pour le Lane Xang. Quelques questions majeures explicitent l'importance des hommes, leur dimension individuelle et collective, dans la construction des identités culturelles et politiques : 1- Comment la personnalité du chef tai se légitime-t-elle ? 2- Comment les détenteurs du *muang*, que sont les Tai, inter-agissent-ils d'un côté avec les aborigènes et de l'autre avec les détenteurs des grandes cités ? 3- Pour les Tai, quel est le rôle des esprits protecteurs dans leur manière de s'imposer dans l'espace existant ? 4- Enfin, le *muang* des Tai est-il vraiment un mandala ? 5- A cette dernière question, nous tentons de trouver dans les mythes des origines ethniques et dans la " pensée politique " de F'a-Ngoum des éléments de réponse.

I. II. b. 1. Le statut du chef : maître de la vie, maître de la terre et réciprocité de légitimation

Dans les deux échelles décrites –l'échelle du *ban* et l'échelle du *muang*– l'homme, qui n'appartient pas directement à l'échelle spatiale mais à l'échelle politique, est omniprésent. Il conditionne dans sa dimension anthropologique les deux échelles. La maîtrise du territoire est ainsi secondaire, ou du moins conditionnée par la maîtrise des hommes dans la constitution spatiale et dans la mise en place d'un modèle d'occupation, définissant une identification politique. Le caractère anthropocentrique, ethnocentrique (prônant l'importance du composant humain et de la mono ethnicité) semble évident dans la constitution et l'occupation spatiale des établissements tai, afin de garantir le succès dans la maîtrise du territoire et ensuite dans la construction politique du *muang*.

Pour illustrer le propos intéressons-nous à un fait. Le pouvoir dominant de l'organisation politique et sociale lao traditionnelle porte une désignation qui recouvre tout son sens : le monarque

²⁷¹ La formation de Muang Sing a été réalisée à partir de " 17 têtes ou groupements de rizières ", *houa na*, d'après les annales locales. C'est l'une des conditions de sa fondation.

est le *Chao Sivit* –maître et propriétaire des vies avant d’être le propriétaire des terres– *Chao Phaèn Dinh*. Il est détenteur du droit de vie sur ses sujets. En théorie, il s’agit d’un pouvoir absolu. Mais quelles seraient la particularité et les implications d’un pouvoir qui est d’abord “ maître des vies ”, précédant celui qui est “ maître des terres ” ?

Entre le premier stade, où la représentation du pouvoir à partir de son état embryonnaire dans la personnalité du “ meneur du *ban* ”, et le troisième stade où cette représentation est incarnée par la personnalité du “ maître des vies ” –en passant par le “ maître du *muang* ”, il y a un grand écart du point de vue organisationnel. Doit-on voir dans cet écart une simple distance historique qui aurait forgé l’évolution de la première personnalité vers la deuxième et la troisième, ou plutôt une distance anthropologique. Du point de vue anthropologique, il s’agirait de la même personnalité placée dans un contexte différent selon le degré de complexité sociale et politique. Doit-on voir aussi que le sens du pouvoir au premier stade n’est pas lié au sacré. Il est consentant et démocratique, paternaliste et transparent, basé sur le facteur humain en tant qu’essence, acteur, moyen, voire, en tant que finalité de la réalisation du pouvoir. Il y a une réciprocité de légitimation entre le monarque et le peuple comme entre le meneur et le paysan. Le monarque et le peuple possèdent autant de capacité divinatoire : leur capacité d’accès au divin est égale et d’une commune nature. Ils sont protégés au même titre par leur *phi thaèn*. En d’autres termes, l’autorité ne justifie pas sa domination par le fait qu’il est détenteur du *phi thaèn* –son protecteur– mais par le fait qu’il est lui-même représentant ou descendant du *phi Thaèn*. Le pouvoir ne peut exister sans la volonté du peuple de se rassembler, et vice versa, le peuple ne peut exister ni se rassembler sans le meneur ayant la force et la capacité de rassembler, que ce soit de manière pragmatique (au début) ou divinatoire (après).

Nous tentons ici de comprendre l’acquisition ou le rapport au pouvoir de l’homme, dans sa dimension anthropologique. Dans la recherche des hypothèses, nous commençons à avoir une vision moins théorique lorsqu’apparaît l’événement qui se rapporte à F’a-Ngoum, avec les premiers discours politiques qui lui ont été attribués. Vers le début du second millénaire, à l’approche de la période de pacification de F’a-Ngoum, les Lao Tai seraient groupés dans l’organisation de plusieurs *muang* dirigés par les chefs et l’organisation de chefferie. Les *muang* peuvent être importants ou modestes, le nombre des habitants aurait joué un rôle primordial dans les échelles des *muang*. Etant de même groupe ethnique avec quelques variants près (qui constituent plus tard la classification ethnographique), les chefferies lao tai se sont probablement reliées plus étroitement, à partir de cette période, en constituant des liens de parenté et d’alliance. A partir de Vientiane jusqu’au Nord, et probablement en dessous, des familles lao tai auraient déjà la direction des *muang* : à l’embouchure de la Nam San, à Vientiane-Viengkham, Luang Prabang, Xieng Khouang, Xieng Saèn, Xieng Kok, dans le Sip Song Chou Tai et le Sip Song Phan Na. Ainsi, durant sa campagne militaire, F’a-Ngoum rencontre les *muang* majoritairement dirigés par les Lao Tai, réclamant de sa parenté.

I. II. b. 2. Les détenteurs du *muang* faces aux aborigènes et aux détenteurs des grandes cités

Avant F’a-Ngoum, notre hypothèse sur la constitution, la maîtrise du territoire et sur l’embryon de l’identité politique, relève de deux niveaux de perception.

1- Vue de l’intérieur (ethnocentrique), l’identification des populations de parler Lao Tai et leur schéma d’organisation du *muang* est explicite à travers la vision exposée précédemment. C’est une société agraire conduite par un chef aux savoirs empiriques et divinatoires. Elle est déjà familiarisée avec un certain degré d’organisation politique et aurait aussi été une société animiste, familiarisée avec l’idée du divin. Les espaces produits par elle auraient été sous forme de groupements de rizières aménagées en casiers immergés, entourant les groupements d’habitations qui forment le village. Dans la partie exondée des terres non bâties en seconde couronne après les rizières, il y aurait des lambeaux de forêts claires où les villageois défrichent des *haï*. Et plus loin dans la troisième couronne, ils auraient pratiqué la cueillette, et plus loin encore, en quatrième couronne, la chasse. C’est éventuellement dans les couronnes trois et quatre que les *tai ban* (habitants du *ban*) et les *tai muang* (habitants du *muang*) entrent en contact avec les autres groupes de population qu’ils

désignent comme des personnes appartenant aux entités non-détentrices du *muang*. Ces individus tribaux ont été désignés comme *Kon pa* (être de la forêt) par opposition aux *kon muang* (être du *muang*) que s'auto qualifient les Lao.

2- Vue de l'extérieur, la société lao tai est une société encore tribale mais très organisée, voire, complexe. A priori la société lao tai du *muang* ne s'implante pas là où les autres seraient déjà implantées. Il est peu probable que les Lao Tai aient investi une occupation existante en chassant les anciens habitants : les occupations des autres tribus n'auraient pas été adéquates du point de vue spatial et divinatoire à l'organisation de leur habitat, ils auraient pénétré dans une aire existante, certes, mais auraient occupé la partie vide de cette aire. Outre les différentes sociétés tribales aborigènes avec lesquelles ils auraient d'abord des contacts de l'ordre de subsistance, d'échange et de troc, ils auraient aussi à ménager les groupes plus puissants qu'eux : telles les puissances locales, les grandes organisations mônes et khmères (dont nous allons évoquer l'importance un peu plus loin). Là encore, il est peu probable qu'ils aient investi les lieux encore actifs ou délaissés de ces grandes organisations, pour des raisons d'incompatibilité de conceptions spatiales et culturelles. Les constats, ci-présent, remettraient en doute les idées bien galvaudées qui affirment que les Lao Tai repoussaient les peuples autochtones dans les montagnes et les forêts pour prendre leur plaines et leurs terres cultivables.

I. II. b. 3. Le *phi ban* et le *phi muang* des Tai possèdent leur espace propre

Le patronage spirituel aurait joué un rôle déterminant dans cette incompatibilité. En d'autres termes, les lieux d'habitat lao auraient été protégés par leurs propres génies, de la maison au village, du village au *muang* en passant par les rizières. Dans leur culte animiste, les esprits protecteurs de ces lieux –c'est-à-dire, leurs *phi*– sont très nombreux. Ceux qui participent aux organisations symboliques et politiques du *muang* auraient été principalement de l'ordre de trois : le *phi ban*, le *phi na* et le *phi muang* –le plus important. Le *phi muang* est en fait le *phi thaèn*, lorsque le *muang* est important et à la tête duquel il y a une famille des princes descendants de *Thaèn f'a* et protégée par celui-ci.²⁷² Si le *phi ban* et le *phi na* ne s'occupent respectivement que du bien-être du *ban* et du *na*, le *phi muang*, lui, doit prendre soin du territoire qui englobe les *ban*, les *na* et les *muang*, tout en étant très imprécis en termes territoriaux. On sait seulement qu'ils ont les quatre orientations comme limites virtuelles de protection et semblent exclure les *haï* et les forêts, etc., des premiers schémas d'organisation culturelle du *ban*, du *na* et du *muang*. Ce qui suggère l'idée que les *haï* et les forêts ont des *phi* qui ne feraient pas partie de la hiérarchie des *phi* du *muang*. Cela signifie-t-il que la non-appropriation culturelle par le *muang* des zones de forêt claire et de la grande forêt (appartenant aux autres tribus) équivaut aussi à une non-appropriation spatiale de ces lieux ?²⁷³ En tous les cas, cela semble faire transparaître le fait que les Lao ont été réticents à l'idée d'occuper un territoire où leurs *phi* protecteurs ne peuvent se trouver, à moins qu'ils ne décident d'en inviter quelques uns à s'y installer. Aujourd'hui encore, avant d'occuper un lieu, implanter une maison, aménager une rizière, couper un arbre, etc., les Lao ne manquent pas d'inviter les esprits existant à quitter les lieux, ou au contraire, à leur faire de la place par des rites rigoureusement conservés. Aujourd'hui, cette tradition demeure : les ouvriers et les artisans lao refusent de travailler dans les chantiers de construction dont les rituels dédiés aux esprits tutélaires et aux poses des premiers poteaux n'auraient pas été effectués.

Revenons aux groupes plus puissants que les Lao auraient à ménager. Rappelons que si nous admettons la présence des Lao Tai dans le haut et le moyen Mékong dès le VIII^e siècle, nous

²⁷² Les familles royales et princières lao, y compris le peuple, sont sensées descendre de *Thaèn F'a* qui les a envoyés prospérer sur terre. Les familles de chefs lao tai sont donc sensées aujourd'hui pratiquer, d'une manière ou d'une autre, le culte de *phi thaèn* – *phi f'a* ou assimilant, cela dépend du degré d'assimilation et d'acculturation qu'elles ont connu dans leur histoire locale respective.

²⁷³ Les différents lieux semblent se munir plus tard des esprits protecteurs. L'attribution des *phi* dans ces lieux accompagne alors leur appropriation par les Lao. Au fur à mesure de la consolidation de la société lao dans le territoire, le nombre des *phi* en ce cas ne peut être que croissant.

devons aussi constater que ce territoire est dans l'ère et dans l'aire du Chen-La établi dès le VI^e siècle et scindé en deux au VIII^e siècle : le Chen-La d'eau (Cambodge) et le Chen-La de terre (Laos méridional). Durant cette époque, mis à part les aborigènes, les Lao Tai auraient rencontré sur le territoire des populations du Chen-La, notamment les Mòns vivant dans une organisation complexe : d'importantes cités auraient déjà été établies par eux entre le I^e et le V^e siècle²⁷⁴ dans le moyen Mékong, accompagnant l'indianisation de la péninsule. Puis dès le début du IX^e siècle l'Empire khmer aurait placé sous sa domination les différentes cités et multitudes tributs et chefferies –y compris les chefferies lao tai. Ces chefferies auraient été organisées en petits *muang* : établissements agraires et ripuaires avec enceinte en palanque ou en palissade, avec ou sans douve, maîtrisant les terres agricoles pour les besoins internes des *muang*, entretenant une relation assez avantageuse avec les aborigènes à travers les trocs,²⁷⁵ mais se soumettant aux grandes cités mônes et ensuite khmères en leur payant probablement tributs, sans toutefois adopter complètement leurs systèmes.

I. II. b. 4. Le *muang* des *Thaèn F'a* est-il un mandala ?

Durant le siècle de F'a-Ngoum, notre hypothèse du modèle spatial et de l'identité politique esquisse la particularité de l'organisation du *muang* propre à la culture lao tai septentrionale, tout en soulevant certaines de ses caractéristiques comme provenant de l'influence du mandala.

L'influence partielle du mandala

Le mandala est une représentation de l'organisation politico-spatiale selon laquelle le pouvoir était à la fois concentrique et rayonnant. Depuis le centre, celui-ci émet son autorité de manière rayonnante en dessinant un cercle. Le pouvoir localisé en son centre se légitime par son caractère sacré et sa capacité de symbolisation. Les limites de son cercle de rayonnement sont quasi immatérielles. Elles se rétrécissent ou s'élargissent, s'arrêtent-là où commence un autre pouvoir rival. Elles varient selon la puissance de leur pouvoir religieux, militaire, politique et économique. Les historiens affirment que les cités gouvernées selon le système du mandala sont installées dans le Sud-Est asiatique dès le III^e siècle avec le Fou nan et ont duré jusqu'au XIX^e siècle, jusqu'à ce qu'elles soient mises fin par le système colonial occidental.²⁷⁶

A nuancer par rapport à l'organisation du mandala, l'organisation politique primitive lao tai dans la péninsule dont nous venons de suggérer le principe, semble avoir été un système de chefferie, fondée sur la consolidation des intérêts de l'individu et du groupe, dirigée par un chef possédant un savoir empirique et divinatoire reconnu par son groupe comme étant lié au *thaèn f'a* – ancêtre mythique et ethnique fondateur, devenant des *phi*, leurs esprits protecteurs. Etant dans une société politisée, il aurait été probable que les Lao Tai aient été influencés par le système d'organisation du mandala des Mòns et des Khmers. Mais fait curieux, aucune cité lao tai n'a été construite sur le modèle spatial de ces grandes cités : les Lao n'ont pas bâti de grande cité monumentale comme l'ont fait brillamment leurs suzerains. A la différence des Khmers, la représentation du pouvoir n'a pas non plus manifesté tant d'ampleur sur l'espace. Le culte de *phi f'a* - *phi thaèn* semble avoir été le trait identitaire commun et durable, marquant la continuité du pouvoir chez les Lao Tai et permettant d'identifier ce peuple durant plusieurs siècles, même après leur conversion au bouddhisme. Le mandala n'aurait alors influencé les *muang* que de manière partielle, du point de vue organisationnel et non du point de vue symbolique et spatial. Le système du *muang* peut être rapproché du système du mandala dans le sens où le pouvoir politique du *muang*

²⁷⁴ Pour une chronologie simplifiée Cf. Stuardt-Fox Martin, *Historical dictionary of Laos*, éd. The Scarecrow Press, Inc. Maryland, 2008, 3^e éd.

²⁷⁵ Mise à part le fait que les échanges entre aborigènes et Tai allaient évoluer, donnant des avantages grandissants à ces derniers pour assurer aux *muang* leur richesse et leur puissance (idée développée dans le premier chapitre), les Lao auraient possédé un vrai avantage au départ dans ces échanges : ces derniers auraient été les détenteurs des mines de sel que les aborigènes avaient besoins. L'étude sur le rituel des mines de sel de Archaimbault devrait apporter des données explicatives à ce sujet. Cette idée sera développée plus amplement dans le chapitre traitant des *muang* et des *xieng*.

²⁷⁶ Cf. Stuard Fox.

ne possède pas en soit un territoire, mais s'apprécie selon le nombre des hommes vivant dans ce territoire, lui témoignant fidélité et lui payant tribut. Il en serait de même pour le chef du *muang* voisin et ainsi de suite. Et au dessus des *muang* il y aurait un grand *muang* auquel les petits *muang* doivent allégeance.

C'est probablement autour de la période qui précède le sacre de F'a-Ngoum que les *ban* et les *muang* empruntent des éléments du système du mandala, en s'appropriant partiellement du système d'organisation laissé par les Môngs et par les Khmers suite à leur déclin. Nous avons suggéré précédemment que le cas de Chiangmai, issu peut-être du métissage mông-tai, peut illustrer cette appropriation partielle du mandala. Le pouvoir central aurait été légitimé de plus en plus par son caractère divinatoire et de moins en moins par sa capacité empirique. Sa capacité à se rapprocher du divin par sa connaissance et sa force aurait été peu à peu pervertie ou remplacée par sa capacité d'être lui-même divin. Cette altération partielle du mode de légitimation du pouvoir chez les Tai serait ajustée assez bien avec le caractère sacré du pouvoir central du mandala qui diffuse sa puissance, sa grâce et son rayonnement aussi loin que sa lumière aurait portée.

La résistance et la légitimité de la lignée de l'ancêtre mythique *Thaèn F'a* au centre du pouvoir

L'influence du système mandala sur le système du *muang* semble avoir des limites : quelques résistances resurgissent intrinsèquement de la culture tai. Tout en ayant foi en la réciprocité de légitimation du pouvoir et tout en exigeant du chef une force et une puissance empirique et tout en prônant que sa lignée *thaèn f'a* est liée au pouvoir divinatoire (qualités propres aux chefs lao tai), la place du pouvoir semble être déjà portée à l'époque de F'a-Ngoum par le système organisationnel du mandala. C'est là que se situe l'ambiguïté du système politique du *muang* dans sa période évolutive, "perversi" par le système du mandala :

1- D'un côté, les annales anciennes ne manquent pas de souligner chaque fois qu'un intrus n'appartenant pas à la famille de F'a-Ngoum (donc à la lignée *Thaèn f'a*) règne sur le Lane Xang. Et de l'autre, certaines périodes de l'histoire explicitent l'idée que n'importe qui peut devenir légitime pourvu qu'il réussisse à évincer l'ancien chef pour prendre sa place au centre du pouvoir.

2- Il ne suffit pas de régner en maître au cœur du mandala pour se légitimer dans la durée. Il faut aussi être capable d'endosser les obligations et les devoirs dictés par la réciprocité de légitimation. Ce serait une sorte d'épreuve éliminatoire qui incombe aux chefs intrus : seuls ceux qui possèdent la compréhension de la réciprocité du devoir, que les Lao attribuent uniquement à la lignée *thaèn f'a*, peuvent passer les épreuves de légitimation.

C'est en ce sens que le système de pouvoir du *muang* diffère et résiste au mandala. Le contexte de l'ascension de F'a-Ngoum met cependant en relief la coexistence entre le système du *muang* et le système du mandala :

1- La personnalité de F'a-Ngoum, telle qu'elle a été définie par l'histoire, présente une certaine ambiguïté : en prenant le pouvoir à Muang Swa il se légitime d'abord par son appartenance à la lignée de Khun Burom, des *Thaèn f'a* ; reconnaissant sa légitimité, les gardiens et les autorités de ce *muang* n'auraient pas montré de fortes résistances. Les monarques locaux –appartenant à la même dynastie que F'a-Ngoum– par leur suicide à son arrivée auraient, par cet acte, confirmé sa légitimité (Cf. le *Phongsavadan*.)

2- Les campagnes militaires d'unification de l'un des plus importants État tai de la péninsule, que font sans cesse état les chroniques lao, ont mis cependant en relief le fait que la force et l'intelligence individuelle de la personnalité de F'a-Ngoum a été le moteur de son accomplissement, occupant la place qu'il mérite dans l'histoire du Laos sans le concours de son appartenance dynastique aux *Thaèn*.

I. II. b. 5. La définition du *muang* à travers la pensée de F'a-Ngoum

L'importance des hommes dans le *muang*

Quel que soit le système auquel il aurait appartenu, F'a-Ngoum aurait donné au système organisationnel du *muang* une pensée politique forte permettant d'esquisser la morphologie socio-politique et spatiale de la société lao. Les discours dans le *Phongsavadan* qui lui ont été attribués mettent en évidence de multiples caractéristiques de la société lao ancienne dans sa formation politique et sa consolidation spatiale.²⁷⁷

« [...] N'exécutez point la peine de mort si les fautes commises ne le méritent point. Emprisonnez les coupables et ensuite relâchez-les pour qu'ils puissent vivre et trouver du travail. La richesse de cette terre n'existe qu'avec les hommes : point d'homme, point de richesse, ni de biens, je ne veux point que l'on tue pour cette raison [...] ». Ici, la pensée de F'a-Ngoum est pragmatique. Conscient de la carence démographique de ses *muang* qui freine leur développement et leur richesse, en plaçant le facteur humain au premier plan de l'espace politico-spatiale, il met en garde l'arbitrage du pouvoir et prône la précaution dans la gestion des hommes comme un précieux composant économique. La carence démographique est aussi exprimée par l'aspect parsemé de la population, au point qu'il aurait été nécessaire de reconsidérer –de recomposer même– une nouvelle démographie, accompagnant le territoire qui vient d'être unifié. En d'autres termes, il a fallu peupler certains *muang*. Bien que déplacer des habitants d'un lieu pour les mettre en un autre lieu ne peut constituer en soi une solution, puisque cela dépeuple forcément un lieu, cette option a été pratiquée par F'a-Ngoum, notamment lorsqu'il déplaça 100 000 *Khrom kao* du territoire lü vers Luang Prabang (cf. le *Phongsavadan*).

L'ethnocentrisme, la monoethnicité du *muang*

« [...] Vous ne causerez point de tort ni aux Tai, ni aux Lao, vous ne prendrez point les biens à ces derniers quels qu'en soient les faits et les raisons. Si vous vous disputez entre vous et allez vous faire la guerre, souvenez-vous de mes paroles, vous êtes seulement autorisés à vous guerroyer les cinq jours : jour kap, jour hap, jour houay, jour meung, jour beurk. Les cinq autres jours : jour kat, jour kot, jour houang, jour tao, jour ka, vous n'êtes pas autorisés à guerroyer, ni à usurper les bétails ou les biens des uns des autres [...] ». Nous pouvons interpréter dans les propos adressés aux *Khrom khao* (de parler môn-khmer) un certain ethnocentrisme : il aurait distingué les autres groupes des gens de “sa race” tout en démontrant la consolidation de son pouvoir et de sa suprématie sur ces groupes que les Lao Tai auraient clairement dominé.

« [...] Je suis fils de Nang Kéo Mahari, fille de F'a-Khamhyo qui n'est autre que membre de ton illustre famille [...] ». Au port de Muang Leuak à Xieng Saèn qu'il s'apprête à prendre, l'un des *tiao muang* de la cité venu à sa rencontre se présente ainsi à lui. F'a-Ngoum, aurait répondu : « [...] Si c'est ainsi, que Muang Leuak reste tien, il deviendra le *muang* au coeur de ma maison, (ou il sera le *muang* cher à mon cœur) [...] »

Les propos du *tiao muang* de Xieng Khouang s'adressant à F'a-Ngoum lorsque celui-ci arrive à la porte de sa cité évoquent également le cousinage et la révérence aux liens dynastiques²⁷⁸. Ces faits ainsi que le contenu des propos échangés mettent en évidence deux choses importantes : 1- F'a-Ngoum serait conscient de l'existence non seulement des chefferies d'ethnie lao tai préalablement installées dans la région, mais surtout de la grande dynastie de Khun Bourom –à laquelle il prétend appartenir– dispersée dans un large territoire. Il accepte de manière naturelle que Lan Na, Sipsong Phan Na, et Xieng Khouang –entre autres, entretiennent un lien de parenté avec lui. 2- F'a-Ngoum

²⁷⁷ Bien que le *Phongsadan*, qui nous sert pour l'instant de référence unique, aurait été composé plus de deux siècles après lui, transcrits et recopiés jusqu'au XIX^e siècle, la plupart des historiens s'accordent pour reconnaître l'authenticité historique de ce grand roi tout en émettant un avis plus circonstancié concernant l'authenticité du contenu de ses discours.

²⁷⁸ Cf. 2^e partie. I.I.a. (Page 177)

serait également conscient du fait que la dispersion territoriale vient contredire ces liens de parenté existante ou réclamée. Cela serait suffisant pour justifier la volonté de rassemblement autour d'une entité. Toute proportion gardée, nous devons sans doute voir dans ce fait que F'a-Ngoum met en œuvre l'harmonisation ou la ramification des petits mandalas dans le grand mandala qu'il édifie avec la fondation du Lane Xang.

L'idée de limite territoriale

Certains propos contredisent cependant le mandala que F'a-Ngoum aurait tenté de fonder. Formellement, le mandala en tant que cercle de rayonnement du pouvoir ne possède pas en soit de limites territoriales, ni identifiable par une identité culturelle unique avec une composante ethnique homogène.

« [...] Nous sommes parents par Khun Burom dans notre lointaine histoire. Si tu désires les ban et les muang, que les territoires qui s'étendent depuis la frontière de Dong Phraya fay jusqu'au pied de la montagne Phraya Po et la frontière de Muang Nakhone Thaï soient tiens ; je t'enverrai chaque année du sucre de canne et du sucre de palmier. Lorsque ma fille Kéognot F'a sera grande, je l'enverrai partager ta couche et ton oreiller, oh Tiao F'a. [...] ». Les propos de Uthong d'Ayuthia, se référant aux origines lointaines qui auraient uni les populations du parler lao tai, seraient plus une éloquence diplomatique qu'une réelle référence dynastique : ici Uthong évoque la frontière alors que les propos des autres *tiao muang* parlent de parenté de manière plus précise et ensuite proposent parfois des alliances matrimoniales, deux choses assez habituelles pour les royaumes tai. Par contre, ce qui semble important, tant dans les propos de Uthong que dans les œuvres de F'a-Ngoum, c'est la question de la délimitation territoriale, notamment entre Lane Xang et Ayuthia qui apparaît. Bien que celle-ci soit imprécise matériellement, elle est localisable et dessine la limite occidentale du Lane Xang, par une ligne Nord-ouest/Sud-est au niveau de Nakhone Thaï. Et il en est de même lorsqu'il a établi la séparation de frontières entre le Lane Xang et le Dai Viet. Les frontières en question peuvent être considérées comme des lignes de rencontre de deux rayonnements de mandala. Mais elles peuvent également expliciter une certaine conscience des limites territoriales du *muang*. En d'autres termes le pouvoir central du *muang* n'aurait pas seulement émis un rayonnement variable mais aurait aussi contribué à délimiter un véritable territoire. Par exemple lorsqu'il s'adresse à ses *chao muang* : « [...] Ne vous disputez pas et ne vous entretenez pas. Soyez solidaires afin de surveiller ensemble les lisières de vos ban et de vos muang. Soyez au courant des bonnes et des mauvaises intentions des étrangers et des autres ban-muang qui vous entourent [...] ».

L'idée de s'inscrire dans la continuité d'une lignée et d'une histoire déjà existante

Un autre propos semble confirmer la base sociale des *muang* profondément attachée et confondue à l'organisation sociale du *ban* et à ses principes moraux : « [...] Vous, tous *tiao* que vous êtes, vous ne réduirez pas les *paï* (les non nobles) pour être vos esclaves. Que ces derniers se querellent ou qu'ils commettent l'adultère, il faut les infliger d'amendes d'une valeur de cinq bath. S'ils commettent un assassinat que l'assassin remplace le mort. Si vous partez en guerre, n'acceptez point l'achat des têtes. Les *tiao khun*, n'amandez jamais les *paï* plus de 100, celui qui le fait malgré tout perdra sa face et indemniserà le *paï* [...] »

Outre la réaffirmation de l'identité culturelle lao tai par la confirmation du culte des *phi f'a* - *phi thaèn*, F'a-Ngoum semble s'inscrire dans une certaine continuité avec le passé. Ceci devrait contredire, si non, tempérer les allégations qui considèrent que F'a-Ngoum et ses œuvres sont le commencement de l'espace lao : « [...] Tous les deux mois vous devez envoyer vos émissaires nous rapporter les bonnes et les mauvaises affaires des muang. Tous les trois ans, vous devez vous présenter en personne devant nous. Une fois à Xieng Dong Xieng Thong, nous prierons *thaèn f'a*, *thaèn khom*, *thaèn têng* [...] les devata, gardiens Tham Ting et Sop Ou, les rizières, les montagnes, les lieux sacrés [...]. Nous donnerons les offrandes aux *phi f'a*, *phi thaèn* [...] Le premier mois vous quitterez vos muang et le troisième vous arriverez à Muang Swa. Ceux qui ne monteraient pas à Muang Swa seront considérés comme révoltés contre nous. Notre illustre ancêtre F'a Luang Ngone

nous conseille de connaître le cœur de nos tiao Khun du Lane Xang, les bons et les fidèles comme les mauvais et les infidèles. Nous nourrissons donc les f'a et les thaèn sur les recommandations de notre F'a Luang Ngone [...]».

I. III. La restructuration politique de l'espace à partir du règne de Sethathirat

Globalement, le siècle de Sethathirat est associé au transfert de la capitale à Vientiane. Et c'est déjà essentiellement le siècle de restructuration politique de l'espace, constituée et maîtrisée dans les siècles passés en particulier celui de F'a-Ngom. Le XVI^e siècle de la restructuration territoriale et politique est issu de parti pris idéologique inscrit dans la configuration spatiale, non seulement interne au Lane Xang, mais également régionale. Trois éléments ont été fondamentaux dans cette restructuration : 1- les actes politiques d'appropriation de l'espace à travers le renouveau religieux, 2- la construction des monuments générateurs d'une culture régionale et d'un type d'unité urbaine, 3- la découverte, la connaissance et l'appréciation du territoire.

I. III. a. L'appropriation de l'espace à travers le renouveau religieux

Derrière les actes pieux du règne de Phothisarath l'idéologie du Bodhisattva-raja, "le monarque bodhisattva", a été mise en avant dans le sens où le monarque se considère comme éclairé par le *Dhamma*. L'idéologie de roi aspirant à devenir Bodhisattva est courante à la même époque dans les autres royaumes tai.²⁷⁹ Sethathirat va poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs pour le renouveau. Cependant, les œuvres de Sethathirat qui ne sont pas seulement axés sur le domaine religieux mais largement ouverts sur la réforme politique et territoriale, auraient été plus vastes et plus complexes. Trois générations de roi (Vixun, Phothisa et Seta) auraient appliqué chacun à leur manière cette idéologie politico-religieuse qui va profondément marquer la dynastie lao, la politique ainsi que l'espace non seulement religieux mais aussi laïc. Et ce, jusqu'à la fin du règne de Sri Savang Vattana.²⁸⁰ Il faut signaler également que les trois règnes correspondent à une période de paix et d'échange pour la région, après une période de conflit important qui a duré plusieurs années entre le Lan Na et le Lane Xang sous le règne de Thiloka et de Jaya Charkaphad.²⁸¹ D'après Lorrillard, une école bouddhique de l'époque, un « *bouddhisme réformé d'inspiration cingalaise* », aurait même été introduite à Luang Prabang par le biais du Lan Na.²⁸²

²⁷⁹ En particulier au Lane Na sous le règne de Thiloka Raja grand-père maternel de Sethathirath et du Lane Xang dès le règne de Vixunnarath. Celui-ci est allé jusqu'à donner le nom de *Bodhisattva Raja* à son fils. Ce nom est par la suite associé à une certaine radicalité religieuse, un fait rare dans l'histoire du bouddhisme lao. Une fois accédé au pouvoir ce dernier entreprend des réformes religieuses, en parti en ce qui concerne l'ordre monastique, et promulgue l'édit contre le culte des *phi*.

²⁸⁰ Politiquement contraintes et limitées dans le contexte de la guerre froide, les actions de Savang Vatthana sont plus consacrées à l'entretien des arts et des traditions. Il refuse son intronisation sous la bipartition politique et souhaite ritualiser sa charge une fois réalisée la réconciliation nationale, qui n'a jamais lieu. Ce qu'aurait symbolisé cette action c'est l'idée qu'un monarque ne doit pas prendre parti dans les conflits politiques entre clans et fractions. Il doit conserver la " morale de la monarchie religieuse ", pour un Laos unifié et indivisible, renforcé par le bouddhisme unificateur qu'il a la charge d'entretenir. Cette idée est redondante dans l'hymne national : « [...] aimer la nation, notre pays, aimer notre monarque, partager l'amour et la religion depuis l'ancien temps pour protéger notre territoire [...] » (2^e strophe, ligne 1^e et ligne 2^e.) Par ailleurs, la devise du Royaume du Laos était : Nation, religion, monarque, constitution.

²⁸¹ Conflit, qu'une alliance matrimoniale entre Phothisarath et la fille de Thiloka (ou petite fille ?) avait du régler. Un réveil culturel et religieux semblait accompagner cette période. « [...] Durant la première moitié du XVI^e siècle, les relations entre les deux grands royaumes tai septentrionaux sont pacifiques –et le bouddhisme florissant de la Thaïlande du Nord se diffuse progressivement en pays lao, en même temps que les textes (et donc les écritures) qui le véhiculent [...] ». In. « *Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao* », Lorrillard M., *BEFEO* 2003-2004. 90-91.

²⁸² Quel que soit son origine, il est possible que la version du *Phrathāi pidok* –introduit à Luang Prabang, ait pu être une nouvelle interprétation du Bouddhisme réformé. Cependant, Souneth Phothisane précise que cela ne peut être l'introduction d'une nouvelle école demandée par le monarque lao. Les deux moines, le Phra Maha Thep et le Phra Maha Mongkhoun, « *qui viennent au Lane Xang avec 60 Khamphi Phrathāi Pidok* » que le roi du Lan Na offre au roi du Lane Xang ne seraient pas originaires de Lan Na mais de Lane Xang-même. Les deux moines auraient été invités au Lan Na et au retour de leur voyage, auraient ramené des présents royaux. Cet échange religieux serait une coutume couramment pratiquée, lorsque deux rois entendent préserver la paix et rentrer dans de bonnes grâces réciproques. Par ailleurs le rôle

Sur la réforme du bouddhisme, le cas de Ban Phay Lom (à Vientiane) aurait illustré l'inauguration de l'ère nouvelle, avec des formes de refondation religieuse. Il laisse transparaître la mise en application de la politique de Phothisararat dans l'éradication du culte des *phi* qui se serait prolongée ou qui ferait son effet sous le règne de Sethathirat. Les maîtres des rituels qui (comme nous allons le voir à Ban Phay lom) viennent de l'extérieur du village, avaient une personnalité forte de par leur érudition et leur connaissance et auraient exercé un rôle très influent. Il serait probable que ces maîtres soient des émissaires royaux envoyés dans les quatre coins du pays pour “ détruire ” les autels des *phi*, convertir ou recadrer une pratique religieuse qui serait trop relâchée. Bien qu'il n'y ait pas de signe d'inquisition, les ordonnances et l'autorité personnifiée émanant du pouvoir royal pour procéder à l'éradication du “ culte barbare ” a dû être scrupuleusement respectées. D'après le *Phongsavadan* et d'après les études épigraphiques de Lorrillard, Phothisararat aurait ordonné la destruction des autels des *phi* pour construire des *aram*.²⁸³ Cet acte qui se veut sans doute démonstratif et symbolique, revêt incontestablement un caractère contraignant. Parallèlement, il semble qu'à côté de cette volonté de réformer en profondeur la religion, on cherche aussi à l'adapter au contexte. En d'autre terme, un travail de transition et non de rupture aurait été entrepris malgré tout. Car en dépit des interdictions, un certain nombre de rituels et de lieux non-bouddhistes ont subsisté, d'où la survivance –voire la recrudescence aujourd'hui, de nombreux cultes des génies et des esprits. Dans une certaine mesure, on peut imaginer que seuls auraient été sérieusement proscrits les cultes considérés comme les plus barbares allant à l'encontre du fondement bouddhique tel le sacrifice animal.

C'est probablement à partir de cette période que le bouddhisme devient une religion majoritaire et gagne progressivement, et non brusquement, le terrain des pratiques religieuses. Nous n'avons pas d'idée précise en nombre de ce que pouvait représenter cette confession avant Phothisararat, mais il est très probable qu'elle ait été minoritaire. Même si les annales mentionnent que le bouddhisme a été institué par F'a-Ngom deux siècles plus tôt comme religion d'État, cela ne signifie pas que le Lane Xang entier ait été converti, même en ne considérant que les communautés lao tai. Les pratiques religieuses de Ban Phay Lom qui revêtent un caractère particulier aujourd'hui par rapport au reste du pays –l'interdiction de tuer les animaux et l'interdiction d'avoir un autel des esprits [*hō phrapoum ພຣາປູມ*] au sein du village limité par les bornes du Dhamma– incarnent sans doute pour l'époque une restauration religieuse parmi les plus exemplaires. Cependant, le fait que ces interdits aient quasiment disparu du Laos pour ne subsister qu'à quelques rares exceptions, semble indiquer que la pratique du bouddhisme lao a par la suite choisi une voie moins radicale. Cela montre que la radicalité religieuse de Phothisararat est propre à son règne et à son temps, propre sans doute aussi à l'histoire particulière du bouddhisme de cette époque.²⁸⁴

diplomatique qu'assument les religieux à l'époque est explicite dans plusieurs chroniques. Et pour revenir à l'introduction de la mission religieuse du Lan Na, il n'y a pas plus de raison (d'après Souneth) de penser que Phothisararat « a dépêché une mission diplomatique pour demander le nouveau *Phratai Pidok* au Lan Na vers 1522 » en réponse de quoi le Lan Na lui aurait « envoyé les deux moines avec le *Phratai Pidok* » comme le laisse croire certains traités historiques (*Jinakalamalini, chronique du Lan Na. Cf. Jean Ripaud. Op. cit.*) Vers 1501 Phra Maha Thep Luang aurait rédigé *Nithan Khun Bourom* à Luang Prabang en compagnie du roi Vixun et ne pourrait donc pas être envoyé du Lan Na en 1522 : les deux moines seraient allés au Lan Na en 1522 sur invitation du roi de ce royaume et seraient rentrés à Luang Prabang l'année suivante, couverts de présents royaux et notamment du volume du *Phratai Pidok* version Lan Na. La ville en possède déjà plusieurs volumes, sans doute plusieurs versions différentes.

²⁸³ « [...] Le 12 avril 1527 Phothisararat fait rédiger à Luang Prabang la stèle du Vat Savanthevalok [...]. Elle est également importante pour son contenu, puisqu'il s'agit d'une ordonnance par laquelle Phothisararat charge son Maha sangharaja, chef du clergé, de restaurer la religion – et de la purifier en particulier des croyances animistes. Le souci de réforme du roi paraît avoir été particulièrement fort, puisqu'il est exprimé une nouvelle fois en 1535 dans une stèle retrouvée une soixantaine de km en aval de Vientiane [...] » M. Lorrillard. « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao ». *Op. cit.*

²⁸⁴ Il faudrait étayer l'histoire religieuse de la dynastie lao et de celle de toute l'Asie du Sud-est continentale pour comprendre cette radicalisation qui semble constituer une parenthèse dans l'histoire du Laos et par la suite expliquer la souplesse et l'absence doctrinale qui caractérisent jusqu'à ces derniers temps le bouddhisme laotien. Nous pouvons sans doute attribuer cette radicalisation au fait que le Lane xang venait de sortir d'une longue et destructive guerre dynastique qui a duré entre la fin du règne de Lane Khamdeng en 1430 et le début de règne de Jaya Charkaphat en 1456 (période de

Ainsi, déjà sous le règne de Sethathirat, tout semble nous faire comprendre que le pouvoir prenait en compte les croyances de la population, en substituant aux contenants et aux objets culturels antérieurs un nouveau contenu sacré : il ne serait pas impossible qu'il y ait auparavant un esprit habité dans chaque pieu à Ban Phay Lom avant l'arrivée du bouddhisme. Et il ne serait pas non plus impossible après, que l'on ait substitué les *phi* par les sùtras bouddhiques enterrés sous les pieux. Dans d'autres exemples, nous pouvons même voir que les *phi* se sont " convertis " au bouddhisme. En d'autre terme, certains personnages vénérés antérieurement finissent au fur à mesure par acquérir des caractéristiques bouddhiques. La sacralisation bouddhique des établissements villageois, corollaire au renouvellement religieux et à la conversion générale, aurait généré une nouvelle organisation et pratique spatiale au sein des villages. Même si la population n'a pas été convertie dans sa totalité, on peut imaginer qu'à la place des sacrifices de buffles elle a dû commencer à confectionner des offrandes de fleur pour les autels des esprits. Peu à peu, elle aurait pris l'habitude de mettre la coupe des cinq préceptes bouddhiques sur l'autel des esprits.²⁸⁵ Puis lorsqu'elle aurait invoqué l'esprit de la maison,²⁸⁶ cela serait devenu naturel d'invoquer en même temps la prière du *phouthang* [ພຸດທັງ].²⁸⁷ Ainsi, les cultes non-bouddhistes se retrouvent convertis, du moins par les signes extérieurs. Aujourd'hui, la majorité des Laotiens vivent leurs pratiques religieuses en associant ces deux cultes : entrées en contradiction par le passé, aujourd'hui leurs pratiques se retrouvent rapidement associées, syncretisées.

En l'occurrence, nous sommes en mesure de constater que la radicalisation du bouddhisme de Phothisarath se prolonge dans l'organisation et l'édification politique de Sethathirat. Celui-ci aurait confirmé et assimilé le renouveau religieux dans sa politique d'édification, en le rendant visible, plus sur le plan politique que religieux. Le caractère politique et bâtisseur de son règne, avec le transfert de la capitale et une liste importante de constructions d'ouvrages architecturaux dédiés qui lui sont attribués, apparaissent comme la figure emblématique de ce renouveau. L'analyse de la liste des ouvrages monumentaux, fondés, refondés ou restaurés au XVI^e siècle, devrait d'abord montrer que Sethathirat a été le plus bâtisseur de tous les rois du Lane Xang, et ensuite, comment ces ouvrages se répartissent sur le territoire, tout en se rendant visibles à l'échelle régionale dans le monde tai. Elle montre également comment Sethathirat organise le mode de gestion de ces territoires physiques et humains, émanant ou accompagnant la construction des monuments. L'analyse spatiale du site de That Luang, en liaison avec l'organisation de la ville, fait transparaître une nouvelle phase d'édification politique. Elle met en exergue ce que peut représenter ce monument pour l'époque, comment il représente le pouvoir et définit le nouvel espace. En devenant l'espace emblématique et symbolique, le site de That Luang s'impose par sa persistance face à toutes les incertitudes historiques et politiques. En s'articulant avec l'évolution de la ville et de la société qui la compose, il représente sans doute le modèle spatial lao le plus abouti.

Tab. 7. Liste non exhaustive des monuments construits par Sethathirat au XVI^e siècle ou soumis à ses interventions

I. III. a. 1. Un aperçu sur les monuments sous le règne de Sethathirat

Les interventions de Sethathirat comportent aussi bien des nouvelles constructions et fondations que des restaurations et des refondations sur les édifices et sites anciens, comme le montre la liste ci-contre. Son règne est aussi l'aboutissement d'une volonté et d'une idéologie inaugurées et transmises par ses deux prédécesseurs. Outre le désir de perdurer dans le temps à

régence de Nang Mahadhévi). Il venait également de se remettre de l'invasion de Luang Prabang et de la région septentrionale du Laos par le Dai-Viet vers 1483.

²⁸⁵ *Khan ha* [ຂັນຫ້າ] est une coupe à l'intérieur de laquelle il y a cinq paires de bougies, cinq paires de fleurs et une paire de bougies allumées. Il représente les cinq préceptes bouddhiques.

²⁸⁶ *Phi heuane* [ຟີເຮູນ], esprit de la maison ou esprit des ancêtres. Aujourd'hui ce rituel est plus respecté chez les Lü et chez les Tai dam que chez les Lao.

²⁸⁷ Formule en pali, selon le *Livre des discours*, à l'origine elle aurait été prononcée par une personne qui se convertit au bouddhisme en catastrophe pour fuir les malheurs qui l'accablent. Aucune cérémonie n'est nécessaire pour marquer cette conversion, il suffit de prononcer trois courtes phrases dont la transcription phonétique est la suivante : « *Phouthang saranang Khatchami, Thammang saranang Khatchami, Sangkhang saranang Khatchami* » [ພຸດທັງ ສາຣະນັງ ຄັດສາມີ, ທັມມັງ ສາຣະນັງ ຄັດສາມີ, ສັງຄັງ ສາຣະນັງ ຄັດສາມີ], « *je prend refuge en Bouddha, je prend refuge en Dhamma, je prend refuge en Sangha* ».

travers les œuvres et la dévotion religieuse, une certaine conscience de la continuité du pouvoir, à travers l'entretien et la restauration des monuments existants, semble évidente. Bien que ses œuvres bâties soient exclusivement religieuses, leur portée est politique.

Les monuments et leurs significations dans les œuvres de Phothisarath et de Sethathirath

- That Pholn, construit durant la même période que That Sikhottabong, aurait couvert sept piliers anciens (comme That Luang qui aurait couvert un grand pilier ?) et aurait été restauré et modifié par Phothisarath vers 1539. Vers 1950 les notables de la ville ont apporté des modifications.

- That Inheng, construit également vers le VI^e siècle en tant que reliquaire bouddhique, aurait été investi par le culte hindouiste vers le IX^e siècle. En 1548 Sethathirath le restaure en remplaçant les éléments hindouisés par l'architecture bouddhiste. En 1930, il a été restauré par les Français et vers 1950 Savang Vattana a construit son cloître actuel.

- That Phanom, construit vers le I^e et le II^e siècle par les rois des cinq royaumes : Nanthasèn de Sikhottabong, Souvannaphinkhane de Sakhonnakhorn, Khamdèng de Khomphavapy, Inthapath de Campuchéa, Chounlani Phommatham de Xiang Khouang. Vers le VI^e siècle il aurait été modifié par Soumintharath de Sikhottabong. Il aurait été retouché par Sethathirath entre 1550 et 1572, par Voravongsa Thammikharat vers 1614, puis par Phra Khrou Gnot Kéo Phonnesamek vers 1693. Anouvong de Vientiane l'aurait restauré vers 1808. Il sera complètement modifié par les autorités siamoises en 1939.²⁸⁸

- That Sikhottabong, dans l'ancienne ville de Thakkek –Mahukhanakhone, aurait été fondé vers le VI^e siècle à l'époque de Sikhottabong. Restauré par Phothisarath en 1539, sans grand changement, et restauré par Sethathirath en 1568, des modifications auraient été apportées au monument. Vers 1622 (?), le gouverneur de Sikhottabong Luang, le *Nô Muang*²⁸⁹ aurait restauré le *that*. En 1806 Anouvong de Vientiane et Prince Khatiyarat de Thakek ont réalisé ensemble une autre restauration. Entre 1948 et 1949, il sera de nouveau restauré par le gouverneur de Khammouane. La fête qui lui est consacrée est réinstaurée officiellement en 1963, à la pleine lune du mois de mars.

- Chédi Luang de Chiangmai, aurait été fondé bien avant le court règne de Sethathirath au Lan Na. Ce qui paraît intéressant c'est le fait que le Chédi Luang de Chiangmai aurait pu exercer une influence sur le futur That Luang de Vientiane que Sethathirath allait construire quelques années plus tard.

- That Sri Song-hak à Loey symbolise, pour beaucoup d'historien, une alliance avec Ayuthia. Comme nous allons le faire remarquer dans les chapitres suivants, le *that* ne symbolise pas que cela, nous pensons que Sethathirath souhaite le signifier comme un véritable traité de limitation de zone d'influence entre les deux royaumes. Le contenu de la stèle qui accompagne la construction du *that* insiste sur le serment des deux monarques à respecter les territoires réciproques et à observer la morale de ne commettre aucun acte d'agression l'un envers l'autre.

I. III. a. 2. Le That Luang, une édification politique et une conception de la monumentalité

L'intégration historique et contemporaine du site de l'esplanade de That Luang dans la ville, la persistance du plan urbain qui place toujours ce site en tant que structure majeure, marquent indéniablement la lecture de la ville d'aujourd'hui et interrogent le fondement et l'origine

²⁸⁸ D'après le *Tamnan Oulangrathat*, *op. cit.*

²⁸⁹ *Nô muang* [ໂນ່ມຸງ], terme lao, *nô neng* [ໂນ່ເນງ], *nô néo* [ໂນ່ເນວ] : pousse d'une plante, race, espèce ; *muang* : ville, royaume, pays. Titre désignant le Prince héritier, équivalent de *nô kasat* (ໂນ່ກະສັດ en Lao-Sanskrit) et de *Rajabout* (રાજપુત, en Sanskrit *Raja Boutra*, fils du *raja*). Les textes désignent souvent les Princes héritiers par ce terme. Le fils unique de Suryavongsa était ainsi appelé Rajabout [રાજપુત]. Si le *nô muang* ici évoqué était le Rajabout du règne de Suryavongsa, celui-ci ne règnera jamais sur le Lane Xang, il y aurait donc une erreur de datation, car si jamais il a pu être gouverneur de Sikhottabong ce prince ne l'aurait été que vers le troisième et quatrième quart du XVII^e siècle, puisqu'il devait être mis à mort par son père vers le quatrième quart du XVII^e siècle. Par contre, le seul prince héritier qui ait été appelé *nô muang* autour de cette date est le fils de Sethathirath, amené à la cour birmane en 1575. Revenu à Vientiane vers 1590, il aurait régné six années sous l'égide des Birmans. Lorsque le Lane Xang devient indépendant en 1610, il est probable qu'il soit démis du trône pour devenir le seigneur de Sikhottabong Luang.

idéologique et symbolique qui ont conduit l'aménagement de ce site et établi son rapport à la ville. Même si la majorité des sources locales, notamment le *Tamnan Oulanghrathat*, est considérée pour le moment comme non-fiable par les historiens qui mènent des travaux à partir de l'épigraphie et des vestiges archéologiques, une lecture spatiale renforcée par l'analyse de la persistance du plan urbain et de la pratique de l'espace d'aujourd'hui permet d'avancer quelques hypothèses.

Le site de That Luang comprend le monument lui-même et les ensembles bâtis implantés dans le prolongement de la haute terrasse, et surtout, un espace vide désigné comme une esplanade. Ce terme n'est pas approprié à l'origine, car cet espace n'a pas toujours eu une fonction militaire, du moins, il n'assure pas uniquement cette fonction. L'emplacement et la disposition spatiale et urbaine du site mettent en évidence son articulation étroite avec la ville et démontrent l'importance de son rôle et de sa fonction, non seulement dans les différents moments et configurations de la ville et dans l'évolution de celle-ci, mais également dans l'histoire spatiale du pays, ancienne et contemporaine, liée aux pouvoirs politiques et religieux de chaque période.

A l'échelle de la ville, le site était une véritable terrasse –le *san muang* [ສັນມຸງ],²⁹⁰ le parc royal pour certains historiens, à une époque où Vientiane était encore contenue entre la berge et le rempart intérieur. Outre la liaison par des canaux, l'esplanade était surtout accessible par la route de Nong bone. Cette route commençait sur la berge dans le quartier du palais royal, Hô Kham, longeait ensuite l'enceinte puis cheminait vers l'esplanade. Ponctuant cette ascension, il était jalonné de pagodes et de stupas, et traversait une zone de rizières à Na Xay et une zone de marécage à Nong Bone. En arrivant enfin sur le site, nous découvrions d'abord la place et ensuite, nous pouvions apercevoir le grand stupa. Nous pouvions aussi arriver par l'entrée principale du *that* par la voie navigable, en empruntant les canaux entourant la ville, Hong Ké ou Hong Ouaylouay qui sont connectés à Hong Thong et Hong khoua Khao (longeant le rempart intérieur) pour gagner en barques la mare de That Luang, et de-là accéder au site. Selon une deuxième hypothèse, il y aurait d'autres canaux un peu plus au Sud, donc en dehors de la ville qui auraient permis d'accéder à la mare de That Luang depuis le Mékong. Vu l'état actuel de Hong Ké, Hong Ouaylouay, Hong Thong et Hong Khoua Khao,²⁹¹ où il y a très peu d'eau, il est difficile de penser qu'ils aient pu être navigables, ou alors, seulement à la saison des pluies. Quoiqu'il en soit cet itinéraire semble ne pas être exclusivement réservé à la ville et à ses habitants, au contraire toutes autres villes en bordure du Mékong pouvaient également directement y accéder. Ce qui sous-entend que les pèlerins du site, avant, pendant ou après le règne de Sethathirat,²⁹² venaient aussi d'ailleurs. Cette idée confortait la monumentalité du site et soulignait son importance régionale.

Si les deux itinéraires pour accéder au site, par voie terrestre et par canaux montrent que la ville et le site de That Luang entretenaient un rapport étroit, depuis l'installation de la capitale grâce au renouvellement politique et idéologique de Sethathirat, l'hypothèse d'une fréquentation extérieure bien au-delà de la ville, rappelle que le site possédait une fonction antérieurement avec une identité préexistante. Ce qui veut dire que son rapport à la ville à l'époque de Sethathirat, que nous décrivons, se fondait alors sur un concept résolument nouveau. D'une part, le site existait en relation avec la ville et le pouvoir, d'autre part sa "monumentalisation" générerait l'implantation d'une ou de formes urbaines qui étaient dépendantes de lui.

A l'origine l'entrée principale du *that* était à l'Est, face à la mare de That Luang, le monument formant alors un écran entre la mare et l'esplanade. Le *that* tournait ainsi le dos à la ville qui épouse la courbure de la berge du Mékong. Le palais royal, les pagodes, les quartiers d'habitations, etc., s'ouvraient vers le fleuve. En revanche du côté rizières, le rempart la séparait de la plaine et de la terrasse à quatre kilomètres plus loin où dominait le stupa. Cette bipolarité voyait

²⁹⁰ *Sân* [ສັນ], est une terrasse –couverte ou non, mais en principe non couvert– dans les maisons lao. Dans le texte, il faut le comprendre au sens propre : c'est la terrasse de la ville. Actuellement le *sane muang* [ສັນມຸງ] signifie banlieue.

²⁹¹ Hong Thong a été récemment enterré lors de la restructuration du boulevard Khouvieng et Khun Bourom.

²⁹² Sethathirat a régné au Lane Xang entre 1550 et 1572.

ensuite les deux pôles reliés entre eux par la route de Nong Bone. Il n'y avait aucune mise en perspective entre les deux pôles : leur liaison était un cheminement lent et graduel. Les points d'ancrage aux deux extrémités de la voie longeaient d'un côté le palais royal, de l'autre, l'un des deux *vat* qui encadrait le grand *that*. N'importe quel monarque en Europe et en Asie aurait été tenté de réaliser un axe monumental entre la ville et le monument, une situation spatiale grandiose dont l'urbanisme moderne des années 1960 va révéler la pertinence en y créant un axe de représentation, servant étroitement les idéologies politiques de l'époque. Pour revenir à Sethathirat, ce dernier ignorait-il l'importance des axes monumentaux, utilisés ailleurs couramment et universellement pour la représentation du pouvoir ? Ou au contraire, il ne l'ignorait pas. La notion de symétrie et d'axe a été utilisée à plus petite échelle dans les éléments bâtis. En occurrence, la culture des lettrés et des monarques au Laos a été nourrie par la culture de l'Inde antique, même s'il n'y avait pas de contact direct. Et la culture artistique khmère, indianisée, y exerçait également une grande influence. Partant du principe que Sethathirat et ses *Phraya* étaient cultivés, le parcours indirect, lent et ondulatoire aménagé entre la ville et le That Luang a été un choix intentionnel. Le roi bâtisseur n'était pas sensible à la forme de l'axe monumental, il a simplement suivi le relief naturel pour créer la liaison entre sa ville et le monument. Quoi qu'il en soit, volontaire ou non, la liaison entre le site de That Luang et la ville rend compte avec raffinement et naturel d'un souci d'esthétique dans la manière de relier le sacré et le profane, le sacré et le pouvoir. C'est aussi l'une des caractéristiques de l'espace lao que nous aurons l'occasion de revoir par ailleurs.

L'esplanade du That Luang existait-elle avant le transfert de la capitale de Luang Prabang à Vientiane ? Les deux annales, *Thamnane Oulangkrathat* et *Nithan Khun Bourom*, qui évoquent le site où le That Luang sera plus tard implanté, ne la mentionnent pas. Elle sera évoquée pour la première fois sous le règne de Suryavongsa dans la première moitié du XVII^e siècle. Dès cette époque, son statut était déjà ambigu : cet espace était voué à un événement religieux, mais se voulait aussi représentatif d'un pouvoir royal absolu, d'une cour faste et prestigieuse.²⁹³ A cette époque donc, l'esplanade servait aux festivités qui accompagnaient la fête religieuse. Mais il est évident qu'elle a été aménagée bien avant, au moins sous le règne de Sethathirat. Car le pèlerinage du grand *that*²⁹⁴ avait été instauré à l'occasion de son inauguration en 1566 par ce dernier, six ans après le transfert de la capitale pour pouvoir accueillir des pèlerins venus de tout le pays. C'est du moins notre hypothèse.

L'esplanade a donc été construite lors de l'instauration du pèlerinage du grand *that*, au moment où fut achevée sa construction.²⁹⁵ Pour approfondir cette hypothèse, plusieurs facteurs peuvent être évoqués. Le premier, tient effectivement au renouvellement des idées politiques de Sethathirat, qui décide de transférer sa vieille capitale à Vientiane au centre du pays afin de mieux gérer le rapport de force que le Lane Xang entretenait avec ses voisins. Il s'agit de la politique de recentrage territorial de Sethathirat. Le pouvoir central pouvait tempérer les ambitions du Siam²⁹⁶

²⁹³ Dans ses notes de voyage, Van Wuystoff insiste sur le fait que le roi voulait impressionner ses visiteurs et n'économisait guère de moyens pour montrer combien son royaume était puissant : « [...] Le roi, assis sur un éléphant, est arrivé en venant de la ville et est passé devant nos tentes [...] Nous sommes alors sortis et nous avons fait une profonde génuflexion au bord du chemin en signe de révérence [...] Devant lui marchaient environ 300 soldats avec des lances et des fusils ; derrière lui quelques éléphants portaient les hommes en armes, suivis par quelques groupes d'instrumentistes. Ils étaient suivis à leur tour par 200 soldats et par 16 éléphants portant les cinq femmes du roi [...] ». In. Gerrit Van Wuystoff et de ses assistants au Laos (1641-1642), Jean-Claude Lejosne, Centre de Documentation et d'Information sur le Laos, 1993. *Op. cit.*

²⁹⁴ Le Lane Xang à l'époque comprenait une grande partie du Laos occidental et le pays des Tai Dam dans le Nord-ouest du Vietnam. Le *Tamnane Oulangkrathat* nous explique que les rois lao allaient avec leur cour en pèlerinage dans le Laos occidental. Jusqu'à les années 1970, parmi les pèlerins du That Luang, il faut également compter les populations du Nord et du Nord-est de la Thaïlande. Cf. « Histoire des stupas - des vat les plus importants et celle de Phrakhrou Gnot Kéo Phonnesamek », ministère des Cultes, Vientiane, 1974.

²⁹⁵ Cf., les stèles de That Luang et de Vat Nong Bone, relecture et annotation de Michel Lorrillard, in. « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO* 2003-2004, 90-91. *Op. cit.*

²⁹⁶ Beaucoup d'historiens ne voient dans le transfert de la capitale qu'un désir de Sethathirat de se rapprocher du Siam, son allié. Nous pensons que ce n'est sans doute pas la raison principale. Le fait qu'un *that* ait été construit à Leuy pour marquer la frontière entre les deux États montre davantage qu'il serait aussi intéressé à clarifier la frontière entre son royaume et le Siam. Même si ce stupa se nomme *That Sri song hak*, signifiant "la grâce des deux amours".

(en plus de celles de la Birmanie) qui cherchait à étendre son territoire vers le Nord-Est,²⁹⁷ et contenir la déconsolidation éventuelle de la frontière sud peuplée d'ethnies de parler môn-khmer, au contact avec le Cambodge. Le deuxième facteur était de réaliser les ambitions pour le royaume qu'il venait de réformer. En tant que roi, Sethathirat aspirait à être un grand bâtisseur et protecteur de la "sainte religion" – à l'instar de son grand-père roi de Chiangmai²⁹⁸ et de Açoka, l'empereur indien – et en tant qu'homme, à devenir *bodhisattva* et atteindre le Nirvana.²⁹⁹

A travers sa politique intérieure, Sethathirat avait probablement deux objectifs :

1- Chercher à donner une nouvelle base aux rapports de force qu'entretenaient les rois avec leur classe dirigeante : vassaux, gouvernants et administrateurs du pays. Le pèlerinage du grand *that* était un événement annuel qui obligeait les seigneurs à être présents, à contribuer aux dons et participer aux festivités. Même si c'était le roi qui dirigeait et patronnait cette fête et qui la rendait obligatoire, l'objet principal ne tenait pas à sa personne. C'était "le tiers" – entité sacrée, qui en était la motivation centrale. Les actes votifs bouddhistes liés au *that*, sans remplacer la cérémonie d'allégeance pratiquée depuis F'a-Ngoum,³⁰⁰ donnaient une autre dimension aux rapports existant entre le peuple et le pouvoir royal : ils apportaient, en quelques sortes, un souffle de spiritualité à l'exercice du pouvoir et donnaient une nouvelle dimension à la soumission "servile" du peuple. Le règne de Sethathirat a marqué l'aboutissement de trois siècles de bouddhisme dans l'exercice du pouvoir, qui avait commencé avec F'a-Ngoum et qui s'était intensifié depuis Vixun et Phothisarath. D'une certaine manière, le pouvoir avait fait délibérément le choix d'adopter et d'adapter l'idéologie bouddhiste pour incarner l'unité politique et l'identité lao.

2- Offrir un lieu de loisir et de festivité où pouvait se réunir la population à l'occasion d'une fête rassemblant tout le royaume. Par la monumentalité du *that* auquel l'esplanade était annexée, l'ensemble du site devenait alors un véritable espace public. Nous voyons là une différence fondamentale entre le règne de F'a-Ngoum au Moyen-âge qui demandait à ses seigneurs de venir se présenter en personne à la cour (qui se trouvait à ce moment-là à Luang Prabang) pour témoigner de leur fidélité et pour honorer le culte des ancêtres, les *phi Thaèn*. Avec Sethathirat, les seigneurs avaient l'obligation de participer à la fête du That Luang mais pour réaliser ensemble, avec le peuple et les simples pèlerins, le *Boum* (mérites de vertu bouddhique), nobles gestes pour la vie actuelle et la vie future. Le caractère public des actes royaux, puisqu'ils associent le peuple, semble alors ici tout à fait inaugural.

Cette esplanade était donc, dès le départ, un lieu dévolu à la religion et au politique qui consolidait l'unité et l'identité lao, servait le culte à l'initiative royale lors d'une grande manifestation festive et populaire. On y venait pour se faire voir à la cour mais aussi et surtout pour faire le *boun*.³⁰¹ On y organisait des processions, des jeux rituels tels que les courses de chevaux,

Fig. 34. Schéma de l'articulation de That Luang avec la ville de Vientiane et les villages environnants. Scénario d'accès, local et régional.

²⁹⁷ Selon Masuhara, le Siam cherchait à étendre son territoire vers le Nord-est pour des raisons commerciales. Il fallait alimenter le commerce que le Siam pratiquait avec l'Europe et le Japon, entre autres, en produits provenant des forêts du Nord. Par son port, le Siam jouait le rôle d'intermédiaire pour certains produits qui n'existaient pas chez lui. In. *Histoire économique du Royaume du Lane Xang, du XIV^e au XVII^e siècle, d'un Etat qui bénéficie du commerce continental vers un Etat qui bénéficie de l'économie portuaire*, Yoshiyuki Masuhara, éd. Art and Culture, Bangkok, 2003 (en Thaï). L'ambition du Siam a effectivement abouti : celui-ci a annexé les 16 provinces occidentales du Lane Xang deux siècles plus tard.

²⁹⁸ Grand-père maternel de Sethathirat et l'un des plus importants rois de Chiangmai, Thiloka Raja a bâti un nombre important de monuments religieux. Sethathirat lui-même a construit la majorité des monuments de Vientiane.

²⁹⁹ Dans les fascicules portant sur l'histoire de Vat Inpèng (*Histoire de Vat Inpèng Maha Viham, la grande statue et la légende*, Tham Saygnasitséna, Vientiane, 1992,) et de Vat Ongtû (*A brief history of Wat Ongtû Mahavihar*, Phra Achanh Maha Phaung Samaleuk, Vientiane, 1988) les auteurs évoquent un ouvrage (en anglais, sans doute une traduction d'un ouvrage ancien) se trouvant à la bibliothèque nationale de Rangoon, intitulé *Le tracée de la chaux* [ကုန်းတူး]. Il évoquerait la construction de Vat Ongtû et de la statue de Phra Ongtû par Sethathirat. Il rapporterait qu'en réponse à la déclaration de guerre que le souverain Birman attendait, Sethathirat l'aurait invité à construire avec lui le Phra Ongtû : « *Nous désirons devenir Bodhisattva dans notre vie future en construisant la sainte effigie de Phra Samma Sam Bouddha Chao, nous ne pouvons nous engager dans la guerre contre votre seigneur, nous invitons votre seigneur à se joindre à notre pieuse action* ».

³⁰⁰ La cérémonie d'allégeance au Roi du Lane Xang instaurée par F'a-Ngoum à l'origine ne serait pas imprégnée de rites bouddhistes mais se référerait aux cultes des esprits et des ancêtres. Sethathirat l'aurait par la suite bouddhisée.

³⁰¹ *Boun*, terme lao qui signifie "mérite" ou "bonne action", il désigne plus couramment la fête.

des jeux de *Tiki*,³⁰² mais aussi des parades militaires. Sa configuration et ses limites n'étaient peut-être pas très différentes d'aujourd'hui. Il est certain que l'esplanade était en terre battue, limitée au Nord-est par le Vat Phone Kéng, au Sud-est par le grand *that* et par deux *vat* : le Vat That Luang Taï et le Vat That Luang Neua, et au Sud-ouest, par le Vat Nong Bone. Elle formait ainsi une plateforme d'orientation nord-ouest / sud-est. A l'est, autrefois l'entrée principale du *that*, il y avait probablement les habitations des serviteurs du *that*, dont la présence a été évoquée dans la stèle de fondation du That lui-même,³⁰³ et peut-être également celles des descendants des habitants du village de *Thao Burichanh*.³⁰⁴ Plus loin, toujours à l'est, il donnait sur la grande mare, où une voie navigable avait été aménagée. De part et d'autre tout autour de l'esplanade, il y avait des lambeaux de forêt. Tout le site était bâti sur la plus haute terrasse, le point culminant le plus étendu de la ville. Le site dominait ainsi, d'un côté la ville et le fleuve qui se situaient à environ quatre kilomètres, et de l'autre la mare, les rizières et la forêt. L'entrée principale du *that* du côté oriental, indique qu'il tournait le dos à la ville et que, par conséquent, l'esplanade était aménagée à l'arrière du *that*.

Bien avant Sethathirat, le *Tamnan Oulangkrathat* explique que le site était occupé par une construction en forme de pilier, datant de l'époque d'Açoka et construit par ses missionnaires vers le III^e siècle avant J.C. Le *Tamnan* évoque également, en contre-bas de la butte vers Hong Ké, l'existence du village de *Thao Burichanh*, et les gens de ce village considéraient déjà le site comme un lieu de culte (*sic*). Dans le *Tamnan Khun Bourom*, les moines venant du Cambodge avec la mission de Kéo Kengna vers 1359³⁰⁵ demandaient également où se trouvaient les lieux vénérés de la ville. En réponse, un notable désigna plusieurs sites, dont le lieu de l'actuel That Luang.³⁰⁶ Lorsque Sethathirat implanta sa capitale, il aurait été logique que le lieu ait été retenu pour construire un espace sacré, symbole du renouveau du royaume et du réveil de la religion. En réalisant ce choix, Sethathirat souhaitait sans doute répandre et développer cet héritage pour le rendre plus éclatant. Les fonctions de l'esplanade décrites, ne dépendaient donc pas exclusivement de la nature haute de son site, mais étaient liées aussi à la monumentalité du *that*, construit sur un site mis en valeur antérieurement pour profiter de sa position topographique au point le plus haut déjà investi par le sacré.

Nous pouvons dire alors qu'à l'origine l'esplanade et le *that*, avec les fonctions décrites, sont nés avec la construction de la capitale, même si elle fut implantée sur un site déjà occupé antérieurement par le sacré. D'un lieu qui relèverait de la dévotion religieuse d'Açoka, Sethathirat a fait un espace symbolisant le pouvoir politique, tout en gardant la force spirituelle originelle. Celle-ci palliait le fossé existant entre le peuple et le pouvoir et les réunissait dans un destin commun, une véritable nouveauté à l'époque. Si la sacralisation du site dans la période antérieure était conditionnée par la situation géographique (le point le plus haut de la ville), la dimension politique et symbolique sous Sethathirat était devenue le nouvel élément moteur, donnant au lieu sa force symbolique et historique. Cette force aura un rôle important et sera façonnée et réutilisée tout au long de son évolution en tant qu'espace emblématique. Elle sera marquée par des ruptures

³⁰² Le *Tiki* est un jeu rituel, proche du hockey ou du polo. In. Archaimbault, « La fête du T'at, trois essais sur les rites laotiens », documents sur le Laos N°1, mission française d'enseignement et de coopération culturelle au Laos, date imprécise.

³⁰³ Cf. Lorrillard. M. *Op. cit.*

³⁰⁴ *Tamnan Oulangkrathat* évoque le village construit par Burichanh, comme étant contemporain de la période où les missionnaires d'Açoka étaient arrivées sur les lieux pour construire le *that* en forme de pilier, environ vers le III^e siècle avant J.C. Même si cette source est considérée comme peu fiable par les historiographes, cette référence est parmi les rares textes évoquant l'origine de Vientiane. Elle mérite d'être citée, même en tant que légende ou mythe. Cf. M & P. Ngaosivathana, « Ancient Luang Prabang, Vientiane, mon realm and the Angkor imperial road », in. *The Enduring Sacred Landscape of the Naga*, Mekong Press, 156 p, Chiangmai 2009. *Op. cit.*

³⁰⁵ Kéo Kengna est une princesse angkorienne. Epouse de F'a-Ngom, elle était à l'origine des missions religieuses et artistiques khmères à la cour du Lane Xang Luang Prabang.

³⁰⁶ « Où se trouve donc le Pak Bang Xay, le Pak Passak, le Phone Sabok, le Nong Chanh, le Nong Kadé, le Saphang Nô ? » Quand les notables de la ville leur montrèrent où se trouvaient ces lieux, les moines conclurent ainsi : « A Pak Passak les vénérables esprits ont marqué le lieu avec une borne en bois de santal, sur la butte, à l'Ouest depuis Nong Kadé jusqu'à l'Ouest, les vénérables esprits ont marqué avec un pilier carré [...] ». Cf. *Histoire des Stupa - des vat les plus importants et celle de Phra Khrou Gnot Kéo Phonesamet*, ministère des cultes, Vientiane, 1974.

politiques et sociales postérieures où, entre la politique et la religion, les problématiques se confondent parfois. Ces ruptures, sont intervenues à trois moments clef : d’abord aux origines lors de la fondation de Sethathirat, ensuite au moment de l’émergence de l’urbanisme moderne des années 1960 et enfin, avec le renouvellement et l’instrumentalisation contemporaine à partir de 1975. Cependant, le site de That Luang conserve une continuité dans le sens où il demeure à la fois la mémoire, l’expression et le réceptacle des idées, des rêves et des ambitions de la société et du pouvoir, accumulés dans la longue durée. C’est ce qui est laissé en héritage par Sethathirat dans sa politique d’édification.

I. III. b. Les monuments générateurs d’une unité urbaine et d’une culture régionale

Les espaces et les monuments religieux produits sous le règne de Sethathirat font apparaître non seulement la pertinence de la restructuration politique de ce règne mais constituent également un élément générateur de certains types d’unité urbaine et villageoise à l’intérieur ou dans le rayonnement du *muang*. L’édification des monuments et en particulier celle des stupas sous le règne de Sethathirat, est également une pratique régionale qui connaît en cette période un moment florissant.

Comme nous venons de le voir, il y a une régénérescence religieuse au XVI^e siècle, accompagnée d’une restructuration spatiale et politique, traduite soit dans une refondation religieuse (Ban Phay Lom), soit dans une fondation d’habitat (Ban Lingsan) et dans l’édification des édifices emblématiques et monumentaux (That Luang). Si Phothisarath pouvait ordonner l’application d’un édit contre le culte des *phi*, Sethathirat a pu également ordonner différents *muang* et chefferies d’entreprendre des actes votifs dans l’édification des monuments religieux, tout comme il y avait eu ses ordonnances pour l’affectation de serviteurs et de donations aux domaines pour leur entretien.³⁰⁷ A la rencontre de la dévotion populaire, les ordonnances royales qui devaient être des contraintes, engageaient dans ce cas les actes pieux et volontaires faisant naître des groupements de mains d’œuvre et de “ fournisseurs ” de matériaux, à proximité immédiate ou éloignés, comme ce fut le cas de la zone de Ban Phay Lom et de Ban Donoun où nous pouvons formuler l’hypothèse que des villages de tailleurs de latérite s’étaient établis. Donc, à travers la réforme politique et le renouveau religieux et à travers la dévotion royale et populaire réunie pour la construction des monuments, nous entrevoyons premièrement la formation –ou une certaine dynamique– des corps de métiers qui constitueraient plus tard des villages, fournissant de la main d’œuvre (qualifiée dès le départ ou peu à peu formée) et des matériaux nécessaires aux chantiers. Nous entrevoyons, deuxièmement, dans l’affectation des serviteurs et dans l’attribution des domaines pour l’entretien des monuments une fois construits, la genèse des nouveaux types d’unité villageoise, voire, des nouveaux types d’unité urbaine, que nous tenterons ici d’identifier à travers des exemples : A That Phnom (Thaïlande), à That Pholne (Khammouane, Laos), à Ban That Luang (Vientiane), et à Ban That (Savannakhet, Laos). Nous nous attarderons sur deux monuments qui nous semblent représentatifs : Ban That et Ban That Luang. Nous évoquerons rapidement deux cas de fondation contemporaine de *that* : sur les ruines d’un ancien *that* à Oudomxay et sur un nouveau site à Luang Nam-Tha. Les deux derniers cas semblent tout à fait anachroniques et, contrairement aux édifices générateurs d’espace précédemment évoqués, ne génèrent aucun espace, mais deviennent des monuments qui justifient l’existence postérieure des espaces sans unité qui ont perdu leur histoire ou qui n’en avaient pas. Il s’agit de ces villes moyennes, nouvellement restructurées, et qui connaissent actuellement une croissance significative. A partir de ces exemples, nous pouvons tenter de définir un mode et un processus de fondation, bien que les exemples soient ici un peu contextuels.

³⁰⁷ Cf. Lorrillard. *Op. cit.*

I. III. b. 1. Le That Luang, générateur de l'unité urbaine et villageoise

Nous avons vu que la construction ou la refondation du that aurait produit dans la pratique un certain nombre d'espaces qui auraient perduré avec le temps. D'abord, il y aurait des espaces organisés sous forme de villages qui auraient fourni de la main d'œuvre, tels les tailleurs de pierres et de latérite, et pourquoi pas des fabricants de brique. De manière un peu contextuelle, l'exemple de la zone Phay Lom et Donoun montre que la forme de l'organisation villageoise serait préexistante. D'une part, à la suite des déplacements organisés depuis Xieng Khouang, les Phouans auraient, dès leur départ de Xieng Khouang et dès leur arrivée à Vientiane, organiser leur groupement en village, nouveau donc. Il est improbable que l'émigration Phouane en ce cas précis ait été anarchique ou isolée, auquel cas, il y aurait eu un éclatement en petits groupes pour s'ajouter aux quartiers existants en ville ou à sa périphérie. Il y aurait aussi des villages entiers dont les populations seraient affectées comme "serviteurs" du that, mandatées ou ordonnées par le souverain. Soit ces villages existaient préalablement et auraient par la suite été intégrés dans les domaines, donnés en servitude au monument. En ce cas, les conditions de bases semblaient quasiment réunies pour constituer une unité complète et autonome : le nombre des individus, leurs compétences, les habitations et la richesse des terres en matière de production. Les villages de "serviteurs" auraient ainsi été créés de toute pièce.

A la question du nombre des personnes concernées, l'annotation des stèles par Lorrillard montre que les individus attribués au *that* se comptaient par milliers de personnes. Pour That Luang Sethathirat aurait attribué « *pas moins de 3500 individus* ». ³⁰⁸ A la question qui concerne la compétence en corps de métiers nécessaire pour construire le That Luang, les stèles restent muettes. Mais nous verrons un peu plus loin ce que cela peut impliquer. Quant à la question des habitations nécessaires pour loger les personnes qui venaient construire ou qui venaient entretenir le *that*, ainsi que les *vat* et les *kùti* pour loger les moines, les stèles ne donnent pas d'information. Enfin, à la question relative aux terres, comme moyen de production pour que ces personnes puissent se nourrir, les stèles indiquent que des grands domaines avaient été octroyés. Ceux-ci peuvent être soit à proximité soit très éloignés du monument. Les textes signalent ainsi des domaines qui sont difficilement localisables. Pour le domaine du That Luang Lorrillard suggère la région de Ban Kheun et de Vieng Kham. ³⁰⁹ Si la donation du prince et de la princesse, les propres enfants de Sethathirat, comme "serviteurs" du *that* semble purement symbolique, les donations de domaines paraissent cependant effectives. Et plus que pour faire vivre les individus vivant dans les domaines ou en rapport avec le *that*, il était quasiment sûr que ces domaines, constitués de rizières et de forêts, mais surtout d'individus corvéables, pouvaient aussi générer des profits. Nous parlons de la richesse des rizières et des produits provenant des forêts, de certaines formes de taxes, etc. Il faut rappeler que, puisque ces domaines et ces individus ont été attribués à un monument, cela peut signifier que les profits tirés de ces domaines et de ces individus sont traités à part. Bien que nous ayons peu d'information sur la gestion de ces dons royaux, il est probable que les profits en question n'aient pas été rétribués à la caisse publique appelée autrefois *Prakang Luang* [ພະຄັງຫລວງ], mais à celui ou ceux qui en avaient le droit et la charge ; en d'autre terme, réservés strictement aux besoins liés au monument. Il était mentionné dans *Khamphi Phosarat et Sangkrapakone* du *droit coutumier*, que les dons royaux étaient inaliénables. Mise à part le fait que ces dons étaient réservés logiquement à l'entretien du monument et des domaines annexés et à ceux qui les entretiennent, nous pensons qu'ils reviennent surtout au prince et à la princesse, serviteurs symboliques du *that*. Sans doute pouvons-nous suggérer une administration autonome, une rétribution particulière. ³¹⁰

On peut remarquer aujourd'hui que l'emprise des monuments ne semble pas exercer une

³⁰⁸ Selon la relecture des stèles de That Luang et de Vat Nong Bone par M. Lorrillard. *Op. cit.*

³⁰⁹ Cf. M. Lorrillard (*Ibid*), à propos des domaines attribués au grand That Luang.

³¹⁰ La gestion financière très autonome des monastères lao aujourd'hui porte à croire que cela est une survivance de cette autonomie antérieure historique.

grande influence sur les villages et les quartiers environnants, sur leurs tissus urbains et leur développement en cours. Mais nous ne pouvons pas remettre en doute la mémoire de ces quartiers et villages qui affirment avoir connu les servitudes et nous ne pouvons pas non plus ignorer les inscriptions qui les évoquent, même si les espaces urbains et villageois en gardent si peu de traces. Mais comment expliquer cette rupture ? Imaginons que par la suite (sur un temps long) les personnes, les groupes et les villages de serviteurs du that devenaient plus libres et plus autonomes. Cela leur permettrait de se consacrer plus aisément à la construction de leur vie sociale et économique, au développement d'un espace plus autonome par rapport au monument. Nous pensons que c'est ainsi que certains quartiers se forment : en se détachant physiquement et économiquement des servitudes religieuses et en subissant dans une moindre mesure l'emprise politique d'une autorité, pour pouvoir rejoindre peu à peu les autres quartiers et villages non soumis aux servitudes. Pour That Luang il est probable que Ban That Luang et les quartiers aux alentours de Phone Phanao ainsi que le village de Burichanh autour de Hong Ouaylouy –l'un des deux noyaux qui ont formé Vientiane selon le *Tamnan Oulangkrathat*– qui auraient été intégrés dans le domaine de servitude religieuse du That soient issus de ce contexte.

L'autonomisation par disparition des servitudes ne peut se faire sans deux conditions. La première, il faut que les quartiers, les villages et les communautés se retrouvent sans obligation envers les domaines religieux aux services desquels ils ont été affectés par l'autorité royale. Et il faut également qu'ils se retrouvent sans l'autorité royale directe vis-à-vis de laquelle ils sont naturellement assujettis. La deuxième condition concerne la levée de la servitude de la part du pouvoir royal. Celle-ci n'a été mentionnée nulle part, ni dans les annales, ni dans les inscriptions. En fait, nous n'avons pas vu de cas où le souverain aurait relevé les personnes de leur servitude. Quant à la première condition, elle ne peut exister qu'avec l'effondrement du pouvoir royal. Les événements qui auraient pu causer l'effondrement ou l'affaiblissement du rôle du pouvoir royal, voire son effacement vis-à-vis des domaines religieux ont été plus ou moins mis en exergue à différents moments au XVI^e et XVII^e siècle : trois guerres avec les Birmans suivies de l'occupation du Lane Xang, conflits internes et crise de succession.³¹¹

Une autre question qui semble importante dans la formation des unités spatiales, mais cette fois-ci sous forme de quartier, c'est l'idée de faire venir et de grouper dans un lieu les artistes et artisans sous l'autorité royale, que ceux-ci viennent de l'étranger ou pas. Sur le That Luang, aucune mention n'a été faite à ce sujet. C'est le plus grand *that* du Laos et le plus représentatif de l'art lao du XVI^e siècle. Ceci sous-entend pour l'époque une mise en œuvre par des artisans de grandes peintures. Même si du point de vue architectonique et décoratif l'architecture du That Luang ne peut être reliée directement à l'architecture des stupas de Chiangmai, du Siam, de la Birmanie et du Cambodge, la participation d'artistes étrangers dans sa construction ne serait pas impossible. Les stèles omettent malheureusement le nom des maîtres d'œuvre. Ces artistes et artisans, qu'ils soient étrangers ou lao sont anonymes pour la postérité, mais nous savons que dans toute la région de l'Asie du Sud-est continentale, ils ont un rôle important dans la société. Au Lane Xang, ils auraient existé en tant que tel dans la hiérarchie administrative royale : les titres furent donnés aux maîtres tisserands, sculpteurs, architectes, dessinateurs, etc., regroupés dans une sorte de corporation, *sapha sang* [ສະພາສັງ] “poly technique”. En tant que fonctionnaires royaux, ils

³¹¹ Après l'inauguration du That Luang, même si plusieurs monuments auraient été inaugurés ou restaurés par Sethathirat, son règne et ceux de ses successeurs n'avaient pas été d'un calme absolu. Entre 1566 et le début du règne de Suryavongsa en 1638, des guerres, des conflits internes et des règnes s'étaient succédés, provoquant plusieurs fois des mouvements de migration, forcée ou volontaire, vers le Sud et vers l'Ouest. Deux campagnes à Pitsanoulok en 1567 et en 1569, une campagne à Muang Ongkan (au sud du Laos) en 1572, période durant laquelle Sethathirat fut porté disparu. Assaut birman en 1570 où les souverains et les hauts dignitaires se retiraient de Vientiane, un nouvel assaut de la ville par les Birmans en 1574 suivi de leur occupation qui aurait duré 24 années. Il y aurait eu 10 règnes avant que Suryavongsa puisse restaurer l'ordre : Saèn Surinh (1572-1575) -personnage extérieur à la dynastie de F'a-Ngoum ; Voravangso (1575-1580) placé par les Birmans ; de nouveau Saèn Sourinh suivi par son fils Nakhonne Noy (1580-1582) ; le Lane Xang se retrouve sans roi, les nobles assuraient par intérim le pouvoir (1582-1590) ; Nô Muang (1591-1598) suivi de la régence de Vorapita jusqu'à 1603 ; Voravongsa (1603-1621) ; Oupa Yaovarat (1622) ; Phra Bandith (1622-1627) ; Phra Momkéou (1627-1638).

auraient reçu un traitement salarial en argent et en nature. Vivaient-ils en villes ou possédaient-ils des résidences avec atelier en dehors de la ville ou proches du monument ? Dans tous les cas, lorsque Sethathirat transféra son administration de Luang Prabang à Vientiane, nous pensons que les maîtres qui l'accompagnaient vinrent d'abord habiter en quartier à proximité du grand *that*. Les quartiers en question auraient ensuite fini par être intégrés dans les villages existants. L'idée de maison en bois sur pilotis avec atelier en dessous et dans la cour, que ce soit en ville-même ou à proximité du monument, paraît tout à fait appropriée. Les artisans lao ont ainsi été lotis jusqu'à une époque récente. Les fabricants de tuile, de brique et de poterie habiteraient prioritairement à proximité des rivières ou dans les parcelles avec étang ou plan d'eau. A Vientiane nous retrouvons autour de Nong Chanh et de Nam Passak, autour des puits etc., des anciens fours et des débris de forge attestant à plusieurs endroits l'existence d'anciens ateliers de poterie, d'armuriers et de fabriques de tuile et de brique.

Fig. 35. Le village de Ban That à That Inheng

L'observation de certaines parties des habitations autour du That Luang tend à nous montrer que leur organisation ancienne pendant et après l'instauration du grand *that* en villages n'est pas exclusive. Il semble qu'elles auraient aussi été organisées sous forme de quartiers urbains : la trace de densités certaines au Sud et au Nord du stupa semble montrer que le groupement d'habitations se faisait peut-être autour d'une autre idée d'unité que celle qui formait traditionnellement l'unité du village, telle concentration de corporations, ou groupement autour d'un événement et d'un élément particulier, etc. Mais du fait que l'évolution urbaine de la ville se trouvant à 3-4 kilomètres au sud-ouest du that a intégré complètement ces zones qui étaient à l'origine bien distinctes de la ville, cela fait disparaître les noyaux éventuels de quartier en question et nous empêche d'avoir une vision plus claire de son statut d'origine. Le cas de That Inheng à Savannakhet semble plus parlant. Effectivement, Ban That conserve son unité villageoise du fait de son éloignement par rapport à la ville de Savannakhet. Il conserve aussi une certaine densité. Les habitants, aujourd'hui, se disent clairement descendants des esclaves du That. De tels constats n'ont pas été entendus à Vientiane. Quoi qu'il en soit force est de constater que les villages subsistent encore aujourd'hui à proximité immédiate ou dans les alentours de la plupart des *that* monumentaux, et leur densité est souvent supérieure à la densité habituelle des villages.

I. III. b. 2. Une culture régionale, circulation des savoirs suscitée par la construction des stupas et des nouvelles fondations religieuses

Nous avons vu précédemment, en ce qui concerne la fréquentation du That Luang, que l'aménagement des accès au site ne serait pas exclusivement réservé à la ville et qu'il serait aussi ouvert et tourné vers l'extérieur. Ce qui sous-entend qu'il était disposé avant, pendant ou après le règne de Sethathirat (1550-1572), à recevoir des pèlerins venus de loin et d'autres lieux que Vientiane. Un tel fonctionnement confortait alors la monumentalité d'un site d'importance régionale. A cette même époque That Luang n'aurait donc pas été un lieu de pèlerinage isolé. Si les pèlerins venaient d'ailleurs, la population de Vientiane allait aussi rendre hommage à d'autres *that* bâtis ou restaurés, comme le That Inheng, le That Phnom, le That Sikhottabong, ou le That Pholne. Sethathirat, ainsi que ses successeurs faisaient des déplacements réguliers pour aller restaurer et embellir ces monuments. Nous avons vu aussi qu'à chaque restauration ou construction importante des servitudes religieuses ont été instaurées : des serviteurs avaient été installés par les souverains, ou alors des villages existants dans les alentours, mandatés pour leur entretien. Les effectifs pouvaient atteindre plusieurs milliers de personnes pour ainsi former des villages, des quartiers et des unités urbaines avec des artisans aux corps de métier divers, des lettrés aussi sans doute pour organiser et diriger les rituels et les cérémonies.

Cette pratique aurait été vraisemblablement généralisée dans la région de culte bouddhique –chez les Siamois, les Birmans et les Lao– avec des variantes qui font la particularité de chacun. Il est probable que des individus, voire, des corporations se déplacent entre les sites, corollairement aux échanges et aux “dons” d'artistes, d'artisans, de lettrés et de moines entre les royaumes, une tradition fort ancienne et bien connue chez les souverains de la région. Ainsi en est-il

des artisans venus de Pegu à Chiangmai à la demande de Mengrai vers le début du XIV^e siècle, ou de ceux qui formèrent la mission Kéo Kengna en venant du Cambodge au milieu du XIV^e siècle pour se rendre à Luang Prabang.³¹² Souvent, ces missions étaient à l'origine ou parfois le résultat des traités de paix, des alliances d'amitié ou matrimoniales. Nous apprenons par exemple qu'au moment où Sethathirat restaurait That Phnom, il faisait travailler les maîtres artisans Phouans, qui avaient leurs propres formules pour fabriquer les stucs, les enduits et les badigeons. Ceux utilisés dans le sanctuaire de Ban Lingsan, de fabrication phouane, seraient de la même composition que ceux utilisés à That Phnom.³¹³

Le cas de Ban Lingsan

Revenons au modèle d'édification des établissements sous Sethathirat. Les habitants de Lingsan sont Phouans et datent leur venue et la fondation de leur village sous le règne de Sethathirat. Dans une situation différente de notre étude précédente, la fondation de Ban Lingsan nous aurait permis de comprendre l'une des facettes de la mise en application de la politique de Sethathirat dans une autre variante. Du moins, elle aurait pu nous donner un aperçu sur un autre type de fondation de l'époque, qui ne serait issu ni de la refondation religieuse en réaction contre le culte des *phi* comme ce fut le cas de Ban Phay Lom, ni de la construction d'un monument fédérateur comme ce fut le cas du That Luang.

D'après son grand Vénérable l'emplacement du monastère central aurait été édifié en 1233 et restauré –voire reconstruit– par Sethathirat en 1527. Sur ces dates des problèmes se posent. D'abord la date 1233 place ce village dans une période historique que les historiens identifient avec incertitude, puisque la chronologie de l'histoire du Laos ne se clarifie qu'à partir de 1271, date du début du règne de *Phraya* Lang, arrière-grand-père de F'a-Ngoum qui aurait régné à Muang Swa entre 1271 et 1316.³¹⁴ Ensuite, la date de la reconstruction du sanctuaire ne correspond pas au règne de Sethathirat, mais à celui de Phothisarath. Soit il y a une erreur de datation, soit les deux règnes ont été si marquants pour l'histoire du village qu'ils auraient été simplement confondus.

L'architecture du sanctuaire telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui s'apparente effectivement à l'architecture phouane. Il aurait été ensuite restauré par l'autorité royale entre 1950 et 1960. Lors de cette restauration, la peinture blanche à la chaux aurait recouvert les anciennes fresques des parois intérieures du sanctuaire. Les supports des anciennes fresques seraient constitués d'enduits de la même composition que ceux utilisés à Nakhon Phnom sous le règne de Sethathirat, l'un des types d'enduit autrefois couramment utilisés aussi pour les stucages des décors architecturaux dans les constructions en brique. Si cette information s'avère exacte, cela confirmerait la circulation effective des savoirs-faires, qui seraient –dans cet exemple– phouans venant de la haute plaine de Xieng Khouang et traversant la vallée du Mékong occidentale.

I. III. c. Une nouvelle perception du territoire

Le parti pris idéologique pour la restructuration spatiale de l'époque de Sethathirat s'était traduit, nous l'avons vu, par le renouveau religieux et politique accompagné d'une mise en valeur importante de la conception des monuments qui étaient générateurs de certains types d'espace, de certains savoir-faire liés à une culture régionale. Elle mettait en évidence surtout une prise de conscience de l'importance du territoire comme un enjeu politique et économique des États, en particulier si ce territoire se trouvait sur les routes de commerce, et en conséquent, le désir des États

³¹² *Tamnan Prabang*, annoté par Sila Viravong et Nouane Outhensakda, Ministère des Cultes, Vientiane, 1967.

³¹³ D'après le Vénérable de Ban Lingsan, la composition du mortier aurait été formulée et transcrite sur une ou plusieurs plaques en bambou qui seraient datées du XVI^e siècle. Et toujours d'après le Vénérable elles pouvaient être encore consultées jusqu'à il y a une quinzaine d'année à la pagode centrale de Ban Lingsan. Les plaques en question auraient disparu vers 1995.

³¹⁴ Selon la chronologie proposée par A. Padijon, *Chronologie de l'histoire du peuple Lao*, Paris, 2001 (sans éditeur). *Op. cit.*

de le contrôler et d'en tirer parti. Ce parti pris se serait donc traduit par des actes politiques de Sethathirat en faveur de la consolidation des frontières et du recentrage du pouvoir, au coeur d'un vaste royaume dont le centre était jusqu'alors très excentré. Cet élan politique aurait aussi des répercussions par la suite sur les lettrés lao de l'époque. Ce fait se serait reflété dans une sorte de littérature géographique, dont la connaissance du territoire par ses auteurs est remarquable.

I. III. c. 1. La consolidation des frontières et la politique de recentrage de Sethathirat

Nous avons évoqué rapidement les conditions de la politique de recentrage de Sethathirat dans le chapitre, traitant de la question du contrôle des produits de la forêt du Laos et du rapport entre ces produits et le commerce maritime dans la politique d'expansion siamoise. Nous examinons ici ce recentrage et son implication sur la vie culturelle, politique et économique du Lane Xang et sa place dans la région. Nous essayons de comprendre pourquoi la politique de Sethathirat a été comprise uniquement comme un rapprochement au Siam son allié ; en d'autres termes, comme une consolidation du monde tai, alors que nous décelons des signes de distinction, voire, d'éclatement, du fait des facteurs nouveaux que sont les intérêts des États pour le commerce maritime et pour le contrôle des routes du commerce ripuaire et terrestre. Il s'agit de comprendre pourquoi Sethathirat a consacré tant d'efforts et a participé tant de fois aux conflits Birmans aux côtés d'Ayuthia, alors que ces conflits ne semblaient pas le concerner directement, mise à part la question portant sur la suzeraineté du Lan Na. Sa politique dans le conflit siamo-birman serait-elle uniquement liée au statut de Chiangmai ? Il apparaît en tous les cas que la participation du Lane Xang à la guerre siamo-birmane a été inappropriée : cela lui a valu les sièges de Vientiane, obligeant le Lane Xang à verser aux Birmans des tributs durant près de 24 années,³¹⁵ alors que la région aurait dû se réjouir d'une période de paix et d'échanges culturels, de savoir-faire et surtout d'échanges commerciaux fructueux. Avant d'aborder cette question, comprenons d'abord ce qui constitue le territoire du Lane Xang sous Sethathirat, quelle situation politique a-t-il hérité, et qu'en est-il de l'aire d'influence de ce pays dans le moyen et le haut Mékong, laissée par F'a-Ngoum et les souverains des règnes précédents.³¹⁶

Situation interne

Pour comprendre le XVI^e siècle remontons au XV^e siècle.³¹⁷ Le pays a été préoccupé par les conflits de palais, la gouvernance des *muang* s'est retrouvée délaissée. Le Daï-Viêt annexe Muang Phouan en 1448. En 1456, le Lane Xang se remet du désordre avec l'ascension de Jaya Charkaphat Phaèn Phèo.³¹⁸ Selon les annales du Lan Na, entre 1443 et 1454, un conflit aurait eu lieu entre Luang Prabang et Chiangmai. Le litige aurait porté sur la suzeraineté de Muang Nan. Ce conflit se serait soldé par la défaite du Lane Xang. Le *Nithan Khun Bourom* évoque le Gouverneur de Vientiane, *Tiao Say* Mui, un prince qui avait tenté de faire sécession dans les années 1470. Sur le plan de succession, il semble qu'il y ait eu un flou entre le moment où mourut Jaya Charkaphat (1480) et le début du règne de Vixun (1500), aussi bien du point de vue chronologique que

³¹⁵ Vers 1575 ce fut le début de la deuxième hostilité interne au Lane Xang. Cette période trouble fait apparaître des changements fréquents de règne. Cf. note, *op. cit.*

³¹⁶ Il est préférable d'utiliser l'expression " aire d'influence " au lieu de " délimitation de frontière " : les frontières entre les royaumes à l'époque de F'a-Ngoum, n'étaient pas physiquement fixées ou n'existaient pas. Elles étaient souvent désignées en référence à la topographie ou aux caractéristiques particulières des lieux. Ainsi reconnaissons-nous la limite entre le Siam et le Lane Xang au niveau de Dong Phragna Fay (changé en Dong Phragna-Yen par les Siamois au XIX^e siècle), entre Lane Xang et Daï-Viêt au niveau des versants de la chaîne annamitique, etc.

³¹⁷ La première période de troubles internes entre 1428 et 1453 s'est produite sous le pouvoir de *Nang Maha Dhevi*, mettant en relief une dynastie complexe : des intérêts divergents, des *muang* dispersés. Maha Dhevi dans les livres d'histoire est responsable de l'assassinat d'une douzaine de rois en une vingtaine d'année. En réalité nous ne savons rien de cette reine (petite fille de F'a-Ngoum ?). Nous sommes dans une période de trouble : conflit avec le Daï-Viêt, crise de succession liée aux orientations politiques, etc. Les assassinats étaient probablement liés à cette crise politique. Le portrait gratuit de ce personnage cache sans doute une réalité politique inconnue par les auteurs du *Phongsavadan* et du *Nithan*.

³¹⁸ Le quatrième fils de Sam-Saèn-Tai lorsqu'il a été appelé au trône, était alors gouverneur de Vientiane sous le nom de Phraya Khoua Passak (*Seigneur du pont de Passak* ou *du palais de droite à Passak*), se référant au site d'implantation de sa résidence. Le lieu de résidence des Gouverneurs de Vientiane serait à l'embouchure de Nam Passak, dans le campus de l'actuelle école technique Pak Passak et non dans le campus du palais présidentiel.

politique. Il est important d'évoquer ces faits puisque les trois sources, le *Nithan Khun Bourom*, le *Phongsavadan* et le *Ming Shi*, (d'après Hoshino) ne concordent pas et laissent des hypothèses qui pourraient expliquer, d'une part le tournant de la politique du royaume lao vis-à-vis de la Chine, et d'autre part la raison du déplacement de la capitale et la politique de Sethathirat une soixantaine années plus tard.

D'après Hoshino, en confrontant les trois sources, il y a eu trois tendances politiques au sein du pouvoir qui entraient en conflit durant cette période ; tendances exprimées par les auteurs du *Phongsavadan*, du *Nithan Khun Bourom* et du *Ming Shi*. Le *Nithan* fait apparaître une tendance qui était liée à Ayuthia alors que le *Phongsavadan* paraît plus neutre concentré sur la situation interne du Lane Xang. Quant au *Ming Shi*, il montre qu'une tendance aurait été favorable aux pouvoirs des Ming. Pour notre part, même si l'un des quatre princes (Vixun, Souvanna Banlang, La-Saèn-Tai, Sumpou ?) avait pu être prochinois nous pensons que le *Phongsavadan* et le *Nithan* n'ont pas mentionné le rôle des Ming parce que le Lane Xang était engagé dans une démarche pour s'émanciper de la domination chinoise à ce moment-là, et que cette situation est précisément l'un des antécédents du déplacement de la capitale vers le Sud et l'un des aspects déterminants de la politique de Sethathirat. Par ailleurs, nous pouvons aussi penser que la tentative de sécession du Prince Mui vers 1470, quand il était gouverneur de Vientiane, est une anticipation politique du déplacement du pouvoir vers le Sud, rompant avec une vieille tradition de main-mise de la Chine sur le Lane Xang (comme le souligne Hoshino)³¹⁹. Mais cette anticipation aurait été empêchée par une politique conservatrice de Luang Prabang et ne serait devenue réalisable que sous Phothisarath et Sethathirat. Cette crise politique qui a duré vingt années passe quasiment inaperçue dans la chronologie du Lane Xang alors qu'elle est particulièrement importante : c'est une période de rupture par rapport à un temps qui était sur le point d'être révolu, préparant une nouvelle période avec l'ascension au pouvoir de Vixun en 1500 et le déplacement futur de la capitale.

Situation par rapport au Cambodge

Au Cambodge, les Khmers tentent de redorer le pouvoir royal et de restaurer l'immensité territoriale de leur ancien empire, terni et réduit. Dans le Sud du Laos, ils tentent donc de repousser leurs frontières vers le Nord, chevauchant ainsi la limite qui avait été "fixée" à l'époque de F'a-Ngoum et apparemment consentie par le roi khmer de l'époque. Mais durant le règne de Sethathirat un roi khmer envoie ses troupes vers Khorat et vers le Sud du Laos, dans le but de faire reconnaître à Sethathirat la souveraineté du roi khmer sur Strung Trun, Veunexay, Lomphad, Métho et Ban Done.³²⁰

Situation par rapport aux minorités du Sud

Toujours dans le Sud du pays les populations de parler Môn-Khmer, ou non Tai, menacent l'intégrité du territoire et la souveraineté des rois lao par des révoltes. Ce fait est sans doute lié à trois facteurs : 1- le rapprochement du pouvoir central cambodgien de la zone qui faisait partie de son empire un temps donné, peut réveiller les liens anciens de suzeraineté ; 2- le pouvoir central lao qui était préoccupé quelques décennies auparavant par des luttes internes et par des guerres avec le Dai-Việt, finit probablement par s'éloigner de ces populations en négligeant "pactes" et "rituels" qui honoraient traditionnellement les relations entre les rois lao et les chefs des minorités ; 3- il est également très probable que les tributs, qui ont été par la suite exigés par l'administration royale aux peuples des hauts plateaux, sont devenus plus importants, voire abusifs, au fur à mesure que la société lao dominante se complexifiait et que les besoins se retrouvaient de plus en plus accrus avec l'accumulation des biens et des richesses.

³¹⁹ Cf., les annotations de Hoshino qui a analysé les trois ouvrages : le *Phongsavadan*, le *Nithan Khun Bourom* et le *Ming Shi*.

³²⁰ Sangkragna Chanthakhot, *Histoire d'Attapeu*, Imprimerie et publication de l'Etat, Vientiane.

Situation à l'Est

Du côté de la frontière avec le Daï-Viet, la plupart des *muang* constitue des motifs de conflit incessant entre les deux pays. Par exemple, le cas de Xiang Khouang. Ce *muang* a été vassalisé par le Daï-Viet la première fois sous Thao Khamphong vers la fin du XIII^e siècle. Vassalité à laquelle a mis fin F'a-Ngoum au milieu du XIV^e siècle pour l'être à nouveau en 1448, puis libéré sous Jaya Charkaphat et annexé encore en 1479, où les deux villes (Xiang Khouang et Luang Prabang) ont été cette fois-ci incendiées. Cette guerre a beaucoup affaibli et appauvri le Lane Xang. Il en est de même pour les régions de Houaphanh et des Sip Song Chao Tai : dans la région de Lai Chau, vers 1439, le Daï-Viet a lancé des troupes importantes pour récupérer la province, les Lao l'ayant incorporée dans le Lane Xang. A cette époque, les Lê ont déjà conquis tout le Champa dès les années 1470. Il était clair que cette frontière orientale était plus que vulnérable : les *muang* et les lignes de démarcation naturelle peuvent être à tout moment sujets de conflit qu'il fallait toujours surveiller de près.

Situation par rapport à la Chine

Au nord, il semble que les liens de suzeraineté traditionnelle ont été plus ou moins maintenus. De ce point de vue, il y a une certaine stabilité, même s'il a été signalé dans les annales chinoises que le Lane Xang a cessé d'envoyer les tributs en Chine après le transfert de sa capitale à Vientiane.³²¹ Il n'est pas mentionné, suite à cette remarque, qu'il y ait un quelconque conflit entre le Lane Xang et les Chinois sous les Ming, plus préoccupés par la situation politique intérieure. Par contre, il a été signalé que si la cessation d'envoi de tribut en Chine a pu se faire au milieu du XVI^e siècle, c'est grâce au fait que les Ming, à la différence des Yuan, n'avaient plus de troupes stationnées dans ces pays-là, et dans le meilleur des cas, ils n'ont laissé qu'un nombre réduit d'agents administratifs.

Situation à l'Ouest du Haut Mékong

Au nord-ouest, les Birmans au faîte de leur puissance poussent la frontière du Haut Mékong. Une partie du Sip Song Phan Na ainsi que le petit royaume lü de Xieng Khaèng, qui s'est émancipé de la confédération traditionnelle en se rattachant d'abord au Lane Xang, s'est placé sous la suzeraineté de la cour birmane durant cette même période. Quant au Lan Na, il était déjà devenu vassal des Birmans alors qu'il était aussi un allié du Lane Xang, puisque Sethathirat possédait un droit dynastique sur Chiangmai par sa mère, fille de Thiloka Raja. Cependant, une partie des nobles de ce pays était favorable aux Birmans.

Situation sur le plateau de Khorat

Khorat qui était une province princière de l'Empire khmer³²² et qui a été depuis F'a-Ngoum intégré en partie au Lane Xang,³²³ semble être un territoire fragile, culturellement et ethniquement partagé et mixte. Les seigneurs locaux pouvaient très bien se rallier aux Khmers, aux Siamois ou aux Lao Lane Xang, mais toujours dans un esprit de liberté, à la limite de l'anarchie dans le sens d'une soumission difficile à des règnes extérieurs. Les périodes suivantes ont montré que les habitants et les chefs locaux changent souvent de suzerain : entre Vientiane et Ayuthia.³²⁴ Donc, à

³²¹ D'après Hoshino, le Laos n'aurait pas payé de tributs vers 1481, car il doit faire face à la guerre avec le Daï-Viet.

³²² D'après Hoshino, Soryotei, Prince d'Angkor, devant succéder à son frère vers 1350, était Gouverneur de Khorat. *Op. cit.*

³²³ Cf. Gagneux P-M., « La frontière occidentale du Lane Xang. Quelques documents. », Péninsule. N°1, 1979, p. 3-21 EFEO-CM. « Il nous apparaît donc assez clairement maintenant que, contrairement aux affirmations des historiens thaïlandais des XIX^e et XX^e siècles, le plateau de Khorat a toujours fait partie intégrante du royaume de Lan Xang, tant que celui-ci a eu une existence effective ».

³²⁴ Le « comportement politique » controversé des habitants de Khorat suscite débat. Les Lao du Laos oriental ainsi que ceux du Laos occidental considèrent les habitants de Khorat comme des « infidèles ». Selon eux c'est dans la région de Khorat que la lutte du Roi Anouvong de Vientiane a basculé dans la défaite : Khorat a choisi de se rallier aux siamois. Daralat Metanikanonh explique dans *La politique des deux berges du Mékong* (*op. cit.*) comment le territoire et la culture des populations de Khorat se sont constitués, comment cette culture mixte a toujours cultivé une certaine liberté, voire,

l'Ouest de Vientiane, sur le plateau de Khorat, Ayuthia commençait sans doute à exercer un certain pouvoir dès le règne de Thailökanat dans les années 1460-1480. Les limites des zones d'influence entre Lane Xang et Ayuthia au niveau de Dong Phragna Fay et entre Ayuthia et Lan Na commençaient probablement à bouger dès cette époque.

Situation par rapport au Siam et à la situation internationale

Ayuthia connaît en cette première moitié du XVI^e siècle l'âge du commerce maritime avec la prise de Malacca par les Portugais. Les ports siamois accueillaient les marchands étrangers, ses villes ripuaires se tournent désormais vers la côte. Les produits des terres intérieures et de l'extrême Nord de la péninsule transitent par son territoire. Il est vital de pouvoir solidement participer au commerce transasiatique par les ports, de contrôler les produits qui viennent du Nord, c'est-à-dire, contrôler les routes de transit des produits, qu'elles soient ripuaires ou terrestres, et pourquoi pas contrôler aussi les territoires fournissant les produits demandés par le commerce maritime. Ces enjeux économiques vont peu à peu modeler la politique d'Ayuthia par rapport à ses voisins du Nord et du Nord-est. L'extension de son territoire et l'annexion de ses deux voisins, Lane Xang et Lan Na, vont devenir un plan stratégique qui ne tarde pas à s'accomplir. Du rapport traditionnel entre des États tai partageant la même histoire de la légendaire migration, le Siam se démarque par son désir de puissance. Vers 1533, il pousse ses troupes vers le Lane Xang, et vers 1546, il attaque le Lan Na. Ces premières tentatives ont échoué par les contre-attaques respectives du Lane Xang et du Lan Na encore prospères. Le Lane Xang, au faite de sa puissance sous le règne de Phothisarath, arrête pour un temps la prétention du Siam. Plus qu'une réaction défensive, il semble même que le Lane Xang ait saisi la situation et a tenté sans doute de contrôler aussi les routes du commerce du Nord qui allaient vers le Sud : en venant en aide au Lan Na souvent attaqué par Ayuthia et Hongthawady, celui-ci en a profité pour occuper Chiangmai et renforcer le rapprochement avec ce royaume par l'alliance matrimoniale entre Phothisarath et Gnot Kham fille de Thiloka. Sethathirath lui-même semble vouloir garder Xieng Saen qui se trouve dans une situation stratégique sur la route du Nord entre le haut Mékong et le Lan Na : par le Mékong Xieng Saen est surtout un avant-poste commercial important avant Luang Prabang ou avant Muang Nan, Sukhothai et Ayuthia. En venant de Chine, les produits passent-ils par là de manière importante avant de repartir vers Luang Prabang ou Ayuthia ?

Tab. 8. Les produits exportés du Lane Xang au milieu du XVI^e siècle.

C'est dans le contexte politique interne et externe mis ici en relief que Sethathirath accède au pouvoir : l'âge du commerce maritime est bien entamé. Les États qui connaissent un relâchement relatif du pouvoir des Ming, mènent une lutte active pour les richesses et la souveraineté. Les routes fluviales et terrestres, les sites ripuaires qui servaient de liaison et d'échange entre les royaumes deviennent des éléments stratégiques. Les aires d'influence se forment en même temps que les enjeux se construisent, modelant la politique des États. Sethathirath devait d'abord préserver le Lan Na qu'il avait hérité de Thiloka s'il voulait acquérir la puissance régionale, face à un Siam politiquement et commercialement redoutable et un Daï-Viêt militairement agressif qui s'émancipait de la Chine. Mais le Lane Xang avait probablement des handicaps pour répondre à un tel défi. Ses tentatives pour constituer une grande unité à partir des deux royaumes qu'étaient Lan Na et Lan Xang ont été empêchées par les Birmans et aussi indirectement par les Siamois. Là où le Lane Xang a échoué, le Siam a réussi. Sethathirath a été contraint de choisir le Lane Xang.³²⁵ Après avoir renoncé à Chiangmai, qui signifie la fin de son droit dynastique sur ce royaume, Sethathirath

Tab. 9. Les produits imposés aux Lao du Lane Xang comme taxe de capitation au XIX^e siècle

une certaine anarchie pour ne pas se soumettre ni au Lane Xang, ni au Siam. Mais du point de vue culturel et ethnolinguistique, les populations de Khorat sont à l'évidence majoritairement lao.

³²⁵ « [...] Arrivé à l'an 913, huitième mois, Chao Phraya Upayova Raja ordonna la confection des bougies, des cierges et des fleurs d'argent et d'or pour vénérer et pour se prosterner devant le Dhamma et le Sangha et prononça qu'il ne reviendrait plus. Il donne ainsi la garde de Chiangmai à Nang Mahathévi » Cf. *Le Phongsavadan lao. Op. cit.* Bien que le choix de Sethathirath soit avant tout lié à la tradition dynastique qui prime en priorité la lignée et l'héritage paternel, il devrait aussi être motivé par le territoire et la position politique du Lane Xang, beaucoup plus importants. Au moment où il a tenté de garder le royaume de sa mère, une grande partie des nobles, soutenue par les Birmans, ont placé sur son trône, pendant son absence, Phramékuti un autre descendant de Mengrai.

concentre tous ses efforts sur le Lane Xang. Des mesures ont été prises en 1560 pour déplacer la capitale –centre du pouvoir, de Luang Prabang à Vientiane. Ce qui a permis de stabiliser pendant près de deux siècles les “limites d’influence” Ouest menacées par l’extension du Siam. Afin de renforcer cette limite un pacte a été scellé avec Ayuthia. Il portait essentiellement sur le marquage des frontières –entendu ici comme limite de rayonnement des pouvoirs réciproques des deux royaumes– au niveau de Na Song Hong dans la province de Leuy. Dans le Sud, sa politique de “pacification” a permis de calmer les révoltes des minorités et d’arrêter les revendications khmères sur ces provinces. La politique de recentrage de Sethathirat a également pour objectif le renforcement, ou du moins, le maintien de la souveraineté ternie des rois du Lane Xang : l’adhésion des aborigènes de parler môn-khmer, susceptibles de se révolter dans le Sud, et surtout la consolidation de la frontière avec le Cambodge.³²⁶

Il est admis généralement que la raison du déplacement de la capitale à Vientiane était le désir de Sethathirat de se rapprocher de son allié siamois et de s’éloigner des attaques des Birmans, Luang Prabang étant trop proche de leurs incursions. Cette raison existe, mais n’est pas majeure. Il en existe d’autres, rappelons-le : la première est la volonté de se retrouver dans le centre géographique du Lane Xang pour pouvoir consolider les limites territoriales héritées de F’a-Ngoum, surtout celles du Sud et de l’Ouest. Et ce, même si les limites frontalières du Moyen-âge n’étaient pas matérialisées de manière claire. La frontière entre les chefferies qui étaient dans le Lane Xang n’étant pas non plus vraiment nette. A l’époque de Sethathirat il y a très probablement une remise en question de ces limites au même titre qu’il y a une remise en question de l’autorité des rois du Lane Xang dans le Sud, comme nous venons de le suggérer. Cette région était apparemment en proie aux désintégrations du fait des révoltes des populations de parler môn-khmer ou des aborigènes. Cette idée est confirmée par la nécessité pour Sethathirat de mener des campagnes pour pacifier Ramalak Ongkan (l’actuel Attapeu) où il a trouvé la mort. La deuxième raison est sa volonté de repousser la prétention siamoise qui voulait dès le XVI^e siècle étendre sa domination sur l’arrière-pays, sur le Lane Xang et le Lan Na, pour des raisons que les rois lao ne devraient sans doute pas ignorer, comme nous venons de le voir. Car ces raisons étaient directement liées au contrôle des richesses naturelles provenant des terres profondes de ces pays et transitant par leur territoire, très demandées par le commerce maritime devenu plus dense encore après la prise de Malacca.

La politique de Sethathirat vue de l’intérieur est un renouveau religieux, un réveil culturel lié à celui de la région et une consolidation du pouvoir central. Certains historiens défenseurs de la conception du *muang* assimilé au mandala, peuvent voir dans cette consolidation, un désir de renforcer le rayonnement du pouvoir central sur le territoire. Vue de l’extérieur, c’est surtout une politique de consolidation du territoire et des frontières, teintée sans doute par un désir de contrôler les routes terrestres, fluviales et ripuaires du commerce qui transitent par son territoire avant de déboucher vers le Siam et les côtes. Cette compréhension de la politique régionale des rois lao, du moins jusqu’à la fin du règne de Suryavongsa, a garanti la souveraineté et la richesse du Lane Xang durant près de deux siècles, malgré des problèmes de conflits internes.

³²⁶ Durant la même période les Khmers déplacent leur capitale vers le Nord pour tenter de redonner vie à Angkor. Ils lancent une armée vers Prachinburi, Khorat et Stung Treng. Ces événements mettent en évidence la méfiance khmère vis-à-vis des États tai, rappelant qu’Ayuthia a envahi Angkor au milieu du XIV^e siècle. Sethathirat mène une campagne de pacification des ethnies et de consolidation de la limite du territoire Sud : rallier la majorité des chefs ethniques, dont le controversé Phra Say Seta aux longues oreilles, un ancien religieux détroqué d’origine môn-khmer, engagé dans l’armée de Sethathirat, devenant à la fois son ami et son général, et qui possède une grande autorité pour faire adhérer les plus grands groupes ethniques du Sud. Par ailleurs, Sethathirat aurait reçu vers 1570 un message du roi du Cambodge lui demandant de reconnaître sa souveraineté sur Stung Treng, Veunexay, Lompad, Métho et Ban Done, en échange de quoi le souverain lui enverrait deux de ses filles, Thep Kagna et Prathoumphonnie. En réponse, Sethathirat envoie une mission diplomatique, acceptant la proposition et demandant aussi de régler à l’amiable les problèmes de frontière entre le Sud du Laos et le Nord du Cambodge. Au début de l’année 1573 Sethathirat lance une armée à l’extrême Sud du Laos, vers Attapeu et y a monté un camp, qui a servi de lieu de dressage d’éléphants et d’entraînement des soldats. Mais au milieu de la même année, Sethathirat serait mort de malaria (?). Il n’y a donc jamais eu de bataille entre le Cambodge et le Laos, dans ces circonstances. Cf. *Histoire d’Attapeu*, Sangkragna Chanthakhot. *Op. cit.*

I. III. c. 2. La littérature du XVII^e siècle, révélatrice de la découverte du territoire

Les thèmes et les personnages fabuleux et mythiques des deux œuvres, *Phra Rama Sadok* et *Sinhsay*, sont d'origine étrangère. Ils seront réadaptés et réinterprétés en version lao par des auteurs anonymes vers le XVII^e siècle.³²⁷ Dans tous les cas, l'action et le drame dans *Phra Lak-Phra Lam* et *Sinhsay* se déroulent dans des pays imaginaires, mais la description des lieux désigne des sites existant au Laos : dans certains passages du *Phra Lak-Phra Lam*, nous pouvons reconnaître la forêt de roche de la province de Khamouane Hinboun ou la chute du Mékong à Siphanh Done, etc. A ce sujet Sachchidananda Sahai, dans son ouvrage *Phra Lak-Phra Lam ou Phra Rama Sadok Première partie* [ພະລັກ ພະລາມ ຫລື ພະຣາມາຊາດົກ ພາກ ມ. I.] a étayé chaque site évoqué dans le *Phra lak Phra Ram* en les faisant correspondre aux différents sites du Laos.³²⁸ En voyageant l'auteur aurait été impressionné et séduit par les paysages, inspiré par les histoires et les personnages locaux ou par le nom des lieux.³²⁹ Le même phénomène peut être remarqué tout le long de la lecture de *Sinhsay*. L'introduction de certaines versions de cette épopée indique que le Prince Pangkham en est l'auteur : un voyageur sensible, un homme raffiné et cultivé appartenant à la famille royale, car il est évident qu'il a accès au *Ramayana* original, la version qui circule parmi les hommes instruits de la région. Si l'auteur porte le nom Pangkham, l'identité de ce prince est une énigme dans l'historiographie lao, qui donne quatre versions différentes : 1- Prince tenant une position importante dans la famille de Souryavongsa, mais écarté du pouvoir ; 2- Prince et chef de l'armée cornac et aventurier réputé ; 3- Prince lü de Xieng Hung en exil politique, nommé gouverneur à Nongboulamphou ; 4- Prince héritier, fils de Souryavongsa, se cachant sous un nom d'emprunt.³³⁰ Quelle que soit son identité, l'auteur a réellement voyagé. Sa culture et la connaissance de son pays

³²⁷ Le *Ramayana* nous est parvenu de l'Inde antique écrit en Sanscrit à partir de la tradition orale, vers le III^e siècle avant J-C par le Sage Vālmiki. Il sera repris plus tard en Hindi par un autre poète, Tulasi-Dasa. Dès le VII^e siècle les deux versions seront diffusées et réadaptées dans toute l'Asie du Sud-est continentale et dans les îles indonésiennes, sous forme de littérature locale et adaptée plus tard pour les pièces dansées.

³²⁸ Sachchidananda Sahai, *Phra Lak-Phra Lam ou Phra Rama Sadok première partie*, 1973.

³²⁹ L'auteur anonyme de *Phra Lak-Phra Lam* lao invente des histoires toponymiques pour chaque site : pour Xieng Khouang, Khamkeut, Hin Heup, Sikhottabong, Saravan, Attapeu, Savannakhet et Done Xieng Xou, etc. Était-il « géographe » ou administrateur royal, « romanesque » ? S'ennuyant dans ses charges administratives pour des levées d'armes ou des tributs, il aurait composé ces vers pour faire passer le temps ? Dans la manière de décrire les lieux géographiques, il serait possible que les deux œuvres aient été composées par le même auteur. « [...] Phagna Chanhasèn amena ses filles : Nang Edkhay, Nang Adso, pour les donner en mariage à Phra Lak et Phra Lam ; à ce même moment les jeunes gens d'Inthapatha Maha Nakhone, venus à la rencontre de Nang Chantha et ceux de Chanthabouri Si Sattanark eurent l'occasion de se rencontrer, alors ils s'aimèrent et pour donner libre cours à leur passion ils allèrent se cacher dans une île pour s'aimer plus librement. Dès lors cette île fut appelée Done Suong Sou qui signifie île où se cacher pour s'aimer [...] Et plus tard on l'appela Done Say Sou (l'île de l'amant). » Done Xieng Sou d'aujourd'hui se trouve légèrement en amont du centre de Vientiane. Ou encore sur Attapeu : « [...] Thao Pu Lu, fils du Khoun Kéo Moun à Chanthabouri Si Sattanark avait pour maîtresse Nang Adta, une nièce du Pagna Chanhasèn du Muang Khoun Khom. Ils s'enfuirent vers l'Ouest. Le lieu où ils s'établirent fut appelé Muong Adtapu ou Attapeu (du nom Adta et de celui Pulu) [...] ». Traduction de Vo Thu Tinh, *Phra Lak Phra Lam ou le Ramayana lao*, op. cit.

³³⁰ L'auto-introduction de différentes versions attribue cette œuvre au Prince Pangkham, attribution encore discutée. L'historiographie lao l'évoque de manière évasive : Pangkham serait de la famille de Souryavongsa, envoyé par ce dernier loin de la cour afin de l'écarter de toute prétention au trône. D'après le *Phasoum Phongsavadan Thai*, Chapitre 70, Pangkham aurait été le génial chef de l'armée cornac du Lane Xang, en charge de la chasse aux éléphants pour les incorporer dans les troupes de l'armée royale ; d'où ses extraordinaires voyages dans tout le pays. Il aurait vécu dans la 2^e moitié du XVII^e siècle sous le règne de Souryavongsa. D'après *Tamnan muang Oubon* Pangkham aurait été un prince lü du Sip Song Phan Na, venu demander refuge à Souryavongsa son cousin, à la suite des attaques de son royaume par des Hô houa khao vers 1685. Souryavongsa l'aurait nommé chef de la principauté Kheukhan Kapkéo Bouabane à Nong Boulampu. Par la suite Pangkham aurait été père de Phravo et de Phrata, ancêtres des fondateurs de Muang Oubon Rajathani. Cf. *Histoire des reliques et histoire de Muang Oubon Rajathani – Det oudom*, publication en Thaï de Vat Sengkheth, 67 pp, Oubon, 1998. Certains historiens lao pensent que Pangkham est un nom d'emprunt derrière lequel se cacherait le *Rajabout*, fils unique de Souryavongsa condamné à mort par son père, mais sauvé par le moine Phrakhu Gnot Kéo Phonnesamek. D'après Thoumma Thammachark (il ne serait pas le seul à avancer cette thèse) le Prince héritier serait officiellement mort décapité, disparu à jamais de l'histoire, laissant l'homme vivre en tout anonymat, libre et déchu de son identité, devenant auteur inspiré de ces épopées. Sa condamnation, qu'elle soit effective ou pas, a été retenue dans les versions officielles de l'histoire du Laos. D'après le *Phongsavadan*, il aurait été condamné à la peine capitale. Mais cette condamnation à mort du Rajabout pour avoir séduit la femme d'un haut dignitaire semble rétrospectivement exagérée. Car d'après le code *Kamé-soumisachane* régissant la famille, et le code *Rajasat* régissant droits et obligations des monarques, il aurait été pénalisé à payer de lourdes réparations et, dans le pire des cas, démi de son droit de succession. Cette condamnation abusive cache sans doute un problème politique non mentionné dans le *Phongsavadan* : une volonté de rendre vacant le trône du Lane Xang ? L'usurpation du pouvoir par Phraya Muang Chanh et la crise politique après la mort de Souryavongsa rendent alors tout à fait crédible l'hypothèse du complot, d'où le mystère autour de l'identité de ce grand poète.

(la région du haut et du moyen Mékong), fait qu'il serait représentatif des hommes cultivés du XVII^e siècle qui découvrent les composants géographiques du Lane Xang et sans doute qui font prendre conscience, à leurs contemporains, y compris aux potentats, de l'immensité et de la diversité du territoire, et par de-là, de sa dimension politique.

Quant à *Syosavat*,³³¹ l'œuvre est moins légendaire. Même si son auteur reste anonyme, il ne renferme pas de mystère et ne fait pas l'objet de polémique. C'est un roman philosophique où nous trouvons de nombreuses maximes bouddhiques. Il évoque le voyage et les rencontres. Et c'est après les longs voyages en bateau en compagnie des marchands où le héros a vu le monde et appris les choses qu'il était devenu un grand sage et conseiller du roi. Les anecdotes et les histoires que le *Maha Bandit* Syaosavat raconte à son roi sont des renseignements et des informations. Elles dénoncent aussi la stupidité et la malhonnêteté de la cour, les vices qui portent atteinte aux préceptes bouddhiques.

Conclusion

L'examen des données anthropologiques, accompagné d'une lecture spatiale ainsi que l'analyse spatialisée des structures religieuses du culte des *phi* et des *devata* protecteurs, des pieux de fondation, révèlent qu'il existe des établissements plus anciens avant l'installation des Lao tai. Les implantations lao tai sont le résultat d'un long glissement migratoire Nord-Sud et d'un processus d'insertion territoriale et culturelle dans un espace triplement occupé : d'abord par les autochtones proto-indochinois, puis par les constructeurs de grandes cités que sont les Mòns, les Khmers, voire probablement, les Puy de la Haute Birmanie. Autant dire que les implantations lao tai, nées dans des contextes géographiques et géologiques, culturels et politiques du territoire de Souvannaphoum, ont connu des périodes de formation préliminaire culturellement et spatialement chargées. Leurs formes historiques, en tant que nouveaux établissements ou nouveaux modèles spatiaux, dont nous avons approché hypothétiquement les processus de formation, sont construites à partir de deux fonds spatiaux et culturels : d'un côté des fonds pré-tai ancrés dans le grand territoire de Souvannaphoum avec des établissements urbains et villageois, agraires et ripuaires, citadins et ruraux, militaires et commerciaux, politiques et religieux déjà complexes. Et de l'autre, des fonds tai eux-mêmes accompagnant leurs itinéraires de glissement migratoire Nord-Sud.

Nous avons notamment suggéré que la région entre Chiangmai et Dien bien phu, possédait déjà une tradition urbaine à partir de laquelle ou sous l'influence de laquelle les Lao Tai ont installé leurs établissements. Ceci dans l'hypothèse que ces derniers peuvent être contemporains des Mòns et des Khmers autour du VIII^e siècle.³³² Cette suggestion met en perspective le fait qu'il peut exister des implantations lao tai, telles que Chiangmai, Chiangrai, Xieng Saèn, Sip Song Chou Tai, Sip Song Phan Na (Xishuangbanna), considérées comme des productions transitoires du point de vue spatial et politique, issues du glissement migratoire proprement tai ou nées du métissage môn-tai à un moment donné. Ceci, pour que les Tai puissent émerger en fondant des unités politiques et en produisant des cités aussi significatives.

A travers les insertions géographiques observées a posteriori, nous avons pu voir que la manière de s'inscrire dans l'espace des Lao Tai se distingue de celle des autochtones proto-indochinois et de celles des Mòns, des Khmers et probablement aussi de celle des peuples de l'Ouest dont nous avons suggéré avec incertitudes l'identification –que seraient les Puy de la Haute

³³¹ Houmphanh Rattanavong, *Séna Mark Khika*, éd. MIC, *Albert Kunstadter family Foundation*, Vientiane 1999. C'est un extrait de *Syosavat le Maha Bandith*, un ouvrage d'auteur anonyme qui date probablement du XVII^e siècle. Par des petits détails l'auteur évoque les objets qui ne devraient pas exister au Laos de l'époque, telles les longues-vues ou les loupes. Cela signifie que ce dernier aurait été en contact avec les étrangers, sans doute les commerçants européens qui auraient importé des objets "étranges". Ce qui aurait permis de dater l'époque de l'auteur au XVII^e siècle, moment où les européens commencent à visiter le pays. Parmi les cadeaux que Wustoff confiait aux mandarins lao il y a effectivement des longues-vues.

³³² Même si durant l'émergence des Etats tai le rayonnement de la civilisation mônne décline, les Mòns restent cependant présents et leur culture ne cesse d'influencer les Etats tai dans tout le territoire.

Birmanie. Cette distinction serait persistante en dépit des influences incontestables dont ils bénéficient des sociétés rencontrées –voire en s’opposant, sur place. Les implantations lao tai auraient possédé leurs propres principes, révélés par leurs mythes de fondation, formant des objets de connaissance de l’histoire matérielle de leurs implantations.

Ceci nous a conduit à formuler une synthèse “théorique” des formes d’implantations lao tai, ou de celles dans lesquelles ces dernières seraient construites. Ce sont des modèles spatiaux, rendus visibles et compréhensibles à travers leur manière de s’insérer dans le territoire, de le maîtriser et de le contrôler. Dans les cités lao tai, le rapport de l’homme à la terre détermine une certaine identité politique qu’est le *muang*. Les Lao Tai sont des détenteurs du *muang* dont les structures sociétale, spatiale et religieuse sont fondées sur le mythe historique et ethnocentrique du *thaèn f’a* –l’esprit de l’ancêtre fondateur et spirituel du monde lao tai. En fait, ce qui est le plus révélateur dans les occupations lao tai, ce sont leurs structures et leurs pratiques religieuses fortement spatialisées. Le *muang* est aussi caractérisé par la corrélation étroite entre la forme politico spatiale et la forme culturelle à partir de laquelle les Lao Tai se sont autoréférencés avec le mythe *Thaèn f’a*. Les *Thaèn f’a*, après leur mort seraient devenus des esprits protecteurs de toute la “race” lao tai. Cette conception des origines constitue la permanence des structures religieuses, mais aussi politiques et spatiales chez les Lao Tai, en dépit du bouddhisme qui marque aussi de son rayonnement leur espace. C’est la marque de l’identité des villes lao tai.

Après la période de constitution décrite, l’espace des cités lao se structure de manière plus claire à l’approche et à partir du règne de Sethathirat. C’est une période de prise de conscience, d’appropriation et de maîtrise du territoire et de production de l’espace importante, qui se traduit à travers plusieurs faits révélateurs : 1- L’édification politique de Sethathirat se spatialise avec la conception de la monumentalité liée au pouvoir et avec la construction des monuments eux-mêmes, générant un type d’unité urbaine et villageoise et explicitant aussi un phénomène d’échange régional des idées et des savoirs. 2- La prise de conscience de la dimension territoriale se concrétise à travers la politique de consolidation du territoire par rapport aux enjeux de la politique régionale, sous-tension du commerce maritime. Celui-ci ouvre les cités côtières et pousse les cités retranchées et continentales à s’ouvrir. Peu familiarisé aux données insulaires par rapport à sa continentalité, le Lane Xang semble répondre aux nouveaux enjeux régionaux de manière partielle, alors que les autres établissements, moins intérieurs, avec une capacité de transformation plus grande, s’ouvrent au nouveau schéma. Pourtant, depuis l’intérieur et sous le règne de Sethathirat, le Laos connaît une période de renouvellement éclatant, qui va marquer l’espace du Laos dans les siècles à venir. Cette période est en tout cas identifiée comme une période bien marquée de production de modèle spatial.

CHAPITRE II

La réception de modèles spatiaux et leur acculturation

Du point de vue historique, d'un modèle constitué, endogène à une culture auto-référencée, l'espace lao serait aussi constitué à partir des modèles exogènes. Il s'agit du modèle siamois et du modèle colonial. Par ailleurs, l'implication de la communauté chinoise dans les espaces coloniaux est importante, l'administration coloniale ayant fait appel à elle pour les activités commerciales dans les villes qu'elle vient de réinstaller.³³³ Ces trois références exogènes sont des marqueurs qui font les variantes spatiales des villes et des territoires laotiens.

Les espaces et les territoires du Laos ont connu une évolution lente mais progressive. Notre étude dans le premier chapitre a synthétisé les facteurs de permanence qui ont joué un rôle important dans la continuité de cette évolution. Il s'est forgé tout au long de l'évolution spatiale des modèles et des types d'espace, organisant le territoire tant en réseau, de manière plus ou moins marquant, qu'en taches d'huile isolées. Le territoire lao n'est pas un territoire clos et vide comme aurait pu le faire transparaître son isolement et sa carence démographique. Il est situé au cœur de la péninsule, dans un territoire d'articulation entre différentes entités, un lieu de sédimentation culturelle forte, parmi les groupements successifs de peuplements et d'émergence de modèles culturels et spatiaux. Notre approche a tenté d'apporter une contribution à la compréhension de l'histoire spatiale de cette "sous-région"³³⁴ ; une histoire spatiale dont la connaissance est restée, à ce jour, bien lacunaire.

Nous identifions les facteurs de modélisation essentiellement sous formes exogènes et endogènes. Les formes exogènes, ce sont les espaces issus du modèle administratif et politique siamois et colonial ayant apporté des modifications dans l'organisation et la gestion du territoire. Comme endogènes, ce sont les formes héritées des savoirs anciens. Nous considérons également comme forme endogène l'urbanisme et l'architecture qui a accompagné le développement socio-économique et politique des années 1960. Ceci, dans la mesure où les espaces de cette période se sont aussi formés à partir du processus d'acculturation, d'endogénisation et d'idiosyncrasie. Les deux formes –exogènes et endogène– constituent les éléments de formation spatiale et historique du territoire laotien tout le long de son évolution de manière durable. Leur lecture et leur connaissance permettent de comprendre l'un des aspects du fondement de l'espace lao contemporain.

II. I. Les modèles exogènes

Parmi les trois périodes d'occupations du territoire laotien par les acteurs extérieurs, à savoir l'occupation birmane au XVI^e siècle, l'occupation siamoise (de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle) et l'occupation française (de la fin du XIX^e siècle à 1954) seuls le Siam et la France

³³³ Un administrateur adresse au Résident Supérieur du Laos à Vientiane un rapport : « [...] la reprise du commerce dans le Sud n'est pas ressentie à Vientiane. Le prix du transport est cher. Plusieurs commerçants ont fermé boutique. Les statistiques de l'année passée montrent dans la colonie chinoise, le nombre des départs a très sensiblement dépassé celui des arrivées [...] ». Signé Résident de France A. Torel, « Rapport économique du 1^{er} semestre 1935 », fonds GGI, CAOM.

³³⁴ L'expression est utilisée pour désigner dans le Sud-Est asiatique la péninsule indochinoise avec la Thaïlande, la Birmanie et la région du Sud de la Chine bordant le Nord du Laos, du Vietnam et de la Thaïlande. En occurrence on utilisera pour le reste de la thèse plutôt l'expression "le Sud-est asiatique continental".

ont marqué et bouleversé respectivement le territoire du Laos par leur système d'organisation. La France a laissé sa présence dans la structure administrative et a conditionné la reconstitution de la structure urbaine et des tissus des villes laotiennes. Alors que le Siam a marqué la configuration du pays dans le long terme en l'amputant de sa partie occidentale, et dans le court terme, par la création des "villes de capitation" et par sa réorganisation administrative calquée sur le modèle khmer duquel il s'était inspiré depuis la période Sukhothai. La période siamoise a ainsi caractérisé le Laos pré colonial que la France a connu au moment de son arrivée en Indochine. Si la France et le Siam ont ainsi marqué l'espace lao, les vingt-sept années d'occupation birmane au XVI^e siècle et une courte période vers 1772 n'y ont apporté aucun bouleversement, bien que l'histoire septentrionale ait enregistré des sites qui auraient été bâtis un temps par les Birmans, telle la fortification de Vieng Phu Kha dans la région du Haut Mékong.

II. I. a. Les villes siamoises précoloniales

L'occupation siamoise a commencé suite aux conflits internes du Lane Xang.³³⁵ Chacun des monarques des trois royaumes lao³³⁶ ont fait intervenir le Siam qui connut au moment de la destitution de Tarksin³³⁷ puis du règne de Rama I en 1782 une certaine puissance. En pleine période d'expansion commerciale, le Siam avait opportunément besoin de contrôler les terres du Nord et du Nord-Est, leurs richesses et leurs mains-d'œuvre. Venues pour l'arbitrage des conflits au Laos (comprenant donc le Laos Occidental) les troupes siamoises en profitaient pour occuper tout le pays vers 1779 et imposer aux locaux les tributs de vassalité qui changeaient rapidement de forme. L'aspect symbolique de vassalité traditionnelle pratiquée jusqu'alors à tour de rôle selon les opportunités et la puissance de chacun changeait alors de forme. Du pouvoir symbolique des souverains des hommes, on est passé au pouvoir politique des souverains territoriaux, comme le souligne Lafont à travers le cas de Muang Sing, mais qui vaut aussi pour toutes les principautés à partir de la fin du XVIII^e siècle.³³⁸

En 1827-1828 sous le règne de Rama III, Anouvong, roi de Vientiane, a mené campagne pour mettre fin à l'annexion du Siam. L'émancipation de Vientiane était d'abord diplomatique dès le début de son règne en 1805. Celui-ci remplissait toutes les obligations qu'un vassal devrait à son suzerain : repoussant les Birmans de ses frontières et de celles du Siam, remettant de lourds tributs et de la main d'œuvre annuels que Bangkok exigeait pour ses divers travaux urbains, notamment les canaux de Bangkok.³³⁹ Vientiane intensifiait aussi ses actions politiques à l'intérieur du Laos pour reconsolider l'unité laotienne ternie depuis la scission du Lane Xang. Anouvong a hérité de ses pairs d'une situation politique intérieure désastreuse. Pour tenter de réparer les erreurs de ses prédécesseurs et apaiser les querelles du passé, il envoyait, par exemple, au roi de Luang Prabang les arbres d'or et d'argent, symbole de l'inclinaison de son autorité ; il entreprenait des visites, des

³³⁵ L'intervention du Siam aurait lieu en 1778 sous le règne de Tarksin. Cette intervention lui a permis de vassaliser non seulement les principautés du Lane Xang se trouvant dans le Nord-est du Siam mais également Luang Prabang, Vientiane et Champassak. In. *Histoire des reliques et de Muang Oubon Rajathani et Muang Deth Oudom*, documents rassemblés par Phrakhou Sirioudomket, publication de Vat Sèngket, Oubon Rajathani, 1998 (en Thaï). Cf., aussi le *Phongsavadan lao*.

³³⁶ Luang Prabang s'est scindé du Lane Xang en 1707 et Champassak en 1713.

³³⁷ Tarksin, devient roi du Siam en 1768 et destitué en 1782. Rama I lui succède et fonde la dynastie Chakrit.

³³⁸ « Les rois du Siam avaient décidé d'être désormais des souverains territoriaux, ce que les princes et les rois locaux comme celui de Jyn Khèn ne comprirent pas immédiatement [...]. Ils furent en effet trompés par le fait que, pour faire leur soumission, Bangkok exigeait qu'ils apportent un tribut d'allégeance constitué de « fleurs d'or et d'argent » [ရှင်တို့ပွင့်စိမ်းရတနာ. Arbre d'or et d'argent, c'est moi qui le souligne], comme ils le faisaient précédemment avec le Myanmar [...] la seule chose que recherchaient les rois siamois était l'annexion pure et simple des territoires et la population des principautés et royaumes tay qui se trouvaient à la périphérie de leur domaine [...]. Et cela, parce que ces souverains étaient entrés dans la logique du colonialisme moderne. » In : *Le Royaume de Jyn Khen, Chronique d'un royaume tay lü du haut Mékong (XV^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1998. Op. cit.

³³⁹ Les diplomates anglais soulignaient que le Siam exige de la main d'œuvre des territoires qu'il annexe, notamment du Laos, pour les grands travaux apportés aux canaux de Bangkok, de manière inhumaine. Cf. Mayoury et Pheuiphanh Ngaosrivathana, *Chao Anu (1767-1829) The Lao people, and Southeast Asia*, ouvrage publié lors de l'inauguration de la statue de Chao Anouvong et lors des 450 ans de Vientiane, 2010.

pèlerinages et des restaurations des monuments religieux dans les autres *muang* en compagnie des princes locaux. En ce qui concernait le Siam, devant “ l’impassibilité ” de Rama III, les efforts de Anouvong ont dû déboucher en 1827 sur une lutte armée, causant de grands dommages pour le monde tai définitivement éclaté.³⁴⁰ Les deux années de guerre ont été dévastatrices pour le Laos. Les revendications de Vientiane et de certains *muang* du Laos occidental et du reste du pays étaient considérées par Bangkok comme un acte de trahison alors que les populations des régions concernées les vivaient comme un acte de libération légitime.³⁴¹ Pour punir les “ traîtres ” [ᦺᦑᦟᦹᧉ, *kabot*] même des dizaines d’années après la défaite de Vientiane, le Siam continuait à lancer ses troupes contre les *muang*, anciens partisans de Anouvong et leur imposait de lourds tributs. Vientiane a été pillée et saccagée, les institutions royales qui régissaient la structure sociale et politique de l’ancien Lane Xang se sont effondrées, devenant tout au plus de petites unités locales avec une autorité souvent limitée au village et au tassèng, devant rendre des comptes aux autorités siamoises de quatrième ordre.³⁴²

Des institutions royales complexes du Lane Xang il ne subsistait que trois familles³⁴³ des trois anciens royaumes sous le contrôle de Bangkok, quatre titres et fonctions anciens nommés par le roi du Siam (ou devant obtenir son approbation).³⁴⁴ Etant devenus surtout dans la période siamoise (et après, durant la période coloniale) des titres et non plus forcément des fonctions à responsabilité, ces différents titres relevaient encore de l’autorité royale lao. Ils avaient leur importance du point de vue social alors que politiquement et administrativement, ils perdaient tout leur sens. Les événements du roi Anouvong ont donc profondément bouleversé la structure politique et sociale ainsi que l’organisation territoriale de l’ancien Lane Xang. Alors que dans la vassalité traditionnelle les monarques locaux jouissaient d’une liberté assez grande et possédaient une autonomie, leur propre système de gestion des territoires et des hommes, ayant encore leur cour, leur *sénat* et leur *amat*,³⁴⁵ les événements de 1827-1828 ont marqué la fin de cette autonomie.

Bien que les Siamois exerçassent un contrôle quasi-total sur les *muang* dont ils ont attribué les statuts administratifs, de manière générale les *muang* étaient sous-administrés. Le Laos siamois peut être analysé en trois périodes entre les années 1780 et les années 1954 : la période avant l’avènement du roi Anouvong (1778-1828), celle entre l’avènement du roi Anouvong et le début du protectorat français (1829-1893), et enfin celle entre le début du protectorat et l’indépendance (1893-1954). Notons que nous continuons à parler du Laos siamois durant le protectorat pour toute la région du Laos occidental, par le fait que la manière dont était géré ce territoire permet de comprendre la question spatiale de l’époque et de celles qui allaient suivre. Durant la toute première période, le Siam semblait occuper la partie septentrionale du pays avec quelques difficultés à cause

³⁴⁰ Plus d’un siècle après les événements du roi Anouvong, les nationalistes thaïs, tel le Maréchal Phibounsongkhame, tentent de construire un grand Etat thaï avec l’intégration du Laos. L’idéologie Pan-Thaï n’a pas pu atteindre ses objectifs à cause probablement de l’éclatement du monde tai provoqué lors de la guerre siamo-lao au début du XIX^e siècle.

³⁴¹ L’histoire du Siam enregistre la lutte menée par le roi de Vientiane comme un acte de révolte concentré à Vientiane alors que c’est une véritable guerre livrée aux Siamois depuis la vallée du Mékong jusqu’au plateau de Khorat, et de Muang Sing Jusqu’à Champassak. Paradoxalement les données historiques (lao et thaïes) montrent que la volonté de lutter contre Bangkok n’était pas un fait unanime chez les différents *chao muang* du Laos oriental et occidental. Certains auraient prêté mains fortes aux troupes siamoises.

³⁴² Vientiane étant classé dans l’administration siamoise comme *muang Chatava*, 4^e position après *muang ek*, *muang tho* et *muang tri*, Cf. *Phongsavadan Lao*, S. Viravong, *op. cit.*

³⁴³ Il s’agit de Luang Prabang, Champassak et Xieng Khouang.

³⁴⁴ Il s’agit de la nomination du roi lui-même, du *Uparaj*, du *Rajbut* et du *Rajvong*. *Uparaja* (Pl), *Uparajan* (Sk), vient de *Upa* (aide, suppléant), le *Uparaj*, titre de vice-roi réservé aux membres de la famille royale (frère ou oncle du roi). *Rajaputra*, *rajabut* (Sk), fils du roi, titre réservé au prince héritier. *Rajavamsa*, *rajavong* (Sk), de famille royale, titre réservé aux autres membres de la famille royale (fils ou neveu du roi). Les autres titres et fonctions, tels que *Phraya*, *Phya*, *Saèn* et *Meueun* pouvaient être occupés par des personnes n’appartenant pas à la famille royale ou par les membres de l’aristocratie. Les titres nobilières liés à la fonction publique dans l’administration royale de l’ancien Lane Xang étaient essentiellement le *Phraya* [ᦲᦑᦺᦑᦹᧉ], 1^e rang équivalent de ministre, le *Saèn* [ᦺᦑᦺᦑᦹᧉ], 2^e rang correspondant à 100 000, le *Meueun* [ᦺᦑᦺᦑᦹᧉ], 3^e rang correspondant à 10 000 et le *Phya* [ᦲᦑᦺᦑᦹᧉ], 4^e rang.

³⁴⁵ *Amat*, *Amatya* (Sk), *Amacca* (Pl), ministre, conseiller, compagnon du roi. In., *Lexique étymologique Lao-Pali-Sanskrit*, Bounthanh Sinavong, éd. Sadda, Paris, 2007.

de l'influence encore importante des Birmans. Une fois l'influence de ces derniers réduite,³⁴⁶ il pouvait organiser le territoire lao plus aisément, mais toujours en relation conflictuelle avec le Daï Viet qui en revendiquait également sa suzeraineté, en particulier sur Houaphan, Xieng Khouang, Mahaxay.³⁴⁷ Par la suite, le Siam a dû réorganiser à plusieurs reprises la gestion de l'ensemble du territoire laotien, surtout durant le protectorat, il a dû s'y prendre aussi avec beaucoup de prudence dans la partie occidentale du pays qui lui restait et qui a échappé à la France, en prévention d'éventuelles revendications de celle-ci.

II. I. a. 1. Les modèles artificiels, la création des *muang* de capitation : émergence d'une pensée « localiste » de l'Issane

Le Laos siamois était caractérisé surtout par la création de nouveaux *muang* et par la particularité des taxes imposées dans les circonscriptions existantes et nouvelles. Dans ce contexte, cela a été l'une des causes qui ont provoqué la mobilité des hommes. Conscient de l'intérêt que suscitait l'existence des nouveaux *muang* et conscient des méfaits économiques induits par la mobilité des hommes qui tentaient d'échapper aux *muang* et donc aux taxes, l'administration siamoise prenaient des mesures dès le début de sa suzeraineté sur les *muang* lao en incitant les princes et les *chao muang* locaux, ceux qui auraient voulu entrer en sécession par rapport au pouvoir central de Vientiane,³⁴⁸ à créer de toute pièce des *muang* sous son autorité. Les nouveaux *muang* du Laos occidental se seraient en fait appuyés sur une configuration démographique existante. D'abord il y avait préalablement dans les *muang* une population lao ou de culture lao dont la période d'établissement était assez floue mais pouvait remonter à une période assez lointaine, probablement déjà à l'époque F'a-Ngom.³⁴⁹ Ensuite, il y avait des vagues de migration venant de la partie orientale au XVII^e et au courant du XVIII^e siècle. Enfin, quelques décennies avant la vague de création de nouveaux *muang* par l'autorité siamoise, il faut ajouter le nombre de ceux qui étaient issus des déplacements à la fois volontaires et forcés. Thida Saraya note que cette vague de migration a été voulue et planifiée par la politique siamoise qui cherchait dès le début du XVIII^e siècle à réduire le pouvoir central de Vientiane en soutenant et en incitant les princes lao à entrer en sécession contre Vientiane et à créer leur propre *muang* dans le Laos Occidental³⁵⁰ avec *muang* Oubon Rajathani comme centre. Ce qui signifiait que les Siamois avaient bien compris que la force et la faiblesse du Lane Xang pouvaient dépendre de sa région occidentale et plus étroitement à la

Tab. 10.
Liste non
exhaustive
des *muang*
du Laos
occidental à
la fin du
XIX^e siècle.

³⁴⁶ En 1767, les Birmans mettent à sac Ayuthia. En 1771 lorsqu'un conflit éclate à Luang Prabang les Birmans qui stationnent à Chiangmai aident Suryavong à usurper le pouvoir au détriment de son frère Sothika sur le trône de Luang Prabang. Vers 1792, accusé d'avoir conspiré avec les Birmans contre le Siam le roi de Luang Prabang est traduit en procès à Bangkok durant quatre années. La même année, soutenu par les Birmans, le Chao F'a de Xieng Hung (à l'époque attaché à Luang Prabang) se révolte contre l'autorité siamoise. Vers 1798-1799 une guerre éclate à Chiangmai entre Siamois et Birmans, Vientiane envoie ses troupes secourir son suzerain siamois. Vers 1803 Vientiane libère Chiang Saen de l'occupation birmane. Ces différents événements montrent que les Birmans étaient restés très présents dans la partie septentrionale du Laos. L'événement de 1803 à Xieng Saen aurait marqué leur repli définitif du Laos et du Lan Na, avant qu'ils ne soient dominés par les Anglais.

³⁴⁷ Cf. Pheuiphanh et Mayoury Ngaosrivathana, « Vietnamese Source Materials Concerning the 1827 Conflict between the Court of Siam and the Lao Principalities : Journal of Our Imperial Court's Actions with Regard to the Incident Involving the Kingdom of Ten Thousand Elephants ». Vol. II : Introduction, Translation, and Han-nom Text : Vol. II : Annotations, Bibliography, Indexes. Tokyo : The Centre for East Asian Cultural Studies, for UNESCO, The Toyo Bunko, 2001 ; Pheuiphanh et Mayoury Ngaosrivathana, *Chao Anou (1767-1829) The Lao People, and Southeast Asia, op. cit.* Par ailleurs c'est au nom de cette suzeraineté vietnamienne que la France revendique le Laos aux Siamois durant la première moitié du XX^e siècle. Les Laotiens eux-même réfutent l'idée de la suzeraineté vietnamienne avant le protectorat français et estiment que seul Xieng Khouang aurait été vassalisé par le Daï Viet, celui-ci lui ayant payé régulièrement tribut. Cf. Savèng Phinith : « La frontière entre le Laos et le Vietnam (des origines à l'instauration du protectorat français) vue à travers les manuscrits lao ». In : *Les frontières du Vietnam*. Lafont P-B., éd. L'Harmattan, Paris, 1989. pp. 194-203.

³⁴⁸ Il y avait un certain nombre de *muang* dont le *tiao* avait demandé la protection de Bangkok et donc de leur rattachement vers la fin du XVIII^e siècle. Parmi eux certains révisaient leur jugement en se rangeant aux côtés du roi Anouvong.

³⁴⁹ Lorsque F'a-Ngom menait campagne, il trouvait à la porte des *muang* des manifestations de soumission des *tiao* locaux lui déclarant leur appartenance à sa " lignée ".

³⁵⁰ « Muang Oubon », coll. Muang Pavatsat, éd. *Muang Bouran* (ISBN 974-7367.01.7), Thida Saraya met en évidence que les conditions de la création de *muang* Oubon se faisait selon ce schéma et qu'il était le centre du Laos occidental à partir duquel les établissements du Nord-est de la Thaïlande émaneraient contrebalançant le pouvoir de Vientiane dès la fin du XVIII^e siècle et permettant par la suite son éclatement.

démographie de l'ensemble du pays, comme l'avait souligné quelques siècles plus tôt F'a-Ngoum. Cette situation explicitait aussi la fragilité de l'unité du Lane Xang : dès que le pouvoir central ne couvrait plus de son autorité, souvent incarnée par un monarque charismatique, les *muang* qui lui étaient attachés durcissaient leur position. Plus tard les nouveaux *muang*, qui seront créés dès que l'administration siamoise jugeait suffisants les groupements de populations installées, n'avaient rien d'autre à faire que de regrouper opportunément la main d'œuvre taxable et corvéable existant dans ces groupements. Mais face à la mobilité incessante des hommes des mesures particulières pour les fixer dans un territoire donné ont été mises en œuvre. Il s'agissait de les identifier par tatouage des numéros d'immatriculation.³⁵¹ Lorsque les registres administratifs de Bangkok mentionnaient froidement la fuite des populations pour ne pas payer les taxes, la mémoire des concernés évoquait le drame des « tatouages » qu'ils avaient subi et auxquels ils cherchaient à se soustraire [ທົບກາບສັກເລກ]. A l'époque Bangkok envoyait dans tout l'Issan des « agents de tatouage » [kong sak, ກອງສັກ] pour immatriculer aussi ceux qui se cachaient et qui n'étaient enregistrés dans aucun *muang*. Ainsi les corvées et les capitations seront imposées, alimentant les fonds de la trésorerie royale de Bangkok et celui du ministère des commerces, satisfaisant aussi les fortunes personnelles de certains gouverneurs, stationnant dans les nouveaux *muang*. Ces mesures étaient issues de véritables stratégies comme le note le Phraya Damlong Rajanouphab.³⁵²

Les nouveaux établissements peuvent être désignés de “ *muang* de conscriptions ” ou de “ *muang* de capitations ”. Car le mode traditionnel de tributs a été abrogé et remplacé par le système d'impôts et de taxes lourdes. Ils constituaient véritablement la richesse de la trésorerie royale du Siam et étaient quasiment les seuls motifs de la création de ces nouveaux établissements. La survivance de ces établissements après l'abandon du système de conscription est rare. Leur disparition ne fait que confirmer alors leur caractère artificiel et spéculatif propre à la mise en place d'une politique *ad hoc* du Siam dans le Laos Occidental. Ces établissements artificiels tendent à disparaître dès que le système politique en question s'est effondré. Aymonier avait réalisé une intéressante description de cette époque dans ses *Notes sur le Laos siamois*.³⁵³ En ce qui concerne les récits des événements vécus, les impressions internes, ils avaient été transcrits par les acteurs eux-mêmes dans *Pheune Vieng* et *Pheune Muang Phouan*.³⁵⁴ Les notes de Aymonier rendent compte vers la fin du XIX^e siècle combien le système siamois avait marqué le pays juste avant le protectorat français, et comment le système administratif et de capitation abusive avait pu provoquer la migration des hommes durant plus d'un siècle cherchant à fuir de tous les côtés. Il s'agissait des taxes directes lorsque les administrateurs siamois les prélevaient eux-mêmes dans les zones relevant de leur responsabilité directe. En ce cas, auraient été concernés les territoires des *muang* vassaux, *muang padesaraj* [ເມືອງປະເທດສະຣາຊ] ayant acquis un statut proche des *houa muang* extérieurs siamois. Il s'agissait des taxes indirectes lorsque les *chao muang* lao les prélevaient pour les reverser ensuite aux administrateurs siamois. Auraient été concernés les territoires des *muang*

³⁵¹ L'immatriculation par tatouage était d'une rare violence et se rangeait dans les pratiques de la ségrégation raciale et antisémite pratiquées en Europe pendant la 2^e guerre mondiale. Mais fait incompréhensible : les Siamois et les Lao sont les deux groupes tai particulièrement proches. Mayouri et Pheuiphanh Ngaosrivathana parlent même de marquage au fer. *Op. cit.*

³⁵² « Du règne de Rama I au règne de Rama III il est ordonné aux *chao muang* dont les populations ont déserté le *muang* de chercher à rassembler les populations sans utiliser la force (sous-entendant alors que la force a été utilisée). Ceci, pour les intérêts des deux parties. Pour atteindre ces objectifs les *chao muang* qui seraient capables de ramener plus de monde recevront le reste des fonds ramassés, et ils peuvent se réjouir de l'augmentation du nombre des serfs disponibles à leur service. Avec de pareils intérêts il est clair que les *chao muang* chercheront avec enthousiasme à créer des nouveaux *muang*. En ce qui concerne les serfs eux-même, ceux qui sont en fuite ou qui se cachent et qui vivent dans de grande pauvreté, dès qu'ils savent que les *ban* et les *muang* se constituent, reviendront d'eux-même nombreux. » Propos de (SAR) Damlong Rajanouphab ministre de l'intérieur de Rama V (?), in. Phaytoun Mikousonh, *Histoire de Oubon Rajathani, première période, 1786-1889*.

³⁵³ *La société du Laos Siamois au XIX^e siècle*, Etienne Aymonier, présenté par Fabrice Mignot, L'Harmattan 2003, Paris, paru la première fois en 1885 sous le titre *Notes sur le Laos*, Imprimerie du Gouvernement, Saïgon.

³⁵⁴ [ພິພິດສະຫຼາດ] *Pheune Vieng*, chronique du XIX^e siècle, auteur anonyme, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres de l'UNL, publié sous le titre *Pheune Vieng de l'époque de Chao Anou*, Ed. Honphim Suksa, Vientiane, 2004 ; [ເພື່ອນພົວພັນ] *Kap Muang Phouan* (poésie de *muang Phouan*), chronique du XIX^e siècle, auteur anonyme, Comité de recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres de l'UNL, Vientiane, 2001.

vassaux, *muang padesaraj*, mais relevant des *chao muang* locaux. Les communautés ou les hommes touchés par ces prescriptions économiques recherchaient dès lors des régions sans autorité, tels les anciens territoires qui ont été décimés par l'armée siamoise suite aux événements du roi Anouvong. Ainsi, la région du Nord-Est, mal administrée, "sauvage et pleine de brigandage", a été des *muang* de prédilection. Mais par la suite, ce serait aussi dans ces régions que l'autorité siamoise intensifiait la création des nouveaux *muang* de capitation. Ces *muang* étaient sans centralité sociale et historique, la classe dirigeante était des *tiao muang* nouvellement nommés qui n'avaient parfois aucun lien avec les anciens *tiao muang* locaux. Ceci aurait souvent donné à ces territoires un aspect de *nomansland*, décrit par Aymonier comme des amas d'établissements parfois sans foi ni loi où il ne faisait pas bon de s'y aventurer. Certains de ces établissements nouveaux ne semblaient pas faits pour durer, fonctionnant le temps d'une décision administrative. Au-delà, certains d'entre eux pouvaient sédentariser pour devenir des villages ou des *muang* plus importants, mais aucun ne semblaient réellement porteurs de modèle spatial durable. Au contraire, ils seraient culturellement des dérivés des anciens *muang* desquels ils s'étaient émancipés en reproduisant par exemple leur modèle d'architecture dans la construction de leur lieu de culte, etc. Reprenons comme exemple quelques villes du Nord-Est thaï, dont certaines ont été remarquées dans les notes de Aymonier, notamment Oubon Rajathani, considéré comme une place-forte parmi les anciens *muang* lao qui s'émancipaient du pouvoir ancien du Lane Xang.

Conséquences dans la distinction territoriale dans la longue durée et émergence d'une certaine pensée "localiste" de l'Issan

A l'issue de cette période, ce que l'espace siamois a marqué dans l'espace lao –et ceci, jusqu'à nos jours– c'est la contradiction entre similitude culturelle et distinction territoriale de la région située dans le bassin moyen du Mékong : la partie occidentale d'un côté et la partie orientale de l'autre.

Le territoire occidental (le Nord-Est thaï) possédait une densité démographique plus importante mais avec une centralité sociale, culturelle et politique moindre. La Thaïlande avait mis beaucoup de temps pour qu'il devienne "administrable", pour que sa population se soit stabilisée et adhère au système siamois. Malgré cela, jusqu'au début des années 1970 la migration du Laos Occidental vers le Laos Oriental (c'est-à-dire en sens inverse par rapport au mouvement Est-Ouest forcé par les Siamois au XIX^e siècle) s'est poursuivie en petit nombre mais de manière régulière. Les grandes familles qui se dispersaient dans les deux territoires se réunissaient parfois. Cette migration pointue dans les années 1950 et 1960 correspondait aussi à une période de grande pauvreté renforcée par la sécheresse de la partie Occidentale. Le gouvernement royal de Vientiane avait mis en place des mesures pour l'accueil de cette migration en leur accordant des terres et la nationalité laotienne.³⁵⁵ C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui retrouver de nombreux villages aux alentours de Vientiane où la population est entièrement constituée de population d'Issan : à ban Nakhouay, ban Samké, ban Nong Kisang, ban Nong Gniang.

Dans Issan-même tout en s'y intégrant peu à peu dans la communauté nationale thaïe, la population s'était forgé tout le long de l'histoire sa propre identité, consolidée fortement autour d'une culture du bas peuple, de la paysannerie et de la migration dont les études de Dalalat Méthanikanonh ont en partie mise en évidence la richesse, qu'elle et d'autres anthropologues qualifient de "localisme" sous les traits d'un particularisme de la culture lao, par opposition à la culture siamoise de Bangkok. Que cette culture soit lao ou non, car sa définition pose aujourd'hui problème –ou du moins suscite révision, il est important d'insister sur son côté populaire et paysan

³⁵⁵ Les migrants en question sont désignés de *Lao Issan* par les Thaïlandais de Bangkok et de *Thai Issan* par les Lao de Vientiane, désignations que les concernés refusent et préfèrent se dire être "*Lao de Thaïlande*". *Issan* signifiant *Orient*, l'administration siamoise l'utilisait seul sans préfixe *Lao* pour désigner l'ancien Laos Occidental afin d'éviter toute référence aux origines lao. Mise à part la pauvreté qu'ils essaient de fuir et la "*terre promise*" qu'ils essaient de retrouver au Laos, une autre raison qui les faire fuir le pays Issan aurait été leur refus d'être siamois.

que l'on désigne présentement sous l'enseigne de "culture Issane" et non plus de culture lao, difficilement assimilable à la culture siamoise. La culture Issane caractérisée par la paysannerie met en évidence un autre fait du passé : la région Issane a été désertée par ses élites traditionnelles (administrateurs royaux, ecclésiastiques, artistes et artisans, que ces derniers étaient originaires de Issan-même ou venaient de Vientiane ou de Xieng Khouang), assassinées ou ayant fui auparavant dans le Laos Oriental, ou au contraire absorbées par le système nobiliaire siamois. Il en restait à l'époque quasiment plus d'élite, ni des grandes familles. Sans ces derniers, les populations puisaient dans leur propre bagage de migrant pour exister et développer leur propre culture.³⁵⁶ Par exemple, alors que l'oralité persistait à préserver ses sources d'origine et ses liens avec le Laos, à travers les chants et la musique (le *lam* et le *khren*), la langue écrite sera peu à peu siamoisée : on ne sait plus écrire le parler lao en lao, mais on l'écrit en Thaï alors qu'on continue à parler lao. En plusieurs décennies la culture populaire de Issane, tout en étant originale et riche, est devenue une culture hybride que les Lao du Laos appelaient péjorativement dans les années 1960 de *sot kacha* (hybride, sans racine, informe).

Pour les territoires qui ont su se reconstituer plus rapidement après être devenus siamois lors de la scission du Laos en deux parties (occidental et oriental avec approximativement le Mékong comme ligne de partage), ce sont des territoires qui possédaient au départ des éléments d'unification au-delà des aléas politiques, ou parce que l'aristocratie locale ou une certaine élite subsistait encore pour faire le lien. Il s'agit notamment de *muang* Nakhon Phnom qui fondait son identité sur le monument religieux, et de Muang Oubon Rajathani fondé par les princes lao en sécession par rapport à Vientiane vers la fin du XVIII^e siècle et dont les descendants forment encore aujourd'hui une élite intellectuelle.³⁵⁷

Le territoire oriental qu'est le Laos actuel a connu quant à lui une carence démographique par rapport au territoire occidental, mais possédaient une centralité sociale et culturelle plus importante, une identité politique plus rapidement identifiable. Les villes en tant que lieu de rassemblement culturel et social ont su se reconstituer rapidement, alors que du point de vue physique elles ont mis beaucoup plus de temps pour se reconstruire et la démographie était restée faible pour de très longs termes. La base politique et culturelle consolidée autour de l'élite traditionnelle s'était en fait ramifiée essentiellement dans le territoire de la rive gauche, alors que la main d'œuvre était dispersée nombreuse dans le territoire de la rive droite. A Vientiane l'élite locale survivant du début du XIX^e siècle se réduisait à quelques familles de *Meun* [ມຸນ] et de *Phya* [ຢາ], titres nobiliaires et de fonction publique de trois à quatre rangs en dessous du rang de *Phraya muang*. A la fin du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e siècle cette petite élite attirait celle qui était éparpillée dans le pays Issan. Cette dernière venait alors rejoindre en partie celle de Vientiane ou de Champassak. Cette élite qui subsistait et qui ne possédait aucun pouvoir tenait malgré tout le monopôle culturel et artistique et se rapprochait de l'élite religieuse. Par ses fonctions passées elle avait la capacité de rassembler les populations –celles qui lui restaient fidèles, pour en faire des rassemblements politiques. Sans quoi, il ne serait pas imaginable de constituer un Laos tel que nous connaissons plus tard, malgré le pouvoir colonial qui était de fait l'édificateur du Laos moderne près d'un siècle après la chute de Vientiane. Par exemple dans le rapport de l'un des administrateurs coloniaux nous lisons qu'un ancien *phy*a de Vientiane –et dans un autre rapport, un

Tab. 11. La
population
de Vientiane
vers la fin du
XIX^e siècle

³⁵⁶ La culture Issane est un sujet d'étude à part entière et intéresse notamment l'anthropologie et les études politiques. Cf. Sripranom Phisitvorasane, « Derrière Phong Sidhidham, le *Kabot* », in : Mémoire lors de la crémation de l'ex-ministre Phong Sidhidham, 2525 (1982) ; Sirixay Bounmatham, *Histoire sociale de Issane septentrionale, 2318-2450 (1775-1907)*, 2536 (1993) ; Thavat Phounthork, « Croyances populaires, mode de vie et société dans Issane », document de séminaire : « culture populaire : maximes, croyances, arts et langues », université Choulalongkhorn, 2526 (1983) ; *Phueun Vieng : études historiques et littérature de Issane*, Université Thammasat, 2526 (1983). Les chants régionaux, les *lam*, incarnaient la culture Issane et racontaient l'histoire des populations de cette région, meurtrie par les déplacements. Cf. Chayphet Sayarath, « Molam Samane », texte d'après un interview de Molam Samane pour l'exposition temporaire au centre culturel Marc Leguay ban Naxay Vientiane, 2004.

³⁵⁷ La famille Na Oubon, dont le chef est descendant du fondateur de *muang* Oubon, est considéré comme l'une des personnalités intellectuelles issanes.

autre ancien *phya* de Champassak, se donnaient la mission d'aller chercher les anciens habitants de leur ville déportés au Siam.³⁵⁸ En occurrence lorsque l'on examine aujourd'hui l'histoire des familles de Vientiane par exemple, on trouvera pour la majorité que les ascendants revenaient du pays Issan.³⁵⁹

II. I. a. 2. L'organisation territoriale et administrative siamoise

L'organisation du territoire

Le territoire du Siam est composé de trois entités administratives principales : le *Rajadhani* et le *houa muang* qui constituent le Siam proprement dit, et le territoire vassal appelé le *muang padesaraja*.

1- Le *rajadhani*³⁶⁰ est le premier rang, la capitale [*muang Ek*, ມືອງເອກ], le siège du pouvoir, c'est la capitale Bangkok et les villes qui lui sont limitrophes. Le roi est le maître suprême de ce territoire et siège en son centre. Il émet son autorité rayonnante dans le reste du pays à travers une organisation administrative, hiérarchisée et complexe.

2- Il existe deux types de *houa muang* [ຫົວມືອງ] : les *houa muang intérieurs* et les *houa muang extérieurs*. a- Les *houa muang intérieurs* sont proches et tournent autour du territoire du *rajadhani*, occupant le quatrième rang hiérarchique du *muang*, appelé *muang chatava*. Les administrateurs des *muang intérieurs* sont responsables devant les hauts administrateurs du *rajadhani* qui siègent dans la capitale sous l'autorité directe du roi. b- Les *houa muang extérieurs* ne sont pas en contact direct avec le territoire du *rajadhani* même s'ils se rattachent à lui. Ils occupent le deuxième [*muang tho*, ມືອງໄທ], le troisième [*muang tri*, ມືອງຕຣີ], et le quatrième [*muang chatava*, ມືອງຈັຕຕະວາ] rangs hiérarchiques. Les *houa muang extérieurs* ont des petits *houa muang extérieurs* qui se rattachent à eux et ainsi de suite. Ce système aurait défini le système du mandala.

3- Les *muang padesaraja* [ມືອງປະເທດສະຣາຊ] étaient à l'extérieur du territoire du Siam et appartenaient à d'autres royaumes que le Siam a annexé. Les populations étaient en principe considérées comme différentes des Siamois du point de vue culturel et ethnolinguistique –que cette distinction soit justifiée ou pas, du moins qui auraient possédé des traditions et des us et coutumes différents des Siamois. Les *muang padesaraja* avaient à leur tête un pouvoir local. Soit ce sont des *chao phaèn Dinh* (roi, monarque, comme ce fut le cas du royaume de Vientiane), soit des *chao muang* par naissance (aristocrates), par exemple avec le titre de *Rajabuta* comme ce fut le cas de *Rajabuta Gno* placé à la tête de Champassak par son père le roi Anouvong de Vientiane avec l'approbation de Bangkok. Il y a aussi des *chao muang* par fonction (ils ont été nommés selon leur mérite vis-à-vis de Bangkok). Ils devenaient de toute façon vassaux du roi du Siam. D'après la vassalité traditionnelle pratiquée entre les royaumes tai, les *chao* des *padesaraja* auraient à exercer leur pouvoir de manière autonome et indépendante tout en envoyant au suzerain les prestigieux présents symbolisant leur vassalité. Ils lui devaient également fidélité et obligation en lui envoyant des troupes, des armes et des ravitaillements lorsque celui-ci entrait en guerre. En occurrence, c'est ce qu'avait fait Chao Anouvong lorsque le Siam entrait en guerre contre les Birmans. Mais le suzerain n'occupait, ni ne contrôlait les territoires du vassal. En ce qui concerne la suzeraineté du Siam sur les *padesaraja lao*, tout était différent des pratiques traditionnelles dès le début : en plus des obligations ci-dessus citées, les vassaux lao devaient payer lourdement les tributs de vassalité fixés par Bangkok, et par la suite ce dernier envoyait les gouverneurs ou le représentant de son pouvoir contrôler les *muang padesaraja*. Dans le cas où les *muang* possédaient leur propre

³⁵⁸ CAOM/Côte D2, monographie de Vientiane 1896, adressé au Commandant Supérieur du Haut Laos par P. Morin.

³⁵⁹ Mon arrière grand-père paternel, *Khun Sayaseng*, vient de Yasothonne à la fin du XIX^e siècle. Deux éléments indiquent l'origine des familles : 1- Les arrières grand-parents revenaient du Siam. 2- Et en quittant le Siam, ces derniers étaient souvent bonzes pour ne pas être empêchés par l'autorité siamoise. Le cas typique c'est Maha Sila Viravong, jeune moine originaire de Roy-et, qui arrive à Vientiane en 1930, quitte le monastère en 1931 et devient professeur de Pali à l'école de Pali, sous la direction de Louis Finot, fondée par l'Accadémie Chanthaboury et étroitement soutenue par l'EFEO.

³⁶⁰ *Rajadhani* [ຣາຊທານີ.] (Pl.Sk), capitale, métropole.

représentant du pouvoir traditionnel local, le droit de succession était complètement bouleversé, car c'est le roi du Siam qui destituait et couronnait ou donnait son autorisation pour l'investiture du nouveau roi. C'est ainsi que Chao Anouvong avait reçu l'approbation de Bangkok pour placer son fils Rajabuta Gno à la tête du royaume de Champassak, alors que celui-ci possédait encore ses représentants traditionnels.³⁶¹

L'organisation administrative

Le système de pouvoir siamois était organisé selon deux modèles et le territoire se distinguait selon trois systèmes administratifs remontant à l'époque *Rattanakosin*.³⁶² Il s'agit du système *catūsadom* [ຈະຕຸສະດົມ],³⁶³ né à l'époque d'Ayuthia calqué sur le modèle khmer, il caractérisait le plus le système de pouvoir siamois, puis du système *agnasid si* [ອາດຍາສິດ ສີ],³⁶⁴ modèle utilisé dans l'ancien Lane Xang. En ce qui concerne la partition tripartite du territoire administratif, comme nous l'avons noté, il y avait le territoire *rajathani*, le territoire *houa muang* et le territoire *padesaraj* (voir plus loin).

L'utilisation simultanée de deux systèmes administratifs au Siam avait sans doute des raisons historiques. Ayuthia avait conservé le modèle khmer plusieurs siècles après son émancipation de la domination de celui-ci. Il n'aurait pas été facile pour les Siamois méridionaux de se défaire du modèle et du monde khmer dans lequel ils s'étaient développés durant plusieurs siècles à travers l'héritage de Sukhothai. Bien qu'ils ne fussent pas complètement coupés du monde tai du Nord, les siamois se montraient être les plus imprégnés de la domination khmère (écriture, système politique, art et architecture, etc.) Quant au système *agnasid si* utilisé dans le Nord (Lan Na, Lane Xang, Sip Song Phan Na), il était sans doute mieux conservé et partagé par la grande majorité des *muang* Tai Lao avec quelques variantes près. Ainsi tout en s'émancipant de la domination khmère les Siamois continuaient à conserver leurs influences en continuant à adopter le système *catūsadom*. Alors que le système *agnasid si*, probablement affaibli à l'intérieur du Siam "khmèrisé", aurait été fortement maintenu dans le Nord et en particulier au Lane Xang. En ce cas ce serait à travers les vassaux du Nord que le Siam pouvait encore prétendre se relier aux systèmes tai anciens, auxquels ils s'étaient les plus détachés par rapport aux autres Tai.

Le système *catūsadom* siamois est caractérisé par une très forte hiérarchisation des *muang* : le plus grand *muang* domine les plus petits *muang* et les plus petits *muang* dominent à leurs tours les autres *muang* encore plus petits qu'eux, ainsi de suite. Un système d'emboîtement comme le note Stuardt Fox. Le système politique est régi par cinq groupes de pouvoir : groupe des *agnasid*, *kana agnasid* [ຄະນະອາດຍາສິດ], groupe des suppléants des *agnasid*, *pousouay kana agnasid* [ຕູ້ຊວຍຄະນະອາດຍາສິດ], groupe des comités politiques spéciales, *komkanemuang phiset* [ກົມການເມືອງ ພິເສດ], groupe des comités politiques secondaires, *komkane muang pounoy* [ກົມການເມືອງ ຜູ້ນຳ], groupe des fonctionnaires ou des agents administratifs, *panak ngane* [ພະນັກງານ].³⁶⁵

Le système *agnasid si* [ອາດຍາສິດ ສີ] désigne le système de pouvoir dont l'autorité est fondée sur quatre composants. A première vue on pourrait considérer ce système comme issu du système *catūsadom*, puisque le *agnasid* est le premier des cinq groupes de pouvoir qui composent le système *catūsadom*. Remarquons cependant que *catū*³⁶⁶ désigne verbalement le chiffre quatre et non le chiffre cinq comme le nombre des groupes de pouvoir qu'il désigne. Il serait probable que les Siamois imbriquaient le système *agnasid si* du Lane Xang dans le système *catūsadom* qui ne

³⁶¹ Cette lignée a été inaugurée par Soysisamouth Phouthralangkhoune, petit fils de Suryavongsa, à la fin du XVII^e siècle.

³⁶² L'époque Rattanakosin commence avec la création de la dynastie Chakrit, inaugurant la fondation de Bangkok dans l'île Rattanakosin (noyau historique) par Rama I en 1782. La période Rattanakosin est située entre 1782 et 1932, elle correspond en même temps à un style artistique, dit "art de Bangkok" ou "art de Rattanakosin".

³⁶³ *Catūsadom*, *catū* (*sk*) désignant quatre et *sadom*, terme d'origine inconnue, probablement d'origine khmère.

³⁶⁴ *Ajna* (*sk*), pouvoir, autorité + *siddhi* (*sk*), accomplissement, droit + *Si*, du lao, quatre. *Ajna siddhi si*, ou *agnasit si*, système de pouvoir fondé sur quatre composants.

³⁶⁵ D'après Phaytoun Mikousonh, « Histoire de Oubon Rajathani, première période, 1786-1889 » (article en Thaï).

³⁶⁶ (*Pl*) *Catura*, (*Sk*) *Catvara*, désignant le chiffre quatre.

posséderait à l'origine que quatre pouvoirs pour composer cinq pouvoirs sans pour autant changer sa désignation. Ce qui aurait signifié que le système *catùsadam* siamois est un système mixte. La raison de cette imbrication serait probablement due au fait qu'une grande partie du Siam, qu'est le Laos occidental, était anciennement régie par le système *agnasid si lao* qu'il aurait été difficile de transformer et gouverner avec le système *catùsadam* siamois.

Le *agnasid si*, système de pouvoir reposant sur quatre pouvoirs utilisé au Lane Xang, correspond en fait au monopôle absolu du pouvoir par quatre personnes morales ou quatre groupes de personnes : 1- le groupe des *pô ban* ou *kouane ban* (*chef de village*), 2- le groupe des *tassèng*, 3- le groupe des *tiao muang*, 4- il s'agit probablement du pouvoir des *phraya* qui siègent au centre du *muang* auprès du roi, ou du pouvoir royal lui-même, en tant qu'autorité qui domine les autres pouvoirs en dernier recours.³⁶⁷ Les groupes –un et deux, sont encore redéfinis dans le décret royal de 1966 comme les *agnasid thongthinh* [ອາດຍາສິດທັງໝົດ], c'est-à-dire, le pouvoir local qui vient du bas (représentant et défendant la population des *ban*), alors que les groupes –trois et quatre– seraient venus du haut, c'est-à-dire qui représentent et qui font acheminer les directives venant du haut vers le bas, du central vers le local.

II. I. a. 3. Les modèles durables, entre la ville siamoise et le *muang* des Lao

Pour évoquer les villes et les occupations siamoises en tant que modèle, à défaut d'une étude plus approfondie qui dépasse le cadre de notre recherche. Nous allons seulement les évoquer à travers quatre points qui nous semblent révélateurs.

Le rapport à l'eau des établissements siamois

La relation à l'eau des villes siamoises est différente des villes septentrionales qu'incarnent les villes lao, gnouanes et lü. Du fait de leur situation géographique et topographique beaucoup plus basse, les implantations siamoises sont “baignées” dans le bassin de la Ménam. Elles se sont appropriées de l'eau non seulement comme moyen de liaison externe entre le site et les établissements mais aussi comme armature interne des cités : liaison interne entre éléments bâtis à l'intérieur des établissements. En fait, les habitats siamois les plus caractéristiques intègrent l'eau dans sa conception et son espace. Cet aspect lacustre de l'habitat semble propre aux implantations des Thaïs méridionaux. Il est vrai pour Bangkok, le petit Bangkok, désigné autrefois comme “la petite Venise de l'Orient”,³⁶⁸ ainsi que pour les autres établissements de la Ménam. Alors que pour les établissements tai du Nord, tout en étant un composant majeur dans la conceptualisation et dans la fabrication spatiale l'eau n'est pas intégrée dans l'habitat et les maisons lao n'ont pas les “pieds dans l'eau”. Les villes lao tai du Nord aménagent l'accès facile au fleuve et à l'eau, la retiennent par des *nong* et des *sa* [ໜອງ, ສະ] –sorte de bassins de rétention d'eau, lui donnent une fonction utilitaire et d'agrément, une fonction sacrée parfois, mais cherchent aussi à se protéger contre elle. En d'autre terme, les occupations lao aménagent davantage les digues en terre pour protéger leur ensemble d'habitations et leur espace agricole des actions de l'eau qu'elles intègrent comme une altérité. Dans leur situation topographique générale de villes hautes du Nord, elles donnent à l'eau un autre statut que ne le font les villes siamoises. De ce fait, les implantations lao de la haute vallée et du haut Mékong peuvent être considérées comme un modèle à part dans l'espace tai. Le côté lacustre serait plus spécifique aux villes thaïes de la Ménam, alors que le côté ripuaire serait spécifique aux villes lao.

³⁶⁷ Nous n'avons pas retrouvé de texte, ni des personnes qui pourraient le confirmer concernant le 4^e pouvoir. Mais nous pensons qu'il s'agit plutôt des groupes de *phraya*. Le roi étant une personne sacrée se trouvant à l'extérieur des considérations et du système social, ce terme ne semble pas le désigner. Le 4^e pouvoir serait les groupes de *phraya*, détenant le pouvoir administratif suprême.

³⁶⁸ La “petite Venise de l'Orient” désigne Bangkok pour les voyageurs européens au XIX^e siècle, en se référant à sa situation historique. La ville est construite dans l'île Rattanakosin, où la Ménam Chao Phraya constitue l'axe de circulation principale et rassemble densément les activités de commerce.

La ségrégation spatiale

Dans l'organisation de la ville siamoise et à travers la constitution des quartiers, il y avait la différenciation spatiale qui permet de distinguer les communautés étrangères des communautés locales. Au XIX^e siècle à Thonboursy les cartes nous montrent qu'il y avait des quartiers réservés aux étrangers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. Thonboursy (Bangkok) serait donc une ville libre et ouverte pouvant recevoir les étrangers. Dans cette logique une ville méridionale comme Bangkok aurait été un modèle de villes marchandes près des côtes, avec des comptoirs de négoce et d'étrangers qui s'y seraient stationnés nombreux, d'où la nécessité d'avoir des quartiers qui leur auraient été dédiés avec des espaces plus grands pour le stockage de leurs marchandises. Cependant, compte tenu de la taille –petite et moyenne– de ces villes et dans l'idée que l'importation et l'exportation des produits marchandes vers l'Extrême-orient, l'Inde et l'Europe aient été actives et divergentes, induisant une variabilité du nombre d'occupants du territoire urbain selon la dynamique commerciale, les espaces situés à l'extérieur de la cité seraient plus en mesure de répondre à de telles situations pour des raisons pratiques et de disponibilité physique. Bangkok avait des quartiers étrangers autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La ségrégation spatiale dans la ville siamoise existe par le fait que les étrangers habitent dans des quartiers à part et non pas par le fait que c'est à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, comme ce serait le cas des villes lao.

Fig. 36. Schéma hypothétique de l'accès de Vientiane au XVIII^e siècle montrant l'existence probable des règles d'intériorité de la ville.

Vers la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle lorsque la ville de Vientiane passait sous contrôle de Thonboursy, nous nous posons la question si à ce moment-là, la ville tributaire était libre de recevoir les étrangers comme bon lui semble. En d'autre terme si elle était facilement accessible aux étrangers ou s'il existait des règles d'accessibilité ? Toujours est-il, l'existence des visiteurs européens dans la ville de Vientiane semblait être un fait rare à cette époque. En tout état de cause aucune mémoire étrangère ne la mentionne en cette fin XVIII^e-début XIX^e siècle. Pourquoi de telle situation ? Est-ce parce que Vientiane était une ville enclavée et difficile d'accès ? Ou bien, est-ce parce que les étrangers devraient recevoir d'abord l'autorisation du pouvoir royal ou l'approbation de Bangkok son suzerain ? En tant que vassal, nous savons que Vientiane devrait avoir un certain nombre d'obligations vis-à-vis de Bangkok, notamment l'approbation de celui-ci pour les grandes constructions monumentales. Notre hypothèse est donc de penser qu'en tant que vassal la capitale du Laos serait également limitée dans ses relations diplomatiques avec l'extérieur. Par exemple, lorsqu'elle recevait les étrangers sans l'aval de Bangkok, elle pourrait être aussitôt soupçonnée d'alliance et éventuellement de comploter contre celui-ci. Crawford notait dans ses mémoires qu'un prince lao vassal du Siam tentait avec difficulté de rentrer en contact avec lui, car gêné par la suspicion de l'autorité siamoise.³⁶⁹ Le nombre important de procès des princes lao à Bangkok pour conspiration et trahison suggère cette hypothèse. Donc pour Vientiane, outre sa situation géographique de territoires difficiles d'accès pour les Européens de cette époque le contrôle de Bangkok aurait également été un facteur qui contribue à son isolement.

³⁶⁹ Le terme utilisé dans le texte de Crawford pour désigner le mystérieux visiteur le soir du 19 mai 1822 est "chef, ou dirigeant lao", et le nom de Chao Anouvong n'est pas mentionné. Crawford évoque les suspicions de l'autorité siamoise et décrit la rencontre à Bangkok avec l'inconnu de manière respectueuse (traduit de l'Anglais) : « *Je n'ai jamais pu recevoir aussi bien un hôte que cette fois-ci, parce que ma résidence est contigue à celle du ministre des Affaires Étrangères du Siam. Pour être à l'abri de toute suspicion des Siamois les gens n'osent venir me rendre visite. La visite du dirigeant lao est digne dans ma mémoire. (...) Avant de s'asseoir ils (le visiteur et sa suite) s'inclinent trois fois la tête en direction du palais royal (de Bangkok) et trois fois en direction de la personne qui se présente devant eux. Sa conversation était pleine de sincérité et d'intelligence. Il connaît parfaitement les données concernant la situation de son pays et la considère avec gravité. Et son pays, il est bien vaste et convoité par le Siam et les Européens qui en ont peu de connaissance.* » Cf. Crawford, Tome 1, année 1834, cité par M. et P. Ngaosivathana. (*Op. cit.*) D'après ces deux auteurs le roi Anouvong de Vientiane serait rentré en contact avec les Anglais, afin de tenter d'avoir une ouverture diplomatique avec l'Europe. Cf. Mayouri et Pheuiphanh Ngaosivathana, *Chao Anou (1767-1829) The Lao People, and Southeast Asia*, Vientiane, 2010. Contrairement à la description élogieuse de son hôte lao, Crawford décrit les dignitaires royaux siamois comme des gens « *désagréables, grossiers, intéressés, peu intelligents et imbus d'eux-même* ». Notons que les points de vue de l'Ambassadeur anglais sur les Siamois ne semblent pas très objectifs, mais liés aux échecs diplomatiques et commerciaux que les Siamois avaient fait subir aux Anglais. Finlayson G., *Mission au Siam et en Cochinchine. L'ambassade de John Crawford en 1821-1822*, Ed. Olizane, Genève, 2006.

L'intériorité spatiale

Mise à part cette situation particulière du contrôle de Bangkok, la ségrégation spatiale proprement dite des villes lao serait absente. Effectivement, nous n'avons pas de trace de quartiers étrangers dans les villes lao du Nord, ni à Vientiane. Les plus vieilles cartes par exemple de Luang Prabang ne mentionnaient pas ce fait. Cependant, nous pensons qu'il y avait des règles d'extériorité et d'intériorité des citadelles par rapport aux visiteurs étrangers. Ne pénétre pas dans la ville qui le voudrait. Les notes de voyage de Van Wuystoff évoquent à demi-mot cette intériorité de la citadelle de Vientiane au XVII^e siècle, lorsqu'il note que les marchands doivent stationner à l'extérieur de la ville en attendant de nouvel ordre royal pour se rapprocher et pour pénétrer dans son enceinte. Nous suggérons cette hypothèse tout en admettant en réserve l'autre hypothèse qui explique que la situation décrite par Van Wuystoff serait exceptionnelle, car c'était le moment de fête du grand *that* et qu'il serait probable que des restrictions spécifiques de circulation aient pu être instaurées spontanément. La première hypothèse nous semble cependant remporter sur la deuxième, dans la mesure où l'existence du port intérieur au niveau du kilomètre quatre (second port après celui de Vieng Kuk) semblait bloquer tous accès à la ville par voie fluviale. Que ce blocage soit lié ou pas au régime du fleuve : ensablement d'une partie du fleuve (au niveau de Done Chanh et de Khone Kyo) le rendant impraticable à la saison sèche.

Sur les cartes de la fin du XIX^e siècle nous pouvons remarquer qu'à Chiangmai il y a cette distinction de quartier étranger situé à l'extérieur de l'enceinte de la citadelle (les nouveaux quartiers commerciaux liés au commerce du *tek*). Nous nous posons la question si ce fait correspond aux règles d'intériorité et d'extériorité obligeant les étrangers à rester à l'extérieur de la citadelle, comme notre hypothèse sur les villes lao du Nord. Ou au contraire s'il s'agit des règles de ségrégation. En d'autre terme, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les étrangers doivent rester dans un quartier à part non mélangés avec les indigènes, comme généralement dans les villes siamoises. S'il s'agit de ce cas, il y aurait deux scénarios possibles : premièrement, il serait probable que Chiangmai ait pu observer les mêmes règles que les villes siamoises. Elle serait effectivement ouverte mais à l'intérieur de laquelle on établit une ségrégation spatiale pour les étrangers, que cette règle soit endogène à ses propres traditions, ou qu'elle provienne de l'influence siamoise après son intégration dans le Siam. Deuxièmement, il serait également probable que la cité ait pu être simplement saturée, obligeant les visiteurs et les ambassades à constituer leurs quartiers à l'extérieur sans qu'il puisse s'agir du respect des règles d'intériorité. Pour d'autre réponse éventuelle, le cas de Chiangmai doit être rapproché des cités Birmanes par le fait que ce royaume était influencé et dominé de manière cyclique par les Birmans.

Quant aux villes lao, elles se seraient relevées quasiment toutes du modèle septentrional. Ces dernières y auraient accueilli des caravanes marchandes qui y seraient stationnées proches de la ville, comme ce fut le cas de Muang Sing, voire, de Luang Prabang. Si nous nous fions à la morphologie de la petite péninsule nous pouvons constater que les caravanes (si celles-ci avaient été nombreuses) ne pouvaient entrer dans la ville pour des raisons de manque d'espace pour le stockage de marchandises, le « stationnement » et le logement des caravaniers. Les bateliers avec des marchandises plus importantes auraient été obligés d'amarrer également à l'extérieur. A Luang Prabang, l'ancien marché à bétails avec son petit port est par ailleurs à l'extérieur de la péninsule. Outre que par le Mékong rappelons que toute la région nord et nord-est, très montagneuse, pouvait avoir une liaison avec Luang Prabang par la Nam Ou et ses affluents, notamment la Nam Noua qui relie Muang Khoua à Dien Bien Phu et Lai Chau (respectivement Muang Son La et Muang Lay.)

A propos des règles d'intériorité, si nous nous fions aux notes de Van Wustoff sur Vientiane, nous devons constater que les raisons qui empêcheraient les marchands étrangers d'entrer dans la ville avec leurs marchandises relèveraient aussi des règles d'intériorité. En d'autre terme, ils ne pourraient venir en ville pour traiter les affaires qu'après autorisation. Dans le cas contraire, nous pouvons nous étonner que le marchand hollandais n'ait pas pu décrire l'ambiance de la ville, s'il avait pu s'y balader librement. Il n'est pas imaginable de penser qu'un Européen en

mission exploratoire commerciale ait pu avoir si peu de curiosités. Cela laisse à croire qu'il ne pouvait pas se balader à sa guise, bien qu'il n'était pas spécifié que l'accès à la ville lui était interdit. Mais nous devons comprendre que cet accès avait des règles à respecter : pour les étrangers, ne rentre pas en ville intra-muros qui le veut, une autorisation était certainement en vigueur ; la taille modeste de la ville facilitait certainement l'application de cette règle.

Le contrôle de Bangkok et son rayonnement éventuel en tant que modèle

Toute construction ou modification dans les *muang padesaraj* au Laos Oriental doit avoir l'aval du roi de Bangkok, d'après Aymonier. Mais nous ne trouvons aucun document qui aurait indiqué que le roi Anouvong ait suivi exactement ces restrictions et ait attendu chaque fois l'aval de son suzerain pour entreprendre la réalisation des projets royaux qui sont alors nombreux dans le Laos Occidental. Mais il est très probable qu'il en était ainsi. Par exemple, nous pouvons penser que Vat Sissakhet construit par Chao Anouvong a été épargné par les Siamois lorsque ces derniers mirent à sac toute la ville, parce que sa construction aurait reçu l'approbation spécifique de Rama II.³⁷⁰ Si non, étant le lieu où l'autorité royale siamoise venait recueillir les actes d'allégeance des princes lao, le monastère n'aurait pas été détruit aussi pour cette raison. A ce sujet les documents thaïs disent que les tributs devraient être acheminés par les Lao eux même jusqu'à Bangkok.³⁷¹ Vat Sissakhet aurait donc été seulement réservé aux cérémonies d'allégeance symboliques et non à la remise des tributs. Puis, il y a un autre fait qui pourrait avoir un lien avec la survie de Vat Sissakhet : Crawford notait dans ses mémoires que lorsqu'un haut dignitaire lao à Bangkok allait prendre la parole ou décider d'un acte, il s'inclinait la tête trois fois en signe de respect et de soumission en direction du palais royal du roi de Bangkok (réf., note 369). Le sanctuaire de Vat Sissakhet construit par Chao Anouvong étant orienté en direction de Bangkok sous le règne de Rama II, peut-être son orientation obéissait à cette règle, et aurait été épargné pour cette raison aussi.

Si tous les projets étaient soumis à Bangkok comme l'auraient suggéré les témoignages de Aymonier ainsi que les nombreuses allusions à desquelles les procès se rapportaient, le modèle siamois dans la fabrication du bâti ne serait pas complètement étranger dans l'immédiateté historique d'un XIX^e siècle siamois, bien que nous ne trouvions pas aujourd'hui d'exemple. Mais il est difficile de mesurer la durabilité de l'influence du modèle siamois dans la constitution des établissements lao en général. A Oubon Rajathani, la construction du bâti, permise par la fondation volontaire de la ville par les princes lao sous l'autorité de Rama I, ne reprend pourtant pas le modèle flamboyant de l'architecture de Bangkok. Le département des Beaux-arts thaïlandais³⁷² mentionne aujourd'hui l'influence de l'art de Vientiane et de Luang Prabang sur la majorité des constructions anciennes de Muang Oubon, en particulier concernant la bibliothèque du monastère principal, Vat Sèngket.

Nous pouvons donc dire que malgré une pression politique forte et malgré le *veto* de Bangkok vers la fin du XVIII^e et durant le XIX^e siècle pour les grandes constructions dans le territoire oriental et occidental du Laos, l'emprise artistique, culturelle et spatiale de Bangkok sur ses *muang padhesaraj* était faible par rapport à son contrôle politique. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Le Siam connaît à ce moment-là le début de l'influence de l'Occident et préparait sa modernisation quelques décennies après, sous le règne de Chulalongkorn ; il est peu concevable d'imaginer l'influence de l'art de Bangkok sur ses *muang padhesaraj* au moment où il est en train de se former lui-même. On peut justifier la faiblesse de cette emprise également par les conditions géographiques et topographiques qui conditionnent les établissements siamois méridionaux

Fig. 37. Deux constructions de la même époque : bibliothèque de Vat Sissaket de Vientiane construite en 1815 ; bibliothèque de Vat Sèngket de muang Ubon Rajathani

³⁷⁰ L'intervention de Chao Anouvong en 1815 sur Vat Sissaket a été l'ajout de nouveaux bâtiments, probablement le sanctuaire central et la bibliothèque, dans une enceinte monastique existant, bâtie au XVI^e siècle et appelé Vat Saen.

³⁷¹ Les transporteurs étaient eux-mêmes responsables des pertes et des vols, car sur le plateau de Khorat le brigandage pululait et le détournement des fonds était fort courant.

³⁷² Plaquette de présentation muséographique du *hō tai* de muang Oubon, Département des Beaux-arts.

différemment des établissements lao septentrionaux ; les conditions culturelles d'origine, partagées par les deux mondes tai, seraient même peu à peu estompées. Le contexte de la domination et de l'oppression siamoise fait que le Siam ne peut être considérée comme un modèle, à partir du moment où, à plusieurs reprises et à différents lieux, des tentatives de révolte et d'émancipation ont eu lieu. Par ailleurs, le territoire lao sous l'administration siamoise était difficile à gérer avec le système siamois, qu'il a fallu utiliser le système *agnasid si* [ອາດຍາສິດ ສີ], modèle traditionnel du Lane Xang, afin de mieux maîtriser sa gestion. La domination siamoise finit par disparaître du Laos oriental, à partir du moment où l'Indochine est constituée. Par contre, le reste du territoire lao occidental a continué, par la suite, à recevoir son influence de manière progressive. Par exemple, les quatre anciennes fonctions utilisées au Lane Xang –*Tiao muang, Ouparaj, Rajvong, Rajboud*– ont disparu du Laos occidental et ont été remplacées, vers 1899, par *Phuva rajakharn muang* [ຜູ້ວາ ຣາຊກາບພົວງ] *Palat muang* [ປະຮັດເມືອງ], *Phusouay rajakharn muang* [ຜູ້ຊ່ວຍ ຣາຊກາບພົວງ].

II. I. b. Les villes coloniales

Si la ville coloniale –vue à travers les typologies architecturales et à travers la structure viaire– est devenue aujourd'hui un des tissus urbains caractéristiques des villes du Laos, elle possédait à l'origine et au début de son établissement une particularité exogène. Et il a fallu une période d'adaptation pour que ces particularités (forme politique et administrative, tissus urbains, trames viaires, programme d'équipements publics, etc.), qui se superposent sur les structures existantes, puissent connaître une acculturation. En d'autre terme, afin que les structures locales puissent s'approprier des formes et du mode de fonctionnement venus de l'extérieur pour former une identité urbaine propre.

Par la nature même de la colonisation investissant un territoire pourvu de populations et d'organisation existante, et par le contexte politique et économique local de l'époque, l'établissement de la ville coloniale au Laos semblait commencer avec les territoires militaires. Ceci, avec l'installation des forts et des postes de commissariat dont nous allons comprendre l'importance avec quelques exemples. Après les forts, les villes coloniales étaient visibles principalement à travers les trames et des armatures urbaines et territoriales, desquelles émergeaient les nouveaux quartiers : des “villes nouvelles”, des plans d'extension et des travaux de voirie. La compréhension de l'espace colonial est due aussi à l'analyse de la gestion des sols, du programme des équipements publics et de l'organisation politique et administrative. Ces éléments deviennent l'un des aspects de la ville laotienne d'aujourd'hui.

II. I. b. 1. Les organisations politiques et administratives coloniales et l'intégration du monde indigène

L'espace colonial renfermait deux contradictions au moment de son installation : il y avait à la fois une méconnaissance du fonctionnement de la ville lao et une volonté de marquer une continuité dans de l'existant. Lors de la convention du 3 octobre 1893, la France a installé à Luang Prabang le premier Commissaire principal du Gouvernement.³⁷³ En 1895, les Autorités coloniales ont partagé l'administration du territoire lao en deux zones : le Haut Laos ayant son siège à Luang Prabang et le Bas Laos ayant son siège à Khong. Ces unités administratives exerçaient une fonction de contrôle territorial plus qu'une gestion, car les postes étaient avant tout militaires. Ils étaient en charge des affaires administratives et civiles³⁷⁴ avec deux postes de Commandement Supérieur créés. A Luang Prabang dans le cadre d'un protectorat, le premier Commandant Supérieur exerçait un contrôle administratif de manière indirecte, le roi possédait une certaine autonomie en animant le *Sanam Luang* où siégeaient les *phrya*, sortes de ministres royaux, structure survivant de la cour

Tab. 12.
L'organigramme de
l'administration
locale pour le statut
de colonie

³⁷³ Le 1^{er} Commissaire principal du gouvernement fut Joseph Vacle, le 2^e est Garanger, membres de la mission Pavie.

³⁷⁴ CAOM. Rapports annuels sur la situation administrative et économique du Laos ; De Reinach, *Le Laos*, Paris 1911. CAOM / GGI / Publication / V8. 17805.

Lorsque les deux postes de Commandant seront supprimées pour être remplacées par le seul poste de Résident Supérieur qui siégeait à Vientiane en 1900³⁷⁵ et le Haut Laos et le Bas Laos supprimés pour être reformés en 11 provinces avec des postes de Commissaires (commissaire du gouvernement) dans les provinces, la gestion de l'ensemble du Laos indochinois commençait à mieux se structurer sans pour autant se stabiliser complètement.

Comment l'armature du pouvoir indigène et traditionnel a-t-elle été réutilisée dans l'armature administrative coloniale

Dans les premières années, le Laos a été organisé en dix provinces, la onzième province était le V^e Territoire militaire avec un système de contrôle et de gestion différente.³⁷⁷ Elle a été considérée comme insécuritaire à cause des incursions des Hô et des révoltes des Tai de Muang Lay quelques années plus tôt, et probablement aussi parce que la province partageait ses frontières avec la Chine et la Birmanie sous le contrôle des Britanniques. Au total cinq territoires militaires ont été créés dans l'Indochine par décret du Gouverneur Général de l'Indochine le 21 mars 1916 : le I^e Territoire avait son siège à Mong Cay, le II^e à Cao Bang, le III^e à Ha-Giang, le IV^e à Lai Chau, et le V^e à Muang Khoua. Ce dernier était dans la province de Muang Houn-Xieng Hung, avant que le siège de la province ainsi que le chef-lieu du V^e Territoire ne soient transférés à Phongsaly. Dans son ensemble, la création des 11 provinces induit la création d'une armature administrative couvrant tout le pays. Bien que l'organisation administrative coloniale fût une nouveauté qui avait apporté une modernité à la gestion territoriale du Laos, et une meilleure consolidation des agglomérations anciennes, cette organisation était plus ou moins calée sur une armature physique des anciens *muang* traditionnels, qui partaient en lambeau depuis près d'un siècle, que le roi de Luang Prabang –dans le Nord, et le roi de Champassak –dans le Sud, tentaient d'y veiller malgré tout.³⁷⁸

378 Dans le Nord du Laos, le roi Sakkarin tentait avant le protectorat en 1893, de veiller sur la région du Nord, notamment celle qui deviendra Phongsaly et le Haut Mékong, durant les révoltes des Hô et des Tai de Muang Lay, en envoyant les membres de son administration et les troupes royales (*thahan luang*, ທະຫານຫລວງ) secourir les *tiao muang* locaux pour lesquels il a encore de l'autorité : il les nommait et pouvait leur ordonner d'organiser des levées d'arme locales (*thahan lat*, ທະຫານລາດ). « [...] *Tiao Rajphakhinai, Tiao Sang, Tiao Charkavat, Tiao Vongkot, Phraya Muang Phaën et Phra Si*

En réorganisant l'administration du pays, l'élite locale a été intégrée dans l'administration coloniale de deux manières. D'abord en tant que traducteur dans l'administration, soit au siège de la Résidence Supérieure, soit dans les sièges des postes administratifs de Commissaire du gouvernement, soit auprès des Commis des services civils, soit auprès des Délégués et Inspecteurs de la garde civile, etc. Ensuite, l'élite locale pouvait aussi occuper des postes importants de chef de province, de chef de district et de canton poursuivant leur prérogative ancienne et traditionnelle qui perdurait sous une autre forme, permise, acceptée et intégrée dans son administration par le pouvoir colonial. Car ils ont été nommés, si non confirmés dans leur position par le Résident Supérieur. Mais les chefs traditionnels étaient, dans tous les cas, responsables devant le Commissaire du gouvernement ou devant le Délégué dans l'exercice de leur fonction, desquels ils dépendaient. L'autonomie des élites traditionnelles a été plus visible dans le Nord que dans le Sud. Dans le Sud s'ils continuaient à conserver leur titre traditionnel et même à en recevoir de l'autorité royale locale, leur service au sein de l'administration coloniale était apparemment celui de simples fonctionnaires coloniaux, même s'ils usaient de leur autorité traditionnelle dans l'exercice de leur fonction. La différence entre le Nord et le Sud était leur régime respectif de protectorat et de colonie.

Pour mieux drainer les rares ressources humaines locales (initiative tardive) et pour mieux harmoniser l'autorité indigène et l'autorité coloniale, le Gouverneur Général de l'Indochine a ordonné la création du Conseil administratif dans toutes les provinces. A Vientiane il était question d'une Assemblée du conseil, tenue sous l'égide du Résident Supérieur, ceci, par les circulaires administratives du Gouverneur Général de l'Indochine de 1920 et de 1923.

Les membres du Conseil administratif provincial étaient composés des *Chao muang* (chef du district) et des *Vice-Chao muang*. Le Conseil était présidé par le Résident Supérieur lui-même. Il avait pour mission première de discuter et de fixer des budgets internes, du fonctionnement administratif divers, des taxes et des impôts, des problèmes économiques et sociaux de la province.

Quant à l'Assemblée du conseil de Vientiane, elle était constituée de trois groupes de personnes : 1- les représentants du Conseil administratif provincial ; 2- les personnes nommés par le Résident Supérieur ; 3- les personnes choisies parmi les personnalités importantes lao, par exemple les membres de l'administration royale. Cette Assemblée était tenue une fois par an par le Résident Supérieur qui la dirigeait et qui avait aussi le droit de la dissoudre.

Les deux assemblées étaient les seules interfaces de niveau supérieur où l'élite lao participait formellement. L'Assemblée de Vientiane discutait surtout des budgets, des dépenses et des perceptions, des plans et des projets de développement économique et social du Laos, des améliorations et des réformes administratives diverses et variées. Les membres y écoutaient probablement plus les rapports qu'ils ne donnaient des avis. Ils ne votaient apparemment pas, mais leurs avis pouvaient probablement compter pour améliorer certaines situations. En d'autres termes, leurs avis n'étaient pas des avis conformes qui pouvaient empêcher ou approuver la mise en application des décisions ou des affectations des budgets. Mais ils pouvaient avoir des influences sur les décisions à prendre ou sur les budgets à approuver pour les années ultérieures.

Akhrarat avec 200 soldats lao quittent Luang Prabang, arrivent à Muang Ngoy [...] et s'y implantent un temps. Ils ont fait des achats pour constituer le ravitaillement pour les troupes. Tiao Rajphakhinaï a inspecté et relevé de nombreux dégâts entre Pak-Ou et Muang Ngoy [...]. Tiao Rajphakhinaï a reçu le message de Phraya Muang Khroua, le gouverneur de Muang Khoua-Xieng Houn qui était déjà sur le front [...] Phraya Muang Khroua a demandé à Phraya Surivongsa chef du district de Phou Noy de rassembler 300 hommes [...]. » Cet événement se produit vers 1887 et 1888. In. Vongkottrattana, Histoire de la province de Phongsaly, pp 1-3. (Op. cit). Dans le Sud du Laos, les remarques de Aymonier sur la société locale de Champassak montrent l'attention et l'autorité (bien que limitée) de son roi à maintenir la paix et la justice. N'étant pas autorisé par les Siamois à rassembler les troupes, celui-ci concentrait ses efforts pour mener l'ordre social avec les qualités que pouvaient lui conférer ses prérogatives et ses devoirs dynastiques. « [...] Ce Laotien, certainement le plus remarquable de sa race depuis Sieng Khan jusqu'à Sting Trên, jouit d'une grande influence morale dans toute la région du sud-est. Il passe pour bon justicier, dédaignant les cadeaux de corruption. Il parvient à réprimer dans ses États le vol, le brigandage, et certes, à ce point de vue, le contraste est grand avec la généralité des pays que j'ai parcourus [...] ». Son nom : Tiao Gnouthi Thamma Thone [Yutti (Pl), yukti (Sk), juste ; dhara (Sk), celui qui soutient] "le tiao qui fait régner la justice". Cf. Aymonier, La société du Laos siamois au XIXe siècle, op. cit.

La société lao dans le monde colonial

De manière générale, la société coloniale et la société locale demeuraient deux mondes éloignés et parallèles. Ceci, malgré le rapprochement entre l'autorité coloniale et l'élite locale à travers l'organisation administrative où, à certains degrés, l'élite locale a été associée. Les deux communautés s'étaient en effet rapprochées autour de quelques questions cruciales telles que la survie du Laos vis-à-vis du Siam, la pacification du Nord en proie aux incursions hô et aux révoltes des Tai de Muang Lay, la reconstruction du pays en ruine et sa reconsolidation. Mais les raisons de leur éloignement étaient également grandes, mise à part la question de la colonisation elle-même. L'association circonstancielle entre l'élite aristocratique locale et l'autorité coloniale n'a été que superficielle. Car malgré les prérogatives qui ont été accordées aux élites, les contraintes et les obligations existaient autant,³⁷⁹ les obligeant à accepter parfois les humiliations et " la perte de la face " que tout peuple colonisé doit subir, quels que soient leur rang et la noblesse de leur morale. Cela faisait naître des sentiments de résignation, freinant les relations, qui ne dépassaient que rarement le convenable et la politesse. Ceux qui travaillaient pour, avec ou sous les ordres des administrateurs coloniaux étaient souvent issus de l'élite aristocratique locale, dont les principes moraux et de vie ont été quasiment ignorés. Le décalage culturel et social entre cette élite (quelle que soit la modestie du niveau de vie et économique de cette dernière) et certains administrateurs colons était tel que le sentiment d'humiliation ne pouvait être que manifeste. Alors que l'élite traditionnelle observait généralement le minimum vital de relation avec la communauté française (exprimé par sa politesse et le minimum de ses gestes), le simple peuple, quant à lui, craint le *Nai falang* ou le " maître français ". Cette crainte s'exprimait par sa docilité vis-à-vis de l'autorité et par la distance qu'il créait entre lui et l'étranger. Ce qui fait dire aux colons que « *le Laotien est docile et manque d'arrogance* ».

Il y a aussi d'autres questions qui tenaient éloignés les deux mondes, celles de la réalité anthropologique de chacun et les impératifs qui s'imposaient respectivement à chacun : les questions de travail pour reconstruire le pays et de participation à l'espace colonial qui s'impose à tous, dès lors que l'on accepte le principe d'appartenir au pays lao. Plusieurs faits illustrent ces questions : 1- la population lao s'éloignait de la ville. 2- la main d'œuvre lao n'était pas utilisable par l'organisation coloniale, 3- la population lao était docile mais ignorait les contraintes. 4- les impératifs liés à la reconstruction du pays, étaient des justificatifs suffisants pour imposer à la population locale des responsabilités, et en conséquence des obligations de participer au travail de la reconstruction. Tentons d'éclaircir les questions :

1- A la question pourquoi la population lao s'éloignait de la ville, nous avons déjà exposé quelques faits dans les points précédents. Mais rappelons qu'il pourrait exister trois principales raisons :

- Le souvenir des razzias siamoises a laissé chez les habitants de la ville des marques indélébiles, qu'ils transmettaient à leurs descendants : c'est en ville que les raffles se faisaient le plus facilement. La population préférait la campagne, proche de la forêt où ils pouvaient se cacher.
- En fuyant la ville, les Lao ont tenté de fuir les impôts, les taxes et les corvées imposées par l'administration coloniale à toute population locale, sauf aux chefs traditionnels qui possédaient des prérogatives. Ces derniers, non seulement pouvaient être exemptés de corvées, mais pouvaient aussi avoir quelques personnes interdites (*khonh ham*), c'est-à-dire des personnes exemptées de corvées vis-à-vis de l'administration coloniale. Elles étaient protégées par les chefs traditionnels auprès desquels elles se mettaient très souvent au service. Pour les Lao, les taxes étaient les taxes, les

³⁷⁹ Les prérogatives accordées à la famille royale de Luang Prabang étaient parmi les plus rares dans les colonies françaises. Celle de la famille de Champassak était moindre. Le traité du 24 avril 1917 fixe des règles sur le statut de Luang Prabang : le roi a le droit et l'autorité sur ses sujets et dans la limite de son territoire. Quasiment toutes les traditions et obligations liées à son statut passé sont préservées ainsi que celles des nobles. Il peut continuer à nommer et à donner des titres de noblesse, à tenir sa cour et ses rituels. Son administration peut gérer comme autrefois le pays (les 4 provinces). Cependant les titres donnés en rapport avec les fonctions administratives, ainsi que les décrets et les ordonnances royales doivent recevoir l'approbation formelle du Résident Supérieur.

corvées étaient les corvées, c'étaient des contraintes même si certains détails leur échappaient. A la différence des corvées effectuées à Bangkok et des impôts fixés par l'autorité siamoise –ou aucune part de ces tributs ne participent d'une manière ou d'une autre au développement du pays, les taxes et les corvées coloniales effectuées dans le pays servaient surtout à la reconstruction du pays. Nous verrons dans un point suivant quelles étaient les différentes taxes et corvées imposées.

- La ville était un fait colonial pour les Lao de souche. Les administrateurs français et leurs commis annamites, les commerçants chinois et sino vietnamiens semblaient constituer un monde à eux et ce monde est représenté par la ville et dans la ville qu'ils édifiaient. Les Lao quant à eux, en se fixant en dehors de la ville depuis près d'un siècle s'étaient consolidés et conformés dans leur situation. La ville reconstruite ne les attirait pas. C'était un espace qui convenait moins à leur mode de vie, même si certains équipements les attiraient, notamment le marché, l'école et l'hôpital.

2- A la question de main d'œuvre lao difficilement exploitable par l'organisation coloniale, nous identifions des hypothèses qui pourraient l'expliquer :

- La société lao était et reste une société agricole. La gestion du temps était conditionnée par les travaux agricoles : après les travaux de rizière c'est le jardinage et le *hai*, et après le *hai* c'est de nouveau les travaux de rizière. Entre les saisons la vie était rythmée par la pêche, la chasse, la cueillette, les rituels et les fêtes étaient les moments où ils se mettaient en repos. Le travail quotidien et saisonnier étaient voués à la production de l'auto consommation, le surplus constituait la richesse. La société lao traditionnelle ignorait les contraintes publiques et collectives du travail, mais prônait les travaux communautaires comme une valeur sociale.

Les 20 jours de corvées annuelles imposées par l'administration³⁸⁰ auraient été un temps arraché à leur cycle de vie.

- Il était de même pour le travail salarial dans le secteur privé, car ce domaine manquait également de bras. Dans les chantiers de construction où les ouvriers et artisans étaient payés, il était difficile de trouver des Lao. Alors que dans les villages, la maison se construisait en quelques jours avec l'aide de toute la communauté villageoise.

- Les terres cultivables étaient vastes et sous exploitées. Il y avait de la place pour tous. Les Lao avaient le droit d'usage sur les sols qu'ils défrichaient. Dans la pratique, ils étaient propriétaires de ce qu'ils exploitaient. Donc par la force de leur travail, ils pouvaient être propriétaires des terres aussi vastes que la force de leurs bras pouvait porter. Il était alors aussi difficile de trouver des ouvriers agricoles qui ne travailleraient pas sur leur propre terre. Une forme de location des terres agricoles existait pourtant, mais on payait en nature : 2/3 revient à l'exploitant et 1/3 au propriétaire.

- Les Lao étaient des indépendants dans le domaine du travail. Ils n'aimaient pas travailler sous les ordres de quelqu'un et avaient horreur de l'inconnu et des choses qu'ils n'avaient jamais fait. Parce qu'ils ont peur des erreurs et donc de perdre la face. Le Lao ne recherchait pas la performance, mais cherchait à être bien avec ce qu'il fait, sans pourtant un sentiment de suffisance, ni de fierté particulière. Les extraire de leur milieu, de leur habitude et de ce qu'ils savaient faire le plus, c'était pour eux ce qu'avait tenté de faire le monde colonial avec des contraintes. Cela ne les intéressait pas.

- La main d'œuvre était dans son ensemble, drainée par les activités rurales. Elle était difficilement constituante en dehors de ces activités. La démographie elle-même était faible et le nombre des actifs en dehors des activités agricoles était, en conséquence, également faible.

3- A la question : les Laotiens étaient dociles mais ignorants les contraintes, il faut comprendre la question dans le sens où les Laotiens de base étaient faciles à gouverner, parce qu'ils n'aimaient

³⁸⁰ Le chiffre concernant les jours de corvée avancé par différents auteurs est variable, probablement cela dépendait des périodes considérées. In : *Lao Lane Xang avant l'administration française*, Thongsavat Praseuth, Imprimerie Nationale, Vientiane, 2009 (en lao). D'après Phongsavath Bouppha, la corvée serait de 60 jours par an. In : Phongsavath Bouppha, *Le développement de l'Etat lao*, Hong phim Nakhonne Luang, Vientiane, 2005 (en lao).

pas les conflits. La colonisation a été acceptée de fait par ces derniers, mais elle ne signifiait pas leur adhésion. Le fait de ne pas participer à la démarche coloniale de la population laotienne (sauf sous contraintes) mettait plus en évidence son indifférence que la haine vis-à-vis du colonisateur : la domination coloniale n'avait pas connu au Laos des oppositions dures et violentes. Sauf quelques exceptions, et encore, les facteurs de révoltes étaient divers et circonstanciels et ne visaient pas particulièrement le système colonial, mais la manière et les personnes qui le géraient.

- Il semble que la colonisation au Laos avait renoncé à sa “ mission civilisatrice ” : la politique coloniale mettait des efforts plus pour rechercher la performance, exploiter, produire et créer des richesses de ses colonies pour rentabiliser des années d'effort et d'investissement. Le Laos offrait des terres et des richesses (minerais, sols riches) mais les données quantitatives de l'humain décevantes. La politique coloniale avait compris assez tôt qu'il fallait exploiter le pays et le construire sans les Laotiens. On constatait donc le peu de rôles que jouaient les Lao dans le Laos colonial : ils étaient minoritaires dans la vie urbaine, l'administration coloniale était secondée par les Annamites quasiment en leur absence, la production avec une main d'œuvre annamite, le commerce avec des Chinois et des sino vietnamiens, etc. Les Laotiens jouaient alors un rôle à part : entre le client et le spectateur. Ils ignoraient donc la ville et ne participaient pas à sa construction, et considéraient que le Laos colonial n'était pas le leur. Ils allaient se l'approprier tardivement avec l'indépendance.

Les taxes et les corvées

En 1907 l'administration coloniale a fixé pour les populations tai, les impôts de capitations annuels de 5 francs par personne et les corvées de 20 jours. Les autres ethnies devaient payer annuellement 2,5 francs et 10 jours de corvée. Les autres immigrés asiatiques vivant au Laos devaient 12,5 francs et étaient exemptées de corvée.³⁸¹ Les levées de corvées ont été appliquées à toutes les populations du Laos, sauf pour quelques groupes de personnes possédants des prérogatives, tels les proches membres de l'aristocratie locale à Luang Prabang et à Champassack.

Le rapport de l'année 1909-1910 au Conseil Supérieur de l'Indochine sur la situation du Laos, montre que le développement du pays “ tourne en rond ”. Le domaine de construction et de développement n'a pas avancé. Les administrateurs ont pensé que c'est le travail des chefs de province d'exiger et d'organiser la levée de corvées à la population indigène pour les travaux divers. Mais les corvées levées n'avaient pas apporté de grands résultats. La population préférait payer. Le rapporteur suggérait en ce cas qu'il fallait mieux instaurer l'achat de corvée. Avec les fonds récoltés, l'administration pourrait ainsi payer de la main d'œuvre plus qualifiée venant de l'Annam et du Tonkin. Le rapporteur notait également que souvent « *la réquisition de corvée entraîne beaucoup d'abus.* »³⁸² Parlait-il des abus pratiqués par certains *tiao muang* et *tassèng* qui utilisaient parfois de la main d'œuvre levée à des fins personnels. Ces abus avaient surement été effectifs, mais restaient probablement des faits rares du moins minoritaires. Nous pensons que certains éléments de compréhension concernant les pratiques coutumières et le rapport social traditionnel entre l'élite locale et la population avaient échappé aux administrateurs français qui faisaient état de ce fait dans leur rapport. Bien que ce soit de bonne foi, lorsqu'un administrateur s'apercevait qu'un villageois allait travailler pour le *tassèng* ou le *tiao muang*, ou lorsque celui-ci leur apportait des denrées alimentaires (poisson de la pêche, paddy, saumur de poisson, etc.), pour quelqu'un de l'extérieur il pouvait conclure aussitôt que le *tassèng* ou le *tiao muang* abusaient de leur autorité et en détournant ainsi la corvée pour leur propre intérêt, ils empêchaient le bon fonctionnement de la levée de corvées pour l'intérêt public.

Cet angle de vue extérieur était tout à fait compréhensible, mais comportait des erreurs de jugement. Car en réalité il arrivait souvent que les villageois demandent au *tassèng* ou au *tiao*

³⁸¹ Thongsavat Praseuth. *Ibid.*

³⁸² Cf. CAOM / Cote D3 / Rapport au conseil Supérieur de l'Indochine sur le Laos 1909-1910.

muang de les “ protéger ”, de les aider d’une manière ou d’une autre à ne pas aller aux corvées, en particulier lorsque le *tiao muang* faisait partie de l’ancienne famille des chefs locaux depuis plusieurs générations. Les raisons étaient souvent l’éloignement du village par rapport au lieu de corvées, la nécessité des travaux agricoles ne permettant pas de s’absenter, etc. Les villageois n’aimaient pas se retrouver loin de chez eux et de la famille. Ils n’aimaient pas par-dessus tout travailler dans la contrainte et sous l’ordre des étrangers. Pourtant les travaux communautaires basés sur la solidarité, le consensus et le volontariat qui constituaient l’une des bases de la société lao traditionnelle existaient et étaient fort efficaces, une sorte de levée de corvée à l’ancienne que les Lao connaissaient bien et en appréciaient l’utilité car cela situait chaque individu dans son espace social. Ils auraient pu devenir un outil pour l’administration coloniale, mais celle-ci ne l’avait pas utilisé. Ce n’était donc pas le travail en lui-même qui effrayait les Lao dans la levée des corvées, mais le contexte, le cadre et la place que ces derniers occupaient dans la société coloniale. Or leur rôle social n’aurait pas existé, ils seraient simplement des bras et des forces de travail. C’était probablement l’image que renvoyaient d’eux les corvées qui les rebutaient tant.

Concernant la demande de protection des paysans à l’élite locale, que la demande soit satisfaite ou pas, par reconnaissance le paysan pouvait rendre de multiples services aux *tiao muang*. Obligés forcément d’accepter d’aider les paysans, le *tiao muang* tentait de placer les quémandeurs dans le groupe “ des personnes interdites ” ou, en dernier recours, leur demandait d’acheter la corvée. Le *tiao muang* montrait qu’il avait encore un peu d’autorité et son honneur ainsi que celui de ses ancêtres serait sauvé. Dans le cas contraire en refusant de les aider prétextant qu’il ne pouvait rien faire étant simplement fonctionnaire de l’administration coloniale, c’était se dérober par rapport aux anciennes responsabilités et c’était renoncer à la haute position morale et sociale transmise par ses ancêtres. C’était en fin de compte accepter de perdre la face devant les paysans. A Champassack la mémoire des villages enregistre les “ bons souvenirs ” de tels ou tels *tiao muang* et de tels ou tels *tassèng*, qui ont su se ranger parfois du côté de leurs villageois.³⁸³ Pour ce genre d’agissement répété de l’autorité locale, en décalage ou à l’insu de l’autorité coloniale, les *tiao muang* et les *tassèng* pouvaient être démis de leur poste pour cause d’irresponsabilité et parfois d’abus de pouvoir et de corruption. On a déjà vu des cas semblables durant la période siamoise, mais les sanctions étaient plus lourdes : les princes *tiao muang* pouvaient être traduits en procès à Bangkok pour refus de satisfaire les tributs fixés par l’administration siamoise.

En ce qui concernait les impôts, les animaux d’élevage faisaient l’objet de taxes fixées par tête. Ceci, pour les buffles, les vaches, les éléphants, les charrettes à bœufs notamment. Les taxes sur l’import-export et sur la production de l’opium ont été fixées aussi dans la foulée. En 1895, un premier document administratif préconisait des taxes sur les barques et les transports du Mékong. En 1898 des taxes sur la circulation des Lao dans le bas Laos et vers l’extérieur du pays, ainsi que les impôts fonciers en 1910, faisaient leur apparition.³⁸⁴ Considérant les impôts et les corvées comme une surexploitation pure et simple, la population lao ne voyait pas de grandes différences entre la période siamoise et la période française. Même si les corvées coloniales ont été effectuées sur le territoire lao-même, et souvent affectées à la construction des équipements publics –réfection et construction des routes et des ponts– ce qui signifiait que le pays en bénéficiait grandement. Et en ce qui concernait ces impôts, les rétributions existaient, même si elles étaient faibles et ne pouvaient pas couvrir les dépenses pour la reconstruction du pays. Chaque année, les dépenses étaient déficitaires dans le budget local. Le budget central de l’Indochine avait dû chaque année envoyer des fonds pour renflouer les budgets locaux. C’est pourquoi la population, en prenant de la distance par rapport à la ville et en tentant de fuir les corvées et les taxes, a été considérée comme

³⁸³ Cf. Mémoire orale et familiale sur Phraya Muang Pak Souvannaphinith (chargé des affaires de justice dans le petit royaume de Champassack vers la fin du XIX^e siècle) ; sur Phrya Luang Soui Souvannaphinith (*tiao muang* de Champassack dans les années 1930 coloniales ; sur Tassèng Kouthong (*tassèng* de la période coloniale jusqu’à les années 1960), tous les trois étaient mes arrières grands-parents maternels.

³⁸⁴ Cf. CAOM / Fond GGI / Etat civils / T2. 20944 ; T1. 7204 ; T15. 15946.

irresponsable par l'autorité coloniale. Elle considérait alors légitime de punir les refus de corvée, par les amendes, l'emprisonnement, voire les châtiments corporels.

Un grand détail différenciait pourtant les corvées et les impôts siamois de ceux des Français : les corvées coloniales étaient effectuées dans le pays et les impôts rétribués aux dépenses locales comme nous l'avons déjà souligné. La méthode siamoise déplaçait les Lao de la rive gauche vers la rive droite et vers Bangkok pour des travaux forcés. Ils ont été affectés aux grandes exploitations agricoles, aux grands travaux urbains des canaux de Bangkok, etc. Quant aux fonds exigés du territoire *padhesaraj* en guise de tribut, ils devaient s'acheminer vers la trésorerie royale de Bangkok. Il n'y a jamais eu de rétribution sur le territoire *padhesaraj* lao, en d'autres termes rien n'avait été construit par l'autorité siamoise au Laos.

La justice coloniale et les indigènes

Nous avons vu que la population lao participait peu aux activités économiques et urbaines. Dans beaucoup de cas, ils cherchaient toujours lorsqu'ils le pouvaient à échapper aux taxes fixées par l'administration coloniale, comme ils avaient toujours tenté de le faire durant la période siamoise. Il était de même dans le domaine de la justice. Par exemple, avec la complicité de leur seigneur (le terme est ici approprié dans la mesure où c'était bien ce rapport qui avait été mis en évidence lorsque le paysan venait réclamer de l'aide à l'élite locale) ils faisaient tout pour que les affaires ne remontent pas à la justice coloniale. L'organisation sociale ainsi que la structure de leur droit coutumier le permettaient alors. Ils tentaient de régler tous les conflits entre eux. La justice et le sens de la justice coloniale ne leur semblaient pas adéquats. Par bien des aspects, l'autorité coloniale s'en accommodait bien. Le fait d'attribuer au *tiao khrouèng* et au *tiao muang* les charges de la présidence du tribunal indigène, cela montrait qu'il y avait une certaine volonté de mettre à profit la tradition juridique et le droit coutumier, même si le droit français et colonial y a été légalement promulgué.

Il y avait deux types de lois utilisés alors. Premièrement, il s'agissait des décrets-lois du gouvernement français : c'est-à-dire ceux du Président de la République française et ceux du Ministre des colonies. Ceux-ci ne pouvaient être appliqués qu'après décret d'application du Gouverneur Général de l'Indochine. Deuxièmement, il s'agissait des décrets du gouvernement local : ceux du Gouverneur Général de l'Indochine (GGI) et ceux du Résident Supérieur du Laos. Pour Luang Prabang, il y avait les décrets royaux, mais ces derniers ne pouvaient être appliqués qu'après l'approbation du Résident Supérieur du Laos. En 1908, le tribunal local a été constitué. En 1922, le décret du GGI a été promulgué. Pour le Laos, son application a vu le jour en 1923 dans les tribunaux provinciaux.

Dans la réalité, les affaires et les litiges entre les Lao restaient dans la majorité des cas dans les limites du droit coutumier, rares étaient les grandes criminalités relevant de la juridiction coloniale. Ce qui voudrait dire que les litiges ne remontaient pas au-delà de l'autorité du chef de village (*pho ban*), du chef de canton (*tassèng*) et du chef du district (*tiao muang*). Ces administrations locales coutumières faisaient jouer pleinement le conseil du *ban* ou le conseil du *tassèng* qui fonctionnait en ce cas comme un comité des sages, en toute commodité et continuité avec les habitudes anciennes. On relevait par exemple à Champassak en pleine période coloniale quelques affaires qui se réglaient localement à l'intérieur de la communauté lao.³⁸⁵ La justice coloniale s'occupait généralement de la grande criminalité, tels les assassinats, les vols et brigandages entraînant mort humaine, les affaires pénales en somme. Ces affaires concernaient très

³⁸⁵ Un voleur de buffle pris en flagrant délit aurait été jugé chez le *tiao muang*. Le *chao muang* étant fonctionnaire de l'administration coloniale, au lieu de faire appliquer la loi coloniale, utilisait le droit coutumier revu par ses propres interprétations : les buffles seraient rendus à leur propriétaire et le voleur serait condamné à s'occuper de l'élevage d'un cheptel de buffles pendant deux ans parfois cinq ans. La morale de l'histoire est que le voleur se rend compte du travail de l'élevage de buffle et qu'il est fort désagréable de se faire usurper son travail. Après cela l'ancien voleur ne volerait plus et aurait son propre cheptel. D'après la mémoire de la famille de Phraya Muang Pak Souvannaphinit (mon arrière-grand père maternel) qui était ministre de la justice et juge dans le système traditionnel de Champassak.

peu la communauté laotienne. La loi s'adressait donc beaucoup aux étrangers indochinois vivant et travaillant au Laos. Les registres relevés des affaires pénales pouvaient concerner dans nombres de cas les immigrés venant du Vietnam, les personnes venant du Laos siamois où on pouvait relever plus de criminalités, comme le note Aymonier.

II. I. b. 2. Les casernes et les forts, la castramétation dans les établissements coloniaux

L'importance des anciens forts et postes militaires vient de deux constats : le premier, c'est l'incontestable présence des forts dans les anciennes villes et stations coloniales, même lorsqu'il ne reste plus que des ruines. Le deuxième constat, c'est l'image stéréotypée des anciennes villes des colonies françaises qui se focalise beaucoup sur l'existence des forts comme une vision nostalgique et exotique du temps passé. Les habitants de Muang Sing connaissent par cœur un fait : lorsqu'un touriste européen, en particulier français, arrive à Muang Sing qui faisait partie du V^e Territoire militaire, il cherche d'abord à voir le fort français. Pourquoi l'image des anciennes occupations coloniales se borne-t-elle à la présence des forts ? N'est-ce pas parce que ces lieux marquent un acte historique, premier acte de présence, de possession et de souveraineté de la France dans un territoire lointain. Et quelque part, ces lieux font partie de son histoire.

Les forts, accompagnant les territoires militaires, sont les premiers édifices que le pouvoir colonial construit au moment de son installation. Le premier projet de fondation coloniale militaire aurait daté de 1894.³⁸⁶ La France devrait consolider la souveraineté de son empire colonial sur ses possessions face à l'Empire britannique, à la Chine et face à la prétention siamoise qui revendiquait sa suzeraineté sur l'ensemble du Laos ; et face aussi aux troubles internes corollaires au contrôle des minorités, en particulier dans le haut Mékong (notamment à Muang Sing ancien vassal birman) et dans le V^e Territoire militaire (province de Phongsaly). Il était donc capital d'y installer les forts et les casernes dès les premières années. Par ailleurs, ces équipements ont non seulement la mission d'assurer la sécurité de la possession territoriale, mais aussi la sécurité des cargaisons des biens français : taxes prélevées par l'administration, marchandises de toutes sortes qu'elles soient privées ou appartenues à l'État.³⁸⁷

Dans beaucoup de cas, les ensembles de constructions composant les forts et les casernes n'ont aucune continuité avec les villes et les villages qui allaient se former plus tard ou qui existaient préalablement. Si les villes coloniales qui allaient s'implanter se construisaient souvent sur de l'existant (un territoire déjà habité) le ou les forts, eux, se construisaient souvent à l'écart bien qu'ils étaient sensés assurer la sécurité des cargaisons et la sécurité de la ville nouvellement installée ou réinvestie. Il est vrai pour Luang Prabang et Vientiane où les forts n'assumaient aucune participation à l'évolution de l'espace urbain. Leur importance de départ au moment de leur installation se réduisait au fur à mesure que la ville se consolidait et la vie citadine se confirmait. Par exemple pour le cas du fort de Muang Kao, on est frappé par le fait qu'il se trouve complètement de l'autre côté à l'opposé de Muang Paksé, la ville la plus coloniale du Laos pour ainsi dire. Et ce fort semblait périlcliter, sans doute abandonné bien avant la fin de la période coloniale.

Il est moins vrai pour les autres établissements, en particulier ceux du Nord. A Muang Khoun Xieng Khouang, à Boun Taï, à Boun Neua ou même à Phongsaly, où les villes coloniales n'ont pas été vraiment installées. Les forts signifiaient à eux seuls, la présence coloniale, et restaient pendant longtemps les repères qui marquaient les établissements en question. Si dans la plupart des

Fig. 38. Le Fort de Boun Taï

Fig. 39. Le village lü de Boun Taï

Fig. 40. Ruine d'un bâtiment colonial faisant partie du site du fort de Muang Khoun

³⁸⁶ Cf. CAOM/ Fond GGI / Chambre de commerce / MO. 20 788.

³⁸⁷ Le trafic d'opium de l'époque avec le Sud de la Chine, le Laos et le pays Shan, était fructueux. Il n'est pas exclu que les forts et les casernes assuraient aussi la sécurité de ces trafics. L'arrière grand-père de mon informateur (Khamphay Sounthonne) est Kalrom (sous groupe tai lü) originaire du pays Shan. D'après son histoire familiale ce dernier dirigeait une petite troupe pour un des *tiao f'a* de Muang You. Sa mission était d'attaquer les troupes françaises sur la route afin d'usurper les fonds (caisses issues de taxes, fonds de la banque ?) qu'elles transportaient. La mission avait échoué, il avait décidé de ne jamais retourner rendre les comptes à son *tiao f'a*. Cette famille lü s'implante donc au Laos depuis cinq générations entre Luang Nam Tha et Bokéo.

cas les composants bâtis eux-mêmes tombaient en ruine, l'emprise du site des forts demeure par contre presque intacte.

Aujourd'hui, le fort de Boun Taï est abandonné après avoir abrité l'administration du district. Il n'a pas été intégré davantage dans la planification du district de Boun Taï : il demeure ce que l'on pourrait appeler "une friche coloniale". Le vieux village lü situé de l'autre côté de la rue pénétrante, à l'opposé du fort, au moment de sa construction semble également avoir été oublié par la planification du district : l'ensemble du village forme encore un grand îlot à l'intérieur duquel les maisons sur pilotis, plutôt densément réparties, sont desservies par des ruelles en terre sans drainage. La distinction, entre le domaine privé (parcelles des maisons) et le domaine public (ruelle), reste floue et aléatoire, le village semble conserver presque son aspect d'origine. La rue pénétrante du district fait la tangente au grand îlot villageois dont l'assiette descend en pente douce vers la petite rivière. La restructuration et le développement du district dans le cas de Boun Taï se fait surtout sans intégrer ni la friche coloniale, ni le vieux village.

Quant à Muang Khoun Xieng Khouang, l'emplacement de l'ancien fort et siège de l'administration coloniale est mieux pris en compte dans le plan de restructuration du centre de Muang Khoun. Puisque les autorités l'ont en partie réhabilité pour loger l'administration du district, elles cherchent également à faire restaurer son fort à des fins touristiques.

Le site de Phongsaly attire particulièrement notre attention pour sa cohérence avec le vieux village. Chef-lieu du V^e territoire militaire,³⁸⁸ construit dans les deux premières décennies du XX^e siècle les constructions militaires sont essentiellement composées de deux ensembles. L'un qui est en hauteur et surplombant le village indigène abritait dans les années 1960 et 1970 le consulat de Chine de la "zone libérée", et fait aujourd'hui l'objet de réhabilitation en hôtel de bon standing (le Phu Fa). L'autre édifié un peu plus bas à proximité immédiate du vieux village formait une petite place entourée de compartiments commerciaux à Rez-de-chaussée et à R+1. Le fait que les ruelles et les venelles du vieux village soient empierrées et débouchent sur la place une liaison entre la structure coloniale et l'ensemble indigène est ici remarquable. Le village noyau est au début du siècle peuplé essentiellement de Phou Noy et de Hô et, de manière minoritaire de Tai Lü et quelques autres petites tribus.³⁸⁹ Les anciennes photographies datant de 1920 montrent un ensemble d'habitations assez denses avec des couvertures en paillote à la mode lü, grande et enveloppante avec des pilotis. Aujourd'hui on ne voit quasiment plus de maisons sur pilotis, la majorité d'entre elles sont construites à même le sol sur un socle de pierre à la mode hô et phou noy. Les ruelles et les venelles empierrées sont légèrement en pente, car tout le village est installé sur le flanc d'une montagne au pied du mont Phu Fa. Un certain nombre de constructions date des années 1920 : entre 1920 –l'année de la photographie– et la, ou, les décennies qui suivaient il y avait un changement de tissu du bâti, à dominance hô et phou noy.

Du point de vue administratif, autrefois les villages de Phongsaly, essentiellement phou noy, étaient dirigés par les *naï phong*³⁹⁰. Après avoir combattu les Hô et les Tai de Muang Lay (Lai chau) qui se révoltaient contre l'autorité du roi et du pouvoir colonial, le titre de *Phraya phong* aurait été attribué par le roi de Luang Prabang à la plupart des *naï phong* vers la fin du XIX^e

Fig. 41.
Phongsaly au
début du XX^e
siècle, vue
depuis Phou Fa

Fig. 42. Rue
empierrée,
habitation hô et
phou noy à
Phongsaly

Fig. 43. Le fort
de Phongsaly au
début du XX^e
siècle

³⁸⁸ En 1916 le chef-lieu administratif du V^e territoire militaire a été installé à Muang Khoua, chef-lieu d'un *tassèng*. En 1917 il avait été déménagé à Muang Houn-Xieng Hung avant de déménager à nouveau pour s'installer en 1921 à Phongsaly. Les territoires militaires ne seront supprimés qu'en 1949.

³⁸⁹ Les Phou Noy sont majoritaires dans la province de Phongsaly. Il existait 10 000 Phou Noy au début du siècle alors que les Tai Lao et Tai Lü réunis ne représentaient que 5500 personnes. Cf. K. Vongkottrattana, *Pavatkane khouang Phongsaly (histoire de la province de Phongsaly)*, 1970.

³⁹⁰ D'après K. Vongkottrattana (*ibid.*), *naï phong* [ໄນໂຟງ] est un terme utilisé dans le Nord pour désigner *naï ban*, le chef de village. *Phong* [ຟົງ] pour les lao aurait signifié "village situé dans les coins reculés, dans la forêt". Ce serait aussi l'origine du nom de Phongsaly. *Saly* [ສາລີ] étant l'un des titres de *phraya* accordé par le roi de Luang Prabang à un chef de village phou noy, *Phongsaly* aurait signifié alors "village du phraya saly". Les Phou Noy l'auraient appelé Phongsari [ຟົງສະຣີ]. *Phong* [ຟົງ] signifie clan, groupe et *sari* [ສະຣີ] propice, festivité, Phongsari en ce cas aurait signifié "village des clans prospères". *Ibid.*

et casernes, avait une dépendance plus grande par rapport aux données locales, en particulier en ce qui concernait la situation des implantations existantes, leur démographie, leurs contextes de liaison, etc.

Aujourd'hui, la survivance de ces forts, relève de l'exotisme. Ils n'ont aucun rôle spatial dans la ville. La planification urbaine actuelle ne redonne pas particulièrement une place à ces ruines. Ceux qui sont bien conservés sont réutilisés comme bureau administratif provincial ou, dans de rares cas, sont convertis dans l'hôtellerie et dans le tourisme. L'ancien poste militaire et prison de Luang Prabang est ainsi aujourd'hui converti en hôtel de luxe dont la restauration-réhabilitation est encore en cours en 2009. Le cas de Oudomxay présente une certaine ambiguïté, car l'édifice colonial n'existe plus, mais son site a été réutilisé par une fonction hautement symbolique : le fort militaire qui occupait le sommet d'un mont, au pied duquel s'égrainaient les habitations du vieux village, a été complètement détruit. Le mont a été ensuite réinvesti dans le cadre d'un nouveau développement de la ville : un musée dédié à la révolution de la province y a été construit. Alors que sur un autre mont à l'autre bout de la ville la fonction religieuse a été affectée : un stupa a été construit rappelant l'ancien stupa détruit pendant la guerre.

Fig. 45. Vue de Oudomxay depuis le site de l'ancien fort français

II. I. b. 3. Les trames viaires dans la construction de l'espace colonial

Appropriation des trames viaires

La ville coloniale, lorsqu'elle s'est créée sur une implantation existante, s'est structurée généralement autour d'une ou des armatures structurantes. Il s'agissait de se superposer sur les armatures locales si celles-ci existaient préalablement, tel les cas de Vientiane et Luang Prabang. Ou alors il s'agissait d'en créer de toute pièce si celles-ci n'existaient pas, tel le cas des « villes nouvelles » greffées sur les petites structures de villages notamment à Savannakhet. Concernant ces armatures structurantes il s'agissait des voiries principales des anciennes cités qui, en se consolidant et en se formant avec la réhabilitation coloniale (agrandissement, redressement, parfois pavage et drainage et plus tard goudronnage), enfermaient les îlots anciens laissant les cœurs d'îlot évoluer selon leur organisation endogène. Seules les constructions sino vietnamiennes liées à l'installation du pouvoir colonial se constituaient aussi parfois dans le cœur de ces îlots pour former une variante dans les types tissulaires. Dans ce cas, le processus de parcellisation (comme nous allons le voir dans les points qui suivent) se faisait d'abord le long des voies avant de pénétrer dans les cœurs d'îlot. Le cas de Vientiane illustre encore ce processus. La rue Sethathirat, le quai F'a-Ngom ainsi que la route Nong Bone étaient ces armatures existantes sur lesquelles la ville coloniale s'appuyait. A Luang Prabang c'est la rue centrale qui servait d'appui. Le cas de Savannakhet illustre quant à lui la construction d'une « ville nouvelle » sur une restructuration partielle de l'existant. Le cas de Paksé montre quasiment que la construction d'une « ville nouvelle » se réalisait sans faciès urbain existant : car Tha Hin un village important qui existait avant la ville coloniale ne se trouve pas dans le centre de Paksé, mais sur l'autre rive de la Xédaun.

A propos d'appropriation, le rempart intérieur de Vientiane transformé en boulevard dès le début de la construction de la ville coloniale rentrait dans ce processus d'appropriation des armatures urbaines existantes. Cette appropriation qui n'altérait pas complètement le fonctionnement existant permettait à ces structures anciennes d'exister et de persister dans le plan des villes. La lecture de certaines villes du Laos d'aujourd'hui est donc aussi liée à l'histoire urbaine et à la culture urbanistique des installations coloniales. Ceci, dans le sens où les aménageurs coloniaux avaient construit sur le rempart de la ville de Vientiane un boulevard qui fut l'une des étapes et conditions d'étendre la ville au delà de sa première couronne. Ce même processus peut être remarqué dans beaucoup de villes françaises et européennes, à commencer par Paris, où les enceintes sont les lieux de naissance-même des boulevards.

De nouvelles restructurations du bâti pour la ville

Les moyens pour s'approprier des trames existantes de la ville coloniale, c'était la manière dont étaient construits les édifices qui allaient déterminer les types de parcelles et les variantes du

tissu urbain. Les éléments bâtis qui inauguraient la ville coloniale et qui ont été soutenus par un programme spécifique et inaugural par rapport à la ville existante et par rapport au programme traditionnel (que nous allons voir de suite), marquaient le tissu urbain avec l'apparition de nouvelles typologies d'architecture, dont trois sont nées de ce contexte. Il s'agit des édifices identifiés comme habitats coloniaux, les compartiments commerciaux sino vietnamiens et les maisons lao de la période coloniale.

Fig. 46. Plan parcellaire, de la ville de Vientiane, 1912, échelle 1/2000^e. Guillini.

Cependant, il n'y avait qu'un seul nouveau type parcellaire apparu, celles réservées pour l'emprise des compartiments. C'étaient des parcelles étroites et longues, orientées perpendiculairement à la rue. Elles étaient dépourvues d'espace vert, mais munies de cour minéralisée située entre la partie service et le corps principal du bâtiment qui servait de magasin.

Fig. 47. Plan de la ville de Vientiane, 1931, état existant état projeté, échelle 1/2000^e, Mariage.

Quant à l'habitat colonial il s'implantait en réutilisant les parcelles existants, souvent celles d'anciennes résidences de notables locaux, tombées en déshérence, parfois celles d'anciens monastères en ruine et abandonnés. La surface de ces parcelles était assez vaste, elles occupaient souvent les parties centrales de la cité et bordaient les rues principales.

Quant aux maisons lao de la période coloniale, il s'agissait de celles qui sont construites à partir des années 1920. Bien qu'elles fussent sur pilotis avec ou sans cloisons sous les pilotis ces maisons empruntaient partiellement le vocabulaire de l'architecture coloniale, avec notamment l'utilisation des piliers en maçonnerie, l'ajout de perron pour accéder à la maison. Certaines d'entre elles qui n'abandonnaient ni la proportion des maisons lao anciennes, ni les pilotis qui en étaient leur marque et ni le corps bâti en double pignon, utilisaient le torchis à la place des bardages de bois qui font la richesse des maisons lao anciennes des plus riches factures. Ces maisons s'implantaient dans des parcelles de taille plus ou moins importante, luxuriantes et servaient déjà la fonction d'habitation.³⁹⁵

Fig. 48. Planche des typologies architecturales

Des plans d'extension et des travaux de voirie

Les moyens pour s'approprier des trames existantes par les implantations coloniales étaient également les travaux de nouvelles voiries associés aux projets d'extension urbaine et de création de nouveaux quartiers. Bien qu'il y ait eu des projets d'extension dans les principales communes, peu de réalisations en étaient issues. Ce fait était sans doute lié au contexte économique qui n'était pas forcément très favorable de manière générale pour le développement des villes lao. A Vientiane deux nouveaux quartiers ont pu être créés complètement selon la conception coloniale de l'époque. Ils sont aujourd'hui encore lisibles à travers le maillage urbain. Il s'agit des quartiers Anou-That Dam et Simuang, deux nouvelles structures qui se greffaient dans la ville par leurs trames viaires géométriques, leurs rues se coupant à l'angle droit avec réseau d'assainissement à ciel ouvert aménagé entre le bord de la chaussée et les trottoirs. Le Plan de 1912 montre bien les rues en projet entre les rues Georges Mahé (Sam-Saèn-Tai) et Maréchal Joffre (Sethathirat). Le projet d'extension de la ville vers l'Ouest au-delà de Nam Passak et du boulevard Doudart de Lagrée (Khun Bourom) dressé dans le plan de 1931 comme "extension de la ville indigène" montre la réplique du quartier Anou avec une connexion sur une place radioconcentrique au niveau du quartier Sihom dans le prolongement de la rue Sethathirath. A l'emplacement de ce qui devrait être une place on proposait sur le plan d'y placer un château d'eau ! Les îlots sont carrés comportant quatre parcelles quasi-égales. Ce curieux plan ne sera jamais réalisé.

II. I. b. 4. Les villes coloniales, les villes nouvelles, des exemples : Thakek, Savannakhet, Paksé, Attapeu

C'est à Savannakhet, Paksé, Thakek et Attapeu que la réalisation des aménagements urbains se montrait résolument coloniale. Dans la majorité des cas, la structure coloniale a été

³⁹⁵ L'étude typologique, in. *Vientiane portrait d'une ville en mutation*, Chayphet Sayarath, éditions. Recherches, 2005. Ouvrage bilingue Lao-français.

plaquée sur le site où la structure existante était quasiment absente. L'immatriculation des parcelles et l'émergence des nouvelles fonctions du bâti confirmaient le statut de l'espace colonial, qui se montrait pour les uns par la création des places ou des jardins, et pour les autres par le quadrillage géométrique des trames viaires, ou encore par le processus de formation des îlots et par le nouveau rapport établi entre l'espace public et l'espace privé.

La place centrale de Thakkek résolument coloniale, dont l'un des côtés donne sur la berge du Mékong, était une réalisation intéressante du point de vue spatial. C'était aussi la plus atypique des réalisations coloniales du Laos. Il y avait une belle tentative de centralité avec la création de la place, une vision urbaine et citadine résolument nouvelle qui faisait de Thakkek une vraie ville nouvelle, coupée de son faciès indigène. Les compartiments commerciaux à R+1 présentaient les plus intéressants spécimens du genre : colonnades, galeries, baies, etc., un vocabulaire architectural assez complet autour de la place. Cet ensemble très cohérent appartient aujourd'hui majoritairement à l'État, ce qui semble offrir une grande possibilité pour un projet de réhabilitation de l'ensemble.³⁹⁶

A Savannakhet nous sommes interpellés par la particularité du maillage des rues. Les trames viaires qui se coupaient à angle droit formaient alors des vastes îlots, à l'intérieur desquels on retrouvait (et on retrouve encore aujourd'hui) plus de mixités entre tissus locaux et tissus coloniaux, en particulier en ce qui concerne les parcelles d'habitations. Ainsi au nord et à l'est de la ville, c'est parfois un village tout entier, voire deux, entourés de voies qui forment un îlot dans l'aménagement colonial. Au bord des rues les plus centrales, l'administration y construit des équipements publics. Cela donne l'impression d'une ville plus grande qui s'allongeait dans l'axe du Mékong. C'est ainsi avec ses grands îlots que Savannakhet paraît être la ville coloniale la plus étendue. Le nombre des habitants, étrangers et locaux confondus, y était aussi plus important qu'à Vientiane, jusqu'à un moment donné.

Fig. 49. La ville de Savannakhet, état actuel.

La ville de Paksé, implantée en face de la vieille ville, est contenue dans une sorte de large presqu'île au croisement entre le Mékong et la Xédaun. Dans une configuration paysagère singulière formée par les deux fleuves et les montagnes environnantes, le plan de Paksé aux trames quadrillées avec des ensembles tissulaires mixtes faits de compartiments, d'équipements publics, contraste avec le paysage environnant. La ville coloniale semblait clairement se démarquer de la structure existante que sont la ville ancienne se trouvant de l'autre côté du Mékong, et les vieux villages de la zone Tha Hin se trouvant de l'autre côté de la Xédaun, avec leurs maisons sur pilotis accrochées sur la berge. A l'intérieur de la ville de Paksé qui se déploie entièrement dans la presqu'île, la vie citadine coloniale semblait dynamique : les marchés, les squares, les marchands et les coiffeurs ambulants qui passaient et qui stationnaient ensuite dans le petit parc de la ville créaient des ambiances de rue.³⁹⁷

Fig. 50. La ville de Paksé, état actuel.

En ce qui concerne Attapeu, il ne serait pas exagéré de la considérer comme une ville jardin. Située dans un territoire où trois fleuves se rejoignent, Xésou, Xékamane et Xékong, la ville a été transférée de son ancien site et construite sur son site actuel vers 1921, l'ancienne ville étant à Fandèng muang kao et le premier commissaire du gouvernement français y a été installé dès 1894. La petite ville coloniale de Attapeu est organisée avec un maillage assez régulier formant des îlots larges plus que habituellement. Les îlots et les bords des trames viaires gardent encore aujourd'hui l'ombrage de ses arbres autrefois richement plantés, rappelant quelques caractéristiques de sa période coloniale, alors que les bâtiments coloniaux ont été en majorité démolis. Il n'en reste quasiment plus de traces. Les arbres ne sont pas organisés et plantés en alignement comme à

³⁹⁶ Il y a eu plusieurs tentatives pour faire restaurer la place de Thakkek depuis près de dix ans, y compris plusieurs travaux de fin d'étude de la faculté d'architecture, mais aucun projet n'a pu être mis en place. Afin de se caler à une certaine conception locale où la conservation du patrimoine proprement dite ne semble pas vraiment comprise et adéquate, nous avons évoqué dans l'objectif de proposer une mise en valeur de type PRI (Périmètre de Rénovation Immobilière) introduisant une dynamique foncière et une réactualisation des fonctions.

³⁹⁷ D'après les personnes âgées qui ont connu Paksé dans les années 1930-1940.

Vientiane, mais plantés de manière libre et irrégulière. L'impression de ville très plantée et touffue de végétations semble alors plutôt provenir de l'organisation interne de chaque îlot, donc du mode de vie de ses habitants et de leur approche par rapport à la nature environnante. Par ailleurs, son isolement dans un territoire très peu urbanisé, et dont la nature et la biodiversité restent encore fortement présentes, a joué un rôle important dans la perception générale de la ville. Bien que la récente planification urbaine a apporté un nouveau visage à la ville, à travers la réfection et la reconstruction des routes, celle des nouveaux équipements publics, et bien que les édifices coloniaux proprement dits ont été démolis ou tellement réhabilités, perdant leur caractère d'origine, son aspect de ville jardin subsiste par la persistance de la densité de la végétation et par le paysage fluvial que décrivent les trois fleuves.

La forme particulière induite en partie par le système des armatures urbaines des villes coloniales, exprimée par le quadrillage des trames viaires et le plan en damier ainsi que les arbres plantés en alignement, est une forme et un système à ne pas rapprocher du système géométral de certaines villes lao anciennes ou de certaines formes d'établissements anciens du Laos. La généalogie de ces deux types de structure est tout à fait différente. Ceci pour trois raisons.

- La première raison est que les villes coloniales, avec leur plan en damier, sont caractérisées par l'absence d'enceinte. Enceinte qui aurait marqué le côté "abouti" de l'espace des cités anciennes. Au contraire, la trame coloniale renferme l'aspect "indéfini" par rapport à la question de limite. Comme le note Benevolo « [...] *La ville doit pouvoir se développer, et l'on ne sait pas quelle dimension elle atteindra ; c'est pourquoi le plan en échiquier peut être agrandi dans toutes les directions, au fur et à mesure qu'il devient nécessaire d'ajouter de nouveaux îlots. La limite extérieure de la ville est toujours provisoire, notamment parce qu'il n'y a pas besoin de remparts ni de fossés [...]* »³⁹⁸ Même si ces propos sont appliqués aux villes coloniales du XVII^e et XVIII^e siècle, il n'est pas moins vrai pour les villes coloniales les plus récentes. De ce fait, dans leur ensemble et à différentes époques les villes coloniales peuvent être rapprochées des bastides et des villes neuves du haut moyen âge et également de l'héritage des villes romaines -la structure du *roma quadrata*.

- La deuxième raison est que les origines des formes en échiquier des villes anciennes comme Muang Sing se basent sur des schémas symboliques dont nous avons précédemment suggéré les principes : les cités anciennes qui ont des formes carrées ou rectangulaires contenues et limitées dans une enceinte ont au centre le noyau du pouvoir qui est, soit représenté et installé dans une enceinte intérieure, soit représenté par un point haut comme le *Phnom khmer*. Dans les deux cas la forme et le système se rapprochent de la ville chinoise et du monde tantrique incarné, dans le sud, par le système spatial du mandala, et se relie aux symbolismes hindouisés du mont Méru. Nous trouverons de nombreux exemples dans les villes khmères et tai aussi.

II. I. b. 5. L'introduction du cadastre, de "l'îlot à la parcelle"

La France trouvait vers la fin du XIX^e siècle un territoire sans structure administrative et ignorait par conséquent sa tradition foncière qui avait disparu lors de la mise à sac de la capitale en 1828, laissant régner l'anarchie pendant près de trois quarts de siècle. Bien que les allusions aux domaines fonciers soient parfois mentionnées dans des registres royaux anciens,³⁹⁹ ce qui devrait signifier qu'un document se rapportant au titre du droit d'usage du foncier existait bien, mais sans doute sous une forme différente, aucun plan de la ville de l'époque antérieure n'a pourtant été retrouvé. Ce vide a permis à la France d'établir plus aisément sa méthode de gestion du sol, sur le modèle français appliqué dans la plupart de ses colonies, tout en l'adaptant de manière à ce qu'il

³⁹⁸ Benevolo L., « La colonisation européenne dans le monde », in : *Histoire de la ville*, éd. Parenthèses, 1983, 1994, 2000.

³⁹⁹ Les textes royaux qui mentionnent l'attribution des terres aux monuments religieux furent mis à jour à travers les études des inscriptions, notamment celles de That Luang par M. Lorrillard. In : M. Lorrillard, « les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO*, 2003-2004 n°90-91.

s'accorde aux besoins et aux réalités rencontrées sur place.

A cette époque, dans la réalité territoriale de ville détruite (concernant Vientiane) ou de ville non administrée et parsemée (pour les autres villes de province), nous pouvons seulement remarquer certains éléments bâtis subsistant en état ou en ruine, de type monumental tel que les *that* et/ou communautaire tels que les *vat*, les remparts, les digues, échappant à la destruction, aux intempéries, quasiment les seuls marqueurs d'anciens territoires urbains. Les habitations civiles se raréfiaient dans les centres anciens pour se disperser dans les villages des alentours, les habitants fuyant le centre à cause des souvenirs des rafles durant les guerres siamoise et hô. Dans l'élaboration de ses plans, l'administration coloniale ne manquait pas d'intégrer les relevés de ces éléments bâtis, sans toutefois pouvoir délimiter de manière exacte les parcelles qu'ils occupaient. La représentation de l'emprise des anciens monuments n'est parfois pas exhaustive ou aboutie, comme le montrent les relevés de Parmentier réalisés en 1911 à Vientiane, où seuls les morceaux de monuments restant visibles à l'époque ont pu être relevés. Le plan de Vientiane dressé en 1896 a inventorié, entre autres, les *vat* et les *that* que nous pouvons également retrouver représentés dans le plan de 1905, classés comme étant des domaines religieux et légendés "terrains appartenant aux pagodes".⁴⁰⁰ Il s'agit de vastes terrains avec une délimitation assez nette, cette fois-ci grâce à leur enclos souvent formé de palanques dont la pointe des pieux en bois était sculptée. Les incendies et la mise à sac de Vientiane en 1829 avaient détruit la majeure partie de ces édifices pour ne subsister que des ruines, les terrains appartenant aux pagodes sont pourtant les mieux préservés dans leur forme parcellaire.⁴⁰¹ Quant à la limite et à la forme des parcelles d'habitation, elles étaient très imprécises, voire inconnues. A contrario, le mode d'habiter subsistant était aisément identifiable. Ils sont désignés, selon le vocabulaire de l'époque, comme étant des "terrains érigés par les indigènes". Le plan de 1905 mentionne également des "terrains érigés par l'administration". Il s'agit là encore de grands terrains dont les éléments bâtis ont complètement disparu ou formant des ruines. Ce sont des anciens monastères ou d'anciennes demeures princières et royales. L'administration française réinvestit ces lieux, béants et martyrisés par l'histoire,⁴⁰² pour y construire des équipements administratifs et des résidences pour son personnel, dès la première année de son installation en 1900. Par rapport au contexte de désœuvrement des établissements que l'administration française trouve à son arrivé, seule la ville de Luang Prabang conserve sa densité, car elle se reconstruit assez rapidement après les attaques des Hô.⁴⁰³

Fig. 51. Projet d'extension de la ville de Vientiane, montrant le plan de zonage autour de 1920

La restructuration et le développement du territoire des villes et de leurs éléments bâtis ainsi que la reconstitution de leur démographie n'ont pu être réellement possibles qu'à partir de l'établissement des premiers cadastres en 1912. Bien que seuls les plans cadastraux de Vientiane et de Luang Prabang aient pu être retrouvés, nous pensons avec certitude que ceux de Thakkek, Savannakhet et Paksé ont également été élaborés. Car, comme Vientiane, ces villes ont été établies durant la même période, et leur érection en commune accompagnée de diverses constructions, telles des compartiments en front de rue. Par ailleurs, les cessions de parcelles aux commerçants chinois et vietnamiens nécessitaient des plans cadastres et des titres fonciers. L'établissement de ces documents conférait aux villes nouvellement érigées en commune⁴⁰⁴ un statut plus urbain, et donnaient des possibilités nouvelles aux activités commerciales que les autorités françaises ne cessaient de promouvoir pour attirer non seulement les Lao de la rive droite, mais surtout les

⁴⁰⁰ Cf. Plan de la ville de Vientiane 1905, échelle 1/10 000^e, M. Kléber, inspecteur de la garde civile.

⁴⁰¹ La violation des terrains appartenant aux domaines religieux est un fait assez rare chez la population lao. Outre la peur des esprits qui sont sensés habiter les limites des monastères, c'est le respect des lieux sacrés qui empêche les gens de squatter les parcelles monastiques même lorsque ces parcelles sont inoccupées et tombées en désuétude. Autrefois plus qu'aujourd'hui, les Lao croyaient également que les anciens terrains appartenant aux pagodes ne sont pas propices pour les usages laïcs, notamment pour les activités commerciales.

⁴⁰² Vientiane a été incendiée et mise à sac vers 1827 et 1829 par les Siamois et ses habitants ont été déportés au Siam, suite à la lutte de libération avortée de Chao Anouvong, roi de Vientiane.

⁴⁰³ Les attaques des Hô forçaient le roi Ounkham, accompagné d'Auguste Pavie (premier Consul en poste en février 1887), à fuir la ville de Luang Prabang.

⁴⁰⁴ Vientiane a été érigée en centre urbain en 1904. Document administratif, fonds GGI, CAOM.

immigrés, ouvriers et commerçants, chinois et vietnamiens. Ils confortaient surtout le pouvoir administratif qui pouvait à partir de ces documents mettre en place des taxes foncières et des références par rapport aux marchés fonciers qui se constituaient alors peu à peu.

Le plan de 1952, réalisé durant les premières années de l'indépendance du pays⁴⁰⁵ n'est pas un plan cadastre à proprement parlé, mais un plan de zonage pour l'extension de la ville de Vientiane, avec identification des zones appartenant aux différents domaines. Il identifie le domaine fédéral, le domaine national, le domaine communal et le domaine religieux –pagodes et églises.⁴⁰⁶ Dans l'ensemble, il y a donc assez peu de différenciations dans le statut foncier. Par ailleurs, l'extension de la ville au-delà de la première ceinture ne s'était pas appuyée sur ce plan, ni sur les domaines qui ont été inventoriés. La ville au-delà des boulevards Khouvieng-Khun Bourom s'était développée entre les années 1940 et 1960 sans structure, sans guides et sans références de planification, en tout cas sans se fonder sur les dispositifs du cadastre. Il faut attendre l'établissement du plan cadastre élaboré en 1964, le deuxième cadastre du pays, réalisé par le gouvernement du Royaume du Laos, pour que le phénomène d'expansion et de développement urbain soit formellement pris en compte dans un document de régulation foncière et de contrôle territorial et économique. Ce cadastre répondait en fait à deux besoins majeurs. Le premier était d'identifier les terrains qui s'étaient déjà constitués, mais sans titre et sans matricule foncier, c'est-à-dire régulariser le phénomène de transaction et de cession foncière qui s'était déjà largement développé, en particulier pour des terrains situés au-delà de la première enceinte. Ceci en ce qui concerne la ville de Vientiane ; le second était de mieux contrôler le développement de la ville en cours et d'accompagner l'étude de son premier plan urbain⁴⁰⁷ élaborée par le BCEOM sur commande du gouvernement royal. C'est ce cadastre qui avait effectivement accompagné, la grande expansion de la ville de Vientiane dans les années 1960.

Fig. 52. Le plan cadastre de Vientiane, 1964

Nous pouvons dire que c'est durant ces trente ou quarante premières années du siècle dernier que se constituent les principaux types de parcelle ainsi que les quartiers urbains avec, en conséquence, la restructuration des bâtiments existant et l'introduction de nouvelles typologies, pour Vientiane, du moins à l'intérieur de la première enceinte de la ville. Nous pouvons voir plus en détail comment la restructuration parcellaire et du cadastre a-t-elle des implications sur la structuration du bâti dans le chapitre traitant de « l'évolution spatiale ». Cependant, nous voulons noter ici comment le cadastre et le tissu colonial ont-ils une importance par rapport aux trames viaries qui marquent durablement la structure des villes et en particulier le cœur des villes.

Fig. 53. Plan de Vientiane, 1895

L'établissement du tissu colonial qui se superposait sur le tissu lao, aidé et structuré par le plan cadastre, donnait une place aux trames viaries comme un composant urbain essentiel et majeur, ce qui n'était pas le cas de la structure urbaine traditionnelle existante. La mise en place du cadastre et donc de l'identification et de la clarification des parcelles apportait une vision nouvelle au tissu urbain traditionnel. D'abord, la mise en forme du plan cadastre et des bornes obligeait une précision et un métrage qui n'était pas le premier souci des parcelles traditionnelles. La délimitation parcellaire ancienne existait bien entendu, mais son usage ne respectait pas strictement cette délimitation. Ensuite, dans le cas de Vientiane, nous constatons clairement que les premières parcelles cadastrées se créaient en se greffant aux trames viaries, tandis que les parcelles qui n'étaient pas au bord des voies seraient cadastrées bien après. La constitution de l'îlot se réalise en ce cas avant la constitution de la parcelle. Le processus de création du tissu urbain de ce type commence d'abord par la délimitation des îlots avec la construction des voies. Celles-ci sont bordées ensuite par du bâti de nouveau type, tels les compartiments et les équipements publics. Ceci

Fig. 54. Plan de Vientiane, 1905

⁴⁰⁵ Le traité de 1946 garantit l'indépendance du Laos dans l'Union Française, celui de 1954, la convention de Genève pour la paix en Indochine, donne en définitive l'indépendance du Laos.

⁴⁰⁶ Domaine fédéral pour la Fédération Indochinoise ; le domaine national pour la Circonscription Territoriale du Laos ; le domaine communal pour la Commune de Vientiane ; le domaine religieux était la structure locale quasi-unique au moment de l'installation de l'administration coloniale.

⁴⁰⁷ Il s'agit du premier schéma directeur mis à l'étude entre 1958 et 1964 par le BCEOM.

est représentatif du processus de création de l'espace colonial, en contact avec le contexte local qui prime d'abord le cœur des îlots avant leurs limites. On le voit avec la constitution des grands îlots urbains à Savannakhet enfermant un village ancien entier, voire, plusieurs villages, avec des limites parcellaires qui restent longtemps imprécises.

Comme nous l'avons vu précédemment, le tissu colonial s'établissait avec ses constructions sur les fronts des trames viaires, occupant d'abord les grandes parcelles et ensuite les plus petites. Le service des travaux publics implantait d'abord les bâtiments clefs (notamment le bureau de la Résidence), il procédait aussi à la réfection des voies existantes et à la construction de nouvelles voies publiques. Venaient après la construction des autres bâtiments administratifs, puis les bâtiments résidentiels et commerciaux bordant les voies, rejetant en arrière les habitations "indigènes"⁴⁰⁸ jusqu'à ce que celles-ci disparaissent pour s'implanter ailleurs ; ou alors, lorsque les îlots étaient de taille importante les bâtiments coloniaux construits en front de rue enfermaient l'habitat indigène dans le cœur des îlots. Sauf dans le cas où un quartier a été construit et restructuré complètement, comme par exemple à Vientiane les quartiers quadrillés de Simuang et de Anou. A Savannakhet, Thakkek et Paksé les nouveaux quartiers de ce type s'implantaient quasiment dans les mêmes conditions.

De ce point de vue et mise à part les nouveaux quartiers coloniaux entiers, nous pouvons dire que la structure coloniale qui se greffe, est uniquement structurelle et ne pénètre quasiment pas dans les parcelles indigènes. Ceci, bien que dans certains cas les chemins de servitude ont été établis dans le plan cadastre afin de permettre l'accès au cœur des îlots, et bien que l'établissement du cadastre lui-même nécessite une connaissance détaillée à l'échelle des parcelles. Nous pouvons remarquer dans cet ancien cadastre que les cœurs d'îlot n'ont pas tous été cadastrés. Seuls les quartiers les plus centraux sont concernés et en général, ce sont d'abord les fronts de rues qui sont cadastrés. Ce qui signifie aussi que les premières transactions foncières, dont l'administration publique était elle-même le promoteur, concernaient d'abord les parcelles en front de rue en particulier celles destinées aux implantations des compartiments commerciaux chinois que l'administration française avait favorisée pour que les centres urbains (de Vientiane notamment) puissent prendre vie autour des activités commerciales dont ils souffraient de l'absence.

Le processus de fabrication du tissu urbain tel que nous venons de le décrire peut être qualifié de linéaire en front de rue. Ce principe est fondamentalement opposé aux caractéristiques et à la forme des tissus urbains lao traditionnels. Effectivement dans le tissu lao, il faut pénétrer dans le cœur des îlots à l'échelle de la parcelle et de l'habitation pour comprendre le principe de fonctionnement des limites parcellaires qui sont quasi imperceptibles depuis les grandes voies. Or l'établissement du cadastre nécessite une vision claire en cœur d'îlot et une compréhension du fonctionnement local. Malgré la restructuration des limites parcellaires avec l'établissement du cadastre depuis le début du siècle dernier, nous remarquons encore jusqu'à la révision du dernier cadastre achevé vers 2005, que le cœur de nombreux îlots reste vivace dans la persistance de la structure parcellaire lao : voies et venelles tortueuses, étroites, ombragées et surtout mal délimitées ; les limites entre parcelles restent parfois imprécises et souvent matériellement absentes. Nous remarquons parfois qu'il existe une liaison discrète et informelle entre l'enclos des monastères, les venelles et certaines parcelles.

II. I. b. 6. Les nouveaux programmes et les équipements publics coloniaux

Parallèlement à l'appropriation coloniale des trames et armatures urbaines, la restructuration du bâti et du parcellaire, c'est le programme des équipements publics qui allaient transformer le tissu des villes lao les plus importantes. Pour comprendre cette période que l'on peut également qualifier de période de programmation urbaine, nous avons essayé de dresser deux listes pour en

⁴⁰⁸ Le terme indigène est couramment utilisé dans les cartes et plans coloniaux pour désigner le ou les parties de la ville majoritairement occupées par les locaux distinctes des parties occupées par les Vietnamiens, les Chinois et les Français.

faire des comparaisons : l'une concerne le programme des constructions anciennes (lao), l'autre concerne le programme des constructions coloniales.

Les deux listes mettent en évidence la limite du programme ancien des constructions lao et au contraire, l'ampleur du programme colonial. Beaucoup d'édifices nouveaux et de fonctions nouvelles ont été introduits dans les villes lao lors de la construction de la ville coloniale. Certains de ces programmes d'équipements étaient jusqu'alors absents de l'espace lao et d'autres existaient probablement. Nous pensons donc que certains programmes réintroduits par la ville coloniale auraient existé auparavant, mais auraient disparu dans l'incendie (pour Vientiane) ou abandonnés par leurs usagers perdant ainsi leur fonction (pour les autres villes).

Les programmes coloniaux dans leur ensemble induisaient non seulement la construction des nouveaux édifices jamais connus dans le pays, mais apportaient aussi un changement spatial au niveau des gabarits, de l'échelle et du tissu urbain. Ils devraient également mettre en exergue un renouvellement social des habitants. Et par la même occasion, ils devraient induire la réduction et l'altération du programme des espaces traditionnels. Les grands équipements coloniaux tels que les campus hospitaliers par exemple lorsque les grandes parcelles traditionnelles ne suffisaient plus pour leur emprise, l'administration procédait parfois au remembrement de plusieurs parcelles. On peut aisément imaginer cela pour la construction de l'hôpital central de Luang Prabang aujourd'hui transformé en hôtel de luxe. Pour Vientiane, il est difficile de trouver des exemples parlant puisqu'en étant la capitale ayant des équipements anciens importants, notamment l'ancien complexe du palais royal et ses annexes, la ville possédait alors des grandes parcelles qu'il n'était pas forcément nécessaire au début pour l'administration coloniale de remembrer pour construire ses équipements. Au contraire, les parcelles auraient été davantage démembrées pour les installations privées que sont les compartiments commerciaux.

La comparaison entre les deux plans cadastre dressés en 1912 (l'un sur tissu et l'autre sur papier) met en évidence ce procédé réalisé dans un laps de temps assez court, en particulier sur le quartier situant entre That Dam et Sihom-Thongtoun. Sur le plan en tissu, la zone présente encore un vide qui doit correspondre à un ensemble de rizières et de terre humide. Sur le plan papier, la zone est occupée par un ensemble de trames et des parcelles constituées avec bâtiments. Le plan en tissu est certainement antérieur de 2 à 3 années, même si les deux sont datés de 1912. Le cadastre a probablement commencé dès le début du XX^e siècle pour terminer dans la partie la plus centrale en 1912. Et lorsque le plan sur papier a été réalisé en 1912, on voit que la petite enceinte est déjà entièrement cadastrée et les parcelles démembrées ou remembrées.

Pour comprendre quel rôle jouaient ces nouveaux équipements dans l'organisation coloniale, et quelles implications spatiales avaient-ils dans l'ensemble de la ville, nous tentons d'étudier l'emplacement de certains d'entre eux au moment de leur construction et au moment de l'évolution de la ville. Sur ce, les notes de l'administration coloniale⁴⁰⁹ mentionnaient que les équipements dans leur ensemble ont connu une longue période provisoire. Mise à part le siège de la Résidence Supérieure à Vientiane, beaucoup de bâtiments (à Vientiane et dans les provinces) étaient construits en paillote, parfois en tôle ondulée. Et ceci, jusqu'à la période 1907 et 1910 pour Vientiane (plus tardivement pour les villes moins importantes), lorsque fut mis en application l'arrêté du Commissaire du Gouvernement interdisant l'utilisation des matériaux provisoires dans certains centres urbains.⁴¹⁰

Les régies et les douanes

Nous examinons deux cas, celui de Luang Prabang et de Vientiane. Le fait que l'emplacement de ces bâtiments est la plupart du temps situé à l'embouchure d'une rivière peut-il

⁴⁰⁹ Rapport au Conseil Supérieur de l'Indochine sur le Laos 1909-1910, cote D3, fond GGI, CAOM.

⁴¹⁰ CAOM / Fonds GGI / Bâtiments civils / H7. 15 486.

constituer une spécificité de ce type d'équipement ? A Vientiane, les douanes et régies étaient installées à l'embouchure de Nam Passak, à Luang Prabang au bout de la péninsule, entre Nam Khane et le Mékong. C'est le bâtiment qu'occupe aujourd'hui la Maison du Patrimoine. Les embouchures sont des lieux hautement sacrés pour le schéma symbolique de la plus part des villes du Laos. Mais le choix colonial est tout à fait hasardeux par rapport à cette question. Il a semblé que le choix des embouchures des rivières débouchant sur le Mékong était considéré du point de vue de la circulation des personnes et des trafics des produits rentrant et sortant des affluents pour alimenter les villages qui les bordent et, en sens inverse, la ville.

A Vientiane Nam Passak ne semblait assumer ce rôle que de manière limitée, car ce cours d'eau ne parcourt la petite plaine que 4 à 5 kilomètres vers le Nord de la ville, par ailleurs très peu peuplé, et ne desservait que quelques petits villages bien avant d'arriver au niveau de Nong Py-ing et avant de rejoindre le canal Hong Sèng. Bien qu'il soit tout à fait probable que la petite plaine avec ses riches rizières et ses riches *nong* et zones humides ait pu utiliser cette voie de trafic pour acheminer les produits vers le centre de la ville se trouvant sur la berge, il serait très improbable que ces éléments soient les raisons qui ont conduit à l'installation des régies et des douanes à l'emplacement de l'embouchure de Nam Passak. A Vientiane la construction des douanes et régies a été terminée en 1907⁴¹¹ et celle du trésor public qui a terminé la même année sera agrandi en 1910. Le centre urbain de Vientiane ayant été institué en commune en 1915 sera doté de douane communale.⁴¹² Les douanes et régies abritaient probablement le bureau de la douane communale. En 1927 des logements ainsi qu'un autre bureau des douanes et régies, ont été construits à Vientiane.⁴¹³ Il y a deux ensembles de bâtiments d'anciennes douanes et régies qui subsistent jusqu'en 2009, le premier à l'embouchure de Pak passak, le deuxième juste de l'autre côté du boulevard. Ce serait ce deuxième qui fut construit en 1927. Cet équipement ne s'éloignait apparemment pas de l'embouchure de la rivière.

Les intérêts économiques issus du contrôle des flux et des trafics sembleraient insuffisants pour monopoliser cet endroit dans le cas de Vientiane. Par contre dans les cas de Luang Prabang et de Paksé, il serait tout à fait probable. D'abord parce que les deux rivières étaient beaucoup plus importantes que la Nam Passak, ensuite, les villages au bord de la Nam Khane et de la Xédaun étaient plus nombreux ainsi que leurs productions. L'enjeu de la Xédaun semblait important. La rivière remonte vers Saravan et desservait des villages fournisseurs des denrées de la forêt et de l'or. Dans l'ancien temps (avant la période coloniale) elle était l'une des plus grandes voies de liaisons entre les villages de la forêt profonde -majoritairement peuplés de communautés ethniques- et les *muang* des T'aï qui avaient choisi, eux, les plaines plus ouvertes sur les cours d'eau les plus importants.

Si la volonté de contrôler les voies de trafics fluviaux ne semblait s'appliquer qu'une fois sur deux dans le choix d'implantation des équipements en rapport avec la contribution, le site des embouchures -occupant une position importante ou pas- devenait le site type d'implantation de ce genre d'équipement.

Les hôpitaux

Les hôpitaux, les dispensaires et les équipements scolaires, étaient le programme le plus connu et le plus apprécié par les indigènes. La ville coloniale, et la ville tout simplement, était rendue visible aux regards des indigènes notamment par cet équipement. Avant même que les sept centres urbains se soient constitués entre 1906 et 1916, les capitales provinciales ont été dotées dès 1900 d'équipements hospitaliers, le choléra ayant été enregistré entre 1895 et 1902, des assistances

⁴¹¹ Dossier « Régime douanier - Laos zone franche. 1912-1914 » / Uo. 41 835/ Chambre de commerce/ Fonds GGI/ CAOM.

⁴¹² CAOM/ Fonds GGI/ Douanes communales de Vientiane/ M9. 60714.

⁴¹³ Construction logements et bureaux des doanes et régies à Vientiane 1927/ CAOM/ Fonds GGI/ H7. 57 293.

médicales ont dû commencer assez tôt. Les hôpitaux contribuaient à donner plus d'importance aux agglomérations existant et à leur développement. Un peu plus tard, dans les sept centres urbains, ils devenaient des complexes plus importants qui ne cessaient après de s'agrandir et d'évoluer faisant l'objet de réhabilitation et d'extension, alors que la population des villes durant la période coloniale s'accroît lentement. Les besoins de ce type d'équipement n'étaient pas proportionnels à l'accroissement de la population urbaine, puisqu'ils ne s'adressaient pas uniquement aux urbains, mais aux ruraux des villages et des agglomérations limitrophes qui venaient gonfler le nombre des utilisateurs. On peut même dire que cet équipement n'avait jamais pu être un équipement abouti, aussi bien au niveau programmatique qu'au niveau bâti. Et ceci, jusqu'à une période tardive. L'exemple de l'hôpital Mahosot à Vientiane est typique. Construit vers 1903, puis régulièrement réhabilité et agrandi, il a connu les grands travaux d'extension dans les années 1960. Le dossier de réhabilitation et d'extension de cet hôpital est encore à jour aujourd'hui, plusieurs dossiers et projets ont été proposés par plusieurs pays donateurs : France et Japon notamment.

La programmation et le type d'architecture des hôpitaux de provinces ont été à peu près callés sur les mêmes modèles que celui de Vientiane, avec quelques variantes. La position de l'hôpital était assez centrale, dans le quartier administratif de la ville coloniale. Pour Vientiane, elle était juste adjacente au siège de la Résidence Supérieure. On note dans le rapport sur la Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Laos⁴¹⁴ que des gros travaux de réparation et de nouvel aménagement ont été faits sur les équipements de santé, particulièrement à Vientiane. Concernant cet équipement, il était à noter que les bâtiments de consultation sont soumis à une ségrégation sociale et ethnique. Par sa popularité et très probablement par sa gratuité, il accueillait des populations de tout bord. Ainsi y avait-il des pavillons réservés aux Européens, aux indigènes, aux bronzes, aux femmes, aux prisonniers, aux contagieux, aux Annamites. Il était également mentionné qu'il y avait des pavillons payants, ce qui signifiait que le reste n'était pas payant, d'où sa popularité. Cette ségrégation ne semblait pas dérangeante à l'époque, au contraire, il facilitait la gestion de la santé publique. Il mettait en évidence le fait que la différenciation ethnique et sociale dans l'approche du problème de santé, des soins du corps et dans l'approche de la mort, exprimée dans la répartition fonctionnelle de l'espace bâti, était induite par la culture de chaque groupe d'utilisateur des lieux. Par exemple, un lao doit mourir à la maison pour avoir droit aux veillées funèbres au foyer familial. S'il meurt à l'extérieur de la maison, notamment à l'hôpital, le corps mortuaire ainsi que les veillées funèbres doivent avoir lieu au sala de la pagode. C'est alors toute l'organisation du village qui veille à ce que cette règle soit respectée pour le bien-être de toute la communauté. Cet impératif fonctionne toujours aujourd'hui.

Les prisons, les commissariats, les bâtiments de sureté

Les prisons, les bâtiments de sureté ainsi que les commissariats de police occupaient une place importante dans les villes par leur emprise, mais aussi par l'autorité qu'ils exerçaient sur la population. En particulier lorsque ceux-ci se construisaient dans le quartier central des villes et s'imposaient pour représenter le pouvoir et la justice coloniale. Cet équipement se construisait de préférence dans les quartiers centraux lorsque les villes offraient des espaces adéquats, un peu en périphérie lorsque les villes n'offraient plus de places. A Vientiane, à Paksé les prisons et les commissariats occupaient ainsi une position assez centrale, à Luang Prabang beaucoup moins. Très peu d'équipements de ce type sont aujourd'hui conservés. Ils ont été souvent démolis dès l'indépendance, par exemple la prison centrale de Vientiane qui était construite à l'emplacement de l'école de médecine.⁴¹⁵ La prison de Paksé a été démolie pour laisser la place au campus administratif de la ville lors du développement des villes secondaires à la fin des années 1990.

⁴¹⁴ Rapport de Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Laos année 1941-1942/ cote D3. CAOM.

⁴¹⁵ En 2008 l'Institut Mérieux y construit son laboratoire. En 2010-2011 l'Institut Pasteur y construit sa partie.

Les prisons étaient principalement entourées d'enceinte (mur haut) avec des tours de guet ou des miradors. La ville s'organisait indifféremment de ce qui se passait à l'intérieur de l'enceinte de la prison, qui était alors mystérieuse et qui faisait en même temps craindre. La prison de Luang Prabang située en dehors du centre de la ville vient récemment d'être réhabilitée en hôtel de luxe, et l'hôtel du commissariat de Vientiane, en musée national. En fait, aucune prison ou poste de commissariat n'a été conservé en tant que tel. Si ces bâtiments ne sont pas démolis, ils changent de toute façon de fonction.

Les prisons étaient apparues assez tôt, en même temps que l'installation des centres administratifs. Il était, en tout cas, fortement lié à la vie urbaine qui se constituait alors. En 1902, la prison des condamnés a été construite à Vientiane pour recevoir des prisonniers jugés dangereux provenant des autres commissariats des provinces. En 1917, le grand commissariat a été construit. En 1941, on commençait d'autres travaux neufs et de réparations : notamment construction de la Garde Indochinoise, reconstruction d'un mur d'enceinte de la prison de Vientiane,⁴¹⁶ grosses réparations de la gendarmerie de Vientiane, aménagement du commissariat de police de Vientiane. Le bâtiment de sûreté a été centralisé à Vientiane dont les travaux ont commencé en 1941 et terminer en 1942. Son programme était assez simple. D'après les archives coloniales, pour Vientiane, le centre de sûreté disposait de dix pièces, en plus des salles de photo et de laboratoire, des salles pour l'identité et la police administrative. La salle de permanence occupait le rez-de-chaussée, l'étage étant réservé au secrétariat et à la police spéciale, isolé du rez-de-chaussée. L'étage était fermé à clé en dehors des heures de bureau. 7 agents sont logés dans l'enceinte de la sûreté qui comprenait en outre deux groupes de violon (prison d'un poste de police) et un garage.⁴¹⁷

Les marchés

C'étaient les marchés qui donnaient vraiment un aspect urbain aux villes et qui étaient aussi des lieux où Français, Chinois, Annamites et indigènes avaient l'occasion de se croiser, probablement le seul moment où il y avait échange entre ces communautés. Les locaux qui vendaient les produits de consommation provenant de leur propre jardin, de la cueillette et de la chasse (légume, fruit, gibier, etc.) étaient habitués aux simples étalages de produits sur natte à même le sol, ou posés sur les *sanaène*⁴¹⁸ couverts ensuite de paillotes, car les marchés locaux étaient ainsi organisés avant l'arrivée des Français. Traditionnellement, les emplacements des étalages aux marchés n'étaient pas payants. Avec l'administration coloniale les indigènes (les Lao et les minorités) allaient connaître un autre type d'espace à commercer, un lieu espace qu'ils tentaient de s'y intégrer.

Les lieux de marché étant les premiers inscrits dans le programme d'équipement de service urbain et aménagés dans le but d'animer la ville et de faire vivre l'économie de proximité locale, que leur construction soit issue des investissements privés ou publics, que les marchés soient gérés par une autorité publique ou une compagnie privée, les emplacements n'étaient plus désormais gratuits mais payants. De ce fait, beaucoup d'indigènes installaient leurs étales aux abords des marchés, sur les bords même des rues, difficilement réglementés. Les emplacements à l'intérieur des marchés auraient souvent été occupés par des vrais commerçants. En ce cas, ils étaient rarement lao. On peut dire que les indigènes occupaient alors les alentours ou la deuxième couronne du marché, c'est-à-dire, l'espace que l'on voyait tout de suite lorsqu'on arrivait sur la place du Marché. En quelques années, cette occupation périphérique du marché, administrativement en marge, mais spatialement intégrée, devenait une image pittoresque des villes. Le marché de Vientiane à la place Nam Phou actuelle était ainsi le plus typique d'un marché colonial urbain. Il était de même pour le marché de Paksé où en plus des étalages de fruits et légumes ou autres denrées, les marchands

⁴¹⁶ Rapport de Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Laos 1941-1942/ Cote D3.

⁴¹⁷ H7. 15 392/ bâtiment civile/ GGI/ CAOM.

⁴¹⁸ Sorte de banquettes en bambou surélevée sur quatre pieds de 40 à 50 cm. Ce meuble à multi usage est généralement posé sous les pilotis pour se reposer ou travailler.

ambulants qui venaient aussi stationner autour du marché central formaient un autre groupe d'animation à l'ambiance urbaine. Plus tard, ces marchés coloniaux se retrouvaient souvent saturés. Un deuxième marché, plus grand, serait alors construit, dans un quartier moins central mais offrant plus de places.

Dans les autres villes du Nord et du Sud, plus proches des minorités ethniques, il y aurait une plus grande appropriation encore de l'espace commercial par les indigènes, en devenant plus souvent un espace de trocs. Les minorités venant de leur montagne essayaient d'y écouler leurs produits pour repartir avec les autres produits qui leur manquaient. Les marchés de Muang Sing par exemple étaient ainsi très colorés par les produits, mais aussi par les personnes qui venaient vendre et acheter. Les marchés étaient construits comme un simple grand pavillon à colonnes, couvert soit par des tuiles soit par la tôle, sans mur, permettant une bonne aération et une bonne circulation des personnes.

Vientiane n'avait pas conservé son marché central, la place de la fontaine l'a remplacé depuis le début des années 1960. Le marché dit central s'est déplacé depuis lors au marché du matin d'aujourd'hui. Luang Prabang et Paksé avaient conservé leur vieux marché jusqu'à récemment. Le marché Dala de Luang Prabang a été démoli en pleine période de conservation du patrimoine mondial, et tout de suite reconstruit avec des galeries marchandes plus modernes. Celui de Paksé a brûlé et a été reconstruit plus grand et plus haut. Le marché de Attapeu garde encore certains aspects de son passé : la petite taille, la désorganisation, l'implantation sur la partie un peu décentrée de la ville.

Au final quasiment aucune ville n'a conservé leur vieux marché colonial. Le développement urbain actuel étant plus axé sur la répartition fonctionnelle de l'espace, il tend généralement à proposer les nouveaux marchés à l'extérieur ou en périphérie des villes, abandonnant la mixité fonctionnelle qu'incarnaient les marchés de proximité coloniaux ou les anciens petits marchés indigènes qui se constituaient souvent de manière aléatoire : au bord d'une voie, sous les pilotis d'une maison, regroupés au bout du village, etc.

*Fig. 53.
Marché de
Nam Phou à
Vientiane*

La tentative pour Muang Sing de promouvoir l'ancien marché en liaison avec le programme de développement socioéconomique local –entendant comme lieu de promotion des produits artisanaux des minorités ethniques de la région limitrophe– n'a pas été d'une grande réussite. Un programme de sensibilisation et d'assistance à la gestion du marché a manqué au projet : la plupart du temps, touristes et acheteurs éventuels trouvent le marché fermé.

Les jardins

Dans les villes coloniales du Laos, il n'y avait pas vraiment de grands jardins publics, mais plutôt des petits jardins et des squares. Les rues étant en général plantées sur leurs deux côtés avec des essences choisies pour le parfum de leurs fleurs, et ayant de larges trottoirs, les berges du fleuve ou des rivières étant assez présentes dans les villes, ils constituaient des lieux de promenade possible pour les colons et devenaient alors des espaces d'agrément en soit. Les jardins étaient du coup de plus petite taille. Des efforts spécifiques ont été faits pour le jardin botanique de Vientiane qui était à l'emplacement de l'hôtel Lane Xang d'aujourd'hui. C'était un cas exceptionnel pour ainsi dire. A Parxé on remarquait un petit square avant d'arriver au pont métallique qui traverse la Xédaun.

Notons que les jardins publics n'existaient pas en tant que tels dans les villes traditionnelles. Les villes lao dans leur composition habituelle étaient très plantées, et ce sont les parcelles privées qui sont les plus arborées. Les jardins des pagodes étaient les seuls qui se rapprochaient de l'utilisation publique. La culture des promenades d'agrément dans un jardin public n'existait pas alors dans la culture lao. La réjouissance de la nature et du paysage appartenait à l'individu et au domaine privé : on se réjouit de la nature chez soit, dans son propre jardin et on se réjouit du paysage librement selon la capacité de reconstitution et d'imagination de notre vision et de notre mental.

Le jardin public était donc un programme né avec la ville coloniale et appartenant à la culture occidentale. On pouvait se poser la question si le manque de grand jardin public colonial au Laos était ou pas lié à la pratique et à la culture locale, au fait que les jardins publics étaient absents dans les villes lao traditionnelles. Il serait ainsi fort probable.

Les lieux éducatifs

Les lieux éducatifs coloniaux avaient deux implications importantes au Laos : d'abord du point de vue spatial et ensuite du point de vue social.

Du point de vue spatial, la création des écoles primaires puis secondaires, ainsi que des formations professionnelles, ont été un attrait significatif pour les lao. Étant traditionnellement appartenues au complexe religieux de la pagode, les écoles –celles installées par les Français– étaient devenues indépendantes des monastères, un programme à part entière. En 1903, on installait des dispositifs pour l'enseignement franco-lao à Vientiane. Entre 1906 et 1907, on procédait à une première réforme sur l'enseignement indigène dans les grands centres du pays. En 1908 – 1909, on installait le principe de l'instruction publique dans l'ensemble du pays⁴¹⁹ et l'école Tafforin⁴²⁰ à Vientiane était en quelque sorte la vitrine. Mais les grands centres restaient les plus privilégiés. On parlait de groupes scolaires comprenant les classes, l'administration et le logement du directeur et parfois des instituteurs et professeurs. L'un des premiers groupes scolaires a ainsi été construit en 1909. La plupart des écoles publiques étaient construites sur les mêmes modèles envoyés depuis le bureau central de l'éducation. Par exemple, on remarque dans une des notes administratives que les écoles de Xiang Khouang de Thakkek et de Savannakhet utilisaient quasiment le même projet, le même plan.⁴²¹ On remarquait aussi qu'au niveau du primaire, on distinguait l'école des filles et l'école des garçons, alors que dans l'enseignement traditionnel indigène, seul les garçons fréquentaient l'école. Les filles, lorsqu'elles sont dans une famille “un peu spéciale”, c'est-à-dire “excentrique”, apprenaient à lire à la maison.

Les lieux éducatifs construits par la politique et la ville coloniale étaient une véritable révolution sociale que les Lao n'avaient jamais connue. Ils étaient accessibles aux filles et aux minorités. C'était également un tremplin social, dans la mesure où ils permettaient l'émergence d'une petite bourgeoisie liée à la fonction publique. Pour beaucoup de jeunes élèves formés, le Français allait être leur première langue écrite. Les premières vagues étaient surtout formées au Français et aux emplois administratifs et affectés au travail de l'administration, dont l'effectif indigène manquait. Après leur scolarité et leur formation, ils allaient occuper les postes administratives, plus ou moins importantes, les éléments les plus brillants rejoignaient parfois les anciens aristocrates qui étaient les premiers intégrés dans l'administration coloniale. Désormais, il n'y avait pas seulement que l'aristocratie et le clergé qui pouvaient accéder au poste de fonctionnariat comme à l'ancien temps. Un simple fils de paysan dont les parents, plus ou moins riches, ont décidé d'envoyer à l'école des Français, pouvait prétendre dès lors occuper une fonction importante.

Les lieux de loisirs et de culture

Les lieux de loisirs faisaient également leur apparition en tant que programme nouvel. Jusqu'à la période coloniale, mise à part les cours des pagodes (et l'esplanade, pour Vientiane) – lieux polyvalents par excellence pour toutes activités communautaires, il semblerait qu'il y avait auparavant dans les principales villes (Vientiane et Luang Prabang) des lieux de théâtre. Au palais royal ce fut le *hō khrol* (pavillon des danseurs de masques). Dans les villages urbains il a semblé que ce fut simplement le *hong lakhone* réservé à des pièces dansées du Ramayana. Dans les années

⁴¹⁹ L'enseignement franco-lao à Vientiane 1903/ CAOM/ GGI/ R2. 20 308 ; Réforme de l'enseignement indigènes 1906-1907 ; Instruction publique Laos 1908-1909/ CAOM/ GGI/ Enseignement/ R2. 51 067.

⁴²⁰ R5. 2634/ GGI/ CAOM.

⁴²¹ Carton 645. Dossiers 17-20/ GGI/ CAOM.

1950 à Ban Vat Chanh, derrière Vat Inpèng à Vientiane, il y avait encore une petite salle en bois où des pièces dansées et chantées ont été représentées. Il serait probable que ce genre de salle était apparu au moment de l'apparition à partir des années 1950-1960 du *lam leuang* (pièce de théâtre chantée et dansée).⁴²² Mais il serait également probable qu'il était la survivance d'un équipement de loisir déjà ancien. Cependant, le *lam leuang* très apprécié vers 1950 et 1960, pouvait être joué n'importe tout à partir de trois personnages sur une natte entourée de spectateurs, et plus tard, sur des estrades dans les cours des pagodes, chez les privés lors des fêtes. Il n'y avait alors pas de raison particulière d'avoir une salle spécifique pour sa représentation. Par contre les pièces du Ramayana ne pouvaient être jouées dans les mêmes conditions que le *lam leuang*, de par son côté élitiste à la limite du sacré. Dans l'ancien temps, il a été joué par des maîtres et des danseurs de métier dans le *hō khrol* situé dans l'enceinte du palais royal, donc forcément inaccessible au peuple. Et pourtant, le peuple connaissait le Ramayana par la lecture des textes au monastère, mais aussi par les représentations dansées. Où pouvait-il voir cette représentation alors ? Comme nous l'avons souligné le Ramayana ne pouvant être joué dans les mêmes conditions que le *lam leuang*, cela supposerait qu'un lieu ou un type de salle lui a été aménagé pour que le peuple puisse aussi voir sa représentation en dehors du *hō khrol* du palais royal.

Les villes coloniales importantes se dotaient des salles de fêtes. Mais ce lieu était réservé plus à la communauté colon qu'aux autochtones. On organisait des fêtes nationales, des grandes réceptions pour les hauts administrateurs en missions, etc. La grande salle de fête de Vientiane a ainsi été construite à l'emplacement de Hō Kham actuel, dans l'ancienne enceinte du palais royal. Le musée des Antiquités a été construit également pas loin, en 1910,⁴²³ probablement à Vat Sissaket. Les deux équipements étaient sensés de donner à Vientiane sa position de capitale, au-delà du fait d'être le siège de la Résidence Supérieure. Mais rien ne subsiste de ces équipements coloniaux. Dans le même type, le programme d'hôtel que l'on nommait plutôt bungalow, construit plus tard vers 1930, subsiste exceptionnellement encore aujourd'hui et conserve la même fonction. Il s'agit du *Sétha Palace* à Vientiane.

Les lieux de cultes

L'Église catholique a été un des lieux caractéristiques des villes coloniales. Leur édification était surtout destinée à la communauté colon, puisque les indigènes convertis au Christianisme représentaient un nombre limité. Parmi les Annamites qui venaient travailler au Laos, certains étaient chrétiens et leur nombre venait gonfler les diocèses du Laos. L'Église catholique semblait s'organiser en quatre provinces ecclésiastiques depuis le début de la période coloniale : évêché de Luang Prabang, de Vientiane et Borikhamxay, de Savannakhet et de Champassak.⁴²⁴ Dans les quatre provinces, d'importantes églises ont été construites. Elles occupaient souvent le centre de la ville, dans le quartier colonial, à côté du quartier administratif. Bien qu'elle soit centrale, l'Église catholique n'appartenait qu'à la société coloniale. Il y avait très peu de catholique lao à l'époque, par contre les minorités ethniques non-bouddhistes adhéraient significativement à cette religion. L'adhésion au catholicisme chez les Lao et en particulier chez les minorités correspondait à un intérêt assez précis à l'époque : c'est aussi à travers l'église que l'on accédait à l'éducation et aux soins médicaux, ou à d'autres formes d'aides et de soutiens. Alors que le monastère bouddhiste mobilisait des donations et de la solidarité individuelle vis-à-vis de la communauté, l'Église catholique qui cherchait à construire un diocèse local prodiguait des aides à ses nouveaux convertis. Malgré ces efforts, le christianisme ne pouvait pas concurrencer les temples bouddhistes.

⁴²² Chayphet Sayarath, texte de présentation de la carrière de Molam Samane, lors de l'exposition temporaire dans l'ancienne maison de Marc Leguey, 2004.

⁴²³ R61. 20 217 / Vientiane GGI / CAOM.

⁴²⁴ En 2005 il y a les quatre mêmes évêchés. On inventorie 95 églises, 129 prêtres dont 114 nonnes. Les catholiques du Laos sont au nombre de 41 746 personnes. Cf. Maha Khamphueil Vannosopha, *Les activités religieuses en RDP Lao*, 2005.

La place des monastères bouddhistes restait privilégiée et vivante. Après l'affaiblissement de l'aristocratie locale (dû à la guerre siamoise) qui était le plus fervent défenseur et constructeur des monastères et de leur pouvoir, la population poursuivait à son échelle ses soutiens au monastère en y menant des activités religieuses et en se consolidant socialement autour de lui. Peu à peu, le clergé regagnait sa place. L'administration coloniale a dû donc se recomposer avec ces éléments indigènes persistants pour gérer le Laos. Mieux encore, c'est en partie grâce à l'élite ecclésiastique que la société lao a pu se reconsolider progressivement.

Beaucoup de monastères devenaient des ruines à l'arrivée des Français. Et durant les premières années de la colonisation, certains finissaient par disparaître pour laisser les terrains vacants, investis ensuite par l'administration coloniale. La plupart des monastères ont été réinvestis et restaurés par la population elle-même, en même temps que la restauration des cultes. D'autres monuments plus importants, représentatifs de la valeur artistique, faisaient l'objet de restauration par l'Autorité coloniale.

Le lien étroit entre la renaissance progressive des lieux de cultes bouddhistes et celle de la société lao était flagrant. Les monastères étaient quasiment les seuls équipements indigènes qui persistaient et qui occupaient une place importante dans la ville coloniale, du point de vue spatiale et de fréquentation. Il suffit de reconsidérer aujourd'hui la densité du nombre des monastères dans les villages urbains à Vientiane et à Luang Prabang, un peu moins dans les autres anciennes villes coloniales, pour mesurer leur importance passée.

Tab. 15. Liste comparative des programmes de constructions lao et coloniales

II. I. b. 7. La démographie coloniale

Les premiers recensements de la population ont été réalisés par l'administration française vers la fin du XIX^e siècle, et comportent des lacunes, puisqu'ils n'ont pas été exhaustifs : c'est une évaluation plus qu'un recensement.

Notons sans exhaustivité qu'en 1905 a été effectuée la statistique ethnique du Laos.⁴²⁵ Puis en 1938, des études démographiques ont été réalisées.⁴²⁶ Malgré cela, les faits qui contribuaient le plus aux lacunes de cette démographie coloniale furent (encore) l'ambiguïté des territoires qui faisaient partie du Laos et qui faisaient aussi l'objet de démembrement et de remembrement. Il s'agit du Laos occidental, de quelques *muang* à l'extrême sud du pays, du Sip Song Chou Tai⁴²⁷ et d'une partie du Sip Song Phan Na (le Xieng Khèng). Ces faits étaient liés aux différents traités entre la France et la Chine, entre la France et les Anglais et entre la France et le Siam, concernant la formation du territoire colonial du Laos, du Cambodge et du Vietnam.

Effectivement selon que le recensement de la population du Laos avait été effectué avant ou après les traités, la situation aurait été différente. Par exemple Aymonier, qui a effectué en 1885 un voyage dans le Laos siamois, aurait recueilli des données sur la population différemment de ce qu'il avait fait, s'il avait effectué son voyage après les différents traités et événements importants. Or ses données ont été recueillies avant la prise du Sip Song Chou Tai en 1888 où plusieurs *muang* lao ont été définitivement attachés au Tonkin français, avant le traité franco siamois de 1893 où le Siam a reconnu la souveraineté de la France sur la rive gauche du Mékong et donc démembré de son territoire de la rive droite, avant le traité de 1903 où la France a récupéré les trois territoires lao (Xayaboury, Champassak et Xédaun), avant le traité de 1906 où la France a cédé Dane Say lao au Siam pour récupérer Banthambong, Siem Reap et Sisophon pour le Cambodge français ; et avant le traité franco chinois en 1895 où les Chinois a remis à la France le territoire de Ou-Neua.⁴²⁸

⁴²⁵ Statistique ethnique du Laos 1905/ R7. 23 832./ CAOM.

⁴²⁶ Etudes démographiques du Laos, 1938. D2/ 53 621 ; 53 608 ; 53 498/ GGI/ CAOM.

⁴²⁷ Le Laos siamois a été souvent été évoqué grâce à Aymonier (*op. cit.*) Cependant il était rare d'évoquer le Laos Annamite qui concerne la région du Sip Song Chou Tai attachée au Tonkin arbitrairement par la France. *Le Laos Annamite – Région des Tiên (Aïlao) des Moïs et des Phou Euns (Cam – Môn et Tran-ninh)*, (restitué en 1893, en tête du titre : affaires franco – siamoises, C. 265). Germain et G. Grassin, Paris, A. Challamel. 1894. 240/160. 86 pp. Carte dépl.1.

⁴²⁸ Annexe 1 de cette thèse : *Eléments chronologique de l'histoire politique du Laos*.

Prenons un autre exemple : les données sur la population des IV^e et V^e territoires militaires français que Tiao Khammanh Vongkotrattana a recueillies dans son *histoire de Phongsali* proviennent des documents qui datent entre 1915 et 1931, après la fin des invasions hô dans le Nord Laos en 1915. Événement qui a dû beaucoup marquer la répartition démographique et ethnique du Nord Laos.

Durant la deuxième guerre mondiale, la situation territoriale du Laos Occidental a dû encore changer. Les alliés en Asie pacifique et la France en Indochine étaient en position de faiblesses. La Thaïlande rangée du côté des Japonais croyant être en position de forces de manière durable, réclame et l'obtient en 1941-1942⁴²⁹ les territoires lao qu'elle a perdus en faveur de la France en 1903. Après la guerre et la reddition du Japon, en 1946 le Siam est forcé de rendre de nouveau ce territoire à la France.⁴³⁰

Dans une certaine logique, les administrateurs coloniaux ont dû effectuer leurs recensements seulement sur la rive gauche du Mékong après 1893, alors que les premières missions exploratoires du Laos, en particulier celle de Aymonier, se faisaient en territoires qui n'existent plus au Laos après 1893 et comportaient des critères plus larges. Puisqu'elles ont permis de mettre en évidence (bien que les chiffres exacts soient manquants) la population d'ethnie lao sur le territoire qu'il a parcouru sur le plateau de Khorat et jusqu'à la limite du mont Dangrèk. Il s'efforce effectivement d'effectuer une évaluation démographique en reprenant d'abord la configuration traditionnelle ethnolinguistique puis en suivant la configuration plus ou moins tracée par le système de conscription mis en place par les Siamois pour prélever les capitations que la population en question est sensée de payer aux autorités qui les administraient. Et c'est ce qui définit le statut et l'appartenance ethnique de cette population, clairement définie comme lao par les Siamois.

Nous constatons après coup que l'instabilité territoriale empêche une étude démographique conséquente. La population du Laos peut passer du simple au triple, selon comment on considère le territoire : avec ou sans le Laos Occidental. Cette démographie met en évidence, en tous les cas, que l'Indochine française perd en termes économiques et de perceptions non-négligeables, un manque à gagner dans la partie occidentale de son empire indochinois si celle-ci avait été maintenue. *Les rapports économiques annuels* font apparaître chaque année⁴³¹ que les dépenses pour le développement intérieur du Laos provenant des sources locales étaient pauvres, et que le budget local était constamment déficitaire. Le manque à gagner aurait pu alors contribuer à combler ces dépenses, au lieu de laisser instaurer, comme ce fut le cas, la situation critique qui faisait du Laos effectivement le territoire le plus pauvre de l'Indochine en termes d'investissement public. Ce problème touchait directement la question de partition du Laos, Orientale d'un côté et Occidentale de l'autre.

La première partition du Laos, le Laos français et le Laos siamois

La pertinence de l'analyse de Aymonier n'a pas été assez prise en compte à l'époque, du fait de l'incompétence et probablement aussi de la médiocrité des administrateurs et des politiques coloniaux, mais surtout du fait que les désavantages issus des choix politiques étaient remplacés par autres intérêts plus importants, placés à un autre niveau : notamment ceux de configurer un ensemble territorial indochinois bien consolidé à l'égard de l'Empire Britannique. Un territoire occidental au-delà du Mékong serait un appendice difficile à gérer pour l'Indochine. Et qu'il serait inutile de rentrer dans les détails sur les questions culturelles et ethniques, en ce qui concerne la région de Muang Thaèn. Son intégration au Tonkin se faisait de manière si naturelle, sans convention ni traitée. Rétrospectivement, les études historiques et anthropologiques qui mettent en

⁴²⁹ La Thaïlande déclare l'état de guerre avec l'Indochine française le 7 janvier 1941. Cf. *Guerre de réclamation du territoire*, Visithavong Na Pomphet, 2009, Bangkok, éd. Sengdao, (en Thaï) 216 p.

⁴³⁰ Au Traité de Washington, le 14 novembre 1946, la Thaïlande restitue Champassak et Xayaboury au Laos français.

⁴³¹ Cf. *Les Rapports Economiques du Laos*. Fonds GGI. CAOM.

évidence l'importance de Muang Thaèn pour l'histoire du Laos ne manquent pas de démontrer que la politique coloniale de partition territoriale du Laos était " odieuse ". Par ailleurs, concernant la configuration de cet empire colonial, il faut aussi s'entendre avec les Anglais. Un territoire tampon, que sont le Siam et le Laos Occidental (annexé à la fin du XVIII^e siècle par le Siam et confirmé durant la période coloniale), devrait être intègre. Et ni Français, ni Anglais n'auraient le droit d'intervenir dans ce territoire. S'appuyant sur ces principes et sur cette circonstance garantissant l'intérêt des deux empires coloniaux, le Siam maintenait avec fermeté l'intégrité de son territoire par son annexion définitive du Laos occidental dans tous les traités franco - siamois.

Devant le fait accompli sur le partage du Laos, le roi de Luang Prabang, Sakkarinh, sollicite alors la France pour réclamer aux Siamois son territoire ancestral :

*« (...) Je demande à Votre Excellence la permission de vous remettre une protestation au sujet du règlement des frontières de mes Etats situés sur la rive droite du Mékong et de vous donner les explications suivantes (...) maintenant que je suis vassal de la France, je viens prier Son Excellence le Gouverneur Général de me faire rendre les frontières de mes Etats telles qu'elles ont été dressées dans le document remis par le Gouverneur siamois, afin que je rentre en possession de mes anciennes possessions et afin que je ne sois pas sacrifié au royaume de Siam (...) ».*⁴³²

Même si cette réclamation concerne pour la circonstance le territoire de Xayabouri,⁴³³ il semble qu'elle peut désigner aussi, entre deux mots, l'intégralité du territoire qui a été occupée par le Siam depuis la fin du XVIII^e siècle.⁴³⁴ Cependant, cette protestation n'aurait de la valeur qu'à condition que la France accorde une considération nécessaire à la légitimité du pouvoir traditionnel indigène, ou du moins qu'elle comprenne l'importance historique et culturelle du Laos Occidental. Or, cette dernière n'y voit aucune obligation, ni raison politique ou historique de considérer, avec sérieux, quelconques réclamations des rois du Laos⁴³⁵ qui effectivement n'avaient aucun pouvoir, ni politique, ni militaire et ni économique, tiraillés entre le Vietnam et le Siam. Autrement dit, les autorités coloniales sous-estimaient l'influence, du point de vue culturel et historique, que ces derniers pouvaient avoir sur les populations locales. En occurrence, il n'était pas étonnant que les rois indigènes ont été considérés la plupart du temps comme des « roitelets » par les administrateurs français. Parfois, certains administrateurs avaient un regard plus clairvoyant que d'autres : ils pouvaient déceler les raisons culturelles et le danger qu'il y avait à laisser séparer le Laos occidental du Laos français. Sur le territoire du Sud par exemple, de Tournier –Résident Supérieur alors du Laos – a noté en 1902 dans son rapport au Gouverneur Général de l'Indochine, le problème " des Lao coincés " dans le territoire de Strung Trèng que la France a amputé au Laos pour le rattacher au Cambodge en 1904 pour des raisons de facilité administrative. Il souligne la gravité et les dommages sociaux que ces gens encourent en devenant cambodgien, car coupés de leur communauté d'origine. Il exprime également les difficultés auxquelles il doit affronter en tant que Résident Supérieur pour maintenir la paix et l'ordre dans le territoire lao contre les révoltes éventuelles qui pourraient être issues de cette décision arbitraire prise par le ministère des colonies.

Un problème démographique, deux faits convergents

Le problème démographique du Laos est lié à deux faits : d'abord, cette faiblesse démographique est traditionnelle, endogène au territoire lao et à son mode d'organisation. Ceci est

⁴³² Extrait de la lettre de protestation du roi de Luang Prabang, Sakkarinh, adressée au gouverneur général de l'Indochine, le 26 décembre 1902. In. *Recueil des traités Franco-Siamois délimitant la frontière de l'Indochine et du Siam (Lao-Thaï) 1886 - 1946*. Publication du Département des Traités et du Droit, Ministère des Affaires Etrangères, RDPL. N° 003 Mars 1996.

⁴³³ Il était peu probable que Sakkarinh ait pu avoir une vision plus large du territoire au de-là de celui qui était intégré à Luang Prabang durant la " période des trois royaumes ". Donc ce qu'il appelait « *mes anciens Etats* » ne pouvaient être les territoires qui appartenaient à Champassak ou à Vientiane.

⁴³⁴ Champassak tombe vers 1778 sous les troupes de Maha Kasark Suk, futur Rama Ier du Siam. Vientiane tombe sous les mêmes troupes en octobre 1779. Luang Prabang sera soumis la même année mais sans bataille.

⁴³⁵ Au début du XX^e siècle, il existe encore deux rois au Laos : le roi de Champassak et le roi de Luang Prabang, la lignée de Vientiane étant décimée par l'armée siamoise.

caractérisé par des territoires, des villes et des villages peu peuplés, une organisation politique et un système particulier de répartition des hommes sur le territoire prenant en compte cette carence (la question est précisée dans le point traitant de « l'esquisse de modèles spatiaux endogènes ».) Ensuite, cette faiblesse démographique est historique liée aux déplacements forcés de la population, en particulier durant l'occupation siamoise.

Les villes du Laos ne sont pas des grands centres urbains. Le pays sortait d'une période précoloniale difficile. Le contexte qui précédait l'arrivée des Français montrait un pays en désœuvrement. La guerre siamoise les a rendues plus parsemées, du point de vue physique et humain : destruction et dépeuplement de la capitale, les autres villes sont désarticulées entre elles et par rapport à leur centre ancien de décision et de pouvoir. En conséquence, les carences démographiques ont été les problèmes les plus éprouvés dans la fabrication de la ville coloniale, hérités du passé proche et lointain. Ils étaient persistants et entravaient la mise en marche du développement du Laos, de ses centres urbains et de l'ensemble de son territoire, dès le début de la colonisation et dans les années qui ont suivi.

Un manque de personnel et d'activités commerciales et la politique de l'immigration

Lorsque la Résidence Supérieure a été installée à Vientiane et les postes de Commissaires remplaçant les postes de Commandant Supérieur dans les provinces en 1900, la nécessité de restructurer l'ensemble de l'organisation administrative du pays était devenue urgente. Il nécessitait surtout plus de personnel. Dès lors, l'administration était tout de suite confrontée au problème de manque de ressources humaines locales. Successivement de statut de postes militaires qui exerçaient également les charges administratives nous passons au poste administratif de Résident (pour Vientiane) et de Commissaire (pour les provinces) puis aux charges attachées à la fonction de centre urbain entre 1906 et 1916⁴³⁶ et enfin de siège des communes. Très vite, il était constaté que ce manque ne concernait pas seulement le corps administratif, mais une population parsemée rendait également difficile l'urbanisation des centres urbains et des communes qu'elle venait de créer. Le procédé traditionnel du déplacement plus ou moins forcé de la population, qui avait été pratiqué auparavant par l'administration royale pour peupler certaines villes et remédier au problème de faiblesse démographique n'a pas été pratiqué dans le cadre de la politique coloniale.

Pour reconstruire le pays en ce début de la colonisation, il était alors nécessaire pour l'administration de constituer au plus vite le personnel administratif intermédiaire (tels que les emplois administratifs, de secrétariat, d'infirmiers et d'aide soignants, de maître de chantier de construction, etc.), postes qui auraient dû être occupés par les indigènes. La première vague de formation de l'élite locale à l'école coloniale était en cours et représentait un nombre limité. L'administration préconisait alors une politique de « colonisation annamite »⁴³⁷. Elle faisait venir du Viêt Nam plusieurs milliers de personnes : employés administratifs, personnels de service, artisans, ouvriers, etc. Ils étaient accompagnés aussi de leur famille.

Il était aussi nécessaire de peupler les centres urbains et leur munir d'activités. Dans les premières années, les boutiques et les activités de services se faisaient rare en ville. La politique d'encouragement de l'immigration chinoise a alors été mise en place. Pour monter les commerces, l'administration a essayé d'intéresser les commerçants chinois⁴³⁸ en proposant des facilités

⁴³⁶ Divers centres Urbains ont été érigés au Laos entre 1906 et 1916. Cf. CAOM, fond GGI, côte D3 (15 483, D38). Au total l'administration coloniale avait institué sept centres urbains : Luang Prabang, Vientiane, Thakhek, Savannakhet, Paksé, Xieng Khouang et Paksong. Labarthe C., *Quelques aspects du développement des villes du Laos*, Travail d'Etudes et de Recherches, octobre 1969, Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Institut de Géographie.

⁴³⁷ « Colonisation annamite au Laos 1925-1926 »/ Rapport administratif/ CAOM/ fond GGI/ MU 48 054 ; « Essai de colonisation annamite au Laos 1903 »/ Mission Le Houan/ CAOM/ Fond GGI/ Chambre de commerce/ MO. 430.

⁴³⁸ Le cercle chinois au Laos a été remarqué en 1908. Son rôle était de rassembler la communauté chinoise vivant au Laos. Un réseau pour faciliter les installations du commerce était déjà probablement très entretenu entre chinois de l'Indochine, à côté des facilités administratives fournies par l'administration coloniale. CAOM/ GGI/ Cercle/ D624. 15 501/ Cercle chinois au Laos. 1908.

administratives et des offres foncières avantageuses. Ainsi, le droit d'acquisition des immeubles par les étrangers a-t-il été mise en application dès la première décennie du XX^e siècle.⁴³⁹ Des allègements fiscaux ou des suppressions de franchises douanières a été repérés en 1932.⁴⁴⁰ Mais il aurait été probable que des efforts ont déjà été faits en ce domaine deux décennies plus tôt. Les commerçants chinois fuyant la famine qui a sévi le Sud de la Chine, les sino-vietnamiens et vietnamiens venant du Vietnam occupaient petit à petit le secteur. Ils ouvraient des boutiques dans des compartiments à rez-de-chaussée qui donnaient directement sur la rue. Ainsi, les rues des villes laotiennes commençaient-elles à avoir des fronts bâtis continus, alors qu'ils étaient constitués auparavant d'espaces verts, intercalés avec des palissades et des clôtures végétales plus ou moins en alignement irrégulier.

Les cinq villes les plus importantes du Laos allaient dès lors connaître une certaine vivacité. Deux périodes ont pourtant été remarquées comme une régression : au début des années 1930 et durant la deuxième guerre mondiale. Ainsi pouvait-on lire dans un rapport économique de 1935⁴⁴¹ : *« la reprise constatée dans le Sud n'est pas ressentie à Vientiane. Le prix de transport est cher. Plusieurs commerçants ont fermé boutique. Les statistiques de l'année passée montrent, dans la colonie chinoise, le nombre de départs a très sensiblement dépassé celui des arrivés. »* Par l'importance de cette migration, la population urbaine du Laos était donc composée majoritairement d'étrangers sauf pour le cas de Luang Prabang où les Lao restaient exceptionnellement majoritaires.

Une population locale peu concernée par la ville coloniale

L'administration coloniale était confrontée à un troisième problème, après une faiblesse démographique traditionnelle et une population parsemée pour cause de déplacement. Il s'agissait de la désertification volontaire de la ville par les indigènes. Ceci, à l'égard surtout des nouvelles communes telles que Vientiane, Savannakhet, Thakek et Paksé. Seule la ville de Luang Prabang était une exception, puisqu'elle était la seule grande agglomération à la fin du XIX^e siècle à avoir entre 8.000 et 10.000 habitants.⁴⁴² La population de cette ville consolidait sa présence autour du roi et de la communauté religieuse et y menait une vie citadine plus marquée qu'ailleurs. Alors qu'à Vientiane, sans le roi, les princes et les élites traditionnelles, les habitants se retrouvaient comme sans « meneur » [ເຈົ້າ], dispersés et désœuvrés. Pour qu'ils puissent adhérer de nouveau à une autorité (coloniale) il fallait que les liens et la confiance puissent se tisser ou alors il fallait que les deux parties partagent certains intérêts et certaines valeurs. Or pour eux, les Français venaient d'un autre monde, et ils n'appréciaient guère leurs assistants vietnamiens.

Les Lao étaient minoritaires dans les villes. Ils s'étaient plutôt installés dans les villages périphériques. C'est seulement après 1950⁴⁴³ au moment de la décolonisation qu'ils se sont « intéressés » à la ville, car ils s'y sont installés pour occuper des emplois administratifs. Et ce n'est qu'en 1954 que le chiffre s'est renversé pour Vientiane : les Lao devenaient enfin majoritaires. Cependant, la substitution du personnel administratif français et vietnamien par les Lao, faisait apparaître non pas une société plus citadine, mais plutôt une bourgeoisie liée à la fonction publique, pas plus citadine qu'auparavant, mais qui le devenait progressivement. La classe sociale de la fonction publique est parfois issue d'une petite aristocratie provinciale. Elle a une racine rurale très forte et n'a pas de connexion avec le commerce, ou alors exceptionnellement. Du coup, si parmi le personnel de service et les agents exécutants administratifs vietnamiens beaucoup sont rentrés chez

⁴³⁹ « Droit d'acquisition des immeubles par les étrangers au Cambodge et au Laos »/ CAOM/ GGI/ M7. 60 913.

⁴⁴⁰ Suppression de franchises douanières / CAOM / Fond GGI / Chambre de commerce / U10. 43 402.

⁴⁴¹ CAOM / Fond GGI / « Rapport économique, 1^{er} semestre 1935, à Vientiane ». Signé le Résidence de France A Torel.

⁴⁴² Les chiffres donnés sur la population de Luang Prabang à la fin du XIX^e siècle ont été estimés par plusieurs explorateurs et administrateurs. Dans leur ensemble les chiffres variaient entre 8000 et 10 000 habitants.

⁴⁴³ Le traité pour l'indépendance du Laos a été signé en juillet 1949. Certains ministères, telles que le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Défense, étaient encore sous tutelle de la France. C'est avec le traité de 1954 marquant la fin du conflit indochinois que le Laos devient totalement indépendant.

eux,⁴⁴⁴ par contre beaucoup d'ouvriers et de commerçant chinois et sino-vietnamiens sont restés et ont continué à entretenir le petit commerce de proximité que les Lao ne le faisaient que très rarement.

Durant toute la période coloniale et dans l'ensemble du pays, le fait que le phénomène urbain des villes concernait très peu les Lao, pouvait trouver quelques explications.

En effet, avec tout le mal que les autorités coloniales avaient pour édifier les villes, la population lao a été peu concernée par la construction de la ville, à la grande incompréhension des administrateurs coloniaux les plus acharnés à "rebâtir le Laos pierre par pierre".⁴⁴⁵ Au contraire, elle continuait à prendre de la distance à l'égard du centre, habitude qui s'était installée durant la mise à sac de la ville par l'armée siamoise au début du XIX^e siècle. Psychologiquement la destruction de Vientiane et de Muang Phouan ou d'autres anciens *muang* ainsi que la déportation de leurs habitants exerçaient une peur chez ceux qui ont pu échapper et qui transmettaient cette peur à leurs enfants et dans la mémoire familiale et régionale. Pour eux, c'est en se concentrant dans le centre que les Siamois ont pu rafler tant de monde. Alors il fallait rester en dehors de la ville et au moindre signe de menace, ils pourraient ainsi se cacher dans la forêt qui n'était pas très loin de la ville à cette époque, et parfois, ils trouvaient des refuges et des caches dans les grottes.

Un autre facteur qui semblait expliquer pourquoi les Laotiens étaient peu concernés par la ville, était que l'édification de la ville par l'autorité coloniale n'était pas pour eux la reconstruction de leur ville détruite. Le mode de mobilisation de la main d'œuvre (la corvée au lieu des travaux communautaires) et le mode de gestion des hommes (par les fonctionnaires étrangers et non pas par leurs seigneurs ou leurs chefs) n'étaient pas les leurs, totalement différents et incompréhensibles, auxquels la conscience populaire associait au passé de l'occupation siamoise. A cet égard, nous constatons encore aujourd'hui que le vocabulaire utilisé pour désigner les Siamois et les Français en tant que « colon » était curieusement le même et héritait de cette compréhension populaire, corrigé par les discours idéologiques, nationaliste, anticolonialiste et marxiste. En effet il s'agit du terme *sakdina*⁴⁴⁶ pour *sakdina siam* et *sakdina falang*, dans le sens d'"impérialiste siamois" et d'"impérialiste français". La notion d'"impérialisme local", *sakdina thongthinh*, a aussi été conçue pour qualifier l'élite lao qui avait participé à la démarche coloniale. Seule l'élite aristocratique qui entretenait un lien symbolique avec le peuple échappait à ce qualificatif (du moins jusqu'à 1975). Cette compréhension ne relève pas d'une erreur de jugement de l'histoire par le peuple, elle est seulement attachée à un angle de vérité et non à la totalité de la problématique. Elle montre rétrospectivement que le fait colonial n'était pas une reconstruction de leur espace et de leur société (qu'ils en soient conscients ou pas), mais une continuité d'un phénomène de construction spatiale et urbaine.

La construction des villes et du pays lao était en fait aussi l'édification, l'agrandissement et la consolidation de l'empire colonial français, que le Laos en désœuvrement avait du saisir comme une dernière chance pour exister. Exister dans le giron de la colonisation et dans l'ombre de la France au lieu de disparaître, c'était l'idée qu'a semblé accepter le roi Sakkarinh de Luang Prabang lorsqu'il s'adressa au Gouverneur de l'Indochine « [...] maintenant que je suis vassal de la France [...] ». Cette compréhension qui se traduisait par une complaisance vis-à-vis du pouvoir colonial semblaient incarner la bonne conscience de l'ensemble de l'aristocratie locale, d'où une colonisation jugée dans son ensemble douce et sans révolte, par les colonisateurs eux même. Sans

⁴⁴⁴ Un nombre très important de Vietnamiens en quittant le Laos, ne rentrent pas forcément au Vietnam. Ils se sont émigrés en Thaïlande où une partie de leur famille était déjà installée, en se concentrant plus dans la région Nord-est. Nous verrons que ce groupe aura un rôle non négligeable du point de vue social, économique et politique : ils constituent ainsi la première génération des Viet-kyèo ayant un rapport étroit avec les faits coloniaux et la formation des forces communistes et anticoloniales de Ho Chi Minh.

⁴⁴⁵ Expression utilisée au début du siècle par les administrateurs coloniaux devant l'ampleur de tâches à réaliser pour développer le pays lao. Voir notamment *Le Laos française*, A. E. Picanon, Paris 1901.

⁴⁴⁶ *Sakdina*, de *sakti* (*Sk*) ou *satti* (*Pl*), personne possédant titres, pouvoirs, lance (armes), compétences.

cette résignation consciente de l'élite traditionnelle, Auguste Pavie ne pourrait qualifier rétrospectivement ses actions pour intégrer le Laos dans l'empire français comme une " conquête des cœurs ".⁴⁴⁷

Le retour au pays des lao du Siam

Pour repeupler les villes, en premier temps, l'administration coloniale encourageait les Lao qui ont été déportés au Siam à revenir au Pays. Elle soutenait l'action de quelques anciens administrateurs royaux, dans leur mission d'aller chercher en territoire siamois les Lao qui y ont été amenés de force. Le nombre des retours était important, mais pas assez pour combler le vide. Malgré les accords tacites entre la France et le Siam⁴⁴⁸ sur le principe du retour des Lao, l'action des autorités siamoises entravait bien souvent et clairement, leur retour. Beaucoup de familles ont été retenues au Siam pour cause de procès et de dettes, pas forcément justifiée, notait ainsi un administrateur français dans son rapport sur le rapatriement des Lao de la rive droite. Nous pouvons lire encore dans le rapport des administrateurs que la déception était grande concernant le nombre de ces retours, que cela était dû ou pas aux abus des Siamois qui intentaient des procès à ceux qui voulaient revenir.⁴⁴⁹ Même si ce retour ne correspondait pas à ce que les administrateurs français attendaient, nous verrons par la suite qu'il va marquer de l'intérieur la société lao tout le long de la première moitié du XX^e siècle, voire, jusqu'aux années 1960, puisqu'il y a des retours réguliers par petits groupes ou individuellement.

Malgré les efforts, le développement des villes lao durant la période coloniale a été peu dynamique par rapport aux autres capitales de l'Indochine. Les activités commerciales et la croissance de la population durant la période coloniale étaient surtout redevables à l'immigration et ensuite à un développement interne de la souche laotienne qui prenait plus de temps à se confirmer. Ce développement a aussi connu quelques ralentissements pendant les hostilités de la Seconde Guerre mondiale, pour reprendre un rythme régulier après jusqu'au début des années 1960.

II. I. b. 8. L'ambiguïté entre méconnaissance de la ville laotienne et volonté d'établir une continuité spatiale

La question des remparts et la compréhension de la structure spatiale indigène

« [...] La limite extérieure de la ville est toujours provisoire, notamment parce qu'il n'y a pas besoin de remparts ni de fossés [...] ».⁴⁵⁰ Le propos de Benevolo, désignant l'un des principes morphologiques des villes coloniales, explique assez bien le peu de places accordées aux murs d'enceinte de Vientiane durant la période coloniale. Relevé sur le plan de 1896 et encore apparente sur le plan cadastre sur tissu de 1912, il disparaît du plan sur papier de la même année : le boulevard Doudart de Lagrée se construisait dès lors sur ce rempart, rebaptisé depuis l'indépendance les Boulevards Khoun Bourom et Khouvieng. *Khou Vieng* signifiant " le rempart de la ville " le nom des nouveaux boulevards coloniaux rappelle ainsi l'ancienne fonction de l'ouvrage. Haut de plus de 4 mètres et large de plus de 1,6 mètre, l'ancien rempart était défensif avec ses merlons, ses bastions et son terre-plein. Il semble caractériser ces cités tai au rempart de brique (lorsque celui-ci n'est pas

⁴⁴⁷ Auguste Pavie, *A la conquête des cœurs*. Devant l'assaut des Hô associés aux troupes des chefs tai de Muang Lay, le roi Ounkham aurait été sauvé par Auguste Pavie et ses hommes qui en s'enfuyant de Luang Prabang l'enmenèrent avec eux en bateau. Cependant, dans *Histoire de Phongsaly*, Tiao Vongkottrattana Khammanh évoque cet événement sans parler de Pavie : « [...] Khamhoum (Déo Van Tri) attaqua le palais royal vers midi, le mercredi du 3^e nuit de la lune décroissante du 7^e mois (10. 06. 1887). Les lao ne pouvant venir à bout des Hô et des Tai de Muang Lay, s'enfuyèrent alors. [...] Le Somdet Phra Chao Mahinh (Ounkham) s'était sauvé par la barque royale [...] ».

⁴⁴⁸ « Rapport sur le retour de la population vers Vientiane 1894-1896 »/ CAOM/ Vientiane GGI/ E3. 20735 ; « Rapatriement des Lao à Vientiane »/ CAOM/ Vientiane GGI/ F146.25332 ; « Retour de 2000 Lao à Vientiane en 1898 »/ CAOM/ Vientiane GGI/ F742.20903.

⁴⁴⁹ Il faut remarquer que les retenus pour dettes pouvaient rester à vie esclaves des familles siamoises, si non il fallait payer une somme d'argent pour les acquitter. « Plainte des Lao pour rentrer au Laos 1903 »/ CAOM/ Vientiane GGI/ F147. 21822 ; « Contestation entre habitants rive droite et rive gauche 1898 »/ CAOM/ Vientiane GGI/ F130. 20841.

⁴⁵⁰ Benevolo, « La colonisation européenne dans le monde », in : *Histoire de la ville*, éd. Parenthèses, 1983, 1994, 2000. *Op. cit.*

en terre ou en palanque) doublé par une douve souvent navigable. La disparition de ces éléments bâtis a dû beaucoup changer le caractère général des villes et le rapport à leur environnement immédiat que sont les rizières et les lambeaux de forêt qui les entouraient. L'aménagement des boulevards qui remplaçaient souvent les remparts obéissait à une nécessité du temps : en Europe, cela faisait longtemps que les villes débordaient de leur enceinte intégrant les faubourgs et les boulevards.

Les projets politiques pour la construction des villes coloniales

Les travaux des théoriciens et les grands projets de transformation des villes européennes n'auraient pas été complètement étrangers à la construction des villes dans les colonies. Les grands percements haussmanniens et l'embourgeoisement de la ville avec la création des places et leurs façades de représentation, la pensée hygiéniste et technicienne des ingénieurs, ainsi que celle des utopistes avait dû influencer certaines idées qui ont conduit les projets de développement et d'embellissement des villes coloniales. Les Gouverneurs Généraux de l'Indochine successifs ne manquaient pas de les mettre en application. Projetés quelques décennies auparavant, ils avaient été proposés dans le Plan Doumer⁴⁵¹ en 1898, en partie réalisées puis différées à cause des hostilités de la Première Guerre mondiale. Après la guerre, la loi pour la mise en valeur des colonies françaises présentée par Albert Sarraut en 1921⁴⁵² aurait plus de conséquent sur les grandes villes indochinoises telles que Phnom Penh et Saïgon.

Pour le Laos, ce sont plutôt les réseaux routiers et fluviaux qui en auraient bénéficié le plus. Dans les rapports des Circonscriptions Territoriales des Travaux Publics, les volets concernant les travaux des routes et de dérochement du Mékong et d'autres fleuves occupaient une place importante. Les objectifs généraux étant de faciliter les transports et les liaisons de l'Indochine Occidentale, de désenclaver le pays lao par rapport à l'ensemble de l'Indochine et de créer la mise en liaison interne des centres urbains entre eux et entre les centres urbains et les différents petits établissements villageois éparpillés et reculés. Un autre objectif était aussi de mieux répartir les hommes sur l'ensemble de l'Indochine. D'après les administrateurs le Laos serait-même le mieux placé pour accueillir l'immigration venant du Tonkin et du Nord d'Annam surpeuplé, mais à condition que les réseaux de transport et de route soient améliorés.⁴⁵³ Le développement et le peuplement du Laos colonial dépendaient ainsi de son désenclavement.

La loi Cornudet promulguée en 1919 pour l'embellissement des villes françaises aurait eu aussi des répercussions dans les colonies quelques années plus tard. Elle aurait été traduite par la construction des belles villas coloniales sur l'alignement des grandes voies, par l'aménagement des rues et des boulevards plantés et des jardins publics (rue Sethathirat, Sam-Saèn-Tai, la première tranche de l'avenue Lane Xang, le jardin botanique à l'emplacement actuel de l'hôtel Lane Xang).⁴⁵⁴ Les villes laotiennes qui avaient bénéficié de certaines retombées budgétaires, étant à l'époque de petite taille, avaient dû très peu absorber les budgets généraux pour leur développement ; les autres capitales indochinoises seraient les plus grandes bénéficiaires.

De manière générale les programmes et les projets de développement ainsi que les budgets consacrés aux colonies n'intégraient pas le programme d'étude des villes anciennes autochtones, quoique furent leur importance. La capitale laotienne était le cas typique où le vide, après la destruction par la guerre siamoise, équivalait le peu d'intérêt que l'on accordait à leur histoire dans les plans d'aménagement. Il n'était alors pas étonnant que la renaissance des villes ait pu se faire dans une méconnaissance quasi-totale de l'organisation spatiale autochtone.

⁴⁵¹ Paule Doumer était Gouverneur Général de l'Indochine de 1897 à 1902.

⁴⁵² Albert Sarraut était Gouverneur Général de l'Indochine de 1911 à 1914 et de 1916 à 1919.

⁴⁵³ Lettre de l'Ingénieur Principal, chef de l'arrondissement des Travaux Publics du Laos, adressée au Résident Supérieur. In : dossier de « Conférence des Gouverneurs Généraux ». Paris 03 novembre 1936. GGI/ CAOM.

⁴⁵⁴ La loi Cornudet a été présentée par Cornudet en 1919 et concernait d'abord l'embellissement des villes françaises. Cette loi serait par la suite plus ou moins utilisée pour les villes coloniales.

Le rôle de la découverte “ du beau sauvage ” et de l'exposition coloniale

L'art, l'architecture et le patrimoine indigènes des colonies émergeaient pourtant au moment où les projets d'aménagement de taille importante ont commencé à être réalisés. Cette prise de conscience de la culture indigène n'était pas sans lien avec le nouveau tournant de la pensée européenne de la fin du XIX^e siècle qui s'intéresse au “ beau sauvage ”. Les travaux picturaux et plastiques des peintres, comme ceux notamment de Rousseau et de Gauguin, illustraient ce rapprochement. La pensée européenne de cette époque s'était aussi illustrée par les travaux des savants qui découvraient les territoires d'outre-mers, leurs richesses culturelles et artistiques, mais aussi leurs richesses naturelles : minerais, fleuves, faune et flore, etc. En Indochine, c'est la découverte de la cité d'Angkor par Henri Mouhot vers 1866⁴⁵⁵ qui a permis aux regards scientifiques de prêter plus d'attention à la culture et aux arts des indigènes.⁴⁵⁶ Les expositions coloniales nous offraient ainsi le mieux la vision et la compréhension européenne de ces territoires et de ces cultures lointaines.

Le rôle des savants orientalistes

La découverte des richesses du savoir local à travers le site phare qu'était Angkor avait dû changer les données. Mais cela semblait seulement être les faits des savants orientalistes qui fondèrent alors l'Ecole Française d'Extrême-Orient en 1900 et qui ont mené de remarquables travaux de recherche, hélas très peu appliquées et très peu impliquées dans le développement urbain.

La description des villes et leurs relevés architecturaux ont été réalisées. On effectuait l'inventaire des ruines les plus importantes et on entreprenait l'identification des langages architecturaux, tels entre autres les travaux de Parmentier et de Lunet de la Jonquière.⁴⁵⁷ Mais l'analyse spatiale et structurelle, l'analyse des modes de fonctionnement de la ville et de son espace ont été totalement absentes. Les connaissances que l'on pouvait espérer à l'époque n'avaient pas suffi en tout état de cause à assouplir la rigidité des aménageurs coloniaux. On peut dire qu'à l'exception de la mise en œuvre des grands projets et de la politique dictée depuis la métropole, la transformation des villes autochtones était aussi le produit de la méconnaissance des administrateurs. Une rupture d'usage et du mode de fonctionnement était ainsi inévitable entre l'espace indigène et l'espace colonial.

Le retard disciplinaire de la pensée de la ville dans les colonies

Soulignons qu'en Europe et en France la ville en tant que champ disciplinaire était à peine apparue et en occurrence dans un milieu spécifique. Les théoriciens et précurseurs de la discipline se préoccupaient de débattre avec leurs “ adversaires ” de la question de la ville. C'était déjà des tâches ardues, il n'était pas alors imaginable que leurs idées à peine naissant puissent être exportées dans les colonies. Nous voulons signaler ici rapidement les œuvres de Marcel Poëte, de Pierre Lavedan et de Giovanoni au début du siècle dernier qui faisaient de l'histoire de la ville et de ses composants historiques bâtis son outil de compréhension, mais aussi son projet. Nous voulons souligner aussi le fait que leurs réflexions sur l'histoire de la ville et leurs analyses⁴⁵⁸ étaient tenues éloignées de la construction des villes coloniales de l'époque. En occurrence, il est déjà connu

⁴⁵⁵ Henri Mouhot, *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge et de Laos*, réédité à Genève en 1989, éd. Olizane. La 1^{re} édition date de 1868.

⁴⁵⁶ Alors que l'approche scientifique fut déjà réalisée en Afrique du Nord plusieurs décennies plutôt, avec la naissance de l'archéologie et de l'Égyptologie, sous le patronage de Napoléon.

⁴⁵⁷ Henri Parmentier effectuait les premiers inventaires et relevés des monuments du Laos vers 1912. R94. 33 244/ Missions / GGI/ CAOM ; in. *L'art du Laos*, publication de l'EFEO éditée et révisée par Madeline Giteau, Paris, 1988 ; Lunet de la Jonquière. « Vieng Chan, la ville et les pagodes », in : *BEFEO* 1-2, Paris 1901.

⁴⁵⁸ Les trois théoriciens ont porté des réflexions sur l'importance de l'histoire de la ville. Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme, Antiquité, Moyen Age*, publié en 1926, H. Laurens, (op. cit.) ; Marcel Poëte, *Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes, la leçon de l'antiquité*, Paris Bovin 1929, réédité par Anthropos en 1967 ; Gustave Giovanoni, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, édition du Seuil, Paris, 1998. (1^{re} édition 1931, UTET Libreria).

aujourd'hui que les techniciens et administrateurs des colonies indochinoises, qui auraient pu être aux faits des travaux de l'intelligentsia européenne sur la question de la ville, n'étaient pas parmi les plus avertis. La méconnaissance du fondement de l'espace local ne relevait donc pas forcément de la négligence ou du manque d'intérêt, mais du retard de la discipline elle-même portée sur la ville dans les territoires d'outre-mer et chez les responsables des colonies. Dans le cas contraire, il serait imaginable par exemple que les remparts de Vientiane aient pu être intégrés dans l'aménagement de la ville qui renaît ; que les schémas symboliques des villes comme Luang Prabang et Vientiane ne soient pas abandonnés. Effectivement, le palais royal de Luang Prabang qui fait face au Mont Phu Si, et le Hô kham de Vientiane qui réceptionne un axe qui le percute en plein cintre, tournent tous deux le dos au Mékong. Ce bouleversement spatial semble entrer en collision avec l'ancien principe spatial et symbolique qui prônait un positionnement et une orientation particulière des édifices emblématiques par rapport au fleuve. Les édifices de cette importance doivent avoir leur façade principale donnée sur le fleuve. De ce fait et dans un cadre plus large par rapport au monde asiatique, l'orientation de Hô Kham et de celle du palais royal de Luang Prabang –issue de l'aménagement colonial– entraine en collision avec le Feng Shui.

II. II. Les modèles endogènes

Les modèles exogènes que nous avons dégagés à l'instant, semblent donner une perception inachevée de l'espace lao dans sa durée. Car ils sont conditionnés dans des cadres temporels et historiques qui n'expliquent que partiellement et contextuellement l'aspect des villes et ne mettent pas assez en exergue la question de modélisation dans laquelle les villes lao se sont peu à peu constituées. Ainsi, pour comprendre la question de modélisation de l'espace dans sa durée, nous proposons d'examiner les concepts qui auraient constitué l'espace des villes laotiennes de manière plus intemporelle.

Les modèles endogènes se seraient constitués de deux manières. La première modélisation serait repérable dans le phénomène de transmission à l'intérieur-même du savoir ancien et traditionnel, explicite plus ou moins clairement à travers les questions spatiales. La seconde serait repérable à travers la réappropriation et l'endogénéisation par les problématiques spatiales des éléments qui ne sont pas liés directement à la question de l'espace. Nous allons exposer d'abord ce qui semble avoir trait à des théories spatiales transmises par les savoirs anciens, et ensuite repérer les questions extérieures qui ont été endogénisées dans la problématique spatiale, servant donc à modéliser les espaces en question.

Les concepts et les notions développés tant à travers les théories qu'à travers les éléments endogénisés constitueraient les bases théoriques de l'espace lao dans ses différents moments jusqu'à les années 1970. Ils auraient contribué à esquisser des modèles d'espace, ou du moins, une perception globale des formes des établissements lao, qui n'ont pas pu être clairement perçues par l'analyse de modèles historiques.

Pour prendre en compte, ce que le savoir ancien et traditionnel a pu transmettre à la pratique de l'espace d'aujourd'hui, sa production, sa gestion, il faut comprendre le contexte de ce monde ancien et décoder certains langages qui ne parlent plus aux outils de production spatiale d'aujourd'hui. Pour se faire, il faut transgresser quelques règles et analyses scientifiques. Tentons de comprendre les concepts anciens à travers la définition des différentes échelles et statuts spatiaux : quels types de gouvernance et d'espace s'agissent-ils et que signifient les notions : *khoun* [ຊຸນ], *ban* [ບ້ານ], *phong* [ຝັ່ງ, ໄຜ່ງ], *muang* [ມືອງ], *vieng* [ເວີງ], *xieng* [ເຂົາງ] et *luang* [ຫລວງ] ? Quel serait les caractéristiques du choix des implantations et quel sens donner au rôle des actes et des rituels de fondation qui semblent imprégner encore l'espace des villes. Nous proposons ensuite d'apporter des réflexions sur deux éléments qui composent aussi la permanence spatiale, à savoir la question portant sur les sols dans la constitution de la ville et le rôle des espaces naturels et du paysage dans la cité. L'examen de ces éléments devrait compléter notre compréhension de l'espace transmis.

II. II. a. Les modèles d'occupation et de gouvernance

Avant de définir les concepts portant sur la ville, examinons les quatre principaux stades du pouvoir et les traits de l'organisation politique qui auraient laissé leurs empreintes dans les données spatiales et démontré que les modèles spatiaux historiques étaient profondément corollaires aux modèles politiques, dont on retrouve une certaine permanence et une certaine constance dans les espaces qui se constituent postérieurement.

Le pouvoir durant la période des chefferies

Nous avons avancé l'hypothèse qu'un modèle spatial aurait dû être formé au sein de l'organisation de chefferie du *muang*. Résumons ici l'idée comment la politique des chefferies avait-elle conçu le pouvoir et quel type de modèle spatial en était issu. Le système de chefferie lao tai était déjà probablement structuré dès l'origine dans la configuration du *muang* entendu comme organisation politique qui aurait mobilisé deux actions majeures : 1- installation des établissements et utilisation des terres, d'une manière démocratique et communautaire, 2- regroupement et contrôle des hommes, conduit par un système de pouvoir consentant confié au chef, dont la compétence était légitimée à la fois par un savoir personnel et empirique, et par un savoir divinatoire lié à la lignée des *Thaèn F'a* auto définie incontestablement par les Lao Tai. Ce double savoir qui faisait la personnalité anthropologique du pouvoir peut être expliqué par le phénomène de réciprocité de légitimation entre le dirigeant et le dirigé. Comme nous avons déjà noté : le pouvoir ne saurait exister sans la volonté des individus de se rassembler et vis versa, le peuple ne peut exister, ni se rassembler sans le meneur ayant la force et la compétence de rassemblement, que ce soit de manière pragmatique ou divinatoire.

Cette forme d'organisation politique donne à voir non seulement une compacité sociale, mais également une compacité spatiale maîtrisée. C'était une compacité nécessaire d'habitat pour que tous, les *Tai ban* (habitant du ban) et les *Tai muang* (habitant du muang), puissent être bien dans leur *ban* et dans leur *muang* : à l'origine, ils devaient vivre vraiment en communauté, ni les uns, ni les autres ne doivent vivre isolés. Probablement pour symboliser cette compacité spatiale d'habitat qui devait être réellement et physiquement protégée, les *ban* et les *muang* ont été en plus délimités par un système symbolique de protection : les *phi* protecteurs dans les quatre orientes. On peut le voir clairement avec les exemples du schéma symbolique de Muang Phouan. A propos de ce dispositif de protection, chaque *ban* et chaque *muang* auraient eu des degrés de complexité variés.

La forme de l'organisation politique donne également à voir qu'il s'agit d'une organisation ouverte et dynamique dans le sens où cette organisation ne vit pas sur elle-même, mais aussi d'échange avec les autres. Au de-là de la compacité de l'habitat communautaire du *ban*, plusieurs anneaux (pas forcément circulaires) auraient entouré graduellement le *ban*. Il y a dans le premier anneau les rizières comme lieu de production immédiate du *ban* ; dans le deuxième anneau des lambeaux de forêts claires où les *tai ban* défrichent les *hai*, puis dans le troisième anneau, des forêts plus profondes où les *tai ban* auraient pratiqué la cueillette, et plus loin en quatrième anneau la chasse. Comme nous l'avons déjà noté, c'est dans le troisième et quatrième anneau que les *tai ban* entrent en contact et échangent avec les autres qui ne font pas partie de leur système du *ban* et du *muang*. Si le schéma que nous avons suggéré ne fonctionne plus en tant que tel, on peut néanmoins constater jusqu'à la période contemporaine qu'il existe de nombreux villages qui conservent cet archétype.

Le pouvoir durant le règne de F'a-Ngoum

Nous avons suggéré l'idée que le modèle spatial initial (décrit à l'instant) se retrouve enrichi dans sa période évolutive. Ceci, sous l'impulsion de la conception du pouvoir et du rassemblement des hommes comme donnée primordiale, sous le règne de F'a-Ngoum. Comme nous l'avons noté dans le point traitant de « la pensée politique de F'a-Ngoum », six idées auraient édifié la conception du pouvoir et la politique du *muang* :

Fig. 54. Vue aérienne d'un village, entouré de rizières.

- 1- Il aurait placé le rassemblement des hommes comme action primordiale et aurait également conçu la donnée humaine comme fondamentale.
- 2- Il aurait conçu une nouvelle répartition des hommes sur le territoire comme une action nécessaire pour développer et donner sens au grand établissement qu'il venait d'édifier : l'État lao.
- 3- Tout en concevant une nouvelle démographie qui intègre nécessairement les non tai dans le système du *muang* (mais pas dans son espace), il aurait réaffirmé un ethnocentrisme du *ban* et du *muang* de manière évidente, en donnant de l'importance très prononcée à la lignée des dirigeants de ces *muang* comme appartenant à sa famille, et il aurait distingué le fait d'être lao tai des autres peuples.
- 4- Il aurait pris conscience d'un territoire peuplé de Tai et de leur dispersion, un fait qui venaient contredire leurs liens de parenté, d'où ses actions en faveur du rassemblement.
- 5- Les actions de F'a-Ngoum aurait démontré que l'émergence d'un État lao tai s'inscrivait dans une continuité et non en rupture avec la période antérieure de chefferie. Les *Thaèn F'a* continuaient à accompagner et légitimer le pouvoir de sa lignée. Il aurait donc conçu la construction de son Etat comme un héritage du passé.
- 6- La conception du pouvoir se complexifiait, parallèlement à la construction de l'espace. A travers les actions de F'a-Ngoum, on voit que les *muang* étaient nombreux et hiérarchisés par des statuts différents. Ils se reliaient des uns aux autres de manière plus ou moins dynamique pour exister dans le grand *muang* que F'a-Ngoum avait édifié. Le système de liaison et les grand *muang* eux-mêmes devaient être entretenus. Pour cela, des tributs leur avaient été imposés.

Le pouvoir au temps de Sethathirat et aux temps des deux règnes qui l'ont précédé

Nous avons avancé l'idée que le renouveau religieux et la restructuration politique du territoire, étaient entièrement liés à la politique de Sethathirat, au contexte de son époque et aux deux règnes qui l'ont précédé, celui de Vixun et de Phothisararat.

1- Avec Vixun et Phothisararat on assistait à une aspiration religieuse forte du pouvoir : la conception du *bodhisattva raja* les avait animés comme bon nombre de monarques qui leur étaient contemporains. Le pouvoir ne s'était plus contenté d'exercer le pouvoir politique, ou de rappeler au peuple que leur témoignage de fidélité était symbolisé par le culte commun du *Thaèn F'a*, comme le faisait F'a-Ngoum. Le pouvoir s'endosse aussi d'une mission spirituelle pour mener les hommes et les éloigner de "l'obscurantisme" des croyances primitives du culte des *phi*. Dans ce dessein, Vixun menait de nombreuses actions : construction des monastères et des bibliothèques. Même si ses actions étaient surtout limitées à Luang Prabang, il a laissé des traces importantes dans la ville. Quant à Phothisararat, il poursuivait les œuvres de son père en accentuant le rôle des monarques dans les affaires religieuses. Elles semblaient même devenir ses principales préoccupations. Les édits contre le culte des *phi* et les destructions des autels des esprits qu'il avait mis en œuvre avaient marqué son époque et retenu dans l'histoire comme une radicalité religieuse rare et unique dans l'histoire du pays. Le cas de Ban Phaylom, aujourd'hui, semble illustrer cette radicalité passée.

2- Mais c'est avec Sethathirat que le renouveau se concrétise avec éclat, dans le domaine religieux, politique et spatial. Et ceci, à deux échelles, interne et externe :

- A l'échelle interne du pays sa politique a été marquée par la transformation de l'espace. La politique et le pouvoir s'étaient fortifiés du contenu religieux. Le modèle politique s'était en quelque sorte formalisé par l'idéologie religieuse bouddhique, qui se voulait être l'incarnation de l'identité nationale, indivisible et unique. Des espaces, des monuments et des rites symboliques ont été créés pour renforcer cet idéal : a- Le That Luang ainsi que les divers rituels qui obligeaient les seigneurs des provinces à être présents dans la capitale ou dans les lieux de pèlerinage les plus importants ; b- Le transfert de la capitale, s'il était d'abord stratégique du point de vue de la politique régionale, semblait surtout répondre au nouveau statut du pouvoir royal. Celui-ci devait être au milieu du territoire du royaume, plus accessible que Luang Prabang aux diverses provinces

et seigneuries que le pouvoir central devaient contrôler ; c- La nouvelle position de la capitale devait aussi favoriser son statut de modèle, elle doit exercer un rayonnement et faire circuler les savoirs et les savoir-faires vers les provinces et seigneuries. d- La création de la capitale, partant sur de nouvelles bases et accompagnant les rituels et la construction des monuments, devait donner lieu à la création des types d'unité spatiale nouvelle : types de village, types urbain.

- A l'échelle externe ou régionale, la politique de renouvellement spatial de Sethathirat dévoilait la dimension territoriale plus important du pays ainsi que son enjeu régional. Le pouvoir royal changeait d'échelle en quittant la petite cité de Luang Prabang. Le nouveau siège du pouvoir devenait plus adéquat par rapport au territoire que le royaume devait contrôler. Du rayonnement illimité, le pouvoir devait se recentrer et prendre en compte le rayonnement voisin. La question de limite territoriale s'imposait alors au pouvoir politique. A contrario, du point de vue religieux les monuments qui en marquaient les symboles généraient une certaine culture régionale commune : on échangeait les savoirs de bâtir, en même temps que les savoirs religieux.

Le pouvoir au XVII^e siècle

Nous avons suggéré plusieurs réflexions sur le contexte du XVII^e siècle, notamment comment ce siècle, qui constituait un tournant important de la politique régionale de l'âge du commerce, avait-il changé les choses sur le Laos, et comment avait-il influencé la question spatiale. Il semble que la question de la centralité du pouvoir a été bien entamée depuis Sethathirat. L'époque de Suryavongsa semble même être l'excès de cette centralité : tout était concentré à Vientiane, les gouverneurs étaient auprès du roi et désignaient leur représentant pour administrer leur province. Le territoire semblait être considéré comme un acquis, un héritage figé, alors qu'en réalité, ses limites étaient instables et mobiles. Dans une période charnière où on passait de l'ère de rayonnement à l'ère des limites territoriales, le Laos avec un pouvoir trop centralisé semblait connaître un certain handicap : délaissement de ses territoires, relâchement de ses gouvernants. La place aurait alors été libre pour le rayonnement des autres centres du pouvoir, dans leur démarche pour étendre leur territoire et augmenter leur influence, répondant aux opportunités du commerce maritime, afin d'acquérir des positions dominantes.

La définition des concepts portant sur la ville doit apporter des réflexions fondamentales à la connaissance des villes et des établissements lao, dans leur organisation spatiale et politique et dans leur mode de gestion et de gouvernance. Nous classons les concepts en trois groupes. Le premier regroupe les notions de *ban* (village), de *tassèng* (canton) et de *muang* (ville). Il définit une hiérarchisation spatiale et organisationnelle. Le deuxième regroupe les termes *xieng* [ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ], *vieng* [ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ], *muang* [ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ] et *luang* [ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ]. Ces quatre concepts anciens sont des synonymes qui déclinent les différents concepts portés sur la ville et la cité dans leur dimension spatiale et politique. Le troisième regroupe les notions de *khoum* (quartier), de *phong* (village reculé), du *tassèng* (îlot) et du couple *ban-muang* (le pays). Ces notions qui classifient l'espace à différentes échelles et qui suggèrent l'existence de typologie d'établissements et de territoires comportent une certaine ambiguïté, mais explicitent une variabilité dans la perception et dans la représentation ancienne de la ville et de la cité.

II. II. a. 1. *Ban, tassèng et muang, l'hiérarchisation spatiale et organisationnelle du territoire physique et administratif*

Le *ban* [village, ᨾ᩠ᨿ], le *tassèng* [canton, ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ] et le *muang* sont des structures administratives et territoriales anciennes. D'après le décret royal de 1966, *ban* et *tassèng* constituent un ensemble de pouvoir local très ancien que l'on appelle *agnasid thonthin*. Hiérarchiquement parlant, plusieurs *ban* forment un *tassèng* et plusieurs *tassèng* forment un *muang*. Le *ban* le plus anciens et le plus grand constitue le chef-lieu du *tassèng*, ensuite le plus important et le plus historique *tassèng* constitue le centre du *muang*. Comme le *ban*, le *tassèng* est considéré comme une société rurale coutumière locale. Bien qu'il semble postérieur au *ban*, il provient d'une vieille coutume et d'un ancien système administratif du pouvoir local, où par rapport au pouvoir central, il

défend et représente la population devant l'autorité du haut (centrale). Le *tassèng* a été aboli en 1981 alors que l'administration du *ban* a simplement connu quelques réformes depuis 1966 et après 1975, tout en préservant ses principes fondamentaux. Le *tassèng* ayant été supprimé, on passe directement de l'autorité du *ban* à l'autorité du *muang*.

Avant 1975 un *ban* était dirigé par un *po ban* (père du village) et assisté par un Conseil du *ban* appelé *kammakane* [כממקנע]. Le *po ban* et le Conseil du *ban* étaient élus directement par leurs habitants.⁴⁵⁹ Le nombre des membres du Conseil du *ban* était variable, proportionnel au nombre de ses habitants. Un *tassèng* était dirigé par un *tassèng*. Il était élu par les *po ban* et par les membres du Conseil de chaque *ban*. Un *tassèng* possédait également son propre Conseil. Les membres du Conseil du *tassèng* étaient donc composés des *po ban* et des représentants du Conseil de chaque *ban*. Le nombre de ces derniers variait selon le nombre des conseillers que chaque *ban* possédait. Le *ban* et le *tassèng* possédaient aussi des *samyanes* [סמייאנעס], des agents administratifs qui se recrutaient parmi les membres de leur Conseil respectif. Leur nombre variait selon le nombre des habitants de leur circonscription respective.⁴⁶⁰

Un *ban* est « une unité sociale naturelle de base, un ensemble social local et coutumier. Il est considéré comme une société locale rurale » qui a formé la base de la société lao et qui n'a pas beaucoup évolué durant toute son histoire. Il constitue ainsi avec le *tassèng* le premier pouvoir local. « Cette société locale et rurale se gère de manière autonome et indépendante. Elle a la compétence et la capacité légitime et juridique de défendre les intérêts de toute la communauté par son propre moyen. [...] Le *ban* est la structure administrative primitive du royaume du Laos conformément au droit coutumier et à son histoire [...] Le *ban* est défini par son homogénéité sociale et culturelle, par le sentiment d'appartenir à une communauté unique, de partager les mêmes intérêts, les mêmes joies et les mêmes peines. Les habitants prônent le vivre-ensemble dans la solidarité et la confiance et comprennent que le destin individuel est lié à celui de la communauté toute entière [...] » (art. 1 et 2).

Le décret tente aussi de formaliser une échelle à l'entité du *ban* et du *tassèng* afin de mieux les gérer, en mentionnant (art. 4) que : « un *ban* doit avoir plus de 20 maisons ou plus de 100 habitants pour être reconnu officiellement par l'administration », et « un *tassèng* doit avoir au moins 500 maisons et au moins 2500 habitants et au plus 1000 maisons et 5.000 habitants. [...] Chaque *tassèng* possède habituellement et historiquement un *ban* assumant la fonction de centre et de siège du *tassèng* » (art. 8). Bien que les sources n'aient pas été mentionnées, les chiffres avancés par le décret semblent se référer à une réalité fort ancienne qui aurait ainsi caractérisé la composition humaine et la taille du *ban* et du *tassèng* : d'après l'article 3 « la nomination, la désignation générale ainsi que la délimitation physique et géographique du *ban* (et du *tassèng*) proviennent des temps primitifs. Elles obéissent aux règles coutumières et se conforment à l'histoire et au droit coutumier, même si la délimitation n'a pas été formalisée de manière concrète par une représentation graphique [...] ». De manière générale le *ban* et le *tassèng* sont des petits territoires anciens qui doivent s'adapter à une restructuration territoriale nouvelle plus large.

La définition du *ban* décrit ici la constitution sociale et idéologique qui a composé primitivement son identité. Ceci, tout en mettant en évidence que le *ban* est aussi une composition sociétale naturelle, dont le choix physique et géographique pré-existe à l'organisation administrative que le décret royal tente de formuler postérieurement, après l'indépendance. La suite du décret exprime, non pas l'invention du *ban* en tant qu'administration locale nouvelle et moderne, mais la

⁴⁵⁹ Les élections du *po ban* et du *tassèng* se font sur une liste des volontaires qui se présentent et pour se présenter il faut remplir certaines conditions. Pour élire un *po ban* et un *tassèng*, traditionnellement au moment des votes les électeurs viennent entourer en cercle la personne qu'ils veulent élire. « Décret royal 1966, Décret royal portant l'organisation de l'administration de la société rurale – *tassèng* et *ban* », Luang Prabang, le 14 octobre, 1966.

⁴⁶⁰ Un secrétaire administratif pour les *ban* ayant moins de 300 habitants, deux secrétaires pour les *ban* ayant plus de 300 habitants. Un secrétaire pour les *tassèng* ayant moins de 1500 habitants, deux pour les *tassèng* ayant entre 1500 et 3000 habitants, et trois pour les *tassèng* ayant plus de 3000 habitants. « Décret royal 1966 », *op. cit.*

volonté de donner au *ban* –une structure ancienne– un statut juridique et institutionnel afin de l'intégrer au mieux dans l'administration locale modernisée. En ce sens, un *ban* est à la fois une entité sociétale, une entité sociale et administrative, sa description explicitée ci-dessus à travers le décret royal, donne en partie une perception de ce qu'est son entité d'origine.

Le décret sous-entend que parmi les caractéristiques anciennes du *ban* et du *tassèng* il y avait leur homogénéité ethnique et géographique, une délimitation de leur espace dans l'échelle territoriale : « *le tassèng est un territoire naturellement constitué autour d'un lien ethnique et géographique [...] il est inscrit dans un territoire dont la limite était suffisamment adéquate par rapport au nombre des habitants pour que ces derniers puissent maîtriser et apprécier leurs liens de connaissance et leur solidarité afin de partager au mieux leur destin* » (art. 6). « *Mise à part des exceptions et des précautions particulières liées à la composition ethnique qui obligent des dispositifs particuliers, ou liées aux contraintes locales particulières, en règle générale un tassèng doit être composé au minimum de 500 maisons et 2500 habitants [...]* » (art. 8).

Les questions d'homogénéité ethnique et géographique du *ban* et du *tassèng* renvoient aux réflexions sur les questions traitant de la « constitution et de la maîtrise du territoire » et traitant du « rôle des hommes et des terres dans le fondement de l'Etat et de l'identité politique », dont nous rappelons présentement quelques aspects. Ainsi le *ban* serait, à la base, mono ethnique ou du moins observant une certaine ethnocentricité dès son origine, au temps où les Lao sont apparus dans le Haut et le Moyen Mékong (vers le VIII^e siècle). Les occupations lao –sous forme de *ban*– auraient été implantées comme des morceaux de territoire sur des espaces inoccupés mais figurant dans une aire culturelle et politique existante. Le *ban* lao aurait été consolidé par un groupement de populations, détenteur de l'organisation du *ban* (et du *muang* lorsque le groupement est plus important) dirigé par un chef avec le consentement communautaire. Chef et membres du *ban* sont des *Tai ban* qui ont tous des liens avec les *Thaèn F'a*, leurs génies et protecteurs ancestraux.

Spatialement autour de l'ensemble de l'habitat qui forme le *ban*, les rizières que les *Tai ban* ont aménagé généralement en couronne immédiate, constituent le deuxième élément de consolidation. Viennent ensuite en deuxième couronne les lambeaux de forêts claires où les *Tai ban* défrichent le *haï* (culture sur brûlis). Plus loin en troisième couronne, ils effectuent les cueillettes, et plus loins encore en quatrième couronne, la chasse. Et ce serait éventuellement dans les espaces qui constituent les couronnes trois et quatre que les *Tai ban* seraient entrés en contact avec les autres groupes, effectuant des trocs, voire, des échanges plus importants avec eux : imprégnation de techniques agricoles, de chasse et de cueillette et probablement aussi quelques croyances, etc. Et ce serait probablement aussi par cette proximité ancienne que les *Tai muang* auraient exercé peu à peu leur prédominance sur les populations non-détentrices de l'organisation du *muang*. Les espaces autour du *ban* et du *muang* sembleraient alors fonctionner comme des espaces isolants, des lieux à la fois de distanciation et de communication culturelle, ethnique et économique des *Tai ban* (et *Tai muang*), non seulement par rapport aux autres petits groupes de peuplements éparpillés non tai qui ne sont pas loin mais auxquels ils se distinguent, mais aussi par rapport aux peuples des cités dominantes que sont probablement à l'époque, les Mòns et les Khmers, détenteurs incontestables des grandes cités.

En fait pour être clair, le *ban lao* était constitué fondamentalement de population d'ethnie tai lao. Les autres ethnies lorsqu'elles étaient assez homogènes formaient des villages à part. En fait la mixité dans les *ban lao* que l'on voit aujourd'hui n'était apparue que récemment. Ainsi lorsque l'article 6 du décret de 1966 dit que « *mise à part des exceptions et des précautions particulières liées à la composition ethnique qui obligent des dispositifs particuliers [...]* les *ban* doivent avoir au moins 100 habitants ou 20 maisons », cela signifie que les règles du nombre pouvaient être transgressées ou devenir plus souples. Notamment si ethniquement les anciens *ban* ne remplissaient pas les conditions au niveau du nombre de leurs habitants l'administration aurait toléré provisoirement leur existence et aviserait plus tard leur groupement avec un autre village plus

adéquat. Autrement dit la fondation des *ban* lao autrefois aurait respecté la composition ethnique de ses habitants jusqu'à les années 1960 comprises.

Effectivement, le principe du *ban* en tant qu'entité sociale de base de la société lao dans sa période primitive le distinguerait des autres entités par son mode spatial et social. Il aurait permis de situer les implantations lao du *ban* par rapport aux autres entités qui existaient dans le territoire et d'imaginer le rapport qu'il aurait entretenu avec ces dernières. Il aurait surtout permis de constater en 1966 que le principe d'homogénéité mono-ethnique persistait à être un des principes de la composition sociale et administrative de beaucoup de *ban*. Alors que ce même principe était en cours de changement, suggéré par l'article lui-même, lorsqu'il dit que « *provisoirement les po ban dont le nombre des habitants est inférieur ou supérieur à 100 continuent à conserver leur fonction ancienne jusqu'au nouveau décret* » (art. 4). Car dans les années 1960 et au moins depuis l'indépendance, on concevait déjà le principe de l'État Nation culturellement et ethniquement composite, mais se voulant politiquement unitaire. On comprend dès lors que la réorganisation administrative, faite à travers ce décret, avait la volonté de réduire les effets négatifs de certains principes coutumiers qui persistaient, notamment ceux qui prônaient l'homogénéité ethnique, afin de mettre en pratique les principes de l'État Nation multi-ethnique qui devrait alors constituer et qualifier le Laos.

Muang et toua muang

Concernant le *Muang* [ມຸ້ງ], son origine et son concept historique étant étayés dans les points qui vont suivre, nous l'aborderons ici seulement du point de vue administratif. Le *muang* recouvre deux significations : *muang* en tant que district dans l'échelon de l'administration locale, et *muang* (plus couramment *toua muang* [ໂຕມຸ້ງ]) en tant que centre urbain ou agglomération urbaine. Jusqu'à la réforme de 1981 où le *tassèng* fut supprimé, le *muang* était composé de plusieurs *tassèng* qui était l'échelon intermédiaire entre le *muang* et le *ban*. N'ayant plus de *tassèng* le *muang* englobe aujourd'hui directement les *ban*. Comme le note la constitution : « *La République Démocratique Populaire Lao se compose de provinces, préfectures, districts et villages* »⁴⁶¹ le district est le troisième échelon de l'administration locale après la province et la préfecture.

D'après le droit de l'urbanisme (N°03/99/Assemblée Nationale. 03/04/1999), « *toua muang est le lieu de vie des communautés sociales, selon les critères suivantes : c'est un lieu d'implantation de la capitale nationale, de la préfecture (ou de l'agglomération urbaine), du chef-lieu de province, du chef-lieu de la zone spéciale, du chef-lieu du district, d'une zone de concentration socio-économique ; ayant une population assez dense ; possédant des équipements publics, des biens de consommation et des services publics, tels que les infrastructures de route, de drainage et d'assainissement, d'hôpitaux, d'écoles, d'équipements sportifs, de jardins publics, de réseaux d'eaux potables, d'électricité et des télécommunications, etc. Toua muang existe en trois échelons : 1- toua muang attaché à l'administration centrale ; 2- toua muang attaché à la province, à la préfecture (ou agglomération urbaine), et toua muang attaché à la zone spéciale ; toua muang attaché au district.* »

II. II. a. 2. Les quatre synonymes qui explicitent les concepts anciens de ville et de cité

De manière usuelle, la ville ou la cité est désignée par quatre termes : *muang* [ມຸ້ງ] renvoie à des notions politique, sociale et organisationnelle de la ville, alors que *vieng* [ວຶງ] renvoie à sa morphologie et *xieng* [ຊຶງ] à son organisation spatiale. Quant au terme *luang* [ລຸ້ງ], il dénote plutôt son statut et son rôle par rapport à un territoire plus large. Ces termes sont en fait des concepts spatiaux et sociopolitiques qui se complètent pour donner une perception et une compréhension de l'espace et de l'organisation sociale et politique de la ville et de la cité lao, dans

⁴⁶¹ La Constitution, chapitre VII, art. 62-63-64 portant l'administration locale adopté le 14 août 1991 par la VI^e Session Ordinaire de l'Assemblée Populaire Suprême, II^e Législature promulguée le 15 août 1991 par le Président de la RDPL

toute sa complexité. Elles reflètent le mode d'usage et de gouvernance historique de l'espace et de l'organisation de la ville. Leur dépouillement sémantique permet de mieux comprendre la ville d'aujourd'hui.

Muang

Le terme *muang* est probablement lao dès son origine, du moins seule la population de parler Tai Lao aujourd'hui l'utilise avec une variabilité tonale selon la région. Ainsi le plus courant on le prononce *muang* [ᨾ᩵ᩁᩬ᩵]. A Sam Neua, à Phongsaly ainsi que dans l'extrême Nord du pays, on le prononce, *meung*, *meueug*, *meng* [ᨾ᩵ᩁᩬ᩵, ᨾ᩵ᩁᩬ᩵, ᨾ᩵ᩁᩬ᩵]. Le mot est ancien, le *Nithan Khun Bourom* le mentionne pour la première fois. Dans cet annale les Lao l'auraient déjà utilisé pour désigner les deux cités mythiques desquelles ils seraient issus avant leur peuplement du Laos, dans les expressions *muang theung* et *muang loun*, qui veut dire “ cité du haut ” et “ cité du bas ”. La “ cité du haut ”, qui désigne dans le mythe “ la cité céleste du *Thaèn F'a* ”, aurait été la région du Sud-Ouest de la Chine dans le Yunan. La “ cité du bas ” aurait été la région du Sip song Chou Tai dans le Nord du Vietnam. Les deux sites étaient désignés de *muang thaèn* ou *muang theung*, respectivement *muang thaèn ancien* et *muang thaèn nouveau*. D'après ce mythe le *muang* est à comprendre comme une société dans toute sa plénitude et sa finitude, il exprime le mythe des origines et de la fondation de la société lao, avec une certaine ethnocentricité. Le *muang* ne définit pas vraiment un espace, mais plutôt une organisation sociale et politique.

Comment serait organisé le *muang* ? Le mythe évoque le *Thaèn F'a* qui, depuis *Muang Thaèn* –cité céleste, aurait été le fondateur du *muang*. Il aurait envoyé ses fils dans le *muang loun* – cité terrestre, et leur aurait ordonné d'y vivre et d'y prospérer. Il leur recommande de gouverner avec art et justice, de respecter l'esprit sacré du *Thaèn F'a* auquel ils doivent demander protection et auquel ils doivent vouer des cultes pour leur prospérité, et desquels ils tireraient leur légitimité, leur pouvoir et leur droit sur le *muang*. Si aucune perception spatiale n'est possible, à travers ce mythe l'organisation sociale paraît structurée autour du culte des ancêtres fondateurs qui légitime le groupe des dirigeants du *muang* mais aussi ses habitants. Une connotation divinatoire s'associe clairement au pouvoir mais aussi aux habitants du *muang*. En fait tous les habitants du *muang* seraient aussi descendants des *thaèn f'a*. A cette idée on perçoit une société non stratifiée, mono ethnique et socialement homogène, une société plutôt libre que soumise ou dominée, plutôt consentante qu'obligée. Le *muang* pourrait donc être défini comme une organisation sociale et politique spécifique aux Tai Lao. En se définissant comme “ habitant du *muang* ”, il est probable en ce sens que le terme *tai muang* est l'origine de la désignation de l'ethnie tai.

Vieng

Le terme *vieng* [ᨾ᩵ᩁᩬ᩵] renvoie à la morphologie des villes. La majorité des *vieng* comportent des remparts, des fortifications, des palissades en terre (*khoul*, ᨾ᩵ᩁᩬ᩵), des douves (*khong*, ᨾ᩵ᩁᩬ᩵ et *kheü*, ᨾ᩵ᩁᩬ᩵) de formes généralement plus arrondies et plus irrégulières que géométriques. Il en était ainsi pour Vieng Phu Kha, Vientiane et Vieng Kham, villes fortifiées repérées dès le XIII^e siècle, dans les inscriptions de Rama Khamhèng et dans le *Phongsavadan lao*. Si le terme *vieng* désigne bien cette forme de ville aux enceintes irrégulières, il est pourtant difficile d'établir des règles qui puissent formaliser la morphologie de ces villes. Retenons cependant que *vieng* affirme l'existence d'enceinte et connote sa forme non géométrale.

Il est généralement considéré que la majorité des villes et des vestiges d'anciennes villes aux formes circulaires ou irrégulières sont susceptibles d'être des productions lao, par opposition aux cités khmères les plus représentatives avec des formes géométriques. Pourtant un certain nombre de vestiges à la morphologie irrégulière ont aussi été attestés comme des productions mônes ou khmères pré-angkorienues dans la région du Laos et hors du Laos. Par ailleurs de nombreux vestiges urbains découverts dans le pays limitrophe (notamment au Nord et au Nord-est de la Birmanie) avec des formes circulaires sont attestés être des productions Pyu de la Haute Birmanie. Des vestiges semblables ont également été repérés dans le Nord du Laos (à Luang Nam Tha, à

oudomxay notamment) et à Vieng Kham. Ces vestiges ne semblent pas être lao, du moins rien ne peut prouver pour le moment que les Lao en sont les constructeurs. Des recherches et des fouilles archéologiques portant sur cette forme (*Kheü*, ສີ) étant absent du programme de fouille laotien. Tout au plus des notes de signalement ont été faites par les responsables culturels locaux, telles les notes effectuées sur le site de fortification de Vieng Phu Kha et sur les douves - déblais de Vieng Kham.

Quoi qu'il en soit les *vieng* ne peuvent être exclusivement lao. Si le terme pour les désigner semble l'être, cela aurait probablement signifié que les Lao possédaient une donnée lexicale et conceptuelle de la morphologie spatiale de ce type. Ce qui peut sous-entendre qu'ils pouvaient construire aussi des établissements aux formes irrégulières semblables. Le concept morphologique des *vieng* aurait en tous les cas été lié à la manière de prise de site des villes par les Lao. Lorsque nous observons le tracé plutôt arrondi des anciens remparts de Vientiane et de Luang Prabang, qui viennent s'appuyer sur le fleuve l'employant comme un des remparts de protection naturelle, il est évident que la situation du site joue un rôle important dans la forme des remparts. On peut probablement dire que le fleuve et la fortification en forme de palanque, de palissade, de levée de terre et de douve, pourraient être les facteurs conceptuels et les lexiques morphologiques des *vieng*.

Xieng et le cas de ville tai lü de Muang Sing

Le terme *xieng* [ຊຶງ], renvoie moins à la morphologie spatiale qu'à son organisation interne. En comparant les *xieng* (Chiangmai, Xieng Khouang, Xieng Dong Xieng Thong) leurs formes sont trop variables pour être prises comme critères d'identification. Sur quoi les critères du *xieng* seraient-ils alors fondés ? Notre analyse morphologique de chaque *xieng* montre que les contextes et les situations se différencient d'un *xieng* à l'autre, leur forme en ce cas ne peut être un critère d'analyse. Seul le *xieng* dans la tradition lü pourrait nous offrir des données spécifiques.

D'après la tradition lü vue à Muang Sing, un *xieng* est une des quatre divisions de la cité, il désigne précisément une unité spatiale qui compose la cité et non la cité elle-même. Par extrapolation le mot *xieng* finirait par désigner la ville. Muang Sing est une enceinte carrée en terre mesurant environ 1000 mètres de côté. Deux voies primaires médianes la séparent en quatre parties appelées *xieng* [ຊຶງ] : Xieng Gneun, Xieng Lé, Xieng Chai, Xieng In, et donnent sur quatre directions, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest et Nord-Est. Quatre voies secondaires séparent la citadelle en seize groupes d'îlots de quatre, les voies tertiaires séparent la ville en soixante-quatre îlots appelés *Ta* ou *Tassèng* [ຕາ, ຕາສັງ]. Un *xieng* est donc composé de seize îlots mesurant 50 m x 50 m, disposés en damier. Chaque îlot est composé de quatre parcelles de 25 m x 25 m de côté. L'intérieur du *xieng* est donc desservi par quatre voies tertiaires et deux voies secondaires qui se croisent. Deux des quatre côtés du *xieng* s'appuient sur le rempart de la ville et possèdent deux portes de sortie directe. La cité est alors “un *vieng* aux quatre *xieng*” et chaque *xieng* est placé sous l'autorité d'un *Phraya xieng* [ພະຍາຊຶງ], sorte de chef de village mais portant curieusement le titre de *Phraya* [ພະຍາ]. Le *tassèng* [ຕາສັງ] –chef lieu– ou “l'îlot principal”, est localisé à Xieng Chai (*xieng* du cœur). Les quatre *xieng* intra-muros sont attachés à ce *tassèng*. Mise à part le *Tassèng* Xieng Chaï intra-muros il y a trois *tassèng* extra-muros ou trois zones extérieures : *Tassèng* Nakham (rizière), *Tassèng* Nam Kéoluang (eau), *Tassèng* Thongmai (champ, paturage).

A partir des traditions de Muang Sing, deux hypothèses pourraient apporter une explication aux origines du *xieng* [ຊຶງ] qui désigne communément la ville pour les Lao Tai et les autres Tai septentrionaux. Première hypothèse : une unité spatiale donne son nom à une fonction administrative et à un degré d'étude monastique, dans la mesure ou celui qui en acquiert est destiné à l'administrer. Donc, est appelé *Phraya xieng* celui qui est nommé pour administrer le *xieng*. Seconde hypothèse : un degré d'étude donne son nom à une unité spatiale. Le *Phraya* avant d'être nommé chef de cette unité spatiale aurait acquis un titre en sortant des premières années d'étude monastique en tant que novice. Ce titre est effectivement *xieng*, et ce serait par ce titre que le petit territoire urbain et social de la ville acquies ce préfixe, endossant le titre de celui qui était en charge de l'administrer. En outre il existe encore fréquemment des villes dont le nom commence par *xieng*.

Mais jusqu'à présent le rapprochement entre *xieng* –la ville, et *xieng* –le titre du noviciat n'a jamais été fait.

Du point de vu historique cela a un intérêt particulier : si l'unité spatiale *xieng* donne son nom à une fonction administrative cela peut signifier que la création et l'organisation du *xieng* serait antérieure à l'organisation du système éducatif bouddhique, en grande partie restructuré autour du règne de Vixun et de Phothisarath, fin XV^e et début XVI^e siècle.⁴⁶²

La structure et le concept du *xieng* ne sont donc pas nés au XIX^e siècle avec la fondation de Muang Sing, sachant que l'ancienne ville étant à Xieng Khaèng (Jyn Khaèng) qui date du XV^e siècle.⁴⁶³ Muang Sing aurait été un établissement qui s'est référé à un modèle ou du moins à une tradition urbaine déjà ancienne. La conception du *xieng* chez les Lao Lü à Muang Sing serait-elle le modèle primitif des *xieng* des villes lao en général, dans la mesure où les *xieng* des Lü sont les seuls à se définir spatialement et aussi précisément. Avec cet exemple ce serait donc à la culture Lü du Sip Song Phan Na que nous devons nous rapprocher pour comprendre l'essence de ce qu'est un *xieng* et ce qu'est la ville chez les Lao. Par défaut de ne pouvoir mener une étude plus poussée dans les villes du Sip Song Phan Na, nous prenons alors les établissements lü du Laos comme référence.

Reste cependant à savoir si les *xieng* ont à l'origine une morphologie carrée, ou du moins géométrique, et une organisation administrative aussi clairement délimitée que Muang Sing. L'exemple des quartiers et villages portant le nom *xieng* dans d'autres villes nous montre que ce n'est pas le cas. Luang Prabang ou Xieng Dong Xieng Thong n'a pas une morphologie géométrique mais organique, semblable à la première enceinte de Vientiane. Et même si certains villages qui la composent aujourd'hui se nomment *xieng*, ce sont des villages (*ban*) gérés par des chefs de village. De ce fait, nous aurions pu rapprocher le *xieng* au *ban*, considérant qu'il s'agit du même espace et la différence ne relèverait que du vocabulaire. Or le terme *xieng* est spécifiquement attribué à une unité spatiale et semble à l'origine réservé à la ville ou à une situation citadine. Bien que le *ban* constitue aussi une unité spatiale, il semble plutôt désigner son aspect social et administratif qui le compose. Par ailleurs, le *ban* peut être isolé à l'extérieur de la ville, comme une unité autonome, en particulier lorsqu'il se situe en pleine campagne hors des murs de la cité, possédant une certaine centralité, un noyau, un sens local plus affirmé du moins socialement, comme nous avons noté précédemment dans la définition du *ban*. Au contraire, un *xieng* en tant qu'unité spatiale (avant son extrapolation territoriale pour désigner la ville, telle que Xieng Khouang) ne peut être isolé mais faisant partie du périmètre de la ville. Un *xieng* serait donc une unité qui n'existe que dans une maille urbaine et qui n'aurait pas d'autonomie locale du point de vue administratif puisque le *Phraya xieng* –sous l'autorité duquel le *xieng* est placé– est installé physiquement à proximité immédiate de l'autorité centrale du royaume. Effectivement les princes lü du royaume de Xieng Khaèng résident au centre de Muang Sing. Ce centre est entouré par une palissade de forme carrée englobant une partie des quatre *xieng*. Aujourd'hui de nombreux *ban* dont le nom porte le préfixe *xieng* et existant en dehors des villes, auraient vraisemblablement été autrefois organisés en *xieng*, c'est-à-dire faisant partie intégrant d'ancienne organisation du *muang*.

Le *xieng* représente donc un autre espace, il ne fait pas partie de l'échelle hiérarchique, ni en dessous ou ni au-dessus du *ban*. C'est une unité de mesure spatiale spécifique à caractère urbain.

⁴⁶² D'importantes réformes de l'organisation religieuse ont été mises en œuvre durant les deux règnes, notamment concernant les différents degrés d'étude monastique tels que *xieng*, *thit*, *tchane* et *maha* [מַחַד, תִּיט, תְּחַנֶּה, מַחַה]. Le terme *xieng* apparaît déjà dans le *Nithan Khun Bourom*, évoquant la fondation du Lane Xang par F'a-Ngoum au milieu du XIV^e siècle, en même temps qu'apparaît le système d'hiérarchisation des *muang*. Par exemple parmi les six *muang* qui ont été statués comme des *Kheuane Muang* [ເຂົ້ວນມຸງ] du Lane Xang (*Kheuane muang* signifie “ville barrage, ville forte”), l'un se nomme Vieng Xieng Sa. Les *xieng* dateraient donc, au moins du milieu du XIV^e siècle, et vraisemblablement bien avant.

⁴⁶³ La datation de Xieng Khaèng est située au XV^e siècle d'après la *Chronique de Muang Xieng Khaèng* analysée par Lafont. Cependant, dans le *Phongsavadan* annoté par S. Viravong Xieng Khaèng aurait déjà été mentionné durant la campagne de F'a-Ngoum vers 1354 comme l'un des *muang* du Lan Na dont le roi, Phra Chao Sam Pagna aurait résidé à Xieng Saèn.

Par ailleurs, ce qui nous empêche d'assimiler le *xieng* au *ban* c'est qu'il existe en Lü le terme *dao* [ດາວ]⁴⁶⁴ pour désigner le *ban*. Actuellement, étant donné que *Phraya xieng* et le système féodal lü n'existent plus, un *xieng* est administré comme un *ban* avec un chef de village. C'est pourquoi un *xieng* est parfois désigné par le terme *dao*, comme par exemple *Dao Xieng In* désignant Xieng In, l'un des quatre xieng de Maung Sing. Le sens origine du *xieng* se retrouve ici altéré. Cette altération fausse la compréhension de l'espace d'origine du *xieng*. C'est une déformation spatiale corollaire à la disparition de la structure administrative et socio-politique traditionnelle lü, intervenue surtout après la deuxième guerre mondiale et traduite probablement par l'isolement de la région du haut Mékong par rapport au reste du pays.⁴⁶⁵ Par ailleurs, signalons que les villes portant le préfixe *xieng* n'existent que dans le Nord, au de-là de Vientiane. Nous pouvons donc considérer que le *xieng* est une tradition du Nord, et si elle se confirme être la base conceptuelle et le modèle des établissements urbains lao, elle le sera uniquement pour les villes du Nord, l'analyse de celles du Sud au regard du concept *xieng* doit être faite avec prudence.

La morphologie de l'enceinte de Muang Sing est issue d'une pensée organisationnelle, d'un concept spatial et d'un schéma symbolique structuré, voire d'une planification. Dans sa globalité elle fait partie des villes lü aux plans quadrillés qui existent dans le haut Mékong et dans le Sip Song Phan Na (en Chine et au Myanmar) duquel Muang Sing s'est scindé. Il serait intéressant de comprendre les liens culturels et politiques entre ces villes. Pour Muang Sing, sa particularité, ce sont ses mesures et son échelle métrique. Son unité spatiale organisée en *xieng* met en évidence la concomitance entre le système de gestion et le système spatial (comme nous l'avons souligné précédemment à travers l'étymologie du terme *xieng*). S'il existe ailleurs de nombreuses villes au plan carré ou quadrillé qui ne sont pas lü, telles que Chiangmai, Khorat et Sukhothai, aucune d'entre elles ne donne une standardisation parcellaire aussi parfaite que Muang Sing. La parcellisation, 25 x 25 mètres la parcelle et les 50 x 50 mètres l'îlot, aurait été établie dès le départ de la fondation de la ville. Les habitants viennent occuper ensuite les parcelles pré-délimitées. En d'autre terme, le plan de Muang Sing aurait été dessiné, puisqu'à la fin du XIX^e siècle les Siamois l'auraient retrouvé et l'auraient utilisé pour le relevé du plan de la ville.⁴⁶⁶

Muang Sing possède un *lak muang* [ລັກມຸງ], borne de fondation. La fête religieuse bouddhiste annuelle qui lui est consacrée a été interdite après la libération de Muang Sing en 1962.⁴⁶⁷ La fondation des *lak muang* est composée de cinq bornes en pierre disposées comme un jeu de dé, c'est-à-dire en carré avec la cinquième borne au milieu. Les bornes sont enterrées, restant visibles une quarantaine de centimètres. Chaque borne est doublée par une tige de bois qui se rejoignent pour former une pyramide avec la tige du milieu plus longue que les autres. Cela reconstitue en quelque sorte la forme d'un stupa. Ensuite, l'ensemble des bornes est entouré par une petite palissade faisant office de clôture. Sous chaque borne est enterré un sutra bouddhique. N'ayant pas accès à ces éléments, nous ne connaissons ni la nature, ni l'écriture des supports. Les

⁴⁶⁴ Le terme *dao* [ດາວ] signifie "étoile". Il est improbable que *dao* qui désigne aussi *ban* chez les Lü ait pu avoir un rapport avec les étoiles. A moins de considérer que les "tâches d'huile" représentées par les établissements tai soient comparées aux constellations. Par contre si nous gardons l'accent lü du terme *dao*, nous aurons *dāo* [ດ້ວ] pour l'accent tai de Vientiane, terme utilisé en association avec le terme *daèn* [ແດນ] qui signifie "limite" ou "aire". *Daèn-dāo* [ແດນດ້ວ] désigne un territoire de manière imprécise et abstraite. Si tel est le cas, *daèn-dāo* [ແດນດ້ວ] que nous désignons généralement un territoire de manière imprécise trouverait ici son étymologie. A l'origine *dao* aurait désigné alors *ban* avant de prendre un autre sens désignant un territoire vague et sans limite.

⁴⁶⁵ Cet isolement est apparu après que le conflit colonial se soit terminé. Après cela il y aura la période des seigneurs de la drogue du *triangle d'or* pendant la guerre froide. La libération de la région Nord Laos au début des années 1960 par les forces communistes isole encore davantage la région par rapport au reste du Laos. Une fois tout le Laos devenu communiste, la région Nord continue à être isolée car difficile d'accès. Le gouvernement actuel espère réaliser son désenclavement avec l'établissement des réseaux économiques transversaux dans le cadre de la RGM.

⁴⁶⁶ Le cadastre moderne de Muang Sing n'a été établi que vers les années 1990 et la valeur de ses transactions foncières, un fait apparemment récent, n'existe réellement qu'avec l'établissement de ce cadastre.

⁴⁶⁷ La libération de 1962 par le *Néolao Issara* de la Province de Houa Khong (ou le Haut Mékong) a séparé la province en deux. Muang Sing et Muang Luang Namtha devenaient alors le bastion de la zone libérée du Nord. Autour des années 1990, l'avant actuel Chao Muang, souhaitait rétablir la cérémonie du *Lak muang* réclamée par la population. Allant à l'encontre du "principe scientifique révolutionnaire" elle n'a pas pu être rétablie.

habitants interrogés sont incertains et suggèrent plusieurs possibilités : tissu, feuille de latanier, plaque de bois, d'or ou d'argent. L'écriture aurait été en Tham Lü.⁴⁶⁸ Ces bornes sont instituées par des rituels religieux, notamment bénies par les moines bouddhistes. Rappelons que le chiffre cinq correspond aux cinq préceptes bouddhiques et nous le retrouvons également dans la symbolique du *Pancasila*.⁴⁶⁹ Muang Sing possède également un *lak muang* [ໂລກເມືອງ] pieu de la ville, et un *phi muang* [ຜີເມືອງ] sorte d'esprit ou génie protecteur du *muang*. Alors que la cérémonie consacrée au *Lak muang* a été interdite à partir de 1962, le culte du *Phi muang* a toujours été maintenu. Son autel se trouve à l'extérieur de la ville, à Ban Xieng Moun, la fête qui lui est consacrée annuellement a lieu au mois de janvier et les habitants lui sacrifient un buffle ou un cochon. Durant cette fête qui dure de trois à sept jours, il est interdit d'entrer et de sortir du *ban* ou du *muang*.

Du point de vue formel Muang Sing peut être considéré comme un cas unique au Laos, même si nous repérons des formes de rempart géométriques semblables dans d'autres villes, tel le rempart rectangulaire en terre à Vientiane qui était encore visible dans les photographies aériennes des années 1950. Dans la majorité des cas, l'absence de données archéologiques les concernant ne permet pas de comprendre leur fonctionnement interne. Muang Sing est donc à ce jour représentatif à lui seul de ville carré dans le territoire lao et peut être rattaché aux modèles de villes lü courants et nombreux à l'extérieur du Laos. Mais par son jeune âge, il ne peut se placer comme véritable modèle par rapport aux autres villes de forme géométrique qui sont historiquement plus anciennes. Par contre, Muang Sing est vraisemblablement une reproduction d'un modèle et d'un concept ancien qui trouve sa place dans une configuration spatiale plus large, identifié dans le royaume de Xieng Khaèng au début de sa fondation. Ce modèle pourrait remonter lui-même à deux sources : à Xieng Hung du Sip Song Phan Na auquel Xieng Khaèng s'était émancipé (donc probablement aux villes chinoises), puis aux villes Shan de Birmanie son suzerain de près de quatre siècles et auxquels il aurait emprunté les structures politiques et l'organisation dynastique. C'est alors sous cet angle que sa fondation doit être examinée si l'opportunité se présentait. Par ailleurs les autres villes du Nord non lü, dont le plan est géométrique (Chiangmai notamment) et avec lesquelles Muang Sing aurait peut-être certains liens, doivent également attirer notre attention bien que leur maillage interne ne donnent pas une lisibilité aussi claire que celui de Muang Sing. D'après la *Chronique de Xieng Khaèng*, l'histoire politique de Xieng Khaèng était liée à l'Etat Shan, au Lan Na, et aux Sip Song Phan Na, jusqu'à la main mise du Siam sur le haut Mékong dès le début du XIX^e siècle et jusqu'à l'annexion définitive du Lan Na par ce dernier.

Luang

Le terme *luang* [ໂລກ] signifiant “ grand ” ou “ public ” est vraisemblablement d'origine lao. Placé devant le nom de ville, il donne à cette dernière son statut de capitale ou du moins, la place hiérarchique qu'elle occupe par rapport aux autres villes. Cette attribution semble tenir non pas tant à la taille de la ville, mais davantage à son statut administratif, probablement à l'installation d'une autorité importante ou relevant directement d'une autorité royale. Après Xieng Dong Xieng Thong, la ville royale acquérait ainsi le nom de Luang Prabang, demeurant à l'époque la capitale munie de la statuette sacrée du Bouddha. Quant à Luang Nam Tha, fondé en 1630 sous le nom Luang Houa Tha, en pleine période birmane, la ville semble avoir été à cette époque une capitale régionale sous domination birmane. Quant à Vieng Phu Kha fondée bien avant la période de pacification de F'a-Ngoum et appelée autrefois Luang Phu Kha, l'histoire semble attester son importance en tant que grande ville ou capitale des populations de parler môn-khmer.

⁴⁶⁸ Le *Tham* est une écriture ancienne qui aurait des racines venant du Nord-Est de l'Inde, employé pour les textes religieux gnoan, lao et lü. Mais de L. Finot à M. Lorrillard, en passant par le linguiste M. Ferlu, l'origine de cette écriture ne peut être attestée de manière certaine. M. Lorrillard « Ecritures et histoire : le cas du Laos », *Aséanie* 22, décembre 2008.

⁴⁶⁹ *Panca* (*Sk*) désigne le chiffre cinq et *sila*, la pierre. A That Luang, au lieu de constitués de cinq *sila*, les cinq préceptes se réunissent dans une seule borne appelée la *borne du Pancasila*. Nous y voyons représentées les cinq fleurs gravées en forme de *Thammachark*, la roue de la loi.

Les deux exemples auraient été des grandes villes ou capitales non tai les plus importantes du Nord au de-là de Luang Prabang. Dans tous les exemples le terme *luang* semble affirmer la notion de capitale. Avant de devenir un adjectif signifiant simplement “ grand ” et couramment utilisé par tout dans le pays, le mot *luang* appliqué au statut des villes semble être de culture nordique : on ne trouve pas dans le Sud l'utilisation de ce terme.

L'ambiguïté des termes

Khoum [ᨾ᩵ᩣ] (quartier)

Khoum désigne littéralement le “ quartier ”. L'espace qui le forme est moins précis que le *ban* [ᨾᩴ᩵ᩣ]. Ce dernier désigne le village qui est précisément délimité par le nombre des maisons et géré par une forme d'organisation locale très ancienne. Physiquement un *khoum* est plus petit qu'un *ban* mais il ne peut être identifié par le même système de hiérarchisation spatiale que celui du *ban*, dans la mesure où un *khoum* peut comprendre une ou des parties de plusieurs villages. En fait les critères d'identification du *khoum* sont différents de celles du *ban*. Un *khoum* est un lieu ou un ensemble de lieux qui s'harmonise et s'organise autour d'une ou de plusieurs caractéristiques communes. Ces caractéristiques peuvent se baser sur une composition ethnique, lorsqu'un ensemble de lieux est habité par une population à dominance ethnique homogène : *khoum* chinois, *khoum* vietnamien (pour quartier chinois, quartier vietnamien). Elles peuvent aussi se baser sur l'aspect des éléments bâtis dominant, sur une caractéristique géographique, sur la prédominance d'un monument, d'un monastère, d'un équipement : *khoum hong théo* (quartier des compartiments), *khoum khèm kong* (quartier de berge), *khoum* That Luang (quartier de That Luang), *khoum* Vat Chanh (quartier de Vat Chanh), *Khoum talat lèng* (quartier du marché du soir), etc. Le *khoum* représente donc la spatialisation d'un ensemble d'idées, de perception, d'usage et de mode de fonctionnement, de caractéristiques.

Indépendamment et antérieurement à la définition précédente, ou complètement corollaire à elle, le *khoum* désigne spécifiquement le quartier princier, la deuxième couronne spatiale de la maison royale. *Vang* [ᨾᩴ᩶ᩣ] étant le palais royal lui-même, *khoum* utilisé seul sans le nom propre désigne alors tout le quartier qui l'entoure, habité par les membres de l'aristocratie. Ainsi, habiter dans le *khoum*, c'est habiter dans le quartier des princes. Cependant, si les princes se regroupent pour vivre par exemple dans un quelconque quartier de Vientiane, le quartier ne pourra pas pour autant être désigné comme *khoum*. Ce qui voudrait dire que pour qu'un lieu puisse être désigné comme *khoum*, il doit être aussi lié au pouvoir royal et probablement à l'acte officiel d'installation de la résidence royale.

Aujourd'hui à Champassak le *khoum* existe toujours dans le vocabulaire local. Il désigne alors les quelques ruelles et maisons qui ont été habitées par les princes de Champassack. Il est de même à Luang Prabang, alors qu'à Vientiane cette notion a depuis longtemps disparu. Le *khoum* n'existe donc que dans les deux villes, sans doute parce qu'elles étaient la résidence respective des derniers pouvoirs traditionnels jusqu'à récemment : Luang Prabang a été la résidence royale jusqu'à 1975, et Champassack, celle de la maison princière jusqu'à 1975. En outre, quelques princes très âgés y résidaient encore jusqu'à leur décès début des années 2000.

Il est très probable que le deuxième sens du *khoum* est l'origine du premier. En ce cas, il aurait d'abord désigné l'espace occupé par le groupe des détenteurs du pouvoir politique ancien avant de recouvrir généralement le sens de quartier. L'espace physique qui forme un *khoum*, dans les deux sens du mot, n'est pas délimité et n'avait aucune structure administrative. Un *khoum* n'est donc pas un terme à utiliser dans la hiérarchisation administrative, mais dans la classification historique de l'espace, apparu avec la distinction sociale et la distinction du pouvoir spatialisée. En ce cas, la notion de quartier du *khoum* en tant qu'espace serait née postérieurement au *khoum* en tant que lieu d'habitation des membres du pouvoir royal et princier. Le *khoum-quartier* serait donc un dérivé, une corruption du *khoum*.

Que ce soit la notion de *khoun* en tant que quartier, ou la notion de *khoun* en tant que lieu de résidence royale et princière, le *khoun* n'aurait pas existé en milieu rural. Il n'existerait que dans la cité, dans la ville, quelle que soit l'importance de cette dernière. Le côté citadin et urbain du *khoun* semble ici évident et lié au pouvoir primitif. En ce cas, la citadinité ou l'urbanité ne serait-elle pas née du *khoun*, du mode de résider du pouvoir ? Et si vivre dans le *khoun* implique un code comportemental et verbal comme le veut l'usage, la citadinité étant dérivée du *khoun*, cela aurait signifié que vivre en ville implique un code similaire, de la part du citadin. C'est peut-être à ce niveau aussi que le rural se distingue traditionnellement de l'urbain. Car contrairement à la perception urbanistique européenne qui affirme souvent, à travers les différents paramètres, que l'urbain et le rural au Laos sont difficiles à distinguer, pourtant le commun des Lao, usager de l'espace, représente clairement dans sa tête et dans les mots qu'il utilise ce qu'est la ville et ce qu'est la campagne. Cette aisance de perception spatiale et de la sémantique ne proviendrait-elle pas justement du sens primitif du *khoun* que l'on concevait comme essence de la ville, de la citadinité et de l'urbain.

Phong [ᨾᩣ]

D'après K. Vongkottrattana, *phong* aurait désigné “ *village ou établissement reculé, situé dans la montagne, dans la forêt.* ” Ceci ne concernerait alors que les villes du Nord, notamment la région de Phongsali, car aucune ville du Sud n'a été désignée ainsi selon ce principe typologique. Le terme n'aurait été utilisé que dans le cas où les populations du village et de l'occupation en question étaient majoritairement non tai. Et Phongsali était majoritairement peuplé de Phu Noy et de Hô. Cela aurait signifié deux choses importantes : premièrement, cela conforte l'idée que le *ban* avait comme une des principes l'homogénéité ethnique et aurait rejeté à l'origine la mixité. Deuxièmement, cela avance l'idée que tout en rejetant la mixité ethnique à l'intérieur du *ban lao*, on aurait accepté l'existence d'un autre village non tai et peuplé d'autres ethnies indépendamment du *ban*. Ce village aurait donc été désigné notamment comme un *phong*, avec donc une désignation différenciée.

Tassèng

D'après la conception de la cité tai lü, *tassèng* a une autre signification que l'équivalence du canton, qui est une administration locale intermédiaire, entre le *ban* et le *muang*. *Tassèng*, d'après notre informateur, le *po thao* Sèng Chaï, désigne un des quatre îlots à l'intérieur d'un *xieng*. Celui-ci mesure 50 m x 50 m et contenant quatre parcelles. *Ta* désigne dans un vocabulaire courant “ œil ” ou “ maillage ”, et *sèng* désigne “ lumière ”. D'après les deux sens du mot composite, *tassèng* aurait une connotation nettement descriptive et correspondrait approximativement à “ un vide en maillage ”. “ îlot quadrillé ”.

Ban - muang

Ban - muang [ᨾᩣ. ᨾᩣ᩠ᨦ] désigne le pays. Du fait que les Lao conçoivent le pays par le mot *muang* ou *ban-muang*, ils appliquent aussi cette expression pour désigner le pays étranger. Notamment lorsque F'a-Ngoum utilise l'expression *ban-muang* dans les recommandations faites à ses *chao khun*, il désigne effectivement les royaumes voisins : « *Gardez vos ban et vos muang de telles sortes que vous puissiez voir clair les intentions des ban-muang étrangers qui vous entourent* ». Cette expression qui est encore d'actualité explicite un concept particulier chez les Lao. Non seulement *ban-muang* signifie le pays, mais il est clair surtout que le concept du pays et du royaume est formé hiérarchiquement des *ban* et des *muang*. On remarque aussi que dans cet adjectif, du *ban* on passe au *muang* omettant le *tassèng*. Ce qui pourrait signifier que le *tassèng* est un maillage administratif intermédiaire et secondaire qui viendrait après l'organisation beaucoup plus ancienne du *ban* et du *muang*.

II. II. a. 3. La conception de la gouvernance des *muang* dans *Syaosavat le Maha Bandit*

Syaosavat, une personnalité à la fois ambiguë et mythique, est le personnage central d'un roman philosophique qui porte le même nom et qui a été écrit entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Sa personnalité a une connotation religieuse par sa qualité morale, et historique par le réalisme de ses propos. Il est devenu un sage et conseiller du roi après avoir voyagé et parcouru le monde. Il aurait été l'image des rares hommes savants du XVI^e et XVII^e siècle de l'âge du commerce et de la découverte du monde. En dénonçant la médiocrité et l'hypocrisie de la cour, il se place en dehors de la société et du pouvoir ; en participant à la gouvernance par les conseils donnés au roi, il fait partie du pouvoir et semble joué un rôle important dans la constitution idéologique du *muang* et dans la morale politique adoptée par le pouvoir, du moins, il exprime l'idéal politique que l'intelligentsia de l'époque aurait apprécié.

Parmi les nombreux thèmes et maximes moraux traités dans le *Syaosavat*,⁴⁷⁰ il y a la conception du *muang* dont l'organisation se réfère clairement aux principes moraux bouddhiques. La conception du *muang* est développée sur dix points principaux, paraboliquement représentés par les systèmes constructifs et l'anatomie. Le *muang* doit être composé de :

1. Le *khreuane muang* [ເຄືອບເມືອງ], le barrage ou la digue du *muang*. Cet ouvrage aurait symbolisé les trois joyaux qui protègent la communauté vivant dans le *muang*. Ce sont le Bouddha, le dhamma et le sangha. Pour Syaosavath, le *muang* doit être régi par la religion du Bouddha. La population doit observer les principes moraux du dhamma pour assurer une société saine, d'ordre et de paix. Sans ces trois joyaux, le *muang* ne saurait être, et la société retournerait à l'état de la barbarie. Dans la mesure où celui qui compose le *Syaosavat* aurait été un des lettrés de la cour, ce fait doit refléter la place que prend le bouddhisme dans le milieu intellectuel du XVI^e et XVII^e siècle. Le *Syaosavat* montre ici que le bouddhisme a été clairement le principe moral et l'idéologie officielle du *muang* de cette période.

2. Le *ming muang* [ມິງເມືອງ], l'esprit du *muang*. Ce sont les devata, les génies tutélaires, les esprits protecteurs du *muang*. Il semble que cet esprit du *muang* rappelle une croyance antérieure au bouddhisme. Il s'agirait du culte des esprits et du culte des ancêtres fondateurs. Tout en plaçant le bouddhisme comme culte dominant dans le *muang* et dans le royaume entier, les Lao semblent ici conserver leur idéologie et leur culte primitif. Ils continuaient en fait à vénérer le culte des *phi thaèn* ou du *thaèn f'a*, assurant en quelque sorte la santé psychologique de la société, profondément imprégnée par ses croyances primitives. Car si le bouddhisme jouait un rôle plus important dans la régulation de la société en imposant officiellement ses règles de conduite, le culte *phi f'a* doit aménager un espace de liberté individuelle plus grande.⁴⁷¹

3. Le *caièn muang* [ໄຊເນເມືອງ], le noyau du *muang*. Ce serait des astrologues qui pouvaient prédire l'avenir du *muang*. Nous devons probablement comprendre que ce groupe était constitué d'hommes de science et de stratagèmes politiques. Par leur connaissance, ils auraient apporté des conseils aux monarques et aux autres gouvernants dans la direction de l'État. Apparemment les décisions royales étaient inévitablement et nécessairement sous l'influence de ces derniers.

⁴⁷⁰ D'après les annotations du *Syaosavat* de Houmphanh Rattanavong, in : *Séna mark khika*, Ministère de la Culture et de l'Information, 1999.

⁴⁷¹ Interdit en 1975, le culte *phi f'a* est peu à peu toléré. Depuis près de cinq ans il y a une vivification de ce culte. Des interviews menés auprès des membres du *phi f'a* montre que l'adhésion ne se fait pas seulement par lien familial mais n'importe qui peut s'initier avec un maître. Plusieurs cas montrent que suite à une maladie –souvent liée aux problèmes psychiques– les personnes ont été soignées par la communauté *phi f'a*. Les personnes décident alors d'entrer dans la communauté. Les membres auraient le don de communiquer avec les esprits. Plusieurs fois par an et en février, les membres se rencontrent pour des rituels organisées chez les membres de la communauté, ils s'invitent à tour de rôle. Grossièrement le rituel consiste à danser des danses de sabre avec de la musique lancinant autour d'une sorte de totem de fleurs et de fruits avec cierges et bougies. Durant le rituel les danseurs sont habités par des esprits divers qui viennent faire la fête qui leur est dédiée. C'est pourquoi ils changent plusieurs costumes symbolisant différents esprits. Le rituel dansé qui dure une journée entière et qui peut être regardé et applaudi par des publics extérieurs, exprime la libération et la joie.

4. Le *chai muang* [ໄຈເມືອງ], le cœur du *muang*. Ce serait l'épouse du monarque. La personnalité féminine semble tout à fait étonnante dans ce contexte. Quel rôle pourrait jouer une femme dans la constitution du *muang* ou au sein du pouvoir qui semble culturellement tout à fait masculin ? Nous pensons qu'il existe deux conceptions probables de la féminité dans de tel contexte. D'abord le féminin pourrait incarner le sentiment maternel, celle qui aurait réuni le peuple dans le sentiment de sécurité, de bien être, de solidarité et d'appartenance au *muang*, comme le serait le rôle de la mère dans une famille lao de souche. Ensuite, le féminin pourrait être la mémoire de ce qu'assumait historiquement la femme auprès du monarque. Le mode matrimonial, c'est-à-dire le rôle du mariage, dans la classe dirigeante traditionnelle était très lié à l'alliance politique et à la consolidation du pouvoir des États de la région. Le renforcement du pouvoir et la paix réciproque entre les *muang* chez les tai auraient souvent été réalisés à travers les liens de mariage qui équivalaient les liens politiques. La pérennité des royaumes serait redevable ainsi à ce système matrimonial et à la personnalité féminine qui suppléait le pouvoir. La qualité et le choix de l'épouse royale constituaient donc une des conditions du *muang*, une affaire politique. Du moins, l'histoire a démontré à plusieurs reprises ce fait, notamment avec les cas de Kéo Kengna d'Angkor et de Phrathep Karasatri d'Ayuthia.⁴⁷² Par ailleurs, nous pensons également que le mode matrilocal de la société lao, à sa souche primitive –c'est-à-dire à la base du village et de la société paysanne, a joué un rôle important dans la structure politique du *muang* : la personnalité féminine incarnerait la pérennité de la lignée du terroir qui constituerait en ce sens le cœur du *muang*.

5. Le *kaène muang* [ແກ້ນ, ຜົນ ເມືອງ], celui qui unifie, qui consolide le *muang*. Il désigne le monarque qui règne avec justice, bravoure et intelligence, incarnant l'union et l'identité. C'est en fait celui qui est capable de faire converger toutes les aspirations du peuple vers le centre du pouvoir, c'est-à-dire vers ce qu'il est sensé de représenter.

6. Le *ta muang* [ຕາເມືອງ], les yeux du *muang*. Ce sont les quatre portes du *muang* qui assume la paix et la sécurité, l'ordre et la vigilance du *muang*. Nous pouvons probablement comprendre dans cette fonction qu'il s'agit des forces de l'ordre intérieur, une sorte de police veillant à la sécurité civile. La fonction est vraisemblablement liée réellement au rôle des quatre portes de la ville.

7. Le *hou muang* [ຫູເມືອງ], l'oreille du *muang* désigne le tambour. Il s'agit probablement de l'organisation qui gère l'utilisation du tambour, une sorte de système d'alerte et d'information. Il serait en charge d'annoncer les bonnes et les mauvaises nouvelles du *muang*, très certainement les événements quotidiens et les rassemblements populaires. Par exemple, les tambours des pagodes – en particulier lorsqu'il s'agit des villages situés en dehors des cités– ne servaient pas seulement à ponctuer le temps et les heures de prières ou des repas des moines, mais servaient aussi à rappeler les réunions villageoises. Et lorsqu'il est frappé de manière particulière, c'est pour annoncer par exemple qu'il y a des personnes perdues en forêt : d'une part, le brut était tel qu'il peut aider ceux qui se perdent à retrouver le chemin du village, et d'autre part, pour que les volontaires se rassemblent formant un groupe prêt à partir à leur recherche.

8. Le *fa muang* [ຟາເມືອງ], le mur du *muang*. Ce sont les troupes armées qui protègent les territoires des *muang*. Apparemment, le Lane Xang ancien posséderait deux types du corps armé : le *thahan luang* et le *thahan lat*. Le *thahan luang* serait l'armée régulière du roi et le *thahan lat* serait les troupes du peuple, levées occasionnellement.

9. Le *khouane muang* [ຂັນເມືອງ], l'âme du *muang*. Les annotations de Houmphanh Rattavong ne sont pas claires en mentionnant l'étoile et le diamant. Néanmoins, il devrait probablement désigner les objets sacrés, les objets de grande valeur, probablement le patrimoine et le savoir transmis par

⁴⁷² Kéo Kengna, la princesse Angkorienne, est considérée comme un des piliers du pouvoir de F'a-Ngoum, en améliorant l'art et la culture du royaume et en apportant le bouddhisme dans l'exercice du pouvoir. Après sa mort prématurée, F'a-Ngoum aurait perdu ses repères. Puis, il y a l'histoire de Phrathep Krasatri de Ayuthia tenue en otage par les Birmans. Mystifiée cette anecdote ne traduit pas moins une réalité politique : en tenant en otage la princesse Siamoise destinée à être l'épouse de Sethathirat les Birmans ont simplement démonté le plan d'alliance politique entre Ayuthia et Lane Xang.

les ancêtres, les symboles et les rituels qui portent garant la légitimité et la force du pouvoir. Quoiqu'il arrive ces objets doivent être sauvés de la destruction et de leur appropriation par des ennemis, il était alors de tradition de les cacher. C'est une des raisons probablement qui explique les nombreuses découvertes aujourd'hui de caches anciennes de ce type.

10. Le *khoun muang* [ຄູນເມືອງ], le porte-bonheur et la prospérité du *muang*. Nous pensons qu'il désigne la richesse du pays (le cadre géographique, la grandeur et la diversité du territoire, la richesse de la nature, du climat, des rivières et des sols, etc.) dans laquelle est implanté le *muang*, sa prospérité et ses richesses. Ce fait nous met aussi devant un fait qui peut expliquer l'importance du choix des sites d'implantations et d'occupations des *muang*.

Ces dix composants du *muang* devraient garantir sa plénitude, sa prospérité, sa pérennité, du moins, les conditions essentielles et nécessaires pour en faire un *muang*, aussi bien en tant que cité qu'en tant qu'État.

II. II. b. Les caractéristiques géographiques des site et le choix d'implantation

De manière générale le contexte géographique conditionne le choix de départ de toutes implantations lao tai. De manière moins évidente, il peut être l'élément qui conditionne leur morphologie. Dans certains cas, il joue le double rôle en provoquant une implantation et en conditionnant sa forme. De nombreux exemples illustrent le conditionnement de la morphologie des villes par le contexte géographique dans lequel celles-ci se sont inscrites : il est vrai pour Vientiane, Luang Prabang, Muang Kao Keung et Muang Khoun. Même lorsqu'une fondation historique a déjà disparu, le composant géographique dans lequel elle s'est inscrite continue à lui donner une certaine lisibilité, de telle sorte qu'il permet d'avoir une vision de ce qu'avait pu être la structure de la ville disparue, du moins les conditions de son existence. L'exemple de Muang Khoun est significatif de ce point de vue. Ce site en tant que *muang* n'existerait plus sans sa colline. La population ayant été déplacée à plusieurs reprises et la ville ayant connu la razzia au XIX^e siècle⁴⁷³ et les bombardements après 1960,⁴⁷⁴ il ne subsiste plus que le vide et les débris. Réoccupée de nouveau, elle n'est plus aujourd'hui qu'un grand village, chef lieu d'un district, la capitale de la province ayant été déplacée à Phonesavanh.⁴⁷⁵ Grâce à sa colline au sommet de laquelle il y a des ruines de stupas, elle est reconnaissable comme ayant été une ville organisée autour de sa colline –son centre sacré– avec la survivance de ses fonctions symboliques que lui attribuait son organisation ancienne. Autrefois prospère, résidence des princes phouans et des familles marchandes caravanières, Muang Khoun peut être comparé à Luang Prabang. C'est principalement dans cette lecture spatiale que s'implique la particularité géographique et la prise de site.

Nous avons développé précédemment l'idée que, dans leur rapport au site, les implantations lao peuvent être reconnues, a posteriori, par étude comparative avec les implantations khmères et mônes existant au Laos. Ici, c'est l'idée que les situations géographiques les plus évidentes ont guidé la formation des occupations lao, qu'elles soient citadines ou rurales. Il s'agit des cours d'eau (fleuves, rivières) associés aux contextes particuliers de montagnes (collines, points culminants) et de plaines. Les contextes géographiques ainsi que leurs contraintes ne sont pas

Fig. 55.
Monuments en
ruine de Muang
Khoun

⁴⁷³ Du point de vue démographique le désastre a été le déplacement de sa population vers le Siam au XIX^e siècle. L'exode des Phouans a été raconté dans *Kap Muang Phouan*, chronique versifiée qui situe les événements entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. In: *Kap Muang Phouan* ກຳມູງຢູ່ພູວັນ, Comité de recherche en Langue et Littérature lao, Département des Lettres et des Littératures, UNL, Ed. Hong Phim Suksa, Vientiane, 2001 ; *Histoire de Muang Phouan* ປະຫວັດສາດເມືອງພູວັນ, Khammanh Vongkot Rattana, 1952 ; *Annales de Vientiane à l'époque de chao Anou* ພື້ນວຽກສະໄຫມເຈົ້າອານຸ, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres et des Littératures, UNL, Ed. Hong Phim Suksa, Vientiane, 2004.

⁴⁷⁴ En 1965 les bombes ont surtout touché le pourtour de la ville. Entre 1968 et 1969 les bombardements se sont intensifiés et ont atteint la ville elle-même, ils portent un nom opérationnel : *Ban Lop ODL* et ont duré 3 mois. Les Américains répliquent avec *Ban Lop Koukiat* de 1969. Il y a principalement deux sortes de bombes utilisées à Xieng Khouang : le *Napalm*, utilisé la nuit, et le *Phosphore*.

⁴⁷⁵ Ville nouvelle créée pendant la guerre froide dans les années 1960, pour servir de relais et de base militaire au gouvernement de Vientiane. Elle devient après 1975 le chef lieu de la province.

seulement un cadre physique ou un dispositif spatial passif, mais des composants conceptuels actifs, formulant le contenu spatial des fondations.

II. II. b. 1. Les montagnes et les forêts et leur rôle économique. Le contrôle des minorités et des ressources pour la pérennité et le développement des *muang*

Fig. 56. Le
sô f'a d'un
sanctuaire

Les montagnes et les collines ont joué un rôle symbolique relativement faible dans la culture lao, en dépit de l'influence de la culture khmère et de la cosmogonie indienne, visibles à travers les représentations symboliques hindouisées des composants architecturaux et des décors sculptés des sanctuaires (le culte du devaraja et de la conception du temple-montagne, le Mont Méru représenté par le *sô f'a* ສ໌ ພາ). Par le Nord-ouest, les Lao auraient connu l'influence de la représentation du Mandala tantrique. Que cette influence soit antérieure ou non à leur établissement dans le Laos actuel. Concernant cette influence nous pensons aux villes tai lü de Muang Sing et du Sip Song Phan Na dont la forme se rapproche dans la majorité des cas de la forme géométrique du Mandala et du système concentrique du pouvoir qu'il symbolisait. Par contre, ces deux éléments ont joué un rôle fort dans la conception spatiale et dans la vie économique des cités lao. Généralement lorsque les implantations lao sont dans une grande plaine –comme c'est le cas de Vientiane– elles intègrent toujours dans leur encadrement les chaînes de montagnes. Dans une autre situation, lorsqu'elles sont à proximité immédiate des montagnes, elles semblent vivre des retombées économiques de l'exploitation des ressources de ses montagnes. Par exemple la cité de Souvannakhomkham (ancien Xieng Saèn), en étant dans la partie déclinante de la chaîne du Haut Mékong, aurait bénéficié des facilités de diverses exploitations. Mais dans un tel encadrement, la cité a aussi des contraintes : l'eau de ruissellement montagneux est aussi déterminante que le courant du Mékong, provoquant l'érosion puis l'abandon de la cité.

Par le passé, les montagnes et les forêts sont des lieux de ressources pour nourrir les villages et les cités. Leurs nombreux besoins sont satisfaits exclusivement par les produits provenant des montagnes et des forêts profondes. Pour produire des objets usuels des *muang*, allant des plus modestes aux plus imposants, on allait chercher les produits et les matériaux bruts de la forêt. Ceux-ci avaient tout intérêt à n'être pas trop loin du lieu de production, de transformation et de consommation. La forêt est aussi le territoire des minorités ethniques et des aborigènes. Leur présence permet de garder, entretenir, humaniser les forêts et leurs richesses. Pour la société lao dominante, l'intérêt est de laisser les minorités organiser leur propre vie sociale et culturelle, religieuse et politique. Elle n'a aucun intérêt à imposer ses modèles d'organisation. Son avantage par contre est de pouvoir exercer un contrôle sur eux. Ce contrôle se traduit d'abord par des " pactes de loyauté " dont le mode d'application est inscrit dans le droit coutumier lao. Les faits sont constatés tout au long de l'histoire du Lane Xang et transparaissent dans nombre de rituels.⁴⁷⁶ La politique laotienne, jusqu'à 1975, n'a quasiment pas tenté de " laociser " les minorités. Considérés comme des anciens occupants, tous groupes confondus les minorités auraient fourni les produits nécessaires de la forêt⁴⁷⁷ et auraient assuré aux *muang* une certaine pérennité.

⁴⁷⁶ La cérémonie d'allégeance mutuelle entre chefs *lao* et chefs des minorités mônes-khmères est maintenue jusqu'à 1975. Les représentants du roi doivent effectuer des tournées –*salavé* [ສາລະວະ]– pour recueillir l'acte d'allégeance annuelle chez les minorités. A leur tour, les chefs ethniques doivent participer au rituel de l'eau du serment qui a lieu à Vat Ongtù, depuis au moins l'époque de Sethathirath (XVI^e siècle) et qui prend fin en 1973. Parfois les rituels sont maintenus au-delà des frontières et de la réalité politique. Par exemple les chefs de Kouantum (Vietnam) continuent jusqu'à les années 1960 à témoigner de leur fidélité en apportant des présents aux Princes de Champassak, desquels leurs ancêtres auraient été autrefois vassaux. Ce lien est explicité aussi dans la cérémonie de crémaillère, *Boun Keun Heuan* [ບຸນເຊັ່ນເຮືອນ] : un couple d'origine mône-khmère monte dans la maison et miment les propriétaires alors que ces derniers marchent autour de la maison avec des semblants de bagages contenant casserole, sac de riz, sac de sel, ustensiles ménagers, etc. Le couple môn-khmer les interpelle : « d'où venez-vous étranger ? ». Les propriétaires répondent : « nous venons chercher refuge et un endroit propice pour vivre ». Le couple : « cette maison est propice pour vivre, venez monter vous installer... ». La joute oratoire versifiée entre les deux parties peut durer des dizaines de minutes avant que les propriétaires soient invités à monter dans leur maison. Ref. Archaimbault pour l'eau du serment.

⁴⁷⁷ Le bois précieux et le bois dur pour bâtir ; les résines et les essences végétales pour l'étanchéité et l'entretien des objets ; les racines et les plantes pour la pharmacopée. Encore aujourd'hui, beaucoup de produits de consommation d'origine animale et végétale viennent de la forêt et dont une partie importante ne pouvant faire l'objet d'élevage et de

La contribution des ethnies serait passée par un système de troc lorsque l'organisation politique des *muang* n'était pas encore complexe durant la période des chefferies ; et par un système de tribut lorsque les *muang* auraient été plus administrés et la société plus hiérarchisée. Par ailleurs, même si cela paraît invraisemblable parce que la ville d'aujourd'hui ne dépend plus de la forêt mais du surplus de la production et de la transaction des produits, la survivance forte et persistante des produits de la forêt dans la culture alimentaire et médicinale des Laotiens montre combien la chasse et la cueillette (qui appartiennent au temps reculé) relie encore activement les villes lao à la forêt.⁴⁷⁸ Même si la société lao a évolué depuis et est passée de la cueillette à la culture, de la chasse à l'élevage,⁴⁷⁹ cette culture du végétal et de la forêt, très prononcée chez ces derniers, semble être plus qu'une survivance d'une société primitive, mais une particularité et une permanence propre de cette société.⁴⁸⁰ Par ailleurs, la taille des villes lao anciennes n'aurait jamais été importante, ce qui aurait permis de maintenir un rapport d'équilibre entre les lieux de ressources et de production et les lieux de consommation. Ceci peut donner un aperçu sur l'échelle du système de production de cette société qui n'aurait jamais dépassé, jusqu'au XX^e siècle, l'état de l'artisanat.⁴⁸¹

Plus que l'autoconsommation des cités, la forêt aurait été un facteur de développement et d'enrichissement, permettant aux cités lao de "s'ouvrir aux échanges". Dans son étude sur l'économie du Lane Xang entre le XIV^e et XVII^e siècle, Masuhara⁴⁸² a démontré dans quel contexte les villes lao qui se trouvent en arrière pays et qui n'ont pourtant pas d'accès à la mer et donc au commerce maritime direct, ont-elles pu profiter de l'essor des villes portuaires devenu plus intense après la prise de Malacca. Car ayant besoin des produits de qualité provenant de la forêt profonde et des hautes terres pour le commerce avec l'Europe, le Moyen-Orient, l'Inde et le Japon, les villes portuaires et le commerce maritime international transasiatique attirent les villes intérieures vers le sud côtier de la péninsule,⁴⁸³ tels les villes ou établissements agraires et ripuaires des plaines

culture. On utilisait beaucoup les extraits du *Palaquium annamensis* [*Yang bong* ຢາງບົງ], de l'*Uyaria cordata* [*Khang* ຄັງ], de l'essence de *Dipterocarpus* [*Namman gnang* ນາມມັນງາງ], et de la gomme-laque [*Styrax*, *kési* ຄີສີ].

⁴⁷⁸ Une grande partie de la population lao utilise encore la médecine traditionnelle et la quasi totalité l'utilise de manière partielle : feuilles, écorces, racines, etc., issues de la cueillette. La chasse étant aujourd'hui interdite, les personnes continuent à se procurer des produits de braconage pour leur alimentation. Sans évoquer les populations qui vivent encore en nombre important dans les coins reculés, parlant seulement de celles qui vivent en ville ou dans le rayonnement des villes et pouvant bénéficier des facilités de la ville pour leur consommation, donnons un exemple concret concernant un produit alimentaire très utilisé : les pousses de bambou et de rotin. On en consomme beaucoup et elles proviennent quasiment toutes de la cueillette, sauf celles qui sont en boîte de conserve provenant du Vietnam, de Chine et de Thaïlande issues de la culture.

⁴⁷⁹ Chez les Lao, nous ne savons pas à quand remonte le passage de la cueillette à la culture et de la chasse à l'élevage. Les annales chinoises parlent des habitants du Yunnan dont les Tai Lao auraient fait partie à l'époque des Tang, sous ces termes : « [...] Le Nan Zhao est un état agricole. Les gens (de ce pays) labourent leur rizière à trois : le premier dirige la vache vers l'avant, le second la contrôle à l'arrière et le troisième oriente la charrue. Ceux qui cultivent une seule fois le riz dans l'année ne paient pas d'impôt, ceux qui le font deux fois paient 20 sang par personne. Les gens de Nan Zhao oriental ont un grand savoir-faire dans la soie et le tissage. Les gens de Nan Zhao occidental travaillent mieux le coton. Ils sont d'excellents armuriers, possèdent des règles militaires très strictes. Leurs soldats blessés en premières lignes seront soignés et récompensés, ceux qui sont blessés en arrières lignes seront exécutés [...] ». Cf. *An Outline History of China*, Foreign Language Press, Peking, 1958. Cité par Phoumsak. *Op. cit.*

⁴⁸⁰ La notion de culture et de civilisation du végétal chez les Lao a été remarquée par plusieurs anthropologues. En ethno architecture, Sophie et Pierre Clément ont mis en évidence dans l'*habitat lao* la forte présence des composants végétaux dans les matériels et matériaux de construction. Ils ont évoqué le temps et le rythme des saisons, le monde végétal et ses impératifs générant une culture spécifique : mode de vie, croyances, espace. En ethno musicologie le rapprochement entre la nature, la forêt et la vie des villages est même devenu source poétique. Mais malgré les travaux divers qui l'évoquent, des travaux spécifiques sur "la culture et la civilisation du végétal chez les Lao" restent, à ce jour, à élaborer. A une échelle plus grande, Pierre Gourou évoque la civilisation du végétal pour les peuples extrême-orientaux : « [...] Les effets de la civilisation apparaissent dans tous les domaines techniques, agriculture et artisanat, localisation de la population dans les plaines surchargées, architecture des maisons, moyens de transport, organisation de la société et de l'Etat [...] L'Extrême-Orient tout entier adhère à une 'civilisation du végétal'. Chinois, Japonais, Vietnamiens mangent très peu de viande et ignoraient l'usage du lait [...] » Cf. Pierre Gourou, *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, ed. Flammarion, Paris, 1974.

⁴⁸¹ Jusqu'au début du XXI^e siècle, l'industrie a toujours du mal à s'implanter au Laos; la main d'œuvre qualifiée pour une production de masse est difficile à constituer ; les grands secteurs de l'économie sont orientés vers les exploitations des ressources naturelles : bois précieux, minerais, etc. Dans le domaine du développement on parle de "l'or bleu" en désignant le potentiel de l'énergie hydroélectrique.

⁴⁸² Cf. Masuhara. Y. *Op. cit.*

⁴⁸³ Le commerce maritime des villes côtières en Asie du Sud-est est analysé dans plusieurs recherches, notamment les travaux de Denis Lombard, « Pour une histoire des villes du Sud-est asiatique », in. *Annales E.S.C.*, 4 (juillet-août) p.

intérieures septentrionales. A titre d'exemple, dans les anciens registres commerciaux japonais les produits péninsulaires vendus par les intermédiaires Khmers, Maures et Siamois, provenaient " des pays intérieurs " : Chiangmai, pays Shan, mais surtout du Laos. Pour certains produits de grande rareté, tel le musk qui n'existe pas au Laos, Masuhara note que sa traçabilité nous fait remonter vers l'extrême Nord, dans les régions himalayennes, passant par le Sud de la Chine et par le haut Laos.

II. II. b. 2. Les plaines et les cours d'eau, la bonne maîtrise de l'eau des *muang*

La relation entre plaines et cours d'eau doit être ici regardée avec attention : leur intégration spatiale dans le territoire et leur participation à la constitution interne de l'espace du *muang* est complexe. Du point de vue morphologique, le Mékong est l'élément fédérateur des villes lao. Même pour celles qui sont retirées de la vallée du grand fleuve, elles sont toujours reliées avec celui-ci par ses affluents, qui sont de véritables artères, pouls de chapelets d'établissements villageois et agraires, de petites cités : telles que celles qui sont au bord de la Nam Ngum, Nam Tha, etc. Pour de nombreuses petites villes, leur morphologie épouse la plupart du temps la courbure du fleuve. L'exemple de la ville de Vientiane en est flagrant : la forme de la ville, dans la partie la plus primitive jusqu'à la partie la plus récente montre que l'axe de son évolution poursuit l'axe du Mékong. Quant à l'exemple de Luang Prabang, l'origine de la ville ainsi que son développement, plaçant toujours la partie la plus centrale au cœur de la péninsule, montre que le Mékong et la Nam Khane sont les composants majeurs.

Du point de vue économique, le Mékong assure la liaison entre les villes pour les échanges et les trocs et aussi la possibilité d'exploiter les plaines. C'est l'aménagement des sites vu à grande échelle qui permet de comprendre la liaison entre le fleuve et les sites. Au moment des crues, les eaux du fleuve bloquent et repoussent les eaux de ses affluents. Ces derniers se gonflent et poussent les sous-affluents à déborder de leur lit, arrosant et fertilisant les plaines. Puis ces refoulements des eaux du fleuve rencontrent dans les plaines l'eau de ruissellement et parfois des torrents venant des montagnes. Les plaines possèdent naturellement leur logique de régulation et deviennent des territoires propices pour accueillir les établissements agraires. Un mauvais aménagement, une mauvaise gestion de la plaine et de ses eaux marquerait alors le déséquilibre. La compréhension de ces conditions et la bonne maîtrise à grande échelle de ces établissements humains, semblent être les conditions de leur prospérité. Le savoir-faire des Lao dans la gestion des eaux est essentiellement caractérisé par la création des digues [ຄັນຄູດິນ, *kan kou dinh*] et des barrages en terre [ຝາຍ ທີ່ເຮັດດ້ວຍດິນ, *fay dinh*], et moins dans la construction des canaux et des bassins. Dans ce contexte, certains de ces ouvrages sont associés à la fonction de rempart. Les remparts ont donc à la fois le rôle agricole et de protection de la ville, une véritable marque de citoyenneté des établissements lao que nous pouvons qualifier de cités agraires irriguées et non pas de cités hydrauliques.⁴⁸⁴ Nous

842-856 ; les travaux de Antony Reid publiés en deux volumes : *Southeast Asia in the age of commerce 1450-1680*, Silkwood Books, 1993, Bangkok.

⁴⁸⁴ Dans les exemples donnés, on distingue la cité hydraulique de la cité agraire et irriguée de la manière suivante : 1- La cité hydraulique est caractérisée par la construction des réseaux d'ouvrages hydrauliques, tels les canaux et les réservoirs. Les eaux provenant des rivières et des fleuves par les canaux, en plus des eaux de ruissellement, seront gardées dans des réservoirs et des bassins de rétention souvent aménagés et monumentaux. Elles seront ensuite gérées par des systèmes de canaux ingénieux et complexes, afin d'alimenter la ville et ses domaines agricoles. Les bassins de rétention servent aussi pour les réjouissances collectives (courses de pirrogue, etc.) Ces ouvrages sont associés aux ouvrages urbanistiques et aux monuments. Un système de gestion particulier a dû être mis en place pour assurer leur contrôle : le pouvoir public et la puissance de l'Etat sont associés à leur efficacité et à leur monumentalité. C'est une raison qui explique pourquoi la maîtrise de l'eau symbolise la puissance et la richesse de ces cités. Les cités angkoriennes sont la réminiscence du modèle hydraulique des cités indiennes. 2- Les cités agraires et irriguées sont d'abord caractérisées par une association entre un réseau naturel (les rivières) et un réseau artificiel (les digues et partiellement les canaux). Les digues en terre sont construites pour endiguer le débordement des eaux de la rivière, du fleuve ou des zones basses par rapport aux rizières et aux ensembles d'habitation, villes et villages. Ces digues se construisent donc souvent autour de la cité. Et toujours parallèlement aux digues il y a des déblais qui acquièrent très vite la forme et la fonction des canaux se reliant à la rivière et au fleuve existant. En retour, la rivière ou le fleuve alimente par ses brèches les terres agricoles. Le mode de gestion et de contrôle des établissements agraires et endigués semble être communautaire, c'est-à-dire relevant des communautés de village. Par ailleurs l'intégration de ces ouvrages dans le paysage est plus harmonieuse que celle des cités hydrauliques, par le fait que le réseau naturel est plus important que le réseau artificiel : dans le cas des digues de forme arrondie, comme à Viengkham, on a parfois du mal à déterminer l'artificialité de la digue et pourrait penser qu'il s'agit d'un bras de

le voyons notamment avec le rempart-digue en terre de Muang Sing, avec les digues de Muang Viengkham de forme organique⁴⁸⁵ et de Vientiane de forme rectangulaire.⁴⁸⁶

La construction des canaux en terre [ຄອງໝືອງດິນ, *khong meuang dinh*] viendrait après celle des remparts-digues [ຝາຍ ພີເອັດດັບດິນ, *fay dinh*] : les creux créés par les déblais utilisés pour construire les remparts-digues en terre deviendraient d'abord des exutoires et des évacuateurs des eaux de la ville et empêcheraient en même temps les eaux de la plaine et des rivières de pénétrer dans la cité. Ces évacuateurs deviendraient en fait des réseaux de déviations des eaux autour des villes et finiraient par trouver leur utilité véritable en se développant ensuite pour devenir des réseaux d'irrigations. Ces réseaux augmenteraient ainsi, après coup, le potentiel d'exploitation agricole des plaines, jusque-là seulement basée sur les réseaux naturels (creux, failles et dépressions) et sur le système de gestion des barrages et des digues de protection. Les canaux en tant que tels occuperaient donc une position secondaire, sinon postérieure dans la mesure où les failles naturelles assuraient déjà au départ le rôle de drains à ciel ouvert, qui irriguaient et canalisait les eaux dans les plaines cultivées, proportionnellement à la taille des établissements humains. En ce sens, l'utilité des canaux aurait été découverte plus tard avec le fonctionnement bien rôdé des digues et des barrages.

La logique interne et le mode d'intégration des cités agraires qui ont été décrits ici en relation avec le fleuve, sont encore plus explicites à travers le cas de Vientiane : les plaines, l'assiette des sites d'établissements villageois et urbains, auraient été composées d'abord de zones basses inondables (zones marécageuses) puis de failles creusées par les eaux formant des petites cours d'eau parcourant la plaine. Puis des poches d'eau plus ou moins importantes forment des mares et des étangs. Les zones exondées plus ou moins boisées avec des points culminants à certains endroits seraient venues ensuite rompre la planimétrie à l'intérieur de la plaine. Cet ensemble de paysage aurait formé un faciès et un substrat spatial naturel adéquat qui aurait préfiguré, dès le départ, les types d'implantation et les modes d'occupation de l'espace des Tai. Les terres inondées ou humides auraient été cultivées et exploitées en rizière immergée, tandis que les terres exondées constituant les îlots auraient été bâties et habitées, protégées par des écrans végétaux plantés en palissades. Ces terres exondées et ces lambeaux de forêts auraient été distancés des uns des autres par des rizières et des zones humides en question. Quant aux points culminants, ils auraient été habités par des esprits sacrés. Les failles naturelles creusées par les eaux auraient formé des rivières et des canaux arrosant les espaces agricoles. Puis les chemins seraient nés accompagnant la circulation des hommes et reliant les îlots entre eux. Ce processus de production spatiale et ce schéma de fonctionnement s'appliquent à l'analyse de la plaine de Vientiane, avec la particularité de ses diverses données géographiques et archéologiques, ses mythes de fondation et ses toponymes qui permettent l'enracinement de la ville. Mais ils auraient fonctionné également pour beaucoup d'établissements lao du Mékong, des plaines et des vallées desservies par ses affluents.

Fig. 57. La digue-rempart de Muang Viengkham

Le contexte géographique, la topographie ainsi que l'ensemble de l'environnement, jouent donc un rôle déterminant dans la configuration spatiale primitive. Nous utilisons ces composants comme critères pour effectuer une synthèse morphologique de quelques implantations afin de dégager les modèles formels et leurs variantes. Pour se faire, nous nous intéressons aux implantations de la région Nord (le long de la Nam Ôu et du Mékong), de la région de la haute terre et de la plaine de Vientiane (le long de la Nam Ngum et du Mékong), dans la région méridionale du Laos occidental (le long de la Nam Moun). Nous abordons également les villes de la région du haut

rivière. Dans le cas de Vientiane où le canal Hong Sèng a rejoint le Nam Passak au niveau de Nong Ping, on pourrait se demander si Nam Passak ne serait pas un canal, ou au contraire, si le canal Hong Sèng ne serait pas un bras de la rivière ?

⁴⁸⁵ Les cités Pyu ont été évoquées notamment par Van Molivan dans sa thèse, *Cités du Sud-est asiatique, le passé et le présent. Op. cit.*

⁴⁸⁶ Le rempart rectangulaire en terre de Vientiane est orienté Nord-est, Sud-ouest à 60 degré, entre Phone Kèng et le marché du matin actuel. Ce dernier était encore visible dans les années 1960, lors des grands travaux de voirie.

Mékong, entre Xieng Kok et Muang Sing, afin de comprendre comment les villes se sont-elles formées au fur à mesure que l'on s'éloigne du grand fleuve. Nous nous intéressons également à la région du Nord-Ouest, dans la région de Nam Ping et de Nam Kok, puis à quelques implantations de bord de fleuve dans le Sud ou dispersées et retirées dans les plaines, mais toujours en communication avec les cours d'eau ou situées dans leurs bassins versants.

II. II. b. 3. Les études des cas

Région Nord, le long de la Nam Ôu et du Mékong : Luang Prabang

La forme de la ville peut être comprise essentiellement à travers quatre éléments de lectures :

1- La ville est d'abord aperçue à travers le Mont Phou Si, son axe de gravitation, qui peut avoir un lien avec le mouvement giratoire " virtuel " créé par le contact entre Nam Khane et le Mékong. 2- La ville est régie par une certaine bipolarité urbaine, entre l'arrière et l'avant –dont la Nam Khane et le Mékong, sont les facteurs. 3- La ville possède beaucoup de plans d'eau [*sa, nong, ສະ, ທນອງ*] à l'intérieur de ses terres étroites, dans les rizières et dans les parcelles d'habitations. Du fait de son altitude qui empêche l'acheminement direct de l'eau du fleuve vers la ville pour les usages agricoles, la ville doit se donner des moyens pour retenir les eaux de ruissellement afin d'approvisionner les parties n'ayant pas accès immédiat aux berges. 4- Même si Luang Prabang est une ville haute et entourée de montagnes, son site n'est pas soumis directement à l'eau des montagnes qui aurait sinon menacé ses berges : le Mékong et la Nam Khane forment un obstacle drainant toutes les eaux. Donc, la vraie menace, si elle existe, devait provenir de l'érosion des berges et de la capacité ou non d'absorption et de drainage de l'assiette de la ville par rapport aux eaux de ruissellement locale. Cette capacité a fait ses preuves tout le long du développement de la ville, ce qui explique sa durée et sa permanence, malgré les vicissitudes historiques.⁴⁸⁷ A travers ces quatre visions, Luang Prabang est un modèle d'espace à part entière, inaugurant une lecture spatiale particulière à travers laquelle on peut comprendre les autres établissements lao.

Muang Swa des aborigènes

D'après le *Phongsavadan Lao* Luang Prabang serait une ancienne occupation des *Swa*,⁴⁸⁸ aurait connu le Fou Nan, le Chen-La et l'Empire khmer. Ses anciens habitants auraient alors été des aborigènes, peut-être des Cham⁴⁸⁹ et surement des Mòns, avant que les Lao ne l'investissent à partir du milieu du VIII^e siècle. Ces derniers continuent à lui donner le nom de Muang *Swa* et leurs rois continuent à porter le titre de *Khun Swa* durant plusieurs siècles. Si on admet l'hypothèse d'un Muang *Swa* lao dès le VIII^e siècle, on doit admettre que ce *muang* se développe dans le Tchen-la, puis dans l'Empire khmer. Entre le VIII^e et le XIV^e siècle, comme beaucoup de villes tai, de manière cyclique chaque fois que les suzerains montrent des signes de faiblesse, les Lao auraient profité pour déclarer leur indépendance en arrêtant de payer les tributs.

Une cité-État septentrionale au pouvoir limité

⁴⁸⁷ Luang Prabang a été incendiée et mise à sac par les Pavillons noirs au XIX^e siècle et reconstruite durant le protectorat. Madeleine Giteau note que Luang Prabang a connu aussi la peste au XVII^e siècle. Cf. *Art et Archéologie du Laos*, Centre National du Livre, ed. Picard, Paris.

⁴⁸⁸ *Swa* [ສວ] désigne l'un des deux peuples aborigènes de la péninsule indochinoise dans la région de Luang Prabang. Lorsque les Tai Lao occupent le site, ils auraient conservé ce nom primitif en l'associant au titre des chefs tai, donnant *khun swa*. Plus tard, en acquérant un nom tai, Xieng Dong-Xieng Thong sous le règne de F'a-Ngoum, la ville continue à conserver son nom primitif *Swa*, connue jusqu'à nos jours.

⁴⁸⁹ « [...] before the Mon and the Khmer, it is possible that the influence and presence of the Cham people in the area of Luang Prabang was tangible. This supposition is more than plausible if we break away with widely accepted historiography that stresses one Cham kingdom and instead accept that many chiefs and kinglets ruled simultaneously in different places. Champa may have been a network or series of network of ethnic, religious, political, and commercial relationships. [...] » Cf. P. & M. Ngaosivathana « *Ancient Luang Prabang, Vientiane, Mon realm and the Angkor impérial road* », pp. 12-13.

Muang Swa devient le centre politique du Lane Xang au milieu du XIV^e siècle portant le nom de Xieng Dong Xieng Thong,⁴⁹⁰ en tant que siège du pouvoir d'un premier Etat lao muni de territoire plus vaste, de systèmes politique et social organisé.⁴⁹¹ Cependant, si le pouvoir à Xieng Dong Xieng Thong occupe une position centrale pour le Nord, le pouvoir est décentré et déséquilibré par rapport à l'ensemble du territoire du Lane Xang qu'il prétend couvrir. Cela signifie que les chefferies lao auraient été consolidées seulement autour de ce noyau nord, mais qu'il peut y avoir quelques doutes sur sa véritable consolidation dans la partie sud et dans l'Ouest du pays. Luang Prabang aurait exercé une influence limitée, sans doute elle n'aurait pas dépassé Loey, Udon thany et Pak Kading au Sud ; Xieng Khouang, Xamneua et Son La à l'Est ; Muang Nan et Xieng Saen à l'Ouest ; Muang Sing et Phongsaly au Nord. Et en retour, elle serait restée une petite capitale qui aurait exercé une certaine influence du point de vue culturel et commercial au-delà de sa capacité politique et militaire. Sa domination ou son contrôle des autres *muang* en tant que centre politique avant son transfert à Vientiane aurait été signifié par les tributs que les seigneurs de ces *muang* lui ont apporté symboliquement chaque année, et sans doute aussi par les liens de parenté qu'elle aurait entretenu avec les familles de ces *muang*. Ce qui aurait en partie atténué les rapports de force potentiels. Mais malgré tout, elle aurait sans cesse à surveiller la partie la plus éloignée, en particulier le Sud du pays. Le déplacement inévitable du centre, de Luang Prabang à Vientiane, n'aurait fait que corriger ce déséquilibre. Ce fait nous éclaire d'abord sur le mode d'exercice du pouvoir qui, partant d'un point, aurait dessiné un cercle de rayonnement, ensuite sur la position géographique non-favorable de Luang Prabang par rapport à la configuration du Lane Xang. En réalité, elle n'aurait pas couvert de son rayonnement le territoire qu'elle a prétendu rassembler. Croisé avec l'analyse du site et de la ville, ce fait explicite son incapacité à assumer un rôle militaire et un contrôle fort sur l'ensemble des *muang*. Or il en a fallu pour pouvoir contrôler l'immensité du Lane Xang si nous nous fions à sa délimitation donnée dans le *Phongsavadan lao*.⁴⁹²

Luang Prabang aurait été dès le début une ville de résidence et non une ville militaire, insérée au cœur des chaînes de montagnes, baignée par deux grands cours d'eau. Elle serait une ville intérieure de hautes terres, très tôt limitée par une assiette spatiale et géographique qui fait d'elle une ville aboutie dans toute sa plénitude et sa splendeur. Une éventuelle extension au-delà de cette limite en terme démographique et en terme de bâti, aurait dépassé son cadre. En fait, Luang Prabang semble posséder une échelle et un gabarit spatial qui lui sont propres. Ceci, depuis l'espace et les composants de son architecture jusqu'à son cadre géographique en passant par sa composition urbaine. De ce point de vue, l'étude des mesures, des échelles, des gabarits et de la densité des éléments bâtis de Luang Prabang à différentes périodes doit très bien le confirmer.

La route du commerce caravanier et ripuaire

Sa désignation de ville enclavée, attribuée par les études économiques et géographiques contemporaines, ne lui est pas appropriée. A défaut d'être une étape importante Luang Prabang

⁴⁹⁰ Xieng Dong Xieng Thong change de nom en devenant Luang Prabang lorsque Sethathirath transfère la capitale à Vientiane vers 1560 en ramenant le Phrakéo et le Phra Serkham et en laissant le Phrabang. Donc ce n'est pas au moment où la ville reçoit la statuette du Phrabang, venue de Vieng Kham en 1511 sous le règne de Vixun, qu'elle change de nom. Cf., *Thamnan Phrabang*, *Op. cit.*

⁴⁹¹ Le système de pouvoir du Lane Xang à l'époque de F'a-Ngoum est esquissé dans le *Phongsavadan Lao*, annoté par S. Viravong. *Op. cit.*

⁴⁹² Après la prise des derniers *muang* par F'a-Ngoum en 1361, la configuration physique du Lane Xang aurait été dessinée. Elle est ainsi décrite : « à l'Est jusqu'au sommet de la chaîne montagneuse sur la ligne de partage des versants (là où les arbres tombent selon les versants) ; au Sud jusqu'au territoire des Chams et des Khmers ; à l'Ouest touchant Ayuthia ; au Nord touchant la Chine à Bountai Bounneua ». In : *Phongsavadan lao*. (*Op. cit.*) D'après Vo Thu Tinh : « Les données épigraphiques [...] contribuent aussi à confirmer la chronologie avancée par les annales locales relatives à l'avènement de ce grand roi qui, le premier, ouvrit l'ère de grandeur du Laos par la fondation du royaume du Lan Xang s'étendant de la Chine au Nord jusqu'à Sambor au Sud et de Khorat à l'Ouest jusqu'à Laobao à l'est [...] ». *Les origines du Laos*, pp. 60, (*Op. cit.*) Nous trouvons également quelques tentatives cartographiques du Lane Xang historique dans : *Le Lane Xang vers le XV^e siècle*, d'après Charles A. Fisher, in. *South East Asia*, London 1969 ; *Le Royaume lao avant son annexion par le Siam*, d'après le *Phongsavadan Lao* annoté par S. Viravong (réédition de 2001) ; *Mainland Southeast Asia : mid-16th to early 19th centuries*, in : *La chronique de Vientiane de l'époque Chao Anou*, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres, Université Nationale du Laos, Vientiane, 2004.

aurait été une petite étape de la route de la soie et du commerce, une ville de liaison entre les différentes villes du Nord : plusieurs documents auraient confirmé son intégration dans l'ancien réseau commercial ripuaire et caravanier de la région : 1- par liaison avec Xieng Saèn et Chiangrai, et par-delà, à la haute région de Birmanie en remontant le Mékong et en empruntant la Nam Kok ; 2- par route caravanière venant de Chine et débouchant soit vers le Golfe du Siam en passant par Vientiane et le plateau de Khorat, soit vers le Vietnam en passant par plusieurs brèches, notamment par le plateau de Xieng Khouang ; 3- par voies fluviales en remontant le Mékong jusqu'à Pak Ou, de Pak Ou remontant la Nam Ou vers Muang Khoua, et de là emprunter la rivière Nam Noua jusqu'à Dien Bien Phu.

Le type de citadelle-villageoise

Luang Prabang est marquée par une mixité entre une implantation de type villageois de cultures ethniques et une implantation de type citadelle de culture citadine du *muang*. Cette mixité "citadelle-villageoise" aurait été intrinsèque au fondement du *muang*, du moins pour les établissements septentrionaux. Ce caractère se retrouve également dans les autres villes du Nord, comme à Chiangrai et à Chiang Saèn, jusque dans les années 1980. Depuis plus d'une vingtaine d'années le développement économique et la croissance des villes Thaïlandaises se sont considérablement accélérés. Leur urbanisation creuse un écart significatif entre le monde thaï et celui des communautés minoritaires : l'équilibre ancien a ainsi quasiment disparu. Au Laos cet équilibre existe encore sous certaines formes, du moins, le déséquilibre est ralenti par la lenteur de la croissance urbaine et du taux d'urbanisation (jusqu'au début des années 2000) conjuguée avec la capacité des villes laotiennes à préserver leur système de gestion du *muang*. En d'autre terme, la complémentarité entre le système tribal et le système du *muang* est encore préservée dans les villes moins importantes. Mais quoi qu'il en soit, le phénomène de déséquilibre, s'il commence à se manifester, n'accuse pas l'assimilation des groupes ethniques par le système du *muang* mais accuse plutôt l'urbanisation et la croissance de la ville elle-même comme cause première. Car le propre du *muang* c'est de ne pas viser l'intégration physique des groupes ethniques dans son territoire urbain, mais au contraire de les maintenir à l'extérieur, afin qu'ils conservent leur mode de vie, leur autonomie et leur capacité économique pour les échanges avec les sociétés du *muang*.⁴⁹³ En ce cas, le maintien de leur société aurait assuré le maintien de la société lao elle-même. Comme le montrent les études de Evrard sur le rapport entre la gestion de la terre et l'inter-ethnicité, combien le bouleversement de la gestion de la terre chez les ethnies menace l'harmonie et la survie de leur société. Mais il n'y a pas que cela : ce que les études de Evrard ne disent pas clairement, c'est que les sociétés tai elles-mêmes seraient aussi déstructurées si les sociétés ethniques, venaient à être déstructurées. Car le maintien de cette inter-ethnicité dans la gestion du sol, dans la construction politique et sociale consolide les sociétés tai.

Les villages qui composent la cité de Luang Prabang conservent chacun leur identité et leur spécificité : notamment le village des danseurs et musiciens royaux, le village des producteurs de poterie, etc. Pourtant spatialement, il est impossible de distinguer leurs limites, brouillées par la densité démographique et celle du bâti. Chaque *ban* possède plusieurs monastères et parfois leurs limites se touchent. Chaque maisonnée sait exactement à quel village il appartient et quel temple il faut entretenir. Les chefs de village et leurs suppléants ainsi que le comité des sages gèrent leur village avec une vraie autorité. Ce sont des points qui caractérisent la densité de Luang Prabang.

L'histoire de Luang Prabang ainsi que l'observation que l'on peut encore faire il n'y a pas longtemps, montrent que c'est une ville qui produisait de l'artisanat de qualité et les habitants connaissaient aussi les produits de qualité provenant de l'extérieur, parce que la ville faisait partie de la route du commerce. La ville participait au contrôle de la région limitrophe et se procurait des

⁴⁹³ Au Laos les menaces qu'encourent les groupes ethniques sont plutôt l'aménagement du territoire qui déstructure dans de nombreux cas leurs lieux de vie et leurs environnements, leurs modes de production, etc. Nous parlons des projets d'exploitation forestière, les plantations de cultures extensives (d'hévéa notamment).

produits nécessaires pour sa consommation et pour ses échanges avec l'extérieur suscités par les passages des commerçants qui y établissaient des arrêts réguliers. Ces besoins réunis auraient drainé quotidiennement les produits apportés par les populations vivant à l'extérieur et sur les marges du territoire de la ville. Que ces produits aient été imposés par l'autorité royale ou échangés directement par les populations concernées, cela faisait de la ville un lieu actif et opulent. Donc Luang Prabang était une vraie cité qui possédait des produits qu'elle ne produisait, mais qui venaient de l'extérieur ou qui ont été produits à l'extérieur par les populations qu'elle contrôlait.⁴⁹⁴ Les populations extérieures auraient été principalement les minorités⁴⁹⁵ dont Louis Delaporte a immortalisé la présence dans ses croquis de voyage vers la fin du XIX^e siècle. Quasiment seuls les Tai vivaient dans la cité. Les minorités qui faisaient partie du paysage de la cité n'y vivaient pas. Elles vivaient dans leur village respectif et viendraient quotidiennement dans la cité pour vendre leurs produits. De certains points de vue, ce type de cité ne peut vivre sans ses minorités et sans les territoires desquels les populations tirent toutes les richesses. Luang Prabang est par excellence une citadelle de culture citadine du *muang*. Celle-ci est caractérisée fortement par son organisation en communautés de villages et par la culture ethnique et aborigène qu'elle intègre.

La région Nord des hautes plaines : Muang Khoun Xieng Khouang⁴⁹⁶

L'occupation de Xiang Khouang serait remontée à l'ère mégalithique avec la présence des sites de jarres funéraires et des mégalithes de Houaphanh,⁴⁹⁷ comme le montrent les études de Madelaine Colani. Mais ces vestiges ne donnent aucune information sur d'éventuels établissements urbains ou villageois. Le *Thao Hung Thao Tch'eng* dit que Khun Tch'ueng qui serait venu de Xieng Saen s'est battu contre les *Kyé* (Daï-Viet) pour prendre possession du territoire de Xiang Khouang (sous le nom de Prakan). D'après le *Phongsavadan*, Xieng Khouang aurait été occupée par les Lao à partir du VIII^e siècle durant la même période que Luang Prabang. Le premier ancêtre installé aurait été Khun Tched Tch'ueng,⁴⁹⁸ puis se succèdent vingt-deux monarques jusqu'à Thao Khamphong qui a régné entre 1289 et 1350. Durant ce règne Xieng Khouang aurait été vassalisé par le Daï-Viet jusqu'à son intégration dans le Lane Xang. Dans le Lane Xang de Sam-Sèn-Tai, Muang Phouan⁴⁹⁹ sous le règne de Khamkhong aurait connu une période brillante : épanouissement du bouddhisme, constructions de nombreux monastères, édification d'une loi Phouane, le *Code Lane Khamkhong* [ກົດລ້ານຄຳກອງ]⁵⁰⁰ qui régit 90 000 habitants. Il aurait été dévasté par la guerre avec le

⁴⁹⁴ Amphay Doré explique par exemple qu'autrefois Luang Prabang ne produisait pas de la soie (bien que les raisons aient été religieuses selon lui) mais la faisait venir d'autres régions du pays et les habitants de la ville la travaillaient en faisant du tissage en grande quantité et de manière assez diversifiée. Cf. Amphay Doré.

⁴⁹⁵ Les groupes ethniques des villages dispersés autour de Luang Prabang sont nombreux, même en ne tenant compte que des groupes non-tai. Il y a les groupes de parler môn-khmer, de parler myao-yao ou sino-tibétain. Les autres Tai tels les Lü qui pouvaient aussi se constituer en village à l'extérieur de Luang Prabang n'ont pas le même rapport à la cité que les groupes non-tai. Les villages tai non citadins vivaient un rapport d'extra-territorialité physique à la cité mais n'auraient pas connu un rapport d'extra-culturalité ou d'extra-ethnicité par rapport au *muang*.

⁴⁹⁶ Archaimbault transcrit *S'heng Khwang* pour Xieng Khouang et *Mu'ang K'un* pour Muang Khoun.

⁴⁹⁷ Houaphanh est une chefferie peuplée majoritairement de Tai Neua. Elle a été placée sous l'administration seigneuriale de Xieng Khouang vers 1751 sous le règne de Ong Lô et celui-ci est à son tour vassal du Royaume de Vientiane.

⁴⁹⁸ Frère de Khun Lo et septième fils de Khun Bourom. Il est probable que le terme *Tch'ueng* [ເຈີງ] ne soit pas un nom propre, mais un titre appartenant à la population indigène avant l'arrivée des Tai, pour désigner les chefs des anciennes populations de Xieng Khouang. Une fois conquis le territoire, les Tai auraient conservé ce titre local. C'est probablement le même cas que Luang Prabang où, après avoir pris le site aux Swa, les Lao ont préservé pendant plusieurs générations le terme *Khun Swa* pour désigner les rois lao. Par ailleurs, le héros du *Thao Hung Thao Tch'ueng* porte un autre nom qu'est *Thao Hung* [ຫ້ວງ]. Il est probable que son vrai et seul nom soit *Hung*, et que son appellation *Tch'ueng* ne soit qu'un titre, acquis après avoir pris Xieng Khouang.

⁴⁹⁹ Le terme *Phouan* [ພວນ] aurait été une corruption nordique de *phoun*, *phon* [ພູນ, ພູນ] qui signifie "haut", "proéminent". Par ailleurs, une petite rivière du nom de Nam Phouan [ນາມພວນ] traverse la ville. *Phouan* [ພວນ] aurait désigné donc les Tai Lao de la haute terre ou de la Nam Phouan. Ces derniers auraient donc acquis cette appellation postérieurement à leur installation dans la haute plaine de Xieng Khouang. Le nom ethnique des *Phouan* ou *P'uon* qui est un sous groupe tai serait *Phou Eun*. Mais pour les Laotiens, les *Phouan* ne peuvent être considérés comme une ethnie, ils sont le groupe dominant aujourd'hui par leur nombre et par leur dispersion sur le territoire laotien.

⁵⁰⁰ *Kap Muang Phouang*, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres, Université Nationale, 2001. *Op. cit.*

Daï-Viet sous les Lê en 1479,⁵⁰¹ pour ne rester que 2000 habitants. Muang Phouan aurait été connu en dehors du Lane Xang, pour avoir envoyé des ambassadeurs à l'extérieur du pays et pour en avoir reçu en retour : des missions religieuses du Cambodge et de Hanthawaddy (Birmanie). Vers la seconde moitié du XVIII^e siècle, il devient de nouveau vassal du Daï-Viet et du Siam, devant leur payer tribut. Appauvri et tiraillé entre les deux suzerains étrangers, sa population a fait l'objet de rafles et de déplacements⁵⁰² par ces derniers à plusieurs reprises.

Xieng Khouang possède deux *muang* importants : Muang Kham et Muang Khoun. Avant l'administration française Muang Khoun en tant que capitale du royaume Phouan et résidence des princes, porte le nom de Xieng Khouang comme le nom de la province. Quant à Muang Kham, ville qui lui est auxiliaire, est appelé *Muang Phouan Noy* [ມືອງພວນນ້ອຍ]. Xieng Khouang possède sa propre structure symbolique, proche de celle de Luang Prabang. D'après Archaimbault il s'agit de douze autels des *devata* protecteurs. Onze sont consacrés aux *devata* protecteurs des *ban* ou des *muang* extérieurs, disposés dans les principaux *muang* et dans les quatre orientes de la province, sensés constituer les bastions spirituels du territoire de Xieng Khouang. Le douzième est consacré aux *devata* protecteurs du *muang* principal et de ses princes descendants des *Thaèn F'a*.⁵⁰³ L'autel est situé sur la colline dominant la ville, Phu Chomphet, où il y a deux *that* : That Chomphet possède encore son dôme, mais éventré et That Phoun dont il ne reste que la partie basse. Chaque année, les habitants organisent un rituel en leur honneur en sacrifiant un buffle. Les onze génies des *ban* dans les quatre orientes sont conviés au rituel. Un autel miniaturisé est construit pour les loger. Nous retrouvons également projetée dans l'espace la représentation de l'existence et du rôle de ces *devata* protecteurs, à travers le rituel préliminaire du jeu de mail. Le jeu a lieu chaque année sur l'esplanade rectangulaire de Muang Khoun lors de la fête annuelle du *that*.⁵⁰⁴ Donc, du côté Sud où il y a autrefois un stupa, le camp des princes détenteurs de l'autorité prend position et préside l'autel de la cour royale des *devata* dont la face est tournée vers le Nord. Du côté Nord est placé l'autel des *devata* protecteurs des *ban* et des *muang* extérieurs, c'est le camp des princes de Muang Kham.⁵⁰⁵

Dans la présentation du jeu de mail, il est possible de constituer une lecture de l'espace symbolique de la ville : 1- Nous retrouvons dans l'idée d'une autorité protégée par les *devata* [ເທວະດາ] –parce que cette autorité appartient à la “ lignée *Thaèn*, céleste ” qui observe le dhamma

⁵⁰¹ Cet épisode historique correspond au moment où il y a une grande hostilité avec le Daï-Viet qui envahit aussi Luang Prabang et qui a poussé ses troupes jusqu'à Chiangmai traversant Muang Nan. Cet événement apparaît dans les annales chinoises *Ming Shi*, puisque l'Empereur de Chine Xiang Zong a du demandé au « Gouverneur de la Province de Guang Si de faire part d'un édit ordonnant à Lê Thanh Tông la retraite de ses troupes du Laos ». D'après les annales Daï-Viet, Xieng Khouang est redevenu vassal de Daï-Viet déjà en 1448 comme une sous-préfecture sous l'Empereur Nhân Tông. Et d'après le *Phongsavadan Lao*, il a continué également à être celui de Luang Prabang. Il payait donc tribut aux deux. Cf. T. Hoshino. *Op. cit.*

⁵⁰² Supposé avoir livré Chao Anu de Vientiane aux Siamois, les Phouans se considèrent comme bouc-émissaire. Ceci, aurait profondément marqué son histoire et ses croyances. Le déplacement des Phouanes a fait l'objet de plusieurs thèmes de recherche, des thèses en sont issues. Cf. Bangon Piyaphan, *Les Lao dans Rattanakosinh*, Bureau des Fonds de Soutien pour la Recherche. Bangkok ; Pho Saenlamchiat, *Tamnan T'ai Phouan*, Bangkok, Société de Solidarité Issan Dokgna.

⁵⁰³ *Thaèn* serait l'ancien royaume situé dans le Sip Song Chou Tai. Ce terme signifie également “ le haut, le nord, le ciel ”. *Thaèn F'a* serait la “ lignée céleste ” dans l'auto référence mythique des Lao. En Chinois on le prononce « *Dian* ». Cf. note *op. cit.*

⁵⁰⁴ Sur cette esplanade il y aurait autrefois un stupa. Mais Archaimbault note que le *that* en question n'existe plus au moment où il mène son enquête à la fin des années 1950. En fait, le *that* de Ban Naxay, à proximité de l'esplanade dont parle Archambault n'aurait pas complètement disparu. Il serait resté son soubassement ou son socle. En tout cas il a été reconstruit vers 2005-2006 avec les dons de la population.

⁵⁰⁵ Autrefois, le jeu aurait opposé les autochtones (symboliquement joué par le camp de Muang Kham) et les *Phouans* (camp de Muang Khoun). Cette opposition symbolisait l'atténuation de la hargne et de l'agressivité des dominés par rapport aux dominants. Au début du XIX^e siècle Chao Noy de Muang Phouan aurait modifié le jeu en le transformant en une sorte de jeu de polo, parce qu'il était excellent cavalier. Il aurait surtout modifié la symbolique du jeu en faisant disparaître des faits historiques. Pour lui, le jeu doit mettre en scène les esprits de révolte et de suspicion qui opposent les vassaux (les princes de Muang Kham) aux souverains (les princes de Muang Khoun, auquel il appartient). Le fait que la victoire soit quasi toujours attribuée aux vassaux symbolise la victoire du mal et de la trahison, dont il fut victime, sur le bien et le Dhamma. Historiquement le seigneur de Muang Kham l'aurait dénoncé pour conspiration contre Chao Anou de Vientiane, ce qui lui a coûté trois années de rétention. Sans fondement il sera ensuite libéré. Quelques années plus tard il sera accusé de nouveau, cette fois-ci, pour avoir livré Chao Anou aux Siamois. Cf. Charles Archaimbault, *La fête du T'at à S'ient Khwang (Laos) - contribution à l'étude du Ti-K'i*, in. *Artibus Asiae*, Vol. XXIV, Ascona 1961. Remarquons cependant que le jeu de tiki à Vientiane oppose également les notables et le peuple. Et c'est toujours le peuple qui gagne, c'est ainsi la règle.

[ໝູ່]— la légitimation d'un pouvoir, basée sur le devoir de “ bonté bouddhique ”. Ici, nous sommes déjà dans une logique de conversion au bouddhisme des *Thaèn F'a*. Car l'autoréférenciation de la lignée *Thaèn F'a* des Princes de Muang Phouan aurait été bien antérieure au bouddhisme et liée au culte des *phi thaèn*. Ce culte aurait ensuite connu une acculturation au contact avec le bouddhisme : les *Thaèn F'a* seraient non seulement l'esprit des ancêtres protecteurs qui puisent leur autorité et leur aspect sacré dans la construction de l'identité ancestrale, mais seraient aussi devenus avec le bouddhisme des esprits investis par le dharma. Le symbole de cette légitimation du *Thaèn F'a* et donc des princes phouans serait le douzième autel des *dévata* qui se trouve sur le point le plus haut, accompagnant les stupas qui dominent et qui protègent la ville. 2- Nous retrouvons dans l'espace symbolique Phouan l'orientation Nord comme une orientation privilégiée. Si le camp des princes se trouve au Sud dans le jeu de mail, la face de ses joueurs et de son autel protecteur est bien tournée vers le Nord. Mais il faut regarder dans d'autres exemples si ce privilège est complémentaire et constitue une variante, ou s'il constitue une contradiction par rapport à la majorité des villes lao qui privilégient plutôt l'orientation Est, sacrée pour l'espace bouddhique.

Fig. 57. Les deux stupas de Xieng Khouang.

Les deux stupas qui dominent la ville n'auraient pas comme référence la cosmogonie hindouisée. Ils n'auraient pas forcément symbolisé la représentation du mont Méru au sommet duquel siège Brahma ; un monde, un état que devraient atteindre les puissants potentats. Mais ils auraient symbolisé la victoire du *dharma* associée à celle des lois que la lignée des *Thaèn F'a* sont en charge de promulguer dans leur règne. Ils auraient ainsi représenté ce dont les Phouans croient et non ce dont ils sont ou ce dont ils croient être. C'est le *khouane muang* [ຂັນເມືອງ]-âme de la ville, garant de la paix, de la justice et de la prospérité du *muang* et de ses habitants. La position haute des stupas –qu'elle soit centrale ou non– aurait été alors une coïncidence par rapport à la représentation du mont Méru fréquemment représenté dans les ouvrages architecturaux des monastères.⁵⁰⁶ Ici, la position haute aurait traduit spatialement chez les Phouans la considération et le respect envers un élément protecteur et sacré. Il n'y a pas de rapprochement idéologique à faire entre le fait que les Phouans placent au sommet de la colline leur lieu sacré et le mont Méru hindouiste. A Muang Khoun le spirituel et le sacré sont placés en haut, au sommet, en particulier au-dessus de la tête des hommes.⁵⁰⁷ La situation spatiale du lieu sacré de Muang Khoun traduit en fait la conscience anthropique du sacré des Phouans projetée dans l'espace et dans leur comportement. Le sacré est confondu à leur mythe des origines. La conception du sacré semble alors se relier à une idée complexe et antérieure à leur conversion au bouddhisme. Il s'agit de leur auto conception ou de leur auto référence ethnique et historique. Les Phouans comme les Lao auraient fondé leur origine sur la lignée des *Thaèn F'a* [ຊາບຸຜ້ງ], des *Muang Theung* [ເມືອງເທິງ], autrement dit, des êtres qui viennent du haut, “ des cités d'en haut ”, célestes. Cette idée est clairement exprimée dans le *Nithan Khun Bourom*.

Fig. 58. Plan de représentation de Muang Khoun Xiang Khouang. In : Histoire du Royaume phouan, Chao Khamlouang Nokham, publication de l'Association Lao Phouane.

Outre cette auto référence sacralisée, l'idée de *Muang Theung* semble laisser transparaître une certaine réalité historique et géographique des “ hauts *muang* du Nord ”. En d'autres termes “ les cités célestes ” n'auraient-elles pas désigné les “ *muang* du Nord ”, le royaume *Thaèn* ou *Dian* situé dans le Sud de la Chine, d'où serait venue une partie des populations lao tai. En outre, pour ces derniers “ le haut ” ou “ l'au-dessus ” [ເທິງ], désigne également “ le Nord ” [ເໜືອ]. Dans tous les cas, l'autoréférence céleste aurait reflété la perception des Lao d'eux-mêmes et de la manière dont ils considèrent leur propre cosmogonie, leur monde spirituel et sacré. On pense que la référence des origines finit par fusionner avec le bouddhisme. Et cela se traduit spatialement par la construction des *that* sur la colline dominant la ville, constituant ainsi son repère et son schéma symbolique. Par ailleurs, la Nam Phouan –la rivière qui traverse Muang Khoun et qui se jette ensuite dans la Nam Ngyo– est présente mais semble peu importante par rapport à toute la ville en termes de débit et

⁵⁰⁶ Le Mont Méru est surtout représenté par le *sô f'a*, le sommet du faitage du sanctuaire, le bâtiment central du monastère.

⁵⁰⁷ Dans cette logique, la tête d'un homme est le sommet de son être spirituel, elle est donc sacrée. Ainsi, chez les Lao nul ne touche ni ne passe par-dessus de la tête de quelqu'un. Lorsqu'il faut passer devant ou derrière une personne, il faut se baisser ou se courber pour être plus bas. Quittant les règles du sacré, ces gestes deviennent une marque de civilité.

d'utilisation. Elle constitue difficilement un repère.⁵⁰⁸ Les orientations et la colline aux stupas occupent alors une place centrale. Sans que cela soit définitif, nous pouvons conclure que l'orient Nord est une orientation sacrée préboudhique préservée dans le schéma symbolique de Xieng Khouang rappelant l'origine *Thaèn* de ses habitants, avant que l'orient Est boudhique ne s'impose.

La région du Haut Mékong.

Le Haut Mékong durant la période coloniale, est au cœur des conflits entre la France, l'Angleterre, la Chine et le Siam.⁵⁰⁹ Elle regroupe des bouts de plusieurs royaumes : du Sip Song Phan Na (douze mille têtes de rizières), du Lan Na, de l'Etat Shan et du Lane Xang. Une grande partie du Haut Mékong représente le tiers de l'ancien Sip Song Phan Na. Quatre des douze Phan Na devenant anglais sous l'autorité traditionnelle du *Chao F'a* de Xieng Toung, quatre autres devenant chinois sous l'autorité traditionnelle du *Chao F'a* de Xieng Hung, les quatre Phan Na restant sont devenus français, intégrés dans l'Indochine, avec à leur tête un pouvoir traditionnel du *Chao F'a* de Muang Sing.⁵¹⁰ De Xieng Kok à Muang Sing en passant par Muang Long, Muang Kang et Muang Nong, l'aspect des *muang* est fortement rural et l'histoire de leur établissement laisse peu d'éléments pour une analyse spatiale structurée. Seule Muang Sing offre une grande richesse de ce point de vue. Les études étymologiques et toponymiques permettent cependant d'émettre une hypothèse sur la chronologie éventuelle de leur fondation, mais qui n'apporte pas un éclairage particulier sur leur établissement. Une approche approfondie sur la gestion des sols, à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la cité, en rapport avec l'organisation sociale des communautés dans et autour des sites, c'est-à-dire ceux des *muang* et de leurs marges, en termes d'interethnicité, pourrait apporter des éclairages sur la question. Comme l'a démontré une étude ethnologique de la gestion des sols de Evrard, qui met en parallèle l'interethnicité et la coexistence des *muang* et de leurs marges chez les communautés tai et khmu.⁵¹¹

Fig. 59 Situation politique et géographique de Muang Sing dans le Haut Mékong vers 1885. Carte réalisée d'après une carte de l'administration coloniale. Source : CAOM.

Fig. 60. Schéma d'occupation de Muang Sing en 1996. Interprétation d'après les relevés réalisés par Bowsky et Walter Kasper-Sochermann, in. Muang Sing, passé et présent.

Xieng Kok [ຊຶ້ງກົກ]⁵¹² signifie “ville aînée”, *Muang Long* [ມຸ້ງລອງ] “ville qui vient après”, *Muang Kang* [ມຸ້ງກາງ], “ville du milieu”, *Muang Nong* [ມຸ້ງນອງ], “ville cadette”. Nous retenons de ces toponymes qu'il y a un mouvement chronologique de fondation de quatre *muang* avant Muang Sing. Partant du Mékong et avançant vers le Nord-est pour atteindre la haute vallée de Muang Sing, le premier *muang* construit serait Xieng Kok, puis dans l'ordre, Muang Long, Muang Kang, Muang Nong et Muang Sing. Cette avancée à l'Est vers les hautes terres aboutissant vers la fondation de Muang Sing aurait explicité la volonté du *Chao F'a* Sèng Si (son fondateur)⁵¹³ de s'éloigner de Muang Xieng Khaèng, ville natale d'où il a été chassé. S'éloigner de Xieng Khaèng pour avoir la paix vis-à-vis d'une fratrie qui se bat pour le pouvoir, n'aurait pas exclu le fait qu'il y a une réelle recherche d'un territoire physiquement propice pour fonder une cité, et une raison symbolique pour légitimer une lignée qui aurait été éliminée de sa source. Et il serait tout à fait naturel que Chao F'a Sèng Si en retienne les vieux principes et traditions de fondation propres aux *muang* des Lü afin de préserver aussi sa propre légitimité et celle de ses descendants. De ce fait, au moins Muang Sing serait sans conteste un modèle issu de cette tradition, même si sa construction est récente.

⁵⁰⁸ Nam Phouan qui traverse la ville est modeste et ne constitue pas un axe majeur dans la ville, pourtant ses habitants justifieraient leur nom *Lao phouan* par le nom de cette rivière.

⁵⁰⁹ Le Siam revendique le territoire qui était intégré dans l'Indochine française, sous prétexte de sa souveraineté durant la période précoloniale, l'Angleterre pour sa souveraineté historique sur la Birmanie et la Chine pour sa souveraineté du territoire du Sip Song Phan Na.

⁵¹⁰ Ce partage a été défini lors du traité tripartite entre la France, la Grande Bretagne et la Chine, le 7 septembre 1895.

⁵¹¹ « Mobilité, rapport à la terre et organisation sociale dans quelques villages thaïs et Khmou'rook de la vallée de la Nam Tha ». Olivier Evrard. Article.

⁵¹² Terme lao composé de deux mots monosyllabiques, Xieng [ຊຶ້ງ] (ville) et Kok [ກົກ] (aîné), sans aucune influence méridionale, du pali et du sanskrit. Au Sud le nom des villes aurait été plus palisé, ainsi *Nakhon Prathom* [ນະຄອນປະທັມ]-nom palisé- est l'équivalent de *Xieng Kok* [ຊຶ້ງກົກ] en lao septentrional.

⁵¹³ *Chao f'a* [ເຈົ້າຜ້າ] désigne le plus haut titre de prince dans la tradition dynastique lü. Il désigne aussi communément « prince ».

Muang Sing.

La forme géométrale de la ville est, à première vue, tout à fait arbitraire et ses limites, artificielles. C'est une réponse au contexte géographique très radicale et peu connue au Laos. Muang Sing s'implante dans le creux de la haute vallée à 700 mètres d'altitude, entre la Nam Sing et la Nam Dai, un paysage agricole étendu et dégagé. La vallée est entourée de deux ensembles de montagnes : l'un dans le pourtour Est à 1685 mètres d'altitude, l'autre dans le pourtour Nord à 1041 mètres d'altitude.

Muang Sing a un rempart carré en terre [ຄູດິນ, *kou dinh*], constitué à partir des déblais du canal qui l'entoure. Ce canal forme une sorte de tranchée. D'après ses habitants des tranchées peuvent être couramment repérées dans cette région. En plus des tranchées, appelées *khong* [ຄອງ], à fonction agricole et de protection contre les crues, la population a l'habitude de construire aussi des tranchées autour d'un camp, d'un village ou d'une ville. Elle appelle cet ouvrage *Khong Vieng* [ຄອງວຽງ] ou *Kheü Vieng* [ຄືວຽງ]. Mais lorsque le terme *khou* ou *kheü* est associé au terme *vieng* [ວຽງ], il semble acquérir une autre fonction en plus, celle de protéger la cité contre les assauts des cavaliers à cheval et des assaillants à dos d'éléphant. La forme des *khou vieng* et des *khong vieng* peut être droite ou arrondie, leur taille et leur profondeur sont variables. En général un *khong vieng* [ຄອງວຽງ] est doublé à l'intérieur par un *Khou vieng* [ຄູວຽງ]. Mais l'état de conservation de ces ouvrages ne permet pas d'identifier si leur fonction était agricole ou militaire ?

Fig. 61. Plan de Muang Sing. Traduction en français d'après un plan siamois dressé vers 1889-1890. Archives Nationales de Bangkok, rapport de service du gouvernement à propos de Muang Xiang Khaeng et Muang Sing-Muang Nang.

Le rempart de Muang Sing est un damier qui mesure entre 800 et 1000 mètres de côté,⁵¹⁴ desservi par trois échelles de voirie. Les deux voies primaires médianes séparent la ville en quatre parties appelées chacune *xieng* [ຊຶງ] (Xieng Gneun, Xieng Lé, Xieng Chai, Xieng In) et sont orientées Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest et Nord-Est. Les quatre voies secondaires séparent la ville en 16 groupes d'îlots de quatre, les voies tertiaires séparent la ville en 64 îlots appelés *Ta* ou *Tassèng* [ຕາ, ຕາສະງ]. Un *xieng* est donc composé de 16 îlots carrés de 50 m x 50 m, disposés de manière égale et régulière. Chaque îlot est composé de 4 parcelles de 25 m x 25 m de côté. L'intérieur du *xieng* est donc desservi par 4 voies tertiaires et 2 voies secondaires qui se croisent. Deux des quatre côtés du *xieng* s'appuient sur le rempart de la ville et possèdent deux portes de sortie directe. Les quatre *xieng* forment en fait un *vieng*. Muang Sing est alors désigné aussi comme un “*vieng* aux quatre *xieng*” et également appelé par les Lü “*Vieng Muang Sing*”. Le *Tassèng* [ຕາສະງ]. –chef lieu– ou “l'îlot principal”, est localisé à Xieng Chai (*xieng* du cœur) et les quatre *xieng* composant Muang Sing intra-muros sont attachés à ce *Tassèng*. Chaque *xieng* est placé sous l'autorité d'un *Phraya xieng*, « seigneur xieng » [ພຣະຍາຊຶງ], sorte de chef de village mais portant le titre de *Phraya* [ພຣະຍາ].⁵¹⁵ Enfin, Muang Sing, intra-muros et extra-muros compris, est composé de 4 zones ou 4 *Tassèng* : *Tassèng Xieng Chai*, *Tassèng Nakham*, *Tassèng Namkéoluang*, *Tassèng*

⁵¹⁴ D'après Grabowsky et Kaspar-Sikermann, les relevés réalisés par les Siamois comportent des erreurs car ils ont été réalisés à partir des vieux plans lü. Dans ce plan siamois, au lieu de 25 *saèn*, il est écrit 5 *saèn*. Or à 5 *saèn*, la longueur du rempart aurait seulement 280 mètres, ce qui ne correspond pas à la réalité. Tandis que les mesures données par les personnes âgées de Muang Sing indiquent qu'il mesure 500 *va*, c'est-à-dire à peu près 1000 mètres ; sur la photographie aérienne la ville mesure entre 800 à 900 mètres. En additionnant l'épaisseur du rempart des deux côtés, la largeur des voies tertiaires, secondaires et primaires, puis la largeur des huit îlots, l'enceinte du rempart mesure 1080 mètres pour le système métrique officiel, et 944 mètres pour le système métrique lao ancien. Le plan récent de Muang Sing dressé par l'Institut de Recherche en Urbanisme pour le compte de la province devrait corriger les erreurs en se rapprochant plus de la réalité, sachant que ce plan a été redressé à partir des photographies aériennes et non à partir de relevés géométrales et topographiques.

⁵¹⁵ *Phraya* [ພຣະຍາ] est un titre désignant à l'origine les rois. Les rois t'ai portent d'abord le titre de *khun* [ຂຸນ], tel *Khun Bourom*, *Khun Lo*, etc. Dans le *Phongsavandan lao* et d'après Souneth Phothisane il y aurait d'abord 16 rois qui se succédant et portant le titre *khun*. Ensuite il y aurait 6 rois portant le titre de *Thao* [ທ້າວ], et enfin 4 rois avec le titre de *Phraya*. Après ces appellations les rois seront principalement désignés sous le titre de *Phra Chao* [ພຣະເຈົ້າ], en plus de leurs noms de règne, longs et complexes. Ces noms de règne utilisent les termes en sanskrit et pali et se sont référés au système indien. Plus tard *Phraya* désignera les nobles qui ont une fonction de ministre ou de gouverneur de province ou les deux à la fois. Ainsi le titre de *Phraya Muang Chanh* [ພຣະຍາເມືອງຈັນ] est réservé au premier ministre, *Phraya Sène Muang* ou *Phraya Muang Sène* [ພຣະຍາເມືອງສະນ] au chef de l'armée, régent du royaume et chef des provinces (sous le règne de Suryavongsa). Puis durant une période plus récente et ce, jusqu'à 1975 *Phraya* est simplement un titre de noblesse accordé par le roi aux hauts fonctionnaires. Alors que le titre n'est pas héréditaire, nous pouvons cependant remarquer que la majorité des *Phraya* du Royaume du Laos étaient eux-mêmes fils ou descendants des *Phraya*, souvent membre des vieilles familles appartenant à l'administration royale.

Thongmai. L'exemple de Muang Sing donne un éclairage sur la terminologie *xieng* [ຊຶ້ງ] qui désigne communément la ville, pour les Tai septentrionaux, en devenant aussi le préfixe du nom des villes.

Muang Sing a été construite vers 1792 par Chao F'a Sèng Si qui a quitté Xieng Khaèng suite à un conflit de succession. Mais à l'origine, sa première implantation était à la source de la Nam Daï, à 3 kilomètres de Muang Sing. Et pendant 17 ans ce rempart-digue de la ville était en terre et de forme organique. Nous apprenons de la chronique orale locale qu'un demi-siècle après sa construction, la plaine de Muang Sing a été abandonnée par ses habitants qui émigrent⁵¹⁶ vers Chiangmai et vers la chefferie de Muang Nan⁵¹⁷ dont le seigneur aurait entrepris une extension attirant une grande partie de la population. Sans être bien établie, la ville, voire toute la vallée, devenait vacante. Les Lü appellent cette période " guerre des Kalrom ".⁵¹⁸ Mais nous ne savons pas sous quelle forme était Muang Sing à ses débuts. Le plan en damier a-t-il été construit à ce moment-là ?

Face à la déroute les notables de la ville demandent au Chao F'a de Muang You⁵¹⁹ d'envoyer un chef pour diriger Muang Sing. Les Chao F'a de Xieng Khaèng auraient tenté plusieurs fois de le repeupler mais sans succès. A partir de 1870, la région aurait été peu à peu repeuplée. Autour de cette date le Chao F'a de Muang You envoie Chao F'a Rsinô gouverner Muang Sing. Celui-ci plante d'abord un groupement vers Ban Houa Khoua (village à la tête du pont) et restaure Ban Thin That (village au pied d'un stupa), y demeure durant deux à trois années. Puis, voyant que le site n'est pas adéquat, notamment trop exposé à l'inondation, car trois rivières se rejoignent à l'endroit où s'implante le groupement, il a alors l'idée de fonder une ville, en déplaçant le groupement sur le site actuel de Muang Sing. Le plan siamois établi en 1889-1890, montre qu'une grande partie de la ville n'a pas été remplie : certains îlots restent vides, laissant croire que la ville était inachevée à cette date.

Peu d'années après ce fut le début de la colonisation française. Chao F'a Rsinô a choisi de se rallier à la France, pensant pouvoir sauver sa principauté des prétentions anglaises, siamoises et Hô.

La cité de Muang Sing et sa région est constituée à partir de 17 *thong na* [ທົງນາ] (17 champs de rizière), qui est égale à 17 *houa na* [ຫົວນາ] (17 têtes de rizière) c'est-à-dire " 17 propriétaires ".⁵²⁰ Ce qui correspond à peu près au territoire de ses quatre districts actuels. La citadelle elle-même est un carré de 4 portes comme les autres cités lü se trouvant à l'extérieur du Laos : Muang Yu [ເມືອງຢູ], Muang Loey [ເມືອງລອຍ], Muang Euwa [ເມືອງອູວາ] et Muang Nam [ເມືອງນາມ]. Chao F'a Rsinô meurt vers 1905. Il appartient à la dynastie de Xieng Hung, capitale de la confédération du Sip Song Phan Na. Il est descendant de Chao F'a Dek Noy (l'enfant roi) ou Chao F'a Inpanh, fondateur du royaume de Xieng Khaèng au XV^e siècle.⁵²¹ Selon la *Chronique de Xieng Khaèng*, traduite et

⁵¹⁶ Plusieurs récits de la région, notamment celui de Vieng Phu kha, se recoupent pour montrer que l'émigration lü vers Muang Nan était une émigration forcée par les troupes siamoises avec l'aide des chefs de Nan.

⁵¹⁷ Actuellement il y a un petit district de Muang Nan qui est situé au Sud de la province de Luang Prabang, puis il y a Muang Nan dans le Nord-est de la Thaïlande. Il s'agit ici du Muang Nan situé dans le territoire Thaïlandais.

⁵¹⁸ La population de Muang Sing donne le nom de " guerre des Kalrom " sans doute parce qu'elle voyait que les troupes siamoises qui menaient campagne dans leur ville sont composées majoritairement de Kalrom (sous-groupe tai gnouan [ໂງວນ] et Khrom (de parler môn-khmer), effectivement engagés comme mercenaires par l'armée siamoise. « Ce sont des mercenaires de métier (disent-ils) qui ne craignent ni de piller, ni de faire des razzias ». Mais les Kalrom du Laos se disent généralement être lü.

⁵¹⁹ Muang You dans la prononciation lü à Muang Sing, ou Muang Yon sur la carte française représentant le Haut Mékong, est sans doute Möng Yawng ou Mong Yu birman qui sont actuellement au Myanmar, l'un à environ 100 km et l'autre à moins de 70 kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Muang Sing.

⁵²⁰ *Houa na* [ຫົວນາ], " tête de rizière ", semble employé comme une unité de mesure des terres ou des propriétaires chez les Lü. En comparaison avec les Lao de la basse plaine, *houa na* semble désigner davantage une partie physiologique des rizières. Le *houa na* en ce cas est la partie la moins immergée du sol utilisée comme pré ou pâturage, disposée généralement entre les rizières et le village. Chez les Lü y a-t-il un regroupement de propriétaire à la tête du quel il y aurait un chef qu'on aurait appelé *houa na*.

⁵²¹ L'histoire de cet ancêtre fondateur mérite d'être rapportée ici, car elle est étrangement similaire à la légendaire biographie de F'a-Ngoum fondateur du Lane Xang. Ce *Chao F'a* serait encore un enfant ou un adolescent lorsqu'il régnait à Xieng Hung. Capricieux et tyrannique, il passerait son temps à tyranniser son entourage et à tuer chaque jour un buffle pour festoyer. Ces habitudes, dans une société agraire comme celle des Lüs, appauvrissent la population. Cette dernière

annotée par Lafont, c'est un royaume qui a fait sécession du Sip Song Phan Na pour devenir « *le seul à se retrouver indépendant de cette confédération* ». ⁵²² Entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle il s'est placé sous la suzeraineté de Pegu (Birmanie). Puis lorsque le Siam l'occupe, le système politique et social établi depuis quatre siècles se serait effondré et la ville principale refondée plus tard à Muang Sing. A la fin du XIX^e siècle le Royaume de Xieng Khaèng entra dans les conflits coloniaux.

Vieng Phou Kha.

Aborder l'histoire de Vieng Phu Kha présente de grande difficulté, du fait de l'absence de chronique locale et du fait de son enclavement, non seulement géographique, mais aussi culturel qui la relie difficilement aux autres villes. Aujourd'hui, elle se trouve sur la route A3 entre Luang Namtha et Houayxay, l'un des trois maillages du réseau routier du Nord aménagé dans le cadre du programme de développement économique du GMS. Ceci devrait changer beaucoup la donne pour Vieng Phu Kha dans les prochaines années : d'un lieu quasi-inaccessible, il est actuellement à 2 heures de Mohan (Chine) et à 3 heures de Chiangkhong (Thaïlande), route la plus courte par laquelle les camions chinois et thaïs empruntent pour échanger leurs marchandises.

Actuellement Vieng Phu Kha est peuplé à 95% de population de parler môn-khmer. Mais son histoire est instable du point de vue ethnographique et culturel. Le site est occupé dès le début du mégalithique. Nous y trouvons des objets et des outils en pierre, ⁵²³ et sur les parois des grottes de nombreuses gravures représentant des animaux. Vieng Phu Kha semble aussi être le plus important site khmu de fabrication de tambour de bronze au Laos, puisque nous y trouvons des débris de fer, de bronze et d'or issus de fonderie et de four. ⁵²⁴ Dans l'histoire du peuple khmu il est transmis de génération en génération que deux branches, khmu khrouaèn [ຂຸມແຄວ້ນ] et khmu roc [ຂຸມຮອກ], se faisaient la guerre vers la fin du premier millénaire, due à des croyances divergentes : les uns vénéraient les *phi* des ancêtres, les autres, les esprits de la forêt. Les conflits auraient causé l'affaiblissement de ce peuple, séparé en plusieurs groupes, rendant impossible une organisation sociale et politique plus solide, sous forme de cité par exemple. Malgré une démographie importante et des avantages culturels et intellectuels dus à leur rapprochement plus grand au monde môn-khmer, ⁵²⁵ que n'ont pas les autres communautés tribales de parler môn-khmer, les Khmu s'organisent en village et en tribu et ne dépassent jamais ce cadre dans le territoire de Vieng Phu Kha. D'un monde fermé, les Khmu seraient peu à peu entrés en contact avec les Tai, dont la structure sociale, politique et économique est organisée dans le *muang*. Les Khmu vont vivre sur les marges du *muang* des Tai du point de vue géographique et social. Mais du point de vue politique et économique ils seraient inévitablement intégrés dans le système du *muang* grâce aux trocs et à la connaissance qu'ils ont de la forêt, dont ont besoin les *Tai muang*. ⁵²⁶ Bien que le Lao soit une langue véhiculaire entre les différentes ethnies depuis plusieurs siècles, un échange linguistique est

exigerait alors son exil. « *Le mettant dans un radeau et accompagnés de cinq couples de Tai, de sept couples de Khas (Khmu), des guerriers composés de quinze Tai et de douze Khas (Khmu)* », la petite colonie descend le Mékong et fonde la ville de Xieng Khaèng qui devient le centre du royaume portant le même nom. La partie légendaire de la biographie de Chao F'a Dek Noy a été recueillie au cours de l'interview que j'ai réalisé auprès du *Pothao Sèng Chai* (le grand-père Sèng Chai) de Xieng Chai à Muang Sing.

⁵²² *Le Royaume de Jyn Khen, chronique d'un royaume Tay loe2 du haut Mékong (XV^e – XX^e siècle)*, P-B Lafont, L'Harmattan, Paris, 1998. *Op. cit.*

⁵²³ Dans la grotte de Phou Lang nous y trouvons des gravures de tigre que les locaux khmu appellent *savay si Ngot* qui signifie « *le tigre qui dort sur la route ou le tigre barrant la route* ». Sur la falaise de Sang Kha nous y trouvons des gravures montrant des familles de chiens et de chiots. Cf. Sèngthong Phothiboupha. *Ibid.*

⁵²⁴ Nous trouvons ces vestiges à trois endroits : à Thong Lô [ທົ່ງຫລໍ່] « *champs de fonderie* », à Tham kateub [ຖ້ຳກະຕູບ], et à Tham Takhong-Takhèng [ຖ້ຳ ຕະຄອງຕະແຂງ].

⁵²⁵ La langue khmu est l'une des plus importantes en Asie du Sud-est continentale. Elle a joué un rôle important dans la langue lao qui lui emprunte un certain nombre de mots dans le domaine de l'agriculture et de la forêt, ainsi que dans la désignation de nombreux objets.

⁵²⁶ Dans le Nord, l'identité tai est associée fortement au *muang*. Ceci par opposition aux autres populations non tai et non détenteur du *muang* mais vivant sur les marches et les marges du *muang*.

remarquable entre Khmu et Lao puisqu'un pourcentage important de termes lao est d'origine khmu.⁵²⁷

Vieng Phu Kha est apparu pour la première fois dans le *Nithan Khun Bouron*. Lors des campagnes d'unification après la prise du Haut Mékong, F'a-Ngoum aurait déplacé la population de Muang Luang Phu Kha vers Xieng Dong Xieng Thong au début de la seconde moitié du XIV^e siècle, pour ne laisser que vingt familles. Et au XVI^e siècle, étant devenu l'un de leurs *muang* la *Chronique de Xieng Khaèng* dit que les Chao F'a y ont réinstallé les *Kha Samtao*, d'origine môn-khmère mais bouddhistes. La mémoire orale fournit quelques données qui se recoupent avec cette chronique sur certains points, mais elle en donne souvent des versions très légendaires. Du XVI^e au XVII^e siècle suite à la défaite de Sethathirat sur Chiangmai et sur le haut Mékong les Birmans se seraient emparés de la région. Installés dans la ville ils auraient construit l'étrange fortification qui donne à Phu Kha son statut de *vieng*. L'occupation birmane sous le règne de Bayinnaung aurait pour objectif la création d'un avant-poste de Taung-Ou pour contrer le Lane Xang. Envoyé par ce grand roi birman, un moine érudit, Maha Phot, accompagne les Lü et les Phu Noy de religion bouddhiste pour peupler la région de Phu Kha. Plusieurs monastères auraient ainsi été construits par leurs soins : Vat Maha Phot, Vat Bokhung, Vat Chomthong, Vat Pha Phoune, etc. Une fortification aurait été construite sur une petite colline. Vers 1567, un nom en Pali a été donné à Phu Kha pour l'inaugurer : *Pukhakheratha*. Mais cette version de l'histoire contredit une certaine réalité par le fait que la population ne retient pas ce nom et retient plutôt celui de Vieng Phu Kha. Il faut signaler aussi qu'une ville birmane ne porte pas la terminologie *vieng*. Tout en gardant en mémoire l'histoire orale locale qui attribue aux Birmans la construction de l'étrange fortification, la population locale reste perplexe quant à sa logique. Nous pensons qu'il est possible que le *Khong Vieng* en terre soit antérieur aux Birmans et que ces derniers aient pu réoccuper le site et l'ouvrage en y construisant leur ville, juste le temps de leur occupation.

Durant la période birmane, le système de pouvoir local khmu autrefois préservé par les Lao serait peu à peu tombé en déshérence. Pour fuir les tributs imposés par la cité de Phu Kha la population khmu aurait quitté la ville, sans chef et sans organisation, dispersés en petits groupes, vivant dans des habitations souvent provisoires, devenant quasiment nomades au gré des saisons et des opportunités des terres à cultiver, abandonnant l'organisation de grands villages structurés. Ils auraient établi un système de troc de subsistance (produits agricoles) et auraient vendu de la main d'œuvre à la ville occupée par les Birmans, les Lü et les Phu Noy. Vers 1630 lorsque Muang Luang Houa Tha (Luang Nam Tha) fut établi au nord, les autorités des deux *muang* auraient fixé la frontière entre leurs territoires au sommet d'une montagne appelé Doy lak kham (montagne de la borne dorée). La domination birmane dans cette région aurait duré 160 années jusqu'aux premiers raids des Hô.

Effectivement lorsque les Hô ont attaqué, occupé et pillé la ville entre 1728 et 1730 les Birmans ont déserté aussi la région et ne sont de retour qu'une cinquantaine d'années plus tard. Le siège des Hô se traduit par la destruction de la ville fortifiée pour ne laisser subsister que ses environs parsemés de villages khmu et tai. Après leur départ, les anciens habitants ne reviennent pas davantage. La cité de Phu Kha est peu à peu devenue une jungle hostile. Les Khmu ont profité de cette occasion pour y revenir. De fabuleuses légendes khmu relatent la période héroïque où il faut se battre contre la jungle et les animaux sauvages pour rétablir et humaniser Phu Kha. Après avoir vaincu les animaux sauvages le chef Khmu de cette expédition, Saèn Phab, devient dirigeant de

⁵²⁷ Au Laos la langue véhiculaire entre les quatre grands groupes et sous groupes de parler môn-khmer, tibéto-birman, miao-yao et tai est la langue lao (en d'autres termes, la langue tai utilisée dans l'ancien Lane Xang). Et ceci depuis plusieurs siècles indépendamment des initiatives politiques récentes qui obligent tous les groupes ethniques existant sur le territoire lao à adopter le Lao comme langue officielle. Dans le troisième quart du XIX^e siècle, les explorateurs français avaient déjà observé que les populations non tai du Laos utilisent le Lao pour communiquer, même au sein des petits groupes de la même famille, par exemple entre les sous-groupes môn-khmers. Mais aucun auteur ne dit à quel moment la langue lao a été utilisée ainsi. *Dictionnaire Khmu-Lao*, Yan-Oulaff, Damlong Thayaninh, Christina Lindel, Thongphet Kingsada, Somsèng Xayavong, Imprimerie du Ministère de la Santé, Vientiane 1994.

Vieng Phu Kha en tant que Phraya entre 1732 et 1735 avant de céder la place à *Chao F'a Phèng* de Xieng Khaèng. Vers 1790, les Birmans sont revenus occupés Phu Kha jusqu'à 1838.⁵²⁸ A partir de 1838 les Siamois vont mener des campagnes d'annexion du Haut Mékong. Ils occupent le territoire en déplaçant des populations vers Chiangmai et Nan, avec l'aide des chefs de Muang Nan et aussi avec l'assistance des Anglais, intéressés pour compléter les parties manquantes des Sip Song Phan Na. Les déplacements incessants des Khmu et des Tai de cette région seraient sans doute l'une des causes qui altèrent le rapport traditionnel entre les peuples indigènes de parler môn-khmer et les peuples lao tai, construit au moins depuis le XIV^e siècle. D'un système de pacte, la relation se transforme en rapport d'assujettissement. Ce serait probablement à partir du moment où les pactes ont été rompus qu'il y a apparition de l'exploitation pure et simple de ces populations et que le terme *kha* prend un sens nouveau par rapport à l'époque de F'a-Ngoum, où *kha* aurait désigné simplement une population d'origine môn-khmère, l'équivalent du terme *khrom* [ຂອມ].

Après les traités franco - anglais le Haut Mékong (partie Est) entre dans le protectorat français sous l'autorité du roi de Luang Prabang à partir de 1894. Il y a alors un mouvement de repeuplement par le retour des populations qui ont fui les conflits, notamment les Khmu. Le système de corvée a été établi pour prélever les taxes de capitation et pour reconstruire la région : une route ancienne a été réhabilitée et reconstruite entre Luang Nam Tha et Houayxay. L'autorité royale est plus présente après la deuxième guerre mondiale et après l'indépendance, des fonctionnaires lao sont envoyés pour administrer Muang Vieng Phu Kha. Mais après la libération ou la prise de Muang Sing et de Muang Luang Nam-Tha par le *Néolao Issara* en 1962, la région de Vieng Phu Kha qui appartient dès lors à la zone libérée connaît de nouveau un lourd enclavement. Plusieurs milliers d'habitants la quittent après la libération, rejoignant Houayxay, ville contrôlée par le gouvernement de Vientiane.

L'étude toponymique de Vieng Phu Kha suggère des hypothèses quant à l'origine de sa constitution. *Vieng Phù Kha* [ວຽງພູຄາ] signifie "ville bloquée dans la montagne", mais peut également être une corruption de deux expressions : de *Vieng Phu Khâ* [ວຽງພູຊ້າ] signifiant "ville de la montagne des Kha" – *Kha* [ຊ້າ] étant la désignation par les Lao des populations montagnards non tai de parler môn-khmer, ou de *Vieng Phû khâ* [ວຽງຜູ້ຊ້າ], "Ville à moi, l'obligé".⁵²⁹

⁵²⁸ D'après Sèngthong Phothiboupha, « Histoire de Vieng Phu Kha » (*Op. cit.*). Mais d'après Souneth Phothisane, le Siam aurait déjà plus ou moins la main mise sur les Sip Song Phan Na. Sous l'ordre de Thonbours vers 1805 les troupes de certains royaumes vassaux du Siam conduites par Chao Anou de Vientiane auraient mené une guerre dans le Nord pour enlever les *muang* sous occupations birmanes. Le succès de cette guerre était retentissant, plus de 50 *muang* à dominance lue ont été arrachés aux Birmans y compris certains *muang* qui étaient les plus occidentaux et situés aujourd'hui dans le territoire birman. Il y a notamment Muang Yaung, Xieng Tung, Muang Luang (Luang Nam Tha), Muang La, Muang Xieng Hung, Muang Xieng Khaèng, Muang Vieng Phu Kha. In : *Les batailles héroïques de Chao Anu*, S. Phothisane, Bibliothèque Nationale, Vientiane 2002.

⁵²⁹ Contrairement à la conception générale nous pensons que le terme *kha* désigne plus le serviteur que l'esclave. Puisque le phénomène d'esclavage est né vers le XVIII^e siècle. A l'origine *kha that* [ຊ້າທາດ], "serviteur du that" vient d'une tradition royale qui veut que les monarques placent aux services du monument votif (*that*) des personnes ou des groupes de personnes, après avoir terminé leur construction. Contraintes par une servitude religieuse les personnes sont désignées de *kha that*, "serviteurs du that". Contrairement aux esclaves liés à la société siamoise du XVIII^e – XIX^e siècle, les serviteurs du that jouissent des prérogatives : ils sont exemptés de corvées et de tributs et personne n'a le droit d'outrepasser les ordonnances royales qui peuvent durer plusieurs siècles. Il serait par exemple hors de question que Suryavongsa remette en cause les personnes placées comme serviteurs du That Luang par Sethathirat, même s'il restructure la gestion du that.

Sur le plan lexical *kha* utilisé en association avec d'autres termes recouvre d'autres significations. *Khoy-kha* [ອ້ອຍ-ຊ້າ] désigne un "serf", un "assujéti". La signification textuelle de *Phù* étant "celui qui", *phû khâ* serait "celui qui est un obligé". Vraisemblablement le nom de *Vieng Phu Kha* avec l'orthographe actuel signifiant "la ville bloquée dans la montagne" serait une corruption de *Vieng Phû khâ* [ວຽງຜູ້ຊ້າ], "Ma ville à moi, l'obligé". Il est probable que parmi les territoires appartenant aux indigènes et placés sous la domination lao, Vieng Phu Kha fait l'exception de ville laissée aux pouvoirs autochtones khmu, une prérogative royale, d'où la désignation de "ville des khmu".

Sur le plan sociologique, *kha* [ຊ້າ] ne peut être assimilé complètement à la seule connotation d'esclave. Le phénomène de l'esclavage apparu dans la société lao, sans doute vers le XIX^e siècle, possède une origine autre et correspond à une période historique qui n'est pas liée à la période de soumission des populations non tai ou de parler Môn-Khmer qui a lieu au moins à partir du XIV^e siècle. Devenir esclave, *kha* [ຊ້າ], n'est pas uniquement le sort des populations non tai ou de parler Môn-Khmer mais c'est aussi celui des Lao Tai eux-mêmes, notamment lorsqu'ils ne peuvent rembourser leurs dettes. Ce sont des esclaves pour dette. Les minorités de parler Môn-Khmer sont les plus concernées, ayant été victimes au XIX^e siècle de raffles, par les ethnies du même groupe plus guerrières ou par les Tai. Dans les deux cas ils ont été vendus purement et simplement comme esclave. Cette pratique est devenue un commerce fructueux au XIX^e siècle, largement

“ L’obligé ” serait utilisée pour s’adresser aux autorités royales lao tai auxquelles les Khmu se sont soumis. Quelle que soit la période de domination tai –de Xieng Khaèng ou de Luang Prabang– la chronique locale note que la région de Vieng Phu kha, comprenant plusieurs villages tribaux, a toujours été administrée par les chefs autochtones indigènes khmu ou autres sous-groupes môn-khmers et aujourd’hui l’écrasante majorité des habitants sont de parler Mône-Khmer. Avant le XVI^e siècle, ces derniers n’ont pas le droit d’occuper la fonction *nai phong* [ນາຍບ້ງ] (chef du Tassèng ou chef du canton)⁵³⁰ et aucun d’entre eux ne peut occuper le poste de *Chao Muang* (chef du district). A partir du XVII^e siècle, l’administration royale lao a accordé aux dirigeants “ indigènes ” de Phu Kha les titres de *Meun* [ເມືນ] et *Saèn* [ສາເນ], mais pas le titre de *Phraya* [ພະຍາ] ⁵³¹.

A l’écart du chef-lieu du *muang* actuel, des restes de vestiges en brique attestant l’existence des constructions religieuses (tels les sanctuaires bouddhistes, *sim* et *vihan*), de canal (*khong*) et de digue (*khoul*), montrent à l’évidence l’existence d’un ancien *vieng*. La dégradation des ouvrages bâtis (quasiment détruits par les pillages, les intempéries et la végétation) montre que la ville a été abandonnée depuis plusieurs siècles. D’après l’histoire locale,⁵³² elle a été abandonnée à deux reprises : vers 1730 suite à des raids des Hô et vers 1838 lorsque la ville est attaquée par les mercenaires dirigés par les chefs de Muang Nan sous les directives du Siam. Il est difficile d’identifier sous la végétation et les tumulus une quelconque architecture et forme urbaine. Les relevés sommaires donnent un aperçu approximatif de la morphologie de la fortification en terre et montrent une particularité par rapport aux autres fortifications existant au Laos. Implantée à proximité d’une petite colline entourée d’une plaine de petite taille, la fortification a au sud-est une petite rivière, la Nam Chuk. Le site est plat et semble être le résultat d’une mise en oeuvre artificielle : aplani, creusé et gagné sur une terre convexe ou sur une faible pente de colline. La fortification elle-même est formée de déblais accompagnés de montées de terre. Leurs tracés dessinent, dans le sens des aiguilles d’une montre, une fortification en forme d’escargot : le côté ouest possède trois lignes, le côté est en possède deux. Au nord, il y a la petite plaine de Ban Thio, à l’ouest celle de Ban Pha Poun, Ban Bô Khung et Ban Bô Khang. A l’est il y a celle de Ban Thong Lô, au Sud-est et au sud, la petite rivière Nan Chuk. Ont été construits à l’intérieur de la fortification côté sud deux stupas, et au sud-ouest à l’extérieur, un sanctuaire bouddhique. Les ruines de ces éléments bâtis, ainsi que celles de la fortification elle-même, sont quasiment inexploitable du point de vue archéologique à moins qu’un dégagement et excavation complet soit mis en œuvre. Tout le site couvre près de 40 hectares de forêt. Les fonds des déblais-canaux sont en partie comblés naturellement de terres noires au fil des années. En marchant dans les fonds des canaux, nous avons pu suivre le tracé de la fortification. La profondeur des canaux varie entre 9 et 11 mètres, leur largeur entre 8 et 15 mètres, tandis que la largeur des fonds entre 3 et 4 mètres, la longueur totale de la fortification environ 5 232 mètres.

Fig. 64.
Relevés de la
fortification
de Vieng Phu
Kha

Vieng Phu Kha aurait possédé une triple origine. L’histoire de sa fondation serait liée à celle de la région du Haut Mékong, comme Houayxay, Muang Sing, Luang Nam Tha et Muang Xieng Khaèng, occupée par les Birmans durant plusieurs dizaines d’années, voire durant plus d’un siècle –faits que l’histoire locale retient avec certitude. Son statut persistant de *vieng* indique une ancienne administration lao tai, alors que son toponyme rappelle son origine khmu, attesté par une

diffusée au Laos par les siamois qui la pratique plus aisément. L’esclavage, comme tel, est connu de la société lao ancienne mais ne serait pas une pratique courante car désapprouvée par la morale religieuse.

⁵³⁰ D’après Sèngthong Phothiboupha (*op. cit.*) *nai phong* désigne le chef du district, chef de canton. D’après Khamman Vonkottrattana, *phong* désigne le village reculé. *Op. cit.*

⁵³¹ D’après les données recueillies pour « l’histoire de Vieng Phu Kha » par Sèngthong Phothiboupha, papier manuscrit de 8 pages, 1994. Les titres nobilières qui correspondent surtout à des fonctions et ne sont pas transmissibles héréditairement sont principalement de quatre degrés : dans l’ordre de croissance, *Meun* [ເມືນ] correspond à 10 000, *Saèn* [ສາເນ] correspond à 100 000, le troisième le *Phya* [ພົງ] et le quatrième le *Phraya* [ພະຍາ]. *Phraya* est l’équivalent de ministre. Ce titre a plusieurs grades : *Phraya Saèn muang* [ພະຍາສາເນມຸງ] est le chef des armées, le chef des provinces et le régent du Royaume au XVII^e siècle, *Phraya Muang Chanh* [ພະຍາມຸງຈັນ] est le premier Ministre. Cf. note *op. cit.*

⁵³² Sur l’histoire de Vieng Phu Kha, la version du service culturel du district fait référence aux annales de Muang Xieng Khaèng. In : « Histoire de Vieng Phu Kha », Sèngthong Phothiboupha. *Ibid.*

majorité écrasante de cette population présente sur le territoire et par les vestiges de fabrication de tambour de bronze retrouvés à Ban Thong Lô à l'est de la fortification.⁵³³

Du point de vue morphologique, la fortification de Vieng Phu Kha ne ressemble ni aux fortifications des Birmans à qui l'histoire attribue la propriété, ni à celles des Tai repérées à ce jour, ni à celles des Khmu, du moins nous ne connaissons pas à ce jour de manière formelle leur fortification. Pour construire la fortification l'histoire locale dit que les Birmans auraient rassemblé chaque jour 500 autochtones pour déblayer la terre. La construction qui n'aurait duré que trois mois, aurait eu lieu vers 1530. En faisant le calcul, chaque homme aurait creusé 11,5 m³ par jour. Ce qui paraît impossible. Quelle serait la fonction de cette fortification inhabituelle et complexe : une fortification militaire à la castrametation particulière, agricole ou citadine ? En tous les cas, les traces d'habitations n'ont pas été repérées à l'intérieur et des liaisons n'ont pas été remarquées entre les canaux et la Nam Chuk, à moins que des tronçons aient été comblés et disparus. Cependant, nous pouvons la rapprocher aux autres anciennes fortifications. Celles de Muang Viengkham, trouvées sur les berges de la Nam Ngum, dont nous ne connaissons pas à ce jour l'origine, sont composées de cinq petites fortifications en forme d'anneau, reliées les unes aux autres par des lignes de déblais sur la berge est de la Nam Ngum. Celle qui se trouve à l'ouest est plus grande que les autres. De manière plus lâche et moins importante en taille, il y a d'autres *kong* (déblai - digue) dans les environs de Muang Sing et à proximité du centre de Luang Nam Tha.⁵³⁴ Ils auraient été creusés au pied des collines ou des montagnes et auraient utilisé leurs pentes comme protection arrière (informations non vérifiées). Ils auraient un aspect plus ou moins provisoire dans la mesure ou ils auraient été aménagés pour protéger provisoirement les villages ou les établissements qui se sont établis à une époque donnée. La période qui les concerne serait récente autour du XVII^e et XIX^e siècle. Par contre à Luang Nam Tha, les informateurs évoquent la période *Khrom* et *Tch'ueung*, beaucoup plus éloignée.⁵³⁵

Vieng Phu Kha tel qu'il est aujourd'hui ne peut fournir des informations plus avancées sur les trois périodes d'installation évoquées (khmu, tai et birmane). Il est même curieux que ce petit district puisse avoir une quelconque importance du point de vue historique. Car comme beaucoup de *muang* actuel, les *muang* sont *muang* que par leur nom ou parce qu'administrativement il faut installer un *muang* dans une logique de répartition administrative d'un territoire "trop peu habité". Le centre du *muang* actuel à quelques kilomètres (2 km ?) au sud-ouest de la fortification est traversé par la route A3 reliant Luang Nam Tha à Houayxay. Sur le côté ouest de la route vivent les Tai et sur le côté est les Khmu et les autres non tai. Au moment du *Kam Ban* [ກັມບັນ], fête consacrée aux *phi ban* khmu qui a lieu une fois par an vers fin juillet, le village est interdit d'accès aux étrangers : un signe barre les passages. Quiconque dépasse la limite marquée par les signes est passible d'amende.⁵³⁶

⁵³³ D'après Houmphanh Rattanavong, la fabrication du tambour de bronze ne relève pas uniquement des populations mônes-khmères ou indigènes, mais également des populations lao tai. Les tambours de bronze retrouvés dans le Sud de la Chine auraient fait aussi partie des objets rituels fabriqués par les Dai (Tai), hypothèse qui serait confirmée dans les études de l'équipe du Musée d'anthropologie de Nanning. In : *2000 ans au son du Khraên lao*, Accadémie Nationale des Sciences, éd., Association pour la protection et le développement durable de la biodiversité, Vientiane, 2008.

⁵³⁴ Dans les deux cas, par manque d'information nous n'avons pas pu trouver des relevés ni inspecter les sites que les informateurs nous ont indiqués.

⁵³⁵ De manière générale, lorsque la conception populaire attribue tel ou tel site comme appartenant aux *Khrom* et aux *Tch'ueung* cela signifie simplement que le site en question n'est pas lao : sa construction remonte à une époque reculée dont elle n'arrive pas à faire le lien avec ce qu'elle sait et ce qu'elle conçoit comme lao. Cela signifie simplement l'inconnu. Il n'y a donc pas de raison de renvoyer entièrement l'inconnu au monde môn-khmer. Et lorsque nous examinons ce qui est qualifié de lao par la conception populaire, nous voyons souvent des éléments (monuments, monastères) encore en usage, ou lorsque ce sont des ruines, elles ont une certaine traçabilité inscrites dans les chroniques locales, écrites ou orales. Dans la conception populaire, *Khrom* renvoie au peuple môn-khmer, et *Tch'ueung* aux constructeurs de la plaine des Jarres. *Op. Cit.*

⁵³⁶ Seul le côté est, côté du village des khmu, est soumis à l'interdiction d'accès au moment de la fête, le côté ouest de la route habité par les non Khmu reste accessible. Sans cette bipartition la traversée du village par la route A3 lors des fêtes aurait été difficile : toute les voitures descendant vers Houayxay auraient à payer des amendes, à raison de 100 000 kips par personne.

Rappelons que H. Rattanaovong suggère l'idée qu'il y a un lien possible entre Vieng Phu Kha et les *Lao Thaèn* (dans le *Nithan Khun Bourom*).⁵³⁷ Ces derniers y auraient installé pour la première fois un établissement lao au VII^e – VIII^e siècle, avant d'occuper Luang Prabang et Xieng Khouang. A cette question, les vestiges archéologiques subsistants ainsi que les récits locaux, ne permettent pas de fonder de manière plus construite des hypothèses sur les bâtisseurs de ce *vieng*. Les fouilles n'ont pas vraiment été effectuées, juste des signalements sur l'importance de la population khmu et du site dans l'histoire du Lan Xang, à la suite des repérages effectués par les autorités en charge des affaires culturelles du district, accompagnés de textes et de relevés sommaires.⁵³⁸ Quoi qu'il en soit Vieng Phu Kha constitue une pièce de plus pour nous "brouiller" sur la connaissance des villes laotiennes septentrionales des hautes terres qui commencent à peine à nous dévoiler leurs secrets. Cependant, nous verrons dans quelles conditions cette hypothèse ne peut être complètement rejetée.

Souvannakhomkham ou Xieng Saèn

D'après Garnier Souvannakhomkham serait apparue au V^e siècle et son fondateur aurait été un *Khrom*. D'après Vongkottrattana qui s'est référé au *Tamnan Yolnok* ou *Tamnan Lphi*, un khrom – Ayakuman, l'oncle du roi de Sikhottabong aurait été son fondateur. La cité aurait été installée sur l'île de Kheun avec 3 000 sujets. Construite en trois ans, elle « aurait atteint près de 100 000 maisons ». Plus tard, par suite de mauvais traitements envers les marchands de Muang Swa (Luang Prabang), suivis de conflits, la cité aurait été saccagée par la colère du *naga*, et ses habitants l'auraient abandonnée.⁵³⁹ Ces légendes sont complexes et difficiles à recouper avec des faits historiques. Mais nous retenons le fait que Xieng Saèn est relié à Luang Prabang et à Nong Sé Saèn Gnane – une région supposée située dans le royaume Dian (Muang Thaèn)⁵⁴⁰ – et que les habitants de Luang Prabang sont assimilés à la famille des *naga* venus de Muang Thaèn. Deux éléments transparaissent ici : d'abord, les assaillants qui ont détruit la cité seraient les habitants de Luang Prabang liés à Muang Thaèn ; après cette destruction, la cité aurait été reconstruite par les Lao Tchok venus de Chiangrai. Ce sont deux protagonistes opposés que nous avons déjà évoqués. La ville qui renaît aurait eu un rempart sur les quatre côtés, long de 3 000 bras et aurait pris le nom de *Xieng Lao* ou *Ngeunyang*.⁵⁴¹ De ces légendes et épopées semi-historiques avant le XIV^e siècle, retenons une idée qui peut transparaître dans l'histoire sociopolitique : la cité de Xieng Saèn serait passé du pouvoir autochtone môn - khrom au pouvoir tai. Sur le plan culturel et ethnographique, la

Fig. 65. La ville de Chiang Saèn Thaïlandaise (rive droite), état actuel

Fig. 66. Les reliefs de la région de BokéoTonhpheung

⁵³⁷ D'après lui, les *Lao Thaèn* (Cf. *Khun Bourom* et *Khun Lo*) viennent de l'ancien Muang Thaèn (Xieng Hung), appelé aussi *Muang Theung* (cité du haut), ou du nouveau Muang Thaèn (Sip Song Chou Tai) appelé aussi *Muang Loum* (cité du bas).

⁵³⁸ H. Rattanaovong a identifié le site dans le cadre des travaux de repérage mené par l'Institut de Recherche sur la Culture (IRC) dont il avait la direction. En 1994, un document a été produit par Sengthong Phothiboupha, il comporte trois textes : le premier texte manuscrit de huit pages résume l'histoire de Vieng Phu Kha ; le deuxième comportant deux pages porte sur le *Khong Vieng* (douve de fortification) de Phu Kha ; le troisième évoque le Vat Maha Phot. En 2003 un autre texte de deux pages accompagné de relevés sommaires a été produit par Oukéo Vongphoumi. En 2009 un texte d'une page accompagné d'un relevé (cette fois-ci côté approximativement) a été produit par une équipe : Kéothavi Chanthanasack du service Culturel et de l'Information du district, Manhkam, Kéo et Peung du centre de l'Information touristique.

⁵³⁹ D'après les annales *Nam Thuam Lok* (L'inondation du monde), Cf. H. Rattanaovong, où l'histoire de la famille des sept Nagas venant du Nord a été évoquée, liée à l'histoire des 15 familles des Naga de Luang Prabang (*Nark sip-ha takoun*) – une autre légende locale qui fait partie des mythes de fondation. Ces mythes attribuent à la dynastie lao une origine liée aux 15 rois naga qui ont régné à Nong Sé Saèn Gnane, à Luang Prabang et autres vallées du Mékong. D'après S. Phothisane le mythe est utilisé par une école ou un courant historiographique dite traditionaliste.

⁵⁴⁰ Dans le *Nithan Khun Bourom*, Nong Sé a été évoqué comme un site d'implantation lao localisé dans le Sud de la Chine, vers la fin du premier millénaire. In : *Le Phongsavadane Lao*, S. Viravong (*op. cit.*). Cependant cette localisation a été remise en question et réfutée, au même titre que les autres thèses qui placent les implantations lao dans le Nan Chao. Pour H. Rattanaovong Nong Sé Saèn Gnane se situerait au Sud-Ouest de Kunming, dans la région de Tian Shi durant la période Han entre 206 avant J-C et 220 après J-C. In : *2000 ans au son du Khràèn lao*, *op. cit.*

⁵⁴¹ sous ce dernier nom la cité est apparue dans le *Thao Hung Thao Tch'eng* Dans la région de Chiangrai, Xieng Saèn, plusieurs émergences historiques seraient apparues à différentes époques : à Xieng Saèn-Souvannakhomkham il y a eu d'abord les Khrom venant de Sikhottabong, puis vers la région de Chiangmai, les Tai Yolnok, et à Chiangrai, les Lao Tchok. Ces derniers seraient venus refonder Xieng Lao ou Ngeunyang (rive gauche) après la chute de Souvannakhomkham. Après les Lao Tchok, les Mōns de Lamphun et de Prayao auraient étendu leur pouvoir dans toute la région proche. Les fondateurs de Xieng Lao ou Ngeunyang auraient appartenus, à la même dynastie que Khun Tch'ueung le fondateur de Xieng Khouang.

cit   aurait connu en premier temps une culture du myst  rieux Sikhottabong et celle des M  ns de Dvaravati. Elle serait pass  e aussi sous la domination des Lao Tchok dont nous ignorons    peu pr  s tout de leur existence. Si les Lao Tchok appartenaient au groupe Lao Tai, ces derniers auraient probablement   t   influenc  s par les M  ns, voire, auraient   t   un groupe de m  tissage. Il serait tout    fait concevable aussi que plusieurs ethnies (aborig  nes, m  nes, khm  res, tai lao, etc.) y cohabitaient et devenaient    tour de r  le le groupe dominant. En tous les cas, par la suite, Lane Xang et Lan Na auraient partag   dans cette aire culturelle leurs sources communes. Du point de vue historique, la cit   aurait   t   une   manation du royaume de Sikhottabong sous le nom de Souvannakhomkham dans les cinq premiers si  cles du premier mill  naire. Elle aurait   t   l'  uvre des Lao Tchok de Chiangrai sous le nom de Xieng Lao autour du VII   si  cle. Puis, vers le XIV   si  cle, elle aurait   t   investie par les Tai du Lan Na, avant d'  tre int  gr  e au Lane Xang. Plus tard, elle serait devenue la zone de conflit entre les deux royaumes.

Du point de vue g  ographique, la ville en son site aurait   t   menac  e tout le long de son existence par l'  rosion du M  kong et aussi par l'eau de ruissellement montagneux. Et sans doute plus tard cette particularit   g  ographique aurait caus   son abandon par ses habitants. La ville aurait ainsi connu deux moments : un avant et un apr  s la destruction d'une partie du site par l'  rosion du M  kong et par la violence des eaux de ruissellement des montagnes. Cela aurait sous-entendu la probabilit   d'un site    deux faci  s.

D'apr  s la *Chronique de Souvannakhomkham* et du fait qu'il y a deux sites importants sur rive gauche et rive droite, sa localisation    post  riori    Muang Tonh Pheung pose quelques questions. D'apr  s Lorrillard, l'assiette du site de Souvannakhomkham se situe bien du c  t   lao, c  t   rive gauche du M  kong dans le p  rim  tre sud de Muang Tonh Pheung, entre le confluent de Nam Kok en amont et de Ban Done That en aval. Mais il sugg  re en se r  f  rant    cette chronique et    la *Chronique de Singhanavati*, que la ville aurait couvert   galement la rive droite sur les deux berges de la Nam Kok. Par la suite, celle-ci aurait   t   recouverte de s  diments pour ne subsister sur cette rive qu'une partie du site de Chiang Sa  n Noi. Sous la menace de l'  rosion, les habitants se seraient post  rieurement repli  s vers une zone plus s  curisante, contribuant    la fondation de la cit   de Chiang Sa  n tha   actuelle, en amont sur la rive droite dont les vestiges arch  ologiques sont mieux conserv  s que sur la rive gauche lao. Les vestiges de monuments restant encore visibles sur la rive lao peuvent   tre dat  s d'apr  s lui du XV  -XVI   si  cles, en plein   ge d'or du Lan Na. Ce qui signifie que Chiang Sa  n rive droite serait post  rieur au XVI   si  cle.⁵⁴² Il est probable aussi qu'en parlant de Ngeunyang (Souvannakhomkham) dont l'action se situe au VIII   si  cle, l'auteur de *Thao Hung Thao Tch'ueng* parle de l'ancien Xieng Sa  n rive gauche, et non de Chiang Sa  n rive droite fond  e par Sa  n Phu en 1328.⁵⁴³ Cela sugg  re l'id  e qu'il y a un grand et seul   tablissement qui connaissent trois   poques importantes : au VIII   si  cle, Xieng Sa  n sur la rive gauche (rive lao actuel), puis vers 1328, Xieng Sa  n sur la rive droite et enfin au XVI   si  cle, de nouveau sur la rive gauche. En tous les cas, il semble, tant pour Lorrillard que pour Rattanavong, que Sethathirat a s  journ      Xieng Sa  n rive gauche, sans doute le centre alors de ce *muang*.

Si la datation de Lorrillard aux XV   - XVI   si  cles se confirme, cela concerne probablement une partie de la cit  , mais pas la totalit  , et signifie que les habitants ont continu      s'  tablir sur un site existant, et    poursuivre sa construction durant cette p  riode, en coexistant avec quelques   difices ant  rieurs. Autrement, comment les ruines auraient-elles   t   possibles, alors que la question spatiale et de restructuration occupe une place primordiale    l'  poque de Sethathirat ? La

Fig. 67.
Plan de
Chiangmai

Fig. 68. Site
arch  ologique
de l'ancien
Souvanna-
khomkham,
d'apr  s les
relev  s de
H.Rattanavong

Fig. 69.
Situation de
Souvanna-
khomkham, en
rapport avec
Chiang Sa  n
Tha  landaise et
Muang
Tonhpheung
lao actuel,
devenu chef-
lieu du district

⁵⁴² Lorrillard note que les donn  es arch  ologiques contredisent cependant sa suggestion : « Les donn  es arch  ologiques tendent cependant pour l'instant    contrarier ce sch  ma. Elles montrent en effet un synchronisme entre le d  veloppement de Chiang Sa  n et l'autre zone de peuplement, faisant en quelques sortes de cette derni  re le faubourg imm  diat de la prestigieuse cit  . La recherche historique se heurte donc pour l'instant    un mur. »

⁵⁴³ La datation de Lorrillard est contredit par la date donn  e par le mus  e de Chiang Sa  n. La ville rive droite serait en fait fond  e vers 1328 par Sa  n Phu, un tai du Lan Na. Documentation de *Chiang Saen National Museum, Office of Archaeology and National Museums, Fine Art Department*.

région de Xieng Saèn est une zone “ tampon ” entre le Lan Na et le Lane Xang. La cité serait apparue comme un site stratégique et convoité, étant l’avant-poste avancé de Lan Na et l’une des plus importantes escales sur la route du commerce fluvial et ripuaire. Elle aurait contrôlé les produits venus du Sud de la Chine, de Chiangrai et de Chiangmai avant qu’ils s’acheminent vers Luang Prabang, Vientiane et le Siam. Les commerçants de Luang Prabang auraient ramené leurs produits par bateau jusqu’à Chiangrai en empruntant le Mékong puis la Nam Kok et vice-versa.⁵⁴⁴ C’est la porte commerciale la plus à l’ouest du Lane Xang, expliquant la volonté de Sethathirat de vouloir garder Xieng Saèn alors qu’il était obligé de céder Chiangmai.

Les vestiges archéologiques, monuments et édifices, épars et abimés, qui restent encore visibles hors-sol, forment des traces désuètes d’une cité dont la structure urbaine n’est pas clairement compréhensible. La forme de l’ancienne cité semble plus organique que géométrique et présente une grande particularité en termes de prise de site et d’insertion géographique. Bien qu’insuffisants pour tirer des conclusions, les vestiges recueillis indiquent qu’ils pourraient provenir des époques différentes, au moins deux : une époque plus ancienne avec des effigies de Bouddha en pierre, et une époque plus récente avec des éléments en terre cuite. Les bouddhas en terre ont encore des armatures en bois et les autres éléments bâtis en brique ont des mortiers et des enduits à base d’argile dont les liants semblent être organiques : colle de peau de buffle, colle végétale, ainsi que leur couleur. Ces matériaux et procédés constructifs seraient proches de ceux utilisés à l’époque de Sethathirat. Le site est composé de plusieurs petites collines (avec des stupas) disposées en chaîne nord-sud dans la partie médiane, le divisant ainsi en deux parties. Un grand fossé (canal ?) nord-sud relie en perpendiculaire la berge du Mékong au pied de la dernière colline. En partant de ce fossé et en remontant vers le Nord, il y a le mont Chom Chanh, deux autres monts sans nom, le mont Nong Vène, et le mont Hioupheung. En remontant toujours plus haut, on trouve la chaîne de montagne du haut Mékong. Beaucoup moins à l’ouest des collines et du fossé, la plupart des édifices se trouvent dans la partie Est.

Après cette brève description, nous proposons une hypothèse sur le schéma d’insertion de la cité. D’abord, les successions de collines existant dans le site marquent globalement la fin déclinant d’une grande chaîne montagneuse du haut Mékong. Ce qui voudrait dire par le passé, que les petites plaines dans lesquelles s’implante la cité, entourées par la boucle du fleuve, étaient non seulement menacées par le courant du fleuve mais aussi par les eaux de ruissellement de la montagne –explication probable de l’abandon de la cité dans la partie la plus reculée par rapport aux berges. Ensuite, le grand bouddha noyé aurait témoigné de l’existence d’une autre partie de la cité, noyée elle aussi dans le Mékong. Ainsi, l’ensemble des collines n’avait pas séparé la cité en deux parts, mais se trouvait en son centre. Enfin, toute la cité aurait été, à une plus grande échelle, le point de convergence des établissements villageois de l’Est et de l’Ouest.

Région du Nord-Ouest, le long de la Nam Ping

Chiangmai⁵⁴⁵

Capitale d’un important royaume tai gnouan, avec une identité culturelle distincte de celle du Siam et sensiblement proche des principautés lao et lü du Nord, Chiangmai est indépendant jusqu’à la fin du XVIII^e siècle et jusqu’à son annexion définitive à partir du XIX^e siècle par le Siam. Avec Luang Prabang, il est probable qu’elle ait été la plus importante capitale tai du Nord, de type enclavé, isolé et montagneux. Chiangmai était un prototype de villes septentrionales lao tai qui puisent leur particularité ou leur variante –par rapport aux autres villes de même culture– dans le contexte singulier de leur site. La ville s’implante dans une riche plaine entre Ménam Ping

Fig. 70.
Vestiges
archéologiques
de Chiang Saèn
Thaïlandaise
(rive droite),
état actuel

⁵⁴⁴ D’après un habitant de Chiang kong (originaire de Chiang Saèn), jusqu’aux années 1950 ses parents et grands parents font partie des derniers commerçants qui perpétuent une longue tradition en utilisant le fleuve pour le commerce de riz et de tabac entre Luang Prabang et Chiangrai en empruntant le Mékong et la Nam Kok.

⁵⁴⁵ Pour compléter les informations sur Chiangmai, cf. Sophie Clément-Charpentier & Kunwadee Jintavorn, « Chiangmai, sept siècles de tradition urbaine », in : *Archipel*. Volume 37, 1989. Pp. 219-246.

immédiatement à l'Est traversant la plaine du Nord au Sud, et la chaîne de montagnes à l'Ouest qui décline doucement vers la plaine. De forme carrée respectant les quatre orientes, la ville s'adosse à l'ouest à la montagne et se donne à l'est sur la rivière. Chiengmai profite de la richesse des forêts, des alluvions de la grande rivière et des petits cours d'eau qui s'y déversent pour avoir des domaines agricoles et des exploitations forestières qui fondaient son économie. Son autre grand atout était d'être un *muang* de convergence organisant les échanges avec les minorités montagnards qui vivaient nombreuses sur ses marges, comme ce fut notamment le cas de Luang Prabang, Muang Sing et Chiangrai. De fait, comme la plupart des *muang* lao tai, c'est grâce aux minorités ethniques vivant sur leurs marges et contrôlées par eux que les *muang*, comme Chiengmai, ont pu fonder leur puissance politique, culturelle et économique. Soulignons qu'avant le XIX^e siècle, si la richesse passée de Chiangmai était liée aux échanges et aux liens étroits avec les autres villes du Nord que nous venons de citer, c'est par le commerce de bois, en particulier du tek commercialisé par les Anglais, que la ville entrait dans les relations commerciales avec l'Occident par l'intermédiaire des Siamois.

Elle était aussi le *muang* de connexion des réseaux de commerce ripuaire du Nord dont faisaient partie Lamphun, Phayao, Nan, Chiangrai, Chiangsaen, Luang Prabang, Xieng Toung (Birmanie), Xien Hung (Chine). La dynastie ghouane traditionnelle de Chiengmai avait des liens de parenté avec la majorité des familles des royaumes tai de l'époque, et surtout avec les Lü des cités du Nord. La mère de Mengrai –fondateur de Chiengmai– était elle-même une princesse lü du Sip Song Phan Na. Soulignons que le rôle des femmes dans les familles qui ont fondé les chefferies puis les cité-État tai a été important, puisqu'un certain nombre d'entre elles ont introduit les arts, la culture et la religion dans leur royaume, ou au contraire, qui en ont exportés par les liens matrimoniaux. Il était de tradition pour les monarques des royaumes tai, au Nord comme au Sud, de sceller des liens matrimoniaux avec les princesses du Sip Song Phan Na ou de Chiengmai. Comme si plus on était au Sud et plus on se devait de garder un lien étroit avec le Nord. L'organisation de la cité était imprégnée de ce fait plus que l'on pouvait imaginer. Il n'est alors pas étonnant que la morphologie de Chiengmai soit proche des cités lü, comme notamment Muang Sing, même si leur organisation intérieure respective était différente. Chiengmai intra muros était un ensemble de villages aux parcelles moyennes et petites, une occupation du bâti irrégulière et distancée par des espaces plantés. Ce qui donne à cette cité une irrégularité et une individualité tissulaire et bâtie semblable aux autres cités tai du Nord.

La construction de l'enceinte aurait été réalisée en plusieurs fois sur le même tracé depuis l'époque de Mengrai. On suppose que l'origine était uniquement en terre réalisée à partir des levées de terre provenant des fossés qui l'encerclent. Ce fossé/douve est relié à une autre douve extérieure qui entoure en demi-lune le sud et l'est de l'enceinte, permettant ainsi aux cours d'eau de contourner les fossés/douves. La muraille en brique aurait été construite ultérieurement au XIV^e siècle, puis au XVIII^e siècle. S'il n'est pas à douter que l'enceinte soit de fabrication tai, influencée ou pas par des villes mônes et khmères, la douve en demi-cercle attire notre attention et rappelle des formes semblables existant notamment à Viengkham, Vientiane et Vieng Phu Kha. Les historiens parlent des autochtones Lawa qui auraient occupé le site avant l'arrivée de Mengrai. Ces enceintes arrondies, mystérieuses, nous font penser aux constructions puy de la haute Birmanie. Il est probable que cette structure soit une émanation puy dont nous mentionnons l'influence éventuelle dans toute la région Nord au-dessus de Vientiane, tant au Laos qu'en Thaïlande. Il est probable que les bâtisseurs de Chiangmai aient profité de la découverte de cette douve existante pour créer un ouvrage hydraulique reliant la Nam Ping et la douve carrée, évitant ainsi à l'enceinte de la cité de recevoir trop d'eau du fleuve. Cela peut être confirmé par le fait que plusieurs tentatives ont été effectuées pour fonder la cité, dont la dernière à Wieng Kum Kam.

Wiang Kum Kam

Wiang kum kam [נרתקת כומ], était une ville satellite de Lamphun, capitale d'un important Etat môn d'une culture urbaine brillante, Haripunjaya (VII^e, VIII^e siècle), avant de tomber sous la

Fig. 71.
Plan de
Wien Kum
Kam.

domination de Mengrai⁵⁴⁶ qui y créa en 1286 la capitale du Lan Na le royaume qu'il venait de fonder.⁵⁴⁷ A Wieng Kum Kam, il y résidait une dizaine d'années avant de la transférer à Chiangmai, la "ville nouvelle" dont il acheva la construction onze ans après l'occupation de Wiang Kum Kam.⁵⁴⁸ Aujourd'hui Wiang kum kam est un site archéologique occupé par une bourgade dense située au Sud-est, à quatre kilomètres de Chiangmai. Malgré les inondations qui avaient fait dévier la rivière la traversant et qui la faisaient couvrir de sable et de sédiment, causant le départ d'un nombre important de ses habitants, la cité n'aurait jamais été abandonnée complètement. Les relevés des monuments et des trames viaires anciennes ne révèlent pas grande chose sur l'organisation de l'ancienne cité. Le plan actuel ne représente probablement qu'une partie de la cité. La ville ancienne semble avoir été débordée au nord sur la route Ommuang Chiangmai, et à l'est sur celle de Chiangmai-Lamphun. Au sud, les restes de fossés et de levées de terre indiquent la limite éventuelle de la cité. Il y a des caractéristiques à souligner : 1- la ville était complètement soumise au régime hydraulique de la Nam Ping qui aurait changé son cours : autrefois traversant une partie de la ville, elle aurait dévié pour devenir une ligne tangente à l'Ouest. 2- La ville n'aurait pas été grande mais dense, soulignée par le rapprochement et la densité des *vat*. 3- Dans son ensemble la morphologie urbaine est irrégulière, aux trames viaires tortueuses, soulignant une occupation progressive et un manque de planification générale. 4- La gestion et la division des parcelles ne peuvent être identifiées dans les plans. 5- La cité était située sur la route entre Chiangmai (au nord-ouest) et Lamphun (au sud). Si la Nam Ping avait vraiment changé son cours, il serait peu probable que le plan de relevé actuel de la ville représente l'ancienne ville construite par les Tai. Il aurait représenté une implantation bien antérieure, sur laquelle Mengrai venait implanter sa ville. Par ailleurs, puisque la Nam Ping aurait traversé la ville, il est peu probable qu'une ville de production tai puisse en être ainsi.

La plaine centrale, le long de la Nam Ngum et du Mékong

Muang Vientiane

Fig. 72.
Plan de
Vientiane
actuel.

Fondée comme capitale du Lane Xang en 1560 par Sethathirat, Vientiane aurait été la ville septentrionale la plus au sud et la ville de fondation lao tai la plus importante. Auxiliaire à la capitale de Luang Prabang avant cette date, le poste de gouvernance de Vientiane avait été réservé aux Princes héritiers avant leur intronisation. Mais ville lao, elle l'aurait été au moins depuis l'époque de F'a-Ngoum, et aurait été occupée dès les premiers siècles de notre ère par d'autres populations.

Le scénario de la constitution primitive de Vientiane

Quatre facteurs auraient induit la morphologie et l'armature primitive de la ville de Vientiane et conduit son évolution :

Fig. 73.
Schéma
fonctionnel
d'occupation
de Vientiane

1- Le méandre du Mékong –pour la constitution de la ville et plus particulièrement pour la partie la plus urbaine, la plus centrale et la plus dense– conditionne la forme en arc de cercle suivant laquelle la ville s'étire dans ses premiers moments et tout le long de son histoire. Il demeure aujourd'hui l'élément fédérateur du quartier centre ancien. Du point de vue politique et socioéconomique, il était un élément médiateur entre Vientiane et les villes de la plaine du Mékong. Même si ce rôle est

⁵⁴⁶ D'après Hoshino, nous étions en pleine période de domination mongole. Il suggère, d'après les annales chinoises de l'époque Yuan et de l'époque Ming, de donner à l'identité de Mengrai (tout comme aux fondateurs de Sukhothai, d'Ayuthia du Lane Xang) une origine tai mais complètement fédérée dans l'empire de Chine des Yuans. Ces fondateurs de cités tai auraient été des chefs militaires plus ou moins intégrés dans l'armée mongole, lançant leur conquête vers le Sud et apportant avec eux le système administratif, l'art de la guerre enseignés par leurs suzerains. Ceci ne contredit pas la perception des historiens thaïlandais qui suggèrent que Mengrai appartienne à la dynastie des chefs de Xieng Lao (Souvannakhomkham.)

⁵⁴⁷ Chiangmai fondée par Mengrai entre 1286-1295, est une "nouvelle ville" par rapport à Wiang Kum kam. Celle-ci, refondée également par lui onze ans avant Chiangmai, aurait été confronté au problème de gestion de l'eau, causant son abandon par son fondateur.

⁵⁴⁸ Hans Penth, « *Remembering the Beginnings of the Revival of Wiang Kum Kam* », Paper presented at the Seminar, Rajabhat University Chiangmai, 14 February 2005.

perdu, il donnait autrefois à la ville un caractère fluvial plus prononcé qu'aujourd'hui, reposant sur la communication, le transport et le commerce du fleuve. En ce qui concerne l'aspect symbolique, le fleuve est un composant majeur dans les premiers moments d'implantations de la ville, il conditionnait la conception de l'espace de vie des hommes et des esprits, celle de l'espace bâti individuel et communautaire. Il faisait de Vientiane un des hauts lieux de la civilisation du Mékong.

2- La morphologie de la ville est lisible à travers les îlots exondés (plus ou moins boisés avec des points culminants à certains endroits), à travers les terres basses inondables (zones humides et marécages) et les plaines –transformées et cultivées (rizière, vergers, ensembles ruraux). Et lorsqu'il s'agit des lieux sacrés, c'est sur les hautes terrasses (points exondés ou en position haute), ou au contraire, à travers les failles géologiques (rivières et cours d'eau) et les poches d'eau qui formaient mares et étangs, que la structure morphologique et symbolique de la ville se révèle.

3. Les paysages du Mékong et de la plaine forment une toile naturelle préfigurant dès le départ les types d'implantation et les modes d'occupation spatiale. Les terres inondées étaient exploitées en rizière tandis que les terres exondées se constituaient en îlots bâtis et habités, protégés par des écrans végétaux et distancés des uns des autres par des rizières et des zones humides. Quant aux points culminants, ils étaient souvent occupés par des esprits puissants ou sacrés. Les failles naturelles creusées par des eaux formaient rivières et canaux arrosant les terres agricoles. Sont nés ensuite les chemins de communication entre les îlots, suscités par la nature sociale des communautés qui investissent les espaces.

Ces trois éléments étaient un substrat spatial qui constitue à la fois les lignes et les pôles de formation et de croissance de la ville. Le scénario d'implantation décrit est suggéré par les données archéologiques, les mythes de fondation et l'étude des toponymes. Ainsi s'enracine la ville avant de se développer et d'évoluer en se nourrissant aussi des données ultérieures.

4. Quant au contexte historique de la ville, dans les premiers moments de sa fondation, trois sites ont été évoqués dans le *Tamane Oulanghrathat*. Le premier est Souvannaphoum qui aurait été situé au bord du Mékong à Ban Sikhai actuel. Le *muang* en question semble avoir été installé de manière provisoire, puisqu'il s'agirait d'une implantation de réfugiés fondée par Khambang, un haut dignitaire de Nong Han Luang et de Nong Han Noy vers 307 avant J-C.⁵⁴⁹ Le deuxième site est Nong-Kan-Ké-Seua-Nam, un village dirigé par Bourichanh qui serait situé à Hong Ké actuel, dans la plaine et donc en position de retrait par rapport au fleuve. Le troisième aurait été le site de That Luang actuel, situé en hauteur, à l'endroit où un pilier contenant les reliques de Bouddha aurait été bâti par les missions religieuses de Açoka.⁵⁵⁰

La superposition de ce scénario historique sur le plan actuel de la ville, donne une configuration assez cohérente. Les composants archéologiques, toponymiques et topographiques du site caractérisés par le Mékong, ainsi que les terres inondées et exondées viennent confirmer plus ou moins ce scénario :

1- L'implantation de Khambang semble se déplacer vers l'Est, vers une implantation plus petite, celle du village de Bourichanh pour ainsi former Vientiane.

2- Les traces des deux remparts anciens (enceinte intérieure formant boulevard Khun Bourom-Khouvieng qui a délimité la ville à une certaine époque ; enceinte extérieure formant la petite périphérie qui a délimité la ville contemporaine) correspondent à peu près à la configuration successive de la ville même si ces derniers ont déjà disparu. Par contre, les traces des trois autres enceintes (la première est de forme rectangulaire, la deuxième semi-rectangulaire et la troisième

⁵⁴⁹ Muang Nong Hane Luang est Sakonnakhone, et Nong Hane Noy est Udon Thani dans la région d'Issane en Thaïlande. In : Soulaponh Naovalath, *Histoire de la province de Vientiane*, Imprimerie Nakhone Luang, Vientiane, 1998.

⁵⁵⁰ Les missionnaires d'Açoka auraient foulé le sol de l'ancien Vientiane vers les années 300 avant J-C et auraient érigé un monument bouddhique, une colonne selon l'art de bâtir le stupa de l'époque de Açoka. Le monument aurait contenu une relique de Bouddha qui aurait ensuite été recouvert par le That Luang en 1566.

organique) ne donnent pas une interprétation satisfaisante : elles ne conditionnent aucunement la configuration de la ville d'aujourd'hui mis à part l'emplacement de trois rues et de celui de l'esplanade du grand That qui forme en vue aérienne une enceinte de forme rectangulaire. Notons que ces trois autres enceintes étaient probablement en levée de terre.

3- La persistance toponymique ancienne des lieux se confirme, dans la majorité des cas, par rapport à la réalité géologique : les éminences, *phonh*, donnent le nom aux villages qui sont sur le point haut de la ville, tels que les villages Phonh Papao, Phonh Sinouane, Phonh xay Phonh Khèng, Phonh Panao. Les dépressions, *nong*, donnent le nom aux villages organisés autour des mares ou des bassins, tels que Nong Chanh, Nong Douang, Nong Bone. Les embouchures de cours d'eau, donnent le nom aux anciens villages situés sur les embouchures, tel que Pak Passak. Par contre, les sites boisés ont perdu leur caractéristique de départ : les villages de Dong Palane, Dong Palep, Dong Passak, n'indiquent plus l'existence passée des forêts.

Les trois éléments dessinent une assise à la ville contemporaine et participent aussi à l'organisation de sa structure interne. Ce sont des lignes de force et des pôles d'attraction pour son extension et son développement, produits de manière spontanée. Ainsi, Vientiane ne s'est pas constituée de toute pièce au bord du Mékong et développée par la suite vers les terres. Il y a une préfiguration basée sur la spécificité de la nature du site et surtout sur deux implantations pré-existantes. Jusqu'à une certaine époque, la ville se constitue et se développe selon des lignes et des pôles primitifs, c'est-à-dire que les tissus urbains contournaient les dépressions et les éminences peuplées par les esprits sacrés. Alors que la ville moderne –sensé être plus planifiée– est paradoxalement incontrôlée en transgressant les assises géologiques primitives : on remblaie les dépressions par casier entier, on dénivelé les éminences, on défriche les bois et on construit dans les marécages, ou encore, on transforme les cours d'eau en collecteurs d'eau de la ville.

A l'égard des composants primitifs décrits, le développement de la ville partant du centre vers l'extérieur aurait été un phénomène récent, depuis un siècle. En effet depuis un siècle la ville se développe à partir du centre (du quartier Vat Chanh-Haysok-Mixay) en suivant les trois axes (axe Vat Tai, axe Thang-Ngon, axe Thadeua) et les quartiers entre ces trois axes (quartier Dong Palane-That Luang, Saylom-Thong Khankham-Nong Douang). Ce développement récent ne peut expliquer la ville dans sa durée. Pour comprendre son mode de développement dans son temps réel, il faut prendre en compte les occupations pré-existantes, exprimer la discontinuité et la liaison entre elles : à petite échelle, les îlots primitifs qui finissent par se rejoindre aujourd'hui –formant une continuité– est un reste du phénomène de formation tissulaire primitive et non du phénomène de densification à proprement parler.

Le scénario d'occupation historique de Vientiane avant 1827

- La route Nong Bone aurait été la plus ancienne route pénétrante de la ville, bordée d'une dizaine de monastères depuis la berge et le quartier royal jusqu'au site du That Luang. Autour de ces monastères –la majorité d'entre eux a déjà disparu– il y avait des villages. Puisque les monastères de la ville doivent toujours avoir une communauté autour, sans laquelle ils ne peuvent exister : leur construction et leur entretien émanent totalement de la population, à l'exception des fondations royales.

- Le site de That Luang et ses environs ont été occupés antérieurement : après son inauguration en 1566 par Sethathirat, des familles ont été installées. Des terres et des domaines agricoles leur ont été offerts pour l'entretien du monument. Ces derniers auraient probablement été recrutés parmi les populations locales qui vivaient dans les environs.

- L'intérieur du premier rempart aurait été entièrement occupé. Il y aurait cinquante mille habitants durant les moments les plus prospères. Dans la cité, on aurait dénombré pas moins de 8 000

maisons,⁵⁵¹ de nombreux terrains vides, des terres agricoles et des plans d'eau. Vientiane est une ville peu dense, explicitant un mode particulier d'occupation qui caractérise probablement le principe d'occupation le plus abouti des villes lao. A l'extérieur de l'enceinte en amont, jusqu'au septième monastère –Vat Taï Gnaï, les villages se sont formés presque en continuité le long du chemin et du fleuve. Puis à partir de ce monastère, ils deviennent plus distancés des uns des autres jusqu'aux villages Sikaï et Kaolyo, où de nouveau il y a des villages plus denses. En occurrence, le port aurait existé déjà, probablement pour desservir les villages du Nord.

- A l'extérieur de l'enceinte en aval du fleuve les villages auraient été plus éloignés des uns des autres, comparer à l'amont et vue la distance actuelle entre les monastères existant. En occurrence, le petit port intérieur (au km 4) et le port commercial (à Viengkuk, rive droite)⁵⁵² auraient été bien en aval de Vientiane, ce qui aurait favorisé l'implantation des villages sur les berges et sur le chemin de l'entrée de la ville. Les villages auraient été probablement installés de manière discontinue jusqu'à qu'à Souane Mone et Viengkuk.

- Les autres sites importants dans les bourgs auraient été occupés autrement que par des habitations. Dong Palane aurait été une réserve royale de plantation de latanier, dont les feuilles étaient abondamment utilisées au XVI^e siècle. Sala Dèng (pavillon rouge) aurait été le grenier à riz réservé à la communauté religieuse et aux novices qui vivaient dans les nombreux monastères de la ville. Quant au Vat Maha Phouthavong (Vat Sok Paluang actuel) il aurait été le temple de la forêt, sa chapelle voûtée aurait été construite par Sethathirat autour de 1566. Thong Toum, Thong Khankham et Naxay auraient été des zones importantes de rizière pour la ville. Par contre, Phone Phanao et Phone Khèng auraient été une zone haute dans le prolongement du périmètre de That Luang, puisque Vat Phone Phanao aurait été un des premiers monastères bouddhiques fondés par les missionnaires de Açoka.

L'occupation de Vientiane après 1893

Vers 1896, la ville encore en état de ruine continue à être occupé par la population locale, de manière éparse, disposée par petits groupes d'habitations. Il y a 1388 habitants dans toute la petite enceinte et les maisons ne sont jamais construites isolées. L'occupation tend à se concentrer dans le quartier centre : la zone de Vat Chanh, Vat Inpèng et quelques quartiers décentrés tels que That Khao et Sithan. Vers 1900-1905, la ville a accueilli des bâtiments de la Résidence Supérieure et le quartier administratif sur les anciens emplacements du palais royal et de la résidence des notables. La ville se développe d'abord dans la partie nord de l'enceinte. Vers 1920, la Partie nord de l'enceinte est entièrement occupée et la partie sud tend à le devenir –sauf les zones humides, apparues sur le plan de 1905. Au-delà de l'enceinte en amont, des villages (nouveaux et existants) commencent à réapparaître. Vers 1930, l'enceinte intérieure est quasiment occupée, excepté les parties en dépression, encore vides, telles les zones humides de la partie sud-est. Au nord, le long du Mékong et au delà du boulevard circulaire les villages s'étendent encore. L'avenue de la Résidence Supérieure (avenue Lane Xang) commence à être construite. Vers 1945, les villages qui s'égrainent sur environ quatre kilomètres en amont à partir de Pak Passak se développent et finissent par se joindre formant un ensemble continu. Avec le quartier Sihom et Thong Toum la ville commence à sortir du boulevard circulaire à l'Ouest du quartier Anou. Autour de That Luang, un noyau de villages se développe. À l'égard du centre, après 1945, la ville poursuit un développement plus ou moins logique en suivant les structures urbaines établies, sauf l'avenue de la Résidence Supérieure qui marque le premier tronçon de l'avenue Lane Xang : un début de l'urbanisation moderne fait son

⁵⁵¹ In. *Annales du Laos, Luang Prabang, Vientiane, Traninh et Bassac. (Op. cit).* 8000 auraient été les maisons incendiées en 1827 par les Siamois. Ce qui veut dire qu'il y avait très probablement plus de 8000 édifices dans Vientiane, si l'on réunit tous les types de construction, tels les monastères, les palais et les habitations.

⁵⁵² Le port intérieur était probablement sur le site du port du kilomètre 4 actuel. Quant au port commercial, c'était celui de Muang Viengkuk mentionné par Van Wustoff, in : *Le journal de voyage de Gerrit Van Wuystoff et de ses assistants au Laos (1641-1642).*

apparition et le nouveau schéma symbolique de la ville commence à s'additionner à l'ancien schéma.

Muang Vieng Kham

Fig. 74
Plan de
Viengkham

D'après le *Phongsavandan*, Viengkham aurait été Muang Phay Nam, la cité imprenable au rempart de forêt de bambou épineux qui formait sa défense. F'a-Ngoum aurait mis deux ans pour la soumettre grâce à son légendaire stratagème : arrivé devant la résistance du vaillant *chao muang* et devant l'invincible rempart de bambou, F'a-Ngoum aurait siégé l'extérieur de la ville, sur la rive opposée. Avant de se retirer et continuer ses campagnes militaires ailleurs, il aurait installé des campements en forme arrondie entourés de fossés et reliés des uns des autres par une sorte de canal. Il aurait ensuite fait tirer des flèches en métaux précieux (argent et or) dans la forêt de bambou, puis installé des sentinelles pour surveiller la cité durant deux années. Les habitants allaient récupérer les flèches d'or et d'argent en coupant les bambous, peu à peu des brèches ouvrent la cité. F'a-Ngoum de retour de l'Ouest et du Nord prend l'assaut de la ville plus facilement.

La présence de sanctuaires en ruine et de stèles sur la rive de la Nam Ngum, sensée être la cité Phay Nam, atteste l'existence effective d'une cité ancienne. Sur la berge opposée, on retrouve effectivement aujourd'hui des tranchées circulaires autour de plates-formes de près de 500 mètres de diamètre. La largeur des tranchées elles-mêmes mesure près de 10 à 15 mètres avec une profondeur de près de 3 à 4 mètres. Il y a cinq ouvrages de ce type, disposés dans une zone regroupant une dizaine de villages. Les plates-formes sont reliées entre elles par des canaux aussi profonds et aussi larges que les tranchées. D'après les archéologues locaux, les vestiges subsistant auraient été de nature militaire : des fortifications que F'a-Ngoum aurait construites pour surveiller Phay Nam. Sur les plates-formes, on trouve aujourd'hui des débris de brique de vieilles constructions. Sur l'une d'entre elles, on y construit dans les années 1950 une pagode. Les douves qui entourent les plates-formes sont asséchées la plupart du temps. Même à la saison des pluies, il n'y a pas assez d'eau pour les considérer comme des canaux. Sont-elles destinées à l'usage plutôt militaire qu'hydraulique ? En tant qu'ouvrages militaires, ils n'auraient pas non plus été très défensifs : il n'aurait pas été logique de dispatcher les constructions pour se défendre individuellement de la sorte. Leur multiplication suggère que les ouvrages sont construits pour surveiller. Les tranchées qui relient les plates-formes entre elles permettraient aux sentinelles de passer entre les forts sans être vues depuis l'autre côté du fleuve. Les sentinelles de F'a-Ngoum auraient surveillé ainsi Muang Phay Nam, laissant croire à son *chao muang* qu'ils avaient levé le camp.

La prise de la cité par F'a-Ngoum faisait partie de sa campagne d'unification, puisque la cité n'avait pas été incendiée, comme il est coutume à l'époque lorsqu'une cité ne se rend pas à son assaillant. La volonté de préserver la ville est manifeste lors de la prise de Vieng Kham, car il s'agit de soumettre son *chao muang*, un parent, pour unifier le *muang*. La preuve en est qu'après la prise de la cité et pour non-soumission, son gouverneur a été emmené à Luang Prabang. De maladie et de chagrin ce dernier serait mort en route avant d'atteindre la capitale. Il est mentionné que F'a-Ngoum effectua ses obsèques et nomma le frère de ce dernier à la tête de Viengkham, la dignité et la continuité dynastique locale du *muang* est ainsi assurée.

Phaynam dans la période pré Lane Xang aurait été la cité arrière protégée par Vientiane, son *chao muang* étant le fils du *chao muang* de Vientiane. La famille qui exerce le pouvoir à Vientiane-Viengkham tient probablement aussi le pouvoir dans toute la plaine méridionale de Vientiane y compris l'autre rive du Mékong. La campagne "d'unification" et de "pacification" de F'a-Ngoum aurait concerné que les Lao Tai. Lorsqu'il s'agit des non-lao, les annales ne manquent pas de le souligner, par exemple lorsqu'il déplace les *kha Sam Tao* de Vieng Phu Kha à Muang Swa. Viengkham est donc déjà gouvernée par des Lao Tai, probablement à partir d'une occupation existant antérieurement. En occurrence, considérer les cinq ouvrages comme des campements de F'a-Ngoum est justifié, mais qu'ils soient construits par lui est peu probable. Par bien des aspects, les ouvrages en question se rapprochent des formes des cités Puy de la Haute Birmanie. Il est

probable que les Puy puissent jouer un rôle important dans la région plus au Sud et plus à l'Est de leurs foyers identifiés par les archéologues.

La plaine méridionale du pays Issan, le long de la Nam Moun et le plateau de Korat

Nakhone Phanom

Nakhone Phanom, d'après le Tamnan *Oulanghrathat*, aurait été une ville de l'ancien royaume de Sikhottabong, fondée dans les premiers siècles de l'ère Bouddhique. Comme l'atteste le grand *that*, Nakhone Phanom, ville religieuse, aurait une vocation régionale, du moins, abritant un monument d'unification construit dans un contexte politique régional particulier, et dont l'objectif aurait été d'apporter la paix entre les royaumes. Cinq monarques auraient réuni leur effort diplomatique, politique et économique pour ériger un ouvrage symbolique d'envergure : Phraya Chounlany Phommatham (de Xieng Khouang, de Luang Prabang, de Sip Song Chou Tai ?), Phraya Inthapat Nakhone (du Cambodge ?), Phraya Khamdeng (de la région d'Oudone Thani actuel ?), Phraya Nanthasèn (de la rive Sud de la Xé Bangfai Savannakhet ?), Phraya Souvanna Phinkhane (Sakonkhone actuel ?). La ville, fondée en même temps ou avant la construction du monument, aurait été complètement fédérée par lui. Après sa construction des siècles durant, les monarques de différents royaumes poursuivent l'entretien du monument. La région de Nakhone Phanom étant intégrée sous leur autorité, les rois du Laos, successivement, ont la charge d'entretenir le monument ainsi que des rites qui l'accompagnent. Ainsi, entre Phothisarath (début du XVI^e siècle) et Anouvong (début XIX^e siècle) le monument a été entièrement sous le "mécénat" des monarques du Lane Xang. Ces derniers ont apporté au monument l'essentiel des composants architecturaux, en particulier au dôme et toute la partie supérieure. Lors des interventions de Anouvong, une allée pavée reliant le grand *that* à la berge du Mékong aurait été construite. Plus récemment, lorsque le stupa s'est effondré foudroyé, le roi de Thaïlande a reconstruit entièrement le stupa. Des changements architecturaux ont été apportés mais le *that* reste reconnaissable dans sa forme architectonique et dans son vocabulaire général. Les quartiers d'habitations populaires, d'extension récente, entourent le monument avec promiscuité. Ce fait explicite, non pas un phénomène de squattérisation du site, mais une proximité maîtrisée depuis de longue date entre le monument et les habitations. Ceci nous interpelle lorsque nous nous approchons du monument. Ce contexte "urbain" de la majorité des stupas aurait probablement été ainsi dès l'origine. À That Luang, les habitations auraient été assez proches du monument sur un ou deux côtés (côté Ban That Luang et Ban Phonepanao), mais au moins un côté est libéré, accueillant un espace vide à fonction officielle.

Fig. 75.
Quartier de
That Phanom

À Nakhon Phnom, Aymonier constate dans le dernier quart du XIX^e siècle que « [...] *Dhatou Penom n'a que des clients et pas de territoire. 2000 inscrits affranchis par le roi de Siam de l'impôt de capitation, doivent veiller à l'entretien, à la conservation de la métropole du Bouddhisme au Laos [...]* ». ⁵⁵³ Ceci suggère qu'il y a des habitations assez denses autour du monument ou dans un territoire immédiat restreint. Des raisons historiques expliquent ainsi la présence des familles vivant près du *that* de génération en génération. ⁵⁵⁴ Les notes de Aymonier apportent des données suggérant le type d'occupation que cela pouvait être : 1- les habitants du site ont été apparemment exemptés de capitations, les charges réelles imposées aux 2000 personnes ont sans doute été réduites au simple entretien du monument. 2- les terres attribuées traditionnellement aux "esclaves du monument" auraient probablement été réduites ou complètement retirées aux 2000 personnes ; ou alors, une partie des terres (sans doute celles qui étaient des attributions symboliques) seraient tombées en déshérence par le fait que le nombre des "esclaves" s'est réduit,

⁵⁵³ Etienne Aymonier, *La société du Laos siamois au XIX^e siècle*, présenté par Fabrice Mignot, éd. L'Harmattan, 2003, Paris. L'ancien titre, *Notes sur le Laos*, publié en 1885.

⁵⁵⁴ Le *Oulanghrathat* note que le *that* possède 3000 esclaves volontaires au moment de sa construction. Les volontaires auraient été graciés s'ils étaient des condamnés, libérés des dettes s'ils avaient des dettes, libérés des autres charges s'ils étaient fonctionnaires ou autres vis-à-vis du roi, etc. Les terres leurs auraient été données également. Cf. *Oulangkhra Nithane*. Kéo Outhoumala, réannotation en 2008.

alors que celles qui étaient réellement exploitées et cultivées par les personnes qui servaient autrefois le *that*, seraient maintenues de manière naturelle, selon leur capacité d'exploitation. 3- en affranchissant les inscrits de l'impôt, le roi du Siam perpétuait apparemment la tradition ancienne locale.

Compte tenu de ces données, on peut supposer que les “esclaves des monuments” devenus au XIX^e siècle des simples inscrits, mais libérés des impôts pour veiller sur le That, continuent à conserver des terres. Ils ont pu acquérir ainsi une certaine autonomie économique et développer progressivement une indépendance. Du point de vue économique et social la vie tournait moins autour du stupa, les personnes se consacrent à leur propre vie sociale et économique, d'où sans doute une “citadinisation” progressive des villages et des quartiers. C'est ce qui semble se constituer à Nakhone Phranom : un ensemble de quartiers très attachés au monument et un autre ensemble plus autonome et indépendant du grand That. Le cas des villages autour du That Luang à Vientiane semble similaire : lorsque la ville a été incendiée, les gardiens des stupas –privés de l'autorité royale qui les obligent à remplir leur charge– se retrouvent libres des obligations vis-à-vis du monument et donc disposés à constituer progressivement une société indépendante, un quartier à part entière, voire une ville.

Khorat

D'après sa description à la fin du XIX^e siècle,⁵⁵⁵ la ville de Khorat historique est une citadelle rectangulaire d'environ 1,64 km². Le côté Est et Ouest mesurent chacun, environ 1000 mètres, tandis que le côté Sud mesurait 1640 mètres et le côté Nord, 1610 mètres. La longueur du rempart totalise 5,25 km. Construit en brique, épais de 2 mètres et haut de 3 à 4 mètres, il est doublé à l'intérieur par une montée de terre, sans doute des déblais provenant des fossés larges d'environ 10 mètres longeant le mur extérieur de la ville. Chemin de ronde, créneaux et une quinzaine de bastions couronnaient le rempart. Deux voies principales non pavées ni empierrées traversaient la citadelle, d'est en ouest et du nord au sud, la partageant en quatre quartiers. L'enceinte de la résidence du gouverneur ou du *Chao muang*, d'orientation est, mesurant d'un côté 120 mètres et 200 mètres de l'autre, se trouve au bord de l'une des voies dans le quartier nord-ouest. Des multitudes de ruelles partagent les quatre quartiers en petits îlots, non-inondables à la saison des pluies. La ville possède sept monastères à l'intérieur de son enceinte, une trentaine si l'on compte ceux se trouvant à l'extérieur. Il y a environ mille maisons et une population composite : Siamois, Lao, Khmers et Chinois. Cette dernière tient commerces et habite dans des compartiments au grand marché qui bordent l'une des deux rues principales à l'ouest et à l'extérieur de la citadelle. Il y a principalement quatre types de construction : maison en bois sur pilotis à double pignon, monastère, maison chinoise à cour combinant commerce et habitation, et maison de commerçant local appelée “maison d'eau”. Cette dernière possède un local pour stocker des marchandises et les protéger contre les incendies et la pluie. Construite en brique, elle a un plafond en terre, ou en brique, surmonté et couvertes de chaume.

Fig. 76.
Plan de
Khorat à la
fin du XIX^e
siècle

La citadelle possède quatre portes : la porte de l'Est du soleil levant est réservée pour les bons augures. Elle est privilégiée, ayant une fonction religieuse et symbolique puisque la résidence du *Chao muang* et les monastères ont leurs façades tournées vers cet orient. La porte de l'Ouest, comme celle de l'Est, est probablement l'entrée et la sortie principale de la citadelle. Les échanges commerciaux passent par la porte Ouest puisque l'on y trouve les deux marchés, intérieurs et extérieurs. Elle a sans doute aussi une fonction politique et militaire : désignée *porte chomphon*, “porte des guerriers”, les troupes partant et revenant des guerres passeraient par là. La porte du Nord désignée de “porte d'eau”, a une fonction utilitaire : elle est en liaison directe avec le principal réseau d'eau composé de canaux et de rivières qui alimentent la ville. La porte du Sud,

Fig. 77. Plan
de Khorat,
état actuel.

⁵⁵⁵ Etienne Aymonier, *La société du Laos siamois au XIX^e siècle*, Op. cit.

appelé *patou phi*, est strictement réservée aux morts : la seule porte autorisée pour le cortège des morts conduit vers la crémation à l'extérieur de la citadelle.

A l'ouest, sur l'axe de la porte des guerriers, la ville extérieure ou le faubourg s'égraine le long de la route sur huit kilomètres. Il y a là le grand marché, des monastères, une grande mare, une place circulaire avec des constructions autour, où s'arrêtent les commerçants pour décharger leurs marchandises, probablement l'un des plus grands marchés de bétails de la région. Dans ses notes, Aymonier décrit ce long faubourg qu'il appelle *Parou* comme une "ligne verte" aménagée et plantée de jardins, arrosée par un petit canal détourné du grand canal nord. Il précise que « *les mandarins et les gens à l'aise de Khorat ont au Parou leur maison de campagne* ». Cette note indique dès cette époque qu'on peut distinguer d'un côté la ville et de l'autre la campagne, mettant en évidence la vision de la vie citadine et la vie de campagne : un fait curieux pour ce territoire à la fin du XIX^e siècle, où la distinction ville/campagne serait anachronique. Aujourd'hui, l'enceinte de Khorat ainsi que ses portes ont été reconstituées et le périmètre de la citadelle agrandi. La lecture spatiale actuelle n'est donc pas parlante, d'où tout l'intérêt des notes et des croquis effectués par Aymonier au XIX^e siècle.

Région du Sud : Muang Kao et Paksé

La petite ville de Muang Kao [ເມືອງກ້າ] s'appelait autrefois *Muang Kao Kan Keung* [ເມືອງກ້າຄັນເກິງ], "ville ancienne de Kan Keung". Avant 1975, il était le canton Kao Keung [ຕາແຂວງກ້າເກິງ] et possédait 14 villages. Après 1975, le district est administré en zone et devient alors la zone 1 Kao Keung composée de 17 villages. Le site de Muang Kao se trouve à l'embouchure de Houay Phek en face de l'embouchure de la Xé Daun. La présence de ces deux affluents du Mékong qui se font face indique indéniablement que le site a dû avoir un grand intérêt pour avoir été occupé très tôt. La Xédaun vient de Saravan et de Kongxédaun. Elle relie les petits établissements villageois et ripuaires entre eux avant de se jeter dans le Mékong à l'endroit large et évasé au bord duquel la ville de Paksé s'est constituée sur la berge Nord et Muang Kao sur la berge Sud. Cette dernière est traversée par Houay Phek, une petite rivière au bourrelet de terres alluvionnaires. Le site est cadré au Nord-est par le Mont Bachiang (à 904 mètres altitude) et au Sud-est par le Mont Malong (à 1304 mètres d'altitude). Entre les deux montagnes au niveau du méandre du Mékong en aval de Paksé, il y a le Mont Salao (à 385 mètres d'altitude). Il surplombe de très près Paksé et Muang Kao. Ce paysage exceptionnel serait tout disposé à recevoir une importante implantation, mais c'est à Champassak que nous trouvons l'un des centres du Royaume de Tchen-la et l'un des sites prestigieux de l'Empire Khmer, le Vat Phu. Historiquement, sur le site, nous ne trouvons pas de traces importantes d'occupation ancienne avant Muang Kao. Celle-ci émerge dans l'histoire du Lane Xang avec la famille de Nang Phao et Nang Phèng vers la fin du XVII^e siècle.⁵⁵⁶ La "vieille ville" (c'est le nom qu'elle porte aujourd'hui) se trouve donc sur la rive Sud à l'embouchure de Houay Phek. Les ruines de Hô Phrakéo, la principale pagode, et l'enceinte en ruine de l'ancien palais nous permettent de pénétrer un peu plus dans l'histoire de cette petite bourgade pour essayer de comprendre quelle pourrait être la configuration d'un établissement lao de la fin du XVII^e siècle.

Aujourd'hui, il ne subsiste quasiment rien de cette ancienne ville, à part le rempart du palais de Rajaboud Gno, fils de Anouvong de Vientiane, construit au début du XIX^e siècle en même temps que le Hô Phrakéo.⁵⁵⁷ L'enceinte de cet ancien palais est en forme rectangulaire, presque carrée.

⁵⁵⁶ Le *Phongsavadan lao* ignore l'origine de ces deux dames qui régnaient sur Champassak. Il est certain que Champassak était déjà à cette époque dans le Lane Xang, que le pouvoir local soit d'origine khmère ou lao. Les deux dames cédaient volontairement le pouvoir à Soysisamouth Phouthrangkoune, petit-fils de Suryavongsa. In *Histoire de Champassak*, Prince Sanphrasith de Champassak. D'après *Prasoum Phongsavadan Thai*, Chapitre 70, Nang Phao et Nang Phèng seraient fille et petite-fille d'un simple *Chao muang*, invité par la population à administrer le *muang* après la mort sans succession vers 1628 d'un Prince khmer Southasanaraja.

⁵⁵⁷ Sous le règne du Rajaboud Gno de Vientiane, deux chasseurs du village Na Gnom Sompoy - Saravane, auraient trouvé par hasard un bouddha en cristal blanc [ແກ້ວພະທຸລີ] dont la base assise mesure 12 Inch [ຫ້ວຍໄກ້ 12 ນິ້ວ], l'oreille droite aurait été légèrement abîmée. Apprenant la nouvelle et constatant l'importance et la valeur de la statuette, Rajboud décide de la placer dans un lieu digne. Il ordonne un grand rassemblement de radeaux [ຮາກແພ] pour transporter en procession la petite

D'après notre informateur,⁵⁵⁸ à l'origine, elle serait en pierre maçonnée, sorte de roche non taillée, en morceaux informes. Durant la période française, un dispensaire y a été installé.⁵⁵⁹ Dans les années 1960 l'enceinte a été transformée en caserne et le mur a été détruit par le chef de la caserne du moment. Le muret en pierre que nous voyons aujourd'hui aurait été reconstitué par le Prince Y-eng de Champassak dans les années 1960 avec les mêmes matériaux récupérés à partir de l'ancien mur d'enceinte détruit. Mais à l'angle de l'enceinte où le Hô Phra kéo aurait été construit, nous remarquons que cette partie des ruines de l'enceinte est en brique. Ce qui suppose que les matériaux utilisés sont aussi en brique. L'épaisseur du mur d'enceinte est entre 80 centimètres et 1 mètre. Le sol à l'intérieur de l'enceinte serait surélevé de plus de 1,4 mètre par rapport au sol naturel, et pavé de brique. Les rues qui passent devant et autour de l'enceinte (qui correspond aujourd'hui à l'emprise du monastère Vat Muang Kao) montrent des pavages de briques en terre cuite. Adjacent à l'enceinte (nous ne savons pas exactement l'orientation du palais) il y aurait une esplanade pavée de brique, que nous avons du mal à repérer aujourd'hui. Si tel est le cas, c'est là sans doute qu'il y a le fort militaire évoqué dans le *Phongsavadan*, comme l'une des constructions réalisées par Rajabout Gno. Si nous considérons la ligne de berge du Mékong ainsi que la tradition de bâtir des Lao, il est très probable que la façade soit tournée vers le Mékong, d'autant plus que la rue principale, pavée de brique en terre cuite s'y trouve. Le sol de l'enceinte, surélevé à plus d'un mètre, est donc plus haut que le niveau de la rue. La vue depuis l'enceinte surplombe alors les rues et les habitations.

La vieille ville forme un ensemble de villages, s'étendant à l'Ouest et un peu à cheval sur la rivière de Houay Phek [ຫວັຍເພັກ]. Trois lignes successives de digues auraient entouré la ville côté plaine : Khou Noy (petite digue), Khou Gnai (grande digue) et Khou Dèng (digue rouge), cette dernière est sans doute un tronçon de la grande digue ? De ce côté il y aurait également un étang – Houay Gneuak [ຫວັຍເຈືອກ] purement d'agrément, aménagé par Rajabout Gno.⁵⁶⁰ Selon l'histoire locale cette ville aurait déjà été une vieille ville avant que la dynastie lao de Vientiane, le petit-fils de Suryavongsa⁵⁶¹ et le Phrakou Gnotkéo Phonnesameth [ພະຄູຍອດແກ້ວ ໃພນສະແມັກ], ne l'occupent en fondant la ville *Champa-Naga-Boury-Rsi Satta Naga-Nahout* [ຈຳປາບາຄຍູຣີ ສີສັດຕະນະຄະບາທຸດ] vers 1707, pour l'abandonner ensuite en migrant vers Champassak actuel. La ville date donc au moins de la période de Nang Phao - Nang Phèng fin XVII^e siècle. La fondation de la ville serait en même temps la fondation de la famille royale de Champassak et de celle du royaume de Champassak en sécession avec Vientiane.⁵⁶²

L'ensemble de la ville se trouve en face de l'embouchure de la Xédaun, où l'administration coloniale allait construire plus tard Muang Paksé sur quelques villages existant. En arrière de la ville, c'est-à-dire côté rizières, où se trouvent les deux digues de protection, nous entrons dans la

Fig. 78.
Muang Kao
état actuel

statuette depuis le village Na Gnom Sompoy jusqu'à Muang Kao, en empruntant la Xédaun. « Arrivé au niveau de Hat Hé Phonne Kourg le jour de tempête la statuette échoua dans le Mékong, dans la partie à peine profond jusqu'aux genoux. Mais personne n'a pu la retrouver » [grand-père Peuang, notre informateur]. Après consultation des astrologues, Rajaboud aurait fait appel aux deux chasseurs qui ont découvert la statuette. Et grâce à eux la statuette a pu être retrouvée. Ainsi toute la population du village de Na Gnom Sompoy a-t-elle été mobilisée, déplacée dans la petite ville de Rajaboud pour entretenir et fêter la statuette retrouvée. Mais les villageois de Na Gnom Sompoy a demandé à Rajaboud l'autorisation d'aller s'installer dans les environs au lieu de s'installer dans la cité. Ils forment ainsi plusieurs villages dans les environs. Ils se font appelés encore jusqu'à une période récente *Kha Phrakéo* [ຂ້າພຣະແກ້ວ] (serviteurs de Phrakéo) ou *Phao Phrakéo* [ເຜົ່າພຣະແກ້ວ] (tribu de Phrakéo.) Et depuis, chaque année au nouvel an, les *kha Phrakéo* doivent venir symboliquement entretenir le monastère construit expressément pour abriter la statuette. Aujourd'hui la statuette se trouve à Bangkok amené par un haut fonctionnaire Thaïlandais après la défaite de Chao Anouvong de Vientiane. L'histoire du Phrakéo peut être retrouvée dans le *Thamla Phrakéo*. En tant que novice puis moine, *Pothao* Peuang [ພໍ່ເຈົ້າເປືອກ] notre informateur avait pu accéder à cette annale il y a une vingtaine d'années.

⁵⁵⁸ Pour *Pothao* Peuang [ພໍ່ເຈົ້າເປືອກ], vieux père ou grand-père Pheuang, notre informateur, est le plus âgé du village, et étant ancien bonze il connaît l'histoire de Muang Kao, les habitants interrogés nous renvoient aussitôt vers lui.

⁵⁵⁹ Son utilisation en dispensaire n'aurait pas duré longtemps, les habitants hésitent à nous confirmer la date.

⁵⁶⁰ Dans le *Phonsavadan lao* la construction du canal (des canaux ?) par Rajaboud sur les recommandations de son père le roi de Vientiane a été évoquée. *Pothao* Pheuang nous parle de Houay *Gneuak*, la mare du serpent mythique.

⁵⁶¹ La maison princière de Champassak est originaire de Vientiane. Elle descend de Sumangkha, un des trois enfants de Suryavongsa chassé de Vientiane. Soysisamouth Phouthrangkhouné, son fondateur est ainsi le deuxième fils de Sumangrara.

⁵⁶² La sécession de Champassak en 1707 marque la première scission du Lane Xang, la deuxième étant celle de Luang Prabang vers 1714.

ville par une route ancienne qui mène en sens inverse jusqu'à Oubon Rajathany (à 90 Km). Oubon étant l'une des anciennes villes satellites de Champassak, sa liaison avec celle-ci était alors plus facile qu'avec la ville de Champassak actuelle qui se situe en aval à plus d'une heure de pirogue à moteur. Il serait tout à fait logique que le pouvoir colonial ait choisi l'autre rive pour construire Paksé. Après la partition du Laos entre le Siam et la France, le territoire de la rive droite du Mékong serait devenu trop vulnérable pour le pouvoir colonial. Oubon étant devenu Siamois, développer la vieille ville se trouvant sur la même rive que le Siam, même si celle-ci est historiquement plus intéressante, ne paraît pas prudent à l'époque du point de vue sécurité. Cependant, l'administration coloniale n'aurait pas tout à fait abandonné la vieille ville, un fort ou un poste d'observation a été construit à l'embouchure de Houay Phek.

Sur le site Parxé-Muang Kao occupé antérieurement, il y a donc trois fondations successives. Dans la mesure où ce site est situé à proximité d'un ancien centre khmer d'une importance régionale, que sont les sites de Vat Phu et de Tomô, l'aire géographique qu'occupe Paksé devrait être important d'une manière ou d'une autre avant l'installation de Muang Khao. Sur la rive de Muang Kao –la ville de Nang Phao, Nang Phèng– Soysisamouth Phouthrangkhouné édifie sa ville, au moment de la scission du Lane Xang au début du XVIII^e siècle. Puis s'y superpose la fondation de Rajaboud Gno au début du XIX^e siècle, et enfin, la fondation coloniale sur la rive de Paksé, laissant quasi à l'abandon la rive de Muang Kao, devenu aujourd'hui un bourg délabré qui semble ne pas évoluer depuis son abandon par les princes de Champassak au XIX^e siècle. Dans une certaine logique, la fondation de Soysisamouth et celle de Rajaboud devraient se référer au modèle de Vientiane, par l'origine directe de leurs fondateurs. Si nous devons approfondir la question de modélisation, il faut comprendre *in situ* le profil de ces deux fondations, d'identifier les modèles spatiaux potentiels et leurs idées conductrices, de comprendre leur type d'évolution : sont-ils porteurs ou pas de modèles durables. À cette fin, un investissement lourd aurait été nécessaire. Or aucun plan de Muang Kao –relevé actuel ou ancien– n'a été réalisé. C'est un travail à partir duquel on aurait pu démontrer les liens évidents entre les autels des esprits et les différents lieux d'implantation des *muang* fondé par les autorités anciennes de Champassak. Ceci en croisant les informations recueillies avec les observations de Aymonier et les études de Archaimnault sur les rituels de Champassak. Ne pouvant faire cette analyse, notons seulement que l'autel des esprits du *muang* à Ban Sak muang, est à moins de dix kilomètres en amont. Les cultes qui lui sont dédiés sont résolument tai, que les esprits soient tai ou autochtones, entretenus par les princes de Champassak et la population depuis au moins l'époque de Muang kao.

II. II. c. Les actes et les rituels de fondation

Concernant les rituels de fondation des villes, aucun texte ne le précise, par contre les inscriptions relatent la construction des ensembles monumentaux ou des édifices isolés.⁵⁶³ Le *Tamnan Oulanghrathat*⁵⁶⁴ fait référence aux divers actes de fondation mais ne fait pas de description des rituels. Il donne des renseignements et des références sur un nombre important de fondations sacrées, mais qui renferment une part de légendes et d'histoires fabuleuses qui masquent l'historicité de la majorité des monuments. Les différentes versions n'évoquent que des événements et des monuments religieux, propres au territoire de la vallée moyenne du Mékong.⁵⁶⁵ Dans les introductions de ses annotations, réalisées la plupart du temps par les moines et les historiens de la religion originaire de Nakhone Phanom, il est dit que le « [...] *Tamnan Oulanghrathat* est une chronique très appréciée depuis la période de l'ancien Lane Xang jusqu'à aujourd'hui. Il relate

⁵⁶³ Cf. Les études épigraphiques lao menées par l'EFEO, dirigées par Michel Lorrillard.

⁵⁶⁴ *Oulangkra nithan*, annoté par Kéo Outhoummala (Phra Thamma Rajanuvath), ré-édité en 2008, en Thaï.

⁵⁶⁵ Bien que le Royaume Chounlani évoqué dans le *Tamnan* se soit situé dans un territoire au nord de Vientiane et à l'Est du Mékong. Les historiens notent avec peu de certitude qu'il s'agit du territoire de Luang Prabang ou de Sip Song Chou Tai. C'est le Thamnan Yolnok qui donne cette piste de réflexion. Pour les autres, Chounlani serait la région de Thakek.

l'histoire et les événements des ban et des muang ainsi que l'histoire du Bouddhisme [...] ». Sept royaumes sont évoqués : Sikhottabong (au sud de l'embouchure de la Xé Bangfai), Chounlani (au nord-est du Laos ?), Nong Han Luang et Nong Han Noy (Sakonnakhone et Udon Thani dans le Nord-est de la Thaïlande), Inthapat Nakhone (au Cambodge), dont deux de manière allusive : Hoy-Et Patou et Dvaravati. Le récit évoque la fondation de Vientiane, mais est surtout concentré sur le légendaire royaume de Sikhottabong et sur la construction du That Phranom.

Les anciens traités recopiés –et parfois déformés– sont encore utilisés de nos jours de façon simplifiée. Ils concernent essentiellement la construction de l'habitat et ses rituels au sens large : la pose du premier poteau, l'inauguration de la maison, etc. Les auteurs de *l'Habitation Lao*, un ouvrage de référence en ethno-architecture, ont retrouvé et dépouillé l'essentiel de ces écrits.⁵⁶⁶ Quant aux textes traitant des fondations de sanctuaires religieux, dont la consultation est réservée à la communauté du *Sangha*, ils sont difficiles d'accès. Mise à part ces écrits et une documentation parsemée, les actes et les rituels évoqués pour l'établissement de l'habitat, de la fondation de l'espace religieux, du *ban* et du *muang*, il y a des traditions orales qui peuvent nous introduire au cœur de la question, à défaut de pouvoir nous donner une explication adéquate et compréhensible de certains rituels. A travers les entretiens complétés par des observations sur le terrain, il nous est permis d'aborder dans ce chapitre la fondation de l'espace au sens large et de focaliser notre intérêt sur ce qu'aurait pu être la fondation des villes. Nous avons pu localiser un village dont la mémoire du rituel de fondation (ou refondation) est encore préservée et inscrite matériellement dans son espace. Il s'agit de Ban Phay Lom, “village aux palissades de bambou” situé au kilomètre 18 au Sud-est de Vientiane.

Entendons par “acte”, les conditions, le contexte, les facteurs, qui rendent une fondation possible, nécessaire et effective. Cela sous-entend le rôle des acteurs, leur contexte culturel et politique, mais aussi leur disponibilité économique, comme l'un des principaux facteurs. Et entendons par “rituel”, le reflet matérialisé de l'ensemble des symboles, croyances, idéologies et conventions dans lesquels ces acteurs se représentent et se reconnaissent, comme élément d'intégrité, garant de leur existence dans l'espace et dans le temps, aussi bien le temps historique que le temps symbolique.

II. II. c. 1. Les objets de fondation et les dispositifs spatiaux

Avant d'aborder la question concernant le rôle des stèles et des bornes proprement dit, notons préalablement quelques faits particuliers : les légendes et les mythes à propos des fondations, qu'ils soient écrits ou oraux, sont fructueux. Pour des explications a posteriori, ils enrichissent et brouillent à la fois les informations fournies par les inscriptions, les stèles et les bornes. Dans le meilleur des cas ils apportent des éclaircissements, et dans le pire des cas –en particulier en ce qui concerne les légendes transmises oralement– ils apportent des informations déformées. Que les fondations possèdent ou pas des inscriptions et des textes relatant l'événement les concernant, la persistance déformatrice de l'oralité va s'approprier de la plupart des événements. Dans l'hypothèse où ces mythes ne seraient pas complètement inventés mais munis d'un fond historique, la tradition orale va au fil du temps déformer les données jusqu'à leur altération complète. Il serait tout à fait concevable que certains mythes puissent porter la résonance de certains faits historiques, pouvant être complémentaires par rapport aux inscriptions et aux données archéologiques, plus fiables, mais malheureusement manquant. Du moins, nous pouvons déceler dans ces mythes la réalité “psychologique” de ceux qui les auraient formulés. En d'autres termes, aucun mythe ne serait réellement dépourvu de sens. Mythes et oralité occupent donc une position importante malgré tout.

Par exemple, faut-il considérer que le regroupement du village de Bourichanh et de

⁵⁶⁶ Pierre et Sophie Clément, *L'Habitat Lao dans la plaine de Vientiane et de Luang Prabang*. Op. cit.

l'implantation de Khambang, formant Vientiane, comme de pure légende⁵⁶⁷ ; où au contraire, comme des données qui complètent les stèles et les vestiges archéologiques de That Luang. Les vestiges semblent attester que la période primitive de la fondation de That Luang est de nature uniquement religieuse, alors que les données aux contenus légendaires indiquent qu'il y aurait également un établissement d'habitation, villages et quartiers. La deuxième considération semble tout à fait crédible, car on ne peut imaginer dans ce contexte un événement de telle importance concernant un site religieux, sans l'existence d'une cité de taille aussi importante. Un autre exemple : quel degré de fiabilité accordé à l'oralité concernant l'histoire populaire du That Vat Nark ? Celle-ci rapporte que le That a été la commémoration d'un prince –son nom n'est pas mentionné– accusé et décapité pour avoir commis l'adultère et déshonoré un grand du royaume.

Comment doit-on traiter ces données ? Le premier exemple fait transparaître deux événements qui ne sont pas incompatibles. L'histoire de Khambang et de Bourichanh exprime un événement politique et social pour l'établissement de la ville. D'après elle, Vientiane est fondée à partir d'une alliance entre deux établissements et deux sociétés probablement différentes. Alors que les inscriptions, les bornes et autres vestiges trouvés à That Luang racontent un événement religieux qui s'est produit sur le site. Effectivement, la fondation d'un site religieux d'une telle importance doit être accompagnée d'une manière ou d'une autre d'un événement sociopolitique d'importance comparable, tel l'établissement d'une ville. Quant au deuxième exemple, il rappelle étrangement l'histoire du *Rajbout* –fils de Suryavongsa, qui aurait été historiquement décapité pour le même motif. Et pourtant, nous ne pouvons pas considérer que c'est de l'histoire du *Rajbout* qu'il s'agit : ce *that* aurait exprimé ce que la conscience populaire retient des événements politiques. Ces événements, lorsqu'ils ne sont pas de bons augures n'auraient pas été inscrits. L'histoire les aurait purement omis. A contrario, lorsque les événements sont positifs et porteurs de sens pour la conception officielle de ceux qui sont en charge de les commémorer, les inscriptions en auraient pris acte et auraient tendance à les exagérer. Dans cette logique, les stèles et les bornes qui ont été servies à marquer les événements exceptionnels auraient été, de ce point de vue, instrumentalisés. Leur édification est alors un enjeu servant une idéologie officielle ou servant à glorifier les potentats qui, par ces inscriptions, fusionnent leur renommée aux événements.

Les bornes, les stèles, les édicules

Les stèles et les bornes par leur fonction première prennent acte des événements historiques, notamment des fondations. Qu'elles soient accompagnées ou pas d'inscription, l'aspect matériel (art, matériaux) de ces édicules peut donner certaine perception aux constructions. Les trois types d'objets ont chacun une fonction et un rapport particulier avec les fondations : ils les marquent, les commémorent et les symbolisent.

Table. 16.
Liste non
exhaustive
des stèles et
des bornes
les plus
significatives
évoquant les
fondations

- Les bornes ont pour fonction de marquer et délimiter les espaces et les territoires, d'indiquer leur importance et leur fonction, indifféremment de la taille des espaces et des territoires. Dans la majorité des cas, ils n'ont pas d'inscription. Les *bai séma* par exemple sont une sorte de borne puisqu'ils délimitent le sanctuaire central du monastère bouddhique. Dans le cas des pieux en bois (à Ban Phaylom) c'est également une sorte de borne qui affirme et conforte une idéologie confessionnelle dans un espace donné. Il est de même pour les poteaux sacrés (*sao hong*) des monastères Karen, indiquant une tradition culturelle ancienne autochtone, associée au culte bouddhique ultérieur.

- Les stèles sont, à l'origine, un support pour les inscriptions de différente nature : dédicace, événement, apologie, texte de loi, etc. Qu'elles soient avec ou sans inscriptions, ce sont des pièces qui donnent formellement les informations sur les événements, les personnages et les fondations. C'est une pratique culturelle et intellectuelle de l'élite : le peuple ne produisant pas d'inscriptions

⁵⁶⁷ Cf. le *Thamnan Oulangkrathat*. Op, cit

pour son compte. La fonction des stèles sert l'idéologie de ceux qui les produisent ou pour qui elles ont été faites : les personnes ou les événements jugés non-élogieux sont omis, seules les personnes dignes, les événements porteurs, sont gravés dans la pierre. Les stèles font l'apologie du pouvoir et de ses potentats, et par de-là, elles indiquent le désir d'immortalité dans le temps, l'espace et l'histoire. Les stèles marquent donc quelque chose de momentanée, un événement ponctuel, une histoire digne d'être commémorée. En cela, elles apportent aussi bien les informations cruciales à la compréhension du passé, que les informations manipulées et tendancielles, ne permettant pas de rendre compte de la réalité d'une époque, des événements ou des personnes pour quoi et pour qui les stèles sont faites : les événements ponctuels donnés ne peuvent pas être aperçus ni dans sa durée, ni dans sa réalité historique et anthropologique comme sans failles.

- Les édicules symboliques que nous trouvons dans la région du Laos sont essentiellement des stupas et les piliers du Pancasila. Ceux qui sont bien représentatifs sont le pilier du Pancasila et le *that* Sri Thamma Haisok, construits dans le premier étage du That Luang. Le Pancasila est une sorte de borne avec des ornements symboliques représentant les cinq fleurs de lotus qui symbolisent les cinq préceptes bouddhiques. Il aurait un lien avec le pieu *sao hong* des monastères Karen : les cinq préceptes bouddhiques se seraient fusionnés avec la représentation ancienne du culte des esprits des autochtones aborigènes qui érigent des pieux en bois au milieu de leur village (comme cela se pratique encore chez les Tarieng au Laos). Ils réutilisent le principe du pieu en bois, mais le remplacent par le pieu en pierre incrusté de représentation symbolique des cinq préceptes. En ce qui concerne le *that* Sri Thamma Haisok, c'est une sorte de relique, mais l'intérieur de l'ouvrage n'est pas accessible. L'édicule est fortement ouvragé et chaque représentation décorative est chargée de symboles. Il renferme des trésors faits de dons royaux dédiés au That Luang.

Les deux petits monuments (donnés en exemple) qui accompagnent la fondation d'un grand monument comme le That Luang, sont une sorte de pièce d'identité spirituelle et intemporelle dont la fonction est de marquer l'importance du monument qu'ils accompagnent. Les stèles, elles, s'inscrivent plus dans une époque et marquent temporellement les actions et les événements.

La fondation et l'organisation des espaces bouddhiques

Les espaces religieux font partie intégrante (comme un programme) de l'établissement humain dès sa fondation. Ils peuvent même en être le point préexistant pour un certain nombre de fondations. Il en est probablement ainsi pour le cas de Vientiane où le site de That Luang aurait été investi bien avant la formation de la ville. Pour d'autre, la construction des espaces religieux vient momentanément après, confirmant et consolidant l'organisation sociale et politique des établissements déjà fondés. Ce dernier cas de figure semble généralisé : les fondations religieuses (bouddhiques) de Luang Prabang et de Muang Sing, seraient venues après la construction de la cité. Ceci, bien qu'il est probable que le choix de départ ait été lié directement à la qualité symbolique et aux esprits protecteurs des lieux. Et dans la plupart des cas, les sites de fondations religieuses sont des espaces qui possèdent des capacités de persistance spatiale plus grandes que les constructions laïques. C'est pourquoi les fondations religieuses et leur organisation dans la ville sont importantes pour comprendre la fondation de la ville elle-même : la compréhension de la ville, son évolution et son développement ne peuvent se faire sans que l'on puisse interroger les espaces religieux, leur insertion et leur rôle spatial dans la ville ainsi que leur organisation interne.

La place des espaces religieux et de leur insertion dans la ville

Les monastères bouddhiques occupent une position centrale du point de vue social au sein de la ville et du village, elle a aussi la propension à devenir un modèle d'architecture. Si son insertion dans les villages est plus simple, dans le milieu urbain elle est plus complexe. Un village rural possède rarement plus de deux monastères, souvent un seul. Lorsque le village devient plus grand il peut en avoir une deuxième, pour des raisons de proximité et de place : le monastère doit aussi pouvoir accueillir les novices, les séjours monastiques occasionnels lors des obsèques, ou lors des services religieux à l'entrée des carêmes. En occurrence, les gros villages possédant une

capacité plus grande pour l'entretien du monastère (nourriture des moines, cérémonie d'ordination, etc.), peuvent avoir plusieurs monastères : ainsi il peut y avoir *vat Thong* (pagode de rizière) et *vat Tha* (pagode de berge), ou encore *vat neua* (pagode nord du village) et *vat tai* (pagode sud du village). Ou encore, il peut aussi y avoir *vat ban* (pagode située au sein du village) et *vat pa* (monastère de la forêt) : le premier, réservé pour les rituels quotidiens des villageois, alors que le second, destiné aux incinérations et aux retraites des moines.

Si la fonction de rassemblement est la même, si les rituels religieux possèdent les mêmes sens et requièrent les mêmes savoirs, par rapport aux monastères de campagne, les monastères de ville s'insèrent différemment dans son environnement. Les monastères sont plus nombreux, ils se rapprochent à quelques pâtés de maisons, se concentrent dans un territoire plus restreint. Plus le statut de la ville est important, plus les pagodes se serrent. C'est le cas de Vientiane et de Luang Prabang. Un îlot peut avoir plusieurs monastères. En ville, par leur présence, la notion de village tend à être moins visible, mais à fonctionner comme quartier. On évoque ainsi le *khoun* avec affectation du nom du monastère, plus que le nom du village, bien que le *khoun* soit imprécis, voire, inexistant du point de vue administratif par rapport au *ban*, c'est cette imprécision qui est optée en milieu urbain. Une spécificité est à souligner concernant la place des monastères lû dans les *xieng*. La situation de Muang Sing montre que chaque *xieng* doit posséder un seul monastère. Celui-ci est au nombre de quatre. Et chaque monastère occupe un emplacement bien précis dans le *xieng* : dans l'îlot externe des *xieng* et dans la parcelle externe de l'îlot. Les monastères sont desservis par les deux voies centrales et par les rues du rempart.

La composition spatiale et le langage architectural des monastères et des monuments

Le monastère est formé de vastes cours aux multiples fonctions, parsemées de taillis, d'arbres fruitiers et toujours d'un ou de plusieurs fucus religieux (l'Arbre de l'Éveil). Le mur d'enclos le sépare du domaine privé ou public laïc et joue un rôle important dans sa perception depuis la ville. Autrefois, les murs d'enclos sont formés de pieux en bois assez hauts avec la partie supérieure sculptée. Depuis la renaissance des villes avec la colonisation française, ils sont construits en maçonnerie. Ils peuvent être hauts à âme pleine, avec ou sans merlon, ou bas en mur bahut précédé de nombreux *that*. Dans tous les cas, ils sont ouverts sur plusieurs côtés. Quant aux portiques d'entrée, la principale et majestueuse donne souvent sur une rue importante, où autrefois se trouvent les maisons des nobles. Les entrées secondaires et les entrées en dérobé donnent sur les parties plus populaires des quartiers, avec des maisons plus modestes, probablement celles dans lesquelles vit la famille des moines et des novices. Les décors des portails sont de facture variable : la représentation du naga et les bulbes de lotus sont les motifs les plus représentés.

Le *vat* est constitué de nombreux composants architecturaux. Le *sima* (sanctuaire) occupe la position centrale, suivis de la *sala* (ou *hō tcher*), du *hō taï* (bibliothèque du *Tipitaka*), des Kuti (habitation pour moines), de nombreux stupas funéraires et votifs. Il y a ensuite des constructions plus ou moins ouvragées telles que les *hō kong* (abri à tambour), le *hong heua* (abri à pirogue de course), un ou plusieurs *oumoung* (petite chapelle voûtée), les vestiges archéologiques et enfin l'enceinte du monastère lui-même. Le privilège de la taille des parcelles permet de disposer les bâtiments de manière harmonieuse, laissant le vide occupé par la végétation. Le pavage ou non du sol et l'aspect du jardin indiquent souvent le caractère rural ou citadin des monastères. L'emplacement des ouvrages est soumis à des règles strictes. Leur orientation se réfère aux points cardinaux, au fleuve, aux points tutélaires et aux traces des occupations antérieures éventuellement sacrés, qui auraient consolidé le caractère sacré des lieux de manière encore plus importante. Sachant que l'orient privilégié du monastère est l'Est explicité par l'orientation à l'Est de la façade du sanctuaire central et en conséquent du grand bouddha –Phra pathane, qui y président.

Les parcelles occupées par les *vat* doivent être situées sur une ligne topographique supérieure à celle des habitations laïques. Ceci, afin qu'elles ne puissent pas réceptionner les eaux usées provenant des terrains d'habitation. Les parcelles sont aussi privilégiées par leur grande superficie, par le choix de leur emplacement et par la densité de leurs espaces verts, que ce soit en

milieu rural ou urbain. A tous les niveaux, les édifices religieux se distinguent des autres catégories de construction par leur architecture, leur mode de construction, leurs procédés techniques et conceptuels, leur référence culturelle et artistique, leur rôle socioéconomique et leur usage. Les monastères prennent ainsi un aspect particulier dans l'environnement urbain. C'est probablement une raison qui fait qu'ils deviennent des références architecturales pour les édifices et autres constructions à caractères symboliques, construits à l'extérieur des monastères. Il s'agit par exemple des monuments et des mémoriaux. Même s'ils ne font plus l'objet de culte, ou même s'ils n'ont plus de relations directes avec l'univers des cultes religieux, ils empruntent leurs vocabulaires comme modèles et références esthétiques. Pour pouvoir repérer ces influences, soulignons des détails parmi les composants architecturaux du monastère.

La description du sim

La vie de la communauté religieuse et de celle du village ou du quartier tourne autour du sanctuaire central. Sa richesse architecturale et décorative ainsi que les matériaux utilisés pour sa construction le font apparaître comme un édifice phare, accentuant sa noblesse, son aspect symbolique et sacré. Construit en maçonnerie, le *sim* doit être le bâtiment le plus haut à l'exception des stupas. Il est surélevé et constitué de deux parties principales : le corps du sanctuaire proprement dit et la partie que l'on peut appeler narthex desservi par un perron maçonné, encadré de deux Naga, menant à un porche à colonne. A l'intérieur, la nef (longue pièce rectangulaire et clause) reçoit la lumière extérieure par la porte d'entrée et par ouvertures étroites percées avec régularité dans les murs latéraux. Les menuiseries en bois sont très ouvragées dans leur ensemble. Au fond du cœur de la nef sur l'autel votif massif trône majestueusement le Phra Pathane –le Bouddha central, entouré des plus petits et des objets cultuels et votifs divers. Le regard du Bouddha voilé par de lourdes paupières abaissées légèrement vers le bas, symbolisant la compassion.

Soubassements et couronnements

La construction du soubassement obéit au principe d'assemblage de la masse de forme géométrique hiérarchisée, avec des lignes droites et des lignes arrondies, visibles en façade et dans les embrasures des percements et des accès latéraux. Le soubassement est composé d'une sorte de stylobate, dont la plinthe est empâtée et la corniche proéminente. Les couronnements des piliers ont toujours des ornements, réalisées en stylisant les motifs floraux (pétales de lotus, tiges de bananier.)

Ornements et symboles

Les ouvrages de décors architecturaux sont fondamentaux pour comprendre les arts graphiques et les arts appliqués laotiens. Ils s'inspirent des formes animalières et florales, empruntées à l'univers symbolique du *Maha-sadok* et du *Ramayana*. Peintures murales, bas-reliefs, stucs, dessins au pochoir de poudre d'or, mosaïque de verre, les symboles tels que la roue de la loi, les effigies de Bouddha dans différentes postures, etc., autant de techniques qui doivent raconter, symboliser et rappeler la vie du Sage (période du Sadok et période du Bouddha). Les stucs servent surtout d'ornementation aux chambranles des portes et également à couvrir la finition des éléments de couverture.

Toitures

La toiture du sanctuaire est composée de plusieurs pans à recouvrement, décomposés en trois parties : la partie centrale, la partie haute et la partie latérale basse. Les écarts entre les recouvrements sont variables et conditionnent l'aspect effilé ou ramassé du sanctuaire. Sur les pannes faîtières et sur les rives (*Van laèn lop lang kha* et *van lèn pan lom*) la représentation du Naga est fortement présente. Sa tête stylisée vient couronner la fin du faîtage (*Ngo*) et l'extrémité des rives (*kandok*). Dans l'architecture, la représentation du Naga (*Ngo*, *Nak Sadung*, etc.) est souvent faite en stuc avec armature. Quant à la représentation du Mont Méru (*sô f'a*, faîtage), par une suite de superpositions de parasols de cinq à neuf étages, elle est réalisée en zing, en stuc, en bois. Elle apporte la touche d'élégance finale aux sanctuaires. Les consoles, également empruntées au corps

du Naga, stylisées et épurées, supportent avec élégance et régularité la descente des pans de toitures, créant ainsi une liaison harmonieuse entre le corps massif du *sim* et l'aspect envolé de sa toiture. Il existe deux sortes de consoles : la console féminine (*khren nang*) lorsque son aspect est léger comme " le bras d'une demoiselle ", et la console masculine (*hou xang*) lorsque son aspect est plus massif comme " les oreilles d'éléphant ".

Frontons et façades, percements

Toute la valeur esthétique du *sim* est inscrite sur son fronton et sur l'ensemble de sa façade, caractérisée par des mesures modulaires. On peut y lire la partition symétrique et la composition architectonique générale de tout l'édifice, comme élément clé de sa conception, telle que la règle des percements, la référence religieuse et mythique des éléments de décors. L'entrée principale du *sim*, souvent en double arcade, est percée dans l'axe du vaisseau central. Elle est accompagnée de deux baies libres sans chambranles se trouvant dans l'axe des vaisseaux latéraux. Il s'agit-là du premier plan de façade de l'édifice, qui donne l'accès au porche ou narthex. Le percement de la seconde porte principale est dans le second plan, sous le porche et dans l'axe de la première. Les écoinçons à jour dans le mur bahut du porche constituent la singularité de chaque *sim*. Les percements de fenêtre sont réalisés de manière régulière dans les parois latérales. A Vientiane le décor des embrasures est rare, alors qu'à Luang Prabang il est plus chargé. La façade arrière occidentale des *sim* est souvent aveugle, exceptée pour les *sim* qui ont une galerie pourtourante comme c'est le cas de Hô Phrakéo. Si non Vat Inpeng est probablement l'une des exceptions.

Le Hô taï

La bibliothèque est le plus petit édifice du monastère, elle comporte deux types. Le premier ne possède pas de charpente, mais d'un ensemble de couvertures en voûte en encorbellement, comme c'est le cas de la petite chapelle voûtée de Vat Inpeng. Il possède en outre une volumétrie harmonieuse et un corps bâti monolithe. Ses ornements fins et délicates la classent entre le *sim* et le *that*. Le deuxième type possède une couverture et des charpentes, comme c'est le cas de Vat Sissakhet. Sa technique de construction n'est pas différente du *sim*, mais avec un gabarit plus modeste. Sa silhouette fine et élancée fausse visuellement sa taille réelle : elle semble plus petite alors qu'en réalité, elle peut être plus haute. Les deux types d'édifices possèdent un caractère commun : leur aspect décoratif et précieux. Ils sont construits, soit entièrement en maçonnerie, soit en matériaux mixtes (bois et brique). La finesse de leurs ornements et leur aspect global suggèrent qu'ils dérivent à l'origine de l'architecture légère en bois et de la conception du mobilier. Les très anciennes armoires du *Tipitaka* que l'on peut encore trouver dans les pagodes ont des formes en encorbellement (parois inclinées) comme le *hô taï* de Vat Inpeng en miniature.

Les iconographies

L'iconographie est majoritairement tournée vers l'enseignement et la littérature religieuse. La littérature populaire occupe une place moindre. Autrefois, la vie sociale et culturelle a aussi sa place dans les pagodes, non dédiées exclusivement aux affaires religieuses. Les tentures sur tissus, les peintures murales et parfois les stucs, représentent aussi les scènes païennes (*Koulou Nang Oua*, les amants maudits ; les quatre frangipaniens, etc.) cela montre que la culture du peuple (littérature, légende, conte) a aussi son importance et peut être représentée aussi avec art sous forme de pièce dansée ou jouée. Une brève étude iconographique des pagodes de la petite enceinte de Vientiane a permis de distinguer le contenu narratif de l'art et de la technique de le représenter. Les supports architecturaux mettent en scène quatre thèmes : 1- la littérature religieuse proprement dite, comporte des événements se rapportant à la vie de bouddha, à son enseignement, à l'histoire du *Sadok*, et à celle des dix dernières incarnations. 2- la littérature épique donne des enseignements moraux et philosophiques, l'art et la connaissance, notamment avec *Sinhxay*, *Kalakset*, *Tèng-One*. Parfois, on n'hésite pas à considérer cette littérature morale comme s'il s'agit de l'histoire du Bouddha. 3- les fresques historiques qu'il s'agit de transmettre et d'inculquer au peuple. Elles mettent notamment en scène la fondation du Lane Xang ou la bravoure d'un monarque. 4- la

représentation des sites historiques ou sacrés existant au Laos, tels que Vat Phu, That Luang, Plaine des jarres, représentés tout en cacophonie. Ces représentations sont sensées de marquer la prise de conscience des Laotiens de la valeur de leur patrimoine culturel. La troisième et la quatrième iconographie sont des faits récents, probablement apparus depuis le milieu du XX^e siècle : leur illustration et leur représentation ne datent qu'à partir de ces années. Les deux premières séries d'iconographies sont représentatives des considérations et des productions plus anciennes.

Les stupas

Le stupa peut être un ouvrage important de restructuration politique de l'espace, donné en exemple à travers le règne de Sethathirat. Soulignons à la fois le côté générique et le côté particulier du *that* parmi les édifices religieux existant.

That vient du pali *dhatucetiya*, le monument contenant une relique corporelle. Les Lao gardent la version raccourcie du mot –*dhatu*. En Thaïlande on garde le suffixe *cetiya*, qui donne le terme usuel chédi. En sanskrit, *dhatugarba*, utilisé à Seylan sous le terme *dagoba*. C'est à travers la tradition indienne que l'Occident connaît l'édifice sous le terme *stupa*. Le stupa n'est pas un monument inventé par le culte bouddhique, elle préexiste bien avant. Mais le bouddhisme s'est approprié de cet ouvrage au symbolisme fort. Les *Maharajas* de l'Inde de la Haute antiquité construisent déjà des monuments funéraires avec des hautes montées de terres couronnées par un monument commémoratif. D'après la tradition bouddhique, le monument serait apparu en Inde après la disparition du Bouddha. Les premiers stupas auraient été formés de tumulus élevés par ses disciples pour abriter ses cendres et ses reliques, alors que les traces archéologiques des monuments funéraires à l'époque de Açoka montrent des stupas en forme de colonne avec des ornements dans la partie haute. D'après Deydier l'origine de la forme du stupa peut être expliquée par une anecdote : « *Peu de temps avant la mort du Bouddha, Ananda lui demanda comment il convenait d'honorer ses reliques. Le Bouddha prit son manteau monastique, le plia en quatre, posa dessus son bol à aumône renversé et le surmonta de son bâton. Il dit alors à Ananda que les monuments destinés à l'honorer devraient avoir cette forme* ». ⁵⁶⁸

Il existe quatre sortes de reliques dans le sens d'objet renvoyant au bouddha. Le relique corporelle –*dhatu-cetiya*, est constitué à l'origine par un tumulus dont la forme et la taille évoluent par la suite. Le reliquaire topique –*panbhoga-cetiya*, est constitué d'objet faisant référence à un lieu où bouddha a vécu, tel le jardin de Lupini où il est né, la ville de Sarnat où il a fait ses sermons, etc. Le reliquaire scripturaire –*dhamma-cetiya*, est réservé pour les écritures sacrées, notamment le dharma. Le reliquaire symbolique –*uddesika-cetiya* renfermant les images, les représentations, les objets qui renvoient au Bouddha, comme la roue de la loi, le Phrabat sensé symboliser l'empreinte de ses pieds, etc. De taille et de matériaux variables, de factures et d'écoles artistiques différentes, les stupas sont le type de monument le plus répandu. Il occupe dans l'histoire et occupe encore un très vaste territoire. L'aire et la civilisation des stupas font brillamment leur apparition. Le site le plus grandiose est incontestablement Pagan. De manière plus modeste, plus usuelle, et probablement depuis leur conversion, les bouddhistes d'Asie du Sud-est –anciens mondes indianisés– construisent leur monument funéraire aujourd'hui selon les principes symboliques et architectoniques du stupa.

II. II. c. 2. Les autels des *phi* protecteurs, les pieux de fondation et les *lak muang*

Les actes et les rituels des fondations passées trouvent leur continuation dans les rites consacrés aux autels des *phi* et des devata protecteurs et dans la concrétisation, la spatialisation des *pieux* de fondation et des *Lak muang*. *Autels, pieux, lak muang*, sont liés et opèrent sur le même espace que sont le territoire, la ville, le village, l'espace d'habitation. Ils se retrouvent projetés dans

⁵⁶⁸ Cf. *Histoire des stupas, des vat et celle de Phrakou Gnot Kéo Phone-Sameth*, Ministère des Cultes ; *Introduction à la connaissance du Laos*, Henri Deydier, éd. Kandiev 1952.

l'espace mental et physique de l'habitant comme le moyen de lecture et d'appréhension de son territoire et de son espace habité. Ils portent garant de l'intégration de l'habitant du *muang* dans son cadre ethno-social et dans son milieu physique, comme élément d'une mémoire collective assumée et comme signe d'une prospérité collective acquise ou désirée. C'est aussi la preuve d'une existence bien intégrée dans sa cosmogonie : pour les Lao, leur existence, celle de leur société ne peut être qu'harmonie, d'où la persistance du culte de ces *phi*, de ces génies, de ces pieux de fondation et des pieux du *dharma*. Ces éléments qui semblent être d'un autre temps donnent encore aujourd'hui du sens aux choses et aux lieux. Ils se seraient ainsi perpétués, tant que l'on continue à habiter un lieu, un espace et à les produire et reproduire.

Les esprits ou les *phi* protecteurs, possèdent des espaces hiérarchisés desquels découlent la hiérarchisation, l'organisation et la structure spatiale habitée. Par exemple, les *phi heuane* (*phi* de la maison) sont sous la protection des *phi ban* (*phi* du village) et à leur tour les *phi ban* sont protégés par les *phi muang*. Mais ils peuvent aussi protéger et garder un territoire enchevêtré. Les *phi* ne seraient pas seulement les gardiens, les protecteurs, mais aussi les organisateurs des territoires et les facteurs d'identification anthropologique. Nous tentons de comprendre, d'après des exemples, quels schémas symboliques et quels modèles spatiaux peuvent-ils dégager des autels des esprits.

La mémoire et la continuité des établissements, de l'habitat au village et à la ville. Le rôle des autels des devāta et des *phi* protecteurs

Nous tentons de comprendre ici le rôle des autels des *devāta* et des *phi* protecteurs dans la notion de continuité spatiale et de cousinage dynastique des *muang*. Pour se faire nous nous référons aux mythes des origines fondatrices des chefferies tai, reflétés dans les traditions culturelles ; comment les génies gardiens sont-ils constitués, quel lien ont-ils avec les monarques descendant des *thaèn f'a* et avec les fonds culturels des peuplades indigènes ? Les rituels pour honorer les autels des *devāta* et des *phi* protecteurs de Xieng Khouang, de Luang Prabang et de Vientiane semblent perpétuer non seulement les liens mythiques passés et les liens historiques, mais enregistrent probablement aussi sous certains aspects l'évolution historique et sociale des *muang*.

Complexité des autels des esprits protecteurs de Xieng Khouang et de Luang Prabang

Les autels des *Devāta* et des *phi* protecteurs de Xieng Khouang et de Luang Prabang sont clairement liés au mythe fondateur des Lao, ils sont caractérisés par le culte des ancêtres fondateurs : les *phi thaèn*. Le culte donne beaucoup d'importance à l'aspect fondateur des ancêtres qui portent garant à la continuité du pouvoir et à sa légitimité. Les *phi* et les *devāta* sont les ancêtres fondateurs d'une lignée. Ils rendent sacrée la charge du pouvoir de cette lignée. Le culte est marqué alors par un certain ethnocentrisme.

Les *phi* ou génies peuvent être des esprits immémoriaux d'un lieu, des gardiens protecteurs ou des ancêtres morts. Dans le cas des génies gardiens du territoire fondamental, il s'agit des fidèles serviteurs ancestraux et mythiques comme *Pou Ngneu Gna Ngneu*, célébrés dans une danse culturelle à masque à Luang Prabang au nouvel an, ou comme *Sing Kêu Sing K'âm* personnages masqués dansés et célébrés lors des fêtes du *that* à Xieng Khouang. Ces derniers se seraient "sacrifiés" pour la fondation et la prospérité des chefferies lao. D'après Archaimbault qui analyse la structure religieuse lao à travers les rites et les mythes, les autels et le culte des esprits à Luang Prabang et à Xieng Khouang proviennent d'un même fond, ce qui devrait confirmer l'idée de filiation et de parenté profonde entre les fondateurs de Xieng Khouang et les fondateurs de Luang Prabang (idée suggérée également par le *Nithan Khun Bourom*.) *Sing Kêu Sing K'âm*, deux parmi les génies protecteurs qui séjournent dans le village Na Hu (privilegié et situé à quatre kilomètres de Xieng Khouang), symbolisés par les masques du lion de cristal et d'or, seraient en quelques sortes les enfants ou les esprits auxiliaires de *Pou Ngneu Gna Ngneu* de Luang Prabang. Archaimbault suggère l'idée qu'il doit y avoir anciennement peut-être le culte de *devāta luang* que sont *Pou*

Ngneu Gna Ngneu placés au-dessus des *devata* des autres *muang*, à Luang Prabang et répliqué à Xieng Khouang⁵⁶⁹

Le culte des génies et des *phi*, honorés dans les autels des *devata* à Xieng Khouang, est dédié aux monarques *thaèn f'a* qui, à leur mort, deviennent des *phi f'a phi thaèn* protecteurs et puissants (esprit des monarques, des ancêtres ethniques des Lao divinisés) qui dominent tous les autres *phi*. Une personne est chargée d'entretenir leurs cultes à l'autel, notamment les *chao song* à travers lesquels l'esprit des *phi thaèn* viendrait habiter et communiquer avec les vivants. Autrefois, c'est la famille royale ou princière elle-même qui en avait la charge. C'est la raison pour laquelle elle a un lien privilégié avec les *chao song* qui lui étaient attachés, à Champassak comme à Xieng Khouang. Les *phi thaèn phi f'a* possèdent un autel –lieu géographique particulier, comme il est démontré à Xieng Khouang c'est « (...) l'autel des génies protecteurs du *mu'ang* situé sur la colline qui domine S'ieng Khwang (...) ». Cependant, nous verrons avec l'exemple du culte du *Pou t'a* de Champassak que le *phi* protecteur peut suivre partout les descendants ou les habitants du *muang* de sa "circonscription". Les gens originaires du *muang* continuent ainsi à honorer son autel qu'ils improvisent partout dans le monde, en France, aux Etats-Unis ou ailleurs. Cependant, la question ne semble pas claire : *Pou t'a* est-il un gardien protecteur, un *devata luang* au même titre que *Pou Ngneu Gna Ngneu* ou leurs gardiens auxiliaires que sont Sing Keu Sing K'am, ou l'esprit du *thaèn f'a* lui-même ? En tous les cas, le lieu de l'édification de l'autel semble peu important. Dans les années 1960 lorsque Archaimbault mène ses enquêtes, il dit que l'autel est situé sur la colline qui domine Xieng Khouang.⁵⁷⁰

Lorsque les *phi* protecteurs renvoient aux esprits immémoriaux, il s'agit alors des croyances de souches autochtones. L'appropriation par les *muang* de ces esprits immémoriaux était telle, qu'il est parfois difficile d'identifier ce qui appartient vraiment au *muang* et ce qui appartient aux "indigènes". Pour élucider la question il faut probablement chercher des explications plutôt chez les génies gardiens des *muang* que chez les *phi thaèn* protecteurs eux-mêmes, puisque ces derniers sont des monarques ancestraux divinisés des Lao Tai. Comme le note encore Archaimbault : « Si à Luang Prabang, seuls les descendants directs de Khun Bulom, le fils du roi des Thên, et les monarques dont l'histoire révèle le destin exceptionnel possèdent des autels particuliers et demeurent figés pour l'éternité –en dépit des croyances bouddhistes– dans leur fonction de *devata* protecteurs, à S'ieng Khwang, plus de trente monarques-thên figurent sur la liste des génies du *Mu'ang* récitée lors du sacrifice du buffle. Or ces monarques divinisés qui portent le nom collectif de 'seigneur Lo K'am' –le nom même de la chefferie t'ai-noir– sont désignés comme 'lak Mu'ang', c'est-à-dire pilier de la ville, et sont censés résider en permanence dans l'autel de S'ieng Khwang où un reposoir leur est consacré. Lors du sacrifice du buffle, la famille princière doit fournir les offrandes destinées à ces monarques ancêtres. (...) Ces caractéristiques suffisent à révéler, derrière le culte des monarques Thên, un culte du Lak Mu'ang de type t'ai-noir mais hypertrophié. Projection sur le plan du sacré de l'arbre généalogique des familles P'uon, ce lak M'uang a pour fonction d'assurer la protection du Mu'ang fondamental instauré non point par Lo K'am mais par

⁵⁶⁹ « (...) Au début de la création il n'existe sur terre que les Pu No Na No qui plantèrent un arbre grand comme un cierge sur une terre minuscule. (...) Thau Lai et Mè Mot qui en coupant le banian autour duquel s'était enroulée la liane maléfique aidèrent les Pu No dans leur tâche. Ils périrent également victime de leur dévouement et devinrent, disent les textes, des *devata luang* au même titre que les deux ancêtres (...) ». Archaimbault. Op.,cit.

⁵⁷⁰ Il explique que : « Hô S'ieng Khwang (...) possédait autrefois douze autels (...) installés dans les centres des principaux *mu'ang* – d'après les annales au XV^e siècle, sous le roi K'am Kong, l'acan Tammak'ata venu de Luong P'rabang érigea 12 autels (le nombre même des autels de Luong P'rabang) pour les génies protecteurs et implanta le sacrifice annuel du buffle – 11 de ces Hô étaient de fait des 'Hô phi ban' c'est-à-dire des autels consacrés à des génies protecteurs de villages. Disposés aux quatre coins de la province, ils constituaient les 'bastions spirituels' de la ville de S'ieng Khwang et leur génies n'étaient que les chefs de 'marches' des grands monarques Thaèn, protecteurs de la famille princière et de l'ancien royaume qui résidaient, eux, dans l'autel central de S'ieng Khwang nommé alors Hô Mô Hô S'ieng Khwang. (...) Par la suite (...) petit fils de Cau Noy, firent reconstruire le Hô Mô en dur. Le maître de cérémonie demanda alors qu'on établit à l'intérieur, deux reposoirs : l'un pour les génies de S'ieng Khwang, l'autre destiné aux Phi Ban conviés aux cérémonies. Ce second reposoir devint ainsi un substitut des onze petits autels érigés autrefois lors du sacrifice du buffle par les préposés aux rites des différents *mu'ang* (...) », op. cit.

Cet Cu'ang, le fils de Khun Bulom et le frère du fondateur de Luong P'rabang. L'adoption de la tradition lao du nord entraîna vraisemblablement celle du culte des monarques divinisés qui se greffa sur celui du gardien du sol personnel. Ses pouvoirs renforcés, sa pérennité, le Lak M'uang constitua dès lors l'assise de la structure religieuse P'uon. »

Autels des esprits protecteurs de Vientiane, craints et vénérés

Les *phi muang*, étant des *thaèn* ancestraux, sont en quelques sortes les *Lak muang* eux-mêmes ou du moins leur mémoire. Les *Lak muang* sont à leur tour la mémoire des fondations. Les cas de Vientiane font apparaître soit une évolution soit une variante dans la fonction des *phi muang* protecteurs. Les *phi muang* gardiens et protecteurs, peuvent “ naître ” soit au moment de l'investiture des *Lak muang* dans un lieu précis (l'esprit de *Dame Si*) soit durant l'évolution des *muang*. Dans ce cas, les *phi* seraient en quelques sortes la mémoire événementielle du *muang*, liés au lieu de l'événement lui-même. Ce fut le cas du prince Mouy et de son autel dans l'un des quartiers de berge de Vientiane.

Fig. 79. Un autel des esprits

Le nombre des *phi*, protecteurs de *muang* Vientiane, figure sur une impressionnante liste : en examinant les sites et les autels, nous constatons que les esprits sont divers et ont une personnalité très différente. Leur existence peut être également anachronique. Ils peuvent appartenir à des temps irréels (temps reculés, immémoriaux) et à des temps historiques (anciens ou récents). Les esprits des autels puissent le caractère sacré dans une puissance et une force qui fait craindre et vénérer. Et cette force vient souvent d'une certaine forme de violence : esprit non reposé, esprit de rébellion, esprit ayant connu un trépas violent, tels les esprits de *Dame Si* et du jeune bonze sacrifié volontaire sous le *lak muang*. Plus le contexte de la mort est violent plus l'esprit est puissant. Y figurent parmi ces *phi muang*, outre les esprits qui ont connu une morte violente, les personnages provenant des mythes (tel, l'esprit du Naga) et les personnalités historiques confirmées par le *Phongsavadan*. Ces derniers sont des monarques parfois des princes entrés en rébellion contre le roi. Ainsi y a-t-il un autel dédié au Prince Mouy, gouverneur de Vientiane au XV^e siècle, remplaçant Phraya Khoua Passak⁵⁷¹. Accusé de vouloir faire sécession, il se révolte contre l'autorité de Luang Prabang. Exécuté à Done Chanh pour cette cause et incinéré en amont de la ville à l'endroit où Vat Tai sera fondé en sa mémoire, le Prince Mouy est considéré comme un esprit aussi sacré que le fondateur de la ville ou comme l'esprit du *lak muang* de Vat Simuang. Son autel serait actuellement situé à Pak Passak (ou dans la maison en bois à Ban Phyavat ?) Ainsi, les divers autels des esprits forment un chapelet de lieux qui parcourent la ville, le long de la berge et dans les rizières, puis remontant vers les butes.

Le culte de l'autel des esprits semble être un catalyseur des violences ; une rédemption pour les fautes et les injustices qui auraient été commises par la société et le pouvoir, d'où cette réhabilitation des coupables potentiellement innocents. C'est sans doute pour cela que l'autel des esprits ne disparaît pas malgré l'essor du bouddhisme et malgré son éradication sous le règne de Phothisarath : les objectifs des deux cultes (culte bouddhique, culte des *phi*) ne sont pas les mêmes, d'où leur coexistence. Le bouddhisme local va même adopter les autels des *phi* dans son panthéon, fait qui apparaît dans un syncrétisme spatial et dans l'expression culturelle qui caractérise bien le bouddhisme lao.

Les autels des esprits qui se trouvent en amont de la ville sont curieusement moins connus et reconnus par les habitants et par l'autorité publique responsable des affaires des cultes. Les esprits qui les habitent sont souvent des personnages historiques locaux ; comme ce fut le cas du prince Mouy et de Phravô et Phrata à Ban Sak Muang au XVIII^e siècle. Le premier ayant été exécuté par le roi pour rébellion, devenait l'un des plus vénérés et des plus craints des esprits de

⁵⁷¹ Phraya Khoua Passak était gouverneur de Vientiane avant le Prince Mouy. Son palais se situait à l'emplacement actuel de l'Ecole Technique de Pak Passak. Il serait retourné à Luang Prabang, appelé à régner sur le Lane Xang sous le nom de Saya Chakaphat Paèn Péo, succédant à son père Sam-Saèn-Tai entre 1439 et 1470.

Vientiane ; les seconds ayant également été exécutés par le roi de Vientiane pour trahison, seraient devenus les esprits protecteurs du *muang* et auraient été vénérés sur l'autel de Ban Sak muang en amont de Pakxé. Les deux cas explicitent une morte violente, teintée de sentiment d'injustice et ressemblent aux actes sacrificiels de l'individu face au pouvoir et à la communauté. Les esprits ayant connu un trépas violent, auraient ainsi été à même d'incarner la force et la puissance qui faisaient craindre et vénérer.

Ce qui est intéressant du point de vue spatiale, c'est que le rôle symbolique des esprits sacrifiés configurait l'espace du passé et semble aujourd'hui identifier certains villages et certains quartiers comme un ancrage identitaire et territorial fort : les habitants se seraient notamment reconnus comme appartenants au territoire circonscrit par la puissance de l'esprit et du *phi* en question. Par ailleurs, les esprits peuvent communiquer avec les hommes qui les vénèrent et lesquels ils sont sensés protéger. Cela permet à la mémoire des cultes et des croyances de se maintenir vivant et de se perpétuer dans un lieu donné.

Ho de Ban Sak Muang

Ban Sak Muang aurait été fondé par Phrakhou Gnot kéo Phonesamet vers 1710, dans la même décennie que la fondation du royaume de Champassak et donc de Muang Kao. Mais les vestiges archéologiques trouvés dans les environs du village montrent que le site a été occupé par le culte de Shiva : les yonis et les lingams ont été découverts. Il y a dix ans environ dix-sept statuettes de bouddha en or, en argent et en bronze ont été mises au jour dans les mêmes environs, attestant l'existence de deux couches d'occupation. Mais le pilier du muang ou *sak muang* renvoie plus à la période de fondation lao tai au début du XVIII^e siècle qu'à la période antérieure : les *hō* qui sont vénérés aujourd'hui sont ceux de Phravo Phrata, deux personnages historiques venant de Vientiane, qui ont occupé un rôle important dans l'histoire du Laos occidental.⁵⁷² Ils auraient résidé un temps à Ban Sak Muang, et après leur mort, les princes seraient devenus des *phi* protecteurs du *muang*, leur *hō* sont implantés dans le monastère du village au bord du Mékong. Ayant commis des actes de révolte et ayant été exécutés par le roi de Vientiane, au moins pour Phrata, leur statut de *phi* protecteur du *muang* de Champassak aurait été calé sur le même principe que le Prince Mouy de Vientiane. Mais il est probable aussi qu'il soit calé sur le principe des monarques divinisés. Phravo Phrata étant appartenus à la famille des monarques *tai thaèn*, qui observent le principe de la divination des Prince après leur mort, leur divination en *phi* protecteurs aurait alors été coutume.

Ho mahesak de Champassak

D'après le sens du terme en pali, *mahesak* vient de *mahesakka* qui désigne le grand *dévata*. Le *hō mahesak* serait consacré au grand *dévata*. Le culte du *hō mahesak* aurait donc été le même culte que le *devata luang* dont Archaimbault avait suggéré l'existence à Luang Prabang et à Xieng Khouang. En ce cas, le fait qu'il soit ainsi désigné, cela l'aurait placé au-dessus des autres *devata* et l'aurait confirmé dans sa position comme le plus important *hō*, le plus important *devata* du royaume. Si l'esprit du *hō mahesak* correspond ainsi au culte des *Thaèn* sous une autre forme, il ne serait donc pas le culte local autochtone, mais de souche lao tai du Nord, introduit avant, ou, avec l'implantation de la dynastie de Vientiane à Champassak vers la fin du XVII^e siècle.

L'autel et le culte de *phi* Mahesak de Champassack –ou du *Pou ta* “pour les intimes”⁵⁷³ – est caractérisé par son côté familial et clanique. Par le simple fait que si nous rencontrons toute personne qui, une fois, allume une paire de bougies, une paire de cierges, pose une paire de fleurs

⁵⁷² Ils auraient appartenu à la famille des princes du Sip Song Phan Na réfugiés au Lane Xang au XVII^e siècle, gouvernant la région de Sakonakhone. Les descendants seraient plus tard les fondateurs au XIX^e siècle de Muang Oubon Rajathani.

⁵⁷³ Les « intimes » ici sont ceux qui avaient des racines familiales dans les villages qui vénèrent le *phi mahesak*, en particulier à Ban Phaphine où est situé le *hō*. Ma famille est originaire de ce village, et enfant nous appelons l'esprit, *Phou ta*, qui veut dire arrière grand-père paternel. Pendant longtemps nous pensons que c'est un vrai ancêtre qu'il s'agit. C'est en lisant Archaimbault que nous avons su que *phou ta* est le *phi mahesak* de Champassak.

rouges, offre un verre d'eau et un verre d'alcool, ensembles posés sur un plateau ; ceci, avant de voyager, de passer son examen, de se marier, demandant une guérison, un vœu, etc., nous savons que cette personne est forcément un "enfant" du *Pou ta* de Champassack. Bien que dans sa forme de pratique ce culte provient du culte très général et classique des esprits protecteurs et bienveillants, le culte tel qu'il est pratiqué à Ban Pha Phine-Champassak est lié à un contexte particulier d'un culte antérieur local. Il s'agit de personnage qui semble historique, mais plus probablement mythique. Nous pensons que ce particularisme culturel exprime un désir d'ancrage géographique et un localisme identitaire d'une partie des populations lao du Sud. Les habitants du village disent que "Pou ta est le Phra Inta", c'est-à-dire, l'esprit de Indra. Indra étant appartenue au panthéon hindouiste, on peut penser que le culte du *Pou ta* est hindouiste. Mais aucune souche de la pratique hindouiste en tant que telle n'a survécu dans les différentes pratiques religieuses lao. Par contre, il aurait été tout à fait probable qu'un des personnages du panthéon hindouiste, saisi localement, ait pu incarner pour les lao un "esprit local" qu'ils auraient vénéré pour confirmer leur ancrage au terroir et leur désir d'appartenir à une identité locale ou de fusionner avec elle. C'est une sorte d'adoption à l'envers : "c'est le nouveau arrivé qui adopte l'autochtone". Le *Pou ta* aurait été en fait intégré dans le clan et devenant "par adoption" l'un des ancêtres divinisés. Son culte est pratiqué comme un témoignage d'affection, de respect et de crainte envers un illustre membre du clan et du terroir, presque dépourvu de caractère religieux, puisque la population qui le vénère est bouddhiste et pratique ce rite religieux quotidiennement.

Les exemples des phi heuane, phi ban, phi muang chez les Lü, une hiérarchisation territoriale

De manière générale, le principe de hiérarchisation des esprits protecteurs chez les Lao Tai aurait été altéré. Il subsiste encore mais ne peut être appréhendé de manière intégrale depuis les esprits de la maison jusqu'à les esprits du *ban* et du *muang* sur le même site. On peut encore observer des rites concernant les *phi heuane* des foyers ruraux et dans des familles de souche d'un quelconque village. Mais dans ce même village, on n'y trouve plus de *phi ban*, et dans le même *muang* on n'y trouve plus non plus de *phi muang*. Dans un autre village on peut encore trouver des rites des *phi ban* et plus du tout des *phi heuane* dans aucun foyer, ni de *phi muang* dans lequel le *ban* s'inscrit. L'étude ne peut donc être réalisée qu'en des lieux indifférenciés. Nous évoquons les traditions lü comme piste possible pour notre étude à l'égard de la question de gestion territoriale, à petite et à grande échelle : dans la tradition lü, le culte des *phi heuane*, *phi ban* et *phi muang* semble plus subsistant et présente aussi des éléments de compréhension moins altérés que chez les autres Lao Tai de la plaine.⁵⁷⁴

Pour le *phi heuane*, soulignons que toutes les maisons lü possèdent le symbole du *phi heuane* présenté à l'entrée des maisons, où dans la maison. Les membres du foyer évoquent souvent les *phi* du foyer, ce sont dans la majorité des cas les *phi* parents morts. On n'y manque pas de leur verser un verre d'eau ou un verre d'alcool, de leur présenter des fleurs, des cierges et des bougies quotidiennement. Le plus visible, ce sont les boulettes de riz collées sur les murs, sur les rampes d'escalier. Les Tai Dam font chaque année des grandes fêtes pour nourrir leurs parents et ancêtres morts et toujours après la fête des *phi ban*.

Pour le *phi ban*, nous avons vu à Botèn, que l'importance du *phi* protecteur est encore d'actualité (en 2008). Lorsque le village doit être détruit et les habitants déplacés en dehors du territoire qui font l'objet de concession du *golden boten city*, le *phi ban* a été d'abord déplacé dans le nouveau site accompagné de rites, avant que le monastère et les villageois ne le suivent. C'est au cours de ce déménagement du *hó phi ban* que les habitants tentent de "connaître" le nouveau site : le nouveau village sera-t-il prospère, les habitants seront-ils heureux, la terre sera-t-elle riche, les

⁵⁷⁴ N'ayant pas fait d'enquête approfondie, nous pouvons seulement noter quelques observations à travers les courtes discussions et interview que nous avons pu avoir à Muang Sing, à Botèn et à Bountaï (Luang Namtha, Oudomxay, Phongsaly), des études supplémentaires et approfondies devraient structurer davantage la question.

phi se sentiraient-ils bien, etc.? Toutes ces questions qui semblent tout à fait abstraites trouvent en fait des réponses latentes, du moins une, dans la géomancie. Les habitants nous disent que le nouveau site est mauvais d'après le *phi ban* : situé sur les deux côtés d'une route de passages denses vers la Chine, dans un terrain trop accidenté, trop loin des rivières, vues trop encaissées. Et le village est soumis à un éventuel éboulement, étant trop proche d'un côté de la pente d'une colline qui a été en occurrence creusée pour faire passer l'emprise de la route. Alors que le vieux village qu'ils doivent quitter présente une situation idyllique : le village est en retrait, relié par un chemin à la grande route. A l'entrée du chemin il y a une mine de sel assez importante où les villageois y travaillent depuis très longtemps (une carte du début du siècle montre qu'il y avait déjà des mines de sels dans la zone). Une petite rivière passe dans le village, et un ensemble de rizières, de jardins potagers et de vergers l'entourent.

Les exemples lü ne démontrent pas une autre forme de culte des *phi* et des *devata*. Dans leur conservation hiérarchique – du *phi* de la maison au *phi* du *ban* et au *phi* du *muang* – l'organisation de l'autorité des *phi* protecteurs chez les Lü (mieux conservée) reflétait leur organisation territoriale. Autrefois il aurait été probablement de même chez les autres Lao Tai de la plaine. Mais l'organisation des villages et des villes de ces derniers a plus ou moins perdu cette pratique de base. Si certains villages pratiquent encore le culte du *phi ban* de manière fragmentée – c'est-à-dire sans le culte du *phi muang* (notamment le cas de Ban Ilay Nakha), beaucoup ne le pratiquent plus du tout, ni l'un, ni l'autre. Le schéma spatial dessiné successivement par le culte des *phi heuane*, *phi ban* et *phi muang* définit en fait une hiérarchisation spatiale et une circonscription territoriale attachée à chaque *phi* et reflétant le type de circonscription territoriale et politique de la société du *muang* tai lü, dans lequel les Tai Lao doivent aussi y trouver leur compte d'une manière ou d'une autre. Les exemples lü semblent montrer l'intégrité de ce qu'avait pu être l'organisation spatio-culturelle de la société du *muang* des Lao Tai avant son altération. En occurrence, le cas lü montre que ce n'est pas le bouddhisme qui a joué un rôle déterminant dans cette altération, puisque le bouddhisme lü est autant plus pratiqué avec ferveur que ne le sont les autres villages et villes lao de la plaine.

Le phi ban à caractère rural, l'exemple de Ban Ilay Nakha

Ilay Nakha, situé à une trentaine de kilomètres de Vientiane, est majoritairement de Phouans et aussi de Tai Dam. La fête du *hō ban* doit a priori avoir un lien avec celle de Xieng Khouang et celle des Tai Dam. Mais ici, les rites qui ont lieu deux fois par an sont axés sur le monde agraire. Le premier appelé *lieng Kheun* (festivité ou nourriture de la lune montante) est célébré à la fin des récoltes vers le mois de février, troisième jour de la lune croissante. Il est destiné à remercier les génies de la bonne saison et des récoltes fructueuses de l'année. Le deuxième rite, appelé *Liang Long* (festivité ou nourriture de la lune descendante) est célébré vers le mois de mai, troisième jour de la lune décroissante, durant la période préparative de labourage des rizières. On sollicite les génies du *ban* pour que l'année soit bénie et riche et que les récoltes soient bonnes. Les deux rites sont dirigés par un *mô cham*, capable de communiquer avec les esprits. Le *hō phi ban* est dressé à l'écart du village et les rites sont tenus à l'endroit où est dressé le *hō*. Très probablement parce qu'il faut que de tels rites soient entrepris en dehors de l'enceinte du village bouddhiste qui rejette l'acte sacrificiel d'animaux. Or effectivement les villageois donnent les uns l'alcool de riz, les autres de la volaille, du cochon pour les préparatifs des nourritures au *phi*.

Il semble clair ici que l'absence de potentat et de stratification politique forte dans la structure sociale villageoise et agraire donne aux rites du *hō ban* un aspect plus populaire par rapport aux rites dédiés aux génies des *ban* à Xieng Khouang. Ici, il s'agit probablement du culte du terroir car on invoque les génies de la terre ; à moins que les rites aient les mêmes origines au départ, mais que dans un contexte agraire, où la vie sociale et économique des habitants est basée sur les activités agricoles, les rites se seraient transformés en cultes des génies du terroir. Et les *phi ban* seraient aussi, de fait, devenus des *phi* du terroir.

Le *phi ban* de Ban Ilay Nakha est aussi différent des *phi* protecteurs du centre de Vientiane, du fait de son caractère très lié au terroir et aux activités rurales et agricoles du *ban* qu'il patronne. Le *phi ban* habite dans un autel en bois, appelé *ho ban*, situé à l'écart du village. Selon les habitants, le fait de disposer l'autel à l'écart du village est lié au fait que tout ce qui se dit et se fait ne doit pas être vu et entendu par le *phi*. Les rites, accompagnés de sacrifices animaux, sont collectifs, les villageois y participent inmanquablement sans prosélytisme, comme une festivité. Comme beaucoup de villages qui effectuent ce rite, durant la période du *liang ho* [ລຶງໂຮ] ou du *kam ban* [ກັມບັນ], le village est interdit aux personnes étrangères : un symbole confectionné avec du bambou à l'entrée du village marque cet interdit. Dans son ensemble le *kam ban* à Ilay n'est pas très différent des autres villages qui observent encore ce rite, avec quelques variants près. Sachant que les habitants sont majoritairement originaires de Muang Phouane, ou du moins le village a été fondé par les phouans, il serait probable que les rites étaient imprégnés des rites de Xieng Khouang, étudiés par Archaimbault.

Ce qui est essentiel ici, c'est la liaison entre les *phi* protecteurs et le caractère rural et agricole du culte. Ce qui peut sous-entendre qu'il existerait des *phi* du terroir, ou garantissant la continuité du terroir. Par ailleurs, à la différence du culte des pieux qui met en valeur les rites du Centre, et, à la différence du culte des ancêtres fondateurs, sorte d'esprits claniques qui assuraient la lignée des gouvernants (culte des *thaèn* à Xieng Khouang), ou des rites pour l'ancrage de l'identité locale (*phi mahésack*), ici le *phi ban* ne vit pas dans le même espace que les villageois qu'ils protègent et ne rentre donc pas directement dans l'organisation sociale et politique du *ban*. Il serait vraiment attaché à la prospérité agricole et du monde rural.

Les implications probables des autels des phi et l'organisation spatiale

Les esprits sacrés et leurs autels sont nombreux et de différents types. Nous avons déjà évoqué précédemment les autels des *devata* et des *phi* protecteurs, nous tentons ici de comprendre quels schémas symboliques et quels modèles spatiaux peuvent-ils dégager des exemples que nous avons évoqués.

Le tiao song ou mô cham, cas de Vientiane

La communication entre les esprits et les hommes chez les Lao est une affaire courante. Elle se fait par l'intermédiaire de *phou khao song* ou de *mô cham* ou de *nang thiam* [ນັງຊ້າງ, ນັມຈ້າງ, ນາງຫຼາຍ]. A Vientiane, aujourd'hui les *tiao song* sont nombreux et très organisés. C'est un réseau culturel hiérarchisé, constituant une véritable religion avec ses pratiquants, ses adeptes, ses novices et ses maîtres. Il y a aujourd'hui une revivification générale du culte des *phi*, on peut même dire qu'une structure parallèle au bouddhique revient en force. Les *tiao song* ainsi que leurs disciples habitent généralement dans les villages en amont de la ville, du côté de Muang Va, Sikhai, Vat Tai et Khao Lyéo (pour Vientiane). Il est de même dans le sud du Laos : Ban Sak Muang, siège d'un esprit très vénéré, est situé en amont de Pakxé, très en amont de Champassack et de la vieille ville *Muang Kao*.

A Vientiane, chaque année au mois de février,⁵⁷⁵ les *tiao song* viennent de tout le pays, mais aussi du pays Issane, de Chiangmai, de Nan, etc., pour effectuer des rituels collectifs. Chaque *tiao song* qui le désire peut organiser le rituel annuel chez lui. Après avoir reçu l'autorisation du chef spirituel qui l'aide à fixer le jour, le *tiao song* organisateur peut monter un *pham* (pavillon rituel) avec le concours du grand *tiao song* et les autres *tiao song* et novices. Il y convie les *tiao song* de la ville et des provinces, parfois il convie même les *tiao song* des pays étrangers. Le rituel est en fait une grande festivité de libération et de joie organisée pour les *phi*, une fête où les *tiao song* dansent,

⁵⁷⁵ Il semble que le grand culte annuel des esprits partout au Laos a lieu au mois de février. A Champassak par exemple, le culte des *phi f'a* a lieu également en février. Nous n'avons pas pu approfondir plus le culte *phi f'a* à Champassak, nous savons seulement que si le culte du *Pou ta* caractérise Ban Pha Phine, cela en fait son honneur et le monastère bouddhiste en fait aussi son affaire, le culte des *phi f'a* semble moins bien vu par la nomenclature du village.

mangent et boivent à volonté toute la journée accompagné de musiques et de danses rituelles. Au cours du rituel les danses sont rythmées par la danse de sabre autour d'un arbre reconstitué (bananier ?) et garni de fleurs, de cierges, de bougies, de fruits variés, faisant office d'autel. Les danses sont rythmées aussi par le fait que chaque *mô cham* est habité successivement par différents esprits qui les ont habituellement habités. Chaque fois qu'ils changent d'esprit, ils changent d'habit pour les symboliser. Tout le rituel doit avoir lieu dans le pavillon monté pour la circonstance et peut être regardé librement par les passants et habitants du village, mais il est interdit que ces derniers pénètrent dans l'enceinte du pavillon, si les personnes ne font pas partie de la famille des *tiao song*. A la fin du rituel, les *tiao song* peuvent attacher le cordon blanc aux poignets des personnes de l'assistance leur souhaitant la santé et la prospérité.

Schéma organisationnel des phi, et ancrage de la structure spatiale.

Si le *Sangha* a toujours eu une organisation très structurée avec une sorte de diocèse hiérarchisée (un vat est dirigé par un vénérable du vat, un *muang* par un grand vénérable du *muang*, et ainsi de suite, de la province jusqu'au pays, etc.), cette hiérarchie est axée sur une organisation administrative et ne détermine pas un territoire. Alors que l'organisation du culte des *phi f'a* semble couvrir l'organisation territoriale de manière très large, dépassant étonnamment les territoires politiques d'un pays. Par exemple, le grand maître actuel de Vientiane qui habite du côté de Sikhaï est plus important que le grand maître qui vit à Chiangmai. Ceci, parce que l'un des plus vénérés, des plus craints et des plus importants esprits aurait choisi de l'habiter ou de communiquer avec les vivants à travers lui. Le *tiao song* de Vientiane a à peine quarante ans, alors que les autres sont plus âgés.

Aujourd'hui, les autorités officielles du Laos accordent plus de libertés aux cultes des *phi*, il serait même permis d'effectuer une étude plus poussée sur ces cultes. Très liée à l'espace dans le sens où les *phi* que les *tiao song* incarnent ont une importance qui couvre chacun un territoire, l'étude de l'organisation hiérarchique et culturelle des esprits pourrait apporter des éléments de compréhension du point de vue de l'organisation spatiale des régions concernées. Elle pourrait probablement aider à mieux comprendre l'organisation socio spatiale d'une partie du Laos sans le bouddhisme ou parallèle au bouddhisme. Car contrairement à la conception générale, l'organisation sociale du passé ou d'aujourd'hui en dehors du bouddhisme existait et existe toujours. Elle s'organise et se structure aussi bien, avec un ancrage local et territorial plus prononcé que celui du bouddhisme. Malgré l'importance de son imprégnation et de la grande valeur civilisatrice qu'il a apportées au Laos, le bouddhisme s'avère être une importation qui n'a jamais pu enrailler le culte des *phi*.

La pratique spatiale liée au culte provenant du passé et persistant au présent révèlent des archétypes spatiaux certains. Notons d'abord qu'à Vientiane, il y a une concentration forte du culte des *phi* et des esprits en amont de la ville, maintenu vivant. Son chef spirituel et hiérarchique vit dans cette partie de la ville. Alors que les autres cultes, relégués aux traces de vestiges archéologiques ou substitués par des pratiques ultérieures (notamment le culte du poteau de la ville qui a été bouddhisé, placé au coeur du sanctuaire de Vat Simuang) sont plus en aval de la ville. Dans les autres parties de la ville : points culminants, réseaux souterrains et zones basses, etc., le culte des esprits semble moins présent. Probablement parce qu'il est moins concentré et plus géographiquement éparpillé dans la ville. La répartition culturelle des esprits dans la ville de Vientiane semble nous révéler deux choses importantes. La première explique que l'amont de la ville compose une unité homogène. La deuxième explicite le fait que l'organisation éparpillée des lieux culturels des esprits par tout ailleurs dans la ville peut être liée aux contextes plus géographiques du site, et les esprits qui habitent les lieux sont plus mythiques ; alors que l'amont de la ville rassemble des histoires et des personnages plus singulièrement humains.

Ces schémas sont-ils révélateurs d'une histoire de constitution spatiale de Vientiane ? Le *Tamnan Oulanghrathat* qui fait de Vientiane une implantation bipolaire : avec l'établissement de Khambang en amont, vers Sikhaï et Kaolyo et l'établissement de Burichanh dans la plaine de

rizières (du côté de Phonekèng-Hongsèng et de Ban Phay-Nong Chanh ?), s'avèrerait-il plausible ? Si la réponse ne peut être obtenue avec aisance, ces cultes et leurs lieux contemporains permettent de poser ouvertement ces questions. En tous les cas, c'est grâce à la persistance des pratiques spatiales liées aux cultes et sous certains aspects (et non pas grâce aux traces proprement dites), que les symboliques en tant que formateurs de modèles spatiaux se révèlent et nous parviennent. Ceci, en forgeant des modèles d'usage et des pratiques de l'espace, au courant de leur évolution et dans leur organisation, pouvant actualiser certains traits de leurs morphologies.

Les pieux de fondation et les *lak muang*

Nous avons vu que les *phi muang* sont en quelques sortes la mémoire des *lak muang*, c'est-à-dire ce qui reste des *lak muang*- et également une certaine mémoire événementielle du *muang*. Et à son tour les *lak muang* sont la mémoire des actes de fondations et du pouvoir de ceux qui fondent le *muang*, c'est-à-dire ce qui reste de l'origine des fondations. De cette idée nous retenons que le *lak muang* (sa matérialité et son symbolisme) est la mémoire politique et sociale, la matérialité des fondations primitives, qu'elles soient urbaines (*lak muang*) ou villageoises (*lak ban*). Une comparaison est à faire avec la pratique des pieux de la société Karen bouddhisée, elle peut apporter quelques éclaircissements à la pratique des pieux des fondations lao. Ce qui se passe pour les Karen est sans doute comparable à ce qui se passe pour les *lak ban* de certains villages lao dans leur passage du culte des *phi* au culte bouddhiste, même s'il ne s'agit pas de la même époque, ni de la même symbolique : on ignore si les *lak ban* des Karen ont la même portée symbolique que celle des *lak muang* et des autels des *phi* chez les Lao que nous avons identifié précédemment comme un catalyseur de violence sociale et politique d'une société complexe.

Dans son court article «le pieu du *chédi* vient du pieu de *lak ban*, dans la culture des Lawa », Sourinh Leualamay⁵⁷⁶ explique que le pieu de *lak ban* des Karen Pholuang [ໄທພະລຸງ] de Ratchburi et de Phetchburi, a reçu l'influence de la culture lawa, les autochtones de l'Ouest. Depuis le règne de Rama I^{er}, les deux communautés se sont assimilées pour former presque la même communauté. Lorsque les Karen s'implantent quelque part, leurs traditions veulent qu'ils fixent un pieu *lak ban* pour marquer le centre religieux où sont localisées toutes les croyances du village et c'est aussi l'endroit où ont lieu les activités collectives. Ce pieu serait assez haut, environ 4 mètres. Lorsque le bouddhisme est adopté par cette communauté, grâce à un moine karen, la fonction et le symbole du pieu ont été changés : il devient le *saô chédi* [ສາວເຈດີ] “pieu du *chédi* ” bouddhique. Ici, le *phi* et le *Boddhi* se sont en quelque sorte fusionnés. Le *sao hong* [ສາວໂທງ] (l'élégant pieu)⁵⁷⁷ est alors construit devant le *chédi* selon la culture bouddhiste même, parce que le moine karen qui a introduit le bouddhisme chez les Karen a vécu auparavant à Muang Thava, une ville majoritairement même. Après le *sao hong*, on y plante l'arbre du *boddhi* et du frangipanier, et enfin on y construit le *sala*. Cela en constitue dès lors un monastère bouddhiste à la manière karen. Le premier type de vat karen de ce genre se trouve à Ban Phouprou (district Nong Gnapong, province de Phetchburi). Il se développe ensuite à différents endroits : depuis le district Kengkachang Pak Thô jusqu'au district Souanpheung dans la province de Rachatburi. Mais petit à petit les *sao chédi* de ces vat seront abandonnés ou négligés. Ils ne seront remis au goût du jour que récemment, à travers leur restauration, voire, leur nouvelle réimplantation, avec l'exemple à Souan Pheung, Ban Phong, Katingbon et Ban Bo. Aujourd'hui, la tendance est de changer de pieux. Ces derniers auront nettement un aspect plus ouvragé que les anciens qui ont été remplacés, tel celui de Ban katingbon, réimplanté en 2008.

A travers ces exemples, trois éléments peuvent ouvrir des pistes de réflexion sur les pieux de fondation au Laos : 1- nous apprenons que le *lak ban* (pieu de village) est d'origine lawa avant

⁵⁷⁶ “*Sao chédi ma chak sao lak ban vathanatham Lawa*”, *Muang Boram Journal* Vol 34. N3, July-Sept 2008. L'article est accompagné d'un dessin d'illustration en couleur montrant des individus entrain de planter le pieu *Lak Ban*.

⁵⁷⁷ [ໂທງ] *Hong*, est un oiseau mythique, sorte de phénix. Employé dans le vocabulaire architectural il représente l'élégance et la noblesse des formes.

d'être adopté par les Karen. 2- nous constatons que le *lak ban* en tant qu'objet de culte ne disparaît pas après la conversion au bouddhisme des villages. Au contraire, il acquiert un statut dans le culte bouddhique en devenant le *sao chédi*, "pieu du stupa", un objet autonome avec une désignation propre de *sao hong* [ສາໂທງ]. En d'autre terme, il s'est ajouté en tant que nouveau programme dans l'espace bâti religieux bouddhique. 3- ce *sao hong* construit devant un stupa rappelle les monastères et la tradition bouddhique mène de Thava (Birmanie). Les Mòns eux-mêmes, comme les Karens, ont été influencés par les Lawa autochtones dans le culte des *lak ban* et lorsqu'ils ont assimilés ces derniers, ils ont assimilé et conservé aussi leur tradition des pieux, mais comme éléments qui accompagnent les stupas bouddhiques. En ce cas, ils auraient finalement eu la même réaction puis la même pratique que les Karens, mais à une époque plus reculée. Ces constats nous éclairent sur le fait que c'est une conversion classique au bouddhisme des traditions antérieures. Vraisemblablement les pieux qui représentent à l'origine un culte antérieur ont été adoptés par les communautés (bouddhistes ou non) arrivées postérieurement, qu'elles soient mônes, karennes ou tai. Nous n'avons pas d'exemple de Vat lao avec un pieu qui accompagne le that. Par contre, le cas du pilier *Pancasila* de That Luang qui marque les cinq préceptes bouddhiques, pourrait être la mémoire de ce pieu et de cette croyance antérieure réappropriée sous une autre forme par les Bouddhistes lao.

Nous pouvons penser que l'implantation des pieux dans les villages à des fins culturels est d'origine aborigène *Lawa* et *Swa*, culte et croyance qui va perdurer sous des formes variées chez les communautés installées postérieurement : les Mòns et les Tai vont les adopter et les intégrer dans leur culte bouddhique respectif. Le rôle protecteur et de mémoire des fondations de ces pieux demeure et se prolonge même si le contenu est substitué par des croyances nouvelles.

Le *lak muang* de Vat Simuang semble être également un cas de substitution, mais le *lingam* vénéré comme le *lak muang* ne peut partager la même origine avec le *lak muang* dont nous avons évoqué le contenu jusqu'à maintenant. Le *lak muang* dans le monde tai est le symbole de la divination des monarques *Thaèn f'a* après leur mort, devenus des *devata* protecteurs du *muang*. Et surtout, matériellement les *lak muang* des Tai n'auraient jamais eu des formes en pierre de la taille du *lingam* de Vat Simuang, mais plutôt sous forme d'autel, avec reposoir, sans images ou objets de représentation. Les deux histoires qui tentent d'illustrer le *lak muang* de Simuang ne peuvent se recouper avec le *lak muang* des Tai : la première évoque l'acte sacrificiel de Dame Si et d'un jeune bonze qui se sont volontairement jetés dans la fosse pour incarner l'esprit du *muang* ; la deuxième étant une preuve archéologique : le *lingam*, relevant du culte shivaïte, réfute tout rapprochement avec le culte des *phi* des Lao Tai.⁵⁷⁸

Les pieux du Dhamma, les lak tham de Ban Phaylom

Le *lak tham* [ລັກທຳ] (pieux du *dharma*), à première lecture, fait partie de ce qu'il y a de plus traditionnel d'une fondation religieuse, dont l'objet étant la consolidation dans l'espace des fonds idéologiques du bouddhisme. Le contexte de la fondation du *lak tham* de Ban Phaylom fait apparaître une particularité idéologique intervenue dans une période donnée de l'histoire du Laos, et ne semble pas représentatif de la tradition religieuse classique. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement ici de pieu des cinq préceptes bouddhistes, ou de pieux en tant que mémoire des anciens cultes aborigènes. Le *lak tham* fait transparaître la naissance d'un nouvel espace, d'un mode de production des établissements villageois et urbains d'une époque donnée. Situé à 26 km du centre de Vientiane, il occupe une position centrale dans la zone de Ban Houa Xieng ("village à la tête de la ville") anciennement occupé par un ensemble de villages qui ont aujourd'hui disparu. Dans les

Fig. 80. Un
Autel rituel
phi F'a à Ban
Khounta-tha.

⁵⁷⁸ Le *lak muang* de Vat Simuang peut être comparé à celui de Khorat ou d'autre ville de la région d'Issane, où des histoires semblables ont été racontées : l'autorité du *muang* aurait lancé des appels à ceux qui se porteraient volontaires pour devenir l'esprit sacré protecteur du *muang*. Et lorsque personne ne se propose, il suffit pour un habitant de passer par là, aussitôt on l'attrape et le jete vivant dans la fosse.

années 1950, des ruines de fondations anciennes ont été repérées dans le périmètre qui regroupe Ban Na Nong [ນາໂນງ], Ban Na Gnan [ນາໄກນ], Na Ban Toum [ນາບັນທູມ] et Ban Na ké [ນາແຄ້]. Dans ce dernier village qui jouxte Ban Phay Lom, des bouddha et des jarres funéraires de petite taille, ont été exhumés, mais nous avons perdu aujourd'hui la trace de leur conservation et n'avons donc pas pu connaître leur origine. Ban Phay Lom est constitué uniquement de Lao *Loum*, sa particularité c'est sa manière de pratiquer le bouddhisme et l'existence de ses *lak tham*, un cas unique dans la plaine de Vientiane, du moins s'il en avait pu exister, cette tradition n'a pas été conservée ou a été perdue.

Les *lak tham* sont constitués de cinq pieux en bois disposés aux quatre coins extérieurs du village. Le cinquième est planté dans la cour de la pagode, dans un pavillon d'abri construit à même le sol. Ayant une appellation très générique, chaque *lak tham* n'a apparemment pas de nom particulier, désignés au gré des situations de leur implantation. Le premier pieu visité est implanté dans l'enceinte du monastère, dans le coin sud-ouest, appelé le "pieu du dharma du monastère". Le deuxième est implanté proche du premier, à une centaine de mètres, sous un ficus, à l'est du village ; le troisième sous un arbre, "*None Kok Som Hong*" (le *Sterculia foetida*, de la même famille que le cacaoyer) au nord du village ; le quatrième dans un champ à l'ouest du village ; le cinquième, à None Sao-é (sur la butte aux jeunes filles parées), au sud du village. Toutes les implantations sont dégagées et hautes par rapport à la planimétrie des rizières qui entourent le village. Sous chaque pieu est enterrée une fine plaque métallique (étain, argent, or ?) gravée de sutra du *dharma*. Pour les habitants, en entourant ainsi le village, les pieux protègent le village des *phi* [ຢີ] et des mauvais esprits. Ils marquent et délimitent l'espace dans lequel il est interdit de pratiquer autre culte que le bouddhisme, en particulier le culte des *phi* longtemps pratiqué, mais chassé et interdit au village depuis.

Les essences de bois utilisées pour fabriquer les pieux sont des *mai chik* [ໄມ້ຈິກ], *shorea obtusa wallich*, et *mai hai* [ໄມ້ໄຮ], *ficus species generally*, plantes hautement symboliques dans l'histoire du bouddhisme.⁵⁷⁹ Les pieux sont enfoncés dans le sol à environ 40 cm ou plus, laissant la partie visible à environ 1m ou 1,20m. La forme des quatre pieux est arrondie, à partir de la taille octogonale. La partie supérieure du pieu est entaillée profondément, formant comme une fleur de lotus non éclose. Le cinquième pieu, situé dans le monastère, est le plus important : il est angulaire et entièrement doré.

Les habitants du village sont exclusivement bouddhistes, les autres confessions étant interdites. La tradition religieuse donne un rôle essentiel aux *lak tham*. Une fois l'an, à la pleine lune du sixième mois, un grand rituel, *Beuk ban* [ເບືອດບັນ] "libération du village", est consacré aux pieux. Chaque habitant confectionne un plateau triangulaire, *Kathong Na Ngnoua* [ກະທອງນາໂນງວາ], réalisé avec les tiges de bananier et rempli de fleurs blanches, de bougies, de cierges, de riz noir, de riz rouge, de poissons pourris, de poussons séchés, etc. Réunis à la pagode les plateaux sont bénis collectivement par les moines, ensuite, sont déposés au pied des pieux et encore une fois, bénis par les moines sur place. A la fin des rituels, on tire les fusils en l'air et les coups de tambour sont donnés, symbolisant la chasse aux mauvais esprits, la victoire du dharma. Le rituel est aussi sensé apporter santé et prospérité aux habitants et confirmer de manière spectaculaire leur adhésion au bouddhisme et leur refus du culte des *phi*. Il y a cependant une ambiguïté : les ingrédients placés sur les plateaux ne sont pas des produits que nous trouvons habituellement dans les offrandes destinées au bouddha, ni aux esprits des parents défunts, mais aux plateaux du culte des *phi*. Cela

⁵⁷⁹ Les deux essences de bois appartiennent aux essences utilisées dans les rites religieux. Le Ficus est considéré comme l'arbre qui a abrité Bouddha au moment de sa naissance et de son Eveil. D'après Michel Bizot l'arbre de l'Eveil serait plutôt un Figuier et non un ficus religiosa. Le *Shorea Obtusa* est utilisé pendant la mise au feu de la femme après son accouchement. Dans *Thamnan Oulangkhathat*, est évoqué le symbolique de *mai Chik* [ໄມ້ຈິກ], *Shorea obtusa Wallich* et *mai Hai* [ໄມ້ໄຮ], *Ficus species generally*. Op, cit.

voudrait dire qu'une fois l'an, on appelle les *phi* pour les nourrir et ensuite, on les chasse pour qu'ils ne viennent pas déranger les habitants tout le long de l'année. Ces *phi* viennent chercher leur nourriture à la limite du village au pied des poteaux puisqu'ils ne peuvent pas pénétrer dans l'aire délimitée par les pieux du dharma. Ce rituel montre que l'on reconnaît l'existence des *phi*, mais on ne les tolère pas dans le village.

Les pieux peuvent être remplacés lorsqu'ils sont détruits par les termites ou autres intempéries. Un grand rituel sera organisé pour accompagner le moment de retirer l'ancien pieu et au moment d'en remettre un nouveau. Pour les deux pieux nouvellement remplacés vers 2004, la nature symbolique des essences n'a pas été respectée : ils ont été remplacés par des pieux en béton, dont la qualité esthétique ne semble pas importante.

Fig. 81. Le
pieux lak
tham

En ce qui concerne la vie sociale du village, notamment les mariages, les festivités, les autres pratiques semi-religieuses, les habitudes alimentaires, nous relevons des contraintes que nous ne voyons pas ailleurs chez les *Lao Loum*. Les futurs époux ou épouses qui viennent d'un autre village savent qu'ils doivent respecter la spécificité religieuse de leur belle famille. Le maître de cérémonie, un *sala vat* demande autorisation, protection et bénédiction aux *lak tham* avant d'introduire les futurs époux et épouses étrangers, afin qu'ils puissent trouver santé et prospérité dans la famille et le village d'accueil. Il est interdit de tuer des animaux, domestiques ou autres, dans le périmètre du village délimité par les *lak tham* [ຫລັກທັມ], et le jour du Bouddha, il est interdit d'y introduire de la viande.⁵⁸⁰ Le rituel de la récolte de riz est autorisé à être fêté à la pagode. La fête des fusées est tolérée seulement lorsqu'il y a des mauvaises récoltes ou lorsqu'il n'y a pas assez d'eau pour la culture. La fête des morts, le *Boun kao padap dinh* [ບຸນເຂົ້າປະດັບດິນ], est pratiquée normalement en mémoire des parents défunts, mais pas dans un esprit de nourrir les *phi*. Il est formellement interdit d'avoir dans son jardin et chez soi les autels des esprits et des génies tutélaires, *hō phra phoum* [ຫໍພະພູມ], d'invoquer les esprits des parents, *phi po phi mé* [ຟີພໍ່ ຟີແມ່] au moment des fêtes ou dans quelconque évènement.

D'après les anciens, Ban Phay Lom aurait été fondé il y a 450 ans par *Khun Sivongsa*, venu de Muang Phouan Noy avec une petite colonie.⁵⁸¹ Ils seraient venus à Vientiane pour participer à la construction du That Luang⁵⁸² en fournissant des matériaux de construction. Dans l'enceinte du vat, nous y trouvons effectivement des grands blocs de latérite taillés, du même gabarit que les blocs utilisés pour la construction du That Luang. En occurrence, le sol de Ban Phay Lom est constitué de dalles de latérite effrité [ດິນຫນາມຫມາກຄອມ].⁵⁸³ Il n'est pas impossible que les blocs utilisés pour la construction du That Luang soient en partie taillés ici, comme le rapporte la mémoire du village. Il est, en tout cas, évident qu'il y a un rapport entre le village et le That Luang. Cependant, sachant que That Luang a été bâti par-dessus d'une fondation antérieure, signalé par l'existence de vestiges sous le *that*,⁵⁸⁴ il est probable aussi que ces blocs aient pu appartenir à une

⁵⁸⁰ A ce sujet, mon informateur me signale, une année après mes enquêtes au village, qu'un accident est arrivé à son amie qui a bravé les interdits : « elle a par omission introduit de la viande dans le village le jour du Bouddha. Des symptômes et des troubles apparaissent chez elle. La médecine moderne n'a pas pu diagnostiquer de maladie. Les sages du village et les moines pronostiquent une infraction dans l'espace délimité par les pieux du Dhamma. Une cérémonie de bénédiction a dû être faite pour qu'elle puisse guérir ».

⁵⁸¹ Les habitants disent qu'ils viennent de Muang Phouan Noy (petit Muang Phouan). Les personnes interrogées ignorent ce *muang* de Xieng Khouang. Nous pensons qu'il s'agit de Muang Kham, dans la mesure où ce *muang* est dirigé par la branche cadette des princes Phouans et il a toujours été secondaire par rapport à Muang Khoun.

⁵⁸² Au moment des travaux de restauration de That Luang par Frombertaux, on voit apparaître les blocs de latérites dans le socle des soubassements intermédiaires du Grand That. Ces vestiges mettent en évidence l'existence d'un autre monument antérieur, recouvert par celui de Sethathirath. Cf. « Chronique. Laos – L. Frombertaux : travaux de restauration du Vat Sissaket et du That Luang de Vieng Chan », *BEFEO* 30/3-4, p. 583-585 ; « Chronique. Laos : restauration du That Luang de Vieng Chan », *BEFEO* 31/3-4, p. 623-625 ; « Chronique. Laos : restauration du That Luang de Vieng Chan », *BEFEO* 34/2, p. 771-772. Re cité par Michel Lorrillard in : « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO*, 2003-2004, 90-91.

⁵⁸³ Par leur qualité stabilisatrice, ce type de terre est aujourd'hui utilisé pour la construction des routes, il constitue la couche la plus importante de la chaussée.

⁵⁸⁴ Mayouri et Pheuipanh Ngaosrivathana évoquent également les éléments bâtis anciens antérieurs du That Luang comme des constructions qui auraient fait parti des anciens grands établissements mōns et khmers : notamment de la route

époque antérieure. Ce qui voudrait dire que le village existe antérieurement aussi. Cela nous oblige à situer le village au moins au moment de la refondation du That Luang à l'époque de Phothisarath et de Sethathirath, au courant de la première moitié et au milieu du XVI^e siècle. A Ban Donnoun, situé au kilomètre 12 entre Vientiane et Ban Phay Lom, nous n'avons pas connaissance d'histoire se rapportant à That Luang, et pourtant nous retrouvons une grande quantité de blocs de latérite semblables. Les villageois les ont récupérés déjà taillés dans les rizières à *Dong sang hin* [ດົງສັງຫິນ], “ forêt pour confectionner les pierres ”, se trouvant à côté du village, et les ont réutilisés pour la construction du rempart de leur vat au début du XX^e siècle. Il est donc probable que cette zone ait été une clairière d'exploitation de latérite, quelle que soit l'époque, mais au moins à l'époque de la refondation du That Luang.

Selon ses habitants : « *Il y a très longtemps aux origines lointaines, les habitants faisaient des cultes aux phi. Ils faisaient des sacrifices et consultaient les médiums et les sorciers. Il y avait toujours eu des mauvaises récoltes, des maladies et des morts. Le malheur du village serait venu de ce culte des phi* ».⁵⁸⁵ Le culte évoqué apparaît pour eux comme archaïque, poussé à son paroxysme. « *Les sacrifices animaux étaient lourds et pouvaient avoir lieu toute l'année chaque fois qu'il était nécessaire de satisfaire les phi. Cela allait de la volaille jusqu'au bovin.* » Dans une société agraire et villageoise vivant de l'élevage et de l'agriculture de subsistance, dont les besoins étaient réduits au strict minimum, les sacrifices animaux auraient appauvri le village et les cultes, abruti ses habitants. Ces derniers auraient alors recherché collectivement un autre appui spirituel. Le culte bouddhique dans lequel ils ont trouvé appui aurait été pratiqué, par la suite, avec une volonté inhabituelle, comme “ le combat du bien contre le mal ”, dont l'objectif étant la destruction complète du culte des *Phi*.

La pratique du bouddhisme marquée par les pieux *lak tham* aurait donc été instituée dans le contexte d'un renouvellement, que les habitants associent à la création du village lui-même. Or tout porte à croire que la zone concernée a été habitée bien avant la refondation du village et bien avant sa conversion au bouddhisme. Pour la mémoire orale, le *lak tham* a été instauré en même temps que le village il y a 450 ans. Mais cette mémoire remonte seulement à trois générations de maîtres de cérémonie. Au-delà de trois générations la mémoire devient imprécise et il y a peu d'information sur les pieux. Le plus ancien maître de cérémonie parmi les trois est *Gnapô Lak Kham* [ຍາພໍ່ທັກຄຳ], Il s'est occupé des pieux au début du XX^e siècle. Le deuxième est *Gnapô Bouadèng* [ຍາພໍ່ບົວແດງ], maître de cérémonie dans les années 1940-1950. Une grande cérémonie de rappel à la protection du *dharma* a été réalisée durant son exercice.⁵⁸⁶ Le dernier est *Pôtou Lieng*. Celui-ci a remplacé les deux des cinq pieux de bois par les pieux en béton. Chaque génération a renouvelé le rituel, soit par un rituel de “ rappel du grand *dharma* ” soit par le remplacement des pieux délabrés, soit les deux rituels à la fois. Dans tous les cas, les entretiens laissent transparaître chez les maîtres de cérémonie des fortes personnalités possédant un savoir et venus de l'extérieur du village. Cependant le dernier maître de cérémonie est appelé *Pôtou* [ພໍ່ຕູ້] “ vieux père ”, sans connotation de personnalité lettrée, alors que les autres se nomment *Gnapô* [ຍາພໍ່], “ vénérable père ” avec une connotation nette de personnalité instruite. Y a-t-il ici la mise en évidence d'une dégénérescence, d'un appauvrissement du savoir dans la manière de perpétuer le rituel : *Pôtou Lieng*, en remplaçant les pieux en bois par les pieux en béton, méconnaît-il l'aspect symbolique des essences de bois utilisés.

Il est probable aussi que les villageois aient pu perpétuer une mémoire qui n'est pas la leur, mais appartenant à ceux qui étaient là avant eux, qu'ils auraient convertis et avec lesquels ils auraient été mélangés. Ces derniers n'auraient pas été bouddhistes ou auraient entretenu

impériale d'Angkor, in : « *Ancient Luang Prabang, Vientiane, Mên, Realm and the angkor impérial road* », texte annexé à l'ouvrage des deux auteurs : *Enduring Sacred Landscape of Naga*, Ed. Silkworm Book/ Mekong Press, Chiangmai, 2009.

⁵⁸⁵ Il semble que les anciens du village ne savent pas non plus de quel culte précisément il s'agit : le Laos ayant beaucoup de cultes des *phi*, il peut s'agir ici de tous les cultes non bouddhistes possibles.

⁵⁸⁶ *Pôtou Xay* avec qui nous avons un entretien était enfant lorsque *Gnapô Bouadèng* organise le grand rituel, et se souvient que « *c'était comme si on menait une guerre contre les démons. C'était aussi une grande fête.* »

parallèlement un autre culte. En ce qui concerne les Phouans, il est quasi certain qu'ils sont bouddhistes avant et après leur installation dans le village, puisque le motif de leur venue à Vientiane est lié à cette dévotion religieuse. En ce cas, les Phouans n'auraient pas fondé le village, que ce soit au moment de leur arrivée il y a 450 ans ou après, mais l'auraient refondé sur de l'existant. Refondation qu'ils considèrent volontairement aujourd'hui comme une fondation, parce qu'ils se réfèrent à la conversion du village comme une renaissance, accompagnée d'un marquage spatial et spirituel du *lak tham*. Nous ne pouvons cependant situer de manière précise cette période de conversion. Nous pensons que c'est au moment de l'installation des Phouans dans le village ou peu après. C'est notre première hypothèse. Notre deuxième hypothèse est de penser que la mémoire du culte des *phi* est aussi la leur parallèlement au culte bouddhique, qui connaît un certain relâchement après leur installation dans le village au contact avec les autochtones. Rappelons que les Phouans, qu'ils soient à Xieng Khouang ou ailleurs pratiquent le bouddhisme parallèlement au culte des *phi devata*. Il se peut qu'à un moment donné ce culte ait pu prendre le dessus, qu'il aurait fallu recadrer. Le combat qu'ils mènent contre le culte des *phi* dans le contexte de Ban Phay Lom et leur ferme volonté d'asseoir un bouddhisme "radical" seraient une réaction contre "l'asservissement" du culte des *phi*. En ce cas, nous pouvons parler d'un contexte de renouveau spirituel localisé qui illustre le cadre plus général du renouveau, exprimé dans la politique de Phothisarath et de Sethathirath à la même époque.

Dans le cas de Ban Phaylom, bien que le *lak Tham* relève clairement le renouvellement et l'affirmation du bouddhisme dans l'espace de l'habitat à une époque donnée, il est également évident que sa forme matérielle de symbolisation provient d'un archétype, des traditions primitives des pieux cultuels. Les pieux de fondation –ici cultuels– constituaient préalablement déjà un modèle spatial que le bouddhisme s'était par la suite approprié et intégré dans son corpus symbolique.

Les pieux sont-ils sacrificiels ou shivaïtes ?

Si nous devons traduire "pieux de fondation" par *lak muang*, les *lak muang* pour les Lao Tai correspondent au culte du *Thaèn F'a* pré-bouddhique –les monarques ancestraux divinisés, comme nous l'avons déjà souligné. Quant aux pieux proprement dits –que nous abordons ici, ils appartiennent aux cultes primitifs, proto-indochinois, pré-bouddhistes, que les lao avaient adopté (pour certaines formes de pieux sacrificiels) ou côtoyé (pour les pieux hindouistes du culte shivaïte) durant leur glissement vers le Sud, avant qu'ils ne soient convertis au bouddhisme ou simultanément à leur glissement et à leur conversion. Au Laos, on peut trouver plusieurs types de pieux. Ils se distinguent d'abord par leur morphologie et leur matériau –essentiellement en bois et en pierre, ensuite par leurs types d'emplacement, disposés à décrire, à définir et à délimiter l'espace. Leur mode cultuel et la symbolique qu'ils dégagent peuvent être différenciés.

Les pieux en bois auraient appartenu aux cultes très anciens des Tai et se seraient rapproché du symbolisme de l'arbre cosmique. « *Le symbole d'une montagne, d'un Arbre ou d'un Pilier situé au Centre du Monde, est extrêmement répandu.* » (M. Eliade) Tandis que les grands piliers en pierre de fondation –tel le *lak muang* de Vat Simuang (toujours très vénéré de nos jours), est considéré comme le pilier sacré et sacrificiel de la fondation de la ville, du moins pour le cas de Vientiane et de Khorat. A Vientiane cette considération tente de se justifier par l'histoire de Dame Si et du jeune bonze qui auraient été sacrifiés au poteau de la ville pour incarner les esprits sacrés et protecteurs.⁵⁸⁷ Mais les archéologues et les historiens s'accordent sur une autre interprétation : le pilier de Simuang est un *lingam* consacré au culte shivaïte.⁵⁸⁸ On voit ici que deux cultes se disputent la propriété de ce vestige : l'un sacrificiel et l'autre dédié au dieu Shiva ; cela montre un premier degré de syncrétisme et explicite le fait que les territoires du Laos (urbains ou non) est une sédimentation de cultures et de souches de populations différenciées. Cela révèle également que les différentes

⁵⁸⁷ Le sacrifice de Dame Si et du bonzillon au poteau de la ville à Simuang. Cf. Chayphet Sayarath, *Vientiane, itinéraire du patrimoine*, Atelier du Patrimoine-IRU, Vientiane, 2003, document en trois langues : lao, français, anglais, 70 pp.

⁵⁸⁸ D'après Viengkéo Souksavatdy, archéologue.

traditions des poteaux, dans leur forme, peuvent être similaires, bien que leur contenu culturel puissent être différent. Cela serait un archétype culturel assez répandu et commun à beaucoup de peuples.

Toujours est-il, le pilier de Vat Simuang dont l'implantation se trouve dans le quartier Sud en aval du rempart intérieur a été consacré comme étant le pilier de la ville. Il acquiert une importance telle que le schéma symbolique ancien de Vientiane se retrouve incarné entièrement par lui, négligeant la partie amont où pourtant, depuis le Hô Kham jusqu'à Kaolyo, de nombreux autels des esprits protecteurs avaient été dressés et des cultes y avaient été consacrés chaque année. La découverte de nombreuses bornes et de *bay séma* en pierre sous la rue adjacente de Vat Simuang au courant de l'année 2009 a été conclue comme faisant partie intégrante des objets auxiliaires au poteau de fondation du *muang*, alors que les factures matérielles et la destination de leur fonction semblent exprimer autres faits aussi.⁵⁸⁹ A cette conclusion, un monument officiel est en construction pour consacrer ce pilier. A tort ou à raison, le souci de "vérité" importe peu, c'est le sens et l'importance que l'on donne aujourd'hui au fait que la ville a connu un acte de fondation, et quelle serait le sens de "le fait de fonder" dans l'organisation du centre urbain d'aujourd'hui. A cette question, des éléments de discussion seront proposés dans la suite de notre recherche.

Le Cas du lak muang et du lak ban chez les Lü à Muang Sing et à Ban Na Vay : s'agit-il de la mémorisation de leur propre fondation, des pieux du phi protecteur ou d'un signe d'inscription territoriale du pouvoir ?

Comme nous avons pu le constater, la pratique des *lak muang* et des *lak ban* chez les Lao Tai ont beaucoup été altéré. Alors que le cas des implantations lü nous permet de suggérer qu'il y a une permanence des espaces hérités, malgré les changements. A Ban Navay, le pieu a été réinstallé. Il est en dur, monté sur un reposoir bloqué dans une dalle en béton en forme carrée. La situation physique de son implantation est fort curieuse. Il y a comme une volonté de moderniser le pieu. La plate-forme carrée est placée parmi les maisons des habitants, sans disposition particulière. Le pieu semble simplement indiquer le moment de la fondation du village. C'est en fait une sorte de mémorisation de ce village, sa construction et l'implantation de ses habitants à un moment donné et dans un réseau de territoire donné. C'est un marqueur temporel et spatial. Dans ce type d'usage, il est probable aussi qu'au moment de son implantation le pieu puisse indiquer l'identité du village et de ses habitants par rapport aux autres communautés d'ethnicité différente.

A Botèn les mauvaises conditions du déplacement du village (site d'implantation du nouveau village dans lequel la population devait désormais vivre) mettent en évidence que le *lak ban* et l'autel du *phi ban* requièrent toute leur importance et tout leur sens : dans de telle mauvaise condition, les habitants ont besoin de protection pour pouvoir vivre et prospérer dans le nouveau village. Les habitants demandent aux esprits si le nouveau site est propice. La réponse aurait été que beaucoup de problèmes existent pour fonder un village prospère. Mais obligés de toute façon de quitter l'ancien village, on exige alors des esprits plus de protections et d'accompagnement. Les esprits et le symbole du pieu se réactualisent ainsi dans un contexte nouveau comme un élément rassurant face à l'inconnu. La vivification en ce cas des *lak ban* se substitue à l'absence de l'autorité politique moderne et défenseur de l'intérêt des habitants qu'aurait été l'autorité provinciale et l'État face à la concession du *golden Botèn city*.

A Muang Sing, le pieu du *muang* aurait été implanté dans un des îlots centraux de la cité.⁵⁹⁰ Il aurait marqué l'esprit protecteur du *muang* formé par la divinisation des monarques *thaèn* après

⁵⁸⁹ Cf. Michel Lorrillard, « Vientiane au regard de l'archéologie », pp 51-75, in : *Vientiane architecture d'une capitale : traces, formes, structures, projets*, les Cahiers de l'Ipraus, éd. Les Recherches/Ipraus, Paris, 2010.

⁵⁹⁰ Ayant été enlevé au début des années 1960 lorsque la ville fut libérée par le PPRL, nous n'avons pas pu effectuer des observations. L'interdiction du culte de ces pieux après la libération de Muang Sing en 1962, avait-elle un lien avec les deux conceptions symboliques des pieux ? Mise à part le côté superstitieux critiqué par l'autorité révolutionnaire, aucun discours ni document ne mentionne le fait que le culte a été interdit parce qu'il est lié au pouvoir ancien des *Chao F'a* divinisés.

leur mort, comme nous l'avons déjà souligné pour Luang Prabang et Xieng Khouang. Mais c'est aussi un marquage territorial et politique du *muang*. Du point de vue territorial, dans la citadelle de Muang Sing les pieux auraient indiqué le fait que l'on est à l'intérieur d'un *xieng*, une cité et non un village. Du point de vue politique, les pieux auraient indiqué le fait que ce sont les *Chao F'a* qui régnaient ici et leur esprit divinisé y était présent pour marquer et protéger la cité.

Dans tous les cas de figure, que ce soit dans le culte animiste, shivaïte, bouddhiste, remarquons que le rituel du poteau est « *la variante la plus répandue du symbolisme du Centre (c'est) l'arbre cosmique qui se retrouve au milieu de l'Univers et qui soutient comme un axe les trois mondes. L'Inde védique, la Chine anciennes, la mythologie germanique aussi bien que les religions 'primitives' connaissent, sous différentes formes, cet arbre Cosmique (...)* ». Comme le souligne ici Mircea Eliade, il semble que le culte des poteaux vient du symbolisme de la centralité consacrant une fondation, un pouvoir. Les poteaux rituels et sacrificiels pratiqués au Laos, voire le poteau de consécration de la maison, auraient aussi fait partie du « *rite du Centre* ». Il rejoint alors l'arbre cosmique, le centre cosmique et vital du monde et de l'univers. Ces croyances étaient très répandues en Inde et en Asie du Sud-Est. Même s'il est utilisé par le rituel bouddhique comme c'est le cas du poteau en bois du *dharma* de Ban Phaylom, il n'est pas véhiculé par le bouddhisme, mais par les traditions plus anciennes du culte du Centre pratiquées de manière variable à différents endroits.

II. II. d. La conception et la tradition foncière d'après le droit coutumier

Dans le *Khamphi Phosarat et Sangkrapakone* du droit coutumier⁵⁹¹ un certain nombre d'articles donne un premier aperçu de la conception traditionnelle du foncier. Nous allons examiner le chapitre III, codes portant l'habitat, le jardin et la rizière.

- Il est stipulé que : « *Tous les territoires de la cité des dieux appartiennent au souverain qui donne au peuple le droit de les habiter, ils ne lui appartiennent point* ». Le texte met en évidence le statut global des sols qui appartiennent juridiquement au pouvoir royal. Mais nous verrons qu'il en est autrement dans la pratique. D'après cet article, la définition de la tenue foncière serait évidente, si d'autres articles ne venaient par la suite la rendre plus complexe, en fixant des conditions de jouissance qui la rend ostentatoire et apporte des nuances à la définition de la notion de propriété ci-dessus décrite.

- Il est stipulé pour l'intégrité de la propriété privée que :

« (2.) *Celui qui abandonne sa terre perd la jouissance de ses droits. Le nouvel occupant récupère les droits s'il construit et exploite la terre en question ; Par contre, lorsqu'il a clôturé sa terre avant de partir ailleurs il est considéré qu'il ne l'a pas abandonnée. En ce cas lorsqu'il revient, il faut lui rendre ses biens.*

(2-1.) *Lorsque son absence dure jusqu'à 9-10 ans, il convient aux autorités d'attribuer la terre à ceux qui ne trouvent pas d'habitation, car il ne faut pas laisser la terre vacante et inexploitée.*

(2-1-1.) *Et lorsque la terre en question possède des richesses (arbres fruitiers) et lorsque la terre est bien remblayée devenant une terre exondée, le nouvel occupant, auquel l'autorité a attribué (provisoirement) la terre, doit payer à l'ancien occupant absent, pour les produits et les frais de remblaiement dont il a la jouissance. (2-2.) En tous les cas, il est interdit de vendre la terre en question. »*

- Il est stipulé pour les prêts et les dons que :

« (1.) *Lorsqu'une personne prête ses terres à quelqu'un ou autorise de son propre chef quelqu'un à*

⁵⁹¹ *Kotmai bouran lao [ກົດໝາຍບູຮານລາວ], le droit coutumier* a été annoté et publié en sept fascicules en Lao moderne par Samlith Bouasisavath avec le soutien de la Fondation Toyota (Vientiane, 1995). Le texte d'origine en *Tham*, sur feuille de latanier, serait écrit au XVII^e siècle à Vientiane, le nom de son auteur n'est pas mentionné.

habiter sur ses terres, quelques années après lorsqu'ils sont en conflit, il faut simplement faire partir l'emprunteur et récupérer la terre à l'amiable sans pouvoir porter plainte.

(1-1.) Lorsque l'emprunteur y construit une maison sur pilotis pour y habiter et lorsque le prêteur l'autorise à construire une clôture délimitant la parcelle, deux ou trois ans après la parcelle lui appartient pour la jouissance.

(1-1-1.) Lorsque l'emprunteur veut quitter la parcelle il peut vendre la maison mais en aucun cas la parcelle, celle-ci retourne de droit au prêteur.

(1-1-2.) L'emprunteur ne peut pas non plus la transmettre à ses descendants, ni à qui que ce soit car il peut seulement y habiter. A défaut, le bien retourne au prêteur.

(1-2.) Lorsque l'emprunteur construit une maison sur pilotis dans la parcelle, mais n'a pas construit une clôture délimitant la parcelle, il n'a aucun droit sur la parcelle.

Les trois points constituent une sorte de préambule, viennent ensuite douze articles donnant des précisions sur le domaine des sols.

Article 1, portant les sols en dehors de la cité. Il est stipulé que : *« ils ne peuvent être vendus ou achetés ; ils ne peuvent être laissés en friche en vue de spéculation ; les autorités compétentes (chef de village, chef de district, gouverneur, chef des impôts) doivent les gérer de sorte que les terres soient habitées. Lorsqu'une personne récupère une terre qui est en mauvais état en dehors de la ville, l'exploite et y fait des rizières et des jardins, il sera exempté de taxe pendant un an, après un an, il sera taxé normalement. »*

Article 2, portant la transmission des terres : *« lorsque la personne qui exploite les petits bois d'héritage meurt, les biens reviennent à ses descendants. Lorsqu'une autre personne vient y occuper et exploiter elle paiera une amende pour usurpation d'héritage de 1 lat⁵⁹² et rendra les biens à la famille du défunt. »*

Article 3, portant le don des terres : *« une personne peut faire don d'un habitat à une autre personne en présence de témoins. Lorsque celui qui reçoit les biens meurt celui qui donne peut les récupérer. La famille du défunt ne peut pas les réclamer. Si le donateur et le receveur meurent tous deux la famille du donateur ne peut pas les réclamer non plus. »*

Article 4, portant le don des terres agricoles : *« les forêts, les jardins, les rizières, les mares, les étangs qui ont été donnés en exploitation peuvent être récupérés par le donateur seulement en deçà de trois ans. Au-delà de trois ans, les biens reviennent de droit au receveur afin de poursuivre son exploitation. Par contre s'il ne les exploite pas, s'il veut les vendre, les hypothéquer, ou les transmettre à ses descendants, il ne le peut. Les biens reviennent au donateur de départ. »*

Article 5, portant les baux : *« lorsqu'on loue une maison à un locataire de un à deux ans il incombe au propriétaire de réclamer lui-même les frais de location, si durant une à deux années ce dernier néglige de les réclamer, au de-là de trois années les frais de location seront réduits de moitié et les biens loués continuent à être loués au locataire. »*

Article 6, portant les baux des terres agricoles : *« dans le cas où un locataire loue une terre agricole et règle tous les frais de location au propriétaire, lorsque la saison agricole arrive et qu'il ne cultive toujours pas mais sous-loue à une autre personne, il est convenu de lui réclamer les frais de location en plus.⁵⁹³ Dans le cas où il n'y a pas de pluie empêchant le locataire de cultiver, ce dernier ne peut pas rendre ou annuler le bail. Il attendra les saisons prochaines, car les rizières dépendent de la pluie et ne dépendent pas du propriétaire. »*

Article 7, portant le respect du bail : *« lorsqu'il est établi entre locataire et propriétaire un contrat*

⁵⁹² Le Lat [ລາດ] est une des monnaies utilisées jusqu'au XIX^e siècle. Cf. E. Aymonier, *Le Laos Siamois*.

⁵⁹³ « Il est convenu de lui réclamer les frais de location en plus ». Il y a une incertitude dans la compréhension de cette phrase, due à la transcription. Ce serait l'autorité publique qui en réclame ou plutôt le propriétaire ?

en bonne et du forme stipulant que le propriétaire fournira avec le bail des objets ou autres biens utilitaires, dans le cas où le contrat n'a pas été honoré : c'est-à-dire les objets et les biens utilitaires n'ont pas été donnés comme prévu par le propriétaire au locataire, ce dernier peut réclamer le double de la valeur des objets non honorés en guise d'amande mais le paiement des frais de location ne sera pas remis en question. »

Article 8, portant hypothèque des terres : *« les terres hypothéquées en deça de dix ans peuvent être récupérées par le propriétaire selon les conditions fixées par les deux parties. Au-delà de dix ans, le propriétaire perd le droit de récupérer ses biens. »*

Article 9, portant usurpation des biens : *« lorsque les biens vendus ont été prouvés qu'ils n'appartiennent pas au vendeur. Les biens seront rendus à son vrai propriétaire et l'argent de la vente sera repris au vendeur. »*

Article 10, portant les termes du contrat : *« un acheteur en achetant une terre promis dans le contrat à son propriétaire d'y cultiver qu'une année ou deux. Au-delà lorsque l'ancien propriétaire désire exploiter la terre le nouveau propriétaire ne peut pas le refuser, car si le contrat le fixe ainsi le nouveau propriétaire doit respecter les termes du contrat »*

Article 11, portant les personnes compétentes : *« les personnes compétentes devant lesquelles la population doit porter les affaires et litiges sont les naï nam na,⁵⁹⁴ les responsables des impôts, les administrateurs et chefs du canton. »*

Article 12, portant les dons royaux : *« lorsque le roi fait don à ses sujets, qu'il s'agit des habits, des bétails, de l'argent et de l'or, des impôts,⁵⁹⁵ des jardins et autres biens, personne ne peut remettre en question les dons royaux. Les individus bénéficiaires jouissent pleinement de leurs droits ainsi que leurs descendants. Si les biens ont été délaissés celui qui en prend soin ne peut être mis en faute, mais les biens restent appartenus aux bénéficiaires. »*

Dans *Khamphi Rajasat* du droit coutumier, on retrouve un article se rapportant à la terre et à la propriété. L'article portant le débordement de branchages au-delà des limites de la parcelle stipule que : *« pour les arbres plantés dans une propriété, donnant des fruits et ayant des branchages proliférants, lorsque leurs fruits tombent hors du terrain sur lequel ils sont plantés, celui qui les ramasse commet un tort. Pour les arbres poussant sur un terrain n'appartenant à personne, lorsque leurs fruits tombent dans une propriété, les fruits appartiennent au propriétaire de la parcelle. Lorsqu'ils tombent dans le terrain de personne, les fruits appartiennent au Phraya».*⁵⁹⁶ Cet article met en évidence la jouissance de la propriété privée, alors que la propriété publique est partiellement indiquée. Celle-ci est masquée par le terme *Phraya* qui peut désigner aussi bien le roi, le seigneur ou l'administrateur local qui le représente, qu'un ministre dans le système administratif lao ancien. Par extension, il désigne l'autorité publique. Dans le texte, il s'agit sans aucun doute de l'autorité publique, qui, dans le contexte lao, est à prendre dans le sens le plus primitif. L'autorité publique est en fait à la fois l'entité politique, éminente et légitime telle que l'autorité royale et tout ce qui la représente où qui lui est lié, et l'entité administrative qui gère les affaires publiques et qui exerce sa souveraineté, directe et indirecte, sur tout ce qui ne relève pas du domaine privé, autrement dit les espaces vides, non défrichés, souvent qualifiés de *Dinh Heuâ* [ດິນເຮື້ອ].⁵⁹⁷ Ce terme désigne non seulement “l'état sauvage du sol” mais également son statut

⁵⁹⁴ Textuellement *Nai nam na* [ນາໂນນາ] signifie “chef chargé de faire le suivi des rizières”. Nous ne sommes pas certains de ce que pouvait représenter cette fonction. Il est probable, comme son nom l'indique, que ce soit la personne en charge d'enregistrer et de suivre l'évolution des rizières, sans doute de connaître leur taille, leurs activités, leur statut foncier.

⁵⁹⁵ Ici il peut sans doute s'agir de deux choses : 1-la jouissance du droit de fermage que le roi aurait accordé à certains de ses sujets. 2-le roi aurait accordé à certains de ses sujets le droit de ne pas être prélevés d'impôts et de taxes.

⁵⁹⁶ [ພຣະຍາ] *Phraya* est un titre nobiliaire mais également une fonction publique équivalant le rang de ministre dans le système administratif lao. Ici il faut le comprendre comme une fonction publique.

⁵⁹⁷ [ດິນເຮື້ອ : ດິນທີ່ຮີກເຮື້ອ ຂາດການດູແລ ຫລື ດິນທີ່ບໍ່ໄດ້ຖືກສັບຊ້າວ], sol sauvage ou sol qui retourne à l'état sauvage. Au sens primitif il désigne le sol sauvage mais également le sol non-défriché, sans exploitant : lorsqu'une terre est laissée à l'abandon au

foncier sans exploitant (sans propriétaire). Le texte met par ailleurs en évidence la notion de limite entre les différentes parcelles ; entre les parcelles privées et les parcelles publiques et/ou non défrichées.

Dans le droit coutumier, d'après les trois points du préambule, les 12 articles et celui qui porte sur le dépassement des branchages, que nous venons de noter, nous remarquons que la question de propriété est aléatoire et qu'il est possible de perdre la jouissance de ses droits dans de multiples conditions, même si des nuances doivent être notées selon les types de terre considérés. Nous remarquons justement que la nature des terres et la mise en clôture font partie de ces conditions. Ainsi, un terrain bâti et un terrain agricole ne seront pas soumis aux mêmes conditions. Ce qu'il faut retenir en premier, c'est le caractère *heuâ* [ເຜົ່າ] des terrains. Il est évident que dans un pays tropical –autrefois plus qu'aujourd'hui– une terre non exploitée pendant trois ans redevient vite à l'état sauvage. Il en sera autrement pour les terrains bâtis : le caractère *heuâ* sera nuancé et dépendra alors de l'état de conservation de la maison. Cela signifie que même si un terrain est envahi par de la végétation après quelques années d'abandon, tant que les pilotis des habitations tiennent debout, il ne peut être classé comme *heuâ*. Sans doute, si les pilotis tombent pourrait-on considérer le terrain comme *heuâ* et dont potentiellement libre pour une nouvelle occupation.⁵⁹⁸ C'est en ce sens que la culture foncière lao rejette la notion de propriété privée inaliénable des sols et adopte l'idée que le droit d'usage est lié à l'acte d'exploitation effectif, seules conditions assurant un accès à la jouissance de la terre. A contrario, l'inaliénabilité de la propriété relève de l'autorité, c'est-à-dire du roi, “propriétaire des vies et des terres”⁵⁹⁹ [ເຈົ້າຊີວິດ, ເຈົ້າແຕ່ນດິນ], dont le pouvoir éminent est investi par le sacré et l'intemporel. Il y a sans doute une concordance entre la fonction sacrée du monarque, propriétaire des vies et des terres, et la fonction sacrée de la terre à travers le culte de *Nang Thôrani*.⁶⁰⁰ En fin de compte, en reliant le droit de jouissance des terres à leur occupation –qu'il s'agisse de l'habiter ou de l'exploiter– les Lao reconnaissent les terres comme les biens éminents du roi, “propriétaire, mais aussi, protecteur des vies et des terres”.⁶⁰¹

A l'instar du pouvoir royal et dans le prolongement de cette conception traditionnelle du foncier, aujourd'hui l'État en tant que personne publique s'est substitué au *Phraya*. Mais sa souveraineté est légitimée, non pas par le droit sacré, mais par un processus complexe de représentation, par et pour le peuple en la personne morale du parti. L'Etat fusionne en quelques sortes avec le parti pour former le pouvoir public.

Quel que soit le régime –ancien ou nouveau– la notion de propriété privée individuelle inaliénable est ostentatoire, voire inexistante, même si par les actes d'occupation et d'exploitation, l'occupant jouit incontestablement du droit d'usage et d'action du sol qu'il occupe. Le terme pour désigner ce qui relève de la tenue demeure le même depuis des siècles, du moins depuis la rédaction du *droit coutumier*. Nous parlons aujourd'hui en termes juridiques du “droit d'agir sur le sol” [ກັມມະສິດ]⁶⁰² au sens littéral du “droit d'usage du sol” et non de propriété. Le droit foncier d'aujourd'hui “modernisé” ne mentionne à aucun moment la terminologie “propriété”. Nous

bout de trois ans –une terre agricole qui n'est pas cultivée par exemple (à l'exception des terres laissées en jachère)– devient *dinh heua*, sans exploitant, et donc, libre de toute occupant et peut être défrichée par un nouveau venu.

⁵⁹⁸ Cette question a été évoquée en 1970 par Georges Condominas, Inpeng Souryadhay et Christian Taillard, in. « La propriété foncière selon les traditions coutumières au Laos », *Revue juridique et politique indépendance et coopération*, Paris, 1970 N°4, pp. 1215-1222. Les auteurs ont basé leur étude sur les anciens codes annotés par Phouvang Phimmasone, in le *BEFEO*. Ce dernier élaborait ses études à partir d'un manuscrit ancien, sans doute un des livrets du *Kot mai bouran lao*. Et il s'agit sans doute dans ce livre, non pas d'une compilation de codes généraux, mais de cas de jurisprudence.

⁵⁹⁹ ເຈົ້າ [ເປັນເຈົ້າແຫ່ງດິນ : ເປັນນາຍດິນເອງ, ເປັນອົສະລະ] *chao ou tiao*, maître, souverain, ຊີວິດ [Sk. jivata, Pl. jivitam, ຄວາມເປັນຢູ່, ຊີວິດ], existence, ce qui est. ເຈົ້າຊີວິດ, ເປັນເຈົ້າຂອງອັນທີ່ເປັນຢູ່. *Chao sivit* désigne alors *propriétaire de ce qui est, propriétaire de la vie* ; *phaèn dinh* [ແຕ່ນດິນ], terre, territoire. *Chao phaèn dinh* : *propriétaire des territoires*. *Chao phaèn dinh* : le souverain.

⁶⁰⁰ *Dharani* (Sk), sol, déesse de la terre. *Nang Thôrani* [ນາງທ້ອນປີ], l'esprit de la terre, de l'esprit tutélaire.

⁶⁰¹ Cette idée n'est sans doute pas étrangère à la définition du statut des rois lao dont l'origine dynastique était à la fois militaire et religieuse, historiquement fondée par F'a-Ngoum au milieu du XIV^e siècle. Elle s'appuie d'abord sur un pouvoir guerrier consolidé par la suite par un pouvoir sacré.

⁶⁰² [ກັມມະ], *Karma* (Sk), *Khamma* (Pl), action ; [ສິດທິ] (Pl. Sk), *siddhi*, droit. *Khammasiddhi* [ກັມມະສິດ], droit d'action.

lisons dans l'article 3, portant le droit d'action du sol mis en application en 2001, « *le sol de la République Démocratique Populaire Lao appartient à la communauté nationale [...], l'État l'administre de manière centralisée [...] et donne aux personnes, aux familles et aux institutions [...] le droit de l'utiliser [...] et aux étrangers le droit de le louer* ». ⁶⁰³ Le texte montre qu'il y a une persistance terminologique du droit traditionnel dans la gestion du sol et dans le droit foncier d'aujourd'hui.

II. II. d. 1. La nature et la fonction des sols, le statut foncier

Il est intéressant de comprendre comment les types de sols, qui sont liés aux usages et aux interventions humaines –qu'elles soient religieuses ou profanes, ont été définis dans leur fonction, qui sont de l'ordre de quatre : celles déterminant le statut foncier, celles ayant des incidences sur le domaine du bâti, celles marquées par les croyances des sociétés, celles relatives à l'économie et à la production.

Les deux définitions, *dinh heuâ* et *dinh sap sao* [ດິນເຮື້ອ, ດິນສັບຊ້າວ] ⁶⁰⁴ “sol retourné à l'état sauvage” et “sol défriché” n'ont pas d'incidence directe sur l'évolution du bâti, ni sur les croyances, mais relève du domaine juridique. A l'opposé de *dinh heuâ* [ດິນເຮື້ອ], le terme *dinh sap sao* [ດິນສັບຊ້າວ] désigne du point de vue juridique, un sol défriché qui appartient de plein droit à celui qui le défriche. Ce statut juridique est en même temps descriptif : un terrain défriché, signifie surtout un terrain ayant un occupant qui possède le droit d'usage, visiblement débroussaillé, voire désherbé. Son aspect *sap sao* semble précéder la mise en clôture pour marquer le périmètre du droit d'usage sur un terrain. De ce point de vue, son statut juridique est donc lié à son aspect physique et à son utilisation.

Dinh haeng pheun [ດິນຮ່າງພ້ຽນ], ⁶⁰⁵ terme technique relatif à l'agriculture et à la géologie, désignent les “sols qui ne retiennent pas l'eau”, dont inexploitable sur le plan agricole. Ce terme est utilisé aussi dans d'autre domaine, par exemple dans la description parcellaire des terrains bâtis, ce qui pourrait signifier que ce type de terrain –non-cultivable– est destiné uniquement à la construction. Pour l'habitation, il n'y a pas d'exemple de construction utilisant ce type de sol, puisque l'habitation lao doit être entourée de verdure et donc exige un sol riche et propice pour les activités agricoles. Il est donc exclu que *dinh haeng pheun* soit utilisé habituellement pour construire l'habitation. Pour les ensembles urbains, nous n'y trouvons pas non plus d'exemple. Par contre, nous avons trouvé quelques sites et monuments isolés utilisant ce type de sol pour leur édification : le site de That Luang et le site archéologique de Dane Soung notamment. Nous pouvons sans doute suggérer que *dinh haeng pheun* peut être destiné à la construction de grands monuments ou de sites à fréquentation publique. L'étude d'autres exemples de sites monumentaux devrait confirmer ou non cette hypothèse.

Pour *dinh phone* [ດິນໂພນ], site exondé ou site haut, ou *dinh nonh* [ດິນໂນນ], site convexe, s'ils sont propices pour les implantations des habitations, ils sont surtout liés à l'implantation de l'habitat du sacré, tels les sites tutélaires, les lieux consacrés aux esprits protecteurs. Nous pouvons nous référer à la cosmogonie héritée de la civilisation indienne ⁶⁰⁶ –pour le site de Phone Keng– et à une cosmogonie locale et autochtone, pour le site de Saphang Mò. ⁶⁰⁷ Ce dernier est plus lié à une

⁶⁰³ *Droit foncier*, éd. Département des Diffusions, ministère de la justice, Imp. Sibounheuang, Vientiane 2001.

⁶⁰⁴ ດິນສັບຊ້າວ ຫມາຍເຖິງດິນທີ່ໄດ້ຖືກສັບກັບເອົາຄວາມທົກເຮື້ອອອກ ໃຫ້ເປັນພື້ນທີ່ ທີ່ປູກປັງ ຫລື ກໍ່ຮ່າງໄດ້ ຫລື ເຮັດກິດຈະກຳໃດໜຶ່ງໄດ້ ແລະ ດິນນັ້ນ ກໍ່ມີດສະພາບໃນການ ເປັນປ່າ. *Dinh Sap Sao*, sol défriché et domestiqué, gagné sur la forêt.

⁶⁰⁵ ດິນຮ່າງພ້ຽນເປັນດິນທີ່ແຫ້ງ. *Dinh haeng pheun*, sol qui reste sec.

⁶⁰⁶ Le mont Méru est matérialisé par le *Phnom* chez les Khmers, le *Phù* et le *Phone* chez les Lao, le *doy* dans le Lan Na, sachant que le terme *Phone* a une connotation simplement géologique.

⁶⁰⁷ L'esprit tutélaire du *Phone* de Saphang mò est plus populaire et n'appartient sans doute pas à la même cosmogonie que celui de Phone Keng qui est clairement bouddhisé.

pratique païenne, aujourd'hui encore vivante dans de nombreux lieux à Vientiane.⁶⁰⁸ Ces croyances et ces cultes ont pourtant été combattus par la pratique officielle bouddhiste établie au début du XVI^e siècle par Phothisarāt.⁶⁰⁹ Pour le cas de Phone Keng, l'implantation du bâti n'est pas seulement liée à l'éminence du site, mais surtout à la présence d'un monument importance : le That Luang. Dans les deux cas et dans de nombreux exemples, ces éminences accueillent postérieurement des implantations bâties, type village ou unité d'habitation.

Il est important de signaler la notion de monumentalité concernant la question foncière, car elle relie la notion parcellaire à celle du domaine dans lequel le monument s'insère et elle rend aussi abstraite la notion d'échelle dans le passage de la parcelle au domaine. Elle donne aussi une définition, un statut et un mode de fonctionnement spécifique à l'espace dans lequel est implanté le monument. Elle participe surtout à déterminer une typologie urbaine. Ce fut le cas de bien des monuments : les unités villageoises autour de That Inheng à Savannakhet et celles autour de That Luang à Vientiane sont ainsi les plus parlantes. L'annotation et la relecture par M. Lorrillard⁶¹⁰ des deux stèles du That Luang ainsi que celle de Vat Nong Bone livrent des données intéressantes. Nous apprenons par exemple que lors de la fondation de That Luang par Phothisarāt et plus tard par Sethathirāt, des terres ainsi que des serviteurs ont été affectés au monument. Si les dons par le roi du prince et de la princesse offerts en esclave au monument sont simplement honorifiques et symboliques, l'attribution des personnes non-royales pour son entretien ainsi que l'attribution des terres et des domaines, étaient effectives. Ce sont entre autres des terres et des domaines desquels peuvent provenir des impôts et des bénéfices. Ce mode de fonctionnement idéologique, matérialisé dans la gestion des sols, semble être un véritable outil de gestion territoriale et économique –que ces territoires soient importants ou modestes, un moyen de production de biens fonciers, un catalyseur du lien et de la hiérarchie sociale. Nous pouvons avancer l'hypothèse que ces sites suscitent la formation des corps de métier, des quartiers d'habitation, voire des villages. Les habitants autour de That Inheng, par exemple, se disent aujourd'hui être descendants des esclaves du monument. Si nous ne pouvons pas dire de même pour tous les quartiers autour de That Luang, c'est sans doute parce qu'ils ont été intégrés à la ville qui est soumise à d'autres critères de formation et d'évolution. Du fait de leur éloignement par rapport à la ville, les villages entourant le That Inheng demeurent indépendants et préservent mieux leur identité ancienne.

En confortant un système où le pouvoir politique et religieux forment une entité unique, où nous pouvons parler à la fois d'une royauté religieuse et d'un ecclésiastique royal, le monument a également fédéré un ensemble d'unités sociales et économiques. Cela signifie que le concept de site monumental est lié en partie à la tradition foncière qui définit une des bases de la formation urbaine. Le statut foncier de site monumental, le passage de la parcelle au domaine et au territoire ne sont donc pas une simple question d'échelle, mais de mode de fonctionnement. Et la monumentalité sert ce mode de fonctionnement, quelle que soit sa taille véritable.

II. II. d. 2. Les croyances dans le choix des sites

Les lieux sont nombreux à être associés aux croyances religieuses et païennes, en particuliers les sites qui ont des particularités géographiques. Nous pouvons citer les éminences, les berges, les embouchures des cours d'eau, les étangs, les mares, les marécages et les puits. Souvent, les cultes bouddhistes se substituent aux croyances primitives déjà constituées, puis l'hindouisme les remplace avant d'être rejeté un temps par le bouddhisme dans sa période la plus faste. Les lieux sacrés de Vientiane sont, durant deux millénaires, des espaces religieux syncrétiques. Les cultes

⁶⁰⁸ Sur la butte de Saphang Mò, dans le jardin d'une maison lao en bois restauré vers 1995, il y a un autel où tous les jours une gardienne-médium, vient déposer des offrandes. Une fois l'an, une cérémonie plus importante lui est consacrée. En fait, la maison a été construite ultérieurement sur un site sacré dont le culte n'a jamais été interrompu.

⁶⁰⁹ Phothisarāt (1520-1549) « publie » vers 1525 un édit contre le culte des *phi* et ordonne la destruction des autels païens pour y construire à la place des monastères ou des ermitages bouddhistes.

⁶¹⁰ Lorrillard, « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO*, 2003-2004, 90-91. *Op. cit.*

animistes et hindouistes, perdurent encore de nos jours dans certains sites, parfois en fusionnant avec les cultes bouddhiques.⁶¹¹ Au cours du XVI^e siècle, sous les règnes de Phothisarath et de Sethathirath le bouddhisme *theravāda* du petit véhicule a triomphé et pris la possession de la plupart des lieux de cultes antérieurs.

Nous avons vu que *dinh phone* [ດົນທົນ], ou *dinh none* [ດົນນົນ], terres hautes, sont des lieux de prédilection pour vénérer la gloire et la mémoire du Bouddha ou pour sacraliser les esprits puissants et protecteurs de la ville. Il est autant remarquable que la quasi-totalité des *dinh phone* de Vientiane soit habitée de telles sortes. Nous pouvons citer Phone Phanao (qui est dans le prolongement de la terrasse de That Luang) et Saphang Mò. La terrasse de That Luang selon le *Thamnan Oulanghrathat* était à Vientiane le lieu de la première implantation bouddhiste des missionnaires de Açoka, où un pilier –forme primitive du grand That– a été dressé. Les *Houay* (ຫວຍ, rivières), les *Nong* (ນອງ, mare), les *bung* (ບູງ, étang) et les *dinh Thaam* (ດົນທາມ, zone marécageuse), sont autant des lieux où vivent les esprits puissants et sacrés. A *Pak Passak* un autel a été construit pour vénérer l'esprit des guerriers qui protègent la ville, le long du Mékong –en amont et en aval– vers Ban That Khao et vers Ban Khounta-Tha, d'autres autels vénèrent les esprits protecteurs. Dans les zones basses, tel Ban Phra Pho, des puits représentant le monde souterrain, symbolisent l'habitat du *naga*, etc.

II. II. d. 3. La fonction productive et économique des sols

Mis à part leur rôle sacré, les *Houay*, les *Nong* et les *bung* assurent également un rôle économique. Nous retrouvons dans ces lieux des vestiges archéologiques attestant l'existence d'unités de productions artisanales : ateliers de poterie, fabriques de briques et de tuiles, atelier d'armuriers. Mais la conception du parcellaire de ce type d'espace n'est pas clairement explicite, en raison sans doute du caractère non-privatif de l'usage du sol pour ce type d'activité, suggérant un statut probablement communautaire. Pour les rizières, le parcellaire est plus nettement défini. Les rizières se mesurent en *lai* [ໄລ] qui correspond à environ 1 600 m², et est défini par le terme *hai* [ໄສ] un genre d'identification. *Haï na* [ໄສນາ], est alors une rizière immergée, l'eau est retenue par un ensemble de petites digues. Quant au terme *thong na* [ທົງນາ] plaine ou étendu de rizière, plus générique, il désigne un ensemble de *hai na* qui se définit ou qui se distingue par rapport à l'ensemble d'habitation qui forme le village. Le monde agraire joue donc un rôle important dans la mesure des parcelles, car cette unité de mesure est utilisée également pour les autres terres. La forêt secondaire, *pa* [ປາ], et la forêt primaire, *dong* [ດົງ], sont antinomiques à l'idée de civilisation représentée par la conception même de l'habitat, du village et du *muang*. Pourtant, sur le plan économique et spatial, nous constatons que *pa* et *dong* ne sont pas extérieurs à la ville, au contraire, font partie intégrante. Ils constituent même un lieu de production. A titre d'exemple, *Dong Palane*,⁶¹² selon ses habitants, produisait des feuilles de latanier, et *dong Passak*⁶¹³ produisait sans doute du tek pour les besoins et les usages courants de la ville. Notons que ces deux lieux désignés de *dong* ne sont pas des forêts primaires, mais des terres d'exploitation. Leur désignation par le terme *dong* serait inappropriée si elle n'est pas intentionnelle pour marquer une certaine conception de la ville.

II. II. d. 4. La nature du sol et l'habitat

Nous avons vu qu'il n'est pas exclu que les *dinh haeng pheun* (terre sèche) soient destinés à l'implantation des constructions telles les esplanades en tant que lieux de rassemblement (l'esplanade de That Luang), les stupas et les monastères isolés (les ermitages de Dan Soung et de Tham Phra en lisière de la ville de Vientiane), ou simplement destinés à la tenue des activités

⁶¹¹ Kham Champakéomany, « Phra That Inheng, Indra Prasath », In. *Histoire des stupas - des vat les plus importants et celle de Phra khou Gno kéo Phonnesamek*, ministère des cultes, Vientiane 1974.

⁶¹² Dong Palane : *dong* (jungle) *pa* (forêt) et *lane* (*latania arécaceae*) : forêt de lanier

⁶¹³ Dong Pa Sak : *pa* (forêt) et *sak* (tectona verbénaceae) : forêt de tek.

collectives. En revanche selon ce que nous savons de l'habitat lao, il est très peu probable que les *dinh haeng pheun* soient aussi destinés à l'implantation de l'habitat. Car rappelons-le, les sols destinés à l'habitat doivent être particulièrement riches et stables, aussi bien pour des raisons pratiques que des raisons symboliques. Pratiques, parce qu'il est indispensable de pouvoir aménager des jardins potagers, planter des arbres fruitiers ou creuser un bassin piscicole et aussi de pouvoir assurer la stabilité des pilotis qui sont dans la majorité des cas enfoncés dans le sol ; symbolique parce que la richesse du sol signifie la richesse du foyer et sa protection par l'esprit de la " mère-terre ", *tiao mé thōrani*⁶¹⁴

La conception lao du parcellaire n'est pas aisément identifiable, ni maîtrisable par la méthode rationnelle de la régulation foncière et la gestion urbaine d'aujourd'hui. La tradition foncière repose sur une notion de propriété relative. Or, la conception de la propriété fonde la définition et le statut juridique du parcellaire, et garantit même son existence. Les types de terre participent à la définition des fonctions et des usages du parcellaire et influencent sur les typologies du bâti. Il y a des fonctions propices à l'implantation des unités d'habitation, des fonctions propices au sacré, à la symbolique et au profane, et enfin des fonctions économiques et productives. Il y a aussi la question de monumentalité qui introduit de nouvelles dimensions au parcellaire, qui met en évidence le fait que l'échelle importe peu et que c'est plutôt le mode de fonctionnement qui régit le passage de la parcelle au domaine, et enfin qui induit également la naissance de certains types d'unités d'habitat urbain.

II. II. e. La domestication des espaces naturels et le mode d'habiter, un savoir intemporel. Le rôle des espaces naturels, des jardins et des paysages dans les villes

La domestication de la nature constitue le mode d'habiter chez les Lao, tout comme la majorité des ethnies vivant au Laos, y compris les ethnies non tai. Comme nous l'avons déjà suggéré dans la définition des modèles spatiaux à travers l'analyse de la formation du *ban* et du *muang*, la nature et le site, sont des éléments déterminants de l'espace habité qu'il s'agit de s'y intégrer plus que de maîtriser ou de dominer. La domestication de la nature, c'est ainsi avant tout la manière des hommes de s'adapter à elle, de s'appropriier d'elle, de l'utiliser et de la " consommer ", à l'état brut ou modifié. L'appropriation de la nature se fait essentiellement par les activités agricoles accompagnées des cultes du terroir et des rites agraires. La considération de la nature passe aussi par une approche d'altérité et de distanciation, par l'acceptation de la nature comme un mystère et un inconnu. Cette approche est matérialisée par le culte des génies et des *phi* du terroir, avec des rituels qui en découlent, empreints de chamanisme, d'animisme, et même du bouddhisme. Ces cultes établissent ainsi un lien symbolique et anthropologique entre l'homme et la nature.

II. II. e. 1. La perception de la nature

En fait, pour comprendre le mode d'habiter, l'intégration de l'habitat lao dans la nature et la présence de la nature dans l'habitat, il faut comprendre parallèlement comment les Lao se voient dans la nature et se placent dans la cosmogonie ; dans le sens où « *toute habitation humaine est projetée dans le centre du monde* » (Mircea Eliade). Pour ce faire, nous distinguons quatre niveaux de perception de la nature : 1- la nature en tant qu'altérité, mystère et puissance. Cette perception conçoit l'existence des génies et des divinités dans toute chose et induit de nombreuses pratiques religieuses et des rituels, parce que les lieux et la nature que l'on investit possèdent leur existence et leur système propre ; 2- la nature en tant que cadre dans lequel on fait le choix de construire son habitat. Cette perception met en évidence la connaissance empirique de l'environnement géographique et climatique dans lequel on choisit de bâtir son cadre de vie. C'est pourquoi le cadre de vie est particulier à chaque communauté et la nature est vue à travers une culture propre et

⁶¹⁴ [ຕົວແມ່ທ້ອງຖິ່ນ] *tiao mé dharani*, déesse et esprit de la terre. Cet esprit est féminin. Au moment de la construction d'une nouvelle maison, une cérémonie demandant autorisation et protection, lui est consacrée.

particulière ; 3- la nature en tant qu'élément de subsistance et de vie. Cette perception assure la survie et la prospérité de la communauté. L'homme, dans n'importe quelle culture, tente toujours de trouver un lieu qui lui serait bénéfique. C'est la raison pour laquelle cette vision est universelle et s'exerce dans le cadre des connaissances accumulées et transmises ; 4- la nature sous forme de paysage est une donnée relative, presque abstraite. Elle est perçue de manière intériorisée et individuelle, elle reflète l'âme et le tempérament humain, elle devient une appréciation dépendante de la culture et de la sensibilité des peuples. Pourtant la nature n'est pas multiple mais Une ; elle peut être appréhendée à différents angles. Les quatre niveaux de perception que nous venons de suggérer ne faussent pas la réalité, ils mettent en évidence le fait que la perception de la nature est un révélateur de l'aspect psychologique, de l'empirisme, de l'universalité et de la culture des peuples. Par rapport à la nature, il y a à la fois savoir et méconnaissance, agir et subir, des faits inhérents à la nature humaine, et pour cela ce rapport est intemporel. Les quatre niveaux de perception mettent en relief toute la complexité du rôle de la nature dans l'habitat, à devenir des espaces que l'on choisit, que l'on occupe, que l'on apprivoise et aménage ; des jardins et des paysages que l'on regarde, mais aussi le monde inconnu, mystérieux et puissant, peuplé d'esprits et de génies que l'on met à distance comme une altérité.

II. II. e. 2. L'habitat et la nature

La nature en tant que l'altérité, le mystère et l'inconnu, l'analyse de *l'habitation lao*, réalisées par Pierre et Sophie Clément, a largement fait part de l'omniprésence de la nature et de son esprit, présidant les moments les plus exceptionnels comme les plus banales de la vie quotidienne, occupant les coins et les recoins du plus signifiants au plus insignifiants de l'espace habité, mais aussi de l'espace mental de la maison. La nature organise concrètement l'habitat, l'habite et le rend vivant.

La maison doit être dans le village

La maison doit d'abord être implantée dans un milieu et un lieu propice, sur une terre riche de telles sortes que l'on puisse aménager un potager, un jardin aux herbes odorantes, un bassin piscicole, planter des arbres fruitiers, etc. La terre doit aussi être exondée mais bien alimentée en eau, par un cours d'eau ou par une nappe phréatique, qu'un puits peu profond, creusé à la main, peut atteindre. Ensuite, une bonne situation d'une habitation est liée à la situation du village. Une maison doit obéir aux règles et aux codifications communautaires villageoises. Parmi les nombreuses règles, beaucoup renvoient à la logique de la nature. Souvent, ils reflètent une profonde connaissance de la nature par la communauté villageoise de base. Les actions sont réglementées par les rites conduits par un astrologue que l'on consulte lorsqu'on doit intervenir dans la nature,⁶¹⁵ apportant des dispositifs de prévention contre les méfaits divers et variés que les hommes pourraient lui causer par leurs actions, ou vice versa, que la nature pourrait causer aux hommes. A titre illustratif, nous pouvons montrer (ci-dessous les exemples) que la nature est au cœur de l'habitat et de l'habitation, non pas en tant qu'élément détourné de son origine mais en tant qu'élément dans son intégrité matériel, temporelle et symbolique.

Les arbres comme produit et comme matériaux

L'importance des arbres et des plantes dans la construction, la consommation et la pharmacopée montrent que l'identification et la perception de la nature peuvent se faire sous différentes formes. Les arbres et les plantes sont considérés par les Lao comme ayant un esprit et aussi comme étant des produits de consommation, des matériaux de construction et en conséquent des techniques qui en découlent sont maîtrisées. Leur cueillette, leur plantation, leur consommation, leur utilisation et toutes les traditions les concernant ne peuvent être que codifiées et conduites par des règles mettant en avant le respect des esprits qui les habitent, du savoir-faire et de la maîtrise

⁶¹⁵ Nous renvoyons le lecteur aux travaux de Pierre et de Sophie Clément dans *l'Habitation lao, op, cit.*

des techniques. Leur cueillette ou leur coupe dépend du temps et des saisons que l'on appelle moment propice ou bon augure. Etant donné que les arbres ont un esprit, cela a un lien avec les pieux de fondation fabriqués avec des essences particuliers : pour les Lao Tai, les pieux ne représentent pas un lingam comme pour les Khmers, mais plutôt un arbre.⁶¹⁶

Par exemple, la coupe du bois (la sélection du bois par rapport à sa maturité et à la préservation de la forêt), le rangement (la préparation, l'étuvage du bois et son entretien par rapport à l'économie du temps de travail) et la mise en œuvre (la technicité et ses limites) sont réglementés. Comme le note Pierre et Sophie Clément⁶¹⁷ : « [...] Le jour fixé, on part en forêt avec quelques proches en emmenant des [...] cornets en feuille de bananier remplis de fleurs, des bougies et des grains de riz. Lorsque l'on a choisi un arbre, on construit devant lui un petit autel en bambou sur le quel on dépose ces offrandes, puis on s'adresse au génie de l'arbre (par des formules élogieuses) [...]. Il y a de nombreuses règles à observer pour le choix des arbres qui constitueront les poteaux esprits de la maison ; les unes obligent à considérer l'apparence de l'arbre, d'autres sa situation, ou les manifestations de l'esprit qui l'habite [...]. » Le choix de l'arbre se fait donc par son apparence : « on ne peut retenir un arbre qui a des trous, un arbre qui fait une fourche [...], ni l'arbre [...] dont une branche est morte, ni bien sur un arbre mort sur pied [...] » ; par sa situation : « on doit éviter les arbres qui poussent sur des termitières, [...] ou ceux qui couvrent de leur ombre une rivière » ; par son comportement, durant sa coupe ou durant son étuvage naturel en tant que matériaux,⁶¹⁸ qui est alors attribué à la manifestation –bonne ou mauvaise– des génies de l'arbre : « ainsi, on doit se méfier d'un arbre qui respire [...] qui pète au moment de l'abatage [...] lorsque se produit une explosion violente [...], écarter un arbre qui pisse [...], arbre dans lequel les trous se sont formés et par lesquels se répand la sève. » Les phénomènes attribués aux manifestations des génies décrivent les comportements du bois en tant que matériaux ; et ceci indique sa mauvaise résistance, pouvant entraîner une mauvaise qualité constructive. La manifestation du génie peut être vérifiée et raisonnée par l'analyse de la qualité constructive de tel ou tel bois. Par exemple le bois qui explose dans le sens de ses fibres –phénomène attribué au refus du génie– de fait, peut continuer à emmagasiner de minuscules fentes dans les parties non encore fendues au moment de l'explosion, mais en séchant les fentes seront exponentielles, devenant de mauvais bois pour la construction. La manifestation capricieuse du génie peut ainsi être un répondant par rapport à l'exigence et à la qualité technique des matériaux et du savoir-faire des artisans.

Fig. 82. Plan-masse d'un village Tariat, Ban Dak Seng, en 2003. D'après les sources de Vanitha Posavady The life and house of the Tariat people, IRCL-MIC, 2003. Project : a Study on Preservation of The Tariat Architecture of Dakcheung District of Sekong Province.

Les arbres et leur fonction symbolique

L'insertion de l'habitat dans la nature ou la place que tient la nature dans l'habitat, semble alors relever davantage d'un dialogue et d'une accumulation historique des connaissances et des expériences empiriques, que des pratiques aveugles issues des croyances. Cependant, seule la symbolique des choses est considérée comme pouvant être raisonnée en dehors des champs de l'empirisme et de l'expérience. En effet de nombreux exemples illustrent le fait que les règles et les codes ne trouvent pas des raisonnements logiques, mais semblent seulement répondre aux exigences du symbolique. Concernant ce fait, nous voulons montrer un exemple. Cela concerne l'essence des arbres, choisie autrefois pour construire les pieux de fondation des villages. Le choix ne semble pas répondre au souci de solidité et de pérennité. A Ban Phay Lom, *mai hai* (*Ficus religiosa*) et *mai tchik* (*Shorea obtusa*, *dipterocarpaceae*) ou *mai tchik dong* (*Vatica odorata*, *dipterocarpaceae*), qui mettent du temps à sécher et qui se fendent facilement, ont été utilisés pour fabriquer les pieux de fondation, alors qu'ils ne sont pas les essences les plus résistantes. Vulnérables face à l'agression

Fig. 83. Plan-masse de Ban Donoun, Vientiane, 1972. L'habitation lao. Vol I, p56

⁶¹⁶ Terwiel, B. J. « The Origin and Meaning of the Thai 'City Pillar' », *op. cit.*

⁶¹⁷ Pierre et Sophie Clément, *Ibid*

⁶¹⁸ Le séchage naturel consiste à faire sécher le bois pendant plusieurs années à l'air libre et dans l'ombre. Soit on laisse le tronc d'arbre tel quel, soit on le prépare par des coupes en section que l'on veut utiliser. En ce cas on empile les planches tous en prenant soins de créer des espaces entre les planches par des calles du même matériaux. Les bois sont généralement rangés sous les pilotis des maisons ou sous le grenier à riz. On puise aussi dans ces réserves de bois pour réparer la maison.

des termites et des intempéries, ils ont dû être remplacés cycliquement. Pourquoi utiliser de telles essences, alors qu'il existe de nombreuses essences plus résistantes ? Quelle que soit la qualité des autres essences, force est de constater que les pieux de fondation du village qui voulait affirmer sa radicalité religieuse et l'éradication du culte des *phi*, ne devraient être qu'en *maï tchik et maï hai* ; parce que *maï tchik* aurait été utilisé pendant la mise au feu de la femme après son accouchement, et *maï hai* aurait été de la même famille que les arbres du parc de Lumbini sous lesquels la reine Maya a donné naissance à Sidharta, et la même famille que l'arbre qui a abrité son illumination.

La maison et son implantation dans le village, les règles communautaires

Une maison d'ethnie lao tai ne peut jamais être construite isolément à l'écart du village. Autrement dit, on ne peut concevoir une habitation ou une ferme isolée quel que soit son degré de ruralité ; à moins que ce soit une simple maison de rizière. Celle-ci étant une construction plus ou moins provisoire destinée à être un abri de repos pour les heures chaudes de la journée durant les travaux de rizière. On y passe exceptionnellement aussi la nuit pour surveiller les récoltes et les paddys avant leur montée en grenier. Cette construction, appelée *thieng na* et *thieng hai*, peut alors être construite loin du village, dans les rizières et dans le *hai*.

La maison est liée directement à l'implantation du village lui-même et aux règles qui lui sont attachées ; elle doit respecter les nombreuses codes du village, les obligations et les interdits que l'on appelle *kam ban* [ກັມບັນ]. Parmi les règles, en font partie le bon ou le mauvais emplacement, les jours fastes ou néfastes pour planter un arbre ou une plante, pour creuser un puits, construire une clôture, etc. Autrefois, les règles sont respectées scrupuleusement car on ose rarement les défier. Lorsqu'on les transgresse on devient *phid ban* [ຜິດບັນ] ou *kabin ban* [ກະບົດບັນ]. Par exemple, il est connu qu'on ne peut réutiliser les anciens bois qui avaient servis à construire des greniers à riz pour construire une habitation ; le malheur accablerait les occupants, pire, il peut aussi accaparer les autres habitants du village. On trouve un certain nombre de cas de *kabin ban* figurant dans le droit coutumier. Selon le degré de gravité on doit alors réparation vis-à-vis de tout le village dont on a compromis la santé et le bien être ; on a surtout défié le *phi ban* qui nous donnait protection. Les réparations sont alors adressées aux esprits du *ban*.

Le plan du village, les orientations des maisons et leur mode de construction, résultent des règles assez précises. Le plan-masse des villages les plus anciens est caractérisé par une certaine cohérence de l'orientation de leur façade principale, orientée parallèlement au fleuve ou à la rivière. La façade principale étant parallèle au faitage de la maison principale, la ligne de faitage est alors parallèle au cours d'eau. Et lorsqu'il y a ni fleuve, ni rivière, les maisons prennent pour référence, la rue principale et plus couramment le parcours du soleil et l'édifice central de la pagode, le *sim*. Il en est ainsi pour les maisons les plus anciennes qui subsistent encore dans les villes laotiennes.

A titre illustratif nous proposons de comparer le plan masse d'un village lao (ici à Ban Donoune, Vientiane) à un village tariang de Muang Dak Cheung dans la province de Sékong (population de parler môn-khmer). Cette comparaison, culturellement et techniquement, le plus éloigné, montre comment la structure organisationnelle et symbolique de deux villages de cultures distinctes pouvait être différente. Ceci dépend donc des données culturelles et ethniques de leurs habitants. Le village lao se réfère : 1- aux orientés, 2- au fleuve, 3- à la rue principale ou, 4- au bâtiment principal du monastère, et 5- une maison doit s'articuler aussi avec une autre et ainsi de suite ; par exemple, une maison ne peut tourner sa façade principale (là où se trouve son *sya*) du côté de la terrasse à eau (*san*) d'une autre maison voisine (nouvelle ou existante) ; la coutume veut qu'elle lui tourne plutôt son *san* ; de même, elle ne peut orienter son *san* à eau vers la façade principale de la maison voisine.

Quant au village tariang, d'après le plan-masse de Ban Dak Seng, il s'organise autour d'une place. La façade des maisons n'étant pas parallèle mais perpendiculaire au faitage, le principe est donc que la façade des maisons donne sur la place (parallèle à la place), les faitages sont donc perpendiculaires à la place du village.

Fig. 84.
Plan-masse
de Ban Dak
Mouan, en
2003.
D'après les
sources de
Vanitha
Posavady

Le second plan, celui de Ban Dak Mouane, montre quant à lui un autre principe : lorsqu'on est en présence de chemin, les maisons orientent leur faîte parallèlement au chemin et les façades ne se donnent pas sur le chemin, mais lui sont perpendiculaires. Le principe qui se dégage de l'implantation des maisons tariang est un déterminisme assez simple : l'orientation des faîtes suffit pour montrer si devant la maison il y a une place ou un chemin. En fait lorsqu'on montre un plan-masse (avec représentation de faîte de toiture des maisons) sur un site assez abstrait, on peut savoir que perpendiculairement à la ligne de faîte, il peut y avoir la place du village, et parallèlement à cette ligne il peut y avoir un chemin. Alors que les villages lao possèdent des éléments déterminants plus complexes : les orients, les cours d'eau, les chemins, le monastère, le voisinage et l'organisation intérieure des habitations.

Il y a là une remarque importante à faire concernant le respect des règles d'orientation vis-à-vis de la place où se déroulent les cérémonies et les rituels communautaires les plus importants du village tariang. Nous remarquons dans le plan-masse de Ban Dak Seng que plus de la moitié des maisons sont nouvellement construites, leur couverture ont subi des modifications : la partie arrondie de la couverture en paillote qui indique la façade a disparu ; à la différence des maisons plus anciennes qui préservent encore cet arrondi qui permet de repérer les façades des maisons en regardant seulement le plan-masse. Et précisément ce sont ces dernières qui gardent la position perpendiculaire de leur faîte par rapport à la place (maison 3, 24, 22, 20, 09, 05.), alors que celles qui ont perdu l'arrondi de leur façade tendent à avoir le faîte orienté parallèlement à la place tout en conservant leur façade parallèle et frontale par rapport à la place. Ce qui veut dire que, ce qui prime dans les deux éléments déterminants (relation place / faîte, place / façade) c'est le binôme place et façade. Les règles pour l'orientation du faîte seraient ici abrogées avec les nouvelles maisons construites.

II. II. e. 3. La notion de jardin et de paysage

Le jardin a d'abord une fonction utilitaire et domestique

Le jardin et le paysage sont deux notions qui se distinguent. Le jardin, [*souan*, ສວນ] est une création, une production de l'homme. Il a surtout une fonction agricole et servante. Dans la conception du jardin en tant que démarche agricole et dont servante à la vie quotidienne, nous n'avons retrouvé aucune documentation ou pratique qui indiquerait que le jardin acquiert aussi une fonction d'agrément. Du petit carré de jardin suspendu à la cuisine où on plante les herbes odorantes, aux grandes plantations royales, en passant par les plantes que l'on cultive pour la tradition de chique de bételles, le potager et le verger à côté de la maison, les jardins de rizière à la saison sèche ou sur la berge des fleuves, le jardin est un élément créé pour servir la vie domestique, participer à la consommation et à la confection des mets quotidiens. C'est cela avant tout le sens du jardin et du jardinage. Autrement dit, chez les particuliers et le simple peuple, il ne s'agirait seulement que des jardins d'utilité : plantation d'arbres et de plantes qui donnent les fruits, les feuilles, les écorces et les racines que l'on consomme : des fleurs pour l'autel de Bouddha et l'autel des esprits, des feuilles pour envelopper et confectionner des objets, les plantes odorantes et médicinales pour la pharmacopée, etc. Ce qui voudrait dire que chez le simple peuple, l'idée de jardin d'agrément n'existe pas.

Parmi les services que la nature a rendu aux besoins domestiques, on voit que la maison doit être construite dans un encadrement naturel riche, l'habitant apporte en plus son sens de la pratique et de la domesticité à son habitation en la rendant encore plus luxuriante. Ceci, même si de nombreuses règles et codes se sont imposés à lui, car il faut non seulement satisfaire la vie domestique quotidienne, mais aussi contenter les esprits de la terre, des arbres, du foyer, du village, etc. Dans les années 1970, on peut encore voir de nombreux exemples d'habitation qui illustrent la fonction domestique des jardins telle que nous venons d'évoquer. Aujourd'hui, ces exemples se raréfient, ils disparaissent même. Les relevés de l'habitation lao effectués par Pierre et Sophie

Clément demeurent quasiment les seuls exemples auxquels on peut encore se référer pour comprendre la tradition de la domesticité de la nature dans l'habitat.

Le jardin d'agrément n'aurait existé qu'au palais royal et dans les monastères

Cependant, nous devons concevoir que le jardin comme lieu d'agrément n'est pas absent de la culture lao. Le jardin royal créé de toute pièce autour de la résidence royale et le jardin des monastères semblent être les seuls à être traités comme des lieux d'agrément et non-utilitaires. Mais nous n'avons, pour le moment, aucune information ou documentation qui ferait allusion à leur conception. Dans les notes de Père de Laria qui aurait visité Vientiane au XVI^e siècle, il évoquait des beaux espaces qui agrémentaient la résidence royale. Il n'est alors pas à douter que ces lieux ont pu faire l'objet de traitement et de conception particulière. Il y aurait alors dans la culture lao la conception de jardin d'agrément en dehors de son utilité et de ses services domestiques. Mais il n'aurait existé probablement que dans les palais royaux et les monastères.

Par manque d'information et de continuité spatiale (aucun jardin qu'il soit royal ou monastique n'a pu traverser l'histoire, ou être antérieur à la période coloniale) nous sommes un peu devant un mur pour parler de l'origine et de la conception des jardins en tant que lieu d'agrément concernant le jardin royal. Cependant, le jardin des monastères semble nous donner une piste à explorer. L'état actuel des jardins des pagodes, ayant une fonction d'agrément, montre qu'ils ne sont pas très différents des autres jardins d'agrément contemporains, que ce soit dans les lieux privés ou publics. Largement influencé par la vulgarisation des espaces verts de la ville moderne mise en place depuis la période coloniale, l'état de lieu actuel, montre pourtant que les jardins monastiques développent une certaine thématique dans son aménagement, différente de la notion des espaces verts traités dans l'urbanisme moderne. En étant attentif, il serait très probable que ces thèmes de jardin puissent nous relier un jour à une origine plus ancienne. Les thèmes traités sont totalement religieux et moraux. Les personnages du Jataka sont majoritairement représentés ainsi que les animaux, en rapport avec les signes astrologiques lunaires, les mythes, etc. Les images, les sculptures de représentation se mêlent dans la végétation, des parcours et des pas sont aménagés entre ces représentations. Concernant le végétal lui-même, souvent l'ensemble est aménagé dans un tel désordre folklorique qu'il est difficile de rechercher un ordonnancement éventuel. Les plantes et les arbres plantés et cultivés n'ont pas forcément tous des liens avec les thèmes, mais choisis aussi pour leur qualité propre. Il s'agit souvent des plantes symboliques et religieuses, telles que *ficus religiosa*, ou des plantes considérées comme apportant des bons augures telles que *kok khoun* (*cassia fistula*), *kok champa* (*Michelia champaca*, *Plumeria alba*). Si les plantes religieuses et symboliques sont liées à la grande religion, les plantes des bons augures sont liées à des traditions et des croyances populaires. A cela, on peut dresser toute une liste de plantes qui portent bonheur, qui amènent de la chance et le renommé à ceux qui les plantent ; une liste que les gens considèrent avec sérieuse aujourd'hui pour choisir les arbres à planter chez eux.

La représentation de la nature et de la végétation dans les fresques et les décors architecturaux

S'il est difficile de retrouver un quelconque ordre de conception et de composition du jardin et du végétal dans le désordre des jardins monastiques, à travers les thématiques et les décors architecturaux, on peut néanmoins trouver le sens et le rôle que jouent les végétaux et leur représentation, donnant à l'espace une certaine intemporalité. Sans rentrer dans les détails, on peut retenir quelques principes de ces représentations picturales anciennes qui font apparaître deux « écoles », provenant probablement de deux traditions ou de deux cultures différentes. La première semble être primitive par rapport à la deuxième, et une certaine naïveté la caractérise. Les sujets représentés sont créés sur un aplat (incrustation de céramique, gravure, dessin) sans contour nerveux, sans notion de perspective et de dynamique picturale mouvementée. Mais la profondeur existe pour exprimer les échelles (grande, petite), la distance (proche, lointaine), le temps (avant, maintenant, après). Les personnages (plantes, animaux, humains) sont représentés avec clarté et ingénue. L'histoire (événements et temps) se déroule dans une spontanéité picturale, dépourvue

Fig. 85
Illustrations
murales de la
bibliothèque
de Vat Xieng
Thong à
Luang
Prabang.
Une épisode
du Syaosavat
le Maha
Bandit

d'artifice et de maniérisme ; la beauté qui s'en dégage est exceptionnelle et unique. Nous pouvons nous conférer aux fresques en céramique de la bibliothèque de Vat Xieng Thong, narrant l'histoire des *Séna Makhika* (un épisode du *Syaosavat le Maha Bandit*). La forme de représentation de la nature ici, fait preuve de synthétisme, lui donnant une vision spontanée : dès les premiers regards, on a la perception du caractère des sujets représentés.

La deuxième tradition se retrouve dans les arts appliqués : gravures et bas-reliefs des portes des frontons des sanctuaires. La représentation de la végétation est exprimée de manière ordonnancée, imposée par des règles assez précises. Les plantes deviennent des motifs qui s'entrelacent et qui n'existent que par leurs mouvements, comme si toutes étaient des plantes grimpantes. Les sujets humains sont reliés au mouvement vital des plantes et de la nature. Les éléments végétaux, floraux, animaliers se reproduisent et se multiplient ainsi à profusion, poussant et s'élançant ou s'enfouissant et se cachant. Ceci conduit par des dynamismes et des tensions intérieures, exprimant la vivacité et la force de la vie. C'est ainsi qu'est caractérisé le vocabulaire graphique des *lai lao*, rigoureusement réglementés. A partir des plantes, on distingue des familles de vocabulaires : des dérivées des grimpants (*khreua*), des pousses (*nô*), des tiges (*sô*), des sommets des pousses (*gnot*), etc. La liaison ou la reproduction des motifs entre eux se fait de manière hiérarchique et par des règles strictes. Par exemple, ce n'est pas possible d'enchaîner les motifs issus des pousses aux motifs issus des grimpants ; la compréhension de la nature des plantes permet au graphiste d'enchaîner de manière juste les motifs et permet également d'inventer les nouveaux vocabulaires sans commettre de fausses notes. Cet art qui prend racine dans la force et le symbolisme de la nature et représenté de manière « baroque » est indéniablement influencé par l'art khmer et indien, bien que le graphisme des *lai lao* a su se nourrir de ses sources endogènes pour former ses propres vocabulaires graphiques et thématiques.

Quant aux thèmes animaliers, ils sont majoritairement mythiques. En plus d'être l'une des sources des motifs, comme pour les éléments floraux, les animaux peuplent aussi le langage architectonique et structurel du bâti plus que leurs décors. Ainsi le faîtage est la colonne vertébrale du naga (*nak sadoung*), la panne faîtière est le *ok kai* (la poitrine ou le cœur du coc), etc.

Les deux traditions sont nettement perceptibles dans l'art lao. Bien qu'elles soient pratiquées de manière simultanée, il est fort probable que la première soit plus primitive par rapport à la deuxième, comme le montre sa forme de représentation. Dans sa forme évolutive et élaborée elle utilise un langage qui se rapproche indéniablement de celui des œuvres primitives que l'on retrouve dans la représentation des hommes-grenouilles sur les falaises peintes (à Pak Ou notamment), et de celui des motifs du tissage, eux aussi peuplés d'animaux et de végétaux ; eux aussi synthétisés par des couleurs et des formes, voire, par un certain arithmétique. Les sujets deviennent alors des motifs puis des symboles, définissant un langage idéographique. Ceci aurait été une persistance formelle et inconsciente de la mémoire primitive oubliée. La première vision de la nature par l'homme et la première capacité qu'il a à la représenter se retrouve ainsi mémorisée dans cette première tradition artistique.

Le paysage, la recomposition de la nature par le mental

Du point de vue lexical, le mot pour désigner le paysage est *thiéo thasanyaphab* [ຫິວັດສະນີຍະພາບ]. Il est composé de deux étymologies, le préfixe est en lao et le suffixe en pali-sanskrit. *Thiéo*, *théo* [ຫິວ «*ηκ*»] désigne “ ligne, succession de lignes de vue horizontale ”. Le suffixe peut provenir de deux étymologies. 1- La première est composée de deux mots : *dassaniya-bhava*. *Dassaniya* (Pl) *darsaniya* (Sk) [ຫັສນີຍະ] qui veut dire “ agréable à voir ” et *bhava* (Pl. Sk) [ພາວະ], “ état, conception, existence ou condition, nature ”. L'ensemble de l'expression définit ainsi le paysage comme « un ensemble de lignes visuelles horizontales, conçues par la nature pour être agréables à la vue ». 2- La deuxième est composée de trois mots : *dassana-niya-bhava*. *Dassana*

(Pl) ou *darsana* (Sk) [ḍṛṣṇa], “ regarder, observer, vue, point de vue ” ; *niya* (Pl) [nīṇa], “ visionner, imaginer, développer par la vue ”.⁶¹⁹ Ce qui donnerait à la définition du paysage comme « *un ensemble de lignes visuelles horizontales et successives, regardées et développées par une vision, à partir d'un point de vue* ». On peut retenir deux idées majeures. D’abord, le paysage est une horizontalité. Il est composé de lignes horizontales qui se succèdent du proche au lointain, par rapport à celui qui le regarde. Ensuite, le paysage est une seconde recomposition visuelle après que la nature ait disposé ses données. Il dépend donc de celui qui le regarde, de la capacité de celui-ci de recomposer et de développer visuellement les données. Le paysage serait donc une donnée relative, un fait qui dépendrait de la culture visuelle de celui qui le regarde et qui le perçoit. En cela, le paysage serait une création du mental. Dans le sens où la nature existe en tant que nature et dispose des données qui vont composer le paysage, mais elle ne crée pas le paysage en tant que tel ; c’est la perception de l’homme qui le crée. En regardant les données se trouvant devant lui, l’homme percevrait ce qu’il a créé dans son mental visuel : il voit à travers une sorte de calque visuel et les données qui se trouvent devant lui deviennent alors paysage. Si l’homme doit intervenir pour qu’il y ait phénomène de paysage, il n’intervient pas physiquement, la nature et ses données sont une altérité que l’on ne retouche pas, mais que l’on recompose mentalement puis visuellement. De quoi serait constituée la culture visuelle qui compose le paysage chez les Lao. Nous pensons que les Lao s’imprègnent beaucoup de ce qui les entoure, et au cours de ces imprégnations, les émotions, les impressions et les perceptions naissent ; et ce serait cela qu’il retransposent et projettent dans le paysage.

II. III. La modélisation par adaptation et par acculturation ou par rejet et par rupture des espaces hérités, faces aux changements, de l’indépendance à 1975

L’espace est un composant en devenir, mais aussi un composant hérité. Les interventions des temps les plus anciennes jusqu’aux temps les plus proches de nous ont montré que la modélisation de l’espace ne pouvait se faire sans eux. Ainsi nous avons pu le voir que les temps anciens avant Sethathirat avaient forgé la formation des premiers modèles spatiaux, à partir des dimensions anthropologique, mythique et géographique, de l’univers des croyances et des rituels.

La modélisation spatiale se poursuit avec les différentes périodes à partir du règne de Sethathirat. Celles-ci avaient été caractérisées par la partie prise idéologique pour la restructuration et le renouvellement des espaces hérités, à partir des données spatiales nouvelles de l’âge du commerce et de la découverte territoriale que Sethathirat a su faire apparaître dans l’espace de manière éclatante. La période de l’éclatement du Lane Xang en trois royaumes, les périodes siamoise et coloniale qui mènent jusqu’à l’indépendance, ont également été les éléments forts de modélisation de l’espace, que ceux-ci restent exogènes ou intériorisés et endogénisés.

Les espaces façonnés par les modèles historiques exogènes et endogènes que nous avons évoqués ont caractérisé l’espace lao dans son ensemble. Mais ces espaces auraient été confrontés essentiellement à trois composants de la modernité qui ont fait l’espace du XX^e siècle. Il s’agit : 1- de la partition territoriale et de la disparité politique du Laos durant la guerre froide entraînée par les conflits idéologiques et politiques ; 2- des bouleversements socioéconomiques qui accompagnaient la partition politique et le grand tournant urbanistique ; 3- du grand tournant spatial des années 1960.

⁶¹⁹ Bounthanh Sinavong, *Lexique étymologique lao Pali-sanskrit*, op, cit ; Sissaveuy Souvannani, *Dictionnaire Pali-Lao*, projet de développement lexical Pali-Lao, Vientiane, 2004.

II. III. a. L'acculturation des modèles spatiaux

Les facteurs qui ont forgé la modélisation de l'espace lao ne seraient pas uniquement issus des éléments endogènes à la question spatiale. Les données communes et extérieures à ce problème ont également été intériorisées et appropriées par le processus de modélisation spatiale pour en faire ses principes. Cinq éléments semblent avoir connu une acculturation et avoir été appropriés par le processus de modélisation et seraient devenus des facteurs influents dans la formation du modèle spatial :

1- Les schémas symboliques et les modes d'usage de l'espace ont nourri les modèles spatiaux dans leur période d'origine et ont marqué de manière récurrente l'espace lao dans son évolution, dans sa morphologie et dans son mode d'organisation.

Nous avons déjà évoqué, les différents actes et rituels de fondation des temps anciens ainsi que les croyances et les schémas symboliques qui en étaient issus et qui avaient joué un rôle majeur dans la modélisation de l'espace, afin de comprendre les principes endogénisés qui participent à la construction spatiale. Certains rituels sont encore d'actualité et rappellent leurs liens passés avec l'espace habité. Rappelons essentiellement que les schémas symboliques qui configurent les modèles spatiaux proviennent des juxtapositions du culte des *phi* et des *devata* et du culte bouddhique. Les schémas symboliques de l'espace qui sont souvent décrits par les pratiques des cultes et des croyances et aussi par l'usage des objets culturels du passé, ont persisté et ont marqué tant les lieux de vie privés que les lieux publics de la ville. Ils ont donné lieu aux modèles spatiaux types. Nous l'avons vu notamment avec la pratique religieuse du site où a été implanté plus tard le That Luang. Celle-ci avait induit des parcours particuliers entre la ville et le site et avait dessiné un schéma symbolique pour tout le site, devenant un marqueur persistant dans la ville. Dans leur ensemble, les schémas symboliques ont été formés par deux traditions historiques qui ont marqué l'espace culturel du Laos. Il s'agit d'abord du culte des *phi* et des *devata* et il s'agit ensuite de la tradition bouddhique. Le culte des *phi* aurait été composé de fonds animistes tai de tradition septentrionale, associés aux cultes des autochtones proto-indochinois, comme le note Georges Condominas.⁶²⁰ On peut non seulement distinguer deux origines culturelles, mais aussi distinguer la période qui avait suivi l'installation du culte bouddhique, où un phénomène de syncrétisme culturel entre les deux a été remarqué. Nous n'avons pas évoqué avec détail l'hindouisme, car il semble qu'en dépit de ses traces archéologiques nombreuses, il n'a pas constitué aujourd'hui un modèle spatial manifeste dans le territoire du Laos.

2- La conception du pouvoir par le passé a joué un rôle important dans la formation sociétale, puis dans la création des modèles spatiaux. Quatre périodes du pouvoir ainsi que quelques traits de l'organisation politique ont été déterminants. Ils auraient laissé leurs empreintes dans les données spatiales, et démontré que les modèles spatiaux historiques étaient profondément corollaires aux modèles politiques. Et on retrouve cette corrélation avec une certaine constance dans les espaces qui se constituent postérieurement.

Les deux idées ayant déjà été exposées (dans le sous chapitre précédent traitant des « modèles endogènes »). Dans ce sous chapitre nous allons souligner trois idées : 1- la question démographique était un problème récurrent et historique des villes lao, dont il semble que la faiblesse avait contribué à produire une forme spatiale particulière. 2- l'évocation du mythe de la ville invisible aurait apporté des données complémentaires à la conception et à la définition de la ville. 3- le phénomène de déplacement forcé ou volontaire de la population, constamment pratiqué

⁶²⁰ « On a affaire dans ce culte aux vieux fonds animistes thaï enrichis de celui des premiers occupants proto-indochinois assimilé par leurs conquérants. Non seulement ces *phi* sont communs aux populations de langue thaï (et correspondent aux *yang* des proto-Indochinois orientaux), mais on retrouve leurs équivalents chez les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Birmans... » Cf. Georges Condominas Claude Gaudillot, *La plaine de Vientiane*, rapport de mission octobre 1959, réédité par Seven Orient- Geuthner, en 2000.

par les politiques au cours de l'histoire de la région du Moyen Mékong, aurait constitué un élément majeur : il aurait forgé une certaine forme spatiale, un certain mode de gestion et de répartition des hommes sur leur lieu de vie.

II. III. a. 1. La démographie, une question récurrente et historique des villes laotiennes, mais leur faiblesse traditionnelle traduit-elle un modèle spatial ?

La faiblesse démographique, un fait indéniable

La faiblesse de la démographie du Laos était un fait indéniable et marque ce territoire tant au cours de son histoire que durant sa période contemporaine. Ce constat est appliqué surtout à la population lao et à la période lao de ce territoire. Et bien qu'il puisse s'appliquer très probablement aussi à l'ensemble des populations qui l'ont occupé, les causes et les facteurs ne seraient pas les mêmes. Si la faiblesse démographique était, dans une certaine mesure, commune aux petites organisations anciennes de l'humanité avec quelques exceptions près, celle des Lao semble particulièrement pointue et faire partie du principe organisationnel de sa société et de son espace. Ceci, même si l'une des explications données à sa faiblesse démographique faisait partie des explications données à la faiblesse de la démographie des sociétés humaines dans l'histoire :

effectivement, mise à part la guerre siamoise qui a dépeuplé le Laos, on explique que le paludisme –fait endémique– était aussi un grand facteur de ce sous-peuplement, comme le notent les démographes ⁶²¹

Le recensement des époques anciennes est une catégorisation, il est aussi marqué par la faiblesse et la rareté de la population

Le nombre de la population et sa répartition dans le territoire dans la période la plus ancienne mettaient en évidence la rareté de la population qui constituait le Lane Xang. Ce fait était aussi marqué par la catégorisation de la population au sein de la même composition spatiale. Ce qui faisait du “recensement” ancien une sorte de catégorisation et donne un aperçu sur la perception politique et de la gestion des hommes du Lane Xang.

Avant la période coloniale les chiffres étaient effectivement aléatoires et concernaient des catégories de population et non toute la population. Par exemple lorsqu'on évoque le “recensement” de Sam-Saèn-Tai vers la fin du XIV^e siècle, on sait maintenant que les trois cent mille Tai correspondaient à une catégorie et non à la population du Lane Xang (voir plus bas). Plus tard lorsqu'il y avait d'autres sources et d'autres chiffres, chaque source avançait des chiffres différents. Cependant, les différentes époques et sources semblaient s'accorder sur l'aspect global désignant le nombre de la population lao ainsi que son taux de croissance parmi les plus faibles de l'Asie du Sud-est. Par ailleurs, la population des cités et plus tard celle des centres urbains est également la plus faible, la plus difficile à constituer et la plus controversée aussi. Cette controverse est liée à l'aspect rural des villes et du mode de vie de ses habitants qui, de manière globale, brouillent la perception et les grilles de lecture dichotomique entre le rural et l'urbain et qui obligent à revoir les critères d'évaluation. Les carences démographiques ont donc toujours été un enjeu central dans l'histoire du Laos et exercent une grande influence sur la conception politique, idéologique et spatiale de son territoire.

D'après le *Nithan Khun Bourom*, l'évaluation de la population du pays lao aurait été réalisée pour la première fois par F'a-Ngoum vers le milieu du XIV^e siècle. Les sources chinoises

⁶²¹ « Les anophèles d'Asie, contrairement à ceux de l'Amérique et de l'Afrique tropicale, préfèrent les eaux courantes des montagnes. Ainsi le paludisme transmis par les moustiques, plus actifs dans les montagnes que dans les plaines, explique l'originalité du peuplement de l'Asie tropicale : sous-peuplement des régions hautes alors que les régions basses sont plus peuplées et les deltas souvent surpeuplés. » In : *Manuel de géographie*, op, cit.

mentionnaient également que sous l'administration yuan⁶²² les cartes des chefferies et des Etats conquis devraient être accompagnées de chiffres sur les populations et les ethnies administrées. La région occupée par le Lane Xang étant un territoire conquis des Yuan, ces chiffres s'ils existaient dateraient du dernier quart du XIII^e siècle et porteraient sur un pays lao non encore formé, mais très probablement administré sous forme de plusieurs chefferies éparses dont le site le plus important serait Luang Prabang.

Mais revenons aux œuvres de F'a-Ngoum. En édifiant le Lane Xang celui-ci avait défini en même temps l'identité des communautés ethniques qui le composaient tout en mettant en évidence la communauté lao dominante⁶²³ à laquelle lui-même appartenait. Mais les chiffres n'ont pas été mentionnés. Pourtant, l'histoire officielle prête à F'a-Ngoum le légendaire discours lors de la proclamation du Lane Xang. Ce discours, s'il existe, mettait en évidence sa prise de conscience de la faiblesse du nombre de la population. Faiblesse qu'il aurait prise en compte dans la conception du pouvoir, dans la manière de diriger les hommes et de développer le pays, en soulignant l'importance du nombre des hommes et de leurs forces de travail dans l'édification de son Etat⁶²⁴

Plus tard, les sources chiffrées sur le nombre de la population lao seraient l'œuvre de Sam-Saèn-T'aï, son fils, lorsque celui-ci accéda au trône vers 1380. Là encore, les 300 000 *seuk* qu'il recense ne désigne qu'une catégorie de population.⁶²⁵ *Seuk* [ᨾᩣ᩠ᨿ] signifiant guerre, en l'employant le texte ne désigne très probablement que les hommes aptes pour la levée d'arme. Le recensement de 300 000 Tai donna alors au monarque qui l'a réalisé le nom de Sam-Saèn-Tai. Le terme *Tai* [ᩉ᩠ᨦ, ᩉ᩠ᨿ] qui signifie "l'ethnie tai" mais aussi "citoyen libre" associé avec le terme *seuk*, aurait alors désigné les hommes libres, portants et corvéables, pouvant être levés à tout moment pour les guerres. Les femmes et les enfants, les vieillards et les handicapés, les moines et les étrangers, les individus appartenant aux minorités ethniques et les esclaves n'auraient pas été comptés parmi les 300 000 *seuk*. En ce cas, il serait permis d'imaginer que la population du Lane Xang était bien supérieure à 300 000 personnes, probablement deux ou trois fois plus.

Le manque de densité de la population

Le territoire lao, en particulier, les villes sont historiquement toujours confrontées à la question de densité et de démographie. La notion de ville même a été remise en question par cette forme particulière de carence démographique. Si nous nous référons uniquement à la densité de la population, nous pouvons nous demander si la ville n'a-t-elle jamais existé, et nous pouvons dire de manière générale et sans doute, un peu rapidement que le Laos ancien ne compte que deux villes : Luang Prabang et Vientiane.⁶²⁶ La vision non-urbaine que nous avons concernant les établissements lao est induite davantage par l'absence de densité de leur population que par la faiblesse du nombre de cette dernière, et aussi, davantage par le caractère des composants bâtis qui utilisent des matériaux périssables (végétales : bois et bambou) pour leurs constructions, que par le mode de gestion de leur espace social et politique. Car seules leurs fonctions politiques et militaires, religieuses et intellectuelles, culturelles et économiques assureraient leur statut de ville. Nous

⁶²² La dynastie yuan mongole règne sur la Chine entre 1264 et 1368. Mais nous ne connaissons pas la date exacte du début de leur conquête sur l'ensemble du Moyen Mékong, sur les chefferies tai et les Etats plus importants môns et khmers. Mais il semblerait que leur influence s'affaiblit dans cette région après l'investiture en Chine des Ming en 1368.

⁶²³ Le terme "dominant" doit être compris ici non pas en termes démographiques, mais en termes de domination politique et culturelle. Car à l'époque il était très peu probable que le nombre des Lao soit supérieur au nombre de toutes les minorités ethniques confondues et réunies dans le territoire.

⁶²⁴ « [...] Gardez et protégez vos ban et vos muang de telle sorte qu'il n'y ait point de voleur ni de brigands et ne vous entretenez point. Quelles que soient les fautes commises par les uns et les autres, que ce soient vos femmes, vos esclaves, vos administrateurs et vos clients. Il faut que les autres puissent examiner les fautes avec raison et justice. N'exécutez point la peine de mort si les fautes commises ne le méritent point. Emprisonnez les coupables, ensuite relâchez-les pour qu'ils puissent vivre et trouver travail. La richesse de cette terre n'existe qu'avec les hommes, point d'homme, point de richesses ni de biens. Je ne veux point que l'on tue pour ces raisons [...] », in., Phongsavadan Lao, op, cit.

⁶²⁵ « Le seigneur ordonna le recensement des personnes vivant dans le territoire du Lane Xang. Les étrangers qui viennent chercher refuge, les serfs et les serviteurs, les moines et les kha ne seront pas comptés. Il en résulte qu'il y a 300 000 *seuk*. » In : *Annales du Laos, Luang Prabang, Vientiane, Traninh et Bassac*, op, cit.

⁶²⁶ P-B. Lafont, *Péninsule indochinoise, études urbaines*.

verrons que ces critères –matériels, démographiques et organisationnels– d’identification doivent être constamment revus pour comprendre ce qu’est la ville dans cette culture particulière, sinon nous risquerions de ne trouver nulle part au Laos une ville digne de ce nom.

Les hommes, une légitimation du pouvoir et du territoire

Les carences démographiques et le sous-peuplement du territoire lao ont toujours été les facteurs tangibles pour l’existence du pays. La manière de conduire les hommes, d’édifier et de développer le pays était historiquement marquée par la question démographique. Au cœur même de la conception de l’unité politique et de la formation de l’Etat, l’homogénéité de la population devenait un enjeu important, un composant “ rare ” et nécessaire dans la légitimation du territoire et du pouvoir qui le composait. La population était non seulement la légitimation du pouvoir, mais était surtout la légitimation matérielle d’un territoire, dans le sens où ce territoire devrait être habité et l’espace façonné par elle et empreint de sa culture. La question démographique donnait donc à la politique lao un trait de caractère particulier et renvoyait à la manière dont les pays limitrophes conduisaient la leur à l’égard du Laos. Elle participait à la modélisation et à la construction des références et des échelles spatiales. La conception lao de l’occupation de l’espace et la notion même de territoire en dépendaient. Ainsi, le monarque -*Chao phaèn dinh* [ເຈົ້າພ່າວດິນ], “ propriétaire des terres ” était-il avant tout *Chao sivit* [ເຈົ້າສິວິດ], “ propriétaire des vies ” : son royaume véritable n’était pas l’étendu des terres conquis et leurs richesses, mais le nombre des hommes sur lesquels il régnait. Ce caractère aurait rapproché la structure sociale et politique des Lao de la structure des peuples tribaux et nomades, dirigés par des chefs. Par ce caractère, même si ces derniers ne sont pas un peuple nomade, nous pouvons penser qu’ils ont été marqués par les longues et successives périodes de migration vers le Sud qu’ils ont connu, du moins au courant du premier millénaire. Même lorsqu’ils se sont sédentarisés et ont fondé des cités, les enjeux humains seraient restés plus forts que ceux du territoire. Nous avons déjà vu que cette notion est l’un des fondements de la conception de l’espace politique lao au sein duquel serait défini l’Etat. Et c’est probablement en restant des “ souverains des âmes ” que le pouvoir traditionnel lao n’a pu survivre aux changements intervenus à partir de la fin du XVIII^e siècle dans le Sud-est asiatique continental : du pouvoir souverain des âmes, on était passé au pouvoir souverain territorial.⁶²⁷ Un changement qui aurait été bien compris par les souverains siamois, lorsque ces derniers cherchaient à annexer les royaumes voisins : Lan Na, Lane Xang, Cambodge et Malaisie.

II. III. a. 2. Le mythe de la ville invisible et l’imaginaire

Le mythe de *muang lap lé*

Muang lap lé désigne la cité invisible, la ville cachée, plus exactement « la cité qui se soustrait à la vue et à la connaissance du commun ». Mais elle serait vivante et ici maintenant. « Seuls les gens bons, observant le dharma pouvaient la percevoir. Lorsqu’on y pénètre, rien, a priori, ne distingue cette cité des autres. Les habitants vivraient sans cupidité, on serait envahi par un sentiment de sécurité, de bonheur magique et de plénitude. Il faudrait rien prendre, rien rapporter vers l’extérieur, et rien laisser si non, on perd son chemin de retour ». Tel était le mythe de *muang lap lé*.

La conception de *muang lap lé* serait à la fois une théorie et un mythe. Elle n’aurait pas existé qu’au Laos, puisqu’on peut rapprocher cette notion à une théorie politique liée à l’histoire de la colonisation. *Muang lap lé* serait corollaire à l’instinct de préservation des peuples et de leur cité contre l’invasion étrangère. La cité invisible est un lieu protégé et préservé contre les dangers et les agressions extérieures. Pour cette raison, elle serait également liée à la protection du patrimoine et de ses richesses, garant de la souveraineté et de l’identité des peuples menacés. *Muang lap lé* serait aussi la représentation d’un mythe. La ville selon le *Syaosavath*, évoqué précédemment, serait l’une

⁶²⁷ P-B Lafont parle des souverains siamois à partir du XVIII^e siècle comme des « souverains territoriaux », *ibid.*

des représentations de ce mythe. Dans la culture animiste-bouddhiste des Lao, les cités devraient être sans cupidité, n'y vivraient que des gens bons observant le *dharma*. Une sorte de paradis terrestre vivant et sans culpabilité, et non pas un paradis perdu du monde judéo-chrétien. *Muang lap lé* incarne donc la cité idéale et la société idéale qui existent ici et maintenant, libre, dépourvue de violences et de dominations. En ce sens *muang lap lé* incarnerait le mythe des origines et de la finalité des cités. Il traduirait aussi dans le système de gouvernance, un projet de société, soutenu par les principes moraux animistes et bouddhistes. C'est en cela et par bien des aspects que *muang lap lé* peut incarner une théorie sociale et urbaine.

L'imaginaire du *muang* des populations déplacées, privées ou exclues de leur *muang*

Qu'est-ce que la ville, lorsqu'il n'y a plus de ville ou lorsqu'on n'accède plus à la ville ; lorsque le sentiment d'avoir perdu la ville et d'être privé d'elle ramène les images de la ville chargées de souvenirs, réels et réinventés ? Ces éléments ont-ils des influences sur la vision, le vécu et l'invention de la ville d'aujourd'hui ? Ces questions jettent un éclairage sur les coins sombres d'une réalité historique qu'une grande partie de la population lao a expérimentée durant les deux derniers siècles. Dans une certaine mesure cette expérience s'inscrit quelque part dans le subconscience culturel de la ville : pratique habitante, vision des monuments, rapport à la gouvernance urbaine et l'imaginaire du politique portant sur la ville, etc.

Mise à part une culture particulière et ancienne du *muang* dans le monde lao tai dont nous avons évoqué le contenu, l'histoire des deux derniers siècles a exercé une influence non-négligeable sur la perception de la ville chez les Lao. Rappelons brièvement les événements historiques sans les détailler (car ils sont traités de manière plus approfondie dans d'autres réflexions de notre recherche). Effectivement suite aux événements successifs : déplacement d'une partie de la population du Laos vers la Birmanie en traversant le Siam à la fin du XVIII^e siècle, destruction de Vientiane et déplacement de sa population et de celle de Muang Phouan au Siam au début du XIX^e siècle, reconstruction des villes dans tout le Laos durant la période coloniale, ruralisation de la ville durant les premières années de la RDPL, l'exile et la constitution de la diaspora lao en Europe et en Amérique. Des groupes de populations ont ainsi été extraits physiquement ou mentalement de leur ville ou de leurs lieux de vie, d'autres ont été mis à l'écart de la ville ou exilés, forcés ou volontaires. Ces faits ont forgé certaines visions et certaines manières de vivre la ville. A travers leurs visions a posteriori, cinq définitions majeures de la ville semblent se constituer :

1- La ville dans son état de destruction. « *La ville détruite, elle n'existe plus* ». C'est ce qu'avaient vécu les habitants de Vientiane et de Muang Phouan au début du XIX^e siècle, lorsque leur cité réciproque a été razzée. L'image de la destruction fait alors partie du caractère historique de la ville. Les évocations plus que les descriptions à posteriori des villes par leurs habitants nous sont parvenues à travers les annales de Vientiane et de Muang Phouan. Ces évocations ne parlent pas de l'espace lui-même, mais de la beauté abstraite de la ville transposée au travers des vocabulaires évocateurs de sentiments. La ville est en ce cas les ruines de la grandeur et des fastes du passé, le témoin de la fierté bafouée. Idéalisée, elle ne retrouvera jamais sa réalité, et peu à peu, elle fera partie des villes mythiques qui font miroiter ses qualités multiples et imaginaires. Dans la mentalité du simple peuple, mais aussi dans celle des politiques, elle s'installe comme un avatar de la "ville lao authentique". Elle est figée dans une description fortement pittoresque : des maisons en bois sur pilotis partout, des toits à pignons jumeaux très effilés, des pieux de fondation et des remparts reconstitués, etc. C'est l'image que l'architecture officielle tente aujourd'hui en partie de retrouver. En cela il suffit de regarder le langage architectural utilisé dans les équipements publics les plus représentatifs à Vientiane (palais du gouvernement, palais de Justice, nouvelle préfecture, etc.)

2- La ville devenant celle des autres. Lorsque la ville et les villes ont été reconstruites durant la période coloniale, dans un système de gouvernance politique et urbaine inaugural, de nouvelles cultures de la ville sont apparues, avec les nouveaux acteurs, les nouvelles règles, les nouveaux habitants, etc., les Lao de souche ayant déserté la ville pour la plupart, avaient le sentiment d'être exclus, d'être à l'extérieur de la ville. Les villes qui renaissent étaient alors étrangères, hors de leurs

portées, elles devenaient celles des autres : ils ne voulaient plus y accéder, ni participer à leur construction. La ville coloniale était ainsi la ville des occupants. Les Lao s'étaient extraits donc de cette histoire urbaine. Aujourd'hui, cette vision traduit une certaine ambiguïté : il y a à la fois le refus et le salut de la ville coloniale qui y laisse encore sa trace. D'un côté, les bâtiments coloniaux font partie de la liste des inventaires du patrimoine national à protéger, notamment à Luang Prabang et à Vientiane, où la présence de la politique culturelle et diplomatique de la France a joué un rôle important. Et de l'autre, la démolition de ces bâtiments considérée comme un fait tout à fait acceptable si besoin est ; à Vientiane comme dans les autres anciens centres urbains coloniaux et en particulier dans les provinces reculées, notamment à Attapeu où aucune liste et recommandation patrimoniale n'a été faite. Le refus de protéger les bâtiments coloniaux et son architecture ainsi que ses trames viaires –qui ne font pourtant qu'exprimer aujourd'hui la mixité urbaine– traduit, semble-t-il, ce refus de la ville des autres.

3- La ville imaginée et idéalisée, lorsqu'on a le sentiment de l'avoir perdue, non seulement son cadre, mais aussi son mode de vie passée, est le symbole d'une vie meilleure. Ceci semble correspondre au sentiment de beaucoup de Lao de la diaspora vivant en Europe et en Amérique. La ville, voire, le pays entier qu'ils ont quitté n'aurait pas évolué, mais figé dans leurs souvenirs. La ville aurait alors été le cadre de la vie passée, confondue à la joie et au bonheur qui se sont arrêtés avec l'événement de 1975. Cette ville est celle d'avant 1975, c'est la ville de la jeunesse et de la liberté. On ne garde alors dans ses souvenirs que les belles images, occultant presque le malheur de la guerre du Viêt Nam qui constituait pourtant la toile de fond des villes de l'époque. La ville est ainsi réinventée en même temps que l'embellissement des souvenirs. L'image de la ville se focalise souvent sur quelques quartiers qui ont été le théâtre de la vie individuelle et intime de chacun. Viennent parfois casser l'image, ou plutôt la vie passée et idéalisée, les souvenirs violents des premières années du nouveau régime. Ceci, pour ceux qui ont quitté le pays entre 1975 et 1982. La ville s'enlaidit alors en se confondant aux souvenirs de destruction, de perte, des camps de rééducation, de la traversée du Mékong et de communisme, etc. Beaucoup de personnes refusent de revenir au Laos, se confortant dans les souvenirs douloureux, mais de peur aussi que ces images qui étaient les raisons et les éléments justificatifs de leur exil ne soient trahis par l'actualité d'un pays qui s'ouvre et qui change.

4. - La ville interdite. Les événements de 1975 marquent la fin de la ville. Dans la mesure où les réjouissances de la ville étaient devenues interdites : lieux de rassemblement, espaces publics ou privés aléatoires (rues, lieux privés, certains lieux de cultes, réunions familiales) ou organisés (les loisirs divers et leurs lieux, les fêtes païennes et religieuses). La ruralisation de la ville amenait une autre pratique de l'espace urbain et une population rurale qui se voulait laborieuse. Pour les citadins, ce fut la fin de la ville, avec le sentiment d'être privés et d'interdits de la ville : la vie citadine devenant simplement impossible, voir clandestine. On se retire à la campagne souvent, parce que le jardin autour de la maison en ville qui était devenu productif, n'est plus suffisamment grand pour aménager les jardins potagers et l'élevage de subsistance. La ville était devenue pauvre, la consommation rationnée et réduite au minimum, la campagne se voulant productive aurait alors été considérée comme riche : la ville a dû prendre en exemple.

5. La ville des réalités du passé, c'est la ville des souvenirs qui prend une ampleur et une dimension symbolique plus grande. Les instants du passé, inscrivant ses réalités dans les mémoires individuelles et familiales étaient devenus historiques. Ce sont alors les déplacés de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle avant la destruction des villes, qui auraient gardé les mémoires les plus fidèles. En ce qui concerne les anciens habitants de Vientiane et de ceux qui l'avaient quitté avant sa mise à sac en 1828-1829, nous pouvons évoquer leurs descendants qui vivent aujourd'hui en Birmanie et à la frontière birmano-thaïe, appelé *les Lao Long* (les Lao égarés). Interrogés dans un

documentaire,⁶²⁸ les plus âgés représentent encore Vientiane sous son visage doré, avec ses monuments et ses habitations qui pointent leurs multitudes *sô-f'a* vers le ciel. Vientiane, c'était aussi la richesse et la chaleur des foyers avec leurs jardins aromatiques suspendus, leurs arbres fruitiers et leurs aréquiers. Pour les plus jeunes, lorsqu'on leur demande où se trouve Vientiane maintenant, ils disent que c'est à Tavoy même, la ville Birmane la plus importante à une cinquantaine de kilomètres de leur village. Vientiane n'est plus le nom d'une capitale, mais signifie "capitale". Une dame interviewée raconte que des générations passées avaient tenté de rejoindre Vientiane, mais en général, ils n'arrivent qu'en Thaïlande, et aucune nouvelle de ceux qui auraient atteint la ville des ancêtres ne leur serait parvenue. D'après une autre interview, réalisée vers 1990 par un jeune bonze de Vientiane⁶²⁹ auprès de la même communauté, les enfants auraient dessiné le That Luang lorsqu'il leur demande comment est Vientiane. Mais aucune image du Laos n'est repérée dans les foyers. La Ville des souvenirs des générations passées, c'est la ville imaginaire des générations présentes et à venir, mais dépourvue de toute idéologie. L'imaginaire de Vientiane continuerait à persister tant que ces derniers continuent à parler Lao avec clarté (accent de Vientiane), tel qu'ils le font aujourd'hui : leur langue rappelle leur différence parmi les communautés mônes, shanes et birmanes.

Vue à travers ces définitions, la ville absente serait unique, mais posséderait plusieurs représentations qui rejoignent le mythe et l'imaginaire. Sans pouvoir les interroger de manière approfondie, nous avons tenté ici de comprendre comment la ville a été vue et vécue à travers les contextes évoqués, et surtout sous quel aspect a-t-elle été projetée dans l'espace d'aujourd'hui.

II. III. a. 3. Le déplacement de la population, mode et processus traditionnel d'occupation ou d'abandon de l'espace, de développement ou de destruction des villes

La constitution des ensembles politiques dépendait aussi de deux faits : déplacement forcé et migration. Schématiquement, nous constatons que derrière les longs processus d'occupation territoriale, il y avait une instrumentalisation des données démographiques qui surgissait de manière constante dans l'histoire régionale. Parfois, une population était déplacée d'un territoire vers un autre pour combler l'insuffisance de la population et de la main d'œuvre, pour constituer une conscription et prélever des taxes de capitation. Ou encore, on dépeuplait un territoire pour réduire la puissance de son pouvoir politique, que ce soit à l'échelle d'une chefferie ou à l'échelle d'un Etat. Ce phénomène était lié –comme nous l'avons souligné précédemment– à la légitimation du pouvoir et du territoire par les données humaines. Par exemple pour déconsolider l'unité politique d'un territoire constitué, les procédés n'étaient pas forcément son annexion, mais plutôt l'amputation de la population qui la composait. Ce fut le cas notamment du déplacement des habitants de Vientiane vers le Siam au début du XIX^e siècle. Il existe un terme très descriptif en Lao : *kouad-tone* [ກວດຕ້ອນ], qui signifie "nettoyer et regrouper pour déplacer", que les populations lao vivaient généralement comme une rafle. Un sens tragique qui accompagnait leur mémoire jusqu'au milieu des années 1970.

En fait, entre un déplacement volontaire et solidaire et un déplacement forcé, les régimes, les fondations et les guerres –connus depuis le XIV^e siècle dans le Moyen et le Haut Mékong, qu'elles soient au profit du Lane Xang ou au détriment de celui-ci, recouraient aux déplacements de la population. Cette pratique devient indéniablement un fait et un trait culturel qui participe à l'identification de l'espace lao, partagée par les Siamois et les Birmans. La population était en fait une donnée importante pour la conceptualisation des établissements lao tai, mais également une

⁶²⁸ Cf. « *The Lost Laotians for more than 200 Years* » (*Lao Long, manout thi keut ma peua tuk kouad tone. Les Lao égarés, des hommes nés pour être déplacés*), documentaire vidéo, réalisé par *Dok Champa*, Etats-Unis, 2005. En Lao, sous-titrage en Anglais. Un journaliste américain et un journaliste thaï effectuent des investigations à la frontière birmano-thaïe sur les clandestins sans-papiers. Ils découvrent que parmi clandestins apatrides beaucoup sont des descendants des Lao qui ont été déplacés au XVIII^e et au début XIX^e siècle, et qui restent toujours sans nationalité.

⁶²⁹ Novice à Vat Ongtù, le jeune bonze a été boursié pour étudier en Birmanie dans un programme d'échange religieux. Il a visité trois villages du côté de Tavoy où il a rencontré les Lao de l'ancienne Vientiane.

donnée instrumentale pour des manœuvres politiques et économiques spatialisées. C'est pourquoi connaître l'origine ethnique d'un territoire donné est une tâche complexe quasi-impossible dans cette région.

En occurrence, une littérature était née pour rappeler cette culture du déplacement. Celle-ci est tantôt exaltante, emprunte de ton héroïque et légendaire lorsqu'il s'agit de construire un territoire homogène. Notamment lorsque Sethathirat ordonna le peuplement de Vientiane pour renforcer son statut de capitale au XVI^e siècle en faisant venir les habitants du Nord (de Luang Prabang, de Xieng Khouang, etc.), ou lorsque Phraku Gnotkéo Phonnesamek emmena depuis Vientiane une colonie de plusieurs milliers de personnes peupler Champassack vers la fin du XVII^e et au début XVIII^e siècle. Tantôt tragique lorsqu'il s'agit "d'effacer" un territoire, lorsque les Siamois déplaçaient les Phouans de Xiang Khouang vers le Laos occidental au début du XIX^e siècle, ou lorsque les grands du royaume entrent en conflit : lorsque les princes entrent en rébellion contre le pouvoir central, il quittent le royaume en embarquant avec eux des populations croyant reconstruire ailleurs leur propre chefferie. Trimballée sans repos et parquée dans des situations invraisemblables lorsque les princes en question venaient à disparaître. Ce fut le cas des Lao déportés jusqu'en Birmanie, suite aux mésaventures des conflits princiers.⁶³⁰

Le *Phongsavadane lao* et le *Tamnan Khun Bourom*⁶³¹ évoquent le côté héroïque de la constitution du territoire lao, et parle du déplacement de la population comme une nécessité désirée, alors que les chroniques -*Phueun* [ພູເນ]- *Phueun Vieng* [ພູເນວຽງ] et *Phueun Muang Phouan* [ພູເນມືອງພວນ], retracent dans un autre contexte de manière plus locale le drame des déplacés. A côté de cela, les autres sources d'importance secondaire sont nombreuses et disparates.

Dans les années 1960-1970, le gouvernement de Vientiane et le gouvernement du Parti du Peuple Révolutionnaire Lao (PPRL) se disputaient à qui la population de tel ou tel territoire appartient-elle. On appelle cela *seuk gnat pasason* [ເສັກຄາດປາສອນ]. "Guerre pour la possession du peuple". Le gouvernement qui rassemblait le plus de réfugiés qui avaient fui les combats et qui étaient venus chercher refuge dans son territoire se targuait être en terre de paix et que la barbarie était chez l'autre. Dans les débâcles pour mettre la population en sécurité pendant les combats, il arrivait fréquemment que le gouvernement du PPRL débâclait le bout d'un village et le gouvernement de Vientiane en débâclait l'autre bout. Les familles se retrouvaient ainsi séparées et involontairement parquées dans deux camps opposés.⁶³²

Cette culture du déplacement, comme instrument politique et économique, mais aussi –toute proportion gardée– comme garant de la face et des honneurs, a été partagée aussi par les Siamois : « il faut vider Vientiane pour qu'elle ne puisse jamais revivre », devis qui aurait été prononcé par les responsables siamois lors de la mise à sac de la ville. Conscients que Vientiane ne serait rien d'autre qu'un hameau de villages sans sa population citadine et ses princes déplacés vers la rive droite du Mékong. Nous avons déjà démontré dans notre étude traitant des « villes siamoises comme facteurs exogènes » que le Laos occidental a vu surgir des nouvelles villes dans son territoire quelques décennies après 1829.⁶³³

⁶³⁰ Documentaire « Lao long, manut keut ma peua thuk kouad tone ». *Op. cit.* Les Lao Long seraient déplacés plusieurs fois : durant la guerre siamo-lao mais aussi avant, lorsque les princes de Nongboulamphu (Phravo et Phrata) entrent en cession par rapport à Vientiane, ils auraient déplacé avec eux plus d'un millier de personnes. Des groupes seraient venus jusqu'à la région frontalière birmano-thaïe.

⁶³¹ Version annotée par S. Viravong et version annotée par K. Vongkottrattana, puis celle ré-annotée par A. Pavie, sont considérées comme uniques sources historiques écrites.

⁶³² Nous observons fréquemment, trente ans après, que les familles se retrouvent, les uns revenant des Etats-Unis ou de France, parce qu'elles avaient été amenées à Vientiane puis entre 1975 et 1980 avaient quitté le pays devenant des réfugiés politiques aux Etats-Unis ou en Europe ; les autres venant des zones libérées de Sam Neua.

⁶³³ « [...] des groupements de populations. Et lorsque ces regroupements s'agrandissent assez, des ordonnances royales (émanant de Bangkok) viennent les statuer en cité. On peut dire que sous le règne de Rama III, le Laos occidental compte des créations de nouvelles villes plus que n'importe quel règne dans l'histoire du Siam [...] ». In. *La politique des deux berges du Mékong*, Dalalat Métanikanonh, *op. cit.*

II. III. b. La partition territoriale et la disparité politique du Laos durant la guerre froide

La contextualisation locale des conflits mondiaux et régionaux de la guerre froide se traduit dans la politique laotienne par une disparité territoriale accompagnant une disparité politique dès la fin de la guerre de l'Indochine en 1954. Sont apparus deux pouvoirs politiques et deux zones distinctes à l'intérieur du Laos. En 1953 parallèlement au gouvernement royal de Vientiane, un autre gouvernement appelé *Néo Lao Issara*⁶³⁴ a été formé à Viengxay par le Prince Soupanouvong. Ce gouvernement contrôlait les provinces de Sam Neua et de Phongsaly dites " zone libérée ", alors que le reste du pays était resté sous le contrôle du gouvernement de Vientiane. Ceci, dans une monarchie reconstituée et constitutionnalisée autour de la famille royale de Luang Prabang ; le Prince de Champassak ayant renoncé à son droit dynastique en 1946.⁶³⁵

Le *Néo Lao Issara* sera reconnu par la communauté internationale au même titre que le gouvernement de Vientiane lors de la Convention de Genève en 1954 entérinant la fin de la guerre de l'Indochine et inaugurant l'indépendance du Laos.⁶³⁶ Et lorsque le Royaume du Laos sera membre des Nations-Unies en 1955, le gouvernement *Néo Lao Issara* aura aussi son représentant. Bien que plusieurs tentatives d'unification aient été préconisées par les deux parties, la partition territoriale inévitable, une fois faite le restera pour deux décennies (c'est-à-dire jusqu'au moment où Luang Prabang et Vientiane deviennent la zone neutre lors du traité de réconciliation nationale le 21 février 1973). En 1957, sous le 8^e gouvernement dirigé par Souvannaphouma, un premier gouvernement de coalition a été formé. Les provinces de Sam Neua et de Phongsaly ont été théoriquement restituées au gouvernement royal. Mais lorsque les membres du *Néo Lao Hak Sat* (NLHS) ont été arrêtés en 1959 les hostilités reprenaient de nouveau dans les zones de combat. En 1962, l'affirmation d'un Etat neutraliste et la tentative de formation d'un gouvernement de réconciliation et d'union nationale démontraient un désir de paix et d'harmonisation territoriale par les deux parties. Mais les conflits régionaux et mondiaux qui se localisaient dans le territoire laotien et qui se traduisaient dans sa politique nationale empêchaient toute tentative de paix. Alors que le Vietnam Nord qui soutenait le NLHS utilisait le territoire laotien pour mener des actions dans le Sud Vietnam, les Américains y menaient de leurs côtés des actions pour construire une barrière anti-communiste.

Malgré tout, des tentatives d'union nationale se succédaient intercalées par des coups d'Etat et des remaniements politiques, alors que sur le terrain les frappes aériennes américaines et les frappes des Vietminh au sol s'intensifiaient. Ceci, jusqu'à le début tardif des années 1970. Le nombre des réfugiés connaît une augmentation exemplaire dans tout le pays. Les mouvements se faisaient des montagnes vers les plaines, de la campagne vers les villes, et de l'Ouest vers l'Est. Un dernier et fatidique gouvernement de réconciliation nationale a été formé en 1973, marquant la fin de la guerre. Mais il marqua aussi la partition du Laos en trois zones : la zone libérée occupait 4/5 du territoire, la zone neutre avec Luang Prabang et Vientiane, et la zone du gouvernement de Vientiane qui occupait le reste du territoire. Cette partition tripartite allait s'achever en 1975, le gouvernement de coalition ayant été dissout, le communisme ayant pris le pouvoir dans l'ensemble du pays sous la bannière du NLHS. Le Congrès des Représentant du Peuple prendra en main le destin du pays en le proclamant République Démocratique Populaire du Laos.

(Fig. 6. Op. cit.
Page 43)
Avancement de la
zone libérée par
rapport à la zone du
gouvernement de
Vientiane.

⁶³⁴ *Néo lao Issara* devient *Néo lao hak sat* en 1956. Cf. Annexe : « Eléments chronologique de l'histoire du Laos ».

⁶³⁵ Cf. Le *Modus vivendi* du 27 Aout 1946 prévoyait l'indépendance du Laos dans l'Union française et déterminait le statut institutionnel de la principauté et du prince de Champassak dans le futur Etat indépendant. Afin de former un Laos unifié le Prince Boun Oum a renoncé à son droit dynastique et accepte la fonction du troisième personnage du pays.

⁶³⁶ En cette même année : le Vietnam s'est séparé au niveau du 17^e parallèle formant le Vietnam Nord et le Vietnam Sud ; l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est), organisation anticommuniste a été créée et le Laos du gouvernement royaliste en faisait alors parti. Le Laos recevait également les premières aides américaines.

La création de la zone neutre en 1973 était artificielle et n'avait pas de conséquences importantes sur le plan spatial. Il était uniquement stratégique et militaire permettant aux forces du NLHS de prendre le pouvoir. C'était la partition en 1954 qui avait joué un rôle déterminant. Sur le plan spatial, cette partition territoriale était calée sur une préfiguration géographique, humaine et économique existante. Elle exprimait un déséquilibre –en terme démographique, de taux d'urbanisation, de croissance économique et de circulation des hommes, correspondant aussi à une préfiguration géographique, humaine et économique ancienne. Il y avait d'un côté, les zones montagneuses et rurales qui étaient moins développées et moins peuplées. Il y avait de l'autre, les zones de plaines et du bassin du Mékong, plus urbanisées, plus peuplées et plus développées. En fait la situation politique s'était plaquée sur une donnée géographique, humaine et économique déjà existante. C'était une forme particulière de contextualisation locale de la situation politique régionale qui rendait la situation spatiale du Laos différente des autres territoires qui ont connu une partition politique semblable. En outre, il n'était pas question de partition nord/sud (comme l'étaient le Vietnam et la Corée) ou est/ouest, comme l'était l'Allemagne, mais il s'agit de partition entre la région de plaine et de montagne, entre les territoires vides et les territoires de peuplement.

Lorsqu'ils étaient confrontés à la partition territoriale et à la disparité politique, le et les modèles de ville et d'établissement lao, forgés de manière exogène et endogène, telle que nous l'avions évoqués précédemment, aboutissaient à deux formes et deux modes de fonctionnement différenciés. Sur le plan spatial, il est important de comprendre quelle conséquence avait la partition politique et territoriale sur la configuration spatiale et sociale de ces zones, quel type d'espace et quelle ville vivait-on.

II. III. b. 1. La zone libérée

La zone libérée était d'abord constituée de deux provinces, Phongsaly et Sam Neua. Elle a été formée en 1953 et reconnue en 1954. Son gouvernement, qui s'auto définissait comme révolutionnaire et qui était dirigé par la section lao du PCI et donc étroitement soutenu par le Viet Minh, s'installait à Viengxay. La petite ville devenait la capitale de la zone libérée et le quartier général de la force armée révolutionnaire. En 1957 lorsque deux provinces ont été restituées au gouvernement de coalition nationale de Souvannaphouma, la restitution n'a pas été effective : les deux provinces continuaient à être le quartier général du NLHS. Et lorsque le deuxième gouvernement de coalition nationale tripartite fut créé, à l'issue de la convention de Genève de 1962 qui devrait garantir la neutralité du Laos, la force du NLHS a occupé la province de Luang Nam Tha et l'a intégré dans sa zone de contrôle. Celle-ci représentait alors 2/3 du territoire du pays, alors que la population représentait 1/3 de sa population totale. En 1969, le territoire qu'il contrôlait a dû passer à 4/5 du territoire national et le nombre de la population représentait alors la moitié de la population du pays.⁶³⁷

La question spatiale dans la zone libérée

Les villes ou villages existant dans la zone libérée étaient, dans leur ensemble, peu peuplés et étaient distancés des uns des autres, ce qui leur conférait un caractère parsemé et rural. Dans la première décennie, la construction de cette zone était difficile pour le NLHS qui devrait concentrer ses efforts pour créer des avancées militaires dans les zones contrôlées par le gouvernement de Vientiane, afin de se munir des moyens de négociation sur la scène politique. Il était préoccupé aussi à créer une cohérence et une harmonisation idéologique pour consolider la zone libérée par rapport à une réalité historique et gagner l'adhésion de la population. Beaucoup de villages ont été désertés ou abandonnés pour des regroupements afin de se sécuriser lors des combats. La désertification de la zone libérée était aussi le fruit de l'abandon : beaucoup de villageois rejoignaient la zone contrôlée par le gouvernement de Vientiane, en particuliers ceux qui étaient

⁶³⁷ In. Phongsavanh Boupma, *Le développement de l'Etat lao*, imprimerie Nakhone Luang, 2005, (en Lao)

attachés au système ancien de pouvoir : les *khun*, les *tassèng*, les *Tiao muang*. La conception de la zone libérée étant fondée sur la pensée révolutionnaire communiste, lors de la libération de 1962, les notables des provinces libérées ont été souvent emprisonnés et parfois assassinés pour “ complicité ” avec le gouvernement royal.⁶³⁸ C’est à force de propagandes que peu à peu, le petit peuple finissait par adhérer au NLHS.

Au courant des années 1960, les combats étant intensifiés avec les offensives américaines, les zones libérées ont été menacées. L’intensification des frappes aériennes à partir de 1964, a beaucoup détruit les établissements et les villes anciennes du Laos (monuments, stupas qui étaient la plupart du temps construits sur les collines selon des traditions du Nord, comme les stupas de Luang Nam Tha, de Oudomxay, de xiang Khouang) mais aussi les zones agricoles en activités et les terres fertiles. Les traces de ruines issues des bombardements étaient nombreuses sur les routes à Houa Phan et de Xieng Khouang. Les habitants ont dû fuir les combats et s’abriter dans les grottes où ils ont dû en faire leur habitat, avec l’aide des troupes de l’armée populaire dans certaines zones.

Fig. 86.
Bâtiment
administratif
de Viengxay

La ville de Viengxay se construisait ainsi au cœur d’un ensemble de montagnes et de falaises karstiques. Les grottes existant furent investies et d’autres créées artificiellement pour en faire des habitations des dirigeants ; des dispensaires, des écoles, des pagodes y furent également installés, et au moment des bombardements la population pouvait y trouver refuge. Les équipements administratifs ont été bâtis dans les parties dégagées de la ville. C’était une architecture moderne des années 1950-1960. Il y avait de petits groupes d’habitations pour faire bonne figure de ville. Les résidences des dirigeants étaient construites en retrait, dans les parties plus couvertes, au pied des falaises où étaient aménagés les grottes. Dans leurs ensembles, ce sont des constructions de belles factures qui s’intégraient magnifiquement dans le paysage et dans le climat –le plus rude alors du Laos. Entre un choix architectural, très au faîte de la modernité et du luxe non-envieux à celui de Vientiane, et la rudesse de la pensée révolutionnaire ; entre une poésie paysagère et environnementale exceptionnelle et la violence de la guerre, la résidence du Prince Souphanouvong offre une image décalée.

Fig. 87. Le
jardin de la
résidence du
Prince
Souphanouvong
reliant la
résidence à son
abri troglodyte

La zone libérée, un État parallèle

La zone libérée possédait un système de fonctionnement digne d’un vrai État. Sa structure administrative et politique était basée sur deux grands organes politiques :

- le *Parti du Peuple Lao* (PPL) “ *Phak Pasason Lao* ”⁶³⁹ a été fondé le 22 mars 1955. Il était dérivé du *Parti Communiste Indochinois* (PCI) fondé en 1930 et dont la section lao a été créée en 1934. Le parti était une oligarchie qui monopolisait le pouvoir et donnait les directives politiques à suivre au NLHS (ou anciennement le NLI). Le pouvoir est tenu par le secrétaire Général du PPL et ses membres dirigeants.

⁶³⁸ Les premiers emprisonnements et exécutions sommaires dans les villages ont lieu bien après le milieu des années 1950. C’est à la libération de Luang Nam Tha en 1962 que nous avons pu avoir des témoignages de ces faits. Un certain nombre de *pho ban*, de *tassèng* et de *tiao muang* de Luang Nam Tha auraient été exécutés et de nombreux réfugiés seraient descendus vers Houayxay, fuyant devant les forces communistes (Cf. Histoire de la famille de mes informateurs : une famille lü d’ancien *pho ban* dans la province de Luang Nam Tha, une famille d’ancien *tiao muang* de Sam Neua). Contrairement à la conception générale qui considèrerait dans les années 1960 que les habitants de la zone libérée étaient tous révolutionnaires, dans les provinces libérées on comptait aussi les opposants de la révolution. Pendant la guerre froide les actes de violence ont été de fait commis par les deux parties. Rétrospectivement le NLHS semblait être conscient de ses erreurs puisqu’il “ adoucissait ” ses méthodes dans les zones qu’il allait libérer dans les années qui ont suivies. Car désigner certains groupes de population comme « partisans des impérialistes » suivies des exécutions sommaires risquaient de désertir la zone sensée de leur servir de base. De l’autre côté, mes enquêtes auprès des anciens *Thahan Team* (soldats formés et engagés à la solde par les Américains, séparément de l’armée nationale) ont montré que les violences du même genre avaient également été commises par l’armée du gouvernement de Vientiane. Pour illustrer cette situation, mes enquêtes auprès des familles originaires de Sam Neua ont révélé un phénomène étonnant : lorsque à tour de rôle les forces armées de Vientiane et celles de la zone libérée se relayaient pour contrôler les villages, certains *po ban* et certains *tassèng* ont dû organiser des cérémonies de serment successivement aux deux armées opposées pour sauver la vie de l’ensemble des villageois.

⁶³⁹ Le PPL, Parti Populaire Lao, (*Pak Pasason Lao* ປັກປະຊາຊົນລາວ) devient en 1972 le PPRL, Parti du Peuple Révolutionnaire Lao (*Pak Pasason Pativat Lao* ປັກປະຊາຊົນປະຕິວັດລາວ.)

- le *Néo Lao Issara* (NLI) a été fondé en 1950 par le Prince Souphanouvong à partir d'une petite fraction du *Lao Issara*. 6 janvier 1956 le *Néo Lao Hak Sat* (NLHS) a été créé remplaçant le NLI. Le NLHS est élu par le peuple. Son Comité Central était composé de 40 membres suprêmes. 11 membres du Comité Central constituaient les membres permanents. L'un des 11 était élu Président du NLHS, et 3 des 11 étaient élus vices présidents. Les trois Vices-présidents étaient des représentants respectifs des *Lao Loum* (Lao des plaines), *Lao Theung* (Lao des Hauts plateaux) et *Lao Soung* (Lao des montagnes).⁶⁴⁰ A côté des 11 membres permanents il y avait le Secrétaire Général du NLHS. Le Comité Central Permanent était dirigé par le Comité Politique du PPL et son Comité Central. Chaque organe et bureau exécutif était équivalent à un ministère : organe décisionnel suprême, l'armée de libération du peuple, bureau administratif du Comité Central du NLHS, bureaux administratifs, bureau des luttes politiques, bureau des affaires étrangères, bureau des propagandes, bureau des séminaires et de la culture, bureau des affaires éducatives, bureau des affaires économiques et de la production, etc.

Le développement de la zone libérée

En 1968 dans la zone libérée y vivait la moitié de la population du pays. Du territoire qui représentait 2/3 du territoire national en 1962, il passait à 4/5 en 1968. En 1970 la zone libérée était composée de 12 provinces, dont 60 *muang*, 600 *tassèng* et plus de 10 000 villages,⁶⁴¹ dans une zone majoritairement montagnaise très rurale et avec peu d'infrastructures routières. Le NLHS, et derrière lui, le PPL devrait non seulement contrôler politiquement cette partie du pays, mais aussi la gérer et la faire vivre économiquement. Ces questions impliquaient globalement l'organisation du travail de production et de sa répartition. Le système étant basé sur la force du prolétariat dirigé par le parti marxiste-léniniste, l'organisation du travail devrait alors être collective. Mais dans la pratique, le PPL a dû prendre en compte la réalité de la paysannerie et de la ruralité laotienne à la place d'un prolétariat théorique d'une société industrielle et urbaine. Il a dû également se rendre à l'évidence que la mise en application de l'idéologie pure et simple ne pouvait pas passer comme telle. Il était important d'avoir le peuple dans son camp. Le phénomène de réfugiés qui rejoignaient les zones du gouvernement de Vientiane a été une alerte pour les futures stratégies politiques du PPL et du NLHS. Il fallait reconstruire la société et l'économie de la zone libérée qui partait sinon en lambeau, sans mettre en fuite la population dont la majorité était restée attachée aux valeurs anciennes de manière récalcitrante.

Avec les aides des pays socialistes, le Viêt Nam Nord, la Chine et l'ancien URSS, le PPL et le NLHS installaient les unités de production de l'Etat semi-industrielles : ateliers et usines de confection, usines de meuble et scieries, fermes d'Etat, usines de médicaments, etc. Ces unités de production participaient surtout à l'effort de guerre. L'économie à l'échelle individuelle et familiale restait réduite et se basait sur la structure de subsistance traditionnelle comme elle l'était autrefois. La monnaie de la zone libérée –le nouveau kip– qui avait été mise en circulation en 1968 n'a pas vraiment été utilisée du fait des circuits fermés des échanges commerciaux, quasi inexistants.

Le domaine de l'éducation avait été planifié : les écoles primaires et secondaires ainsi que les formations professionnelles, créées. Les maîtres ont été formés, les manuels scolaires et les programmes artistiques créés. L'objectif étant de former des bras, mais aussi des élites dans la zone révolutionnaire et endiguer la population contre le gouvernement de Vientiane. La formation des ressources humaines dans son ensemble, comme l'installation des petites industries, a été soutenue par les autres pays socialistes. Des bourses d'études ont été nombreuses pour étudier en Chine et en Union Soviétique. Sur ce, comme l'a noté Phongsavanh Bouppha, la résolution du IIe Congrès du

⁶⁴⁰ Vocabulaires officiels et arbitraires utilisés pour classer les ethnies du Laos en suivant la logique géographique verticale. Les *Lao Loum* désignent les laotiens de parler Tai Lao, les *Lao Theung* de parler Môn-Khmer et les *Lao Soung* de parler Myo Yao.

⁶⁴¹ Phongsavanh Bouppha. *Op. cit.*

NLHS⁶⁴² qui avait régi la nouvelle politique, avait gardé dans ses démarches certaines valeurs liées au régime des *sakdina*, tel notamment le respect de la monarchie et de la religion. Et dans son ensemble, les projets politiques du II^e congrès avaient été largement bénéfiques de l'intérieur pour consolider l'adhésion populaire et rehausser l'image du gouvernement de la zone libérée. C'est donc après la mise en œuvre de ce nouveau projet politique de 1964, puis du III^e congrès en 1968⁶⁴³ que certaines catégories de la population ont pu être attirées par les idées du NLHS. Un nombre non-négligeable d'intellectuels ont rejoint la zone libérée. Sa cote de popularité était au summum, au fur à mesure que les frappes aériennes américaines s'intensifiaient dans le pays.

Vis-à-vis de l'opinion internationale, un véritable programme de propagande a été mis en place pour offrir au monde une belle image de la zone libérée et de la révolution laotienne. Celle-ci serait multiethnique et progressiste, respectueuse des traditions, des croyances, et prônant la liberté. Elle voulait communiquer au monde et dans l'air du temps " la passion du peuple lao qui combat pour la liberté ". Afin de mener à bien cet objectif, les journalistes, les diplomates et les politiques étrangers ont été invités à visiter la zone libérée. Des conseillers soviétiques ont été sollicités pour réaliser des documentaires filmés ou photographiés. Ces documents précieusement archivés au centre des archives cinématographiques nationales constituent aujourd'hui des œuvres artistiques de grands intérêts, car ils ont été le fruit des mises en scène ou des scènes reconstituées, témoignant du besoin fondamental d'image de représentation, passant nécessairement par la propagande qu'il a fallu réaliser⁶⁴⁴

II. III. b. 2. La zone du gouvernement de Vientiane

La zone du gouvernement de Vientiane comptait les villes les plus peuplées, situées généralement le long du Mékong et dans la basse vallée. Elles se développaient plus rapidement que celles de la zone libérée qui étaient en rupture et décalées bien qu'elles aient occupé un territoire beaucoup plus important. Si la zone libérée connaît à cette époque une guerre intensive, notamment les bombardements de ses villes et villages, ses monuments et ses terres agricoles, les grandes villes du Mékong –la capitale et les capitales provinciales– jouissaient d'une paix relative. Ce qui permettait à cette zone d'évoluer de manière plus naturelle, du moins, moins en décalage par rapport au reste de la région du Sud-Est asiatique incarnée à proximité par la Thaïlande voisine. Mais la paix dans la zone du gouvernement de Vientiane était artificielle : les coups d'Etat et les changements de gouvernement étaient tels que la politique laotienne était souvent incompréhensible par le commun des Lao, qui était parfois incapable de connaître le nom de son Premier ministre du moment. Par exemple entre 1959 et 1969, il y avait plus de sept gouvernements, trois coups d'Etat, et pas moins de dix arrestations et assassinats d'homme d'Etat.⁶⁴⁵

N'acceptant pas que le pays devienne indépendant en 1954, l'opposition considère cette zone comme une nouvelle forme de colonie occidentale.⁶⁴⁶ Du côté du gouvernement de Vientiane,

⁶⁴² Le II^e congrès du NLHS a été tenu à Sam Neua en avril 1964. Il fixe un nouveau programme politique et des nouvelles stratégies. Dans la lutte intérieure armée, il préconisait de s'appuyer sur les minorités ethniques qu'il allait rassembler et endiguer dans la lutte. « *Le nouveau projet politique doit montrer qu'il respecte la royauté, la religion, la morale, qu'il développe et promeut l'esprit démocratique du peuple lao dans son ensemble, qu'il agit pour l'égalité des sexes et pour la création d'un gouvernement souverain et national, qu'il est contre l'ingérence étrangère et compte œuvrer pour faire respecter les conventions de 1954 pour l'indépendance et celle de 1962 pour la neutralité du Laos* ». Cf. Phongsavanh Bouppha. *Ibid.*

⁶⁴³ Le III^e congrès du NLHS a été tenu à Viengxay en octobre 1968. Il reprenait les mêmes points que celui de 1964 mais intensifiait ses actions politiques et de propagande pour drainer les intellectuels encore hésitants. Il visait cette fois-ci les étudiants laotien en Europe qui se préparaient à rentrer au Pays et la population des zones du gouvernement royal.

⁶⁴⁴ Cf. Les archives du centre cinématographique national de Vientiane. Une série de photographies ont fait l'objet d'exposition au centre de langue française en 2007.

⁶⁴⁵ Cf. Annexe : « *Éléments chronologiques de l'histoire du Laos* ».

⁶⁴⁶ Une partie du *Lao Issara* est engagée dans le PCI. Et en effet, il ne s'agit pas seulement d'obtenir l'indépendance comme ce fut la volonté de la majorité des *Lao Issara* et de son noyau dont les valeurs étaient restées attachées à la tradition, à la monarchie et à la religion bouddhiste. Mais il s'agit d'instaurer au Laos et dans toute l'Indochine un système de gouvernance basé sur une dictature prolétarienne selon le modèle marxiste-léniniste, par la force du prolétaire et du paysan et par la révolution idéologique. La scission du *Lao Issara* n'avait donc pas ses racines dans le conflit éventuel de la décolonisation, mais dans l'adhésion idéologique hétérotopique d'une partie de ses membres au PCI. Le conflit

il se retrouvait conforté dans sa légitimation par le symbole historique, identitaire et unificateur autour du pouvoir traditionnel qu'est la royauté. Le caractère unificateur et identitaire est important à souligner, car la fraction de Vientiane mettait tous ses efforts pour préserver ce symbole. Le renoncement au droit dynastique de la maison royale de Champassak qui avait permis la formation d'une seule monarchie faisait partie de ce même désir de préservation et de renforcement du symbole. A cet égard, le renoncement au droit dynastique de Champassak devrait être revu par l'histoire contemporaine du Laos comme un grand pas en avant ; dans le cas contraire, une sécession dans le Sud du pays n'aurait pas été impossible, elle était même à craindre à l'époque.⁶⁴⁷

Le système politique de Vientiane étant une monarchie constitutionnelle, la démocratie était assurée par la répartition des "six" pouvoirs : l'exécutif, le judiciaire et le constitutionnel constituaient les trois pouvoirs fondamentaux propres aux systèmes démocratiques. Le Laos se dotait de trois autres pouvoirs qui provenaient de ses traditions : les pouvoirs monarchique et ecclésiastique symbolisaient l'unité nationale. Le roi ne gouvernait pas, mais régnait, le clergé ne participait pas à la prise des décisions, mais avait pour rôle de régir la vie spirituelle. Le sixième pouvoir consistait dans l'organisation et la répartition réelle du pouvoir dans l'organisation clanique de la société. Non-formalisée et non-institutionnalisée, cette structure organisait la société et ses affiliations politiques. Elle pouvait réguler les conflits politiques dans une société en apprentissage des élections libres et du multipartisme. Malgré la perversion de la vie politique laotienne dans le contexte de "la guerre secrète" menée par les Américains, le système de Vientiane avait des principes démocratiques qui avaient permis la naissance de plusieurs partis et organisations civiles ou associatives. La vie politique entre la fin des années 1950 et la fin des années 1960 a été alors animée par plusieurs partis,⁶⁴⁸ y compris le parti de l'opposition, le NLI (ou le NLHS) qui avait son siège officiel et ses membres à Vientiane. Même si les débats politiques étaient difficiles dans le contexte de la guerre et de l'ingérence étrangère, qui faisaient que les partis naissaient et disparaissaient et les hommes politiques menacés, la création des partis politiques mettait en évidence l'intérêt que la population instruite portait au devenir du pays et son désir de participer à sa construction, sans exclure parallèlement son désir de constituer des réseaux d'intérêts et d'influences, suscités de manière latente par le mode et la structure sociale et politique traditionnelle.⁶⁴⁹

Sous pression américaine, le gouvernement de coalition tripartite de 1962 a perdu toute sa crédibilité. Le pouvoir était monopolisé par la droite, partagé "à l'arrache" avec les forces neutralistes, mais sans la participation des membres du NLHS qui finissaient par désertir le gouvernement. Un certain déséquilibre venait entériner l'insuccès de ce partage du pouvoir, ce qui a amené deux coups d'Etat successifs : celui du Général Siho associé au Général Kouprasit Abhay le 19 avril 1964 (l'année où le gouvernement de Vientiane a accepté les interventions américaines)

idéologique mondial s'était contextualisé et localisé par la guerre dans un Laos dont la population ne prenait pas part. Il trouvait son terrain de prédilection dans le milieu de l'intelligentsia locale convertie aux idéaux communistes durant la colonisation.

⁶⁴⁷ L'idée de « sécession » du Sud avait effectivement traversé les esprits politiques, lorsque les manœuvres d'unification nationale essuyaient des échecs répétitifs et lorsque certaines fractions désapprouvaient la politique de Souvanna Phouma considérée comme trop complaisante vis-à-vis du NLHS vers la fin des années 1960.

⁶⁴⁸ Notamment : le Parti Progressiste (*Phak Kaona*), le Parti Libéral (*Phak Séri*), le Parti de l'Union pour la Coalition Lao (*Phak Lao Houam Samphanh*), le Parti Social Démocrate (*Phak Pasa Sangkhom*), le Parti Neutraliste (*Phak Peng Kang*), le Parti de l'Union Centraliste Patriotique (*Phak Khana Houam Peng Kang Hak Sat*), le Parti de la Voie de la Jeunesse (*Phak Néothang Noum*).

⁶⁴⁹ Un ancien *Lao Issara* et homme politique rappelle que la vie politique dans les premières années après l'indépendance était animée dans une sorte de "fraternité admirable" par une classe politique de "l'ancienne école" qui était quasiment toute issue de la même formation à la française. Les hommes politiques lao à la sortie de l'indépendance étaient peu nombreux. Ces derniers, même s'ils avaient des idées différentes et provenaient des régions et des origines familiales différentes se respectaient mutuellement et s'échangeaient volontiers. Ils n'envisageaient pas "des coups bas" comme cela se fera plus tard dans les années 1960. Une des raisons était qu'ils étaient quasiment tous issus de la même école et plus jeunes ils partageaient les mêmes dortoirs, étaient éduqués par les mêmes Vénérables lorsqu'ils étudiaient à la pagode. En occurrence et dans beaucoup de cas, quelques dirigeants du NLHS étaient leurs amis des années du noviciat. Plus tard les rapports de forces changeaient les comportements politiques. La jeune génération tenait de plus en plus les postes décisionnelles les plus stratégiques, en particulier lorsqu'interviennent les Américains.

puis celui du Général Phoumi Nosavanh en février 1965. Les aides militaires et financières américaines soutenaient à elles seules, le gouvernement de Vientiane en décomposition. Les retombées économiques de la guerre, les caisses noires rendaient de plus en plus dépendants les groupes d'influence et la politique du pays vis-à-vis de la politique américaine. Le fléau de la corruption, la lutte d'influences et de clans et l'abus de pouvoir, sévissaient le pays et l'appareil gouvernemental, paralysant les actions politiques les plus constructives.

Bien que le Laos soit partitionné politiquement, il n'a pas été séparé en deux États, comme l'étaient le Vietnam Nord et le Vietnam Sud. L'image du Laos et son territoire restaient entiers, suivant sa configuration de 1946 lorsque les provinces de Xayaboury, Xédaun et Champassak lui furent restituées par la Thaïlande au traité franco-thaï de Washington. La vision territoriale dans les deux zones respectait naturellement cette configuration : pour le gouvernement NLHS, le Laos ne s'arrêtait pas aux zones qu'il contrôlait, de même pour le gouvernement de Vientiane, le Laos était les 16 provinces qui ont été définies en 1961,⁶⁵⁰ même si entre 1953 et 1973, il perdait progressivement le contrôle de ces provinces. Du point de vue administratif et de l'organisation territoriale de l'ensemble du pays le gouvernement royal continuait à enregistrer les provinces de la zone libérée comme faisant partie intégrante de son administration. Un phénomène d'unités administratives provinciales, emboîtées les unes dans les autres, était à remarquer : le gouvernement royal continuait à nommer les gouverneurs de Phongsaly, de Sam Neua, d'Attapeu, de Saravanh, etc., pourtant prises et intégrées progressivement dans la zone libérée qu'il ne contrôlait plus. Par exemple pour la province de Phongsaly, le siège du gouverneur se trouvait dans la province de Luang Prabang, avec très peu de populations. Par ailleurs, certaines provinces pouvaient être, à un moment donné, divisées, par exemple la province de Xayaboury divisée en trois : Xayaboury, Paklay et Hongsa.

II. III. c. Les données socioéconomiques

La volonté de réconciliation nationale semblait avoir été sincère pour les deux parties et se traduisait par les efforts de la classe politique, notamment les neutralistes incarnés par Souvanna Phouma, pour faire des traités de paix et former une gouvernance de coalition nationale, bien que ces efforts se soient soldés chaque fois par des échecs, et les nombreux plans d'actions reconduits ou différés. La politique de propagande menée parallèlement et en contradiction dans les deux zones accentuait au contraire la division et conduisait vers des tensions politiques entravant le plan de paix et de réconciliation. Elle accusait en occurrence une réelle disparité et un déséquilibre socioéconomique du territoire dans son ensemble. Déséquilibre, déjà préexistant dans l'histoire entre une zone riche et peuplée et une zone plus pauvre et sous peuplée, qui ne sera jamais corrigé tout le long de la guerre froide. Il formait au contraire les arguments pour les deux parties à agir selon ses convictions.

Les villes de la vallée du Mékong ont été perçues à travers la littérature et la propagande communiste comme « *des villes socialement et économiquement prédatrices, exploitatrices et abusives de la main d'œuvre du pays. Le peuple, la classe paysanne et prolétarienne ont été exploités de manière inhumaine.* » C'est une perception qui allait marquer pour longtemps le pays et la société laotienne. Dans la réalité, des nuances sont à observer. Les biens et les services se concentraient effectivement dans la capitale et les grandes villes provinciales. Favorisées dans l'histoire par une situation géographique du Mékong et de la plaine, où la circulation des hommes et des produits était plus facile et leur échange plus fructueux.

Si la vie économique se décollait lentement après l'indépendance, elle devenait plus dynamique à l'approche et au courant des années 1960. Les aides américaines arrivaient dans le

⁶⁵⁰ Durant la période coloniale le Laos avait 12 provinces réparties sur deux zones, haut Laos et bas Laos. En 1961 quatre autres provinces ont été créées, ce qui faisait augmenter le personnel administratif dans l'ensemble du pays.

pays dès 1954 pour faire barrière contre l'avancée du communisme dans l'Asie du Sud-Est. Ces aides étaient intercalées par des menaces de rupture lorsque le rapprochement entre le gouvernement royal et le NLHS se faisait nettement senti avec la mise en place des plans de réconciliation nationale. A Vientiane et dans les autres villes du Mékong, il y avait plus de monde, d'industries, et donc, d'emplois, de terres à cultiver, de sécurités, de services et d'équipements. Les lieux de loisirs, les écoles, les dispensaires et les hôpitaux ont été construits.⁶⁵¹

Les populations des autres zones plus menacées par la guerre, venaient se réfugier nombreuses dans la zone du gouvernement de Vientiane. Les unes rejoignaient une partie de leur famille déjà installée, les autres venaient chercher du travail ou fuyant les combats. Dans son ensemble, la population laotienne était peu mobilisée par les idées politiques, dont elle ne comprenait pas la complexité. Elle désirait vivre en sécurité à l'abri des combats, trouver de l'emploi et pouvoir travailler ses rizières et ses jardins, envoyer les enfants à l'école et se soigner convenablement, vivre en ville et trouver les lieux d'agrément et de loisir librement.

Deux organismes avaient joué un rôle important dans le développement du pays : le ministère du Plan et de Coopération (appelé " Le Plan ") et la Banque de Développement du Laos (BDL). Le Plan ainsi que la BDL ont été créés vers la deuxième moitié des années 1960, afin de coordonner les projets de l'Etat et soutenir les initiatives privées dans certains secteurs de développement. Les priorités étaient axées sur deux secteurs, l'agriculture et la production d'énergie, puis orientées vers l'aménagement du territoire et la répartition des richesses sur l'ensemble du pays.

Tab. 17.
Quelques
chiffres
montrant l'un
des aspects du
sous-
développement
du Laos à la fin
des années 1960

Dans le domaine de l'agriculture, ont été mis en place des projets pilotes : projets de périmètres irrigués de Hat dork kéo, de fermes expérimentales d'État, des périmètres irrigués (Thang Ngon), des supports techniques et organisationnels agricoles. Ainsi a été introduit pour la première fois au Laos le système de coopérative à la française qui devrait permettre une amélioration des échanges entre agriculteurs (échange de grains et des savoirs notamment), une meilleure production et distribution. L'objectif était de soutenir les revenus de la classe paysanne et productrice, de permettre à cette dernière d'accéder aux marchés intérieurs directement sans passer par les intermédiaires commerçants qui gagnaient de l'argent « *sur le dos des petits producteurs et des consommateurs* ». ⁶⁵² Le domaine de l'énergie était surtout orienté vers l'hydroélectricité avec l'achèvement de la construction de trois barrages (Nam Ngum, Xélabam, Xédaun) à la fin des années 1960. La quantité de l'énergie permettait de nourrir suffisamment le fonctionnement des industries qui n'étaient pas très nombreuses, mais aussi les villes et petites villes. La BDL accordait des prêts à des taux raisonnables pour permettre aux privés d'investir. Ces différents programmes étaient très importants à l'échelle locale. Ils donnaient une vivacité générale au décolllement économique du pays. A côté du fléau de la corruption, du trafic d'influence et d'abus de pouvoir qui entravaient bien souvent les actions civiques et citoyennes, le développement du Laos pendant la guerre froide donnait de l'espoir au commun des Laotiens.

Tab. 18.
Répartition des
investissements
industriels
1966-1972

Si les priorités sectorielles avaient été pratiquées et expérimentées de manière plus ou moins réussie, l'aménagement territorial et la répartition des richesses restaient cependant théoriques. Leur réalisation a été empêchée par la guerre comme nous l'avons déjà noté. Le développement rural ainsi que celui des infrastructures était à considérer seulement autour des centres régionaux. Les chefs-lieux des provinces étant seulement des bureaux administratifs, ils ne pouvaient pas fournir un cadre technique adéquat. Il n'était donc pas possible de mener des projets de manière répartie dans les coins les plus reculés qui en avaient vraiment besoin. Mise à part la difficulté de mise en œuvre

⁶⁵¹ Tel l'hôpital *OB (Operation Brotherhood)* à Vientiane dont le corps médical était majoritairement Phillippin. Pro amécicains avec la Thaïlande, ces derniers accueillait les bases aériennes américaines qui allaient avoir un rôle important pour les frappes aériennes au Laos : trois millions de tonnes de bombes allaient y être lâchés entre 1964 et 1971.

⁶⁵² Recueillis des propos de Phomma Sayarath, ingénieur responsable de la coopérative de Thang Ngon vers la fin des années 1960. Cf. « fascicule de sensibilisation pour la coopérative » (1969)

de l'ordre technique et budgétaire, la guerre servait de prétexte pour concentrer les efforts sur les villes les plus proches du Mékong, mettant à l'écart les autres régions montagneuses, notamment celles de la zone libérée. Cette mauvaise répartition des richesses et du progrès, due en grande partie aux contextes politiques, devenait des arguments utilisés par l'opposition qui considérait que le régime de Vientiane avait infligé tous les maux au pays. Et c'est ce qui justifiait la guerre menée par le NLHS "pour le libérer".

La zone du gouvernement de Vientiane offrait donc de fait et malgré tout un cadre favorable, une vie de plus en plus citadine et occidentalisée. Par le nombre des observateurs et des conseillers étrangers qui y venaient nombreux effectuer leur mission, l'emploi lié au domaine des services et l'immobilier de location se développaient. Alors que la guerre était au summum de sa violence, la population de Vientiane, de Luang Prabang, de Paksé, de Savannakhet, enfin ceux qui avaient les moyens ou qui cherchaient à en avoir, vivaient dans l'instant et dans l'insouciance. L'image qu'incarnaient les années 1960 et le début des années 1970, affichait une société opulente, joyeuse, jeune et pleine de vie. Le cinéma a été importé par le biais de la Thaïlande et on commençait aussi à le produire dans le pays, ainsi que le théâtre moderne. Les loisirs et la vie nocturne, peu connus auparavant, faisaient leur apparition. Les musiques –le *rock* et le *swing*– berçaient la jeunesse et animaient les soirées de la bourgeoisie des villes. L'image de ce bonheur artificiel contrastait tant avec la vie dans la zone libérée.

Tab. 19.
Investissements
industriels tous
secteurs

Malgré cette artificialité, Vientiane ne produisait pas que la jeunesse dorée. Elle produisait aussi une petite intelligentsia locale, consciente de la précarité du monde dans lequel elle vivait : la guerre, l'injustice sociale et la fracture interne de leur propre société. Les uns par révolte devenaient alors partisans de la zone libérée et épousaient ses causes, sans en connaître la finalité réelle. Les autres plus réalistes faisaient leurs problèmes et les affrontaient à leur manière. Nous pouvons évoquer ici les jeunes militants qui s'engageaient dans les partis politiques ou les organisations civiles, ou qui fondaient leur propre parti. Puis il y avait aussi les écrivains et compositeurs qui dénonçaient de l'intérieur les problèmes sociaux et les injustices, la corruption matérielle et l'argent facile, mais aussi la corruption idéologique, mettant en garde contre la séduction idéologique du communisme.⁶⁵³ Mais dans l'ensemble du pays l'économie étant dépendante de la guerre, « *perfusionnée par les aides internationales* » et surtout américaines, l'artificialité économique et la paix dérisoire des villes du Mékong finissaient par remporter sur une recherche de véritable santé économique et sociale. La vie étant value ce qu'elle devrait valoir durant la guerre, la société étant fracturée et tenue artificiellement par l'illusion d'une paix et d'une réconciliation nationale chaque fois détruite ou reconduite, les gens semblaient alors vivre une joie autant qu'ils pouvaient la vivre et l'espérer d'un monde qui était en train de s'écrouler. L'aspect d'un pays sous-développé caractérisait alors le Laos de la fin des années 1960. Outre par son caractère social que nous venons d'évoquer, cet aspect peut être illustré par les données économiques.

II. III. d. Le grand tournant spatial des années 1960 : expansions urbaines, modes et processus de développement, acculturation des modèles extérieurs

Le développement urbain et la production architecturale des années 1960 ont constitué le tournant spatial du XX^e siècle, voire, probablement celui des trois-quatre derniers siècles du Laos, toute proportion gardée. De l'échelle individuelle et privée établie entre l'habitat et les équipements communautaires (monastères, ruelles, marchés de proximité), des règles consensuelles et du savoir-vivre entre différents membres sociaux et par rapport aux esprits protecteurs des *ban* et de la ville

⁶⁵³ On peut évoquer les textes de Khamla Nokéo poète et compositeur qui, avec les titres comme « l'argent » (*ngneun*) et « l'être humain » (*khonh*), dénonçaient la corruption et l'abus du pouvoir de l'ancien régime, mais n'a pas été inquiété pour cela. Au contraire il avait été considéré comme un manipulateur des mots très apprécié. L'ancien régime semblait traiter ce poète avec égards. Par contre le texte intitulé « où est la paix ? » (*santiphab yusaï* ?) en 1973 l'avait envoyé en prison de Samké par le NLHS en 1975. Après sa libération quelques années plus tard il partira rejoindre ses enfants aux Etats-Unis.

traditionnelle, la ville était passée clairement à une échelle plus grande et devient systémique. La ville doit se plier au système urbain qui s'établit alors à travers le nouveau développement. Provoquées par de multiples facteurs, situations et contextes, notamment l'indépendance et le contact direct avec l'Occident moderne (non plus seulement colonial), partition territoriale et politique du pays, guerre froide, etc., les villes du Laos commençaient à entamer une période importante de mutation : formation des établissements urbains de nouveaux types, nouvelles formes de répartition des hommes à l'échelle du territoire et à l'échelle urbaine, nouveaux partages inégaux des biens et des services. Une nouvelle production architecturale et urbaine apparaissait, inaugurant une période de transition urbaine et caractérisant le Laos des années 1960. C'est ce que ce paragraphe propose de brosser.

II. III. d. 1. La création d'établissements de nouveaux types liés à la guerre

Dans les années 1960, s'étaient constitués trois types d'établissements qui étaient différents des occupations constituées avant et pendant la période coloniale. Ceci, tant du point de vue des habitants qui les composaient que du point de vue de la motivation ou de la raison de leur constitution. Il s'agissait des établissements dont les objectifs étant d'être le refuge, le relais militaire et le lieu d'acheminement des réfugiés. Leur existence était plus ou moins importante, et plus ou moins pérenne, nous prenons trois exemples.

Les refuges de la zone libérée

Ils étaient essentiellement les grottes. Certaines d'entre elles pouvaient avoir une programmation assez complexe. Quelles que soient la complexité de la programmation et la sécurité qui pouvait y régner, les refuges aménagés avaient malgré tout l'aspect provisoire. Les enfants qui y sont nés ou qui y avaient vécu un certain temps, pouvaient mesurer la précarité et garder un souvenir fort, sinon douloureux.

- Derrière l'ancienne résidence du Prince Souphanouvong le complexe est intéressant. Ayant été servi de quartier général, il pouvait accueillir pendant plusieurs jours les hauts membres du NLHS. Il possédait ainsi un grand espace de travail, un dortoir collectif, une chambre privée du prince et les cabines servant de chambre pour ses enfants, une infirmerie-dispensaire, des cabinets de toilette, une cuisine, un (ou plusieurs) cabine-couche du serviteur et cuisinier. Le complexe possède une adduction d'eau, des ouvertures discrètes et protégées ont été aménagées pour ramener de la lumière.

- Une grotte de Xieng Khouang abritait carrément un hôpital. C'est précisément sur celle-ci que des bombes ont été tirées faisant plus de 300 morts.

- D'autres abris troglodytes dispensés partout dans les zones karstiques du Nord avaient été investis par les villageois et l'armée populaire. S'y logeaient les écoles et les pagodes. Dans les grottes, on y vivait le jour, la nuit, on sortait pour cultiver le riz et les potagers.

Les relais militaires

Créés de toute pièce suivant une localisation stratégique, les relais militaires existaient dans toutes les régions militaires. Mais il y avait seulement deux qui se présentaient réellement comme des établissements urbains, même si leur taille était modeste.

Les militaires étaient affectés dans ces établissements pour de longues durées, leur famille les rejoignait bien souvent. Les écoles commençaient dès lors à s'installer, les petits commerces s'ouvraient aussi. Peu à peu, c'étaient des petites villes qui se construisaient. Les gens dans les villages reculés et dans les territoires plus ou moins proches affluaient soit pour trouver du travail, soit pour vendre leurs produits agricoles ou de cueillettes. Les militaires avec leur famille vivaient mélangés avec la population nouvellement constituée et la vie économique dépendait de l'économie de la guerre et de ses retombées. Bien que la vie y fût animée, ces établissements demeuraient pourtant des lieux de relais militaires, situés entre les terrains opérationnels (lieu de combat) et les grandes bases de la capitale. Le paysage social était majoritairement militaire, il y avait des

officiers, des gradés et des simples soldats engagés et formés sur le tas et payés à la solde. L'ambiance urbaine était caractérisée par les va-et-vient des missions militaires, mais surtout par des vagues de réfugiés qui fuyaient les combats. Ces derniers arrivaient dans ces lieux affolés et bigarrés, y restaient quelques jours, quelques mois avant d'être transités vers la capitale ou les autres capitales régionales par l'armée royale.

Le cas les plus typiques de ville relais et militaire, fut la ville de Phonesavanh à Xieng Khouang avant qu'elle ne soit prise par la force du NLHS et avant que l'armée royale ne se replie sur Vientiane ou Luang Prabang, l'abandonnant. Dans une certaine mesure, la petite ville de Vang Vieng était aussi une ville relais militaire à la porte de la province de Vientiane. Ce fut surtout la ville de Samthong Long Chèng. En effet, si Phonesavanh avait été constituée à partir de petits villages existants parmi les sites historiques de la plaine des jarres, avant de prendre de l'ampleur, la ville de Long Chèng dans la même région était nouvelle, au milieu de nul part. C'était une plate-forme visible et dégagée pour faciliter l'atterrissage des avions de largage de bombes en mission. Long Chèng au milieu des montagnes était une ville qui semblait visible seulement depuis l'avion, comme s'il avait été impossible de l'atteindre par voie terrestre.⁶⁵⁴

Quant aux relais militaires de Vang Vieng et de Patang, ils s'étaient constitués dans un cadre paysager grandiose profitant des petits établissements préexistants. Les vieux établissements de Vang Vieng et de Patang ont été fondés et dirigés par une oligarchie venant de Sam Neua et de Xieng Khouang 150 ans plus tôt. Par l'héritage ancien de chefs, dont le rôle a été reconnu par le pouvoir royal, les familles dirigeantes locales continuaient à détenir le pouvoir ; leurs membres étaient devenus des militaires hautement gradés et participaient à la direction des bases militaires de la région.

Les caractéristiques communes de ces villes relais, étaient surtout leurs terrains d'aviation réservés pour les avions militaires, mais utilisés aussi largement par les civiles des villages de la région. Car les terrains d'aviation civile proprement dits n'existaient pas et les routes manquaient ou très insécuritaires.

Les lieux d'acheminement et de replis des réfugiés

Ils auraient été constitués en général sur des établissements d'importance régionale. En tant que lieux d'acheminement qui accueilleraient de fait des populations qui se repliaient de la zone libérée (car il n'avait pas été planifié comme Phonesavanh ou Long Chèng), ils étaient situés géographiquement sur la dernière limite des régions qui venaient de tomber entre les armes de la force du NLHS. C'étaient des villes qui auraient été suffisamment sécuritaires et suffisamment dynamiques pour que les populations aient pu s'établir sans être obligées de repartir vers la capitale. En se faisant les établissements en question s'étaient développés sur de l'existant, de telles sortes que les nouveaux afflux qui entraînaient un développement nouveau aient pu marquer l'espace, du point de vue des formes, des tissus, de l'organisation et du paysage urbain général.

Le cas de Houayxay aurait été exemplaire. La petite ville existant sur l'extrême sud de la marge de la zone libérée de Luang Namtha a connu à ce moment-là un développement significatif de par sa position. Cela a dû lui apporter un changement assez important. Lorsqu'on regarde aujourd'hui les fronts de l'unique rue centrale qui longe la berge du Mékong en contre-bas de la pagode centrale, on peut constater que la ville des années 1960 reste encore présente, ou est redevenue présente, avec ses immeubles bas en compartiments, ses commerces et son port formant

⁶⁵⁴ Long Chèng était le fief de la CIA et la forteresse du Général Vang Pao, l'un des seigneurs de guerre les plus controversés dans les années 1960. Vang Pao, issu du clan Vang, était un chef ethnique dont la position était moins importante que le clan des Lyfoung qui était le représentant coutumier de tous les Hmong. Tout en jurant fidélité aux monarques lao qui avaient accueilli 150 ans plus tôt ses ancêtres, Vang Pao avait aussi été l'instrument et l'homme de terrain pour "la guerre secrète" américaine au Laos. Ce fut une instrumentalisation consenti par Souvanna Phouma, lorsque celui-ci acceptait en 1964 l'aide militaire américaine pour que les troupes du Général Vang Pao repoussent la force du Vietnam des hauts plateaux de Xieng Khouang.

un petit centre animé d'activités. Beaucoup d'argent de trafic passait dans cette ville située à une cinquantaine de kilomètres à peine en aval du Triangle d'or. On pouvait la considérer comme la dernière ville importante du gouvernement de Vientiane, à l'ouest de Luang Prabang et au nord de Vientiane. Houayxay était contrôlée officiellement par le gouvernement de Vientiane, mais la réalité était extra territoriale. Y pullulaient trafics de drogue, de pierres semi-précieuses et d'objets archéologiques, lieu de transit de toute sorte de produits illégaux, en somme, c'était globalement les personnalités influentes et probablement aussi militaires qui avaient la main mise sur la ville. Ce type de ville accueillait en fait une forte population militaire où ayant un lien d'une manière ou d'une autre avec l'armée.

En réalité Houayxay est une ville assez ancienne, mais son développement de la période 1960 avait tant de caractère qu'il donnait l'impression que la ville a été construite dans ces années. La ville historique a presque disparu à ce moment-là, seule le monastère de la colline qui la surplombe gardait encore quelques traces et mémoires du passé antérieur de la région à laquelle elle appartenait. En effet à une quarantaine de kilomètres en amont, les traces de la vieille cité de Souvannakhomkham rappellent la glorieuse histoire des différents établissements qui auraient occupé la région : celui des aborigènes, des Môngs, puis des Tai Gnouane.

Parmi les établissements qui s'étaient constitués dans le contexte de la guerre dont nous venons d'évoquer les particularités, très peu ont perduré dans leur fonction urbaine, à l'exception de Phonesavanh et de Houayxay. Par ailleurs, l'émergence de ces occupations restait marginale par rapport au développement difficile des autres établissements urbains de l'époque.⁶⁵⁵

La guerre et la partition politique et territoriale ont ainsi configuré une nouvelle répartition des hommes dans le territoire et dans les villes. Nous proposons d'examiner l'importance de cette répartition à l'égard du développement des villes à travers l'échelle du territoire et de la ville et à travers la question des infrastructures routières qui a été un problème crucial.

II. III. d. 2. Le rôle de la migration et de la répartition des hommes dans le développement des villes

Les infrastructures routières, une armature territoriale difficile à mettre en place

La construction des infrastructures routières était à l'œuvre pour débloquer les liaisons entre provinces afin de palier les désarticulations territoriales et développer les zones reculées. Certains tronçons de l'unique route Nord-Sud, n'étaient pas entièrement utilisables à la saison des pluies, encore moins en ce qui concernait les autres routes de branchement transversal. Ceux laissés par la colonisation ont vieilli et ont besoin d'être réparés, et d'autres nouveaux réseaux avaient besoin d'être construits. A vrai dire, les années 1960 ont poursuivi les constats qui ont déjà été établis dès l'installation coloniale sur la nécessité de développer les réseaux routiers qui étaient et qui demeuraient la clé de voûte du développement de l'ensemble du pays. Car la politique coloniale pour le développement de ce secteur n'avait pas été menée à bout des besoins. Mettre en œuvre la construction des infrastructures, c'était alors un des objectifs du gouvernement de Vientiane, mais souvent les projets restaient théoriques. Gênés par le manque d'investissement publics et également par les combats qui faisaient régner l'insécurité. Les projets ont souvent été bloqués ou abandonnés et les agents qui y travaillaient étaient menacés dans leurs tâches. Les insuffisances des réseaux routiers demeuraient un problème de taille pour le développement de l'époque et pour plusieurs décennies qui allaient suivre. C'est la raison qui expliquait, pour les besoins du moment, l'existence de nombreux terrains d'aviation qui étaient au nombre de 200 répartis dans l'ensemble du territoire, mais seul l'aéroport de Vientiane pouvait accueillir les longs courriers internationaux.

La répartition des hommes à l'échelle du territoire

Tab. 20. La population et sa densité dans les villes les plus importantes du Laos, entre 1966 et 1968

⁶⁵⁵ Il serait fortement intéressant d'approfondir l'analyse de ces villes dans une nouvelle recherche qui porterait éventuellement sur la pérennité et les modèles de villes fondées ou nées dans le contexte de la guerre.

Sur une population totale de 3 millions d'habitants en 1970, 15% vivaient en ville. En occurrence la densité du pays était de 13 hab./km². (contre 70 hab./km² en Thaïlande pour 36 millions d'habitants). Seules Vientiane et Savannakhet avaient une densité supérieure à 50 hab/km². Luang Prabang, Viengxay, Khammouan, Khong Xédaun, Saravan, Paksé et Khong, avaient une densité entre 20 et 50 hab/km². Pour les villes d'importance en dessous, la densité était entre 10 et 20 hab/km². Pour le reste du pays (80% du territoire) la densité était de zéro à 10 hab/km². Lorsqu'on compare la carte de la densité de la population de 1970 à la carte de la partition territoriale de la même période entre le territoire du gouvernement royal et celui du NLHS, on constate que la répartition humaine se dessinait selon trois configurations, dont les causes étaient la fuite de l'insécurité des campagnes vers la la ville :

1- Une zone de densité transversale parcourait Houayxay-Luang Prabang jusqu'à la limite de Sam Neua. Elle coupait le Nord du Laos en deux parties : les gens qui se trouvaient dans les zones isolées entre Vang Vieng et Luang Prabang, remontaient vers Luang Prabang ou descendait vers Vientiane. Ceux qui se trouvaient entre Luang Prabang et Oudomxay, descendaient vers Luang Prabang ou remontaient vers Oudomxay.

2- Le même phénomène se constituait dans le Sud, mais de manière plus modeste, le territoire étant plus étroit. Une ligne de densité transversale Khong Xédaun-Saravan semblait se dessiner, recevant des mouvements de migration, celle qui descendait ou celle qui remontait, des populations de la zone reculée d'Attapeu, de Karum, Samouay, Toumlan.

3- Une autre zone de densité plus importante se ramifiait sur le bord du Mékong formant nettement une ligne nord-sud, de Vientiane à Khone. Cette ramification explicitait le mouvement transversal de la population qui s'effectuait de l'Est vers l'Ouest.

La répartition des hommes à l'échelle de la ville

Dans cette répartition s'agit-il d'une densification des centres, d'une constitution des quartiers périurbains ou d'un renforcement des villages ruraux ? D'un choix résidentiel rural, une partie de Laotiens commençaient à choisir la ville comme cadre de vie, et surtout comme lieu de travail, tout en préconisant une vie quotidienne en lien étroit et permanent avec le milieu rural. Non pas tant parce que le mode de vie citadin gardait encore les composants ruraux qui se prolongeaient et se reconstituaient dans le milieu urbain (avec l'aménagement individuel de potager et d'élevage de basse-cour, avec les rapports que les foyers continuaient à entretenir avec les monastères, avec le rapport de voisinage un peu particulier, etc.), mais plus parce que ces nouveaux citadins établissaient une bipolarité foncière, une sorte de double résidence. Beaucoup vivaient en ville tout en possédant une autre habitation en périphérie de la ville ou à la campagne, sans qu'il s'agit de la maison de campagne que l'on aurait retrouvée en fin de semaine, car cette notion n'existait pas encore dans un pays très rural comme le Laos. Le parcours entre la campagne et la ville était presque quotidien, du moins il était fréquent.

Pour le commun des Lao, où l'opulence était plutôt le fait de la grande bourgeoisie liée au pouvoir et aux commerces de l'importation et de l'exportation, à l'échelle familiale la production de la campagne nourrissait la ville. Les activités et l'argent de la ville provenant des salaires ou des commerces, mais aussi des retombées des aides américaines et de la guerre qui forgeait une économie monétaire (circulation de la masse monétaire)⁶⁵⁶ comblaient les autres besoins de la consommation modernes des familles (l'achat de médicaments, les loisirs, l'école, les moyens de transport, etc.) Pour les plus aisés, ils satisfaisaient même le besoin de luxe et de représentation sociale. Il y avait alors un certain équilibre entre le coût de la vie (devenant cher) et les revenus des fonctionnaires et des grands commerçants, mais un déséquilibre s'établissait cependant pour les

Tab. 21. La population active travaillant dans l'administration. Année 1958. Sources : Condominas et Halpern

Tab. 22. Population urbaine. Fin 1950 et en 1968. Source : Statistiques.

⁶⁵⁶ Pane Rassavong, *Considérations sur les grandes options de la politique de développement économique du Laos*, thèse de Science économie, université de Bordeaux, 1965. Cité par Labarthe, in : *Quelques aspects du développement des villes du Laos. Op, cit.*

Tab. 23.
Population
active répartie
sur trois
secteurs à
Thakkek,
Paksé,
Savannakhet.
(d'après
Halpern, 1959)

revenus moyens et surtout pour les plus pauvres. La société laotienne à deux vitesses faisait son apparition. Parallèlement, les activités agricoles (production de riz autoconsommée) et de jardinage permettaient à la majorité du commun des Lao qui les pratiquait jusqu'alors d'avoir un niveau de vie convenable, du moins tenu à l'écart de la grande pauvreté qui apparaissait chez les groupes de population les plus vulnérables et les plus exposés à la pauvreté qu'étaient les immigrés et les réfugiés de guerre. Par la double activité citadin et rurale de leurs habitants, les habitations existantes à l'extérieur de la ville pouvaient se retrouver améliorées, du moins pour ceux qui menaient une bipolarité résidentielle, qui possédaient des revenus en ville, un emploi stable ou un poste dans l'administration.

Après l'indépendance, on pouvait noter que le secteur tertiaire et administratif occupait une part importante parmi la population active,⁶⁵⁷ corollaire à un fort développement de l'administration et du fonctionnariat. Les petites élites provinciales étant arrivées nombreuses dans la capitale et dans les capitales régionales pour occuper des postes dans le service public, les quartiers urbains et les villages périphériques qui commençaient à être investis par eux se densifiaient alors. Du moins, ils s'agrandissaient par l'augmentation du nombre de leurs habitants. Les offres foncières étaient plus nombreuses et moins chères en périphérie des villes qu'en leurs centres. Plus modestes, ceux qui n'avaient pas de doubles résidences, mais qui travaillaient en ville avaient ainsi élu domicile dans les villages périphériques. Ceux-ci n'étant pas loin du centre ville, le transport à courte distance étant facile (et sans grand embouteillage jusqu'au milieu des années 1960), qu'il était même préférable pour eux de vivre dans les villages périphériques. La constitution ou la densification et l'extension des villages proches des centres se produisaient dès les premières années après l'indépendance. Cela donne lieu à un mouvement de production de l'habitat à Vientiane et dans les capitales des provinces.

En ce qui concerne la migration des populations des provinces vers la capitale, ou de la campagne vers la ville, on ne peut considérer ce fait, qui s'était produit dans les premières années de l'indépendance, comme un véritable exode rural ou une migration définitive, puisque la majorité gardait les liens, voire les domiciles familiaux (au sens large) en province pour pouvoir y retourner au moins une fois par an, au nouvel an ou lors des événements familiaux importants. Sauf pour les zones difficiles comme Sam Neua et Xieng Khouang ou Phongsaly, où les voyages de retour étaient très peu fréquents à cause des difficultés du transport, des routes et des combats.⁶⁵⁸ On peut par contre évoquer l'exode rural et la migration à partir 1962 et plus intensément vers la fin des années 1960, lorsque les populations qui avaient fui les combats et qui s'étaient repliées dans les zones plus sécurisantes qu'ils trouvaient alors dans les villes et leurs périphéries devenaient plus nombreuses ; et lorsque fuyant la pauvreté les populations du Nord-Est de la Thaïlande émigraient aussi vers le Laos. En ce cas, les liens avec les lieux de départ ont été rompus généralement. Une partie des réfugiés et des immigrés venaient ainsi gonfler la démographie urbaine, dans les villages proches ou dans les friches rurales se trouvant dans les villes. Des quartiers insalubres, sans infrastructures, à faibles loyers et à problèmes, du point de vue de salubrité, social et économique, se constituaient alors. Une forte concentration de population s'était également constituée, elle donnait à ce type de quartier une densité supérieure aux autres quartiers, même les plus centraux.

Quelle que soit l'augmentation du nombre des citadins, la population urbaine demeurait faible dans son ensemble et le phénomène urbain restait mesurable et relatif par rapport aux villes thaïlandaises, notamment la mégapole de Bangkok qui comptaient trois millions d'habitants en

⁶⁵⁷ Le nombre des fonctionnaires était trop important au détriment d'autres secteurs, tels que les emplois techniques et industriels de production qui manquaient. Cf. Manuel scolaire de géographie ; cf. Labarthe ; Halpern. *Op. cit.*

⁶⁵⁸ Il était assez fréquent de voir les avions militaires transformés en charter. Ayant plusieurs parents militaires, étant enfant j'avais moi-même le souvenir d'avoir pris souvent les avions militaires, devenus pour la circonstance " charters familiaux " afin de rejoindre les grands parents dans le Sud du Laos au nouvel an. Le dernier vol en 1975 (?) nous a par ailleurs bloqués dans le Sud, le régime étant devenu communiste, les parents militaires étant envoyés aux séminaires. De Champassack pour rejoindre Vientiane nous avons alors pris plusieurs jours, entre bus, pic-up et bateau par le Mékong.

1970, alors que Vientiane ne comptait que 132.253 habitants, la seule ville du pays à dépasser les 100.000 habitants. La ville de Vientiane était quasiment la seule à déborder de ses limites historiques dès les années 1955. La ville se développait en dehors de son rempart intérieur, la zone urbanisée étant débordée de la première couronne historique dessinée par le boulevard Khou Vieng et Khou Bourom. Les zones insalubres commençaient à se constituer dès le début des années 1960, de ça et là, absorbant plus que les autres villes un exode rural et une migration créée par la guerre et la précarité. Alors que dans les autres villes, où la démographie était modeste et leur attractivité relativement moindre, c'était plutôt le phénomène de densification à l'intérieur que l'on remarquait le plus, afin d'attraper le manque de densité traditionnelle. En fait, la ville ancienne offrait assez de places pour les premières vagues de laocisation des centres juste après l'indépendance, sans qu'il n'y ait l'effet de débordement. C'est après saturation des centres que la population se dispatchait à l'extérieur et/ou constituait les zones insalubres dans les parties décentrées de la ville. Car c'est surtout à Vientiane que le phénomène se remarquait.

II. III. d. 3. Le développement urbain : le tissu urbain et l'architecture des années 1960

L'expansion urbaine était surtout concentrée dans les villes de la vallée du Mékong, alors que celle de la zone libérée était quasiment inexistante. Rappelons que les urbains lao étaient minoritaires durant la période coloniale ; ils devenaient majoritaires à partir de 1954. A Vientiane par exemple ils représentaient 40% de la population avant 1950 et passaient à 54% en 1954.⁶⁵⁹ La partition du pays à partir de 1954 constituait aussi des nouvelles données, configurant autrement la répartition des hommes dans le territoire et dans l'espace urbain. Comme nous l'avons noté à l'instant. Les villes lao durant cette période étaient globalement caractérisées par trois éléments : 1- les établissements qui pouvaient être qualifiés de villes étaient limités en nombre. 2- les villes étaient de tailles modestes et avaient des caractères urbains peu marqués. 3- les plus importantes parmi elles, telles que Vientiane, Paksé, Savannakhet, Luang Prabang et Thakkek, étaient toutes situées dans le bassin du Mékong ; situation héritée de la période coloniale, comme nous l'avons noté dans le chapitre traitant des villes coloniales. La situation durant la guerre froide reprenait le même schéma en l'accentuant davantage. Leur développement s'était appuyé en continuité sur la période précédente tout en étant redevable aux nouvelles données.

La densification urbaine

Les villes ont connu une densification toute relative. Elles n'avaient pas connu, jusqu'à une période récente, des tendances à la verticalisation. Généralement, les immeubles et les compartiments ne dépassaient pas R+3 dans les cinq villes les plus importantes du pays. La densification, c'était d'abord les démembrements parcellaires, induisant une augmentation des unités bâties. Et lorsque les terrains ne sont pas démembrés ces derniers avaient des surfaces suffisamment grandes pour accueillir en plus d'autres constructions : des rangées de compartiments ou d'immeubles, formant des nouveaux fronts de rue. Ils remplaçaient parfois les anciens compartiments à rez-de-chaussée ou les anciennes maisons lao en bois et enfermant ainsi en arrière le jardin et les anciennes maisons. La densification, c'était aussi l'augmentation des taux d'emprise au sol des éléments bâtis : une ou plusieurs parties des maisons pouvaient faire l'objet d'extension, ou des nouvelles maisons pouvaient se construire facilement dans le jardin lorsque les enfants se marient et forment leur propre foyer. En ce cas, la parcelle serait destinée à être démembrée ultérieurement. Les poches de rizières, les jardins et les friches rurales subsistant encore à l'époque dans les zones péri-centrales et centrales des villes étaient également investis. Les délimitations entre propriétés étant devenues plus nettes – permises par la parcellisation cadastrée et l'immatriculation foncière de la période coloniale, elles avaient facilité tous les types de densification possible.

⁶⁵⁹ Cf. Lafont P-B, *Péninsule indochinoise : études urbaines*, l'Harmattan, 1991, Paris, 239 p., Illu., Tab., Cartes., Bibliogra., Recherches Asiatiques.

Notons enfin que la densification urbaine dans ces années, étant relativement souple, avait permis de préserver les espaces verts et paysagers tant dans les propriétés privées que dans les propriétés publiques. Cette remarque valait pour l'ensemble de la ville sauf pour les quartiers les plus centraux (quartier des trois cinémas de Vientiane) dont les immeubles –occupant de manière continue les fronts de rue, donnaient peu de places à la végétation. La première période de densification était donc accompagnée d'une minéralisation du sol urbain, celle-ci pouvait même être l'une de ses caractéristiques.

La politique de logement

Des efforts ont été mis en œuvre en faveur des logements pour fonctionnaires, surtout à Vientiane et à Paksé, et de manière inégale dans les capitales provinciales. Ceci a été suscité par le détachement des agents de l'administration de l'État, dont le nombre devenait croissant depuis le milieu des années 1950. Mais cette action de l'État était limitée. On ne pouvait pas vraiment évoquer la politique de logement, dans la mesure où les efforts étaient seulement dédiés au service des agents administratifs et non à l'ensemble de la population. Dans le contexte de construction et de modernisation du pays après l'indépendance l'État jugeait important de récompenser par des logements exemplaires, les médecins, les professeurs et autres fonctionnaires nouvellement affectés à leur fonction après leurs formations en France, et qui ont accepté parfois d'aller travailler en province.

Il s'agit à partir de 1955 surtout des logements collectifs. Ceux-ci étaient assez modestes construits en bois et parfois encore en torchis. Notamment ceux qui étaient sur les sites actuels des hôtels *Lao piazza* et *Parc view*. L'immeuble d'appartements pour professeurs construit en face du Lycée de Vientiane était un beau spécimen de l'architecture moderne de la fin des années 1950⁶⁶⁰ et de cette politique de logement de l'État. Dans les années 1960, c'étaient plutôt quelques immeubles de logement de style international, dépassant rarement R+3. Quelques lotissements de villas relevant de l'autorité publique, presque entièrement destinés aux militaires, pouvaient être remarqués. Dans leur ensemble, les immeubles et les programmes de logement ne s'inscrivaient pas dans une logique nationale, mais dans des besoins isolés et fragmentés de chaque organisme ou ministère.

Les besoins en logement n'avaient jamais été décisifs pour l'État laotien, la question du logement demeurait dans son ensemble du ressort des privés. Les projets privés constituaient l'essentiel des nouvelles habitations, qu'elles soient destinées à l'utilisation personnelle du maître de l'ouvrage ou à la location et à la vente. Remarquons cependant que dans le secteur privé les promoteurs d'appartements étaient rares, alors que les promoteurs des compartiments et des maisons individuelles étaient plus nombreux. Dans les quartiers anciens ou centraux, on y trouvait plus souvent les compartiments et les immeubles, les maisons individuelles étaient plus couramment construites dans les quartiers plus décentrés. A Vientiane, on y trouvait des quartiers de villas à plusieurs endroits et de manière différenciée : par exemple, celui de Sisangvone était résidentiel pour classe aisée, alors que celui de Dong Païna étaient plus populaire.

Les tissus urbains, les types d'îlot

Vers le milieu des années 1970, Vientiane offrait la vision la plus complète de ce qu'était une ville laotienne constituée dans son histoire urbaine récente, mais qui n'en gardait pas moins la trace de son passé plus lointain. A travers sept types d'îlot (que j'ai analysé et classifié à posteriori vers 1996-1999), nous pouvons comprendre comment l'histoire urbaine récente a enregistré ou rejeté les espaces hérités. Nous prenons comme exemple ici les études typologiques plus que les études des quartiers. Car autant la notion de quartier est spécifique au lieu étudié et ne peut représenter ou remplacer l'étude de quartiers des autres villes. Par contre, la classification

⁶⁶⁰ Il a été remplacé vers 2007 par le bureau de UNDP.

typologique à l'échelle de l'îlot, elle, peut être représentative d'autres quartiers dans d'autres villes. Autrement dit, les sept typologies que nous repérons peuvent être retrouvées dans le même contexte dans d'autres villes du Laos. Il s'agit dans l'exemple ci-dessous d'une étude des types d'îlot du centre de Vientiane.

1. Les îlots à grandes parcelles occupées par des édifices isolés, des habitations ou des équipements

Situés en centre ville et entourés de compartiments, l'îlot accueille l'implantation de remarquables édifices isolés : des villas modernes et des maisons coloniales, comme des monastères entourés de murs d'enclos formés par les murs arrières des immeubles ou des maisons qui l'entourent et qui l'enferment au fur à mesure de la construction de ces derniers. Dans le cas où il s'agit d'un monastère encerclé, entièrement ou sur deux à trois côtés, l'habitat laïc empiète incontestablement son espace. L'accès à ce type de cœur d'îlot est souvent insalubre, à cause de la profondeur de la voie d'accès, ancienne et peu entretenue et à cause aussi du partage un peu flou des responsabilités sur la voirie.

2. Les poches d'habitat précaire

Elle est caractérisée par le manque d'infrastructures publiques pour l'évacuation d'eau de ruissellement et de sanitaire de base (manque ou insuffisance de réseau d'évacuations ou d'épandages local des eaux usées et des eaux vannes). Les accès aux habitations posent toujours problème surtout à la saison des pluies. Le branchement sur le réseau des flux (électricité EDL et eau Nam Papa Lao) a souvent été fait sans autorisation et sans norme. Les logements eux-mêmes sont insalubres, denses et surpeuplés. Ils ont commencé à être construits dans les années 1960 avec des matériaux en bois et en tôle ondulée. En case ou compartimentés leur usage est souvent collectif. Ils sont aujourd'hui peu à peu remplacés par des matériaux en dur (mur en maçonnerie, poteau en ciment). Les limites de propriétés et parcellaires sont indéterminées. Les habitants sont souvent sans emploi ou avec emploi précaire : marchands ambulants, ouvriers journaliers, chauffeurs de *samlo* (dans les années 1960 et 1970) et chauffeur de *touk-touk* (aujourd'hui.)

3. L'ensemble de maisons isolées en cœur d'îlot

L'îlot est caractérisé par des belles ruelles ombragées, malgré l'aspect rudimentaire et vieilli du système d'assainissement. On y trouve quelques maisons lao anciennes et plus souvent des maisons *lao pagnuk*. Bien que les maisons lao anciennes aient quasiment disparu, la subsistance des maisons *lao pagnuk*, le rapport de proximité et d'intimité des habitations entre elles, montrent que ce type d'îlot est bien issu d'une ancienne structure de village. Sans effet de forte densité, et peu touchés par la mutation générale des tissus urbains qu'éprouvent les parcelles qui jouxtent les voies, les îlots de ce type lorsqu'ils sont en recul par rapport aux grandes voies publiques préservent assez bien les traces des anciens villages dont ils faisaient autrefois partie.

4. Les îlots en damier

A la fois résidentiel et commercial l'îlot est constitué d'immeubles, de compartiments et de maison isolées. Les habitations ont souvent connu des modifications et des extensions ultérieures. Les parcelles ont parfois été démembrées pour former des parcelles plus étroites accueillant des compartiments. Des voies privées ou des impasses ont été créées ultérieurement formant des voies de dessertes aux petites parcelles issues des démembrements qui se situaient au fond à l'intérieur de l'îlot. Pour les besoins des habitants qui exerçaient aussi des activités commerciales, les extensions en appentis qu'ils réalisaient ultérieurement au fur à mesure débordent souvent des façades de rue, empiétant la voie publique. Dans certains îlots, ce type de constructions peut atteindre R+4. Enfin l'îlot est caractérisé par la régularité de ses trames viaires qui se coupent en angle droit.

5. Les îlots dont le cœur est en friche

Caractérisé par ses grandes parcelles, entourées d'immeubles commerciaux en compartiment, ce sont des équipements de loisir et de service (cinéma, hôtel). Les voies d'accès, qui traversaient les compartiments et qui longeaient les façades arrières des compartiments et des immeubles, donnaient accès à un ensemble de logements où une façade intérieure se reconstituait. Ce type de parcelle

constituait un potentiel foncier important et occupe une place centrale dans le quartier. L'abandon de ses activités peut entraîner la déshérence des bâtiments et la mort du quartier. C'est ce qui s'était passé après 1975, ce type d'îlot devenait une friche en plein cœur de la ville. Mais aujourd'hui les anciennes friches des années 1980 deviennent des enjeux fonciers majeurs. Elles offrent de grandes surfaces en plein cœur des quartiers centraux et pouvant accueillir des grands immeubles (notamment l'ancien cinéma de Bouasavanh à Vientiane.)

6. Les îlots fermés occupés par une population immigrée

L'îlot est caractérisé par une forte densité de la population et de l'habitat, construit sur le principe des murs mitoyens. Les voies de dessertes sont étroites et très sommairement aménagées et assainies ou mal entretenues, avec un caniveau central de petit gabarit. Les constructions sont tellement serrées qu'ils ne laissent pas de place, ni pour les espaces verts ni pour les vides. Cet îlot était un fait remarquable dans son insertion dans le tissu urbain : un marché de proximité marquait l'entrée de l'îlot, et il n'y avait quasiment qu'une seule entité sociale et ethnoculturelle qui le compose.

7. Les îlots marqués par les formes des temps antérieurs

La présence de la végétation et du sol naturel y est remarquable. L'îlot étant situé dans une partie basse de la ville (ligne de côte de niveau basse) possède donc des conditions favorables pour avoir des zones humides. Les voies de dessertes sont étroites, tortueuses, informelles et souvent inondées à la saison des pluies et le réseau d'assainissement est rudimentaire. Les composants bâtis, plus ou moins denses, sont principalement constitués de maisons sur pilotis et de maisons *lao pagnuk*. Dans son ensemble, l'îlot a un caractère rural et semble garder encore quelques traces et quelques aspects de son passé. Il y a la présence de plan d'eau ancien (l'étang de Bungkragnon a été conservé), on y trouve des vestiges archéologiques, tels les grands fours à terre cuite, les déchets d'atelier de forge. Ceci semble expliciter que l'îlot abritait une fabrique de poterie ou de brique, des ateliers d'armurier (à Ban Phra Pho). Ce qui peut suggérer que l'îlot avait probablement fait partie d'ancien village d'artisans, une des vieilles structures de la ville.

Les quartiers insalubres

Les quartiers insalubres s'étaient constitués peu à peu dans les villes les plus importantes pour accueillir réfugiés et immigrés. Les terrains qui ont été occupés par ces derniers étaient dans les zones non loties, manquant de branchements sanitaires. Sans infrastructures de base ou très rudimentaires, les terrains étaient peu chers et demandaient peu d'investissement aux propriétaires qui se mettaient à construire des logements à faibles loyers. Parfois, les terres sans propriétaires, c'est-à-dire des terres appartenant à l'Etat, ont été squattées et les squatters y construisaient leurs logements en bois sur bas pilotis. A Vientiane par exemple, les quartiers de Nong Chanh-khoua dinh et de Hongsi Noy devenaient deux grandes zones insalubres de la ville. Même la qualité environnementale de leur cadre, en tant que zone humide, n'avait pas pu résorber les problèmes divers qui s'y posaient.

Prenons en exemple le quartier de Nong Chanh-Khroua Dinh. Mise à part l'insalubrité, l'essentiel des problèmes qui se posaient dans ces quartiers était l'enchaînement d'autres problèmes qui leur sont liés. La diversité de la provenance des populations, le manque de souche sociale et familiale de base, ne favorisaient pas la cohésion et la centralité sociale et ne permettaient pas le contrôle et la conduction des comportements sociaux. Le manque de qualification professionnelle des habitants et la pénurie de l'emploi, qui n'étaient pourtant pas des faits spécifiques à ce type de quartier, mais un fait commun pour l'époque en devenaient des problèmes insalubres, déstabilisant la cohésion sociale ; alors que partout ailleurs les problèmes sont limités à leur propre cadre et ne se retrouvaient pas amplifiés et déplacés dans le champ social. Les activités existantes dans ces quartiers étaient peu constructives, instables et parfois prohibées : délinquance, drogue, prostitution trouvaient leur terrain de prédilection.

Malgré son insalubrité (eaux usées et eaux de pluies croupies.) la zone humide de Nong Chanh-Khroua Dinh était pourtant l'endroit où les habitants les plus démunis pouvaient trouver un minimum de quoi subsister avec la vente des plantes aquatiques.⁶⁶¹ L'accès au quartier se faisait par la rue Dong Palane ou par le boulevard Khouvieng. Etant construit dans un milieu humide avec des poches plus ou moins profondes, les voies d'accès à l'intérieur du quartier rendaient la circulation des personnes anarchique : chemins en terre, passerelles en bois et en tôle plate, et la plupart était des voies sans issue. La promiscuité des habitations en bois et en tôle, l'insécurité, la marginalisation et la ghettoïsation faisaient que le quartier symbolisait tous les maux et l'image négative de la ville. Le quartier symbolisait aussi la faillite de la gouvernance urbaine du régime de Vientiane. La non-intervention de l'Etat en la matière amplifiait en quelques années le phénomène de squattérisation, de ghettoïsation et de dégradation sociale. Les études urbaines commandées par le gouvernement royal au BCEOM, achevées en 1964, ont montré que le problème était préoccupant pour l'autorité publique. Les quartiers insalubres ont été inscrits dans le schéma directeur d'urbanisme (SDU), mais la mise en œuvre de la politique urbaine pour apporter des solutions aux problèmes était peu dynamique : rien n'a été fait à ce niveau de manière conséquente, jusqu'à la fin du régime de Vientiane.

Les tissus urbains et les typologies architecturales des années 1960

Dans les années 1960, il n'y avait pas de construction de quartier et de villes de manière isolée ou indépendamment du contexte de la guerre. Que ce soit la densité urbaine des quartiers centraux ou des villages périphériques, il y a une persistance dans la mixité des tissus urbains, dominée par la continuité des fronts de rue.

Les différentes typologies d'architecture sont apparues plus nettement que la période qui précédait. Ils ont créé une différenciation entre quartiers de manière plus nette, ceci, par le vocabulaire architectural, le gabarit et la hauteur des bâtiments, par l'utilisation des matériaux et la composition sociale et économique des habitants. Mais cette différenciation a été gommée par la persistance de la pratique habitante de l'espace et par la persistance de la végétation et des composants paysagers qui ont joué un rôle déterminant. A l'exception des quartiers très centraux tels notamment à Vientiane le quartier Anou et à Paksé le quartier du cinéma, dont les fronts de rues étaient marqués par une continuité des façades d'immeubles, qui ne dépassaient pas de toute façon R+3 et R+4. La continuité des façades d'immeuble en question, caractérisée par une occupation qui combinait la fonction commerciale au rez-de-chaussée et la fonction d'habitation à l'étage, induisait une densité plus grande.

C'est ce caractère global qui avait défini l'aspect urbain de la ville laotienne des années 1960. Ceci, dans la mesure où il y avait un phénomène de caractérisation des centres, se distinguant des quartiers périphériques et des villages. C'est un phénomène spatial qui avait apparu dans plusieurs villes : à Luang Prabang, à Savannakhet et à Paksé, et même dans la petite ville de Houayxay. Les éléments de caractérisation des centres urbains qui étaient apparus avec la période coloniale (compartiments sino-coloniaux, équipements administratifs, résidences coloniales, marché central, faible minéralisation et forte présence de la végétation, etc.) étaient alors moins marqués que ceux apparus dans les années 1960. Si les centres urbains coloniaux avaient une certaine continuité avec les villages ruraux tout en se distinguant d'eux par leur fonction, les centres urbains des années 1960 se démarquaient différemment des villages ruraux par la continuité du bâti sur les façades de rue (phénomène qui n'existait pas dans les villages ruraux) et par le mode de vie du

⁶⁶¹ Dans les eaux poussent en grande quantité *phak top* (*Monochoria hastaeifolia*) et *phak bong* (*Ipomoea aquatica*). Ces plantes aquatiques se développent vite et possèdent une grande capacité d'épuration des eaux ; bouillies avec le riz concassé, elles deviennent une alimentation porcine. Nong Chanh produit naturellement une grande quantité de ces plantes ; les plus démunis ramassaient *phak top* pour les vendre aux petits éleveurs de porc, et coupaient *phak bong* pour les vendre aux marchés de la ville.

centre urbain, devenant beaucoup plus commercial, plus nocturne, avec une population plus active, etc. Comme nous allons le voir de suite traitant « d'ancienne centralité et de nouvelle centralité ».

Par contre à l'inverse, un autre phénomène s'était produit dans la composition spatiale : certains villages et zones rurales ont été investis par des nouveaux éléments constructifs qui avaient pris racine dans les centres urbains et à travers la typologie des équipements publics, avant de se développer ensuite à travers la construction des villas et des immeubles privés. Nous voulons évoquer les villas modernes qui avaient été construites de çà et là dans les centres ruraux se trouvant à proximité immédiate des centres urbains de l'époque, comme le quartier de Sisangvone, le quartier de Dong Païna, le quartier de Phone Sa-at à Vientiane. Ils devenaient des quartiers de résidence, dont l'architecture de certains d'entre elles peut devenir aujourd'hui des exemples de la modernité très typique de l'époque.

On peut dire que les typologies architecturales proprement dites des années 1960 étaient globalement dominées par l'architecture moderne, en particulier dans la production des maisons individuelles, des équipements publics et des immeubles en compartiment. Cependant, les maisons *lao pagnuk* (maisons lao contemporaines) avaient marqué aussi indéniablement la production du bâti durant ces années par leurs quantités.

L'architecture moderne des villas

Les villas modernes avaient été un des marqueurs de l'espace urbain, économique et social par la nouveauté qu'elles apportaient. L'acte de construire de l'habitat était alors fractionné et faisait apparaître de manière plus flagrante les différents corps de métier, par rapport à la période qui précédait : l'utilisation de matériaux en dur dominés par le béton armé et de la maçonnerie, la mise en œuvre de la construction plus sophistiquée nécessitant un savoir-faire nouveau, c'est-à-dire, devant faire appel à des sociétés de construction, et surtout, au service des architectes. Le prix de la construction devenait alors plus onéreux. Dans ces années, les villas exprimaient ainsi le mode de vie nouveau, ils étaient devenus le signe extérieur de richesse, indiquant la santé financière et économique de l'occupant. Celui-ci aurait forcément un lien quelconque avec le pouvoir politique ou financier qui détenait le pouvoir du moment. Force est de constater que les villas les plus intéressantes ont été construites dans ce contexte. Elles sont remarquables par leurs vocabulaires architecturaux résolument modernes : fonctionnalité recherchée, volumétrie simple, plan libre, structure en porte-à-faux, grands claustra, pergola et brise-soleil, toiture-terrasse, percement libre des ouvertures, grandes baies vitrées, etc.

Les petites villas basses en bois constituaient une variante de cette modernité et exprimaient une certaine adaptation du modèle d'origine au contexte local. Elles ont été construites à même le sol, sur un soubassement (semelle filante) qui les séparait du sol d'une cinquantaine de centimètres. Avec souvent un plan de fonctionnement similaire aux villas modernes en dur, leur construction étaient moins onéreuse et donnait une indication sur la classe sociale des occupants. Du fait qu'elles étaient en bois, elles appelaient davantage à un savoir-faire local dans leur mise en œuvre, en particulier en ce qui concernait le bardage de bois des murs, invariablement celui des maisons lao. Mais l'ensemble de leur construction montrait qu'elles étaient issues d'une démarche moderne (appel aux entreprises de construction aussi petites sont-elles, au plan d'architecte et au permis de construction). En fait, à travers leur plan d'agencement, la fonction de l'habitat avait changé. Situés sur le même plan sans décrochement de niveau du plancher par rapport à leur fonctionnalité, les espaces de la maison n'étaient plus hiérarchisés. La salle d'eau d'un côté et la cuisine de l'autre, cette partition faisait partie alors de l'organisation intérieure de la maison. Elles n'étaient plus construites dans une maison à part ou en appentis, mais côtoyaient la salle à manger qui se trouvait dans une pièce communiquant avec le salon, parfois, il s'agissait de la même pièce.

L'architecture moderne des immeubles collectifs, des équipements publics et des immeubles en compartiment

Les immeubles de logements collectifs sont bien apparus dans les années 1950 et 1960, mais ils demeuraient des projets rares. Le mode d'habiter de ce type était assez étranger aux locaux.

Fig. 88.
Habitations et
immeubles
urbains des
années 1960 à
Vientiane :
immeubles
d'angle, mais
aussi des
habitats
précaires

Fig. 89. Autres
équipements des
années 1960 dans
le centre de
Vientiane :
Banque, Piscine
municipale,
hotels, Université

Fig. 90.
Équipement des
années 1950 :
l'Assemblée
Nationale
(Aujourd'hui le
bâtiment fait
partie du
campus du
bureau du
Premier
Ministre)

Fig. 91.
L'Hôpital
Mahosot
(bâtiment des
années 1960,
dans un campus
qui date de la
période
coloniale)

Puisque ces derniers se conformaient dans le mode individuel de résidence et de propriété privée et ignoraient jusqu'à cette période la résidence collective. La construction des immeubles collectifs était pendant longtemps issue des besoins spécifiques d'une institution : pour loger les professeurs des lycées et de l'université sous forme d'appartement, pour loger les étudiants sous forme de chambre collective et de dortoir, pour le personnel des hôpitaux, etc. Les nombreux experts en mission pour de longs séjours trouvaient également les moyens de se loger dans les appartements de ce type, lorsqu'ils ne louaient pas les villas individuelles. Pour les séjours plus courts, ils logeaient plutôt dans les hôtels, une autre forme alors de résidence collective. Les occupants étant majoritairement étrangers et leurs venues étant, pour beaucoup, liées aux fonctions de la capitale, c'est à Vientiane que l'on trouvait le plus ce type de logements.

Il était de même pour les immeubles en compartiment. Ils sont caractérisés par leur fonctionnement et par leur plan intérieur constitué de plusieurs unités de logement standardisées et répliquées sur le plan et sur plusieurs étages. Les unités sont ensuite desservies par des coursives collectives fermées ou ouvertes sur l'extérieur. Il existait principalement deux types de façades. L'un est caractérisé par l'uniformité des composants architecturaux, formant une unité de façade unique. En ce cas, la façade ne reflète pas forcément le caractère sériel et standard du plan intérieur. Et souvent il s'agissait alors d'immeuble de bureaux monofonctionnel, ou d'équipement avec fonction unique. L'autre est caractérisé par la standardisation des unités répétitives des composants architecturaux, et en ce cas la façade reflète le plan intérieur avec des unités d'habitation (appartements ou chambres) répétitives et standardisées. Parfois, ce dernier type d'immeuble peut être des immeubles en compartiment.

Les équipements publics étaient apparus nombreux dans les années 1960. Si parfois les anciens équipements datant de la période coloniale continuaient à être utilisés pour les mêmes fonctions, les immeubles isolés dans de petits campus administratifs ont été construits dans toutes les villes importantes. A Vientiane, ils jalonnaient surtout le grand axe urbain de l'avenue Lane Xang. Les plus emblématiques, telle l'Assemblée Nationale et l'immeuble de logement des professeurs du lycée de Vientiane, empruntaient une architecture moderne un peu différenciée des autres. Cette architecture se référençait curieusement aux différents courants modernes des années 1930 et 1940 : les expressions du « nouvel ordre de l'ère de la machine », reste du mouvement futuriste et constructiviste, apparu et très débattu en Europe autour de la deuxième guerre mondiale. Ces deux cas restant uniques, les autres empruntent un langage moderne proche de certains vocabulaires de Le Corbusier, de l'expression internationale et du rationalisme européen.

Bien que dans certains cas, les immeubles en compartiment pouvaient avoir des similitudes avec les immeubles de logement collectif ou des équipements publics que nous venons de décrire, ils étaient résolument différents du point de vue de l'opération immobilière, du point de vue des fonctions et du mode d'habiter. Les immeubles en compartiment étaient caractérisés par une appropriation verticalisée de R+1 jusqu'à R+3, ne dépassant pas R+4. Les compartiments combinaient la fonction commerciale et d'habitation. Le rez-de-chaussée était consacré aux activités commerciales, alors que le reste des étages était consacré au logement. A la différence des habitations individuelles, il était très rare que les immeubles en compartiment de ce type soient issus d'opération immobilière fractionnée. Le promoteur les construisait généralement à partir de trois unités. Il y avait quelques exemples types dans le quartier Sihom.

Les maisons lao pagnuk

Les maisons *lao pagnuk* sont dérivées des maisons lao anciennes. Situées généralement dans un milieu plus urbain (avant de se répandre aussi dans les campagnes), elles sont caractérisées par leur rez-de-chaussée cloisonné, doublant ainsi les surfaces habitables recherchées. A l'étage, les cloisons et les parements extérieurs sont en bardage de bois, alors qu'au rez-de-chaussée ils sont en maçonnerie. La structure porteuse du rez-de-chaussée est en béton armé de petite section alors que celle du haut est généralement en bois. Ceci crée une distinction assez nette entre le haut et le bas. Et à la différence des maisons lao anciennes, on ne vit plus au premier étage mais au rez-de-

Fig. 92.
L'immeuble de
logement des
professeurs du
lycée de
Vientiane,
construit à la fin
des années
1950.

Fig. 93.
Immeubles et
compartiments
des années
1960, dans le
quartier centre
de Vientiane.

chaussée, le haut étant consacré à l'espace de nuit. La toiture est moins pentue et plus affaissée par rapport à son modèle d'origine, permise par l'utilisation de la tôle ondulée, ce qui rend l'aspect général de la maison moins effilé. Les terrasses (*sya*) sont souvent absentes remplacées par les balcons de taille modeste, dont les motifs des garde-corps, variés et soignés constituent une fantaisie apparente par rapport à son manque de décors par ailleurs. Les espaces intérieurs sont moins ouverts sur l'extérieur, les ouvertures sont réduites et le plan d'organisation spatial est plus imbriqué. L'absence de fluidité intérieur-extérieur rend compacte et volumineuse la perception de la majorité des maisons *lao pagnuk*. L'ambiance intérieure est plus feutrée, plus sombre et moins ventilée. Parfois, les éléments de liaison avec la partie attenante, en arrière ou latérale, que constituent la cuisine et la pièce d'eau, les rendent plus ouvertes et moins compactes.

Le développement et la production des maisons *lao pagnuk* et de leurs déclinaisons typologiques sont vraiment issus d'un contexte et d'une culture locale qui s'efforce de s'adapter à un moment de développement urbain particulier, celui de l'apparition relativement forte du monde citadin et urbain avec ses contraintes diverses. En fait au moment où plusieurs questions se croissent pour rechercher comment mieux vivre l'époque, comment s'adapter à certaines contraintes urbaines, construire une maison pour pas trop cher, avec un savoir local –voire même avec une capacité d'auto construire. Comment avoir un espace de vie suffisant pour une famille nombreuse lorsque l'emprise au sol est restreinte, etc. Ce sont là des questions auxquelles les maisons *lao pagnuk* tentaient d'apporter des réponses. En fait c'était le moment où l'urbanité et la citadinité ne sont plus seulement signifiés par le fait d'être " dans le *muang* " ou " hors du *muang* ", le fait d'être dans l'enceinte de la ville ou en dehors, mais par un mode de vie, de production et de consommation qu'il fallait adapter et renouveler. En cela les maisons *lao pagnuk*, est un vrai témoin de la transition sociale lao traditionnelle et rurale vers un monde urbain. Il traduit la capacité, mais aussi les limites d'adaptation de cette société traditionnelle à un tournant spatial crucial.

La centralité ancienne, la centralité nouvelle

Dans les années 1960, les quartiers à dominance commerciale et d'activités nocturnes étaient apparus comme des nouvelles centralités. Mais souvent ces centralités nouvelles se greffaient aux quartiers de centre ancien. Par exemple le quartier Anu des trois cinémas (Bouasavanh, Viengsamaï, Sènglao) avec boutiques et restaurants, qui était le centre ville dans les années 1960, animé et nocturne, côtoyait le quartier des cinq pagodes (Vat chanh, Inpèng, Ongtù, Mixay et Haï sok), qui était effectivement l'ancien centre de Vientiane. Ce sont deux centralités fondées sur des fonctions différentes. Le centre ancien des cinq pagodes était historiquement prestigieux : Vat Ongtù logeait l'université religieuse et la cérémonie de l'eau du serment, qui avait lieu chaque année depuis probablement le XVI^e siècle, et Vat Chanh était probablement le lieu officiel des ordinations des jeunes gens de l'ancienne époque. Quelques années après, les quartiers anciens et nouveaux finissent par constituer un ensemble quasi-homogène formant le centre urbain devenu maintenant historique.

La vie rurale, la vie urbaine, le temps de l'adaptation

La composition spatiale des années 1960, surtout l'architecture moderne qu'incarnaient les villas d'habitation apportait donc un mode de vie nouveau : une certaine citadinité était entrée en fusion avec la culture rurale qui persistait malgré tout. Ceci à travers la pratique de la maison elle-même et à travers son insertion et appropriation paysagère. Le nouveau mode de vie que l'on peut repérer était explicite à travers plusieurs faits. D'abord, la composition sociologique et économique de l'habitant avait changé : le ou les chefs du foyer, parfois les autres membres du foyer, exerçaient des activités qui apportaient des salaires, que ce soit dans la fonction publique ou dans les activités commerciales. En occurrence, quelle que soit la souplesse du temps de travail connu dans le pays, ils commençaient à avoir des horaires fixes (ce qui implique une clarification au niveau du temps passé et vécu dans la maison), à avoir des parcours quotidiens en conséquent, liés à ce temps de travail. Ce qui voudrait dire que les activités des membres du foyer ne sont plus seulement tournées vers les travaux de rizière et de jardinage d'autoconsommation, mais orientées aussi vers le tertiaire.

La gestion du temps au foyer devenait alors quelque chose de tout à fait nouveau qui s'imposait à la vie citadine. L'organisation spatiale de la maison a dû alors se modifier en conséquence.

Dans les foyers, les liens avec la vie rurale devenaient moindres, mais s'étaient poursuivis quel qu'en soit la pression du travail salarial sous une forme différente. Les revenus permettaient d'augmenter le confort et la consommation liée à la ville. On peut aujourd'hui mesurer ce confort et le détachement progressif vis-à-vis du monde rural des années 1960, à travers les ameublements et autres produits et ustensiles, produits sur place ou importés, lorsque nous examinons les villas modernes qui subsistent encore. On pouvait mesurer aussi cette modernité nouvelle à travers les automobiles importées à cette époque.

On peut dire que la société lao se modernisait au rythme et à la mesure de l'urbanisation des villes, ou plutôt, de la citadinisation des foyers laotiens. L'espace de la maison changeait en conséquence. On vivait dans les villas modernes de manière plus intériorisée, la pièce des repas n'était plus la même que celle qui accueillait les visiteurs (nous verrons dans les maisons lao que ces deux fonctions sont associées). Désormais, il y a le salon et la salle à manger, une grande pièce de réception pour les plus aisés. L'endroit où l'on préparait les repas était alors aménagé dans une pièce à part (la cuisine) de manière fonctionnelle. Il n'était plus question de passer des heures pour allumer et alimenter le feu de cuisine au feu de bois, pour aller chercher de l'eau au puits, etc. On faisait la cuisine désormais debout et non plus assis. Le bois de chauffe avait été remplacé par le charbon puis la gazinière. Ceci avait des conséquences énormes sur l'organisation de la vie quotidienne dans l'espace de l'habitat et dans le temps. Il était donc courant pour les foyers les plus aisés et/ou qui avaient des liens forts avec la vie rurale d'avoir une deuxième cuisine à l'extérieur. C'était pratique pour le personnel ou pour les membres de la famille qui venaient de la campagne et qui trouvaient impraticable la cuisine moderne pour préparer certains plats. Un bâtiment annexe a alors souvent été construit en arrière ou sur le côté des villas. Il permettait de loger de nombreux personnel de maison, mais aussi la famille qui venait de la campagne. Ce schéma était valable pour la quasi-totalité des grandes familles donc le chef était dans la fonction publique. Plus la position et la situation de ce dernier étaient importantes et honorables, plus il se sentait obligé. Ainsi par sa position et par son devoir familial, il devrait parrainer et héberger de nombreux neveux et nièces venus des provinces d'origine pour étudier. Certains d'entre eux deviendraient probablement à leur tour des fonctionnaires. Ainsi dans certaines villas, on relevait beaucoup de chambres, voire, des mini dortoirs. Les enfants lao et les adolescents en général n'aimaient pas dormir seuls, le fait de partager la chambre avec les cousins et cousines de la campagne était alors courant et apprécié : ils dormaient ainsi à plusieurs dans une chambre. Ces faits qui étaient propres aux maisons lao anciennes étaient une pratique qui persistait dans les villas modernes, grâce à la valeur familiale que la modernité des villas n'avait pas altéré.

II. III. d. 4. Le bouleversement des schémas symboliques anciens de la ville

Dans un rapport immédiat vis-à-vis de l'urbanisme colonial, l'urbanisme des années 1960, ont apporté un grand bouleversement aux schémas symboliques anciens de la ville. L'exemple de ce bouleversement peut être révélé par l'analyse urbaine d'une des sites monumentaux de Vientiane, construit par Sethathirath au XVI^e siècle. Ce site qui relie la ville à l'esplanade de That Luang et son monument, est un cas unique du pays.⁶⁶²

Les schémas symboliques coloniaux : Luang Prabang et Vientiane

Le schéma symbolique installé par l'urbanisme colonial concerne particulièrement le rapport entre le fleuve et le lieu central du pouvoir. Le phénomène est autant flagrant qu'il se produit dans deux sites principaux : à Vientiane et à Luang Prabang.

⁶⁶² L'analyse urbaine du site de That Luang a été effectuée dans un article rédigé en 2004 et publié dans un ouvrage collectif édité en 2010. L'essentiel de cet article est repris dans ce chapitre et dans la 1^e partie. Chapitre II. Cf. Chayphet Sayarath, « Le site de That Luang et la ville, articulation spatiale des fonctions religieuse et politique. », in. *Vientiane, architectures d'une capitale. Traces, formes, structures, projets*. Ed. Recherches/ Ipraus, Paris, 2010.

A Luang Prabang, la conception du palais royal par les Français dans les premières années du XX^e siècle semble placer le Mont Phou Si dans une position et un ordre d'importance qu'il n'avait pas auparavant. Si le mont est sacré et occupe géographiquement une position centrale, il n'exerce pas ce rôle de manière exclusive, mais participant au schéma symbolique général de la ville, qui était également constitué de sites sacrés des embouchures telle l'embouchure de la Nam Khane. Les embouchures des rivières semblent aussi importantes, si non plus important que le Mont Phou Si.

Par ailleurs, les annales ont mis en évidence le fait que la résidence royale au temps ancien n'était pas à l'endroit où les Français allaient plus tard construire le palais royal. Certaines annales suggèrent qu'elle était près de Vat Pafang, d'autres, plus proche de Vat Xiengthong. Il a même semblé au cours de l'histoire qu'elle a du souvent changer d'endroit à l'intérieur de la péninsule, cherchant un lieu propice.⁶⁶³ L'interprétation coloniale a dû considérer le site actuel comme propice en construisant la résidence royale en bas du Mont Phou Si. De plus, cette résidence a orienté sa façade vers la montée du mont et a tourné alors son dos au fleuve. Devenant un lieu clos, pris entre le fleuve et le Phou Si, le palais royal n'a pas de vue sur le Mékong. Ce schéma semble tout à fait absurde pour le *feng shui*. Les plus au faite des règles cosmogoniques attribuent même le malheur qui accable la famille royale lao par ce mauvais schéma symbolique construit par les Français.

Il était de même pour Vientiane avec la position du Hô Kham. Autrefois, face au Mékong où l'accès au fleuve était direct, le palais royal et son quartier avaient le fleuve comme limite de la façade principale. En d'autres termes, le palais royal donnait entièrement sur le fleuve. Le bâtiment de l'hôtel de la Résidence Supérieure qui a remplacé ses ruines dès les années 1912 est orienté dans l'axe de l'avenue de la Résidence, l'embryon d'une autre grande percée viaire (l'avenue Lane Xang). Celle-ci débute au niveau de l'axe de la salle des fêtes de l'Hôtel de la Résidence (futur Hô Kham), l'ancien emplacement du palais royal. Cette fois-ci, la façade du bâtiment est tournée en direction de la nouvelle route qui, en 1931, s'arrêtait encore au niveau de l'ancien rempart, et le dos du bâtiment est alors tourné vers le fleuve. Même si une place semble y avoir été aménagée, permettant un accès au fleuve depuis le bâtiment, cet accès était secondaire. Le plan de 1912, montre en outre que l'on projetait une voie traversant le bâtiment et l'îlot entier, débouchant sur la petite place avant de se jeter sur la berge du Mékong. Le plan de 1931 montre que la voie n'a pas été construite comme prévu. Cependant, l'emprise du bâtiment demeure sur l'axe de l'avenue de la Résidence qui le percute en plein centre de sa façade. Dans les années 1940, on a tracé la route nationale 13 dans le prolongement de l'avenue de la Résidence, et celui-ci s'élançait dans les rizières vers l'extérieur de la ville. Là encore le schéma symbolique de la ville a été complètement renversé. Le lieu du pouvoir avait commencé ainsi à se démarquer du fleuve, alors que les deux éléments étaient anciennement fusionnels.

L'urbanisme des années 1960 et le schéma symbolique de la ville

Alors que les plans qui ont été dressés durant la période coloniale, établissaient la route de Nong Bone comme seule voie de liaison entre le That Luang et la ville, respectant encore le schéma symbolique du XVI^e siècle de Sethathirat ; l'avenue Lane Xang, construite dans les années 1960, venait à la fois contre balancer et révéler le schéma symbolique ancien. L'urbanisme des années 1960 a prolongé le schéma urbain colonial tout en renouvelant les symboles nationaux et les représentations, mettant en pratique un urbanisme emblématique.

Le site où s'était implanté l'Hôtel de la Résidence demeure le lieu du pouvoir, accueillant alors le Hô Kham, symbole du jeune état indépendant. Sa façade principale est résolument celle qui est percutee par l'axe de l'avenue Lane Xang. Des équipements publics sont construits le long de la grande avenue, axe monumental par excellence, et le Hô Kham –nouvellement construit, lieu

⁶⁶³ Cf. Pheuiphanh et Mayouri Ngaosyvathana, *Ancient Luang Prabang, Vientiane, Mon Realm and the Angkor impérial road*, 2009, *op. cit.*

symbolique du pouvoir en marque le début. En sortant de la première enceinte de la ville, l'axe passait par une place où le mémorial *Anousavary* était construit. En quittant le mémorial, l'axe était séparé en trois branches dont deux partaient en direction de l'esplanade du That Luang. L'axe de droite arrivait quasiment dans l'axe du grand *that*, lui créant une belle perspective ondulatoire. La route du milieu frôlait sur la droite l'esplanade du That Luang au niveau du village de Phone Phanao avant de repartir vers l'extérieur de la ville.

En ce qui concerne le site de That Luang lui-même, la renaissance de la fête du grand *that* et le transfert de son entrée principale au côté ouest, qui était à l'origine sa sortie arrière, a fait de l'esplanade qui existe probablement depuis Sethathirath en quelque sorte son parvis. Les anciennes voies d'accès, par l'ancienne entrée du *that* sur la façade Nord-est ont été complètement niées. Ces anciennes voies qui se pratiquaient par canaux entourant la ville et qui se connectaient à la grande mare de That Luang et au Mékong, caractérisaient l'ancienne structure spatiale de Vientiane et du grand *that*. Désormais, d'un côté le quartier de Hô Kham tourne le dos au fleuve, de l'autre le That Luang tourne le dos à la mare, les deux sites clés se font face. Cela perturbe le rapport ville / fleuve, ainsi le rôle de ville fluviale en est autant affaibli. Une coupure assez nette apparaît entre ce qui est en-deçà et ce qui est au-delà du boulevard Khou Vieng-Khun Bourom (construit sur l'ancien rempart intérieur). Les quartiers du marché du matin, du ministère de l'Intérieur et des finances, du Lycée de Vientiane, du service des cadastres et du service topographique, de l'ancienne Assemblée Nationale, etc. Par ailleurs, le fait que l'axe monumental percute les deux sites en plein cintre, aurait déstabilisé les croyances et dérangé les esprits des lieux. Car ceux-ci, comme les Lao eux-mêmes, auraient le "vertige" des axes en plein cintre. Les mauvais esprits que l'on doit ménager de sorte qu'ils ne puissent pas déranger les hommes, pourraient y rentrer sans pouvoir en sortir et donc provoquer des actions négatives.

Le nouvel axe structurant permettait, à l'époque, une autre lecture du plan de la ville. L'ancienne route Nong Bone était toujours utilisée, mais il n'y avait pas de constructions publiques significatives dans ses abords. Son importance a été réduite au profit de l'avenue Lane Xang et de la nouvelle route de That Luang. L'avenue Lane Xang et la route de Nong Bone ont donc été construites sur des bases et selon des conceptions différentes, voire contradictoires. L'avenue Lane Xang prônait l'axe monumental, la mise en perspective, voire la mise en place d'une scénographie urbaine qui faisait travailler plus l'œil que l'esprit, et empruntait un concept fortement idéologique. La route Nong Bone, par la tangente, prônait la simplicité, la discrétion et suggérait un cheminement lent, laissant travailler l'esprit plus que l'œil pour découvrir le site religieux. L'esplanade, disposée en diagonale, réconciliait les deux concepts de manière étonnante, réceptionnant l'aboutissement de trois routes, l'une dans l'axe du monument et les deux autres dans les extrémités de l'esplanade.

Les schémas symboliques anciens

La prédominance de la liaison et de la mise en perspective entre le lieu de pouvoir, le Hô Kham, et le site religieux That Luang aménagé par l'urbanisme des années 1960 tel que nous venons de décrire, révèle le schéma symbolique construit par Sethathirat au XVI^e siècle, dont le rôle a été considérablement réduit.

L'axe monumental de Lane Xang, rectiligne et rapide, en réduisant toute son importance révèle l'ancien axe Nong Bone, lent et graduel qui reliait la ville, le palais royal, le fleuve au site religieux de That Luang. Anciennement l'entrée principale du *that* se situait à l'est (nord-est), face à la mare, le monument formait un écran entre la mare et l'esplanade et le *that* tournait alors le dos à la ville, celle-ci suivait la courbure du Mékong. Palais royal, pagodes et quartiers d'habitations s'ouvraient alors vers le fleuve. En revanche, du côté des rizières, le rempart doublé de fosse la séparait de la plaine et de la terrasse d'une distance de quatre kilomètres du lieu où dominait le *stupa*. Cette situation bipolaire était ensuite reliée par la route de Nong Bone, sans aucune mise en perspective entre les deux pôles, mais avec un cheminement lent et graduel. Les points d'ancrage aux deux extrémités de la voie longeaient d'un côté le palais royal, de l'autre l'un des deux *vat* qui

encadrant le grand *that*. Malgré une situation spatiale grandiose, ici un axe monumental entre la ville et le monument n'a pas été aménagé. C'est l'urbanisme des années 1960, comme nous avons précédemment noté, qui révélera cette situation unique, en y créant un axe de représentation, servant étroitement les idéologies politiques de l'époque. Force serait de constater que la culture lao ancienne n'était pas sensible à cette forme de monumentalité. Le schéma ancien incarné par la route de Nong Bone révèle une autre forme de sensibilité et de raffinement, il met en saillie un souci esthétique et donne-là une leçon d'urbanité, ou du moins, en devient un cas d'école pour l'urbanisme contemporain.

La restructuration spatiale et symbolique des années 1975 et 1990-2000

Initié par l'urbanisme des années 1960, le remaniement du schéma symbolique des années 1975, puis celui des années 1990 – 2000 est pourtant une réappropriation de l'ensemble de l'héritage spatial du passé.

Le site de That Luang témoigne de la réinterprétation contemporaine de l'histoire, faire table rase, légitimer et durer à travers un processus idéologique particulier. A partir de 1975, le développement de la ville était quasiment au point mort. La construction de l'habitat à l'initiative individuelle et les grands projets publics se raréfiaient, sauf les équipements provenant de l'aide des pays socialistes. La mise en place de la politique planifiée et centralisée et de la production collective, la pénurie de la consommation parallèlement à sa rationalisation obligeait l'Etat à instaurer la politique de l'autosuffisance. En ville, le moindre espace libre, jardins, bassins d'agrément, ont été occupés par des potagers et des activités piscicoles. La ville de Vientiane, déjà très verte, les friches rurales côtoyant les quartiers urbains, se ruralisait plus encore avec les activités agricoles, les travaux collectifs et la venue des populations rurales de la campagne.

Le site de That Luang a continué d'être un espace public important, témoignant des scènes et des événements historiques. La fête religieuse de pèlerinage du *that* n'a pas été abolie mais réutilisée même pour véhiculer les messages du parti. Après une période de table rase, l'exaltation de la Révolution étant retombée, on a tenté de se réconcilier avec l'histoire nationale. Ceci par des actes politiques et symboliques qui se voulaient réconciliateurs. L'esplanade du That Luang en était témoin de premier ordre, elle matérialisait les concepts les plus contradictoires, mais réunis dans la vision longue et globale de l'histoire sociale.

La configuration de l'esplanade du That Luang est aujourd'hui dans sa troisième phase de développement. Dans la décennie 1980 – 1990 un certain nombre d'édifices ont été construits pour compléter le complexe. L'Assemblée Nationale construite vers 1984 d'orientation nord-sud donne sur la place. Des clôtures et une porte monumentale ont été construites pour séparer la diagonale de l'esplanade de la place située devant le grand *that*. Une grande partie du sol a été bétonnée, avec le financement du gouvernement thaïlandais, symbolisant la fraternité entre les deux pays après les affrontements frontaliers à *ban Hom Kao*. Un *stupa* blanc dédié aux héros (*Virasonh*) de la révolution a été bâti à l'extrémité nord, et un parc d'attractions a été aménagé sur le site de Nong Sapang Lèn, se trouvant au sud-ouest de l'esplanade. Ce site a été évoqué dans le *Tamnan Oulangkhathat* comme un site ancien et sacré. Lors des 450 ans en 2010 de la ville de Vientiane le site fait l'objet d'aménagement de parc public, prolongeant le parc Sethathirat également récemment aménagé. Du coup, le *stupa* blanc a été déplacé d'une centaine de mètres dans ce parc. Rappelons qu'à partir de 2000, l'ensemble de la trame viaire de Vientiane a fait l'objet de restructuration : avenue, routes et rues, qui donnent sur l'esplanade ont bénéficié des travaux et l'ensemble du complexe a été remanié. Au nord-ouest, l'hôpital *O.B* très délabré datant de la guerre froide, ainsi que quelques habitations ont été détruits pour libérer des terrains, construire le parc Sethathirat et créer une courte percée entre la route de Phone Keng et l'entrée principale de l'Assemblée Nationale. Encore une fois un axe central a été créé, mais cette fois-ci pour mettre en valeur l'Assemblée Nationale. Il est quasi parallèle à celui qui a été aménagé dans les années 1960 entre le *Anousavary* et le That Luang. Au sud de l'esplanade – côté nord du *stupa* – un immense bâtiment devant abriter l'assemblée religieuse a été construit. Elle domine le grand *that* et fait

l'objet de controverses.

Les aménagements suscitent deux observations, du point de vue spatiale. Le dernier aménagement préfigure deux pôles au sein du site : le premier regroupe le *stupa* dédié aux héros de la révolution, le parc, la petite percée et l'Assemblée Nationale. Le second rassemble le grand *that*, Vat That Luang Nord, Vat That Luang Sud, l'Assemblée religieuse (le *Dhamma Sapha*) et l'enceinte de séparation qui tend à isoler cette partie du reste de l'esplanade. Enfin, l'aménagement du parc dilate et élargit la vision de l'esplanade à l'endroit où il est le moins large. Ces deux pôles préfigurent sans doute une tentative de différenciation entre un pôle politique et un pôle religieux.

Les bouleversements intervenus dans les trois moments (années 1960, années 1975, années 1990-2000 et 2010) illustrent ni la rupture spatiale, ni la rupture de la capacité de produire des sens de cet espace emblématique, mais traduisent une complémentarité et un enrichissement sémantique plus grand. La nouvelle structure urbaine des années 1960 met en évidence la capacité des espaces chargés de symboles et d'histoire forte à enregistrer à la fois les ruptures sociales et idéologiques et la mise en valeur de la continuité et du prolongement spatial et historique. De même, celle de 1975 marque un autre prolongement et les années 1990 – 2000 une certaine continuité avec l'histoire nationale.

Le schéma symbolique du site de That Luang, dans son intégration urbaine, exprime trois concepts urbanistiques forts. Le premier concept serait explicite dans le cheminement lent et graduel établi entre le lieu de pouvoir et le lieu religieux. Le second serait les voies d'accès au site par les canaux, la mare de That Luang et le fleuve. Enfin, le troisième concept serait représenté par le système d'axe monumental introduit par l'urbanisme moderne. Le premier concept a été bouleversé par l'évolution générale de l'espace urbain, alors que le deuxième a tout simplement été supprimé. Dans les deux cas, la fonctionnalité et la rapidité du déplacement urbain, permises la rationalité de l'urbanisme moderne, raccourcissent et rendent obsolètes les parcours longs et lents qui traduisaient si bien la conception et la pratique lao de l'espace. Malgré ces évolutions, l'esplanade du That Luang n'a pas perdu sa fonction fondamentale. Dans les années 1960, elle a déjà été appelée à participer à la restructuration de la ville par la mise en perspective du monument à l'aide d'un axe monumental, dans une période urbaine qui renie radicalement le paysage hydraulique, fluvial et marécageux. L'entrée principale du That Luang et celle du *Khoum* de Hô Kham, ont été alors renversées. Autrefois dos à dos – face à la mare et face au fleuve, elles se retrouvent face à face. À partir de 1975, les nouvelles données politiques et sociales exercent une influence plus importante encore sur la configuration de l'esplanade. Cette dernière devient même un lieu instrumentalisé. Conscient de la force symbolique et historique qu'elle représente, le pouvoir va se l'approprier complètement afin d'imposer son idéologie et se fondre dans la continuité et dans la légitimité de l'histoire du pays. Cependant, les programmes de construction et le choix d'aménagement constituent deux pôles dans l'esplanade. D'un côté, le pôle politique et de l'autre le pôle religieux. La fusion, dans le même espace du pouvoir politique et du pouvoir spirituel, qui caractérisait depuis cinq siècles ce lieu touche sans doute à sa fin. Et si aujourd'hui le politique entretient certain lien avec le spirituel, ce lien semble relever de l'instrumentalisation.

Conclusion

L'observation des villes, à l'échelle temporelle entre l'indépendance et 1975, montre que le modèle spatial lao contemporain est fondé non seulement sur la capacité de compréhension des acteurs des espaces hérités, mais aussi sur la réception et sur l'acculturation des espace exogènes.

En tant que modèles exogènes, la période siamoise précoloniale a produit, non pas des villes, mais des territoires de capitulation dans lesquels les facteurs humains et territoriaux ont été considérés seulement comme un apport économique. Ce modèle n'a pas été sur le plan spatial un modèle durable pour le développement des villes lao dans les périodes qui ont suivi. Au contraire, il a contribué à déstructurer la base sociale et administrative des villes au détriment de leur futur

développement. La période coloniale, par contre, a favorisé une renaissance de la ville : restructuration politique et administrative, production des villes nouvelles –et donc de phénomène urbain, introduction de la gestion des sols avec l'établissement du cadastre et l'immatriculation des titres fonciers, importation de nouveaux programmes d'équipements de l'habitat et de l'urbain – modernisant la ville, reconsidération du composant démographique comme facteur de développement urbain, réviser autrement la trame urbaine ainsi que ses tissus, etc. L'apport a été tel que la ville se reconstruit sans la base de sa mémoire et de son espace hérité. On enregistre là, probablement, le début de sa propension à la rupture.

La compréhension des espaces hérités ou endogènes a été manifeste dans la production urbaine et de l'habitat, de manière non-exhaustive, mais un certain nombre de contextes et d'éléments spatiaux ont été pris en compte. L'essentiel des éléments endogènes qu'on a pu identifier en permanence sont entre autres : le modèle d'occupation de l'espace et de la gouvernance –telle la hiérarchisation organisationnelle et administrative du *ban*, du *tassèng* et du *muang* qui perdure, la conception ancienne du *muang* dans la réinterprétation du statut de la ville, la tradition foncière et le mode d'habiter comme un savoir intemporel. Parmi les composants principaux des espaces endogénisés évoqués, certains éléments ont persisté plus que d'autres dans l'espace que nous examinons, par leur acculturation plus ou moins forte, plus ou moins appropriée, induisant à la fois des ruptures et des continuités. Ce sont notamment les schémas symboliques et la conception du pouvoir, spatialisés. Quant à la question de la faiblesse démographique, de la partition territoriale et du déplacement de la population, ce sont des problématiques qui ont été endogénisés comme éléments de modélisation spatiale bien avant notre période d'analyse récente.

CHAPITRE III

Les dispositifs et les destins des villes et des territoires

Approche globale et état des lieux d'aujourd'hui

Les villes et les territoires laotiens auraient connu des destins parfois différents, comparés aux villes, ou aux territoires de la région proche. Certaines d'entre elles vont demeurer des villes traditionnelles qui fonctionnent encore sans changement significatif d'acteur économique et politique, dans des processus de production et de gestion spatiale qui ont peu évolué ; d'autres, des territoires en marge, abandonnant les facteurs traditionnels mais également dépourvus de facteurs émergents ; et d'autres encore tendent à rejoindre les réseaux de métropoles de l'Asie du Sud-est continentale comme aire émergente du point de vue économique et fonctionnel.

Le premier chapitre montre qu'une ville ou un établissement d'aujourd'hui est un espace en construction, mais devant aussi gérer son espace hérité. Inscrit dans un territoire, cet espace hérité s'est nourri des conditions géographiques, économiques et culturelles favorables. Les établissements ne peuvent donc se former et se consolider en dehors du champ culturel (culte, rituel, symbole). Ils sont des faits et des productions de la culture et de l'histoire.

A l'image de ses modèles culturels, l'espace des villes (formes et pratiques) se rend aussi visible, compréhensible et transmissible à travers le processus de modélisation, de production et de reproduction. Le terme " modèle " ne semble pas cependant approprié à la question spatiale, dans le sens où le modèle explicite une forme spatiale arrêtée et aboutie, à laquelle se référerait la production spatiale ultérieure. Or l'espace ne peut être figé dans un état de modèle que très rarement, sa dynamique et son altérité résident dans le fait qu'il est en perpétuel devenir. De ce fait, nous avons limité l'idée de modélisation spatiale (dans le 2^e chapitre) à certains éléments persistants dont les formes et les pratiques permettent son identification.

Après une esquisse des modèles spatiaux, nous faisons maintenant l'état des lieux de l'espace en devenir avant qu'il entame une nouvelle période de mutation autour de la fin des années 1970. Cet état des lieux met en évidence une évolution spatiale caractérisée par le passage du traditionnel au moderne. Il s'agit de comprendre dans ce chapitre : quels étaient le mode et le processus ainsi que les facteurs qui ont guidé cette évolution et cette transition, quels étaient les liens formels et historiques entre les villes, pouvant influencer, voire, forger de manière significative les destins de certaines d'entre elles.

III. I. L'évolution spatiale : modes et processus

Quels sont les grands principes qui ont guidé les destins des villes et des territoires ? Aujourd'hui, l'évolution spatiale des villes laotiennes met en évidence le fait que la transition du traditionnel au moderne connaît un mode et un processus particulier. Notamment l'organisation spatiale passe du système des limites aux systèmes des aires et des réseaux, de la primauté du composant humain à la primauté des composants territoriaux. Dans ce parcours transitoire, les villes et les territoires sont apparus sous quatre traits majeurs. Les traits explicitent d'un côté l'apparition des établissements émergents et ouverts reliés potentiellement aux réseaux régionaux des villes émergentes, et de l'autre, des établissements en marge et retranchés par rapport aux réseaux de développement régional. De quelle manière et sous quelle forme les villes peuvent-elles être qualifiées de traditionnelles et de retranchées, jouant un rôle marginal ou, au contraire, un rôle

émergent, créant de multiples liaisons spatiaux. Les quatre traits, constituent les définitions localisées décrivant ces espaces en devenir. En fait, à travers des exemples, nous essayons de définir ce qu'est le territoire traditionnel, le territoire moderne. Pour se faire, nous considérons les espaces à l'échelle territoriale et comparons globalement les établissements entre eux, leur place et leur rôle réciproque. Nous mettons en évidence le ou les types de relations ou de liens qui peuvent exister entre les établissements et qui peuvent jouer un rôle déterminant.

III. I. a. La définition : villes et territoires traditionnels, villes et territoires modernes

Dans l'aire de notre étude, il semble d'abord que ce double qualificatif –traditionnel et moderne– n'est pas complètement contradictoire. Il relève plus du champ politique et culturel que morphologique. En d'autres termes, il relève de la gestion, de l'organisation et de la fonction, voire, du processus de fabrication de l'espace plus que de ses formes produites. Dans le contexte de nos lieux d'étude, ce qui caractérise d'abord le traditionnel, c'est l'instabilité de l'espace physique autant que l'instabilité du pouvoir qui le gouverne. Dans le sens où le pouvoir est incarné traditionnellement par la capacité d'un individu ou d'un groupe à mener les hommes et à former une communauté ; le pouvoir ne se repose pas encore sur un système, mais sur la capacité et le charisme du chef. Le système de pouvoir –s'il peut être ainsi nommé– se résume à la construction, à la consolidation et à la représentation du chef, selon des principes qui se renouvellent sans être modifiés. Il semble que nous pouvons également parler de territoire traditionnel à partir du moment où le pouvoir politique –le chef qui domine un territoire– commence à se consolider et à se perpétuer sur le même lieu géographique, mettant en évidence un phénomène de sédentarisation politique et sociale d'une oligarchie, avec ses projections symboliques (telle la période de Sethathirat). Et plus tard, lorsque le composant géographique devient secondaire par rapport au composant humain, notamment avec le phénomène de déplacement forcé des populations, dont les objectifs étant de construire ou de déconstruire un établissement, nous continuons à parler des établissements traditionnels. Le principe reste le même : la construction du pouvoir central se base sur les données humaines. Même si ces données sont conjuguées avec une importance accrue du territoire, le système traditionnel prône l'importance du composant humain plus que l'importance du territoire. Pour insister sur cette idée, nous pouvons voir à travers le droit coutumier, codifiant la conduite de la classe gouvernante traditionnelle, que la consolidation d'un établissement serait avant tout liée à l'intégrité et à l'homogénéité des populations, avant l'homogénéité du territoire lui-même.

La transition vers la modernité peut être expliquée par la recrudescence du phénomène de stabilisation et de sédentarisation physique et géographique des établissements en même temps que la recrudescence du phénomène de mobilité du politique. En d'autres termes, ce qui donnerait trait aux caractères modernes des établissements ce sont leur force de sédentarisation, leur capacité d'immobilité (stabilité) physique par rapport à la mobilité (instabilité) plus grande de leur pouvoir politique, où les hommes et le système politique passent mais le pays et l'espace physique demeurent.⁶⁶⁴ Cela correspondrait au moment où le pouvoir passe de la " domination des âmes " à la domination des territoires, du statut du monarque des vies au statut du monarque territorial : le pouvoir politique traditionnel passe son temps à grouper et regrouper, à endiguer les hommes plus

⁶⁶⁴ Pour une grande partie de la diaspora lao, la formule « *les hommes passent et le pays demeure* » serait douter. Elle part du principe que les mauvaises politiques ou la médiocrité des projets politiques, par leur manque d'indépendance peuvent remettre en cause la souveraineté d'un pays. Par exemple, dans la seconde moitié des années 1940 il était question de la disparition probable du Laos (durant la période de décolonisation). Et à partir de la fin des années 1980 la diaspora considère que « *le Laos peut disparaître si le pouvoir politique lao continue à être dirigé par le Vietnam* ». Bien que cette allégation ne soit pas infondée, elle a besoin d'être revisitée par des données actualisées sur le contexte régional et sur les institutions et les conventions internationales, notamment celles des Nations Unies et de l'ASEAN. Or, ce qui fonde la modernité c'est le fait qu'un État, à travers de multiples conventions et traités internationaux, ne peut disparaître de la carte politique aussi facilement au tant qu'il ne peut apparaître de toute pièce. La vision traditionnelle portant sur la question est sans doute due à la mémoire collective où on assistait au cours de l'histoire à la disparition des territoires et des groupes de population.

qu'à protéger son territoire. Et au contraire, le pouvoir moderne s'efforce de protéger le territoire plus qu'à endiguer les hommes.

Historiquement, la modernité commence au moment où, dans la région du Mékong et de la Ménom, les deux grands établissements tai deviennent des pôles politiques et culturels relativement stables et distincts : l'un autour de Vientiane et l'autre autour de Bangkok. Les deux pôles qui sont respectivement le centre des deux États ont permis du point de vue physique aux autres petits établissements existants de se stabiliser et de se référer à eux. Ceci, bien qu'il y ait un déséquilibre historique entre les deux centres dès le début de l'âge du commerce au XVI^e siècle. En d'autre terme, nous rentrons dans une certaine modernité à partir du moment où les petites villes ne peuvent plus se créer de toute pièce, que ce soit pour installer quelconques élites locales en sécession contre le pouvoir central (cas des trois royaumes du Laos et de ses chefferies), ou pour créer des circonscriptions territoriales pour les taxes comme cela se faisait durant la période siamoise. Et aujourd'hui, la disparition des unités politico-territoriales devient quasi-impossible, à moins de placer cette considération directement, sans transition, dans les champs politico-économiques du contexte de la mondialisation ; et encore, il faudrait rassembler toutes les conditions nécessaires (disparition des États, primauté du pouvoir supra national et transnational), ce qui n'est pas encore le cas dans la région.

La modernité réside également dans le fait que les mutations et les changements tournent uniquement autour des remaniements ou des changements internes du politique et dans le fait que la forme politique elle-même connaît une inertie relative, définie souvent par l'incapacité des États à entreprendre des réformes et à s'engager dans les nouveaux défis, par exemple pour le cas du Laos. Ce pays est dans une incapacité à procéder réellement au partage institutionnel des pouvoirs, à la diversification des choix et d'orientation politique et de développement, à des pensées plurielles et non uniques. De même, comme la Thaïlande a du mal à équilibrer le pouvoir dans son apprentissage de la démocratie avec une population qui vit la politique partisane plus que le choix d'idée.

Ce qui a trait aussi à la modernité dans ce contexte, c'est la primauté du territoire par rapport à la primauté des hommes qui était alors essentielle dans le système traditionnel. Déplacer de manière forcée et organisée une population pour déconstruire un établissement, aussi bien en tant que territoire physique que territoire politique, ou pour construire un autre établissement, relèverait par excellence du caractère traditionnel (C'est ce qui a été fait à partir du règne de Rama I jusqu'au règne de Rama IV, pour le Laos et le Laos occidental. Ici, le déplacement de la population serait vu comme un instrument politique et économique). A contrario, le déplacement libre de la population : "migration", "émigration", "exode", signe de sa mobilité, incarnerait la modernité elle-même. En particulier lorsque les raisons de cet exode sont économiques, liées à l'emploi et à la sécurité civile. Soulignons cependant que la primauté du territoire et la liberté de déplacement de la population ne signifient pas que la mobilité des hommes a cessé d'être un enjeu territorial et politique. Car les États doivent coopérer pour traiter ensemble la question de mobilité des hommes : le flux migratoire ne connaît plus de frontières et peut devenir des éléments déclencheurs de conflit entre les États.

Dès lors qu'il est permis de considérer que l'identité des populations vivant dans un territoire peut être distincte de l'identité politique des territoires eux-mêmes, la question territoriale est alors devenue indépendante à la question de l'identité ethnique et culturelle des populations qui l'occupent. La modernité, c'est justement l'intégrité du territoire garantie par l'État avec un pouvoir souverain. Par exemple, combien même le Nord-Est de la Thaïlande est constitué de population d'ethnolinguistique et de culture différente de la culture thaïe officielle, formant une identité à part (issane), cela importe peu. Seule serait importante l'intégrité politique du territoire dans l'État Thaïlandais souverain, constitué et consolidé à partir des différents traités qu'il effectuait avec la France et la Grande-Bretagne au début du XX^e siècle, durant la période coloniale et après la deuxième guerre Mondiale.

A l'échelle locale, la vision moderne et la vision traditionnelle sont caractérisées par la composition du pouvoir politique local et la vision qu'il suscite. Ce qui semble traditionnel, c'est de constater dans le corps gouvernant qu'il y a une indéniable continuité de la classe dominante héritée d'une souche sociale ancienne ou localement ancrée. Et au contraire, ce qui semble moderne, c'est de voir en ce corps gouvernant la rupture avec le pouvoir héréditaire. Le corps gouvernant est alors avant tout un groupe d'administrateurs, constitué à partir de logiques de compétence, ou de groupement d'unions politiques partageant ou pas les mêmes idéologies. Ceci, sans exclure le fait qu'une oligarchie ou qu'une élite intellectuelle, financière ou politique, puisse monopoliser le pouvoir et le transmettre aux successeurs appartenant au même groupe qu'elle, comme dans une monarchie héréditaire. Au Laos, nous pouvons par exemple parler d'une oligarchie consolidée autour du Comité Central du Parti. En Thaïlande, nous pouvons évoquer une oligarchie consolidée autour d'un noyau qu'est la monarchie bourgeoise et militaire. Et lorsque cette oligarchie se détache de ce noyau un problème pourrait éventuellement éclater, comme nous pouvons le constater à travers les conflits politiques actuels en Thaïlande.⁶⁶⁵

III. I. b. Les liaisons et les influences entre les établissements : les villes et les territoires modernes ou retranchés, les villes et les territoires historiquement en marge ou émergentes, leur schéma symbolique et leurs enjeux historiques sont-ils fondamentaux ?

Les schémas symboliques et les données historiques des villes ont été des enjeux significatifs dans l'évolution spatiale des villes. Ceci, dans le sens où les anciens schémas symboliques ainsi que les liens culturels et historiques –voire les liens dynastiques des chefs des *muang*– qui reliaient les villes entre elles ont conditionné certains des aspects de l'évolution des villes d'aujourd'hui. Nous voulons souligner par là que les données du passé peuvent expliquer et justifier certaines situations du présent : par le passé, les établissements inter-agissaient entre eux et certains exerçaient même, des influences déterminantes sur les autres. Il s'agit maintenant de comprendre la place et le rôle de chacun de ces établissements, leurs types de liaison –ancienne et nouvelle, de comprendre les éléments qui pouvaient jouer un rôle déterminant dans le fait que certains établissements tiennent aujourd'hui une place importante et d'autres moins. L'aspect traditionnel d'un côté et moderne de l'autre qui qualifie la transition des villes ne peut être observé qu'à travers une analyse globale et comparative à l'échelle du territoire et du temps. Leur état de lieux, aujourd'hui, met en évidence le fait que les questions d'influence et de liaison historique qui subsistent encore peuvent remonter aux périodes historiques plus ou moins proches. En fait dans certains cas, les anciennes influences ou les anciens réseaux de relations, qu'ils soient politiques, culturels, économiques, pouvaient être des facteurs déterminants qui expliquent pourquoi certains établissements seraient en situation de retrait ou auxiliaire et d'autres en situation dominant ou de médiateur ; en fait pourquoi certains seraient émergents et d'autres en marge. En occurrence, interroger les anciens schémas et les anciens réseaux, peut non seulement expliquer le rôle et la place que les établissements occupaient par le passé et au moment où nous les observons aujourd'hui, mais cela peut aussi déboucher sur l'esquisse des caractéristiques spatiales, déterminant une ou des généalogies probables des villes. En prenant des exemples illustratifs dans les points qui suivent, nous rappelons en parallèle certains points historiques, sans les détailler.

⁶⁶⁵ Même si les slogans font taire des motifs réels et évoquent la lutte pour la démocratie, le coup d'Etat militaire contre Taksin Shinawat et ensuite les conflits entre les "chemises jaunes" partisans de la monarchie et les "chemises rouges" incarnant les aspirations populaires, cache le fait que les conflits sont en rapport avec le problème structurel, avec l'exercice du pouvoir de l'oligarchie gouvernante et en rapport avec les injustices sociales dans le pays que cette oligarchie suscite. Les conflits ne reflètent donc pas complètement le combat entre une aspiration démocratique et une aspiration dictatoriale.

Les villes retranchées et en marge

Les villes qui sont retranchées et en marge aujourd'hui ce sont souvent celles qui conservent leur marginalité historique ou qui conservent certains aspects du passé spatial : la résistance des anciens éléments de formation par rapport aux nouvelles données territoriales, l'enclavement territorial, l'emprise psychologique d'une histoire politique mouvementée localisée. Ces aspects du passé spatial, confrontés à l'actualité du développement territoriale des villes, nous font constater plusieurs faits dominants : désertification et faiblesse démographique, investissements économiques faibles ou inexistant, absence d'activité salariale, périclisme des patrimoines, population constituée essentiellement d'enfants, de très jeunes adolescents et des personnes âgées, les jeunes et les adultes en âge actif étant partis trouver du travail ailleurs, taux de croissance de la population négatif. Il en est ainsi pour la petite ville de Champassak, et de Muang Sing à une autre échelle et contexte, et pour de nombreuses petites villes et villages du Laos où il n'y a rien à faire à part le travail de la terre.

Les villes et les territoires émergents

Les villes et les territoires émergents aujourd'hui, ce sont souvent ceux qui étaient déjà importants d'une manière ou d'une autre, dans l'histoire proche ou lointaine. Les villes qui émergent ont une dynamique sur le plan des activités économiques, une population jeune et diversifiée, une internationalisation des fonctions. Leurs activités dépassent largement les besoins locaux, et les investissements locaux et étrangers sont significatifs. Les patrimoines fonciers privés et/ou publics sont mis en valeur. Quant aux habitants, ils ne quittent quasiment plus leur ville, au contraire, ceux qui étaient partis ailleurs revenaient. Le taux de croissance de la population est élevé, etc. Des villes émergentes, il en va de soit pour la capitale et les grandes villes régionales comme Savannakhet et Paksé et surtout comme Luang Prabang.

Cependant ceci n'a pas été les règles dominantes

Les villes qui étaient historiquement en marge ou peu dominant par le passé peuvent acquérir une position assez porteuse aujourd'hui. Et au contraire, les établissements qui avaient un rôle à jouer auparavant peuvent avoir du mal à retrouver son importance dans une reconfiguration nouvelle du territoire. En fait, ce sont des villes qui ne fondent plus leur existence sur leur passé, c'est-à-dire, ce sont celles dont les données ont changé pour aborder le développement autrement. Elles ont partagé des histoires politiques et sociales mouvementées, ont connu le développement à degré variable.

Pour le premier cas de figure, deux villes sont à considérer : Muang Xay et Luang Nam Tha. La position marginale qu'elles occupaient, due certes à la guerre qui partitionnait le territoire, semble avoir changé. Les deux villes connaissent un développement grandissant et un taux démographique très positif même si –il est vrai– que leur démographie et leur développement sont liés à l'immigration et aux investissements chinois, et donc, ne sont pas liés à la dynamique interne et endogène de leur propre histoire sociale et économique. En occurrence, elles se situent sur des noeuds stratégiques du Nord traversés par deux réseaux internationaux : le corridor Nord (Yunnan-Laos-Thaïlande) et le corridor Est-Ouest (Vietnam-Laos-Thaïlande). Quant à la dynamique de leur démographie et de leurs activités économiques, au fait que les deux villes se situent sur les noeuds de deux corridors économiques s'ajoute le fait qu'elles sont sur la “ marche ” du poids de la Chine. Le fait rappelle surtout la liaison historique beaucoup plus ancienne. En effet il n'est pas inutile de rappeler que Luang Nam Tha et Oudomxay étaient historiquement les villes lü les plus importantes et les plus au Sud, ceci par rapport à leur centre situé dans le Sip Song Phan Na chinois. Donc, mise à part la reconfirmation du poids de la Chine dans tous les domaines, la réminiscence historique des liens anciens entre les villes lü n'aurait pas été tout à fait absente.

A contrario, les villes qui occupaient une position assez importante par le passé peuvent devenir aussi marginales, du moins demeurer des villes provinciales qui ont du mal à s'aligner aux autres de taille semblable, par exemple la ville d'Attapeu. Malgré son essor assez important, ces dix

dernières années (plus de trente ans après la guerre), dû en grande partie aux projets d'exploitation des minerais dans sa région et aux projets de routes nationales de désenclavement et de liaisons qui reliaient plus rapidement la ville à Paksé (en quatre heures) et au Vietnam, Attapeu semble devenir pas plus qu'un gros bourg, qui aura encore beaucoup de mal à acquérir un aspect citadin et de capitale de la province. Attapeu a pourtant été une ville importante durant la période coloniale : la liaison pour le transport des produits entre le Vietnam et le Sud de l'Issan passait par Attapeu de manière assez significative. Dans l'administration coloniale, la ville a occupé une position importante parmi les villes "secondaires" de l'époque : le tracé des trames viaires actuelles, les petits complexes administratifs, le marché, l'hôpital, dataient de cette époque.

Si nous devons conclure, dans les trois groupes de ville –les villes qui conservent leur marginalité ou au contraire celles qui émergent, les villes qui ne gardent pas les caractéristiques de leur passé, c'est-à-dire celles qui changent leurs données –qu'ont-elles de commun ou qu'ont-elles de différent : forme physique, forme d'évolution, histoire et gouvernance politique, culture, taux de croissance démographique, investissement économique ? Dans les trois situations et contextes différenciés, chaque groupe de villes partagent certains éléments communs :

1- Pour les villes ou les établissements qui conservent leur marginalité, les caractéristiques dominants (aussi bien, les caractéristiques actuelles que les anciens éléments de formation) étaient l'enclavement territorial, la désertification et la faiblesse démographique, les investissements économiques faibles ou inexistants, l'absence d'activité salariale, le dépérissement des patrimoines, la population composée essentiellement d'enfants et de personnes âgées, l'absence de jeunes et d'adultes en âge actif, taux de croissance de la population négatif.

2- Les villes qui émergent ont quasiment toutes en commun la dynamique des activités économiques, une population jeunes et diversifiées, une internationalisation des fonctions et des activités, des investissements locaux et étrangers significatifs, des patrimoines fonciers privés mis en valeur, un taux de croissance de la population plus élevé.

3- Pour les villes qui prennent des trajectoires différentes non conditionnées par leur contexte ou par leur passé historique, qu'elles aient été importantes ou pas dans le passé, ce sont les facteurs extérieurs actuels qui les déterminent et qui peuvent décider de leur devenir. Ce sont des villes qui ont partagé des histoires politiques et sociales mouvementées et qui en ont fait table-rase. Elles connaissent des développements à degré variable, selon leur capacité de réceptionner les facteurs extérieurs de développement et de s'intégrer dans les réseaux nouveaux. Elles peuvent être émergentes ou connaître un développement plus lent. Il s'agit des villes comme Sam Neua, Oudomxay et Luang Nam Tha.

A part les faits évoqués, il semble que la transition du territoire traditionnel au territoire moderne a été induite aussi par des facteurs nouveaux et étrangers aux anciens facteurs qui fondaient les territoires traditionnels dont nous avons en parti décrit l'aspect (par exemple avec une forme particulière de la classe gouvernante). Les facteurs nouveaux et étrangers transforment non seulement les villes à l'intérieur d'un territoire national, mais transforment aussi les territoires à l'échelle transnationale, traversant les frontières et les systèmes politiques. Soulignons par exemple : si la loi thaïlandaise autorisait la construction des casinos sur son sol, il serait peu probable que les complexes de casino-hôtel de Ban Mom, celui de *Savanh Vegas* et de *Botèn Golden City* puissent voir le jour. Comme nous l'avons déjà noté, les villes se relient et partagent les facteurs de développement plus qu'auparavant à travers les réseaux territoriaux. Et si opportunément leurs données culturelles étaient historiquement liées il y a comme une sorte d'appropriation des nouveaux facteurs extérieurs, de manière plus rapide que lorsqu'il n'y a pas du tout de liaisons culturelles entre elles. Pour l'histoire récente des années 1960 et 1970, soulignons que la région du Triangle d'or –lao et thaï, avait partagé une histoire commune, celle de l'opium et du narcotrafic. Pour l'histoire plus ancienne, Nakhone Phranom avait partagé une histoire millénaire avec Thakkek, par le légendaire royaume de Sikhottabong. Le That Phranom et son pèlerinage

témoignent aujourd'hui de la fréquentation de ce lieu par les populations des deux villes et des deux rives.

Autant dire que les réseaux ne datent pas d'aujourd'hui, même s'ils ne constituaient pas l'armature des territoires (puisque les organisations anciennes étaient régies plutôt par des centres organisateurs qui émettaient un rayonnement), ils trouvent aussi leurs terrains de prédilection dans ce type d'anciennes organisations.

III. II. Les facteurs d'évolution, de la ville traditionnelle à la ville moderne

L'évolution des villes laotiennes a été qualifiée par leur passage de l'espace traditionnel à l'espace moderne, dont nous venons de donner l'un des aspects de la définition, de leur mode et de leur processus. Nous abordons maintenant les deux facteurs majeurs qui ont joué un rôle important dans cette évolution en particulier durant les deux derniers siècles : les acteurs de la construction spatiale et la programmation du bâti et leur évolution.

III. II. a. Les acteurs de la constitution spatiale, leur renouvellement et leur complexité, avant, pendant et après la période coloniale

Parmi l'analyse des types d'évolution spatiale, la mutation de la ville traditionnelle vers la ville moderne est une forme d'analyse essentielle aujourd'hui pour comprendre l'espace lao contemporain dans son ensemble. Comme nous avons pu le voir précédemment, la mutation est avant tout d'ordre historique avec trois moments importants. Il s'agit d'abord de la période siamoise et française qui a contribué à la constitution d'un modèle spatial exogène. Il s'agit ensuite de la période des années 1960 qui a constitué un tournant urbanistique majeur. Dans ce paragraphe, nous tentons de comprendre le processus de mutation de la ville traditionnelle vers la ville moderne, en termes conceptuels.

Dans l'idée de traditionnelle et de modernité et à l'égard des antécédents historiques et culturels particuliers du Laos dont nous venons de décliner quelques traits, le territoire du Moyen et du Haut Mékong doit être regardé avec un certain particularisme. Très lié au contexte politique, le passage de la ville traditionnelle à la ville moderne du territoire laotien est un processus aléatoire et il n'est pas irréversible. Ceci, dans la mesure où le changement de fonction et de certains usages de l'espace ainsi que le renouvellement des acteurs peuvent faire entrer les villes dans un processus de modernisation comme ils peuvent aussi les faire revenir dans une démarche plus traditionnelle. Bien qu'il y ait une grande disparité entre les villes, globalement ce passage se fait essentiellement à travers quatre processus : 1- la complexification des acteurs, 2- le développement des fonctions et de la programmation, 3- les enjeux politiques et économiques, 4- l'établissement du cadastre et la régulation foncière. Les processus 3 et 4 étant applicables à l'échelle nationale, nous ne les développons pas dans ce sous-chapitre.

Le rôle des acteurs dans la constitution de l'espace peut être identifié dans l'histoire et inscrit dans l'espace dès l'installation des établissements tai. Trois périodes conditionnent le profil de ces acteurs. Avant la période coloniale, leur rôle était celui des groupes dominants, consolidé par la structure socioculturelle, économique et religieuse de ces derniers. Durant la période coloniale, le rôle et les manœuvres des acteurs étaient ceux du pouvoir colonial qui ont su susciter de nouveaux types d'acteurs et initier les privés à jouer un plus grand rôle dans la production de la ville proprement dite, bien que le développement urbain et le nouveau programme étaient sous la directive du pouvoir colonial dicté depuis la métropole. La période après l'indépendance a vu apparaître de nouveaux acteurs. L'espace des villes, capitales et centres régionaux, connaissent alors une nouvelle transition urbaine.

III. II. a. 1. Les plus importants acteurs avant la période coloniale

Pour la production de l'espace de la cité avant la colonisation française, on peut identifier les acteurs à travers trois approches :

1- La première approche est de considérer et focaliser arbitrairement les observations aux édifices construits en dur tels que les monuments (*vat* et *stupas*), les routes, les remparts et les digues. Ces éléments bâtis, par leur organisation complexe et aussi par leur durabilité, sont susceptibles de laisser leurs empreintes sur l'espace plus que les autres, du moins de livrer plus d'informations par leur matérialité. Cependant lorsque le nombre des commanditaires et des maîtres artisans décroît et se raréfie, les constructions deviennent rares. La connaissance et les fonctions spatiales qui ont permis leur production connaissent alors une rupture, en traversant l'histoire, ils tendent à devenir des éléments muets, décrochés de la réalité. En ce cas, ce n'est plus forcément les marqueurs spatiaux ou les matériaux les plus pérennes qui sont les plus parlants, mais les éléments qui peuvent être reproduits sans le concours des maîtres ou des commanditaires dominants, pourvus que leur usage demeure ou que ceux qui les utilisent subsistent. C'est le cas des éléments utilitaires et bâtis de la quotidienneté, telles les habitations du peuple avec leurs matériaux de construction périssables. Leur mode de production était soumis à un système communautaire et à l'auto construction, ne nécessitant pas de spécialiste. Ce mode de production, cette manière de construire, plus facilement transmissibles, possèdent une capacité de durer, dans la mesure où la production suit un processus par lequel un domaine du savoir matériel et symbolique d'une culture se perpétue et est reproduit sans être modifiés. C'est la "production traditionnelle", contrairement à la "production créative" définit par Mihaly Csikszentmihalyi lorsqu'il note que « *la créativité (...) est un processus par lequel un domaine symbolique de la culture se trouve modifié (...) Changer les traditions implique des efforts. Les mêmes, par exemple, doivent être appris avant d'être modifiés (...)* »⁶⁶⁶

2- La deuxième approche est d'accorder de l'importance aux caractéristiques du pouvoir en tant que groupe social et économique dominant, leur culture et leur croyance. Il s'agit de la classe régnant qui comptait le monarque et les membres de sa famille ainsi que les *phraya* des *muang* (*khun*, hauts dignitaires et administrateurs du royaume). Viennent ensuite la communauté du *sangha* et la communauté villageoise citadine et rurale. Le *Sangha* était en quelques sortes la communauté intermédiaire entre la population et le pouvoir régnant.

3- La troisième approche est d'accorder de l'importance aux organes administratifs traditionnels en tant que système : ceux de l'administration royale, des armées, des cultes et des constructions, ceux de la trésorerie et du commerce.

Le roi, l'aristocratie et les gouvernants des *muang*

Les monarques étaient les principaux commanditaires des monuments dans la capitale mais aussi dans les *muang* qui leur semblaient importants. Ils entretenaient également les corps de métier qui leur servent avec art :⁶⁶⁷ « [...] Ils dépensent tous leurs fortunes pour construire leurs temples [...] » observait un visiteur européen au XVII^e siècle.⁶⁶⁸ La période flamboyante où l'autorité royale a su être des commanditaires éclairés de l'art et de l'architecture, mais aussi des projets de cité, a été repérée sous le règne de Sethathirat et de ses prédécesseurs, Vixun et Phothisarath. Les *chao muang*

⁶⁶⁶ Mihaly Csikszentmihalyi, *La créativité. Psychologie de la découverte et de l'invention*, Robert Lafont, 1996, édité et traduit en français en 2006.

⁶⁶⁷ C'est ce que l'on identifie comme l'art de la cour. Aujourd'hui, à travers les objets dits "antiquités", on peut distinguer les œuvres fabriquées par un simple artisan ou par un artisan de la cour. Le simple artisan était plus libre dans la mise en œuvre de son art. Il n'était pas contraint par les règles de proportion et ne respecte pas les canons esthétiques qui ont été imposés aux maîtres. Notamment les statuettes de bouddha fabriquées par ces derniers doivent respecter la synthétisation et le symbolisme des canons esthétiques correspondant à la qualité spirituelle de bouddha. La proportion entre les parties du corps a été réglementée : représentation de la chevelure, allongement de lobe auriculaire, dessin de la torse, proportion, synthétisation et symbolisme des mains et des pieds, etc. Ces critères permettent également de reconnaître les différentes écoles artistiques, souvent liées aux institutions et aux villes desquelles elles auraient été issues.

⁶⁶⁸ Van Wustoff, *Le journal de voyage de Gerrit Van Wuystoff et de ses assistants au Laos*. Op. cit.

avaient également un rôle important en particulier dans les *muang* de leur circonscription. Lorsque le monarque ne venait pas en personne construire ou embellir un monument en son nom, les *chao muang* pouvaient endosser ce rôle et y laisser leur nom : en tant que maître d'ouvrage ces derniers pouvaient aussi commanditer des grands projets. Nous avons vu notamment que le Prince Vangboursy, *chao muang* alors de Vientiane⁶⁶⁹ était commanditaire de Vat Sihom et que le *phraya* Sri Thammatailok l'était pour Vat Sissakhet, Vat Chanh et Phayavat.⁶⁷⁰

Avant la période d'affaiblissement, à partir du début du XIX^e siècle, des premiers acteurs que sont la famille royale et l'aristocratie, la ville s'était constituée et développée, ou au contraire, avait disparu, en corrélation avec l'histoire de ces acteurs (nous avons déjà évoqué le rôle de l'aristocratie dans la structuration de l'espace). A partir du début du XIX^e siècle, en tant que principaux commanditaires les actions du pouvoir devenaient considérablement limitées. Et encore plus limitées lorsqu'il s'agissait de créations de nouvelles implantations. Le pouvoir devait avoir l'aval du souverain de Bangkok pour entreprendre les grands travaux. Il ne devrait donc pas y avoir, durant la période siamoise, de grands travaux, à part ceux du roi Anouvong, à Vientiane et dans quelques sites sur les deux rives du Mékong ; ces projets étaient sans doute des exceptions.⁶⁷¹ Plus tard, sous les gouverneurs siamois les villes lao sous-administrées se délabraient rapidement, sans parler de celles qui avaient été mises à sac par l'armée siamoise et les Hô, jamais rebâti jusqu'à la colonisation française. Sans dirigeants –monarques et princes locaux– le *sangha* et la population entretenaient les monuments religieux –monastères et stupas– qui faisaient partie de leur quotidien, mais n'avaient pas d'emprise, ni de vision entreprenante sur la ville et les édifices civils structurants que sont les remparts et les routes. Par ailleurs, du fait qu'une partie de la population a été déplacée et d'autre soumise aux capitations –plus nombreuses et plus lourdes après les événements de Anouvong en 1829– leur rôle dans le maintien des centres et des ouvrages bâtis peut être considéré comme insignifiant.

Avant le déclin du pouvoir royal et aristocratique, pour construire les projets publics on utilisait l'argent de la caisse publique (*phrakang luang*, ພຣະຄັງທຸລາວຸງ), mais aussi les fortunes privées du roi ou de l'aristocratie. C'est pourquoi, s'ajoutant à l'aspect éclectique de l'empreinte des arts utilisés, les constructions prestigieuses étaient plutôt considérées comme des projets royaux, même si la contribution à leur construction n'était pas exclusivement royale, car les dons populaires

⁶⁶⁹ C'est le future Jaya Chakaphat Phaènphéou, roi du Lane Xang entre 1442 et 1480, succédant à Sam-Saèn-Tai.

⁶⁷⁰ Parmi ces quatre monastères trois subsistent de nos jours : Phayavat, Vat Chanh, vat Sissaketh. Vat Sihom était probablement le site sur lequel est venu se construire Choua Balong vietnamien aujourd'hui. Quant à Vat Sissaket, il aurait été nommé Vat Saèn au moment de sa construction, portant le titre de son constructeur le *phraya saèn muang* Thammatailok qui était alors gouverneur de Vientiane juste avant le transfert de la capitale de Luang Prabang à Vientiane. Il est probable aussi que ce *saèn muang* ait été premier ministre, puisque le titre du *phraya muang saèn* (ou *saèn muang*) était en même temps le titre du Premier ministre, du Régent et du chef des provinces.

⁶⁷¹ Car si Anouvong était en mesure de construire et restaurer un nombre important d'ouvrages au Laos et au Laos occidental sans attirer la méfiance de son suzerain, c'est sans doute parce qu'il avait su dans les premiers temps gagner la confiance de Rama II. Dans plusieurs ouvrages il est apparu que le roi de Vientiane entretenait un bon rapport avec le roi du Siam. Le royaume de Vientiane aurait possédé une armée et un roi vaillant. En tant que vassal il aurait apporté à maintes reprises secours à Thongburi et remporter de grandes batailles sur les Birmans. Durant le règne de Rama II, le rapport entre Vientiane et Thongburi était alors cordial, sans doute par la personnalité de Rama II qui semblait apprécier les valeurs chevaleresques de ses vassaux. Après sa mort, les relations devenaient tendues débouchant progressivement sur la guerre vers 1827. La personnalité décrite par les historiens lao comme "vaniteuse et peu respectueuse" des valeurs et des règles traditionnelles des monarques tai de Rama III y contribuait à cette détérioration ? Nous lisons deux anecdotes dans les annales historiques. Lorsque le roi de Vientiane et ses sujets venaient aux obsèques de Rama II à Bangkok, Rama III l'obligea à y laisser des centaines de ses sujets qui l'accompagnaient afin d'en faire une main d'œuvre pour l'exploitation du palmier royal. Et lorsque Anouvong demande à ce dernier le rapatriement de la princesse Gnotkham sa cousine, des troupes de danseurs et de marionnettistes de Vientiane qui avaient été amenées à la cour de Bangkok durant le règne de Rama II, sa demande a été rejetée. In. Souneth Phothisane. Cf. Bibliographie. Or selon les règles communes à tous les monarques tai, en temps de deuil d'un monarque son successeur doit s'abstenir de tout acte d'affronte. Au contraire il doit rendre justice et effectuer le *boun* (mérite) pour accompagner l'âme du défunt. En réduisant en esclave les sujets libres venus pour les obsèques de son père et en blessant l'honneur d'un autre roi, vassal ou non, cela peut effectivement mettre en relief l'arrogance et l'ignorance de Rama III par rapport à une longue tradition millénaire qu'un chef tai ne doit pas ignorer. Cette ignorance serait attachée à l'origine populaire et à la jeunesse de la dynastie Charkrit née avec Rama I, d'un général du roi sino thaï, Tarksin. N'étant pas issue d'une longue lignée des *Thaèn* que les grandes familles tai s'autoproclamaient traditionnellement, les Charkrit n'auraient pas accès aux principes moraux de ces monarques, considérés probablement aussi comme dépassés pour l'époque.

participaient aussi aux projets. Ceci, parce que la construction des édifices religieux et des statues de Bouddha est un acte votif, un *boun* [ບຸນ], un mérite individuel. C'est en faisant don de ses biens personnels que le *boun* prend tout son sens. Et en de ça du *boun*, il y avait bien entendu pour les monarques et les grands du royaume la volonté de laisser leurs empreintes dans l'histoire. Par ailleurs, la richesse et la puissance des personnes se mesuraient et se voyaient à travers leur capacité de contribuer à la construction des édifices religieux.

La communauté du *Sangha*

Le *Sangha* est omnis présent dans différentes étapes de la production du bâti religieux, que la dévotion et la commande soient royales, élitistes ou populaires. Par le simple fait que la communauté du *Sangha* était le premier utilisateur de ces éléments bâtis, c'était elle aussi qui contrôlait dans la pratique leur programmation ; ensuite parce qu'elle possédait le savoir historique et sacralisé qui marquait la continuité dans le processus et le mode de fabrication de ces édifices. Par ailleurs, mise à part les maîtres artisans attachés à l'administration corporatiste royale, le *sapa sang* [ສະພາສັງ] (et encore, ces derniers ont été unanimement formés à la pagode avant de devenir laïc), et à l'exception des maîtres artisans indépendants que l'on pouvait aussi faire venir de l'étranger, il serait très probable que la grande majorité d'entre eux se recrutait dans la communauté du *Sangha*. Dans le cas précis, lorsque le *Sangha* était le commanditaire direct de l'ouvrage, les contributions et les dons auraient été communautaires et élargis, toutes classes sociales confondues. Parfois, un nom royal ou des noms prestigieux pouvaient être associés, comme une sorte de parrainage. Il est à remarquer que le *Sangha* ne possédait pas de caisse à proprement parler. C'était le *sala vat*,⁶⁷² une personne ou un comité laïque attaché à l'autorité villageoise, qui gérant les fonds provenant des dons : royaux, élitistes et populaires et parfois, par-delà des frontières.

La communauté villageoise, citadine et rurale

Mise à part les dons auxquels elle pouvait participer au profit d'un édifice commandité par les grands du royaume, la population pouvait se rassembler pour former un groupe de commanditaire ou devenir individuellement commanditaire d'un projet de constructions de sanctuaire ou d'un élément architectural plus ou moins modeste qui compose l'enceinte du monastère : un *hō kong*, un stupa, une sala, une fresque, etc. Et ces dons auraient de sens que s'ils proviennent vraiment de leurs propres biens. Si ce dernier groupe d'acteurs en tant que commanditaire ne produisait pas forcément les édifices de grands prestiges, les productions qui en étaient issues sont nombreuses et ont mieux survécu aux destructions et à la guerre. Sans doute parce que leurs factures étaient moins convoitées. C'est également le groupe le plus pérenne parmi les trois groupes d'acteurs. C'est grâce à lui que les traditions perdurent, dans sa forme populaire, passée par une certaine acculturation. Ce constat souligne le fait qu'une partie de l'art populaire aurait été constituée à partir de la "dégénérescence" de l'art aristocratique des grands maîtres, et qu'une autre partie aurait été la pérennisation de l'art populaire lui-même. Nous aurons l'occasion d'évoquer cette question de manière plus détaillée dans le paragraphe traitant de la « question architecturale ».

Certains organes administratifs traditionnels en tant que système

Les organes administratifs traditionnels auraient été habituellement au nombre de neuf.⁶⁷³ A la tête de chaque organe il y aurait un *phraya* affecté par des charges. Un organe serait l'équivalent

⁶⁷² Aujourd'hui le *sala vat* n'existe plus. Il est remplacé par le *Néo-hom* du village en concertation avec le grand vénérable de la pagode pour certains fonds que le village est amené à gérer dans le cadre des besoins de la pagode. Le *sala vat* était souvent une personne de qualité exemplaire pour avoir été choisi par la communauté, c'était parfois un groupe de personnes.

⁶⁷³ D'après le *Phongsavadan lao* (*op. cit.*), les neuf organes auraient été callés sur celui du Nan Zhao : 1-les armées, 2-l'état civil, 3-les coutumes et les cultes, 4-la justice, 5-les affaires intérieures, 6-les travaux et la construction, 7-les finances, 8-les affaires étrangères, 9-le commerce.

d'un ministère. Il nous semble que cinq organes auraient une implication directe sur le domaine de la production du bâti : l'administration royale, les constructions, les armées, les cultes, la trésorerie et le commerce. N'ayant pas de sources écrites, il serait difficile d'élaborer des liens ou d'établir des responsabilités de chacun des organes au cours d'un projet public. Les responsables ne sont jamais nommés dans les inscriptions et les dédicaces (trouvées en nombre limité dans les vestiges), seul le commanditaire prestigieux et parfois les donateurs sont mentionnés. Une analyse plus approfondie des missions et des charges de chacun de ces organes devrait permettre une approche de leur rôle dans la production de la ville historique, mais ces éléments à analyser nous font défaut par leur absence matérielle. Néanmoins, l'existence de ces organes, annotée dans le *Phongsavadan lao*, laisse transparaître le fait que le secteur de la production du bâti était organisé, voir régi par certaines règles. En particulier lorsqu'il s'agit des bâtiments religieux ou des habitations de grands prestiges, les codifications et les ordres architecturaux s'imposaient et seuls les maîtres appartenant à la corporation avaient les compétences requises pour diriger leur construction.

Les maîtres d'œuvres - artisans, les producteurs et fabricants, la main d'œuvre

Les maîtres et les artisans étaient anonymes : leur nom a été omis dans la quasi-totalité des dédicaces, alors que les noms des donateurs et des maîtres d'ouvrages étaient parfois indiqués. Les architectes, les maîtres artisans et artistes anonymes existaient pourtant socialement. Des titres nobiliaires de corporation, *sapa sang* [ສະພາສັງ], leur ont été accordés. Il y avait par exemple le titre de *meun-san* [ເມືນສັນ]. A Luang Prabang dans les années 1950, le domaine des arts et de l'artisanat étant parrainé par le roi, on pouvait encore trouver les *meun-san*.⁶⁷⁴ Il est probable que le titre des maîtres artisans n'aurait jamais atteint celui de *saèn* [ສາເນ] et de *phraya* [ພຣະຍາ], deux rangs supérieurs de responsabilité plus politique. Ce qui suppose le rôle strictement corporatiste des *meun san*. Etant fonctionnaire et salarié du roi⁶⁷⁵ ces derniers auraient exercé des missions et des tâches dans le cadre de leur fonction et sous l'ordre de leur ministre (le *phraya* responsable) ou directement du roi, lorsque celui-ci était le commanditaire direct. Mise à part la conception des projets, ils auraient probablement été en charge de l'exécution, du suivi, du contrôle et de la sélection de la main d'œuvre et des matériaux.

Vu le contexte de constitution de la main d'œuvre (que nous allons voir plus loin) dans le cadre de la construction de l'habitat privé du peuple d'une part, et dans le cadre de la construction des édifices communautaires et publics d'autre part, il serait quasiment certain qu'il n'y avait pas eu d'entreprise de construction. Par contre l'existence des fabricants de matériaux (brique, tuile) est attestée par les données archéologiques. A Vientiane le long de Nam Passak et autour des plans d'eau à Nong Chanh, on retrouve des fours à briques et des artefacts d'objet d'atelier, etc.

La main d'œuvre et l'habitation

La construction de l'habitation du peuple, majoritairement rurale, se réalisait à travers un mode de production communautaire. La maison se construisait en quelques jours, avec l'aide et le savoir de toute la communauté villageoise : on ne dépensait pas de l'argent pour de la main d'œuvre et peu pour les matériaux. Lorsqu'un propriétaire a décidé de construire sa maison, il faisait appel à la communauté. Il aurait préalablement constitué depuis un certain temps une réserve de bois qu'il ramenait petit à petit de la forêt, ainsi que d'autres matériaux qu'il avait besoin. Il était rarement nécessaire de faire appel à un artisan extérieur, car les habitations se reproduisaient sur les mêmes principes constructifs, avec une technique connue et acquise par la communauté du village. A la différence des édifices religieux et des constructions de grande envergure, l'habitation du peuple

⁶⁷⁴ D'après Bounthien Siripaphanh, directeur de l'école des Beaux-Arts, son père était l'un des derniers *meun-san* du roi.

⁶⁷⁵ Le traitement salarial des fonctionnaires du roi serait établi en fonction de leur rang et leur fonction. Ils seraient payés en argent et en nature. A l'époque où Vixun était Régent du royaume, avant de devenir roi en 1500, on fixe le salaire d'un professeur à six cent monnaies par mois (on ignore de quelle monnaie il s'agissait) et à 600 000 poids de riz de paddy par an et de nombreux autres denrées alimentaires. Dans le système de poids et mesures traditionnels, 10 000 poids de riz équivalent à 12 kg. 600 000 poids de riz équivalent alors à 720 kg. Cf. *Phongsavadan lao*, op. cit.

aurait connu une certaine inertie et n'aurait pas été le fruit de la circulation des savoirs des corporations. En revanche, sa production et le degré de sa complexité technique auraient été transmis et enrichis *in situ* à partir des contextes locaux favorisés par le temps, le climat, la spécificité géographique. L'habitation du peuple était donc le produit de l'esprit et du savoir local, de l'empirisme des besoins, qui variait et se différenciait d'une région à l'autre. Cependant, le fondement qui régissait les habitations de la même ethnicité dans différentes régions obéissait à des règles communes : le respect des esprits du foyer, la hiérarchisation spatiale des rôles de chaque membre de la famille habitant dans la maison, les emplacements et les orientations, etc. Pierre et Sophie Clément l'ont montré dans leurs recherches sur *l'habitation lao*, en prenant en compte tous les facteurs, à la fois les lieux communs et les variantes qui ont régi les caractéristiques des habitations tant à Luang Prabang qu'à Vientiane.⁶⁷⁶

Sur le point de vue économique et de main d'œuvre, la production de l'habitation des grands du royaume et de l'aristocratie se situait entre la maison du peuple et les temples ou la résidence royale. Tout en puisant dans le savoir local ses meilleurs atouts, l'habitation des élites mettait en évidence les interventions partielles du savoir extérieur. Par éclectisme dû à leur éducation et aux “vues de l'ailleurs” lors des voyages dans les autres *muang*, les plus riches seigneurs, à l'image de leur souverain, auraient aussi fait venir les artisans des autres *muang*.

Les routes et les remparts, les digues et les barrages

Les équipements publics du génie militaire et civil, tels les remparts et les routes relevaient du seul acteur : l'administration royale. Alors que les digues, les barrages étaient localement relevés de la responsabilité communautaire des villages. La mobilisation de la main d'œuvre pour la construction, la réfection et l'entretien de ces deux types de construction semblent relever de deux systèmes différents : le système de contribution *syasouay* [ສ້າງ ຊ່ວຍ] d'une part, et le système d'appel collectif et de travail communautaire, *ladom* [ລາດອມ] et *souan-louam* [ສວນລາມ], d'autre part.⁶⁷⁷

Le *Syasouay* ayant un caractère obligatoire s'apparente à une sorte d'impôt et de corvée que toutes les populations vivant dans ou à l'extérieur du *muang*, mais rattachés à lui, devaient « rendre au roi » répondant aux missions *kep souay* [ເກບສວຍ], sorte de prélèvement d'impôt, en argent, en nature ou en main d'œuvre, effectuées par les autorités administratives du roi (le *chao muang* ou une administration royale affairant, notamment l'organe de la trésorerie royal, le *Phrakang luang*). Il n'est pas certain que ce service obligatoire soit annuel. Mais il est fort probable que l'appel pouvait être fait à tout moment autant que besoin, sauf lorsque la population était en pleine saison de rizière. Car cette activité faisait partie de la richesse du pays et constitue la priorité, inscrite dans les rites religieux et dans le droit coutumier, que l'autorité royale elle-même avait dû respecter. C'est probablement aussi à travers cet appel que l'on faisait des levées d'arme pour une guerre ou quelque action de nature militaire. La construction et la réfection des remparts et des routes bénéficiaient très probablement de ce système d'appel.

Par contre les digues et les barrages dans les plaines agricoles semblent bénéficier du système d'appel et de travaux communautaires *ladom* [ລາດອມ] et *souan louam* [ສວນລາມ], relevant des obligations morales, une sorte de consensus qui liait chaque habitant à la vie communautaire du village. En ce cas, l'autorité royale n'aurait pas à intervenir directement, ce sont les deux pouvoirs locaux, le *po ban* (chef du village) et le *tassèng* (chef du canton), qui auraient joué un rôle essentiel.

⁶⁷⁶ Cf. Clément-Charpentier S. et Clément P., *L'habitation lao*, éditions Peeters, Paris, 1990, 2 vol.

⁶⁷⁷ *Syasouay* [ສ້າງຊ່ວຍ] désigne autrefois les tributs que le roi réclamait aux *muang*. Le terme plus complet est *souaysa akone* qui désigne aujourd'hui “impôt et taxe”. Il viendrait de son origine ancienne *Syasouay*. Dans le *Phongsavadan lao* (op. cit.) à l'époque de F'a-Ngoum, lorsque celui-ci exigeait aux *chao muang* qu'il a soumis de lui verser les tributs, le terme employé est *syasouay*. *Ladom* [ລາດອມ] recouvre le sens “appel collectif” pour désigner la mobilisation des forces de travail des individus pour des travaux communautaires. Le terme *souan louam* [ສວນລາມ] désigne ici un mode d'action communautaire.

Les villages s'organisaient pour gérer leur rizière, leur réseau commun d'irrigation, leur terrain communal, leur petite forêt, leur route, etc. Ils géraient aussi les festivités et les rites religieux, ils faisaient appliquer dans toutes ses coutures le droit coutumier qu'ils appelaient « les 12 et les 14 règles » [ວິດສິບສອງ ຄອງສິບສີ່]. L'autorité royale pouvait aussi se saisir de ce système pour mobiliser la population à participer et à entreprendre des travaux d'exception qui n'étaient pas liés directement aux préoccupations quotidiennes des villages, à condition que l'on n'arrache pas cette dernière à ses travaux de rizière, au moment de picages et de récoltes de riz. Ce système relevait en fait des obligations morales et du volontariat.

C'est sous les deux systèmes : *syasouay* et *ladom souan louam* que l'ensemble de la population aurait été mobilisée aussi pour la production des autres ouvrages en dehors des édifices religieux. Et apparemment, tous les habitants sont concernés, sauf probablement les moines et les seigneurs qui assumaient déjà une charge publique attribuée par le roi.

Les esclaves

Quant aux esclaves, il nous a semblé qu'ils n'étaient pas concernés en tant que tel par les travaux collectifs. S'il peut arriver qu'ils étaient mobilisés pour les travaux d'intérêt public, ils ne l'étaient non pas par le fait qu'ils étaient esclaves. Car s'ils étaient devenus esclaves ou serfs c'est qu'ils l'étaient auprès d'un créancier (que ce dernier soit une riche personne ou un noble) qui l'y aurait envoyé effectuer les travaux collectifs à sa place en guise de *syasouay*, ou qui l'aurait tout simplement utilisé pour faire diverses tâches et travaux personnels, notamment construire sa maison.⁶⁷⁸ En aucun cas, il ne pouvait être esclave auprès de l'administration royale, qui ne possédait pas d'esclave à proprement parler, mais seulement des prisonniers de droit commun auxquels le juge aurait affecté des travaux collectifs. En ce cas, tout *paï f'a khra phaèn Dinh* [ໄພໂຮງ ຊ້າຄ່າບຸນດິນ]⁶⁷⁹ pouvait être amené à le devenir lorsqu'il commis des fautes et jugé en conséquent. L'expression *paï f'a khra phaèn Dinh* désigne “ les sujets libres au service des *chao f'a* et du pays ”. Ce sont des “citoyens qui paient impôt et qui effectuent la corvée pour le service public”. A ce propos, dans un des discours de F'a-Ngoum, dont on retrouve le contenu dans le droit coutumier, il mettait en garde en occurrence ses *chao khun*, administrateurs du royaume, contre les agissements immoraux que ces derniers pourraient être tentés, en faisant subir au *paï* [ໄພ, *sujet libre*] dans le but de les assujettir à eux par des dettes ou des amendes lourdes ou des jugements abusifs.⁶⁸⁰

Il est indiqué aussi d'autres recommandations, comment un koun doit se comporter avec la population : « *Lorsqu'une personne est appelée, au bout de trois fois pour les travaux du ban et du*

⁶⁷⁸ Le droit coutumier donne une définition de ce qu'est un *khra* et *khroy* et dans quelles conditions une personne peut le devenir. Il y a deux manières pour qu'un *praï* (citoyen non noble) puisse devenir *khroy* (esclave) : « 1- Un *praï* endetté et ne pouvant rembourser ses dettes peut le devenir, 2- Un *praï* qui en partant faire la guerre a laissé les biens qu'il ne peut pas restituer à son retour, peut le devenir. [...] Il y a six types de *khroy* : 1- Une enfant de parents esclaves d'un *heuane bya* (maison auprès de laquelle ils doivent de l'argent) qu'un homme libre a fait acquiescer pour son service ; 2- Une personne sujette de rafle provenant d'un autre *muang* étranger ; 3- Une personne ou groupe de personnes qui ont commis des effractions contre les règles du ban et du *muang*, que le *phraya* réduit en esclavage en guise de punition et de réparation par rapport à la société ; 4- Un condamné à mort qui désire vivre en sursis en se plaçant comme esclave, 5- Une Personne démunie sans famille sans protection qui demande volontairement à être esclave auprès d'une autre personne ou d'une autre famille, 6- Une personne mourant et souffrant de grave maladie à laquelle on a redonné vie par des soins peut aussi devenir esclave de la personne qui l'a soignée. »

⁶⁷⁹ Le terme *praï f'a-khra phaèn dinh* [ໄພໂຮງ ຊ້າຄ່າບຸນດິນ] est composé de deux mots. 1- *Praï f'a* signifie “ personne libre non noble, sujet d'un monarque », *praï* désigne aujourd'hui le roturier, et *f'a* la lignée des chefs tai, ayant à peu près le même sens que *tiao*. 2- *Khra phaèn dinh* signifie serviteur du territoire, du sol, du pays. Le terme *khra* étant très usité pour désigner l'esclave et le serviteur non tai, on a tendance alors à comprendre *khra phaèn dinh* comme populations non tai réduit en serviteur des Tai Lao des *muang*, alors que les *praï f'a* désignent les Tai Lao sujet du roi, les citoyens. En ce cas, le terme complet aurait alors désigné deux catégories de population. Pour notre part, nous pensons que l'ensemble du mot *praï f'a-khra phaèn dinh* désigne l'ensemble de la population -excepté le roi et la haute aristocratie- qui doit soumission et tribut au roi et au service du pays. En ce sens le mot est proche de “peuple, citoyen d'un royaume”.

⁶⁸⁰ « [...] Vous ne réduirez pas les *paï* [ໄພ] (les sujets libres) en esclave. [...] Lorsque vous partez en guerre n'acceptez point les rançons. [...] Les *chao khun* qui attribuent une amende à un *paï* une somme supérieure à 100, seront déshonorés et paieront la somme à sa place. [...] Si un *chao khun* par vice punit ou rend coupable un innocent, qu'il paie une amende de 200 et subit des peines de réparation de 5 bath. [...] Un koun qui usurpe le paddy d'un *paï* sera démis de ses fonctions et de ses titres et subira une peine lourde. [...] Lorsqu'un *paï* se rend aux travaux de service public, il est interdit qu'un *khun* lui fasse faire des travaux personnels chez lui [...] ». In. *Rajasat kotmai bouran lao*, op, cit.

muang, et qu'elle n'est pas venue se présenter, il faut l'amener de force à sa responsabilité, mais il ne faut pas lui prendre son argent ni ses biens. Vous les khun, contrôlez et gérez sans causer le malheur au paï et ne donnez jamais une amende à un 'serviteur libre'.⁶⁸¹ Lorsque la saison de culture arrive, il faut le laisser partir à ses rizières, il ne faut pas le retenir inutilement, c'est contre la coutume. Lorsqu'un paï a des difficultés et vient emprunter de l'argent au chao muang, celui-ci ne peut lui réclamer les intérêts qu'au-delà de trois années. Un khoun ne peut faire travailler un paï pour ses rizières et ses jardins personnels. »

Bien que ces recommandations expriment en première lecture une prévention contre la corruption et les abus de pouvoir des *chao muang*, elles met en évidence en seconde lecture une distinction claire entre obligations de services publics, que toute la population doit rendre, et différentes formes d'abus qui pourraient leur être apparentés, mais qui ne le sont pas, vus à partir de l'angle de vision locale.

Quant au cas des populations non tai que les Lao désignaient en permanence par le terme d'« esclave », ils étaient soumis comme les autres Lao au système *syasouay*, et il ne semble pas qu'ils auraient été soumis au système *ladom souan louam*, puisque leur organisation villageoise n'était pas forcément la même que les autres Lao dont l'organisation sociétale était structurée autour de la vie et des devoirs communautaires et du *hid sip song - khong sip si*.⁶⁸² Cependant, il était récurrent de voir dans un certain nombre de cas que les populations dites « esclave » en général de parler môn-khmer avaient été affectées à l'entretien des grands monuments. En ce cas, ils étaient complètement exemptés de corvée. Ce sont des *kha that* [ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦᩈ᩠ᨦ], textuellement « esclave du that » qui n'avaient ni le statut, ni les obligations semblables à ceux des esclaves pour dette que nous venons d'évoquer. Ils seraient même des privilégiés affectés aux services religieux uniquement.

III. II. a. 2. Les acteurs durant la période coloniale

Les acteurs qui allaient vraiment intervenir pour changer le paysage urbain étaient, de fait, liés au contexte de la ville coloniale. Nous pouvons dresser la liste des acteurs en trois groupes et décliner leur organisation et leur rôle dans la renaissance de la ville : 1- les acteurs indigènes, 2- les acteurs publics, 3- les principaux acteurs économiques.

Les acteurs indigènes

L'organisation sociale locale qui a survécu aux événements historiques du début du XIX^e siècle entretenait un minimum d'espace afin de maintenir la vie sociale et politique. Ce maintien vital ne permet pas vraiment aux villes de redécoller, même si la cohésion sociale lao à petite échelle a su se reconstruire assez rapidement. La population locale avec ses organisations sociales et politiques est apparue en petites entités et en petits groupes dispersés de manière quasi-autonome, dans la mesure où le lien structurel entre les groupes et les lieux n'était pas organisé dans l'ensemble du pays et restait très parsemé dans les dix premières années ; bien que chaque groupe entretienne à la mesure de sa capacité un minimum d'espace et d'organisation de leur quotidien. On pouvait constater par exemple à l'époque que la population de Vientiane ou de Xieng Khouang n'était pas en mesure de reconnaître le roi de Luang Prabang ou le roi de Champassak avec leur administration comme des entités qui sauraient les représenter ou sous l'autorité desquels ils auraient cherché à se placer. De même, les deux structures royales n'étaient pas en mesure de s'occuper d'autres *muang* que leur propre circonscription. Les faits historiques internes répétés,

⁶⁸¹ Dans le texte le terme utilisé est : *khra tai* [ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦ]. *Tai* signifiant « citoyen libre », que peut signifier alors « esclave libre » ? Nous avons des doutes pour le sens du terme : *khra tai* pourrait désigner soit la personne libre mais réduite en serviteur par dette, soit l'esclave qui est au service d'un citoyen libre, soit des personnes de parler Môn-Khmer libres. *P 72, Rajasat kotmai bouran lao, op, cit.*

⁶⁸² *Hid sip song - khong sip si* [ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦᩈ᩠ᨦ ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦ] fait partie du droit coutumier qui régit la société lao dans son ensemble. Le *Hid sip song* [ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦᩈ᩠ᨦ] est composé de 12 codes, le *khong sip si* [ᩉ᩠ᨦᩉ᩠ᩅ᩠ᨦ] de 14 codes. Ces codes sont pratiqués par la population comme des codes moraux transmis oralement, alors qu'ils ont été transcrits clairement dans le *Rajasat kotmai bouran lao, op, cit.*

faits de scission et de trahison, de soumission et d'humiliation forgeait toute une génération de princes qui ont failli à leur devoir traditionnel d'unificateur à la veille de la colonisation : les premiers observateurs français les désignaient de "roitelet". Malgré leur défaillance, certains princes se préoccupaient pourtant fort bien du peu qui reste de leur *muang* et de leurs sujets. Aymonier note avec étonnement avec quelle rigueur morale le petit roi de Champassak a su régner avec justice et droiture dans son petit royaume déchiqueté et sans pouvoir afin d'y faire instaurer la paix et la sécurité, alors qu'il note que les autres *muang* limitrophes, échappant à son autorité, vivaient dans un climat d'insécurité où vols, crimes, exactions du pouvoir y régnaient.

Concrètement quels sont les acteurs indigènes et qu'avaient-ils contribué dans la construction et dans l'évolution spatiale à l'aube du XX^e siècle. C'est une structure décomposée, un ensemble de lambeaux de pouvoir que les Français trouvent à leur arrivée dans le pays. Les acteurs locaux peuvent être classés en cinq groupes :

1- Les rois étaient au nombre de deux : le roi de Luang Prabang et le roi de Champassak. L'administration royale dans les deux *muang* a plus ou moins conservé l'organisation ancienne du Lane Xang, avec quelques variantes, bien que l'occupation siamoise ait apporté quelques traits nouveaux. Les rois ne régnaient pas durant la période coloniale, ils occupaient une charge et des prérogatives reconnues par les indigènes, mais pas par le pouvoir colonial, ou du moins, seulement de manière partielle. Ce dernier les considérait comme des *chao muang*, chef du *muang*, statut facilement intégrable dans son administration. Des nuances sont à observer pour le cas du roi de Luang Prabang : son statut de roi a été reconnu et Luang Prabang a été placé sous le système protectorat. De ce fait, une certaine autonomie interne lui a été accordée. Le terme "règne" utilisé pour Luang Prabang n'est donc chargé de son sens originel que de manière partielle. Nous l'utilisons pour le faire correspondre au terme lao *khong muang* [ຄອງມຸງ] qui veut dire régner dans un *muang* par une personne de sang royal. Si le *chao muang* n'est pas de sang royal on emploierait davantage le terme *Pokhong muang* dans le sens d'administrer un *muang*. Néanmoins, les termes demeurent symboliques.

2- Les princes qui gouvernent selon le droit dynastique existaient dans certains *muang* : les princes Phouans de Xieng Khouang, les *Chao F'a* de Muang Sing.

3- Les chefs dynastiques qui ne sont pas reconnus comme tels existaient dans plusieurs *muang*. Au Sip Song Chou Tai il y a les chefs tai de *muang Lay*,⁶⁸³ les chefs tai de Houa Phan, les chefs des hauts plateaux de parler Môn-Khmer du Sud, etc. Que ces chefs dynastiques soient tai ou appartenant aux ethnies non tai, ils ont été intégrés dans le système féodal lao depuis plusieurs siècles, certaines familles ont même été instituées par l'autorité du roi du Lane Xang. Par exemple les chefs de Muang So-oy (Sam Neua) ont été créés à l'époque de Sethathirat. La majorité de ces familles est affiliée, d'une manière ou d'une autre, à la parenté des rois lao, sauf celles qui étaient de parler Môn-Khmer. Mais à la veille et durant la période coloniale la raison de la disparition de certaines d'entre elles était souvent liée au fait que leur statut n'avait pas été reconfirmé par l'autorité royale.

4- Les chefs de clan, les grandes familles qui puisaient une certaine forme d'autorité, à partir des hautes charges assumées dans le passé par un ou plusieurs ancêtres. C'était l'aristocratie de province, ou l'élite locale. C'était aussi l'intelligentsia religieuse ou laïque.

5- La population parsemée et bigarrée des anciennes chefferies, voire de la capitale, pouvait tout au plus constituer une main d'œuvre difficilement utilisable par le pouvoir colonial. S'occupant de sa propre survie et des séquelles passées dues à la guerre siamoise et hô, comprenant l'organisation

⁶⁸³ Déo Van Tri qui a mis à sac la ville de Luang Prabang était souvent assimilé aux pirates Hô (qui l'avaient rejoint) et était devenu le "brigand" par excellence dans la mémoire coloniale, alors qu'il était issu d'une vieilles familles de chefs coutumiers de Muang Lay, soumises à Luang Prabang. Son histoire ne semble être rien d'autre que le résultat de l'incapacité des monarques lao à reconfirmar le statut et le rôle des chefs coutumiers. C'est l'une des manifestations de la désintégration politique d'une ancienne unité politique fondée pour beaucoup sur les alliances et les pactes traditionnels.

coloniale comme une exploitation abusive, la population recherchait sans cesse à s'y soustraire. Dans les dizaines premières années de la colonisation et du protectorat, s'écarter de l'édification des villes qu'ils considéraient comme un fait colonial (sauf le cas de Luang Prabang), la population participaient à l'édification des centres urbains par contraintes. Lorsqu'elle le pouvait ou avait les moyens, elle payait les corvées qu'elle ne voulait pas le faire. L'achat de corvée a été tel que l'administration était contrainte de formaliser pour éviter tous abus et corruptions.⁶⁸⁴ Le fait est que le mode de production ainsi que le processus de production coloniale étaient bien différents de ceux qui ont mobilisé traditionnellement les Lao. La centralité de l'espace colonial n'était pas capable de rassembler la population lao. La centralité sociale et symbolique traditionnelle manquait au savoir-faire de la gouvernance coloniale dans les premières années. Il a fallu quelques décennies d'acculturation pour que peu à peu, les communautés lao se rapprochent de la ville. C'était ses élites émergentes qui effectuaient les premiers pas, la majorité de la population, quant à elle, restait en retrait.

Les acteurs publics

C'est avec le protectorat français qu'il y a émergence réelle des nouveaux acteurs de la ville, et leur rôle se complexifie. Parmi les six organes administratifs, on peut retenir trois : le service des finances et de la trésorerie pour les fonds dispensés dans la construction et pour la répartition et la gestion des domaines publics ; le service des impôts et des douanes et régies pour les recettes nées des activités commerciales et des productions et exploitations, ou nées des domaines imposables dont les taux ou les montants étaient déterminés par zones ; le service, vraiment affairant était nommé « Circonscription des travaux publics du Laos » pour toutes ses attributions dans la construction, l'entretien, la gestion et le contrôle des travaux, etc.

L'administration coloniale installée au Laos se lance dès le départ à l'édification de la ville : réparation, construction de nouvelles routes, pistes et rues afin de désenclaver le territoire laotien, relier les établissements à l'intérieur du Laos entre eux et réorganiser les villes. Elle procède aussi à la construction des équipements de base nécessaires pour installer le bureau des administrations, pour loger son personnel. Rassembler la population, ramifier et organiser la structure administrative locale en décomposition et l'intégrer dans celle de l'Indochine, constituer le personnel, en somme créer des conditions favorables pour que le pays et les villes revivent. L'administration coloniale est constituée essentiellement de six organes ou directions : 1- finance et trésorerie, 2- éducation publique, 3- travaux publics, 4- eaux et forêts, 5- justice, 6- contributions et les douanes et régies.

En ce qui concerne les maîtres d'œuvre, ils étaient attachés à l'administration des travaux publics. Ils ne sont plus anonymes comme l'étaient les époques anciennes. Mais leur travail de conception se fondait dans des démarches impersonnelles imposées par le standard des programmes publics dictés depuis la métropole, ou du moins depuis Hanoi, centre décisionnel de l'Indochine. Pour construire la majorité des équipements publics, l'administration ne faisait pas appel forcément aux sociétés de constructions, surtout dans les premières années, sans doute parce qu'il n'existaient pas. C'est le bureau des travaux publics qui dirigeaient et contrôlaient les constructions avec des corps d'ouvriers et d'artisans qu'ils faisaient venir du Viêt Nam et qu'ils payaient en partie avec les fonds provenant de l'achat des corvées.

⁶⁸⁴ Dans le « Rapport au Conseil Supérieur de l'Indochine sur la situation au Laos, 1909-1910 », le rapporteur souligne les problèmes liés à la levée des corvées : les domaines de la construction et du développement n'ont pas avancé. L'administration coloniale reproche aux chefs de province de ne pas avoir su organiser la levée des corvées auprès de la population indigène pour les travaux collectifs. Les levées qui ont été faites n'ont pas apporté de grand résultat, la population préférerait payer au lieu d'aller aux corvées, et souvent, la « réquisition de corvées entraînait beaucoup d'abus », notait le même rapporteur. L'administration préférerait alors pousser la population vers l'achat de corvée. Avec cette ressource elle allait pouvoir payer de vraie main d'œuvre venant du Vietnam. Cf., Fond GGI, cote D3 (Administration générale), CAOM.

Les acteurs économiques

Les acteurs de la ville et de l'économie étaient, liés aux nouvelles données économiques et politiques. Ils ont émergé grâce à l'installation coloniale des villes qu'il s'agissait de reconstruire. La mise en place des services administratifs et des organes publics, la création de nouveaux programmes d'équipements allaient révolutionner les acteurs économiques. L'administration coloniale essayait sans cesse de mobiliser et de solliciter les acteurs économiques à tous les niveaux. Des politiques incitatives pour favoriser leur émergence ont été mises en place, car cela aurait induit la constitution des acteurs de la ville de manière plus durable. Inciter les commerçants lao et étrangers à venir s'installer dans les communes et centres urbains en proposant des allègements fiscaux, inciter les ouvriers et les artisans de toute l'Indochine avec proposition d'emploi et salaire avantageux, proposer des plans de concession dans différents secteurs pour attirer les investisseurs de la métropole, etc.⁶⁸⁵ Les deux dispositifs, conjugués à la faiblesse démographique et au fait que peu de Laotiens étaient attirés par la ville, étaient un appel aux investisseurs et à une main d'œuvre extérieure. Mais les réponses étaient, dans leur ensemble, mitigées. En finalité, les commerçants lao étaient quasiment inexistantes, la main d'œuvre lao peu nombreuse ou difficilement intégrable dans le système colonial. Les commerçants chinois y venaient en nombre important, mais pas assez au regard de l'administration ; les investisseurs et exploitants venant de la métropole étaient peu nombreux comparés au Cambodge et au Viêt Nam. Malgré tout, les nouveaux acteurs publics qu'étaient les administrations et les nouveaux acteurs privés qu'étaient les investisseurs et commerçants, même s'ils n'ont pas été nombreux comme ce fut le cas dans les autres parties de l'Indochine, avaient permis la réalisation d'un certain nombre de nouvelles constructions et de donner un peu de vies aux petits centres urbains de tailles variables créés autour des années 1915. Pour les plus originaux, il y avait la petite ville de Paksong avec son centre thermal et ses exploitants de café, Saravan et Attapeu avec ses tentatives de concessions d'or et d'autres minerais.

III. II. a. 3. Les acteurs après l'indépendance, le retour du prince ou de son avatar ?

Le rôle des acteurs privés

Après l'indépendance, les acteurs de la ville avaient évolué rapidement. Les maîtres d'ouvrage publics n'avaient plus le monopole dans la construction des équipements, car les privés interviendront également : les équipements éducatifs avec la fondation des écoles privées, les équipements culturels et de loisir, tels les cinémas et les parcs d'attractions. Ces deux derniers programmes corollairement à l'émergence de nouveaux investisseurs, étaient tout à fait inauguraux. Une nouvelle culture de loisir et une nouvelle approche de la vie citadine avaient bouleversé la société lao de l'époque. Quant aux maîtres d'œuvre, ils devenaient indépendants et sortaient enfin de l'anonymat stylistique. Le fait qu'ils ont commencé à travailler avec beaucoup plus de libertés, explique la diversité et l'intensité des constructions des décennies qui ont suivi et jusqu'à les années 1970. Le domaine de la construction devenait fructueux, les entreprises nombreuses et la main d'œuvre abondante.

Les acteurs publics et institutionnels

La Circonscription des Travaux Publics du Laos qui avait été instituée durant la période coloniale a été transférée aux autorités du Gouvernement Royal du Laos au moment de la décolonisation, par le biais de l'annexe du 6 février 1950 de la Convention Générale franco-

⁶⁸⁵ « Concessions domaniales aux Européens et aux indigènes - statistiques », cf., Documents du Fonds GGI, CAOM, « M-Colonisation, travail, régime foncier » ; cf. fond GGI, Cote D3, Rapport Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Laos 1941-1942. « Exploitation de sable à Pakson, concession accordée à M. Fivaz (1500 m³ / an) » ; « A Savannakhet en 1941-1942, à M. Malpuech pour le gypse (société de ciment Portland, en raison de 3000 m³ / an) ». Sur les travailleurs susceptibles de venir au Laos, in : Dossier de « Conférence des Gouverneurs Généraux. Paris 03 novembre 1936 ». Fond GGI, coté D2. Dans la lettre de l'Ingénieur Principal, chef de l'Arrondissement des Travaux Publics du Laos, adressée au Résident Supérieur, il est mis en évidence que le Laos est le mieux placé pour accueillir l'immigration et la main d'œuvre venant du Tonkin et du Nord d'Annam surpeuplé.

laotienne du 19 juillet 1949, signée entre le Haut Commissaire de France en Indochine et le chef du gouvernement royal du Laos.⁶⁸⁶ La Circonscription des Travaux Publics du Laos devenait alors de Service National des Travaux Publics du Royaume du Laos. Par la suite, sa mission allait s'élargir, plusieurs appellations ont été adoptées. En 1950, on retrouvait sur les en-têtes des circulaires administratives le « Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme / Service de la Reconstruction et de l'Urbanisme du Laos / Subdivision des bâtiments civils. La Subdivision des bâtiments civils s'occupait alors des dossiers des permis de construire. Un ministère affairant étant créé, le Service de la Reconstruction et de l'Urbanisme, l'un de ses services, avait alors un nom tout à fait évocateur : le pays doit se reconstruire après la colonisation. En 1952, c'était sous le titre « Ministère des Travaux Publics, du Plan et de la Communication / Direction du Service Royal des Travaux Publics du Laos » que le service avait exercé sa mission. En 1960, le titre « Ministère des Travaux Publics et des Transports » remplaçait le précédent. En 1971, il devenait « Ministère des Travaux Publics / Service de l'Habitat et de l'Urbanisme. En 1975, il devenait « Ministère des Communications, des Travaux Publics et des Transports / Direction du Service National de la Construction et de l'Urbanisme ». Dans les années 1990, de nouveau, il change de nom, en devenant « Ministère des Communications, Transport, Postes et Constructions ».

A partir des années 1990, il était alors le plus grand ministère du pays, ses différents services assumaient des missions très larges. Il était aussi confronté aux tâches immenses qui devaient être réalisées au niveau local dans les provinces, corollairement au développement urbain à l'œuvre. Le partage des tâches était alors devenu nécessaire. Les permis de construire, par exemple, étaient sortis définitivement de ses responsabilités, placés alors dans les missions spécifiques de deux organes administratifs. D'abord c'était le Département des Communications, des Transports, des Postes et des Constructions (DCTPC), département déconcentré à la Préfecture de Vientiane qui instruisait seul les dossiers. Ensuite ce dernier allait partager les tâches avec le Service des permis de construire de l'Autorité Administrative pour le Développement Urbain (UDAA) nouvellement créé. Ceci, avant de laisser ces missions à la responsabilité exclusive du UDAA pour les zones les plus urbaines des villes. Dans les mêmes périodes, l'Institut de Recherche en Urbanisme (IRU), en charge des études urbaines, attaché au MCTPC en tant que l'une de ses directions avait joué un rôle très important. A travers les réseaux de coopérations internationales qu'il a su se lier, il a permis d'initier dans la fin des années 1990 et dans la première moitié des années 2000 la recherche urbaine au Laos. Comme son ministère, en changeant de nom et en renouvelant ses coopérations avec les organismes de recherche, opérateurs et bailleurs de fond internationaux, l'IRU qui devient l'Institut des Transports et des Travaux Publics (ITTP) change aujourd'hui de cap. Plus axé sur les transports et les travaux publics, l'habitat et l'urbanisme ne semblent plus être au cœur de ses préoccupations. Vers 2010, le ministère tutelle s'est scindé en deux : d'un côté, le ministère des télécommunications et de l'autre le ministère des Transports et des Travaux Publics.

Il est clair que le secteur de la production urbaine (aussi bien au niveau des responsabilités décisionnelles, politiques, institutionnelles, qu'au niveau des opérateurs et acteurs directs, et au niveau de la planification et de la recherche) est toujours à la recherche d'une bonne adéquation structurelle et fonctionnelle pour clarifier ses missions.

L'aspect particulier des acteurs urbains : le retour du Prince ou de son avatar ?

A partir de l'année 2007, où on commence à penser la ville par les grands monuments, par les symboles historiques, par l'appropriation des espaces sensibles (les projets de fêter des 450 ans de la ville et les projets qui l'accompagnent), nous nous posons la question s'il n'y aurait pas aujourd'hui un retour du Prince qui serait en train de doubler la volonté de légitimation du pouvoir dans l'histoire nationale. Cette question peut être surtout posée à Vientiane, lieu de décision, vitrine

⁶⁸⁶ Léon Pignon était le Haut Commissaire de France en Indochine et le Prince Boun Oum de Champassak était le Chef du gouvernement royal du Laos.

de la politique urbaine et de la stratégie de développement. Rappelons que le Laos a connu au XVI^e siècle la ville rayonnante du Prince. Ceci, dans le sens où cette dernière mettait en avant les prérogatives princières, son goût éclectique, sa connaissance et son savoir, son désir de pérennité et d'éternité qu'il affectionnait à relier à l'universel et à la sagesse suprême (l'image du prince bodhisattva) à travers ses dons, son architecture et ses programmes de construction, teintés de religiosité et de grandeur pieuse. A cette image de grandeur du passé, de nombreux et grandioses projets d'équipement, par leur taille, donnent une nouvelle figure à la ville de Vientiane. Sans préjudice stylistique, leurs expressions architecturales mettent en avant un langage commun. Celui que le régime prône pour les bâtiments officiels « *doit incarner avant tout l'architecture lao authentique, inspirer le respect et la fierté nationale et historique.* » C'est à travers cette image et ce désir de grandeur évoqué que les commanditaires des projets publics d'aujourd'hui se rapprochent du Prince, du moins ils en deviennent son avatar. Car le caractère éclectique et la générosité du mécène manquent à toute opération pour qu'il y ait retour véritable à l'œuvre du Prince.

III. II. b. Le développement d'une nouvelle programmation urbaine après 1954

Le renforcement des grands équipements publics

Après les acteurs, ce sont les nouveaux programmes urbains à partir des années 1950 qui allaient acheminer la transformation de la ville traditionnelle vers la ville moderne. Par rapports à la programmation ancienne d'avant la colonisation française, nous avons déjà vu à travers les programmes des équipements publics coloniaux, que les villes laotiennes passent à une autre échelle et à un autre rapport du tissu urbain. Mais c'est avec la programmation liée à l'indépendance que l'évolution de la ville va vraiment prendre de l'ampleur. Si le programme colonial contient encore les villes dans leur enceinte (Vientiane), celui après l'indépendance explore l'extérieur des enceintes avec les grands équipements. Pour les autres villes de province, nouvelles ou sans enceinte, l'exploration spatiale s'est faite en dehors de la zone homogène qui constituait la ville coloniale. Nous allons voir dans ce paragraphe le programme des constructions après l'indépendance.

En 1954, les administrations étant transférées au gouvernement royal, celui-ci devait prendre le relais et tenir les rênes du développement du pays. Habitué à une gestion traditionnelle de l'ancien temps, et ensuite habitué à une domination extérieure où la structure traditionnelle ancienne a été mutilée, puis à une assistance quasi-totale avec la colonisation, les jeunes élites formées essentiellement par la France ont peu d'expériences dans la gouvernance et la gestion d'un État moderne. Ils se retrouvaient par ailleurs devant des difficultés budgétaires et des ressources humaines pour gérer le pays. Certains anciens hauts fonctionnaires qui ont connu cette période parlaient de l'indépendance comme un "cadeau empoisonné". Malgré tout, le pays doit "montrer au monde son honneur et sa grandeur", *let motive* de tous les jeunes États indépendants. Cette volonté politique va se traduire dans l'espace de manière flagrante. C'est l'émergence et la confiance des acteurs de la ville, publics et surtout privés, qui allait rapidement imposer les nouveaux programmes d'équipements urbains. Les programmes provenant des maîtres d'ouvrage publics étaient majoritairement liés à la politique et aux idéologies du gouvernement du royaume du Laos, un jeune État enthousiasmé par l'indépendance qu'il venait d'obtenir et par la "liberté à disposer de lui-même". Les équipements les plus significatifs vont voir le jour (Assemblée Nationale, Hô kham, Place Nam Phou, Anousavary, casernes militaires, nouveaux bâtiments ministériels et de Services administratifs provinciaux, agrandissement des hôpitaux, extension de l'aéroport, construction des nouvelles écoles et des marchés.) Les uns densifiaient les équipements existants (cas de l'hôpital Mahosot), les autres sortaient de la petite enceinte (Lycée de Vientiane, Marché du matin), et d'autres encore prolongeaient les axes existant et conduisaient une nouvelle urbanisation (l'axe Lane Xang). Dans les premières années seules la capitale et les villes les plus importantes (comme Paksé, Luang Prabang, Savannakhet, Thakkek, qui sont devenues des villes secondaires d'aujourd'hui) se réjouissaient de ces équipements. Dans les autres petites villes, tout au plus on reconstruisait les bureaux de l'administration provinciale. Dans les premières années, la

construction de ces équipements traduisait les premiers besoins du pouvoir, sa volonté de conforter son autorité, de montrer qu'il assumait pleinement son rôle et sa responsabilité. L'économie de moyen et de temps était de rigueur.

L'apparition des équipements de loisir et de vie nocturne

Fig. 94.
Équipements de
loisir et de
commerce des
années 1960
dans le centre de
Vientiane : les
Cinéma Vieng
Samaï et Sèng
Lao

Les programmes susceptibles d'être réalisés par les privés étaient plus lisibles près d'une décennie plus tard, vers la fin des années 1950, début des années 1960. Les acteurs publics déléguaient peu à peu certains équipements publics aux soins des privés. Les maîtres d'ouvrage privés intervenaient de manière importante. Ils investissaient dans les équipements éducatifs en construisant de nombreuses écoles privées, des équipements sportifs, culturels et de loisir, tels les lieux de sport, les parcs d'attractions, les cinémas, les *night-club*, les hôtels, etc. Trois groupes de programmes d'équipements sont corollaires à l'émergence de nouvelles formes d'investissement et de nouveaux investisseurs. Les promoteurs devenaient plus nombreux en ville avec leurs immeubles et immeubles en compartiment, leurs villas privées, à vendre et à louer. Le vieux quartier Anu (ancien quartier Annam) dans le centre de la ville avec ses trois cinémas, ses *night-club*, ses immeubles et compartiments commerciaux, puis le nouveau quartier du marché du soir –*Talat Lèng*, avec son cinéma, son marché et ses groupes de boutiques et restaurants, constituaient les quartiers les plus animés et les plus nocturnes de la ville. Ceci était tout à fait inaugural. Une nouvelle culture des loisirs, une nouvelle approche de la vie citadine et nocturne, faisait son apparition et avait bouleversé la société lao de l'époque.

Fig. 95. La
place du Nam
Phou a été
construite au
début des
années 1960,
remplaçant les
deux pavillons
du marché qui
date de la
période
coloniale

L'apparition d'habitats précaires, à faible coût et à faible loyer

Comme nous l'avons noté pour le grand tournant de l'espace urbain des années 1960, les nouvelles programmations urbaines suscitent une approche nouvelle de la ville. Celle-ci se démarque de plus en plus de la campagne. Distincte, on trouvait en ville ce que l'on ne trouvait pas à la campagne : les loisirs et la consommation et surtout le travail. Bien que les villes laotiennes les plus urbanisées dans les années 1960, demeuraient très rurales du point de vue des critères urbanistiques habituels, la campagne étant aussi présente en ville suscitée par l'existence de nombreux villages à caractère rural, elles ne demeuraient pas moins un milieu urbain et citadin par ses programmes et ses fonctions. C'est cette ville en développement qui attirait la population de la campagne, car elle croyait y trouver son compte. De cet enchevêtrement des fonctions : travail, services, loisirs, offres de consommation, etc., la ville devenait le mirage des plus pauvres, car seuls ceux qui avaient les moyens y étaient à l'aise. Malgré tout, la ville n'allait pas seulement accueillir des populations dotées d'emploi salarial, les investisseurs, les gens aisés de l'aristocratie de province qui occupaient des places dans la fonction publique, mais aussi des populations pauvres venues de la campagne, d'immigrés et de réfugiés chassés par la pauvreté et la guerre. Ils venaient former ainsi en grande partie les quartiers insalubres. Le cas du quartier Nong Chanh - Khroua Dinh, formé dès les années 1950-1960 sur une vieille structure de villages ruraux, était démonstratif.⁶⁸⁷ Tout le quartier s'était constitué par greffe dans une zone humide, située entre le rempart et Ban Fay - Dong Palane - Sala Dèng, à travers un processus d'auto construction, sans le concours d'aucunes autorités publiques. Certains habitants des quartiers limitrophes y construisaient des logements en bois rudimentaires, à faible coût et à faibles loyers. Le quartier portant alors en lui de multiples pathologies.

⁶⁸⁷ Les études sur les habitations de Nong Chanh ont été réalisées par les étudiants de l'Atelier Map au début des années 2000. Du fait qu'il était en cours de démolition, et que près de la moitié de la population qui y habitait était partie, les études ne rendent compte que partiellement de ce qu'elle a pu être dans les années 1960 - 1970. Cf. Mémoire d'étude de Laurent Hertenberger, 2002. Les études urbaines de Vientiane réalisées par le BCEOM en 1963 pour le plan directeur d'urbanisme de la ville avaient déjà repéré ce quartier comme insalubre. Cf. *Ville de Vientiane : étude au plan directeur d'urbanisme et des aménagements urbains, pour le compte du Royaume du Laos*, BCEOM, 1958-1963. Une autre étude sur le thème du « développement d'une rue commerçante, cas de Dong Palane » a également abordé les problèmes du quartier insalubre de Nong Chanh, dans le cadre du PRUD. Nathalie Lancet, Emmanuel Cerice et Karine Péroni. Rapport d'étude 2004.

Conclusion

Comme on a pu le constater, la deuxième partie de la recherche a tenté d'approcher les principes et les modèles fondamentaux de fondation, en explorant les données immatérielles : données anthropologiques, mythes et rites religieux et païens, pratiques habitantes, etc., en rapport avec les fondations. Ces approches se sont beaucoup appuyées aussi sur les données historiques – constituées par les historiens ou inédites (traitées pour la première fois ici dans l'angle de vue spatiale), avec lesquelles nous avons essayé d'être le moins affirmatif possible. De ce fait, les approches ont ainsi été théoriques : les éléments matériels persistants dans les espaces contemporains, ayant des liens directs avec les fondations, sont fort lacunaires, alors que les éléments immatériels sont plus prégnants.

Néanmoins, l'identification des éléments de formation primitive, dans le premier chapitre, a permis de constater que les établissements qui ont préexisté à l'espace lao tai sont nombreux et forts anciens. On a pu identifier quatre structures majeures avant la structuration de l'espace lao tai au XVI^e siècle :

- 1- Les occupations les plus anciennes et méconnues avant l'émergence des Tai. Celles-ci se trouvent temporellement et culturellement à l'extérieur du monde môn-khmer que les anthropologues désignent de proto indochinois.
- 2- Les fondations mônes que l'on continue à découvrir de manière fragmentée, et dont les contenus culturels et conceptuels ne semblent pas sans lien ou éloignés des établissements lao tai. Les connaissances les concernant restent –à ce jour– dépendantes de la découverte archéologique, mais que l'histoire et l'archéologie des sites comme Xieng Saèn, Chiangrai et Vieng Phu Kha pourraient apporter un éclairage nouveau sur ce lien spatial môn-tai, encore très négligé par l'historiographie.
- 3- Les établissements khmers, monumentaux et marqueurs du territoire. Cependant, les établissements khmers qui renvoient aux fondations des monuments et des grands établissements politiques et territoriaux, restent “muets” sur les établissements urbains et d'habitat qui font l'objet privilégié dans notre observation.
- 4- Les occupations lao tai primitives qui ont préexisté à l'émergence des espaces lao tai contemporains. Ces occupations à l'échelle temporelle sont importantes, car elles justifient notre hypothèse sur la formation des établissements lao tai avant le XVI^e siècle. Ceux-ci ont été longuement préparés sur deux périodes : la première entre le VIII^e et le XIV^e siècle –c'est la période des chefferies dispersées ; la seconde entre le XIV^e et le XVI^e siècle –c'est la période des cités-État où la configuration politique et spatiale devient plus structurée.

Ensuite les deux dernières parties du chapitre, qui explorent la période de structuration de l'espace lao tai opérée autour de la fondation de la capitale par Sethathirat au XVI^e siècle, ont mis en évidence une organisation sociospatiale très structurée. Durant cette période, les principes d'implantation se sont révélés à travers la persistance des pratiques spatiales, la permanence des caractéristiques des sites, les mythes et rites de fondation comme un élément d'identité des espaces primitifs. La restructuration politique de l'espace qui caractérise aussi cette période s'est réalisée de manière plus formelle pendant et à partir du règne de Sethathirat. Ceci est identifiable à travers les différents actes et dispositifs politiques réalisés, pouvant être considérés comme une inscription de la pensée spatiale dans le territoire. Car, effectivement, il semble qu'il y ait un parti pris idéologique pour restructurer l'espace non seulement territorial mais aussi social et religieux.

La constitution de l'espace lao tai est ainsi lisible à travers des faits culturels et idéologiques. Elle est analysée dans sa strate de cité-État et à travers la structure du pouvoir politique constituant,

d'où découleraient la conception spatiale et son mode d'organisation. De ce fait, la constitution de l'espace reste –toute proportion gardée– endogène, générant son propre modèle historique.⁶⁸⁸

Le deuxième chapitre qui explore la capacité des espaces lao à réceptionner les modèles spatiaux extérieurs et à se les approprier par acculturation, a montré d'abord que les villes siamoises précoloniales ainsi que leurs structures administratives, installées surtout comme des lieux de capitations au Laos et dans le Laos occidental au XIX^e siècle, sont artificielles et ne peuvent constituer un modèle. Elles ont induit deux éléments importants pour l'espace contemporain des villes :

- 1- Ces établissements de capitations ont complètement déstructuré, atrophié la forme sociale et politique du *muang* pour leur bon fonctionnement futur.
- 2- Ils ont contribué à faire naître dans le territoire le sentiment “localiste” qui a généré tout le long du XX^e siècle le développement et l'intégration de la région Issane dans l'unité nationale thaïlandaise.

Le deuxième chapitre a aussi mis en évidence le fait que les villes coloniales, contrairement aux établissements de capitation siamoise, ont formé un modèle nouveau qui dure et qui est devenu significatif pour l'espace contemporain, du point de vue administratif, programmatique, de la gestion des sols et de la démographie. La culture administrative et le tissu urbain de ce passé forment ainsi aujourd'hui une variante spatiale et urbaine des villes laotiennes. Ceci, sachant qu'au moment de leur installation, les villes coloniales ont tenu une position ambiguë, voire, ont ignoré les espaces anciens antérieurs (forme urbaine, limite, mode ancien de production et de gouvernance, etc.) Les deux types de ville restent dans leur ensemble des modèles exogènes pour les villes laotiennes futures : mise à part la forme de l'administration locale, peu d'éléments ont été endogénisés pour un développement conceptuel et formel postérieur.

La capacité des espaces lao à réceptionner les modèles extérieurs est donc moindre par rapport à leur capacité à gérer leurs propres modèles endogènes. Quatre principes semblent le démontrer :

- 1- Le modèle spatial en rapport avec la forme de la gouvernance. On constate que l'organisation de l'espace lao est reposée sur trois échelles et principes spatiaux : le *ban* le *tassèng* et le *muang*. Ces principes ont perduré et ont assuré à l'organisation laotienne une pérennité, malgré les ruptures et les transformations diverses que l'histoire a enregistré.
- 2- Les ancrages culturels de ces principes spatiaux ont été tels qu'ils génèrent une conception idéalisée du *muang*. Dans le *Syasavat*, le *muang* –défini comme une cité-État par excellence– donne la perception du cadre de vie, de penser et de gouvernance de la société lao.
- 3- Dans la pratique, les ancrages culturels des principes spatiaux donnent des règles au droit des sols, stigmatisé dans le droit coutumier, auquel le droit foncier actuel se réfère encore.
- 4- La domestication des espaces naturels, en liaison avec le mode d'habiter, comme savoir intemporel constitue une caractéristique des espaces et des villes lao. La conception et la perception de la nature participent à la construction et aux fonctions des établissements. La nature fait partie de la cité, en tant que paysage, en tant que lieu de production, ou en tant qu'altérité de vie, ici divinisée.

La troisième partie du chapitre a tenté d'identifier, dans l'espace contemporain des villes laotiennes autour des années 1975, les caractéristiques dominantes qui explicitent la permanence et l'adaptabilité des structures spatiales anciennes héritées. Afin de voir s'il y a une rupture ou une

⁶⁸⁸ Dans l'idée de modèle constitué, notre étude ne prend pas en compte l'espace des minorités, celui-ci n'ayant pas d'implications directes sur la constitution du monde urbain, même s'il peut constituer un élément d'équilibre. Leurs structures, passant de l'empreinte tribale à l'empreinte rurale ne sont pas intégrées aujourd'hui dans la ville et sont même menacées dans leur existence. A l'exception des Tai Lü qui seraient les seuls à posséder une tradition urbaine avec l'exemple de Muang Sing. Du point de vue morphologique et conceptuel cette tradition urbaine septentrionale est un modèle exceptionnel, pouvant expliquer l'origine du *xieng* [ᨾ᩠ᨿᩣ᩠ᨿ].

continuité, face aux conjonctures socioéconomiques internes et externes, en rapport avec l'évolution des aires urbaines régionales et avec leur propre cycle de transformation. En cela, on constate que :

1- Les modèles spatiaux hérités ont connu une acculturation : les schémas symboliques et les cultes se retrouvent encore souvent dans l'usage de l'espace. La forme ancienne du pouvoir laisse aussi des traces sur la structure urbaine et les lieux sensibles de la ville. La faiblesse démographique traditionnelle est prise en compte dans la modélisation de l'espace et continue à être prise en compte comme un handicap dans la gestion et l'économie des villes. Le déplacement de la population, une pratique traditionnelle est encore d'actualité dans la restructuration spatiale de la ville. Et le mythe de la ville imaginaire continue à "hanter" ceux qui la construisent mais aussi ceux qui la vivent.

2- La partition territoriale parallèlement à la partition politique du Laos est une question induite par le contexte politique de la Guerre froide, mais elle ne reflète pas moins une réalité géographique et humaine inscrite dans la formation et dans l'évolution territoriale du pays. Cette partition s'est calée sur le schéma de l'opposition entre zones vides montagneuses moins développées et zones basses, peuplées, développées et faciles d'accès. La partition ne s'est pas calée, par exemple, sur la partition politique ancienne des trois royaumes, mais sur la configuration historique plus ancienne de la répartition des hommes et des richesses. Sans oublier bien entendu l'influence certaine de la piste Hô Chiminh Nord-Sud qui constitue aussi la ligne de cette partition.

3- Le grand tournant spatial des années 1960 enregistre plus une transition qu'une rupture. Les éléments traditionnels pris en compte comme une acculturation, comme une endogénisation acquise, deviennent quasiment des éléments dépassés par rapports aux nouvelles données spatiales qui apparaissent dans le contexte des années 1960 et de la Guerre froide : des établissements naissants sont très liés à la guerre. Il est de même pour la nouvelle répartition des hommes sur le territoire. Quant au développement et à la production architecturale et urbaine, dans bien des cas, l'urbanisme et l'architecture des années 1960 ont révélé la dynamique de la structure symbolique ancienne en s'appropriant d'elle comme une structure urbaine révélée.

Enfin, le troisième chapitre fait l'état des lieux des villes et identifie les années 1960 comme le commencement d'un nouveau cycle de transformation spatiale. Et on identifie ce cycle de transformation comme le passage de l'espace traditionnel à l'espace moderne. Ceci caractérise les traits dominants de la transition urbaine des villes laotiennes. Tout en cherchant une définition adéquate à l'espace traditionnel et à l'espace moderne, on a identifié les facteurs dominants qui ont conduit cette transition. Ceux-ci ont été essentiellement la complexification des acteurs urbains et le développement d'une nouvelle programmation urbaine.

Troisième partie

1975 – 1995 : période de transition, racine de la fragilisation du rôle spatial des centres historiques et des établissements anciens

R e g a r d s r é t r o s p e c t i f s

Dans la première partie de notre réflexion, nous avons mis en évidence que le développement urbain et territorial à l'œuvre à partir de 1995 était accompagné par un processus de transformations spatiales fortes au cours duquel le rôle de matrice structurante et identitaire des centres historiques et des occupations anciennes avait commencé à se fragiliser. Pourtant, durant de longues périodes et jusque dans les années 1970, les établissements avaient été marqués par des persistances et des permanences spatiales liées à des pratiques anciennes, aux centres et aux aires de fondations anciennes. Les bases fondatrices des villes et leur centre, ainsi que les pratiques habitantes en tant que modèle avaient pu être définies comme un espace et une culture autoréférencée se nourrissant de modèles endogènes et exogènes par un long et complexe processus d'acculturation. Celui-ci renforçait les facteurs de permanence et consolidait l'adaptabilité des établissements. En fait, malgré une longue période où les espaces étaient soumis à de multiples transformations, les implantations lao connurent malgré tout une évolution endogène et une idiosyncrasie.⁶⁸⁹ C'est ce qu'a principalement traité la seconde partie de notre recherche. Nous pouvons alors nous demander quels étaient le contexte et les enjeux entre 1970 et 1995 pour que la matrice structurante, liée à la fondation des villes et à des pratiques habitantes, soit ainsi altérée. C'est l'objet de la troisième partie de notre recherche, qui est traité en trois parties, couvrant près de vingt années. La première décrit les enjeux humains, spatiaux et économiques à l'investiture du régime, ainsi que les bouleversements qui en étaient issus. La seconde étaille les dispositifs mis en place pour construire le monde nouveau. La troisième dresse les bilans sur la politiques et les dispositifs qui ont été planifiés et mis en application durant la première et la deuxième période et qui force le régime à entreprendre les réformes.

Nous cherchons à montrer dans quelle mesure, durant ces périodes, les facteurs de changement et de transition ont-ils été formés, expliquant le processus d'altération de la base de fondation des villes, des occupations anciennes et de leurs pratiques spatiales – jusqu'à perdre leur rôle et leur fonction, leur force et leur capacité de renouvellement. L'approche sociopolitique devrait nous confronter à de nouvelles données spatiales, qui se mirent en place lors de l'installation du nouveau régime politique en 1975. Mais avant d'aborder celle-ci, évoquons brièvement dans quel contexte politique et économique, à la sortie de la guerre, le nouveau régime accéda au pouvoir et eut à mener le pays.

Le Laos dans le contexte général de la sous-région, à la fin de la guerre du Vietnam

⁶⁸⁹ Une manière d'être particulière, induite par un processus d'appropriation et d'acculturation des modèles à la fois endogènes et exogènes.

En avril 1975, la guerre du Vietnam prend fin avec la prise de Saigon et avec la chute de Phnom Penh. S'ensuit un changement de données politiques, économiques et sociales qui a bouleversé toute la région de l'Asie du Sud-Est. Laos, Cambodge et Viêtnam sont passés dans le bloc communiste. Ce basculement idéologique a profondément transformé les sociétés de ces pays. Il allait exclure pour un temps la péninsule indochinoise⁶⁹⁰ du reste de la communauté des nations de l'Asie du Sud-Est, gouvernées par des régimes politiques divers, entre autoritarisme et apprentissage de la démocratie.

Le Laos a été désigné comme « *victime du péril rouge* » par la Thaïlande voisine, qui avait su enrayer les communistes de son territoire.⁶⁹¹ Ceux-ci se recrutaient dans le milieu des artistes et des intellectuels imprégnés de marxisme,⁶⁹² mais surtout parmi les députés de l'Issan. Certains d'entre eux faisaient cause commune avec les séparatistes ou du moins y étaient assimilés. Ils revendiquaient l'identité et l'autonomie de l'Issan, un certain localisme teinté de culture laotienne. Les revendications des députés "régionalistes" de l'Issan⁶⁹³ se réfèreraient à une période historique particulière mettant en évidence leurs liens culturels avec les Laotiens. La Thaïlande – dont le système politique reposait sur un appareil militaire puissant – était dirigée par un gouvernement anticommuniste proaméricain soutenu par les États-Unis.⁶⁹⁴ En éliminant le communisme de son territoire, elle s'était en même temps débarrassée de ses opposants séparatistes. D'après les dirigeants politiques thaïs, ces derniers menaçaient l'unité nationale et risquaient d'entraîner les autres communautés et territoires, notamment ceux du Sud et du Nord-Est, à agir dans le même sens.⁶⁹⁵

La Thaïlande, comme la porte occidentale du Laos

Depuis près de deux siècles, la Thaïlande est confrontée sans cesse au problème d'identité locale des territoires au sein de son ensemble national.⁶⁹⁶ Certaines de ses communautés, de cultures différentes, adhèrent peu à la conception officielle d'État-Nation thaïlandaise, héritière de la pensée pan-thaï née au début du XX^e siècle.⁶⁹⁷

⁶⁹⁰ L'expression "péninsule indochinoise" est ici considérée du point de vue géographique et culturel.

⁶⁹¹ Par l'exil forcé ou l'assassinat d'une partie des promoteurs du communisme.

⁶⁹² Pour fuir la traque du gouvernement dans les années 1970, une partie d'entre eux se réfugie en Europe pour ne revenir en Thaïlande que vers la fin des années 1980 ou au début des années 1990.

⁶⁹³ *Issan* (Sk), l'Orient, désigne le territoire de l'Est et du Nord-Est de la Thaïlande. Dans l'ouvrage de Dararat Methanikanonh, les expressions "localiste Issan" ou "régionaliste Issan" ont été préférées à "nationaliste Issan", sans doute pour écarter toute notion "séparatiste". L'expression "nationaliste Issan" aurait rattaché les aspirations politiques des populations Issanes à l'État lao voisin, ce qui n'est pas exact, même si à l'époque ces populations s'opposent farouchement au gouvernement central de Bangkok. Dans les deux cas, la "laocité" de la région Issane marque l'identité culturelle de ces groupes de députés. In. Methanikanonh D., *La politique des deux rives du Mékong, le regroupement politique des députés Issans entre 1933-1951*, éd. Art and Culture, 2546, Bangkok, en thaï.

⁶⁹⁴ Durant la guerre du Vietnam, la Thaïlande a autorisé l'installation des bases américaines sur son territoire, à partir desquelles l'armée américaine conduit des bombardements aériens sur le Nord-Vietnam et l'Est du Laos. Udon Thani, à une heure de route de Vientiane, constituait une alternative lorsque les bases du Laos étaient mises en veille. Le Laos étant à l'époque un pays supposé neutre, les États-Unis ne pouvaient y créer ouvertement ses bases militaires. Les bases d'Udon Thani représentaient donc une alternative idéale pour calmer l'opinion internationale. L'ouverture de son espace aérien et de son territoire aux troupes américaines démontrait l'adhésion de la Thaïlande à la politique américaine de lutte contre la propagation du communisme en Asie du Sud-Est.

⁶⁹⁵ Les territoires dont les composants culturels se différencient des thaïs concernent la région du Sud peuplée de Malais et de musulmans, la région du Nord peuplée de Gnouans et celle du Nord-Est peuplée de Lao et de Lao Phouans. Seuls les Malais sont ethnolinguistiquement différents. Les Gnouans, les Phouans et les Lao partagent les mêmes origines Tai avec les Thaïs. Concernant le séparatisme, les informations ont été recueillies auprès des Thaïs d'origine d'Issan qui ont quitté la Thaïlande vers 1975 et qui ont vécu à Londres, à Paris et en Belgique. J'ai rencontré quelques uns de ces militants vers la fin des années 1980 dans le milieu des *mo lam*. Ils envoyaient régulièrement des lettres d'information aux réfugiés laotiens d'Europe. Ces lettres –écrites parfois en lao, parfois en Thaï– énonçaient une certaine laocité et surtout des idées anti gouvernement royal thaïlandais. J'ai eu entre les mains plusieurs de ces lettres.

⁶⁹⁶ Dararat Méthanikanonh étudie le mécanisme qui permettait le regroupement politique des députés Issan s'opposant au gouvernement central de Bangkok, tout en participant activement à la vie politique thaïe. Sa recherche souligne aussi les liens entre le mouvement politique Issan et le mouvement politique formé au Laos pendant et après l'indépendance. In. *La politique des deux rives du Mékong, le regroupement politique des députés Issan entre 1933-1951*, op. cit.

⁶⁹⁷ Après avoir évincé le démocrate Pridi Phanomyom, le maréchal Phibounsongkham ultra-nationaliste instaure une dictature militaire et proclame la création de la Thaïlande en 1939. Le changement d'appellation du Siam, aurait pour ambition la proclamation d'un État dans lequel tous les peuples Tai de toute l'Asie du Sud-Est se seraient reconnus. La proclamation de la "terre des Thaïs" symbolisant la fédération des peuples Tai, aurait inquiété le gouvernement français

De par cette communauté de culture lao et thaïe à cheval sur les deux rives du Mékong – frontière politique entre le Laos et la Thaïlande,⁶⁹⁸ le fleuve constituait une frontière perméable jusqu’au milieu des années 1970. Les villes de la vallée et du Haut Mékong, ainsi que les hommes qui les habitaient, gardaient un lien avec le reste de la population du Laos, du moins à travers leur culture, leur langue et parfois les liens de parenté. Le Mékong était une voie de circulation, un trait d’union, plus qu’une ligne de séparation. Les riverains du Mékong se considéraient différents des riverains de la Ménam : pendant longtemps, la population de la vallée de la Ménam se sentait étrangère, autant par la langue que par les us et coutumes, lorsqu’elle venait dans ce territoire, pourtant siamois depuis plus de deux siècles et intégré définitivement dans la Thaïlande depuis plus d’un siècle.⁶⁹⁹

L’intérieure du Laos, un monde clos

À l’investiture du nouveau régime, le 2 décembre 1975, cette frontière devint une réalité politique autant que physique. Dans un climat de méfiance et de défi durant toute la période de fermeture du Laos aux pays occidentaux et à leurs zones d’influence, le Mékong – devenu la frontière entre le Laos et le “monde libre” – devint quasi infranchissable. Pourtant, d’une rive à l’autre, les hommes et les produits continuaient de circuler, dans la plus grande clandestinité. Le blocus officiel de la Thaïlande sur les produits transitant par son territoire vers le Laos renforçait encore la dépendance économique du pays vis-à-vis du bloc socialiste et par rapport au système informel de circulation des produits. La pénurie générale des produits de consommation, l’insuccès de la première réforme agraire⁷⁰⁰ et de la production collective⁷⁰¹ planifiée, de la rationalisation,⁷⁰²

d’alors, car une bonne partie de son territoire indochinois était peuplée de Tai. D’après les administrateurs français, les Lao-Tai auraient pu être attirés par cette nation nouvelle, ce qui aurait pu entraîner la désintégration de l’Indochine française.

À propos de Pridi Phranomyom, chef du mouvement *Séri Thai*, il est utile de rappeler ici qu’il y a un lien significatif dans les années 1940 entre le mouvement *Séri Thai* et le mouvement *Lao Issara*. Cf. Vanida Thongchanh, Savèng Phinith, Phou-Ngeun Soukaloun.

⁶⁹⁸ Exceptés la province de Xayaboury et l’Ouest de la province de Champassak qui se trouvent sur la rive droite. Cette frontière remonte à la période coloniale. La France et le Siam se partagent les territoires du Cambodge et du Laos, se référant aux intérêts politiques et négligeant les réalités historiques, ethniques et culturelles. Près d’un siècle plus tard, Laos, Thaïlande et Cambodge doivent encore régler les problèmes de frontières, sources de conflits incessants.

⁶⁹⁹ Le traité franco-siamois de 1893 marque la reconnaissance par le Siam de la souveraineté de la France sur la rive gauche, et la reconnaissance par la France de la souveraineté du Siam sur la rive droite du Mékong. Le traité franco-anglais de Londres, en janvier 1896, qui faisait du Siam une zone tampon entre l’Empire britannique et l’Indochine française, rappelle la garantie des intérêts des deux empires dans le commerce avec le Yunnan et le Sichuan (déjà mentionnée dans les traités de mars 1894 et juin 1895). Ce traité consolide la position du Siam dans le Laos Occidental. Après la Deuxième Guerre mondiale, le traité franco-thaï de Washington (1946), qui restitue à la France le territoire de Xayaboury, Champassack et Xédaun, marque la fin de toute légitimité du pouvoir laotien sur le Laos Occidental. Aujourd’hui, la démarche de délimitation de frontière entre le Laos et la Thaïlande est encore à l’ordre du jour concernant la province de Xayaboury.

⁷⁰⁰ La réforme agraire a été mise en place indirectement à travers des dispositifs généraux, dès 1976, pour la « construction du régime de dictature prolétarienne ». Nous retrouvons sa mise en application dans la définition du rôle des ouvriers agricoles. La réforme agraire proprement dite est plus explicite dans le plan de trois ans mis en place entre 1978 et 1981.

⁷⁰¹ La réforme agraire impose une collectivisation du travail et de la production, une redistribution collective du riz. Traditionnellement les travaux agricoles sont communautaires, les agriculteurs pratiquent la main-d’œuvre tournante : après avoir terminé les travaux de ses propres champs, on va aider les voisins. La moisson se termine par une fête de la récolte commune, *boun kong khao* [ບຸນກອງຂາວ] ; chaque propriétaire conserve le produit de ses rizières. Les semences sont parfois échangées pour les saisons suivantes. Ceux qui ne possèdent pas de rizière peuvent la défricher ou la louer, en contrepartie, ils donnent un tiers de la récolte au propriétaire. Si les paysans laotiens ont un sens fort de la communauté et de la solidarité, ils ignorent le sens du collectivisme que le socialisme propose. L’expression “régime communisme” est traduite par *latthi kong kang* [ລັດທິກອງກັງ], littéralement “régime ou l’on cumule un tas au milieu”. Cette traduction n’est pas due au hasard, mais au pragmatisme de la culture paysanne. Le mot *kong* [ກອງ], tas, se réfère au tas de riz après avoir été séparés de leurs panicules. Par cet emprunt lexical au monde agraire, le monde paysan domine la sémantique en interprétant à sa manière l’idéologie du régime. En occurrence, le paysan est le premier à refuser le régime tel qu’il se présente et pratiqué au Laos.

⁷⁰² La rationalisation est pratiquée au sein de la structure de l’État. Les fonctionnaires reçoivent, dans les premières années, des tickets pour échanger contre les produits dans les magasins de l’État : le lait en poudre, le sucre, la viande, etc. Les produits proviennent majoritairement des pays socialistes (notamment l’URSS et Cuba). Dans les villages on rationne autrement : pour tuer un coq ou un cochon de son élevage de subsistance, on doit demander l’autorisation aux autorités locales. Passer outre équivaut enfreindre les règles du collectivisme. Ces écarts peuvent être sanctionnés par des séjours en “séminaire” ou des séances d’autocritique, qui dévalorisent l’individu devant la communauté. Le Laotien de base vit l’autocritique comme une menace pour son honneur et sa dignité. “Perdre la face” a une grande importance malgré un

induisait inévitablement un système de distributions parallèles : le marché noir alimenté par la Thaïlande et par la “ débrouille ” locale. Le kip connut une dévaluation spectaculaire : la population transportaient dans des sacs de riz cette devise pour aller l’échanger contre le nouveau *kip potpoy*, “kip de libération” [ກີບປອດປະໂຫຍ], monnaie du nouveau régime.

Parallèlement et malgré les chocs pétroliers des années 1970,⁷⁰³ l’économie thaïlandaise a poursuivi un développement rapide avec des investissements étrangers et locaux significatifs, et a connu un taux de croissance élevé. Ses villes au bord du Mékong et dans la région Issan, qui étaient plus pauvres que les villes du bassin de la Ménam, ne cessaient de se développer. Le gouvernement thaïlandais, de peur d’un rapprochement entre la région Issan et le Laos communiste, révisa ses anciennes politiques en Issan, qui consistaient surtout à “exploiter” ses ressources naturelles en se préoccupant peu de sa population, laissée dans la pauvreté (du point de vue des habitants de l’Issan). Sous l’impact de ces nouveaux investissements, la région Issan commençait à se développer davantage et les villes connurent une période d’extension et de croissance économique importantes. Le taux d’urbanisation était progressif, même si l’exode rural – des provinces vers Bangkok – atteignait des records durant cette période. Pour leur part, après avoir absorbé un très important exode rural à la fin des années 1960 et au début des années 1970⁷⁰⁴ – en proportion de la population du pays –, les villes du Laos se vidèrent de leur population, et ceci de manière assez brutale. Une partie de la population fuit le nouveau régime et partit à l’étranger. Il fallut attendre quelques années, bien après l’introduction d’une deuxième réforme agraire, pour que l’exode de la population paysanne ralentisse⁷⁰⁵ ; celui des habitants de la ville vers l’étranger continuant jusqu’au milieu des années 1980. À cette période, les investissements intérieurs et extérieurs étaient quasi-inexistants.

C’est durant ces années que sont apparus les premiers écarts entre les villes et territoires des deux rives du Mékong, qui avaient pourtant, à l’origine, des caractéristiques semblables. Ceci aura des conséquences importantes sur l’aspect des villes et leur développement futur. C’est dans ce contexte difficile, faisant face à des enjeux politiques et économiques, des défis spatiaux et humains multiples, que le nouveau régime a dû mener le pays vers le “monde nouveau” qu’il se promettait de construire. Ce grand projet de société, avec sa nouvelle représentation, était une hétérotopie qu’il a fallu confronter à la réalité de l’histoire du Laos, celle de la société et des hommes. Avant que le projet de société n’ait pu être conduit à son terme, cette confrontation força le régime à mener une réforme au sein de son appareil institutionnel et à adopter une nouvelle orientation politique et économique. Outre cette confrontation interne, les impératifs de la réforme étaient surtout dus aux conséquences de l’effondrement du bloc socialiste, dans l’ex-Union Soviétique et en Europe.

La période de transition que constitue la période 1975-1995 peut être analysée en trois temps : le premier est marqué par les enjeux que le nouveau régime a rencontrés et les défis qu’il a dû relever au moment de sa proclamation ; le deuxième est caractérisé par la représentation et la perspective nouvelle que le régime avait formulées pour la nouvelle société qu’il se proposait d’édifier ; le troisième est le temps des bilans et de la réforme suscitée tant par les facteurs internes qu’externes.

régime qui feint de l’ignorer, surtout dans une période où l’intégration sociale est fixée en référence à la vertu révolutionnaire.

⁷⁰³ Le 1^{er} et 2^e chocs pétroliers ont lieu sur la période 1973-1980. In. Hugues Tertrais, *Asie du Sud-Est : enjeu régional ou enjeu mondiale ?* éd. Gallimard, coll. Folio/Actuel, Paris, 2002 ; *Asie tiers du monde*, IRASEC, éd. ERES, coll. Outre-terre Revue française de géographie, 2003.

⁷⁰⁴ L’exode rural des années 1960, 1970 concerne les réfugiés qui quittent les zones libérées et les zones de combat pour rejoindre les zones contrôlées par le gouvernement de Vientiane. Les réfugiés s’arrêtent d’abord dans les villes les plus proches, souvent des capitales régionales, puis lorsqu’ils y trouvent du travail et de la famille installée avant, ils y restent, sinon, ils rejoignent Vientiane.

⁷⁰⁵ La 2^e réforme agraire a lieu vers 1980, lorsque prend fin le plan de trois ans. In. *Le développement de l’État Lao*, Phongsavat Boupha, Imprimerie Nakhone Luang, Vientiane 2005. En Lao.

CHAPITRE I

Temps un : les enjeux spatiaux, humains et économiques, un défi pour le nouveau régime

Le nouveau *leadership* politique, à sa prise de pouvoir, trouve un pays désorganisé par les guerres, civile et internationale, que ce dernier et ses habitants venaient de traverser. Les enjeux étaient de réussir à reconstruire le pays et d'en rétablir la cohérence territoriale à partir d'une nouvelle base idéologique et politique et avec des hommes nouveaux. Le défi à relever était ainsi à la fois spatial, humain et économique.

I. I. Les enjeux et les défis spatiaux : faire table-rase, légitimer, durer

Les données humaines dans ce contexte sont liées à l'espace et à sa représentation. L'espace est porté et légitimé par les hommes, et à leur tour les hommes sont représentés dans et par l'espace. L'acte de déformation des hommes porteurs d'un espace que l'on voulait abolir participe clairement à la destruction de cet espace. La table-rase de l'espace de représentation de l'Ancien Régime doit donc être accompagnée de la table-rase sociale, du moins la table-rase des valeurs que portait cet espace de représentation afin que le nouveau pouvoir puisse instaurer et construire sa propre représentation. C'est ce qu'a entrepris le nouveau régime dès son arrivée au pouvoir : la destruction des anciens symboles. Cependant, que ce soit les données spatiales ou humaines, les représentations nécessitaient un processus de construction ancré dans l'histoire de ceux pour qui étaient réalisées les représentations. Autrement dit, ces représentations appelaient une phase de légitimation. Or si le nouveau régime possédait le pouvoir de déconstruire et de construire, il ne portait pas la légitimité de représenter. L'espace fort est une construction de l'histoire que l'on ne peut remplacer instantanément. L'instauration d'une nouvelle représentation devient dès lors ardue devant les réalités constituées par l'histoire, ancrées dans les mentalités. La réappropriation de l'espace a été préconisée dès les premières années du régime, la vision globalisante a été choisie à la vision particulière, afin de pouvoir contrôler et s'appropriier l'ensemble du territoire sans distinguer l'ancien « *fief de l'ennemi* » du « *territoire des libérateurs* ».

I. I. a. La destruction des symboles anciens et la création de nouveaux

La société bourgeoise, liée aux capitaux et au pouvoir de l'Ancien Régime, n'ayant pas un enracinement très profond dans la société laotienne ; elle peut disparaître assez rapidement avec l'abolition du système sur lequel elle reposait. Les séminaires politiques, les emprisonnements et la confiscation des biens, qui symbolisaient le pouvoir économique et politique que ses membres détenaient, entérinent la destruction de cette société, considérée comme paria après 1975. Cependant, la société laotienne de l'Ancien Régime n'est pas uniquement bourgeoise. Elle est hiérarchisée mais pas stratifiée. Elle est surtout marquée par un système de lignage ou de cousinage qui peut relier des individus issus de la paysannerie aux membres de l'aristocratie, des commerçants aux lettrés, et ainsi de suite. Dans une telle société, la monarchie, qui symbolisait l'histoire et l'unification du pays et de son peuple plus que la hiérarchisation sociale, est difficile à faire disparaître. Pour construire les nouvelles représentations et les nouveaux symboles, il faut avant tout abolir les anciens symboles, réunis et représentés par le pouvoir monarchique. Mais cela ne suffit

pas, il faut que tous les signes qui lui sont liés soient également détruits. Dans ce contexte, une question importante a été soulevée dans le milieu révolutionnaire nationaliste : « *Comment construire une société juste pour laquelle la révolution était sensée faite ?* »⁷⁰⁶ La réponse à cette question a toujours été différée. Aujourd'hui, elle n'est toujours pas débattue bien qu'elle ait été soulevée, discrètement, testant le degré d'ouverture du régime.⁷⁰⁷

L'abdication du roi et la disparition du symbole

Après avoir forcé le roi Savang Vatthana à abdiquer et prononcer l'abolition de la monarchie constitutionnelle, ainsi que l'instauration de la République démocratique populaire, le nouveau pouvoir nomme l'ancien monarque comme conseiller suprême du Président de la RDPL ; il déchoit le Prince Souvanna Phouma de son poste de Premier ministre, dissout son gouvernement de coalition et le nomme conseil du nouveau gouvernement. Cependant malgré l'abolition du système monarchique et de toutes les institutions qui l'accompagnaient, l'ancien monarque ne peut pas se travestir en "camarade Vatthana" aux yeux de la population. Il demeure le symbole d'une histoire ancienne qui gêne la marche du régime communiste dans son projet de fondation d'un monde nouveau. Le nouveau pouvoir craint que la visibilité de l'ancien symbole ne soit le déclencheur d'un mouvement de restauration, d'autant plus que les opposants au régime s'organisent à la frontière thaïlandaise et entretiennent une guérilla au sud et au nord du pays. Coupable d'être le représentant d'un système que le pouvoir combattait, l'ancien roi est placé en résidence surveillée à Luang Prabang et, en 1977, le couple royal – Savang Vatthana et Khamphoui – ainsi que le prince héritier Vong Savang sont discrètement arrêtés et envoyés au camp de rééducation à Viengxay, d'où ils ne sont jamais ressortis comme beaucoup d'autres "séminaristes"

La transformation de la communauté religieuse

Il s'agit pour le régime de tenir un discours clair et précis sur la religion : c'est un vrai "débat" idéologique. L'endocritinement est préconisé à la place des camps de rééducation en ce qui concerne les affaires religieuses ; et c'est à l'intérieur de la communauté du *Sangha* elle-même que la transformation se réalise, puisqu'il n'y a jamais eu de camps de rééducation pour les religieux. Dans de rares cas, lorsque certains religieux tiennent un discours gênant pour l'idéologie du régime, ils doivent être défroqués avant d'être envoyés au séminaire. L'image de moines envoyés aux camps de rééducation aurait été trop choquante pour la population. Les séminaires sont organisés dans les pagodes, où la formation politique est inscrite au programme de formation des religieux. Les travaux collectifs sont aussi attribués à toute la communauté monastique. En théorie, beaucoup de jeunes idéologues laotiens marxistes-léninistes ont tenté de démontrer à la communauté religieuse que le communisme pouvait se rapprocher du bouddhisme, voir le remplacer.⁷⁰⁸

La transformation du rapport interpersonnel : l'institution familiale

Dans l'ancienne société laotienne, la famille et la parenté sont quasiment une institution. La cellule familiale peut incarner ou faire naître un certain nombre de valeurs sociales. Probablement pour cette raison, elle doit être revue. Le comité populaire, à travers l'autorité du village et à travers

⁷⁰⁶ Discussion avec un ancien révolutionnaire retraité, membre du PPRL. Il nous dit : « *En effet, je n'ai pas fait trente ans de révolution pour enfin retrouver ma maison mais constater en même temps que tous les membres de ma famille sont partis ou exilés ou vivant dans la peur.* » (Vientiane 2004)

⁷⁰⁷ Notamment, il s'agit d'une allocution en juillet 2011 à l'Assemblée nationale d'un député de Vientiane, Khamphouy Pannemalaythong – qui siège au secrétariat du PPRL (vue sur YouTube). Il questionne, entre autres, la morale de combattant révolutionnaire et l'idéologie marxiste-léniniste dans la construction de la société laotienne. Il appelle à une relation apaisée et réconciliée à l'intérieur de la communauté nationale, sans distinguer les Laotiens de l'intérieur de ceux de la diaspora. Il dénonce le fait de traiter d'ennemis et de réactionnaires ceux qui ne partagent pas l'idéologie du régime.

⁷⁰⁸ Les idéologues font un parallèle entre la vie communautaire du sangha et le communautarisme, le collectivisme communiste, entre le renoncement aux biens matériels individuels des religieux – du moins dans le fait que les avoirs traditionnels des moines sont réduits au strict minimum – et la privation communiste du droit de propriété privée. Cf. Martin Stuart-Fox.

l'école, s'immisce dans la vie privée des familles. L'embrigadement à l'école permet aux enfants d'avoir un autre regard sur la famille, par exemple de prendre la responsabilité "d'éduquer" aussi leurs parents. Les enfants gardent en fait un œil sur leurs actions pour s'assurer qu'elles sont conformes à la nouvelle morale. Sur les recommandations des maîtres d'école et des professeurs, ils peuvent empêcher leurs parents de quitter le pays ; d'acheter des produits au marché noir, surtout avec des dollars ou des baths ; d'avoir des contacts avec les "réactionnaires" qui viennent semer le trouble sur la rive gauche ; d'écouter de la musique occidentale ; de garder chez eux des images ou des objets illicites qui appartiennent ou symbolisent l'Ancien Régime. Le Nouveau Régime mène en quelque sorte des actions pour "affranchir" les enfants de l'emprise familiale. Dans le cas où les rapports parents-enfants sont déjà fragiles, l'embrigadement réussit souvent. Dans certaines grandes familles de l'Ancien Régime, on voit parfois des adolescents s'engager dans l'armée populaire ou devenir fervents défenseurs des séminaires politiques, alors que les autres membres de la famille peuvent tenter de quitter le pays clandestinement ; en ce cas, la délation des membres de leur propre famille arrive fréquemment. On voyait aussi les cas contraires, où des parents demandent au comité populaire du village d'envoyer les enfants les plus turbulents faire leur éducation dans les camps pour la "jeunesse dépravée" ; d'après eux « *cela ressemble au camp de scouts* ». Ainsi, les valeurs propres à chaque famille peuvent être bafouées et l'éducation fondamentale remise en question.⁷⁰⁹

La transformation du corps enseignant et le rapport qu'il entretenait avec la jeunesse

Le corps enseignant rajeunit à vue d'œil. Certains jeunes sont dévoués et enthousiastes pour participer à la construction de la nouvelle société. Beaucoup d'entre eux se portent volontaires et s'engagent dans les écoles de campagne après avoir reçu des formations politiques rapides. D'autres, volontaires ou pas, sont envoyés dans les provinces éloignées de leur famille. L'image sévère et paternaliste des maîtres d'école disparaît pour laisser la place aux jeunes institutrices et instituteurs que l'on appelle désormais *euil khrou* et *ai khrou* (grande sœur et grand frère instituteur). Ce sont des camarades qui sont plus âgés et qui guident les élèves pour des activités collectives plus que des instituteurs qui enseignent.⁷¹⁰

La transformation des rapports sociaux

Le rapport hiérarchique et relationnel est également modifié. La hiérarchisation sociale ancienne, fondée beaucoup sur l'âge et la connaissance, puis sur le statut social et la fonction des personnes, a été refondée sur de nouvelles bases. Idéologiquement, le nouveau pouvoir veut instaurer une société égalitaire. Mais il n'a ni le temps, ni les nouveaux programmes politiques pour le réaliser. Les actions sont menées dans l'urgence et portent sur le nivellement social. La morale révolutionnaire, imprégnée de marxisme-léninisme, introduit les notions de « *camarade* » et de « *compagnon* ». Ce sont des notions inconnues pour les Laotiens. D'après eux, elles frôlent le ridicule et prêtent à rire du point de vue linguistique.⁷¹¹ Effectivement, si les villageois acceptent, voire revendiquent, le principe d'une société plus juste qu'apporterait le nouveau régime, voir un vieux chef de village interpellé d'un « *camarade !* » par un jeune agent administratif de l'État en détachement à la campagne est considéré comme ridicule. Sur ce fait, les "personnes de souche" considèrent que « *les jeunes révolutionnaires sont odieux et mal éduqués, ils ne distinguent pas ce qui est haut de ce qui est bas. Ils ne savent pas utiliser le langage comme il faut* ». ⁷¹²

⁷⁰⁹ Notons par exemple que les tatouages, le port de jeans ou de cheveux longs pour les garçons sont considérés comme dépravés. Ayant des frères et beaucoup de cousins adolescents à l'époque, ma famille a beaucoup de souvenirs de cette période : deux frères convoqués plusieurs fois pour leur tatouage, un autre (âgé de 16 ans en 1976) emprisonné durant une semaine pour avoir accompagné chez elle en vélo une camarade de classe à 9 heures du soir.

⁷¹⁰ Cf. Note *ibid.* Vers 1976-1977, j'ai moi-même connu de très jeunes institutrices qui venaient de province.

⁷¹¹ Encore aujourd'hui, on pourrait recueillir les termes et les expressions qui ont fait l'objet de parodie à l'époque et constituer un véritable lexique.

⁷¹² Propos du vieux chef de village de Ban Donoune (la plupart des *Pô ban* sont des *thit* ou des *chane*, titres portés après avoir quitté la robe monastique), furieux de se faire traiter de « *camarade* ».

Dans de telles situations, la mise en place du nivellement social rencontre des difficultés. Au lieu d'une société parfaitement nivelée, on constate qu'il y a beaucoup d'irrégularités, d'éléments de résistance, liés aux habitudes. Si la société laotienne peut se réjouir d'obtenir l'égalité des droits et des chances devant la loi, elle ne peut se consolider avec la disparition de la hiérarchisation sociale qui la constituait car elle repose beaucoup sur ce principe (c'est probablement encore le cas aujourd'hui). Pour la changer, il faut alors la déstructurer et remettre en cause ses anciens fondements. C'est ce qui a été tenté à l'époque, même si vingt-cinq ans après, le régime revient sur certains de ces fondements. Malgré les résistances, le nivellement social symbolisé par la notion de camaraderie transforme peu à peu les rapports sociaux existants. La hiérarchisation sociale traditionnelle, qui structurait la vie des villages et qui indiquait le niveau de civilité de leurs membres leur assurant une bonne cohésion, change peu à peu de nature. La personne la plus respectée ou la plus crainte n'est plus le vieux chef du village, le médecin, l'ancien *phraya* ou l'ancien *phya*, le médium *phô lam* ou le maître de cérémonie, mais celui qui a participé à la révolution, capable d'animer les réunions politiques, celui qui tient une place importante dans la hiérarchie du PPRL, détaché à l'échelon villageois. Ainsi apparaissent de nouvelles valeurs.

I. I. b. La réappropriation de l'espace : d'une vision partielle vers une vision globale

Il faut contrôler et s'approprier le territoire dans son intégralité ; de zones partitionnées et multiples, il faut passer à une pensée du territoire unifié et unique. Tout en concevant le Laos dans son intégralité, le nouveau pouvoir gère le pays en privilégiant la campagne, d'où les dispositifs à supprimer l'autorité administrative de la ville pour rattacher cette dernière au pouvoir administratif provincial, nouvellement créé. Par exemple à Vientiane, on supprime l'administration de la préfecture urbaine pour la rattacher à l'administration de la province. Avant d'évoquer la réorganisation administrative et les situations frontalières du territoire dans les premières années du régime, notons des faits portant sur la place qu'occupent les campagnes et les villages dans la politique territoriale du régime. Influencé par le marxisme-léninisme, il considère que les villes sont la production et les faits des *sakdina*, des bourgeois, qui exploitaient la campagne. De ce fait, les villages et le monde rural doivent constituer le territoire de prédilection pour propager l'idéologie du communautarisme et du collectivisme. Or, comme nous l'avons noté, la campagne et le monde villageois appartenaient à l'entité du *muang*. On retrouvait dans la société villageoise traditionnelle ce que l'on trouvait dans la société du *muang*, entre autres les mêmes acteurs du pouvoir, et la société villageoise était aussi hiérarchisée que la société du *muang*. La distinction sociale entre le village et la ville, dans le principe de la gouvernance, est une conception occidentale née dans la société industrielle, situation que le Laos n'avait pas connue. Le fait que le marxisme-léninisme laotien oppose exagérément ville et village éloigne l'analyse de la réalité. À cause de cette idéologie, le nouveau régime s'occupe beaucoup du milieu rural ; il en fait même l'apologie. Dans les spectacles, on montre que la campagne est laborieuse et productive. Ne rencontrant pas vraiment de prolétaires, le nouveau régime trouve dans la paysannerie les justificatifs de ses idéaux. C'est pour le peuple, le paysan, que la révolution a été faite.

La réorganisation administrative

Pour comprendre l'organisation générale de l'administration que le nouveau régime met en place, nous renvoyons le lecteur au paragraphe traitant de la réforme administrative (*II. I. a.*). Dans cette section, nous voulons souligner la difficulté pour le régime de mettre en place une administration en mesure de gérer tout le territoire.

Les provinces du Laos connaissent une réorganisation générale après la prise en main du pays par le PPRL pour mettre en place l'administration locale. Entre 1976 et 1980, certaines provinces et districts sont supprimés, d'autres créés. C'est le cas de Muang Vang Vieng et Muang Paksan, redevenus des *muang* de la province-préfecture de Vientiane ; de Muang Hom et Muang Kéo Oudom, nouvellement créés ; de Muang Kasi, détaché de Luang Prabang pour être rattaché à la province-préfecture de Vientiane ; de Muang Phanthaboun et Thadeua, supprimés. L'administration

locale, inerte dans les premiers mois du régime – les efforts étant concentrés sur l’abolition de l’ancien système –, fonctionne de nouveau dans une nouvelle structure basée sur les décisions prises par le comité populaire. Le comité administratif populaire est instauré à ce moment-là à tous les échelons : de la province au village, remplaçant l’ensemble de l’administration locale ancienne. C’est en affectant les agents de l’État à tous les échelons administratifs que le nouveau pouvoir mesure l’ampleur de la restructuration du pays et constate le manque de ressources humaines. C’est seulement en réussissant cette affectation que le nouveau régime peut prétendre contrôler la totalité du territoire, prenant ainsi en compte les spécificités des régions qu’il ne contrôlait pas auparavant. Aussi, il consacre beaucoup d’efforts pour installer cette administration locale. Une des réussites du régime a été la bonne répartition du pouvoir de l’État jusqu’à la cellule du *nouay* – nouvelle unité, composée de dix maisons au maximum – afin de bien diffuser les décisions et recommandations centrales.

En ce qui concerne l’administration centrale, le travail du pouvoir exécutif est plus concentré sur les questions politiques et moins sur le système administratif du pays, qui a recours à l’arbitrage et aux décisions prises de manière consultative, au cas par cas. La rencontre de la planification théorique avec la réalité et le travail de terrain, rend celle-là souvent caduque, obligeant à organiser des consultations collectives chaque fois pour permettre la prise de décision. Cette méthode, adéquate dans la zone libérée en temps de guerre, se révèle inadaptée en temps de paix pour gérer l’ensemble du pays. Quoiqu’il en soit, cette méthode utilisée au début perdure et s’ancre dans le système administratif du régime ; elle a subsisté jusqu’à aujourd’hui. Par exemple, pour faire appliquer une loi, prendre des décisions ou trancher dans une affaire, les juristes disent que, parmi les difficultés à surmonter, il y a les habitudes de l’appareil décisionnel intermédiaire calées sur la pratique des hauts dirigeants du régime. Cela consiste à convoquer des responsables en réunion pour prendre une décision à main levée, permettant à celui qui est habilité à les prendre de s’y référer⁷¹³ – et cela, même si les articles de loi et les décrets d’application existent.

Quelle place tiennent les provinces frontalières après 1975 par rapport à la région ?

La situation physique des provinces à l’investiture du nouveau régime dépendait entièrement de la situation politique entre le Laos et les pays voisins. Elle était à l’image des relations politiques des pays, de leur rôle à la fin de la guerre du Viêt Nam et dans l’accession au pouvoir du PPRL.

La région frontalière avec la Thaïlande

Comme nous l’avons déjà souligné, les territoires de la vallée du Mékong et les villes proches de la frontière avec la Thaïlande sont dans une situation ambiguë. Ils sont coupés du monde occidental et de la Thaïlande ; ils conservent cependant un lien avec ce pays du fait du marché noir et de l’exode d’une partie de la population laotienne, recueillie dans les camps de réfugiés sur le sol thaïlandais. Par ailleurs, la Thaïlande donne asile aux opposants du régime, qui forment des groupuscules de guérilla. Les provinces frontalières occidentales constituent ainsi les marches de la guérilla. Pendant les dix premières années du pouvoir communiste, les incursions armées des résistants sont fréquentes, provoquant des affrontements. Le PPRL et l’armée populaire concentrent leurs efforts pour sécuriser ces provinces et mettre les opposants hors d’état de nuire. Lorsque les conflits frontaliers éclatent entre le Laos et la Thaïlande – à propos de trois villages à Sayaboury – les groupuscules de résistants, les Laotiens bloqués en Thaïlande (dans les camps de réfugiés ou dans les maquis) doivent faire profil bas pour y rester. Ces derniers, comme la diaspora lao, soutiennent la politique du gouvernement communiste de défense de la frontière occidentale, même s’ils s’opposent idéologiquement, politiquement et militairement au gouvernement communiste. La

⁷¹³ « La gestion du Laos est encore l’affaire des combattants, c’est comme ça que nos aînés gèrent le pays. Il faut attendre une autre génération, celle qui est née avec la loi et les structures administratives pour que le pays soit gouverné avec des règles, des codes et des lois, sans recours à des décisions ad hoc à main levée, qui rend responsable tout le monde et personne. » Discussion en 2004 à Vientiane avec un juriste de 35 ans qui désire garder l’anonymat.

chasse aux résistants laotiens stationnés en Thaïlande commence alors pour le gouvernement thaïlandais. Puis, lorsque le traité de paix est signé entre les deux pays, la politique thaïe change de cap : la “chasse” aux résistants devient quasiment officielle, pour réactiver les liens politiques avec la RDPL et entamer une nouvelle relation fondée sur les relations commerciales et économiques. Le gouvernement thaï préconise le renvoi des réfugiés et la fermeture des camps, différée sous la pression du HCR, mais qui devient effective au début des années 1990 ; il ferme aussi les yeux sur les assassinats des membres de la résistance lao sur son sol.⁷¹⁴

La région frontalière avec la Chine

La frontière avec la Chine est de bon augure, conformément à l’entente cordiale que le gouvernement lao entretient avec ce pays. Les échanges fructueux se traduisent par des échanges culturels très importants, prolongeant les soutiens que la Chine donnait au gouvernement de la zone libérée.⁷¹⁵ Cependant, le conflit entre la Chine et le Viêtnam, qui a lieu en 1979, refroidit la relation politique entre la Chine et le Laos, ami déclaré du Viêtnam. L’armée vietnamienne stationne en nombre dans les deux provinces nord du Laos, à la frontière avec la Chine. Cela lui permet de s’engager jusqu’à plus de 50 kilomètres dans le territoire chinois durant les affrontements armés. Si l’armée laotienne ne participe pas directement aux affrontements, le territoire du Laos sert et avantage incontestablement l’armée vietnamienne. Cependant, la Chine n’intervient pas militairement au Laos. En revanche, durant cette période de crise, elle propose l’asile aux réfugiés laotiens des camps de Thaïlande en les installant dans des fermes d’État. Près de 5 000 réfugiés auraient ainsi été recueillis en Chine.⁷¹⁶ Beaucoup d’entre eux font partie de la résistance. L’un de leurs objectifs est de pénétrer par le Nord du Laos, armés par les Chinois, pour libérer les personnes retenues dans les séminaires dans le Nord du Laos.

Malgré ces incidents, le Laos maintient sa relation diplomatique avec la Chine. Dans le rapport du IV^e congrès du PPRL, le gouvernement laotien place la Chine dans une position différente du Viêtnam : ce n’est ni une relation spéciale, ni une relation cordiale et de partage idéologique que la Chine lui inspire en 1986 ; la Chine est une grande puissance membre permanent du conseil de sécurité des Nations-Unies qui joue un rôle majeur dans la paix et la sécurité en Asie : « *Nous espérons que notre pays et la République populaire de Chine retrouveront une relation normalisée sur la base du respect réciproque [...]* ». Cet énoncé rappelle que les relations diplomatiques entre la Chine et le Laos sont maintenues et que le Laos espère retrouver le niveau de relations étroit d’avant le conflit sino-vietnamien.⁷¹⁷ Il tente en fait de corriger la politique provietnamienne de 1979, identifiée dans de nombreux rapports politiques. Par exemple, dans un document officiel édité en 1980 par le Comité de propagande et de formation du Comité central du PPRL, on lit : « *En trahissant notre régime marxiste-léniniste, en trahissant la révolution mondiale, les expansionnistes territoriaux Chinois se sont clairement rendus complices des impérialistes [américains] pour*

⁷¹⁴ Les opposants de la diaspora attribuent l’assassinat des Laotiens en Thaïlande au service de sécurité de la PPRL. C’est ainsi que les dernières personnalités de la résistance rejoignent leur famille en France et aux Etats-Unis, après plus de dix ans passés à sillonner la frontière, aidées par les villageois thaïs frontaliers, majoritairement d’origine lao. Ce phénomène est avéré dans la région de Oubon Rajthani, face à Champassak, et de Moukdahane, face à Savannakhet.

⁷¹⁵ Un consulat chinois sur le mont Phu Fa à Phongsaly, installé au début des années 1960, rappelle encore le soutien et les relations diplomatique et militaire passées entre la Chine et le gouvernement Néo Lao Hak Sat. C’est aujourd’hui un hôtel.

⁷¹⁶ Il aurait été possible militairement que la Chine intervienne au Laos, d’une part pour régler les problèmes avec le Vietnam, d’autre part pour démontrer l’occupation du Laos par l’armée vietnamienne. Elle tenait probablement à garder une relation politique claire avec le Laos, car il n’y avait pas eu de différend entre les deux pays. D’après Fabrice Mignot, 2 700 personnes furent recueillies en Chine dans ce cadre. A celles-ci s’ajoutent les « 1 250 réfugiés venus directement au début des années 1980 (Bamber 1992) ainsi qu’un millier d’opposants thaïs lao équipés par l’armée chinoise, la ‘division Lan Na’ ». In : F. Mignot, « *Le rocher de la prospérité. La réinsertion des réfugiés au Laos.* » *Horizon. Documentation. Ird. fr* Sur cette question, j’ai revu dans le camp de réfugiés (en 1978 ?) mon ancien maître d’école *Nai khou Phet* avant qu’il ne parte pour la Chine avec quelques-uns de ses anciens élèves du primaire. Nous leur avons offert des broderies sensée représenter le drapeau du Laos : ce sont des broderies d’enfant avec des têtes d’éléphant tricéphale.

⁷¹⁷ Rapport du IV^e congrès du PPRL, 1986.

*détruire la révolution laotienne dans l'espoir d'annexer tant le Laos que le Viêtnam et le Cambodge. »*⁷¹⁸

La région frontalière avec le Viêtnam

Le Viêtnam a joué un rôle majeur dans l'instauration du nouveau régime. Il était son principal instigateur à travers le PPRL et à travers son armée, qu'il soutenait. Le PPRL inculque à toutes les générations que le Laos a une dette morale et matérielle vis-à-vis du Viêtnam et du PCV. Ces derniers ont combattu à ses côtés et l'ont aidé à gagner la guerre contre les "impérialistes". Bien que la liaison géographique entre les provinces laotiennes et vietnamiennes n'est pas aussi aisée (sauf à Sam Neua) que celle reliant le Laos à la Thaïlande, la frontière entre les deux pays est très perméable, favorisée par une fraternité combattante et une idéologie commune. Pourtant, un certain nombre de personnes – se définissant comme nationalistes – défendent aujourd'hui l'idée que la frontière orientale du Laos n'était pas aussi ouverte qu'il y paraît. Ils affirment qu'il y a souvent eu des affrontements entre les armées vietnamienne et laotienne, celle-ci défendant ses frontières devant l'expansionnisme des Vietnamiens, malgré le lien sacré entre le PPRL et le PCV.⁷¹⁹ Ces nationalistes se résignent probablement à accepter que la frontière est une « *limite établie en fonction d'un rapport de forces à un moment donné* », comme le considèrent les Vietnamiens, et dans le rapport de forces actuel, c'est le Viêtnam qui l'emporte.⁷²⁰

À l'échelle urbaine : l'état des villes

Que devient la ville, compte tenu de l'intérêt du nouveau pouvoir pour la campagne ? C'est la question posée pour comprendre la pratique habitante dans ce nouveau contexte, la place qu'occupe la ville dans les toutes premières années du régime.

Le sol à l'échelle parcellaire, l'habitat à l'échelle individuelle et les lieux de loisirs ressemblent à un espace abandonné, la majorité de la population urbaine ayant quitté leurs habitations, les laissant vacantes un laps de temps avant qu'elles ne soient réoccupées par une nouvelle population venant de la campagne et de la zone libérée. Les lieux de loisirs urbains (club, *dancing*, cinéma, restaurants, etc.) ferment leurs portes. Les habitants sont mobilisés pour les travaux collectifs et concentrent leurs efforts sur la production – mot d'ordre du gouvernement. La ville devient laborieuse : l'image qu'elle offre est pittoresque. Des centaines de personnes s'affairent sur les routes des villages et dans les rues des villes ; les week-ends, ils sont des milliers dans les canaux de Vientiane ou dans les rizières *na sèng*,⁷²¹ affectés aux travaux collectifs d'entretien des ouvrages urbains et de la production agricole. Mise à part, cette manifestation collective obligatoire dans les lieux publics et communautaires, qui ne peuvent remplacer les services techniques et urbains malgré leur importance, les villes ressemblent à des villes fantôme. Les équipements ne sont plus entretenus, les feux tricolores restent inutilisés, l'éclairage public ne fonctionne presque plus. Les compartiments commerciaux des centres urbains, s'ils ouvrent encore leur devanture, sont privés de produits à vendre. Les rues sont noires dans la nuit, et le jour, on voit de rares voitures et beaucoup de vélos. Seules, les voitures des corps diplomatiques et des experts

⁷¹⁸ *Page historique de la lutte héroïque du peuple lao*, comité de propagande et de formation du Comité central du PPRL, édité par l'imprimerie de la RDPL, Vientiane 1980.

⁷¹⁹ Ces incidents n'auraient jamais été divulgués pour des raisons politiques. Ces informations ont été recueillies auprès d'anciens révolutionnaires à la retraite (à Vientiane en 2000) et auprès d'un Laotien ancien étudiant en Tchécoslovaquie (à Paris en 1994). En 1979 lors des manœuvres militaires, l'animosité et la tension chez les militaires laotiens, auprès desquels il effectuait son stage de « *travaux pratiques de terrain* », sont clairement exprimées vis-à-vis des militaires vietnamiens, à propos de la question des frontières. Les militaires disent par exemple que *Lak Sao* (kilomètre 20) est une dénomination codée pour que les Laotiens n'oublient jamais que le Vietnam a déplacé sa frontière en empiétant de 20 kilomètres sur leur territoire. Nous n'avons pas trouvé de sources écrites qui confirmeraient ces allégations. Les recherches de Savèng Phinith et de Bernard Gay, s'appuyant sur les sources officielles (les derniers traités) et les cartes, manquent de précision cartographique pour les confirmer ou les infirmer.

⁷²⁰ Cf. P-B. Lafont (éd.), *Les frontières du Vietnam. Histoire des frontières de la péninsule Indochinoise*. Ouvrage collectif. Ed. L'Harmattan, Travaux du Centre d'Histoire et de Civilisation de la péninsule Indochinoise, Paris 1989, 268 pages, 14 cartes. Cf. aussi Antunes Paul. Compte rendu de l'ouvrage in : *BEFEO*. Tome 78, 1991. Pp. 358-359.

⁷²¹ Rizières irriguées effectuées comme deuxième récolte de l'année.

des Nations-Unies, le minimum maintenu dans le pays, traversent encore les rues désertes de la capitale. Citons le cas de Savannakhet et son quartier de cinémas situé dans l'ancien centre ville coloniale. Abandonné – probablement pillé dans les deux premières années du régime –, le complexe construit à partir de la fin des 1950 est aujourd'hui encore à l'état d'abandon, devenant une friche foncière en plein cœur de la ville. Le centre de la ville est inanimé, tout se développe à l'extérieur. La ville garde quasi-intact le souvenir de son délaissement après la révolution.

Les enjeux spatiaux en milieu urbain, pour l'État, sont de récupérer le plus possible des habitations abandonnées par leurs propriétaires ou d'en confisquer à ceux qui en possèdent trop. Les espaces vacants sont tels qu'ils économisent à l'État des moyens considérables, s'il avait eu à construire des logements pour les nouveaux habitants des villes. L'enjeu est également d'instaurer un sentiment d'appropriation et de maîtrise de ce territoire qui avait appartenu aux réactionnaires, d'y assurer une sécurité interne. La ville est considérée comme un lieu de diversité, de contradiction, de liberté et d'exploitation des prolétaires ; d'argent et aussi de pauvreté, d'orgueil et de vanité ; faits considérés comme appartenant aux « *réactionnaires bourgeois ennemis du peuple* ». L'anonymat, propre à la ville plus qu'à la campagne, contribue probablement à donner au nouveau pouvoir le sentiment de mal contrôler la population. L'instauration du couvre-feu se justifie en partie pour cela. Mais, de fait, les villes laotiennes avec leurs villages traditionnels – constitués par des familles – facilitent le contrôle. Le fait de refuser l'anonymat conféré par la vie citadine et le fait de créer des *nouay* au sein des villages, où le chef connaît aisément les habitants de son *nouay* et leur activité, marque la volonté de méconnaître le caractère citadin lui-même.

Fig. 96. Le cinéma « *fanthome* » de Savannakhet.

Il n'y a aucun mouvement de production architecturale et urbaine avant le début des années 1980. C'est alors que des équipements sont construits, même si la ville n'a pas encore la priorité. La ville, les habitations et les espaces vacants sont à réoccuper ; on n'en tire aucune leçon spatiale particulière ; les espaces vacants deviennent une économie de moyen. La pagode, lieu communautaire de base, est la plus occupée et la plus utilisée dans sa fonction sociale et politique, les réunions politiques s'y déroulent.

I. I. c. À la recherche de nouvelles expressions et de nouveaux langages culturels

La reprise du pays par le PPRL étant basée sur la transformation de la société, elle passe par l'endoctrinement idéologique pour que la politique imposée soit comprise et acceptée par la population. La nouvelle culture est instaurée dès la première année du régime. Conscient de la difficulté éventuelle du fond culturel lao à l'assimiler, le nouveau pouvoir poursuit ses efforts pour que les idées soient reçues. Averti qu'il ne faut pas imposer, mais plutôt faire adhérer, le pouvoir cherche à instituer son propre langage, en rupture avec celui de l'Ancien Régime, tout en essayant de se lier à certains aspects de la culture laotienne. Les expressions esthétiques, le langage parlé et l'écriture, l'utilisation des signes, etc., toutes les formes d'expression font l'objet d'un travail de recherche considérable et servent à construire la nouvelle culture.

Les principes culturels du nouveau régime

La culture et l'information sont des domaines profondément liés à la révolution. Dès la création du PPRL, la culture est utilisée dans l'objectif de sensibiliser la population aux idéologies de la révolution « prolétarienne ». C'est la propagande et l'endoctrinement par excellence. Les archives photographiques et cinématographiques, ainsi que les traités doctrinaux du régime qui apparaissent dès la fin des années 1950, montrent que le travail de propagande a été rodé bien avant la prise du pouvoir en 1975, en particulier dans les zones libérées. Il est plus avancé et plus élaboré que celui du gouvernement de Vientiane.⁷²² Les traités retrouvés dans les allocutions des dirigeants

⁷²² Dans les territoires hors du contrôle du PPRL, les expressions artistiques et la culture sont plus exposées aux influences occidentales. Étant un régime plus libéral, il y avait plus de liberté d'expression, bien que le gouvernement royal ait tenté de formuler une culture officielle afin de donner une identité au jeune État indépendant. La culture et les

du PPRL tout au long des trente dernières années montrent que la culture et sa manipulation ont été le fer de lance du régime. D'après Khamtai Siphandon « [...] *notre parti considère de manière permanente que ce travail est un autre terrain de combat. Il constitue notre devoir. Et nous considérons que les acteurs de la culture, tels les artistes, sont les combattants du parti, que la culture est le moyen et la finalité du développement économique et social de notre pays (...)* ». Soulignons, d'après le manifeste du PPRL, les trois caractéristiques essentielles de la culture du nouveau régime :⁷²³

- La culture doit être de caractère nationaliste : elle devrait se développer tout en se basant sur l'héritage historique et culturel de la nation. C'est-à-dire « *se développer de manière endogène en préservant l'héritage et le patrimoine culturel de la nation* ».
- La culture doit être une culture de masse : la masse populaire est actrice de l'histoire. La culture est la mission et le devoir de la masse populaire. Dans le sens où la culture ne peut exister et perdurer que par le peuple, pour le peuple et appartenant au peuple, servant le peuple, reflétant ses aspirations et sa volonté.
- La culture doit être progressiste : la culture est corollaire au fondement progressiste du régime marxiste-léniniste. Elle constitue la force et la richesse du pays et contribue au bonheur du peuple pluriethnique de la société laotienne dans le progrès et dans la valeur civilisatrice.

La vertu du travail dans la culture de la paysannerie

À la valeur de la terre et aux vertus du travail dans la culture de la paysannerie locale, le pouvoir tente de relier la valeur prolétarienne et la pensée révolutionnaire. Le marteau et la faucille sont les symboles appropriés. Au travail communautaire par la pratique de la main-d'œuvre tournante et à la jouissance de la propriété privée traditionnelle des récoltes, le nouveau régime substitue les travaux collectifs et la propriété collective. Il fait leur apologie et leur attribue de nouvelles vertus. À la campagne, le régime instaure la production collective à travers la coopérative agricole. Les rizières irriguées sont cultivées deux fois par an. Pour celles qui n'ont pas de réseau d'irrigations, ou un réseau défectueux, la population est mobilisée pour tenter de les mettre en fonction. Le travail collectif de la terre est imposé non seulement de manière autoritaire mais instauré aussi comme un moyen d'intégration sociale dans le nouveau régime. De ce fait, il s'impose comme une nouvelle morale. L'autosuffisance est déclarée pour tous afin de prémunir contre la pénurie alimentaire, le travail de production collective devient vital.

Les cultures ethniques liées à la politique du brassage culturel

La vision d'un État unifié autour d'un peuple pluriethnique est un des *leitmotifs* des gouvernements laotiens depuis l'indépendance, en 1953. Pour l'Ancien Régime, l'État est unifié autour d'une société nationale composite, respectueuse des identités des différentes communautés ethniques dans leur forme sociale.⁷²⁴ Pour le nouveau régime, les minorités ethniques occupent quasiment la même place que la paysannerie dans la politique nationale, considérant que l'ancienne société *sakdina* exploitait depuis longtemps les minorités ethniques comme elle exploitait les paysans. Pour y remédier, le nouveau régime commence par intégrer la représentation des minorités dans la culture nationale. Mais la conception de cette intégration est réalisée à travers le nivellement de la société et donc le nivellement des expressions culturelles et artistiques, sans soucis identitaire.

arts du régime de Vientiane connaissent une certaine continuité avec les fonds culturels anciens. Ses caractéristiques globales sont conservatrices et nationalistes, en accord avec le fond culturel des indépendantistes *Lao Issara*.

⁷²³ *Résolution du CC du PPRL portant sur la pensée culturelle*, édité par le Département de l'imprimerie, des bibliothèques et des avantures, Ministère de la Culture et de l'Information, Vientiane 1994. *Op. cit*

⁷²⁴ À quelques nuances près, cette idée peut remonter loin dans l'histoire du Laos. Comme nous l'avons déjà suggéré, les communautés ethniques ont joué un rôle important dans la prospérité de la société lao dominante, son unité et sa richesse. La politique du royaume du Laos, après l'indépendance, vise l'intégration des communautés ethniques tout en poursuivant la préservation de l'intégrité des communautés dans la tradition ancienne ; régulièrement les chefs des communautés sont anoblis et affectés à des postes de haute responsabilité, localement ou dans l'administration centrale.

En cela, elle diffère sensiblement de la conception de l'Ancien Régime. Dans le Nouveau Régime, il n'y a pas eu de véritable intégration de la culture des ethnies dans la culture nationale. L'intelligentsia révolutionnaire n'a quasiment jamais eu de connaissance approfondie des cultures ethniques du fait qu'il n'y avait pas d'études très poussées pour effectuer une intégration respectueuse des identités et des cultures de ces ethnies. L'abstraction des identités ethniques fait partie du nivellement social : il s'agit d'effacer les cultures des minorités pour les assimiler dans la culture majoritaire lao et dans celle du nouveau régime. Le gouvernement cherche à faire des ethnies et de leur culture une des composantes progressistes du peuple révolutionnaire multiethnique. Il promeut des installations nouvelles où par exemple les Khmu seraient voisins des Hmong, les Tai noirs des Phounoy, et ainsi de suite, en leur donnant accès aux postes administratifs ou en facilitant l'accès à l'école pour tous. Cela peut être également considéré comme un processus de laoisation puisque, dans la morale révolutionnaire, l'essentiel de la culture lao n'a pas disparu mais se trouve seulement modifié.

Le nouveau langage

Que ce soit pour exprimer l'ensemble de la nouvelle culture, chanter la vertu du travail collectif et de la paysannerie ou promouvoir le brassage culturel et ethnique, le régime a besoin d'expressions et de langage nouveaux. Cela commence par la reformulation du langage parlé, de l'écriture et de la littérature. La transformation des différentes formes artistiques suit peu à peu.

Du point de vue du langage oral, il y a un retour vers un certain purisme. La manipulation des mots et leur contorsion extrême pour exprimer les concepts idéologiques révolutionnaires passent par la simplification des mots, débarrassés des lourdeurs intellectuelles de leurs étymologies pali-sanskrit. Le lao étant une langue plus descriptive que conceptuelle, elle aide à simplifier les concepts les plus complexes du marxisme-léninisme. Leur capacité de simplification des idées et des choses est si forte qu'on retrouve avec le parler révolutionnaire la pureté originelle des mots. Ils dévoilent avec simplicité les idées qu'ils véhiculent. En exprimant les idées avec des images, cela simplifie beaucoup leur compréhension. Les plus belles expressions de cette littérature du parler, dont les sens sont réinventés, peuvent être lues sur les banderoles, dans les slogans ou dans les rapports et manifestes politiques.⁷²⁵ Le langage révolutionnaire dévoile la beauté de la langue lao, sa simplicité et sa capacité à porter les discours et à traduire les idées complexes par des images simples.

Du point de vue de la grammaire et de l'orthographe, il en est autrement. La langue lao révolutionnaire tend à abandonner les étymologies (ເຄົ້າພາສາ) sanskrits et pali pour n'utiliser que le lao monosyllabique. Cet abandon ne peut être total puisque beaucoup d'idées conceptuelles et fondamentales sont corollaires à ces deux langues anciennes. La suppression officielle des étymologies, et donc de la manière d'écrire qui préservait leur trace, était préconisée et utilisée depuis quelques années déjà dans les zones libérées par Phoumi Vongvichit. Elle est étendue à tout le pays à partir de 1975. L'objectif est de faire en sorte que les personnes qui savent à peine lire puissent lire et écrire plus facilement⁷²⁶. La purification de la langue lao révolutionnaire, débarrassée du sanskrit et du pali, ne pose pas de problème particulier à la communication et au développement de la langue et de la littérature véhiculaire et propagandiste. Cependant, du point de vue didactique, c'est une vraie catastrophe qui pose encore problème aujourd'hui. Les langages, scientifique, technique et conceptuel se sont considérablement appauvris. Les fonds pali et sanskrit dans la langue lao permettaient des néologismes conceptuels et scientifiques corollaires au développement des sciences, de leur enseignement et de leur diffusion. L'absence et la

⁷²⁵ Par exemple les expressions « *Dictée la voie à suivre* » [ຊ້ຳ ນຳ, *si nam*] pour dire gouverner ou « *peuple multiethnique* » (ປະຊາຊົນ ບັນດາເຜົ່າ, *pasason-bandaphao*) pour désigner simplement la population.

⁷²⁶ Par exemple, dès l'école primaire, ce qui était une faute d'orthographe lorsqu'on écrivait *thamma* (ທຳມະ) au lieu de *dhamma* (ທັມມະ) ne l'est plus en 1975. Écrire (ທັມມະ) signifie dès lors écrire à la manière des lettrés de l'Ancien Régime, conservateur et antirévolutionnaire.

méconnaissance de ces fonds linguistiques dans l'enseignement empêchent l'accès à la connaissance, le langage véhiculant est aussi appauvri. Ce constat n'était apparemment pas méconnu de l'intelligentsia communiste. Cependant, le choix étant porté sur la démocratisation de la langue et son nivellement pour la masse – du haut vers le bas – comme pour la vulgarisation des discours politiques, la suppression des étymologies pali et sanskrites a été une priorité.⁷²⁷

Les expressions esthétiques et les arts plastiques

Pour les expressions esthétiques et les arts plastiques, le régime communiste a également introduit un fond nouveau, sous l'influence chinoise et soviétique. L'École des Beaux-Arts de Viengxay existait depuis les années 1960 ; ses professeurs ainsi que certains élèves ont été formés en Union Soviétique, en Chine et au Vietnam.

Dans le domaine des arts corporels et de la musique, les professeurs de danse, de théâtre et de musique ont été formés en Chine et en Union Soviétique. Avant le conflit sino-vietnamien, les échanges avec la Chine étaient fructueux dans le domaine des arts de la scène : les luttes révolutionnaires sont théâtralisées et illustrées dans des pièces chorégraphiées. L'apologie des travaux collectifs des rizières et les chants vocaux paramilitaires à la manière chinoise sont introduits au Laos. Ces nouveautés apportent à la vie culturelle et artistique du pays une nouvelle expression bouleversante. La pédagogie de l'école des arts corporels et de musique est entièrement révisée. Le nouveau pouvoir trouve un nouveau langage pour exprimer sa sensibilité par l'expression picturale, musicale, corporelle et chorégraphique. L'école de musique s'enrichit des instruments de l'orchestre occidental et la danse classique lao de certaines compétences acrobatiques avec la création de l'école de cirque. La mise en scène et les thèmes changent de registre : versée complètement dans la propagande, l'influence chinoise est incontestable. Du point de vue morphologique, ce nouvel art révolutionnaire bouscule le conservatisme habituel du domaine des arts au Laos. Cependant, si l'on peut ressentir comme un nouveau souffle, les deux ou trois premières années, le contenu devient vite ennuyeux, voire absurde. L'emprise idéologique et le manque de liberté thématique emprisonnent très vite toutes les formes d'art.

Fig. 98.
Souphanouvong,
à la présentation
de l'emblème
nationale..

Pour les arts plastiques et l'architecture, touchant la question spatiale, l'influence est plutôt vietnamienne et soviétique. L'École des Beaux-Arts du nouveau régime est jumelée avec celle du Vietnam. Certains élèves, qui deviennent par la suite des enseignants, sont formés au Vietnam où l'enseignement est beaucoup plus avancé, notamment en peinture, en sculpture et en art graphique. L'enseignement artistique lié à la pratique artisanale locale, qui a été conservé à travers l'association Chanthaboury jusqu'en 1975 et qui concernait les arts appliqués (orfèvrerie, vannerie, gravure et sculpture sur bois et l'enseignement du graphisme qui leur est lié) s'est retrouvé davantage chez les maîtres artisans, en-dehors de l'école, où le savoir-faire se transmet et se conserve mieux. L'École d'Architecture est créée vers 1982. Conjoint au fait qu'il n'y avait pas d'activité de construction dans les cinq premières années, l'enseignement après la création de l'école est marqué par les enseignants russes, qui participent au programme d'enseignement. Cette influence disciplinaire remarquable n'a pas été prolongée au-delà de la coopération des premières années, ni replacée dans le contexte du Laos. Comme nous l'avons évoqué dans le paragraphe traitant de « la production architecturale », l'architecture des équipements qui a été produite dans les « années russes » sont les plus intéressantes. Elles prolongent l'architecture moderne occidentale dans un contexte différent. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder les immeubles de logement des professeurs et le campus de Sok Paluang, l'hôpital de l'Amitié, le cirque, etc.

⁷²⁷ La langue lao est très idiomatique et codifiée selon la hiérarchisation sociale, parentale et l'ânesse (fonctions sociales, degré et lien de parenté, âge). Les vocabulaires peuvent indiquer la provenance sociale de celui qui les utilise. De même, la place sociale et le degré de parenté ou l'âge indiquent le vocabulaire à utiliser. Une utilisation inadaptée marque non seulement l'impolitesse, mais constitue de réelles fautes de langage. Aujourd'hui, la démarche en cours est de permettre à certains termes de recouvrir leur étymologie pour développer des termes scientifiques, mais la réforme grammaticale nécessaire pour cette fin n'est toujours pas à l'ordre du jour. Le débat était lancé depuis plus de dix ans déjà.

I. II. Les enjeux et les défis humains et économiques

Le défi humain est récurrent à tous les pouvoirs politiques, mais pour le nouveau régime il semble qu'il est particulièrement lourd : le nouveau pouvoir, avec ses idéologies révolutionnaires, est confronté pour la première fois aux problèmes de tradition et de conservatisme qui qualifie la société laotienne.

« *Les Lao ne seront jamais communistes* ». Cette phrase a été à mainte reprise prononcée par les hommes politiques de droite, mais c'est aussi ce que se dit et croit la majorité des Laotiens.⁷²⁸ Dans quelle mesure, cette opinion peut-elle avoir un sens alors que tout le Laos est devenu une République Démocratique Populaire depuis plus de trente ans ? Ce paradoxe serait à approfondir, mais il serait laborieux et situé en dehors de notre compétence. Néanmoins tentons de trouver un sens à ce propos et limitons-nous au fait que "l'homme nouveau" tel que le nouveau régime voulait semble incompatible à "la nature du Lao" dans sa dimension culturelle et anthropologique. Nous exprimons ci-contre les traits de caractère qui ne sont pas des exceptions lao, mais qui semblent constituer des éléments réfractaires à la réalisation du marxisme-léninisme :

- Un Lao de souche (un Lao Tai de religion bouddhiste et animiste) ne croit pas au salut collectif, mais aux efforts individuels et au karma que chacun doit assumer, et ce, de manière inégale selon le karma de chacun. Ceci aboutit dans la vie courante à une acceptation plus facile des inégalités et des différences sociales : il conçoit une société sans la "lutte des classes".

- Pour évoluer socialement un Lao fait plus confiance à l'esprit du clan et au lignage qu'à la logique des droits et des devoirs.

- Un Lao a une notion forte de la jouissance privée des terres, défrichées par ses soins ou par ses ancêtres. La jouissance de son terroir est son identité, ses racines et sa liberté.

- Un Lao aime son image du paisible, de l'heureux ou du malheureux tranquille (probablement vision pittoresque et caricaturale). Un député de Vientiane ne dit-il pas récemment devant l'assemblée : « *lorsqu'on représente les Vietnamiens on les voit en chapeau conique portant les paniers à l'œuvre au travail, les chinois en laboureurs infatigables. Les Lao, on les représente en train de danser le lamvong. Pourquoi alors dans notre éducation et dans nos discours révolutionnaires, nous apprenons aux enfants que nous avons des ennemis partout, et surtout au sein de notre propre communauté, alors que cela n'est pas de notre nature* ». ⁷²⁹

En 2008 lorsque nous posons des questions individuelles et orientées à la jeune génération⁷³⁰ pour avoir une perception sur ce que les Laotiens pouvaient avoir du régime politique de leur pays. Sur le terme « communiste » il y a une mauvaise réception par le commun des Laotiens. Apparemment, le terme est péjoratif, souvenirs probables des luttes anti-communistes de l'Ancien Régime. Aux yeux de la population, le nouveau pouvoir ne peut donc pas être désigné par le même terme tant galvaudé et rendu péjoratif par l'Ancien Régime. Les Laotiens disent quasiment tous qu'ils ne sont pas communistes et préfèrent le terme « révolutionnaire » pour se désigner lorsqu'ils ont participé à l'édification du régime. C'est probablement la raison qui explique

⁷²⁸ On entend par les « Laotiens », plutôt la « nature du Laotien du base ».

⁷²⁹ Propos de Khamphuey Panemalaythong. Vus sur Youtube. 2011.

⁷³⁰ Sachant que le régime politique d'un pays ne définit pas l'orientation politique personnelle des individus, nos questions ont été les suivantes : « *Est-ce que votre pays est sous régime communiste ?* ». Nous avons la réponse positive. Les plus jeunes disent que « *non, nous ne sommes pas sous un régime communiste, nous sommes sous un régime démocratique populaire avec un parti unique* ». « *Est-ce que vous êtes vous-même communiste ?* », la réponse est catégoriquement « *non, je ne le suis pas !* ». « *Pourquoi vous ne l'êtes pas, si vous êtes dans un pays dont l'État est lui-même communiste, et il n'y a pas un autre parti, ni au pouvoir, ni en dehors du pouvoir ?* ». Les questions ont été posées à une dizaine de personnes entre 30 et 40 ans, de professions différentes, la moitié ayant fait des études supérieures. Nos questions sous-entendent que le peuple avait peut-être choisi le parti unique communiste, puisque le régime s'installe de manière durable. Le peuple serait donc aussi communiste, car ceux qui ne l'étaient pas s'étaient enfuies pour manifester leur refus. En guise de réponse à ces sous-entendus, nous avons droit aux sourires un peu ironiques.

pourquoi la section lao du Parti Communiste Indochinois devenait complètement abstraite pour la population, désignée par l'expression « Parti Populaire Révolutionnaire Lao. »

D'après nos interviews, il s'agit en rien d'idéologie. Toute proportion gardée, les gens qui restent au pays ne sont pas partisans du régime et ceux qui le quittent ne le font pas pour déclarer leur non-adhésion, mais tout simplement parce qu'il était difficile d'y vivre dans les premières années du régime : « *Nous avons eu peur de tout le monde : les voisins, les amis, et même les enfants. Nous étions choqués par ce qu'ils apprenaient à l'école, par les questions qu'ils nous posaient. Si cela continuait ainsi, ils auraient pu nous dénoncer. Nous avons peur d'être arrêtés en pleine nuit comme les voisins. Nous avons peur de n'avoir rien à manger, de ne pas avoir des médicaments pour soigner les enfants.* »⁷³¹ Ces raisons étaient le *leit motiv* de tous ceux que nous avons interviewés de la diaspora. Quasiment aucun ne tient un discours idéologique. Pour les Laotiens de l'intérieur, ils nous disent : « *Ceux qui nous gouvernent sont marxistes-léninistes, et alors ! Nous ne le sommes pas, il n'y a pas de problème.* »⁷³² Pour eux, seul le danger peut faire fuir, pas une idéologie. Et seule une adhésion confessionnelle peut être concevable, mais une adhésion politique semble dénudée de sens. Un Lao de base ne serait donc pas sensible aux idéologies. Il serait un être fortement social, possédant un sens très affirmé du communautaire et du solidaire, inscrit dans la base de sa culture. Il ne peut exister en outre que dans une échelle interpersonnelle hiérarchisée et structurée, dans une société où il est important de reconnaître la place des plus grands des plus petits, des plus vieux des plus jeunes, des particuliers des communautés, des différences et des semblables, etc. Autrement dit, savoir ménager le rapport entre les personnes, connaître les choses à leur place et les gens à leur statut auraient fait partie de l'éducation d'un Lao de base.

La non-adhésion idéologique au système communiste des Laotiens en général ne signifie pas pour autant leur refus ou leur révolte, comme cela aurait pu l'être ailleurs. Ils laissent faire les choses dans la force du courant : « *Quand le vent souffle fort, il ne faut pas aller contre* » [ເມື່ອລົມມາແຮງ ຢ່າໄປຕ້ານລົມ], un vieux proverbe que les Lao utilisent pour “ se préserver ” de tout acte de violence (commettre ou subir). C'est ainsi que les Lao vivaient la révolution qui leur a été imposée : « *Ce qui a commencé en 1975, est ce vent fort qui souffle et ravage le pays, résister serait la mort, alors allons dans le sens du courant, un jour il se calmera* ». Autrement dit, si le régime a pu durer plus de trente ans, c'est que la population une fois surmontée la période la plus dure aurait su “ gérer ”, voire “ digérer ” le système ? Le Laos illustre la cohabitation entre une population et un système auquel elle n'adhère pas mais qu'elle tolère et accepte par instinct de survie (comme probablement au Moyen-Orient et en Birmanie). Dans ce raisonnement et de fait, ce peuple se soumet indéniablement à tous les systèmes qui s'installent dans le pays, dans une contradiction durable. C'est le paradoxe de ce pays : il y a une sorte de consensus qui a fait durer le régime dans une société peu enclin au sens collectif, mais plus communautaire, imprégnée par le bouddhisme et croit plus au salut individuel (de son propre karma) qu'à la providence du salut collectif que propose le communisme.

Nous évoquons dans ce long préliminaire les fonds culturels du Laotien que le nouveau pouvoir tentait de remouler. Nous essayons de comprendre comment les fonds culturels pouvaient-ils accompagner ou résister à cette transformation. Nous nous plaçons de ce fait dans un contexte particulier de la transformation de la société qui passait par la volonté du remoulage de l'homme nouveau, plus connu sous l'expression « lavage de cerveau » pour désigner la rééducation politique. Nous essayons de comprendre les différents dispositifs et processus que le nouveau pouvoir mettait en œuvre.

⁷³¹ Propos de Khamtanh Souidaray, mère de neuf enfants. Ce même propos peut être recueilli chez la majorité des anciens réfugiés politiques qui ont vécu quelques mois ou quelques années dans le nouveau régime avant de quitter le pays. Paris 1990.

⁷³² Vientiane, 2005. Propos d'une personne qui a connu, jeune, l'ancien régime.

I. II. a. Imposer l'homme nouveau

Le régime mettait en perspective la nouvelle société en imposant le modèle de l'homme nouveau. Contrairement à l'homme de l'Ancien Régime,⁷³³ il devait être surtout l'homme éclairé pour mener les autres vers la lumière, le monde nouveau où le socialisme proposait de construire. A travers les discours des dirigeants du Parti et à travers les manifestes politiques, le régime expliquait également comment l'homme nouveau devrait-il être formé et comment son cadre de vie devrait-il être construit. Et surtout, il montrait comment se débarrasser de ce qui était à bannir de ce nouveau monde : les idées subversives et les ennemis du régime.

I. II. a. 1. Le modèle de l'homme nouveau

Qui était cet homme nouveau ? Il y avait deux types d'hommes dans le régime communiste laotien : le dirigeant –Pounam [ປູນາມ] et le dirigé –l'homme nouveau [ປະຊາຊົນຜູ້ໃໝ່, ປະຊາຊົນຜູ້ອອກແຮງງານ]. Ce dernier avait besoin de dirigeant, son guide –quasiment spirituel– pour accéder au nouveau monde égalitaire [ຜູ້ນຳເປັນຜູ້ຊ່ວຍແຂງແນວທາງ ເລື່ອງທ່າງແກ່ບຸກຄົນ]. Du point de vue de la structure politique nous retrouvons le même schéma, mais à la place du dirigeant nous avons le parti [ພັກ], à la place de l'homme nouveau nous avons le « peuple éveillé et combattant » [ປະຊາຊົນຜູ້ຕື່ນຕົວມີມູນເຊື້ອຕໍ່ສູ້] : « le parti dirige, le peuple est maître de lui-même » [ພັກນຳພາ ປະຊາຊົນ ເປັນເຈົ້າ].⁷³⁴ Dans ces définitions, le « peuple prolétarien » était rarement évoqué, c'est plus souvent le « peuple éveillé et combattant ».

Le modèle de dirigeant qui inspirait l'homme nouveau était incarné en premier plan par la personnalité de Kayson Phomvihane et en second plan par le Prince Souphanouvong.⁷³⁵ Leur biographie respective était différente, mais elle se racontait sur le même ton : une jeunesse instruite, sensibilisée au sens de l'injustice commise par les « réactionnaires bourgeois locaux » (« *Patikan, sakdina thong-thin* » ປະຕິການ ສັກດິນາທອງຊິນ), les « colonialistes et impérialistes occidentaux » (ພວກລ້ານທົວເມືອງຂັ້ນ, ພວກຈັກກະພັດ) ; consciente de la nécessité de libérer la patrie de la « domination étrangère, où règnent la stupidité et l'ignorance ». Kaysone Phomvihane était pourtant issu d'une famille aisée lao-vietnamienne et Souphanouvong, d'une illustre famille de Vice-roi de Luang Prabang, *Tchao Vang Na* [ເຈົ້າວົງຫນ້າ], « les princes du palais de devant », en charge historiquement des affaires politiques du royaume de Luang Prabang.⁷³⁶

Fig. 99. Le buste de Kaysone Phomvihane.

Quant au modèle de peuple éveillé et combattant [ປະຊາຊົນຜູ້ຕື່ນຕົວ ມີມູນເຊື້ອຕໍ່ສູ້], le régime tentait de le placer dans la continuité du tempérament Lao. Mais comme nous l'avons fait remarquer, l'homme nouveau semble culturellement éloigné de ce que l'on peut concevoir comme le « Lao de base ». Mise à part les facteurs historiques et politiques, c'est la raison qui explique l'image figée de l'homme nouveau que nous pouvons constater à travers le culte de la personnalité de Kaysone Phomvihane. Ici le culte de la personnalité est bien différent du phénomène de l'édification du héros, qui ne cesse de passionner, même ceux qui ne sont pas nationaliste : la personnalité du roi Anouvong de Vientiane notamment. Dans l'idée de l'homme nouveau autoproclamé, les deux personnalités politiques semblaient aussi surréalistes l'une que l'autre, par contre leur existence respective peut être reliée à une dimension historique plus large. Kaysone Phomvihane était un

⁷³³ L'ancien régime n'avait pas établi de modèle de l'homme qui lui serait propre. Mais le nouveau régime établit un portrait de l'homme de l'ancien régime qu'il combat et dont le moral serait antinomique de l'homme nouveau.

⁷³⁴ Cf. Les cinq leçons.

⁷³⁵ La place de ces deux personnages dans le nouveau régime fait objet de controverse : il y a une sorte de mise en concurrence entre les deux. On dit que le véritable pouvoir du régime était incontestablement entre les mains de Kayson Phomvihane, et que Souphanouvong était un paravent qui cachait le vrai visage du régime qui ne sera dévoilé qu'en 1975.

⁷³⁶ Dans ces deux portraits, nous savons qu'il y avait pourtant un tabou respectif. Effectivement, l'origine vietnamienne de Kaysone Phomvihane était un défaut pour la fraction des révolutionnaires nationalistes, et les origines princières de Souphanouvong en étaient un autre pour les révolutionnaires antimonarchistes. Mais c'était sous le visage de ce Prince que le communisme se cachait entre la fin des années 1940 et 1975, pour être dévoilé à partir de cette date sous le visage et la personnalité de Kaysone Phomvihane.

personnage issu du contexte politique et social de l'Indochine française, puisque c'était avec les installations coloniales que les centres urbains (dont celui de Savannakhet d'où était originaire la famille Phomvihan) ont été peuplés de familles vietnamiennes (fonctionnaires, commerçantes ou ouvrières) venues pour les besoins de l'administration coloniale. D'un contexte social indochinois Kayson Phomvihan émergeait dans un contexte d'édification politique nationale du Laos. Ce personnage ne serait sans doute pas intégré dans la longue continuité de l'histoire nationale, mais en constituerait une rupture, du moins une parenthèse.

Tout en étant aussi le produit de la colonisation de par son éducation et la place qu'il tenait dans l'administration coloniale, le personnage du Prince Souphanouvong serait plus en phase avec l'histoire nationale. Comme ses deux frères, Phetsarath et Souvanna Phouma, et comme son éloigné cousin Boun Oum de Champassak, il se situerait dans le contexte politique où le rôle des familles et des chefs traditionnels aurait été clairement remis en question ainsi que tout le système qui l'aurait accompagné à l'approche de la décolonisation. En effet, quel rôle, quelle place, ces princes devraient-ils occuper dans une société et dans un cadre politique où ils n'étaient plus des êtres sacrés, des chefs de guerre qui ne dirigeaient plus la politique du pays, mais devenaient les gardiens des traditions sous la Constitution. L'instinct de survie et d'existence de ces chefs traditionnels se serait manifesté par leur désir d'avoir toujours un rôle à jouer dans la vie politique, quelle que soit sa nature : circonstancielle ou réelle conviction. Dans cette vision, le personnage de Souphanouvong serait au cœur de la question. Il incarnait le parfait cas d'une vieille tradition où les chefs voulaient exister autrement que dans un cadre défini. C'est une histoire classique d'une sécession dynastique ou clanique qui coïncide avec un contexte politique et social en pleine mutation.⁷³⁷ Ce ne serait pas le révolutionnaire que la postérité retiendrait, mais un prince entré en sécession qui avait précipité l'extinction de son clan et du système dans lequel il appartenait, comme les autres l'ont fait avant lui dans l'histoire de ces grandes familles tai. L'histoire de ces quatre princes qui incarnaient les quatre fractions politiques après la décolonisation ne serait finalement qu'un dernier sursaut d'un vieux monde qui disparaît.⁷³⁸

I. II. a. 2. La formation de l'homme nouveau

D'après le nouveau régime, après la période de domination des impérialistes, la société laotienne toute entière avait besoin d'être reconstruite. A l'arrivée au pouvoir le régime dressait alors trois types d'hommes : ceux qui ne pouvaient être reconstruits, ceux qui pouvaient être reformés, et enfin, ceux qui étaient à "mouler".

L'homme irrécupérable, ennemi du peuple

L'homme réactionnaire, *Patikane* [ປະຕິການ], était l'ennemi du peuple. Figurant sur la liste rouge des *persona non grata*, ils ont été bannis du pays. Pour Souvanna Phouma, ce sont « ceux qui n'aiment pas la paix ». Par la suite, le régime a constaté que l'ennemie n'était pas seulement à l'extérieur du pays, mais pouvait être aussi à l'intérieur. Cependant, il était politiquement incorrect d'annoncer cette idée : cela aurait sous-entendu que le parti n'était pas souverain, que le pouvoir mis en place n'était pas légitime. Plus tard, à partir des années 1990, le régime a désigné ces ennemis intérieurs, non plus de réactionnaires, mais de « mauvaises personnes », *Khon Bo Di* [ຄົນບໍ່ດີ], termes qui se rapportent à des jugements de valeurs moraux et qui n'avaient aucun lien et

⁷³⁷ Souphanouvong a été très critiqué par le reste de sa famille et par la diaspora. Il est considéré comme un pathétique personnage qui épouse la révolution pour se construire autrement par opposition à sa famille, dans laquelle il occupait une place peu importante, étant fils de la onzième femme du Vice-roi. Cf. propos du Prince Mangkra Souvannaphouma.

⁷³⁸ De source informelle émanant des proches du Prince Souphanouvong, ce dernier se serait senti coupable pour la postérité concernant la question de la famille royale dont une partie des membres était morte en captivité. La nomination du roi Sri Savang Vathana, Conseiller du Président de la République et du Prince Héritier Vong Savang, Conseiller du gouvernement, aurait été issue d'une négociation par le Prince auprès du Parti. Mais leur emprisonnement une année après puis leur mort en captivité aurait été une amertume sincère que Souphanouvong aurait beaucoup de mal à vivre avec. Peu à peu mis à l'écart du pouvoir son « rôle de paravent » n'aurait plus été nécessaire.

aucun sens du point de vue politique. Cependant, c'est uniquement à travers ce concept que les ennemis de la Nation existent et sont désignés. La commodité dans laquelle les opposants politiques du régime ont été identifiés est déconcertante. Le régime a bien compris que dans la vision laotienne, profondément bouddhiste, il ne peut y avoir d'ennemis idéologiques et politiques ; les ennemis du régime ne peuvent être que des personnes qui ont commis des mauvaises actions. L'introduction des concepts moraux dans les actions politiques est ainsi un des traits de l'acculturation du régime communiste au Laos.

L'homme à reformer

Au début du régime l'homme à reformer aurait été celui envoyé au séminaire qui aurait un jour la chance de s'intégrer dans la nouvelle société s'il a bien appris, s'il a accepté l'autocritique. Du moins, c'était ce que semblaient comprendre les personnes concernées. Mais la durée et la méthode avec laquelle ils ont été formés montrent que les séminaristes n'étaient pas en fait des hommes à reformer. Ces derniers étaient des irrécupérables qui n'avaient pas su quitter le pays à temps. Qui aurait été alors l'homme à reformer ? Nous pensons que c'était le peuple lui-même. Sous la lumière des dirigeants, ce peuple docile aurait été peu à peu remodelé. Il aurait appris à connaître le nouveau monde et la vertu révolutionnaire, il aurait à défendre et à mettre en marche la nouvelle société.

Le moulage d'une nouvelle jeunesse

La jeunesse, c'est l'avenir de la nouvelle société, la future élite dirigeante du pays. Idéalement, elle n'a pas de clan, pas de famille, c'est l'enfant du parti, éduqué dans le moule. Cette jeunesse a été envoyée, en deuxième et troisième vague,⁷³⁹ faire des études dans les pays socialistes qui ont déjà atteint certain niveau de « civilisation » propre au monde socialiste. Dans la réalité, notre entretien avec les anciens étudiants des pays de l'Est⁷⁴⁰ a montré que la sélection pour les bourses était rude pour ceux qui n'avaient pas de parents qui ont participé à la révolution. Les places étaient donc d'abord réservées aux enfants des membres du parti et de ceux qui avaient participé activement à la mise en place du régime, et qui occupaient en conséquent une position importante au sein de l'État. Ensuite, c'étaient les jeunes qui avaient des mérites personnels : ils étaient bien absorbés par les idéologies du parti-État, ils ne manquaient jamais les séances d'autocritique et les travaux collectifs. Enfin, en troisième position, ceux qui travaillaient exceptionnellement bien à l'école. Autrement dit, les bonnes notes pouvaient tout de même être reconnues. Cependant, si la qualité politique n'était pas acquise [ຂາດຄຸນສົມບັດ ປະຕິວັດ] le simple bon élève ne pouvait espérer une bourse à l'étranger que rarement. « *D'une manière ou d'une autre, nous avons dû nous battre comme des acharnés pour parvenir jusqu'ici.* », nous dit un grand nombre d'anciens étudiants.

I. II. a. 3. Le *Sangha*, un cas particulier

⁷³⁹ La première étant ceux qui étudiaient déjà dans les pays de l'Est avant 1975 ; la deuxième étant ceux qui étaient envoyés juste après 1975. Ceux-ci avaient connu le lycée de l'ancien régime et étaient soit un peu francophone ou un peu anglophone comme ceux d'avant 1975, et certains d'entre eux étaient déjà fonctionnaires. Ils avaient en général un bon niveau de compétence ; la troisième génération étant ceux qui arrivaient dans les pays de l'Est dans la première moitié des années 1980, à l'approche de la réforme ou après la réforme. Ils finissaient leurs études secondaires au début et au milieu des années 1980, connaissant donc les années de lycée difficiles, ne parlant que rarement une langue étrangère et possédant un niveau d'étude bien inférieur aux générations d'avant. Ces derniers ont du passer un an ou deux à apprendre la langue du pays duquel ils ont obtenu une bourse. Apprendre deux ans de russe par exemple avant de débarquer dans une université russe, cela paraît aujourd'hui invraisemblable. D'après les étudiants de l'Europe de l'Est rencontrés entre 1991 et 1995.

⁷⁴⁰ Les groupes que nous avons rencontrés entre 1991 et 1995 en différents pays sont près de 100 personnes. Ils ont étudié en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Hongrie. Au moment de la Perestroïka, depuis l'Europe de l'Est certains d'entre eux ont dénoncé le régime en place au Laos pensant que celui-ci allait aussi faire son « perestroïka ». L'inertie du régime politique du Laos, de ce point de vu, empêchait ces anciens étudiants, maintenant devenus « dissidents », de revenir au pays. Ces derniers ont demandé l'asile politique, rejoignant les anciens réfugiés politiques lao de l'Europe et ne sont plus revenus au pays.

Dans un premier temps, le régime estimait que les hommes du *Sangha* n'étaient pas directement des ennemis du peuple, mais ils « le droguaient » et l'empêchaient de s'élever. C'étaient des individus qui ne devaient tout simplement pas exister en tant que tel. C'étaient « des parias de la société, qui ne travaillent pas, qui vit sur le dos des gens, qui exploitent la crédulité du peuple et qui le soumettent dans une stupide superstition, mais qui ont le peuple avec eux ». ⁷⁴¹

Il semblait évident pour le régime dès le début, que l'abolition de l'ordre monastique et l'interdiction confessionnelle du bouddhisme étaient difficilement réalisables, mais le désir de le faire n'y manquait pas. Il fallait plutôt procéder à une réforme radicale. D'abord du point de vue intellectuel, les moines devaient avoir un discours progressiste et rigoureux. L'étude du *Dhamma* et des textes sacrés, les paraboles et les symboles que le bouddhisme utilise, à titre méthodologique pour l'enseignement ont été durement critiqués. Ils ont été revus et corrigés à travers une vision matérialiste, provoquant une souffrance intellectuelle dans le milieu ecclésiastique conservateur. Certains rituels, qui n'étaient pas forcément bouddhiste mais qui avaient été intégrés dans les pratiques religieuses générales, tels la fête des morts ⁷⁴² ou la fête consacrée aux *Lak muang*, ⁷⁴³ ont été interdits dans les premières années qui ont suivi l'année 1975. Durant cette période autoritaire beaucoup de moines ont quitté le monastère, bien que certains aient défroncé pour des raisons purement pécuniaires lorsque les privilèges de la vie monastique ont été bousculés. Les moines devaient entre autres participer aux efforts collectifs en effectuant des travaux, en participant aux formations politiques, inscrites de manière de plus en plus vive dans l'enseignement bouddhique. Certains religieux quittaient les habilles ou alors le pays, comme des dizaines de milliers de laïcs, pour rejoindre les temples de Thaïlande ou les camps de réfugiés. D'autres pensaient que « si l'enseignement du dhamma est perverti, si la communauté du Sangha perd sa pureté, il n'y a pas de raison de vivre cette perversion, cette instrumentalisation. C'est intellectuellement et religieusement insupportable ». Une infime résistance s'était formée parmi les jeunes moines radicaux qui ne quittaient pas les ordres et qui ne quittaient pas non plus le pays. A l'époque cette résistance coïncidait avec quelques cas de suicide (dans l'habille monastique) de jeunes moines. Cela avait beaucoup choqué la population. ⁷⁴⁴ Si on ne pouvait pas prouver qu'il y avait un lien entre l'endoctrinement politique de la communauté religieuse à la fin des années 1970 et au début des années 1980 et le suicide des moines –cas très rare dans l'histoire du bouddhisme au Laos, il est important de noter cette coïncidence. Le suicide étant interdit dans le bouddhisme et l'acte étant si contraire à ses principes qu'il demeurait exceptionnel, démonstratif ou pas d'une forme de résistance.

En peu de temps, le régime devait constater que le bouddhisme était trop ancré dans les mentalités et dans le rythme quotidien de la vie. Les personnes âgées qui passaient la plus claire de leur temps dans les pagodes ne reculaient devant aucun obstacle pour entretenir les cultes. Ils n'avaient que faire des interdits et de la nouvelle autorité politique. Si réprimer les personnes âgées était devenu usant pour les comités populaires, car les vieux continuaient de plus belle à entretenir les cultes bravant les interdits, réprimer les jeunes était plus efficace : ces derniers étaient alors devenus très peu pratiquants durant cette période. Quoi qu'il en soit, pour le régime, au lieu de transformer cette religion en martyr, il valait mieux en faire un complice. Pour ce faire il

⁷⁴¹ Discours de base des animateurs des réunions politiques dans les premiers mois du régime. Sources ?

⁷⁴² A Luang Prabang, lors des premières heures du jour de « *Boun Khao padam dinh* » [ບຸນເຂົ້າປາດາມດິນ], « fête des morts », les Luang Prabangais allaient d'habitude coller des boulettes de riz sur les rampes de l'escalier qui menaient vers le sommet du Mont Phû Si. Dans les premières années du régime les soldats se postaient sur les marches de cet escalier et chassaient les fidèles (souvent les vieilles personnes).

⁷⁴³ A Muang Sing, nous apprenons par les personnes âgées que cette interdiction avait déjà été faite en 1962 après la libération de la ville par l'armée du *Pathet Lao*.

⁷⁴⁴ Propos recueillis auprès des jeunes religieux arrivés du camp de réfugiés d'Oubon Rajthani à la pagode Saint-Leu-La-Forêt au moment de sa fondation par la communauté lao de la région parisienne, vers 1987. L'un d'entre eux avait côtoyé des condisciples qui s'étaient suicidés.

fallait contrôler et diriger au mieux les actes culturels. Petit à petit des compromis avaient été trouvés. Ceci au gré des différents lieux et provinces et selon les opportunités et la situation, sans que cela soit bien institué. Les fêtes religieuses et païennes liées au bouddhisme et la majorité des pratiques culturelles avaient été maintenues et tolérées à différents degrés par le régime dès le début, par exemple, les fêtes des fusées, du nouvel an, des pirogues. Les fêtes consacrées aux *phi ban* (esprit du village) continuaient à être interdites à Vientiane, mais pas à Muang Sing, où par contre la fête du *lak muang* était interdite. La quête de nourritures du matin des bonzes a disparu un moment de la capitale, alors qu'à Luang Prabang elle était revenue très vite.

Ce n'était seulement qu'avec la première constitution de la RDP Lao en 1991, que la place du Sangha et le culte bouddhiste ont pu être véritablement définis. Comme nous avons vu dans la deuxième partie de notre réflexion, les compromis ont solidement modifié le bouddhisme lao de l'intérieur et son rôle dans la société ; la religion bouddhique ainsi que son espace culturel et culturel étaient devenus un terrain d'observation sociale et politique de premier ordre. C'était un observatoire capable d'exprimer les formes de continuité et de rupture que la société lao avait traversées ces quarante dernières années.

I. II. b. La fuite de la population, mobilité interne et séminaires politiques, 1975-1985

Le changement de régime officialisé le 2 décembre 1975 est une suite logique de plusieurs événements qui se sont déroulés dans un laps de temps court. Il ne résulte pas d'un seul coup de force, sans même évoquer la guerre du Viêt Nam qui y a contribué depuis plusieurs années. Rappelons quelques faits : d'abord, il y a le désengagement des Américains dans la guerre du Viêt Nam suivi par le retrait de leurs troupes et de leurs conseillers du Laos. Ensuite, il y a la dissolution du dernier gouvernement de coalition, formé en 1973.⁷⁴⁵ Aux yeux de la population, cette coalition est le symbole de la neutralité et de la réconciliation nationale, une tentative pour le Laos de sortir de la guerre. Enfin, il y a la prise du pouvoir par le PPRL. L'abdication du roi le 29 novembre 1975 marque la fin de la monarchie constitutionnelle instaurée en 1946⁷⁴⁶ et le début de la République démocratique populaire lao.⁷⁴⁷

Nous assistons durant cette période à un bouleversement des données sur la population. Ce fait est lié à plusieurs événements clés. La peur du nouveau régime provoque la fuite d'une partie de la population, au cours de l'année 1975, avant même que le nouveau régime ne soit proclamé. La première vague, individuelle, n'atteignant pas encore un nombre élevé, concerne une population liée à l'Ancien Régime – hauts membres du gouvernement de Vientiane, grands commerçants chinois.⁷⁴⁸ Après sa proclamation, le nouveau régime organise aussitôt des séminaires de formation politique⁷⁴⁹ ; il procède à l'arrestation des personnes jugées dangereuses pour le régime ; il instaure

⁷⁴⁵ L'accord de Vientiane, signé en février 1973, met en place le troisième gouvernement de coalition. Le premier est constitué en 1957 par deux factions, le deuxième en 1962 par trois factions.

⁷⁴⁶ 11 mai 1946, adoption de la 1^e Constitution. Le pays devient une monarchie constitutionnelle au sein de l'Union Française

⁷⁴⁷ Le Congrès des représentants du peuple a lieu le 2 décembre 1975, présidé par Souphannouvong, chef de l'Union des forces patriotiques lao (*Pathan Soukang Néo Lao Hak Sat*) [ປະທານສູນກາງພວກລາວອັກ ຊາດ]. Kaison Phomvihan, en tant que secrétaire générale du PPRL [ເລຂາທິການໃຫຍ່ ຄະນະບໍລິຫານສູນກາງພັກປະຊາຊົນປະຕິວັດລາວ] lit le rapport dressant le bilan de la lutte du parti et proposant les cadres et dispositifs qu'il envisage d'instaurer le nouveau régime. Le Congrès adopte les résolutions qui marquent la fondation de la RDPL, dont : l'approbation du rapport-bilan politique de Kaison Phomvihan ; l'institution de l'Assemblée suprême du peuple de la RDPL [ສະພາປະຊາຊົນສູງສຸດ] composée de 45 membres et présidée par Souphannouvong ; la nomination des 39 membres du premier gouvernement de la RDPL ; l'adoption du drapeau et de l'hymne national, du langage et de l'écriture officielle ; la définition du plan d'action du gouvernement de la RDPL en politique intérieure et en politique étrangère, du plan de développement et de défense, du plan économique et social.

⁷⁴⁸ Les premiers réfugiés n'ont pas connu les camps de réfugiés installés en Thaïlande par le HCR entre 1976 et 1985.

⁷⁴⁹ Officiellement, les séminaires ont pour objectif la formation des cadres de l'ancien régime pour qu'ils puissent s'intégrer dans le nouveau régime. Ces séminaires doivent durer de deux à six mois, selon les explications données par les autorités aux séminaristes. Ce qui est appliqué montre que les objectifs réels sont différents : les séminaires sont de fait des camps de rétention où tenir à l'écart les cadres de l'ancien régime susceptibles de s'opposer au nouveau régime. Plusieurs points prouvent que ces camps n'étaient pas formateurs mais carcéraux, des camps de travaux forcés. Premièrement, aucune liste de réaffectation de ces fonctionnaires n'a été réalisée dans les unités administratives de l'État. Même après 6 à 14 ans de rééducation, d'anciens séminaristes frappent en vain aux portes des ministères « pour être

des restrictions concernant les activités et les déplacements des individus, les expressions festives communautaires, la communication et la pratique des cultes ; il décrète le contrôle et l'étatisation des activités commerciales, des biens financiers et fonciers, puis proclame l'autosuffisance. Ces événements provoquent une autre vague de fuite, plus massive. Toutes les strates de la société et tous les âges, en particulier la jeunesse et une population instruite et citadine, sont concernées. Cette fuite marque sans doute la réaction la plus violente et la plus durable contre le régime. Par la suite, en réaction à la réforme agraire, à la planification et à la collectivisation de la production agricole,⁷⁵⁰ des populations de la campagne – simples paysans ou grands propriétaires – quittent à leur tour le pays. Durant cette période, il y a de nombreuses arrestations civiles pour cause « antirévolutionnaire » (ຕ້ານປະຕິວັດ) ou « mauvaises mœurs » (ພັຍສັງຄົມ).⁷⁵¹

Cette fuite de la population, majoritairement urbaine – on évoque le départ de 50 % des urbains pour Vientiane –, constitue la plus grande catastrophe démographique, depuis l'intégration définitive du territoire occidental du Laos au Siam au XIX^e siècle. Elle est par l'envoi d'une grande partie de la population active dans les séminaires politiques,⁷⁵² privant les villes de cadres supérieurs compétents, déjà en nombre insuffisant pour l'Ancien Régime. On note par ailleurs une grande mobilité de la population à l'intérieur du pays durant les premiers mois de la RDPL. Mise à part la mobilité des populations venant des anciennes zones libérées encouragée par le nouveau pouvoir, une partie significative de population profite de ce mouvement de migration interne pour aller vivre ailleurs. La motivation la plus commune est la recherche de l'anonymat. En arrivant dans une ville où ils sont inconnus, les gens peuvent commencer une nouvelle vie et se fondre dans la masse. Cette mobilité ne peut être quantifiée du fait de la discrétion avec laquelle les gens "changent de vie".⁷⁵³ Même s'il semble moins important que la fuite vers l'étranger, ce mouvement constitue un fait significatif dans le nouveau du paysage social. Il a cessé lorsque le nouveau régime a imposé le port d'un laissez-passer pour circuler d'un district à l'autre.

Le nouveau gouvernement doit faire face au manque de population et de ressources humaines qualifiées, ce qui entrave considérablement le pays dans son développement⁷⁵⁴ même si de grands efforts sont faits pour former de la matière grise dans les pays du bloc socialiste. Avant que la première génération formée ne soit opérationnelle, le régime ne peut compter que sur un groupe d'élites formées en Union Soviétique et dans les pays d'Europe centrale et orientale, et aussi

*réaffectés de nouveau au travail pour aider le pays, mais nous n'existons nulle part. Les gens nous ont déjà oubliés. Nous n'avons de place ni dans les ministères, ni dans la société. Nous n'existons plus. Le séminaire c'était pour nous enfermer à vie, surtout pas pour nous former afin que nous puissions revenir servir notre pays », commentent les plus lucides des séminaristes que nous avons interviewés, comme Chansamone Voravong, géographe, ancien directeur de l'IGN lao (entretiens à Paris, 2004). Deuxièmement, les conditions de vie dans les camps « sont dignes du bagne du XIX^e siècle ou du Goulag » (propos de Ngneusamlith Don Sassorith, colonel de l'armée royale). Troisièmement, le taux de survie dans les camps est faible : nous estimons qu'il y a 40 % de survivants. Sur un échantillon d'une centaine de personnes sorties des camps, 10 % sont indemnes physiquement et mentalement ; les autres sont soit malades et meurent quelques années après leur libération, soit ne s'intègrent plus ni dans la société ni dans leur famille. En 2008 nous avons essayé de trouver des documents qui donneraient une version officielle sur les séminaires. Nous n'avons trouvé aucun rapport émanant du gouvernement qui définisse ce qu'est le *soun Sammana* (ສູນສັມມະພາບ), le camp de séminaire. Aucune donnée, notamment le nombre des personnes, décédées, libérées ou réintégrées dans l'administration après leur libération, n'est communiquée. Les seules sources sont la mémoire d'anciens séminaristes de la diaspora et la documentation d'Amnesty International. Le sujet reste tabou et le gouvernement n'est pas prêt à traiter ni inscrire ce sujet historiquement grave dans la mémoire nationale.*

⁷⁵⁰ La première réforme agraire a lieu dès la première année ; elle s'intensifie surtout en 1977.

⁷⁵¹ Pour ces délits apolitiques, la durée de détention va de quelques mois à cinq années.

⁷⁵² Cette population active est aussi la plus instruite, la mieux formée et elle est sans doute disposée à participer à la reconstruction du pays, puisqu'elle est restée après la proclamation du nouveau régime.

⁷⁵³ Aucune étude n'a été menée de manière spécifique sur la mobilité motivée par la quête d'anonymat. Cependant la migration des zones libérées vers les villes du Mékong a été mentionnée dans plusieurs études. Lors de mes travaux de terrain sur les typologies, menés entre 1999 et 2002, j'ai constaté que les habitants de certaines maisons relevées se sont installés à Vientiane en 1975 ou 1976 alors qu'ils ne venaient pas des zones libérées.

⁷⁵⁴ Malgré le constat, dès la deuxième année, de la pénurie en personnel qualifié dans tous les domaines, en particulier dans la santé, le nouveau pouvoir ne libère pas les médecins ou les ingénieurs en séminaire. La plus grande vague de libération intervient au bout de huit ans.

sur quelques individus – formés dans les pays occidentaux dans les années 1960-1970 – qui reviennent au pays, séduits par le nouveau régime.⁷⁵⁵

I. II. c. Les dispositifs de l'Etat à l'égard de la question démographique et de la mobilité des hommes.

Rappelons que le Laos contemporain a toujours été confronté à la faible densité de sa population. Le pouvoir politique, à différentes époques, a dû faire face à ce problème pour développer le pays, qu'il s'agisse de constituer une masse corvéable et taxable, un corps de l'armée ou une masse pour la consommation. Dans le contexte politique de la guerre froide, les deux gouvernements du Laos menaient ce que l'on pouvait appeler la guerre de "partage des populations". Le régime qui mettait de son côté la plus importante partie de la population se targuait d'être légitime et juste, l'autre aurait été traité de barbare.⁷⁵⁶ Cette question est en grande partie liée à la démographie et à la répartition de la population dans le territoire. Après l'indépendance en 1953, la population dans son ensemble connaît peu à peu une croissance au profit des villes : croissance de la natalité, amélioration des accès aux soins médicaux, à la consommation des marchés urbains ou périurbains. Avant 1975, la guerre modifie le mode de répartition des hommes sur le territoire : ils se rapprochent des zones à caractères urbains et se concentrent un peu plus dans des aires urbaines. Cela favorise le développement à l'intérieur des aires urbaines et laisse de côté le développement des réseaux extérieurs de communications, peu ou pas développés. En 1975, le Laos compte trois millions d'habitants avec un taux de population urbaine faible (entre 10 et 15 %). Mais le taux urbain existant dans les villages autour des aires urbaines n'a pas été bien repéré à l'époque. On considère d'emblée que 85 à 90 % de la population est rurale. Lorsque nous examinons la répartition de la population dans le pays sur la carte de 1973, nous voyons qu'il y a une nette concentration de la population autour des aires urbaines au détriment des centres urbains eux-mêmes, ce qui ne permet pas de classer ces populations dans la population urbaine proprement dite. Après 1975, les nécessités de la gouvernance du nouveau régime, ainsi que plusieurs faits convergents, notamment la mobilité interne de la population ou sa fuite vers les pays étrangers, ont suscité la mise en place des nouveaux dispositifs ainsi que du nouveau mode de répartition des hommes dans le territoire.

En 1975, le Laos se retrouve devant quatre lourds défis humains : la mobilité interne de la population, rendant difficile sa gestion et son contrôle ; la désertification urbaine ; l'hémorragie démographique ; et une carence en ressources humaines. L'État réagit diversement face à ces défis.

Il faut d'abord arrêter la mobilité interne, qui ne facilite pas la bonne gestion des habitants et trouble la sécurité des villes et des campagnes dans les premiers mois de l'installation du régime. Cette difficulté menace la sécurité civile et la politique intérieure ; la guérilla formée à la frontière thaïlandaise menaçant d'entraîner des révoltes à l'intérieur du pays. Le nouveau pouvoir prend des précautions avec les laissez-passer – un document écrit avec sceaux, délivré par une autorité compétente. Malgré les points de contrôle mis en place, des "faux laissez-passer" circulent dans les villes, permettant le mouvement des habitants entre les districts.⁷⁵⁷ Il faut ensuite arrêter la fuite de la population vers l'étranger et pour cela la dissuader, voire, la menacer. Pour rejoindre les camps de réfugiés en Thaïlande, les gens doivent traverser forêts et montagnes – pour ceux qui partent des provinces de Xayabouri et de Champassak – ou traverser le Mékong – pour ceux qui partent des

⁷⁵⁵ Beaucoup de ces élites de gauche étaient boursières du gouvernement *Néo Lao Hak Sat*, directement de l'Union Soviétique ou du gouvernement royal. Aujourd'hui, certains postes au gouvernement sont occupés par ces anciens étudiants formés dans les pays occidentaux.

⁷⁵⁶ D'après les divers entretiens avec *molam* Souban et *molam* Phimmasone (à Melun, Seine-et-Marne) entre 1980 et 1994. Les *lam* de propagande du gouvernement de Vientiane ont été chantés par plusieurs *molam* célèbres vers la fin des années 1960. Les plus connus étaient *molam* Souban, *molam* Phimmasone, le maître Intong. À l'époque, diffusés à la radio nationale, ces chants versifiés ont été une sorte de chronique commentant quasi quotidiennement le combat que le gouvernement de droite menait contre le communisme. Cf. aussi les travaux de Catherine Charon-Baix sur les *molam* lao.

⁷⁵⁷ C'est avec ces vrais faux laissez-passer que la plupart des personnes ont pu sortir de Vientiane, aller dans des villes plus petites puis traverser le Mékong vers la Thaïlande.

autres provinces. La propagande échoue à retenir les fuyards, ils continuent à quitter le pays en masse, bravant le danger et défiant les gardes-frontières lao et thaïs. Les forces armées sont déployées tout au long des frontières tandis que la milice du *nouay* travaille dans les villages pour déceler les éventuelles défections. Du discours de dissuasion à la répression, un pas est franchi. L'ordre de tirer sur ceux qui traversent le Mékong est donné. S'ils sont attrapés, ils sont envoyés soit en prison soit dans les camps de redressement et de rééducation.⁷⁵⁸ Les chiffres concernant le nombre de réfugiés arrivés en Thaïlande puis accueillis dans les « *pays tiers* » [ປະເທດທີສາມ] varient selon les sources.⁷⁵⁹

Malgré la violence des moyens de dissuasion, la fuite de la population ne s'arrête pas. Elle se ralentit d'elle-même quelques années après ; un phénomène sans doute lié à la deuxième réforme agraire qui rend la terre aux paysans. L'hémorragie démographique ne sera résorbée que dans la deuxième moitié des années 1980, lorsque la population commence à se stabiliser puis à augmenter. Avec la venue progressive des populations rurales, en particulier des zones libérées comme Phongsaly et Samneua, les grandes villes regagnent peu à peu des habitants. D'après le Centre National de Statistique : en 1970, le Laos comptait 3 millions d'habitants, contre 2,9 millions en 1975. Entre 1976 et 1987, le nombre des habitants passe de 2,886 millions à 3,828 millions. Les chiffres de 1975 doivent être considérés avec précaution : entre 1971 et 1975, il est difficile d'avoir des statistiques cohérentes à l'échelle du pays. Le dernier recensement avant la prise du pouvoir par le PPRL est réalisé en 1970, le suivant en 1976.⁷⁶⁰

Pour remédier aux carences des ressources humaines des premières années, les cadres révolutionnaires qui viennent des zones libérées sont installés nombreux dans les administrations nouvellement créées. Certains sont compétents pour animer les débats politiques et les planifications théoriques, mais rares sont ceux qui, une fois la guerre idéologique terminée, peuvent réellement gérer, administrer et mener concrètement le programme de développement du pays. Les cadres qui reviennent des pays socialistes ou de l'Occident (France, Australie, Canada, États-Unis) sont « *jeunes, sans expériences de terrain, idéalistes et ne connaissent le communisme qu'en théorie ; ou, au contraire, ils sont opportunistes* ». ⁷⁶¹ D'après ces propos et la rareté des personnes à interviewer sur ce sujet, on en déduit que les jeunes cadres revenus ne sont pas nombreux et sont très vite dépassés par l'ampleur des tâches à accomplir comme par le décalage entre la réalité et ce qu'ils avaient espéré trouver à leur arrivée. Le nombre de cadres du nouveau régime est significatif mais insuffisant. Les différentes notes préparant les projets de coopération effectués dans les années 1990 et 2000 peuvent donner un aperçu sur ce qu'étaient les besoins de ces années.⁷⁶² Dès le début, le régime doit recourir à l'assistance technique des experts russes, vietnamiens et européens de l'Est. À cela s'ajoute l'aide minimale maintenue par l'Organisation des Nations Unies ; les secteurs de développement ainsi que le nombre de leurs experts ont été réduits, mais n'ont pas été supprimés.

⁷⁵⁸ Les camps de redressement les plus célèbres sont ceux qui se situent tout près de Vientiane, sur le lac de Nam Ngum : « *Done Thao, Done Nang* » (ຊຸມຊົນດ້ວຍທ້ອງຟີງ, camp de redressement "l'île des messieurs, l'île des demoiselles").

⁷⁵⁹ Entre 1975 et 1995, il y aurait eu 359 930 réfugiés. 320 718 se seraient installés dans les pays tiers et 23 247 auraient été rapatriés au Laos à partir de 1990. Cependant aucun bilan n'a été dressé des décès des traversées du Mékong. D'après les riverains, on aperçoit parfois des corps sans vie qui flottent sur le fleuve, et dans la nuit on peut entendre des rafales de coups de feu. D'après le HCR (*Fascicule Resettlement Section*, juillet 1995, Genève), le nombre des réfugiés représente un peu plus de 10 % de la population du pays. C'est sans compter ceux qui ne sont pas enregistrés dans les registres de réfugiés, ni ceux qui sont déjà à l'étranger et qui ne retournent pas au pays, etc.

⁷⁶⁰ Cf. *Basic statistics, about the socio-economic development in the Lao P.D.R. for 15 years (1975-1990)*, Ministry of Economy planning and Finance, State Statistical Centre, Vientiane 1990 ; Manuel scolaire, *Géographie-3^e. Le Laos et l'Asie du Sud-Est*. Royaume du Laos, Ministère de Education Nationale, Vientiane 1973 ; Kham Vorapheth, *Laos. La redéfinition des stratégies politiques et économiques (1975-2006)*, Les Indes Savantes, Paris 2007.

⁷⁶¹ D'après les propos ironiques d'un ancien étudiant revenu au Laos en 1975 et reparti 3 ans après, estimant avoir essayé de servir le pays, mais devant fuir, évitant de justesse une arrestation et un séminaire pour subversion idéologique. Interview à Bangkok en 2004.

⁷⁶² Cf. Le « Document cadre de partenariat avec la RDP Lao » (Ambassade de France-SCAC) ; la Proposition du programme de coopération sectorielle avec la France pour la période 2006-2010. MCTPC-, N°1335, Vientiane 2006. Les différents documents sollicitent toujours la formation des cadres, l'affectation des experts.

Dans les provinces, le régime compte sur les lycéens, les jeunes instituteurs envoyés « *en manœuvre* » à la campagne, pour aider aux tâches administratives de base.

Pour contre-balancer la désertification urbaine, aucun effort n'est nécessaire : les habitants des zones libérées, les ruraux, sont attirés par les villes désertées par leurs anciens habitants. Les opportunités en termes de logement, dont le parc est constitué des confiscations par l'État,⁷⁶³ attirent leur envie de s'installer en ville. Pour les villes et les régions trop faiblement habitées, l'État encourage les gens à se mobiliser pour les occuper en vantant les bienfaits et les avantages. Des villes nouvelles sont construites dans cette logique et des tentatives pour créer de toute pièce des lieux "fraternels" et "multiethniques" voient le jour. Nous verrons plus loin les implications de cette politique.

I. II. d. Les enjeux et les défis économiques

Les produits dans les marchés s'étant raréfiés, on a du mal à trouver de la viande, de l'essence, du sucre, du lait, malgré le marché noir. Les tickets de rationnement pour les achats dans les magasins d'État sont distribués aux seuls fonctionnaires. Le marché noir devient de plus en plus florissant dans les villes les plus importantes du pays, alimenté par la circulation clandestine des produits intérieurs – souvent, des produits de luxe d'occasion ayant appartenu aux classes aisées de l'Ancien Régime – mais surtout par les marchés libres de la rive droite thaïlandaise. Le marché noir explique la circulation clandestine des devises étrangères (dollar américain, bath) tandis que l'or sert pour les transactions plus importantes, telles la "vente" ou "l'achat" de maisons. Curieusement, ce sont des familles membre du nouveau gouvernement arrivant des zones libérées qui achètent les produits intérieurs – vêtements, linge de maison, bijoux. Cette période de transactions illégales contribue à définir l'ambiance des habitations et celles de la ville pour les dix ou vingt années à venir. L'ambiance des habitats change peu à peu : les maisons bourgeoises – grandes villas modernes des années 1960 – deviennent plus sobres, les propriétaires se débarrassent des objets inutiles et du mode de vie d'autrefois ; celles qui deviennent le logement des nouveaux arrivés vieillissent et se délabrent d'année en année. La ville devient calme, ses rues désertes, jusqu'au début des années 1990.

Devant les pénuries généralisées, le nouveau régime doit réorganiser les moyens de production, répartir les biens lorsqu'ils existent, organiser la circulation des produits locaux de subsistance, apprendre l'autosuffisance à la population, demander et gérer les aides provenant des pays socialistes. En attendant, il ferme les yeux sur le marché noir alimenté par la Thaïlande et laisse quelques vieilles familles – commerçantes ou pas – jouer les intermédiaires pour importer les produits de grandes nécessités, sans que cela n'ait un quelconque caractère officiel.⁷⁶⁴ Malgré la dépendance certaine vis-à-vis du marché et de l'économie thaïlandaise, la politique du Laos doit se montrer anti-thaïs et anti-occidentale, n'assumant la dépendance qu'à ses deux grands voisins, le Vietnam et la Chine.

À partir de 1975, eu égard à l'espace politique, le territoire et les espaces socioculturels et économiques doivent être réorganisés. Les enjeux spatiaux ne sont plus les mêmes. Les villes lao sont contraintes de vivre en autarcie, prônant la production et les biens collectifs ainsi que l'autosuffisance. Un nouvel équilibre territorial et social interne, après la rupture, est recherché pour

⁷⁶³ L'État s'approprie les biens fonciers et immobiliers de ceux qui s'enfuient du pays mais également de ceux qui restent. Lorsque les propriétaires possèdent plusieurs maisons, l'État leur laisse la maison où ils habitent et peut leur confisquer le reste, car considéré comme un surplus qu'ils doivent partager.

⁷⁶⁴ Ces familles prospèrent dans les affaires encore aujourd'hui. Dans la majorité des cas, ce sont des femmes qui n'ont tenu aucun rôle dans la politique de l'ancien régime. À titre d'exemple, et sans exhaustivité, nous citons le nom de famille de ces femmes qui jouent un rôle économique non négligeable dans une ville comme Vientiane durant les années difficiles : Pravongviengkham, Inthavong, Phonsanlack, Sihachark, Voravongsa, etc. Plus de 15 ans après, c'est par ce réseau que les femmes des hauts cadres révolutionnaires entrent dans le monde des affaires. Discussion à Vientiane vers 2000 avec deux des femmes dont le nom est cité.

stabiliser, légitimer et faire perdurer le nouveau pouvoir et la société nouvelle. Il s'agit pour le nouveau régime d'édifier son propre espace, de le gérer et de le réaménager en rupture avec le passé tout en héritant des réalités avec lesquelles il faut composer : « *une population superstitieuse et récalcitrante aux progrès qu'il faut éduquer* ». ⁷⁶⁵

Conclusion

Dans ce premier temps, le nouveau pouvoir ne pouvait pas relever tous les défis et venir à bout de tous les enjeux. Mais sur ces questions, il a mené le pays avec détermination.

Sur le plan spatial et politique, il a tenté de créer de nouveaux symboles et de nouveau langage, en remplacement des anciens que l'on a détruit ; de réapproprier l'espace et avoir une vision globale et non-partisane, puisque le territoire devient entier et non plus partitionné comme durant la guerre froide. Le Laos se retrouve coupé de l'Occident, représenté par la Thaïlande voisine. Dans la vallée du Mékong, la politique territoriale se tourne plus vers l'intérieur des terres, la frontière constituée par le Mékong devenant une barrière et non plus un lieu d'échange. Dans le Nord, au contact avec la Chine, et dans l'Est, au contact avec le Viêtnam, les enjeux diffèrent de ceux sur la frontière occidentale. Le nouveau pouvoir est amené à gérer la totalité du territoire du Laos et de sa population, dans un contexte politique régional inédit, alors que les dirigeants communistes, soutenus par le Viêtnam et la Chine, n'avaient été habitués à gérer que les seules zones dites "libérées" et les populations embrigadées dans la cause révolutionnaire. Il était logique, pour le nouveau pouvoir, de compter sur ses deux alliés pour gouverner le pays et garantir sa sécurité. Ils étaient devenus des appuis idéologiques, politiques et militaires incontournables, et ce, malgré la guerre frontalière sino-vietnamienne de 1979. ⁷⁶⁶ La politique laotienne devait composer d'une part avec la Chine – historiquement dominante – et d'autre part avec le Viêtnam – le puissant voisin avec qui le parti dirigeant était et reste toujours lié. La nécessité d'exister dans la dualité sino-vietnamienne induisait non seulement une certaine différenciation territoriale, mais surtout l'émergence de deux fractions politiques dans la direction de l'État laotien, et ce, jusqu'à la période actuelle où il semble qu'un équilibre relatif a été trouvé. Durant le conflit sino-vietnamien, où le Laos avait du mal à garder sa neutralité, le régime pencha du côté vietnamien – de par la monopolisation cyclique du pouvoir politique par la faction provietnamienne et de par le lien historique étroit qu'entretient le PPRL avec le PCV. ⁷⁶⁷ La Chine restait malgré tout un recours pour éviter d'être entièrement dépendant du Viêtnam. Ainsi, l'axe Nord-Sud traditionnel fut mis en veille, de la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, au profit de l'axe Est-Ouest. Celui-ci avait déjà été mis en place par le pouvoir colonial français pour contrôler le territoire indochinois : le centre de décision politique de l'Indochine était à Saigon. La lutte anti-coloniale, qui a favorisé le rapprochement entre les futurs dirigeants communistes laotiens et vietnamiens au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, ne fait que reprendre autrement cet axe existant. Bien que le lien avec la Chine ait été maintenu, l'axe Nord-Sud n'a été relancé que plus tard, à partir de la seconde moitié des années 1990 pour se renforcer nettement à partir du début des années 2000.

Sur le plan humain, il était difficile de faire adhérer la population entière au nouveau système politique. Le nouveau régime se retrouvait devant une réalité : se sentant menacée, une partie de la

⁷⁶⁵ Ces propos, dans les premiers discours révolutionnaires, progressistes et anticléricaux, forment un *leit motiv* bien connu de la population laotienne. On les entend dans les réunions politiques partout dans le pays. Il est impossible de savoir qui les a prononcés en premier. Par leur aspect très théorique, il est quasi certain qu'ils sont issus du Comité de propagande.

⁷⁶⁶ 17 février 1979, début de la guerre frontalière sino-vietnamienne.

⁷⁶⁷ Le Parti populaire révolutionnaire lao (PPRL), est lié dès sa naissance au Parti communiste vietnamien (PCV) – pour ne pas dire qu'il en émane. Fondé par Ho Chi Minh en février 1930, le PCV devient le Parti communiste indochinois (PCI), en octobre 1930, pour regrouper les communistes et les anticoloniaux de toute l'Indochine. Pour le parti communiste du Laos, trois étapes sont à retenir : la section lao du PCI est créée en 1936 ; le 22 mars 1955, le Parti du peuple lao (PPL), *Phak Pasason Lao* [ພັກປະຊາຊົນລາວ] est créé ; en 1972, le PPL devient le PPRL, *Phak Pasason Pativat Lao*. Le Laos signe en 1977 le traité de coopération avec le Vietnam pour maintenir la "relation spéciale" entre les deux pays. Ce traité est renouvelable tous les 25 ans et marque le lien profond entre PCV et PPRL.

population fuyait le pays (d'après le HCR, 10 % de la population aurait quitté le pays). Les groupes dirigeants de l'Ancien Régime qui ont fui n'étaient pas les seuls à être considérés comme des réactionnaires – des personnes dont on pouvait se passer pour construire le pays, selon le nouveau pouvoir : chacun était susceptible d'être qualifié de réactionnaire, y compris la grande majorité de la population non-engagée politiquement. Dans cette confusion, il devenait difficile pour le régime de distinguer les alliés des ennemis. La politique fut dès lors d'envoyer aux séminaires toute personne potentiellement ennemie du régime et de surveiller les autres, afin de se parer contre tout risque de renversement du régime. La gestion des hommes était autoritaire, basée sur l'arbitraire : la fuite de la population a été sanctionnée sévèrement ; les séminaires politiques comme une nécessité pour former des hommes nouveaux ; la mobilité des hommes comme un choix pour repeupler et développer l'ensemble du pays ; une faiblesse démographique comme une fatalité sans solutions.

Sur le plan économique, le pays était plongé dans le marasme : dévaluation du kip, inertie de la circulation monétaire, production à plat, absence d'investissements publics dans les services de base (santé, éducation, administration locale), circulation des produits au point mort, etc. Le kip étant dévalué, l'État décréta le nouveau *kip potpoy* — “kip de libération”. L'ancien *kip* ne valant rien, on le pesait au kilo. Et pour l'échanger contre le *kip potpoy*, on mobilisait les lycéens pour accompagner les soldats dans les régions reculées du pays.⁷⁶⁸ L'effondrement de l'ancien *kip* entraîna la ruine des petits commerçants et de la population en général, qui n'eut pas le temps d'échanger l'ancienne monnaie contre de l'or (moyen traditionnel de réserve monétaire des Laotiens) avant la mise en circulation du nouveau kip. Ruinés, certains exprimèrent leur mécontentement et leur refus du nouveau régime, qu'ils désignèrent comme responsable de l'effondrement généralisé.⁷⁶⁹ Quoi qu'il en soit, il fallait pour le régime redresser l'économie. Le choix fut porté vers la mise en œuvre de l'autosuffisance, l'étatisation des biens, le collectivisme ; l'urgence était d'axer l'économie sur le secteur de la production et de tolérer officieusement et provisoirement, le marché noir. Les problèmes dans leur ensemble n'ont été que différés, débouchant peu à peu vers une réforme une décennie plus tard.

Quoiqu'il en soit, l'espoir d'une société plus juste, d'un pays réconcilié avec lui-même semblait être là avec la fin de la *guerre*. Sans parler du contexte de guerre froide et tout en considérant seulement la situation interne du pays, c'était le désir de paix qui semble permettre la mise en place du régime et non pas son contenu idéologique. Et pourtant, devant les enjeux et les défis que nous avons évoqués, c'était sur le contenu idéologique d'un monde nouveau que le régime allait s'installer et se créer des perspectives nouvelles, s'imposer, se légitimer et perdurer : une hétérotopie s'installa. Nous allons voir que la société laotienne n'est pas indemne du système. Si idéologiquement les Laotiens se défendent d'être communistes, le système a pourtant apporté un grand changement dans la société et dans les mentalités, en particulier pour les nouvelles générations grandies ou nées après 1975. Formés à la vision et à la pensée unique, ils n'ont connu aucun élément de comparaison possible.⁷⁷⁰ La propagande et l'endoctrinement ne passent plus seulement par les recommandations et les interdictions, par les meetings politiques et les séminaires, ils passent aussi par le renouvellement du langage des arts et de la culture, touchant au plus près l'individu. La construction du nouveau pays, l'édification du régime, la sécurité et l'ordre social, passent également par un arbitrage sévère et un sacrifice humain irréversible.

⁷⁶⁸ D'après un entretien avec un ancien lycéen qui avait participé à ces opérations, les soldats dans son unité étaient quasiment analphabètes. Ils suivaient un itinéraire prédéterminé et allaient de village en village. Ils étaient logés chez les villageois. Pour certains villages, il fallait aller à pied, les sacs d'anciens kips sur le dos. (Entretien à Paris en 1994)

⁷⁶⁹ Il n'y a jamais eu de manifestation publique ou collective contre le régime. Une simple expression verbale pouvait entraîner un séjour en prison. Le seul signe d'opposition civile, dans les premiers mois de l'investiture du régime, fut la réunion d'un parti conservateur, *Lao houam samphanh* [ລາວຮວມສັນຖິພັນ], dirigé par Bong Souvannavong. Lors de cette réunion, dans le quartier du cinéma Bouasavanh, il y eut de nombreuses arrestations, notamment celle du chef du parti. Ce dernier décéda dans un camp de détention quelques années après son arrestation.

⁷⁷⁰ Un vocabulaire spécifique désigne les deux générations : « *Khon song labob* » [ຄົນສອງລະບອບ] « individu de deux régimes », contrairement à « *Khon labob dyao* » [ຄົນລະບອບດຽວ] « individu d'un seul régime ».

CHAPITRE II

Temps deux : perspective et représentation d'un monde nouveau

Il s'agissait pour le nouveau pouvoir de formuler un concept spatial adéquat à cette nouvelle société en marche. Sur cette question spatiale, quatre types de transformation étaient essentiels pour comprendre le processus de changement opéré dans les premières années du régime et avant les retombées de la réforme : 1- la ruralisation, la disparition de la ville en tant qu'entité à part entière : 2- l'apparition des équipements et des programmes emblématiques, c'est-à-dire la projection idéologique dans le « désir » de villes nouvelles ; et enfin, 3- l'instauration de la zone spéciale.

II. I. La ruralisation et la disparition de la ville dans sa fonction urbaine et politique

La ruralisation de la ville, en particulier pour la ville de Vientiane où le phénomène était plus visible qu'ailleurs du fait qu'elle était la plus urbaine de toutes, était caractérisée par la perception générale que l'on avait de la ville durant cette époque. Celle-ci tendait à décrire un espace éclaté par rapport à son rôle initial « civilisateur », centralisateur et structurant d'un territoire plus large. Ceci, en devenant de plus en plus un espace autogéré, fragmenté et autonome. Ce fait induisait du point de vue visuel et formel, non seulement une continuité entre la ville et le milieu rural, il induisait aussi la disparition de l'entité et de l'identité urbaine proprement dite. L'aspect des zones centrales acquérait le même aspect que les zones périphériques. En fait, nous ne distinguons plus ce qu'était la ville et ce qu'était sa campagne, tout devenait campagne. Si traditionnellement la ruralité était intrinsèque à l'espace urbain des villes laotiennes, la ruralité durant cette période nouvelle altérait le milieu urbain et le faisait disparaître.

La ruralisation passait donc par des réformes administratives et des dispositifs politiques de l'État et par l'autogestion de l'espace lui-même. L'ensemble de ces démarches et processus concouraient à faire de l'entité urbaine –qui était déjà traditionnellement fragile– un qualificatif dénué de sens par rapport à la réalité spatiale que les villes laotiennes étaient en train de vivre à cette époque. La cidadinité au sens politique, économique et sociospatial s'était en fait retrouvée atrophée.

II. I. a. La réforme administrative

Le Laos ne disposait pas avant 1991 de Constitution qui aurait porté dans la majorité des cas « État de droit » des nations et qui aurait garanti la séparation des pouvoirs, exécutif, judiciaire et constitutionnel. En 1975, le nouveau régime mettait en place ce que nous pouvons appeler un « État de fait ». Ce vocabulaire n'est pas un jeu de mots, mais explicite réellement la tenue administrative avec laquelle le nouveau régime administrait et gérait le pays, par la création des comités populaires. Il y avait deux champs principaux dans les réformes administratives qui avaient joué un rôle majeur dans la gestion de l'espace. Il s'agit d'abord du mouvement de décentralisation, puis de centralisation du pouvoir administratif déconcentré,⁷⁷¹ ensuite il s'agit de la réunification de

⁷⁷¹ Nous entendons par mouvement de décentralisation le fait d'accorder le pouvoir et l'autonomie matériel au pouvoir déconcentré, et au contraire, par mouvement de centralisation le fait de ne pas accorder de l'autonomie au pouvoir

l'administration de la ville-préfecture à l'administration de la province et il s'agit aussi de la création de la subdivision du village : le *Nouay*. Mais avant d'aborder ces questions particulières, tout d'abord rappelons rapidement l'administration générale de l'Ancien Régime avant l'investiture du nouveau et celle qui a été mise en place par le nouveau régime juste après.

II. I. a. 1. Un aperçu sur le système et sur la structure de l'administration générale

Les principes du système politique du gouvernement de Vientiane

Pour comprendre ce qui a été réformé il est important de rappeler en quelques points le système politique de l'Ancien Régime avant l'accord de Vientiane du 21 février 1973. Le système était fondé sur une monarchie constitutionnelle se basant sur la constitution du 14 septembre 1949. Le système était composé de quatre institutions principales.

Le roi

Le roi était le chef suprême de l'État, il exerçait une souveraineté suivant les dispositifs définis par la constitution. Il désigne son successeur au trône selon le droit coutumier. S'il ne pouvait le faire pour quelque raison, c'était le conseil de la famille royale de désigner un nouveau souverain. En cas d'incapacité, le règne pouvait être exercé par un Régent désigné par le Conseil du roi et approuvé par l'Assemblée Nationale, devant laquelle le Régent désigné devait prêter serment avant d'entrer en fonction. En attendant la nomination d'un Régent ou en absence du roi, c'était le Conseil du roi qui prenait la direction du royaume. Le roi sanctionnait ou approuvait par ordonnance les lois votées par l'Assemblée Nationale. Il dictait par ordonnance les dispositifs réglementaires proposés par le Conseil des ministres desquels il pouvait aussi présider. Avec l'accord de la Commission permanente de l'Assemblée Nationale, le roi était habilité à prendre par ordonnance des décisions législatives. Le roi était le chef suprême de l'armée, habilité à anoblir et à donner les grades civils et militaires, à gracier et à commuer les peines. Il nommait les ministres, nominations qui devaient être confirmées par l'Assemblée Nationale.

Le Conseil des ministres

Le président du Conseil des ministres était désigné par le roi. Le Président du Conseil forme le gouvernement et le soumettait à l'agrément de l'Assemblée Nationale qui devait effectuer un vote de confiance à la majorité 2/3 des membres présents. Les ministres pouvaient être choisis au sein de l'Assemblée Nationale ou à l'extérieur. Les ministres dirigeaient les ministères et initiaient les lois. Ils étaient responsables collectivement en tant que gouvernement et individuellement de leurs actes et décisions devant l'Assemblée Nationale. La démission collective du gouvernement était faisable si l'Assemblée Nationale votait la motion de censure ou refusait d'accorder sa confiance. Les ministres n'avaient pas d'immunité et pouvaient être pénalisés pour des délits commis dans l'exercice de leur fonction. Ils pouvaient être jugés par le Conseil du roi formé en Haute Cour de justice.

L'Assemblée Nationale

Les députés étaient élus pour 4 ans au suffrage universel et devaient prêter serment avant d'entrer en fonction. L'Assemblée Nationale se réunissait sur convocation du roi en une session annuelle de trois mois ou en session extraordinaire, ou sur demande de la permanence de l'Assemblée, ou par la moitié des députés. En tous les cas, les sessions étaient inaugurées et clôturées par le roi ou son représentant. L'Assemblée était seule auto éligible : la démission ou la déchéance de ses membres. L'Assemblée étudiait à travers ses commissions les budgets, les projets de loi, etc., et les votait. Les lois votées étaient ensuite présentées au Conseil du Roi. Le bureau de

déconcentré. Il ne s'agit pas ici de la décentralisation (comme en France pour loi de la décentralisation de 1983) ou il y a autonomie du pouvoir local élu. Nous entendons par pouvoir déconcentré le pouvoir de l'Etat déconcentré physiquement dans le territoire géographique, comme par exemple le pouvoir du préfet ou du chef de province qui agit sous l'autorité du gouvernement. C'est un pouvoir non élu, à la différence du pouvoir local élu, décentralisé donc, qui serait le maire d'une ville.

permanence de l'Assemblée pouvait contrôler l'action du Conseil des ministres. L'Assemblée pouvait être dissoute par le Roi sur proposition du Conseil des ministres et après accord du Conseil du Roi. Les membres de l'Assemblée étaient couverts par l'immunité parlementaire dans les limites prévues par la constitution.

Le Conseil du Roi

Le conseil du roi était composé de six membres nommés directement par le roi et trois membres désignés par l'Assemblée Nationale. Ils possédaient des mêmes droits que les députés. Il donnait son avis sur les projets de loi et pouvait adresser leur proposition à l'Assemblée Nationale.

L'administration générale mise en place par le nouveau régime

Pour l'exécutif, dès l'investiture du régime le 2 décembre 1975, l'ancienne administration s'était déjà effondrée par le fait que l'Assemblée Populaire Suprême a dissous le gouvernement de coalition (le 1^{er} décembre 1975), et par le simple fait qu'une partie des hauts fonctionnaires et des cadres moyens ont quitté le pays ou ont été démis de leurs fonctions, certains d'entre eux ont été envoyés aux séminaires, d'autres arrêtés et mis en détention. Il fallait dès lors réorganiser et réaffecter non seulement le nouveau personnel administratif, mais aussi toute la structure administrative. Cependant, la formation du gouvernement de coalition entre 1973 et 1975 même s'il a été dissous, a permis au nouveau gouvernement de ne pas démettre entièrement de leur poste tous les fonctionnaires. Le maintien de ce personnel dans le nouveau système a permis d'éviter de justesse que le pays soit paralysé, bien que l'administration publique –centrale et locale– dans les deux premières années ait pu être considérée comme paralysée. Ceci, parce que le travail d'administration a été confié au Comité Administratif Révolutionnaire qui n'administrerait pas, mais qui passait son temps à organiser les « meetings » politiques, à faire des propagandes, à surveiller les agissements de la population, même si le comité de propagande et la milice existaient et faisaient déjà ce travail.

Avant la dissolution officielle du gouvernement de coalition le 1^{er} décembre 1975, le 23 août 1975 le Comité Administratif Révolutionnaire a été créé à Vientiane et dans la province de Vientiane, avant de créer plus tard les petits comités semblables dans les autres provinces. Les ministères, avec leurs différentes directions ou départements, bureaux et services, continuaient à exister comme dans l'Ancien Régime. Cependant s'y ajoutaient plusieurs organes politiques appelés « organisations de masse ». Elles comptaient parmi elles, le Front Lao pour la Construction Nationale (ou Front Lao pour l'Edification Nationale), l'Union des Femmes, l'organisation de la Jeunesse et les syndicats.⁷⁷² Ensuite il y avait le Parti Populaire Révolutionnaire Lao au dessus duquel chapeautait le Comité Central du Parti –qui est contrôlé à son tour par le Bureau Politique– et auquel étaient attachées toutes les organisations de masse, présentes dans tous les organes et échelons de l'administration, gouvernementale et locale. La hiérarchisation et la position des responsables politiques dans le gouvernement reflétaient la position et la hiérarchisation des hommes au sein du parti. C'était le parti qui déterminait le gouvernement.

Pour le pouvoir judiciaire, le tribunal populaire a été mis en avant dès l'investiture du régime, puisqu'il fallait justifier les nombreuses arrestations, même si aucun tribunal n'a été tenu physiquement pour que « les présumés innocents »⁷⁷³ puissent être jugés ou défendus. Comme son nom l'indiquait, le tribunal populaire n'avait pas besoin de tenue physique du tribunal, puisque l'avis ou le jugement du peuple était unique et unanime et n'était pas divisible pour d'éventuels avis

⁷⁷² Après 1975 notons que les syndicats et les organisations de masse font parti des 21 organismes [*Sao-eth ongkane*, ສາວເອັດອັງກະນາ] qui ont émergé avec le traité *Sangna-Anousangna* de 1973 donnant naissance au gouvernement de coalition.

⁷⁷³ En pratique, dans les premières années du régime, les « présumés coupables » n'existaient pas. Car dans un système policier et autoritaire où les gens vivaient dans la peur et la délation (la peur de ne pas être capable de s'intégrer dans le moule de la nouvelle société) tout le monde aurait d'abord été coupable de quelque chose et ensuite aurait pu prétendre être « présumé innocent ». Le droit fondamental de l'être humain figurant sur les textes proclamant le droit de l'homme a été plus que jamais bafoué ; notamment le droit de l'individu d'être défendu ou de se défendre.

contraires. Le parti qui représentait le peuple exécutait donc la volonté du peuple. C'est pourquoi, il n'y avait plus d'avocat, plus de tribunaux. Le Laos fonctionnait de ce point de vue comme en « état d'urgence » : les militaires remplaçaient souvent la police dans les procédures d'arrestations et ceci, totalement sans mandat. L'ordre ou la condamnation d'emprisonnement (qui, dans un système normal, ne devrait être exécuté uniquement qu'après un jugement) pouvait être donnée par le parti ou autres personnes exécutives dont la position au sein du parti était importante.

Pour le constitutionnel, l'Assemblée Populaire Suprême avec 45 membres « élue par le peuple » en novembre 1975 remplaçait l'Assemblée Nationale classique. Cette Assemblée était constituée non pas de députés élus par des électeurs, mais de « représentants du peuple » désignés par le parti unique.⁷⁷⁴ C'était par ailleurs la première assemblée de représentants du peuple qui avait voté pour la dissolution du gouvernement de coalition et la proclamation de la République Démocratique Populaire Lao le 2 décembre 1975.

Le parti était omniprésent dans toutes les structures. C'est par lui que nous avons compris qu'il n'y avait pas de séparation du pouvoir (entre l'exécutif, le judiciaire et le constitutionnel) au Laos, qui garantissait habituellement la base du système démocratique. La grande majorité des Laotiens donnent habituellement une définition de leur système comme « une démocratie avec des limites » [ປະຊາທິປະ ຈັບແບບມີຂອບເຂດ].⁷⁷⁵ Et face aux quelconques critiques qui tenteraient de définir le Laos comme un système autoritaire et dictatorial par le fait que le pouvoir politique est dirigé par un parti unique, ils répondent que : « *Le multipartisme mettrait le pays dans le désordre. Le parti unique permet de maintenir l'ordre et de gouverner avec efficacité* ». ⁷⁷⁶

Avec le nouveau régime, il y avait en fin de compte une nouvelle culture administrative naissante qui tendait à déresponsabiliser l'individu. Car celui-ci déléguait toute responsabilité vers le collectif. Sans constitution (la Constitution n'a été promulguée qu'en 1991), sans loi cadre et règles de détail pour l'exécutif, ni cahier des charges pour les postes de responsabilités techniques, les décisions et orientations politiques des plus petites échelles (au niveau des services administratifs) aux plus importantes (au niveau de la haute instance décisionnelle de l'État) se faisaient par concertation et consultation collectives qui se résultaient par des votes à mains levées, appelés *Long matti* [ລົງມັດຕິ].

L'administration locale

Dans les premières années, comme dans l'Ancien Régime, quatre niveaux du pouvoir étaient maintenus : le village [ບ້ານ. *ban*], le canton [ຕາສັງ. *tassèng*], le district [ມຸງ. *muang*] et la province [ແຂວງ. *Khrouèng*]. Le *Nouay* a été ajouté comme une subdivision du village dès le début. Par contre plus tard, en 1991, le *tassèng* a été supprimé.

Dans l'appareil administratif local, nous retrouvons le Comité Central du Parti, le Conseil du Peuple et le Conseil du gouvernement répliqués à l'échelon du canton, du district et de la province. Le Conseil du Peuple ou le Comité populaire était élu pour les trois niveaux administratifs. Le gouverneur de province qui avait position égale au ministre n'était pas attaché au ministère de l'Intérieur, mais était responsable directement devant le Premier ministre. Jusqu'à 1986, cette administration locale déconcentrée pouvait être considérée comme politiquement centralisée par le fait que le Comité Central du Parti, le Comité Populaire et le Conseil du gouvernement étaient

⁷⁷⁴ Les députés sont par définition les représentants des citoyens dans une démocratie normalisée, mais les « représentant du peuple » dans le système laotien à partir de 1975 n'est pas élu par le peuple mais désigné par le parti unique.

⁷⁷⁵ On peut recueillir ce propos facilement auprès des personnes instruites. Même les fonctionnaires l'évoquent facilement sans tabous : « nous avons une démocratie avec des limites » [gIqk,uxt-kmyxt8apc[[.u0v[g0f]] est devenu un maxime pour la majorité des laotiens.

⁷⁷⁶ Discussion au café de quartier de la rue Heng Boun à Vientiane (vers 2004). Ce café est fréquenté par les hommes d'affaires et les membres du gouvernement, actifs ou à la retraite. Les gens lisent les journaux, discutent et commentent les informations, se donnent aussi des tuyaux pour les affaires. L'accès est libre à tous. Le café a été ouvert il y a près de 60 ans par les parents du propriétaire actuel. Même si le bâtiment lui-même a été reconstruit, le café porte le même nom et la plaque en lao et en chinois reste la même depuis 60 ans.

présents dans les administrations locales. Par contre, elle pouvait être considérée comme décentralisée par le fait qu'elle possédait sa propre administration et son propre budget. Même si une petite partie du budget local venait tout de même de la rétribution du gouvernement central, la grande majorité venait des perceptions locales, provenant entre autres des entreprises d'État et autres, localisées dans les provinces.

Après la réforme de 1986, l'autonomie de l'administration locale devenait encore plus importante. La réforme budgétaire demandait aux provinces de s'auto suffire économiquement et financièrement. Elle permettait au gouvernement central de transférer la gestion et la planification des ressources locales sous la responsabilité de l'administration provinciale. Les taxes administratives dans les districts et dans les provinces relevaient de la compétence du gouverneur de province. Les branches locales de la banque nationale menaient leur propre politique de crédit et de taux de change. Le salaire du personnel administratif était déterminé par le pouvoir local et les revenus des entreprises de l'État localisées dans les provinces étaient attribués au budget de la province.

Nous constatons que la décentralisation menée jusque-là n'avait pas provoqué de grands disfonctionnements entre le pouvoir central et local, au contraire cela aidait à maintenir un mécanisme administratif de base que le pouvoir central ne pouvait pas assumer complètement. Mais le fait que les provinces étaient obligées de s'autofinancer, petit à petit le pouvoir local menait une politique de plus en plus autonome mettant progressivement le pouvoir central en porte-à-faux. En fait, la forte décentralisation et le manque total de contrôle dans le secteur monétaire par la politique nationale devenaient l'un des facteurs qui provoquaient l'inflation.⁷⁷⁷ Par ailleurs, les écarts entre les provinces se creusaient, selon que certaines provinces possédaient peu ou beaucoup d'entreprise, d'activités et donc de ressources et de revenus.

Devant de pareil disfonctionnement, les ministères ne pouvaient agir dans les secteurs qui relevaient de leur compétence. Par exemple, ils ne pouvaient évoquer les problèmes et y intervenir que de manière ponctuelle par le biais du pouvoir du Premier ministre. Ce qui prenait un temps long et paralysait souvent les actions d'assistance que les ministères devaient normalement conduire dans les secteurs de leurs compétences, notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé, pour mener à bien la politique sectorielle du gouvernement.

Lors de la promulgation de la première constitution de la RDPL en 1991, de grands changements étaient prévus dans l'administration locale : l'État avait décidé de « reprendre les choses en main ». Une « sérieuse » recentralisation a été préconisée. Elle a été clairement réalisée à travers la réforme fiscale et budgétaire.⁷⁷⁸ Dès lors le ministère des Finances a commencé à contrôler le budget et centraliser les finances (perceptions et rétribution). Le système de Budget National a été institué et toutes les dépenses publiques (centrales ou locales) a dû être formulées préalablement dans le plan budgétaire national. Dans les provinces, il était représenté par ses bureaux des finances et à travers eux les taxes et autres perceptions remontaient vers l'État. La *Banque de l'État* devenait alors la *Banque Centrale* qui contrôlait tout le système monétaire.

Donc par le biais de la recentralisation des budgets et des perceptions le pouvoir local ne disposait plus de fonds propres et par la rétribution budgétaire annuelle de l'État il devenait moins autonome. Même si les gouverneurs continuaient à avoir le même rang que les ministres, un mécanisme administratif transversal a été établi pour que les décisions politiques de l'État à travers ses ministères aient pu être transmises et appliquées dans les provinces et dans ses secteurs de compétence.

⁷⁷⁷ Rapport de la Banque Asiatique de Développement.

⁷⁷⁸ Remarquons que le terme « réforme fiscale » peut être remplacé par « création fiscale », puisque la fiscalité était auparavant quasiment inexistante. Car dans un système de production collective et de contrôle des échanges par l'État, la fiscalité n'apportait pas grande chose à l'État. Pour simplifier nous pouvons dire que l'État ne pouvait pas s'auto taxer.

II. I. a. 2. La réunification de l'administration provinciale à l'administration de la Ville - Préfecture

Habituellement dans l'Ancien Régime, comme nous l'avons vu dans le point précédent, il y avait trois canaux possibles dans l'exercice du pouvoir exécutif (à la fois du point de vue politique qu'administratif), correspondant à trois échelles territoriales distinctes. Il s'agit du pouvoir gouvernemental dirigeant la politique du gouvernement couvrant tout le pays (Premier ministre et ministres), le pouvoir local coutumier émanant de fait du local pour gérer les affaires locales (chef du village, ນວນບ້ານ, ພໍ່ບ້ານ). Pour le troisième pouvoir, le pouvoir central déconcentré représentant le gouvernement et exerçant sa politique, il y a deux personnes institutionnelles. Il y a d'abord le Préfet, *Chao Khrouang Kamphaèng Nakone* [ເຈົ້າແຂວງກຳພະພອນນະຄອນ], en charge de la gestion de l'agglomération urbaine, c'est-à-dire de la préfecture, avec ses subalternes chefs des districts, *Chao Muang* [ເຈົ້າເມືອງ], en charge de la gestion des districts. Ensuite il y a le Gouverneur de province, *Chao Khrouang* [ເຈົ້າແຂວງ], en charge de la province (hors agglomération).

Dans l'administration du Nouveau Régime, c'est surtout le troisième pouvoir, le pouvoir central déconcentré qui a été modifié. Effectivement, jusqu'en 1981 l'administration de la préfecture a été supprimée ainsi que le préfet, pour être rattachée à l'administration unique de la province, devenant par exemple pour Vientiane une seule unité appelée « province-préfecture de Vientiane » [ແຂວງ-ກຳພະພອນນະຄອນວຽງຈັນ], dont le siège administratif a été installé dans la ville de Vientiane. Ceci mettait sans doute en évidence la volonté de méconnaître la notion de centre et l'identité administrative de la ville ou de l'agglomération urbaine. Car l'origine de l'administration d'un chef-lieu est bien la mise en évidence de sa particularité citadine, son statut de cité par excellence.

II. I. a. 3. La création d'une subdivision du village : le *nouay*

Dès l'investiture du régime, s'en était suivi un système autoritaire et policier. Car, si la sécurité militaire semblait assurée, la sécurité civile était pour le régime encore à faire. La « résistance » [ກ້າລັງຊ້າດ] comme nous l'avons déjà souligné, menait des actions de guérilla à la frontière thaïlandaise et agissait aussi parmi la population, dans l'espoir de renverser le régime. Cela obligeait le nouveau régime à mener avec fermeté une politique de contrôle dans les frontières, mais surtout à établir un maillage de contrôle des civils dans l'ensemble du pays. La structure du village traditionnelle qui était la plus petite cellule administrative et qui incarnait le pouvoir local s'était vue supplantée par des organisations politiques de masse, tels le Comité Populaire villageois du parti PPRL, les cellules de sensibilisation et de propagande, les cellules de détachement de l'armée, la milice, l'union des femmes, l'union de la jeunesse, etc. Mais ces cellules politiques ne semblaient pas suffire pour se prémunir contre d'éventuelle résistance et « révolte » de l'intérieur, incitées par les « ennemis » du régime. Pour garantir une sécurité sans faille, il fallait pouvoir contrôler le plus près possible la société, aller au plus près de la cellule familiale, jusqu'à l'individu. La plus petite cellule administrative a donc été créée. Il s'agissait du *nouay* [ໜ່ວຍ], une sorte d'unité de quartier. Le *nouay* permettait de contrôler dix maisons au maximum. Dans chaque village on instaurait alors plusieurs *nouay*, chaque *nouay* portait un numéro et à la tête duquel il y avait un chef. Ce dernier devait connaître tous les membres de son unité, leurs activités, leurs liens de parenté, etc. Dès qu'un étranger arrivait dans le village et dès qu'une famille avait de la visite d'un membre de sa famille venant d'un autre district ou d'une autre province, il ou elle devait impérativement le signaler au chef d'unité. Le schéma fonctionne toujours ainsi aujourd'hui tout en étant devenu plus souple.

La création du *nouay* semblait réduire le rôle traditionnel du chef du village. Son fonctionnement montrait en effet que la division en petite unité tendait à réduire le rôle et l'importance de l'entité villageoise dans les relations interpersonnelles quasi-filiales entre le « *pô ban* » [ພໍ່ບ້ານ] (père du village, chef du village) et le « *louk ban* » [ລູກບ້ານ] (enfant du village, habitant du village). Et ce, même si les chefs des *nouay* pouvaient faire remonter les informations au chef du village et même s'il ne pouvait pas, à priori, tenir des réunions sans lui. Par contre, le chef du *nouay* pouvait court-circuiter le chef du village en le dénonçant aux autorités supérieures, en apportant des

informations le concernant directement au Comité Populaire du village, au quel cas il aurait constaté que le « père du village » était trop complaisant avec ses « *louk ban* ». Ceci pouvait souvent arriver lorsque le chef du village était un ancien. Celui-ci préférait protéger ses villageois par des conseils s'il y avait des écarts commis à l'encontre des nouvelles directives du « Parti-État » [ໝາ-ໂສ]. Certains prenaient le risque de protéger les « *louk ban* » en cachant aux autorités du comité populaire les actions qui valaient peine d'emprisonnement, par exemple en cachant les plans de fuite vers la Thaïlande de certains villageois, alors qu'il était sensé de les dénoncer.⁷⁷⁹

Quant à l'existence du *nouay*, il semblait mettre en évidence l'idée du quartier urbain. Le rôle du chef de village réduit, nous passons à un maillage de quartier qui était plutôt le propre du milieu urbain. En fin de compte, nous voyons ici qu'il y avait deux démarches aux résultats contradictoires. D'un côté, vouloir contrôler les habitants avec la création du maillage de quartier composé de dix maisons, qui tendait à faire disparaître l'échelle villageoise traditionnelle, et de l'autre, vouloir rendre la ville plus rurale qu'elle ne l'était, par certains modes d'usage de son espace dont nous avons noté précédemment la démarche et les processus (de ruralisation).

II. I. b. Les principaux dispositifs politiques

Les dispositifs politiques étaient les premiers éléments qui contribuaient à la transformation de l'espace urbain, bien que ces dispositifs ne soient directement liés ni à la politique de la ville, ni à la gestion, ni à l'aménagement de l'espace. Quatre dispositifs politiques ont été essentiels : la mise en application de la politique d'autosuffisance, le collectivisme des activités de production et la réforme agraire, les travaux collectifs et l'absence des services urbains, et enfin l'étatisation des biens fonciers et immobiliers.

II. I. b. 1. La politique d'autosuffisance

Dès le début de l'année 1976, la politique d'autosuffisance a été mise en place, suivie dans la foulée par les travaux collectifs. L'autosuffisance était corollaire à l'idéologie du régime, mais aussi à la nécessité réelle induite par la pénurie qui se manifestait dès le début. Tant en campagnes qu'en centres urbains l'État demandait à tous les foyers d'aménager des lopins de terre pour la culture, de créer des élevages pour subvenir aux consommations familiales. Toutefois, la consommation a été réglementée : par exemple avant de tuer son cochon, sa vache ou ses poules, la population devait signaler et demander l'autorisation au comité du village.

Si ce fait n'avait pas apporté de grands changements dans les habitations rurales de la campagne ou périurbaines par rapport à la période avant 1975, car la population menait habituellement déjà ces activités depuis toujours pour subvenir aux besoins quotidiens à l'échelle familiale⁷⁸⁰ (en particulier pour les foyers à double résidence), par contre dans les quartiers les plus centraux des villes, un grand changement modifiait les ambiances urbaines. Les terrains autour des habitations ayant été occupés par les petits jardins de potager et les poulaillers, les habitants utilisaient aussi les petites friches, les espaces interstice au bord des trottoirs, sur le bas-côté des

⁷⁷⁹ Une autre situation importante à signaler ici sur le lien social profond qui pouvait exister entre un *pô ban* et ses *louk ban* : lorsqu'un jeune du village a été arrêté pour « mauvaises mœurs ou délinquance » parce qu'il se tatouait, portait des *Jeans*, écoutait de la musique occidentale ou se promenait avec une jeune fille la nuit tombée, le chef du village allait réclamer son *louk ban* jusqu'à la prison centrale avec son comité des sages, parfois très informel, pour prendre sous sa responsabilité et se porter garant que le jeune homme ne ferait plus lesdites fautes.

⁷⁸⁰ Ayant vécu la première année du régime (un an et demi) j'ai encore des souvenirs de cette période. Nous vivions dans un village à 12 kilomètres du centre-ville de Vientiane. La famille élargie possédait beaucoup de rizières et de sous-bois depuis le début du xx^e siècle, mon père, agronome, s'occupant de la coopérative au ministère de l'Agriculture dès le milieu des années 1960. La riziculture immergée, les vergers, le potager, la pisciculture au milieu des rizières ont été les principales activités familiales. L'autosuffisance étant assurée, une large partie des récoltes était vendue ou partagée. Après 1975, la politique d'autosuffisance imposée par l'État ne constituait pas en soit une nouveauté. Les pénuries connues en ville faisaient que l'on était plus à l'aise à la campagne. C'était le manque de main-d'œuvre agricole qui a été difficile, il n'y a plus ni ouvrier agricole, ni cultivateurs pour louer les terres. Rappelons qu'avant 1975, les ouvriers agricoles étaient soit des métayers, soit ils louaient les rizières contre 1/3 en riz reversé aux propriétaires. Le collectivisme et la confiscation des terres par le nouveau régime bouleversaient ainsi ces pratiques.

routes, entre les clôtures, pour planter des salades, des tomates, des aubergines, etc. De même, les fonctionnaires des ministères transformaient les bassins d'agrément en bassin piscicole, utilisaient les anciens parkings des ministères pour élever les lapins, les poulets. Lorsque les fonctionnaires venaient travailler au bureau (beaucoup en vélo), il était courant de voir qu'ils ramenaient des légumes de chez eux ou des liserons d'eau ramasser sur la route pour donner aux lapins. Toute la ville était devenue ainsi utile. Quelques jardins d'agrément les plus importants subsistaient encore dans la capitale (à Patouxay, à Simuang), mais dans les villes de province le manque d'entretien faisait que les jardins d'agrément des équipements publics tombaient en déshérence. Ils étaient alors réinvestis par des jardins potagers.

Si pour les habitants, les produits issus des jardins qu'ils aménageaient dans les lopins de terre et dans les espaces d'interstices avaient pu compléter réellement les denrées alimentaires déficientes de l'époque, par contre les activités agricoles menées dans le cadre des ministères ne l'étaient que théoriquement. Elles satisfaisaient plutôt une directive politique, une attitude à prendre pour correspondre à la morale du nouveau régime. Elles ne répondaient pas du tout à la réalité des besoins. L'État avait dû importer du riz en raison de 150.000 tonnes par ans de 1976 à 1984.⁷⁸¹

Par contre, la nuance était à remarquer pour les écoles et les universités qui avaient été les plus laborieuses et les plus efficaces. Les campus universitaires qui logeaient des centaines d'étudiants des provinces ont organisé des activités agricoles de manière plus efficace qu'ailleurs, du fait que ces activités les faisaient vraiment vivre. Ayant très peu de fonds envoyés par la famille et n'ayant pas autres endroits où se fournir en denrées alimentaires, les étudiants effectuaient très sérieusement leur activité agricole et d'élevage. Celles-ci pouvaient couvrir presque entièrement leur consommation quotidienne.

II. I. b. 2. Le contrôle de la production : le collectivisme dans la démarche de la réforme agraire

Le collectivisme de la production et son contrôle complet passaient essentiellement par deux ensembles d'actions : création des coopératives agricoles associées à la création des fermes d'État, étatisation des moyens de production : les entreprises et les terres. L'objectif théorique du gouvernement, comme bon nombre de pays socialistes, était de contrôler tous les domaines de production. Les moyens de production devaient être remis entre les mains de l'État, car il estimait que la clef de l'économie se trouvait dans ce contrôle. Et si l'État ne pouvait s'appropriier de toutes les terres, il estimait nécessaire le contrôle de leur production, espérant que cela pouvait être un bon tremplin pour l'économie et pouvant assurer l'autosuffisance du pays à l'échelle nationale. La reconnaissance partielle du droit d'usage privé avait été espérée comme un instrument pour rendre possible l'autosuffisance alimentaire à l'échelle familiale, et la rétribution des terres comme un instrument de nivellement social.

Étatisation des entreprises

L'État s'appropriait des entreprises pour réaliser lui-même la gestion, la production, la distribution et pour bénéficier lui-même des produits et des plus-values des produits. Etant lui-même le producteur et le distributeur -voire le consommateur, dans le sens où les produits étaient « vendus » dans les boutiques d'État réservés prioritairement aux agents de l'État (on y venait chercher les produits avec des tickets d'achat et de rationnement), son système de production tournait en circuit fermé, l'argent ne circulait pas et les fonds d'investissement s'étiolaient. Le réinvestissement pour améliorer la production et les produits et pour mieux gérer la distribution, etc., était en fait peu important. Peu à peu, les moyens et les techniques de production se rouillaient, entraînant de faibles rendements. Ce constat avait dû être fait dès le début, mais à chaque fois, il était différé. C'est vers 1978 que l'État était obligé d'admettre ce constat en même temps que de

⁷⁸¹ Note MS de Vienne et J. Népote.

nombreuses difficultés constatées dans les autres secteurs. A la suite de quoi le plan de trois ans a été mis en place.

Création des coopératives agricoles et des fermes d'État

L'État s'appropriait des terres pour y créer des coopératives agricoles, des fermes d'État ou pour les redistribuer aux paysans qui n'en possédaient pas. Sur ce, soulignons trois choses importantes :

1- Les coopératives agricoles étaient constituées de plusieurs fermes ou de plusieurs exploitants et de plusieurs parcelles agricoles. Ces dernières étaient rassemblées pour constituer une unité collective de production exploitée par les anciens propriétaires des terres et par les exploitants - anciens ou nouveaux- sous les directives de l'État. Les rendements et les prix ont été fixés par lui, ainsi que la méthode. En fait, l'État contrôlait complètement la production agricole à travers les coopératives. Les paysans ne se sentaient pas propriétaires ni de leur terre, ni de leurs produits, ils devenaient de simples ouvriers agricoles. Comparant à l'Ancien Régime, dans le pire des cas un paysan sans terre, en « louant » la terre des autres pour exploiter gagnait deux tiers des produits récoltés, le tiers est donné au propriétaire en guise de loyer. Dans une coopérative socialiste, les produits qui lui revenaient de droits étaient beaucoup moins importants. Un bon agriculteur ayant un bon savoir du terroir se sentait lésé parce qu'il devait partager ses récoltes aux autres qui réalisaient peut-être moins bien que lui leur récolte, etc.

2- Certaines fermes d'Etat reprenaient celles qui avaient été expérimentées dans l'Ancien Régime en changeant la méthode et les objectifs, il s'agissait par exemple de l'ancienne ferme expérimentale de Thang-Ngon. Les fermes d'État étaient un peu différentes des coopératives. Pour les fermes d'État l'État était propriétaire (par expropriation ou par le fait que le domaine appartenait déjà à l'État) des terres et de l'exploitation. Les exploitants agricoles en ce cas, bien qu'ils soient recrutés parmi les paysans, avaient plus ou moins le statut d'employé et d'ouvrier agricole. Les matériels et les techniques appartenaient à l'État, aidé par les techniciens et coopérants étrangers venant en majorité de l'Union Soviétique et parfois de Chine. Malgré cela la technique d'exploitation restait, dans son ensemble, archaïque ou inappropriée. Il est utile de souligner, avec quelques exemples, le côté « surréaliste » de certaines fermes d'État. Lorsque nous avons discuté avec les paysans sur la route qui nous menait vers la Plaine des Jarres (le site numéro 2), ils ont décrit, avec déception, les exploitations qui ont été mises en place à l'époque. Le plateau de Xiang Khouang étant un peu vallonné, traditionnellement les paysans phouans avaient l'habitude d'aménager des rizières avec des diguettes de petite taille pour pouvoir retenir suffisamment d'eau, sans que cela soit des rizières en escalier comme ce fut le cas sur les flancs de collines. Lorsque l'État avait décidé d'aménager les coopératives ou les fermes, les techniciens avaient enlevé les diguettes pour faire des grands champs de riz travaillés avec des engins agricoles plus grands, l'eau n'avait plus être retenue. Les rizières sensées être immergées, n'étaient plus immergées et le rendement était catastrophique : *« Après la coopérative et la ferme d'État, heureusement arrêtées, nous avons dû mettre des années pour réinstaller de nouveau les diguettes. »*⁷⁸²

3- La rétribution des terres qui ont été confisquées au gens qui avaient quitté le pays ou qui avaient simplement trop de terres, était orientée vers les populations qui venaient des zones libérées et moins vers les pauvres paysans ou ouvriers agricoles qui vivaient sur place. Ces rétributions n'avaient pas été réalisées suite à des enquêtes de terrain sérieuses, dans le cas contraire, il y aurait une prise en compte de cette réalité.

Il y avait effectivement beaucoup de gens pauvres survivant tant bien que mal dans l'Ancien Régime et qui continuaient à l'être, et plus encore, dans le Nouveau Régime. Car la terre des paysans pauvres pouvait aussi être confisquée et ils pouvaient aussi être obligés d'entrer dans le

⁷⁸² D'après un paysan sur la route du site archéologique des jarres numéro 2. Xiang Khouang 2002.

système de coopérative. Une fois faite, la révolution, les ménages pauvres de l'Ancien Régime ne trouvaient pas d'avantage de salut dans le Nouveau Régime, pourtant prometteur avec la rétribution des terres. Mais la rétribution des terres a été avant tout une démarche idéologique, conformément aux logiques du régime qui privilégiait d'abord les partisans de la révolution.

Toute proportion gardée, les trois points pouvaient expliquer le fait que parmi ceux qui quittaient le pays il n'y a pas que les soi-disant réactionnaires et les partisans des « impérialistes » et de l'Ancien Régime. Il y avait aussi les gens pauvres des grandes villes de la vallée du Mékong, les paysans plus ou moins aisés qui consentaient à abandonner leurs terres pour les camps de réfugiés en Thaïlande, tellement les expropriations des terres et les coopératives étaient pour eux absurdes.

En réalité, la pauvreté n'était pas forcément liée au fait de posséder ou pas des terres à cultiver. Les facteurs de pauvreté étaient autrement plus complexes que le schéma simpliste : où pauvreté serait égale à non-possession de terres à cultiver, ou pauvreté égale exploitée par les bourgeois et les propriétaires terriens, ou encore, propriété égale richesse. La pauvreté au Laos à l'époque était surtout liée à la guerre, à la migration, au sous-développement, où les droits fondamentaux n'étaient pas acquis : accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'électricité, aux informations, au droit d'être défendu par la loi, etc. La grande majorité des Laotiens et surtout les paysans étaient traditionnellement propriétaires de leur terre et de leur exploitation, ce qui ne les empêchait pas d'être dans le besoin, lorsque la récolte était mauvaise, lorsque le système de transformation, de circulation et de distribution de leurs produits n'était pas bien organisé et soutenu par l'État. Les spécialistes locaux estimaient dans les années 1960 qu'il suffisait à l'État de faire des efforts et d'intervenir de manière mesurée pour améliorer la production et les conditions des paysans, en leur aidant à organiser le système de distribution (réguler le marché), en favorisant leur accès au crédit, en mettant à leur disposition des conseils et recommandations techniques, etc.⁷⁸³ C'était des dispositifs qui ont plus ou moins été déclenchés dès le milieu des années 1960, lorsque le gouvernement de Vientiane avait permis la mise en place des projets de coopérative et de fermes expérimentales. En l'occurrence, les agriculteurs ne sont pas taxés sur leurs produits. Le défi et le combat étaient alors de l'ordre technique et économique. Aux yeux des gens les plus concernés, ils étaient ni idéologiques, ni politiques, et ne nécessitant pas le renversement social. Les paysans avaient a priori aucune animosité pour vouloir déposséder les riches propriétaires. Car les dispositifs qui auraient remis en question la jouissance du droit d'usage des terres agricoles auraient remis en question aussi leurs propres acquis, le fait qu'ils étaient eux-mêmes propriétaires. Et il n'y avait pas, quel que soit le degré de dominance des *sakdina* (des personnes ayant un titre nobiliaire ou mandarinal et des terres) sur le reste de la population, des riches propriétaires qui auraient été favorisés par une quelconque système ou quelconque loi pour usurper la terre des paysans en toute impunité. Bien entendu, il y avait des abus et des faits de société, relevant des litiges du droit commun. En ce cas, ceci pouvait toucher aussi les autres secteurs et n'importe quelle classe sociale.

II. I. b. 3. L'étatisation des biens fonciers et immobiliers

Si la réforme agraire a été planifiée et appliquée dès 1976 dans la nouvelle république (les agents de l'État ayant le temps d'expérimenter sa mise en œuvre depuis 1968 dans les zones libérées), l'étatisation foncière et immobilière avait été mise en place de manière brutale, sans justificatifs et sur la base des préjugés : les personnes, à qui l'État confisquait les biens, étaient forcément coupables et fautives de quelque chose aux yeux de la nouvelle société qui se mettait en place. De fait, ces personnes étaient mises à dos et se sentaient difficilement intégrées dans la nouvelle société. Au contraire, les personnes dont l'État réattribuait les biens étaient méritoires. La nouvelle société était ainsi constituée de deux clivages, de deux groupes de population : les

⁷⁸³ Propos de Phomma Sayarath, agronome et hydraulicien, responsable de la coopérative à la ferme expérimentale de Tang-Ngone, fin des années 1960, début des années 1970. Cf. Ses travaux de sensibilisation à la connaissance de la coopérative agricole.

personnes lésées et les personnes privilégiées. Les individus lésés quittaient peu à peu le pays quand ils le pouvaient, mais beaucoup étaient restés malgré tout. Donc les victimes de l'expropriation foncière et immobilière n'étaient pas que les membres de l'Ancien Régime ou ceux qui ont quitté le pays, mais aussi ceux qui étaient restés.

Beaucoup de biens confisqués ont été rétribués aux populations nouvellement arrivées des zones libérées. Parmi ces populations figuraient les privilégiés du régime : les membres du nouveau gouvernement et du parti. Certains se voyaient attribués des villas privées des personnes de l'Ancien Régime, qu'elles soient ou pas membres de l'ancien gouvernement de Vientiane. Les hauts dignitaires du régime réoccupaient souvent le patrimoine de l'État. Le patrimoine foncier et immobilier de l'État avait été constitué –rappelons-le– à l'indépendance du Laos. Lorsque l'administration française et son personnel avaient quitté le pays, ils avaient transféré les biens publics à l'État laotien. Celui-ci s'était doté d'un nombre important de bâtiments coloniaux, dont le droit de jouissance a été dispatché entre les ministères. Notamment les ministères de la culture, de la santé et des travaux publics qui se partageaient ainsi les plus belles villas coloniales dans le quartier centre de la ville. Sous le gouvernement de Vientiane, les villas qui n'étaient pas appropriées pour loger les sièges ministériels ont acquis une fonction de résidence officielle réservée aux hauts dignitaires du gouvernement en poste. Les belles villas coloniales en centre ville qui avaient été d'abord la résidence des administrateurs français ou le siège de leur administration et qui devenaient ensuite les résidences officielles des ministres du régime de Vientiane, étaient occupées à vie à partir de 1975 par les ministres ou hauts dignitaires du nouveau régime.⁷⁸⁴ Effectivement, ces villas ne sont pas occupées comme une résidence officielle durant le temps du mandat de fonction, mais comme une rétribution à vie. Aujourd'hui beaucoup de ministres révolutionnaires sont décédés, les villas sont occupées par leurs enfants et petits enfants. Tardivement, le gouvernement a permis aux descendants de procéder à l'immatriculation des titres fonciers, par des achats symboliques. En 2009, nous avons constaté que les descendants qui désiraient immatriculer ces biens en leur nom propre ont parfois beaucoup de mal à le faire : le foncier étant devenu très valorisé en centre urbain, l'État se montre réticent avant d'accorder cette immatriculation moyennant une somme symbolique comme il a été prévu. En occurrence, la société mixte pour la gestion et le développement foncier ayant été créée, les profits financiers ayant été mis en évidence par elle, il est probablement logique que l'État veuille récupérer ces biens pour se doter de ces profits.

L'histoire depuis la période coloniale montre l'évolution statutaire de ces villas de manière intéressante : du statut de bien public à fréquentation privée, elles demeuraient les biens publics jusqu'à 1975, puis étaient passées au statut de bien complètement privé aujourd'hui. Il est tout à fait curieux que le système collectiviste et d'étatisation socialiste a été l'auteur de ce passage du public au privé : les villas qui ont pu être immatriculées ont été privatisées. Devenus des biens complètement privés, leurs nouveaux propriétaires sont libres de les louer et de les donner en concession, voire de les vendre.

II. I. b. 4. L'absence de services urbains et les travaux collectifs

Ce qui avait le plus marqué les premières années du régime, ce fut l'absence des services urbains : ramassage des ordures ménagères, gestion des circulations, entretien des routes et des caniveaux –fermés ou à ciel ouvert– qui étaient très vite envahis par la végétation, l'éclairage public, etc. Soulignons que déjà dans l'Ancien Régime, la gestion des ordures ménagères, l'entretien des caniveaux ainsi que la gestion de la circulation, étaient déplorables. Bien que l'organisme s'occupant des services urbains ait été installé, ses missions ne couvraient pas tous les secteurs, et dans l'ensemble, il peinait à fonctionner. Ceci était dû aux différents facteurs, notamment les effractions par les usagers de diverses règles imposées (dépôt d'ordure impropre,

⁷⁸⁴ L'édifice qui loge aujourd'hui le restaurant *Kop Chaï deu* a été attribué aux écrivains officiels du nouveau régime, dont l'un d'autre eux est le père du propriétaire de *Kop Chaï Deu*.

mauvais code de conduite, etc.) Les études des experts internationaux qui avaient été sollicités à l'époque ont démontré les préoccupations des gouvernants et les diverses difficultés pour apporter des solutions dans ce secteur, notamment l'*Etude sur la circulation de Vientiane*.⁷⁸⁵ Privé d'une administration compétente et des services urbains –car toute la structure administrative a été abolie– le nouveau régime devait faire face à la gestion de la ville. Pour y faire face, les travaux collectifs instaurés étaient devenus l'une des principes de la reconstruction du pays. La mobilisation de la population pour effectuer les travaux publics : curetage des caniveaux, nettoyage des rues, désherbage des bords de route, redressement et nettoyage des canaux, etc., avaient permis à la ville d'être à peu près propres, évitant les catastrophes sanitaires. Et en ce qui concerne la circulation, les problèmes s'étaient réglés de soit : il n'y avait plus beaucoup de véhicules sur les routes désertiques de la ville. Il n'y avait plus que des vélos, des camions militaires et quelques voitures des experts étrangers et du corps diplomatique.

Les travaux collectifs dans de telles circonstances étaient alors devenus utiles et indispensables. On ne voyait pas des tas d'ordures dans la rue de Vientiane ou de celles des villes de province. Les hauts-parleurs dans les rues rappelaient chaque matin les comportements à adopter pour les bons citoyens du nouveau régime, notamment les trois principes d'hygiène de base : manger propre, habiter propre, habiller propre (*sic*). Tous les week-ends, les travaux collectifs du quartier, du village ou de toute la ville étaient organisés. Et les hauts-parleurs mettaient de la musique pour encourager et féliciter les habitants laborieux.

II. I. c. De l'auto gestion de l'espace au déploiement spatial non planifié

Les quatre points que nous venons de développer explicitent clairement l'auto-gestion de l'espace de la ville. La population gérait son espace de vie, sous les recommandations avisées du parti-État. Sans pouvoir parler réellement de développement urbain, car cette période en était dépourvue, l'espace urbain se transformait peu et certains quartiers se déployaient en s'auto-organisant, dans les quinze premières années du régime, sans aucune réglementation et planification de la part de l'État. Ce fait peut être constaté à travers deux faits spatiaux majeurs : la constitution progressive des quartiers périphériques et le changement de fonction de l'habitat et de la ville.

II. I. c. 1. La constitution des quartiers périphériques

Lorsque Vientiane (ainsi que les villes de province) avait perdu une grande partie de sa population citadine et lorsqu'elle s'était dotée de nouvelles populations arrivées des zones libérées, de la campagne ou des centres urbains provinciaux, les quartiers les plus centraux de la ville ont été investis, mais pas seulement. Une bonne partie des villages périphériques qui ont connu un début d'urbanisation dans le début des années 1970 ont également été investis par les nouveaux arrivés. C'étaient essentiellement les militaires, les cadres moyens et subalternes du nouveau régime - membres ou pas du PPRL, et leurs familles. C'étaient également les ruraux des zones libérées qui les accompagnaient.

A Vientiane, c'était dans l'axe Nord surtout de la ville que le phénomène était le plus manifeste. Ce sont des villages qui se développaient en direction du campus universitaire de Dong Dok, développement qui s'étaient limités par la grande périphérie Nong Beuk-Dongdok, en suivant les trois axes : Houay Hong, Phone Tong, Thongsang Nang. Les villages nouveaux sont repérables par la présence des casernes dès le début du régime (notamment autour du centre décisionnel du régime « le Kilomètre 6 »), par la construction d'usines et de fabriques (usine de carton, de brique) et par quelques équipements au début des années 1980, tel que l'Hôpital de l'Amitié.

⁷⁸⁵ L'étude a été réalisée, par R. L. Gollings dans le cadre de la mise en place de la Division de la Sécurité Publique, commandité par l'Administration des Etats-Unis pour le Développement International en juillet 1969.

Dans les autres villes de province, la constitution de ce type de quartier se faisait de manière plus mixte, les nouveaux arrivés investissaient les quartiers existants en se mélangeant plus avec les habitants locaux qui restaient et en réoccupant les habitations qui ont été abandonnées et rétribuées par l'État, puis dans les villages excentrés lorsque les centres étaient saturés. En ce cas, il y avait quelques nouvelles constructions, peu importantes et peu nombreuses.

Dans tous les cas, les habitations étaient, au début, semi-rurales : les parcelles étaient plus vastes qu'en centre ville, pouvant accueillir des activités agricoles et d'élevages de subsistance plus importantes. Souvent, il y avait des rizières et des vergers attenants, parfois des petits lambeaux de forêts.

II. I. c. 2. Le changement de l'usage de l'habitat et de la ville par une population rurale

Les villes étaient devenues les campagnes dont les habitations étaient simplement plus serrées. Le phénomène d'auto-gestion avait été l'élément de tenure de la ville et il a apporté des changements dans les fonctions urbaines. En quelques mois, après la mise en place des travaux collectifs, les différentes fonctions urbaines et citadines disparaissaient. De l'usage de l'habitat à l'usage de la ville en passant par celui des espaces communautaires et publics, il y avait une transformation très sensible par le renouvellement de la population urbaine. Près de la moitié des citadins ont quitté le pays, un petit nombre changeait de province, ou partait vers la campagne proche. Ces départs, comme nous l'avons déjà souligné, ont été remplacés par la population des zones libérées, la population des autres villes de province et de la campagne. Dans son ensemble, cette population, devenue plus mixte, avait un caractère à dominance rurale.

La première explication de cette ruralisation pouvait se trouver dans les activités de base ou dans les métiers de ces nouveaux habitants ainsi que de l'ensemble de cette population urbaine renouvelée. On pouvait remarquer deux choses importantes : d'abord, les nouveaux arrivés étaient majoritairement des agriculteurs et des paysans, du moins des gens à l'aise dans les travaux de la terre, même lorsqu'ils étaient militaires, policiers et cadres du PPRL. Ensuite, les habitants de souche des villes, ceux qui n'avaient pas quitté le pays, même lorsqu'ils n'étaient pas paysans ou agriculteurs à la base, s'étaient convertis aux activités agricoles et de pêche aisément et rapidement en maîtrisant les savoir-faire. On pouvait par exemple dire que si « un soit disant » citadin lao avait été dans une rizière, où pour pouvoir vivre ce dernier devait cultiver le riz, pêcher et chasser, celui-ci s'en sortirait très bien. Ceci peut expliquer soit l'origine paysanne de ces habitants citadins, soit que les activités agricoles et la culture de la paysannerie faisaient partie intégrante de la culture d'un lao de base, quelle que soit son origine citadine ou rurale. La ruralisation se manifestait surtout à travers l'usage des habitations et à travers l'usage des espaces communautaires urbains.

L'habitation.

Les nouveaux habitants en arrivant dans la ville s'étaient approprié des habitations existantes en apportant avec eux leurs habitudes et leur manière de vivre. Celles-ci étaient explicitement différentes des usages pour lesquels avaient été construites les habitations qu'ils occupaient. L'Etat intervenait très peu dans la gestion de ces habitations, mis à part le fait d'installer plusieurs familles dans une même maison, transformant ainsi des villas individuelles en logements collectifs. Les habitants devaient auto-gérer leur logement et leur vie collective. Dans la mesure où les villas n'étaient pas au départ construites pour être occupées de manière collective, leur surcharge ainsi que la manière de les utiliser les avaient détériorées assez rapidement. La transformation fonctionnelle des logements, ignorant et méconnaissant leur fonction d'origine faisait que l'appréciation de la qualité architecturale était complètement absente. Une grande villa qui avait été construite dans les années 1960 pour une famille nombreuse avec parties attenantes réservées aux espaces de service (cuisine et logement du personnel, etc.) et qui avait logé plus d'une dizaine de personnes, pouvait loger dans le nouveau régime treize familles, c'est-à-dire près de trente personnes. La grande villa a donc été partitionnée en treize unités. Une famille occupait le grand salon qui a été partitionné encore en deux ou trois pièces : une chambre, un salon, une autre chambre. La cuisine, la pièce humide et les toilettes étaient souvent aménagées à l'extérieur, dans

un petit baraquement en bambou ou en tôle construit, comme un appendis collé sur le mur extérieur du salon. Ceux qui avaient la chance d'occuper la partie avec terrasse de la maison aménageaient la salle d'eau et la cuisine sur la terrasse-même.

L'espace communautaire

L'auto-gestion des pagodes et leur fonction collective nouvelle étaient moins visibles et apportaient moins de transformations à l'espace que les habitations et les espaces publics. Probablement parce que le caractère communautaire qui leur est propre paraissait, à première vue, proche du caractère collectif. En réalité, il n'en était pas ainsi. Le lieu de la quotidienneté religieuse a aussi connu un bouleversement profond. Il est à considérer que l'explication pouvait se trouver dans les nuances entre la notion d'espace collectif et la notion d'espace communautaire. Le lieu communautaire, tel qu'il était conçu dans les monastères bouddhiques laotiens, ne symbolisait pas le nivellement des individus, mais leur connexion par des actions. La communauté mettait en valeur la vertu de l'altérité et de l'altruisme qui fondait l'un des aspects de la pratique du bouddhisme lao. L'espace des pagodes était fondé sur la volonté communautaire de constituer et de vivre un lieu de culte partagé, de faire refléter dans les œuvres communes les croyances et les aspirations les plus nobles. L'espace architectural religieux et le langage rituel ne servaient donc pas en premier lieu les fonctions, même si chaque édifice servait une fonction précise. Par sa noblesse et sa vertu morale, représentée par la finesse architecturale et artistique, par une organisation spatiale servant le sens de la communauté, l'espace religieux était considéré comme un modèle ; modèle que la communauté laïque ne cherchait pourtant pas à copier ou à répliquer dans leur habitation quotidienne. Si le savoir bâtir se retrouvait à l'extérieur des espaces monastiques, il s'agit du savoir technique transféré.

Après 1975, la religion et les rituels étant considérés dans leur ensemble comme inutiles et anti-révolutionnaires en particulier par la propagande, l'espace qui les abritait connaissait la même considération (bien que des textes, notamment ceux de Phoumi Vongvichit, montrent que des dirigeants communistes relevaient des éléments communs entre la religion bouddhiste et la doctrine marxiste-léniniste, ces réflexions restaient du ressort de l'intelligentsia révolutionnaire. Et Phoumi Vongvichit incarnait l'intellectuel de la révolution.) Faute de pouvoir déconsidérer complètement ce lieu, l'espace religieux avait été considéré comme un équipement comme un autre, utile et fonctionnel, du moins sa capacité à rassembler et sa base communautaire devaient être profitables pour le système collectiviste. La pagode possédait habituellement de grands jardins, ce qui signifie des grands espaces qui auraient été propices pour la politique d'autosuffisance. Les moines, au même titre que les laïcs, ont été mobilisés pour se rendre utiles à la société, comme nous l'avons déjà noté. Dans les premières semaines, les moines ont même été mobilisés pour les travaux collectifs, le curage des canaux. L'image avait produit un tel choc dans la conscience de la population et même de celle des révolutionnaires qui venaient de la zone libérée (majoritairement bouddhistes aussi) que leur mobilisation a été vite arrêtée. Et on faisait tout pour oublier cette « image condescendante ». Les moines étaient donc restreints aux travaux des monastères et ne travaillaient plus mélangés avec les laïcs. Ils devaient entretenir les bâtiments du monastère, nettoyer les trottoirs qui l'entouraient, etc. Mais ceci ne constituait pas un changement particulier, puisque ces travaux faisaient déjà partie de leur travail habituel. A l'intérieur des pagodes, ils devaient toujours essayer d'être autosuffisants eux aussi : aménager des lopins de potager, des bassins piscicoles et de poulaillers. Ceci contredisait tout à fait les règles monastiques qui les interdisent de faire de l'élevage, de cultiver le riz et les jardins potager, en fait tout ce qui leur aurait permis de faire à manger eux même. Par contre, ils peuvent planter les arbres fruitiers les jardins de fleurs, élever et prendre soin des animaux abandonnés ou perdus. Les fruits peuvent être cueillis par les paroissiens, les animaux accueillis peuvent être redonnés aux paroissiens ou relâchés dans la forêt, etc.

Selon la logique du nouveau pouvoir, l'autosuffisance des moines devait être aussi une nécessité, car les paroissiens devaient être occupés par leur autosuffisance et ne devaient plus être nombreux et disponibles pour venir faire des offrandes. En réalité, cela ne fonctionnait pas comme

cela avait été voulu par l'autorité politique. Les jeunes et les actifs qui avaient peur de se montrer trop enthousiastes vis-à-vis des rituels religieux, laissaient les personnes âgées s'occuper de la cantine (*ti'ang han*) des moines. Ainsi avec peu de chose (riz gluant, purée de saumure de poisson, légumes à la vapeur) les vieux du village n'avaient peur de rien pour continuer à apporter chaque jour à 11 heures le déjeuner aux moines de leur pagode. Si l'idée que les moines en charge de l'étude des textes sacrés et de veiller sur la morale et la sagesse pouvait être balayée de manière conforme à l'idéologie marxiste-léniniste, par contre, dans leur rôle d'accompagnateur de l'âme des morts, les moines ne pouvaient être substitués, même dans la période de doute spirituelle : qui récitera le sutra de l'impermanence pour que la mort et le mort soient dignes ?⁷⁸⁶ Ces rituels marquent la différence entre l'homme et l'animal. Il était alors impossible, même pour le nouveau régime, de voir disparaître le symbole qui marquait l'une des formes les plus significatives de l'humanité.

II. II. Vers une nouvelle architecture des équipements et des bâtiments emblématiques

Dans les toutes premières années du régime, comme nous avons déjà noté, il n'y avait pas de production architecturale ni urbaine. Le parc immobilier était disponible pour être étatisé au moment de l'installation du nouveau régime. C'est seulement au début des années 1980 que l'on commençait à construire quelques équipements. Le soutien de l'Union Soviétique a été très important en ce domaine. Les exemples de bâtiments construits durant cette période mettaient en évidence qu'il y avait une volonté de construire une utopie sociale à travers la mise en place d'une nouvelle programmation et qu'il y avait aussi une certaine réflexion faite sur le langage architectural des bâtiments emblématiques ou des simples équipements. L'architecture de l'influence soviétique et l'architecture qui se voulait être une tentative d'inspiration locale plaçaient indéniablement cette courte période dans une expérience exceptionnelle.

II. II. a. L'hétérotopie sociale de la programmation

Lorsqu'une structure a été créée pour piloter et gérer la coopération et les aides de l'Union Soviétique au Laos, une bonne partie du programme des équipements et des projets de constructions a été planifiée. Le contenu des programmes était sorti tout droit de la conception des experts russes. Il était fondé sur la base du projet de société, suivi de la mise en forme de la programmation type du régime socialiste. Celle-ci avait pour objectif la construction de la nouvelle société égalitaire. Elle faisait l'apologie de la vie collective, des productions et des consommations collectives, une culture et des loisirs collectifs de la société, désintégré de ses souches anciennes et historiques.

Etant déjà des utopies pour les pays socialistes qui ont hérité des idéologies fondatrices des utopistes européens du XIX^e siècle industriel,⁷⁸⁷ les programmes effectués dans les années 1980 par les experts socialistes ont été dans leur ensemble une hétérotopie pour le Laos. Cependant, à une petite échelle et avec des efforts d'adaptation aux contextes, certains programmes d'équipement issus de l'utopie sociale pouvaient être utiles et réussis, voire, des beaux projets, comme ce fut le cas des logements, des écoles et des crèches et parc d'attractions à Cuba. Au Laos, trop éloignée de l'idée de la lutte des classes, de la dictature prolétarienne et de la lutte pour le transfert des biens et des terres aux paysans, la société lao expérimentait avec une curieuse attitude les idéologies qui ont été traduites dans les programmes des équipements réalisés : les Laotiennes étaient peu

⁷⁸⁶ *Souad sac anicca*, sutras bouddhiques qui constitue la prière pour les morts. Il évoque la mort (*Anicca*, l'impermanence), comme un passage entre la vie (*Dukkha*, la souffrance) et l'après la vie (*Anatta*, le non soi). *Dukkha (Pi)* souffrance, *Anicca (Pi)* impermanence, *Anatta (Sk)* non-soi ou insubstantialité.

⁷⁸⁷ Notamment les fondateurs des familistères comme Fourier, les fondateurs des cités ouvrières et des cités-jardins, les hygiénistes, etc.

enthousiastes par le parc de Nong Saphanh Lène qui jouxtait l'esplanade du That Luang, par les crèches aménagées par les ministères pour les enfants de leur personnel, dans lesquelles les équipements utilisés (jouets, manuels scolaires, etc.) proviennent des aides de l'Union Soviétique. En fin de compte, le parc a été peu fréquenté et tombait peu à peu en déshérence et les crèches ministérielles ont fermé leur porte.

Les immeubles de logement des enseignants universitaires, les équipements hospitaliers (hôpital de l'Amitié) et de loisirs (le cirque national), par contre, ont été des projets qui ont beaucoup apporté au Laos. Ils répondaient aux besoins des locaux et ont été réalisés de manière ponctuelle. Par leur côté unique (en nombre) ils semblaient être des projets pilotes initiés par les Russes et devant être prolongés par le gouvernement lao lui-même. Probablement par manque de moyen financier, les investissements publics laotiens durant les années 1980 étaient quasi-inexistants, comptant uniquement sur les aides internationales et celles des pays socialistes. Ainsi, ni la politique de logement initiée, ni les réalisations des équipements de qualité, comme le cirque et l'hôpital de l'amitié, n'avaient été renouvelées par le gouvernement laotien dans leurs contenus programmatiques. Les réflexions portées sur le logement, les bâtiments emblématiques et les équipements publics à travers ces réalisations-pilotes avaient été différées, puis simplement abandonnées. Si celles-ci avaient été poursuivies de manière soutenue dans la politique de l'État et dans la formation universitaire, avec la création de l'Ecole d'Architecture, la réflexion portée sur les questions serait aujourd'hui autrement plus fructueuse. En particulier lorsque nous observons aujourd'hui la grande difficulté pour l'État de prendre en compte les besoins en logement et de mettre en oeuvre cette politique, très axée sur la mise en concession des anciens biens immobiliers et fonciers. Par exemple, lorsque l'État cède à un investisseur privé la moitié d'un terrain, et en contre partie l'investisseur lui construit des logements pour le personnel de l'État (notamment un projet de construction de logements des professeurs du Lycée de Vientiane qui a été ainsi conclu sur ce principe). Dans ce cas de figure, le cahier des charges, qui aurait fixé le standard du type et de la qualité du logement, n'a pas été défini. Par économie, on doute que l'investisseur ait le souci de la qualité des logements qu'il doit réaliser. Or la définition du programme de logement a déjà été initiée dans les années 1980 à travers les projets pilotes. Le relevé de l'un des immeubles de logements pour professeurs à Polytechnique de Sok Paluang construits au début des années 1980 a démontré une richesse certaine de ce point de vue et serait un modèle intéressant. Bien que l'expérience programmatique de ces années ne soit pas prolongée jusqu'à aujourd'hui, on voyait certain aspect de cette expérience ressurgir ailleurs, dans le programme de rares villes nouvelles de la même période. Nous allons voir dans le paragraphe suivant que la programmation hétérotopique était appliquée comme un système qui devait faire ses preuves dans la construction des « villes nouvelles socialistes ».

II. II. b. L'aspect architectural du début des années 1980

L'architecture du régime des années 1980 était marquée par deux écoles. D'abord, ce fut curieusement une architecture qui possédait une certaine continuité avec la période moderne des années 1960. Les architectes et urbanistes, acteurs de cette nouvelle image spatiale, étaient russes, travaillant dans le cadre de la coopération entre les pays socialistes. Ce n'était plus ceux qui ont construit les « anciens immeubles modernes » de Vientiane, bourgeois et capitalistes. Si l'idéologie était différente, nous ne pouvions pas être insensibles au rapprochement entre les deux architectures produites. Un lien doit être tracé entre ces deux groupes d'architectes. Effectivement ceci nous étonne à moitié lorsque nous savons que l'architecture moderne internationale des années 1960, incarnée par toute une génération d'immeubles barres (type HLM en France) dans les pays européens, se retrouvait aussi dans l'Europe de l'Est et en Union Soviétique. Notamment avec la mise en oeuvre d'un système constructif basé sur les éléments standards préfabriqués et prêts à poser, fortement développé en France pour son aspect économique (le temps gagné sur la fabrication classique, l'installation, etc.) et transféré dans les pays de l'Est et en Union Soviétique. Le système constructif basé sur une production de masse standardisée (non pas par des sociétés

privées, mais par des usines d'État) des éléments préfabriqués était beaucoup plus adapté dans les pays pratiquant le système sévère des capitaux d'État comme l'Union Soviétique, que dans un système capitaliste comme la France, qui, en occurrence, avait favorisé le développement des grandes sociétés de bâtiments de capitaux privés.

Nous remarquons que certains aspects de ces systèmes de constructions se retrouvaient dans les équipements construits au Laos dans les années 1980. Il y avait effectivement la volonté de standardiser les éléments de façades et les systèmes constructifs, visibles dans le projet de l'hôpital de l'Amitié, ou bien dans les bâtiments du campus de l'Ambassade russe. Cependant, les éléments à standardiser ont été fabriqués sur-mesure. S'ils n'étaient pas complètement fabriqués sur place, ils ont été fabriqués dans une petite fabrique locale et non à l'usine. Il y avait donc une différence nette entre ces bâtiments et leurs modèles russes ou européens : c'était paradoxalement l'absence de la préfabrication et de l'organisation des filières du système constructif. Les architectes russes procédaient au Laos plus dans l'utilisation des matériaux bruts du béton armé, mise en œuvre et fabriqué sur place. Très probablement le contexte culturel, économique et technique local ne permettait pas la standardisation et la mise en système de cette filière. De ce fait, les bâtiments construits dans les années 1980 se rapprochaient beaucoup des constructions tardives de l'architecture moderne des années 1960 : bruts et exotiques, aux langages décalés. Expressions qui qualifiaient déjà la modernité laotienne des années 1960.

Sur place, on pouvait ainsi rapprocher l'hôpital de l'amitié à la façade de l'hôpital Mahosot ou au Lycée de Vientiane, comme s'ils faisaient partie de la même génération. Soulignons que ces deux derniers bâtiments ont été construits durant la période américaine (1955-1973), ce qui ne devait pas être normalement comparable.

En ce qui concerne un petit nombre d'édifices, ceux qui étaient construits dans la foulée des années 1980 et qui se voulaient représentatifs du langage architectural du nouveau régime, ne peuvent passer inaperçus. Mises à part des analyses formelles que l'on peut faire, un texte, un discours ou un manifeste nous manquent pour effectuer une analyse plus approfondie du discours théorique de ce type de constructions. Effectivement, l'Assemblée Nationale est un cas typique. C'est un bâtiment sans intérêt architectural, il exprime même une pauvreté certaine de ce point de vue : ayant un langage architectural composite et disparate, utilisant des matériaux de construction et des techniques de mise en œuvre médiocres, ayant une structure du plan non adaptée aux fonctions auxquelles il était destiné, étant mal implanté dans un site urbain et paysager pourtant exceptionnel. Cependant, au moment de sa construction, il était sensé de représenter l'architecture officielle du régime, et donc fondé sur un discours. Son architecte, Hongkat Souvannavong, formé à Cuba, avait tenté de s'imprégner de la culture locale en reproduisant l'image des frontons et les pignons de l'architecture lao, en travaillant sur le volume et l'image que le bâtiment devait donner à voir aux spectateurs. La couverture, la forme du toit, les pignons, etc., constituent apparemment les obsessions de ceux qui croyaient avoir fait revivre la richesse de l'architecture lao par ces éléments, tant dans les années 1980 qu'aujourd'hui. Or le plan, les rapports de proportions et la fluidité intérieurs / extérieure de l'architecture lao expriment le mieux son fondement spatial.

Nous pouvons dire que la période des années 1980 a été marquée par deux expériences majeures, de valeur distincte. L'expérience russe, qui reliait certains bâtiments construits au Laos à un mouvement plus large de l'architecture moderne internationale comme une variante, mérite une étude approfondie : pourquoi avait-elle été si courte, et pour quelle raison elle n'avait pas apporté de véritables influences sur la production de l'époque et de celle qui avait suivi ? Les tentatives pour traduire le discours idéologique du marxiste-léministe nationaliste lao par des éléments architecturaux emblématiques (l'Assemblée Nationale et le jardin public qui se trouvait en face), et de surcroît, d'inspiration culturelle locale se plaçaient indéniablement dans une logique de recherche identitaire du régime. Dans les deux cas, cette courte période était une expérience spatiale exceptionnelle.

II. III. Les projections idéologiques dans l'expérimentation de villes nouvelles

Les villes nouvelles au Laos étaient définies en dehors du corpus de ce qui pouvait désigner habituellement les “ villes nouvelles ”. Dans la majorité des cas, c'étaient des reconstructions des villes détruites pendant la guerre froide, très exceptionnellement des nouvelles constructions sur un site inoccupé par une occupation antérieure. La quasi-totalité des villes nouvelles était située dans les anciennes zones libérées, refondées sur des bases nouvelles, après leur destruction par la guerre. Victimes des bombes *Napalm* et des bombes *phosphore* à la fin des années 1960 et au début des années 1970, on essayait près d'une décennie plus tard de les reconstruire. Les villes nouvelles sont ainsi désignées parce qu'elles étaient refondées dans la méconnaissance de la base fondatrice ancienne, détachées de leur passé et parfois de leur site. Elles étaient “ nouvelles ”, aussi parce qu'elles avaient introduit le socialisme utopiste, obsédées par les répartitions fonctionnelles, et enfin parce qu'elles se voulaient fondatrices d'un modèle de société, multiethnique et égalitaire.

II. III. a. La méconnaissance de la base fondatrice des villes nouvelles, l'ambiguïté de l'idéalisation du peuple multiethnique : brassage culturel et “ laoisation ”

Le déracinement historique

On profitait aussi dans ces nouveaux établissements pour refonder les villes et les villages dans un esprit nouveau, détaché de l'histoire locale, de manière plus ou moins involontaire de la part de leurs habitants. Le détachement de l'histoire a été induit par le contexte de la guerre : une bonne partie des espaces communautaires de rassemblement et de mémoire (comme les pagodes et les monuments religieux, ou comme l'organisation sociale villageoise) a été touchée par les bombardements : les habitations délaissées, les organes sociaux de base défaits, entraînant la perte des usages et la déstructuration des schémas symboliques de l'espace des villes et des villages. De même, les zones agricoles étaient difficilement exploitables à cause des bombes non explosées, etc. La mémoire et les liens sociaux et culturels étaient parfois irréversibles, perdus avec les éléments et les pratiques spatiaux anciens. Le détachement par rapport au passé et parfois par rapport au site reflétait la méconnaissance des bases fondatrices anciennes par les nouveaux habitants et la nouvelle autorité urbaine et villageoise. A Oudomxay le centre-ville actuel (la “ ville nouvelle ”) se développait davantage sur la grande route pénétrante, alors que le vieux village qui était fort vivant (d'après ses anciens habitants) se trouvait au pied de la colline, à l'opposé du centre actuel. De même, à Samneua, le grand et vieux village, avec l'ancienne pagode, n'occupait plus la position centrale, la ville nouvelle (aujourd'hui devenue assez vaste) s'étendait ailleurs en se détachant de lui, le laissant devenir comme un quartier annexe.

Les caractéristiques physiques principales des “ villes nouvelles ”, étaient leurs grands îlots, leurs larges voies, leurs larges trottoirs, avec parfois des lampadaires qui fonctionnaient la moitié du temps, mais prévus pour des extensions futures éventuelles. Car on prévoyait effectivement que ces villes allaient s'étendre et se développer avec l'augmentation du nombre de leurs habitants, de leurs activités, et les grands équipements allaient peut-être être nécessaires, etc. Sur les poteaux électriques, il y avait régulièrement des hauts-parleurs donnant les informations et les recommandations à suivre à la population. Les villes nouvelles étaient, pour ainsi dire, caractérisées par un certain desserrement général, avec une population malgré tout un peu parsemée. Elles ressemblaient aux villes fantômes, sans vie, à part les rassemblements de meeting politique obligatoires. Les pratiques et les parcours spatiaux étaient devenus différents. Les grandes voiries changeaient le rapport de proximité entre les équipements communautaires (pagodes et marché de proximité) et les villages et entre les villages eux-mêmes.

La notion du peuple multiethnique

Mise à part son aspect physique les “ villes nouvelles ” s’étaient illustrées aussi par leur aspect social. Une bonne partie des habitants de souche avait migré avant 1975 vers les territoires moins exposés aux combats. Parfois, ces derniers revenaient chez eux. Souvents, il s’agissait des habitants qui s’étaient installés tout de suite après, lorsque la paix était revenue. Ces derniers aidaient en partie à tempérer les liens sociaux entre les nouveaux habitants de diverses provenances et aussi à anticiper sur la manière de s’installer dans le site et à raviver certaines pratiques anciennes. Mais dans le milieu des années 1970 et au début des années 1980, cela a été insignifiant, puisqu’il ne s’agissait pas de reconstituer une société d’avant, mais de construire une nouvelle société révolutionnaire. En occurrence, le nouveau régime faisait beaucoup d’effort pour que ces établissements puissent revivre de nouveau, mais dans une recomposition sociospatiale et politique nouvelle. La promotion pour les nouvelles installations se réalisait partout dans le pays. Tous les groupes ethniques confondus étaient concernés. La reconsolidation par rapport à l’histoire locale et par rapport à l’usage social habituel des lieux ne pouvait pas se réaliser aisément, parce qu’il y avait beaucoup de nouveaux habitants qui venaient avec leur propre pratique et leur propre mémoire, en particulier lorsque cette recomposition nouvelle était composite. A Muang Xay (capitale de la province d’Oudomxay) autrefois majoritairement peuplé de Tai Lü ou à Muang Hongsa (province de Xayaboury) peuplé de Gnouanes, le mélange ethnique dans un même lieu de vie était devenu systématique. L’idéologie du “ citoyen multiethnique ” (*Pasason banda Phao* ປະຊາຊົນບັນດາເຜົ່າ) était un concept politique pour se démarquer de l’Ancien Régime. Il était symbolisé par le fait que les divers composants ethniques devaient vivre ensembles dans une société égalitaire, rassemblée autour du parti-État. Celui-ci était le libérateur de ces peuples qui avaient longtemps été soumis et exploités par les “ *sakdina* féodaux ” de l’Ancien Régime. En réalité la mixité espérée ne s’était pas vraiment opérée : les études des anthropologues, par exemple, ont montré que l’endogamie a été, dans la majorité des cas, fortement préservée dans les villes sensées être les plus mixtes,⁷⁸⁸ même si les modes d’habiter et de paraître devenaient de plus en plus indistincts dans certaines localités. Alors que dans le régime féodal dominé par les Lao Tai d’autrefois, on remarquait que certains groupes khmu adoptaient depuis bien longtemps les vêtements tai lü tout en faisant reconnaître leur identité d’origine (l’exemple du cas de Luang Namtha). D’autres, tels les kha Samtao à Vieng Phu kha, adoptaient le bouddhisme lü probablement depuis le XVI^e siècle.

Au résultat, le « peuple multiethnique » est un concept de brassage culturel dominé, à termes, par une certaine laoisation des minorités ethniques, puisque la culture nationale de la nouvelle société -celle de l’ethnie dominante- demeurerait celle des Tai Lao. L’idéal de société multiethnique aurait été instrumental pour adhérer en nombre les diverses populations, débarrassées de leur passé et de leur histoire. Leurs liens et leurs pactes historiques passés avec l’ancienne société lao ont été déstructurés, remplacés par les valeurs du nouveau régime. Dans la culture ancienne le *muang* et le *ban* des Lao Tai, rappelons-le, étaient peuplés certes que de Lao Tai, mais à l’extérieur de leurs « remparts » et de leurs « palissades » il y avait des communautés ethniques, avec qui les Lao Tai du *muang* et du *ban* commercialisaient, troquaient et constituaient des pactes, et sur qui ils fondaient aussi leurs richesses. La destruction de ces anciens pactes aurait alors facilité la reconstruction des nouvelles souches sociétales révolutionnaires pour le nouveau régime. Ainsi, en faisant adhérer les ethnies à la culture révolutionnaire, estimant mettre tout le monde à égalité, cela revenait indirectement au fait que les communautés abandonnent leur propre identité. Coupées de leurs fonds culturels, les communautés ethniques seraient aussi coupées de leur forme d’intégration historique à l’organisation du Laos ancien. Et bien que le fonds culturel des populations non-Lao-Tai ne repose pas uniquement sur les liens historiques avec les *muang* Tai-Lao, ces liens historiques constituent les conditions majeures de la question d’intégration. Ceci, pour que l’intégration ne soit

⁷⁸⁸ D’après Grégoire Slémer. 2010.

pas l'assimilation, voire, l'aliénation. C'était probablement aussi par le processus de délier les liens historiques que la société lao ancienne serait définitivement abolie. L'exemple de l'intégration des Hmong dans l'ancien système (cas le plus récent, car les Hmong étaient arrivés au Laos que dans le milieu du XIX^e siècle) serait le plus à même d'expliquer le phénomène.⁷⁸⁹

II. III. b. La ville socialiste et ses équipements, le souci de fonctionnalité

A partir des années 1980, quelques équipements publics et collectifs ont commencé à être construits, la coopération avec l'Union Soviétiques étant devenue plus active, mettant en perspective la coopération avec les autres pays de l'Est. Par ailleurs, le ministère des travaux publics et de la construction a peu à peu été restructuré ; le plan d'action de trois ans a également clarifié les besoins dans le secteur des bâtiments et des travaux publics, masqués auparavant par la méthode du provisoire et du débrouillardise de la période des 2-3 premières années de l'après-révolution.

Les premiers équipements que l'administration considérait comme prioritaires étaient les marchés pour permettre les échanges locaux des produits de consommations de base, et l'amélioration des centres administratifs des chefs-lieux de province. Les hôpitaux et les écoles (nouvelles constructions ou amélioration de l'existant) ont été inscrits mais les problèmes économiques et le manque d'investissements publics n'avaient pas permis de les réaliser dans les années 1980. Leurs constructions ont été ainsi différées de près de dix ans. Par contre, les lieux de rassemblement ou de représentation du nouveau pouvoir ont été pensés assez tôt, même s'ils n'avaient pas été construits de suite. Ce fut le cas de *That Virason* à Vientiane construit à l'extrémité de l'esplanade du That Luang. Ce fut le cas des places aménagées dans les chefs-lieux des provinces pour accueillir les rassemblements ou les événements populaires, telle l'aire où étaient plus tard érigés les bustes de Kaison Phomvihan.

En ce qui concerne les infrastructures routières de base, les efforts ont été préconisés de manière constante dès le début, car la mise en liaison entre les provinces dans l'ensemble du pays était la clé du développement, du contrôle et de la sécurité du pays. Les prisonniers des camps de rééducation, notamment les militaires ou les plus jeunes prisonniers de l'Ancien Régime ont été mobilisés pour la construction des routes.⁷⁹⁰ A travers des témoignages et par bien des aspects (travaux forcés, les gens séjournaient quelques fois dans les camps mobiles, au gré des besoins de bras) on pouvait penser que les camps de rééducation n'avaient pas été créés pour la rééducation politique, mais par besoin de bras pour créer des liaisons routières sans dépenses pour la main d'œuvre.

De manière générale, c'était le souci de fonctionnalité –lié au concept « progressiste »– qui sous-tendait la manière de construire des équipements et de les insérer dans la ville. Ce souci était lié à la programmation du système collectiviste, mais aussi à la formation d'une nouvelle génération d'architecte et de techniciens du bâtiment et des travaux publics, nés avec la création de l'école d'architecture et d'ingénierie attachée au ministère de la construction.

Vers 1981, l'école d'architecture a été fondée. Ses fondateurs étaient de formation française issus plutôt de la formation en ingénierie. Mise à part cette spécificité, les coopérations avec l'Union Soviétique et les autres pays de l'Est ont aussi joué un rôle important dans la formation de l'école et dans la qualification des futurs architectes qui allaient plus tard travailler tant dans les administrations urbaines que dans les secteurs privés. Les projets étudiants des premières années de la fondation de l'école d'architecture (attachée alors au ministère des Travaux Publics et de la

⁷⁸⁹ Le chef coutumier du clan Ly qui était considéré comme le chef de la majorité des groupes et clans hmong du Laos et qui avait été intégré dans le système nobiliaire coutumier lao, au nom des traditions d'intégration des ethnies qui remontait probablement au XVI^e–XVII^e siècle, l'emprisonnement en 1975 du chef de clan -Phraya Touby Lyfoung- suivi par son décès en détention, marquait la fin des pactes anciens, comme la fin de la monarchie lao.

⁷⁹⁰ Cf., le témoignage d'un ancien prisonnier dont tout le camp avait été mobilisé pour la construction de la route numéro 9. Mothana, *La route numéro 9*. Op, cit.

Construction) démontraient un lien évident entre une formation francophone, plus axée sur le domaine technique et de l'ingénierie et une formation soviétique plus orientée vers le souci de répartition des fonctions de l'espace architectural et urbain⁷⁹¹ (voir les archives de l'ITTP.) Il n'y a quasiment pas de pédagogie de recherche et d'analyse de terrain. L'histoire de l'architecture avait été enseignée en bloc, sans mise à distance (quel manuel de l'histoire de l'art et de l'architecture, et qui l'écrit ?) et sans contextualisation par rapport à l'espace lao et son histoire. Les projets étudiants étaient théoriques et utopistes donc l'évaluation aurait été faite d'après « le degré de l'imagination de l'étudiant ».

En tout état de cause, cet état d'esprit correspondait à la pensée des villes nouvelles que le gouvernement avait tentée de promouvoir. Puis, lorsque la coopération avec les pays de l'Est devenait encore plus fructueuse à partir du début des années 1980, et lorsque quelques équipements collectifs avaient été construits avec leurs aides, la pédagogie de l'école ainsi que les projets d'architecture des étudiants avaient également évolué vers la mise en formes des programmes collectifs. Axer l'enseignement sur une production spatiale cantonnée au souci de fonctionnalité et au souci du seul usage public et collectif sans l'étude programmatique, sans l'analyse des sites et des modes d'usage, sans des relevés et des essais de classification typologique, etc. (oubliant l'individuel et le familial, l'individualité des perceptions, le pittoresque, qui caractérisent finalement le contexte local) a profondément formaté les futurs architectes et ingénieurs, ainsi que le système de production spatial en cours de formation alors, et bien plus tard. Le manque d'analyse ou de connexion à la recherche et aux leçons du passé était une carence pédagogique qui allait devenir un handicap pour les futurs opérateurs, acteurs et décideurs de la ville. Ce handicap a été souligné à maintes reprises par les responsables du secteur : il est souvent constaté que les études urbaines ou les études de projets effectuées par les experts internationaux, plus tard dans les années 1990 et 2000, n'étaient généralement pas compréhensibles et mises en application de manière adéquate par les agents locaux. Une formation adaptée au contexte culturel et technique local aurait été fortement souhaitée. De fait, les handicaps peuvent remonter aux premières années de la création des formations en architecture et en ingénierie où les analyses, les recherches et les échanges avaient été absents.

Conclusion

On voit apparaître dans cette deuxième période du régime la mise en place des perspectives et des dispositifs spatiaux nouveaux pour restructurer l'ensemble du pays. Mais ils concourent directement à ruraliser la ville : sa fonction urbaine et politique est réduite, selon des impératifs idéologiques du régime qui fait l'apologie du travail, de la paysannerie et de la campagne au détriment de la ville.

- L'administration et l'exécutif sont les premiers secteurs touchés. De la responsabilité individuelle et hiérarchique basée sur les compétences, les décisions de l'administration et de l'exécutif sont passés à la responsabilité collective, basée sur la logique de l'appareil politique valorisé au sein du Parti Populaire Révolutionnaire, placé dans tous les échelons de la structure de l'Etat et du pouvoir local. La structure de ce dernier a été modifiée : l'administration de la ville-agglomération urbaine, par exemple, est réunie à l'administration de la province ; le *nouay*, un comité de quartier, une subdivision du village, est créé, réduisant le rôle traditionnel paternaliste et fondateur du chef du village.

- Les principaux autres dispositifs imposés à la population prônent l'autosuffisance comme une vertu. Voulant contrôler la production, la répartition des biens dans une société qui se veut

⁷⁹¹ Les titres des rendus de projets étudiants étaient en français, sous entendant que les experts enseignants russes utilisaient aussi le français pour communiquer avec les professeurs lao ainsi qu'avec les étudiants. Beaucoup d'entre eux sortant du lycée de Vientiane dans les années 1975 étaient francophones.

égalitaire, l'Etat impose le collectivisme dans la démarche de la réforme agraire, étatisé les biens fonciers et immobiliers, impose les travaux collectifs à la campagne et en milieu urbain. L'absence des services urbains et des services publics –disparus avec l'Ancien Régime– est considérée comme une leçon inculquée à la population.

Au résultat, les différents dispositifs aboutissent sur un premier phénomène incontrôlé par l'Etat : l'espace s'auto-gère peu à peu, la ville et ses espaces non planifiés se déploient de manière anarchique : les quartiers périphériques se constituent dans le désordre et sans règles, l'usage de l'habitat et de la ville changeant de fonctions par la venue importante de la population rurale, leurs états de conservation se dégradent rapidement.

Dans cet effacement de la ville au profit de la campagne, l'espace urbain expérimente une production architecturale particulière, timide mais identifiable au début des années 1980, à travers des nouveaux équipements et bâtiments emblématiques. Il se dote aussi de nouveaux programmes architecturaux, démonstratifs souvent de projection sociale hétérotopique. A l'échelle du territoire, le régime se projette aussi idéologiquement dans l'expérience de villes nouvelles. Annonçant comme villes socialistes, soucieuses de fonctionnalité, elles sont conçues dans l'idéalisation du peuple multiethnique –brassage culturel et “laoisation”– dans la méconnaissance et la négation totale de la base fondatrice historique et sociale de l'espace et de l'humain.

CHAPITRE III.

Temps trois : les bilans et leurs implications, nécessité de la réforme de 1986

La conception générale conçoit que la réforme politique laotienne rentre dans un mouvement généralisé de l'effondrement du bloc socialiste et du changement de clivages idéologiques qui s'est amorcé dix ans après la fin de la guerre froide. Ceci compose effectivement les grandes lignes analytiques pour la compréhension de cette période historique mondiale. Cependant, force est de constater que la répercussion de l'effondrement idéologique dans les pays du bloc socialiste, ont des résultats et des implications différenciés d'un pays à l'autre.

Le Laos est parmi les cas atypiques que sont la Chine, le Viêtnam et Cuba. Le Laos ne prend pas complètement part à l'effondrement du système communiste. Car la politique laotienne ne conçoit pas cela comme la fin des idéologies, mais s'est approprié de cet effondrement comme leur propre volonté de se réformer de l'intérieur. Il considère en fait qu'il y a au Laos une sorte d'implosion nécessaire du système marxiste-léniniste qu'il conçoit toujours comme possible à construire, et non pas son explosion qui aurait causé sa fin dans les pays de l'Est. Pour ce faire, les bilans que le Comité Central du Parti (CCP) appelle « leçon » ont été élaborés.⁷⁹² Nous abordons dans ce chapitre d'abord la question de bilans que l'on doit traiter à travers deux niveaux de lecture. Ensuite, nous évoquons le particularisme des actions préconisées pour la réforme et leurs implications directes ou indirectes dans la restructuration spatiale dans les années qui ont suivi.

III. I. Les bilans

La nature opaque et autoritaire du régime politique⁷⁹³ nous oblige à considérer les bilans de deux manières, selon deux lectures. Le premier bilan ou la première lecture est celle que le gouvernement laotien annonce officiellement, celle que l'on trouve dans les rapports du CCP, en particulier celui rédigé lors du IV congrès du PPRL au mois de novembre 1986. La deuxième lecture ou bilan est celui des constats que nous tentons de comprendre à travers les faits et les actions politiques qui n'étaient pas forcément inscrits dans les rapports officiels ou prévus dans les plans d'action du PPRL. Le deuxième bilan est, de fait, celui qui donne des explications à la nécessité de faire de la réforme. C'est celui que le pouvoir n'annonce pas, car sa reconnaissance équivaut l'acceptation de l'effondrement idéologique, toujours en cours d'exercice. Ceux qui ont tenté de remettre en question l'idéologie par rapport à la réalité en ont payé le prix fort.⁷⁹⁴ En

⁷⁹² *Thot Thone Bot Hiane*, « tirer des leçons », concept galvaudé, utilisé dans les écrits officiels destinés à la formation des membres du PPRL à la pensée réformatrice, notamment dans *Les cinq leçons du PPRL dans la nouvelle réforme*, comité de propagande et de formation du CCP, Vientiane, 2000.

⁷⁹³ La particularité du régime laotien réside dans le fait que l'autocritique au sein de l'appareil décisionnel constitue l'une des vertus révolutionnaires. Cependant les critiques extérieures sont totalement proscrites et considérées comme actes d'affront montés par « des ennemis dont les objectifs seraient la destruction du régime ». C'est l'une des raisons qui expliquent l'existence de deux bilans distincts : celui que l'on accepte et que l'on diffuse et celui que l'on refuse et que l'on considère comme infondé.

⁷⁹⁴ Ce fut le cas des dissidents de l'année 1990. Ces derniers, à partir des expériences empiriques avaient effectué un bilan du régime. Ils constatèrent d'abord l'effondrement du système politique, économique et social du marxisme-léninisme entraînant la fin des idéaux. Ils constatèrent ensuite que le système était inadapté au Laos, et ils proposèrent donc des plans de réforme. En proposant le multipartisme, entre autres -comme l'une des conditions de la réforme, leurs plans

conservant le fond idéologique du régime dans la réalisation de la réforme économique, le régime endossait un double faciès. L'identification des deux bilans est importante, car elle nous permet de comprendre pourquoi le régime politique laotien ne s'était pas effondré comme ce fut le cas des pays de l'Europe de l'Est. Elle nous permet également de comprendre que le double faciès avait permis au régime de se renouveler et de se restructurer, sans perdre ni le pouvoir ni « la face » vis-à-vis du monde, la « face », une importance spécifiquement lao.

III. I. a. Les bilans du Comité Central du Parti portant sur le régime

Nous tentons ici d'effectuer une lecture transversale des rapports du CCP présenté au IV^e Congrès du PPRL en 1986. Les bilans officiels nous expliquent la continuité de la politique du gouvernement lao et nous donnent un éclairage sur le contexte des années qui ont suivi, notamment en ce qui concerne la situation politique actuelle. A la différence des anciens blocs socialistes de l'Europe de l'Est qui ont connu, selon les dirigeants lao, « une corruption idéologique » causant l'effondrement de leur propre système,⁷⁹⁵ l'autorité dirigeante du PPRL réaffirmait dans le texte de la réforme [*chitanakhane mai*, ຈົດໝາຍການປັບປຸງ] sa fidélité à la base idéologique marxiste-léniniste et rappelait le particularisme du régime politique laotien désigné de démocratie populaire. Tout en insistant sur l'absence de rupture idéologique dans la réforme *chitanakane mai* que le régime mettait en œuvre, il mettait en évidence la réalité économique ou le mécanisme économique – l'angle d'attaque par lequel la réforme a été mise en œuvre afin de réadapter et réformer le système politique, proposant ainsi le « Nouvel Mécanisme Economique »

III. I. a. 1. Les justificatifs idéologiques et économiques

Les justificatifs de la réforme se voulaient avant tout corollaires au mécanisme économique et non au mécanisme doctrinal. Le PPRL remettait en cause le moins possible l'idéologie du régime. Ils se voulaient scientifiques et progressistes, ils se défendaient d'être un régime « théorique et utopiste ». La nécessité de la réforme mise en place voulait montrer au monde le côté pragmatique et scientifique, éclectique et clairvoyant de la classe dirigeante et du parti-État lao : « *Lorsque le régime effectue ses analyses avec intelligence (autocritique), il prend l'initiative de faire la réforme et ne persiste pas dans des actions qui n'étaient pas appropriées* ». ⁷⁹⁶

A travers les discours politiques de la réforme, le fondement et la forme politique du régime ont été ainsi mis à nu. Ceux-ci démontrent que l'idéologie a été étroitement associée, voire, a dominé complètement la manière et le savoir bureaucratique et technicien de la gouvernance. La réforme symbolisait davantage le fait que le régime consentait à distinguer d'une part le domaine doctrinal du domaine technique de la gestion et du fonctionnement socioéconomique du pays. L'idéologie du régime devait être placée à part, dans une autre sphère et protégée de l'insuccès économique notamment lié au collectivisme. Avec la réforme, le PPRL consentait à affranchir le savoir technicien et bureaucratique de la domination doctrinale du régime, en lui permettant de

réformateurs qui se veulent intellectuellement sincères se heurtèrent au noyau décisionnel du PPRL qui considéra que leurs plans de réforme ne permettaient pas le renouvellement du régime mais conduisaient au contraire à la remise en question du fondement même du régime et son système de pouvoir. Trois réformateurs étaient alors devenus dissidents : Thongsouk Saysangkhī (au poste alors de Secrétaire d'État aux Sciences et Technologie), Lathsamy Khamphoui (également au poste de Secrétaire d'État de l'Economie et du Plan), Phèng Sakchittaphong (haut fonctionnaire du Ministère de la Justice) ont été emprisonnés le 8 octobre 1990 pour 14 années de détention après un rapide procès pour « subversion idéologique ». Deux parmi les trois ont été libérés en novembre 2004, Thongsouk le leader étant décédé en février 1998 en détention. Cf. *Amnesty Internationale ; La Ligue pour le droit de l'homme*. Ces trois hauts fonctionnaires auraient représenté près de 200 partisans de la fin des années 1980, mais qui sont aujourd'hui à la retraite ou convertis aux affaires ou qui font profil bas dans les bureaux des services ministériels.

⁷⁹⁵ Expressions (traduites) utilisées par les membres du PPRL eux-mêmes critiquant la transition politique des pays de l'ancien bloc communiste de l'Europe, comme une trahison au marxisme-léninisme. In : *Pages historiques de la lutte héroïque du peuple lao*, Comité de propagande et de formation du CCP, Imprimerie RDPL, Vientiane 1980, pp 39-40. Op. cit.

⁷⁹⁶ « ມີແຕ່ເຮັດໜ້າທີ່ ເຮົາຈຶ່ງບໍ່ຄິດເຂົ້າໃສ່ ວັດທະນະທຳ », « C'est en procédant ainsi (différents points de réformes) que notre parti ne sera pas qualifié de doctrine livresque », in : Kaison Phomvihān, *Rapport politique du Comité Central du PPRL devant le IV^e congrès du parti*, Imprimerie de la RDPL, Vientiane 1986, p13.

s'ouvrir et de coopérer avec les institutions étrangères et internationales, tout en ayant un contrôle sévère sur un écartement idéologique éventuel qui pouvait en être issu.

Le discours du Président Kaisone Phomvihan nous éclaire sur ces dispositifs. Pour remédier aux difficultés qui avaient empêché le régime, durant les dix années passées entre 1975 et 1985, d'atteindre le niveau suprême du socialisme, la période intermédiaire a été définie comme un temps nécessaire pour que la société tout entière puisse effectuer sa transition vers le socialisme marxiste-léniniste. Cette période intermédiaire devait passer par certains compromis, notamment pratiquer une économie de marché, donner plus de libertés aux échanges afin de créer la circulation des biens, réviser certains aspects du collectivisme, etc.

Cinq leçons ont été énoncées pour permettre la mise en perspective des stratégies de réforme (qui contenaient sept points majeurs) et mettre en place le deuxième plan quinquennal, 1986-1990, (contenant douze actions à entreprendre). Et pour « garantir » la réussite des stratégies de réforme et la mise en place du plan quinquennal, Kaisone Phomvihan recommandait six actions à mettre en œuvre pour maîtriser la réforme économique.

Les cinq leçons

Les cinq leçons se trouvaient en fait dans les cinq domaines d'action menés par le parti.

1. Le contrôle de la directive stratégique et opérationnelle du parti devait être encore renforcé afin d'englober tous les secteurs et domaines. Les orientations devaient être ciblées de manière pragmatique, flexible et adaptable par rapport aux contextes, de façon à ce que ces orientations en soient effectives.
2. La consolidation de l'unité et de la solidarité à l'intérieur du parti et chez le peuple devait être renforcée. Car elle était le cheval de bataille de la réussite de la révolution du pays.
3. Confirmation de l'attachement profond du pays à la base de fondation du régime (la politique, l'économie, le social et la culture, la défense et la sécurité), la construire et la renforcer avec conviction et de manière complète, afin de réaliser la double grande stratégie tout en menant les trois révolutions (révolution dans la force de production, dans les rapports de production, dans la pensée et dans la culture) jusqu'au bout. Car cette base de fondation est le bastion du régime socialiste.
4. Dans toutes les actions et décisions portant sur le domaine économique, il faut connaître les règles et les contextes de leur réalisation, savoir évaluer les causes, les effets et les résultats de ces actions.
5. Renforcer encore la coopération entre les pays socialistes frères. Avant tout, avec l'Union Soviétique. Construire une force de l'union spéciale entre la RDPL, le Viêt Nam et le Cambodge. Utiliser toutes les conditions favorables de l'époque pour construire le socialisme du pays.

Les sept points stratégiques de la réforme économique

Les sept points ont été définis par le IV^e congrès du parti, en complément des réalisations des dix premières années du régime.

1. Pour atteindre le socialisme de manière complète, il faut procéder de manière progressive et par étape la transformation de la production de la main d'œuvre artisanale vers une industrialisation mécanisée.
2. Sachant que la période intermédiaire devant encore accepter l'existence de plusieurs formes de production économique (ceux qui sont socialistes et ceux qui ne le sont pas), il faut procéder progressivement à la transformation de ces structures économiques vers la structure socialiste unique. Celle-ci n'existe que sous deux formes : structure économique de l'État et structure collective.

3. Etendre le nombre des prolétaires et améliorer leur niveau qualitatif. Faire en sorte que les paysans des collectifs agricoles et les intellectuels socialistes existent vraiment et deviennent les citoyens de base de la nouvelle société.
4. Améliorer et affirmer la dictature prolétarienne en élargissant la démocratie socialiste et en renforçant l'unité sur la pensée politique et sociale.
5. Procéder à la révolution de la pensée et de la culture, visant à la construction de la nouvelle culture et de la nouvelle société de manière progressive.
6. Améliorer et soigner les conditions de vie du peuple prolétarien et multiethnique et régler les problèmes sociaux de manière adéquate.
7. Reconstruire le système de gestion et de contrôle dans tous les secteurs des mouvements sociaux, tout en prenant en compte les intérêts de la société dans son ensemble, des intérêts collectifs et des intérêts privés.

Les douze priorités du deuxième plan quinquennal, 1986-1990

1. Régler les problèmes des biens usuels et alimentaires sur la base du développement complet de la production agricole. Les objectifs fixés étant que la production de produits alimentaires puisse atteindre 450 à 500 kilogrammes par tête habitant et par an, qu'elle soit exportable et qu'elle alimente l'industrie légère intérieure.
2. Limiter jusqu'à l'arrêt complet de la culture sur brûlis et développer le reboisement des forêts du pays.
3. Construire la structure du secteur associé, agriculture - forêt - industrie, de manière à ce qu'elle se concrétise, et qu'elle soit adéquate à la situation du pays.
4. Procéder à la constitution et à la répartition des zones économiques, planifier et fixer les règles concernant la construction des unités rurales et des unités urbaines, notamment créer progressivement des nouveaux centres socioéconomiques dans chaque district, tout en prenant soin de créer les chefs-lieux des *muang*, les chefs-lieux des provinces existants, de sorte qu'ils deviennent les centres urbains, des centres économiques, culturels et sociaux.
5. Développer le transport et la communication afin de favoriser les possibilités de développement des ressources et des richesses diverses du pays, d'améliorer les liaisons entre le centre, les provinces et les districts.
6. Mettre à profit les progrès scientifiques et techniques et mettre en place les travaux de sondage et d'enquête des sols.
7. Réparer et augmenter la capacité dirigiste de l'économie de l'État. Développer le secteur économique de coopérative. Parallèlement au développement de l'économie mixte, réparer les coopératives existant dans différents domaines. Diversifier les métiers et augmenter la production des produits issus des coopératives.
8. Améliorer et développer les systèmes commerciaux et de distribution socialiste. Associer l'agriculture et l'industrie de sorte que le milieu rural et le milieu urbain soient reliés. Préconiser le système de contribution des ouvriers et des agriculteurs afin de soutenir le développement de l'économie nationale.
9. Mettre tous les efforts pour assainir le système financier et monétaire.
10. Développer les relations avec l'internationale. Le pays doit élargir ses relations extérieures et tirer le plus possible de profits de la coopération et des aides internationales, non seulement avec les pays du bloc soviétique, mais aussi avec les autres pays de la région et du monde.
11. Construire le système de droit socialiste et le rendre effectif : recherche et rédaction des règles et des droits, former des organes juridiques (tribunal) et le comité de contrôle populaire de l'échelon central au échelon du district, préconiser la création de l'école de droit et la formation des agents compétents du domaine juridique, etc.

12. Développer le secteur éducatif en améliorant le niveau et la qualité de la formation. Développer le secteur culturel comme un combat important de sorte qu'il serve les orientations politiques et socioéconomiques que l'État a planifié. Développer le secteur de la santé publique en donnant priorité à l'éradication des maladies endémiques, notamment le paludisme.

Les recommandations du PPRL pour maîtriser la nouvelle mécanique économique

1. « le parti-État doit comprendre et maîtriser les caractéristiques de base de l'économie de notre pays, selon les points de vue suivants » :

- a- créer l'équilibre entre les produits commerciaux et le système monétaire dans l'économie du pays, de sorte qu'elle puisse devenir une économie planifiée et maîtrisée.
- b- Utiliser les potentialités de toutes les unités économiques pour développer la production.
- c- Construire l'économie centrale tout en développant l'économie locale.
- d- Utiliser la coopération économique avec l'étranger de manière efficace.
- e- Préoccuper des intérêts des travailleurs de manière adéquate.
- f- Maîtriser les caractères et les analyses matérialistes de la gestion économique.

2. Le parti-État doit préconiser l'arrêt du contrôle économique de manière centralisée du haut vers le bas. Il doit initier et favoriser les initiatives privées et l'autonomie individuelle des unités locales ou se trouvant en bas de l'échelle. Il s'agit de l'autonomie financière, de planification et de décision des unités économiques de base. Pour cela :

- a- il faut régler les contradictions entre le droit à l'autonomie de gestion et de commerce des unités économiques de base et le dirigisme centralisé du système.
- b- L'économie planifiée étant le propre du système socialiste, il a cependant besoin d'être réajusté. La planification de l'État doit aussi prendre en compte les contextes locaux, les lois de l'offre et de la demande, elle doit se baser sur le marché. La production doit répondre aux besoins, etc.
- c- il faut utiliser les prérogatives existantes dans le bon sens pour permettre une amélioration générale de la production, de la qualité, du prix de revient et du prix de consommation. Les conditions de vie de la population, de celle qui fait la production et de celle qui en consomme doivent être ensemble améliorées.

3. Dans le réajustement du mécanisme économique, il y a également un autre point que le parti-État souligne. Il s'agit de régler le rapport hiérarchique entre le pouvoir central et le pouvoir local de manière équilibrée, afin de responsabiliser le pouvoir local dans la gestion socioéconomique locale.⁷⁹⁷

III. I. a. 2. Les bilans économiques et les mesures concrètes réalisées

Contrairement aux justificatifs idéologiques qui esquivait avec zèle le constat de l'effondrement du système marxiste-léniniste et qui pointait plutôt le doigt sur l'inadéquation technique de l'économie qui fallait corriger, le bilan économique sur quelques points a mis en cause de manière intrinsèque l'idéologie politique du régime lui-même, du moins certains systèmes et actions mis en place et conduits dans le cadre très doctrinal du régime. Les justificatifs idéologiques et des principes économiques ont déjà mis en évidence les différents problèmes qui ont nécessité la réforme, nous proposons dans ce petit paragraphe de souligner les différents points et chiffres pour les illustrer.

Soulignons, avant les chiffres, les bilans du secteur économique dressés lors du IV congrès du parti. Ceux-ci ressemblaient à une auto-critique qui mettait en évidence les « défauts et les points

⁷⁹⁷ *Ibid.*

faibles » du système et qui permettaient une perspective sur les points de réforme que nous venons de noter.⁷⁹⁸

« - l'État n'a pas assez développé le secteur associé, agriculture - forêt - industrie, qui aurait été la base de l'industrialisation du pays.

- Dans le développement du secteur des transports et des communications, les initiatives locales ont été quasiment inexistantes. Les pouvoirs locaux ne sont pas assez autonomes. Attentistes, ils se sont trop appuyés sur les directives et les budgets centraux.

- Le réseau commercial ne s'est pas constitué véritablement. La circulation et la distribution des produits de l'État et ceux des collectifs ne peuvent toujours pas satisfaire quantitativement les besoins de la population. La volonté de faire transiter l'économie d'autosuffisance (production auto-consommée) vers l'économie de production des produits commercialisables que nous avons préconisée, tâtonne et n'a pas pu atteindre l'objectif voulu.

- La construction du socialisme réalisée au Laos a été faite de manière trop rapide dans l'urgence et ne prenant pas assez en compte le contexte et la réalité locale : dès l'investiture du régime, l'État avait aboli les unités économiques existant qui n'étaient pas socialistes, pensant ainsi que le socialisme allait être atteint plus rapidement.

- Le changement du système de contrôle et de rétribution centralisée vers une gestion et une autonomie financière locale n'a pas pu vraiment se faire. Les activités commerciales n'ont pas su se doter de profits.

- Les outils économiques dans leur ensemble étaient incomplets dès le départ pour mener une bonne construction de l'économie nationale. Certains agents de l'État, chargés de l'exécution des dispositifs économiques, n'avaient pas de compétences requises ou étaient préoccupés par leurs propres intérêts et les intérêts de leurs relations et parentés.

- Les échanges et la coopération commerciale avec les pays étrangers n'étaient pas assez développés. Les fonds issus des prêts et des aides provenant des pays socialistes et des autres pays n'étaient pas utilisés à bonne essence : il y avait beaucoup de gaspillage et les résultats étaient médiocres. »

Ajoutés à ces points d'autocritique, quatre points résumaient la nécessité de réforme économique de 1986 : 1- le statu quo de la production, voire la régression, 2- l'inflation, 3- la pénurie des biens de consommation et des biens et des services, 4- les déficits budgétaires.

Quelques chiffres des années 1980⁷⁹⁹

- Les importations : 70% des importations des biens de consommation provenaient de la Thaïlande. Ce qui correspondait à environ 273 articles consommables courants.
- Les exportations : elles représentaient le tiers de l'importation.
- Les aides étrangères : elles représentaient chaque année 95 millions de dollars US. Les aides extérieures entre 1975 et 1986 représentaient 60% du budget national.
- Les dettes extérieures : elles représentaient 390 millions de dollars US en 1983, dont 260 millions envers le bloc socialiste et 128 millions envers les pays des zones convertibles.
- Le PNB : le PNB par habitant en 1984 était de 98 USD. La RDPL était classée parmi les pays les plus pauvres du monde.
- La production industrielle : elle représentait 5% du PNB.
- Le pouvoir d'achat : il était très bas. Le salaire d'un fonctionnaire était de 20 à 50 USD.

Les mesures concrètes engagées, touchant le secteur économique⁸⁰⁰

⁷⁹⁸ Ibid.

⁷⁹⁹ Kham Voraphet, *Laos. La redéfinition des stratégies politiques et économiques (1975-2006)*, éd. les Indes Savantes, Paris, 2007.

⁸⁰⁰ Ibid.

- Mise en place des dispositifs pour lutter contre l'inflation : tenter d'équilibrer le cours officiel et le marché libre du kip, libéralisation des prix domestiques et des transactions internationales.
- Réforme dans le domaine agricole : adoption du principe de la liberté des prix selon l'offre et la demande, les anciennes terres des coopératives ont été redistribuées aux paysans, avec droit de jouissance.
- Mise en place des dispositifs de sécurité alimentaire : encouragement à diversifier les exploitations des produits agricoles et des élevages. Soutenir les produits à exporter tels que le soja, le café, le tabac.⁸⁰¹
- Libération des entreprises mixtes et des entreprises d'État.
- Réduction du monopole par l'État de l'importation : privatiser les entreprises import-export.
- Mise en place du comité pour l'investissement étranger afin d'attirer les investissements.

III. I. b. Les faits révélateurs

Mis à part les justificatifs idéologiques qui ont été effectués dans l'objectif de réaliser la réforme tout en protégeant le régime et le système de pouvoir mis en place, et mis à part les bilans économiques qui ont été mis en évidence (notamment par les observateurs extérieurs), les diverses études ont montré que tous les sujets et tous les secteurs n'ont pas été traités et pris en compte comme étant des éléments dont les problèmes ont concouru à la nécessité de réformer. Il est probable que la mise à l'écart de certains problèmes aurait été des démarches volontaires de la part des décideurs, lorsque ces questions embarrassaient et remettaient en cause la politique menée jusqu'alors par le régime et qui l'aurait placé dans une position d'échec. Il est probable aussi, par exemple, que la question des ressources humaines soit gaspillée par les camps de séminaires politiques, que la cohésion sociale soit empêchée par le clivage « gens de l'Ancien Régime et peuple révolutionnaire », que la liberté d'entreprendre soit freinée par le collectivisme, etc. Il est probable également que la mise à l'écart de certains problèmes aurait été des démarches aussi involontaires. Ceci, lorsque les questions échappaient à la pensée réformatrice la plus sincère, parce que cette dernière manquait d'outils d'analyse et de paramètres de compréhension, de références et de modèles économiques et sociopolitiques vers lesquels le régime tentait de s'ouvrir. Quoi qu'il en soit, ceci semait le doute et l'incertitude dans la démarche de l'ouverture. Beaucoup d'observateurs et d'analystes estimaient que la réforme du régime laotien n'était pas née d'une véritable volonté de changer le système, mais des contraintes. C'était les difficultés économiques qui auraient forcé à l'ouverture. Du moins, le grand souci de « ne pas perdre la face » avait masqué de manière constante les actions de la directive politique de l'État laotien qui soutenaient l'idée que la réforme était nécessaire uniquement du point de vue « technique ». En d'autre terme, la réforme portait sur le mécanisme économique et ne devait pas remettre en question les idéologies du régime. Celles-ci devaient continuer à rester « pures », un patrimoine « *moune-seua* » que les révolutionnaires et le peuple lao multiethnique tout entier, devaient précieusement protéger. Par contre, les hauts fonctionnaires du régime qui revenaient de l'Occident en 1975 et qui ont travaillé à la construction du socialisme pensaient que la période d'ouverture pouvaient basculer dans l'un des deux excès : renforcement de l'autoritarisme du régime ou au contraire, la fin du régime.⁸⁰² C'était « la voie du milieu » que la haute décision du PPRL a choisi en concertation étroite avec le PCV.

⁸⁰¹ D'après un ancien exploitant de cannabis, l'État avait aussi demandé à la population d'exploiter le cannabis pour de l'exportation. Mais cette demande a duré un laps de temps, au bout de deux-trois saisons elle était devenue interdite. Ainsi les agriculteurs de Ban Sala kham dans le boucle du Mékong à Vientiane se plaignaient des milliers de pied de cannabis qu'il a fallu arracher sans indemnités.

⁸⁰² D'après nos discussions avec certains d'entre eux, ils disent qu'ils ne savaient pas trop ce qu'il allait se passer au moment de la préparation de la réforme. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils décidèrent d'envoyer leurs enfants à l'étranger vers 1986, confiés à leur famille respective de la diapora. Discussion à Vientiane en 1999.

Avant de rendre compte des constats portant sur les questions spatiales proprement dites qui ont des implications sur les périodes qui ont suivi, évoquons d'abord les différentes questions d'ordre général qui auraient contribué à déclencher la réforme, en reprenant les différents points qui ont été les enjeux durant les premiers moments de l'installation du régime et qui ont conduit le Comité Central du PPRL à entreprendre des actions pour poursuivre la construction et la consolidation du régime socialiste marxiste-léniniste, mais dans une voie nouvelle.

III. I. b. 1. Les constats généraux : sentiment de désillusions, d'échecs et de gâchis ?

Le constat sur les actions menées par le nouveau régime était couronné par deux faits majeurs. Le premier était l'illusion du monde nouveau et surtout de l'homme nouveau. Le deuxième était le sentiment de gâchis et d'échec qui pouvait naître lorsqu'un regard approfondi était posé sur la méthode employée pour la formation et le renouvellement de la société en marche vers le socialisme. L'utopie s'était retrouvée ici expérimentée dans toute sa splendeur, usant « sans économie » le facteur humain qui marquait profondément la société laotienne et l'histoire contemporaine du pays.

Dans le premier temps, les enjeux et les défis étaient de faire table rase non seulement sur les pouvoirs de l'Ancien Régime, mais aussi sur les symboles, les institutions, les codes et les règles sociaux qui pouvaient le rappeler. Il s'agissait surtout d'installer le nouveau pouvoir et les nouvelles institutions, afin de diriger le pays en toute légitimité. Le nouveau langage officiel a été adopté par le Congrès des Représentants du Peuple parmi d'autres adoptions lors de la proclamation de la RDPL le 2 décembre 1975. Le nouveau langage était utilisé dans tous les domaines : dans l'administration, la littérature, les arts et les expressions courantes. Comme nous l'avons déjà signalé, la langue réformée par Phoumi Vongvichit, utilisée dans la zone libérée depuis les années 1960, a été mise en application dans tout le pays après 1975. Les espaces emblématiques ont été réappropriés par des nouvelles fonctions. Cette appropriation se voulait symbolique de la maîtrise spatiale de tout le pays par le nouveau pouvoir.

Cependant, le problème de légitimation se posait : pour avoir l'adhésion de tout le peuple, et durer, il fallait acquérir la légitimité nécessaire. Or le pouvoir n'avait pas été installé et consolidé de manière légitime, mais à coup de fusil et de baïonnette, comme le qualifiaient les termes utilisés par le nouveau pouvoir lui-même : *gnat gnèng amnat, yut amnat* [גנאט גנענג אמןאט, יוט אמןאט] pour qualifier la prise du pouvoir. La fuite massive de la population –y compris la fuite des paysans pour qui la révolution aurait été faite– vers l'étranger indiquait la peur. Elle confirmait la violence du système qui ne durait pas le temps d'une révolution, mais qui s'installait dans leur vie quotidienne : travaux forcés, séminaires politiques et endoctrinement, autocritiques publiques (pratique blessante pour un lao, car s'autocritiquer c'est « perdre la face » en public), délation, arrestation arbitraire, restriction de circulation et de réunion,⁸⁰³ restriction d'expression et de liberté de parole et de culte, etc.

La désillusion était fortement ressentie, non seulement chez la population des anciens territoires du gouvernement de Vientiane qui aurait pu avoir des regrets du temps passé par son appartenance, mais la désillusion atteignait aussi ceux qui croyaient à la révolution. Il y avait ainsi de nombreux dissidents à la fin des années 1970, envoyés aux séminaires spéciaux. La raison officielle donnée était la corruption et la déviation idéologique. Ils auraient oublié la vertu du communautarisme inculquée par le marxisme-léninisme ; ils auraient utilisé le pouvoir pour des intérêts personnels, ou, auraient été trop prochinois, durant le conflit sino-vietnamien, et oubliant

⁸⁰³ « Le Laos tout entier devenait une prison », le pays a été qualifié ainsi par une grande partie de la population. Effectivement il fallait un laissez-passer pour circuler d'un district à un autre, ceux qui tentaient de quitter le pays étaient emprisonnés, ou lorsqu'ils tentaient de traverser le Mékong les gardes frontières et la milice ouvraient feux, « comme si on s'évadait de prison ». Les réunions familiales étaient susceptibles d'effraction, les rassemblements étant interdits en dehors de ceux organisés par le Comité Populaire.

que le PPRL avait une dette morale envers le PCV, grâce à qui la révolution laotienne a pu se réaliser, etc.

Notre discussion avec les anciens révolutionnaires confirme les déceptions au sein-même du PPRL. Elles portaient notamment sur la fuite en catastrophe d'une bonne partie de la population ; les tirs des gardes-frontières sur les gens qui tentaient de traverser le Mékong ; presque chaque famille a au moins un de ses membres envoyés aux séminaires politiques. Trente années sacrifiées pour la révolution et constater que la réconciliation nationale (et derrière cela, la réconciliation familiale) ne s'était pas faite comme ils l'auraient souhaitée. C'était aussi désolant pour eux de constater qu'il manquait des compétences pour construire le pays. Car, pour beaucoup, la nouvelle société signifiait la fin de la domination américaine, mais surtout la paix retrouvée, la réconciliation et l'union nationale. Probablement conscient que la fuite des 20% de la population n'étaient pas entièrement liés au pouvoir de Vientiane, mais aussi à la peur des représailles du nouveau régime. La première désillusion au sein du PPRL était donc probablement issue de cette fracture.⁸⁰⁴ De nombreuses démarches individuelles ont été repérées de çà et là : certains membres révolutionnaires tentaient de faire libérer, pour les uns, un cousin, pour les autres, un neveu, un frère, un oncle, etc., du camp de séminaire ou de prisons, incarcérés pour avoir tenté de fuir le pays ou pour avoir occupé un poste dans l'administration du gouvernement de Vientiane. Mais devant les histoires individuelles, le haut appareil décisionnel du PPRL restait froid. Et c'était probablement la deuxième fracture à l'intérieur de l'appareil du pouvoir dès les années 1977-1980.

Les idéologies mises en application touchaient, dans le cas très particulier de la société laotienne, les histoires intimes des familles, et était confrontée à une réalité qui menaçait sa propre existence. Il fallait alors un certain pragmatisme. Même si aucun compromis n'a été trouvé concernant les camps de séminaires politiques, quelques compromis avaient été établis dans les autres domaines : rassurer les paysans en leur rendant les terres et en révisant la production collective ; rassurer le peuple en leur accordant une liberté de culte et les droits de jouissance individuelle des terres, les droits de commerce, qui avaient plus ou moins été enlevés dans les premières années. Les compromis réalisés au cours du plan de trois ans (1978-1980) explicitaient donc partiellement l'échec du régime. Le constat des années qui ont suivi démontrait que la construction de l'homme nouveau trouvait ses limites, et l'ouverture du pays a révélé que la plupart des gens n'adhéraient que partiellement aux idéaux imposés trente années durant.

III. I. b. 2. Les constats portant sur la question spatiale

Le territoire à explorer et à fonder n'existe plus en tant que tel

Au moment où le régime laotien préconisait la réforme, deux idées principales sous-tendaient la question spatiale. D'abord, il était à constater qu'un territoire vierge et inexploré, un territoire où l'on pouvait y créer de nouvelles fondations ou de nouvel rayonnement n'existait plus en tant que tel, dans le sens d'une conception de territoire vide et sans affectation de fonction. Car le territoire du Laos était déjà exploré, bien qu'il soit relativement vaste, peu dense, avec une installation parsemée d'établissements, en taches d'huile plus ou moins distancées, plus ou moins complexes et importantes, dans les plaines arrosées comme dans les riches et hautes vallées, le long des tracés routiers ou fluviaux. En fait, bien que beaucoup de parties de ce territoire soient inhabitées, elles occupaient pourtant toutes, une fonction, ont été intégrées comme territoire affecté de fonction dans le système spatial du *muang* ; que cette intégration territoriale soit des forêts ou des jungles profondes, des montagnes, des zones agricoles ou autres, dépourvues d'habitant et d'établissement. Comme nous l'avons déjà souligné dans la seconde partie de notre recherche, ces

⁸⁰⁴ Discussion avec des révolutionnaires à la retraite, Vientiane, 2001. L'un d'entre eux est un cousin de mon père. Je ne le connaissait pas puisqu'il a pris le « marquis » à la fin des années 1950. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, il s'excusait presque du fait que mon père avait été au camp de rééducation et qu'il n'avait pas pu le faire sortir.

espaces vides n'étaient pas dépourvus de fonction, car le vide ou l'inhabité aurait fait partie intégrant des fonctions de l'espace et du mode d'occupation des *muang* des populations tai.

Une nouvelle avancée dans ces espaces vides, qu'elle que soit la forme : une nouvelle fondation, une extension, une reproduction, etc., doivent être alors considérées comme une transformation, un changement de l'espace existant.

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, rappelons-le ici : à partir de 1975 lorsque le PPRL entamait une nouvelle perspective pour construire une nouvelle société, l'espace qui reflétait le mode de vie, mais aussi les idéaux qui ont conduit et régit les sociétés humaines, devenaient des éléments opératoires de la mise en œuvre de cette nouvelle perspective. Des « villes nouvelles », des changements de fonctions des espaces existant ont été ainsi mis en œuvre. Mais en se faisant, le système idéologique du nouveau régime considérait l'espace inhabité dont nous venons d'expliquer le caractère, comme des espaces vides dépourvus de fonction et de rôle, un vide que le régime avait l'illusion de pouvoir combler. Or cela n'avait pas été ainsi. La vision matérialiste de l'idéologie marxiste-léniniste posée sur l'espace lao aurait été sans doute mal à propos et biaisée. Cet espace chargé de signification et de fonction aurait été confondu intellectuellement au vide et au non-sens. Ainsi dans les premières années de son investigation, la démarche intellectuelle du nouveau régime était d'inventer son propre espace muni de nouvelle signification. C'était d'abord nier le temps et l'espace historique en général et c'était ensuite méconnaître la particularité de l'espace lao, trompeur par son aspect inoccupé et vide.

On constatait que les « villes nouvelles » qui se voulaient être le nouveau cadre des établissements multiethniques, qui procédaient à la mixité des ethnies (dans le sens de mettre les ethnies juste ensemble dans un même lieu) dans la méconnaissance des rapports d'inter ethnicité circulaires, rencontraient de multiples incohérences, même s'il n'y avait pas eu de clivages et de ségrégation. L'incohérence tenait au fait que les communautés vivaient côte à côte, mélangées, sans vraiment partager des éléments qui fondent les valeurs d'une communauté. Comme nous l'avons déjà noté, l'un des idéaux phares du régime était l'intégration inter ethnique des peuples afin d'abolir les pratiques anciennes des *sakdina* qui, selon le régime, auraient considéré les ethnies comme un « sous - peuple servile ». Et l'une de ses actions était donc la « détribalisation » par la mixité et par le fait citoyen : rassemblement multiethnique dans un même espace des populations de parler môn-khmer à celles de parler tai et de parler myo-yao, etc., installer cette mixité dans les nouveaux établissements de type *muang*, comme si le facteur spatial des villes nouvelles construites sur les anciennes villes détruites par la guerre ou en quartiers annexes des villes existantes ou encore sur des emplacements complètement nouveaux (construction de nouvelle structure pour faire les bureaux du *muang*, de quelques projets d'équipements de base tels que : écoles, dispensaires, nouvelles routes.) pouvait être des facteurs de détribalisation. Force était de constater que la détribalisation, si elle pouvait être ainsi considérée n'était pas due ni au fait spatial du *muang*, ni à la mixité, puisque la distinction ou le repérage ethnique continuait à être très claire et facile lorsque l'on pénétrait dans l'une de ces villes. A travers le mode vestimentaire et alimentaire, à travers l'organisation de leur espace habité, et puis plus âprement lorsqu'on s'intéressait aux pratiques sociales, on pouvait constater que la vraie mixité (dans le sens de communauté cohérente partageant certains espaces communs, des rituels communs, certaines valeurs communes, etc.), était rare chez les différents groupes ethniques. L'endogamie par exemple est un fait persistant dans la grande majeure partie des ethnies. Autrefois, alors qu'on ne les obligeait pas à vivre ensemble dans un même village, cela ne les empêchait pas de s'emprunter réciproquement des coutumes, des modes vestimentaires, culinaires, etc. Et ce phénomène avait toujours existé par le passé et existe encore aujourd'hui, comme l'ont démontré les études de Grégoire Schlemmer.⁸⁰⁵

⁸⁰⁵ Grégoire Schlemmer, ethnologue, chargé de recherche à l'IRD (Unité de Recherche 105, Savoir et Développement), membre du Centre d'Etude de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS, UMR 8564, CRRS-EHESS). Il mène notamment des

La « détribalisation » a été en fait découvert ailleurs, en dehors des champs idéologiques prévus au départ. Mais ce fait n'était pas nouveau. Elle a été pratiquée bien avant et dans un contexte sociopolitique du régime *sakdina* lui-même,⁸⁰⁶ que le nouveau régime ne souhaitait pas se référencer. Mais le fait est que c'était dans le fonctionnariat et dans les fonctions publiques de base dans les provinces, plus encore que dans la hiérarchie du CCP, que de véritable intégration interethnique a été réalisée et saluée par les intéressés. A Phongsaly nous ne pouvons restés insensibles à la fierté des habitants, essentiellement Phou Noy et Hô, lorsqu'ils nous disent que « *nous avons aujourd'hui plusieurs ministres et plusieurs députés phou noy. Nos fonctionnaires des muang et des provinces où nous vivons ne sont plus majoritairement tai mais toutes origines confondues : tai lü, phou noy, hmong, khmu. Autrement, ils ne sauraient nous représenter.* »⁸⁰⁷

Ce fait démontre en partie que l'utilisation de l'espace à l'usage uniquement idéologique ne fonctionnait pas toujours. L'échec du point de vue spatial pour réaliser une intégration ethnique a été rattrapé petit à petit par une politique d'ouverture des fonctions publiques de base aux individus appartenant aux groupes minoritaires. Mais cette ouverture a dû être progressivement étalée dans le temps : car il a fallu attendre que la politique de l'accès à l'éducation porte ses fruits. Les agents administratifs d'origine minoritaire dans les premières années de la révolution étaient donc peu nombreux, même dans les zones libérées. Aujourd'hui, dans certaines provinces, ils deviennent même majoritaires, notamment à Phongsaly, et dans les districts à l'est de la province de Sékong.⁸⁰⁸

La négation et l'abstraction de la représentation de la ville et des fondations anciennes des premières années de la révolution avaient besoin d'être revisités

La remise en question de certaines idées politiques induites par la réforme était accompagnée également des remises en question de certains fondements et questions portant sur la ville et les espaces anciens. La ville en tant que symbole et représentation des pouvoirs anciens, aristocratiques, bourgeois, impérialistes et étrangers ; la ville en tant que témoin de l'histoire ; la ville en tant qu'entité spatiale ; qui a été niée dans les premières années de la révolution –dont nous avons évoqué l'importance précédemment– fut alors reconsidérée. Que les questions ont été exprimées ou formalisées ou pas, car beaucoup de questions ont été soulevées dans la haute sphère du pouvoir du Comité Central du Parti sans qu'elles soient connues du bas peuple, les faits l'ont montré que la négation des fondations anciennes comme facteur d'adaptabilité et de renouvellement spatial a été remise en question en même temps que le réveil du régime dans son désir de se relier à la continuité de l'histoire. Avec l'auto gestion de l'espace urbain, avec la négation de la ville et l'abstraction des centres historiques à partir de 1975, l'anarchie semblait régner fortement dans les années qui ont suivi, empêchant la gestion et le contrôle de la ville, mais aussi son appropriation par ses habitants. Ce fait était accusé par une perte d'identification des habitants par rapport à leur ville. Cela interrogeait donc l'appareil institutionnel et administratif (la gouvernance urbaine et territoriale) et son rôle dans la gestion de l'espace et du territoire. Ces faits, qui résultaient du mode de représentation, de conception et de gestion de l'espace du régime en place devaient-ils se poursuivre ? La réforme et ses dispositifs qui devaient être mis en œuvre, nous ont démontré que

recherches sur le « rôle du savoir thérapeutique et l'émergence de singularité individuelle dans une zone multi-ethnique du Nord Laos » ; Cf. Conférence à l'Institut Française de Vientiane, Grégoire Schlémer, mai 2012.

⁸⁰⁶ Nous pouvons repérer au cours de l'histoire récente de l'administration des Tai-Lao du Laos que de nombreux chefs ethniques ont été intégrés dans la structure nobiliaire lao. Au XIXe siècle il y a le groupe de parler môn-khmer avec le célèbre clan dont le chef Komadam promu au titre de *phraya*. Le cas de la famille Bac Kam (tai dam) est particulier puisque les Lao par le droit coutumier reconnaissent l'origine aristocratique de cette famille comme la plus représentative de la dynastie qui a dominé le Sip Song Chou Tai, et donc aussi le statut de ses descendants. Leur intégration dans la structure administrative et nobiliaire lao ne requiert pas de prérogative particulière par rapport aux autres grandes familles. Dans la première moitié du XXe siècle il y a le clan des Lyfoung (Hmong) dont plusieurs chefs sont promus également au rang de *phraya* et intégrés dans la haute fonction publique (Gouverneur, député, ministre.) Et d'après Grégoire Schlemmer, il y aurait quelques Hô et Phou Noy nommé *phraya* au XVIIIe et XIXe siècle. Ce fait est confirmé par Tiao Khammanh Vongkottrattana, in : *Pavat kanh Khouèng Phongsaly. (Histoire de Phongsaly). Op, cit.*

⁸⁰⁷ D'après une discussion avec un habitant de Phongsaly d'origine Phou Noy. Juillet 2010.

⁸⁰⁸ A Sékong, d'après Vattana Pholséna qui y effectue actuellement une étude d'histoire.

non. Nous pouvons mettre en perspective, quelques exemples concrets qui avaient permis à l'État de revisiter les anciennes actions régressives et préconiser de les inscrire dans la réforme. Nous tentons ici de dresser une liste.

Comment était installée la ruralisation contribuant à altérer le rôle de la ville et comment y remédier ?

La dégradation des responsabilités et des savoir-faire des agents administratifs

La fonction de gouvernance des équipements administratifs a été parasitée par des tentatives de productions de denrées alimentaires répondant à la politique d'autosuffisance. En corrélation, le temps de travail avait également été fractionné : le matin, en arrivant au bureau les fonctionnaires devaient d'abord s'occuper de l'élevage et du jardinage, aménagés dans le jardin du ministère. A la fin de la journée, ils devaient repasser encore au jardinage et à l'élevage avant de rentrer à la maison. Ainsi partagés, ils ne remplissaient qu'une partie de leur fonction : les tâches administratives et l'autosuffisance alimentaire demandées par l'État sont accomplies à moitié.

L'auto gestion spatiale et la dégradation des lieux et leur fonction

Personne n'était responsable, particulièrement, de l'entretien des rues et des routes, si non tout le monde. La gestion urbaine et les services techniques de la ville étant une vraie fonction, un travail complexe devant rassembler des compétences et des investissements (techniques et financiers) des spécialités, puis des spécificités d'une ville à une autre, réclamant une institution compétente. Ils ne pouvaient être assumés facilement par des individus. Or on demandait aux individus à travers les travaux collectifs d'assumer une responsabilité publique. Ici, une responsabilité civique a été confondue à une responsabilité publique qui devait relever normalement des fonctions publiques, qu'elles soient à l'échelle centrale ou locale. Par cette pratique, la gouvernance frôlait l'anarchie, puisque la fonction publique et ses compétences ont été réduites à néant. Mise à part cette dégradation des fonctions, il y a la dégradation des lieux. Dans la pratique, tout le monde était obligé de nettoyer devant chez soi, soucieux de bien faire que devant chez soi sous peine d'autocritique, on n'ira pas se mêler des nettoyages qui n'étaient pas chez soi, si le comité du village ne venait pas nous mobiliser. Certains édifices restaient ainsi en état d'abandon, des tronçons de chemin envahis par des herbes, etc. Les ordures ménagères étaient brûlées sur place dans le jardin. Ceux qui n'avaient pas de jardin (cas des compartiments) brûlaient leurs déchets domestiques sur le trottoir-même, car il n'était pas question d'avoir des immondices dans la rue.

La réforme administrative territoriale corollaire à la transformation sociopolitique

Le fait de supprimer l'administration de la zone urbaine des villes pour l'attacher à l'administration unique de la province, indique la volonté de réduire l'importance sociopolitique du milieu urbain. Sachant que l'administration et les services urbains nécessaires à la ville n'étaient pas de la même nature qu'en province. Les supprimer démontrait soit la méconnaissance, soit la volonté politique de détruire la ville en tant qu'entité sociale et politique.

L'étatisation des biens fonciers

L'appropriation par l'État d'une bonne partie du patrimoine privé urbain avait mis un arrêt à la spéculation foncière, mais ce fait a surtout coupé à l'État toutes possibilités de perception (taxe, impôt). Le foncier devenait une coquille vide, sans prix, sans valeur, gratuite pour les futurs occupants auxquels l'État attribuait les habitations. Pire, il aurait été une charge économique pour l'État si celui-ci devait les entretenir. Un bien foncier sans valeur foncière était l'antithèse de la ville par excellence.

L'autogestion de l'espace, dans le sens de l'absence de planification urbaine

Les quartiers périphériques constitués nouvellement ou greffés aux villages existant et qui entamaient le début des extensions périphériques de la ville durant les dix premières années du régime, n'avaient aucune planification prévue. L'État laissait libre cours aux habitations qui se construisaient peu à peu, la seule règle était que les terres soient appartenues à ceux qui

entreprenaient les constructions, ou du moins, qui pouvaient justifier de leur droit, d'une manière ou d'une autre, ou alors, que ce droit soit donné par l'État.

La population rurale

La venue de la population rurale en ville confortait l'usage rural de la ville imposé par l'autorité politique du village et du district. Le fait que les nouveaux habitants ayant la réaction de vivre la ville comme en milieu rural (aménager les rizières, les jardins, l'élevage dès qu'ils trouvaient des terrains libres) faisait qu'il y avait une augmentation importante des activités de production au sein même de l'espace urbain, productions aussitôt auto-consommées, et il y avait moins d'activités de services, d'échange et de circulation des biens, qui devaient être normalement le propre des villes.

Les bâtiments emblématiques et fonctionnels

Dans la construction des espaces symboliques du nouveau régime, bien qu'ils n'eussent pas été nombreux les bâtiments emblématiques ont été les projets phares du nouveau programme à partir du premier et du deuxième plan quinquennal. Les nouveaux édifices étaient sensés incarner la nouvelle centralité idéologique spatialisée. Il y avait notamment le stupa dédié aux combattants de la révolution, l'Assemblée Nationale, le Kilomètre six, etc. Il était de même des nouveaux équipements, indispensables par leurs fonctions (hôpitaux, centres universitaires.) Ces édifices qui se voulaient être les nouveaux éléments de rassemblement, que ce soit par leur capacité de représentation ou par leur fonction, concouraient en premier temps à mettre en péril la ville et le centre ancien.

Zone spéciale

La zone spéciale a été créée en 1994. Sa création répondait à une multitude de questions d'ordre politique, économique et humaine. Mais ce qui intéressait la question de la ville et du centre ancien, c'était la définition qu'on lui donnait. Il aurait existé en quelques sortes dans ce que l'on appelait « la zone spéciale » une autre manière d'habiter et de concevoir l'espace de l'habitat, une autre manière alors de gérer et de gouverner les hommes en dehors de ce que l'on pouvait concevoir dans la ville ancienne et dans la ville nouvelle.

Villes nouvelles

Les villes nouvelles, pour la plupart reconstruites sur les anciens établissements (villages ou villes anciennes) détruits par la guerre, se voulaient d'abord socialistes. Même si les budgets manquaient pour les réaliser, les idées premières qui les ont conduites étaient claires. Elles devaient posséder des équipements et des fonctionnalités pour tous. Le peuple multiethnique qui y habitait était pleinement chez lui, dans un lieu neutre et fonctionnel, ayant des grandes routes pour faciliter les accès et les futures extensions. On a été peu soucieux de l'histoire des lieux d'avant leur destruction, car l'histoire individuelle et particulière aurait été l'obstacle de la société nouvelle multiethnique. Le brassage ethnique, sans passé historique avait ainsi été la qualité première de ces villes reconstruites. Elles ont été la cause de la déstructuration et de la méconnaissance des fondamentaux de la ville et de l'urbain lui-même, qu'elle que soit la particularité de ces villes. Les connaissances qui auraient été apportées par le mode d'habiter, la gestion et la gouvernance urbaine des établissements anciens ont été reniées dans leur ensemble.

Les points soulignés, ci-contre, font probablement partie des bilans et pris en compte pour réviser les dispositifs engagés, jusqu'alors, afin de poursuivre la réforme.

III. II. Les implications de la réforme dès 1994 et 1995

Théoriquement la Réforme a commencé avec la résolution adoptée lors du IV Congrès du Parti en 1986. Elle n'aura des implications visibles du point de vue spatial qu'à partir de 1994 et 1995, période où s'est achevée la plupart des projets importants qui ont été engagés après l'année de la réforme. Ce sont des projets clés mis en route et devant apporter des changements importants

dans le paysage urbain des villes, telles l'élaboration de nouveaux plans urbains et la création des nouvelles instances administratives, la mise en place de la constitution et des décrets-lois, etc.

Nous pouvons constater que les différents projets qui ont été rendus possibles grâce à la réforme, suscitent un certain nombre de questions, notamment celles portant sur la place de la ville dans le territoire en cours de restructuration. Les projets induisent en quelques sortes une redéfinition de l'entité de la ville, l'obligeant à se redéfinir à travers son mode de gestion, son développement et ses limites. De même, la vision restrictive du centre et des quartiers historiques doit être revisitée. Alors que des éléments de réponses à ces questions restent encore flous, la démarche qui semble la plus évidente de la politique de gestion et de développement urbain, ce sont les tentatives de ramification des quartiers extérieurs vers une certaine unité et vers une nouvelle limite urbaine.

Avant de mettre en saillie les implications de la réforme dans l'espace urbain, il est important de noter que les implications politiques et administratives à partir des années 1990 et 1991 ont véritablement créé les conditions et les cadres nécessaires et favorables, rendant possibles et effectives les grandes lignes de la réforme. Il faut noter également que la période précédant le début des années 1990 (entre 1986 et 1990) comportait certains éléments qui retardaient la démarche et l'accomplissement de la réforme. Effectivement entre 1986 et 1990 la « décentralisation du pouvoir déconcentré », en particulier la réforme budgétaire,⁸⁰⁹ qui permettait au pouvoir local d'acquérir une autonomie plus grande a rendu difficile la planification nationale dans le développement du secteur urbain. De fait, le gouvernement a du mal à faire appliquer la directive politique nationale notamment dans le secteur du développement urbain et territorial : les ministères qui avaient pour rôle d'assister les pouvoirs locaux à conduire les grandes lignes de la politique de l'État peinaient à conduire leur mission en province dans les projets de voiries et d'équipements publics notamment. Parce que les autorités et les administrations locales conduisaient les projets avec leurs propres fonds jusqu'à la réforme de 1991. A partir de cette réforme, qui s'illustra par le recentrage du pouvoir et de l'établissement du budget national, le ministère des Communications, Transports, Postes et Constructions (MCTPC) a pu davantage contrôler les projets que conduisaient les Départements des Communications Transports, Postes et Constructions (DCTPC) attachés à l'administration locale des provinces qui lui étaient attachés dans la structure administrative verticale, alors que ceux-ci étaient transversalement responsables devant le Préfet ou le gouverneur de province.

La période entre 1990 et 1995 était une période charnière durant laquelle les différentes initiatives de l'État prenaient le temps pour être comprises et mises en application par le pouvoir local et les agents administratifs. Ceci, en ce qui concernait aussi bien la situation dans la capitale que dans les provinces, accusée par un manque de ressources humaines et de cadres compétents. La difficulté de la transition structurelle a été ressentie de manière plus forte durant cette période que dans la période actuelle, même si le problème de ressources humaines n'est toujours pas résorbé jusqu'à ce jour.

Entre 1990 et 1995 des initiatives plus importantes ont été mises en œuvre permettant d'impliquer plus largement les autres secteurs et acteurs dans la réforme. Les initiatives ont été d'ordre politique et administratif, notamment dans cinq domaines majeurs :

- 1- Dans le domaine constitutionnel, lors du V^e Congrès du PPRL, outre le remplacement de l'Assemblée Populaire Suprême par l'Assemblée Nationale, la première Constitution de la RDPL a été créée le 14 Août 1991.
- 2- Dans le domaine politique, comme nous l'avons signalé plus haut, la recentralisation administrative a été préconisée par le décret N68/PM, au mois de novembre 1991. Elle permettait au

⁸⁰⁹ Cf. Réflexion sur « l'administration locale »

gouvernement central de contrôler et de mener de manière globale la politique de développement national, notamment dans le domaine monétaire avec la création de la Banque Centrale et le contrôle du taux de change, et dans le domaine budgétaire et financier avec la centralisation et le contrôle des fonds et des budgets des provinces.

3- Dans le domaine administratif et institutionnel il y a un effort particulier pour redéfinir le rôle des institutions et des administrations publiques existant et la création des nouvelles institutions qui n'existaient pas. Notamment le Département de l'Administration Publique a été défini et restructuré par le décret N98/PM du 17 décembre 1992. Ce département va devenir un rouage qui va aider l'administration de l'État à améliorer ses différents composants et préciser les rôles qu'ils ont à jouer dans les années à venir.

4- Dans le domaine budgétaire : le système de Plan National des Budgets a été établi, voté par l'Assemblée Nationale en 1991. Plus tard, la nouvelle loi des budgets sera votée le 18 juillet 1994 suivie par le circulaire N1369/MF du 12 décembre 1995, portant l'enregistrement de tous dons et aides internationales, rentrant comme revenus de l'État et comme budgets publics. Le Plan National des budgets vient conforter et « gonfler » les investissements publics dans la mise en œuvre des différents projets, notamment du secteur urbain.⁸¹⁰

5- Dans le domaine de la régulation foncière et du système de taxation, le décret N50/PM du 13 mars 1993 a mis en place les taxes foncières, amendant le décret N47/CCM du 26 juin 1989 qui portait en parti sur les taxes foncières. Puis la loi foncière N04/95/NA du 14 octobre 1995 a été mise en application par le décret N72/PM du 22 mars 1996, remplacée par la suite par la loi foncière N01/97AN du 31 mai 1997. La question foncière (immatriculation, taxation, transfert, loi et décret la concernant) est un domaine privilégié qui a fait l'objet de plusieurs retouches. Elle est placée au cœur des préoccupations de l'État dans sa recherche des lignes de perceptions financières et est aussi très soutenue par les bailleurs de fonds internationaux.⁸¹¹

III. II. a. La nécessité de restructuration administrative : nouveaux outils d'application, mode de gestion du territoire de la ville, nouvelles instances administratives

L'évolution de la structure administrative locale et du secteur de la stratégie urbaine aboutissant vers la création d'une structure de gestion urbaine

Nous avons abordé dans la première partie de notre recherche le contenu de ce qu'est la municipalité que le Gouvernement tente de mettre en place. Nous abordons dans cette présente les antécédents, les raisons ou la nécessité qui ont conduit à la création d'une Autorité Administrative pour l'Aménagement Urbain, de Vientiane et de celle des villes secondaires (*UDAAs*), qui devrait plus tard ouvrir la voie aux réflexions portant sur le pouvoir local et expérimenter la « municipalisation ».

En fait, il était d'abord nécessaire de créer une structure aussi bien institutionnelle qu'opérationnelle afin d'assurer une bonne conduction d'une partie de la politique de la ville et de sa gestion. Cette structure a été jusqu'alors absente, mais dont les charges, rappelons-le, se reposaient de fait sur l'État qui centralisait tout et qui, pour accomplir ces charges utilisait dans les premières années du régime (sans doute faute de mieux et dans un esprit pragmatique) le système des travaux collectifs, système que seul le régime communiste pouvait se permettre. Ces travaux ont été imposés à la population à travers les comités populaires et les organes administratifs locaux et

⁸¹⁰ Ce qui voudrait dire aussi que le financement public reposait essentiellement sur les aides internationales tous secteurs confondus. En aides multilatérales et bilatérales, le Laos reçoit chaque année, entre 1994 et 2003, environ 250 à 350 millions de dollars US. Cf. Kham Voraphet. *Op. cit.*

⁸¹¹ Cf. notamment le projet d'immatriculation foncière : établissement des titres et des registres fonciers en province et préfecture de Vientiane, à Luang Prabang, Savannakhet et Paksé ; avec le Financement de la BM et de *Aus Aid*, débuté en 1997 pour une durée 7 ans.

de sécurité de quartier et de village (la milice), et également imposés aux fonctionnaires à travers les administrations centrales. Régulièrement, collégiens, étudiants, fonctionnaires, simples habitants, devaient participer aux travaux collectifs : creuser et ré calibrer les canaux, nettoyer les caniveaux et les rues, etc.

Après les premières années de la RDPL, liées à la décentralisation administrative qui a eu lieu jusqu'à 1991, les tâches ont été inscrites de fait dans le cahier des charges du pouvoir exécutif. Celui-ci est déconcentré et détaché des ministères, mais transversalement responsable devant le Préfet et le Gouverneur de province. Il s'agissait de créer un service technique du Département des Communications, des Transports, des Postes et des Constructions (DCTPC) au sein de l'administration de la préfecture (pour Vientiane) et des provinces. Ce département existait déjà au sein du ministère, mais n'existait pas dans l'administration de la préfecture et des provinces. Cependant, il a été créé comme un département déconcentré au sein de l'administration de la préfecture et des provinces au début des années 1990. Son rôle et ses compétences ont été définis et portaient essentiellement sur les missions de conseil qu'il devait mener auprès des services locaux des provinces dans le secteur concerné. En se faisant, il devait y conduire la politique et les directives de la politique de développement territorial du gouvernement central.

De fait, le DCTPC a été en charge pendant longtemps de la question des travaux publics et du développement urbain avant la création des *UDAAs*. Le DCTPC étant un organe déconcentré, émanant du ministère, mais travaillant transversalement sous les directives du Préfet ou du gouverneur de province, doit assurer localement les affaires urbaines ainsi que les travaux.

Le DCTPC se retrouve très vite dépassé par les lourdes tâches qui s'accumulent au fur à mesure de la concrétisation de la réforme et de l'ouverture économique, renforcée par les coopérations qui se densifiaient avec les partenaires extérieurs, divers et multiples. Le DCTPC assumait en quelques sortes deux rôles : celui de mener la politique de l'État (donc un rôle directionnel) et celui de mettre en œuvre les opérations (donc un rôle d'opérateur). Rôles qu'il n'arrivait pas vraiment à accomplir. Ceci, obligeait le gouvernement à trouver des solutions adéquates pour répartir et déléguer les charges au sein de ses propres structures exécutives. Très vite, si ce n'était dès le départ, la question d'une administration et d'une gestion locale a été posée, en particulier dans le domaine de l'aménagement et de gestion du territoire à l'échelle du district et à l'échelle urbaine. La charge directionnelle, celle qui était corollaire à la stratégie du secteur urbain, a été comprise comme une mission politique qu'assumait déjà le ministère, alors que la charge de mise en œuvre des différentes orientations de cette politique a été comprise comme une mission qui devait être prise en main par un autre organisme plus affairant, plus opérationnel. D'où une vision claire pour distinguer deux échelles : une échelle d'orientation politique et stratégique qui serait gouvernementale et une échelle plus opérationnelle qui relèverait du pouvoir local.

Cependant, jusqu'à l'approche de la création des *UDAAs* le pouvoir local provincial reste purement un pouvoir déconcentré de l'État. La réflexion portée sur la nécessité d'une administration locale née d'un certain pragmatisme technique préparait en fait une autre réflexion plus complexe et plus politique, d'une possibilité d'un pouvoir local possédant réellement des compétences institutionnelles autonomes. Cette réflexion aurait été alors latente sous l'impulsion des bailleurs de fonds internationaux. Pour des raisons politiques et constitutionnelles cette réflexion aurait conduit, non pas directement vers la création d'un pouvoir local, mais vers la création d'une structure technique spécifique de type « services technique de la ville » dans le cadre d'une administration déconcentrée (et non décentralisée), capable de prendre en relais les charges et les responsabilités, qui incombait au DCTPC.

Ainsi le système des travaux collectifs (entretien des équipements et des réseaux publics, etc.), et la politique de l'autosuffisance et de l'autogestion, hérités de la première période du régime, devenaient-ils au fur à mesure obsolètes. Mise à part qu'ils ne pouvaient pas être vraiment efficaces, la conduction des travaux de voirie et d'équipement de la ville à travers le système de travaux collectifs, de politique de l'autosuffisance et d'autogestion dans une période de réforme et

d'ouverture serait vraiment mal à propos, impopulaire et franchement critiquable au regard de la coopération internationale. C'est alors que l'idée de la création d'une structure de gestion urbaine était devenue nécessaire. Le Comité pour le Développement et la Gestion Urbaine de Vientiane (*VUDMC*) a alors été créé par le décret N40/FAMC, le 4 avril 1995.⁸¹² Ce Comité avait pour mission essentielle la mise en application et la gestion des projets de développement urbain qui ont été soutenus par les aides internationales (prêts et dons) dans le secteur, de préconiser un futur service technique urbain éventuel. Il a permis, dans tous les cas, la conduction d'un nombre important de projets qui commençaient à apporter des changements dans le paysage urbain. Il a également permis aux agents de l'État en charge de la conduite des projets en concertation avec les experts internationaux de se rapprocher de plus en plus de la gestion urbaine en dehors du système centralisé et collectiviste. Mais la structure et les compétences de *VUDMC* restaient encore trop restreintes. Les carences dans la gestion urbaine étaient encore loin d'être comblées. Ce Comité qui servait plus à conduire des projets expérimentaux qu'à gérer le territoire urbain et ses projets, à termes, ne pouvait pas évoluer vers une Autorité Administrative compétente comme il aurait été plus tard espéré avec la création de *VUDAA*.

III. II. b. La recherche de la ville en tant qu'entité

Suite à une période de ruralisation et d'auto gestion du territoire urbain, des observations ont mis en relief l'altération du statut de la ville et de l'entité urbain et aussi de ses acteurs. Mis à part le besoin de doter la ville d'organisme de gestion, un réel besoin de restructurer la ville ou des chefs-lieux en tant qu'entité à part entière, que ce soit dans la capitale ou dans les centres provinciaux a également été soulevé. Ce besoin a été d'abord exprimé dans la formulation des stratégies de développement, tout secteur confondu. Il a été ensuite étayé dans la stratégie du secteur urbain proprement dit, lorsque les termes ont été formulés avec l'aide des interventions extérieures : celles des Nations Unies et des bailleurs de fonds internationaux, permises par la réforme et l'ouverture du pays. La concrétisation de la stratégie du secteur urbain s'était exprimée par : 1- la définition et l'identification des critères des échelles urbaines, mais aussi celles des différents acteurs, anciens et nouveaux, 2- la mise en marche de l'élaboration des nouveaux plans de développement urbain ainsi que la mise en place des organes techniques et administratifs responsables du secteur de développement urbain. Mais avant d'aborder les deux principaux points de concrétisation de la stratégie urbaine, examinons d'abord les formes de soutiens extérieurs apportées au secteur urbain.

III. II. b. 1. Les soutiens et stratégie dans le secteur urbain : stratégie du gouvernement lao, celle des bailleurs de fonds et des autres partenaires de la coopération

La volonté des instances politiques et financières internationales, notamment celle des Nations Unies (ONU), des bailleurs de fonds comme la Banque Asiatique de Développement (BAD) et la Banque Mondiale (BM), de faire du Laos « un État de droit », n'était le secret pour personne, en particulier pour le gouvernement de la RDP Lao lui-même. « *Sa réalisation ne serait entre autres qu'une question de temps* », pronostiquaient les observateurs étrangers. Les fonds alloués indirectement pour cette fin, sous forme de prêts, ainsi que sous d'autres formes d'aides, touchant de nombreux secteurs du développement étaient, de fait, l'un des contreparties des réformes politiques que le gouvernement lao devait entreprendre. L'un des objectifs phares consistait, dans la réforme institutionnelle, à créer un pouvoir local compétent (qui serait à termes, éventuellement élu). Cette contrepartie n'avait pas été ignorée par le noyau central et décisionnel de la politique laotienne : dans toutes les concertations internes et confidentielles, même les plus techniques, l'un des mots d'ordre concernant cette question était un examen politique sans exception de tous les projets d'aides et de coopérations provenant de l'extérieur, quel que soit le

⁸¹² *FAMC* : Comité pour la gestion des investissements étrangères ou *The Foreign Aid Management Committee*.

secteur. La question majeure était souvent de savoir si les contreparties des aides ne seraient pas trop contraignantes, s'il n'y avait pas de menaces pour le régime et le PPRL, ce qui l'aurait obligé à se plier aux faits accomplis, à changer le fondement de sa politique et accepter les interventions extérieures contrevenantes, une véritable ingérence alors dans la souveraineté politique nationale.⁸¹³ Tels étaient en général le discours officiel et les craintes concernant l'examen et la réception des projets de coopération avec l'extérieur. Du fait que les décisions dans les secteurs tout à fait techniques et administratifs soient ainsi placées sous l'emprise des visions et décisions politiciennes la mise en œuvre des décisions passait souvent au ralenti. C'était en fait cette prudence et cette méfiance qui auraient aussi créé l'effet de lenteur dans le rouage administratif laotienne. Les projets qui soutenaient la création du pouvoir local évoluaient donc lentement et passaient par des procédures administratives et institutionnelles longues, faites d'embûches et de compromis. Nous l'avons vu dans la question traitant de la « *Recherche d'outils de développement, de maîtrise et de gestion urbaine* » que les décisions politiques constituaient l'élément décisif même si la difficulté était avant tout d'ordre institutionnel, technique et culturel.

Nous pouvons dire avant la mise en œuvre du projet de municipalisation en cours que la tentative pour créer la structure technique et administrative locale remontait, de certains points de vue, au début de la période de recentralisation de 1991 ; aux premiers projets de renforcement technique et institutionnel pour la planification, la gestion et l'aménagement urbain et au *Projet Pilote Sihom* qui les accompagnait (dont nous allons développer par la suite le contenu.)

Stratégie du gouvernement lao

Bien que traditionnellement la conception et la culture administrative de la ville et de la cité existaient et ne pouvaient être ignorées dans la réalité spatiale et historique des villes lao, la conception de l'urbain et de toutes ses implications est pourtant récente, si nous le considérons du point de vue des critères fonctionnels et administratifs ainsi que du point de vue d'une démographie agglomérée ; ou alors si nous considérons que l'urbain induit un ensemble de modes de vie et de relation, d'espaces, de réseaux et de limites qui « conditionnent, normalisent et uniformisent les comportements physiques et mentaux des habitants », ⁸¹⁴ donnant ainsi une définition autonome et complexe (complexité des acteurs, des paramètres économiques, de la structure politique qui la gère, etc.). C'est pourquoi la stratégie de développement du secteur urbain ne peut être que récente au Laos, corollaire à l'histoire de la constitution et de l'évolution des villes et de l'urbain tel que nous venons de le définir.

La stratégie du secteur urbain au Laos était née, pour ainsi dire, avec les considérations portées sur les infrastructures qui étaient liées au développement et au désenclavement du monde rural. Du point de vue système, la stratégie du secteur urbain était restée, jusqu'à récemment, un secteur mineur rattaché à la stratégie générale de développement. Depuis 2005 cette stratégie générale a été formulée sous le programme de la *Stratégie Nationale pour la Croissance et l'Eradication de la Pauvreté*, (NGPES), qui a privilégié quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, l'éducation, la santé et le transport. Le NGPES lui-même a été intégré dans le sixième plan National socio-économique 2006-2010.⁸¹⁵ Cela veut dire que stratégiquement le début de la réflexion portée sur le secteur urbain a été lié au développement et au désenclavement du monde rural et aujourd'hui indirectement lié à la politique de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie. Les premiers projets de développement dans le secteur urbain, mis en place vers 1987 avec le financement du Centre pour l'Etablissement Humain-habitat des Nations Unies (*United Nation Center for Human Settlements, UNCHS*), nous ont bien montrés comment et dans quel champ

⁸¹³ Cf. *Cinq leçons du PPRL dans la Réforme*, Comité pour la Propagande et la Formation du CCP, 2000, Vientiane (en Lao), pp. 30-31, portant sur la politique de « coopération avec l'étranger ».

⁸¹⁴ E. Dorier-Apprill, *Dénominations génériques de la ville, Vocabulaire de la ville*, Ed. du Temps, Paris 2001.

⁸¹⁵ En 2004 le gouvernement lao et les bailleurs de fonds internationaux ont approuvé ensemble le NGPES, visant à réduire de moitié la pauvreté au Laos à l'horizon 2015.

d'intervention le secteur urbain ou l'urbanisme a-t-il été abordé. Il faut attendre la loi de l'urbanisme de 1991 et le premier schéma directeur approuvé la même année pour que le secteur urbain soit abordé de manière plus autonome par rapport à la question de l'amélioration des conditions de vie, et encore, au niveau de la mise en œuvre de la stratégie nationale le secteur urbain était resté un secteur transversal qui s'était accroché aux secteurs verticaux plus importants.

Les facteurs qui favorisaient l'émergence du secteur urbain étaient donc classiques. Officiellement, la politique laotienne conçoit l'idée que la croissance économique qui est due à la Nouvelle Mécanique Economique (NME) devrait induire une migration rurale vers la ville de manière plus importante. Et donc, pour cette raison, il allait y avoir une extension et une croissance urbaine conséquente. Ce qui nécessiterait alors la mise en œuvre d'une stratégie urbaine. Le côté « contextuel » de la stratégie du secteur urbain, lié à la nécessité de développement socioéconomique du pays, avait une influence –du point de vue théorique et du champ disciplinaire– sur le fait que les analyses spatiales et les études urbaines appliquées avaient du mal à émerger comme un champ disciplinaire propre et autonome.

Pour mettre en œuvre la stratégie du secteur urbain le gouvernement lao a désigné trois grandes catégories, regroupant plusieurs volets, qui nécessitaient un développement et un soutien prioritaires : soutiens techniques et financiers dans la construction des infrastructures, assistance dans la mise en place des institutions et des organes techniques compétents, formation des ressources humaines dans le secteur concerné.

Projets et stratégies des bailleurs de fonds et des partenaires de la coopération

Les Nations Unies

Après 1975 beaucoup de pays occidentaux avaient coupé les relations avec le Laos et avaient mis un certain temps pour reconnaître la légitimité de son gouvernement. D'autres pays avaient maintenu symboliquement certaines relations. En tant que membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le Laos, comme les autres pays membres, devait bénéficier de la présence de l'ONU et de son aide. L'ONU continuait donc à maintenir son soutien à la RDP Lao, du moins assurant au minimum la ligne politique de l'Organisation dans sa neutralité et dans sa non-ingérence vis-à-vis de l'idéologie politique du Laos. Bien que certaines actions politiques menées par ce pays dans la violation du droit de l'homme et des libertés fondamentales des individus aient été dénoncées maintes fois par l'Amnesty Internationale et bien que les camps de réfugiés aient été installés par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), afin d'accueillir les gens fuyant les exactions du gouvernement de lao, le Laos avait continué à être membre à part entière de l'ONU même si aux yeux de beaucoup de pays membres sa place n'avait pas été honorable durant les premières années du régime. La stratégie de l'ONU a été donc limitée, non seulement parce qu'il y avait eu de la pression provenant des autres pays membres, mais aussi parce que le pays lui-même avait été limité structurellement pour mener un dialogue fructueux et constructif avec les instances internationales pour le développement du pays. Les rapports politiques du plan de trois ans et du premier plan quinquennal du Comité Central du PPRL l'ont bien souligné. Parmi les aides de l'ONU au Laos, le secteur urbain n'y était pas présent tout de suite, ou alors indirectement concerné. Il fallait attendre les premières années après la réforme de 1986 pour que l'ONU monte des projets dans le secteur urbain de manière plus conséquente. Notamment, en 1987 ce fut le Programme de Développement Urbain de la Préfecture de Vientiane (Financement PNUD/UNCHS. Lao/85/003). Ensuite, l'ONU a soutenu le Projet de Planification Urbaine de Luang Prabang, en cofinancement avec la France. Ce fut le début de la coopération bilatérale entre la France et le Laos dans le secteur urbain. Ce projet était cautionné et financé par le PNUD/UNCHS. C'était au travers de ces projets que l'Institut des Etudes Techniques et Urbaines (IETU), ait pu être mis en place au ministère MCTPC. L'institut était une assise et un tremplin important pour les travaux et projets dans le secteur urbain pour les années qui ont suivi. En 1989, le PNUD a financé la mise en place du projet d'étude du Schéma Directeur de Vientiane, selon la procédure française. En 1991, le PNUD/UNCDF a financé le projet d'aménagement urbain et d'assainissement, avec la mise en

œuvre de projet pilote du quartier *Sihom* qui devait se réaliser entre 1990 et 1997, dont la phase I se tenait entre 1991 et 1994. Ceci, avec les volontaires des Nations-Unies (*UNVs*, Lao/89/C01) et avec un opérateur technique local qu'était l'IETU. Dans la foulée, un autre projet annexe a été mis en œuvre et financé par le PNUD (Lao/89/002). C'était le Projet de renforcement technique et institutionnel pour la planification, la gestion et l'aménagement urbain, afin d'améliorer la capacité et les compétences techniques de l'IETU. C'était après le début des années 1990 que les autres intervenants internationaux participaient plus activement au développement de ce secteur : les bailleurs de fonds internationaux et les pays donateurs, etc., sous forme de coopération bilatérale ou multilatérale. Lorsque les bailleurs de fonds tels que la BAD et les autres partenaires (les pays) devenaient plus actifs dans la mise en application des projets et des programmes, l'ONU devenait nettement moins présente ; ou alors, si elle continuait à l'être dans certains projets, elle jouait surtout le rôle d'initiatrice ou de médiatrice et faisait intervenir directement les pays partenaires.

La Banque Asiatique de Développement

La Banque Asiatique de Développement intervenait au Laos dès 1992 dans divers secteurs (développement rural, ressources humaines, environnement, secteur privé, renforcement des capacités, infrastructures urbaines.) La BAD visait surtout la coopération régionale (à travers la *GMS*, *ACMECS*, *ASEAN*) et cherchait à susciter les partenariats avec les autres bailleurs de fonds sur les opérations qu'elle finançait, par exemple le partenariat de cofinancement avec l'AFD (à partir de 2004) sur la suite du programme de financement du projet de Développement Urbain et des Infrastructures de Vientiane (*VIUDP*) qu'elle avait lancé en 1993. Le projet prévoyait de mener 16 actions prioritaires dans les 100 villages qui composaient alors le périmètre urbain délimité par le projet. En 1996, elle poursuivait la mise en œuvre du projet *VIUDP*, mais cette fois-ci engagée dans les quatre districts de Vientiane. Le projet était engagé jusqu'en 2000. En 1997 elle lança la mise en place du Projet de Développement Urbain Intégré pour les quatre villes Secondaires (*STIUDP*). La même année dans le cadre du programme *VIUDP* elle finança un programme de formation et de stage sur deux ans (BAD- *VIUDP*-TA 2377, 1997-1999), initiant et formant les agents laotiens à la connaissance préliminaire de l'établissement du système administratif municipal. En 1997 parallèlement un programme de formation a été mis en place en inter-institutions (MCTPC-IETU-BAD TA Project-AIT BKK). C'était le programme AUPM (1997-2000) dispensant des formations en *planning et gestion urbaine*, avec les formateurs internationaux et en coopération technique avec *Asia Institut of Technology (AIT)* de Bangkok. La BAD commençait également en 1997 le programme de 10 ans de réhabilitation, d'extension et de développement des aéroports du Laos. C'était un programme multilatéral entre les banques et les pays nordiques. En 1998 la BAD participait à un autre programme de formation (BAD- *VIUDP*-TA 2973, 1998-2000), mais cette fois-ci c'est une formation destinée directement à l'Autorité Administrative pour le Développement Urbain de Vientiane et des villes secondaires.

Les autres partenaires et les actions les plus porteuses

Les activités et les coopérations parmi les plus porteuses du secteur urbain menées avec les partenaires par pays ont été inaugurées par l'Australie et la Thaïlande avec la construction du pont de l'Amitié en 1994, entièrement financé par le gouvernement australien. Le Projet de consolidation de la berge du Mékong à Vientiane, réalisé sur une section a été planifié entre 1994 et 1997 et mené également dans le cadre du Financement australien. Entre 1996 et 1997 l'Union Européenne a financé le Projet de la Mare de That Luang. Il concernait la canalisation et le traitement des eaux usées. La même année, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de *Norwegian Agency for Development (NORAD)* le Projet de Gestion des déchets urbains des villes secondaires a été mis en place, mené en parallèle avec le projet *STIUDP*. La Banque Mondiale (BM) et *Aus Aid* engagèrent aussi le financement du projet d'établissement des titres et des registres fonciers pour une durée de sept ans dans la province et préfecture de Vientiane, à Luang Prabang, à Savannakhet et à Paksé. Depuis 1994 le Japon contribuait à plus de 55% des aides bilatérales, tous secteurs confondus. Dans le secteur urbain, sa contribution était plus

fructueuse à l'approche des années 2000 : financement dans la construction et réfection des infrastructures routières, des ponts et des aéroports. La France, comme les autres pays d'Europe, occupait une place importante dans la coopération bilatérale avec le Laos, en dehors du cadre européen. Dans le secteur urbain son rôle a été important très tôt (dès 1987) après l'ouverture économique du pays, surtout à travers ses expertises dans le cadre des financements du PNUD : études des outils de planification urbaine avec le 1^{er} Schéma Directeur Urbain (Groupe Huit 1989), par exemple. La France s'était surtout illustrée dans ce secteur en reliant la question de développement urbain à la question patrimoniale avec le projet d'étude de Luang Prabang en 1994 pour son classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Parallèlement les travaux qu'elle poursuivait ailleurs, telle la formation à l'élaboration des Plans d'Occupation des Sols (1994-1995) et du SDU (1989-1991), aux enquêtes de terrain tant pour des études urbaines que pour les inventaires du patrimoine, ont permis aux institutions laotiennes (notamment, l'IETU et le DCTPC) d'aborder la question de développement urbain à travers des outils et de répondre en partie aux besoins dans le domaine de la planification urbaine.

Les projets et les outils d'application

Les projets d'application dans le secteur urbain étaient surtout caractérisés par les projets d'aménagement des infrastructures (réfection et construction des routes, des réseaux d'assainissement et de drainages urbains, etc.), par les projets pilotes d'amélioration de l'habitat (projet *Sihom*, projet *Nong Tha*.) et par le mode de financement des opérations, issu des prêts auprès des banques et des donateurs par pays : Banque Asiatique de Développement, Banque Mondiale, Coopération bilatérale et internationale, donateurs comme le Japon, la France, les pays nordiques, l'Australie, etc. Les aides financières ainsi que les assistances techniques reçues par le Laos faisaient que le pays figurait parmi les pays qui recevaient le plus d'aide et d'assistance au monde par habitant. Dans les assistances techniques, il faut noter qu'en matière d'outils urbanistiques il y avait une prédominance des outils français tels que le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain), le POS (Plan d'Occupation des Sols), et après 1994 le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) pour la ville de Luang Prabang. Les derniers en date sont la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) pour la petite enceinte de la ville de Vientiane et pour la zone urbaine du site de Vat Phu de Champassak⁸¹⁶ et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) étudié par l'ADUC pour le développement de Luang Prabang en dehors de son secteur de sauvegarde.

Fig. 100. La progression de l'élaboration des plans urbains, avant l'année 2000.

Sous le Programme du Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains-Habitat (UNCHS), le SDAU a été élaboré pour la première fois en 1989,⁸¹⁷ après celui réalisé entre 1958 et 1963.⁸¹⁸ Ce nouveau SDAU de Vientiane a été mis en révision en 1994 et en 2001 par l'Institut de Recherche en Urbanisme (IRU) et à partir de 2009 il a été révisé de nouveau par les experts de JICA et financé par les prêts de la BAD.

Nous avons vu dans un autre chapitre que la prédominance des outils français est due en partie au passé colonial des villes laotiennes, à leur culture administrative et à leur culture de l'aménagement urbain et de la gestion des sols. Et nous pouvons constater sur le vif que l'expertise internationale à ce sujet tend également à être majoritairement française ou du moins de formations françaises et que du point de vue technique et de l'ingénierie, la tendance est plutôt d'origine anglo-

⁸¹⁶ L'étude du ZPPAUP de Vientiane a été proposée en 2003 par l'Atelier du Patrimoine et l'IRU, mais n'a toujours pas été approuvée en 2008. Le ZPPAUP de Champassak, concernant la ville-même de Champassak a été proposé pour étude dans le cadre du projet FSP Vat-Phu. Mais en 2008, l'étude n'a toujours pas abouti.

⁸¹⁷ Cette étude donne lieu à un rapport de présentation en quatre volumes : « *Vientiane, schéma directeur d'aménagement urbain, Programme de développement urbain de la Préfecture de Vientiane* : Lao/85/003, 1989 » ; « *Vientiane, étude du schéma directeur, diagnostic urbain et proposition 1989, rapport final, programme de développement urbain de la préfecture de Vientiane*, Bouchaud, 1989 ». Les études ont été réalisées par le Groupe Huit/ IETU/ MCTPC et BCEOM.

⁸¹⁸ *Ville de Vientiane : étude au plan directeur d'urbanisme et des aménagements urbains, pour le compte du Royaume du Laos*, BCEOM, 1958-1963.

saxonne. Ce constat est dû sans doute au fait que la langue utilisée par les agents supérieurs de l'État est le français, que ces derniers soient formés professionnellement en France ou en Europe de l'Est. S'ils obtiennent leur baccalauréat au début des années 1970, le français serait leur première langue étrangère. Cet acquis scolaire leur a servi fondamentalement plus tard pour travailler avec l'expertise internationale, après l'ouverture du pays.⁸¹⁹ Par contre, la culture anglophone a été plus présente chez les jeunes ingénieurs formés dans les années 1990 et en liaison avec AIT avec le financement de la BAD, du Japon, et aussi de la France.⁸²⁰ Cette culture française qui a marqué la gouvernance urbaine était autant clairement visible dans la définition et dans la conception de la « municipalité » et la question de sa création que l'on cherche, encore à la fin des années 2000, à réaliser à Luang Prabang et à Vientiane comme chantiers pilotes. En terme de discipline et de gouvernance, d'un côté, on parle de la « municipalisation » et de la « décentralisation », tout en se référant à demi-mot au cas français de la loi de la décentralisation de 1983. Et de l'autre, on parle de « *Vientiane Municipality* », en particulier chez les jeunes techniciens et agents anglophones, cachant une réalité complexe qu'il faudrait éclaircir et démêler pour la rendre compréhensible et conciliable. C'est aux prises avec la trivialité de trois cultures administratives, que le développement, la gestion et la gouvernance urbaine du Laos doivent se soumettre, se synthétiser et s'appliquer.

III. II. b. 2. Le nouveau Plan Urbain et organes techniques et administratifs responsables

Les nouveaux plans d'aménagement urbain qui sont nés dans la décennie qui ont suivi la création de l'IETU en 1987⁸²¹ préfiguraient, par la création des plans urbains standard, une certaine standardisation de l'image des villes. Cette génération de villes qui a été « désormais dotée de plan urbain »⁸²² était inéluctablement liée aux contextes de l'ouverture du pays et au renouvellement administratif et urbain. L'opérationalité de ces plans obéissait aux mêmes critères définis conjointement par l'autorité politique centrale, désireuse de munir les villes de services et d'équipements de base,⁸²³ de les moderniser et surtout de les rendre fonctionnelle, et par les bailleurs de fonds internationaux désireux de faire du Laos un « pays de droit »⁸²⁴ muni d'outils de gestion et de contrôle de son territoire et de son sol, un pays stable pouvant participer au développement et à une paix durable de la région, un partenaire économique parmi d'autres dans la société des nations.

⁸¹⁹ Les experts russes qui venaient travailler au Laos dans le cadre de la coopération entre pays socialistes, utilisaient majoritairement le français avec les fonctionnaires locaux ainsi qu'à l'école d'ingénierie. Nous avons retrouvé les rapports et les rendus de projets d'étudiant qui datent de la fin des années 1970 - début des années 1980, en français.

⁸²⁰ La France a beaucoup de mal à recruter des jeunes candidats francophones pour les bourses de formation de haut niveau dans le secteur urbain (Cf. Rapport du SCAC, ambassade de France). Elle a du financer quelques bourses des étudiants lao à AIT où seul l'anglais est utilisé et où l'engagement financier de la France n'est pas rendu visible. Notre propos ici n'est pas de noter qu'il faut absolument avoir un acquis des connaissances urbaines à travers le Français ou de redire le complexe de la langue française dans le transfert de la technologie et de la connaissance dans le réseau international face à l'anglais, ou de rappeler le passé colonial. Mais il s'agit dans le court terme de pouvoir assurer une continuité entre la génération d'avant et celle d'aujourd'hui. La génération d'avant a été majoritairement formée en français, a travaillé en français (dans l'utilisation des termes techniques) et utilisé les outils français en matière d'urbanisme. Le problème que nous soulevons n'est pas seulement de l'ordre de la communication, mais de l'ordre des champs disciplinaires dans la formation et dans la création des compétences.

⁸²¹ Après plusieurs missions des Nations-Unies, l'embryon du futur Institut pour les Etudes Techniques et Urbaines (IETU) a été mis en place. L'IETU a été créé en février 1987, dans le cadre du financement PNUD/UNCHS. Lao/85/003. Des programmes de formation ont été élaborés pour former les agents de l'État recrutés parmi les fonctionnaires du ministère MCTPC dont beaucoup sont formés en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est (Tchécoslovaquie, Allemagne, Bulgarie, Pologne etc.) et parmi les étudiants sortant de l'Ecole Supérieure de Bâtiment et d'Architecture (ESBA) et de l'école polytechnique de Sok Paluang, pour de l'ingénierie. L'IETU a été mandaté pour l'étude et la mise en place des plans urbains de tout le pays. Ses compétences et ses charges ont été redéfinies par décret N1727/MCTPC, portant l'organisation et les *compétences de l'Institut de Recherche en Urbanisme*, en date du 26 mai 2000. Il a permis aussi à l'IETU de changer d'appellation pour devenir l'IRU, Institut de Recherche en Urbanisme. En 2007, il devient l'Institut des Transports et des Travaux Publics.

⁸²² En référence au droit de l'Urbanisme N03/99/AN du 03/04/1999, mis en application par décret présidentiel N11 du 26/04/1999, la planification ou les plans urbains ont quatre niveaux : 1-national, 2-régional, 3- provincial, 4- agglomérations (villes, *muang*).

⁸²³ En référence au droit de l'Urbanisme (*Ibid.*) les villes sont distinctes à trois niveaux : 1-Villes attachées au pouvoir central ; 2-Villes attachées au pouvoir provincial, préfectoral et zone spéciale, 3-Villes attachées au pouvoir du district.

⁸²⁴ La notion de « pays de droit » ou de « pays de non droit » ici est considéré à partir du fait que le Laos ne possédait pas de constitution jusqu'à 1991. Un pays sans constitution est de ce fait considéré comme un pays de non droit.

Dans la deuxième moitié des années 1980, des missions d'assistance technique du PNUD ont été réalisées. Il s'agissait notamment du Programme de Développement Urbain de la Préfecture de Vientiane (projet LAO/85/003). Les missions ont surtout eu lieu au Ministère des Communications, des Transports, des Poste et des Constructions (MCTPC). Tout d'abord, ces missions ont mis en relief la nécessité de créer une structure compétente en charge des études, car les besoins les plus urgents pour réaliser les outils d'étude et de planification étaient les collectes de données socio-économiques et urbaines qui manquaient à l'ensemble des administrations mandatées, et surtout aux experts des Nations Unies.

Il est important de signaler que les documents concernant le développement et la planification urbaine antérieure à cette période étaient totalement absents. Il n'existait pas d'archives proprement dites en ce domaine. Les documents (plans, cartes anciens, schémas d'analyse, projets, etc.) ont été détruits durant la restructuration administrative après le changement de régime en 1975. Pour mener une étude urbaine sur la ville dans la seconde moitié des années 1970, dans les années 1980 et 1990, il a fallu reconstituer une connaissance quasiment à partir de zéro, malgré que quelques documents aient pu échapper à la destruction grâce aux intérêts très personnels et éclectiques de quelques ingénieurs pour ces documents devenus historiques. Ces derniers ont conservé, contre les consignes, des dossiers parmi les archives de l'Ancien Régime destinées à être détruites. Grâce à cela, les anciennes cartes et plans et quelques documents d'origine datant de la période coloniale (une partie des archives du Résident Supérieur du Laos) ainsi que ceux datant des années 1950 et 1960 (dossiers des permis de construire) ont pu être sauvés. Ils ont contribué par la suite à la connaissance de l'histoire récente du développement urbain, en particulier pour toutes les études réalisées après 1998.⁸²⁵ Par ailleurs, le plan urbain de Vientiane de 1964, réalisé par le BCEOM a également été retrouvé au bureau de la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme (DHU) du MCTPC. Ce document a été fort utile : le Groupe Huit s'en réfère pour élaborer vers 1989-1990 le schéma directeur d'aménagement urbain de Vientiane (SDAU), approuvé en 1991.⁸²⁶

Les besoins en ressources humaines compétentes (architectes, urbanistes, socioéconomistes) ont été aussi fortement formulés. Les personnes de ressource, non-négligeables, ont été trouvées parmi les étudiants formés à l'Ecole Supérieure en Bâtiment et en Architecture (ESBA)⁸²⁷ et parmi ceux qui ont été formés dans les pays de l'Europe de l'Est et en Union Soviétique. Une aide précieuse des pays socialistes a été également importante dans la fin des années 1970 et dans la première moitié des années 1980, aussi bien pour l'enseignement à l'ESBA que pour l'expertise de certaines constructions.⁸²⁸ Nous pouvons compter effectivement quelques architectes et urbanistes russes pour les projets de l'extension de l'Ecole polytechnique, du dortoir des étudiants, de l'hôpital

Fig. 101.
Progression
de l'étude
des plans
urbains au
cours de
l'année
2000.

⁸²⁵ Les documents ont été sauvés par un ingénieur qui travaillait au Ministère de la construction. Ils devaient être officiellement brûlés ou considérés comme disparus. En 1998-1999 lorsque l'IRU (ancien IETU) entamait une coopération avec l'Institut Parisien de Recherche (IPRAUS) pour l'inventaire du patrimoine architectural urbain et paysager de Vientiane, des travaux de réfection ont été réalisés au dernier étage du bâtiment qui abritait l'institut, pour pouvoir loger l'Atelier du patrimoine issu de cette coopération. A cette occasion, ont été découverte toute une documentation ancienne, plans et cartes entre autres, sous la poussière et abîmés. Ce sont des documents sensés avoir été détruits. En réalité, après la fondation de l'Ecole Supérieure du Bâtiment et de l'Architecture (ESBA), l'ingénieur a remis les documents à la bibliothèque de l'Ecole. Lorsque l'école a déménagé au kilomètre 5, les documents étaient restés dans le grenier au dernier étage de l'ancien bâtiment de la rue Dong Palane qui devenait par la suite le siège de l'Institut de Recherche en Urbanisme. Preuve que ces documents n'ont pas été beaucoup utilisés ni par les étudiants, ni par les professeurs. Les cartes et les plans ont fait l'objet d'inventaire et une exposition a été organisée par l'Atelier du Patrimoine dont j'étais responsable : « 1900-2000, Vientiane à travers les cartes et les plans ». Le catalogue qui l'accompagnait comportait en grande partie l'inventaire des cartes et des plans anciens de Vientiane. Par ailleurs, une partie des dossiers de permis de construire des années 1960 a également été classé. Cf. Chayphet Sayarath, *Archive, permis de construire, projets et autorités compétentes*, fonds de documentation de l'Atelier du Patrimoine-projet IEPAUP.

⁸²⁶ Décret présidentiel N18, du 16 mars 1991, portant l'approbation du SDAU de Vientiane.

⁸²⁷ L'ESBA a été créée par un groupe d'ingénieur et d'architecte, dont l'un d'entre eux -Sènekham Phinit- formé à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics ESTP (Paris-boulevard saint Germain.)

⁸²⁸ Nous retrouvons un certain nombre d'anciens projets étudiants archivés à l'IRU. Du point de vue pédagogique nous pouvons constater l'influence des professeurs Soviétiques et le programme architectural utopiste propre au pays socialistes de cette époque.

de l'amitié et du cirque national notamment.⁸²⁹ Même si cette période était caractérisée par une faible activité de construction, les éléments construits étaient cependant significatifs du point de vue de la production architecturale. Par ailleurs, même si le programme et la production de ces années présentaient quelques utopies, en rupture avec la période précédente, l'architecture produite présentait à contrario une certaine continuité avec l'expérience moderniste des années 1960 et le début des années 1970, que nous avons développé dans la partie traitant du « grand tournant urbanistique des années 1960 ».

A l'issu des missions d'assistance et d'expertise du PNUD, l'Institut des Etudes Techniques et Urbaines (IETU) a été créé par décret en février 1987 dans le cadre du *Programme de Développement urbain de la Préfecture de Vientiane*. L'IETU fonctionnait d'abord comme étant l'un des bureaux exécutifs du ministère, puis comme sa sixième direction, du moins comme ayant rang alors d'une direction ministérielle.⁸³⁰ Il devenait opérationnel dès sa création puisqu'il s'était appuyé sur les projets de coopération avec lesquels il évoluait et aussi puisque les projets réalisés étaient en même temps formateurs, servant de projet pilote. Peu à peu l'IETU se voyait confier des études, assisté chaque fois par les experts internationaux et les volontaires des Nations Unies (VNs) et avec les fonds des bailleurs internationaux : d'abord, le PNUD ensuite la BAD. Etant l'un de ses services administratifs, il recevait également les rétributions budgétaires de l'État, bien que ces budgets ne couvraient que ses frais de fonctionnement. Des budgets spécifiques pouvaient lui être attribués dans le cadre de mise en étude et de l'élaboration de Plans Urbains d'une province, sollicité par les autorités de cette même province via le gouvernement central et via le ministère CTPC auquel il était attaché. Ses compétences s'étaient concrétisées par sa capacité à élaborer des outils de développement à l'échelle du territoire, tel le schéma directeur d'Aménagement Urbain (SDAU), et à l'échelle de la ville, tels les règlements et les Plan d'Occupation des Sols (POS).

Par ailleurs, d'autres organismes plus opérationnels ont été mis en place. La compétence de ces derniers se faisait lentement avec un lourd programme d'assistance technique et institutionnel financé par les bailleurs de fonds internationaux. Il s'agissait entre autres d'organe technique pour la gestion foncière et pour l'élaboration de nouveau plan de cadastre et de l'organisme administratif affairant au sein du ministère des Finances.⁸³¹

Quant aux projets au stade de leur opérationnalité, ils voyaient le jour avec les travaux menés par les services techniques du Département des Communication, Transports, Postes et Constructions (CTPC), préfectoraux pour Vientiane et provinciaux pour les provinces, seuls opérateurs jusqu'alors de la plupart des projets urbains et des projets d'infrastructure. Des projets de coopération ont également été affectés dans ces organismes opérationnels déconcentrés de l'État afin de les assister dans la construction de leurs capacités opératoires et techniques. Nous pouvons dresser une liste non-exhaustive des projets mis en œuvre, qui ont contribué à renforcer la capacité technique du DCTPC des provinces et de la Préfecture avant la création des *UDAAs*.

Les toutes premières études des plans urbains réalisées pour les villes secondaires et surtout pour les villes moyennes, étaient en quelques sortes des projets de réalisation de nouveaux plans d'aménagement à caractère plus prospectif qu'analytique. Ils dépassaient largement la mise aux normes ou la viabilisation des réseaux viaires ou sanitaires et la mise en place des équipements publics primaires qui se manifestaient comme une première nécessité, au regard des besoins réels des habitants. Faute de répondre seulement et précisément par étape aux besoins les plus urgents et

⁸²⁹ Nous n'avons pas pu retrouver le nom des architectes russes qui ont conçu ces équipements. Cela prouve une fois de plus que le souci de continuité, exprimé par la conservation des documents, ne fait pas partie des préoccupations des administrateurs laotiens, même lorsqu'il s'agit des documents produits dans les premières années du régime.

⁸³⁰ Le MCTPC possède cinq directions : 1-Ponts et Chaussées, 2-Transports, 3-Postes et Télécommunications, 4-Habitat et Urbanisme, 5-Aviation.

⁸³¹ Le Service du cadastre a été installé au ministère des finances, créant une nouvelle mission au sein de ce ministère. Le même ministère pilotait le projet d'immatriculation foncière *Land Tilting* (Etablissement des titres et des registres fonciers, de la province et préfecture de Vientiane, de Luang Prabang, de Savannakhet, de Paksé.) mis en place en 1997 pour une période de sept ans, sur financement BM et Aus Aid.

plus que l'aspect prospectif, les plans dans la majorité des cas avaient un caractère plutôt utopiste. Nous retrouvons souvent une réminiscence de l'utopie socialiste des plans urbains de la fin des années 1970 que nous pouvons constater avec le plan de Muang Hongsa et de Muang Viengxay : on y aménageait des voies larges avec trottoirs et éclairages de rue. Mais au bord de ces rues, les habitations étaient parsemées, en absence de densité, de liaisons et de raccordements aux infrastructures. L'éclairage et les trottoirs qui ne servaient pas à grand monde donnaient alors à ces petites villes une ambiance de villes fantôme.

En fait, les premiers plans urbains dressés pour les villes secondaires et les villes moyennes étaient souvent caractérisés par une rigidité exemplaire, explicitée dans la mise en zonage et en compartimentage fonctionnels "exagérés" du territoire urbain : répartition fonctionnelle des espaces, disposition, emprise et gabarits des trames viaires, etc. Nous sommes surtout frappés dans ces plans par le peu de places que tenait "l'existant", voire son absence. Il était autant vrai que sur le plan méthodologique, les études historiques et socio-économiques des sites n'ont été réalisées dans aucune ville, ou alors de manière très succincte. Conscient de ces carences les responsables de l'IETU (auteurs des études) signalaient dans les rapports de présentation qui accompagnaient les plans urbains, que « *l'absence des études historiques, socio-économiques et paysagères des villes est due aux manques budgétaires et de personnels qualifiés qu'il serait nécessaire de corriger à l'avenir* ». Des relevées de l'existant ont malgré tout été réalisées systématiquement, mais sans aucune analyse spatiale qui aurait permis une compréhension approfondie des sites. Cette absence de prise en compte de l'existant et de ce qui a été occupé antérieurement induisait inévitablement leur disparition future, si les plans urbains en question venaient à être opérationnels. Et bien entendu, les plans devenaient progressivement opérationnels. Cela dépendait du crédit et des priorités de l'État, ainsi que des décisions des bailleurs de fonds sur lesquels s'appuyait la majorité des opérations.

Alors, tant que le pays ne rentrait pas, jusqu'à les années 1994, dans une phase de développement économique dynamique, nous pouvons nous réjouir du statu quo des plans non réalisés. Mais dès que le Laos rentrait dans une phase de croissance économique soutenue⁸³² et que par conséquent les villes se développaient à grande vitesse, tel était le cas à partir de l'année 2000, quelques plans urbains devenaient opérationnels dès lors et altéraient par la même occasion la structure ancienne des implantations. Le schéma simplifié ci-contre montre le parcours administratif et l'attribution budgétaire de l'État permettant la réalisation de l'étude des plans urbains des villes et la carte ci-contre dresse la progression de la réalisation des plans urbains pour l'ensemble du pays.

De ce fait et à titre indicatif, c'était vers les villes sans plan urbain, en premier et dans l'urgence, que nous avons orienté notre étude des trames historiques et structurelles avant que celles-ci n'en soient planifiées. Le cas de Muang Sing était tout à fait exemplaire. Cette ville était munie de plan urbain depuis la fin des années 1990 et une partie de ce plan a été effectivement opérationnelle. En 2008, les opérations se poursuivent : les rues en damier envahies par les gazons ont fait l'objet de réfection. Et nous ne pouvons que regretter que la grande route pénétrante nouvellement construite selon ce plan a défiguré la morphologie du carré "parfait" de la ville ancienne. Par sa planimétrie et son manque d'accident topographique, il en fallait de peu pour que le nouveau plan urbain ait déstructuré et brouillé entièrement la lecture de l'organisation spatiale historique de cette ville lü, unique exemple sur le territoire lao, un cas d'école dont la disparition affecterait irréversiblement toute notre connaissance de la conception ancienne d'une des cités tai septentrionales (que nous avons mis en valeur comme une référence théorique à l'égard de la question spatiale.)

⁸³² Le chiffre officiel note une croissance de 5 à 6% par an depuis 1999, grâce à la politique de stabilisation macroéconomique menée depuis septembre 1999. Vers 2008 les chiffres avancent une croissance de 7 à 8%.

III. II. b. 3. La définition des critères et des échelles urbaines, la définition des acteurs

Ce qui contribue à la définition de l'entité de la ville passe également par les définitions et les critères des nouvelles échelles urbaines. La définition et les critères des nouvelles échelles urbaines s'étaient révélés bien avant 1999. C'est-à-dire avant la loi de l'urbanisme N03/99/AN, mise en application par le décret présidentiel en 1999 (N11 en date du 26 avril). Il s'agissait essentiellement de classer les priorités de développement par rapport au statut des villes : de la capitale administrative aux villes moyennes en passant par les villes secondaires. Les critères de classification des villes secondaires et des villes moyennes s'appuyaient sur des données assez aléatoires, autant sur leur position historique de capitales provinciales que sur autres facteurs ou sur leurs données statistiques (démographiques, potentialités économiques), leur taux d'urbanisation, etc. En occurrence, si Phongsaly est une capitale provinciale comme Savannakhet ou Paksé, elle n'était pas classée parmi les villes secondaires. Il était de même pour de nombreuses capitales de province, telles que Phonnesavanh, Luang Nam Tha, ou Muang Say. Les villes secondaires sont uniquement au nombre de quatre : Paksé, Savannakhet, Thakhek et Luang Prabang. La classification des villes moyennes, quant à elle, semblait concerner plus directement les capitales provinciales, et l'utilisation des critères statistiques pour les définir semblait être évidente.

Ainsi, les critères qui aidaient à classer les villes dans les priorités du développement, et qui servaient d'outil de dialogue avec les bailleurs de fonds internationaux dans le décaissement des fonds pour les villes et les secteurs à développer en priorité, faisaient aussi partie des définitions nouvelles de l'entité de la ville. Les critères venaient autant des exigences des bailleurs de fonds que des réalités des besoins des villes identifiés par les autorités locales, même si parfois les deux choses ne se concordaient pas toujours. D'un côté, les bailleurs de fonds déterminaient ce qui était prioritaire à prendre en compte, et de l'autre les autorités locales déterminaient les leurs. Il pouvait y avoir désaccord, par exemple lorsque les politiques laotiens désiraient construire un nouvel aéroport à Savannakhet (dont la ville existant se retrouverait dans le cône d'atterrissage) alors que la priorité était de réparer l'existant et procéder à son extension éventuelle. Ou alors, lorsque le gouvernement laotien désirait construire une nouvelle capitale administrative à Viengkham jumelant Vientiane (à la manière birmane), alors que la priorité était de restructurer Vientiane, ses vieux réseaux d'infrastructure et d'équipements qui avaient besoin d'être réparés et reconstruits, etc.

Les champs de connaissance et des compétences fractionnés, le domaine économique, les financements et les investissements publics faisaient ainsi alors partie de la définition de l'entité de la ville. Les données statistiques constituaient alors le langage commun des acteurs du développement. L'histoire et la singularité des villes étaient reléguées aux pittoresques, que les aménageurs et bailleurs de fonds n'étaient pas obligés de tenir compte. Les critères de développement et plus tard, le *NGPES*,⁸³³ approuvé vers 2004 par l'État laotien et les bailleurs de fonds, fournissaient l'essentiel du corpus pour définir ce qu'était la ville. La stratégie nationale pour la croissance et l'éradication de la pauvreté (*NGPES*) était le moteur du développement économique du pays mais elle avait surtout joué un rôle très important dans l'émergence du secteur urbain. Beaucoup de projets de développement touchant le secteur urbain et territorial se rattachaient à elle et relevaient de ses prérogatives.

III. II. b. 4. “ La zone spéciale ” créée en 1994, un territoire marginal, 30 ans de défis⁸³⁴

Le territoire qui avait été institué en 1994, “ zone spéciale ”, a été une enclave territoriale à l'intérieur du Laos, située dans le Nord-Est entre Luang Prabang-Xiang Khouang et la province de Vientiane. Difficile d'accès, une grande partie du territoire était couverte de forêts et de Montagnes. Très peu peuplée, les conflits incessants depuis la guerre de l'Indochine l'ont rendue encore plus parsemée. Durant la seconde moitié des années 1960, lorsque l'engagement américain dans la

⁸³³ *National Growth and Poverty Eradication Strategy*.

⁸³⁴ Cf. 1^{re} partie. I.II.e.2.

guerre du Vietnam atteignait son plus haut niveau –le Premier ministre, Souvanna Phouma, ayant donné son accord à l'intervention et à l'aide américaine au Laos pour repousser les forces armées nord-vietnamiennes– la zone a été utilisée comme un bastion anti-communiste pilotées par la CIA. Le chef de guerre, le Général Vang Pao, qui était responsable de cette zone militaire au sein de l'armée nationale royale, était responsable de toutes les opérations financées par la CIA, que ce soit des opérations secrètes non reconnues ou des opérations officielles et approuvées par le gouvernement royal. Par son autorité de chef de clan traditionnel, les Hmong constituaient des combattants dévoués à leur chef. La quasi-totalité des combattants anti-communistes de l'armée royale de ce territoire militaire était ainsi majoritairement hmong –s'y ajoutaient les soldats appartenant à d'autres groupes ethniques : Yao, Khmu, Katang, etc., engagés dans cette guerre selon différents statuts : officiers de métier, engagés, mercenaires.

La guerre du Viêt Nam devenait une guerre secrète au Laos pour plusieurs raisons. D'abord, elle était très liée au monde narcotique : le financement pour poursuivre son intervention militaire au Laos n'ayant pas été approuvé par le Congrès américain, la CIA trouvait une bonne partie des fonds dans le trafic de l'opium. Le Laos ainsi que le triangle d'or devenaient une plaque tournante active. De fait, les populations hmong, yao et quelques groupes voisins en cultivant les pavots devenaient des narco-fabricants, et certains militaires lao, des narco-trafiquants.⁸³⁵

Juste avant la “ libération ” Longchèng a été le dernier bastion anti-communiste tombé aux mains de l'armée du Pathet Lao. Après la “ libération ” le territoire restait difficile d'accès. Une partie de la population hmong, qui n'avait pas quitté le pays, se serait retirée dans les montagnes, fuyant –selon elle– “ les tractations ” du nouveau pouvoir et espérant “ être libérée ” un jour. Le gouvernement considérait que les populations qui vivaient là étaient à la solde des américains et “ féodaux ” de l'Ancien Régime qui les auraient maintenues sur place et les auraient financées pour déstabiliser le nouveau régime ; d'où les tractations commises à leur égard. Les attaques armées et l'insécurité sur la route de Luang Prabang et la zone limitrophe leur ont été attribuées.⁸³⁶ D'année en année, le territoire dans lequel ils vivaient a été exclu (jusqu'à récemment) du développement ; ils auraient vécu dans un isolement et une grande pauvreté depuis de longues années.⁸³⁷

Quoi qu'il en soit, près de vingt années (1975-1994) la zone restait malgré tout incontrôlable, un territoire hors territoire et marginal sur lequel l'État exerçait des actions coercitives forçant les personnes à rester en reclus. Le gouvernement l'a institué en “ zone spéciale ” en 1994. A quoi correspondait ce côté “ spécial ” ? Est-ce parce qu'elle ne pouvait être gérée par une administration locale ; est-ce parce qu'il fallait traiter ce territoire autrement et prendre des dispositifs particuliers vis-à-vis de sa population ? La réponse était probablement tout cela à la fois. Quelle que soit la réponse, la situation concernant la zone spéciale était préoccupante pour le pouvoir. Du point de vue ethnique, comment intégrer cette enclave dans la communauté nationale et enterrer la crainte séparatiste hmong, qui préoccupait (rappelons-le) aussi l'Ancien Régime. Du point de vue de la cohésion politique et sociale, comment traiter ces laissés-pour-

⁸³⁵ La culture de pavot n'était pas un fait nouveau dans l'économie du pays. L'opium était un produit important dans l'économie coloniale. C'était un trafic qui rapportait et qui faisait même partie des causes des conflits entre l'autorité coloniale et les minorités du Nord qui l'exploitaient et qui le trafiquaient traditionnellement. Après l'indépendance, la caisse du jeune État laotien était à ce point en déficit que le gouvernement accepte, lors d'une cession de l'Assemblée Nationale, que l'opium soit aussi un produit d'exportation de l'État durant un laps de temps. *Réf. Deuve, Le Royaume du Laos 1949-1965, Histoire événementielle de l'indépendance à la guerre américaine*, L'Harmattan, Paris, 2003.

⁸³⁶ Il est curieux que l'expression “ les Chao F'a ” qui les désigne soit relié au chef mythique des Hmong, un dénomé Chao F'a Patchay qui s'était battu contre les français pendant la colonisation, et reprise ici pour désigner un groupe de rébellions contre le régime actuel.

⁸³⁷ Les reportages photographiques réalisés en 2006 par les reporters, notamment Grégoire Deniau (*Cf. WWW.factfinding.org*, 2 février 2006), montrent des personnes et des familles démunies, malades, avec des vieilles armes qui n'auraient pas été servies depuis longtemps. Les photos semblent décrédibiliser l'idée qu'ils étaient organisateurs des attaques sur les routes du Nord. Cependant, si c'était eux qui étaient à l'origine des troubles dans cette zone, comment les aides financières des opposants du régime qui vivent en France, aux États-Unis, en Australie, en Thaïlande, avaient-elles pu atteindre cette zone reculée au cœur du Laos, dont la sécurité était si bien gardée ? A cette question, beaucoup de tabous et de secrets politiques empêchent la découverte de la vérité.

compte et panser les blessures de la guerre. Devant qui se trouvait-on ? Une résistance armée nourrie par l'opposition, ou des narco-trafiquants ? fallait-il abattre l'ennemie malade et fatiguée ou sauver une population en détresse ? Cela demeurait des questions, près de trente ans. Peu après les investigations des journalistes, en 2006 le gouvernement a engagé les moyens pour désenclaver la zone et faire sortir, de manière radicale, ces Hmong de leurs " caches ". Par cet acte, il y avait probablement à la fois des ennemis abattus et une population en détresse sauvée.

La création de la zone spéciale du gouvernement montrait une des conceptions possibles de la gestion, de la gouvernance et de la forme d'une occupation. Du moins, il démontrait comment un pouvoir pouvait-il malgré tout intégrer ce lieu sociopolitique marginal dans la politique nationale. Le statut spécial d'un territoire mal maîtrisé et soumis aux actions particulières coercitives exprimait ainsi le pragmatisme du gouvernement de la RDPL qui avait mis près de trente ans à intégrer ce territoire.

III. II. c. La volonté de ruralisation revisitée dans la stratégie urbaine

La méconnaissance de la ville et son absence, dans la construction du régime dans les premières années, n'avaient pas duré longtemps. Par exemple, la suppression de l'administration de l'agglomération de la préfecture pour la rattacher à la seule administration provinciale en 1976 (qui était une des initiatives de ruralisation de la ville) a été abrogée peu de temps après. La province et l'agglomération préfectorale (agglomération urbaine) ont été séparées de nouveau, vers 1980. Notamment l'administration du Kamphèng Nakhone Vientiane devenait autonome, son siège demeurait dans la capitale, alors que celle de la province a été déplacée dans le chef-lieu de la province de Vientiane : vers Muang Viengkham, à plus de 60 kilomètres de Vientiane.

Cette révision montrait bien l'inextricable difficulté à administrer indifféremment deux ensembles de territoires physiques et sociaux qui étaient différents : l'un est de caractère rural et l'autre de caractère plus urbain. Même si de nombreux dispositifs ont été pris pour ruraliser la ville, du moins révéler son profond caractère rural, la fonction urbaine de la ville demeurait attachée à celle de la capitale, et la fonction de capitale demeurait corollaire à son tour à la fonction politique, nécessaire pour le rayonnement et l'exercice du pouvoir de l'État, quels que soient le régime politique et son idéologie. La volonté d'altérer la ville, voire, de la faire disparaître en tant qu'entité, parce qu'elle incarnait l'élite politique ou la bourgeoisie, ou parce qu'elle concentrait les avoirs matériels et financiers au détriment de la campagne, marquait ainsi une méconnaissance totale de la fonction urbaine et de l'entité de la ville par le nouveau pouvoir, qu'il a fallu corriger quelques années après.

La ville n'est pas le produit d'un régime politique, social et économique particulier, du moins pas pour longtemps et/ou juste le temps des tentatives, et beaucoup de pays en avaient expérimenté les faits, notamment le Laos. Elle est le produit sociopolitique et socioéconomique de convergence et d'intérêts diversifiés. Elle est aussi à la fois la projection et le produit de l'histoire et de la mémoire, du vécu de ses habitants et de leur mode d'habiter. Vivre dans la ville, vivre dans le *muang* c'est à la fois construire, assimiler et partager une expérience communautaire des lieux et entrer dans l'univers de l'anonymat et d'individualité. Et plus que le fait de vivre dans la ville, pouvoir percevoir et vivre spatialement les centres urbains et les quartiers historiques, c'est expérimenter l'espace dans la continuité du passé et participer individuellement à la construction de la mémoire communautaire.

Le retour vers la ville postérieurement démontrait l'une des limites du régime laotien qui se voulait au départ clairement anti-urbain. Peu à peu, les divers dispositifs politiques ont changé afin de normaliser et rendre à la ville ce qui appartenait à la ville. Notamment, par l'expérience des cinq premières années, on consentait à considérer que la ville ne pouvait être un lieu de production auto-consommée très efficace mais plus apte à produire des services et des activités de gestion, etc. Ce retour a permis, dans les années qui ont suivi, l'orientation des projets économiques, politiques et

administratifs (accompagnant la réforme) qui a favorisé la “renaissance” de la ville en tant qu’entité propre et entière.

III. II. d. L’approche de la ville par les réseaux et les quartiers péricentres et périurbains

A l’approche de la réforme de 1986 et peu après, l’émergence des petits appendices d’habitation et la constitution des quartiers urbains –tous deux anarchiques en périphérie de Vientiane ou dans les poches péricentres de la ville– devenaient de plus en plus importantes et pesaient sur la gestion et sur les coûts de la construction des infrastructures (routes, réseaux de distributions d’eau, l’électricité, etc.) nécessaires à mettre en place et à construire. Cependant, dans ces années-là, les investissements publics étaient faibles ou ne pouvant satisfaire ces appels que très succinctement. Les aides des pays socialistes, celles des autres pays et des Nations-Unies étaient présentes mais peu importantes dans le secteur urbain. Surtout, le manque de planification urbaine globale et détaillée ne permettait pas de mener une politique de développement urbain et territorial et de répondre aux besoins qui se faisaient fortement sentir dès le milieu des années 1980. En occurrence, les institutions nationales et locales responsables étaient également manquantes, n’ayant pas été créées. L’IETU n’a été formé qu’en 1987, les premières études urbaines n’ont été réalisées qu’en 1989 par le Groupe Huit (financées par les Nations-Unies) et issu de ces études, le schéma directeur n’a été réalisé qu’au début des années 1990.

Ainsi, à l’approche de la réforme de 1986 et avant que les études et les planifications soient réalisées, à côté des annonces dans les congrès du PPRL sur les efforts qu’il a fallu faire pour la construction des infrastructures routières et pour le développement territorial l’Etat laotien prenait quelques initiatives dans le secteur du développement urbain. Ceci, afin de créer une meilleure connexion entre le centre et les quartiers qui s’étaient constitués en sa périphérie de manière disparate et afin d’organiser ces amas d’habitations qui s’étaient constitués dans les poches péricentres de la ville, sans infrastructures de base (sans adductions d’eau et d’électricité, de chemins praticables en saison de pluies, etc.) et sans centralité particulière. Les quartiers en question devaient être ramifiés. C’était effectivement le recadrage des routes nouvelles ou existantes même si elles restaient en terre et poussiéreuses. C’était aussi la ramification des habitations dans les alentours des équipements publics comme l’hôpital de l’Amitié et l’hôpital 103, ou comme le quartier Phonetong après le Cirque national. Peu après, les marchés de quartier et de proximité se formaient. Les équipements, modestes ou importants devenaient, d’emblée, les points de centralité qui apportaient une certaine cohésion à ces nouveaux habitats. Ces derniers prenaient peu à peu place dans une perspective de futures extensions urbaines : les documents de planification urbaine allaient plus tard les prendre en compte.

Cette ramification autour des équipements et des infrastructures, quelle que soit leur modestie, était le commencement d’une tentative de réorganiser et de délimiter la ville. La ville pouvait être, de ce fait, abordée à partir de l’extérieur par les réseaux viaires des péricentres et par une tentative d’identifier l’organisation des quartiers péricentres et périurbains à travers des équipements autour desquels leur formation s’était rendue plus cohérente. Ainsi, à partir des années 1995, on pouvait penser la ville à partir de ses limites incarnées par les quartiers périphériques. Avec la prise en compte de ses limites territoriales, la ville devrait être mieux identifiée pour une meilleure gestion et contrôle de son développement futur. Ainsi, cette notion de délimitation a été inscrite dans les étapes de la maîtrise urbaine : les premières études du plan d’urbanisme ont débouché sur la proposition du périmètre urbain de Vientiane à 100 villages, qui s’était ensuite élargi à 160 puis à 189 villages (à plus de 200 villages pour une révision ultérieure du Schéma directeur). Les notions de périmètre et de périphérie urbaine, de péricentre et de limite urbaine sous-tendaient, de manière de plus en plus claire, l’existence de centre ancien et de la notion de centralité urbaine qui avait été altéré.

Conclusion

Le bouleversement spatial en question trouve ses causes dans le redéploiement des fonctions symboliques et idéologiques de l'espace dans les années 1975 et les années 1980. Ce redéploiement a des répercussions sur la recomposition spatiale des années qui ont suivi, jusqu'à la période actuelle. Les centres historiques et les occupations anciennes ont été altérés corollairement à l'altération de la notion de ville. La ville et ses composants spatiaux, sociaux, économiques, politiques et symboliques, en tant que matrice structurante et identitaire, ont été ignorés durant cette période. Négligeant les bases fondatrices, les expériences pédagogiques et le vécu des espaces hérités que renferment les centres anciens, les acteurs – pouvoirs publics et habitants – occupaient l'espace suivant une projection idéologique et un acte d'occupation physique sans acte d'appropriation. Entre la période où l'espace et les villes évoluaient sur leurs matrices de fondation et les moments où ils évoluaient vers une profonde recomposition caractérisant notre période actuelle, les années 1975, 1980, et même le début des années 1990, constituent un temps de transition qui illustre la notion de "ville absente". Ces vingt années qui constituent aussi une période de rupture, sont séparées en trois périodes.

1- A l'investiture du régime en 1975, le nouveau pouvoir ne doit pas seulement prendre le contrôle de tout le pays, mais aussi le gérer entièrement, tâche difficile lorsqu'il est habitué à ne gérer que la zone libérée, placée sous son contrôle. Le Laos se retrouve coupé de l'Occident, et éloigné de la communauté des nations, devant se composer avec l'aide du blocs communistes et compter, sur le plan régional, sur le Viêt Nam et la Chine, malgré les conflits sino-vietnamiens. La politique territoriale se tourne vers l'intérieur des terres et entretient des relations fraternelles avec les voisins dans ses frontières nord, sud et est, alors qu'à l'Ouest, la frontière avec la Thaïlande, constituée par le Mékong, devient une barrière idéologique et non plus un lieu d'échange.

A l'intérieur du pays, la population n'adhère pas entièrement au nouveau système politique. Le pouvoir entreprend la gestion des hommes de manière autoritaire et arbitraire : emprisonnement, séminaires politiques, afin de former des hommes nouveaux et réprimer les éventuels opposants. Ceci cause la mobilité interne de la population et la fuite de plus de 10 % d'entre elles ; fuite sévèrement sanctionnée. Le pouvoir tente aussi de « retravailler la démographie » en encourageant les hommes à s'installer dans les parties dépeuplées du pays.

Le marasme économique (dévaluation du kip ; circulation monétaire et des produits, production, investissements publics, etc., sont au point mort) paralyse quasiment le pays. Il fallait pour le régime redresser l'économie et régler les problèmes de pénuries. La politique de l'autosuffisance, l'étatisation des biens, le collectivisme, sont mis en œuvre. Mais cela ne suffit pas : l'urgence est de redresser le secteur de la production, mais en attendant, le marché noir et les importations clandestines sont tolérés.

Quoi qu'il en soit, pour la population, la perspective d'une réconciliation nationale est préférable à la guerre de laquelle le pays vient de sortir. Ainsi, le désir de paix, et moins le contenu idéologique, permet la mise en place du régime et l'application de son idéologie : se créer des perspectives nouvelles, s'imposer, se légitimer et durer. Pour y parvenir, la propagande et l'endoctrinement, les recommandations et les interdictions, les *meetings* politiques et les séminaires, sont mis en œuvre. Le langage, les arts et la culture, touchant au plus près l'individu, ont été aussi réformés. L'Abolition de l'Ancien Régime et l'édification d'un nouveau pays, sa sécurité et son ordre social, ont été réalisés de manière sévère et avec sacrifice irréversible de ressources humaines. Le système a apporté un grand changement dans la société et dans les mentalités, pour les générations à venir.

2- La période de perspective et de construction du régime c'est aussi la période de mise en place de nombreux dispositifs, notamment spatiaux :

- Les fonctions urbaines, sociales et politiques de la ville sont réduites par l'apologie du travail et de la campagne qui caractérise désormais l'agglomération urbaine.
- Du point de vue administratif, les décisions sont prises collectivement, basée sur la directive du Parti Populaire Révolutionnaire, placé dans tous les échelons administratifs, central et local. Le *nouay* –une subdivision du village– qui a été créé, réduit le rôle paternaliste traditionnel du chef de village.
- L'autosuffisance est instaurée comme une vertu. La confiscation-répartition des biens fonciers, la réforme agraire, le collectivisme de productions, les travaux collectifs à la campagne comme à la ville, l'absence des services urbains et des services publics, amorcent la nouvelle configuration spatiale et sociale.

Incontrôlable par l'Etat, peu à peu l'espace s'auto-gère. La ville non planifiée poursuit sa transformation, timidement, mais de manière anarchique : les quartiers périphériques se développent sans règles, l'usage de l'habitat et de la ville est transformé par une population rurale, entraînant une dégradation de son état de conservation. Mais dans cet effacement de la ville, l'espace urbain expérimente une production architecturale particulière des années 1980, avec des nouveaux programmes, quelques équipements et bâtiments emblématiques. Il est de même pour l'expérimentation des villes nouvelles qui se veulent soucieuses de fonctionnalité et de mixité ethnique. Elle contribue en réalité à la détribalisation et à la "laoisation" de la plupart des minorités. Dans leur ensemble, le développement urbain et territorial, même s'il est modeste, met en évidence les premiers signes de la méconnaissance, voire, du mépris pour la base fondatrice, historique et sociale des espaces existants.

3- La gestion et le développement du pays étaient difficiles pour le nouveau pouvoir, conjoint à l'inefficacité de l'économie planifiés et à l'écroulement du bloc communiste dans le monde. Ce qui le contraint à effectuer des bilans dans la troisième période du régime. Les bilans qui se veulent scientifiques et progressistes, reconnaissent l'inadaptation de l'économie planifiée pour le développement du Laos, et mettent en exergue un certain nombre d'autres paramètres inappropriés, mais non identifiés officiellement par le pouvoir. Les données reconnues et non reconnues par le pouvoir, permettent de comprendre pourquoi il est nécessaire de mener la réforme. Dans le discours officiel et pour l'intelligentsia révolutionnaire les anciens pays amis (notamment l'Ex-Union Soviétique) sont considérés comme des traîtres qui ont trahi l'idéal socialiste, « corrompus par les opposants occidentaux. » Ceci explique cela : le maintien, voire, la conservation idéologique, du système de parti unique (marxiste-léniniste) du Parti Populaire Révolutionnaire Lao (PPRL), a été préféré à son abolition. C'est seulement à travers la critique économique et son système que le gouvernement met en œuvre sa réforme.

Conclusion

Depuis les années 1990 et les années 2000, le développement des villes et des territoires est incontestablement en rupture avec les espaces sensibles : centres historiques et lieux anciens, espaces paysagers à valeur environnementale. On constate que ces espaces sont altérés, perdant leur capacité d'adaptation et de renouvellement, dans le contexte de développement en cours. De ce fait, la politique et la gouvernance urbaine, la production spatiale, rencontrent des difficultés particulièrement conflictuelles et interrogent le bien-fondé des options prises par les pouvoirs publics et les orientations des acteurs, pour produire, concevoir, gérer et vivre les espaces de vie et la ville elle-même.

Pourtant, avant les années 1970, malgré les grandes transformations spatiales opérées durant plusieurs périodes, les espaces anciens et les lieux historiques n'ont pas été altérés. Ils évoluent dans une certaine continuité : d'un côté, la ville en développement semblait respecter les composants historiques et les structures fondatrices du passé, et de l'autre, les centres anciens possédaient des capacités d'adaptation et des propensions à absorber ou intégrer les changements.

La période entre les années 1970 et les années 1990 peut être alors considérée comme une période de transition. Entre le moment où les centres historiques marquent et structurent encore la ville et le moment où ils perdent leur rôle structurant. Cette période a introduit des éléments de rupture et de mutation importants.

1

La première partie de la recherche s'attache à montrer que les centres anciens dans la recomposition spatiale, connaissent manifestement une altération : aujourd'hui, ils préoccupent peu la stratégie et les projets urbains où ils sont peu pris en compte, tant dans les initiatives privées que publiques. Souvent ignorés dans les nouveaux modes d'habiter et de production de l'espace, négligés aussi dans la gestion urbaine et territoriale des politiques d'aménagement conduites par les pouvoirs publics, à l'échelle locale et régionale, les centres anciens tendent à disparaître. Pour l'illustrer, la planification urbaine est analysée parallèlement à l'observation de la pratique habitante. Et à plus grande échelle, les différentes interactions spatiales et économiques et leurs résultantes ont été étudiées. Entre le local et le global, entre le réseau et le territoire, entre la disparité de croissance économique des villes et leur dislocation, entre effets fédérateurs et effets de résistance, il s'agit de comprendre les implications de l'intégration régionale sur l'écosystème social et urbain des villes. Décomposition, recomposition, recyclage, mais aussi conflit : ce sont des processus qui décrivent aujourd'hui globalement la mutation de la plupart des villes ; mutation que nous avons analysé à partir de la Réforme de 1986.

A partir de 1986, la Nouvelle Mécanique Economique a peu à peu déclenché le développement économique, et par la suite, le développement et la mutation des espaces urbains. Deux dispositifs ont été le moteur de cette mutation :

- Le passage de la production collectiviste à la production privée et au droit de commerce, de l'anti-Occident à l'ouverture plus grande à l'Occident, de l'Etat de fait à l'élaboration de la Constitution de 1991, de l'isolement dans le bloc socialiste à l'ouverture à la coopération régionale et internationale.
- La reconnaissance du droit de la propriété privée, suivie de la régulation foncière : rendre la terre à la population, reconnaître son droit d'action, de jouissance et de transaction, ont permis d'améliorer la relation très tendue entre le pouvoir et la population. Cela montre combien le foncier est important pour l'habitant et pour la constitution et l'évolution du bâti et de la ville.

La mutation spatiale met en évidence à la fois la marginalisation et l'émergence des espaces et des territoires. Nous la décrivons en cinq points :

- Les pôles locaux de développement sont constitués à travers la restructuration des réseaux d'infrastructures, la construction et le déplacement des équipements, la clarification du statut et de l'échelle des villes. Parallèlement, les pôles régionaux révèlent le phénomène de monopole et de concurrence qui induit, pour certaines villes laotiennes, plus leur mise en marge que leur intégration dans le réseau régional.
- L'émergence et la mise en marge des espaces interrogent la "qualité" des réseaux d'échange économique régionale : la capacité des projets à intégrer l'échelle locale et les données humaines dans leur réalisation, à gérer les conflits et les retombées économiques de manière équitable. Cette capacité se montre fortement limitée.
- Il en est de même pour les territoires de concession : les impératifs locaux et humains n'ont pas été assez pris en compte. Les établissements humains autour des mines n'ont pas été bâtis comme un établissement social et urbain durable, en conséquence, leur pérennisation et leur intégration sont difficilement envisageables pour l'avenir et posent déjà aujourd'hui des problèmes.
- Les trois points précédemment soulevés révèlent des problèmes de différents ordres, tels, le manque de souveraineté des territoires nationaux éprouvés par le gouvernement laotien, les conflits d'échelle entre le local et le régional qui mettent en porte-à-faux la communauté régionale en cours de construction, la sécurité et la pérennité des sociétés et des communautés locales menacées, paradoxalement, par le développement.
- La mise en marge de certains territoires peut être aussi liée à leurs caractères endogènes. Les contextes historiques de "zone libérée", de "zone spéciale" et de "zone de trafic", par exemple, le montrent bien.

La mutation de l'espace fait aussi apparaître à la fois le phénomène de recyclage et d'altération des espaces historiques ou des espaces constitués. Faits qui se sont opérés dans le champ patrimonial, enlisé dans les problématiques de développement. Par exemple, les monastères qui sont des espaces anciens, leur recyclage et leur altération sont manifestes à travers la place qu'ils occupent aujourd'hui dans la ville en tant que centralité. Leur présence et leur convergence sociale dans la ville, leur propension à devenir des modèles architecturaux sont incontestables, mais aujourd'hui remises en question. Un regard introspectif (dans l'univers de la culture et de ses pratiques) et rétrospectif (dans les faits historiques) s'impose pour comprendre le processus de patrimonialisation, identifier sa prise de conscience et sa conception et prendre en compte ses discours. Ceci, afin de saisir la confrontation forte entre la nécessité de développement et la nécessité de mémoire qui caractérise la réalité urbaine et le manque de modèle clair de la politique de développement laotienne en cours.

Enfin, la mutation de l'espace est aussi à l'œuvre à travers la constitution et la recomposition des espaces politique et symbolique, social et économique :

- Le régime se retrouve sans modèle idéologique spatialisé, alors qu'il entame sa troisième décennie de réforme. A partir des années 2000, le retour des symboles a été pressenti comme une nécessité et représentatif d'un désir de légitimation du pouvoir politique et d'une volonté de donner à l'espace une valeur identitaire, de rassemblement et de citoyenneté : réappropriation des espaces sensibles avec des projets publics d'envergure, revitalisation de l'identité religieuse locale et des anciens monuments, voire, les réinventer.
- Le regain des occupations anciennes devient actif, mais reste modeste dans les secteurs du développement urbain. Il est question de considérer le patrimoine et les faits archéologiques comme des éléments de développement urbain, économique et social. Mais il met en exergue aussi un effet pervers : l'émergence des sites patrimoniaux peut aussi se cristalliser dans une monofonctionnalité ; les fonctions touristiques uniques posent des problèmes d'équilibre socioéconomique et culturel, de développement durable.
- La stratégie résidentielle des habitants constitue aussi une forme de recomposition spatiale. Quitter ou rester dans le centre, considérer ou pas le Mékong comme une centralité ? Ces questions restent

corollaires aux offres d'emploi et d'activité, aux offres foncières, à la qualité du cadre de vie et à la valeur écologique primitive liée au fleuve. Ces questions demeurent non maîtrisées pour la politique urbaine.

- Le foncier est un élément de recomposition spatiale majeur. Des dispositifs mis en place par l'Etat pour le cadrer explicitent son importance. On constate aussi, indépendamment des dispositifs de l'État, que le foncier se dote d'un principe spéculatif lié aux effets des grands projets de développement annoncés, que ceux-ci soient réels ou fictifs.

- Les péricentres et les centres périurbains constitués viennent renforcer et consolider la vie des petits centres. Tout en demeurant une caractéristique permanente des villes, la centralité est reformulée : entre une ancienne et une nouvelle centralité, les nouveaux centres se constituent en périphérie, en ramifiant les quartiers plus ou moins dispersés et en accompagnant la construction des nouvelles routes et le déplacement des équipements publics.

- La reconstitution et la recomposition de l'espace à l'œuvre, appellent aux outils de gestion et de développement urbain nouveaux et adéquats. La politique urbaine et territoriale entame ainsi des procédures pour mettre en place une autorité urbaine –le UDAA– dont le rôle et le cadre technique et institutionnel sont d'être l'embryon d'une future municipalité avec un éventuel "pouvoir local élu". Volonté appuyée et initiée par les bailleurs de fonds internationaux, intéressés pour mettre en place un processus de transition structurelle, institutionnelle et politique. Mais sa réalisation est freinée par une structure politique et constitutionnelle fondée sur le pouvoir d'un parti politique unique et centralisé.

- Les investissements ainsi que la migration sont aussi des facteurs importants de modification des espaces urbains. Les investissements intérieurs ont été peu importants, mais contribuent à apporter des modifications aux tissus urbains des centres, alors que les investissements extérieurs modifient la configuration des villes et des territoires à une plus grande échelle, en fabriquant des grands projets urbains, en établissant des zones de concessions et en interrogeant la bonne gouvernance urbaine et le choix du modèle de développement de l'État laotien. Quant à la migration interne, elle participe au renouvellement des habitants dans l'espace citadin et modifie les données spatiales des tissus urbains sans apporter des bouleversements, alors que la migration extérieure renvoie aux relations historiques entre le Laos et ses voisins. Ce renvoi à l'histoire permet de comprendre l'influence des deux migrations –chinoise et vietnamienne– exercées sur la gouvernance. Enfin, la migration artificielle qui accompagne la coopération internationale permet la réhabilitation des anciennes villas et bâtiments des années 1960 et la construction d'un nouveau type d'habitation, sans être initiatrice d'une véritable production architecturale nouvelle.

- La question de la citoyenneté n'a pas été également étrangère à la recomposition de l'espace urbain, puisqu'elle touche la question des pratiques habitantes et de la gouvernance urbaine. L'Etat définit les critères des familles et des villages modèles et recommande aux citoyens les actions à entreprendre pour atteindre les modèles définis.

- En interrogeant les quatre champs et acteurs impliqués dans la production du bâti –l'opérationnel et l'économie, la nature des commandes et les commanditaires, les entrepreneurs et les architectes– on découvre un autre aspect de la recomposition de l'espace et on mesure la forte dépendance de la création et de la production architecturale vis-à-vis de ces champs et de ces acteurs.

Dans leur ensemble, le devenir des villes laotiennes traduit l'ambiguïté des politiques de développement aussi bien locales que régionales : entre préservations des héritages du passé comme conservation de leur identité dans un monde globalisant, et volonté de se projeter dans l'avenir comme pensée légitime d'une société en cours de "modernisation". Les villes laotiennes font face à des nouvelles dynamiques spatiales imposantes –d'un côté l'intégration régionale et la mise en réseau des métropoles, et de l'autre, les propensions internes des villes à appréhender les mutations et à réceptionner les changements. L'espace des villes est appelé non plus seulement à évoluer, mais à se métamorphoser en absence de modèle, ne comptant que sur ses qualités spatiales idiosyncratiques. De ce constat, notre regard rétrospectif et introspectif nous amène à nous intéresser à sa culture spatiale, à analyser dans son passé historique et ses espaces constitués, les

éléments porteurs et idiosyncratiques, qui ont nourri la qualité de ses espaces avant 1970. C'est ce que propose d'analyser la deuxième partie de notre recherche.

2

La deuxième partie de la recherche est théorique. Elle a tenté d'approcher les principes et les modèles fondamentaux de fondation, en explorant les données immatérielles (données anthropologiques, mythes et rites religieux et païens, pratiques habitantes) en rapport avec les fondations et les données historiques. Les éléments de formation primitive montrent que les établissements qui ont préexisté à l'espace lao tai, structuré au XVI^e siècle, sont essentiellement au nombre de quatre : 1- les occupations proto-indochinoises qui se trouvent temporellement et culturellement à l'extérieur du monde môn-khmer et tai ; 2- les fondations mônes proprement dites que l'on continue à découvrir de manière fragmentée, et dont les contenus culturels et conceptuels ne semblent pas très éloignés des établissements lao tai. Les connaissances les concernant restent liées à la découverte historique et archéologique actuelle et à venir, notamment du Nord-Ouest du Laos et du Nord de la Thaïlande ; 3-les établissements khmers, monumentaux et marqueurs de territoire. Ils renvoient aux fondations des monuments et des grands établissements politiques et territoriaux, même s'ils restent "muets" sur les établissements urbains et d'habitat qui font l'objet privilégié dans notre observation ; 4- les occupations lao tai primitives qui ont préexisté à l'émergence des espaces lao tai contemporains. Nous faisons l'hypothèse qu'à l'échelle temporelle, ces établissements primitifs sont formés avant le XVI^e siècle, sur deux longues périodes : la première entre le VIII^e et le XIV^e siècle –période des chefferies dispersées ; la seconde entre le XIV^e et le XVI^e siècle –période des cités-états– avec une configuration politique et spatiale structurée.

A travers les pratiques spatiales, la permanence des caractéristiques des sites, les mythes et rites de fondation, comme des éléments révélateurs, nous avons esquissé l'organisation sociospatiale et les principes d'implantation de la période primitive lao tai. Mais notre analyse s'est surtout attardée sur la structuration de l'espace lao tai opérée autour de la fondation de la capitale par Sethathirat au XVI^e siècle et à partir de ce règne, où la restructuration politique de l'espace s'est réalisée de manière plus formelle, identifiable à travers différents actes et dispositifs politiques réalisés, comme une inscription de la pensée dans le territoire. Effectivement, il y a un parti-pris idéologique pour restructurer l'espace non seulement territorial mais aussi social, politique et religieux. L'espace lao tai est ainsi lisible à travers des faits culturels et idéologiques, analysé dans sa strate de cité-état et dans la structure du pouvoir politique constituant, d'où découleraient sa conception spatiale et son mode d'organisation. De ce fait, la constitution de l'espace reste –toute proportion gardée– endogène, générant son propre modèle historique.

Notre analyse a exploré, ensuite, la capacité des espaces lao tai à réceptionner les modèles spatiaux extérieurs. Par leur artificialité, les villes siamoises précoloniales ainsi que leurs structures administratives, installées comme des lieux de capitations dans le Laos et dans le Laos Occidental au XIX^e siècle, ne peuvent constituer un modèle durable, mais ont conditionné certains aspects de l'espace contemporain : 1- Ils ont déstructuré et atrophié la forme sociale et politique du *muang* traditionnel ; 2- leur fonctionnement ont induit la naissance du sentiment "localiste" qui a gêné, tout le long du XX^e siècle, le développement et l'intégration de la région Issane dans l'unité nationale thaïlandaise. En ce qui concerne les villes coloniales, contrairement aux établissements siamois, elles ont été un modèle nouveau et durable, devenu significatif pour l'espace contemporain, du point de vue administratif, programmatique, de la gestion des sols et dans la prise en compte de la démographie. La culture administrative et les bâtiments coloniaux forment aujourd'hui une variante urbaine des villes laotiennes. Sachant qu'au moment de leur installation, elles ont tenu une position ambiguë, voire, ont ignoré les espaces anciens antérieurs (forme urbaine, limite, mode ancien de production et de gouvernance, etc.). Dans leur ensemble, les villes siamoises et les villes coloniales restent des modèles exogènes et peu d'éléments ont été endogénisés pour un développement conceptuel et formel des villes laotiennes postérieure, alors que leurs propres éléments endogènes demeurent un modèle spatial marquant. Quatre principes semblent le démontrer :

1- Le modèle spatial en rapport avec la forme de la gouvernance. On constate que l'organisation de l'espace lao est reposée sur trois échelles et principes spatiaux : le *ban*, le *tassèng* et le *muang*. Ces principes ont perduré et ont assuré à l'organisation laotienne une pérennité, malgré les ruptures et les transformations diverses que l'histoire a enregistrées.

2- Les ancrages culturels de ces principes spatiaux ont été tels qu'ils génèrent une conception idéalisée du *muang*. Dans le *Syasavat*, le *muang* –défini comme une cité-état par excellence– donne la perception du cadre de vie, de penser et de gouvernance de la société lao ancienne.

3- Dans la pratique, les ancrages culturels des principes spatiaux donnent des règles au droit des sols, stigmatisé dans le droit coutumier, auquel le droit foncier d'aujourd'hui se réfère encore.

4- Jusqu'à récemment, la domestication des espaces naturels, en liaison avec le mode d'habiter, comme savoir intemporel constitue une caractéristique des espaces et des villes laotiennes. La conception et la perception de la nature participent à la construction et aux fonctions des établissements. La nature fait partie de la cité, en tant que paysage, lieu de production ou d'altérité de vie, parfois divinisée.

L'analyse urbaine, autour des années 1975, met en évidence une certaine permanence des quatre principes hérités des structures spatiales anciennes, malgré les conjonctures socioéconomiques internes et externes en rapport avec l'évolution des aires urbaines régionales et avec leur propre cycle de transformation interne. En cela, on constate que :

1- les schémas symboliques et les cultes perdurent encore dans l'usage de l'espace : la forme ancienne du pouvoir laisse des traces sur les lieux sensibles de la ville ; la faiblesse démographique traditionnelle est prise en compte comme un handicap dans la modélisation de l'espace et continue à l'être dans la gestion et l'économie des villes ; le déplacement de la population, qui est une pratique traditionnelle, est encore d'actualité dans la restructuration spatiale ; le mythe de la ville imaginaire continue aussi à "hanter " tant ceux qui la construisent que ceux qui la vivent ;

2- le phénomène de partition territoriale et politique du Laos, qui est une question induite par le contexte de la Guerre froide, reflète aussi une réalité géographique et humaine, inscrite dans la formation et dans l'évolution territoriale du pays. Cette partition s'est calée sur l'opposition entre zones vides montagneuses, moins développées et zones basses, peuplées, développées et faciles d'accès. Elle ne s'est pas calée, par exemple, sur la partition ancienne des trois royaumes, mais sur la configuration historique plus ancienne de la répartition des hommes et des richesses ;

3- le grand tournant spatial des années 1960 enregistre plus une transition qu'une rupture. Les éléments traditionnels pris en compte –acculturation et endogénisation– sont presque dépassés par rapports aux nouvelles données spatiales qui apparaissent dans le contexte de la Guerre froide : les établissements naissants sont liés à la guerre, et il est de même pour la nouvelle répartition des hommes sur le territoire. Quant au développement et à la production spatiale, dans bien des cas, l'urbanisme et l'architecture des années 1960 ont révélé la dynamique des espaces symboliques anciens comme une structure urbaine révélée et structurante. On identifie les années 1960 comme le commencement d'un nouveau cycle de transformation spatiale, le passage de l'espace traditionnel à l'espace moderne. Et les facteurs dominants qui ont conduit la transition urbaine des villes laotiennes ont été la complexification des acteurs et le développement d'une nouvelle programmation urbaine. La réflexion menée est une contribution à la connaissance d'une transition urbaine spécifique et produite dans les villes lao tai d'aujourd'hui.

3

Avant les années 1970, les espaces anciens ne sont pas altérés et les implantations lao ont connu une évolution idiosyncratique, se développant dans une certaine continuité, malgré les grandes transformations spatiales opérées durant plusieurs périodes. Cela contraste si fortement avec la période actuelle, où la matrice structurante, liée à la fondation des villes et des pratiques habitantes, est altérée, perdant sa capacité d'adaptation et de renouvellement. La politique et la gouvernance urbaine, ainsi que la production spatiale, rencontrent des difficultés dans le contexte de développement en cours. Ce fait accuse le contexte sociopolitique et les enjeux spatiaux des deux

décennies entre 1970 et 1995, en tant que période transitoire. Explorer ces deux décennies, c'est l'objet de la troisième partie de notre recherche.

En 1975, la fin de la guerre du Viêtnam a bouleversé toute la région de l'Asie du Sud-Est. Le basculement idéologique de l'ancien Indochine, entré dans le bloc communiste, a profondément transformé les sociétés de ces pays, et les a exclu, pour un temps, du reste de la communauté des nations de l'Asie du Sud-Est et de l'Occident. Dans la vallée du Mékong, la politique territoriale se tourne vers l'intérieur des terres, le Mékong devient une barrière et non plus un lieu d'échange avec la Thaïlande. Le nouveau pouvoir doit gérer la totalité du territoire dans un contexte politique régional inédit, alors que ses dirigeants, soutenus par le Viêtnam, la Chine et l'ancien URSS, n'avaient été habitués à gérer que les zones "libérées" et les populations embrigadées. Malgré les conflits frontaliers sino-vietnamiens de 1979, la politique laotienne doit composer avec ses deux grands voisins. La nécessité d'exister dans la dualité sino-vietnamienne induit non seulement une différenciation territoriale, mais surtout l'émergence de deux fractions politiques dans la direction de l'État laotien. Le régime penche clairement du côté vietnamien, par le lien historique qu'entretient le PPRL avec le PCV. Ainsi, l'axe Nord-Sud traditionnel, avec la Chine, est mis en veille, de la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, au profit de l'axe Est-Ouest, rappelant la politique coloniale et aussi la lutte anti-coloniale, qui avait favorisé le rapprochement entre les futurs dirigeants communistes laotiens et vietnamiens au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'axe Nord-Sud, maintenu au minimum, est relancé à partir de la seconde moitié des années 1990 pour se renforcer nettement à partir du début des années 2000. Trois temps ont qualifié la période transitoire qui a fragilisé la capacité spatiale d'adaptation et de renouvellement des villes laotiennes d'aujourd'hui.

Au moment de l'investiture du régime, le temps de l'appropriation

Dans la première année du régime, les enjeux spatiaux, humains et économiques sont importants. C'est une réalité incontournable : une partie de la population fuit le pays face à un État autoritaire et une gestion arbitraire des hommes. La fuite de la population a été sanctionnée, et les séminaires politiques mis en place pour former des hommes nouveaux, selon le modèle établi par l'idéologie du régime. La mobilité et le "déplacement" des hommes, le repeuplement des régions deviennent un choix pour réguler l'occupation des territoires et développer l'ensemble du pays, où la faiblesse démographique demeure une fatalité. Quoiqu'il en soit, le miroitement d'une société plus juste, d'un pays réconcilié avec lui-même et en paix, semble permettre la mise en place du régime et non pas son contenu idéologique. Devant les enjeux et les défis multiples, le régime tente de se créer des perspectives nouvelles, s'imposer, se légitimer et perdurer : une hétérotopie est ainsi installée. Bien que les Laotiens s'en défendent, le système a apporté un grand changement dans la société et dans les mentalités. Les nouvelles générations, grandies ou nées après 1975, n'ayant pas connu des éléments de comparaison, ont été formées à la vision et à la pensée unique.

Sur le plan économique, le pays est plongé dans le marasme : dévaluation du kip, inertie de la circulation monétaire, production à plat, absence d'investissements publics dans les services de base, circulation des produits au point mort, etc., l'État décrète le nouveau "kip de libération". Pour redresser l'économie, il met en œuvre l'autosuffisance, l'étatisation des biens, le collectivisme, tout en tolérant, officieusement et provisoirement, le marché noir. Les problèmes dans leur ensemble sont ainsi différés, débouchant vers une nécessité de réformer le système quelques années plus tard.

Sur le plan spatial et politique, le nouveau pouvoir a tenté de réinventer des nouveaux symboles, en remplacement des anciens abolis ; de se réapproprier l'espace avec une vision globale et non plus partisane et partielle. La propagande et l'endoctrinement ne passent pas seulement par les recommandations et les interdictions, les *meetings* politiques et les séminaires, ils passent aussi par le renouvellement du langage des arts et de la culture, touchant au plus près l'individu. La construction du nouveau pays, l'édification du régime, la sécurité et l'ordre social passent ainsi par un arbitrage sévère et un sacrifice irréversible de ressources humaines.

Les dispositifs spatiaux pour une nouvelle perspective

Les premiers dispositifs politiques que l'Etat a mis en place pour restructurer le pays, concourent directement à ruraliser la ville, voire, à la faire “ disparaître ”, dans sa fonction urbaine et politique, selon une hétérotopie et des impératifs idéologiques du régime, peu en phase avec la réalité sociale et culturelle du pays.

- La réforme administrative est le premier secteur touché. De la responsabilité individuelle et hiérarchique des compétences, l'administration est passée au système à responsabilité collective. Les décisions ne se basent non pas sur les hiérarchies à compétences, mais sur l'appareil politique valorisé au sein du parti, placé dans tous les échelons de la structure administrative. La place du pouvoir local a été modifiée : l'administration de la ville-agglomération urbaine est réunie à l'administration de la province ; le *nouay*, un comité de quartier, une subdivision du village, est créé, réduisant le rôle traditionnel paternaliste et fondateur du chef de village.

- Les principaux dispositifs politiques imposés à la population prônent l'autosuffisance comme une vertu. Voulant contrôler la production, l'Etat impose le collectivisme dans la démarche de la réforme agraire. Voulant contrôler et répartir les biens dans une société qui se veut égalitaire, il étatisé les biens fonciers et immobiliers. Considérant le travail comme une vertu, il impose les travaux collectifs et l'absence des services urbains et des services publics –disparus avec l'Ancien Régime– est considérée comme une pédagogie, une leçon inculquée à la population et à la société bourgeoise. Au résultat, les dispositifs débouchent sur le premier phénomène incontrôlé par l'Etat : l'espace s'auto-gère, la ville et ses espaces non planifiés se déploient. Les quartiers périphériques se constituent dans le désordre, l'usage de l'habitat et de la ville change de fonctions par une population rurale : leurs états de conservation se dégradent rapidement.

Alors que la ville “ disparaît ” au profit de la campagne, l'espace urbain expérimente une production architecturale, timide mais identifiable au début des années 1980, à travers des nouveaux équipements et bâtiments emblématiques. Il se dote aussi de nouveaux programmes architecturaux, démonstratifs souvent de projection sociale hétérotopique. A l'échelle du territoire, le régime se projette aussi idéologiquement dans l'expérimentation de villes nouvelles, annonçant comme villes socialistes, soucieuses de fonctionnalité. Elles sont conçues dans l'idéalisation du peuple multiethnique –brassage culturel et “ laoisation ”– dans la méconnaissance et la négation totale de l'histoire urbaine, de la base fondatrice historique et sociale.

Le temps des bilans et leurs implications

Lorsque le système communiste s'écroule en Europe de l'Est, le CCP qui dirige le Laos préconise la Réforme de l'intérieur en dressant un bilan. Les justificatifs idéologiques, politiques et économiques sont nombreux pour contraindre le régime à entamer une réforme : insuffisance lourde de ressources humaines, démographie désastreuse, conjointe à l'insuccès de l'arbitraire du régime, de sa politique collectiviste et de sa réforme agraire et foncière qui sont les causes des fuites importantes de la population. Des mesures sont menées plus ou moins dans différents secteurs. Mais les plus concrètes sont mises en œuvre dans le domaine de l'économie.

Parallèlement aux bilans officiels, certains constats sont révélateurs des sentiments de désillusions, d'échecs et de gâchis. On constate que des fractures sont identifiables au sein de l'appareil révolutionnaire. Elles portent sur le fait que la révolution n'a pas pu amener la réconciliation nationale ni améliorer la pauvreté du pays : il manquait encore plus de compétences pour gérer le pays, et la société est fracturée : fuite de la population, emprisonnements et séminaires politiques, etc.

Sur la question spatiale, le territoire à explorer et à fonder n'existe plus en tant que tel, mais doit être géré et développé par l'intérieur. Ainsi la création des nouveaux espaces de représentation rencontre des limites. La négation et l'abstraction de la représentation de la ville et des fondations anciennes, qui caractérisait la considération et l'occupation spatiale du nouveau régime durant les premières années, ont besoin d'être révisées. En effet, la dégradation de la ville, de la cité en tant que lieu de décision –même si on tentait de la ruraliser– peut menacer le statut du politique. Il fallait

donc essayer de relever certains points clefs du marasme : la dégradation des responsabilités et des savoir-faire des agents administratifs, l'autogestion spatiale et la dégradation des lieux et leur fonction, la réforme administrative territoriale corollaire à la transformation sociopolitique, l'étatisation des biens fonciers, l'autogestion de l'espace en absence de planification urbaine, la population rurale, les bâtiments emblématiques et fonctionnels, la zone spéciale, les villes nouvelles, etc. Tous ces sujets doivent être revus.

La réforme entamée officiellement en 1986 va avoir des implications près d'une décennie plus tard, à partir de 1994-1995. La nécessité de restructurer l'administration devient urgente, dans la foulée de la promulgation de la Constitution de 1991. Tant sur le plan administratif que spatial, il est nécessaire que la ville en tant qu'entité retrouve ses "titres de noblesse". Des soutiens dans les stratégies du secteur urbain ont été sollicités par l'Etat laotien à la coopération et aux bailleurs de fonds internationaux. Le nouveau Plan Urbain est étudié et proposé en 1989. Les organes techniques et administratifs responsables des affaires urbaines sont créés, mais l'opérationnalité de ces organes reste limitée. Les critères et les échelles urbaines, ainsi que les acteurs de la ville, etc., sont également définis. La zone spéciale, un territoire en marge, incontrôlable et difficile d'accès, est instituée en 1994. Elle explicite une variante peu commune du mode de gestion territoriale opéré dans un territoire qui pose problèmes.

Avec la réforme et l'assistance internationale, l'Etat laotien se munit d'une certaine politique urbaine. Elle permet de réviser la politique de ruralisation de la ville, entreprise au début de l'investiture du régime, devenue obsolète et posant de multiples problèmes à la gestion urbaine. Mais durant cette première décennie de réforme, le développement urbain ainsi que les investissements étant limités, l'approche de la ville en tant que centralité et entité propre se fait difficilement, après deux décennies de négligence. C'est par les réseaux viaires et les quartiers péri-centres et périurbains que l'on aborde la vitalité de la ville : des constructions nouvelles et parsemées égrainent dans ces zones, tandis que le tissu urbain et le centre ancien qui ne font pas encore l'objet d'intervention, revivent lentement par des reprises d'activités.

La réflexion menée dans cette recherche tente d'éclaircir les difficultés de développement urbain et territorial rencontrées dans la période actuelle, d'interroger les options prises pour l'aménagement et la mise en place des projets. Ces dernières ont-elles réellement contribué à redonner à la ville ses fonctions et ses "titres de noblesse" comme espace partagé et géré ? Sous les bannières du développement socioéconomiques, afin d'atteindre les objectifs d'enrayer la pauvreté, d'urbaniser et de moderniser le Laos, les options actuelles n'ont-elles pas "oublié" l'essentiel : la dimension humaine, la qualité spatiale respectant la mémoire et les identités ainsi que le mode de vie de ses habitants et l'avenir environnemental pour lesquels elles sont destinées. Le partage et les négociations entre les acteurs pour des intérêts communs, les consultations entre pouvoirs publics, population et investisseurs dans la production spatiale et urbaine, ne sont-ils pas les conditions pour toute transformation spatiale réussite et pour toutes les bonnes gouvernances ? Toute en relevant le fait que les difficultés sont liées à la période transitoire et aux dispositifs engagés durant cette période, la stratégie de développement urbain et territorial en cours comporte des problèmes de fond et de contenus. Elle doit probablement être mise à un niveau de réflexion plus fine, en incorporant des champs disciplinaires et des connaissances plus larges et plus ciblées à la fois.

Les expériences positives et négatives des années transitoires sont nécessaires. Cependant, ce qui a été négligé aujourd'hui, telles, la notion de ville comme espace hérité de l'histoire, la notion de citoyen habitant de la ville, la notion de création, de gestion et de partage des espaces, et de manière plus large –des territoires et des ressources, de négociation et de gouvernance participative, etc., devraient probablement être replacées au cœur des préoccupations des décideurs et des habitants. Dans ce nouveau contexte régional, il semble que c'est en se nourrissant des expériences du passé, en interrogeant ses propres données endogènes ou endogénisées tout au long de l'histoire, et en suscitant aussi la notion de participation citoyenne dans les décisions, en gérant et en négociant les intérêts des acteurs et des bénéficiaires, que le Laos pourrait constituer ses modèles d'espace et de développement adaptés et durables.

ANNEXE

1. BIBLIOGRAPHIE

Notes sur les ouvrages anciens (Langue d'origine ou traduite)	Langue d'origine.
<i>Jinakalamalini, Ratanapanna, XVI^e Siècle</i> , annotation de Coédès.	ສິຫນາກັນລະມານິດີ, ຮາດະນະປັນຍາ
<i>Nithan Khun Bourom</i> . Il existe cinq versions en <i>Tham lao</i> . La 1 ^e serait collégiale, rédigée par Phra Maha Thep Luang et par les hauts dignitaires de Luang Prabang. Datée vers 1503-1504, la chronique s'arrête au règne de Vixun et c'est la version la plus utilisée par les auteurs. La 2 ^e , écrite à Vientiane s'arrête au règne de Saèn Soulinh et date de ce règne, l'année 1567. Viravong suggère que Phra Arya Vangso en soit l'auteur. La 3 ^e , date de 1627 sous le règne de Nôkéo kumman. Le nom de l'auteur n'est pas mentionné. La 4 ^e version serait écrite sous le règne de Say Ông Hué vers 1705-1708. Le nom de l'auteur n'est pas mentionné. La 5 ^e version serait écrite sous le règne de Manthathourath vers 1856 par Houaphanh Muang Boun comportant en annexe une chronologie résumée depuis la fin du règne de Suryavongsa jusqu'à l'année 1847.	ນິຫານຂຸນບູຣົມ, ໂດຍພະ ມະຫາເທບຫລວງ 1503- 1504.
<i>Oulanghrathat</i> , annotation de Phra Thammarajanouvatt, 2551.	ອຸລັງຄະຫາດ
<i>Phongsavadan hêng pathed lao, Luang Prabang, Vientiane, Traninh et Bassac, publié la 22^e année de règne de Sa Majesté Sisavang Vong, roi du Luang-Prabang, 1927 (Annales du Laos)</i> . L'ouvrage est en Lao avec une écriture ancienne. Les auteurs et éditeurs, dont les noms ne sont pas mentionnés, basent leur écrit sur le <i>Nithan Khun Bourom</i> .	ພົງສາວະດານ ແຫ່ງ ປະເທດ ລາວ ຄື ຫລວງພະ ບາງ ວຽງຈັນ, ເມື່ອງພວບ ແລະ ຈຳປາສັກ.
<i>Tamnan Meuang Souvannakhomkham</i> , annotation de Rattanavong H.	ຕຳນານເມືອງສຸວັນນະໂຄມຄຳ.
<i>Tamnan Muang P'uon</i> , annoté par Archaimbault Ch.	ຕຳນານເມືອງພວບ.
<i>Tamnan Yolnok</i> , annoté par Dorée A.	ຕຳນານໂຍນົກ
<i>Thao Hung Thao Tch'ueng</i> , Viravong S., volume 1 publié en 2000, volume 2 en 2003, dans le cadre des études lancées par la bibliothèque Nationale et le Comité de Recherche en Littérature de l'Université Nationale du Laos.	ທ້າວຮຸ່ງທ້າວເຈືອງ
<i>Kotmai bouran lao (Moulatañtai, Soysaykham, Thammasat Luang, Souvannamoukha, Rajasat, Phosarat et Sangha pakhon, Anachark et Thammachark du Thammasat.)</i> Texte en <i>Tham lao</i> , sur feuille de latanier, XVII ^e siècle, le droit coutumier. Auteur anonyme, annoté par Samlith Bouasisavath, en sept fascicules.	ກົດຫມາຍບູຮານລາວ (ມຸນລະດັນໄຕ, ສອ້ຍສາຍຄຳ, ພະທຳມະສາດຫລວງ, ສຸວັນນະມຸກຂາ, ຮາຊສາດ, ໄພສະລາດ.)
<i>Pheuen Vieng, annales de Vientiane</i> . Auteur anonyme.	ພີ້ນວຽງ

Ouvrages et documents sur le Laos, la région du grand Mékong et l'Asie.

« Accord de Vientiane », signé en février 1973, met en place le troisième gouvernement de coalition. Le premier est constitué en 1957 par deux factions, le deuxième en 1962 par trois factions.

« Administration locale », chapitre VII, article 62-63-64, Constitution de la RDP Lao, adopté le 14 août 1991 par la VI^e Session Ordinaire de l'Assemblée Populaire Suprême, Deuxième Législature, promulguée le 15 Août 1991 par le Président de la RDPL.

Annales de Vientiane à l'époque de chao Anou ພື້ນວຽງສະໄຫມ(ຈ້າອານຸ, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres et de la Littérature, Université Nationale, Ed. Hong Phim Suksa, Vientiane, 2004.

Antunes P., Compte rendu de l'ouvrage *Les frontières du Vietnam. Histoire des frontières de la péninsule Indochinoise*, in : *BEFEO*. Tome 78, 1991. Pp. 358-359.

Archaimbault Ch., « Annales de l'ancien Royaume de S'ien Khwang », *BEFEO*, t. III, fasc. 2, 1967.

Archaimbault Ch., « La fête du T'at à S'ien Khwang (Laos) - contribution à l'étude du Ti-K'i », in. *Artibus-Asiae*, Vol. XXIV, Ascona 1961.

Archaimbault Ch., « La naissance du monde selon les traditions lao. Le mythe de Khun Bulom », in : *La naissance du monde*, Paris, 1959, ré-éd. pp. 97-130.

Archaimbault Ch., *Structures religieuses lao (rites et mythes)*, coll. Documents pour le Laos Vol. 2, éd. Vittagna, Vientiane, 1973.

Aymonier E., *La société du Laos Siamoise au XIX^e siècle*, présenté par F. Mignot, éd. L'Harmattan 2003, Paris, paru la première fois en 1885 sous le titre *Notes sur le Laos*, Imprimerie du Gouvernement, Saïgon.

- Bailey M., « Des documents secrets britanniques déclassifiés, révélation sur les trésors engloutis du Laos », *Le journal des arts*, n°12, mars 1995.
- Barber J-P., *Objectifs et résultat de l'aide économique au Laos. Une évaluation difficile*, in revue Tiers Monde, tXVI n°62, 1975.
- Basic statistics, about the socio-economic development in the Lao P.D.R. for 15 years (1975-1990)*, Ministry of Economy planning and Finance, State Statistical Centre, Vientiane 1990.
- Bouasisavath S., *Kotmai bouram lao*, publication en sept volumes, Fondation Toyota, Vientiane, 1995, 1996, 1997.
- Boupha P., *Le développement de l'État Lao*, Imprimerie Nakhone Luang, Vientiane 2005. En Lao.
- Bouphanouvong N., *Sixteen Years in the Land of Death. Revolution and Reeducation in Laos*, Ed. White Lotus Press, Bkk, 2003.
- Bouté Vanina, « Migration and social transformations in cities of mountainous provinces in Northern, Laos : Oudomxay and Phongsaly », Researching the Impacts of Region Economic Corridors in the Greater Mekong Sub-region : from Cross-Border trade to Transnational integration ? Vientiane, July 2009.
- Cabaton A., « Le Laos et les Néerlandais au XVII^e siècle », in. *Revue de l'histoire des colonies françaises*, Paris, 1913.
- « Centres Urbains érigés au Laos entre 1906 et 1916 »/ CAOM/ GGI/ côte D3 (15 483, D38).
- « Cercle chinois au Laos 1908 »/ CAOM/ GGI/ Cercle/ D624. 15 501.
- Chamberlain James R., « A Lao epic poem: Thao Hung or Cheuang », *Symposium on Austroasiatic Languages*, octobre, 1979.
- « Chambre de commerce » / MO. 20 788/ CAOM/ GGI.
- Champakéomany K., « Phra That Inheng, Indra Prasath », in. *Histoire des stupas - des vat les plus importants et celle de Phra khou Gno kéo Phonnesamek*, ministère des cultes, Vientiane 1974.
- Chanthakhot S., *Histoire d'Attapeu*, Imprimerie et publication de l'Etat, Vientiane.
- Chronique. Laos – L. Fomberteau : travaux de restauration du Vat Sissaket et du That Luong de Vieng Chan* », *BEFEO* 30/3-4, p. 583-585.
- Chronique. Laos : restauration du That Luong de Vieng Chan* », *BEFEO* 31/3-4, p. 623-625 ; *BEFEO* 34/2, p. 771-772.
- Cinq leçons du parti révolutionnaire pour mener la réforme*, Comité pour la propagande et la formation du Comité Central du PPRL, Vientiane, 2000.
- Clément P, Clément-Charpentier S, Levy Annick, *Carte des ethnies de langues thaï* (tai), Paris/Talence, Centre de Documentation et de Recherche sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Insulindien/ Centre d'Etude de Géographie Tropicale, 1984.
- Clément P., Clément-Charpentier S., Goldblum Ch., Sissoulat B., Taillard Ch., *Vientiane, architecture d'une capitale. Traces, formes, structures, projets* (sous la direction de) Ed. Recherches/Ipraus, Paris, 2010.
- Clément P., Clément-Charpentier Sophie., Shin Yong, *Architecture du paysage en Extrême-Orient*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1987, nouvelle édition revue et augmentée, 240 p.
- Clément P., Clément-Charpentier S., Goldblum Ch. (sous la dir. De), *Cités d'Asie*, éd. Parenthèses, Marseille, 1995.
- Clément-Charpentier S. et Clément P., *L'habitation lao dans la plaine de Vientiane et de Luang Prabang*, éditions Peeters, Paris, 1990, 2 vol.
- Clément-Charpentier S., & Kunwadee Jintavorn, « Chiangmai, sept siècles de tradition urbaine », in : *Archipel*. Volume 37, 1989. Pp. 219-246.
- Coédès G., « Document sur l'histoire politique et religieuse du Laos occidental », *BEFEO*, XXV, 1925.
- Coédès G., *Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, éd. de Boccard, histoire du monde, vol. 8, 1964.
- Coédès G., *Les peuples de la péninsule indochinoise*, Paris, 1962.
- Colani M., « Champs de jarres monolithiques et de pierres funéraires de Tran Ninh (Haut Laos) », *BEFEO* 33, p. 355-366, année 1933.
- Colani M., « Les Mégalithes du Haut-Laos », *BEFEO*, Paris, 1935.
- Colloque : « Vientiane, patrimoine et développement », Sayarath Ch., organisé pour Atelier du

Patrimoine - IRU au MCTPC en 2002.

« Colonisation annamite au Laos 1925-1926 », CAOM/ GGI/ MU48 054.

« Concession à Savannakhet en 1941-1942, à M. Malpuech pour le gypse (société de ciment Portland, en raison de 3000 m³ / an) ». in : Dossier de « Conférence des Gouverneurs Généraux. Paris 03 novembre 1936 ». Fond GGI, cote D2.

« Concession pour l'exploitation de sable à Pakson, accordée à M. Fivaz (1500 m³ / an) ». Fond GGI, cote D3, Rapport Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Laos 1941-1942.

« Concessions domaniales aux Européens et aux Indigènes - statistiques », Documents du Fonds GGI, CAOM, « M-Colonisation, travail, régime foncier ».

Condominas G., « *Notes sur le droit foncier lao en milieu rural dans la plaine de Vientiane* », 1961 *Artibus Asiae*, vol. XXIV, pp255-262 + 6 ph.

Condominas G., Gaudillot C., *La plaine de Vientiane*, rapport de mission octobre 1959, réédité par Seven Orient- Geuthner, en 2000.

Condominas G., Souryadhay I., Taillard C., « La propriété foncière selon les traditions coutumières au Laos », *Revue juridique et politique indépendance et coopération*, Paris, 1970 N°4, pp. 1215-1222. Les auteurs ont basé leur étude sur les anciens codes de Vientiane annotés par Phimmason P., in. *BEFEO*.

« Conférence des Gouverneurs Généraux ». Paris 03 novembre 1936./ GGI/ CAOM.

Conflit Khao Phreah Vihear : <http://fr.globalvoicesonline.org/2011/02/11/56577>, consulté à 12H12 le 24/06/2011 ; <http://voi.org/06fev2011/religion/hinduism.preahviheartempleandhinducivilization.html> ; <http://www.temple-angkor.fr/preah-vihear.html>).

Conflits à la frontière lao-thaïe entre les provinces de Leuey et Sayaboury, [ethnolyceum.wordpress.com/2009/12/31/Thailande-4000 Hmong expulsés vers le Laos/les efflorescences](http://ethnolyceum.wordpress.com/2009/12/31/Thailande-4000-Hmong-expulsés-vers-le-Laos/les-efflorescences) ; www.icrainternational.org/actualités/714.)

« Constitution de la RDP Lao », chapitre VII, article 62-63-64, portant l'administration locale, adoptée le 14 août 1991 par la VI^e Session Ordinaire de l'Assemblée Populaire Suprême, Deuxième Législature, promulguée le 15 Août 1991 par le Président de la RDPL.

« Constitution du Royaume du Laos », adoptée le 11 mai 1946, une monarchie constitutionnelle au sein de l'Union française.

« Construction des logements, des bureaux des douanes et régies à Vientiane 1927 »/ CAOM/ GGI/ H7.57 293.

« Contestation des habitants rive droite et rive gauche 1898 »/ CAOM/ Vientiane GGI/ F130. 20841 ; CAOM/ GGI/ M0 430.

« Convention de Genève du 21 juillet 1954 pour la paix en Indochine. »

« Convention Générale franco-laotienne du 19 juillet 1946 et convention annexe du 6 février 1950 », Imprimerie d'Extrême-Orient, Saïgon, 1950.

De Carné L., *Voyage en Indo-Chine et dans l'empire chinoise*, éd. Olizane, Genève, 2003.

Decoux J., « Amiral Jean Decoux (1884-1963) », in. <http://aejrsite.free.fr> Magazine *Good Morning*, 5 juillet 2009.

De la Jonquière L., « Vieng-Chan, la ville et les pagodes », in. *BEFEO*. T.1-2, Paris, 1901, p. 99-118

De Lagrée Doudart, *Album pittoresque*, réalisé par Louis Delaporte, annexé à *Atlas du voyage d'exploration en Indochine, 1866, 1867, 1868*. Commission française présidée par le capitaine de la frégate Doudart de Lagré et publiée sous l'ordre du ministère de la Marine, sous la direction du lieutenant de vaisseau Francis Garnier, édition Hachette, Paris 1873.

De Reinach, *Le Laos*, Paris 1911./ V8. 17 805/ Publication / GGI/ CAOM.

Décret N241/ PM, en date du 25/12/1998, article 5.

Décret N09/ PM, 01/02/1991, « Gestion et aménagement des villes, des espaces publics en RDPL. »

Décret N14/ PM, 23/02/1999, portant la création de VUDAA.

Décret N1727/ MCTPC, 26/05/2000, portant organisation et compétences de l'IRU.

Décret N177/ PM, 22/12/1997, portant l'organisation de UDAA.

Décret N192/ PM, 18/11/1979, portant les terres et les maisons des réactionnaires condamnés par le tribunal populaire.

Décret N209/ MCTPC, 05/02/1996, « Rôle et Compétences des Plans Urbains des villes secondaires et de l'Autorité administrative pour le développement urbain (UDAA) ».

Décret N40/ AMC, 04/04/95, portant la création du *VUDMC*, qui concerne les 100 villages urbains de

Vientiane, et la création des *UDMCs* pour les quatre villes secondaires.

Décret N021/ PM, 27/04/2001 ; Article 1, portant membre du comité, décret N°83 du 05/12/2005.

Décret N50/ PM, 13/03/1993, portant la taxe foncière, amendant le décret N47/CCM.

Décret N47/ CCM, 26/06/1989, portant le système général des taxes.

Décret présidentiel N01/ RDP, 28/09/1998, article 4, portant les modifications des taxes sur les revenus générés par la location des biens fonciers et immobiliers.

Décret présidentiel N18, du 16 mars 1991, portant l'approbation du SDAU de Vientiane.

Décret royal portant l'organisation de l'administration de la société rurale : *tassèng* et *ban*, Luang Prabang, le 14 octobre, 1966.

Deniau G., reportages photographiques réalisés en 2006 .WWW.factfinding.org, 2 février 2006.

Deuve J., *Guérilla au Laos*, L'Harmattan, 1997.

Deuve J., *Le Royaume du Laos*, EFEO, 1984.

Deuve, Le Royaume du Laos 1949-1965, Histoire événementielle de l'indépendance à la guerre américaine, L'Harmattan, Paris, 2003.

Deydier H., *Introduction à la connaissance du Laos*, éd. Kandiev, Saigon, 1952.

Document cadre de partenariat avec la RDP Lao (Ambassade de France-SCAC)

Document historique lao, S. Virasan, imprimerie Lao-than-samaï, Vientiane. ສ. ວິຣສາຣ, ຫນັງສື ປະຫວັດສາດລາວ, ໂຮງພິມພັດທະນາສະໄໝ, ວຽງຈັນ. ໑໙໘໑.

Doré A. « Jalons pour une histoire du Lan Na avant le XIII^e siècle : une approche ethno-historique », *Péninsule*, N°11/12, 1985/1986,

Doré PS., *La divination dans l'Etat de Lane Xang Hom Khao*, doctorat de 3^e cycle, Paris, ronéo. 241p. 1972.

« Douanes communales de Vientiane ». M9. 60 714/ GGI/ CAOM.

« Droit d'acquisition des immeubles des étrangers au Cambodge et au Laos ». M7. 60 913/ GGI/ CAOM.

« Droit de l'Urbanisme » N03/99/AN du 03/04/1999, mis en application par décret présidentiel N11 du 26/04/1999.

Droit foncier, ministère de la Justice, Département des diffusions juridiques, Imprimerie Sibounheuang, Vientiane 2001.

Dupont P., « La dislocation du Tchen-la », *BEFEO XLIII*, 1943-6.

Dupont P., *L'archéologie mône de Dvâravatī*, 2 vol. Paris, publication de l'EFEO., 1959.

Durand M., « La dynastie des Ly antérieurs d'après les Viêts Diên U Linh », *BEFEO*, t. XLIV, fasc. 2, 1954, p. 445.

« Enseignement franco-lao à Vientiane 1903 ». R2. 20 3087 GGI/ CAOM.

« Réforme de l'enseignement indigène 1906-1907 » ; « Instruction publique du Laos 1908-1909 »/ R2. 51 067/ GGI/ CAOM ; R5. 2634/ GGI/ CAOM ; Carton 645. Dossiers 17-20/ GGI/ CAOM.

« Essai de colonisation annamite au Laos 1903 ». Mission Le Houan/ MO. 430/ Chambre de commerce/ GGI/ CAOM.

« Etat civils ». T2. 20 944/ GGI/ CAOM ; T1. 7 204/ GGI/ CAOM ; T15. 15 946/ GGI/ CAOM.

« Etudes démographiques du Laos, 1938 ». D2. 53 621/ GGI/ CAOM ; 53 608/ GGI/ CAOM ; 53 498/ GGI/ CAOM.

« Etude sur les modalités de gestion des bâtiments et sites remarquables de Luang Prabang, élément de diagnostic et de stratégie », Planeth Consultant, 2004.

Etudes thématiques n°18. Recherches nouvelles sur le Laos, (ouvrage collectif dirigé par) Yves Goudineaux et Michel Lorrillard (EDS). Vientiane-Paris : Ecole Française d'Extrême-Orient, 2008-ISBN 978-2-85539-654-5.

Evans G., *Histoire résumé du Laos*, éd. Silkworm Books, BKK, 2006. ປະຫວັດສາດຂອງປະເທດລາວ ໂດຍທາງ

Evans G., Hutton C., Eng Kuah Khun (Eds), *Where China meets Southeast Asia. Social and Culture Change in the Border Regions*, White Lotus Press, BKK, 2000, 346 p.

Evrard O., « Mobilité, rapport à la terre et organisation sociale dans quelques villages thaïs et Khmu'rook de la vallée de la Nam Tha ». Article.

Evrard O., *Chroniques des cendres. Anthropologie des sociétés khmu et dynamiques interethniques du Nord-Laos*, éd. IRD, coll. A travers champs, Paris 2006.

- « Expertise du Schéma Directeur de Vientiane : définition d'une méthodologie pour une révision du document ». Agence d'Urbanisme du Chononais (Aduc), 1997.
- Ferlus M., « Délimitation des groupes linguistiques austro-asiatiques dans le centre indochinois », *ASEMI* V-1.
- Finlayson G., *Mission au Siam et en Cochinchine. L'ambassade de John Crawford en 1821-1822*, éd. Olizane, Genève, 2006.
- Finot L., « Annales du Lanxang : origines légendaires - Fondation du Royaume de Lanxang Hom Khao », traduction-France-Asie, T.XII, 1956, n° 118-119-120.
- Fisher Ch.A., *Le Lane Xang vers le XV^e siècle (carte)*, in. *South East Asia*, London 1969.
- Franck M., « Urbanisation et organisation de l'espace en Asie du sud-est », travaux présentés en vue de l'HDR, 151 p. 2002.
- Franck M., (en collaboration avec M. Charras), « Les configurations et recompositions spatiales contemporaines en Asie du sud-est insulaire », in. P. Pelletier et Ch. Taillard (Eds), *Nouvelles organisations régionales en Asies Orientales*, Les Indes Savantes, 2004, pp 399-419.
- Franck M., *Territoires de l'urbain en Asie du sud-est : métropolisations en mode mineur*, (Texte imprimé. Sous la direction de Manuelle Franck, Charles Goldblum et Christian Taillard), Paris, CNRS., 2012, cop. 2012.
- Gagneux P-M., « la frontière occidentale du Lane-Xang. Quelques documents », *Péninsule*, n°1, 1979, pp. 3-21, EFEO CM.
- Gagneux P-M., *L'Art lao*, publication ronéotypée de la Mission d'Enseignement et de Coopération de l'Ambassade de France au Laos, Vientiane, 1969.
- Garnier F., *Voyage d'exploration en Indo-Chine, effectué pendant les années 1866-67-68*, Paris : Hachette, 2 vol. 1100 p. 2 atlas, 250 gravures, Paris, 1873.
- Gay B., avec la coll. de Khamla Sisomphou, Nguyen Hao Hung, Yang Baoyun, *Les sources contemporaines du Laos : 1976-2003*. Bibliographie, Cartes, Filmographie, Musique et Documents Divers, ACRS (Singapour)/ IRC (Laos) Comité National des Sciences (Laos), 2003.
- Gay B., *Approche du système colonial, Histoire des contestations "ouvertes" du Haut-Laos et du bassin de la Rivière noire (novembre 1914-mars 1916)*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Paris VII, 1982, p. 1325.
- Giteau M., *Art et Archéologie du Laos*, Centre National du Livre, éd. Picard, Paris.
- Giteau M., *Histoire d'Angkor*, Kailash, Paris 1996.
- Goldblum Ch., « Dynamique urbaine et métropolisation en Asie du Sud-Est : une perspective à partir de Bangkok et de Singapour », *Annales de Géographie* 2010/1-2 (n°671-672)
- Goldblum Ch., « Gouverner les villes du Sud : défis pour la recherche et pour l'action » : actes du colloque international du PRUD, Paris, Unesco, 5-7 mai 2004/ éd. Direction générale de la coopération internationale et du développement. Coordination, Goldblum Ch., Osmont A., Diaz I., Paris, ministère des Affaires Étrangères, cop. 2004.
- Goldblum Ch., « Les centres anciens face aux logiques de projets dans les villes de l'Asie du Sud-Est », in. « *Projet urbain, entre globalisation et identités locales* ». Actes du Symposium (Bordeaux Melbourne Bangkok) 7-9 avril 2005, Bordeaux, Ecole d'architecture et de paysage, pp 173-179.
- Goldblum Ch., « Les villes aux marges de la métropolisation en Asie du Sud-Est », *L'Espace géographique* 2007/3 (Tome 36).
- Goldblum Ch., *Métropoles de l'Asie du sud-est. Stratégies urbaines et politiques du logement* (avec la participation de Chulasai B., Moliné M., Clément P., ...) Paris, éd. L'Harmattan, 1988.
- Gourou P., *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, éd. Flammarion, Paris, 1974.
- Grassin G. et Challamel A., *Le Laos Annamite – Région des Tiên (Aïlao) des Moïs et des Phou Euns (Cam – Môn et Tran-ninh)*, (restitué en 1893, en tête du titre : affaires franco – siamoises, C. 265). Paris, 1894. 240/160. 86 pp. Carte dépl. 1.
- Griswold A.B., « Thoughts on a century », *JSS*, LII pt. Avril 1964
- Guangsheng Lu, Lin Song, « China-Laos Economic Relations – Investment, Trade, and Aid », GMS Study Center, Yunnan University, PR China. Mid-Term Seminar, Transiter, Vientiane, July 9-10, 2009.
- Guillaume M., « La Grandière, canonnière du Mékong », rapport de présentation de projet de l'association CERENA.
- Hall D.G.E., *A history of SouthEast Asia*, Londres, 1964.

- Halpern. Joel M., *Economy and Society of Laos. A brief Survey*, Monograph Series N°5, Southeast Asia Studies, Yale University, 1964, 180 p.
- Halpern. Joel M., *Gouvernement, Politics and Social Structure in Laos. A Study of Tradition and Innovation*, Monograph Series N°4, Southeast Asia Studies, Yale University, 1964, 184 p.
- Hang Minh Kim, 1970, « Vieng chan et son ancien site », BARL, (3), pp 100-116.
- Hawixbrock Ch., conférence à l'Institut français du Laos, le 30 janvier 2012. Réf. Bibliothèque de l'Institut français de Vientiane.
- HCR, *Fascicule Resettlement Section*, juillet 1995, Genève.
- « Histoire en construction, The making of history », EFEO E-T 18.
- Hoshino T., *Pour une histoire médiévale du moyen Mékong*, éd. Duang Kamon, Bangkok, 1986.
- « Impact of Border Trade in Local Livelihoods, Lao-Chinese Border Trade in Luang Namtha and Oudomxay Provinces », Sirivanh Khontaphane, Sathabandith Insisiangmay, Vanthana Nolintha, Technical Background Paper for the third National Human Development Report Lao PDR. International Trade and Human Development, Vientiane 2006.
- « Improvement of the Vientiane urban environment, final draft project document », Royal Danish ministry of Foreign Affairs Danida, August 2000.
- Inthouphilath Ch., *Histoire des stupa et des vat les plus importants et celle de Phra krou Gnot Kéo Phonnesamek*, ministère des Cultes, Vientiane 1974.
- IRASEC, *Asie tiers du monde*, (collectif) IRASEC, éd. ERES, coll. Outre-terre Revue française de géographie, 2003.
- Ivarson S., *Creating Laos. The Making of a Lao Space between Indochina and Siam, 1860-1945*, NIAS Press, 2008.
- Kap Muang Phouan* [ᩈᩣ᩠ᨦᩉ᩠ᩅᩣ᩠ᨦᩈᩣ᩠ᨦ], *Pheune Muang Phouan* [ᩈᩣ᩠ᨦᩉ᩠ᩅᩣ᩠ᨦᩈᩣ᩠ᨦ], écrit au XIX^e siècle par un ou plusieurs auteurs anonymes, étudié et annoté par le Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres de l'Université Nationale, Vientiane, 2001.
- Khonthaphane, S., « Economic Corridors, nodes cities and economic infrastructure in the Northern Master Plan of Lao PDR (2008-2009) », NERI.
- Kléber M., inspecteur de la garde civile, *Plan de la ville de Vientiane* 1905, échelle 1/10 000^e.
- « L'administration coloniale de 1908 », D628. 15501/ GGI/ CAOM.
- Labarthe C., *Quelques aspects du développement des villes du Laos*, Travail d'Etudes et de Recherches, octobre 1969, Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Institut de Géographie. 150 p., biblio., cartes plan, graphiques.
- Lafont P-B, *Le Royaume de Jyn Khen, chronique d'un royaume Tay loe2 du haut Mékong (XV^e – XX^e siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- Lafont P-B, *Péninsule indochinoise : études urbaines*, l'Harmattan, 1991, Paris, 239 p., Illu., Tab., Cartes., Bibliogra., Recherches Asiatiques.
- Lafont P-B. (éd.), *Les frontières du Vietnam. Histoire des frontières de la péninsule Indochinoise*. Ouvrage collectif. Ed. L'Harmattan, Travaux du Centre d'Histoire et Civilisation de la péninsule Indochinoise, Paris 1989, 268 pages, 14 cartes.
- Lafont P-B. Compte rendu de l'ouvrage *Laos, Its People, Its Society, Its Culture* (de Frank M. Le Bar et Adrienne Suddard.) *BEFEO*, année 1963, vol 51, N°1, P. 208-215.
- Lafont P-B., compte rendu sur le *Phongsavadan* de Viravong S., et sur l'ouvrage de Frank M. Le Bar, *Ethnic groups of Mainland South East Asia* (New Haven, 1964), *BEFEO*, T. L, fasc. 2, 1962, C.R. pp. 573-574.
- Elsa Lainé, «Economic Corridor and Internationalization Process in Two Lao Bordertowns: Case Studies of Savannakhet and Paksé», Mid-Term Seminar, TRANSITER, Vientiane, July 9-10, 2009.
- Lancret N., « Emprunts et empreintes, héritages et hybridation des modèles asiatiques », Ateliers « Trajectoires et territoires de l'urbain en Asie orientale », 4^e colloque du Réseau Asie, Paris, ENSA Paris-Belleville, 15 septembre 2011 (communication colloque).
- Lancret N., *Transformations de l'espace bâti : la maison en secteur urbain à Denpasar, Bali*, thèse de doctorat en études urbaines, sous la direction de Lombard D., Paris : EHESS, 1990.
- Lancret N., (avec Attali J., Fayolle-Lussac B.), « Persistance et résistance des formes urbaines et architecturales dans la production de la ville contemporaine », Paris, ENSA Paris-Belleville, 18 octobre 2011 (communication colloque).
- Lancret N., Cerice E., « Du sentier de la 'forêt de lataniers' à la rue commerçante, histoire d'une

mutation urbaine », (rapport d'étude 2004, dans le cadre du PRUD), cf. aussi : Clément-Charpentier S., Clément P., Goldblum Ch., Sisoulath B., Taillard, Ch (dir.), *Vientiane. Architecture d'une capitale. Traces, forms, structures, projets*, Paris, éd. Recherches/IPRAUS, coll. Cahiers de l'Ipraus.

Lao Phathana, 17 mars 2008, « Pour que le transfert des marchandises et le transport transfrontalier de la sous-région soient plus rapides et plus faciles qu'avant ».

Lao Phathana, 27 février 2008, « Savan-Seno deviendra le nouveau facteur de développement de la zone économique de l'Asean vers le marché mondial ».

Le Bar Frank M. et Suddard Adrienne, editors et Alia, *Laos, Its People, Its Society, Its Culture*, in Country Survey Series, Human Relations Area Files Press. New York Haven 1960, IV + 294 pages, 6 cartes, 17 tables.

Le Boulanger, *Histoire du Laos français : essai d'une étude chronologique des principautés laotiennes*, éd. Plon, Paris, 1930.

Leeber Leebouapao, Phonesaly Souksavath, Phetsamone Sone, Souphit Darachanthara, Vantana Norintha. « Role and impact of Border Trade Case Study in Dansavanh, Savannakhet and Houaysai Tonpheung, Bokéo LPDR. » Development Analysis Network (DAN), supported by Rockefeller Foundation, Vientiane, december 2004.

Le Rénovateur, « Débat sur les statistiques », 21 septembre 2009.

Le Rénovateur, « Ouverture du second pont de l'Amitié lao-thaïe », 20 novembre 2007.

Lefevre-Pontalis P., *Voyage dans le Haut Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie*, Paris 1902 : Leroux, 326 p., 8 cartes, 137 ill. Mission Pavie, Indo-Chine, 1879-1895, Géographie et Voyage, t. V.

Lefèvre-Pontalis, *L'invasion thaïe en Indochine*,

Lejosne J-C., *Le journal de voyage de Gerrit Van Wuysthoff et de ses assistants au Laos 1641-1642*, éd. CDIL, Paris, 1993.

Lévy P. *Histoire du Laos*, Ed. Presse universitaires de France, Paris 1974.

« Liste des inventaires », Département des Musées et de l'Archéologie, Ministère de la Culture et de l'Information, Vientiane 1994.

Loi Cornudet présentée par Cornudet en 1919 pour l'embellissement des villes françaises.

Loi foncière N01/97/AN, 12/04/1997 et circulaire N997/MF de 1998, portent l'enregistrement du droit d'usage des sols.

Loi foncière N04/95/AN, 14/10/1995 et son décret d'application N72/PM du 22 mars 1996, le décret N52/PM, 13/ 03/ 1995, portant le transfert et l'enregistrement des titres fonciers.

Lois des contributions N0495/AN, 14/10/1995.

Lombard D., « Pour une histoire des villes du Sud-est asiatique », in. *Annales E.S.C.*, 4 (juillet-août) p. 842-856.

Lorrillard M., « Ecritures et histoire : le cas du Laos », *Aséanie* 22, décembre 2008.

Lorrillard M., « Les inscriptions du That Luang de Vientiane : données nouvelles sur l'histoire d'un stupa lao », *BEFEO*, 2003-2004 N°90-91.

Lorrillard M., « Quelques données relatives à l'historiographie lao », *BEFEO*, 86 (1999), p 219-232.

Lorrillard M., « Souvanna Khom Kham ou Chiang Saen rive gauche ? Note sur un site archéologique lao récemment découvert », *Aséanie* 5, juin 2000, pp. 57-68.

Lorrillard M., « Vientiane au regard de l'archéologie », pp 51-75, in : *Vientiane architecture d'une capitale. Traces, formes, structures, projets*, Cahiers de l'Ipraus, éd. Recherches/Ipraus, Paris, 2010.

Luce G-H, « The Early Syam in Birma's story », *JSS*, XLVII, pt. I, 1959.

Mainland Southeast Asia : mid-16th to early 19th centuries (carte), in : *La chronique de Vientiane de l'époque Chao Anu*, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres, Université Nationale du Laos, Vientiane, 2004.

Manguin P-Y., « Les cités d'Asie du Sud-est côtière. De l'ancienneté et de la permanence des formes urbaines ». « *City-States and City-State Cultures in pré-15th century Southeast-Asia* », in. Mogens H. Hansen (ed.), *A comparative study of thirty City-State cultures*. An investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 2000, p. 409-416.

Manuel scolaire, *Géographie-3^e. Le Laos et l'Asie du Sud-Est*. Royaume du Laos, Ministère de l'Education Nationale, Vientiane 1973.

Marchall H., *Le Temple de Vat Phou, province de Champassak*, Saigon, éd. du département des

- Cultes du Gouvernement royal du Laos, 37 p, Vientiane 1957.
- Marchall H., *L'architecture comparée dans l'Inde et dans l'Extrême-Orient*, G. van Oest, 262 p, Paris, 1948.
- Marini, *Histoire nouvelle et curieuse des Royaumes du Tuncquin et de Lao [...]*, Paris, 1666.
- Martin F., « De la signification de 'Ba' et 'Mé' affixés aux noms de monuments khmers », *BEFEO*, 1951, Vol 44. N°44-1, pp. 201-209.
- Maspéro, « Etude d'histoire d'Annam : VI-La frontière de l'Annam et du Cambodge du XIII^e et XIV^e siècle », *BEFEO*, t. XVIII-3, 1918.
- Maspéro, « La frontière de l'Annam et du Cambodge du VIII^e au XIV^e siècle », *BEFEO* XVIII-3.
- Maspéro, « Le Royaume de Vieng Chan », in. *Revue Indochinoise*, Hanoi, 1903.
- Masuhara O., *Histoire économique du Royaume du Lane Xang, du XIV^e au XVII^e siècle, d'un Etat qui bénéficie du commerce continental vers un Etat qui bénéficie de l'économie portuaire*, ed. Art and Culture, BKK, 2003. En Thaï.
- Matras-Guin J., Taillard Ch., Tambaya, Condominas G., Clément P et S., *Habitations et habitat d'Asie du sud-est continentale : pratiques et représentations de l'espace*, laboratoire Asie du Sud-est et monde austronésien, Equipe Asie du Sud-est continentale, éd. L'Harmattan, 1992.
- Methanikanonh D., *La politique des deux rives du Mékong, le regroupement politique des députés Issans entre 1933-1951*, éd. Silapa Vathanatham, Bangkok, en thaï.
- Mignot F., « Le rocher de la prospérité. La réinsertion des réfugiés au Laos. » *Horizon. Documentation. Ird. Fr.*
- Mikousonh Phaytoun, « Histoire de Ubon Rajathani, 1^e période, 1786-1889 » (En Thaï).
- « *Modus vivendi, annexe de la convention franco-laotienne, du 27 Aout 1946* », portant sur l'indépendance du Laos dans l'Union française et sur le statut institutionnel de la principauté de Champassak et du Prince de Champassak dans le Royaume du Laos.
- Mogenet L., « Aspects géographiques de la ville de Luang Prabang », in. Bulletin du Centre de Documentation et de Recherches, Asie du Sud Est et Monde Insulindien, Vol. VII-1, 1976.
- « Monitoring and Control of Water Pollution in Vientiane and other Urban Centers », 1996-1997, UNDP et NORAD.
- Morin P., « Monographie de Vientiane 1896 », document adressé au commandant supérieur du Haut-Laos à Luang Prabang, le 21 octobre 1896. Côte D2/ CAOM.
- Mouhot H., *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge et de Laos*, réédité à Genève en 1989, éd. Olizane. La 1^{re} édition date de 1868.
- Muang Boram*, Vol 34. N3, July-Sept 2008, « *Sao chédi ma chak sao lak ban vathanatham Lawa* ». (En Thaï)
- Mus Paul, VIII. « Cultes indiens et indigènes au Champa ». In: *BEFEO*. T. 33, 1933. pp. 367-410.
- « Musée des Antiquités de Vientiane ». Côte R61.20217/ GGI/ CAOM.
- Na Champassak Sanphrasith (Chao), *Histoire de Champassak*. (En Lao)
- Na Pomphet V., membre de l'académie royale, *La guerre de réclamation territoriale. L'armée thaïe dans le conflit avec l'Indochine française, 1940-1941*, éd. Sèngdao, Bkk, 2009. (En Thaï)
- Naovalath S., *Histoire de la province de Vientiane*, Imprimerie Nakhone Luang, Vientiane, 1998. (En Lao)
- Ngaosivathana M., P., *Ancient Luang Prabang, Vientiane, Mon realm the Angkor impérial road, Penultimate thoughts and addendum to the enduring sacred places of the Naga*, éd. Silkworm-books/Mekong Press's, Chiangmai 2009.
- Ngaosivathana M., P., *Paths to Conflagration, Fifty Years of Diplomacy and arfare in Laos, Thailand and Vietnam, 1778-1828*, éd. Cornell university SEAP, New York 1998.
- Ngaosrivathana P et de M., « *Vietnamese Source Materials Concerning the 1827 Conflict between the Court of Siam and the Lao Principalities: Journal of Our Imperial Court's Actions with Regard to the Incident Involving the Kingdom of Ten Thousand Elephants* ». Vol. II: Introduction, Translation, and Han-nom Text: Vol. II: Annotations, Bibliography, Indexes. Tokyo: The Centre for East Asian Cultural Studies, for UNESCO, The Toyo Bunko, 2001.
- Ngaosrivathana P., M., *Chao Anu (1767-1829) The Lao people, and Southeast Asia*, (textes réunis des anciennes publications), ouvrage publié lors de l'inauguration de la statue de Chao Anouvong et lors des 450 ans de Vientiane, 2010.
- Nithan Oulanghrathat, Vientiane, 1969, 108 pp., Comité de publication pour la cérémonie de crémation du Phra Sangha Nagnoc du Royaume du Laos. (En Lao)

Nolintha, V., « Border Trade and Local Livelihoods, A perspective from border trade development in Muang Sing (2006) », NERI, Vientiane 9 July 2009.

« Nomination au Patrimoine Mondial de l'Unesco, Ville de Luang Prabang. Projet pour l'inscription de la ville de Luang Prabang sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco », Direction des Musées et de l'Archéologie (DMA-MIC), Vientiane, septembre 1994.

Notton, C., *Annales du Siam, traduction*, Paris 1926.

« Observatoire Siem Reap à Angkor, architecture, patrimoine, développement urbain ». Séminaire régional « Villes émergentes et urbanisation en Asie du Sud-Est. Défis et opportunités, quels moyens d'action ? », MTPT du Laos, Ambassade de France au Laos, Délégation régionale pour la coopération à Bangkok. Vientiane, International Cooperation and Training Center, 21/06/2011. « La recherche architecturale et urbaine en Asie du Sud-est, nouveaux questionnements », in. « Les sciences sociales et l'Asie du Sud-Est » (INALCO/UMR AUSser), Paris, Pôle des langues et civilisations (23-27 janvier), 25/01/2011.

« Organisation administrative », E2. 20 699/ GGI/ CAOM ; MO. 20 788/ GGI/ CAOM.

Outhénesakda N. et Viravong S. *Tamnan Prabang*, ministère des cultes, Vientiane, 1967. (En lao)

Outhoummala K. (Phra Thammarajanouvath), *Oulangkra nithan*, 10^e éd. 1987, éd. 2008. (En Thaï)

Padjon Amnad, *Chronologie de l'histoire du peuple lao : 3000 av. J-C. - 2000 apr. J-C, (Histoire millénaire du peuple lao)*, 300 p, France, 2001, (broché).

Page d'histoire de la lutte héroïque du peuple lao, Comité de propagande et de formation politique du Comité Central du PPRL, Imprimerie de la RDPL, 46 pp., Vientiane, 1980. (En lao)

Parmentier H., « Inventaires, relevés des monuments du Laos 1912 ». R94. 33244/ GGI/ CAOM.

Parmentier H., *L'Art du Laos*, Madeleine Giteau, publication de l'ESEO, Paris, 1988.

Pavie A., *Annales du Lan Xang* (1898), *Etudes diverses*, t. I. *Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam*, Paris : Leroux, 1898.

Pavie A., *Géographie et voyage*, éd. Leroux, Paris, 1901.

Pavie A., *Mission Pavie en Indochine 1879-1893, étude diverses et recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam*, éd. Ernest Leroux, Paris, 1901.

Pelletier P., *Identités territoriales en Asie orientale*, éd. Les Indes Savantes, 2004.

Pelliot P., « Deux itinéraires », *BEFEO* IV, n°1/2.

Pelliot P., « Le Fou-Nan », *BEFEO* III, 1903.

Pelliot P., « Mémoires sur les coutumes du Cambodge », *BEFEO*, II, 1902.

Péninsule, n°1, 1979, pp. 3-21, ESEO CM, « la frontière occidentale du Lane-Xang. Quelques documents ».

Penth Hans, « Remembering the Beginning of the Rivival Of Wiang Kum Kam », Paper presented at the Seminar « Peut Tamnan sivit Lanna », Rajabhat University Chiangmai, 14 feb. 2005, 6 pp.

Petit P., « Les politiques culturelles et la question des minorités en RDP Laos », Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer, 2008, vol. 54 n°4, p. 477-499.

Pheuen Vieng samai Chao Anou. Annales de Vientiane à l'époque de chao Anou, auteur anonyme, Comité de Recherche en Langue et Littérature Lao, Département des Lettres et de la Littérature, UNL, éd. Hong Phim Suksa, Vientiane, 2004, Vientiane, 2004. ພື້ນວຽງສະໄຫມເຈົ້າອານຸ. (En lao)

Phimmasone P., « La littérature bouddhique lao », pp. 893-904, in : *Présence du Bouddhisme*, sous la direction de René de Berval, numéro spécial de *France-Asie*, n°s 153-157, tome XVI, Saigon 1959, 1024 pages, 110 planches hors texte, 7 cartes et tableaux. Cf. aussi, Bareau André. *BEFEO*. Tome 51 n°1, 1963. pp. 203-208.

Phinith S., « La frontière entre le Laos et le Vietnam (des origines à l'instauration du protectorat français) vue à travers les manuscrits lao ». In : *Les frontières du Vietnam*. Lafont P-B., éd. L'Harmattan, Paris, 1989. pp. 194-203.

Phinith S., Souk-Aloun P. et Thongchanh V. *Histoire du pays lao. De la préhistoire à la république*, L'Harmattan, coll., Recherches Asiatiques, Paris, 2001.

Phisitvorasane Sripranom, « Derrière Phong Sidhidham, le Kabot », in : *Mémoire lors de la crémation de l'ex-ministre Phong Sidhidham*, 1982. (En thaï)

Pholséna V., Banmyong R., *Le Laos au XXI^e siècle, les défis de l'intégration régionale*, Irasec, Bangkok, Décembre 2004, 240 p. ISBN : 974-92672-3-0.

Pholséna V., Bouté V., *Laos - Sociétés et pouvoirs*, Les Indes savantes-Irasec, Paris-Bangkok, août

2012, 232 p. ISBN: 978-2-84654-320-0.

Pholsena, V., « State policies and individual agency in the Huông Hao – Sepon area », Mid-Tern Seminar, Vientiane, July, 2009.

Phomvihane K., *Rapport politique du Comité Central du PPRL devant le IV^e congrès du parti*, Imprimerie de la RDPL, Vientiane 1986. (En lao)

Phomvongsa O., *Khouam Penh ma kong lao (histoire des Lao)*, Vientiane, 1958. (En lao)

Phothiboupha, « Histoire de Vieng Phu Kha », Bureau Information-Culture, Vieng Phu Kha (En lao)

Phothisane S., *Les batailles héroïques de Chao Anu*, Bibliothèque Nationale, Vientiane 2002. (En lao)

Phothisane S., *The Nithan Khun Bourom : Annotated Translation and Analysis*. Ph. D. thesis, University of Queensland, 1996.

Phoumsak Ch., *An Outline History of China*, Foreign Language Press, Pékin, 1958.

Phoumsak Ch., *L'origine des termes monosyllabiques « thaï », « lao », « khrom », du point de vue sociale à propos du nom des peuples*. (En thaï)

Phounnothork T., « Croyances populaires, mode de vie et société dans Issan », séminaire : « culture populaire : maximes, croyances, arts et langues », Université Choulalongkhorn, 1983. (En thaï)

Phounnothork T., *Phueun Vieng : études historiques et littérature de Issane*, Université Thammasat, 1983. (En thaï)

Picanon A. E., *Le Laos française*, Paris 1901.

Piyaphanh B-O., *Histoire des populations lao dans les colonies intérieures au début de l'époque Rattanakosinh*, thèse de doctorat de lettres, département de l'histoire de l'Asie du Sud-est, Université Silapakorne, 1986. (En Thaï)

« Plainte des Lao pour rentrer au Laos », E147 21 822/ CAOM ; E147 21 822/ GGI/ CAOM.

« Plan de développement de Vientiane, mise en œuvre du plan urbain, de la réglementation, de la construction, des communications et des transports », DCTPC de la Préfecture de Vientiane, juillet 1998. (En Lao)

« Plan de Protection du Patrimoine de Vientiane (PPPV) » : « Liste des inventaires » (2003), « Liste des ambiances urbaines » (2003), « Liste de édifices » (2002), « Réglementation » (2003), Atelier du Patrimoine, IRU/MCTPC – IPRAUS/, Vientiane 2003.

POS (Plan d'Occupation des Sols) révisé en 2000, IRU.

Praseuth, *Lao Lane Xang avant l'administration française*, Imp. Nationale, Vientiane, 2009. (En lao)

« Projet de développement urbain de Vientiane, 4 tomes », Consulting Ingeneering Service Private Limited, MCTPC.

« Projet *VUISP-Capacity building-VUDAA organization*, dans le cadre du programme ADB/ AFD » N°21/ 12946/ 86814.

« Proposition du programme de coopération sectorielle avec la France pour la période 2006-2010 ». MCTPC-, N°1335, Vientiane 2006.

« Rapatriement des Lao à Vientiane », F146 25 332/ GGI/ CAOM.

Rapin Ami-Jacques, *Opium et société dans le Laos précolonial et colonial*, Coll. Recherches Asiatiques, L'Harmattan, Paris 2007.

« Rapport au Conseil Supérieur de l'Indochine sur la situation au Laos, 1909-1910 »/ GGI/ côte D3/ Administration générale/ CAOM.

« Rapport de mission archéologique », in. *BEFEO*, XII-9, Paris, 1912.

« Rapport du IV^e congrès du PPRL, 1986 ».

« Rapport. Population de la rive droite rapatriée à Vientiane, 1894-1896 ». E3. 20735/ GGI/ CAOM.

« Rapport sur les relevés des anciens remparts de Vientiane », Ministère de l'Education, des Sports et des cultes, Département des bibliothèques, des Musées et de l'Archéologie, 1977.

« Rapports annuels. La situation administrative et économique du Laos ». GGI/ CAOM.

« Rapports Economiques du Laos ». GGI/ CAOM.

« Rapports économiques, 1^e semestre 1935, Vientiane ». GGI/ CAOM/ Résidence de France A. Torel.

« Rapports. Circonscription Territoriale des TP du Laos année 1941-1942/ Côte D3/ CAOM ; H7. 15 392/ Bâtiments civils/ GGI/ CAOM ; H7. 15 486/ Bâtiments civils / GGI/ CAOM.

« Rapports. Retour de la population vers Vientiane 1894-1896 ». Vientiane/ E3.20735/ GGI/ CAOM.

Raquez A., *Pages laotiennes*, éd. F.H. Schneider, Hanoi, 1902.

- Rassavong P., *Considérations sur les grandes options de la politique de développement économique du Laos*, thèse de Science économie, université de Bordeaux, 1965.
- Rattanamoly, *Chao Raja khrou Luang Gnot Kéo Phonnesamek*, M. des cultes, Vientiane 1974. (lao)
- Rattanamoly, *Histoire résumée de that Phranom*, Bangkok, rééd. en 2005. (En thaï)
- Rattavong H., *2000 ans au son du Khraèn lao*, Académie nationale des sciences, éd. Association pour la protection et le développement durable de la biodiversité, Vientiane, 2008. (En lao)
- Rattavong H., *Séna Mark Khika*, éd. MIC, *Albert Kunstadter family Foundation*, Vientiane 1999, un extrait de *Syosavat le Maha Bandith*. (En lao)
- Rattavong H., *Souvannakhomkham, boranasathan heng sat lao, Souvannakhomkham - an ancient city of Laos*, ministère de l'Information et de la Culture, Vientiane, 1999. (En lao)
- Rawson P. *L'Art de l'Asie du Sud-Est*, l'Univers de l'Art, Thames & Hudson, Singapour, 1995..
- Recueil des traités Franco-Siamois délimitant la frontière de l'Indochine et du Siam (Lao-Thaï) 1886-1946*. Publication du Département des Traités et du Droit, Ministère des Affaires Etrangères, RDPL. N° 003 Mars 1996. (Traité franco-siamois de 1893 ; franco-anglais de Londres, janv 1896 ; franco-thaï de Washington, le 14 nov. 1946.)
- « Régime douanier-Laos zone franche, 1912-1914 ». Uo.41835/ Chambre de commerce/ GGI/ CAOM
- Reid A., *Southeast Asia in the age of commerce 1450-1680*, 2 vol., Silkworm Books, 1993, Bangkok.
- « Remembering the Beginnings of the Revival of Wiang Kum Kam », Paper presented at the Seminar, Rajabhat University Chiangmai, 14. 02. 2005.
- Résolutions du Parti portant sur la politique culturelle*, éd. du Département des diffusions, des bibliothèques et des enseignes, ministère de l'Information et de la Culture, Vientiane 1996. (En lao)
- « Retour de 2000 Lao à Vientiane en 1898 ». F7 42 20 903/ Vientiane/ GGI/ CAOM.
- Ripaud J. Capitaine d'infanterie coloniale, *Le geste de P'aya Xüan ou le Lan Na au XII^e siècle*.
- Robequain Ch., « Les deux villes du Mékong : Luang Prabang et Vien Chane », *Cahier de la société de géographie* de Hanoi, XI, 24p, 2 plans Schématiques, photos. 1925.
- Robequain Ch., « Note sur Luang Prabang », in. *Revue de l'Institut de Géographie Alpine*, XIII, fasc. IV, 1925.
- Saenlamchiat Pho, *Tamnan Tai Phouan*, Bangkok, Société de Solidarité Issan Dokgna. (En thaï)
- Sagnane Dongdeng, *Sane-Some-Thi-Khit*, écrit entre le début et le milieu du XIX^e siècle, auteur anonyme, Institut de Recherche, MIC, Vientiane, 2002. (En lao)
- Sane-Bang-Prahat, Sane-southi-ao, Sane-Nam-Lom-Ton, Sane-Fa-Sang-Nong*, écrit entre le début et le milieu du XIX^e siècle, auteur anonyme, Sapha Rajabandit, Académie royale de la Littérature, 2^e éd., Vientiane, 1967. (En lao)
- Sane-leup-Prasoun*, écrit entre le début et le milieu du XIX^e siècle, auteur anonyme, Sapha Rajabandit, Académie royale de la Littérature, 2^e éd., Vientiane, 1967. (En lao)
- « Sao chédi ma chak sao lak ban vathanatham Lawa », *Muang Boram*, Vol. 34. N3, July-Sept 2008. (En thaï)
- Saraya T., « Muang Oubon », coll. Muang Pavatsat, éd. *Muang Bouran*, ISBN 974-7367.01.7. (En thaï)
- Sayarath Ch., « 1900-2000, Vientiane à travers les cartes et les plans », exposition accompagnée de l'inventaire des cartes et des plans anciens de Vientiane, des dossiers de permis de construire des années 1960.
- Sayarath Ch., « Archive, permis de construire, projets et autorités compétentes », fonds de documentation de l'Atelier du Patrimoine-projet IEPAUP.
- Sayarath Ch., « Le site de That Luang et la ville, articulation spatiale des fonctions religieuse et politique. », in. *Vientiane, architectures d'une capitale. Traces, formes, structures, projets*. Ed. Recherches/ Ipraus, Paris, 2010.
- Sayarath Ch., « Molam Samane », texte d'après l'interview de *Molam Samane*, exposition temporaire maison Marc Leguay ban Naxay Vientiane, 2004.
- Sayarath Ch., Colloque : « Vientiane, patrimoine et développement », organisé pour Atelier du Patrimoine - IRU au MCTPC en 2002.
- Sayarath Ch., *Vientiane portrait d'une ville en mutation*, éd. Recherches, Paris 2006, (lao-français)
- Sayarath Ch., *Vientiane, itinéraire du patrimoine*, Atelier du Patrimoine-IRU, Vientiane, 2003, en trois langues : lao, français, anglais, 70 pp.

- Sayarath Phomma, « fascicule de sensibilisation pour la coopérative agricole », 1969. (En lao)
- Sayavongkhamdy, T., « Strategy To Develop The Savan-Seno Special Economic Zone (SaSEZ) », July, 10, 2009.
- Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Vientiane, programme de développement urbain de la préfecture de Vientiane* : Lao/85/003, Groupe Huit/IETU/MCTPC, 1989-1991.
- Schéma Directeur de Vientiane*, mis à l'étude entre 1958 et 1964 par le BCEOM.
- Schéma Directeur de Vientiane*, révisé en 1994, IRU/MCTPC, RDPL. Laos.
- Schéma Directeur de Vientiane*, révisé en 2000, IRU/MCTPC, RDPL. Laos, in. Arrêté gouvernemental n° 04 PM, 30 avril 2001.
- Schlemmer G., « Le rôle du savoir thérapeutique et l'émergence de singularité individuelle dans une zone multi-ethnique du Nord Laos » ; conférence à l'Institut Française de Vientiane, en mai 2012.
- « SCOT de Luang Prabang, Tome 1, diagnostic partagé. Diagnostic final. » Maison du Patrimoine de Luang Prabang, ADUC, 2003.
- Secondary town integrated urban development project*, O'Sullivan/ Graham Development Design Consultant, 1996.
- Sicard D et M-N. *Au nom de Marx et de bouddha. Révolution au Laos : un peuple, une culture disparaissent*, Inter Editions, Paris, 1981, 207 p.
- Sirioudomket P., *Histoire des reliques et de Muang Ubon Rajathani et Muang Deth Udom*, publication de Vat Sèngket, Ubon Rajathani, 1998. (En thaï)
- Sirixay Bountham, *Histoire sociale de Issan septentrional 2318-2450 (1775-1907)*, Bangkok, 1993. (En thaï)
- Sisoulat B., *Stratégie de développement urbain : processus et acteurs de l'urbanisation dans la capitale de la RDPL*, thèse de l'université Paris X-nanterre (dir. de Goldblum Ch., Taillard Ch.), 29 avril 2003, 429 p. et un CD-rom de cartes et illustrations, 2010 Vientiane.
- « Solid Waste management in urban centres of Lao PDR », UNDP, 1997.
- Sone, P., « Evolution of Cross Border Trade during 2000s Lao-Vietnam and Lao-Thailand », Researching the Impact of the Regional Economic Corridor in the GMS : from Cross Border to Transnational integration, Department of Statistics, Ministry of Planning and Investment. Lao PDR. 2009.
- Soren Ivarsson, *Creating Laos. The Making of a Lao Space between Indochina and Siam, 1860-1945*, éd. NIAS Press, 2008.
- Southiranonh S. (dir.), *Le nationalisme dans les manuels scolaires, préjugés et mépris à l'encontre des pays voisins transmis dans les manuels scolaires*, éd. Silapavathanatham, Bkk, 2009. (En thaï)
- Souvannaphouma M. (Tiao), *L'agonie du Laos*, édition L'Harmattan, Paris, 1976.
- Souvannaphouma M. (Tiao), *Laos. Autopsie d'une monarchie assassinée*, coll. Recherches Asiatiques, L'Harmattan, Paris 2010.
- Souvannavong V., *La jeune captive du Pathet-Lao*, Ed. Fayard, Paris, 1993.
- Stargardt J., *The ancien Pyu of Burma*, Vol. I, Early Puy in a Man-Made Landscape, Cambridge & Singapore: Pacsea & Iseas (1990 ; repr. 1991), pp. 52, 145-90, 297-310, 344.
- Stargardt, J., « Le cosmos, les ancêtres et le riz : l'eau dans l'espace urbain des pyus en birmanie », in. Condominas, G et al. (eds.), *Disciplines croisées, hommages à Bernard-Philippe Groslier*, Paris, E.H.E.S.S. (1992)
- « Statistique ethnique du Laos 1905 » R7. 23 832/ CAOM.
- Statistique Nationale 1999 ; Statistique Nationale 2003*, Committee for Planning and Cooperation, National statistical Center, Vientiane 2000, Vientiane 2004.
- Stuart-Fox M., *Buddhisme Kingdom, Marxist State. The Making of Modern Laos*, White Lotus Press, Bangkok, 2002 (1996), 419 p.
- Stuart-Fox M., *Historical dictionary of Laos*, éd. The Scarecrow Press, Inc. Maryland, 2008, 3^e éd.
- « Suppression de franchises douanières ». U10. 43 402/ Chambre de commerce/ GGI/ CAOM.
- Taillard Ch., « Introduction à l'étude des berges de la Nam Ngum et du Mékong », *ASEMI*, 1972 III-2, pp.195-233.
- Taillard Ch., « Le village lao de la région de Vientiane, un pouvoir local face au pouvoir étatique », *L'Homme*, 1977, XVII 2-3, pp. 71-100.
- Taillard Ch., « Les berges de la Nam Ngum et du Mékong : systèmes économiques villageois et

- organisation de l'espace dans la plaine de Vientiane (Laos) », in. Agriculture et sociétés en Asie du Sud-Est, *Etudes Rurales*, 1974, n° 53-56, pp. 119-168.
- Taillard Ch., *L'Atlas de la République Démocratique Populaire Lao : les structures territoriales du développement économique et social*, en coll. avec Bounthavy Sisouphanthong, La Documentation Française-Reclus, Paris, 160 pages, 299 cartes, éditions française mars 2000, édition lao sept. 2000.
- Taillard Ch., *Le Laos, enclave ou carrefour*, in : livre Asie du Sud-Est, du volume Asie du Sud-Est/Océanie de la Géographie Universelle, Belin-Reclus, Paris 1995, pp. 164-175.
- Taillard Ch., *Le Laos, stratégies d'un Etat-tampon*, col. Territoires, Reclus-La documentation française, Montpellier, 1989, 200 p.
- Taillard Ch., *Les berges de la Nam Ngum et du Mékong : étude de géographie comparative dans la plaine de Vientiane*, Commissariat Général au Plan, Vientiane, 1971, 248 p.
- Taillard Ch., NORAO (dir.), *Intégrations régionales en Asie orientale*, éd. Les Indes savantes, 2004.
- Taillard, Ch., « Essai sur la bipolarisation autour du vat (pagode) et de l'école des villages lao », *ASEMI*, 1974, V-3, pp. 91-108.
- Tamnan muang Ubon. Histoire des reliques et histoire de Muang Ubon Rajathani – Det oudom*, publication en Thaï de Vat Sèngkhet, 67 pp, Ubon, 1998. (En thaï)
- Tan Danielle, « Economic Corridors, Chinese Networks and Development in Northern Laos », Researching the Impacts of the Regional Economic Corridors in the Greater Mekong Sub-region : from Cross-Border Trade to Transnational Integration ? Mid-term seminar, Vientiane July 9-10, 2009.
- Tertrais H., *Asie du Sud-Est : enjeu régional ou enjeu mondiale ?* éd. Gallimard, coll. Folio actuel, Paris, 2002, 280 p.
- Tertrais H., *Asie du Sud-Est : le décollage*, Paris, coll. Le Monde poche, Marabout/Le Monde éditions, 1996, 208 p.
- Tertrais H., « Asie du Sud-Est : émergence d'un modèle régional », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-mars 1997.
- Tertrais H., « Le processus d'intégration régionale en Asie du Sud-Est », Colloque *Procesos de integración y bloques regionales. Historia, economía y política*, 10-12 septembre 1997, Buenos Aires
- Terwiel B. J., « The Origin and Meaning of the Thai 'City Pillar' », in : *JSS*, volume 66 part 2, année 1978, p. 159-171.
- « The truth about Laos and Thailand : the conflict » : <http://www.youtube>, du 22/11/ 2007.
- « The Lost Laotians for more than 200 Years, Lao Long, *manout thi keut ma peua tuk kouad tone* », documentaire vidéo, éd. Dok Champa, Etats-Unis, 2005. (En lao, sous-titrage en Anglais)
- Thepsimuang B., *Stèle de Chao Anouvong, Concernant la construction de Vat Sissakhet de Vientiane*, Vientiane, 2001. (En lao)
- Trong Câm, « Le rôle de l'esprit môt (phi môt) chez les Tai Noirs du Viêt-nam et quelques techniques de guérison élémentaires ». In : *Aséanie* 6, 2000. pp. 125-146.
- Van Molyvann, *Cité du Sud-Est asiatique, le passé et le présent*, thèse de doctorat, présentée en 2008 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville.
- Vannosopha K., *Les activités religieuses en RDP Lao*, 2005. (En lao)
- Vickery M., in., *Society, Economics, and politics in Pre-Angkor Cambodia, the 7th-8th Centuries*, The Centre for East Asian Cultural Studies for Unesco, the Toyo Bunko, 1998.
- « Vientiane, érigée en centre urbain en 1904 ». Document administratif/ GGI/ CAOM ; Vientiane/ R61. 20 217 / GGI/ CAOM.
- Vientiane, schéma directeur d'aménagement urbain, Programme de développement urbain de la Préfecture de Vientiane* : Lao/85/003, 1989 ; « Vientiane, étude du schéma directeur, diagnostic urbain et proposition 1989, rapport final, programme de développement urbain de la préfecture de Vientiane, Bouchaud, 1989 », Groupe Huit/ BCEOM-IETU/ MCTPC, rapport en 4 volumes.
- Vietnamese Source Materials Concerning the 1827 Conflict between the Court of Siam and the Lao Principalities : Journal of Our Imperial Court's Actions with Regard to the Incident Involving the Kingdom of Ten Thousand Elephants*. Vol. II : Annotations, Bibliography, Indexes. Tokyo : The Centre for East Asian Cultural Studies, for UNESCO, The Toyo Bunko, 2001.
- Vilaysith Mothana. *La route Numéro 9*, éd. L'Harmattan, Paris, 2001.
- Ville de Vientiane : étude au plan directeur d'urbanisme et des aménagements urbains, pour le compte du Royaume du Laos*, BCEOM, 1958-1963.
- Vingt-cinq ans, la province de Vientiane*, Autorité administrative de la province de Vientiane,

- Imprimerie Nakhorne Luang, Vientiane, 2000. (En lao)
- Viravong S., *Histoire du Laos, de la période ancienne jusqu'à 1946*, éd. Bibliothèque Nationale, Vientiane 2001. ປະຫວັດສາດລາວ ແຕ່ບູລານເຖິງ 1946. (En lao)
- Viravong S., *Royaume lao avant son annexion par le Siam* (carte), in. *Phongsavadan Lao*, rééd 2001.
- Viravong S., *Thao Hung Thao Tch'uang*, vol. 1 publié en 2000, vol. 2 en 2003, Bibliothèque Nationale, Comité de Recherche en Littérature de l'Université Nationale du Laos. (En lao)
- Vo Thu Tinh, *Les origines du Laos*, éd. Sudestasia, Paris, 1993, 2^e édition.
- Vo Thu Tinh, *Phralak-Phralam ou le Ramayana lao*, Vithagna, Vientiane, 1972.
- Vongkottrattana K., *Pavatkane khouang Phongsaly. Histoire de Phongsaly*, 1970. (En lao)
- Vongkottrattana K., *Pavatsat muang phouan. Histoire de Muang Phouan*, 1952. (En lao)
- Vongkottrattana K., *Phongsadavan sat lao*, publié à Vientiane, 1961. ພົງສາວະດານສາດລາວ. (En lao)
- Voraphet K., *Laos. La redéfinition des stratégies politiques et économiques (1975-2006)*, éd. les Indes Savantes, Paris, 2007.
- Walker A., *The legend of the golden boat. Regulation, trade and traders in the borderlands of Laos, Thaïlande, China and Burma*, Curzon Press, Richmond, United Kingdom, 1999, 223 p.
- « Water quality Monitoring Program, 1998-2004 », Commission du Mékong, DANIDA et SIDA.
- « Wien Kum Kam : Vivathanakan pavatsat lé bouran sathan », article de présentation du site de Wien Kum Kam, 42 pages, en Thaï, le nom de l'auteur n'est pas mentionné.
- Wyatt DK., *Thaïland, A short history*, Yale University Press, New Heaven and London Trasvin Publications, Chiangmai, Silkworm books, 1984.
- « ZPPAUP de Vientiane », proposée en 2003 par l'Atelier du Patrimoine-IRU / MCTPC.

Ouvrages généraux.

- Bachelard G., *La poétique de l'espace*, Paris, Presse universitaire de France, 1957.
- Bauer G. et Roux J., *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Benevolo L., *Histoire de l'Architecture moderne*, Paris, Dunod, 2 tomes, 1978.
- Benevolo L., *Histoire de la ville*, éd. Parenthèses, 1983, 1994, 2000.
- Bernd Evers., Thoenes C. (dir.), *Théorie de l'architecture de la Renaissance à nos jours*, éd. Taschen, Italie.
- Berque A., *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 1995.
- Borlandi M., Boudon R., Cherkaoui M., Valade B., (sous la dir. de) *Dictionnaire de la pensée sociologique, culture et civilisation*, éd. Puf, Paris 2005.
- Bourdieu P., « Espace social et genèse des classes », *actes de la recherches en sciences sociales*, Paris, 1984, n°52-53.
- Braudel F., *L'identité de la France. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990 (Arthaud 1986).
- Cazenave M., (sous la direction de), *Encyclopédie des symboles*, coll. Encyclopédies d'aujourd'hui, éd. La Pochothèque - livre de poche, 1996.
- Choay F., *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1992.
- Clément P., en coll. avec Péchenart E., Clément-Charpentier S., Shin Yong Hak, *Les capitales chinoises. Leur modèle et leur site*, Département d'Architecture comparée - IFA – SRA, 1983.
- Clément P., Fayolle Lussac B., Høyen H. (dir), *Xi'an, an ancient city in the modern world*, Paris, Ed. Recherches, coll. Cahiers de l'Ipraus, 2007, 304 p.
- Clément P., G. et M. H. Métaillé, Clément-Charpentier S., *La maison chinoise*, (adaptation française du livre de Liu Dunzhen), 1980, 234 p.
- Csikszentmihalyi Mihaly, *La créativité. Psychologie de la découverte et de l'invention*, Robert Lafont, 1996, édité et traduit en français en 2006.
- Detienne M. (sous la dir.), *Tracés de fondation*, Louvain-Paris, Peeter, 1990, 329 p., index (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Section des Sciences religieuses, CXIII). Cf. Compte rendu de : Jonkers D, in. *Cahiers d'études africaines*, 1992, Vol. 32, N° 127, pp. 523-525 ; Létoubon F, in. *Revue de l'histoire des religions*, t. 211 n°3, 1994, pp. 345-348.
- Donatella Calibi, *Marcel Poëte et le Paris des années vingt, aux origines de « l'histoire des villes »*, L'Harmattan, Paris, 1997.

- Dorier-Apprill E., « Dénominations génériques de la ville », *Vocabulaire de la ville*, éd. du Temps, Paris 2001.
- Giedion S., *Architecture et vie collective*, coll. Bibliothèque Médiations (n°206), Suisse, 1980, 224 p.
- Giedion S., *Espace, temps, architecture*, Paris, Gonthier, 1971.
- Giovannoni G., *L'urbanisme face aux villes anciennes*, éd. du Seuil, Paris, 1998. (1^e éd. 1931.)
- Guillon E., *Parlons Môn. Langue et civilisation*, Ed. L'Harmattan, Paris 2003.
- Huntington Samuel P., *Le Choc des civilisations*, éd. Odile Jacob, 2000.
- Jung C. G. *Psychologie et orientalisme*, éd. Albin Michel, 1985.
- Kaufmann E., *De Ledoux à Le Corbusier. Aux origines de l'architecture autonome*, Paris, L'Esquerre, 1981.
- Lavedan P., Hugueney J., *Histoire de l'urbanisme. Antiquité*, Paris, H. Laurens, 2^e éd, 1966, 504 p.
- Lefebvre H., *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- Lepetit B., Puman D. (coord.) *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos 1993, 316 p.
- Lynch K., *Les images de la cité*, Paris, Dunod, 1971, 222 p.
- Marx K., *L'idéologie allemande*, Paris, éditions Sociales, 1968.
- Munford L., *La cité à travers l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1972.
- Panerai P., (avec) Depaule J-Ch., Demorgon M., *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèse, 1999, 2002.
- Panerai P., Castex J., Depaule J-C., *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*, Paris, Dunod, 1977.
- Panofsky E., *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, éd. De minuit, 1967.
- Pinon P., Frey J-C., Croizé J-C., « Recherches sur la typologie et les types architecturaux » (table ronde internationale), Ecole d'architecture de Paris-La-Défense, éd. L'Harmattan, 1991.
- Platon, *La République*, Flammarion / Philosophie (livre 653). 2002.
- Poëte M., *Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes, la leçon de l'antiquité*, Paris Bovin 1929, rééd. Anthropos, 1967.
- Roncayolo M., *Lecture de la ville*, éd. Parenthèses, Marseille, 2002.
- Rossi A., *L'architecture de la ville*, Paris, L'Esquerre, 1984, 285 p.
- Sers Ph., Escande Y., *Résonance intérieure, dialogue sur l'expérience artistique et sur l'expérience spirituelle en Chine et en Occident*, éd. Klincksieck, Paris 2003.
- Sinavong B., *Lexique étymologique lao pali-sanskrit*, éd. Sadda, 2007.
- Sitte C., *L'Art de bâtir les villes*, Paris, Le Seuil, 1996, 188 p.
- Souvanni S., *Dictionnaire Pali-Lao*, projet de développement lexical Pali-Lao, Vientiane, 2004.
- Thongphet K., Lindel C., Thayaninh D., Xayavong S., Yan-Oulaff, *Dictionnaire Khmu-Lao*, Imprimerie du Ministère de la Santé, Vientiane 1994.
- Tomas F., *Les Temporalités des villes*, Institut des Etudes Régionales et des Patrimoines, Publication de l'Université de Saint-Etienne, 2003.
- Unwin Raymond, *L'étude pratique des plans de villes, Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, Coll. Archigraphy Poche, Paris 2012. (1^{ère} publication, 1909)

2. ENQUETES DE TERRAIN ET SOURCES ORALES

Les travaux de terrain comportent trois types : 1- Travail d'observation sur un lieu donné, pour réaliser un relevé ou pour évaluer, par exemple, la fréquentation d'un lieu, sans interview ni questionnaires. 2- Recueil oral, basé sur une discussion ou un entretien. 3- Enquête de terrain avec questionnaires. Lorsque les personnes interviewées l'autorisent, leur nom figure dans la liste. Dans le cas contraire, le sujet d'interview est indiqué sans le nom. Par contre, sont mentionnés soient leur statut social, leur métier et occupation, soit une simple mention montrant le lien de pertinence entre le sujet et la personne interrogée.

	Thèmes.	Identification.	Année
01	Camps de rééducation.	Chanhsamone Voravong, 71 ans, géographe, ancien séminariste du camp N°06.	2000
02	Camps de rééducation.	Khammay Bouchasinh, ancien séminariste du camps N°06, colonel de l'armée royale formé à Saint Cyr.	2000
03	Zone libérée	Un architecte de l'IRU qui a vécu dans les grottes de Sam Neua.	2003
04	Zone libérée 1962, Luang Nam Tha.	Un Lü Kalrom originaire de Luang Nam Tha qui a quitté la région natale durant la « libération » en 1962 et dont le père, chef de village, a été fusillé par l'armée de libération.	2007
05	<i>Corridor économique SaSEZ</i>	Un des directeurs thaïs du projet <i>SEZA</i> Savannakhet.	2008
06	Déplacement de la population lü de Botèn, Muang Luang Nam Tha.	Un groupe de villageois composé des membres du Front d'Édification National du village lü de Botèn.	2007
07	Parcelles, symbolisme des parcelles.	Enquête restreinte, testant le choix des parcelles : leur forme et leur position par rapport à un axe de voirie.	1999
08	Muang Kao et Vat Phrakéo à Champassack.	<i>Pothao</i> Pheuang 82 ans, ancien moine de Vat Phrakéo, Muang Kao.	2007
09	Muang Vieng Phou Kha Histoire de Souvanna-khomkham	H. Rattanavong, Militaire, anthropologue autodidacte, ancien Directeur de IRCL ; le responsable du guide produit par le Bureau du tourisme de Vieng Phu Kha.	2008
10	Ban Lingsan	Le vénérable de Vat Kang, Ban Lingsan.	2003, 2007, 2008.
11	Muang Khoun, bombardement de Xiang Khouang.	Un fonctionnaire originaire de Xieng Khouang, ingénieur des Pont et Chaussée, faisait partie de la jeunesse révolutionnaire.	2008
12	<i>Phi muang</i> de Vientiane	Le grand <i>chao song</i> (médium) de Vientiane. Gnapo E-Noy.	2009
13	Pieux <i>lak tham</i> de Ban Phaylom	Un groupe de personnes âgées composé des membres du Front d'Édification National du village.	2006
14	Réinstallation récente au Laos des Lao de la rive droite.	Santi, restaurateur à Savannakhet.	2008
15	Réinstallation au Laos des Lao de la rive droite, au début du XX ^e siècle.	Phomma Sayarath (décédé), d'après la mémoire de son père et grand-père, famille de notables de Yasonthone, Khemmalath (Thaïlande).	1999
16	Communauté Tai Dam	Maître de cérémonie, notable Tai Dam de Ban Thongpong.	2009
17	Ubon Rajthani	Banyen Na Oubon, professeur d'Université, écrivain, descendant d'une famille d'aristocrate lao installée à Oubon (décédé).	2010

3. ADOPTION DES TERMES ET DES NOM PROPRES

Adoption officielle	Prononciation locale ou usage courant	Prononciation Origine	Adoption dans la thèse	Scribe en lao
Chao Anouvong, Chao Anu			Chao Anouvong, Chao Anu	ເຈົ້າອານຸວົງ
Chiang Saèn (Thai)	Xieng Saèn (Nord)	Xieng Saèn (Lao)	Xieng Saèn Chiang Saèn	ຊຶ່ງແສນ
Chiangmai (Thai)	T'iang mai (Nord)	Xieng mai (Lao)	Chiangmai	ຊຶ່ງໄທມ່
Chiangraï (Thai)	T'iang Hai (Nord)	Xieng laï (Lao)	Chiangraï	ຊຶ່ງຮາຍ
Fa-Ngoum	Fa-Ngoum		F'a-Ngoum	
Khun Bourom (Lao)	Khun Bourom	Khun Bourom	Khun Bourom	ຂຸນບຸຣົມ
Khun Tch'ueng (Lao)	Khun Tch'ueng	Khun Tch'ueng	Khun Tch'ueng	ຂຸນເຈືອງ
Muang (Lao)	Meueung (Lü)	Muang, Meueung (Lao)	Muang	ເມືອງ, ເມືງ
Phothisarāt (Lao)	Phothisarāt	Bhodhi Rajya (Sk)	Phothisarāt	ໄພທິສາຣາຊ
Samsènthāi (Lao)	Samsaènthāi	Sam-Saèn-T'aï (Lao)	Sam-Saèn-Tai	ສາມແສນໄທ
Sethathirat (Lao)	Séthathirat	Settha Rajya (Pl-Sk)	Sethathirat	ເສດຖາທິຣາຊ
Soulinavongsa (Lao)	Sourignavongsa	Suryavamsa (Sk)	Suryavongsa	ສຸຣິຍະວົງສາ
	Thaèn F'a	Thaèn F'a	Thaèn F'a	ແຖນຟ້າ
Lane Xang (Lao)	Lane Xang	Lane Xang	Lane Xang	ລ້ານຊ້າງ
Lan Na (Lao)	Lane Na	Lane Na	Lan Na	ລ້ານນາ
Ayuthia (Thai)	Ayuthaya		Ayuthia	ອາຍຸດທະຍາ
Sichuan Ban Na (Ch.)	Sip Song Phan Na	Sip Song Phan Na	Sip Song Phan Na	ສິບສອງພັນນາ
Lue	Lü	Lü	Lü (invariable)	ລຸ້
Lao-Tai	Lao	Lao	Lao, Lao Tai, Tai Lao	ລາວ, ໃຕລາວ
Lao Theung		Kha	Kha	ຂ້າ

4. LEXIQUES DES TERMES VERNACULAIRES

Pour les termes ne trouvant pas de correspondance adéquate en français nous les gardons en Lao (L) dans le texte. Du fait de leur vulgarisation dans un territoire de langue commune ou proche mais dont la prononciation et l'écriture se diffèrent, il est nécessaire d'adopter une écriture pour les termes vernaculaires gardés dans cette thèse pour éviter amalgame et contre-sens. Pour les termes d'origine Pali et Sanskrit nous préférons adopter les étymologies plutôt pali que sanskrit. Par exemple : *Dhamma* (Pl) au lieu de *Dharma* (Sk).

<i>Agna</i>		<i>Ajna</i> (Sk), <i>Ana</i> (Pl), ordre, autorité, pouvoir étendu.
<i>Ban</i> (L)	ບ້ານ	Village.
<i>Chao khouèng</i> (L)	ເຈົ້າຂອງ	Gouverneur de province.
<i>Chao muang</i> (L)	ເຈົ້າເມືອງ	Chef du district, gouverneur ou seigneur d'un <i>muang</i> (ancien).
<i>Chao-khong nakhone</i> (L+Pl)	ເຈົ້າຄອງນະຄອນຫລວງ	Préfet, gouverneur de l'agglomération urbaine englobant les neuf districts actuels de Vientiane.
<i>Chao-khouèng kham-phèng-nakhone</i> (L, Pl)	ເຈົ້າຂອງກຳແພງນະຄອນ	Préfet, gouverneur de l'agglomération urbaine. Terme utilisé surtout dans l'ancien régime avant 1975.
<i>Chédi</i> (Pl, Sk)	ເຈດີ	<i>Cetiya</i> (Pl), ou <i>Caitya</i> (Sk). Monument funéraire, reliquaire. Dit aussi stupa.
<i>Chitanakane</i> (Pl, Sk+L)	<i>mai</i> ຈິດຕະນາການໃໝ່	<i>Citta</i> (Pl, Sk), pensée, esprit. <i>Maï</i> (L), nouvelle, nouvelle pensée.
<i>Dinh Heuâ</i> (L)	ດິນເຮື້ອ	Terre laissée à l'état sauvage, non débroussaillée, inoccupée.
<i>Fay</i> (L)	ຝາຍ	Digue en terre.
<i>Gnouane</i> (L)	ຍວນ	Peuple d'origine tai vivant essentiellement dans le Lan Na et dans le Nord-Ouest du Laos.
<i>Hô</i>	ຫໍ້	De manière générale le terme désigne les Chinois. Historiquement il désigne les pillards chinois qui ont déserté l'armée impériale à la fin du XIX ^e siècle et qui ont effectué des raids dans le Nord du Laos et du Vietnam. Aujourd'hui il désigne une grande partie des habitants de Phongsaly d'ethnie hô, de famille sino tibétaine.
<i>Ho luang</i> (Sk+L)	ໂຫ ຫລວງ	L'astrologue, un des hauts dignitaires conseillers du roi. Vient de Horasastra (Sk) : l'astrologie et de hora (Sk) : heure, horoscope. Le latin hora, donnant "horaire" en français, vient probablement de cette origine sanskrite.
<i>Ho ou hông</i> (L)	ຫໍ, ໂຮງ	Autel des esprits, pavillon, palais.
<i>Hong</i> (L)	ຮ່ອງ	Canal, drain.
<i>Khmer</i>		Peuple austro-asiatique du groupe ethnolinguistique môn-khmer, vivant essentiellement au Cambodge.
<i>Khouèng</i> (L)	ຂອງ	Province.
<i>Khouène</i>	ແຄວ້ນ	Territoire, région, pays (terme imprécis).
<i>Khoum</i> (L)	ຄຸ້ມ	Quartier. A l'origine il semble désigner surtout le quartier des princes. A Champassack le quartier des princes est toujours appelé <i>Khoun</i> . Il concerne ban Vat Luang, Ban Vat Thong, etc., d'où le terme <i>nay khoun-nay vang</i> , "du quartier princier", "du quartier royal", "de la cour".
<i>Kwan</i>	ກວານ	Terme lao désignant généralement un notable. A Xieng Khouang il désigne surtout un notable qui tenait aussi des activités commerciales.
<i>Khouane</i> (L)	ຂວັນ	Âme, esprit.
<i>Lak muang</i> (L)	ຫລັກເມືອງ	Pieux, borne de la ville marquant souvent un acte de fondation.
<i>Lak tham</i> (L+Pl)	ຫລັກທັມ	Pieux du <i>dhamma</i> , marquant une conversion religieuse d'un lieu.
<i>Lao</i> (L)	ລາວ	Peuple d'ethnolinguistique lao tai vivant majoritairement dans le Laos, dans le Nord et le Nord-Est de la Thaïlande. Au pluriel, sans "s" pour ne pas le confondre avec "Laos" (pays des Lao) terme francisé depuis la période coloniale.

<i>Lao Tai</i>		Peuple d'ethnolinguistique lao tai, d'après l'adoption officielle laotienne : Lao Tai ou Lao-Tai au lieu de Tai Lao.
<i>Laotien</i>		Population du Laos de nationalité laotienne, étant ou pas d'ethnie lao tai.
<i>Lü (L)</i>	ລຸ້	Peuple d'ethnolinguistique lao tai vivant dans le Nord du Laos et dans le Sud de la Chine (le Sip Song Phan Na.)
<i>Luang (L)</i>	ຫລວງ	1. Grand. Dans certain cas lorsqu'il est placé devant un nom propre il peut désigner la ville. Exemple : Luang Namtha, Luang Prabang. 2. Une personne titrée dans le système monarchique. Diminutif d'un titre de <i>Phraya</i> placé devant un prénom avec le préfixe "Gna". Exemple : "Gna Luang Sing". Sans le terme "gna", il semble que le terme est seulement utilisé durant la période siamoise, le préfixe "gna" étant seulement utilisé au Laos, dérivant de Ajna (Sk) ou de Ana (Pl), ordre, autorité, pouvoir.
<i>Meüeng (L)</i>	ເຫມືອງ	Ouvrage de gestion des eaux, sous forme de barrage ou de digue en terre.
<i>Meun (L)</i>	ເມືນ	3 ^e rang d'une fonction publique et titre de noblesse équivalent à 10 000. Il s'emploie aussi pour les poids de riz. Un <i>meun</i> est équivalent à 12 kilogrammes.
<i>Môn</i>	ມອນ	Peuple Austro-asiatique appartenant au groupe de parler Môn-Khmer vivant essentiellement en Birmanie, dans l'Ouest et le Nord-ouest de la Thaïlande.
<i>Mou ban (L)</i>	ໝູ່ບ້ານ	Groupement de plusieurs villages, plus ou moins distancée.
<i>Moune-seua (Pl. Sk+L)</i>		<i>Mula</i> (Pl), origine, source. <i>Mulya</i> (Sk), prix, valeur, capital. En lao il désigne l'héritage, le patrimoine, utilisé dans le régime de la RDPL pour désigner le patrimoine idéologique qui a conduit la révolution lao.
<i>Muang (L)</i>	ເມືອງ	Le district. Il peut aussi désigner la ville, le pays, la cité-État, terme incorporant la notion politique et de gouvernance. Il caractérise un espace politique et un système de gouvernance propre aux Lao Tai.
<i>Muang chatava (L+Sk)</i>	ເມືອງຈັດຕະວາ	4 ^e rang dans le système hiérarchique des <i>muang</i> .
<i>Muang ek (L+Sk)</i>	ເມືອງເອກ	Capitale, 1 ^{er} rang dans le système hiérarchique des <i>muang</i> .
<i>Muang Thaèn (L)</i>	ເມືອງແຄນ	Il y aurait deux Muang Thaèn : Muang Thaèn, ou Tian (Dian) que les Lao appelaient <i>muang theung</i> (muang du haut) situé dans le Sud-ouest de Khunming et Muang Thaèn ou <i>muang loum</i> (muang du bas), la capitale du royaume des 12 groupes tai (Sip Song Tchou Tai) dans la région de Dien Bien Phu et de Lai Chau. Dien ici serait la corruption de <i>Dian</i> (en chinois) ou de <i>Thaèn</i> (en Lao).
<i>Muang Thien (L)</i>		
<i>Muang tho (L+Pl. Sk)</i>	ເມືອງໄທ	2 ^e rang dans le système hiérarchique ancien des <i>muang</i> .
<i>Muang tri (L+Pl. Sk)</i>	ເມືອງຕຣີ	3 ^e rang dans le système hiérarchique ancien des <i>muang</i> .
<i>Nai phong (L)</i>		Chef du district, pour les districts dans le Nord du Laos. D'après Vongkottrattana.
<i>Nakhone (Pl. Sk)</i>	ນະຄອນ	<i>Nagara</i> , ville.
<i>Pathesarat (Sk)</i>	ປະເທດສະຣາຊ	Unité territoriale et administrative vassale, ou royaume ou chefferie vassale. De <i>Padesa</i> (Sk), région, pays + <i>Rajya</i> (Sk), en rapport avec le pouvoir royal. <i>Padesaraj</i> : un royaume appartenant au pouvoir royal.
<i>Phai (L)</i>	ໄພ່	Roturier, personne non noble, personne du peuple, citoyen.
<i>Phi (L)</i>	ຜີ	Esprit, génie (L). Les monarques lao portent souvent le préfixe <i>phi</i> devant leur nom, insistant sur leur personnalité sacrée, leur immatéréalité, dépassant leur existence humaine et considérant comme des esprits. Khun Phi F'a le père de F'a-Ngoum est ainsi nommé.
<i>Phi f'a, Phi thaèn (L)</i>		Esprit des ancêtres tai de Muang thaèn devenu esprit protecteur et faisant l'objet de vénération et de culte, en

<i>Phong (L)</i>	ຜົງ	particulier chez les Lao, les Lü et les Tai dam. D'après Vongkottrattana, village reculé dans la forêt, dans la montagne, dont les habitants ou les chefs ne seraient pas lao tai
<i>Phou, Phu (L)</i>	ພູ	Mont, montagne.
<i>Phouane (L)</i>	ພວນ	Peuple d'origine tai, sous groupe lao, vivant essentiellement au Laos, en particulier à Xiang Khouang et déplacé au Nord-Est de la Thaïlande à la fin du XVIII ^e siècle et au XIX ^e siècle.
<i>Phraya ou Phragna</i>	ພຣະຍາ	1 ^e rang d'une fonction publique équivalent au titre de ministre, également un titre de noblesse.
<i>Phya</i>	ເພັຍ	4 ^e rang d'une fonction publique, également un titre de noblesse
<i>Pô ban, nai ban, kwan ban (L)</i>	ພໍ່ບ້ານ, ນາຍບ້ານ, ກວນບ້ານ	Chef de village, père du village. <i>Kwan</i> utilisé par les Phouans désigne aussi une personne honorable qui fait du commerce.
<i>Saèn (L)</i>	ແສນ	2 ^e rang d'une fonction publique, titre de noblesse, correspond à cent mille.
<i>Sān (L)</i>	ຊານ	Terrasse non couverte dans la partie arrière de la maison lao.
<i>Shan</i>	ສານ	Peuple d'origine tai vivant essentiellement en Birmanie.
<i>Sim (Pl)</i>	ສິມ	Sanctuaire, édifice central d'un monastère bouddhique.
<i>Sya (L)</i>	ເຊັຍ	Terrasse couverte, espace de vie et de réception située dans la partie avant de la maison lao.
<i>Tai (L)</i>	ໄຕ	Peuple de parler tai vivant particulièrement dans la péninsule indochinoise, auquel les Lao appartiennent. Terme invariable.
<i>Tai dam, Tai dèng, Tai Khao. (L)</i>	ໄຕດຳ, ໄຕແດງ, ໄຕຂາວ,	Peuple d'origine tai vivant essentiellement dans le Nord et Nord-est du Laos, dans le Nord du Vietnam, la région du Sip Song Chou Tai, ou Muang Thaèn du Bas.
<i>Takong (L)</i>	ຕາຄອງ	Canal.
<i>Tassèng (L)</i>	ຕາແສງ	Un échelon administratif et territorial au-dessus du <i>ban</i> et en dessous du <i>muang</i> , équivalent au canton. A Muang Sing il désigne aussi un îlot à l'intérieur d'un <i>xieng</i> .
<i>Thaèn (L)</i>	ແຖນ	Le ciel, le haut. Il désigne aussi l'esprit puissant considéré comme ancêtre des Tai.
<i>Thaèn f'a (L)</i>	ແຖນຟ້າ	Esprits gouvernant Muang Thaèn, esprit protecteur des Tai. Monarque de Muang Thaèn et ancêtre de F'a-Ngoum.
<i>Thahan lat (L)</i>	ທະຫານລາດ	Troupe armée constituée par levée d'arme auprès du peuple.
<i>Thahan luang (L)</i>	ທະຫານຫລວງ	Troupe armée de métier, soldat appartenant à la troupe royale.
<i>Thaï, Siamois (L)</i>	ໄທ, ສະຫຍາມ	Peuple d'origine tai vivant dans la région de l'ancien Sukhothai et de l'ancien Ayuthia.
<i>Tham (L)</i>	ທັມ	D'après Viravong S., une écriture ancienne empruntée à l'écriture indienne du Sud, le pali, utilisé au Laos pour transcrire les textes bouddhiques et son enseignement.
<i>That (Pl)</i>	ທາດ	Stupa, relique ; de dhatu (Sk), élément naturel fondamental.
<i>Thèi, Thaèn-Thèi, (L)</i>	ໃຕ້, ແຖນໃຕ້.	Esprit, esprit vénéré à Muang Thaèn,
<i>Tiao (L), chao. (L)</i>	ເຈົ້າ	Noble, ou, appartenant à l'aristocratie. Terme placé devant le nom d'un aristocrate. L'autographe <i>tiao</i> s'applique dans le Nord, dans le Sud on l'écrit <i>Chao</i> .
<i>Vat (Pl. Sk)</i>	ວັດ	Vatta (Pl), Vrata (Sk), pratique, habitude, observance religieuse, aujourd'hui il désigne monastère, pagode, temple.
<i>Vieng (L)</i>	ວຽງ	Cité, citadelle, ville avec fortification : sous forme de rempart ou de digue ou de palissade ou de palanque. Le terme couvre la notion spatiale plus que symbolique ou administrative.
<i>Xieng (L)</i>	ຊຽງ	Selon la tradition lü, une unité spatiale à l'intérieur d'un <i>vieng</i> . A Muang Sing il représente le quart de la citadelle. Il désigne couramment chez les Lao la ville, la cité.
<i>Yuan (Ch)</i>	ຢວນ	Dynastie mongole dominant la Chine du XII ^e du XIII ^e S.

5. ACRONYMES ET SIGLES

ACMECS	Stratégie de coopération économique Ayeyawady-Chao Praya-Mékong.
AdP	Atelier du Patrimoine de Vientiane (installé à l'IRU entre 1999 et 2004)
AFD	Agence Française de Développement
AFTA	<i>ASEAN Free Trade Area</i>
AN	Assemblée Nationale
ANASE	Association des Nations de l'Asie de Sud-Est
APEC	Communauté Economique de l'Asie Pacifique
ASEM	<i>Asie Europe Meeting</i>
AUPM	<i>Advance Urban Planning and Management</i>
BAD	Banque Asiatique de Développement
BCEOM	Bureau Central pour les Etudes et équipements d'Outre-Mer
BDPA	Bureau pour le Développement de la Production Agricole
BEFEO	Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient
BM	Banque Mondiale
BSEI	Bulletin de la Société d'Etudes Indochinoises
CAOM	Centre des Archives d'Outre-mer
CAS	<i>Country Assistance Strategy</i>
CBTS	Convention pour le trafic transfrontalier
CCL	Comité de Coopération avec le Laos
CCP	Comité Central du Parti
CEEEO	Corridor Economique Est-Ouest, version francophone de <i>EWEC</i> .
CIRAD	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CLP	Comité Local du Patrimoine
CNGPCHE	Comité National de Gestion du Patrimoine Culturel, Historique et Environnemental en RDPL
CNRS	Centre National de Recherches Scientifiques
DANIDA	<i>Danish International Development Assistance</i>
DCTPC	Département des Communications, Transports, Postes, Constructions.
DHU	Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme
DIDM	Développement de l'Irrigation Décentralisée
DMA	Département des Musées et de l'Archéologie
DPA	Département du Patrimoine et de l'Archéologie (remplaçant le DMA)
DTTP	Département des Travaux Publics et des Transports (remplaçant le DCTPC).
EC	Ere Chrétien.
EDL	Electricité du Laos
EFEO	Ecole Française d'Extrême-Orient
ENAG	Ecole Nationale d'Administration et de Gestion (ancien nom de ONEPA)
ESBA	Ecole Supérieure de Bâtiment et d'Architecture, anciennement la Faculté d'architecture.
<i>EWEC</i>	<i>East-West Economic Corridor</i> , version anglophone de CEEEO.
FEN ou NH	Front d'Edification National ou <i>NH (Néo Hom)</i>
FENU	Fond d'Equipement des Nations Unies
FSD	Fond de Solidarité pour le Développement (anciennement FSP)
FSP	Fond de Solidarité Prioritaire
GGI	Gouverneur Général de l'Indochine (Fonds d'archive du CAOM)
IDA	<i>International Development Agency</i> (Banque Mondiale)
IETU	Institut des Etudes Techniques et Urbaines
IGE	Institut Géographique d'Etat
IRCL	Institut de Recherche sur la Culture Lao
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRDA	Institut Royal d'Administration (ancien nom de l'ONEPA)
IRU	Institut de Recherche en Urbanisme (remplaçant IETU)
ITTP	Institut des Transports et des Travaux Publics (remplaçant l'IRU)
JICA	<i>Japan International Cooperation Agency</i>
MAE	Ministère des Affaires Etrangères (français)
MC	<i>Mekong Commission</i> .
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication (française)
MCTPC	Ministère des Communications, Transports, Postes et Constructions.
MIC	Ministère de l'Information et de la Culture (lao)
MRC	<i>Mékong River Committee (Appellation plus ancienne)</i>

MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports (remplaçant MCTPC).
NGPES	<i>Nation Growth and Poverty Eradication Strategy. Stratégie Nationale pour la Croissance et l'Eradication de la Pauvreté.</i>
NH	<i>Néo Hom</i>
NLHS	<i>Néo Lao Hak Sat</i>
NLI	<i>Néo Lao Issara</i>
NLSS	<i>Néo Lao Sang Sat (remplaçant le NLHS)</i>
NME NEM	<i>Nouvelle Mécanique Economique, New Economic Mecanic</i>
NORAD	<i>Norwegian Agency for Development</i>
NORAO	Nouvelles Organisations Régionales en Asie Orientale
NPL	<i>Nam PAPA Lao</i>
NSEDP	<i>National Socio Economic Development Programme</i>
NT2	<i>Nam Theun 2</i>
NTPC	<i>Nam Theun Power Committee</i>
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONEPA	Organisation Nationale des Etudes Politiques et Administratives.
ONG	Organisation Non Gouvernemental
P-VT	Préfet de Vientiane
PCI	Parti Communiste Indochinois
PCV	Parti Communiste Vietnamienne
PM	Premier ministre
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD, UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPPV	Plan de Protection du Patrimoine de Vientiane (proposition de l'Atelier du Patrimoine-IRU)
PPL	Parti du Peuple Lao
PPRL	Parti du Peuple Révolutionnaire Lao
PRSC	<i>Poverty Reduction Support Credit</i>
PSMV	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Patrimoine
RDPL	République Démocratique Populaire Lao
RGM	Région du Grand Mékong, version française de GMS.
GMS	<i>Great Mekong Subregion, version anglophone de RGM.</i>
SaSEZ	<i>Savanh-SENO Special Economic Zone.</i>
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SDAU	Schéma Directeur et d'Aménagement Urbain
SENO	Sud-Est/Nord-Ouest (Point de coordination stratégique créé par l'administration coloniale)
SEZA	<i>Savan-SENO Special Economic Zone Authority (Autorité administrative)</i>
SIDA	<i>Swedish International Development Agency</i>
STUDP	<i>Secondary Towns Urban Development Project</i>
UBL	Union Bouddhique Lao
UDAAs	<i>Autorité Administrative pour le Développement Urbain des villes secondaires</i>
UDMC	<i>Urban Development and Management Committee (for secondary town)</i>
UNCDF	<i>United Nations Center for Development Fond</i>
UNCHS	<i>United Nation Center for Human Settlements</i>
UNESCO	<i>United Nations for Educations Sciences and Cultures Organization</i>
UNL	Université Nationale du Laos
UNVs	<i>Volontaires des Nations Unies</i>
VIUDP	<i>Vientiane Integrated Urban Development Project</i>
VUDAA	Autorité Administrative pour le Développement Urbain de Vientiane
VUDMC	<i>Vientiane Urban Development and Management Committee</i>
VUISP	<i>Vientiane Urban Infrastructure and Service Project</i>
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager.
JSS	<i>Journal of the Siam Society.</i>
NIAS	<i>Nordic Institute of Asian Studies.</i>
CEGET	Centre d'Etude de Géographie Tropicale (Domaine universitaire de Bordeaux)
CDRASEMI	Centre de Documentation et de Recherche sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Insulindien.
DAFI	Société de Développement Agricole, Forestier et Industriel.
BPKP	<i>Borisat Phathana Khet Poudoï (société de développement des zones montagneuses)</i>
OLREC	Organisation Lao pour la Réconciliation et le Concorde National.
NORAO	Nouvelles organisations régionales en Asie orientale (groupe des éditions scientifiques)

6. LISTE DES ILLUSTRATIONS

Introduction et 1^{ère} Partie.

Figures.

- Fig. 1. Carte du Laos. 5
 Fig. 2. Planche montrant les principaux types de parcellaires. 37
 Fig. 3. Type de transformation parcellaire et du bâti. 39
 Fig. 4. Parcelles appropriées et non appropriées 40
 Fig. 5. Zones humides de Nong Douang 41
 Fig. 6. Carte montrant l'avancement de la zone NLHX. 43
 Fig. 7. Les quatre villes secondaires. 45
 Fig. 8. Quelques images des villes frontalières 47
 Fig. 9. Les Corridors Economiques. 50
 Fig. 10. Master Plan de SAZE. 55
 Fig. 11. La région du Haut Mékong et son réseau. 57
 Fig. 12. Monument consacrant le pilier de Simuang. 89
 Fig. 13. Les monastères à Luang Prabang 93
 Fig. 14. Les monastère à Vientiane 93
 Fig. 15. Ban Na Kheuane en 2006. 95
 Fig. 16. Le site du futur Jardin Sethathirat. 97
 Fig. 17. Le concept du Jardin Sethathirat. 104
 Fig. 18. Le jardin de Houa Muang et le Jardin Sri Savang Vong à Simuang. 105
 Fig. 19. Le parc de Chao Anouvong et le Jardin Chao F'a-Ngoum. 105
 Fig. 20. L'Avenue Lane Xang-le Patouxay. 105
 Fig. 21. Les Stupa de Oudomxay et de Luang Namtha. 108
 Fig. 22. Le Monument de la ville de Sam Neua 109
 Fig. 23. Les travaux sur les berges du mékong. 117
 Fig. 24. Plan Directeur de Vientiane. 2002 IRU. 132
 Fig. 25. Plan infrastructure, Schéma Directeur de Vientiane. 2008 JICA. 138
 Fig. 26. Fronts de rue, quartiers centre de Vientiane. 137
 Fig. 27. L'architecture officielle. 162
 Fig. 28. Des sièges de société nouvellement installés. 163

2^{ème} partie.

Figures

- Fig. 29. That Inheng, Savannakhet. 182
 Fig. 30. Site Pré-Angkorien de Vat Phu. 183
 Fig. 31. Le site de Dan Soung. 185
 Fig. 32. Le site de Vang Sang. 185
 Fig. 33. Le schéma symbolique de Luang Prabang. 186
 Fig. 34. Schéma de l'articulation de That Luang par rapport à Vientiane. Scénario d'accès local et régional du grand that. 204
 Fig. 35. Le village de Ban That à That Inheng. 209
 Fig. 36. Schéma hypothétique de l'accès de Vientiane au XVII^e siècle. 229
 Fig. 37. Deux constructions de la même époque : Vat Sri Sissaket ; Vat Sèngket. 231
 Fig. 38. Le fort de Boun Taï. 240
 Fig. 39. Le village de Boun Taï. 240
 Fig. 40. Ruine d'un bâtiment colonial faisant partie du site du fort de Muang Khoun. 240
 Fig. 41. Phongsaly au début du XX^e siècle. 241.
 Fig. 42. Rue empierrée, village hô et phou noy à Phongsaly. 241
 Fig. 43. Le fort de Phongsaly au début du XX^e siècle. 241
 Fig. 44. Les différentes représentations des forts français, autour de 1910, 1920. 242
 Fig. 45. Vue de Oudomxay depuis le site de l'ancien fort français. 243
 Fig. 46. Plan parcellaire, de la ville de Vientiane, en 4 feuilles, 1912, échelle 1/2000e. Le géomètre Guillini. 244
 Fig. 47. Plan de la ville de Vientiane, 1931, état existant état projeté, échelle 1/2000e, Mariage. 244
 Fig. 48. La typologie architecturale la plus représentative de l'architecture coloniale. 244
 Fig. 49. La ville de Savannakhet, état actuel. 245
 Fig. 50. La ville de Paksé, état actuel. 245

Tables.

- Tab. 1. Listes des inventaires. 87
 Tab. 2. Durée des beaux et des concessions. 125
 Tab. 3. Taxe des beaux fonciers. 126
 Tab. 4. Les ressources du VUDAA. 142
 Tab. 5. Les dépenses du VUDAA. 142
 Tab. 6. Questionnaires d'évaluation de famille modèle. 157

Tabless.

- Tab. 7. Liste non exhaustive des monuments construits par Sethathirat au XVI^es. 200
 Tab. 8. Les produits exportés du Lane Xang au milieu du XVII^es. 214
 Tab. 9. Les produits imposés aux Lao du Lane Xang comme taxe de capitation au XIX^es. 214.
 Tab. 10. Liste non exhaustive des muang du Laos occidental à la fin du XIX^es. 222
 Tab. 11. Population de Vientiane, fin XIX^es. 225
 Tab. 12. L'organigramme de l'administration locale pour le statut de colonie. 232
 Tab. 13. L'organigramme de l'administration locale pour le statut du protectorat. 233
 Tab. 14. Classement des fonctions administratives et du personnel administratif indigène. 233
 Tab. 15. Liste comparative des programmes de constructions lao et coloniales (avec des exemples ds programmes de constructions des équipements hospitaliers coloniaux). 257
 Tab. 16. Liste non exhaustive des stèles et des bornes les plus significatives évoquant les fondations. 316
 Tab. 17. Quelques chiffres montrant l'un des aspects du sous-développement du Laos à la fin des années 1960. 367
 Tab. 18. Répartition des investissements industriels 1966-1972. 367
 Tab. 19. Investissements industriels tous secteurs. 368
 Tab. 20. La population et sa densité dans les villes les plus importantes du Laos, entre 1966 et 1968. 371
 Tab. 21. La population active travaillant dans

Fig. 51. *Projet d'extension et de connexion de la ville de Vientiane par rapport à sa région.* 247
 Fig. 52. *Le plan cadastre de Vientiane, 1964.* 248
 Fig. 53. *Marché de Nam Phou à Vientiane, 1930.* 254
 Fig. 54. *Village types entourés de rizières.* 267
 Fig. 55. *Monuments en ruine de Muang Khoun.* 282
 Fig. 56. *Le sô f'a d'un sanctuaire.* 288
 Fig. 57. *Les deux stupas de Xieng Khouang.* 292
 Fig. 58. *Plan de représentation de Muang Khoun Xieng Khouang.* 292
 Fig. 59. *Situation politique et géographique de Muang Sing dans le Haut Mékong vers 1885.* 293
 Fig. 60. *Schéma d'occupation de Muang Sing, 1996.* 293
 Fig. 61. *Plan de Muang Sing. Traduction en français d'après un plan siamois dressé vers 1889-1890.* 294
 Fig. 62. *Schéma de hiérarchisation spatiale et symbolique de Muang Sing.* 295
 Fig. 63. *Un lak ban lü à Bountaï.* 295
 Fig. 64. *Relevés de la fortification de Vieng Phu Kha.* 299
 Fig. 65. *La ville de Chiang Saen Thaïlandaise (rive droite), état actuel.* 301
 Fig. 66. *Reliefs de la région de BokéoTonh-pheung.* 301
 Fig. 67. *Plan de Chiangmai.* 302
 Fig. 68. *Site archéologique de l'ancien Souvanna-khomkham, d'après les relevés de H.Rattanavong.* 302
 Fig. 69. *Situation de Souvanna-khomkham, en rapport avec Chiang Saen Thaïlandaise et Muang Tonhpheung lao actuel, devenu chef-lieu du district.* 302
 Fig. 70. *Vestiges archéologiques de Chiang Saen Thaïlandaise (rive droite), état actuel.* 303
 Fig. 71. *Plan de Wien Kum Kam.* 305
 Fig. 72. *Plan de Vientiane.* 305
 Fig. 73. *Schéma d'occupation de Vientiane.* 305
 Fig. 74. *Plan de Viengkham.* 309
 Fig. 75. *Quartier de That Phranom.* 310
 Fig. 76. *Plan de Khorat à la fin du XIXe siècle.* 311
 Fig. 77. *Plan Khorat, état actuel.* 311
 Fig. 78. *Muang Kao état actuel.* 313
 Fig. 79. *Un autel des esprits.* 324
 Fig. 80. *Un autel rituel phi f'a a Ban Khounta-tha.* 331
 Fig. 81. *Le pieux lak tham.* 333
 Fig. 82. *Plan-masse d'un village Tariang, Dak Seng.* 346
 Fig. 83. *Plan-masse, Ban Donoune, Vientiane, 1972.* 346
 Fig. 84. *Plan-masse de Ban Dak Mouan, en 2003.* 347
 Fig. 85. *Illustrations murales de la bibliothèque de Vat Xieng Thong à Luang Prabang : Syaosavat.* 349
 Fig. 86. *Bâtiment administratif de Viengxay.* 362
 Fig. 87. *Le jardin de la résidence du Prince Souphanouvong.* 362
 Fig. 88. *Habitations, immeubles urbains des années 1960 à Vientiane, mais aussi des habitats précaires.* 379
 Fig. 89. *Autres équipements des années 1960 dans le centre de Vientiane : Banque, Piscine, hotels.* 379
 Fig. 90. *Équipement des années 1950.* 379
 Fig. 91. *L'Hôpital Mahosot (bâtiment des années 1960, dans un campus de la période coloniale).* 379
 Fig. 92. *L'immeuble de logement des professeurs du lycée de Vientiane, construit à la fin des années 1950.* 380
 Fig. 93. *Autres immeubles des années 1960, dans le quartier centre de Vientiane.* 380
 Fig. 94. *Les Cinéma Vieng Samaï et Sèng Lao.* 406
 Fig. 95. *La place Nam Phou.* 407

3^{ème} partie et conclusion

Figures

Fig. 96. *Le cinéma « fanthome » de Savannakhet.* 422
 Fig. 97. *Panneau de propagande et de sensibilisation, années 1970-1980.* 423
 Fig. 98. *Souphanouvong, à la présentation de la fabrication de l'emblème nationale.*
 Fig. 99. *Le buste de Kaysone Phomvihane.* 428
 Fig. 100. *Carte, montrant la progression de l'élaboration des plans urbains.* 481

l'administration. Année 1958. Sources : Condominas et Halpern. 372

Tab. 22. Population urbaine. Fin 1950 et en 1968. (Source : Statistiques. 372)

Tab. 23. Population active répartie sur trois secteurs à Thakkek, Paksé, Savannakhet. (d'après Halpern, 1959). 373

Tables

7. ELEMENTS CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DU LAOS

Déclin et Siamisation du Lane Xang, 1707-1828.

- 1707 ■ Première scission du Lane Xang en deux royaumes : sécession de Luang Prabang.
- 1713 ■ Deuxième scission du Lane Xang : sécession de Champassak et création de la famille royale de Champassak. Soysisamouth Phouthalangkhoun 1^{er} roi lao de Champassak.
- 1723 ■ Usurpation du pouvoir à Luang Prabang par Inthasom, le roi se réfugie à Chiangmai
- 1774 ■ Révolte et conflit à Thakkek déstabilisant le Royaume de Vientiane.
- 1766-1768 ■ Phravô et Phrata se révoltent contre le roi de Vientiane et se réfugient à Champassak.
- 1767 ■ Destruction d'Ayuthia par les Birmans.
- 1768-1782 ■ Restructuration et reconstruction du Siam par Tarksin.
- 1771 ■ Usurpation du pouvoir à Luang Prabang par Suryavong au détriment de son frère Sothika avec l'aide des Birmans stationnés à Chiangmai.
- 1772 ■ Luang Prabang attaque Vientiane, les Birmans interviennent et soumettent les deux parties.
- 1777 ■ Phravô quitte Champassak, demande protection au Siam. Il est exécuté par les troupes de Vientiane. Le reste des scissionnistes demande l'intervention de l'armée siamoise.
- 1778-1779 ■ Le Siam attaque le Laos par les provinces Sud : Champassak, Moukdahan, Nakhone Phranom, Nong Khai, Viengkuk, jusqu'aux portes Sud de Vientiane. Luang Prabang l'attaque par le Nord. La Ville résiste puis tombe aux mains siamoises en octobre 1779. Les membres de la famille royale et une partie de la population sont amenés au Siam. Vientiane est pillée et Luang Prabang qui est venue prêter main forte aux Siamois pour soumettre Vientiane est également soumis.
- 1783 ■ Le Cambodge dont la capitale est à Oudong est occupé par le Siam.
- 1788 ■ Xiang Khouang qui était tributaire de Daï Viet devient aussi tributaire de Vientiane.
- 1791 ■ Révoltes à Champassak. Installation de la capitale du royaume de Champassak à Muang Kao Keung en face de la ville de Paksé actuel.
- 1792 ■ Luang Prabang est accusé de conspiration avec les Birmans contre le Siam, son roi est traduit en procès à Thonboursy pendant quatre ans ■ Les Chao F'a de Xieng Hung tentent de se révolter contre l'autorité siamoise.
- 1793 ■ Le Siam place sur le trône du Cambodge un Prince khmer, Phra Naraï Ramathibodi, et partage son territoire en deux : Batambong, Siem Reap et Sisophonh sont appelés le Cambodge intérieur et sont placés sous la garde d'un gouverneur siamois pour être rattachés directement à Thonboursy. Le reste appelé le Cambodge extérieur est placé sous le règne de son roi et indirectement soumis à Thonboursy. Ceci jusqu'à le protectorat français en 1863. Le Cambodge intérieur ne redevient Cambodgien, sous protectorat français, qu'en 1906 en échange de Muang Dan say Lao que la France cède au Siam.
- 1794 ■ Le roi de Vientiane est traduit en procès à Thonboursy pendant deux ans pour conspiration avec le gouverneur de Nakhone Phranom et le Daï Viet contre le Siam.
- 1798-1799 ■ Guerre siamo-birmane à Chiangmai, Vientiane envoie le renfort aux Siamois.
- 1802 ■ Les Nguyễn montent au pouvoir, Hué devient la capitale du Vietnam.
- 1803 ■ Sous l'ordre de Bangkok, Chao Anou libère Xieng Saen de l'occupation birmane.
- 1804 ■ Chao Anou accède au pouvoir à Vientiane succédant à son frère Inthavong.
- 1807 ■ Chao Anou restaure et construit certaines parties du palais royal de Ho Kham à Vientiane.
- 1808 ■ Phrakéo de Muang Kao Champassak est amené au Siam par un commissaire siamois ■ Chao Anou inaugure un pont à That Phnom, construit Vat Sibounheuang à Nongkhai.
- 1810 ■ Chao Anou construit un pont entre Ban Sri Xieng mai et Ban Oumoung à Vientiane.
- 1815 ■ Révolte de Sa Khyat Ngong à Champassak contre l'autorité royale de Champassak, le roi a été puni à Thonboursy pour ne pas avoir pu maîtriser la révolte.
- 1816 ■ Chao Anu inaugure la bibliothèque et la fête de Hô Phra Kéo à Vientiane
- 1818 ■ Maîtrise des révoltés à Champassak par Chao Rajabout Gno, fils aîné de Chao Anu.
- 1819 ■ Nomination de Chao Rajabout Gno à Champassak ■ Chao Rajabout Gno construit un rempart autour de la ville doublé d'un canal, un enclos du palais, un sanctuaire pour abriter le Phrakéo et un fort à Khan Kheung.
- 1825 ■ Mort de Rama II. Rama III le succède et commet les premiers affronts ouverts en obligeant Chao Anou à laisser les sujets qui l'accompagnent pour l'obsèque de Rama II à Thonboursy afin de servir de main d'œuvre. La même année Chao Anu demande le rapatriement des Lao déportés en 1793, du Phrakéo, des troupes royales de danseurs et de marionnettistes, de la princesse Douang kham, sa cousine. Mais toutes ses requêtes ont été refusées.

- 1826 ■Chao Anu sollicite la coopération de Luang Prabang pour s'émanciper de Bangkok. Son Vice roi mène une mission secrète pour rallier les anciens *muang* de Vientiane dans le Laos Occidental. Tous étaient favorables à Chao Anu sauf Muang Kalasinh et Luang Prabang qui alerte Bangkok.
- 1827 ■Début de la guerre de libération de Chao Anu contre le Siam : prise de Khorat par les Siamois, retrait de Chao Anu qui demande le renfort du Dai-Viet. Prise de Vientiane et mise à sac de la ville par l'armée siamoise. Grande déportation de Lao au Siam, puis retrait siamois.
- 1828 ■Retour des troupes siamoises à Vientiane et installation de leurs camps à Vat Kang. Retour de Chao Anu de Gné Anh à Vientiane. Eclatement du camp siamois à Vat Kang. Départ de Chao Anu pour Muang Phouan. Chao Anu et sa famille sont capturés et livrés aux siamois. Décès de Chao Anu à Bangkok en Février ■Les unités politiques anciennes des *muang* lao Lane Xang sont dissoutes pour être rattachées directement à Thonboursy, qui fixe une nouvelle structure administrative pour ses colonies orientales, telles les nouvelles taxes de capitation. Les *muang* qui étaient alliés de Chao Anu sont durement traités et taxés.

Le Laos siamois, 1828-1893.

- 1828 ■Luang Prabang reconnaît aussi la suzeraineté de Hué.
- 1834 ■Début d'une période de hostilités siamo-vietnamiennes : en réactions contre l'annexion par le Vietnam de la région de Houa Phan et de certaines parties de Khamouane et de Savannakhet, les troupes siamo-lao attaquent Xieng Khouang, Muang Thaèn et Muang Lay pour expulser les troupes vietnamiennes. Les Siamois déplacent les Lao de la rive gauche vers le Siam.
- 1836 ■Les Siamois nomment Chao Ounkéo, Gouverneur, à Luang Prabang succédant à son frère Chao Manthathourath.
- 1837 ■Incendie de Champassak. Fondation d'une nouvelle ville à Ban Hinlôt.
- 1838 ■Les Siamois intronisent Chao Soukaseum à Luang Prabang. Procès d'un prince de Luang Prabang à Thonboursy accusé de conspiration contre le Siam.
- 1840 ■Le Vice-roi Chao Nark est nommé roi de Champassak et décède à Bangkok en 1851.
- 1847 ■Révolte et tentative de sécession des Chao F'a de Xieng Hung, de Muang Phong et de Muang La. Luang Prabang y lance une expédition punitive et ramène le Vice-roi lü à Luang Prabang ■Traité siamo-vietnamien établissant leur co-suzeraineté sur la plaine des jarres. Les Phouans sont encore déplacés vers le Siam et le Laos Occidental.
- 1852 ■Chao Chantharath est nommé roi de Luang Prabang succédant à son père décédé en 1850.
- 1853 ■Les troupes Siamo-Luang Prabanaïses attaquent Muang Xieng Tung ■Des troubles à Xieng Hung qui durent cinq années.
- 1854 ■Début des problèmes hô : les Hô en révolte contre l'Empereur Manchou occupent le Yunnan et commencent à effectuer des raids dans le Sud.
- 1855 ■Chao Khamgnaï est nommé roi de Champassak et décède en 1857.
- 1859-1861 ■Intervention française dans la Cochinchine.
- 1861 ■Le Naturaliste Henri Mouhot explore le Laos et meurt de malaria au Nord de Luang Prabang.
- 1862 ■La Cochinchine devient colonie française.
- 1863 ■11 Aout : convention Franco-Khmère plaçant le Cambodge sous le protectorat français.
- 1864 ■A la demande de l'Empereur, les Anglaises démantèlent les Hô dans le Sud de la Chine. Les Hô se replient dans les montagnes et forment une armée de 5000 hommes, attaquent et pillent les *muang* de la région. Les Hô se séparent en quatre groupes.
- 1866 ■Chao Khamsouk est nommé roi de Champassak. Rapatriement du Phra Bang de Bangkok à Luang Prabang.
- 1867 ■Convention franco-siamoise reconnaissant la souveraineté de la France sur le Cambodge, mais le Cambodge intérieur reste siamois ■Arrivé à Vientiane de la mission exploratoire Doudart de Lagrée et Francis Garnier, qui explore entre 1866 et 1868 le Mékong de Saigon au Yunnan, traversant le Laos en 1868.
- 1869 ■Chao Khamsouk transfère la résidence de Hin Lôt à Muang Champassak actuel.
- 1872 ■Chao Ounkham est nommé roi de Luang Prabang ■Les troupes hô scindées en quatre commencent à effectuer des raids dans le Nord du Laos et du Vietnam. Les étendards jaunes occupent Muang La, le Sip Song Chou Tai et Houaphanh ; les étendards noirs occupent Lao Kaï et se lient aux Vietnamiens pour se liguer contre les Français ; les étendards rouges occupent Muang Phouan ; les étendards raillés occupent Xieng Kham.
- 1873-1874 ■Batailles contre les Hô à Muang Thaèn, Muang Aët, Xieng Kham, Xieng Khouang. Les Phouans se réfugient à Phonephisay Nongkhaï et ailleurs. Défaite des Hô à Muang Thaèn.
- 1875 ■Autres groupes hô attaquent Vientiane et la siègent pendant quatre mois, détruisant et pillant les monuments. La même année 5000 soldats provenant de Luang Prabang, du Sud et du Laos occidental attaquent les Hô à Vientiane. Les Hô se replient vers le Vietnam et poursuit le pillage sur leur route en se séparant encore en sous groupes.
- 1877 Mission au Laos du Médecin Jules-François Hernand
- 1879 ■Les Hô attaquent et pillent aux différents endroits. L'un des groupes se joint aux minorités

Tchu'eng (Tai du Sip Song Phanna) pour attaquer Muang Sop Aèt. Les batailles contre les Hô se poursuivent par tout dans le Nord du Laos. Les Siamois en revenant des batailles contre les Hô ramènent les familles Phouanes avec eux vers Bangkok. Sur la route la peste et la famine déciment les familles. A Xieng Khouang il ne reste plus que 1000 habitants. Les Hô reviennent à Xieng Khouang et y restent pendant sept ans. Les habitants se cachent dans la forêt.

- 1880 ■Auguste Pavie explore le Laos.
- 1882 ■Nomination d'un nouveau gouverneur des *Houa muang lao orientaux* à Champassak.
- 1883 ■Le Tonkin devient colonie française et l'Annam devient son protectorat.
- 1885 ■Les Hô attaquent Vientiane et rencontrent les troupes siamoises. Les troupes siamo-luang prabanaïses repoussent les Hô à Muang Sop Aèt ■Les Anglais colonisent la Birmanie et rentrent en possession de l'extrême-Sud du Siam ■Aymonier voyage dans le Laos siamois.
- 1886 ■Installation d'un gouverneur siamois et ses troupes à Xieng Khouang. Crise de Palu dans les troupes Siamo-lao. Les Hô reviennent et encerclent le camp avant de se rendre.
- 1887 ■Création de l'Union Indochinoise comprenant Tonkin, Annam, Cochinchine et Cambodge. Tentative de sécession de Muang Lay (Sip Song Chou Tai) par rapport à Luang Prabang. Maitrisés par les troupes siamoises, les fils de Chao Muang Lay sont emmenés en captivité à Bangkok. Chao Muang Lay, Déo Van Tri, réplique en attaquant Luang Prabang avec l'aide des Tai du Nord et des Hô. La ville et le palais royal sont incendiés. Le roi se réfugie à Pak Lay accompagné d'Auguste Pavie.
- 1888 ■Convention franco-siamoise afin d'installer le 1^e Consul français (Pavie) à Luang Prabang ■Les troupes françaises du Tonkin occupent le Sip Song Chou Tai qui appartenait à Luang Prabang, pour l'attacher au Tonkin, sans aucune convention, Muang Thaèn lao devient alors Dien Bien Phu.
- 1889 ■Chao Sakkarinh succède à son père Ounkham.
- 1890 ■Début de la réforme administrative siamoise dans le Laos Occidental et Oriental. Désignation du « Laos Intérieur » et du « Laos Extérieur ».
- 1891 ■Poursuite de la réforme de l'administration siamoise du Laos : *Houa muang lao du centre*, *Houa muang lao phoung kao* comprenant le Sip Song Chou Tai, le Sip Song Phanna et Houaphan. *Houa muang lao de l'Est* et *Houa muang lao du Nord-est* sont réunis et deviennent *Houa Muang Lao Kao*. *Houa muang lao du Nord* devient *Houa muang lao phouan*.

Le Laos français. 1893-1954.

- 1893 ■Oct., trois navires de guerre français arrivent à Bangkok, obligeant le Siam à signer la convention reconnaissant la souveraineté de la France sur la rive gauche du Mékong.
- 1894 ■Le roi de Luang Prabang récupère Xayaboury en y réinstallant son administration.
- 1895 ■Nomination d'un Commandant Supérieur à Luang Prabang et un autre Commandant Supérieur à Muang Khong ■30 juin, Traité franco-chinois : le territoire de Ou-Neua est remis à la France.
- 1896 ■Janv, Traité franco-anglais de Londres reconnaissant le Siam comme zone franche entre l'Empire Britannique et l'Indochine et rappelant aussi les intérêts des deux empires dans le commerce avec le Yunnan et le Sichuan qui ont été mentionnés dans les traités de mars 1894 et de juin 1895.
- 1897 ■Reconfiguration des territoires siamois et aussi ceux ayant échappé à la souveraineté française qui sont le Lan Na et le Cambodge intérieur. Ceci, pour créer 5 territoires distincts : 1/ Territoire *Lao Xieng* (ancien *Houa muang lao phoung dam*, Lan Na) ; 2/ Territoire *Lao phouan* (ancien *Houa muang lao phouan*) ; 3/ Territoire *Lao kao* (ancien *Houa muang lao kao*) ; 4/ Territoire *Lao kang* (ancien *Houa muang lao kang*) ; 5/ Territoire khmer (ancien Houa muang khmer).
- 1899 ■Un décret royal de Rama V fixe les règles concernant ses colonies et leurs populations : suppression de l'ancien système administratif local (traditions et rituels d'allégeance), suppression des appellations créées en 1897, afin d'effacer toutes traces identitaires des territoires khmers et lao occupés par le Siam et ayant échappé à la France. Désormais il s'agit de « *Phra raj anakhèd pathet siam* » ou « *Territoire du Royaume de Siam* ». Dans, les formulaires administratifs, case « race d'origine », les mentions « Lao » et « Khmer » sont prosrites ■La France supprime les postes de Commandants Supérieurs et nomme un seul Résident Supérieur au Laos dont le siège est d'abord à Savannakhet avant son transfert à Vientiane en 1900.
- 1900 ■Installation du siège de la Résidence Supérieure à Vientiane ■Installation de l'EFEO.
- 1901 ■Révolte anti Français et anti Siamois dans la région d'Issane par le groupe « *phou mi boun* ». Et début des révoltes de Ong Kéo et de Ong Khom Madam.
- 1902-1903 ■Oct. 1902, et Fév. 1903, Conventions franco-siamoise, permettant à la France de récupérer Xayaboury, Champassak et Xédaun ■ 1903, Sri Savang Vong devient roi de Luang Prabang.
- 1904 ■La ville de Vientiane érigé en centre urbain.
- 1905 ■Intronisation de Sri Savang Vong, roi de Luang Prabang.
- 1906 ■Mars, la France échange Dane say lao contre Banthambong, Siem Reap et Sisophon cambodgiens avec le Siam.
- 1907 ■Le Siam remodifie le nom des territoires lao : 1/ Territoire *Issane* (ancien *territoire Nord-est*) ; 2/ Territoire *Oudone* (ancien *territoire phouan*) ; 3/ Territoire *Phagnab* (ancien *territoire lao xieng*) ; 4/ Territoire *Nakhone Rajasima* (ancien *Rajasima*)
- 1908 ■ Révolte des Tai de Phongsalay contre l'autorité française (entre 1908 et 1910)

- 1912 ■ Le Siam réunifie les territoires 1-2-4 pour les séparer en 2 : Territoire *Oudone Rajthani* et Territoire *Loy-Et*. Ceci, pour les remettre sous le nom de *Nakhone Rajasima* l'année suivante.
- 1913 ■ Décret royal de Rama VI obligeant les Thaïs et les étrangers à porter les noms de familles. Changement du droit de sol au droit de sang et supprimant la mention « race d'origine » dans les documents administratifs.
- 1914-1915 ■ Révolte contre les Français à Sam Neua.
- 1916 ■ Vientiane est instituée en commune. Autres communes sont créées.
- 1918-1922 ■ Révolte des minorités sous l'égide de Chao F'a Pachaï.
- 1920 ■ Mouvement anti Français à Vientiane.
- 1928 ■ Le ministère des colonies tente de faire appliquer une administration directe à Luang Prabang. Le Prince Phetsarath s'y oppose.
- 1930 ■ Fondation du Parti Communiste Indochinois (PCI), et création de la section laotienne en 1934.
- 1932 ■ 21 juin coup d'Etat de Pridi Phanomyong à BKK, une monarchie constitutionnelle est instituée.
- 1933 ■ Au Siam, abolition du système d'administration en territoire et institutionnalisation de système administratif provincial attachée au ministère de l'intérieur. Les *Changvat* remplacent les *muang*.
- 1935 ■ Au Siam, abdication de Rama VII. Création du mouvement autonomiste *Lao Issane*.
- 1938 ■ Au Siam gouvernement militaire du Général Pô Phiboun Songkhram.
- 1939 ■ Début de la deuxième guerre mondiale ■ Le Siam est proclamé « Thaïlande ».
- 1940 ■ Début des conflits franco-siamois, suivis de plusieurs batailles sur le sol Lao.
- 1941 ■ Les alliés s'affaiblissent, les Nazis gagnent les terrains, les Japonais contrôlent le Sud-est Asiatique. Lors de la Convention de Tokyo la France cède les territoires récupérés en 1903 à la Thaïlande ■ Création en Thaïlande de *Thaï Séri* (Thaï libre) anti japonais avec le soutien anglo-américain. Les Lao de l'Issane s'engagent nombreux dans *Thaï Séri*.
- 1944 ■ Déclaration d'Indépendance du Royaume du Laos dans « l'Empire de l'Orient » du Roi Sri Savang Vong à Luang Prabang, forcé (?) par les Japonais.

Décolonisation et indépendance. 1945-1975. Le Royaume du Laos.

- 1945 ■ En Thaïlande, la fraction Issane de *Thaï Séri* crée secrètement le mouvement autonomiste *Lao Pen Lao* (*Laos au Laos*) ■ 9 mars, coup de force japonais sur les français ■ 8 avril, le Japon déclare le Laos indépendant ■ 27 août, Reddition du Japon, retour des troupes françaises. ■ 2 sept., Hô Chi Minh déclare l'Indépendance du Vietnam ■ 15 sept., déclaration d'unification des provinces du Laos par le Vice-roi Phetsarat. ■ 9 oct., *Lao Pen Lao* qui a de solides partisans dans le Sud du Laos crée le Comité de l'Indépendance du peuple lao dont l'objectif étant la libération de la région Issane occupée par les siamois ■ Le 10 oct., le Roi démit Phetsarat de ses fonctions de Vice-roi ■ 12 oct., Phetsarat déclare le Royaume du Laos indépendant, et le 14 oct., la formation du gouvernement *Lao Issara* qui investit le gouvernement le 4 nov.
- 1946 ■ 21 mars, bataille de Thakek entre les troupes françaises et une fraction Lao Issara associée aux Viet Minh. ■ Avril, Sri Savang Vong devient roi du Royaume du Laos ■ Traité franco-thaï de Washington : Xayaboury, Champassak, Xédaun restitués à la France ■ Mai, le gouvernement Lao Issara se réfugie en Thaïlande ■ 27 août, le modus vivendi prévoit l'indépendance du Laos dans l'Union Française et le statut institutionnel du royaume de Champassak. Le Prince Boun Oum de Champassak renonce à son droit dynastique afin de former un Laos unifié ■ Phong Sithitham fondateur du Phak Issane (mouvement autonomiste Lao Issane) demande aux Français et au Prince Boun Oum le rattachement de Issane au Laos : demande sans suite ■ Le Cambodge est autonome dans l'Union Française. Le Khmer Issarak (Khmer libre) continue de lutter contre les Français avec le soutien des Siamois, son dirigeant Son Ngoc Minh nationaliste s'allie au Viet Minh.
- 1947 ■ Création de l'Assemblée Nationale ■ 11 mai, 1^e constitution du Laos (elle sera abrogée en 1949, en 1952, en 1956, en 1961, en 1965) ■ Aout, première élection législative. Formation du *sapha rajamountry* (Conseil du roi).
- 1948 ■ Janv., formation d'un 1^e gouvernement de Chao Souvannarath ■ 4 janv., Indépendance de la Birmanie ■ Fév., prince Souphannouvong et une fraction Lao Issara rejoignent le Viet Minh. ■ En Thaïlande le gouvernement Phiboun Songkhram anticommuniste est soutenu par les Etats Unis.
- 1949 ■ 19 juillet, Convention générale franco-lao pour l'Indépendance du Laos dans l'Union française (8 mars pour le Vietnam, 8 nov., pour le Cambodge.) ■ Formation d'un 2^e gouvernement par le prince Boun Oum ■ 24 sept., le gouvernement *Lao Issara* s'auto dissout à Bangkok. Le 25 oct., il se disloque en trois groupes ■ Proclamation de la République Démocratique Populaire de Chine.
- 1950 ■ Formation d'un 3^e gouvernement par Phoui Sananikone. ■ 6 fév., transfert du pouvoir et de l'administration au Royaume du Laos. La France garde la Sécurité Intérieure et la Justice ■ 22 mars, création de l'armée royale du Laos ■ Août, création de Néo-Lao Issara (NLI) à partir d'une petite fraction des Lao Issara. (à Hanoi ou à Sam Neua ?)
- 1951 ■ Formation d'un 4^e gouvernement par le Prince Souvanna Phoumma.
- 1953 ■ Formation d'un autre gouvernement à Sam Neua par le Prince Souphannouvong qui, avec le Viet Minh, contrôle les provinces de Samneua et de Phongsaly.

- 1954 ■ 7 mai, défaite française à Diên Biên Phu. Convention de Genève pour la fin de la guerre d'Indochine : le Royaume du Laos recouvre son indépendance complète, les forces du Néo Lao Issara et les provinces de Samneua et Phongsaly ont été reconnues ■ Le Vietnam est séparé en deux au niveau du 17^e parallèle ■ Formation d'un 5^e gouvernement par Katay Don Sasorith ■ Premières aides américaines au Laos ■ 8 sept., création de l'OTASE, ligue anti-communiste : Laos, Cambodge et Vietnam Sud bénéficient de sa protection mais n'en font pas partie.
- 1955 ■ Le Royaume du Laos est membre des Nations-Unies ■ 22 mars, création du Parti du Peuple Lao *Phak Pasason Lao*, issu du PCI ■ 17-24 Avril, Souvanna Phoumma proclame le Laos, pays non-aligné et neutre à la Conférence de Bandung qui réunit 29 pays d'Asie Pacifique ■ Début des négociations entre *Néo Lao Issara* et le gouvernement de Vientiane ■ 23 oct., proclamation à Saigon de la République du Vietnam Sud.
- 1956 ■ 6 janv., création de *Néo Lao Hak Sat* remplaçant *Néo Lao Issara*. ■ Accord interne orientant la politique nationale de pays non-aligné. ■ Mars, formation du 6^e gouvernement par Souvanna Phoumma ■ Accord de Vientiane prévoyant le 1^e gouvernement de Coalition bipartite de 1957.
- 1957 ■ 23 Fév., formation d'un 7^e gouvernement par Souvanna Phoumma ■ 18 Mai, formation du 8^e gouvernement par Souvanna Phoumma. C'est le 1^e gouvernement de coalition bipartite avec la participation de Souphannouvong et de Phoumi Vongvichit. Houa Phan et Phongsaly restituées au gouvernement de Vientiane ■ Retour de dix ans d'exil du Prince Phetsarat qui redevient Vice-roi.
- 1958 ■ Problème de Frontière entre Hanoi et Vientiane, Hanoi utilise le territoire lao pour densifier la lutte armée dans le Sud Vietnam. Succès de Néo Lao Hak Sat aux élections législatives ■ La CIA et les Américains menacent de suspendre les aides au gouvernement de Vientiane si celui-ci continue des pourparlers avec le Néo Lao Hak Sat. Souvanna Phouma démissionne ■ Le 8^e gouvernement est dissout par Phoui Sananikone qui forme le 9^e gouvernement ■ Création du Comité pour la Défense des Intérêts Nationaux (CDIN), organisme pro américain ■ Déclaration de la loi martiale du Maréchal Salit Thanarath en Thaïlande. ■ Création du Comité du Mékong avec l'appui de l'ONU regroupant Laos, Cambodge, Sud-Vietnam et Thaïlande.
- 1959 ■ Le Laos dénonce à l'ONU la présence Viet Minh sur son territoire ■ Deux remaniements dans l'année du 9^e gouvernement par Phoui Sananokone ■ Arrestation des membres de Néo Lao Hak Sat, Phoumi Vongvichit et Souphannouvong ■ Décès du roi Sri Savang Vong, du Vice-roi Phetsarat, du ministre Katay Don Sasorith.
- 1960 ■ 7 avril, formation du 10^e gouvernement par Kou Abhay ■ Souphannouvong et ses collaborateurs s'évadent de prison ■ 6 juin, formation du 11^e gouvernement par Chao Somsanith ■ 9 août, Coup d'Etat du Capitaine Kong Lé. Une autre partie de l'armée forme une « comité anti coup d'Etat » ayant comme chef le Général Phoumi Nosavanh et le Prince Boun Oum. Début de l'intervention des militaires dans la politique nationale ■ 29 août, formation du 12^e gouvernement à la suite du coup d'Etat de Kong Lé ■ 12 déc., formation du 13^e gouvernement ■ 16 déc., après deux semaines de « guerre civile », le Général Phoumi s'empare de la capitale. Retraits de Kong Lé vers la Plaine des jarres, s'associant aux Néo Lao Hak Sat, il poursuit la bataille contre l'armée de Vang Pao, soutenue par les Etats-Unis et la CIA. Des populations fuient les combats par milliers.
- 1961 ■ Mars-avril, les démocrates sous la présidence de Kennedy sont favorables à la neutralité du Laos, de même que l'Union Soviétique. Cela permet la tenue de la conférence internationale de Genève en mai ■ Mai, Conférence de Genève sensée garantir la neutralité du Laos. Elle permet de préparer en juin la rencontre de Zurich des trois Princes, pour définir le principe d'un gouvernement d'Union Nationale de Juin 1962 ■ Formation de l'alliance ASA (ancêtre de l'ASEAN) par les Philippines, la Malaisie et la Thaïlande.
- 1962 ■ Mai, défaite de l'armée royale à Luang Namtha, débâcle des réfugiés ■ 23 juin, formation du gouvernement de coalition tripartite ■ 23 juillet, l'Accord de Genève réaffirme la neutralité du Laos et fixe le retrait des troupes étrangères de son sol.
- 1964 ■ Coup d'Etat du Général Siho associé à Kouprasith Abhay ■ Souvanna Phoumma accepte le soutien des Etats-Unis à Vang Pao dans les offensives contre le Néo Lao Hak Sat soutenu par le Viet Minh ■ Bombardement intensif des zones du Néo Lao Hak Sat. La Thaïlande offre ses bases aériennes et une partie de son armée dans la guerre, payée par les Etats-Unis.
- 1965 ■ 7 mars, 1^e débarquement des troupes américaines au Vietnam.
- 1966 ■ 19 déc., la Banque Asiatique de Développement entre en fonction à Manille.
- 1967 ■ 8 Aout, déclaration de Bangkok pour la création de l'ASEAN avec cinq membres : Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines.
- 1968 ■ Chute de Nam Bac dans le Nord de la province de Luang Prabang.
- 1969 ■ Intensification des frappes aériennes américaines à partir de la base Thaïlandaise d'Oudon Thani, dans le Nord et dans le Sud du Laos. Le nombre de réfugiés connaît une augmentation exemplaire.
- 1970 18 mars, au Cambodge coup d'Etat du Général Lon Nol, renversant Norodom Sihanouk, le Cambodge entre en guerre.
- 1971 ■ Attapeū, Saravan et les Boloven tombent sous les forces du NLHS et des troupes vietnamiennes. Certains villages proches de la vallée du Mékong et proches de Vientiane sont sous influence des propagandes du NLHS ■ Chao Sisouk de Champassak, ministre de la défense, tente de réformer l'armée, pour en faire une « armée nationale » ■ Déclaration de Kuala Lumpur par les membres de l'ASEAN, pour la neutralité de la région, souhaitant être en dehors des conflits de la guerre froide.
- 1972 ■ Dans la zone libérée, 2^e congrès du parti, fixant les grandes lignes de la politique du futur RDPL.

- 1973 ■23 janv., Accord de Paris entre les Etats-Unis et le Vietnam ■Cessez-le-feu au Vietnam et fin des bombardements du Laos. Les forces américaines se retirent du Sud Vietnam et les « conseillers » américains, du Laos ■21 fév., Accords de Vientiane pour la mise en place du gouvernement de coalition. Luang Prabang et Vientiane deviennent zones neutres ■14 sept., signature de Sangha anou sangha (petite convention) ■Oct., exil des chefs de la dictature militaire thaïlandaise sous la pression des manifestants étudiants de gauche.
- 1974 ■5 avril, création du gouvernement de coalition provisoire et du *Mountri pasom kane muang* (Conseil politique de coalition) ■7 mai, manifestation étudiante à Paksé anti institution et anti gouvernement de Vientiane, suivie par une contre manifestation ■Août, effraction du cessez-le-feu par le Néo Lao Hak Sat qui mène des offensifs contre les forces de Vang Pao. ■Déc., adoption des « projets politiques des 18 points » (*Sanya sip phed kô*). ■Dévaluation du Kip, le gouvernement de Vientiane est paralysé.
- 1975 ■Avril, bataille de Phu Khoun où les troupes de Vang Pao sont décimées ■13 avril, le roi déclare la dissolution de l'Assemblée Nationale du gouvernement de coalition ■17 avril, Prise de Phnom Penh par les khmers rouges et instauration du Kampuchéa Démocratique ■Le 30 avril, prise de Saigon ■6 mai, à Vientiane, assassinat du Prince Boun Om (frère de Boun Oum). ■Création des « 21 ongkhane » (organisations de masse) qui sont derrières les manifestations populaires, demandant la démission des ministres et des gouverneurs ■Destitutions effectives des personnes de leur poste administratif ■Général Kham-ouane Boupha prend le commandement de l'armée et l'ordonne le dépôt des armes ■5 avril, le Comité Central du Parti ordonne l'Armée de Libération du Peuple d'entrer dans les villes et organise le soulèvement populaire.

Le Laos de la République Démocratique Populaire. 1975-1986.

- 1975 ■En juillet l'armée révolutionnaire remplace la force de police de coalition et l'armée de coalition qui ont été toutes deux dissoutes ■23 août, le Comité Administratif Révolutionnaire est créé à Vientiane et dans la province de Vientiane, remplaçant les organes administratifs anciens, dissouts ■Nov., élection nationale, constitution de l'Assemblée Populaire Suprême ayant 45 membres. Le 29, abdication du roi. Le 1^{er} déc., dissolution du « gouvernement de coalition » et de « l'Assemblée politique de coalition » permettant au Congrès des représentants du peuple de prendre en main le pays. 2^{ème} déc., 1^{ère} tenue du Congrès des représentants du peuple, proclamant la RDP Lao, nommant le roi Savang Vattana Conseiller du président de la RDPL, proclamant l'Assemblée Populaire Suprême, mettant en place le nouveau gouvernement constitué de 39 membres ■Début de la rééducation politique dans tout le pays ■Première fuite de la population.
- 1976 ■Construction du régime de « dictature prolétarienne » avec les mots d'ordre suivants : « installer et améliorer le pouvoir administratif, les organisations de masse, le rôle des ouvriers agricoles, l'unification du peuple ; panser les plaies de la guerre, normaliser la production, développer l'économie et la culture de masse. » ■2 juillet 1976 proclamation de la République Socialiste du Vietnam ■Début des fuites massives de la population ■Fév., 1^{er} sommet de l'ASEAN à Bali, traité d'amitié et de coopération.
- 1977 ■13 mars, emprisonnement du roi Savang Vattana à Viengsay ■Juin, dissolution de l'OTASE ■2^{ème} Sommet de l'ASEAN à Kuala Lumpur ■31 déc., rupture diplomatique entre le Kampuchéa Démocratique et le Vietnam ■18 juillet, Traité d'amitié et de coopération spécial Lao-Vietnam pour 25 ans renouvelables.
- 1978-1980 ■Mise en application de la planification de 3 ans : 1-Remaniement du domaine de production, 2-Déclenchement du mécanisme d'échange et de partage dans le secteur commercial interne et avec les pays socialistes 3-Développement des secteurs culture, information, santé, éducation, 4-Déclenchement du mécanisme de contrôle économique de l'Etat dans le secteur de production, 5-Amélioration du niveau de vie matériel et culturel de la population à travers le collectivisme des productions et des biens, 6-Conduction des études afin de planifier le développement, améliorer et étendre les productions ■Traité d'amitié entre le Vietnam et l'URSS ■17 mars, décède en exil du prince Boun Oum.
- 1978 ■Déc., Deng Xia Ping préconise la « libération idéologique et la recherche de pragmatisme » lors du XI^{ème} congrès du parti ■25 déc., l'armée vietnamienne entre au Cambodge ■4 mai, mise en place de programme de coopérative ■Début du gèle diplomatique franco - laotienne.
- 1979 ■Au Laos lors de la 7^{ème} réunion du CCP, reconnaissance de certains problèmes d'ordre économique du système et la nécessité de le réajuster vers un mécanisme économique plus « libre » ■Création du Front Lao d'Edification Nationale ou le Néo Lao Sangxat remplaçant le NLHS ■Fuites et arrestation des cadres lao prochinois ■8 janv., prise de Phnom Penh, le FUNSK et l'armée vietnamienne chassent les Khmers rouges de Phnom Penh ■17 fév., début de la Guerre frontalière sino-vietnamienne. La RDPL se range du côté vietnamien.
- 1980 ■Difficultés économiques provoquant une autre vague de fuite de la population vers la Thaïlande.
- 1982 ■III^{ème} congrès du PPRL et adoption du 1^{er} plan quinquennal (1981-1985). Reprise du lien diplomatique avec la France.
- 1984 ■6 juin, début du conflit frontalier lao-thaï à Ban Hom Kao. L'armée thaïlandaise occupe 3 villages lao ■10 janv., décès du prince Souvanna Phouma.
- 1985 ■Perestroïka en URSS et en Europe de l'Est ■Mars, 1^{er} recensement de la population de la RDPL.

Le Laos après la Réforme. 1986-2008.

- 1986 ■IV^e congrès du PPRL préconisant la politique de l'ouverture économique ■VI^e congrès du PCV, adoptant le *Doi moi* ■Mise en place du 2^e plan quinquennal.
- 1987-1988 ■Reprise du conflit frontalier entre la Thaïlande et la RDPL. Les Lao de la diaspora sont partisans du gouvernement de la RDPL, malgré la condamnation de son régime ■8 mai 1988, promulgation de la loi sur les investissements étrangers en RDPL ■23 nov., 1988, le gouvernement vietnamien annonce le retrait de ses troupes de la RDPL.
- 1989 ■Avril - juin évènement de Tian nan men. ■9 nov., chute du mur de Berlin ■27 sept., retrait des forces vietnamiennes du Cambodge ■26 mars, 1^e élection de l'Assemblée Populaire Suprême.
- 1990 ■Arrestation le 8 oct., des hauts cadres dissidents qui proposent la démocratie et le multipartisme pour la réforme du système politique en RDPL ■La Thaïlande change de politique : elle se rapproche du gouvernement de la RDPL et commence sa politique de « chasse » contre les résistants lao stationnés en Thaïlande. Mars, la princesse Sirindhorn de Thaïlande effectue une visite officielle au Laos ■Déc., visite de Li Peng, 1^e ministre chinois, reprise des relations entre la RDPL et la Chine.
- 1991 ■V^e congrès du PPRL. Adoption de la 1^e Constitution de la RDPL. Khaysone Phomvihane devient président de la RDPL et du PPRL. La Diaspora laotienne d'Europe, opposant au gouvernement de la RDPL, organise sous l'égide de OLREC une consultation publique de la première constitution de la RDPL ■Annonce du gouvernement du plan de privatisation des entreprises d'Etat.
- 1992 ■Echange d'ambassadeur entre les Etats-Unis et la RDPL ■28 janv., accord pour la création d'une zone de libre-échange (AFTA) au sein de l'ASEAN ■Conférence de Manille et création du GMS par la BAD ■21 nov., décès de Kaysonne Phomvihane. Nouthak Phoumsavanh devient président de la RDPL, Khamtai Siphandone devient 1^e Ministre et Secrétaire Général du PPRL. Election générale pour élire les représentants à l'Assemblée Nationale.
- 1993 ■Protocole pour les affaires frontalières entre la Chine et la RDPL ■Les lois sur les réformes économiques et sur la protection de l'environnement sont votées ■Au Cambodge, 21 sept., mise en place de la Constitution permettant le rétablissement de la monarchie parlementaire. ■19-20 nov., 1^e sommet de l'APEC à Seattle.
- 1994 ■Au Laos, fin de l'embargo américaine. ■20 déc., élection législative ■15-16 nov., 2^e sommet de l'APEC en Indonésie ■Avril, amendement de la loi portant les investissements qui peuvent être à 100% étrangers, sauf dans le secteur de l'énergie et des mines. ■8 avril, inauguration du pont de l'Amitié Laos-Thaï, traversant le Mékong.
- 1995 ■VI^e congrès du PPRL ■9 janv., décès du prince Souphanouvong ■Mars, 2^e recensement de la population de la RDPL ■Déc., Norodom Sihanouk visite Vientiane ■10 juillet, les Etats-Unis reconnaissent le Vietnam un an après la levée de son embargo. Le 28 juillet, le Vietnam intègre l'ASEAN ■16-19 nov., 3^e Sommet de l'APEC.
- 1996 ■Mars, VI^e congrès du PPRL ■Mai, sommet de l'ASEM à BKK ■Nov., 4^e sommet de l'APEC.
- 1997 ■La RDPL et le Myanmar intègrent l'ASEAN après avoir été observateurs en 1995 ■27 sept., nouvelle constitution de la Thaïlande ■21 déc., élection générale pour l'Assemblée Nationale ■Le Laos et le Vietnam célèbrent leur 20^e anniversaire du Traité spécial d'amitié et de coopération ■La RDPL a déposé sa demande d'accession à l'OMC le 16 juillet 1997 ■ Accord de coopération entre le Laos et la communauté Européenne.
- 1998 ■2 fév., Luang Prabang est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ■Khamtay Siphandon devient président de la RDPL remplaçant Nouthak Pomsavanh. Sisavat Kéobounphan devient 1^e ministre.
- 1999 ■26 octobre, arrestation à Vientiane des manifestants pour la démocratie ■30 avril, le Cambodge est admis dans l'ASEAN.
- 2000 ■Avril, visite officielle au Cambodge du 1^e ministre, Sisavat Kéobounphan ■Mai, visite officielle à Vientiane du 1^e ministre vietnamien, Pham Van Khai ■Mai, visite officielle de la RDPL du 1^e ministre Thaï, Chouan Leekpai ■Juillet, visite officielle du 1^e ministre lao Khamtai Siphandon en Chine. ■Juillet, visite officielle du vice-Premier ministre lao Lengsavat à Paris ■Nov., visite officielle du président chinois, Jiang Zémeng, à Vientiane ■Déc., visite officielle du vice-Président du Conseil d'Etat Birman à Vientiane ■Déc., réunion ministérielle UE/ASEAN co-présidée par la France et la RDPL ■Reprise des attentats et des révoltes internes dans différentes villes, qui vont durer près de 4 années : les rébellions Hmong, les explosions à Vientiane, les événements de Ban Vangtao, etc., en plus des événements non déclarés.
- 2001 ■Mars, VII^e Congrès du PPRL ■9 janv., le gouvernement de Taksin Shinawat est vainqueur aux élections législatives en Thaïlande ■Nong Duc Manh devient le nouveau Secrétaire Général du PCV après le IX^e congrès ■Nov., la Chine et l'ASEAN, annoncent la création d'une zone commune de libre-échange avant 2010 ■Mai, le FMI autorise un prêt de 40 millions USD pour la mise en place du programme de lutte contre la pauvreté, en recommandant à la RDPL la restructuration bancaire, des taxes et des impôts.
- 2002 ■Fév., élections générales des délégués à l'Assemblée Nationale ■Sept., 1^e discussion entre la RDPL et la Chine à propos de la construction d'un chemin de fer reliant Kunming-Singapour passant par le Laos ■Fév., visite officielle du 1^e ministre Boungnang Vorachit en Chine ■Mai, visite officielle du président Khamtai Siphandone au Vietnam ■Juillet, célébration du traité spécial d'amitié, Laos-Vietnam.
- 2003 ■Nov., signature du contrat pour l'achat de l'électricité lao par la Thaïlande, entre la société d'Etat

- Thaïe EGAT et le consortium financier, le Nam Theun II power Compagny ■Janv., Inauguration de la statue du roi F'a-Ngoum ■Fév-Août, plusieurs attaques sur la route de Luang Prabang s'opposant au gouvernement ■Le gouvernement adopte un programme de réforme de la gouvernance ■31 oct., le Laos adhère à la convention des UN contre la corruption.
- 2004 ■Sommet de l'ASEAN à Vientiane ■Fév., Symposium de l'année du Tourisme en Asie tenu au Laos ■Avril, la Chine et la RDPL signent 11 accords de coopération, avec l'objectif de doubler le volume d'échanges en 2005 ■Oct., le Laos participe pour la 1^e fois au sommet de l'ASEM ■Nov., tenu de l' « ASEAN Summit + 6 » à Vientiane ■Déc., les Etats-Unis instaurent le « Normal Trade Relation » avec le Laos.
- 2005 ■Conférence sur la sécurité régionale à Vientiane, elle réunit l'ASEAN, la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande ■Célébration du 30^e anniversaire de la RDPL.
- 2006 ■Mars, VIII^e Congrès du PPRL. Choumaly Sayasone devient Président de la PPRL et Président de la RDPL. En avril, Bouasone Bouphavan est nommé 1^e ministre. ■Mars, visite officielle de Norodom Sihanouk à Vientiane ■Avril, élection générale des députés pour la 6^e législature à l'Assemblée Nationale ■Juin, visite officielle de Choummaly Sayasone en Chine ■Nov., visite officielle de Hu Jintao à Vientiane ■Sommet de l'APEC à Saïgon ■Déc., inauguration du pont de Savannakhet-Mukdahane ■Fondation de la nouvelle capitale du Myanmar ■Juillet, ouverture du procès des anciens dirigeants des Khmers rouges à Phnom Penh ■13 déc., le Laos adhère à la convention du droit des personnes.
- 2007 ■4 juin 2007 arrestation aux Etats-Unis du général Vang Pao, accusé d'avoir préparé des actes terroristes contre le gouvernement RDPL ■Oct., 2007, début du rapatriement des réfugiés lao hmong du camp thaïlandais vers le Laos ■Début de la « révolution Safran » au Myanmar.
- 2008 ■4 juillet, à Genève, 4^e session du Groupe de travail de l'accession du Laos à l'OMC ■Fin 2008, achèvement officiel du rapatriement des réfugiés lao hmong ■Juillet, Forum régional de l'ASEAN sur le thème de la sécurité de la région et de la diplomatie préventive.

8. DONNEES ETHNOGRAPHIQUES DU LAOS

Organigramme groupement des familles ethno linguistiques des populations du Laos et de Thaïlande.

Grande famille ethno linguistique	Groupes	Sous groupes
Lao - Tai (6 groupes) Vivant au Laos.	Lao	Phouan (Yoeuil), Kaleung, Bo (Yo), Phou Tai, Tai Neua
	Tai	Tai Dam, Tai Daeng, Tai Khao, Tai Meuil
	Nhouan (Gnouane)	Kalom, Ngeu
	Lü	Kuen
Lao - Tai (3 groupes) Ne vivant pas au Laos.	Yang, Xaek	
	Siam, Shan	
	Ahom	
Mônes – khmères (32 groupes) Vivant au Laos	Khmou	Kasuck, Kwaen, Khong Nyuan, Lue, Cheung Khmou U, Mae, Rork
	Katang	Phra kéo
		Trev, Alna
	Katu	Pheuang
		Darkang, Asan
	Kriang	Tiatong, Ké-é
	Kree/Kri	
	Khmer	
	Ngouan	
	Cheng	
	Samtao	Doy
	Sadang	
	Xuay	
	Xingmoun	
	Nhaheun	
	Ta-Oy	Tomg, Yinr
	Triang, Tri	
	Toum	
	Thaen	
	Bid/Bit	
	Brao	
	Pakoh/Pacoh	Kado, Kanai
	Pray	
	Phong	Phongpiad, Phongchapuag Phonglarn, Phongfan
		Trui, Phua
	Makong	Maroy, Trong
	Moy	
	Yrou	Yroudark, Yroukong
	Yae/Yè, Lavi/Lavy	
	Lamed/Lamet	
	Oy	Riya, Sapouan, Kreu, Konhahouy Chamcheurk, Mekrong, Tammoleuy Darkaya, Sark, Indri, Kilem Impao
	Oedou	
	Harak	
Sino – Tibétaine (7 groupes) Vivant au Laos	Singsily	Bantung, Laosangfai, Phongku Pouyoid, Tapaad
	Lahu	Chahor, Laopan, Phongseth
		Black Museur, Kui, White Museur
	Lolo, Hor (Hô)	
	Akha, Hanyi, Sila	
Hmong – Iu Mienne (2 groupes) Vivant au Laos	Hmong	Hmong khao, Hmong dam, Hmong lay (Hmong kyo)
	Iewmien	Laèn taèn, Yao Phom Maïdaèng, Yao Khao

Sources : *The Ethnic groups in Lao PDR*, Département des Affaires Ethniques, Institut pour le fond de Développement de la Banque Mondial.

9. EVOLUTION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE, PROGRAMME DE COOPERATION INTERNATIONALE DE LA RDPL.

Lois, décrets, accords et projets promulgués et réalisés dans le secteur urbain et dans les secteurs proches entre 1976 et 2008.

		D A T E					
		1976	1978	1985	1986	1987	1989
PRINCIPAUX DECRETS, LOIS, ACCORDS.	ADMINISTRAT-ION PUBLIQUE ET POLITIQUE				IV ^e Congrès du PPRL. Réforme économi- que.		
	GESTION URBAINE.			Création de l'IETU (ITSUP) au sein de DGHU		Décret portant la création de l'IETU	
	PATRIMOINE.	Texte pour la planification socio culture. Page 98-99.	Décret N1375/ESC, 14/06/78. Conservation des antiquités et des trésors culturels.				Article 103-104. Droit pénal, N29/Assemblée Populaire 23/12/1989.
AUTRES DECRETS ET PRINCIPAUX PROJETS.	FINANCE,ECONOMIE FONCIER, TAXES.						Décret N47/CCM, 26/06/89. Système de taxe.
	SECTEUR URBAIN					Financement PNUD/UNCHS. Lao/85/003. Programme de Développement urbain de la Préfecture de Vientiane. Financement PNUD/UNCHS + Soutien bilatéral par la France pour le Plan et la planification urbaine de Luang Prabang.	Financement PNUD. Projet d'étude SDU de Vientiane. Avec la procédure française
	SECTEUR PATRIMOINE .						

		D A T E					
		1990	1991	1991	1991	1991	1991
PRINCIPAUX DECRETS , LOIS, ACCORDS.	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUE	N39/Présidentiel. 04/05/90, Droit et compétence du MCTPC	V ^e Congrès du PPRL.	1 ^{er} Constitution de la RDPL 14/08/91. L'Assemblée Nationale remplace l'Assemblée Populaire Suprême.	Décret N68/PM, 11/1991. Sur la Recentralisation.	Dans l'organisation territoriale : l'administration du <i>tasseng</i> est abandonnée.	
	GESTION URBAINE.		Décret N09/PM, 01/02/91. Gestion urbaine et des espaces publics dans l'ensemble du pays. Circulaire du 03/09/91, droit et devoir des districts et des villages dans la mise en application du décret N18.	N18/Conseil ministres, 16/03/91. Adoption du Schéma Directeur et du périmètre urbain de Vientiane. Ordonnance-MCTPC-03/09/91. Droit et devoir des villages et des districts dans la mise en application du Schéma directeur de Vientiane.	N931/MCTPC. 25/06/91.Création du Comité de contrôle des constructions dans la Préfecture de Vientiane N1441/MCTPC. 08/09/91. Création du Service de l'instruction des permis de construire.. N1512/MCTPC, 28/09/91. Règlements concernant le permis de construire.	Circulaire N980/MCTPC. 04/07/91 Transfert du Service des permis de construire au Service du DHU du MCTPC. N1511/MCTPC, 28/09/91. Création des bureaux d'étude d'architecture. N1510/MCTPC, 28/09/91. Création de Société de construction.	Règlement N568/MCTPC, 04/07/91, Standard technique des stations de services. Lettre N1715/MCTPC. 05/11/91. Instruction des demandes de permis de construire. Décret 1818/MCTPC, 20/11/91, Adduction d'eau NPL et du réseau téléphonique.
	PATRIMOINE.	Texte de recommandation N139/MIC, 22/03/91. Conservation du patrimoine culturel. Article 41. Droit de propriété, N01/90/Assemblée Pop. 27/06/90.	Circulaire N502/MIC, 07/08/91. Ordonnant la réalisation de l'inventaire des sites archéologiques et des objets de valeur.	Article 19 de la Constitution de la RDPL, portant sur le patrimoine. Circulaire N753/MIC, 16/10/91. Demande de coopération pour la gestion du patrimoine culturel national	Circulaire N754/MIC, 06/10/91. Demande pour la coopération dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel de grande valeur.		
AUTRES DECRETS ET PRINCIPAUX PROJETS.	FINANCE, ECONOMIE, FONCIER, TAXES.		Réforme fiscale, budgétaire, système bancaire.	Etablissement du système du plan National des Budgets, voté par l'Assemblée Nationale.	Lettre N1574/MPF, 22/11/91, nécessité du titre cadastral légal pour les permis de construire.		
	SECTEUR URBAIN		Financement PNUD/UNCDF à l'IETU et avec les volontaires UNVs. Lao/89/C01, projet d'aménagement urbain et d'assainissement, avec le projet pilote SIHOM 1990-97. (Phase I : 1991-94).	Financement PNUD. Lao/89/002. Projet de Renforcement Technique et Institutionnel pour la planification, la gestion, l'aménagement urbain.			
	SECTEUR PATRIMOINE.						

		D A T E					
		1992	1993	1993	1994	1995	1996
PRINCIPAUX DECRETS , LOIS, ACCORDS.	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUE	Accord AFTA , 28/01/92. Décret N98/PM , 17/12/92. Organisation du Département d'Administration Publique.	Décret N102/PM , 05/07/93. Organisation et gestion administrative du village.		Nouvelle loi des Budgets de l'Etat .18/07/94. Décret pour la création de la Zone Spéciale Saysomboun.	V^e Congrès du PPRL.	
	GESTION URBAINE.	Circulaire N010/EDL , 15/01/92. Adduction EDL	N07/ ? 29/01/93 . Etablissement du statut MCTPC.			Décret N40/FAMC , 04/04/95. Création de VUDMC (100 villages de Vientiane). Création de la structure UDMCs pour les 4 villes secondaires.	N209/ Ministre MCTPC , 05/02/96. Rôle et statut des Plans Urbains en RDPL. N158/PM , 4/08/96. Adoption du Plan Urbain de Luang Prabang.
	PATRIMOINE.	Décret N99/PM , 19/12/92.	Circulaire N220/MIC , 28/04/93 Interdiction aux organismes publics et privés de construire l'autel des esprits devant les édifices. Circulaire 834/MIC , 24/09/93. Concernant les démolitions, réhabilitation des édifices de l'époque coloniale. Lettre N270/MIC , 28/05/93. Protection des maisons anciennes de Vientiane qui sont monuments historiques.	Circulaire 350/MIC , 29/06/93. Contrôle des boutiques des antiquités. Circulaire 342/MIC , 24/06/93. Contrôle plus strict sur les vols des antiquités. Circulaire 343/MIC , 24/06/93. Contrôle plus strict par les services des douanes par rapport aux exportations des antiquités volées. Décret N174/PM , 13/11/93. Patrimoine National Culturel Historique et Naturel.	Décret N194/PM , 12/11/94.	Ordonnance N628/MIC , 22/06/95. Demandant au Service culturel provincial d'inventorier les édifices anciens. Arrêté N943/MIC , 30/08/95. Protection et gestion du patrimoine national.	N157 , 10/08/96. N176/PM , 24/10/1996. Création du CNGPCHE. N/1037/PM , 03/08/96. Approbation du programme de Coopération Décentralisée.
AUTRES DECRETS ET PRINCIPAUX PROJETS.	FINANCE, ECONOMIE, FONCIER, TAXES.	Décret N35/PM , 22/12/92, Taxe sur les véhicules. Décret N99/PM et Décret N169/PM , pour la Gestion de la forêt et du foncier. Décret N186/PM , Pour Les terres rurales.	Décret N50/PM , 13/03/93. Taxe foncière amendement du décret N47/CCM, du 26/06/1989.		Décret N104/PM . Décret N128/PM . Circulaire N1369/MF , 12/12/95. Enregistrer comme revenus de l'Etat tous dons et aides internationales.	Décret N52/PM , 13/03/95, Transfert et enregistrement foncier Loi Foncière N04/95/NA . 14/10/1995	Décret N72/PM , 22/03/96, d'application loi foncière N04/95/ NA Décret N03/PM , 23/05/96, sur les taxes foncières, modifiant le N50/PM . Décret 19/PM , 15/05/96, taxe routière.
	SECTEUR URBAIN	Financement Australien . Construction du Pont de l'Amitié.	Financement de la BAD. Initiation du projet VIUDP (16 actions dans 100 villages de Vientiane)		Financement australien . Projet de consolidation de la berge du Mékong. (1994-1997)		Financement BAD . Implantation et mise en œuvre de VIUDP , pour 4 districts de Vientiane : 16 actions 100 villages (1995-2000) Financement UE , Projet Mare de That Luang, Canalisation et Traitement eaux Usées. 1996-1997)
	SECTEUR PATRIMOINE				Dossier de Classement de Luang Prabang au patrimoine de l'UNESCO.		Mise en place de la Maison du Patrimoine de Luang Prabang .

		D A T E					
		1997	1997	1998	1999	1999	2000
PRINCIPAUX DECRETS, LOIS, ACCORDS.	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUE	La RDPL intègre l'ASEAN			Décret N09/PM, 19/01/99, Restructuration des entreprises d'Etat.		
	GESTION URBAINE.	Décret N0807/Ministre MCTPC, 27/03/97. Création du Comité responsable des projets de développement urbain des villes secondaires.	Circulaire N1836/PM, 4/10/97. Projet de Développement de Vientiane, Application du Plan d'Urbanisme et des règlements de construction. Décret N177/PM, 02/12/97. Organisation de l'UDAA	Circulaire N054/P-VT, 20/01/98. Mise en œuvre du plan d'Urbanisme, des règlements de constructions, transports et communications.	Loi d'Urbanisme N03/99/NA, 03/04/99. Décret N11/P.RDPL, 26/04/99. Mise en application de la loi d'Urbanisme. Décret N14/PM, 23/02/99. Création de VUDAA, remplaçant VUDMC. Décret N157/PM, 08/1999. Création du Comité de pilotage du VUDAA.	Décret N1836 et 1837/PVT, déc 1999. Transfert du service de l'environnement déchet et création de service de maintenance de la voirie au VUDAA. N1366/PVT, sept 1999. Nomination des membres du comité de pilotage de VUDAA.	N561/MCTPC, 18/02/00. Proposition portant le Contrôle et l'Approbation du Plan Urbain de Vientiane. Révision 2000. Ordonnance N/1804/P-VT, 25/12/00. Attribution des Fonds de fonctionnement de VUDAA. Décret N1727/CTPC. 26/05/00, Organisation et statut de l'IRU.
	PATRIMOINE.	Convention de Coopération décentralisée Luang Prabang-Chinon. 04/08/97.	Décret N03/CPR, 20/06/97. Préservation du Patrimoine National Culturel Historique et Naturel. Convention UNESCO-RDPL classement de Luang Prabang. 02/10/97.				
	FINANCE, ECONOMIE, FONCIER, TAXES.	Loi Foncière N01/97AN, 31/05/97.		Circulaire N997/MF. Enregistrement du droit d'usage des sols.1998.			Arrêté N296/MIC, 09/04/02, Organisation et Activités de la Maison du Patrimoine de Luang Prabang.
AUTRES DECRETS ET PRINCIPAUX PROJETS.	SECTEUR URBAIN	Financement ADB pour la mise en place du projet : <i>Secondary Towns Integrated Urban Development Project</i> . STIUDP PNUD/NORAD. Projet de Gestion des déchets urbains des villes secondaires . Parallèlement au projet STIUDP. BAD-VIUDP-TA2377, 1997-1999 : formation et stage. Etablissement du système administratif municipal.	AUPM 1997-2000 : Formation <i>planning et gestion Urbaine</i> . Coopération : MCTPC-IRU-BAD TA Project-AIT. Financement BM et <i>Aus Aid</i> : Début projet (7 ans) Etablissement des titres, desregistres fonciers : province préfecture de Vientiane, Luang Prabang, Savannakhet, Paksé. Début du programme de 10 ans : réhabilitation, extension développement des aéroports . Coopération multilatérale : Banques, pays, etc.	BAD- VIUDP-TA 2973, 1998-2000 : (formation et stage) Soutien à l'UDAA			
	SECTEUR PATRIMOINE						

		D A T E					
		2001	2002	2003	2005	2007	2008
PRINCIPAUX DECRETS , LOIS, ACCORDS.	ADMINISTRATIO N PUBLIQUE ET POLITIQUE						
	GESTION URBAINE.	Décret N21/PM, 27/04/01, attribution des revenus au VUDAA. Arrêt N2157/PM, 24/09/01, création Semaine Nationale du Patrimoine.	Decret 216PM/, 10/12/02. Approbation du plan de developpement de Vientiane. Decret N426/CC.VT, 30/02/03. Développement de Vientiane pour la Tranquilité, l'ordre la propreté et l'esthetique.	Ordonnance 114/P-VT. 18/02/03. Mise en application du decret N462/CCP.VT Décision N175/P- VT, 04/04/03. Création du cComité responsible du développement de Vientiane. N148/PM, 29/09/03. Concernant la SaSEZ remplacant le decret N02/PM. Decret 177/PM, 13/11/03 concernant la gestion la régulation et la promotion de la politique de la SaSEZ	Décret N83/PM, 13/11/05. Création du Comité responsable de la mise en place de la municipalit de de Vientiane et de Luang Prabang		
	PATRIMOINE.						
	FINANCE, ECONOMIE, FONCIER, TAXES.		Decret 162/PM. 8/10/02. Portant zone de Commerce Frontalière Boten, Luang Namtha. Decret 02/PM. 8/10/02. Portant zone de Commerce Frontalière Boten, Luang Namtha.	Decret 148/PM, 29/09/03. Decret N177/PM, 13/11/03. Portant les règles admonistratives et la plitique de sensibilisation de la SaSEZ			
AUTRES DECRETS ET PRINCIPAUX PROJETS.	SECTEUR URBAIN					Signature 1^{er} agrément d'investissement dans SaSEZ. 13/06/07	Investissement KOYKA, Mise en œuvre du projet de Consolidation et d'aménagement de la berge du Mékong.
	SECTEUR PATRIMOINE						

10. TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Avant propos	
Sommaire	
Introduction	Page 1
1^e PARTIE. La mutation des centres historiques et des établissements anciens : décomposition, recomposition, recyclage ? Etapes et processus	Page 29
Chapitre I. Le rôle de la réforme de 1986 dans la mutation spatiale. Rappel du contexte.....	Page 32
I. I. la réforme, un enjeu majeur pour le régime	Page 32
I. I. a. Les retombées de la réforme liées à la dynamique économique locale et régionale.....	Page 33
I. I. b. Le rôle de la régulation foncière dans la mutation de la structuration spatiale.....	Page 35
I. I. B. 1. Rappel historique : types parcellaires, constitution, transformation du bâti et du tissu urbain.....	Page 36
I. I. b. 2. La pratique habitante traditionnelle et contemporaine de l'espace, quelle incidence sur le parcellaire.....	Page 39
I. II. La marginalisation et l'émergence des territoires d'aujourd'hui.....	Page 42
I. II. a. Les pôles d'attractions pour le développement.....	Page 42
I. II. a. 1. Les pôles et les réseaux locaux : infrastructures, déplacements et nouvelles constructions des équipements.....	Page 43
I. II. a. 2. Les pôles et les réseaux régionaux : une place régionale, question de monopole et de concurrence	Page 46
I. II. b. Les implications spatiales dans les zones d'échanges et dans les Corridors Economiques	Page 51
I. II. b. 1. Les implications spatiales du Corridor Economique Est-Ouest, CEEEO.....	Page 52
I. II. b. 2. Les implications spatiales du Quadrilatère d'or dans le Haut Mékong	Page 55
I. II. b. 3. Les implications spatiales de l'axe du Mékong.....	Page 57
I. II. c. Les enjeux spatiaux dans les territoires de concession	Page 58
I. II. c. 1. Les enjeux spatiaux dans la zone de concession de Botén	Page 58
I. II. c. 2. Les enjeux spatiaux dans les sites miniers.....	Page 63
I. II. d. Une intégration régionale pour quelle intégration nationale	Page 63
I. II. d. 1. La question de souveraineté	Page 64
I. II. d. 2. La question d'échelle : liaison ou conflit d'échelle entre le local et le régional	Page 65
I. II. d. 3. L'intégration ou la disparité régionale : déplacement de la population et projet social	Page 66
I. II. e. Les enjeux spatiaux pour le cas des territoires historiquement en marge.....	Page 73
I. II. e. 1. Les implications historiques des anciennes zones libérées : Sam Neua et Xieng Khouang	Page 73
I. II. e. 2. Les implications historiques de la zone spéciale Xaysomboun.....	Page 74
I. II. e. 3. Les implications historiques de Muang Tonh Pheung, longtemps marginalisé	Page 75
Conclusion	Page 75
Chapitre II. L'émergence des occupations anciennes et des centres historiques, altération et recyclage	Page 77
II. I. Le processus de constitution et de composition du patrimoine	Page 77
II. I. a. Les différentes notions du patrimoine	Page 79
II. I. a. 1. La pratique de l'espace sacré et la notion du patrimoine.....	Page 79
II. I. a. 2. La matérialité du patrimoine, question de conservation, de l'ancien et du neuf	Page 81
II. I. a. 3. La notion de pérennité et de transmission du patrimoine	Page 81
II. I. a. 4. La valeur symbolique, la valeur marchande	Page 82
II. I. a. 5. Le patrimoine, entre mythe et théorie	Page 82
II. I. b. La prise de conscience et la conception du patrimoine	Page 83
II. I. b. 1. Prendre conscience autrement du patrimoine	Page 83
II. I. b. 2. La conception du patrimoine	Page 84
II. I. c. Le discours du patrimoine, entre instrumentalisation et valeur autonome	Page 87
II. I. c. 1. Le discours du patrimoine dans la culture révolutionnaire.....	Page 87
II. I. c. 2. L'instrumentalisation du patrimoine.....	Page 88
II. I. c. 3. La valeur autonome du patrimoine	Page 90
II. I. d. La nécessité de développement et la nécessité de mémoire, un dialogue de sourds	Page 91
II. II. Le monastère dans la centralité urbaine et sociale et en tant que modèle d'architecture.....	Page 92
II. II. a. La densité de la présence monastique dans l'espace urbain.....	Page 93
II. II. a. 1. Le processus de cloisonnement des espaces religieux, fait isolé ou signe de changement ?	Page 94
II. II. a. 2. L'exemple de Ban Na Kheuane, une nouvelle forme de centralité possible.....	Page 94

II. II. b. La convergence et la centralité sociale	Page 96
II. II. c. Du modèle d'architecture au pastiche architectural	Page 97
II. II. c. 1. Qu'en est-il du modèle d'architecture et de transmission des savoirs de l'espace religieux ?	Page 98
II. II. c. 2. La centralité des monastères en terme de prestige et d'excellence	Page 99
Conclusion	Page 99
Chapitre III. La constitution et la recomposition de la ville et du territoire	Page 100
III. I. Le retour des symboles à partir de l'année 2000	Page 100
III. I. a. Le désir de légitimation du régime : le retour du Prince ou de son avatar ?	Page 101
III. I. a. 1. Les symboles de légitimation et le processus d'intégration historique	Page 101
III. I. a. 2. L'aristocratisation de la classe dirigeante	Page 102
III. I. a. 3. L'effet du prince ou de son avatar dans la réalisation des projets	page 102
III. I. b. La ramification spatiale aux valeurs de rassemblement et aux valeurs citadines et identitaires	Page 103
III. I. b. 1. L'appropriation des espaces sensibles et des espaces symboliques	Page 104
III. I. b. 2. Une identité retrouvée ? Le nouveau lak muang de Samneua, les that de Oudomxay et de Luang Namtha	Page 107
III. I. b. 3. L'identité religieuse et l'identité locale de Muang Phouan	Page 109
III. II. Le regain des occupations anciennes et des centres historiques	PAGE 109
III. II. a. Le patrimoine et le développement urbain	Page 109
III. II. a. 1. Les faits archéologiques et la patrimonialisation	Page 110
III. II. a. 2. L'intégration patrimoniale dans le développement urbain et économique	Page 111
III. II. b. La cristallisation des établissements anciens dans la vision patrimoniale et touristique	Page 113
III. II. c. L'émergence du réseau des sites patrimoniaux, approche comparative	Page 114
III. III. Les stratégies résidentielles : un centre mort ou un centre vivant ?	Page 115
III. III. a. Quitter ou rester dans le centre : les emplois et le foncier dans le centre et dans la périphérie	Page 115
III. III. b. Le Mékong occupe-t-il une centralité ?	Page 116
III. IV. Le mouvement du foncier	Page 118
III. IV. a. Le rétablissement du cadastre	Page 119
III. IV. b. La libéralisation foncière	Page 121
III. IV. b. 1. Les transactions foncières	Page 123
III. IV. b. 2. Les baux et les concessions	Page 125
II. IV. c. Les questions sur les biens gelés durant trente ans : questions de propriété, d'héritage, de nationalité	Page 126
III. IV. d. Le marché foncier, Vientiane et les centres régionaux	Page 129
III. V. Les mouvements péricentre et périurbain, renforcement d'une poly centralité	Page 133
III. V. a. La question de centralité : l'ancienne centralité, la nouvelle centralité	Page 134
III. V. b. De la ramification des quartiers périphériques à la délocalisation des équipements	Page 135
III. V. b. 1. La construction et la réfection des trames viaires	Page 136
III. V. b. 2. Le déplacement et la construction des équipements en périphérie	Page 138
III. VI. Recherche d'outils de développement, de maîtrise et de gestion urbaine	Page 139
III. VI. a. Le processus de création d'une Autorité Administrative pour le développement urbain	Page 139
III. VI. a. 1. Les rôles et les missions des UDAA's	Page 141
III. VI. a. 2. Les décrets et les projets réalisés dans le cadre des UDAA's	Page 143
III. VI. b. La municipalisation	Page 145
III. VII. Le rôle des investissements et de la migration dans la conception de la citoyenneté et dans la recomposition urbaine	Page 149
III. VII. a. L'apport des investissements dans la modification du paysage urbain et de la politique de la ville	Page 149
III. VII. a. 1. Les investissements internes	Page 150
III. VII. a. 2. Les investissements externes et la politique de la ville	Page 152
III. VII. b. Le rôle de la migration dans le renouvellement du domaine bâti	Page 152
III. VII. b. 1. La migration interne et le renouvellement des habitants dans l'espace citadin	Page 152
III. VII. b. 2. La migration liée aux relations historiques entre le Laos et ses voisins	Page 154
III. VII. b. 3. La migration artificielle liée à la coopération internationale, renouvellement du bâti et de l'habitat résidentiel	Page 156
III. VII. c. La citoyenneté à travers les actions civiques propagandistes	Page 157
III. VIII. Les productions architecturales et urbaines	Page 159
Conclusion	Page 166

2^e PARTIE. La permanence et l'adaptabilité deS FONDATIONS LAO DANS LA DURÉE.

Approches théoriques..... Page 171

Chapitre I. Les éléments de formation et de structuration de l'espace lao tai Page 173

I. I. Les établissements anciens : mythes et données anthropologiques, sites d'implantation primitive.....	Page 173
I. I. a. Les occupations avant les établissements lao tai. Les fondationS et les mythes considérés comme objets de connaissance de l'histoire matérielle.....	Page 174
I. I. b. Les principes des implantations khmères, mônes et lao tai.....	Page 182
I. II. Les modes et les modèles d'occupation de l'espace avant la fondation de Vientiane.....	Page 187
I. II. a. La constitution et la maîtrise du territoire.....	Page 188
I. II. a. 1. L'enjeu sociétal du sol ou le rapport de l'homme à la terre.....	Page 189
I. II. a. 2. Les complémentarités : ancrage territorial-migration, savoir divinatoire-savoir empirique, Paysannerie-politique.....	Page 189
I. II. a. 3. Du ban au muang, un renforcement organisationnel.....	Page 190
I. II. b. Les hommes et la terre, fondement de l'état et identité politique.....	Page 191
I. II. b. 1. Le statut du chef : maître de la vie, maître de la terre et réciprocité de légitimation.....	Page 191
I. II. b. 2. Les détenteurs du muang face aux aborigènes et aux détenteurs des grandes cités.....	Page 192
I. II. b. 3. Le phi ban et le phi muang des Tai possèdent leur espace propre.....	Page 193
I. II. b. 4. Un muang des thaèn f'a est-il un mandala ?.....	Page 194
I. II. b. 5. La pensée de F'a-Ngoum comme définition du muang.....	Page 196
I. III. La restructuration politique de l'espace à partir du règne de sethathirat.....	Page 198
I. III. a. L'appropriation de l'espace à travers le renouveau religieux.....	Page 198
I. III. a. 1. Un aperçu sur les monuments sous le règne de Sethathirat.....	Page 200
I. III. a. 2. Le That Luang, une édification politique et une conception de la monumentalité.....	Page 201
I. III. b. Les monuments générateurs d'une unité urbaine et d'une culture régionale.....	Page 206
I. III. b. 1. Le That Luang, générateur de l'unité urbaine et villageoise.....	Page 207
I. III. b. 2. Une culture régionale, circulation des savoirs suscitée par la construction des stupas et des nouvelles fondations religieuses.....	Page 209
I. III. c. Une nouvelle perception du territoire.....	Page 210
I. III. c. 1. La consolidation des frontières et la politique de recentrage de sethathirat.....	page 211
I. III. c. 2. La littérature géographique du XVII ^e siècle, révélatrice de la découverte du territoire.....	page 216
Conclusion.....	Page 217

Chapitre II. La réception de modèles spatiaux et leur acculturation Page 219

II. I. Les modèles exogènes.....	Page 219
II. I. a. Les villes siamoises précoloniales.....	Page 220
II. I. a. 1. Les modèles artificiels, la création des muang de capitation : émergence d'une pensée "localiste".....	Page 222
II. I. a. 2. L'organisation territoriale et administrative siamoise.....	Page 226
II. I. a. 3. Les modèles durables, entre la ville siamoise et le muang des Lao.....	Page 228
II. I. b. Les villes coloniales.....	Page 232
II. I. b. 1. Les organisations politiques et administratives coloniales et l'intégration du monde indigène..	Page 232
II. I. b. 2. Les casernes et les forts, la castramétation dans les établissements coloniaux.....	Page 240
II. I. b. 3. Les trames viaires dans la construction de l'espace colonial.....	Page 243
II. I. b. 4. Les villes coloniales, les villes nouvelles, des exemples : thakkek, savannakhet, paksé.....	Page 244
II. I. b. 5. L'introduction du cadastre : de " l'îlot à la parcelle ".....	Page 246
II. I. b. 6. Le nouveau programme et les équipements publics coloniaux.....	Page 249
II. I. b. 7. La démographie coloniale.....	Page 257
II. I. b. 8. L'ambiguïté, entre méconnaissance de la ville lao et volonté d'établir une continuité spatiale .	Page 263
II. II. Les modèles endogènes.....	Page 266
II. II. a. Les modèles d'occupation et de gouvernance.....	page 267
II. II. a. 1. <i>Ban, tassèng et muang</i> , l'hierarchisation spatiale et organisationnelle du territoire physique et administratif.....	Page 269
II. II. a. 2. Les concepts anciens de ville et de cité, quatre synonymes, l'ambiguïté de certains termes.....	Page 272
II. II. a. 3. La conception de la gouvernance des muang dans le <i>Syaosavat</i>	Page 280
II. II. b. Les caractéristiques géographiques des sites et le choix des implantations.....	Page 282
II. II. b. 1. Les montagnes et les forêts et leur rôle économique. Le contrôle des minorités et des ressources pour la pérennité et le développement des muang.....	Page 283
II. II. b. 2. Les plaines et les cours d'eau, la bonne maîtrise de l'eau des <i>muang</i>	Page 285
II. II. b. 3. Les Études des cas.....	Page 287
II. II. c. Les actes et les rituels de fondation.....	Page 314

II. II. c. 1. Les objets de Fondation et les dispositifs spatiaux : bornes, stèles, édicules ; fondation et organisation des espaces bouddhiques et leur insertion dans la ville, la composition spatiale et le langage architectural des monastères et des monuments	Page 315
II. II. c. 2. Les autels des phi protecteurs, les pieux de fondation, les <i>lak muang</i> : la mémoire et la continuité des établissements, de l'habitat au village et à la ville. Le rôle des autels des Devata et des <i>phi</i> protecteurs ; les pieux du dhamma, les <i>lak tham</i> de Ban Phaylom.....	Page 321
II. II. d. La conception et la tradition foncière d'après le droit coutumier.....	Page 337
II. II. d. 1. La nature et la fonction des sols, le statut foncier.....	Page 341
II. II. d. 2. Les croyances liées au sol.....	Page 342
II. II. d. 3. La fonction productive et économique	Page 343
II. II. d. 4. Le sol et l'habitat	Page 343
II. II. e. La domestication des espaces naturels et le mode d'habiter, un savoir intemporel. Le rôle des espaces naturels, des jardins et des paysages dans les villes.....	Page 344
II. II. e. 1. La perception de la nature	Page 344
II. II. e. 2. L'habitat et la nature	Page 345
II. II. e. 3. La notion de jardin et de paysage.....	Page 348
II. III. La permanence et l'adaptabilité structurelle, l'acculturation ou la rupture des espaces hérités faces aux changements et aux défis de la modernité, de l'indépendance à 1975.....	Page 351
II. III. a. L'acculturation des modèles spatiaux.....	Page 351
II. III. A. 1. La démographie, une question récurrente et historique des villes laotiennes, mais leur faiblesse traditionnelle traduit-elle un modèle spatial ?	Page 353
II. III. A. 2. Le mythe de la ville invisible et l'imaginaire	Page 355
II. III. A. 3. Le déplacement de la population, mode et processus traditionnel d'occupation ou d'abandon de l'espace, de développement ou de destruction des villes.....	Page 358
II. III. b. La partition territoriale et la disparité politique du Laos durant la guerre froide	Page 359
II. III. b. 1. La zone libérée.....	Page 361
II. III. b. 2. La zone du gouvernement de Vientiane	Page 364
II. III. c. Les données socioéconomiques.....	Page 366
II. III. d. Le grand tournant spatial des années 1960 : expansions urbaines, modes et processus de développement, acculturation des modèles extérieurs	Page 368
II. III. d. 1. La création d'établissements de nouveaux types liés à la guerre	Page 369
II. III. d. 2. Le rôle de la migration et de la répartition des hommes dans le développement des villes.....	Page 371
II. III. d. 3. Le développement urbain : le tissu urbain et l'architecture des années 1960	Page 374
II. III. d. 4. Le bouleversement des schémas symboliques anciens de la ville.....	Page 382
Conclusion.....	Page

Chapitre III. Les dispositifs et le destin des villes et des territoires. Approche globale et état des lieux d'aujourd'hui	Page 388
III. I. L'évolution spatiale : modes et processus	Page 388
III. I. a. La définition : villes et territoires traditionnels, villes et territoires modernes	Page 389
III. I. b. Les liaisons et les influences entre les établissements : les villes et les territoires modernes ou retranchés, les villes et les territoires historiquement en marge ou émergents, leur schéma symbolique et leurs enjeux historiques sont-ils fondamentaux ?.....	Page 391
III. II. Les facteurs d'évolution, de la ville traditionnelle à la ville moderne	Page 394
III. II. a. Les acteurs spatiaux, leur renouvellement et leur complexité, avant, pendant et après la période coloniale	Page 394
III. II. a. 1. Les plus importants acteurs avant la colonisation	Page 394
III. II. a. 2. Les acteurs durant la période coloniale : acteurs indigènes, publics, économiques	Page 401
III. II. a. 3. Les acteurs après l'indépendance, le retour du prince ou de son avatar?	Page 404
III. II. b. Le développement d'une nouvelle programmation urbaine après 1954.....	Page 406
Conclusion.....	Page 408

3^e PARTIE. 1975–1995 : La période de transition, racine de la fragilisation du rôle spatial des centres historiques et des établissements anciens. Vue rétrospective.....

Chapitre I. Temps un : les enjeux spatiaux et humains, un défi pour le nouveau régime	Page 416
I. I. Les enjeux et les défis spatiaux : faire table-rase, légitimer et durer.....	Page 416
I. I. a. La destruction des symboles anciens et la création de nouveaux	Page 416
I. I. b. La réappropriation de l'espace : d'une vision partielle vers une vision globale.....	Page 419
I. I. c. La recherche de nouvelles expressions et de nouveaux langages culturels.....	Page 423
I. II. Les enjeux et les défis humains et économiques.....	Page 427
I. II. a. Imposer l'homme nouveau	Page 429
I. II. a. 1. Le modèle de l'homme nouveau	Page 429

I. II. a. 2. La formation de l'homme nouveau.....	Page 430
I. II. a. 3. Le Sangha, un cas particulier	Page 431
I. II. b. La fuite de la population, la mobilité interne et les séminaires politiques 1975-1985	Page 433
I. II. c. Les dispositifs de l'Etat à l'égard de la question démographique et de la mobilité des hommes.....	Page 435
I. II. d. Les enjeux et les défis économiques.....	Page 437
Conclusion	Page 438
Chapitre II. Temps deux : Les perspectives et la représentation d'un monde nouveau.....	Page 440
II. I. La ruralisation et la disparition de la ville dans sa fonction urbaine et politique	Page 440
II. I. a. La réforme administrative.....	Page 440
II. I. a. 1. Un aperçu sur la structure de l'administration générale	Page 441
II. I. a. 2. La réunification de l'administration de la province à l'administration de la ville – Préfecture ..	Page 445
II. I. a. 3. La création du <i>nouay</i> , une subdivision du village	Page 445
II. I. b. Les principaux dispositifs politiques	Page 446
II. I. b. 1. La politique d'autosuffisance	Page 446
II. I. b. 2. Le contrôle de la production : le collectivisme dans la démarche de la réforme agraire	Page 447
II. I. b. 3. L'étatisation des biens fonciers et immobiliers	Page 449
II. I. b. 4. L'absence de services urbains, et les travaux collectifs	Page 450
II. I. c. De l'auto-gestion de l'espace au déploiement spatial non planifié.....	Page 451
II. I. c. 1. La constitution des quartiers périphériques	Page 451
II. I. c. 2. Le changement de l'usage de l'habitat et de la ville par une population rurale.....	Page 452
II. II. Vers une nouvelle architecture des équipements et des bâtiments emblématiques	Page 454
II. II. a. L'hétérotopie sociale de la programmation.....	Page 454
II. II. b. L'aspect architectural du début des années 1980.....	Page 455
II. III. Les projections idéologiques dans l'expérimentation de villes nouvelles	Page 457
II. III. a. La méconnaissance de la base fondatrice des villes nouvelles, l'ambiguïté de l'idéalisation du peuple multi ethnique : le brassage culturel et la “ laocisation ”	Page 457
II. III. b. La ville socialiste et ses équipements, le souci de fonctionnalité	Page 459
Conclusion	Page 460
Chapitre III. Temps trois : les bilans et leurs implications, la nécessité de réforme de 1986.....	Page 462
III. I. Les bilans.....	Page 462
III. I. a. Les bilans du CCP portant sur le régime	Page 463
III. I. a. 1. Les justificatifs idéologiques et économiques	Page 463
III. I. a. 2. Les bilans économiques et les mesures concrètes réalisées	Page 466
III. I. b. Les faits révélateurs.....	Page 468
III. I. b. 1. Les constats généraux : sentiment de désillusion, d'échec et de gâchis.....	Page 469
III. I. b. 2. Les constats portant sur la question spatiale	Page 470
III. II. Les implications de la réforme dès 1994-1995	Page 474
III. II. a. La nécessité de restructuration administrative	Page 476
III. II. b. La recherche de la ville en tant qu'entité	Page 478
III. II. b. 1. Les soutiens et les stratégies dans le secteur urbain.....	Page 478
III. II. b. 2. Le nouveau Plan Urbain et les organes techniques et administratifs responsables	Page 483
III. II. b. 3. La définition des critères et des échelles urbaines, la définition des acteurs	Page 486
III. II. b. 4. La zone spéciale instituée en 1994, un territoire marginal, 30 ans de défi	Page 487
III. II. c. La volonté de ruralisation revisitée dans la stratégie urbaine	Page 489
III. II. d. L'approche de la ville par les réseaux et par les quartiers péricentres et périurbains.....	Page 490
Conclusion	Page 491
Conclusion	Page 493
Annexe	
1. Bibliographie	Page 503
2. Enquêtes de terrains et sources orales	Page 517
3. Adoption des termes et des noms propres	Page 518
4. Lexique des termes vernaculaires	Page 519
5. Acronymes et sigles	Page 522
6. Liste des illustrations : tables, figures (voir planches des illustrations. Volume 2)	Page 524
7. Eléments chronologiques de l'histoire politique du Laos	Page 526
8. Données ethnographiques du Laos	Page 534
9. Evolution administrative et politique, programme de coopération internationale de la RDPL.....	Page 535
10. Table des matières	Page 540
Résumé, Abstract.....	Page 545-546

RESUMÉ

À l'heure de la construction régionale de l'Asie du Sud-Est, les villes connaissent un développement accéléré, leurs espaces économiques, culturels et humains sont recomposés et restructurés. Leurs trajectoires de développement sont aussi diversifiées. Les villes laotiennes entament au milieu des années 1990, et intensifiée depuis les années 2000, une nouvelle période urbaine qui interroge non seulement l'avenir, mais aussi le passé : comment le Laos vit-il son intégration régionale et surtout son intégration locale ?

À la recherche de ses limites, de son mode de gestion et des orientations pour son développement, sans modèles et sans références claires, le nouveau développement des villes laotiennes dans de tel processus, est mal maîtrisé. Il explicite des difficultés certaines dans la construction des cadres de vie de qualité. Il met aussi en évidence la désolidarisation de la ville par rapport à ses structures primitives composées par ses racines historiques : ses habitants et leurs pratiques, ses centres anciens en tant qu'espaces hérités et référencés. À partir des années 1995 et 2000, espaces ou centres historiques sont modifiés peu à peu parallèlement à l'apparition de nouveaux quartiers, aboutissant à une recomposition spatiale ; d'où la difficulté à identifier les centres historiques et à délimiter le territoire urbain lui-même. Les liens entre les villes qui se développent et leurs espaces anciens qui fonctionnaient jusqu'alors comme leurs lieux de référence, de cohésion sociale et de structuration spatiale, sont fragilisés. Les notions de centre historique et d'habitat ancien et le mode d'habiter la ville ont été, pour ainsi dire, altérés, corollairement à l'altération de la notion même de ville. La ville, son espace, ses composants sociaux, politiques et symboliques, en tant que matrice structurante et identitaire, semblent être aujourd'hui reniés ou négligés.

Au constat, développé dans la première partie de la thèse, sont apposés dans la seconde partie les regards introspectifs (dans le fondement culturel et humain qui a forgé les caractéristiques des établissements lao), et rétrospectifs (dans l'histoire et le temps de la construction spatiale) sur l'espace des villes laotiennes. Ces regards permettent de déceler la période qui s'étend entre 1975 et 1990 comme responsable des ruptures. Le redéploiement idéologique du nouveau régime, accompagné de nouveaux dispositifs spatiaux intervenus dans cette période, aurait apporté des transformations importantes dans la perception de la ville et de son histoire, dans la pratique spatiale, dans la manière de gérer et de développer la ville. En négligeant les centres historiques et leurs principes fondateurs, on néglige en même temps les facteurs pédagogiques des espaces hérités. Les pouvoirs publics et les habitants occupaient respectivement l'espace, durant cette période, pour les uns, suivant une projection idéologique de collectivisation des biens, et pour les autres, suivant une pratique d'occupation sans acte d'appropriation. Entre la période où les villes évoluaient sans trop s'écarter de leurs matrices de fondation et les moments où elles se développent dans une profonde recomposition avec difficultés et handicaps, caractérisant la période actuelle, les années 1975 et les années 1980 semblent constituer une période transitoire, illustrée par la notion de " ville absente " et par le phénomène de " squattérification publique. "

La réflexion menée dans cette recherche est de démontrer que les difficultés de la période actuelle sont liées à la période transitoire, que la stratégie de développement urbain et territorial en cours doit probablement être mise en œuvre en revisitant les expériences de ces années transitoires. Ce qui avait été négligé, telles la notion de ville comme composant hérité de l'histoire, la notion de citoyen habitant de la ville, la notion de création, de gestion et de partage des espaces, devraient probablement être replacée au cœur des préoccupations des décideurs et des habitants. Dans ce nouveau contexte régional, c'est aussi en interrogeant ses propres données endogènes ou endogénisées tout au long de l'histoire, que le Laos pourrait constituer ses modèles d'espace et de développement adaptés et durables.

ABSTRACT

Today's regional construction of the South-East Asia, cities are faced with accelerated development, their economic, cultural and human spaces are recomposed and restructured. Their trajectories of development are also diversified. Beginning in the mid 1990s and has intensified since 2000s, the Laotian cities began a new urban period, which question not only the future but also the past: how does Laos live its regional and especially its local integration?

In search of its limits and mode of management and in search of the direction for its development, without models and clear references, the new development of Laotian cities is badly handled. It clarifies certain difficulties in building quality of life. It also highlights the separation of the city with regard to its primitive structures consisted by its historic roots: its inhabitants and their practices, its old centers as inherited and referenced space. From 1995 and 2000, spaces or historical centers are modified at the same time the new area appears, ending in a spatial reorganization, causing difficulties in identifying the historic centers with the urban territory. The links between the cities, which develop in progress with their former spaces, worked until their places of reference, social cohesion and spatial structuring are weakened. As the city changes, the notions of historic centers, the old housing environments and the mode to live in the city were altered. The city, its space, social, economic, political and symbolic components, as structuring and identity matrix, seem to be denied or neglected today.

This report developed in the first part of the thesis, are affixed in the second part the introspective (in the cultural and human foundation of the space which forged establishments lao and their characteristics) and retrospective regards (in the history and the time of the construction of the space) to the space of the Laotian cities. These regards allow revealing periods extending between 1975 and 1990 as something in charge of the break. The ideological redeployment of the new political regime accompanied with new spatial devices intervened for this period would have brought the important transformations in the perception of the city and its history, in the spatial practice, the way of managing and of developing the city. Neglecting the historic centers and their founding theory, we neglect at the same time the educational value of the inherited spaces. Public authorities and inhabitants occupied respectively the spaces, during this period: for some, following an ideological projection in collectivization of the properties, and for others, according to a practice of occupation without act of appropriation. Between the period when cities evolved without moving away from their matrices of foundation and when they have to develop a profound reorganization with difficulties and handicaps, characterizes the current period. 1975s and 1980s seem to constitute a period of transition illustrated by the notion of "absent city" and by the phenomenon of "public squat".

The reflection led in this research is to demonstrate that difficulties of actual period are linking with the transition period, that strategy of urban development of today has to be implemented by revisiting the experiments of the period of transition. What had been neglected, such the notion of the city with its components inherited from history, the citizen living in the city, the creation, management and sharing of spaces and territories, should probably be replaced in the concerns of the policies (decision-makers) and of the inhabitants. In this new regional context, in questioning also its own endogenous data, or internalized data all along history, that Laos will establish its models of space and development in an adapted and long-lasting way.

UNIVERSITÉ **PARIS-EST**

Thèse de doctorat d'Université Paris-Est

Champ disciplinaire :

Architecture

Présentée par

Chayphet SAYARATH

**Dispositifs spatiaux et évolutions des villes lao
Persistance des pratiques et permanence des formes**

**La place du centre historique et de l'habitat ancien dans la recomposition de la
ville d'aujourd'hui**

Jury

Thèse dirigée par

Pierre CLEMENT, Professeur honoraire, ENSA – Paris Belleville
Nathalie LANCRET, Directrice de l'UMR AUSSE, directrice de recherche, CNRS, HDR

Soutenue le 28 Mai 2014

Charles GOLDBLUM, Professeur émérite, Université de Paris 8, HDR
Christine HAWIXBROCK, chercheuse, permanente scientifique à l'EFEO-Vientiane
Vatthana PHOLSENA, chercheuse CNRS, enseignante à l'Université de Singapour

Rapporteurs :

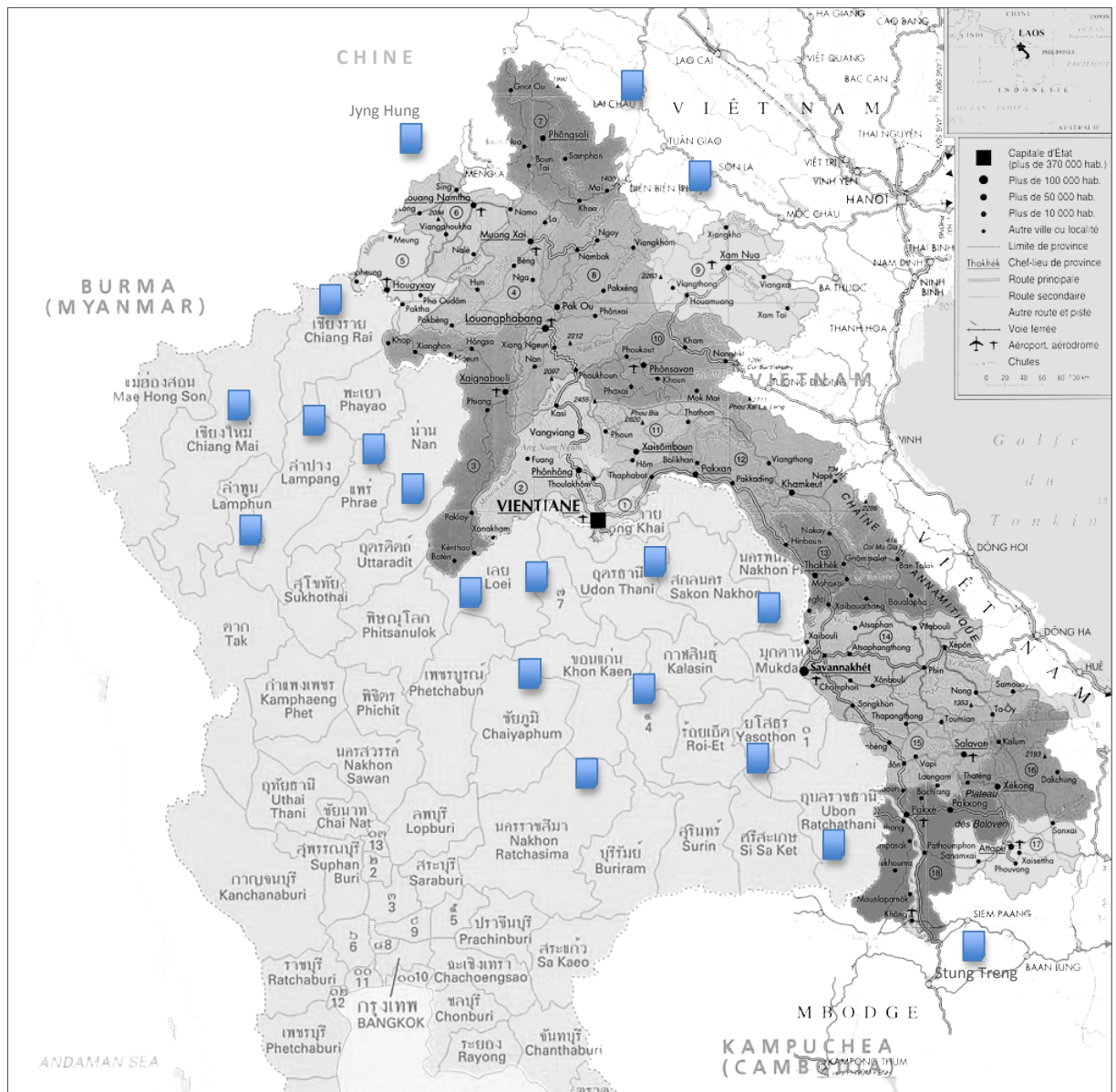
Manuelle FRANCK, professeur des Universités, INALCO, HDR
Hugues TERTRAIS, professeur des Universités, Paris I Panthéon-Sorbonne, HDR

PLANCHES DES ILLUSTRATIONS

Figures

Tables

Fig. 1-a. Carte du Laos avec la localisation des principales villes du Vietnam et de la Thaïlande.



Les villes et les régions du Vietnam et de la Thaïlande qui auraient partagé certains traits et fondements culturels avec le Laos, en particulier durant la période du Lane Xang.

Fig. 1-b. Carte de la région de l'ancien Souvannaphoum. Les deux grands rayonnements d'établissements au début du 2^e millénaire.



Source : Musée du Wat Phu, Champassack. UNESCO

Fig. 2. Planche montrant les principaux types de parcelles. D'après les études menées dans le centre de Vientiane



Création de deux types de parcelles :

Les parcelles pour compartiment et les parcelles pour villa coloniale se superposent sur les parcelles lao



Fig. 3. Type de transformation parcellaire et du bâti.

Fig. 4. Des parcelles appropriées et non appropriées.

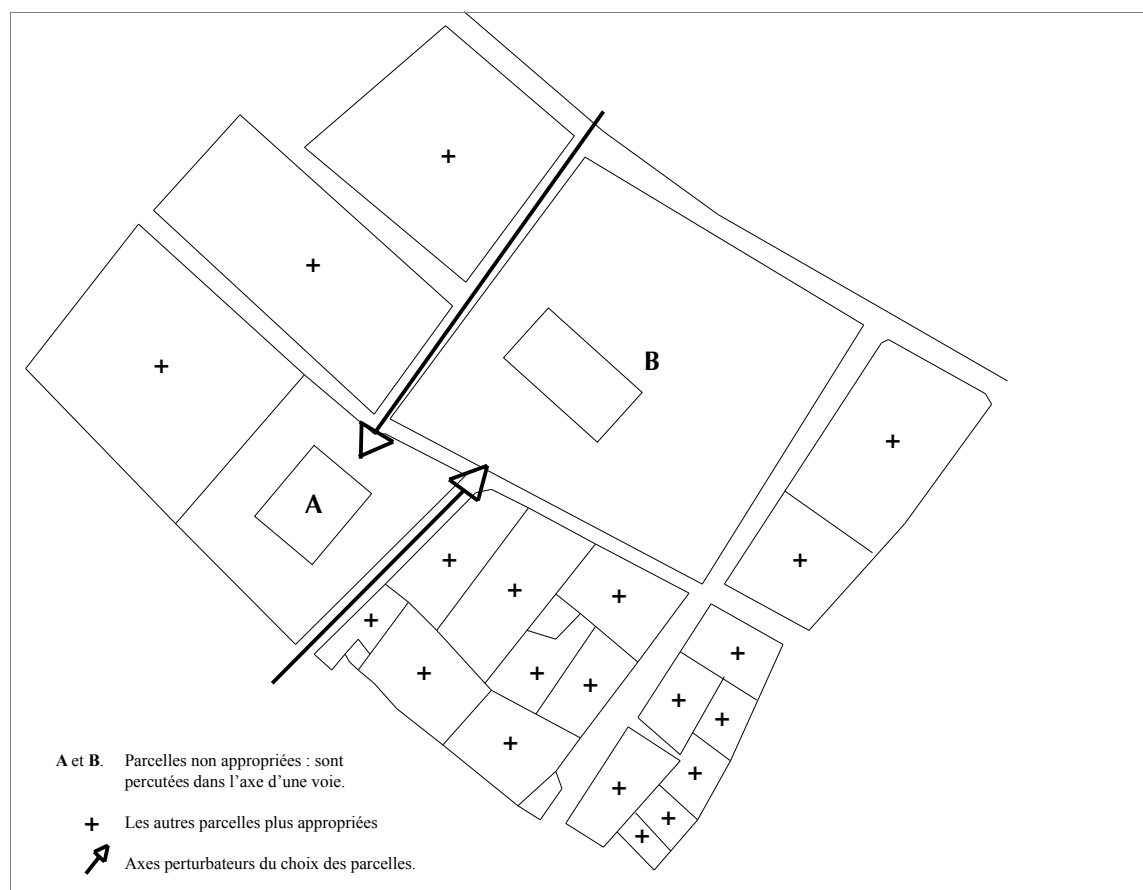
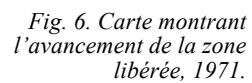




Fig. 5. Zones humides de Nong Douang.

Photographie aérienne (1998 ?) montrant la réduction progressive des zones humides et le tracé futur de la route T2.



Source. Musée du Prince
Souphannouvong, Viengxay.



Les quatre villes secondaires : Luang Prabang, Thakkek, Savannakhet, Paksé.

Fig. 7. Les quatre villes secondaires.

Les quatre couples de villes frontalières : Chiang Saen (et Chiang Khong) - Houaysai ; Vientiane - Udon Thani ; Thakhek - Nakhone Phanom ; Muldahan – Savannakhet



Fig. 8. Quelques images des villes frontalières : Casino Savanvégas, le Triangle d'or, Chiang Khong vue de Houaysai



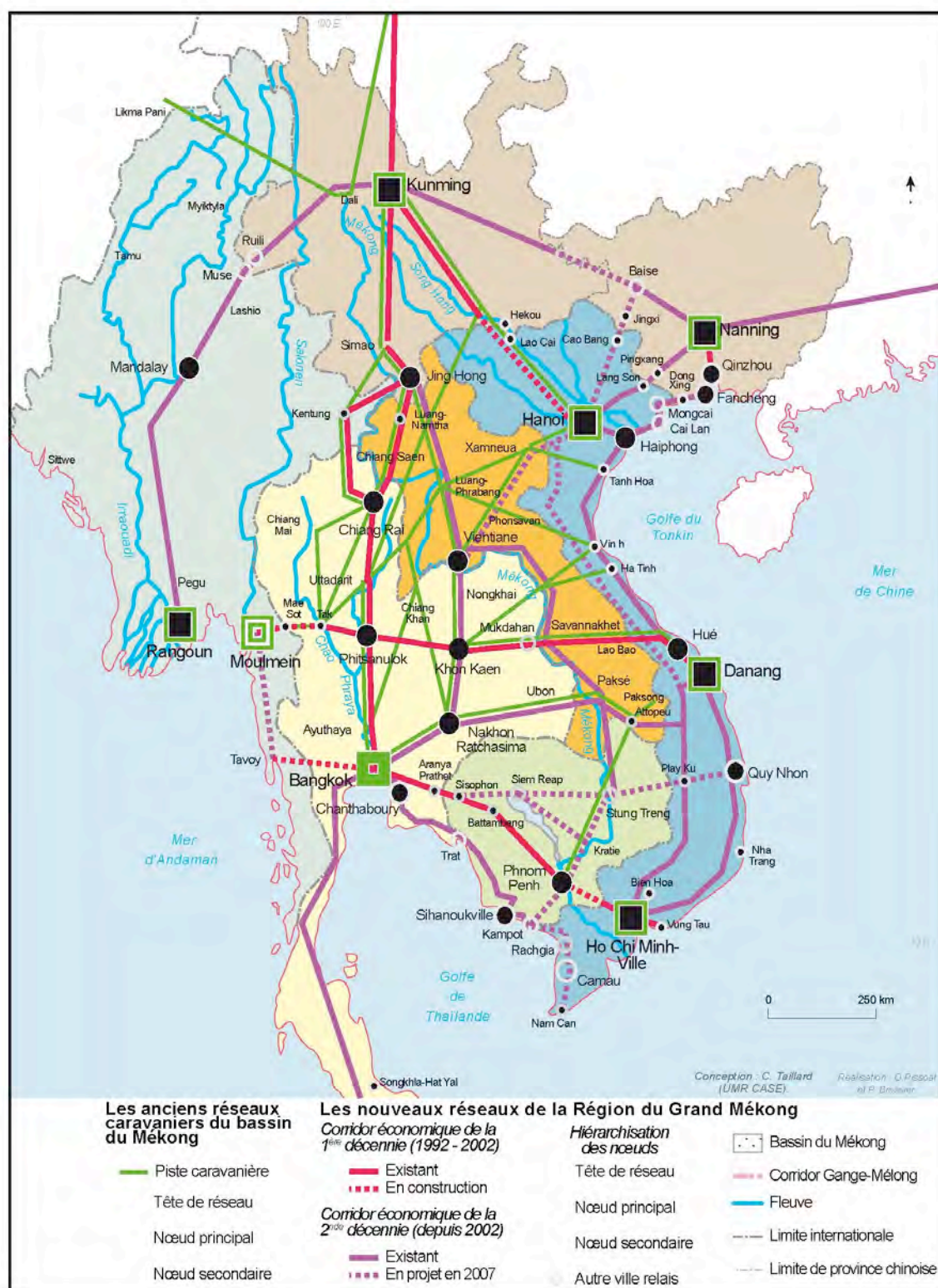


Fig 9. Carte. Anciens et nouveaux réseaux de la région du Mékong. Ch. Taillard.

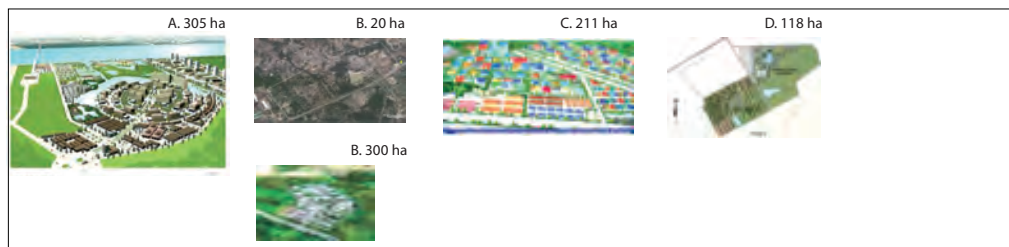
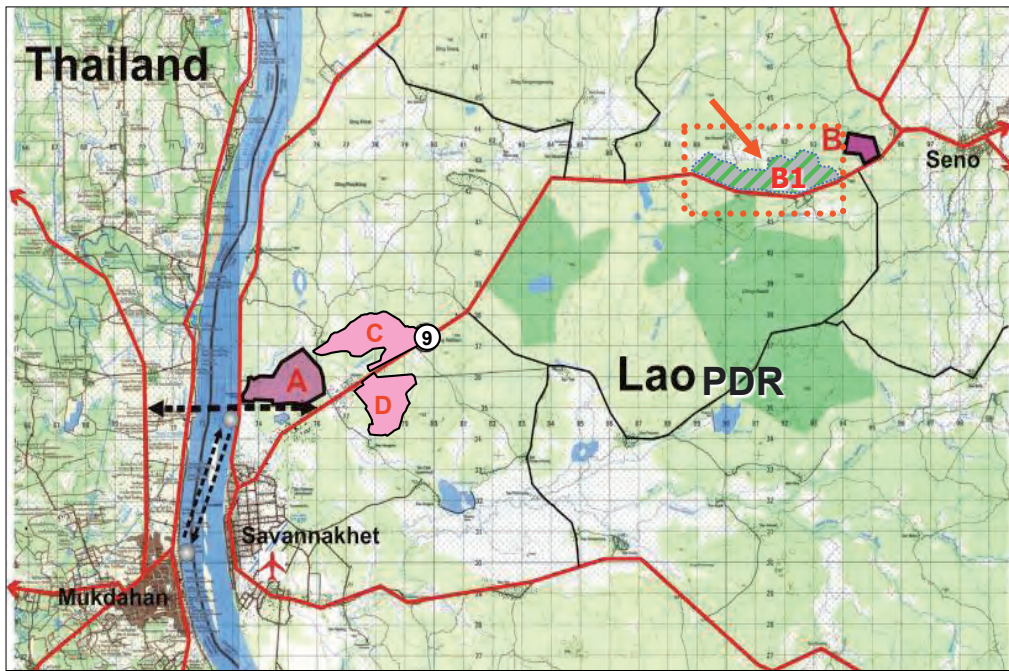


Fig. 10.
Master plan de
la SaSez.
Source.
Sayavongkhamdy.

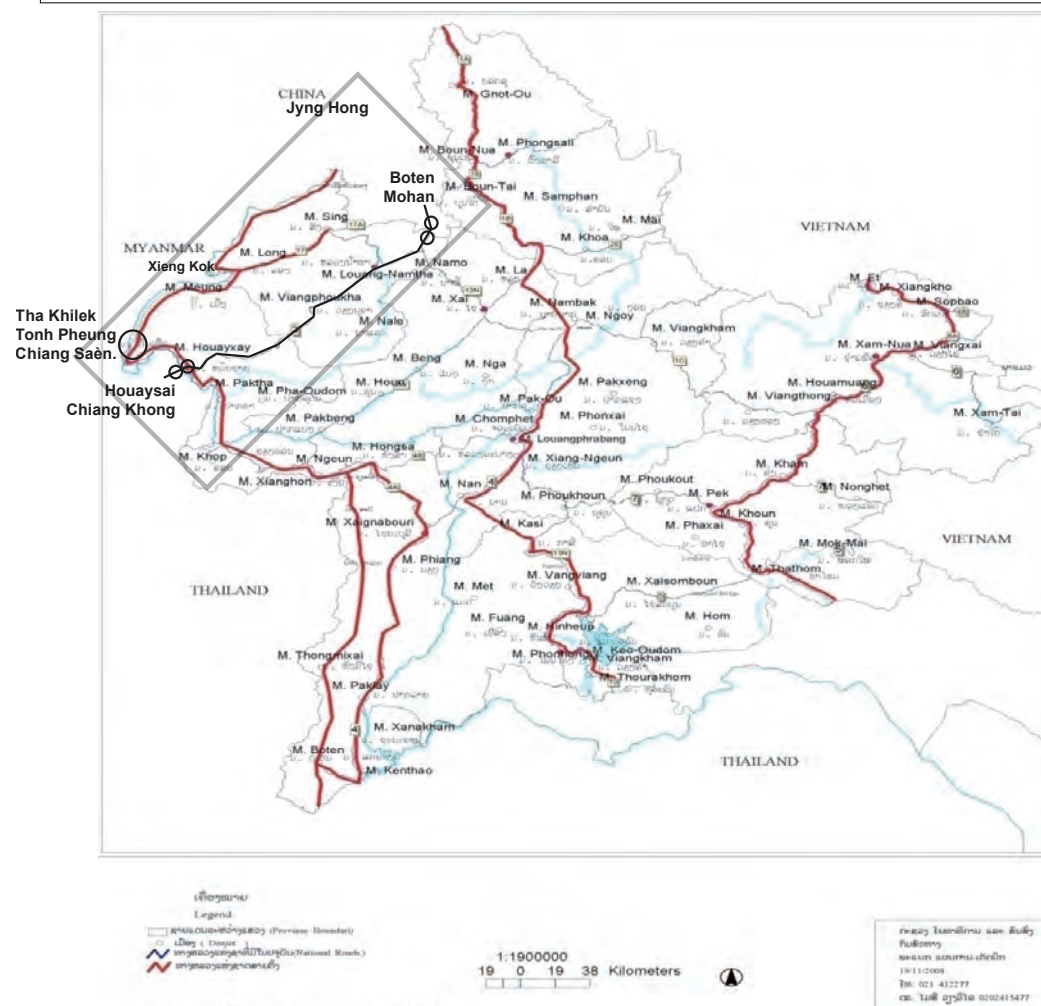


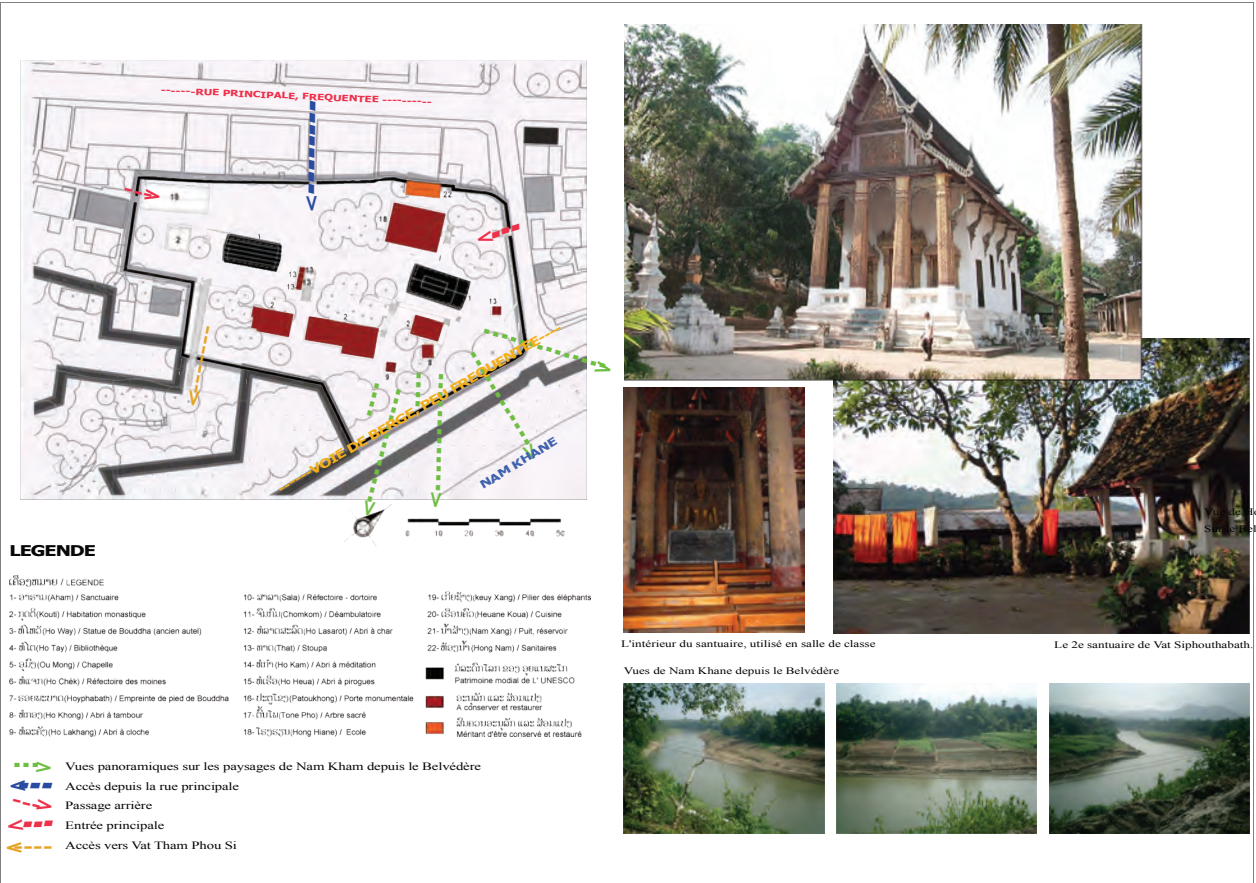
Fig. 11. La
région du
Haut Mékong
et son réseau.

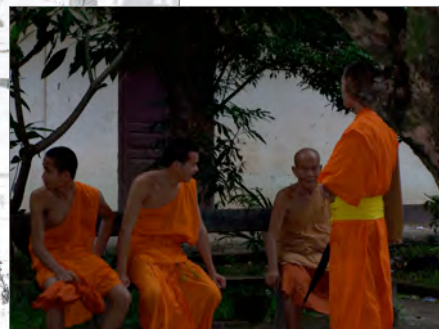
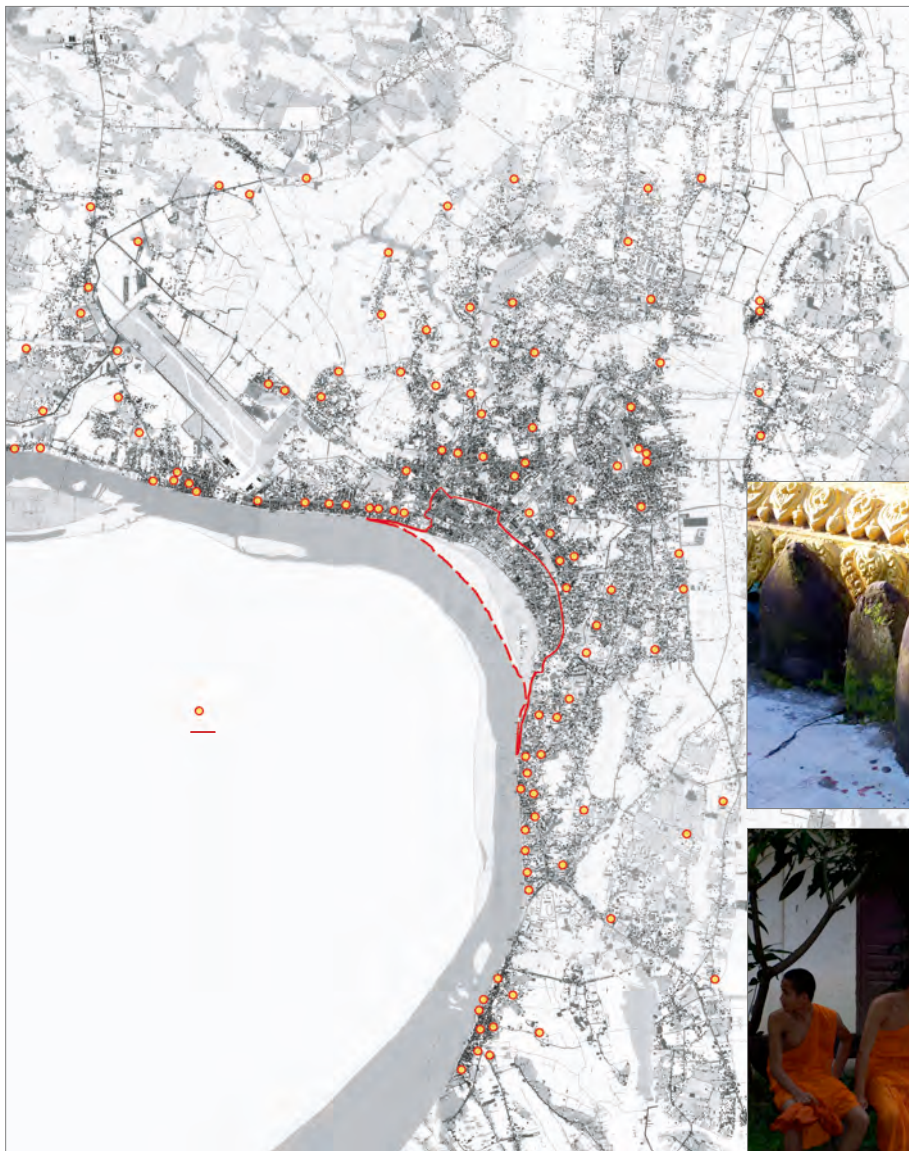
○ L'ancien triangle d'or ◇ Région du quadrilatère ⊗ frontière internationale

Fig. 12. Monument consacrant le pilier de Simuang comme fondation de la ville de Vientiane



Fig. 13. Les monastères à Luang Prabang
Composition type : Vat Sri Phouthabath





A l'extérieur de l'enceinte, les pagodes forment le repérage des villages.
A l'intérieur, elles permettent l'identification des quartiers.

Une pagode, c'est avant tout des bonzes pour la faire vivre...
C'est aussi un acte communautaire de fondation (Bornes de fondations, successives du sanctuaire central).

Fig. 14. Les monastères à Vientiane.





Village Sengsavang, plus connu sous le nom Ban Na Keuane

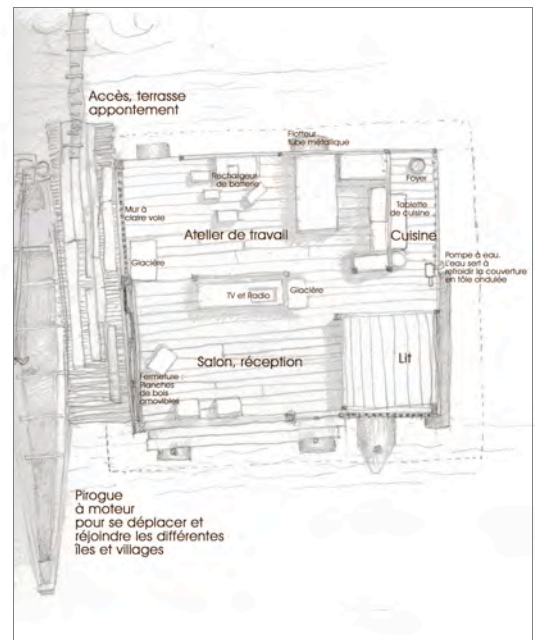


Fig. 15. Ban
Nakheuane.

Habitations,
commerces, un
peu de tourisme,
mais le lieu
manque de
centralité et
d'unité sociale.



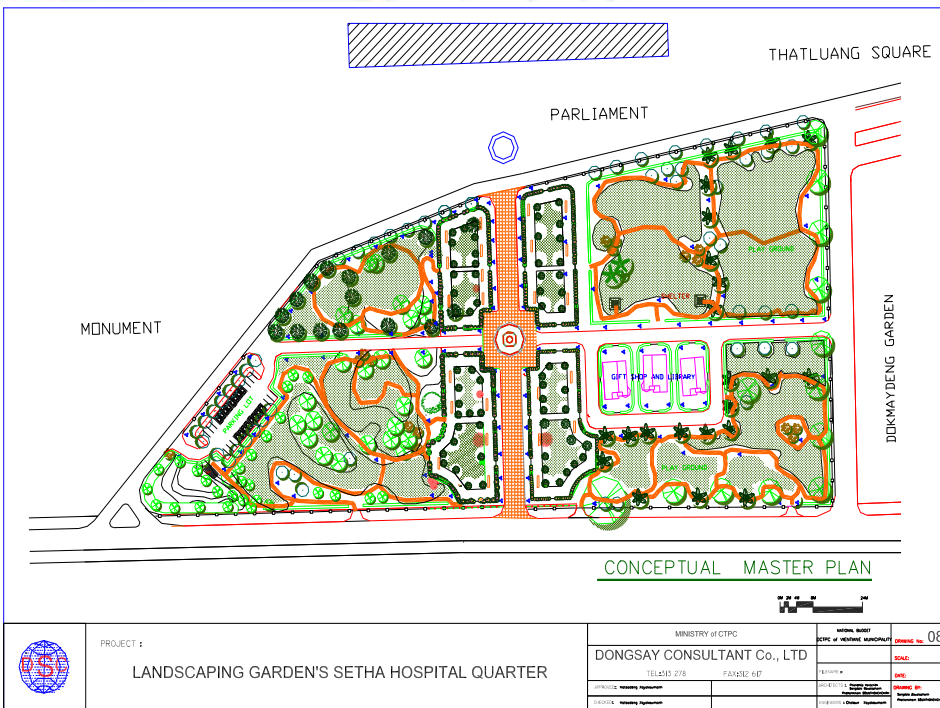
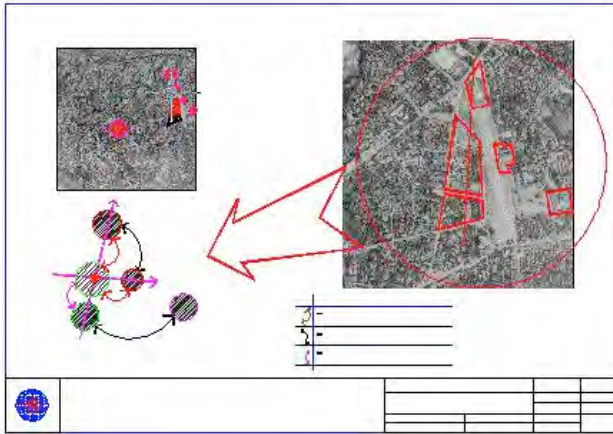
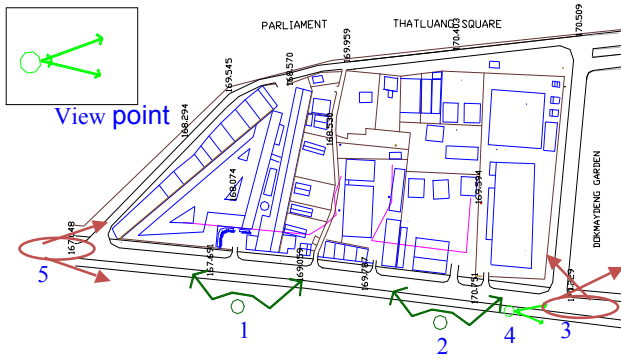


Fig. 16. Le site du futur Jardin Sethathirat dans le prolongement de l'esplanade du That Luang. Etat existant et orientation.

Fig. 17. Le concept du jardin Sethathirat.

Choix du concept : plan axial et mise en perspective de l'Assemblée Nationale

Images finales voulues.





Fig. 18. Les Jardins « à la tête de la ville »: le jardin de Houa Muang et le Jardin Sri Savang Vong à Simuang

Fig. 19. Le retour des symboles : l'effigie de F'a-Ngoum et l'effigie de Chao Anouvong installée dans le parc qui porte son nom.

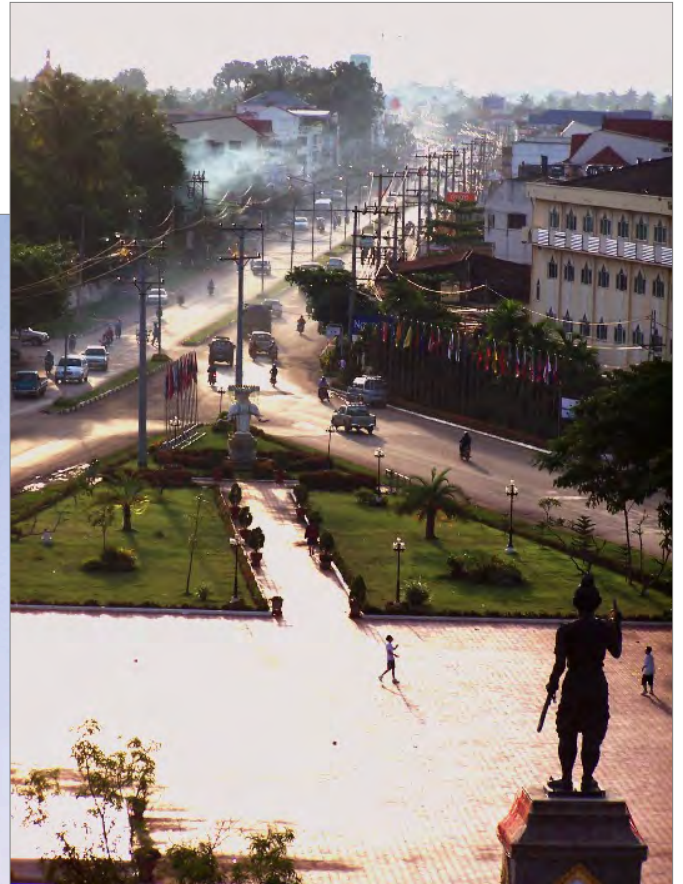


Fig. 20. L'avenue Lane Xang Xang, le Jardin Nériu et le Patouxay



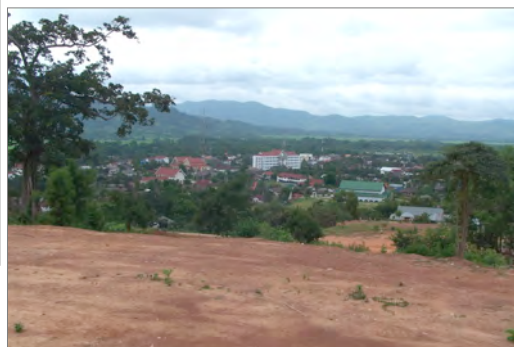
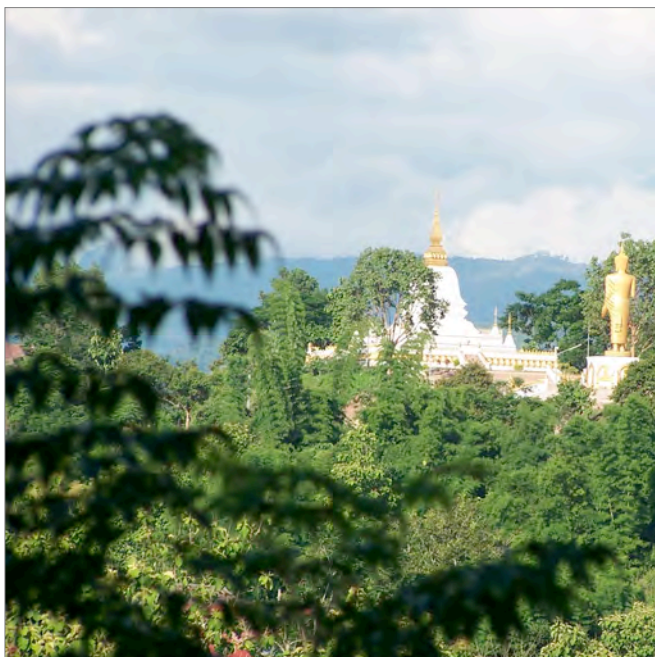


Fig. 21. Les stupa de Oudomxay et de Luang Namtha.

Détruits par la guerre (bombardement au début des années 1960), les stupas sont reconstruits au sommet des collines les plus hautes de la ville.



Fig. 22. Le monument de la ville de Samneua.



Fig. 23. Les travaux de reconquêtes matérielles et symboliques du Mékong : Parc de Chao Anou, promenade, travaux de voirie, consolidation de berges, extension d'une nouvelle zone urbaine à Done Chanh (phase 1), etc.



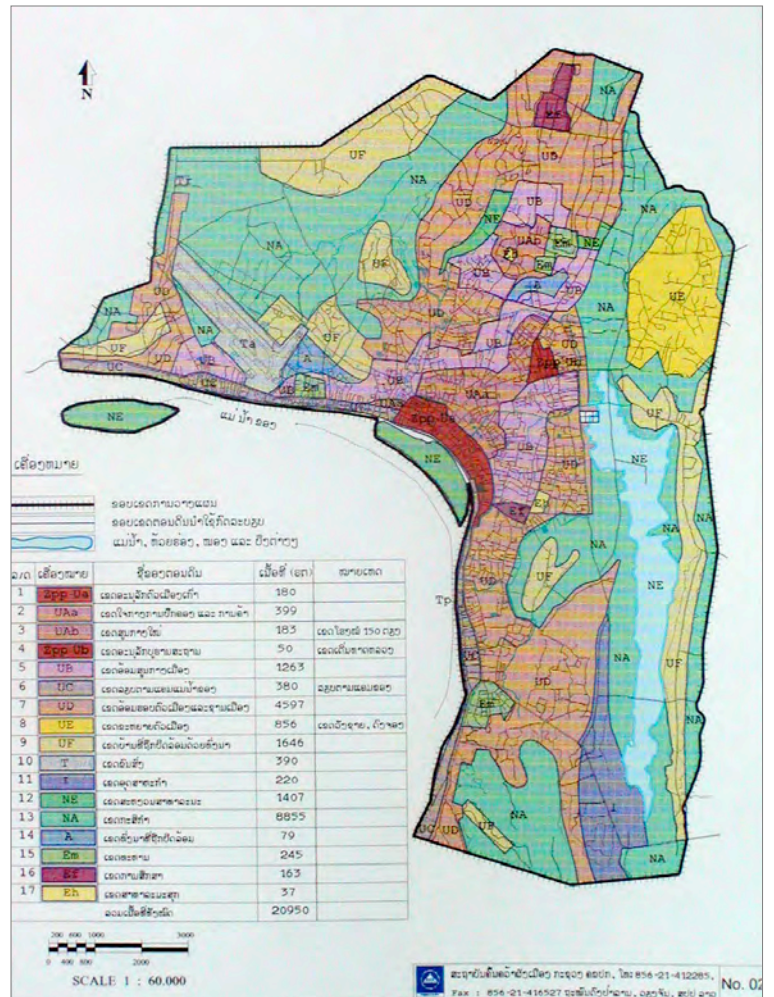


Fig. 24. Plan de Zonage.
Schéma Directeur de
Vientiane. 2002. IRU.

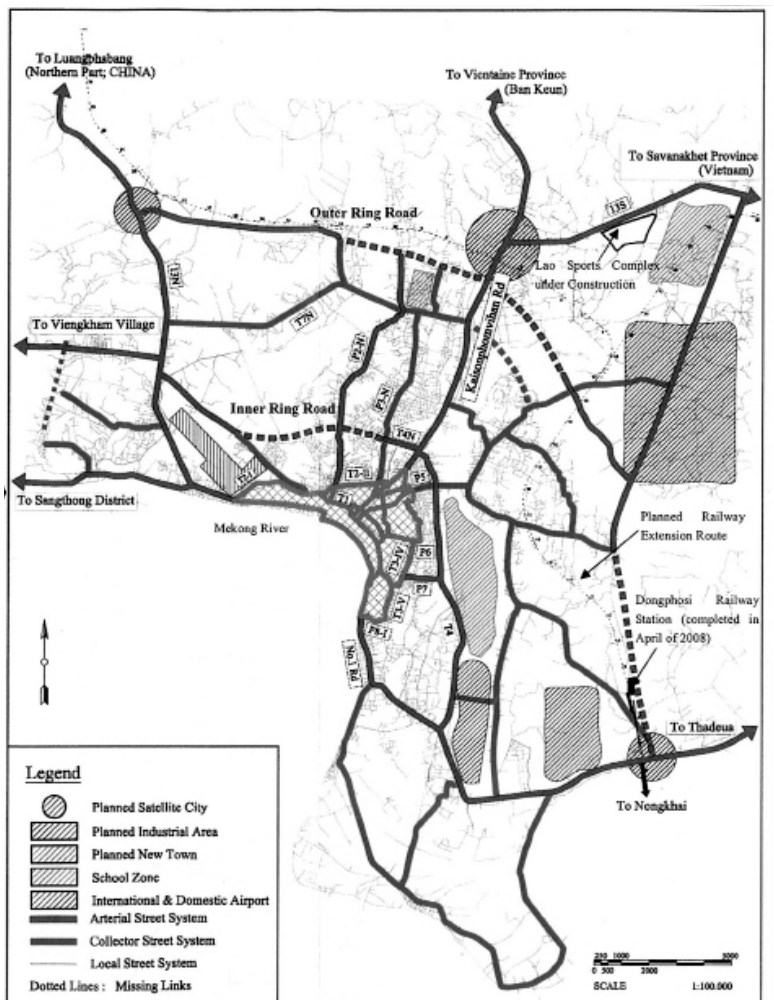


Fig. 25. Réseau de route
de Vientiane, prévu dans
le Schéma Directeur de
2008. JICA.

(b) An Attempt at Applying Functional System to the Present Basic Road Network

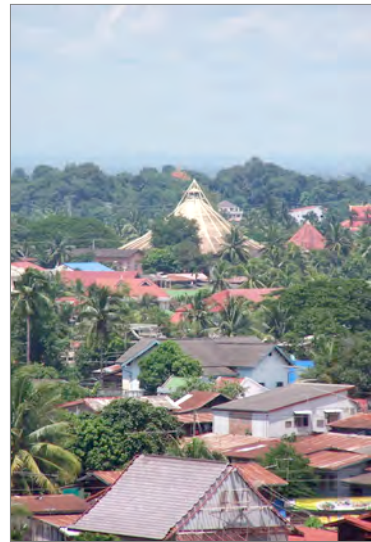


Fig. 26.
Certaines
images de
la ville de
Vientiane
: Fronts
de rues,
scènes
urbains,
trottoirs...



Fig. 27. L'architecture officielle





Fig. 28. Hôtels, banques, sièges de sociétés, nouveaux équipements ...





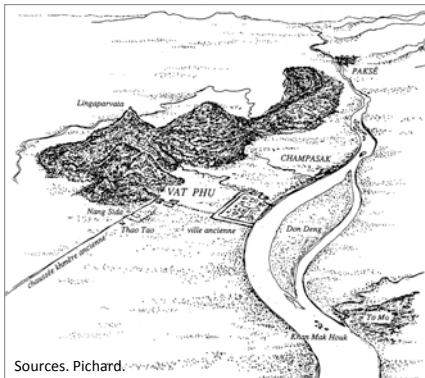
Fig. 29. That Ingheng (Savannakhet).



Sources. Santoni



Fig. 30. Vat Phu, (Champassack).



Sources. Pichard.



*Fig. 31. Le site de Dan Soung (Vientiane).
Fig. 32. Le site de Vang Sang. (Phonehong).*



Source. Brunetti.





Embouchure
Nam Khan Mékong

Fig. 33. Le schéma symbolique de Luang Prabang.

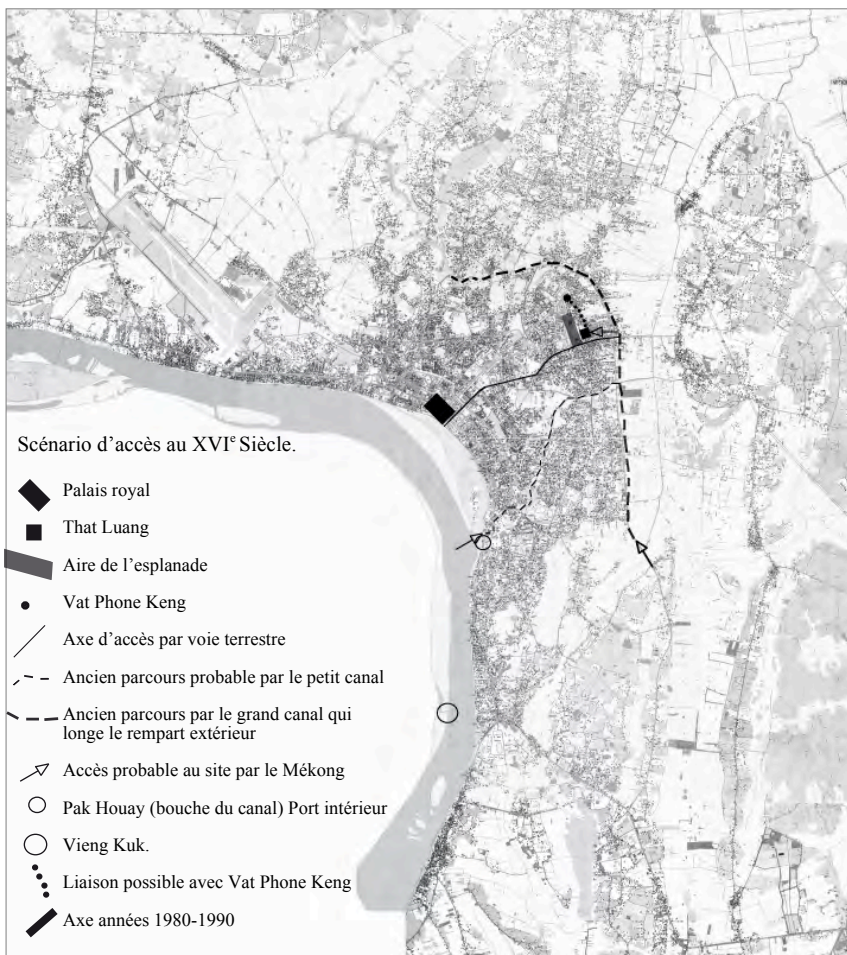
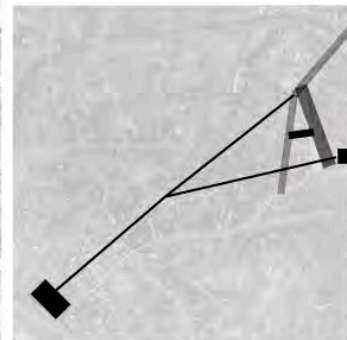


Fig. 34. Schéma hypothétique de l'articulation du That Luang par rapport à Vientiane. Scénario de l'accès local et régional du grand that.

Axes modernes 1960-1970 et 1980-1990



Connexion de la période coloniale

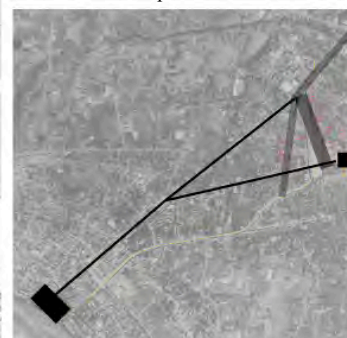




Fig. 35. Le village de « Ban That » à That Inheng. Savannakhet.

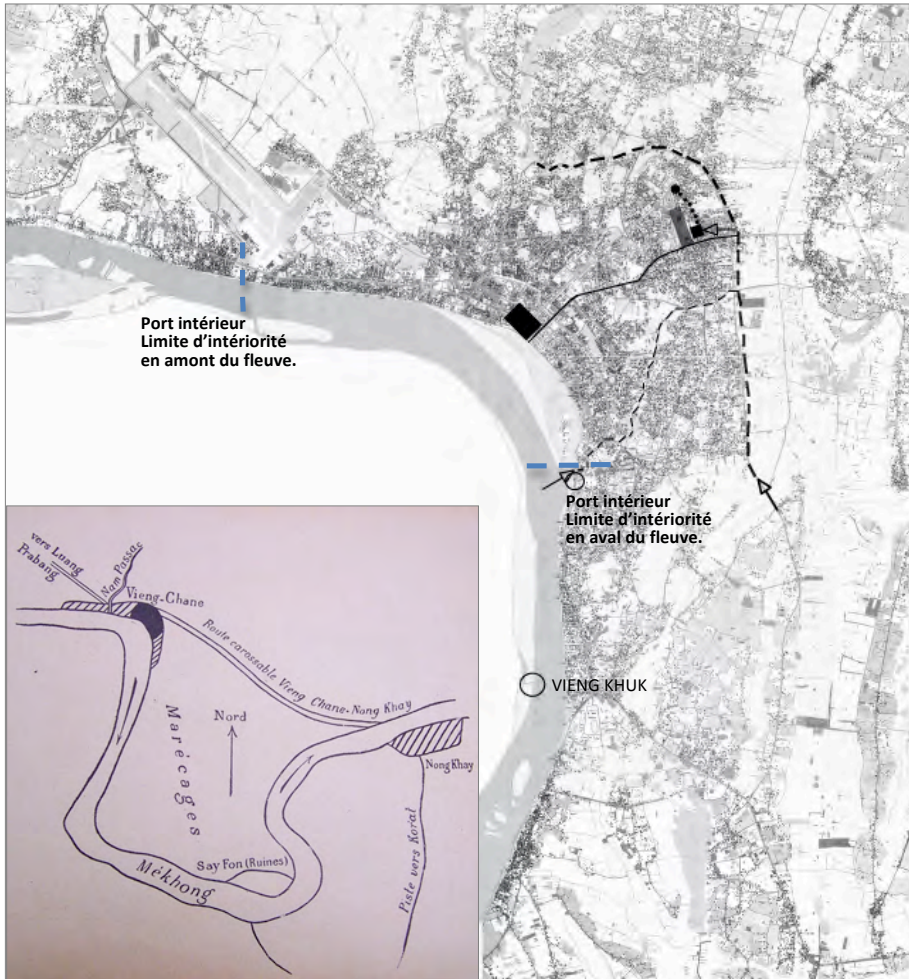
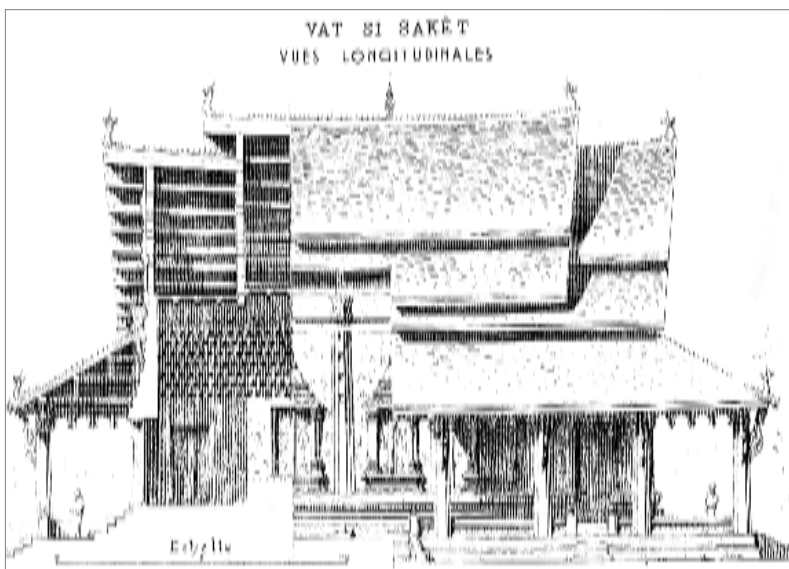


Fig. 36. Schéma hypothétique de l'accès de Vientiane au XVII^e siècle, marquant son intériorité (carte succincte de localisation de Vientiane au début du XIX^e siècle).

Fig. 37. Deux constructions de la même époque : sanctuaire de Vat Sissaket (Vientiane 1816) et la bibliothèque de Vat Sèngket (Ubou Rajthani).



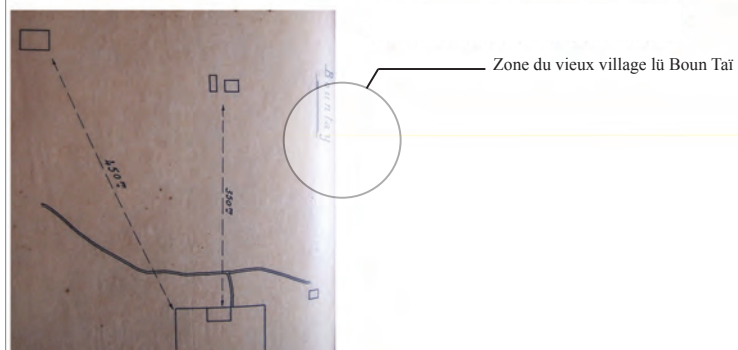
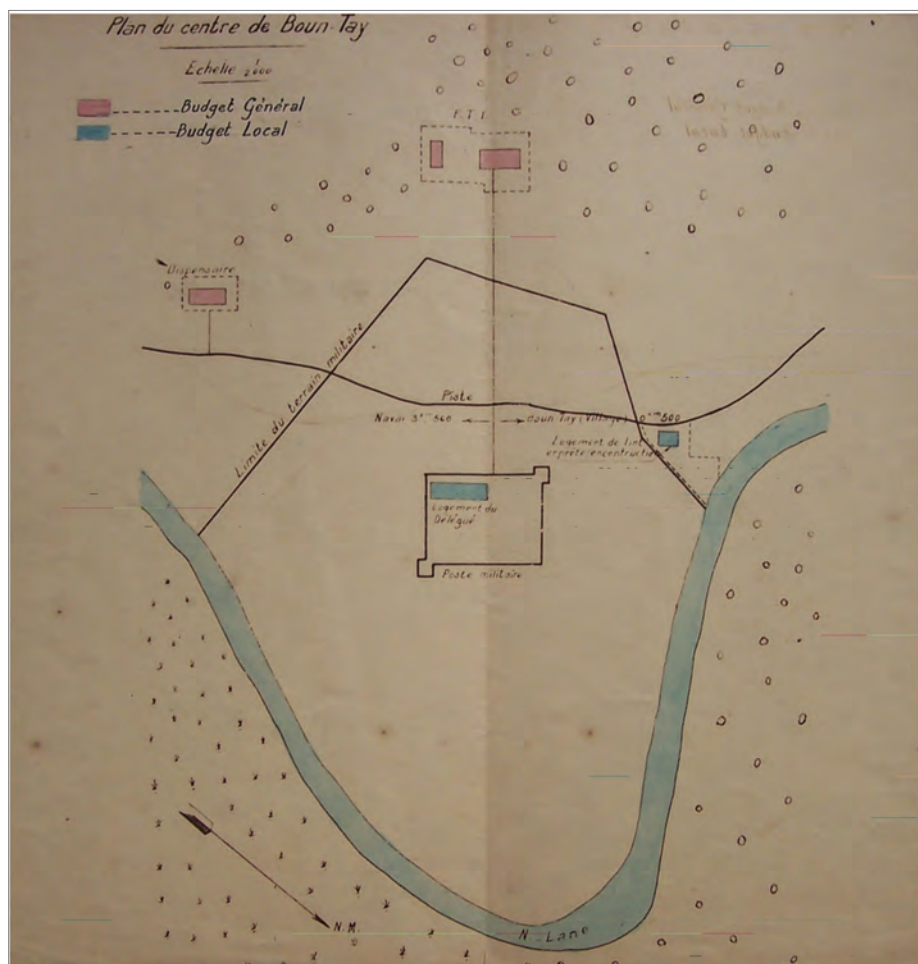


Fig. 38. Le fort de Boun Tai et le vieux village de Boun Tai.

Fig. 39. Les ruines actuelles du fort de Boun Tai.





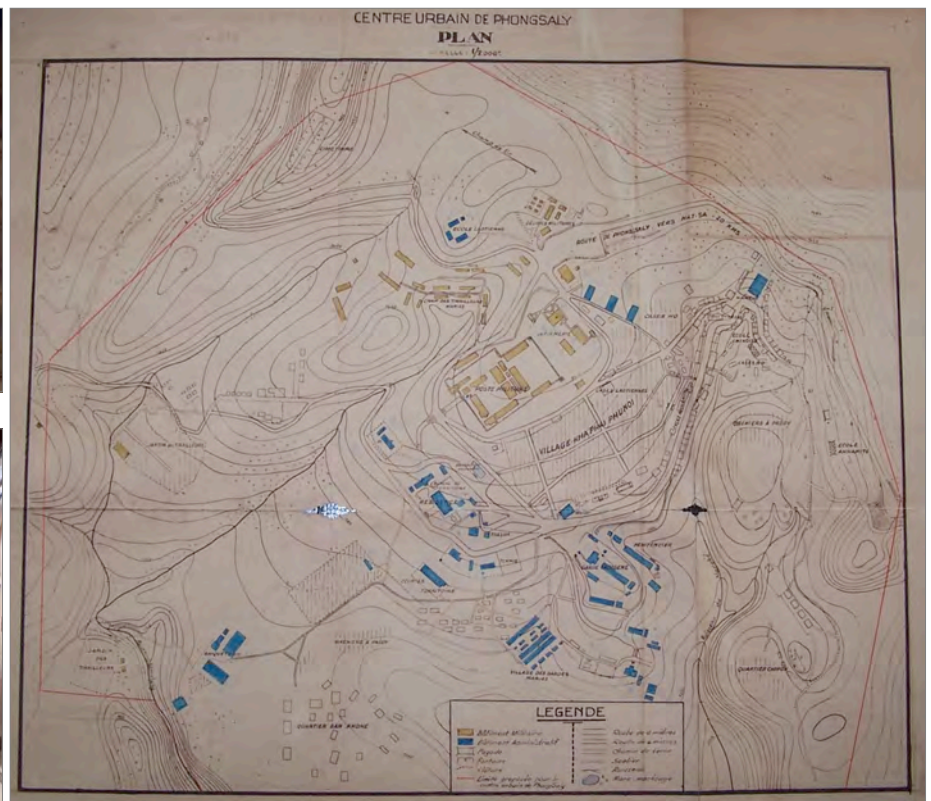
Fig. 40. Ruines d'un bâtiment colonial du fort de Muang Khoun.



Fig. 42. Rue empierrée, village hô et phou noy.



Fig. 43. Le post militaire de Phongsaly au début du XX^e siècle.



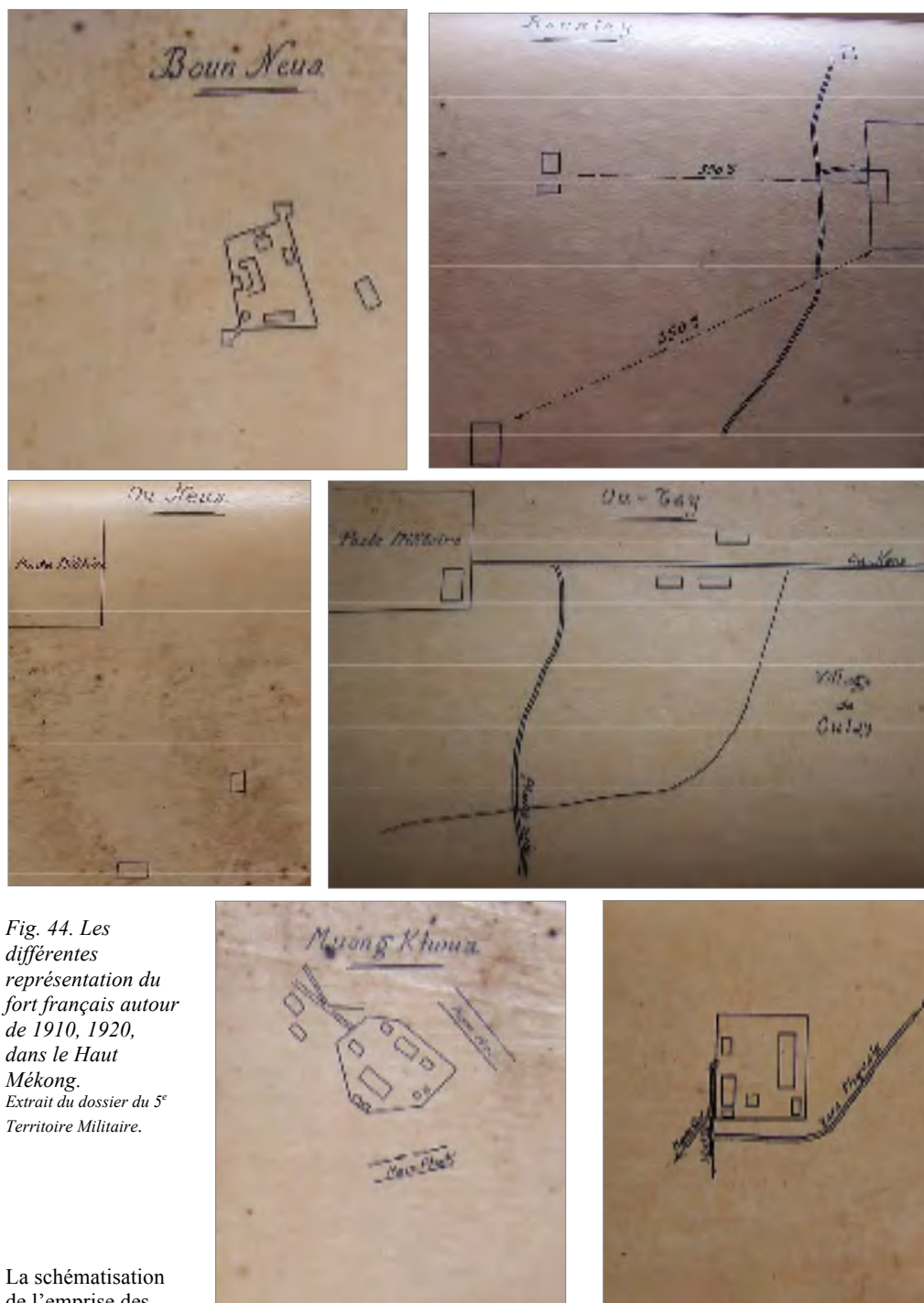


Fig. 44. Les différentes représentations du fort français autour de 1910, 1920, dans le Haut Mékong.
Extrait du dossier du 5^e Territoire Militaire.

La schématisation de l'emprise des édifices fait preuve d'une abstraction absolue de la nature des sites.



Fig. 45. Vue de la ville de Oudomxay, depuis l'ancien fort français.

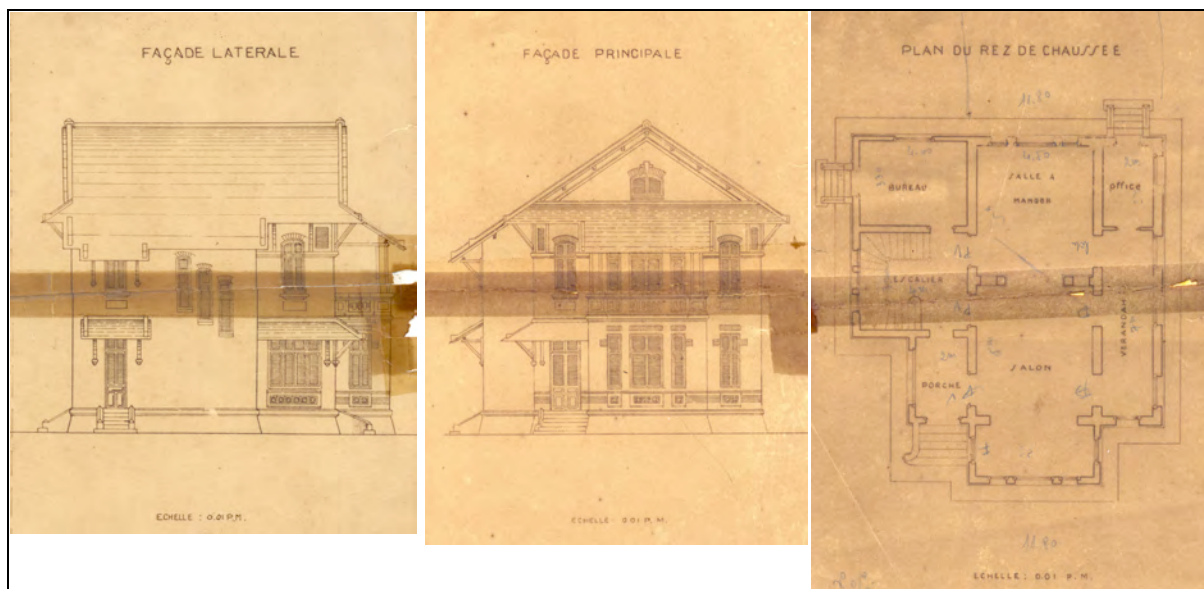
Fig. 46. Plan cadastre de la ville de Vientiane. 1912. Echelle 1/2000^e (en 4 feuilles), Guillini.



Fig. 47. Plan de la ville de Vientiane. 1931. Etat existant - état projeté, Echelle 1/2000^e, Mariage.



Fig. 48. La typologie architecturale la plus représentative de l'architecture coloniale.



Une villa construite dans le centre de Vientiane destinée aux administrateurs français. Dans les années 1930.

Une villa construite à Houaysay dans les années 1930.

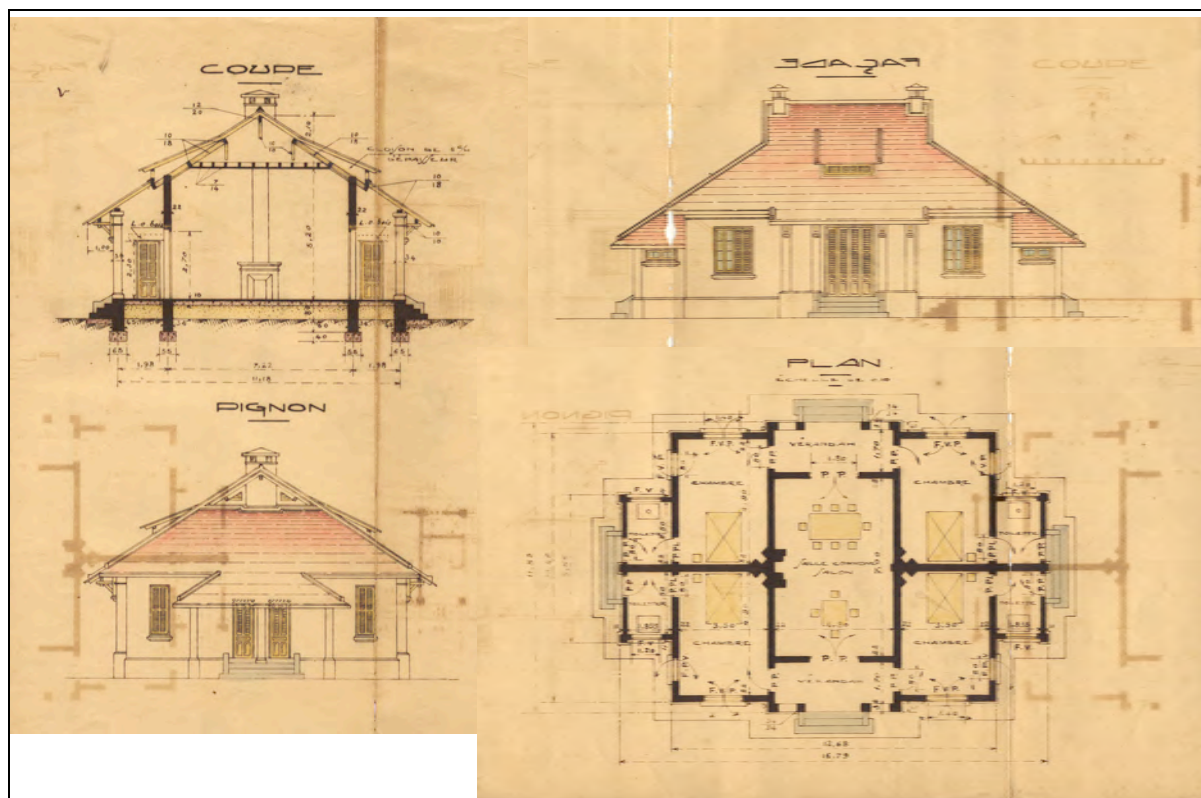




Fig. 49. La ville de Savannakhet, état actuel.

Le centre ancien de Savannakhet, à l'abri du grand développement à l'extérieur de la ville. Les anciens bâtiments sont peu à peu restaurés. Il reste encore des friches urbaines à l'abandon.

Fig. 50. La ville de Parxé, état actuel.

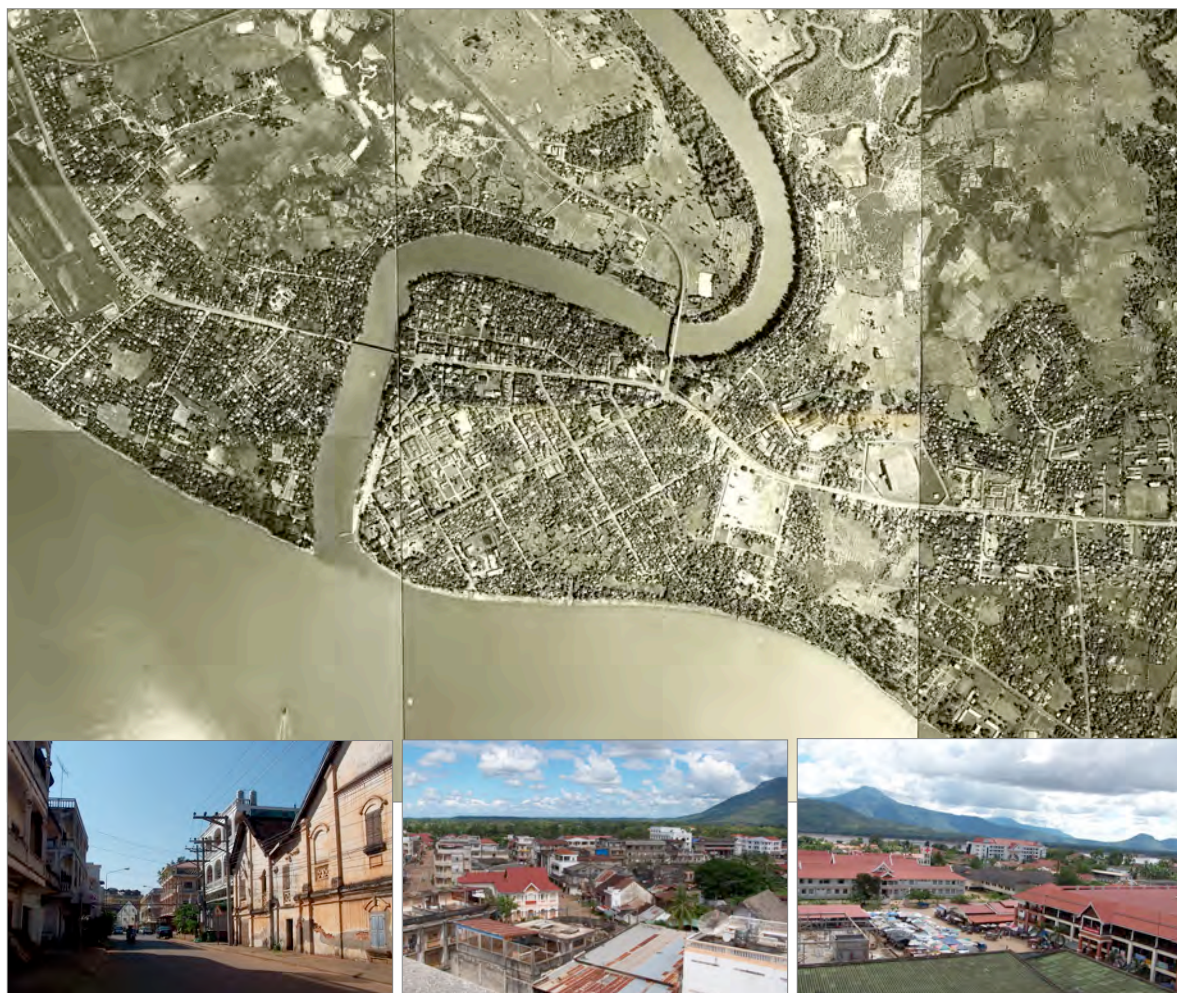
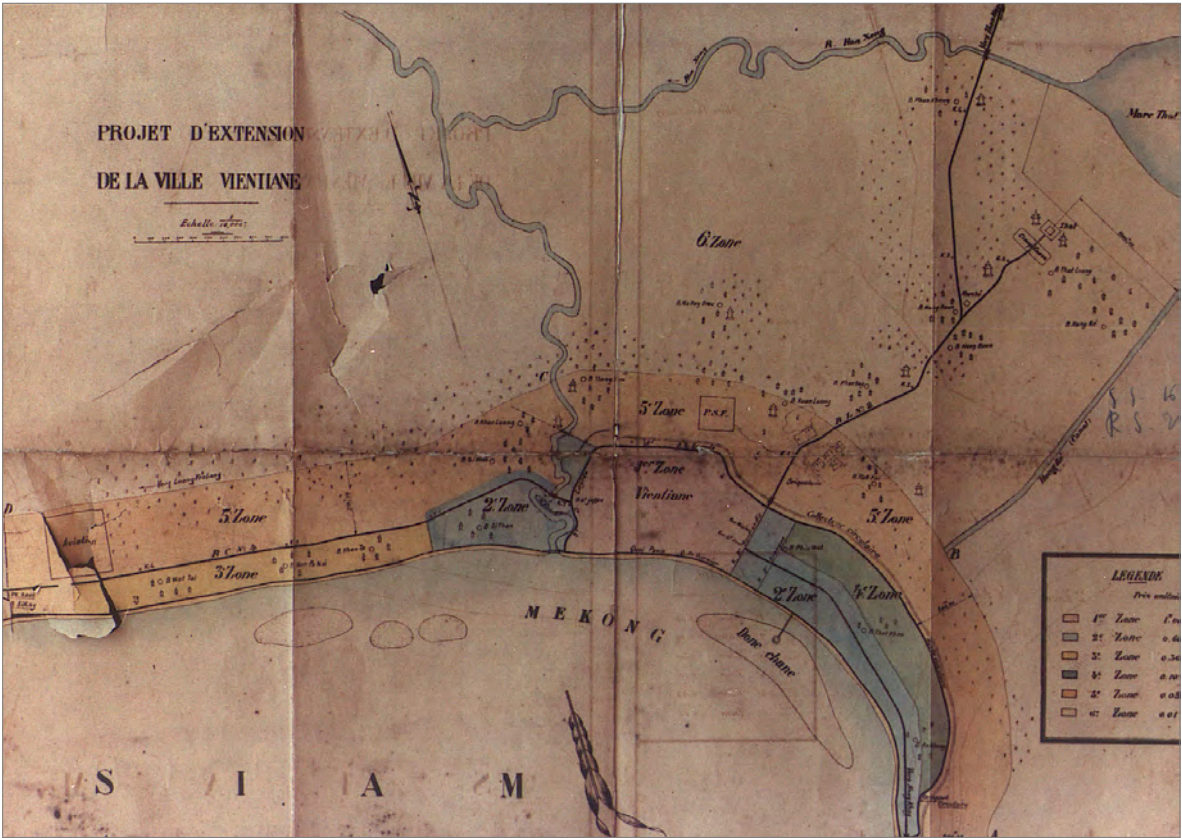


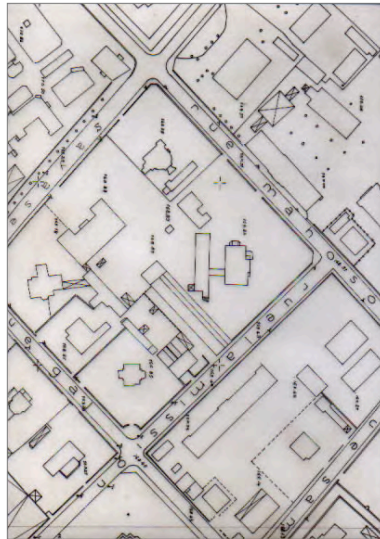
Fig. 51. Les projets d'extension et de connexion
de la ville de Vientiane par rapport à sa région.

Plan d'extension de Vientiane. 1920.



Réseau de connexion Vientiane. 1912.





Les parcelles sont plus visibles pour les équipements et les résidences des quartiers centraux de Vientiane. Pour les habitations ordinaires, les parcelles ne sont pas complètement cadastrées. Plus problématiques : les parcelles dans les zones humides et en bordures des déblais de Khouvieng, vont rester longtemps non cadastrées.

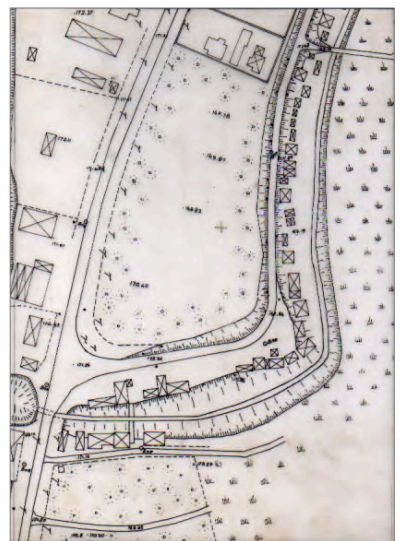


Fig. 53. Le marché de Nam Phou, année 1930.

Fig. 52. Le plan de parcellisation de Vientiane. 1964.



Fig. 54. Villages types, entourés de rizières avant l'urbanisation. (Luang Namtha)



Fig. 55. Monument en ruine de Muang Khoun.

Fig. 56. Le Sô f'a d'un sanctuaire.

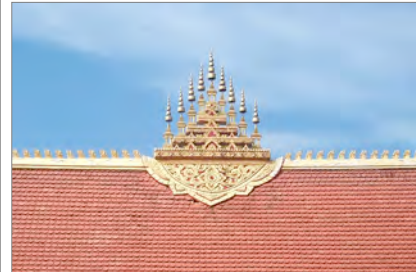


Fig. 57. Stupa au sommet d'une colline à Xieng



Fig. 58. Plan de représentation de Muang Khoun, Xieng Khouang.
Source: Chao Khamluang Nokham.

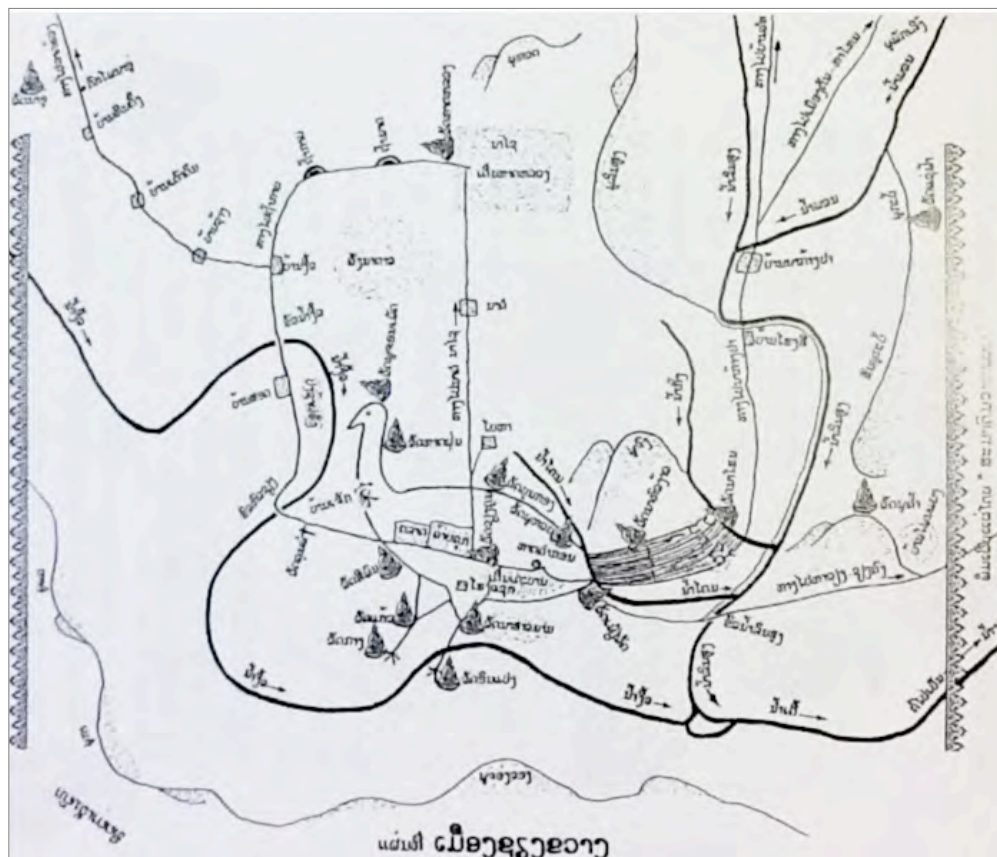
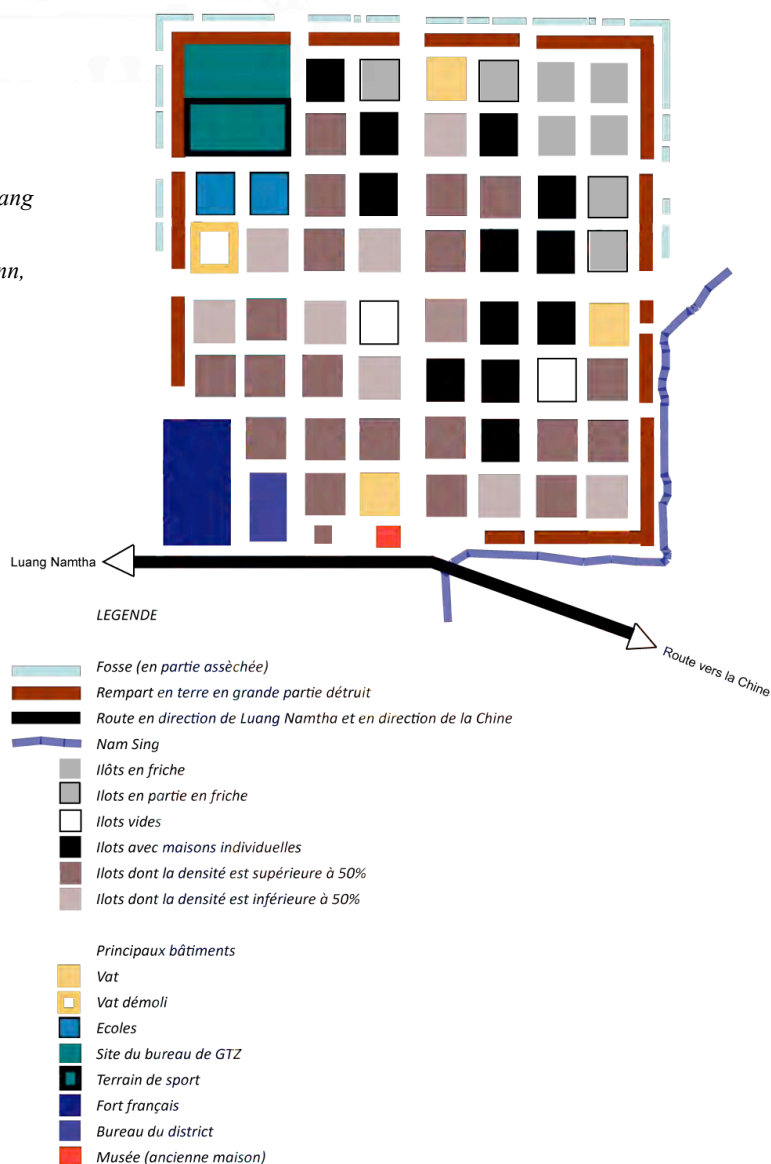


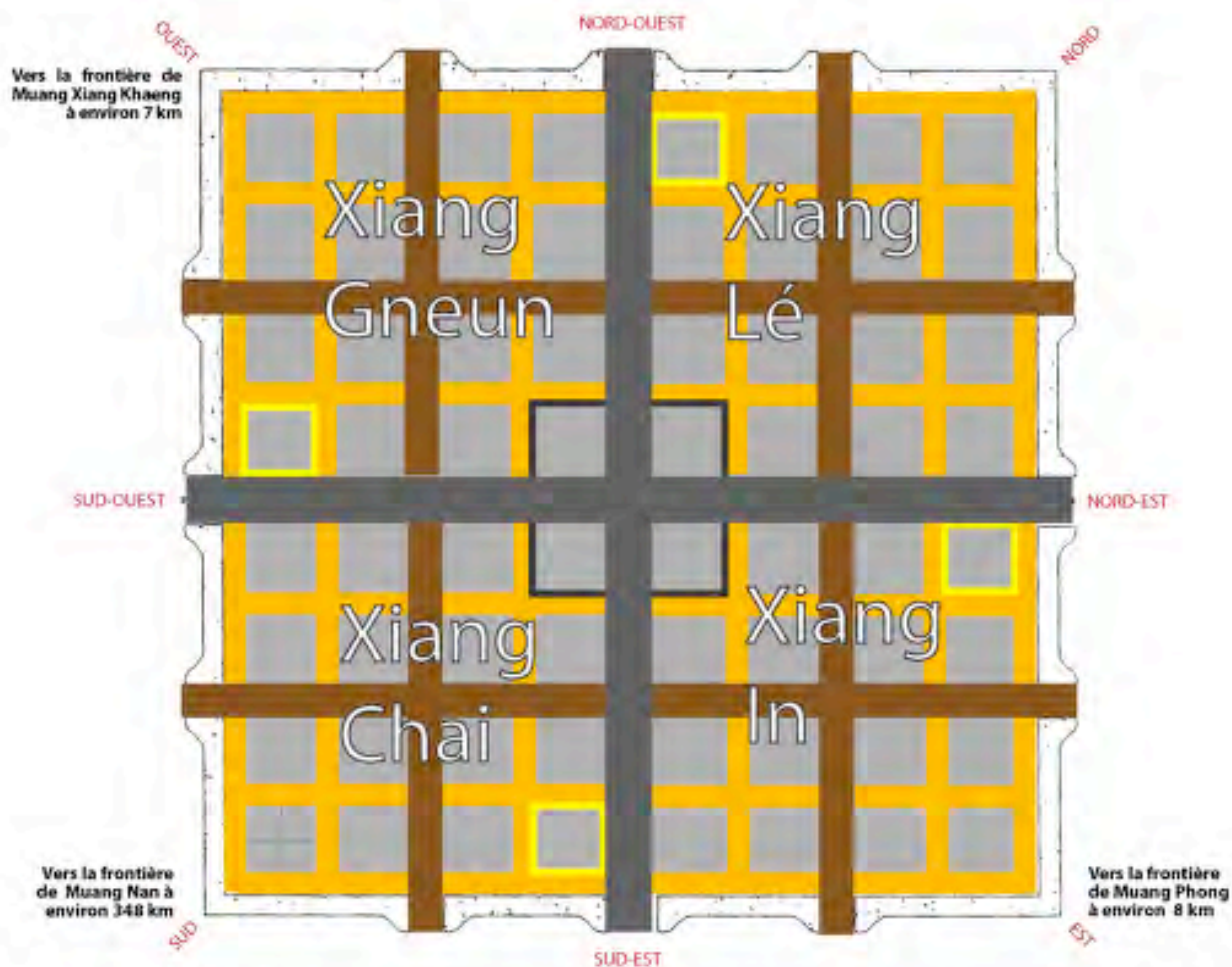


Fig. 59. Carte. Situation politique et géographique de Muang Sing dans le Haut Mékong vers 1885, d'après une carte de l'administration coloniale. Source : CAOM.

Ancienne capitale du Royaume de Muang Sing

Fig.60. Schéma d'occupation de Muang Sing en 1996.
Interprétation d'après les relevés de Bowsky et Walter Kasper-Sochermann, in. « Muang Sing, passé et présent. »





- 1^{re} échelle : la plus petite structure viaire qui dessert la ville à l'échelle de l'îlot. Elle est composée de 12 voies, traversant la ville en damier. C'est une structure intérieure qui ne permet pas des sorties directes par les 12 portes de la ville.
- 2^e échelle : structure viaire secondaire qui dessert la ville à l'échelle du *xiang*. Elle est composée de 4 voies qui donnent directement sur les 8 portes de sorties de la ville parmi les 12 existantes.
- 3^e échelle : structure viaire primaire composée de deux voies qui se croisent au cœur de la ville. Le cœur de la ville est une enceinte en palissade dont la superficie est équivalente à quatre îlots. Cette structure viaire donne sur 4 portes de la ville et divise la ville en 4 *xiang*.
- Îlots mesurant 50m x 50m. Chaque îlot accueille quatre parcelles d'habitation qui mesure chacune 25m x 25m, sauf les parcelles réservées pour les monastères.
- Rempart en remblai de terre avec 12 portes : 4 portes principales et 8 portes secondaires
- Îlot réservé pour la construction de monastères : il y a 4 monastères pour 4 *xiang*.
- Le cœur de la ville, lieu du pouvoir des princes de Xiang Khaeng : il y a le pavillon de gauche, le pavillon de réunion ou de rassemblement, le pavillon de droite, le pavillon de dharma, le grand pavillon officiel, le pavillon des princes de Xiang Khaeng, le pavillon de réfectoire ou de réserve.

Fig. 63. Les lak ban à Ban Bountai.



Fig. 64. Relevés de la fortification en forme d'escargot de Vieng Phu Kha.

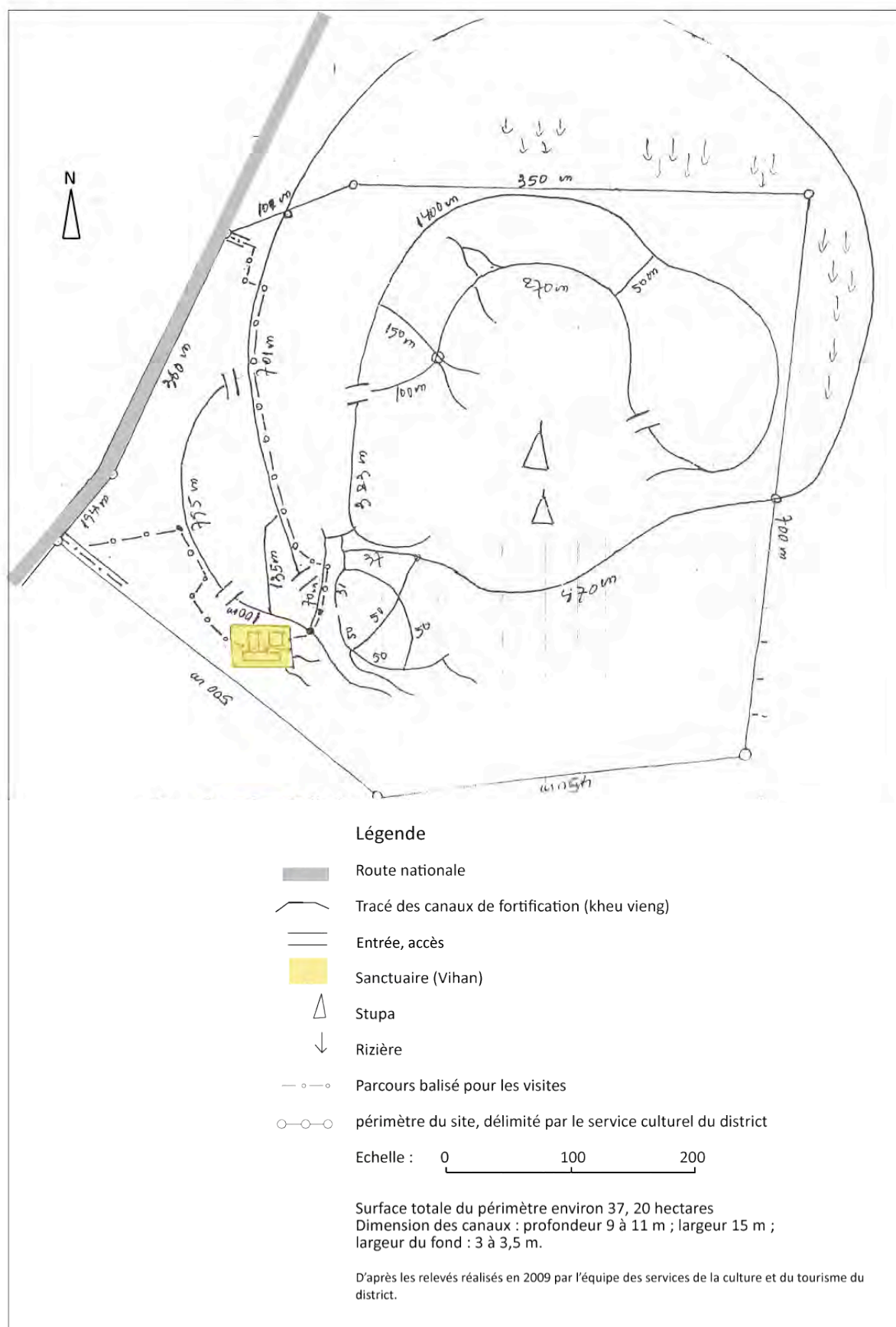


Fig. 65. Plan de la ville de Chiang Saen Thaïlandaise (rive droite), état actuel

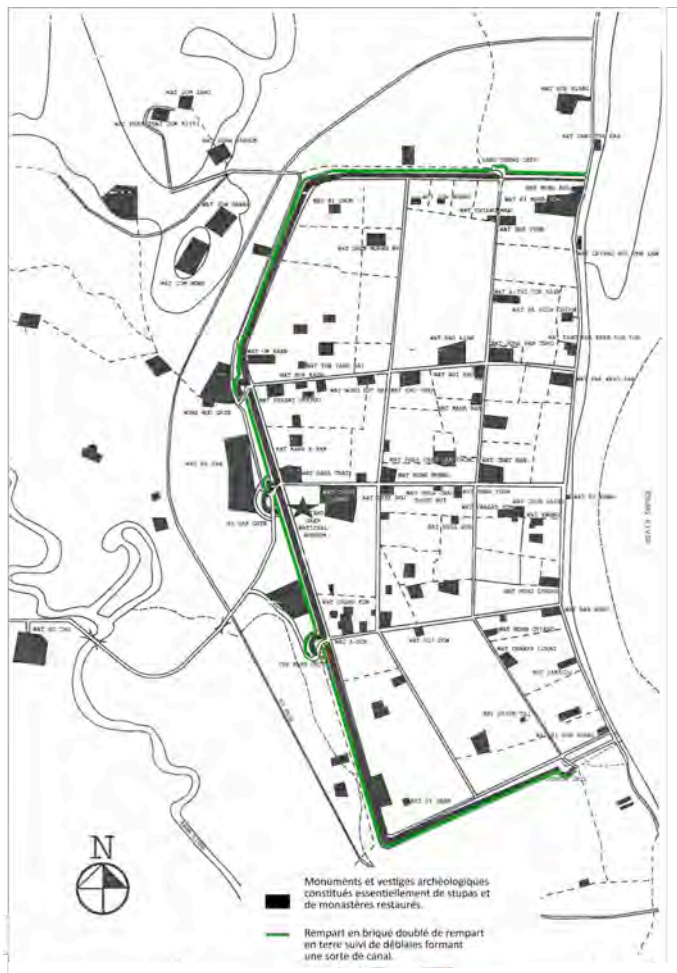


Fig. 66. Localisation de Chiang Saen Thai actuel (rive droite) dans la région de Bokéo, l'ancien Souvannakhomkham.

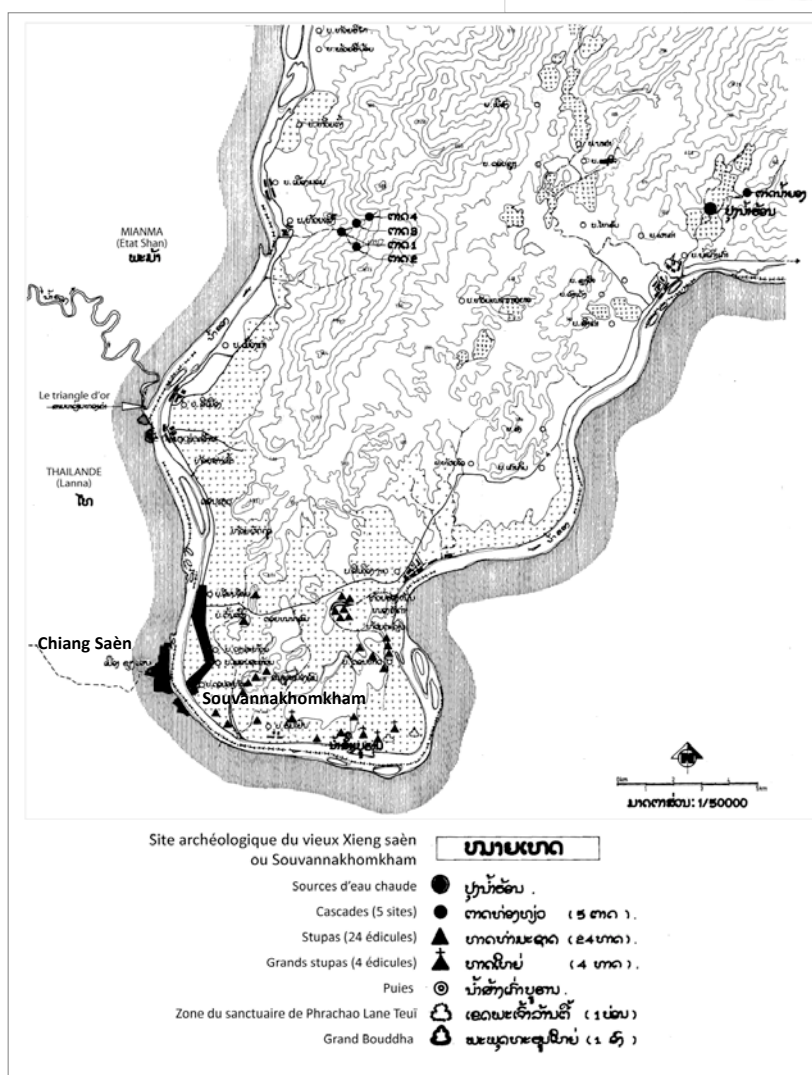


Fig. 67. Plan de Chiangmai.
Une morphologie mixte.

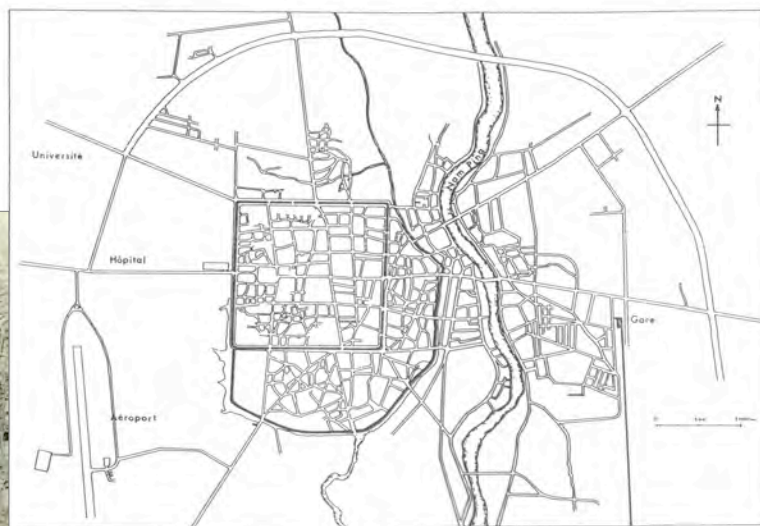
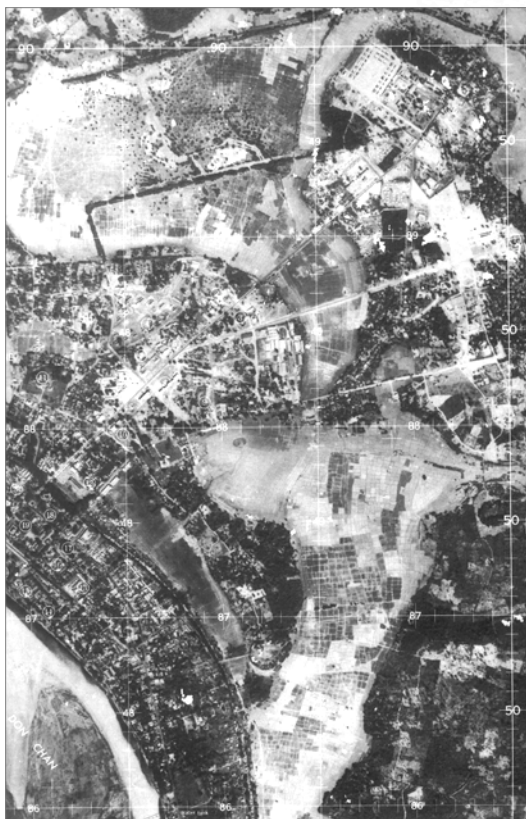


Fig.3 : Plan d'ensemble de Chiangmai (source : Report of Monument Survey, Chiangmai, 1987. Département des Beaux-Arts, Bangkok).



1

1- Vientiane, le rectangle en montée de terre, entre la citadelle et la terrasse du That Luang. Ancienne ville probable de Vientiane.

2- Sukhothai

3- Ayuthia

4- Rattanakosinh.

(Les photos sont datées des années 1950)

3



4



2



Légende.

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| 1. Wat Chédilem | 11. Wat That Noy |
| 2. Wat Praya Mangrai | 12. Wat Kanthom Changkam |
| 3. Wat Prachao Ondam | 13. Wat Kum Kam |
| 4. Wat That Khao | 14. Wat Kum Kam I |
| 5. Wat Pupia | 15. Wat Kailan |
| 6. Wat E-Kang | 16. Wat Phanlao |
| 7. Wat Nanchang | 17. Wat Huanong |
| 8. Wat | 18. Ku Ailan |
| 7. Wat | 19. Wat Ku Tonpho |
| 8. Wat Ku Padom | 20. Wat Ku Magluer |
| 9. Wat Ubosot | 21. Wat Ku Khao |
| 10. Wat Patan | 22. Wat Kum Kam Teepram |

- | |
|---------------------------|
| 23. Wat Kum Kam Teepram I |
| 24. Wat Kum Maisong |
| 25. Wat Ku Ridmai |
| 26. Wat Ku Jokpok |
| 27. Wat Bonamthip |

Fig. 71. Wieng kum kam.

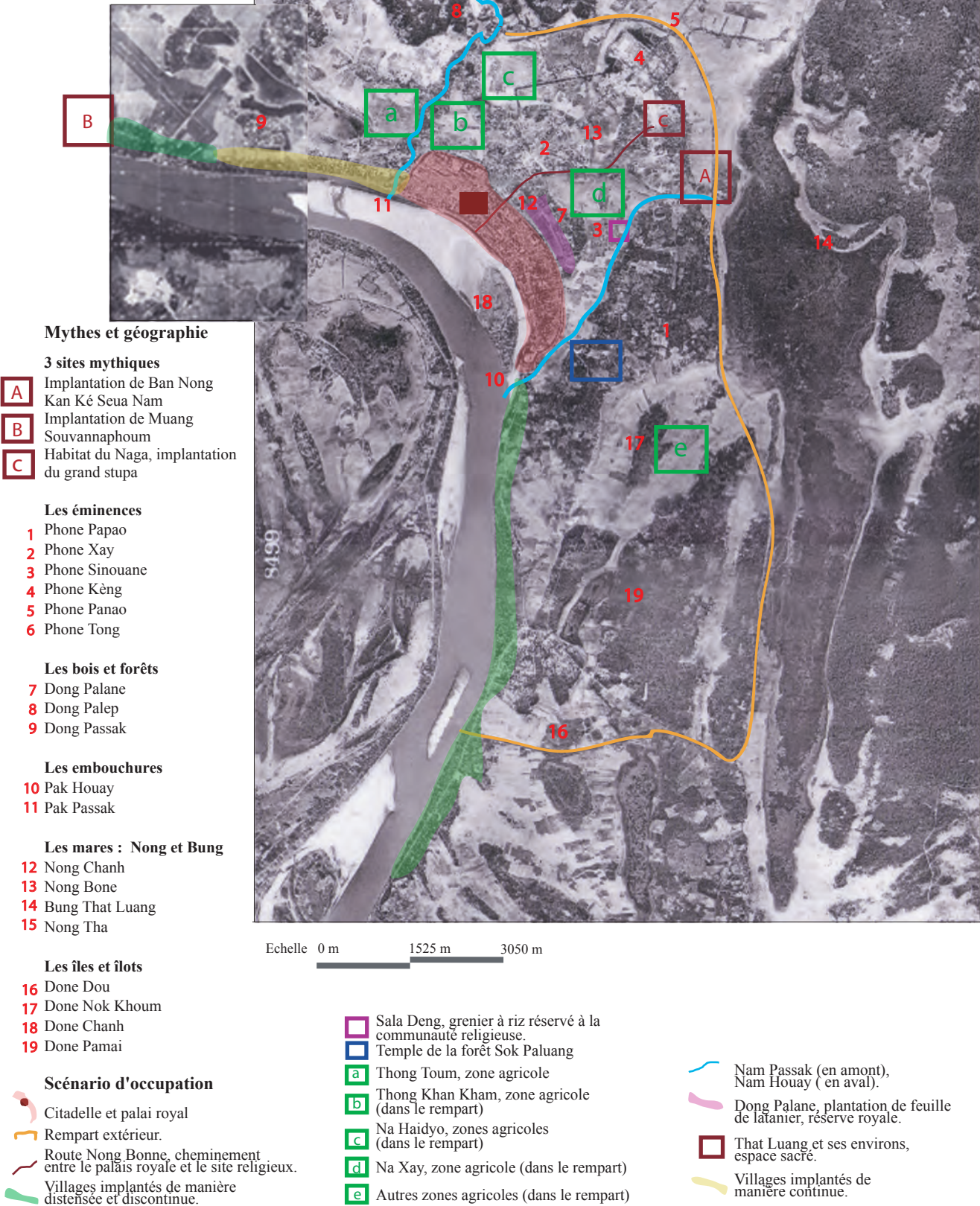
- | | |
|--|--|
| | Hypothèse de l'ancien lit de la Mêping |
| | La Mêping actuelle |





Fig.72. Plan de Vientiane (IGE. 2002)

Fig. 73. Schéma de scénario d'occupation primitive de Vientiane, d'après les mythes et les données géographiques. Schéma réalisé sur la photographie aérienne de 1961.



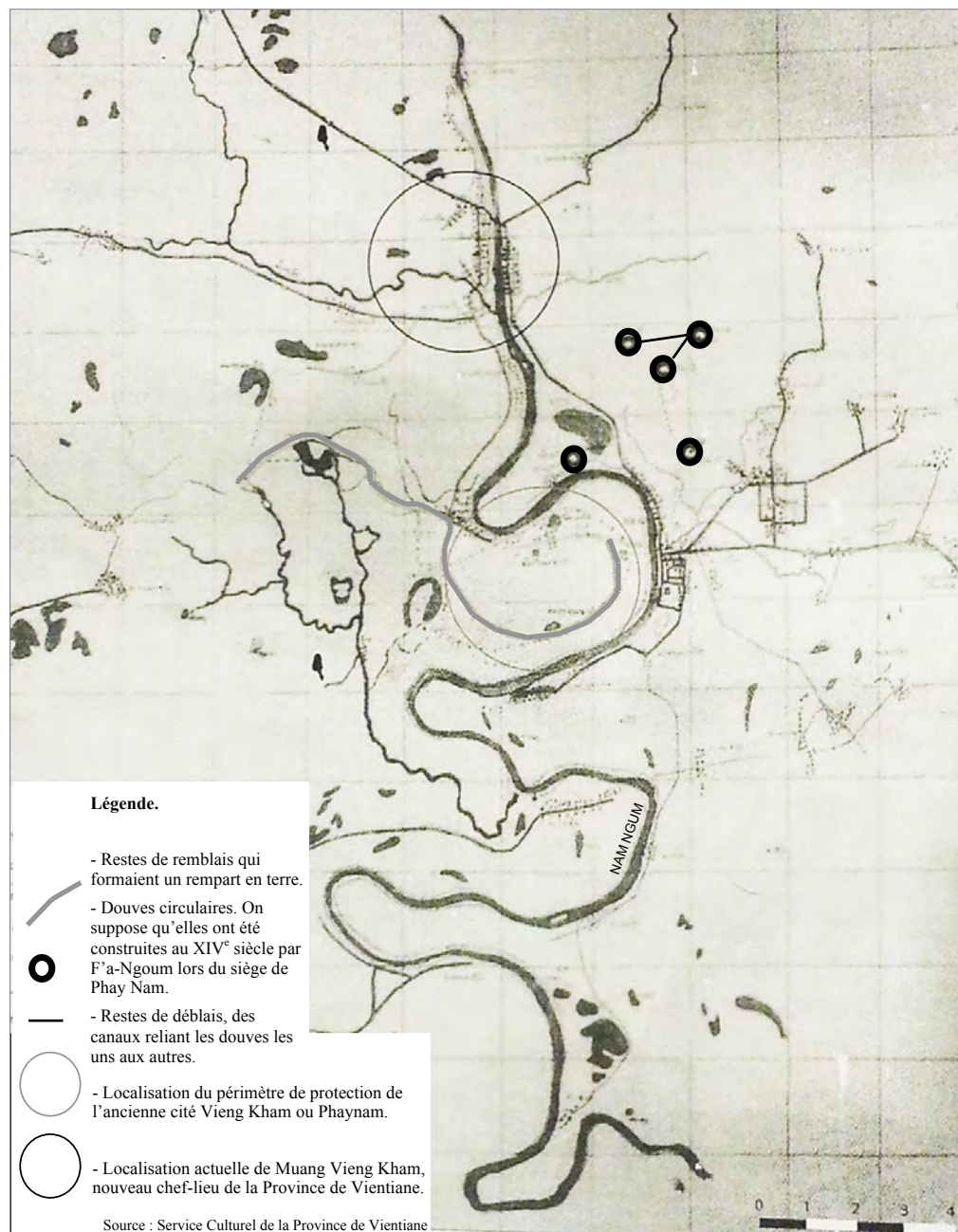


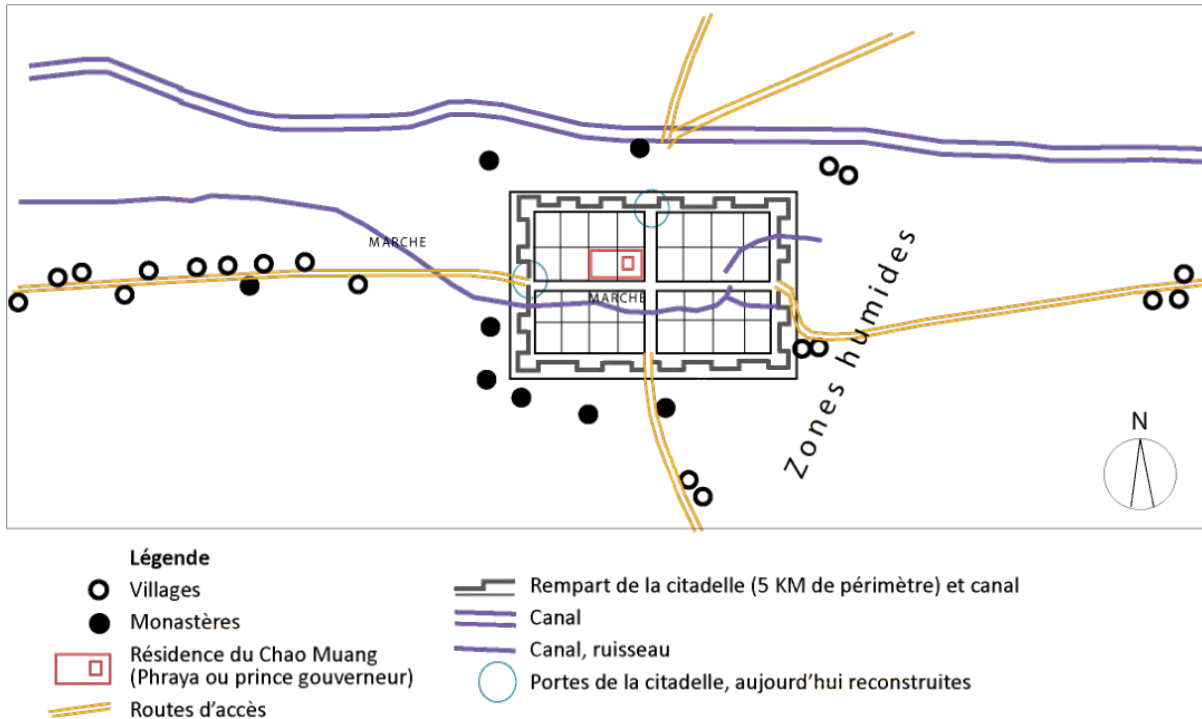
Fig. 74. Muang Vieng Kham

Fig. 75. Quartier de That Phranom à Nakhone Phranom.

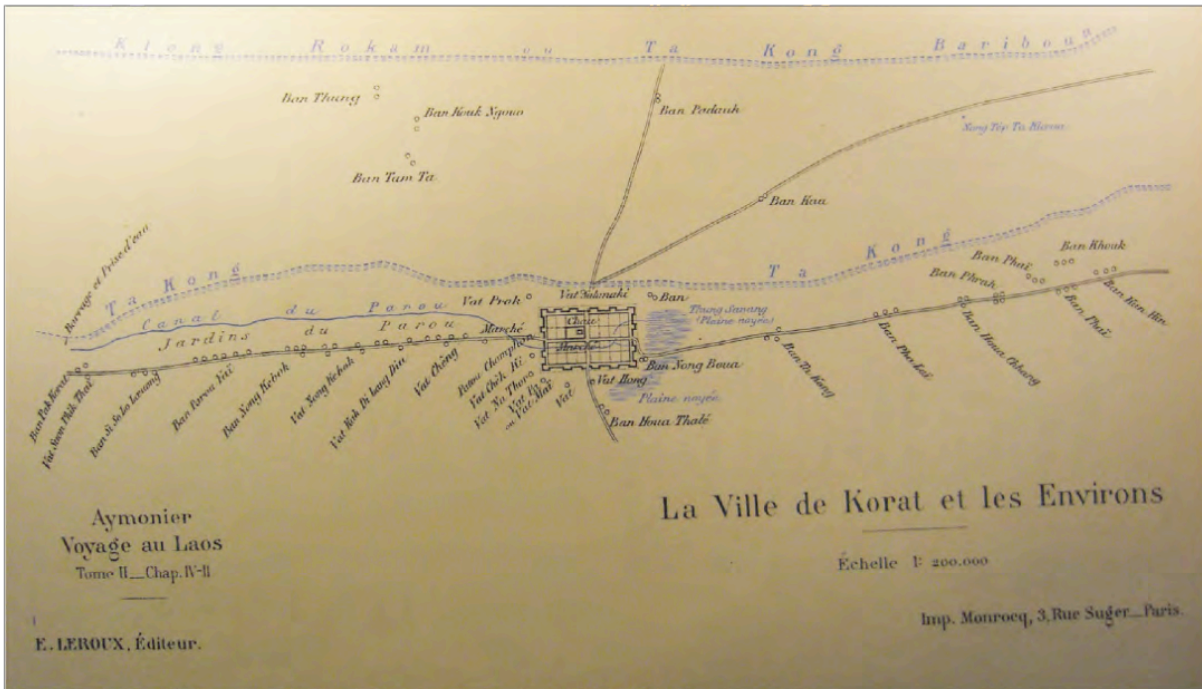


Fig. 76. Khorat à la fin du XIX^e siècle. Schéma fonctionnel et symbolique.

Plan Schématique de la citadelle de Khorat, d'après les relevés de Etienne Aymonier réalisé en 1885. CAOM.



Plan de Khorat et les environs. Etienne Aymonier. 1885, CAOM.



Aymonier transcrit phonétiquement la désignation du canal à la manière siamoise, *Khrong*, et à la manière lao, *Takhong*. Ce dernier ne fait que retranscrire les appellations en usage chez les autochtones. L'usage de deux termes, siamois et lao, pour désigner la même chose témoigne de la cohabitation de deux communautés.



Fig. 77. Khorat, photographie aérienne actuelle.



Fig. 78. Muang Kao, actuel (en face de Parxé). Traces des anciennes fortifications.

- Restes de rempart de Rajbout Gno ?
- Restes de la rue pavée de terre cuite.
- Un autre rempart en pierre ?



Fig. 79. Autel des esprits de Phravo Phrata, ancêtres fondateurs de Muang Oubon. (à Oubon Rajthani)

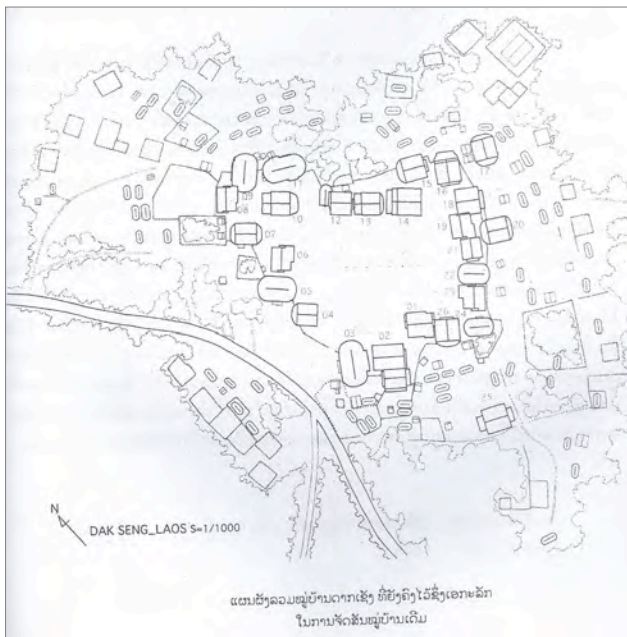
Dans tous les cas, les esprits : ne sont pas représentés par des icônes.



Fig. 80. Un autel rituel Phi F'a à ban Khounta-tha.

Fig. 81. Le pieux lak tham à ban Phaylom.





Source. Vanitha Posisavath.

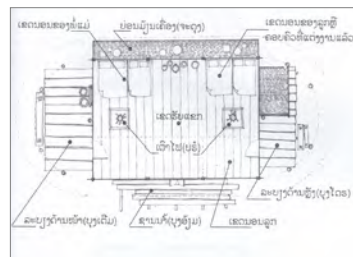


Fig. 82. Le village Tariang, Dak Seng.

Maison tariang type.

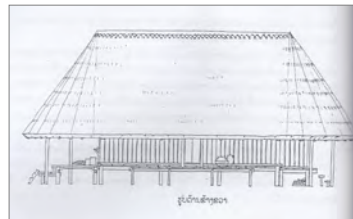


Schéma d'organisation de l'espace du ban Tariang (à Dak Moual et à Dak Seng.)

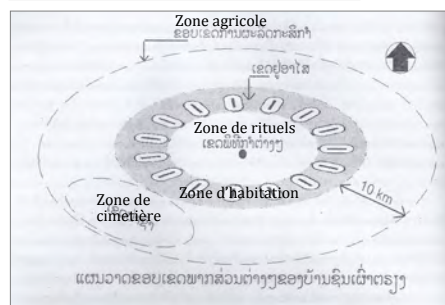
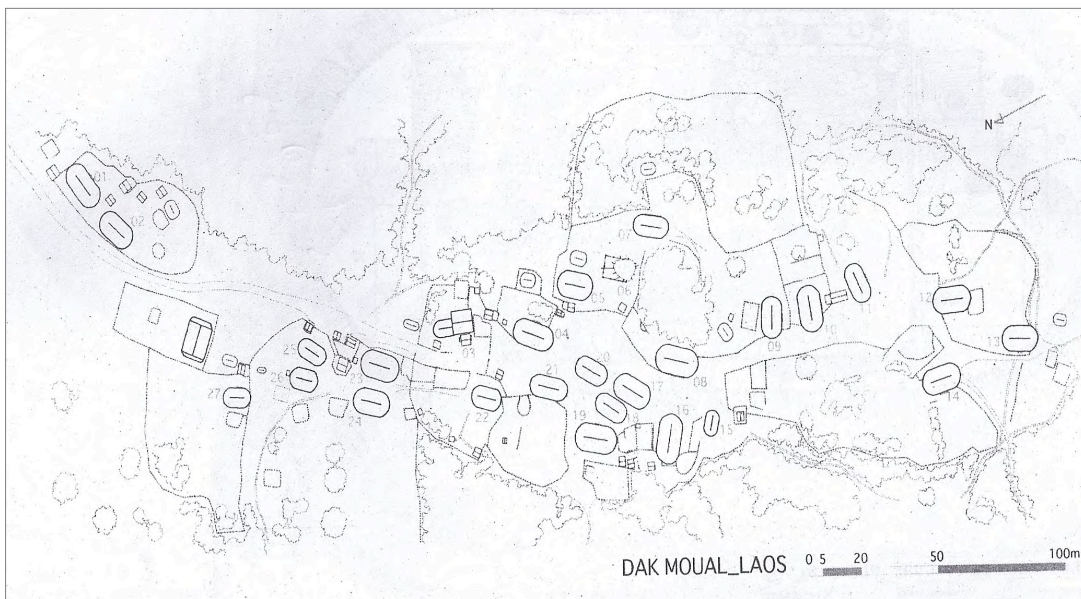


Fig. 83. Le Village Tariang, Ban Dak Moual.



Source. Vanitha Posisavath.

Fig. 84. Le Village lao loun, Ban Donoune et ban Kok Ninh



Ban Donoune

Ban Kok Ninh



Source. P et S. Clément. L'habitat lao.



Fig. 85. Le Syaosavat, thème d'illustration murale de la bibliothèque de Vat Xiengthong. Luang Prabang. Immeubles et

Fig. 86. Bâtiments administratifs de Muang Viengxay, capitale de la zone libérée.



Fig. 87. La résidence du Prince Souphanouvong à Viengxay. Et une habitation troglodyte adjacente

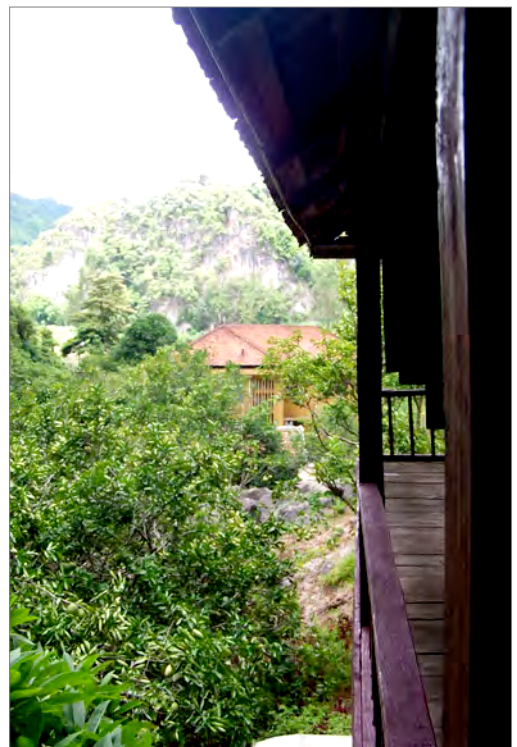
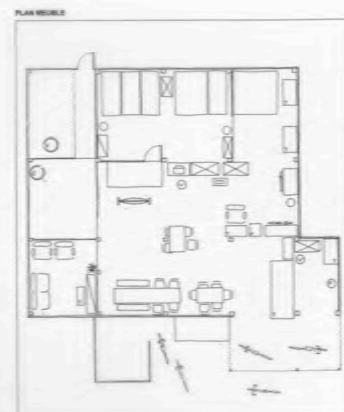
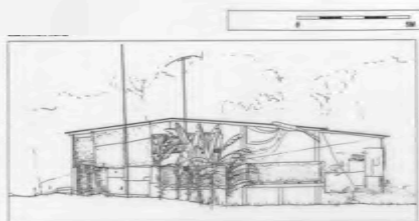
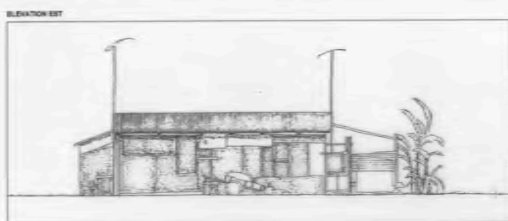
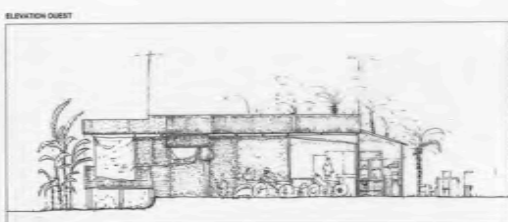


Fig. 88. Habitations et immeubles urbains modernes des années 1960, à Vientiane : Villas, immeuble d'angle... Mais aussi des habitations précaires
(Source : Atelier Map.)



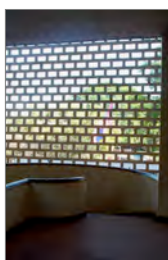


Fig. 89. Autres équipements des années 1960 dans le centre de Vientiane : Banque, Piscine municipale, hôtels, Université





Fig. 90. Equipement des années 1950 : l'Assemblée Nationale années 1950, (donnant sur le Patouxay. Aujourd'hui le bâtiment fait partie du campus du bureau du Premier Ministre),

Fig. 91. L'Hôpital Mahosot (bâtiment des années 1960, dans un campus qui date de la période coloniale)



ELEVATION OUEST

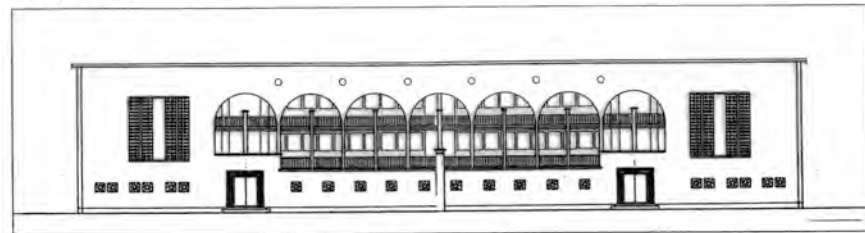


Fig. 92. L'immeuble de logement des professeurs du lycée de Vientiane, construit à la fin des années 1950.



PLAN MEUBLE

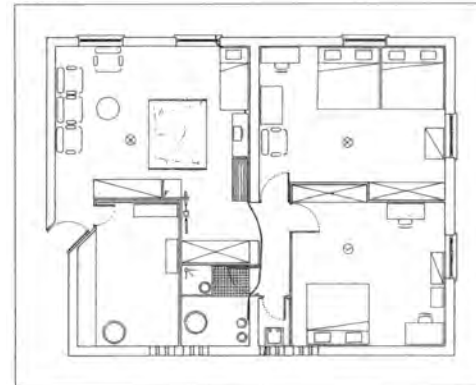


Fig. 93. Immeubles et compartiments des années 1960, dans le quartier centre de Vientiane.





Fig. 94. Equipements de loisir et de commerce des années 1960 dans le centre de Vientiane : les Cinéma Vieng Samai et Sèng Lao



Fig. 95. La place du Nam Phou a été construite au début des années 1960, remplaçant les deux pavillons du marché qui date de la période coloniale



Fig. 96. Le cinéma « fantôme » de Savannakhet.





Fig. 97. Panneaux de propagande et de sensibilisation, vers la fin des années 1970, dans les années 1980 et les années 1990.





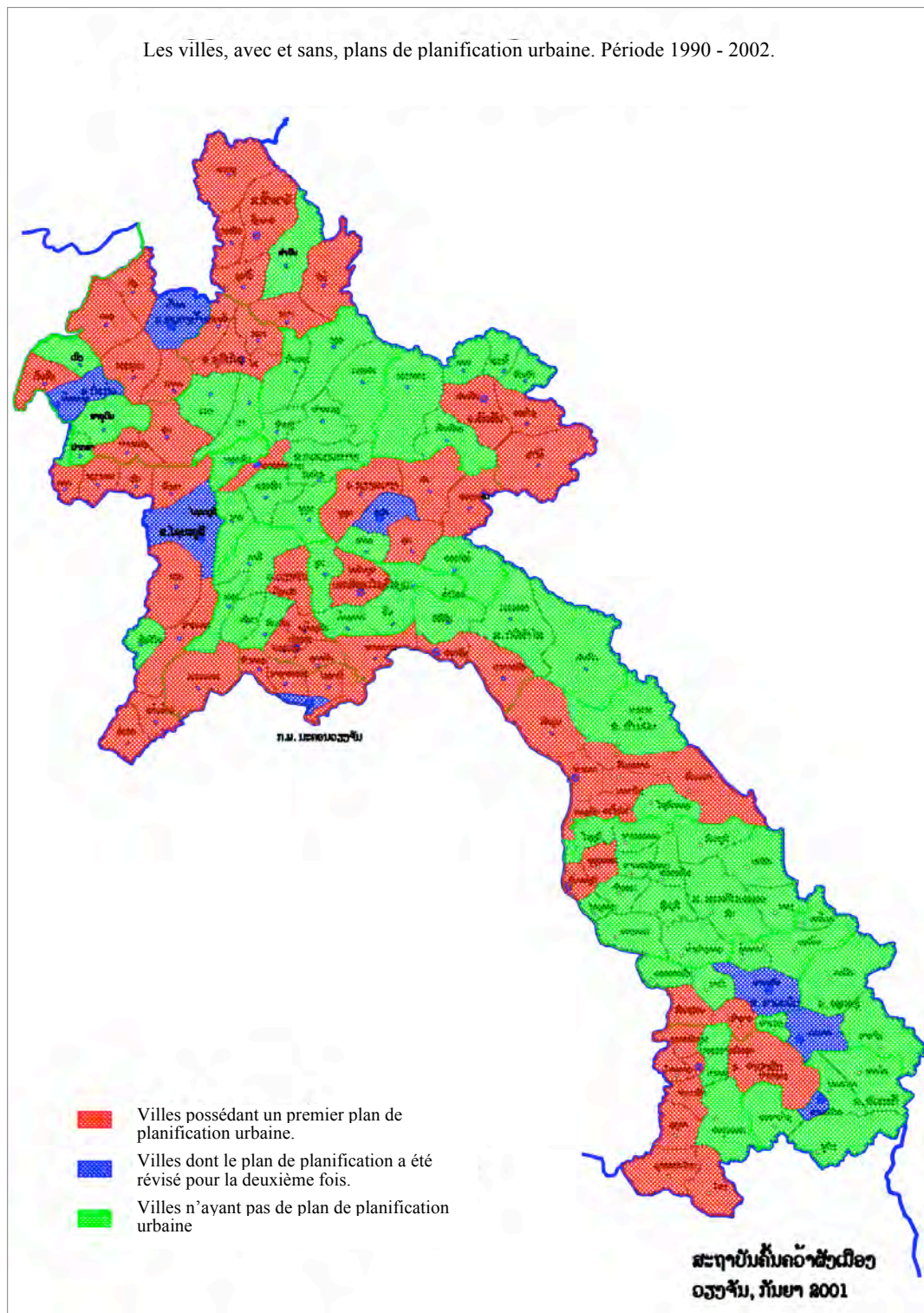
Fig. 98. Le Prince Souphanouvong à la présentation de la fabrication de l'emblème nationale. 1975. Ecole des beaux-Arts. Vientiane.
Sources. LFAA.



Fig. 99. L'image de Kaisone Phomvihan.
Sources. LFAA



Fig. 100. Carte montrant la progression de l'élaboration des plans urbains dans les villes du Laos, entre 1990 et 2002.



Tab. 1. Les inventaires réalisés par l'Atelier du Patrimoine et soumis aux autorités compétentes en 2002.

Liste des Monuments Nationaux de Vientiane.

Numéro des ensembles patrimoniaux	Nombre de fiches	Désignation du bâtiment	Numéro de fiche d'inventaire	Titre de protection	Degré de protection
1- Vat Inpèng	4	<i>Sim</i>	M001-1	MN2	Inscrit
		<i>Kouty</i>	M002-1	MN2	Classé
		<i>Hô Tai</i>	M003-1	MN2	Classé
		<i>Petit sim</i>	M004-1	MN2	Classé
2- Vat Ongtu	2	<i>Sim</i>	M005-2	MN2	Classé
		<i>Kouty</i>	M006-2	MN2	Inscrit
3- Vat Mixay	2	<i>Sim</i>	M007-3	MN2	A inscrire
		<i>Kouty</i>	M008-3	MN2	Inscrit
4- Vat Hai Sok	2	<i>Sim</i>	M009-4	MN2	Inscrit
		<i>Kouty</i>	M010-4	MN2	Inscrit
5- Vat Chanh	2	<i>Sim</i>	M011-5	MN2	Classé
		<i>Kouty</i>	M012-5	MN2	Classé
6- Vat Xieng Ngneu	1	<i>Sim</i>	M013-6	MN2	Inscrit
7- Vat Sissaket	5	<i>Sim, galerie</i>	M014-7	MN2	Classé
		<i>Kouty</i>	M015-7	MN2	Inscrit
		<i>Kouty</i>	M016-7	MN2	Classé
		<i>Kouty</i>	M017-7	MN2	Inscrit
		<i>Hô tai</i>	M018-7	MN2	Classé
8- Vat Hô Phrakéo	1	<i>Sim</i>	M019-8	MN2	Classé
9- Vat Kao Gnot	1	<i>Sim</i>	M020-9	MN2	Inscrit
10- Vat Phayavat	2	<i>Sim</i>	M021-10	MN2	Inscrit
		<i>Kouty</i>	M022-11	MN2	Classé
11- Vat Simuang	1	<i>Sim</i>	M023-11	MN2	Inscrit
12- Vat That Khao	2	<i>Sim</i>	M024-12	MN2	Inscrit
		<i>Kouty</i>	M025-12	MN2	Inscrit
13- Vat Phrapho	1	<i>Sim</i>	M026-13	MN2	Inscrit
14- Vat Phrasay	1	<i>Sim</i>	M027-14	MN2	Inscrit
15- Vat Bungkhagnong	1	<i>Sim</i>	M028-15	MN2	Inscrit
16- Stade National	1	Stade	M029-16	MN1	Inscrit
17- That Vat Nark	1	Stupa	M030-17	MN1	Classé
18- That Dam	1	Stupa	M031-18	MN1	Classé
19- Assemblée Nationale	1	Assemblée	M032-19	MN1	Inscrit
20- That Luang	1	Stupa	M033-20	MN1	Classé
21- Vat Kang	1	<i>Sim</i>	M034-21	MN1	Inscrit
22- Patouxay, Anousvary	1	Mémorial	M035-22	MN1	Classé

Liste des édifices existant dans l'enceinte intérieure de Vientiane faisant l'objet d'inventaire, par typologie.

N°	Typologie	Nombre	Total
1	Edifice lao ancien	17	
2	Edifice <i>lao pagnuk</i>	35	
3	Edifice lao coloniale	45	
4	Edifice colonial	98	
5	Compartiment	71	
6	Edifice collectif	4	
7	Edifice moderne	7	
8	Edifice mixte	9	286

Tab. 2. Durée des baux. D'après l'article 65 de la loi foncière, N01/97AN en date du 12/04/1997.

Statut du propriétaire	Locataire ou l'investisseur	Durée	Type de baux ou de concession	Autorité compétente pour l'approbation.
Un laotien	Un étranger Une société étrangère	20 ans renouvelables	Bail de location.	Autorité de la province, de la préfecture, ou de la zone spéciale, qui propose au ministère des Finances d'approuver.
L'Etat laotien.	Investisseur étranger	50 ans renouvelables	Concession.	Gouvernementale
L'Etat laotien.	Un étranger Une société étrangère.	30 ans renouvelables	Concession.	Gouvernementale
L'Etat laotien.	Investisseurs étrangers pour les zones de développement économique.	75 ans	Concession.	Assemblée Nationale
L'Etat laotien.	Investisseurs étrangers	Non dit	Concession pour plus de 10 000 hectares.	Assemblée Nationale
L'Etat laotien.	Un organisme public étranger	99 ans	Bail, échange, transfert.	Intergouvernementale

Tab. 3. Taxes des beaux fonciers.

Type de biens loués.	Nationalité du locataire	Taxe forfaitaire, par M2, par mois	Taxe au %, par type de biens, par mois
Villa en dur	Laotienne.		30 %
Maison lao pagnuk	Laotienne.		25%
Villa en dur à R+1	Etrangère.	2 USD	
Immeuble	Etrangère.	2 USD	
Villa en dur à R-d-C	Etrangère.	1,70 USD	
Compartiment ≥ R+1	Etrangère.	1,20 USD	
Compartiment à R-de-C	Etrangère.	1 USD	
Terre et autres	Indifférent.		25%

Remarques : Les chiffres ci-dessus proviennent du décret Présidentiel N01/RDP, article 4. Dans la réalité il est improbable que l'État puisse percevoir ces recettes. Il y a des villas en dur de 200 m2 louées aux étrangers à 400 USD par mois. Si on se fie aux taxes à payer les propriétaires devaient payer 400 USD à l'État. Ce qui fait qu'il n'a rien à gagner. Dans le meilleur des cas, l'État et le propriétaire pourraient gagner quelques choses si le propriétaire déclare que son locataire est laotien. En ce cas l'État aurait taxé 120 USD par mois et le propriétaire aurait touché 280 USD par mois. Déjà, cette situation serait peu probable. Dans la réalité, il n'y a pas d'agent d'Etat affecté pour vérifier sur le terrain.

Tab. 4. Les ressources et les perceptions de VUDAA entre 2000 et 2008, en million de kips. Source. VUDAA.

N°	Ressources	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
01	Ramassage des déchets	1.082	1.744	1.995	2.457	2.917	2.776	2.840	2.402
02	Nam Papa Lao	105	409	409	445	442	480	471	320
03	EDL	156	728	624	624	624	624	624	416
04	Nettoyage et propreté								
05	Places de stationnement	90	192	447	291			51	584
06	Obligation								
07	Essence et stations		49	673	935	848	2.600	2.600	2.600
08	Hôtellerie	19	131	102	117	115	133	116	79
09	Permis de construire	47	67	77	74	103	85	137	89
10	Contravention sur voie publiques	10	8	3					
11	Frais administratifs et autorisations		5	4	2				
12	Toilettes publiques								21
Total des ressources		1.509	3.333	4.334	4.945	5.049	6.698	6.839	6.511
Rétribué par le budget de l'Etat		6.484	11.251	7.156	9.115	19.149	11.887	9.500	9.029
Total des perceptions		7.993	14.584	11.490	14.060	24.198	18.585	16.339	15.540

Tab. 5. Les dépenses réelles de VUDAA entre 2000 et 2008, en million de kips. Source. VUDAA.

N°	Dépenses	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
01	Ramassage des déchets	1.082	1.744	1.995	2.457	2.917	2.776	2.840	2.402
02	Nettoyage et propreté								
03	Frais administratifs	192	748	822	834	1.028	677	759	397
04	Nettoyage des routes et des jardins		62	476	650	950	1.397	1.953	1.581
05	Entretien, routes et caniveaux	44	62	648	350	1.401	1.856	1.943	2.068
06	Participation au budget de l'Etat pour des remboursements de dettes.	6.484	11.251	7.156	9.115	19.149	11.887	9.500	9.029
Total des dépenses		7.802	13.903	11.097	13.406	25.445	18.593	16.995	15.477

Tab. 6. Questionnaires pour évaluer “ la famille modèle”, réalisés dans les villages de Vientiane en 2010
Sources : traduit du lao du document distribué par l'autorité du village de Ban Khounta-Tha.

Le standard des familles modèles de la RDPL.

I. Participation aux dispositifs de Sécurité.	
1.	Les membres du foyer ont-ils agité selon la règle et la loi, conformément au plan d'action du ban comme suit : Participer aux réunions, au programme de scolarisation des enfants, aux travaux collectifs, au soutien de la milice, à se parer contre les incendies, à protéger l'environnement, à participer à financer ou à donner son temps et son aide aux activités du <i>ban</i> ?
2.	Le couple est-il conjugalement solidaire et respectueux l'un envers l'autre : bien éduquer les enfants dans le respect et l'entente cordiale ; veiller à ce que les membres du foyer aient un emploi qui n'enfreint pas la loi, à ce que les enfants soient scolarisés. Le couple est-il capable de régler tous les problèmes internes ?
3.	Les membres du foyer se sont-ils gardés de commettre les choses suivantes : produire, acheter, vendre, consommer les drogues ; être alcooliques, commettre l'adultère, pratiquer la prostitution, se marier en cachette avec un étranger, tomber dans la délinquance, troubler l'ordre public, voler ou cambrioler, mentir et arnaquer ou usurper les biens d'autrui ; trafiquer les produits illicites, tricher pour les taxes et les impôts, vendre les armes et autres produits et objets illicites ; jouer aux jeux de hasard ; faire des extensions de leur habitation ou de leur commerces qui nuisent à l'espace public et déranger les autres ; commettre des effractions aux codes de la route, se garer n'importe comment sur la voie publique ?
4.	Les membres du foyer ont-ils œuvré de façon dynamique pour la production et l'amélioration du niveau de vie du foyer dans le respect de la loi ?
5.	Le foyer est-il solidaire à la communauté en soutenant les autres familles pauvres en difficulté ?
II. Participation aux dispositifs de propreté.	
1.	Les membres du foyer ont-ils participé aux séances de sensibilisation portant sur les organisations et les projets de « Vientiane ville propre » ?
2.	Les membres du foyer ont-ils participé en fournissant les moyens financiers ou de la main d'œuvre, ou en matériels à l'entretien des routes et à la réalisation des ouvrages de drainage et d'assainissement de leur propre maison ?
3.	Le foyer participe-t-il à la charte d'entretien et de propreté des routes, des drainages collectifs, adjacents aux limites de son terrain (désherbage, déboucher les écoulements d'eau, nettoyer les drains, nettoyer la grande route et la route goudronnée, faire la peinture de sa clôture.) ?
4.	Avant toutes extensions le foyer a-t-il demandé des autorisations aux autorités compétentes et affairant ? Les constructions illicites et désordonnées des annexes et des auvents en bordure de la route sont-elles enlevées urgemment ?
5.	Le foyer a-t-il passé des contrats ou souscrit aux services des organismes affairant pour le ramassage des déchets ?
6.	Les foyers ont-ils traité les eaux usées conformément à l'hygiène avant de les évacuer aux réseaux publics ?
7.	Les foyers commerçants ont-ils respecté les dispositifs et les règles de limites donnés par l'autorité compétente concernant les étalages commerciaux en bordures des voies ?
8.	Les chefs de famille ont-ils recommandé aux membres de leur famille d'être vigilants et respectueux des lois, des codes de conduite, de circulation, de stationnement : ne se stationnant pas n'importe où mais dans les parking ?
III. Participation aux dispositifs de Verdure.	
1.	Les membres du foyer ont-ils participé aux séances de sensibilisation portant sur les projets « Vientiane ville verte » ?
2.	Les membres du foyer ont-ils participé au programme d'entretien des arbres existants, de plantation de nouveaux arbres pour créer de l'ombrage et agrémenter la ville ; ont-ils dénoncé les coupes illicites des arbres ?
3.	Les membres du foyer ont-ils participé à l'installation des plantes et des fleurs au bord des routes et devant chez eux, dénoncé les mauvais traitements de ces biens publics ?
4.	Les membres du foyer ont-ils participé à la création des parcs et jardins publics, initié la création des zones vertes appropriées, etc. Ont-ils dénoncé le vandalisme des espaces verts et des dépôts illicites des déchets dans les jardins ?
IV. Participation aux dispositifs d'éclairage.	
1.	Les membres du foyer ont-ils participé aux séances de sensibilisation portant sur les projets de « Vientiane lumière » ?
2.	Les maisons sont-elles équipées d'éclairage et d'électricité de manière conforme aux règlements techniques ?
3.	Les foyers ont-ils participé au programme d'installation des éclairages de la voie publique qui passe devant chez eux ?
4.	Les membres du foyer ont-ils dénoncé le vandalisme, s'il existe, de l'éclairage des voies publiques ?

Tab. 7. Liste non exhaustive des monuments construits par Sethathirat ou soumis à ses interventions. (T) Thaïlande, (L) Lao

N	Désignation	Localisation	Date	Type d'intervention au XVI ^e s.	Antériorité
1	That Pholn	Thakek (L)	1539	Restauré par Phothisarath	Site fondé vers le VI ^e siècle.
2	That Inheng	Savannakhet (L)	1548	Restauré par Sethathirat	Monument fondé vers le VI ^e s.
3	That Phnom	Nakhon Phnom (T)	1550-1572	Restauré, modifié par Sethathirat	Monument fondé vers les I ^{er} et II ^{es} .
4	That Luang	Vientiane (L)	1560-1566	Achevée par Sethathirat (commencé par Phothisarath)	Site fondé vers le III ^e s. av .J.-C.
5	That Sri Song-hak	Loeuy (T)	1563	Construit par Sethathirat	Monument, nouvelle construction.
6	Chédi Luang	Chiangmai (T)	1560	Construit par Sethathirat (commencé par Thiloka raja ?)	Monument, nouvelle construction.
7	That Bang phouane	Nongkai (T)	1560-1566	Construit par Sethathirat	Monument, nouvelle construction.
8	That Dam	Vientiane (L)	Vers 1560	Construit par la 1 ^{re} reine de Sethathirat.	Monument, nouvelle construction.
9	That Khao	Vientiane (L)	Vers 1560	Construit par l'une des 2 ^{es} reines de Sethathirat.	Monument, nouvelle construction.
10	Hô Phrakéo	Vientiane (L)	1565	Construit par Sethathirat	Sanctuaire, nouvelle construction.
11	Vat Phrasay	Vientiane (L)	?	Construit par Sethathirat	Ensemble monastique, nouvelle construction.
12	Vat Phrapho	Vientiane (L)	?	Construit par Sethathirat	Ensemble monastique, nouvelle construction.
13	Vat Ongtù	Vientiane (L)	1566	Ensemble monastique construit par Sethathirath	Site fondé vers le III ^e S.
14	Vat Inpèng	Vientiane (L)	?	Construit par Sethathirat	Site fondé vers le III ^e S.
15	Vat Chanh	Vientiane (L)	?	?	Site fondé vers le III ^e S.
16	That Sikhottabong	Thakek (L)	1568	Restauré, modifié par Sethathirat	Site fondé le VI ^e S.
17	Vat Mixay	Vientiane (L)	1569	Construit par Sethathirat	Nouvelle construction.

Tab. 8. Les produits exportés du Lane Xang au milieu du XVII^e siècle. Registre commercial de VOC.

Désignation	Quantité	Qualité	Provenance
Essence de Styra ¹	+++	+++	Haute montagne : Phongsaly, Luang Prabang, Houaphanh.
Uvaria cordata (Khang) ²	+++	+++	Nord du Laos
Musk ³	?	+++	Très haute altitude
No Hèd ⁴	+++	+++	Sud ?
Ivoire ³	+++	+++	Tout le Laos
Peau de cerf et peau de buffle ⁶	++	++	Sud ?
Miele ⁷	+++	+++	Nord et Sud ?
Cire d'abeille ⁸	+++	+++	Nord ?
Coton ⁹	+	+	Nord
Soie ¹⁰	+	+++	Tout le Laos
Argent ¹¹	+	+++	+1
Fer ¹²	?	?	
Or ¹³	+++	+++	

Au total 13 produits très recherchés

¹ Essence provenant des écorces du styrax. Il existe trois variétés : *annamensis*, *benzoides*, *tonkinensis*. Leur utilisation est essentiellement la parfumerie et la pharmacopée antiseptique.

² Habitat d'un insecte généralement utilisé en pharmacopée, en teinture et colorant.

³ Provenant d'un animal male utilisé en parfumerie et en pharmacopée. Masuhara note que cet animal n'aurait pas existé au Laos, puisqu'il n'aurait existé qu'en très haute altitude, notamment en Chine et au Népal. Il suggère que le Musk venait de Chine et transitait par le Lane Xang.

⁴ Corne de rhinocéros ?

Sources : Van Wustoff, Marini, Le Josne.

Tab. 9. Produits imposés aux Lao du Lane Xang par les Siamois comme taxe de capitation au XIX^e s.

Sources : Sangrana Chanthakhot, in : Histoire d'Attapeu.

Désignation des produits.	Quantité/par personne /par an	Si en liquide, il serait en bath, sous le règne de Rama IV.	Conversion approximative en bath thaï actuel.
Uvaria cordata (Khang) *	12 kg	2,4 bath	6 250
Ivoire *	2,4 kg		
Cire*	24 kg		
Tissu blanc	4, 6 morceaux	4,6 bath	11 500
Soie	0,6 kg		
Argent	4 bath		
Or	2 salung		10 000
Cardamum(Amomum xanthioides)*	12 kg		10 000
Jute (Boehmeria nivea)*	30 kg	4 bath	20 000
Bois de Tec (Tectona grandis) *	2 troncs	8 bath	

Remarques : 17 *muang* lao vassaux du Siam avaient payé les tributs de cette nature. Étaient concernés pour le Sud du Laos : Champassak, Saravan, Attapeu, Siphandon, Khamthong Gnaï, Khamthong Noy, Sènépan, Songkhon, Lamnao, Samian, Xélamphao, Saphad, Xieng Tèng, Soumphon, Khong ; pour le Nord, seules étaient concernées Vientiane et Kénethao. Les autres *muang* non mentionnés (Xieng Khouang et Samneua) étaient certainement en situations instables, les paiements auraient été irréguliers, probablement lié au fait qu'ils avaient dû payer aussi les tributs au Vietnamiens. Les *muang* ne pouvaient payer les 10 produits à la fois, mais seulement de un à sept. Par exemple : Champassak ne pouvait payer que 7 produits ; Siphandone, sènépan et Saravan 6 ; les 8 autres *muang* ne pouvaient collecter que 2 à 4 ; les 5 autres *muang* ne pouvaient collecter qu'un seul chacun. Lorsque les *muang* ne pouvaient pas envoyer à Bangkok les produits exigés nominativement et quantitativement, ils avaient dû payer en argent comptant.

Tab. 10. Liste non exhaustive des muang du Laos occidental à la fin du XIX^e siècle. Notes Aymonier. E.

N°	Muang	Pop. du Chef lieu	Nbre. maison	Nbre. pagode	Taille Chef lieu	Fleuve ou rivière	Rempart
1	Stung Trêng	1500	300	3	1000-1200 m	Mékong, Stung Trêng	
2	Sêng Pang			3			
3	Attapeu		400-500	2	2000 m	2 rives du Attapeu	
4	Nong kai*	6000	1000	17	2000 x 150 m	1 berge du Mékong	
5	Nong Han		200	2	1200 x 1000 m		Rectangle, levée de terre
6	Phon Pisaï		200	5		1 berge du Mékong	
7	Lakhon			5	1600 m		
8	Moukdahan						
9	Khorat						
10	Yasothone*		500	5	1200 x 400 m	1 berge de Nam Si	
11	Siphoum		400		1800 x 300 m	1 berge de Nam Moun	
12	Ratanavisai		120	2		1 berge de Nam Si	Recul /la berge de 250 m
13	Oubon*		1000	10	2000 x 400 m	1 berge de Nam Moun	Levée de terre, fosse, palissade
14	Muang khong		300	3	2000 m		
15	Champasack		600	13			

*Khémarath, Yasothone, Nong kai, Oubon ont une certaine affiliation

*Il y un gros village à 100 m au Nord de Oubon avec 8 pagodes.

Tab. 11. Population de Vientiane (Muang, province) - fin XIX^e siècle. Source. Recensement de l'administration coloniale. CAOM/ GGI.

Muang Vientiane : tassèng, ban, habitants.

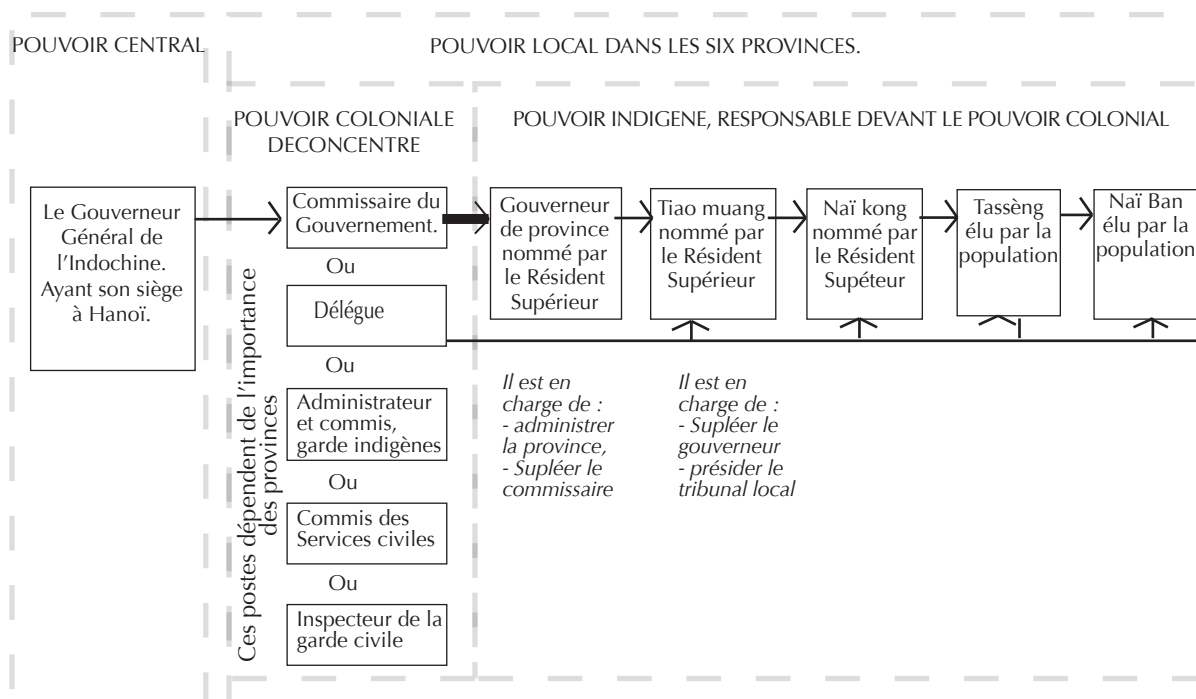
Nom de Tassèng	Nbre. de Tassèng	Nbre. de Ban	Nbre. d'habitant	Composition de la pop.
Tassèng muang Vientiane		5	1388	Lao
Sikai		18	2388	Lao
That Luang		24	1938	Lao
Vat Sop		4	1078	Lao
Ban Kang		3	1160	Lao
Sithanh Tai		5	820	Lao
Simano		9	1528	Lao
Thin Tien		16	992	Lao
Houai Sieng		15	1822	Lao, Phouane
Ban Touei		19	1178	Lao, Phouane, Tai neua
Ban San		10	750	Lao
Pa Kho		11	1190	Lao, tai neua
Hat Khieng		6	790	Lao, Phouane
Sa Khay		15	1212	Lao, tai neua
Nammi ou Hakha		4	595	Lao, tai neua
Nam Khieng		6	737	Lao, Kha, Phouane
Sam Meun Muang Pheuang		17	990	Lao, Kha, Phouane, Taineua
Hat Kan Tong (ou) Hamton		10	800	Lao, Kha, Phouane
Nam Sang		10	780	Lao, Kha, Phouane
Na Han		8	600	
(nom d'un tassèng manquant)		7	?	
	21	222	23 300*	

*Chiffre 22 736 arrondi à 23 300 pour le tassèng manquant

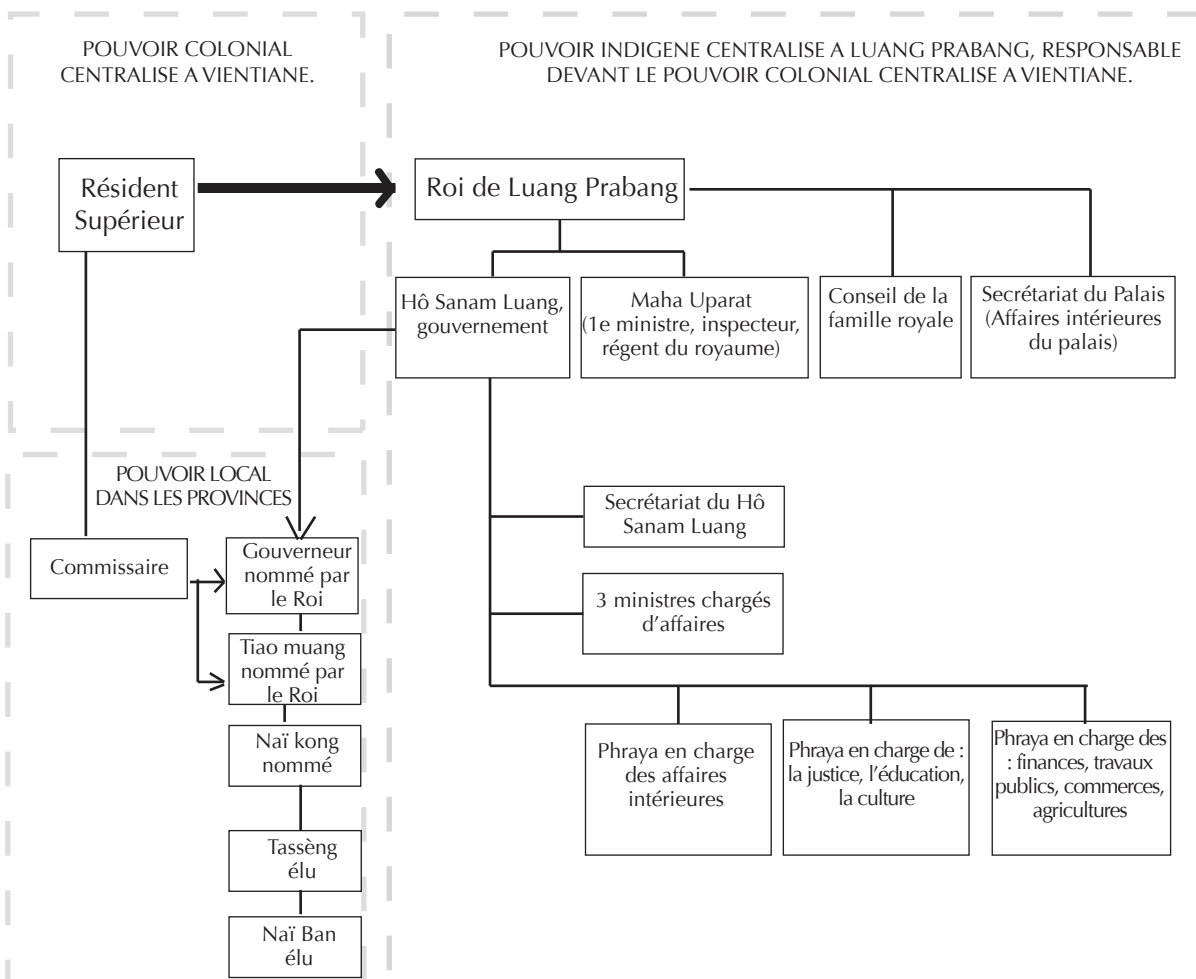
Province de Vientiane : muang, tassèng, ban, habitants.

Nom des Muang	Nombre muang	Nombre de tassèng	Nombre de ban	Nobre habitant
Vientiane		21	222	23 300
Tourakhom		20	185	
Patchoum		9	54	25 700
Borikhane		5	41	
Total	4	55	502	49 000

Tab. 12. L'organigramme de l'administration coloniale, statut de colonie pour les six provinces du Laos.



Tab. 13. L'organigramme de l'administration coloniale, statut de protectorat pour les quatre provinces du Laos et le 5e territoire militaire.



Tab. 14. Classement des fonctions administratives et du personnel administratif indigène durant la période coloniale.
Source. Décret du Résident Supérieur du 5 juillet 1935

Groupes	Titres	Fonctions	Responsabilité, devant	Elu ou nommé par
1 ^e degré	Tiao Khouèng, gouverneur de province.	- Gestion locale, - Assister le Commissaire	- le Commissaire	- le Résident Supérieur colonie) - le Roi et approuvé par RS (pour le protectorat)
	Tiao Muang, chef du district	- Gestion locale, - Supléer le tiao Khouèng, - Spléer le Commissaire, - Président du tribunal.	- le Commissaire	- le Résident Supérieur - le Roi et approuvé par RS (pour le protectorat)
2 ^e degré	L'Uparat Ek	- Equivalent à tiao muang		
	L'Uparat	- Equivalent à tiao muang - Vice-tiao muang - Président du tribunal de 1 ^{er} instance.		
	Le 1 ^e Assisant (Phusouay Ek)	- Supléant l'Uparat		
	L'Assistant (Phusouay)	- Supléant l'Uparat - Tâches diverses dans l'adminisration et dans le tribunal.		
	Samiane	- Secrétariat administratif - Tâches diverses dans l'adminisration et dans le tribunal.		
Degré spécial	Naï kong	- Chef de zones constituées de minorités ethniques.	- Tiao muang et tiao khrouèng.	- le Résident Supérieur

Tab. 15. Liste comparative des programmes de constructions lao et de constructions coloniales.

N	Désignation des programmes actuels	Equipements existants avant l'installation coloniale.	Equipements apparus dans la période coloniale
1	Equipements de santé	Absents ⁽¹⁾ Absents	Hôpital, Dispensaire.
2	Equipements religieux	Complexe du Vat (ensemble monastique avec un programme lourd et spécifique). ວັດ ⁽²⁾ Stupa (reliquaire monumental). ທາດ Chapelle royale, ຫໍພຣະແກ້ວ	Eglise avec un programme simple. Absent Absent
3	Equipements éducatifs	Bibliothèque religieuse. ຫໍໄຕ, non destiné au public Absent ⁽³⁾ Absent	Absent Ecoles et Instituts Bibliothèque publique
4	Equipements culturels et de loisir	Absent Absent * Hong lakhone de quartier (Théâtre de quartier) ໂຮງລາຄອນ Hô Khrôn. ຫໍໂຄນ Absent	Salle des fêtes, Parc et jardin publics Absent Absent Musée
5	Equipements funéraires, nécropoles	Hô mem pour usage royal. ຫໍເມມ Cimetière (hors de la ville). ປາຊ້າ Stupa funéraire en tant qu'édifice privé et public, ທາດ Caveau familiale. ສຸສາມ	Absent Cimetière Absent Absent
6	Autres équipements administratifs et publics	Hô sanam luang, Sala Hô xay Absent * Absent * Absent Absent Absent * Khraï. ຄຳຍ Talat ຕາລາດ, Grenier à riz : grenier communal, grenier royal (réserve royale ?), ສາລາເກດ ⁽⁴⁾	La Résidence Supérieure Prison Commissariat Douane et régis Messagerie fluviale Caserne Fort Marché Absent

(1) Les monastères dispensaient parfois des soins mais ne disposaient pas d'équipement spécifique. On se soigne à la maison. Mourir à l'extérieur est une mauvaise augure. Si quelqu'un meurt à l'extérieur du village, on ne peut pas ramener le défunt chez lui pour les recueils religieux, cela apporte malheur à tout le village et contrarie les esprits. Les veillées funèbres doivent avoir lieu en ce cas dans le sala hô tcher du monastère. Cet pratique est encore d'actualité.

(2) L'enceinte du monastère par son aspect polyvalent offre des espaces culturels dédiés et possède une vie et des activités culturelles intenses.

(3) Il n'y avait pas d'école en tant que programme autonome. Les écoles traditionnelles étaient installées dans les monastères, le domaine éducatif étant relevé des missions de la communauté religieuse et du programme de son espace bâti.

(4) D'après une interview réalisée à Ban Phoxay - Ban Bungkragnon en 2002, sur le toponyme de sala Dèng (pavillon rouge), un ancien clergé nous informe que le pavillon rouge aurait été le grenier à riz, sans doute la réserve royale. Mais il n'est pas certain que cette réserve soit exclusivement destinée à l'institution royale ou religieuse. Nous savons peu de chose sur la réserve royale de riz. Par contre, à Ban Sak Muang en amont de Pakxé nous avons retrouvé un grenier communal. Le riz est déposé chaque année par les habitants en raison de 40 kg par famille. C'est une contribution que les villageois considèrent comme normale. Cela semble nous suggérer que le grenier communal serait une sorte de banque de riz, faisant partie de la tradition villageoise, bien qu'il n'assume plus la même fonction aujourd'hui : à Ban Sakmuang le riz du grenier étant réservé pour nourrir la milice et les détachés de l'armée.

Absents * : au niveau du programme nous pensons que l'équipement existait mais il n'aurait pas été repéré en tant que tel ou aurait déjà disparu au moment de l'installation coloniale.

Absents (sans étoile) : nous pensons que cet équipement n'existant pas en tant que programme dans les éléments bâtis lao.

Tab. 15.a. Exemple d'interventions : travaux de réparations, nouveaux aménagements, organisation de la santé publique. Source. CAOM/GGI.

N°	Types d'interventions	Ville	Date
1	Assistance médicale : pour le choléra qui avait eu lieu.	Laos	1895 - 1902
2	Assistance médicale aux hôpitaux.	Laos	1911
3	Institution du comité d'hygiène.	Laos	1905-1926
4	Installation des ambulances de Vientiane.	Vientiane	1903
5	Construction de l'ambulance indigène.	Vientiane	1907
6	Construction de 4 annexes aux ambulances de 1907 : Compléter le pavillon indigène ; le pavillon des prisonniers ; le pavillons des contagieux.	Vientiane	1909
7	Construction des équipements sanitaires et de santé dans les provinces, sur le même modèle que Vientiane : formations sanitaires, maternités, dispensaires.	Xieng Khouang, Thakkek, Paksé, Savannakhet, Vientiane	1913
8	Programme d'amélioration des hôpitaux : aménagement des bâtiments de consultation laotienne et du pavillon pour prisonniers ; grosses réparations de pavillon des bronzes ; réparation et aménagement du pavillon de consultation Annamite ; réparation de la toiture du pavillon des femmes ; agrandissement du pavillon payant.	Vientiane	1936
9	Gros réparation du bâtiment du Service vétérinaire à Chinaimo.	Vientiane.	1941
10	Aménagement de la nouvelle pharmacie et du pavillon européen à l'hôpital principal.	Vientiane.	1941
11	Aménagement de la chirurgie sceptique et radiologie à l'hôpital principal.	Vientiane.	1941
12	Réparations diverses apportées au bâtiment N°6 du service de santé.	Vientiane.	1941
13	Construction et aménagement de bâtiment d'hospitalisation à l'hôpital principale : construction d'un pavillon européen de 1 ^{re} catégorie ; aménagement à l'étage du pavillon européen existant ; agrandissement du pavillon des payants et fonctionnaires indochinois.	Vientiane.	1942

Tab. 15.b. Hôpital de Savannakhet. Exemple de programme de construction et le descriptif succinct des ouvrages. CAOM/GGI.

N°	Désignation des ouvrages	Détails des ouvrages
I.	Indication sommaire de la programmation	1 pavillon d'hospitalisation de 16 lits 1 dispensaire complet avec dépendance 1 magasin Des dépôts mortuaires Buanderie, etc.
II.	Indication sur les ouvrages à réaliser	
1.	Terrassement et maçonnerie	Fouilles de fondation Béton pour fondation Béton de brique au mortier de chaux sous dallage Maçonnerie de fondation Maçonnerie en élévation Enduit sur mur Plafond avec lattis Dallage au mortier de ciment Voûte en brique ordinaire et mortier de chaux de 0,10 d'épaisseur.
2.	Charpente en fer et en bois	Fers non assemblés pour plancher et ancre de chainage Charpente en bois assemblée Charpente en bois non assemblée Bois de chevron
3.	Couverture	Couverture en tuile
4.	Zinguerie	Zinc n°14 pour noue
5.	Menuiserie	Dormant en 8/8 droit Dormant en 8/8 cintré Dormant en 8/14 droit Dormant en 8/14 cintré Jet d'eau 8/16 droit Menuiserie persienne de 0,04 d'épaisseur Menuiserie pleine à panneaux
6.	Quincaillerie	Jattes à scellement de 25/5 Paumelles de 0,19 Equerres de 0,18 Crémones de 20m / mx3,00 Crémones de 18m / mx2,50 Loqueteaux à pompe Serrures de 14 ^e /m avec bouton double
7.	Peinture, vitrerie, badigeons	Peinture à l'huile à 3 couches Badigeon 3 couches donc 2 teintées Badigeon 3 couches à la chaux Vitrerie en verre simple

Note : plusieurs techniques peuvent s'ajouter aux différents ouvrages (couverture : arrêtières en solin ; menuiseries pleines à panneaux ; quincailleries crochets d'arrêts.)

Tab. 16. Liste non exhaustive des stèles et des bornes les plus significatives évoquant les fondations.

N°	Type		Désignation	Lieu	Date	Contenu
	Stèle	Borne				
01	×		Inscription de Sayfong ¹	Vientiane	XII ^e . S.	Fondation de l'hôpital de Jayavarman VII
02	×		Inscription de Chao Anou ²	Vat Sissakhet	1815	Construction/extension de Vat Sissaket
03	×		Inscription de Pak Ou ³	Luang Prabang	?	?
04	×	×	Inscription de that Sisonghak ⁴	Danesay	XVI ^e . S.	Fondation de That et limitation des frontières
05	×		Inscription de Ban Tha-lat ⁵	Thalat, Vientiane	VI ^e -XII ^e ?	Une fondation ?
06	x		Inscription de That Luang et de Vat Nong Bone	Vientiane	XVI ^e . S.	Fondation du grand that

¹ Réf. Lorrillard, Gagneux. ² Réf. Sounet. ³ Réf. Souksavatdy. ⁴ Réf. Sounet ; Viravong. ⁵ Réf. Gagneux, ⁶ Réf. Lorrillard

Tab. 17. Quelques chiffres et remarques montrant les aspects du sous-développement du Laos à la fin des années 1960.

Grandes lignes	Conséquences et domaines	Chiffres*	Comparaison*
Ressources peu exploités	- Sol total cultivé / superficie du pays - Terres cultivées < terres cultivables - Terres cultivées - Minerais d'étain est le seul exploité : 1500 tonnes par an. - Energie hydroélectrique	Peu 1/3 2% sont irriguées. Alors que cuivre, fer, or, plomb, houille, Gypse, calcaire, sont reconnus. Au début de son utilisation avec 3 barrages : Xélabam, Xédaun, Nam Ngum.	Thaïlande 22,2 %
Economie de l'autoconsommation	- Valeur de la production moyenne par hab.	70 usd.	Thaïlande ≈150usd
Vitalité du commerce	- Basée sur de l'importation. - Droit de douane du commerce extérieur > droit de douane du commerce intérieur.		
Faibles équipements de base	- Educatifs : taux d'alphabétisation - Santé : mortalité	35 à 45% 23 °/oo	
Population	- Population paysanne - Population avec activités d'artisanales et ouvrières. - Population de moins de 15 ans - Population de plus de 55 ans - Population de la capitale	78,2% 2,5% 132 253	Thaïlande : 40 % 10 % Thaïlande : 3 Millions
Population et activité Démographie	- Population urbaine - Population active faible - Natalité - Mortalité - Accroissement naturel annuel fort.	15% (chiffre de 1966) 47 °/oo 23 °/oo 2,4 %	Thaïlande : 34,2°/oo Thaïlande : 7,5°/oo Thaïlande : 2,67%
Déséquilibre économique et social	- Effet d'opposition entre les caractères traditionnels et les caractères modernes. - Habitats et quartiers insalubres naissants, parallèle aux quartiers de résidence.	Equipements sanitaires inégaux.	
Circulation des hommes, liaison territoriale	- Infrastructure et transport routier faible entre villes, entre provinces. - Accès aux services et aux équipements inégaux et mal répartis.		
« Personnalité » de l'Etat	- Dépendance vis à vis des aides étrangères. - Soumis à la pression économique et à la politique étrangère. - La place et le rôle des militaires trop importants dans la gouvernance de l'Etat.		
Insécurité, instabilité politico militaire.	- Interdit des grands investissements		

Source. Manuel scolaire de géographie-3^e. Le Laos et l'Asie du Sud-Est, Royaume du Laos, MEN, Imprimerie Nationale Vientiane, 1973.

Tab. 18. Investissements industriels 1966-1972.

Année	En million de Kip
1966	194,6
1967	207,4
1968	635,7
1969	1265,5
1970	693,7
1971	807,1
1972	1906,5

Tab.19. Investissements industriels par secteur.

Secteurs	Part en %
Bois	44,2
Textile	3,7
Alimentation	18,4
Chimique	10,7
Plastique	1,6
Divers	21,4

Tab. 20. La population et sa densité dans les villes les plus importantes du Laos, entre 1966 et 1968.

Les agglomérations urbaines	Population de l'agglomération urbaine	Densité
Vientiane	132 253	+ de 50 hab./km2
Savannakhet	35 682	+ de 50 hab./km2
Pakse	35 060	20 à 50 hab./km2
Luang Prabang	22 539	20 à 50 hab./km2
Thakkek	12 679	20 à 50 hab./km2

Tab. 21. La population active travaillant dans l'administration en 1958. Sources : Condominas, Halpern.

Province	Nombre de fonctionnaire	% par rapport à la population active	Population des provinces	Nombre d'habitant pour un fonctionnaire
Vientiane		30 %		
Saravan	356			
Champassack	734			

Tab. 22. Population urbaine. 1950 – 1968. Sources. Statistique.

Villes	% De Lao Fin 1950	% De Lao En 1968	% De Chinois En 1968.	% De Vietnamiens en 1968.	% Autres en 1968.
Vientiane	72, 6 %	73 %	4,5 %	7 %	16 %
Thakhek	86,5 %	86 %	5 %	7 %	1,5 %
Savannakhet	85, 8 %	87,5 %	4,5 %	7,5 %	3 %
Luang Prabang	82, 2 %	89 %	ND	ND	12 %
Pakse	72, 2 %	72 %	10 %	17 %	ND

Tab. 23. Population active répartie sur trois secteurs, Thakek, Paksé, Savannakhet, 1959. Sources : Halpern.

Activités	Du pourcentage de la population urbaine
Agricole à temps partiel.	80%
Petite industrie et artisanat	10%
Administration, transport, religion.	10%

Remarques : les 80% des urbains qui menaient des activités agricoles à temps partiel pouvaient être ceux qui menaient une bipolarité résidentielle ou foncière.